

Flavius Josèphe

Antiquités judaïques

À Québec
par Samizdat
année du Seigneur, MMXV



Antiquites Judaïques par Flavius Josèphe (≈37 -100 ap. J-C.)
Cette œuvre fut publiée initialement la treizième année du règne de l'empereur romain Flavius Domitien, soit vers 93 ou 94 ap. J-C.
Texte numérisé par François-Dominique Fournier.
Traduction de Julien Weill, sous la direction de Théodore Reinach, membre de l'Institut
Ernest Leroux, éditeur - Paris 1900
Remerciements à Gary Hitch pour sa collaboration à la transcription de l'hébreu et à M. James Lambert des Archivres et livres rares de la Bibliothèque de l'université Laval pour l'accès aux livres anciens.

Ebook Samizdat, décembre 2015

Fonts:
JSL Ancient [Jeffery Lee]
StrangeNewes [Feorag NicBhride]
IM Fell English Roman and Italic [Igino Marini]
IM Fell Double Pica [Igino Marini]

« The story of Jewish identity across the millennia against impossible odds is a unique miracle of cultural survival. Where are the Sumerians, the Babylonians, the Assyrians today? And though we recognize Egypt and Greece as still belonging to our world, the cultures and stocks of those countries have little continuity with their ancient namesakes. But however miraculous Jewish survival may be, the greater miracle is surely that the Jews developed a whole new way of experiencing reality, the only alternative to all ancient worldviews and all religions. If one is ever to find the finger of God in human affairs, one must find it here. »
(*Thomas Cahill — Gifts of the Jews — 1998*)

Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps; mais ils n'ont ni la morale qui peut me plaire, ni les preuves qui peuvent m'arrêter, et qu'ainsi j'aurais refusé également et la religion de Mahomet, et celle de la Chine, et celle des anciens Romains, et celle des Égyptiens, par cette seule raison que l'une n'ayant point plus de marques de vérité que l'autre, ni rien qui déterminât nécessairement, la raison ne peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre.

Mais, en considérant aussi cette inconstante et bizarre variété de mœurs et de créances dans les divers temps, je trouve en un coin du monde un peuple particulier, séparé de tous les autres peuples de la terre, le plus ancien de tous, et dont les histoires précèdent de plusieurs siècles les plus anciennes que nous ayons.

Je trouve donc ce peuple grand et nombreux, sorti d'un seul homme, qui adore un seul Dieu, et qui se conduit par une loi qu'ils disent tenir de sa main. Ils soutiennent qu'ils sont les seuls du monde auxquels Dieu a révélé ses mystères; que tous les hommes sont corrompus et dans la disgrâce de Dieu; qu'ils sont tous abandonnés à leurs sens et à leur propre esprit; et que de là viennent les étranges égarements et les changements continuels qui arrivent entre eux, et de religions, et de coutumes, — au lieu qu'ils demeurent inébranlables dans leur conduite; — mais que Dieu ne laissera pas éternellement les autres peuples dans ces ténèbres; qu'il viendra un libérateur pour tous; qu'ils sont au monde pour l'annoncer aux hommes; qu'ils sont formés exprès pour être les avant-coureurs et les hérauts de ce grand avènement, et pour appeler tous les peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur.

La rencontre de ce peuple m'étonne et me semble digne de l'attention.

Je considère cette loi qu'ils se vantent de tenir de Dieu, et je la trouve admirable. C'est la première loi de toutes, et de telle sorte qu'avant même que le mot de loi fût en usage parmi les Grecs, il y avait près de mille ans qu'ils l'avaient reçue et observée sans interruption. Ainsi je trouve étrange que la première loi du monde se rencontre aussi la plus parfaite, en sorte que les plus grands législateurs en ont emprunté les leurs, comme il paraît par la loi des Douze Tables d'Athènes, qui fut ensuite prise par les Romains, et comme il serait aisé de le montrer, si Josèphe et d'autres n'avaient assez traité cette matière.

(*Blaise Pascal — Pensées*)



MATIÈRES





Flavius Josèphe

Pierre-Nicolas Merkl

Si nous cherchons des références à Jésus hors des écrits canoniques du premier ou deuxième siècle après Jésus-Christ, nous sommes premièrement déçus par le manque de documents lui faisant référence. Il faut cependant se rappeler que les Juifs et les païens de cette période, s'ils étaient peut-être conscients du début d'une nouvelle religion, étaient plus au courant de l'existence du christianisme que de son supposé fondateur Jésus. Plusieurs de ces écrivains ont eu des contacts avec des Chrétiens, mais aucun avec le Christ que ces Chrétiens adoraient. Cela nous rappelle seulement que Jésus était un Juif marginal, à la tête d'un mouvement marginal dans une province marginale du vaste Empire Romain. Étant donné ces faits, il serait même surprenant qu'un Juif ou un païen parle de lui au premier siècle. En fait, il existe quelques références possibles à Jésus, comme par exemple Flavius Josèphe.

Passage dans la Guerre Juive

Le premier témoin potentiel de la vie de Jésus est le Juif aristocrate, politicien, soldat et historien, Joseph ben Matthias (A.D. 3738 - 100). Connu sous le nom de Flavius Josèphe à cause de ses patrons qui étaient les empereurs Flavians (Vespasian, Titus et Dominitian), il a écrit deux grand livres : *La Guerre Juive*, écrite après la chute de Jérusalem vers 70 A.D. et les *Antiquités Juives*, écrites entre 93-94 A.D. Les deux livres contiennent des références à Jésus. Le problème est de déterminer si elles sont authentiques. Le premier passage concernant Jésus est une longue interpolation trouvée uniquement dans la vieille version Russe de *La Guerre Juive*. Ce passage est une condensation de plusieurs événements des Évangiles, accompagnés de légendes étranges que l'on retrouve dans les Évangiles apocryphes. Malgré les tentatives ingénieuses de Robert Eisler pour défendre l'authenticité de ce passage, presque tous les spécialistes refusent aujourd'hui l'authenticité de ce passage. Il ne serait donc pas de Josèphe lui-même.

Premier passage dans Les Antiquités Juives

Il est plus difficile de juger les deux références à Jésus dans Les Antiquités Juives. Le plus court passage - et celui auquel on accorde le plus de crédibilité - se passe dans un contexte où Josèphe vient juste de décrire la mort du procurateur Festus et il annonce que Albinus sera son successeur (A.D. 62). Pendant que Albinus est en chemin pour la Palestine, le grand prêtre Ananus le Jeune convoque les sanhédrins sans le consentement du procurateur pour mettre à mort certains ennemies. Voici le passage clé (Ant. 20.9.1 200) : Étant ce type de personne (un sans-cœur de Sadducéen) Ananus, pensant qu'il avait une opportunité favorable puisque Festus était mort et que Albinus n'était pas encore arrivé, a organisé une rencontre des juges et a amené le frère de Jésus qu'on appelle le Messie (*ton adelphon Iesou ton legomenou Christou*), Jacques par son nom, et quelques autres personnes. Il les a accusés d'avoir transgressé la loi et les a amenés pour être lapidés. (*Antiquités*, Livre XX : chapitre IX)

Il y a plusieurs points intrigants dans ce passage.

1. *Premièrement*, contrairement au texte qui parle de Jésus dans la vieille version Russe de La Guerre Juive, ce passage se retrouve dans la version grecque des Antiquités. L'historien de l'Église du 4e siècle, Eusèbe parle également de ce passage dans son Histoire Ecclésiastique.
2. *Deuxièmement*, contrairement à la version Russe de *La Guerre Juive* où l'on retrouve un résumé du ministère de Jésus, nous avons ici seulement une petite référence, presque biaisé, à quelqu'un qu'on appelle Jacques, que Josèphe considère comme un personnage mineur. Il est simplement mentionné ici parce que son exécution illégale a causé la déposition d'Ananus. Mais parce que le nom de Jacques (*Iakobos*) est si commun dans la langue juive et dans les écrits de Josèphe, ce dernier sent le besoin de préciser de quel Jacques il parle. Josèphe ne semble pas lui connaître de parents, car sinon il aurait pu parle de Jacques fils de Joseph par exemple. Il est donc forcé de l'identifier par son frère mieux connu, Jésus, qui est le Jésus qu'on appelle le Messie.
3. Cela nous mène à *un troisième point signifiant*: la façon que le texte identifie Jacques n'a pas grande chance de venir d'une main Chrétienne ou d'une source Chrétienne. Ni le Nouveau Testament, ni les premiers écrivains Chrétiens parlent de Jacques de Jérusalem comme le « frère de Jésus » (*ho adelphos Iesou*), mais plutôt - avec le respect auquel on s'attend - comme « le frère du Sauveur » (*ho adelphos tou kyriou*) ou « le frère du Seigneur » (*ho adelphos tou soteros*). Paul, qui n'aimait pas beaucoup Jacques, l'appelle « le frère du Seigneur » dans Gal 1: 19 et il n'y a pas de doute qu'il pense spécialement à lui quand il parle « des frères du Seigneur » dans 1 Cor 9 :5. Hegesippus, l'historien de l'Église du deuxième siècle qui était un Juif converti et qui venait probablement de Palestine, parle de « Jacques, le frère du Seigneur « (dans *l'Histoire Ecclésiastique* 2.23.4).

Nous voyons donc que le fait que Josèphe parle de Jacques comme « le frère de Jésus » ne concorde pas avec l'écriture du Nouveau Testament, ni avec l'usage patristique du premier siècle et n'a donc pas grande chance de venir d'une interpolation chrétienne.

4. *Quatrièmement*, un autre fait, qui semble favoriser que le texte vient de Josèphe et non d'une interpolation chrétienne des premiers siècle, est que Josèphe rapporte le martyr de Jacques d'une autre manière et dans un autre temps que le fait Hegesippus. Josèphe rapporte que Jacques a été lapidé à mort sous les ordres du grand prêtre Ananus avant que la Guerre Juive commence (62 a.d.). D'après Hegesippus, les scribes et les pharisiens amènent Jacques sous les remparts du temple de Jérusalem. Ils commencent alors à lui lancer des pierres, mais sont arrêtés par un prêtre. Finalement, un homme le tue à coup de bâtons(2.23.12-18). Le martyr de Jacques est suivi, d'après Hegesippus, par le siège Vespasien de Jérusalem (A.D. 70). Eusèbe est attentif au fait que ce que dit Hegesippus est en accord avec ce que dit Clément d'Alexandrie. C'était donc l'histoire Chrétienne classique. Encore une fois, il y a donc peu de chance que la version de Josèphe soit le résultat d'un changement qu'un chrétien aurait fait des *Antiquités Juives*.
5. *Cinquièmement*, il y a également une grande différence entre le long, légendaire et édifiant (pour les Chrétiens) récit que nous rapporte Hegesippus et la courte mention de Josèphe, qui semble plus intéressé par le comportement illégal d'Ananus, que par la foi et la vertu de Jacques. En fait, Josèphe ne nous dit jamais pourquoi Jacques a été l'objet de la colère d'Ananus, à moins qu'être le frère de « Jésus qu'on appelle le Messie » soit assez pour être considéré comme un crime. Jacques semble plutôt être une victime parmi plusieurs, qu'un glorieux martyr mourant. Ce qui est aussi frappant est la description des Sadducéens comme des êtres sans cœur et brutaux, par Josèphe qui est en faveur des Pharisiens. En effet, la vue plus négative des Sadducéens par Josèphe est une des plus grands différents du livre des Antiquités par rapport au livre la Guerre Juive. En résumé, ce n'est pas surprenant que le grand spécialiste de Josèphe Louis H. Feldman note : « ...peu de spécialistes ont douté de l'authenticité de ce passage de Jacques. »

Testimonium Flavianum

Si nous jugeons ce court passage concernant Jacques comme authentique, cela va nous aider pour juger le passage plus compliqué que nous retrouvons dans les Antiquités 18.3.3 *63-64*. C'est le passage qu'on appelle Testimonium Flavianum. Presque toutes les opinions possibles ont été émises sur de ce passage. On peut résumer ces opinions en quatre principales.

1. Le passage qui parle de Jésus est une entière interpolation chrétienne. Josèphe ne parle pas du tout de Jésus dans ce passage des Antiquités.
2. Même s'il y a des signes d'une rédaction Chrétienne, ce passage parlait déjà de Jésus, mais peut-être de façon négative, ce qui a fait qu'un écrivain Chrétien a modifié ce passage pour le rendre plus positif.
3. Ce passage des Antiquités est presque entièrement ce que Josèphe a écrit. Les deux ou trois insertions par un écrivain Chrétien peuvent facilement être isolées de ce qui vient de Josèphe lui-même.
4. Le Testimonium a été écrit entièrement par Josèphe.

La quatrième position n'est presque plus défendue par les spécialistes. La première opinion est défendue par quelques spécialistes, mais n'est pas l'opinion de la majorité. La plupart des spécialistes actuels se positionnent entre la deuxième et la troisième opinion. Nous retrouvons, parmi les spécialistes qui croient que ce passage a été écrit au départ par Josèphe, mais qu'un Chrétien l'a modifié, les spécialistes Juifs Paul Winter et Louis H. Feldman, les spécialistes Chrétiens orthodoxes S.G.F. Brandon et Morton Smith, le Protestant James H. Charlesworh et les Catholiques Carlo M. Martini, Wolfgang Trilling et A.-M. Dubarle. Si on traduit le Testimonium du texte grec des antiquités, voici ce qu'on peut lire :

En ce temps-là est apparu Jésus, un homme sage, si on peut l'appeler un homme. Il faisait des actions surprenantes et enseignait aux gens qui recevaient la vérité avec plaisir (ton hedone talethe dechomenon). Il avait des disciples parmi les Juifs et parmi les Grecs. Il était le Messie. Et quand Pilate, à cause d'une accusation des juifs, l'a condamné à la croix, ceux qui l'ont aimé auparavant n'ont pas cessé de le faire. Il leur est apparu au troisième jour, de nouveau vivant, comme les divins prophètes, qui racontent des choses merveilleuses à son sujet, l'avaient dit. Et jusqu'à ce jour, la tribu de Chrétiens, nommé à partir de lui, n'est pas morte.

Voici le texte grec, avec ce que je pense être les additions chrétiennes entre parenthèses:

ginetai de kata touton ton chronon Iesous sophos aner, (eige andra auton legein chre;) en gar paradoxon ergon poietes, didaskalos anthropon ton hedone talethe dechomenon, kai pollous men Ioudaious, pollous de kai tou Hellenikou epegageto; (ho christos houtous en.) kai auton endeixei ton proton andron par hemin stauro epitemekotos Pilatou ouk epausanto hoi to proton agapesantes; (ephane gar autois triten echon hemeran palin zon ton theion propheton tauta te kai alla myria peri autou thaumasia eirekoton.) eis eti te nyn ton Christianon apo toude onomasmenon ouk epelipe to phylon.

Au départ, trois passages dans le Testimonium ont vraiment l'air d'être origine chrétienne :

1) la phrase « si on peut l'appeler un homme » cherche à montrer qu'appeler Jésus homme est correct, mais qu'il ne faut pas oublier qu'il est plus grand que cela. Or, un Chrétien croit que Jésus est Dieu et homme. Cependant, comme le fait remarquer Dubarle, Josèphe utilise des hyperboles (en utilisant les mots « divin » ou « divinité «) pour qualifier des grands personnages religieux du passé. Donc Dubarle pense que la phrase « si on peut l'appeler un homme « est réellement de Josèphe. Cependant, je ne pense pas que le contexte du Testimonium peut laisser croire que Josèphe emploierait une hyperbole pour parler de Jésus.

2) « Il était le messie » est clairement une profession de foi chrétienne (Luc 23 : 35, Jean 7 : 26, Actes 9 : 22- chaque fois avec l'utilisation du grec houtos qu'utilise ici Josèphe et chaque fois dans un contexte où il y a des juifs incroyants.) C'est quelque chose que Josèphe le Juif n'admettrait jamais. De plus, l'affirmation « il était le Messie « ne semble pas à sa place où il se trouve dans le texte et dérange le déroulement de la pensée. Si l'affirmation « il était le Messie « était présente dans le texte, on s'attendrait à ce qu'elle se trouve immédiatement après « Jésus » ou « homme sage », où l'identification ferait plus de sens. Donc, contrairement à Dubarle, je considère que toutes les tentatives pour sauver l'affirmation, en l'interprétant comme si Josèphe voulait dire « on pensait de lui qu'il était le Messie « ne sont pas correctes. D'autres critiques ont essayé de conservé une référence à Christos, « le messie », sur la base que le titre semble présupposé par la dernière partie du Testimonium, où les Chrétiens sont dit « nommés d'après lui » (c'est-à-dire Jésus qui est appelé Christ). Cette explication du nom de Chrétien semble avoir besoin d'une référence antérieure au titre de Christ. Mais comme le dit André Pelletier, une étude du style de Josèphe et d'autre écrivain de son temps montre que la présence de « Christ » n'est pas demandé par la dernier passage où il est écrit que les chrétiens sont nommés d'après lui. Dans certains passages, Josèphe et d'autres écrivains Gréco-Romains (comme par exemple Cassius Dio) considère que c'est de la pédanterie de mentionner explicitement une personne explicitement après qu'une autre personne ou une autre place est nommée ; cela serait une insulte à la connaissance et à la culture du lecteur d'expliciter un lien qui est considérer comme acquis. De plus, une référence au nom de Christ ou de Chrétien, sans explication, est exactement ce à quoi nous devrions nous attendre de Josèphe, qui n'a pas le désir d'augmenter les attentes d'un sauveur parmi les Juifs.

3) L'affirmation d'une apparition après la mort (« Il leur est apparu au troisième jour, de nouveau vivant, comme les divins prophètes, qui racontent des choses merveilleuses à son sujet, l'avaient dit «) est clairement une profession de foi chrétienne, incluant une croyance fidèle aux Écritures. (Cor 15 : 5) Dubarle cherche à montrer, en réinterprétant le texte, que l'affirmation de cette apparition après la mort par Josèphe est en fait une citation de Josèphe de l'enseignement des disciples. À mon avis, la reconstruction de Dubarle réside sur une construction faible, qui s'inspire trop des témoins indirects du Testimonium chez les pères de l'Église. En

résumé, la première impression d'une interpolation chrétienne peut bien être l'impression correcte. Un second regard confirme cette première impression. Ces trois passages Chrétiens sont des phrases qui interrompent le flot de ce qui est autrement un texte concis, écrit habituellement :

En ce temps-là est apparu Jésus, un homme sage. Il faisait des actions surprenantes et enseignait aux gens qui recevaient la vérité avec plaisir. Il avait des disciples parmi les Juifs et parmi les Grecs. Et quand Pilate, à cause d'une accusation des juifs, l'a condamné à la croix, ceux qui l'ont aimé auparavant n'ont pas cessé de le faire. Et jusqu'à ce jour, la tribu de Chrétiens, nommé à partir de lui, n'est pas morte.

Le flot de la pensée est clair. Josèphe appelle Jésus par le titre général « homme sage » (*sophos aner*) Il procède ensuite à une description de ce titre en disant ses caractéristiques majeurs dans le monde Gréco-Romain : faiseur de miracles et enseignements vrais. Ces deux caractéristiques de sa sagesse lui ont permis de gagner plusieurs disciples parmi les Juifs et les Païens et ceci l'a mené à être accusé devant Pilate. Malgré sa mort honteuse sur une croix, ses disciples lui sont restés fidèles et la tribu des Chrétiens n'est pas encore morte.

Origine du Testimonium Flavianum

Mais même si on enlève des éléments douteux pour découvrir un texte plus plausible, est-ce qu'il existe assez de raison pour affirmer que ce texte vient vraiment de Josèphe ? La raison est oui ; notre hypothèse initiale peut être confirmée par plus de considérations tirés de l'histoire du texte, de son contexte, de son langage et de sa pensée.

1. *Premièrement*, contrairement au passage à propos de Jésus en slavon dans la Guerre Juive, le Testimonium est présent dans tous les manuscrits Grec et dans toutes les nombreuses traductions en Latin, faites par l'école de Cassiodorus au 6e siècle. Ces faits doivent cependant être balancés, cependant, par la constatation que nous avons seulement trois versions du manuscrit Grec du livre 19 des Antiquités et que le plus vieux date du 11e siècle. On doit aussi penser au fait que les pères de l'Église avant Eusèbe ne parlent pas du Testimonium. Il existe plusieurs raisons pour expliquer ce silence et nous y reviendrons plus tard. Nous pouvons cependant tout de suite dire que si les premiers manuscrits de Josèphe ne contenaient pas les trois ajouts fait par des Chrétiens, nous pouvons comprendre pourquoi les pères de l'Église n'étaient pas favorables à parler de cet écrit, car il n'y a aucune référence à la croyance Chrétienne que Jésus est le Fils de Dieu et qu'il est ressuscité d'entre les morts. Cela expliquerait la raison pour laquelle Origène affirme au 3e siècle que Josèphe ne croyait pas que Jésus était le Messie (*Commentaire de l'Évangile de Matthieu* 10.17 ; *Contre Celse* 1.47) Le texte qu'Origène a consulte sur le Testimonium ne contenait pas les interpolations ; et sans ses interpolations Chrétiennes, le Testimonium, aux

yeux d'un Chrétien, témoigne seulement de l'incroyance de Josèphe, ce qui n'est pas un instrument utile d'apologétique pour s'adresser aux païens ou un instrument utile de polémique dans les controverses christologiques.

2. *Deuxièmement*, après avoir conclu que la phrase « le frère de Jésus qu'on appelle le Messie, Jacques par son nom » est un passage authentique du texte du Livre 20, une référence antérieure à Jésus devient un a priori. Dans Ant. 20.9.1 Josèphe pense que, pour expliquer qui est Jacques, c'est suffisant de le mettre en relation avec « Jésus qu'on appelle le Messie ». Josèphe ne sent pas qu'il doit expliquer qui est Jésus ; il est présumé être le point fixe connu pour expliquer qui est Jacques. Cela ne ferait pas de sens pour le public de Josèphe, qui est principalement païen, si Josèphe n'avait pas précédemment introduit Jésus et expliqué quelque chose à son sujet. Cela ne prouve pas que le texte que nous avons isolé dans Ant.18.3.3 est l'original, mais cela rend probable qu'il existe une référence à Jésus qui se trouvait dans le texte original des Antiquités.

3. *Troisièmement*, le vocabulaire et la grammaire du passage (après le retrait du matériel clairement Chrétien) est cohérent avec le style et le langage de Josèphe ; on ne peut pas dire la même chose quand le vocabulaire et la grammaire du texte sont comparés avec ceux du Nouveau Testament. En fait, plusieurs mots clés du Testimonium sont absents du Nouveau Testament ou sont utilisés dans des sens totalement différents. À l'opposé, presque tout les noms clés du Testimonium se retrouvent ailleurs dans l'œuvre de Josèphe - en fait, la plupart du vocabulaire est cohérent avec le style de Josèphe. En ce qui concerne les passages que nous pensons êtres des rajouts chrétiens, tous les mots de ces trois passages apparaissent au moins une fois dans le Nouveau Testament. Le vocabulaire et le style du Testimonium ressemble donc beaucoup à celui de Josèphe, mais moins à celui du Nouveau Testament.

Cette comparaison de vocabulaire entre Josèphe et le Nouveau Testament ne produit pas une solution claire au problème de l'authenticité, mais cela nous force à nous demander lequel des deux scénarios possibles suivants est le plus probable. Est-ce qu'un Chrétien d'un siècle inconnu s'est immergé dans le vocabulaire et le style de Josèphe au point que, sans l'aide des dictionnaires modernes de vocabulaires et de concordances, il a été capable de (1) se séparer du vocabulaire du Nouveau Testament avec lequel il devait normalement parler de Jésus et (2) reproduire parfaitement le Grec que Josèphe emploie dans le Testimonium tandis qu'en même temps il détruisait l'air de similitude avec Josèphe en ajoutant des affirmations qui ont plus l'air de venir d'un milieu Chrétien ? Ou est-ce plutôt probable que le texte de base que (1) nous avons isolé en l'extrayant d'affirmations chrétiennes, et (2) qui a été écrit dans la vocabulaire de Josèphe, qui diffère grandement de celui du Nouveau Testament, a en fait été écrit pas Josèphe lui-même ? Des deux scénarios, je trouve que le second est beaucoup

plus probable.

4. Ces observations sont soutenues par une quatrième considération, laquelle s'attarde plus à ce qui est dit, spécialement dans ses implications théologiques.

(1) Si nous enlevons les trois passages très clairement Chrétien, le contenu « christologique » du texte est extrêmement bas : on parle de Jésus en terme d'homme sage, comme Salomon ou Daniel, qui faisait des actions surprenantes, comme Élie, qui enseignait le peuple, qui a été crucifié et dont la seule revendication est le fait que ses disciples lui sont restés fidèles après sa mort. Sans les trois passages Chrétiens, cette description de Jésus est concevable de la bouche d'un Juif qui n'est pas ouvertement hostile à Jésus, mais pas de la bouche d'un Chrétien de l'antiquité ou du Moyen-Âge. Même si nous incluons les trois passages que nous considérons être des rajouts Chrétiens, la christologie est trop stérile pour n'importe quel Chrétien de la période patristique ou médiévale, spécialement si, comme plusieurs le suppose, l'interpolation chrétienne vient de la fin du troisième siècle ou même le début du quatrième. Durant cette période temps, si l'auteur était un Arien ou un « orthodoxe » Catholique, il y aurait eu des tendances Nestoriennes ou Monophysites. Cette description sommaire de Jésus aurait été totalement inadéquate. Quel aurait été le point d'une interpolation chrétienne qui aurait fait dire à Josèphe le Juif des affirmations aussi imparfaites concernant l'Homme-Dieu ? Qu'est-ce qu'un écrivain Chrétien pourrait vouloir gagner par une insertion pareille ?

(2) Même si on laisse de côté la christologie, l'auteur de la grande partie du Testimonium semble ignorer certains éléments de base et des affirmations des quatre Évangiles canoniques.

(a) L'affirmation qui dit que Jésus « avait des disciples » ou « a gagné des disciples parmi » plusieurs Juifs et Païens, ce qui n'est pas en accord avec ce qu'on dit dans les Évangiles. L'Évangile de Jean ne parle d'aucune rencontre qu'aurait pu avoir un Païen directement avec Jésus. Dans l'Évangile de Matthieu, on trouve un énoncé de la mission de Jésus : « Ces douze, Jésus les envoya en mission avec les prescriptions suivantes : « Ne prenez pas le chemin des païens et n'entrez pas dans une ville de Samaritains ; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » (Matt 10 : 5-6). Pour Matthieu, la mission universelle commence uniquement après la mort et la résurrection de Jésus (28 : 16-20). C'est la même chose pour Marc et Luc.

Donc, les affirmations du Testimonium que Jésus a gagné (*pollous men … pollous de kai*) une grande quantité de Juifs et de Païens est contradictoire aux affirmations claires des Évangiles. À moins que l'on fantasme à propos d'un interpolateur Chrétien qui souhaite insérer un sommaire du ministère de Jésus et qui souhaite en même temps contredire ce que les Évangiles disent

à propos du ministère de Jésus, la conclusion évidente nous amène à penser que le cœur du Testimonium vient d'une main non-Chrétienne, c'est-à-dire Josèphe. On peut comprendre que Josèphe projette la situation de son temps, quand les premiers « Juifs pour Jésus « avaient convertis plusieurs païens, au temps de Jésus. La projection historique naïve est un trait commun des historiens Gréco-Romains.

(b) La description du procès et de la condamnation de Jésus est aussi curieuse comparée aux quatre Évangiles. Les quatre Évangiles disent explicitement les raisons pour lesquelles les autorités Juives et Pilate (sous pression) ont décidé que Jésus allait être mis à mort. Pour les autorités juives, les raisons sont théologiques : Jésus a affirmé être le Messie et le Fils de Dieu. Pour Pilate, les raisons sont politiques : Est-ce que Jésus a affirmé qu'il était le roi des Juifs ? Les raisons sont explicitement différentes dans les Évangiles, mais les raisons sont là. Le Testimonium est curieusement silencieux sur la raison pour laquelle Jésus a été mis à mort. La raison est peut-être que Josèphe ne savait pas pourquoi. C'est peut-être aussi parce que, avec la tendance générale, il voulait supprimer toutes références à un Messie Juif ou c'est peut-être aussi que Josèphe pensait que le grand succès de Jésus était une raison suffisante pour sa mise à mort. Peu importe la raison, le Testimonium ne reflète pas une façon Chrétienne de traiter la question de savoir pourquoi Jésus a été condamné à mort ; au contraire, la question n'est même pas soulevée.

(c) De plus, la question de la responsabilité des autorités Juives n'est pas en accord avec les Évangiles. Dans ces derniers, les autorités Juives ont une grande responsabilité pour la mort de Jésus. Or, dans le Testimonium, il y a seulement une référence rapide et laconique sur la dénonciation ou l'accusation que les autorités juives ont faite devant Pilate. On dit que c'est seulement Pilate qui a condamné Jésus à la mort sur la croix. On ne dit pas un mot à propos d'une sentence que les autorités juives auraient pu passé. À moins que nous soyons capable de penser qu'un auteur patristique ou médiéval Chrétien aurait fait une investigation historico-critique du Récit de la Passion des Quatre Évangiles et aurait décidé, à la Paul Winter, que derrière le récit de Jean se trouve la vérité historique d'une brève rencontre par les officiels Juifs avant que Jésus soit remis à Pilate, cette description de la condamnation de Jésus ne peut pas être en accord avec les quatre Évangiles.

(3) Une autre curiosité du Testimonium est la conclusion qui affirme qu'à ce jour la tribu des Chétiens existe encore et n'est pas morte. L'emploi du mot *phylon* (tribu, nation, peuple) pour désigner les Chrétiens, n'est pas nécessairement péjorative. En fait, Josèphe utilise à un autre endroit le mot *phylon* pour désigner les Juifs (J.W. 7.8.6 327); également Eusèbe utilise aussi le mot phylon pour parler des Chrétiens. Mais

la phrase n'est pas dans un contexte isolé. C'est le sujet principal de la phrase que la tribu n'est pas morte ou n'a pas disparu jusqu'au temps de Josèphe. Cette implication est surprenante : compte tenu de la mort honteuse de Jésus, quelqu'un est surpris de noter que ce groupe existe encore. Je détecte dans cette phrase quelque chose d'hostile envers les Chrétiens : quelqu'un pourrait penser qu'une tribu qui suit un homme qui a été crucifié aurait disparu depuis longtemps. Cela ne semble pas être une interpolation par aucun auteur Chrétien.

(4) Une autre curiosité concerne non pas le Testimonium prit en lui-même, mais plutôt la relation du Testimonium avec le plus long passage qui parle de Jean le Baptiste dans Ant 18.5.2 116-19, un texte accepté comme authentique par la plupart des spécialistes. Les deux passages ne sont pas liés du tout l'un à l'autre par Josèphe. Le premier passage plus court à propos de Jésus est placé dans le contexte du gouvernement de la Judée par Ponce Pilate ; le seconde passage plut long à propos de Jean est placé dans le contexte d'Hérode. Séparé dans le temps, l'espace et placé dans le livre 18, Jésus et Jean le Baptiste (dans cet ordre) n'ont rien à faire ensemble dans l'esprit de Josèphe. Cette présentation est totalement en désaccord avec la présentation du Nouveau Testament qui présente Baptiste comme venant annoncer la venue de Jésus. Vu comme un tout, le traitement de Jésus et de Jean le Baptiste dans le Livre 18 des Antiquités est totalement inconcevable comme le travail de n'importe quel Chrétien de cette période.

Finalement, un dernier avantage de la proposition que je propose est sa simplicité relative. Plusieurs autres tentatives d'explication du Testimonium le font en réécrivant le texte Grec de façon trop confuse. Ce qui est remarquable, c'est que le texte du Testimonium est très cohérent avec la façon d'écrire et le vocabulaire de Josèphe. Ainsi, je crois que l'explication la plus probable en ce qui concerne le Testimonium est que, excepté les trois affirmations venant de main Chrétienne, c'est Josèphe lui-même qui a écrit le Testimonium.

Sources de Flavius Josèphe

Une question intrigante est de savoir d'où viennent les informations que possèdent Josèphe. Tachkeray laisse ouverte la possibilité que Josèphe aurait pu rencontrer Luc à Rome ou qu'il aurait pu live son livre. Cependant, comme nous l'avons souligné, le langage du Testimonium n'est pas celui du Nouveau Testament. C'est possible que Josèphe ait connu quelques Chrétiens Juifs en Palestine avant la Guerre Juive ; c'est même possible qu'il ait pu rencontré des Chrétiens après avoir pris résidence à Rome. Cependant, il y a un problème à supposer que Josèphe ait utilisé des rapports orales de Chrétiens comme source directe. C'est étrange à dire, mais le Testimonium est plus vague à propos des Chrétiens qu'il l'est à propos de Jésus. Si nous éliminons les propos qui semblent provenir de main chrétienne, rien n'est dit à propos de la croyance chrétienne en la Résurrection. Et ce qui a de surprenant, c'est que c'est là la croyance majeure des différents groupes Chrétiens du premier siècle. Ainsi, il serait étrange que

Josèphe aurait obtenu des informations à propos de Jésus de la bouche de Chrétiens et qu'il ne mentionne même pas la croyance qui différencie les Chrétiens des nombreux autres groupes Juifs qui trouvaient cette croyance difficile à accepter. À mon sens, paradoxalement, Josèphe semble en savoir plus sur Jésus que sur les Chrétiens. Donc, il est difficile d'admettre que Josèphe puisse avoir obtenu des informations sur Jésus de la bouche de Chrétiens pour écrire le Testimonium.

Feldman note que, Josèphe devait avoir accès pour son travail aux archives de l'administration provinciale qui étaient gardées à Rome. En se rappelant la nature suspicieuse de Tiberius vers la fin de sa vie et son désir pour avoir des rapports détaillés des gouverneurs provinciaux sur n'importe quel procès survenu à propos d'une possible trahison ou d'une révolte, cela ne serait pas surprenant que Josèphe puisse avoir obtenu ses informations de cette source. Cependant, est-ce qu'il y avait un rapport concernant le procès de Jésus dans les archives ? C'est une hypothèse intéressante, mais qui est impossible à vérifier. Martin préfère penser que Josèphe écrit seulement l'opinion commune qui circulait dans les milieux Juifs éduqués, spécialement ceux du monde Romanisé qu'il habitait. En résumé, toutes les opinions sur la question de la source de Josèphe sont également possibles, parce qu'elles sont toutes invérifiables.

Conclusion

Nous semblons avoir donné beaucoup d'importance à un passage assez court ; mais ce passage est d'une importance monumentale. Dans mes conservations avec des gens qui m'ont demandé à plusieurs reprises d'écrire à propos du Jésus historique, la même question revient toujours : Mais pouvez-vous prouver qu'il a existé ? Je pourrais reformuler la question ainsi : « Est-ce qu'il existe des évidences extra-bibliques du premier siècle qui prouve l'existence de Jésus ? » Je crois, grâce à Josèphe, que la réponse est oui. Nous n'avons pas besoin de dire que cette réponse n'est pas une certitude absolue, mais elle atteint seulement un grand niveau de probabilité, qui est communément appelé la certitude morale. Les passages de Josèphe nous permettent de croire que Jésus a existé avec une grande assurance. C'est signifiant que le Testimonium Flavianum est facilement discrédité par plusieurs auteurs, comme par exemple G. A. Wells dans son livre populaire *Did Jesus Exist?* (Buffalo, NY : Prometheus Books, 1975). Évidemment, Wells désire maintenir la thèse que Jésus n'a jamais existé (p. 205-207). La présentation de Wells se base principalement sur de simples affirmations, supportées non pas par des arguments, mais plutôt par des citations d'autorités complètement dépassées. Le livre de Wells, construit principalement sur des arguments sans substance, fait parti d'un ensemble de littératures populaires sur Jésus qui ne vaut même pas la même de regarder en détail et qui est indigne d'être nommé.

L'existence de Jésus est déjà démontrée par le passage neutre qui fait référence à la mort de Jacques dans le Livre 20. Le témoignage plus extensif du Testimonium dans le Livre 18 nous montre que Josèphe a été mis au courant d'au moins quelques

faits saillants de la vie de Jésus. Donc, indépendamment des Quatre Évangiles, mais confirmant leur présentation, un Juif écrivant dans les années 93-94 nous dit que durant le règne de Ponce Pilate, c'est-à-dire entre 26-36, il est apparu, sur la scène religieuse, un homme que l'on appelait Jésus. Il avait la réputation d'être sage et il a montré cette sagesse par ses miracles et ses enseignements. Il a converti beaucoup de personnes, mais les leaders Juifs l'ont accusé devant Pilate. Pilate l'a fait crucifié, mais ses ardents disciples ont refusé d'abandonner la dévotion qui lui accordait, malgré sa mort honteuse. Ils sont appelés Chrétiens d'après ce Jésus, que l'on appelle Christ et ils existent toujours au temps de Josèphe. Le ton neutre, ambigu ou même parfois dénigrant du Testimonium est probablement la raison pour laquelle les premiers écrivains Chrétiens (spécialement les apologistes du deuxième siècle) n'en parlent pas. C'est la raison pour laquelle Origène se plaint du fait que Josèphe n'a pas cru que Jésus était le Christ et pourquoi des interpolateurs vers la fin du troisième siècle ont rajouté des affirmations Chrétiennes.

Si nous nous rappelons que nous sommes à la recherche d'un Juif marginal dans une province marginale de l'Empire Romain, c'est remarquable qu'un Juif important du premier siècle, qui n'est pas en lien avec les disciples de ce Juif marginal, ait pu avoir fait un portrait de ce « Jésus qu'on appelle Messie ». Également, personne n'est surpris ou refuse de croire que dans le même Livre 18 des Antiquités Juives, Josèphe choisit aussi d'écrire sur un autre Juif marginal, un autre leader religieux de la Palestine, « Jean surnommé le Baptiste » (Ant. 18.5.2 116-19). Heureusement pour nous, Josèphe avait plusieurs intérêts pour les Juifs marginaux!

Références

Josephus: the Main Manuscripts of «Antiquities».





Le silence de Flavius Josephe au sujet de Jésus

Eddy Marie-Couste

A considérer les compatriotes de Jésus parmi lesquels se déroula sa vie humaine et à recueillir leurs témoignages, on n'est pas plus avancé et l'on se heurte même à une nouvelle énigme. Les Juifs du temps du Christ ont eu plusieurs écrivains. A Alexandrie vivait le philosophe Philon[1], néo-platonicien, dont nous possédons une cinquantaine de traités, né quelque vingt ans avant Jésus, mort environ vingt ans après, il est son exact contemporain. Nulle part, pourtant, il ne prononce son nom. Sans doute cet intellectuel raffiné, représentant typique de la Diaspora juive de haute culture, dont l'horizon était tout hellénique et romain, n'avait-il aucune curiosité pour les faits et gestes d'un de ces agitateurs populaires comme les derniers temps d'Israël en avaient compté un bon nombre.

Un Galiléen, compatriote de Jésus, né à peu près au moment où celui-ci mourait, Juste de Tibériade[2], avait écrit une *Chronique*, qui allait de Moïse aux jours d'Hérode Agrippa 2, c'est-à-dire vers 100 de notre ère. Son oeuvre est perdue, mais on sait qu'il n'y parlait pas de Jésus, de ce Jésus dont la prédication, cependant, venait de remuer son peuple. L'explication de ce silence, l'historien byzantin du IXe siècle, Photius[3], qui avait lu cette *Chronique*, l'a sans doute bien formulée « Juif de race, infecté de préjugés juifs, Juste ne fait nulle mention de la venue du Christ, des événements de sa vie, ni de ses miracles. » Il est vrai qu'il y a des silences intentionnels, et révélateurs.

Celui de Flavius Josèphe pourrait bien avoir le même sens. C'est un historien considérable que Josèphe. Ses Antiquités Hébraïques sont, sous quelques réserves, infiniment

1 - Philon d'Alexandrie (vers -12 - vers +54) est un philosophe juif hellénisé né à Alexandrie. Les rares détails biographiques le concernant se trouvent dans ses propres œuvres, en particulier Legatio ad Caium (Ambassade chez Caligula) et chez Flavius Josèphe.

2 - Historien juif que nous ne connaissons que par un écrit rédigé expressément contre lui : l'Autobiographie (*Vita*) de son rival Flavius Josèphe. Juste, fils de Pistus, fut l'un des chefs du soulèvement galiléen contre les Romains durant la guerre juive de *66*-70.

3 - Photios ou Photius, patriarche de Constantinople (858-867 puis 877-886), fut un érudit et un homme d'État byzantin, né vers 810, mort après 893. Les Latins l'ont longtemps décrit comme le principal responsable du schisme du IXe siècle.

précieuses pour compléter les indications de l'Ancien Testament sur la destinée d'Israël. Sa Guerre juive, publiée vers 77, c'est-à-dire très peu de temps après la catastrophe où s'écroula pour jamais le peuple élu, est un document inestimable. L'homme est peu sympathique. Membre de cette aristocratie sacerdotale dont l'opportunisme s'accommodait fort bien du joug romain, c'est un vaniteux, un satisfait et son échine a trop de souplesse. Il nous a raconté sur lui-même force détails très édifiants qu'à treize ans, il était déjà si fort en théologie que les Rabbis de Jérusalem l'appelaient en consultation; qu'à seize ans, exalté par la ferveur, il avait fui au désert, macérant son corps dans l'ascèse et se mettant à l'école de l'austère ermite Bannous[4]. En fait, bien vite, il alla à Rome, y noua d'utiles amitiés. Quand la suprême guerre des Juifs commença en *66*, il y assura un commandement (certains l'accusent d'avoir plus ou moins sciemment contribué à la défaite)... Il y a en particulier une histoire de place forte assiégée, de combattants décidant de s'entre-tuer pour ne pas tomber aux mains des légionnaires, de sort désignant Josèphe comme le dernier survivant et, pour finir, de reddition, qui a une odeur bien suspecte pour certains. Il faut cependant comprendre, à son corps défendant, que sa position était très délicate : les opposant à l'Empire romain risquaient la condamnation à mort ; les juifs trop conciliant avec l'envahisseur risquaient la disgrâce des dignitaires juifs... La lecture des textes de Flavius Josephe tend plutôt à montrer un homme intelligent, même s'il n'hésite pas à se mettre en avant de façon parfois égotiste, qui tend à demeurer sur une sorte de ligne frontière avec parfois des écarts dans un sens ou dans l'autres. Toujours est-il que ce général juif termina la guerre comme ami personnel de son vainqueur, à qui il avait prédit qu'il serait un jour empereur. Après son adoption par ce dernier, il ajouta le nom de son maître, Flavius, au sien.

Il ne faut pas perdre de vue les traits de ce caractère si l'on veut s'expliquer ce « silence de Josèphe » dont il a été tiré tant de commentaires. Ses Antiquités parurent en 93. Qu'il ait connu le christianisme semble évident. Il a une vingtaine d'années vers 57; l'Église a déjà pris une place importante à Jérusalem; quand Paul arrive dans la ville sainte, à cette date-là, sa présence détermine une émeute (Actes 12 et *26*) et il est arrêté. Le futur historien n'a-t-il pas eu vent de cet épisode ? Par ailleurs, comme il l'écrit mui-même, il est très proches des rabbis... Or le principal rabbi de l'époque qui restera dans les annales de l'histoire du judaïsme[5], n'est autre que Gamaliel, le maître

---

4 - « Je connais sa réputation, c'est un ascète, un homme saint qui se contente pour vêtements de ce que lui offrent les arbres, se nourrit des produits de la terre, et par souci de pureté pratique des ablutions jour et nuit. » (Citation de *Un juif dans l'Empire romains* de Flavius Josephe)

5 - Nommément mentionné dans la Bible à deux reprises : dans Actes chp 5, v. 34 comme « docteur de la loi, estimé de tout le peuple » et dans Actes chp 22, v.3 comme celui qui a instruit Paul « dans la connaissance exacte de la loi ». Le fait qu'il soit nommé par Paul pour justifier de sa connaissance de la loi vis-à-vis de ses détracteurs religieux confirme la position de référence de Gamaliel. Ce rabbi est aussi mentionné dans la Talmud comme une référence

de celui qui deviendra l'apôtre Paul... Or ce maître est la référence du judaïsme du début de notre ère dans la Talmud... Aussi, comment un érudit si bien introduit dans les milieux juifs influents de l'époque n'aurait-il pas entendu parler de l'élève de Gamaliel, qui aurait dû devenir lui aussi, un maître de référence, et qui est devenu l'un des fondateur de cette « secte » appelé chrétienne ?

Quand Josèphe est à Rome, en 64, la persécution de Néron va commencer. Introduit dans les milieux influents par son ami l'acteur juif Alityrus[6], n'a-t-il rien entendu des discussions sur le Christ qui passionnaient toute la communauté juive et même les sympathisants qu'Israël avait en haut lieu ?

Deux personnages contemporains de Jésus sont cités par Josèphe : Jean-Baptiste dont il raconte la prédication et le supplice dans des termes parfaitement exacts ; et Jacques, dont il narre la lapidation et qu'il désigne ainsi « Le frère de Jésus, surnommé le Christ. » Mais, à s'en tenir aux textes indiscutés, il n'y a dans son oeuvre aucune autre allusion au Christ.

Le problème se complique du fait qu'au livre 15, chapitre 3 des Antiquités, on peut lire un passage singulier où Josèphe parle du Christ. « À cette époque parut Jésus, homme sage, s'il faut l'appeler homme. Car il accomplit des choses merveilleuses, fut le maître de ceux qui reçoivent avec joie la vérité, et il entraîna beaucoup de Juifs et aussi beaucoup de Grecs. Celui-là était le Christ. Sur la dénonciation des premiers de notre nation, Pilate le condamna à la croix ; mais ses fidèles ne renoncèrent pas à leur amour pour lui ; car le troisième jour, il leur apparut, ressuscité, comme l'avaient annoncé les divins prophètes, ainsi que mille autres merveilles à son sujet. Encore aujourd'hui subsiste la secte qui, d'après lui, a reçu le nom de Chrétiens. »[7] Il suffit de lire ce passage pour se convaincre que si Josèphe l'a réellement écrit, il signe par là son adhésion au christianisme. Aussi, depuis des siècles, ces cinq lignes provoquent-elles de sévères discussions. Les uns font remarquer qu'elles rompent le fil du discours ; les

---

dans le Judaïsme.

6 - L'acteur juif Alityrus fut le favori de Néron, et utilisé par Poppaea Sabina, la maîtresse puis la femme de Néron, pour demander l'extermination « de la secte des chrétiens ». C'est d'ailleurs certainement elle qui fut à l'origine de l'atroce persécution de l'an 64 qui aurait coûté la vie à Pierre et à Paul.

7 - La version slave donne davantage de précisions: « Sa nature et son extérieur étaient d'un homme, mais son apparence plus qu'humaine et ses œuvres divines. » A propos de la résurrection, la même version slave note: «Car un mort ne peut se relever de lui-même, mais avec l'aide de la prière d'un autre juste, à moins que ce ne soit un ange ou quelqu'une des puissances célestes, ou que Dieu lui-même ne paraisse comme homme et accomplisse tout ce qu'il veut et marche avec les hommes et tombe et se couche et se relève selon sa volonté. » Plusieurs critiques pensent qu'il s'agirait là d'ajouts postérieurs à Flavius Josèphe. Cependant, le manuscrit arabe du X[e] siècle découvert en février 1972 par le professeur Shlomo Pines de l'Université hébraïque de Jérusalem, et qui passe pour authentique et non retouché, parle aussi des miracles, de la crucifixion et de la résurrection de Jésus.

autres ripostent que le style est exactement celui de Josèphe. On invoque Eusèbe[8], qui, au début du IVe siècle, connaissait ce texte et l'acceptait ; mais l'adversaire répond que les premiers Pères de l'Église, Origène, par exemple, l'ignoraient et disaient même que Josèphe n'avait pas cru que Jésus fût le Messie.

Si l'on rejette ces dix lignes, le silence de Flavius Josèphe est impressionnant. Il est incontestablement voulu. Sans aller jusqu'à dire avec Pascal : « Joséphe cache la honte de sa nation ... »[9], ni soutenir avec paradoxe que ce mutisme démontre l'existence de Jésus, car on ne hait que ce qui est, on peut, par ce que nous connaissons du personnage, deviner pourquoi il s'est tu. Il sait trop ce qu'il doit à sa carrière et à sa réputation !

Aussi, Flavius resta-t-il circonspect quant à la description d'évènements ayant trait à la vie terrestre de Jésus... Ainsi, lui, l'historien juif au service des Romains, raconte que des astrologues persans, qui suivaient une étoile, étaient arrivés jusqu'à Jérusalem. Or, après quelques éclipses, elle s'écarta d'Hérode[10], sans doute pour se diriger vers Auguste, un autre fils de dieu. Pourquoi ses circonvolutions ? Pour comprendre le sens de l'expression « être le fils de Dieu » pour un romain tel que Pilate, il faut remonter à 40 avant J-C. A cette date, Virgile composa un poème à l'occasion de la réconciliation d'Antoine et d'Octave, scellée par le mariage d'Antoine avec la sœur d'Octave. Du fils qui était attendu de cette union, le poète annonçait la fin des guerres civiles qui ensanglantaient Rome depuis des décennies et une nouvelle ère. La tonalité est messianique. L'enfant recevrait en don la vie divine et il régnerait sur un monde pacifié. L'espérance ne dura pas, car l'enfant attendu fut une fille ! Aussi Flavius, toujours dans son jeu d'équilibre pour se protéger, évite de mentionner explicitement Jésus...

Nous comprenons alors pourquoi Pilate, fonctionnaire soumis à César, en entendant Jésus être accusé de se prétendre Fils de Dieu, ne peut que prendre peur : a-t-il devant lui un concurrent de César ? Quelqu'un qui pourrait se prétendre le maître du monde ? En outre, il est superstitieux comme tous les Romains. Et il est probable que sa femme ait été guérie par Jésus. Il est donc très embarrassé, comme Jean le montre bien dans son évangile.

8 - Eusèbe Pamphile de Césarée (vers 265-339) est un évêque, un théologien et un historien de l'Église du début du IVe siècle.

9 - *Pensées*, 629

10 - À cette époque, le problème de Rome était de maintenir un contrôle sur l'ensemble de la Méditerranée. Or, les Parthes avaient réussi à installer un juif à leur dévotion, Antigone, pour gouverner la Judée depuis Jérusalem. Ils avaient ainsi un accès à la mare nostrum (bassin méditerranéen). Hérode s'est alors précipité à Rome, en 40, et il a convaincu le Sénat qu'il était capable de rétablir l'ordre sur cette portion de la Méditerranée.
En 39, il débarqua à Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), convaincu que s'il parvenait à se faire reconnaître par les Galiléens, des paysans juifs d'origine babylonienne et de culture pharisienne, la route de Jérusalem lui serait ouverte. Mais ce fut une guerre civile. En 37, il arriva à Jérusalem, mais il y eut tout un débat : Hérode ne serait-il pas le Messie ? Il mit sur certaines monnaies l'étoile messianique de la prophétie de Balaam (Nb 24). Et il eut des partisans, ces Hérodiens dont nous parlent les Évangiles (Mt 22 : *16*, Mc 3 : *6* et Mc 12 : 13).

En plus, c'était un fonctionnaire corrompu. Si l'on suit Flavius Josèphe (dans la version du manuscrit slavon), on apprend ceci : « Les docteurs de la loi furent blessés d'envie (par les succès de Jésus), et ils donnèrent trente talents à Pilate pour qu'il le tuât. Celui-ci les prit et leur donna licence d'exécuter eux-mêmes leur désir. Ils le saisirent et le crucifièrent en dépit de la loi des ancêtres. »

Trente talents, c'est une somme énorme, l'équivalent de 180 000 salaires journaliers. Rappelons que Pilate était en fonction sous le règne de Tibère, un empereur assez mou qui a tendance à repousser les décisions difficiles et à laisser les gouverneurs s'engraisser sur les peuples qu'ils gouvernent. Josèphe utilise cette comparaison : il ne faut pas chasser les mouches qui s'acharnent sur une charogne. Car, une fois gorgées de sang, elles s'arrêtent de manger. Si vous les chassez, d'autres mouches viendront avec un appétit tout neuf. Mieux vaut donc ne pas changer trop souvent les gouverneurs.

On parle de Flavius Josephe, mais il y a bien d'autres écrivains et philosophes qui ont mentionnés Jésus :

1. Le témoignage de Pline le Jeune[11]

Dans une lettre à l'empereur Trajan[12], et datant de 110 à 113, Pline affirme que les chrétiens se réunissaient un jour déterminé, avant l'aube et chantant un hymne à la gloire du Christ, comme si c'était un Dieu (*quasi Deo*). (*Epist.* X.96).

2. Le témoignage de Tacite[13]

Vers 115 ou 117, Tacite parle du christianisme comme d'une « superstition détestable » (*Annales* XV.44). Ne voulait-il pas par là insinuer que les chrétiens rendaient un culte au Crucifié ?

3. Le témoignage de Suétone[14]

Vers 120, Suétone, dans la *Vie de Claude*[15], affirme que l'empereur Claude « expulsa

11 - Pline le Jeune est un écrivain et homme politique romain (environ 61 - environ 114). Il vécut ainsi sous les règnes de cinq empereurs successifs : Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan.

12 - Empereur romain (53 - 117). Il régna de janvier 98 à sa mort. Trajan est le premier empereur romain originaire d'une province et non de Rome même ou de l'Italie, et il est considéré traditionnellement par l'historiographie des sénateurs romains comme le meilleur des empereurs.

13 - Tacite est un historien et un philosophe romain (55 - vers 120 après Jésus-Christ).

14 - Suétone est un polygraphe et un érudit romain ayant vécu entre le 1er et le IIe siècle. Il est principalement connu pour ses *Vie des douze Césars*, qui comprend les biographies de Jules César à Domitien.

15 - Claude (10 - 54) est le quatrième empereur romain, qui régna de 41 à 54. Il apparaissait

les Juifs de Rome, car sous l'influence de *Chrestus* ils causaient un grand tumulte » (*Claudius*, XXV). Dans sa *Vie de Néron*[16], à l'instar de Tacite, il qualifie les chrétiens « une côterie[17] de gens adonnés à une superstition nouvelle et pernicieuse... » (*Néro*, XVI).

4. *La lettre de Trajan*

Cette lettre, reprise par Vopiscus[18] dans sa *Vie de Saturnin* et datant de 134, parlait des vicissitudes religieuses de l'époque: « Le patriarche lui-même est contraint par d'aucuns à adorer Sérapis[19], par d'autres à se prosterner devant le Christ ».

5. *L'apologie d'Aristide*[20]

De cet ouvrage[21] cité par Eusèbe de Césaré[22] on connaît une version arménienne, un manuscrit Syriaque et un texte grec. On y lit : « Il est dit que Dieu descendit des cieux et naquit d'une vierge hébraïque et prit chair... »[23]

---

peu probable que Claude devienne empereur : il était bègue et sa famille l'avait jugé incapable d'exercer une fonction publique.

16 - Néron (37 - 68) est le cinquième et dernier empereur romain de la dynastie julio-claudienne ; il règna de 54 à 68 après la mort de son grand-oncle et père adoptif Claude.

17 - Une coterie est une association entre certains groupes d'individus unis par un intérêt commun qui favorisent ceux qui font partie de leur compagnie et cabalent contre ceux qui n'en sont pas.

18 - Flavius Vopiscus (ou Flavianus) est un historien latin du IVe siècle après Jésus-Christ.

19 - Sarapis ou Sérapis est une divinité syncrétique créée à l'époque hellénistique par Ptolémée Ier, premier pharaon de la dynastie lagide, afin d'unifier les différentes cultures présentes en Egypte. Sarapis rassemble des traits d'Hadès, du dieu-taureau Apis et d'Osiris. Aux côtés d'Isis, il devient au IIe siècle de notre ère, l'une des divinités les plus aimées du panthéon égyptien. Son culte s'étend alors à l'ensemble du bassin méditerranéen.

20 - Aristide d'Athènes (mort vers 134) est un apologiste chrétien du IIe siècle. Il enseignait la philosophie à Athènes.

21 - Lorsque l'empereur Hadrien visita cette ville en 125, Aristide lui présenta une *Apologie de la religion* qui fut bien accueillie.

22 - Eusèbe Pamphile de Césarée (environ 265 - environ 340), évêque de Césarée, est un prélat grec, écrivain, théologien et apologiste chrétien. Père de l'histoire ecclésiastique, il n'est pas reconnu comme un Père de l'Église mais ses écrits historiques ont une importance capitale pour la connaissance des trois premiers siècles de l'histoire chrétienne.

23 - Dans un discours prononcé devant l'empereur, Aristide d'Athènes soutint le principe de la divinité de Jésus-Christ. Il est probable que cette *Apologie* et ce discours eurent une influence sur l'édit que rendit peu après l'empereur, interdisant d'exécuter les suspects sans mise en examen et jugement préalables, ce qui permit aux chrétiens de vivre leur foi dans un relatif calme.

6. *Le rhéteur Lucien de Samosate*[24]

Lucien de Samosate était un grand voyageur[25] qui se tenait au courant des idées de son temps. Il fait confesser le chrétien dans son *Philopatris* : « le Dieu exalté... Fils du Père, Esprit procédant du Père, l'Un d'entre les Trois et Trois d'entre un »[26].

7. *La lettre du roi Abgar*[27]

Eusèbe reproduit une lettre extraite des archives d'Edesse[28], qu'il traduisit du syriaque et qui est attribué au roi Abgar d'Edesse qui aurait écrit à Jésus : « ...et ayant entendu tout cela (les miracles) sur ton compte, j'ai décidé de deux choses l'une, ou bien tu es Dieu descendu du ciel, et fais ainsi ces choses, ou que tu es un fils de Dieu pour faire ces choses... ».

Des copies de cette lettre et de la réponse qu'aurait donnée Jésus, ont aussi été trouvées sur des papyrus grecs des IVe et Ve siècles, ainsi que sur un linteau découvert à Ephèse. En fait, s'il est difficile de croire en l'authenticité de cet échange de lettres, ce document ancien accorde lui aussi, à Jésus, les attributs de la divinité.

8. *L'Epître à Diognète*[29]

L'épître[30] *à Diognète* date du milieu du IIe siècle. Elle contient sur Jésus, ce renseignement: « Il l'envoya comme Dieu comme un homme parmi les hommes ».

9. *Le témoignage de Celse*[31]

Celse, le philosophe païen, platonicien, peu avant l'an 180, dans son *Discours véritable*[32], n'accepte des évangiles que les faits correspondant à ses visées polémiques,

---

24 - Lucien de Samosate (vers 120 - mort après 180) était un rhéteur et satiriste de Syrie qui écrivait en grec. Il naquit à Samosate, dans l'ancienne Syrie et mourut à Athènes. Il fut sculpteur puis avocat.

25 - Il voyagea dans tout l'Empire romain.

26 - Voir « 01 Gn 001-001 001 La trinité par les transfinis »

27 - Abgar est le nom de plusieurs princes arabes qui régnèrent à Édesse en Mésopotamie, depuis le IIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'au IIIe siècle après. Celui qui aurait vécu au temps de Jésus serait Abgar 5 Oukama ou Ukomo, parfois appelé Ukkama Bar Ma'Nu.

28 - Eusèbe de Césarée cite dans son *Histoire ecclésiastique* une correspondance que le roi Abgar d'Édesse aurait eue avec Jésus pour le prier de venir le guérir d'une maladie réputée incurable.

29 - Diognète serait un païen de haut rang d'Alexandrie.

30 - *L'Épître à Diognète* est une œuvre d'un auteur chrétien anonyme.

31 - Celse, philosophe épicurien grec du IIe siècle.

32 - Ce texte fut rédigé vers 178. Il s'agissait d'un ouvrage où Celse attaquait le Christianisme naissant par les armes du raisonnement et du ridicule. Le texte original a été perdu et nous est

telles les faiblesses de la nature humaine de Jésus, les plaintes de son agonie, sa mort sur la croix, etc., qui d'après lui, seraient toutes indignes d'un Dieu. Il accuse d'ailleurs les chrétiens d'avoir plagié la doctrine trinitaire d'une mauvaise interprétation de Platon, à quoi Origène répondra que c'est dans l'Ecriture qu'on trouve cette doctrine.

10. La pensée de Porphyre[33]

Porphyre, disciple du néo-platonicien Plotin, à la fin du IIIe siècle, dans ses quinze livres *Contre les Chrétiens* soulève au nom de principes philosophiques, la même objection que Celse: « Un Dieu peut-il souffrir ? »

11. Le témoignage des ennemis

En 1856[34], on découvrit une caricature grossière de la crucifixion gravée sur le mur d'un bâtiment antique de la colline du Palatin à Rome. Elle représente un corps humain à tête animale cloué sur une croix, les bras étendus. Sur le côté se trouve un jeune garçon, la main levée en signe d'adoration. L'inscription figurant en-dessous de cette gravure est la suivante : *Alexamenos adore son Dieu.* Ce document date du IIe siècle[35].

---

parvenu par les extraits étendus cités par son grand contradicteur Origène dans son ouvrage *La Réfutation.* Celse était lié avec Lucien de Samosate, qui lui dédia son *Alexandre ou le faux Prophète.*

33 - Porphyre (234 - vers 305) est un philosophe néoplatonicien. C'est par lui que le néoplatonisme est passé en milieu chrétien. Il écrivit un traité intitulé « Contre les chrétiens » dans lequel il expose que, d'après lui, le christianisme implique une conception absurde et irrationnelle de la divinité qui le condamnerait, aussi bien du point de vue des religions particulières que du point de vue transcendant de la philosophie. Dans le traité *Sur le retour de l'âme*, il propose une tout autre théorie des rapports entre philosophie et religion : les religions ne s'adresseraient qu'à des dieux inférieurs ou à des démons ; la philosophie les transcenderait, parce qu'elle serait le culte du Dieu suprême, dont le philosophe est le prêtre. Voir « 59 Jc 003-015 001 L'œcuménisme, un préliminaire à la théosophie »

34 - Ce graffiti a été transféré au musée Kircher puis au Musée national romain avant d'être restitué au musée du Palatin à Rome en 1946.

35 - Cette scène est aussi rapportée par Tertullien (entre 150 et 160 - vers 230-240) est un écrivain de langue latine issu d'une famille berbère romanisée et païenne. Il se convertit au christianisme à la fin du IIe siècle et devient la figure emblématique de la communauté chrétienne de Carthage. Théologien, père de l'Église, auteur prolifique, catéchète, son influence sera grande dans l'Occident chrétien. Il est cependant controversé : il lutte d'une part activement contre les cultes païens, est considéré comme le plus grand théologien chrétien de son temps (on lui doit le terme de trinité) mais il rejoint d'autre part le mouvement hérétique montaniste à la fin de sa vie. Le montanisme est le rejet du clergé et de toute hiérarchie, pour mieux exalter le martyre. Ce mouvement fondait son système de croyance sur la promesse de Jésus à ses disciples de leur envoyer, après sa mort, le Paraclet. Montanus (fondateur du montanisme) se présenta comme l'organe du Paraclet. Il ne prétendait pas être le Paraclet

lui-même, mais un médium humain en extase prophétique.



Quelques observations de l'éditeur

PG

Au sujet des notes figurant dans ce texte, il faut signaler que les termes en grec sont dus au travail de François-Dominique Fournier. Pour ce qui est des termes hébreux, figurant dans les notes nous avons fait de notre mieux pour en restaurer un grand nombre, mais faute de ressources linguistiques, nous avons dû renoncer à tous les faire. Le chercheur ferait donc mieux de régler des questions litigieuses en s'appuyant sur l'édition papier.

Importance de l'oeuvre

L'œuvre de Flavius Jospèphe, *Les antiquités judaïques*, est intéressante à plusieurs points de vue. Depuis la défaite de la rébellion juive de *66* ap. J-C, Flavius Jospèphe vécu dans le monde romain où il fut confronté aux nombreux préjugés à l'égard du peuple juif qui étaient considéré, à peu de choses près, des barbares, des incultes. Pour les Romains, pour prétendre au statut de civilisé, il fallait démontrer quelque lien généalogique avec la culture grecque. Flavius Jospèphe est conscient que les Hébreux ne dérivent pas de cette culture, mais dans les *Antiquités*, il affirme que dans les faits, leur culture est antérieure à celle de Grecs et même celle des Égyptiens. Ceux qui sont familiers avec la Bible reconnaîtront rapidement que les onze premiers livres de cette œuvre sont largement inspirés par la Torah. Ceci dit, Flavius Jospèphe ne vivait pas à l'ère du « cut and paste » et il en résulte que la *simple* tache de l'adaptation et la transcription du grec biblique a dû exiger un travail inouï. Ceci dit, les dix derniers livres des *Antiquités* constituent un document historique unique et originale. Autre détail intéressant, au Livre XII, chapitre II des *Antiquités* Flavius Jospèphe nous fourni des informations utiles sur les circonstances de la rédaction de la première traduction grecque de la Torah vers 270 av. J.-C. c'est-à-dire la *Septante*, commandé par le roi égyptien Ptolémée II [Philadelphe] et accompli par soixante-dix anciens tirés du peuple juif.

La taille de l'œuvre[1] des Antiquités judaïques (rédigé à l'origine, non pas en latin, mais en grec) expose un fait. Une telle œuvre exige plusieurs années de labeur à temps plein. C'est donc une œuvre massive. Cela laisse entendre que Flavius Jospèphe, une fois adopté

1 - À peu près 400,000 mots dans la traduction française.

par le général Vespasien (qui deviendra empereur quelque temps plus tard), aura eu droit à une pension lui permettant de vivre assez largement et avoir le loisir de rédiger une œuvre aussi massive.

Le texte français reproduit ici est tiré d'une édition des *Antiquités judaïques* publiée à partir de 1900 sous la direction de Théodore Reinach (chez Ernest Leroux, éditeur). Si l'identité des traducteurs de cette édition des *Antiquités* est vite établie (Julien Weill, Joseph Chamonard, G. Mathieu et L. Herrmann), on ne peut en dire autant de l'auteur (ou les auteurs) des notes abondantes qui accompagnent cette oeuvre. Puisque l'éditeur de cette édition des œuvres complètes de Flavius Jospèphe est Théodore Reinach, il est probable que Reinach ait contribué à la rédaction des notes. Il ne fait aucun doute que tant le traducteur que l'auteur des notes sont des érudits, versés dans les textes et langues anciennes (citant aussi bien le grec que l'hébreu) et ayant une bonne connaissance du texte biblique (qui inspire une grande partie du texte de Flavius Jospèphe). En général les notes touchent abordent des questions telles que les variantes du texte (dans les divers manuscrits), des discussions touchant les sources utilisées par Josèphe et examine des questions linguistiques, mais un nombre significatif de notes semble avoir un objectif différent…

Ceci dit, il devient vite manifeste au lecteur que l'auteur (ou les) des notes a subi avec succès son lavage de cerveau par le système idéologico-religieux des Lumières, car il laisse entendre, ici et là, que Flavius Jospèphe commet des « inexactitudes », des « anachronismes », des bévues (parfois même une « double bévue »), et que Flavius Jospèphe fait appel à des « étymologies arbitraires » ou qu'il ait fait un « lapsus ». La stratégie n'est donc pas celle d'un rejet brutal (et explicite) de Flavius Josèphe, mais consiste plutôt à grignoter et en douceur la crédibilité et l'autorité de notre auteur ancien. À la longue, cela semble d'une arrogance inouïe qu'un individu, distant de 18 siècles des événements, de la culture de l'époque et de ses usages, se permette aussi de constamment « corriger » l'auteur qu'il traduit et présumer qu'il en sait plus que lui… Ainsi l'auteur des notes se comporte comme s'il était un professeur de lycée corrigeant la dictée d'un élève pas très doué et qui doit être mis au pas… Ce qui est certain, c'est que cette attitude condescendante s'étende non seulement à Flavius Josèphe, mais également à d'autres traducteurs de Flavius Josèphe dont l'anglais William Whiston, à qui on offre ce commentaire « Whiston interprète naïvement, en vrai Anglais soucieux des droits individuels ». Touchant le *Testamonium* de Flavius Josèphe, c'est-à-dire les brèves allusions de Flavius Josèphe aux personnages du Nouveau Testament, dont Jean-Baptiste et Jésus de Nazareth (dont il est question au Livres XVIII, chap III, p. 853), à la note correspondante [29] (p. 885) le traducteur donne son avis : « Ce passage nous semble une interpolation chrétienne ». Il rejette l'idée que Flavius Josèph a pu qualifier Jésus de Nazareth de Christ/Messie, mais laisse entendre que ce passage comporte malgré tout un « résidu authentique », sans plus de précisions…

Dans l'ensemble, la dénigration de Flavius Josèph que l'on retrouve ici cadre très

bien avec la conquête des milieux intellectuels par la pensée des Lumières au XIXe siècle et au début du XXe. Pour les propagandistes des Lumières, ce Jésus de Nazareth attesté par Flavius Josèphe était « de trop ». Flavius Josèphe était donc un monument à abattre. On a donc eu droit, tout au long du XIXe et au début du XXe siècle, à une panoplie d'ouvrages érudits remettant en question soit l'autorité des Écritures ou encore l'historicité de Jésus de Nazareth. Les ouvrages tels que le *Court traité de Dieu, de l'homme et de la béatitude* (1660) par Spinoza, la *Bible*[2] de Thomas Jefferson (1819), *Vie de Jésus* (1863) par Ernest Renan, le *Prolegomena zur Geschichte Israels* [Prolégomènes à l'histoire ancienne d'Israël] par Julius Wellhausen (1878) ou *Le secret historique de la vie de Jésus*[3] - 1906) par Albert Schweitzer et les œuvres de critique biblique par Rudolf Bultmann publiés dans les années 1920, font tous partie de cette pénétration de la pensée des Lumières dans les milieux théologiques (protestants surtout) et en histoire. Un exemplaire plus récent de ce type de pensée est le « Jesus Seminar » fondé par le théologien américain Robert Funk. Les auteurs des notes ici font donc partie de ce même mouvement idéologico-religieux.

Flavius Josèphe, « traître » ?

Dans les *Antiquités* Flavius Josèphe relate la part qu'il a prise dans la guerre contre les Romains en *66* apr. J.-C. Mais les rebelles juifs ont été défaits. Et autour deFlavius Josèphe, plusieurs juifs se suicident plutôt que de se rendre aux conquérants. Mais Flavius Josèphe décide de ne pas se suicider, mais se rendra aux Romains. Pour plusieurs critiques, la reddition de Flavius Josèphe comporte «une odeur bien suspecte»... Flavius Josèphe aurait-il donc «trahi» son peuple? Se serait-il vendu aux conquérants ?

Touchant cet épisode, il faut considérer que deux groupes peuvent avoir des motifs pour qualifier Flavius Josèphe de la sorte. On ne saurait s'étonner que les Juifs des générations subséquentes aient pu voir en Flavius Josèphe un traître , car il est clair que se rendre aux Romains lui a été très rentable. D'autre part, il faut tenir compte que pour un autre groupe, les penseurs influencés par les Lumières, Flavius Josèphe est un homme à abattre, car il apporte un témoignage capital sur l'historicité de Jésus de Nazareth, démontrant qu'il était connu de ses contemporains plutôt qu'un personnage fictif inventé par les chrétiens. Alors pour ces penseurs, tous les moyens sont bons pour discréditer Flavius Josèphe...

Mais revenons à Flavius Josèphe et son choix. Si pour un moment on se place soi-même dans la situation précise où Flavius Josèphe s'est retrouvé juste avant sa reddition cela force une réflexion sérieuse. Sur le plan militaire, la cause des Juifs est perdue. On ne peut plus rien tenter. Autour de lui, la majorité des Juifs rebelles se sont déjà

---

2 - C'est-à-dire un Nouveau Testament où Jefferson avait élagué toutes les références aux miracles afin de rendre le christianisme conforme à la « raison », c'est-à-dire à la pensée des Lumières.

3 - Titre original allemand : *Geschichte der Leben-Jesu-Forschung*.

suicidés. Et s'il se rend aux Romains, que peut-il espérer? Du point de vue romain, Flavius Josèphe est un rebelle, un opposant au pouvoir romain. En se rendant aux Romains, il était probable qu'on en finirait rapidement avec lui, soit d'un coup d'épée ou un coup de lance, et c'est fini. Mais si le général romain était plutôt de mauvaise humeur ce jour-là, on il était possible que l'on puisse vouloir faire de lui un exemple et le crucifier, une des morts les plus atroces imaginables. Et si les dirigeants romains étaient un peu plus de bonne humeur, il était plutôt probable qu'il finisse ces jours dans l'humiliation de l'esclave, à ramer dans une galère ou à creuser dans une mine, à faire un boulot qui anéantit lentement autant le corps que l'esprit.

Mais au moment précis de prendre sa décision, si on avait osé affirmer à Flavius Josèphe qu'il deviendrait riche et adopté par la famille impériale de Rome, il aurait eu raison de targuer une telle suggestion de fantasme ridicule et aberrant... À mon avis la décision de Flavius Josèphe de se rendre au Romain a pris plus de courage existentiel que s'il s'était suicidé.

Déjà sur Wiki, on voit un contraste intéressant entre anglophones et francophones dans leurs perceptions de Flavius Josèphe en tant qu'historien. La page Wiki anglais dédiée à Flavius Josèphe note:

> *Josephan scholarship in the 19th and early 20th century became focused on Josephus's relationship to the sect of the Pharisees. It consistently portrayed him as a member of the sect, and as a traitor to the Jewish nation — a view which became known as the classical concept of Josephus. In the mid-20th century a new generation of scholars challenged this view and formulated the modern concept of Josephus. They consider him a Pharisee, but restore his reputation in part as patriot and a historian of some standing.*

Évidemment, sur la page wiki français, on ne glisse PAS un mot de cette nouvelle génération de chercheurs. Il semble que ce phénomène n'a eu aucun impact chez les francophones, sur les théologiens ou les recherches sur les textes anciens. L'emprise des Lumières doit rester totale...

Chose certaine, après son adoption par Vespasien, Flavius Josèphe aurait très bien pu « se la couler douce » et profiter de sa position protégée pour vivre grassement sans plus penser à son peuple, mais si on considère précisément *Les Antiquités judaïques*, et le fait que Flavius Josèphe a dû dévouer au moins 3-4 ans à temps plein pour rédiger cet ouvrage énorme dans le but de défendre une « cause perdue », la religion et la loi juive, il y a de bonnes raisons pour relativiser ce que l'on appelle la traîtrise de Flavius Josèphe. Est-ce qu'une initiative telle les *Antiquités* soit cohérente avec le comportement d'un « traître » et d'un «vendu» ?? La question se pose...

Références

Gary J. Goldberg (1995) The Coincidences of the Emmaus Narrative of Luke and the Testimonium of Josephus. in The Journal for the Study of the Pseudepigrapha 13 (1995) pp. 59-77


V·LS



Préambule [1]

1. Motifs variés d'écrire l'histoire - 2. Objet du présent ouvrage. - 3. La Bible. - 4. Philosophie de Moïse.

Flavius Josèphe

Ceux qui se proposent d'écrire l'histoire ne m'y semblent pas déterminés par une seule et même raison, mais par plusieurs, très différentes les unes des autres. Certains, en effet, voulant faire briller leur talent littéraire et avides du renom qu'il procure, s'adonnent avec ardeur à ce genre d'études ; d'autres, pour flatter les personnages dont il sera question dans leur récit, y dépensent une somme de travail qui va jusqu'à passer leurs forces ; d'aucuns se voient contraints par la nécessité même des événements auxquels ils ont pris part à les montrer sous leur vrai jour par une narration d'ensemble ; enfin, pour beaucoup, c'est l'ignorance où l'on est de certains grands faits utiles à connaître qui les a déterminés, dans l'intérêt général, à en publier l'histoire. Parmi les raisons que je viens de dire, ce sont les deux dernières qui m'ont moi-même entraîné. En effet, la guerre que nous, Juifs, nous avons soutenue contre les Romains, les événements de cette guerre et son issue m'étant connus par expérience, j'étais forcé de la raconter en détail[2], pour réfuter les gens qui dans leurs écrits en ont altéré le véritable caractère[3].

2. Quant au présent ouvrage, si je l'ai entrepris, c'est que j'ai cru qu'il paraîtrait à tous les Grecs dignes d'attention : il contiendra, en effet, toute l'histoire de notre antiquité ainsi que l'exposé de notre constitution politique, traduits des livres hébraïques [4]. D'ailleurs, j'avais déjà médité autrefois, en écrivant l'histoire de la guerre, de montrer ce que furent au début les Juifs, quelles destinées ils eurent, quel grand législateur leur enseigna la piété et l'exercice des autres vertus, combien de luttes très longues ils durent soutenir avant cette dernière guerre où ils s'engagèrent malgré eux [5] contre les Romains. Toutefois, comme ce sujet embrassait trop de matières, j'en ai fait un tout à part, ayant son commencement et sa fin, donnant ainsi à mon ouvrage de justes proportions. Mais avec le temps et, comme il arrive souvent à ceux qui s'attaquent à une tâche difficile, il me vint des hésitations et de la paresse à traduite un si grand sujet dans une langue étrangère dont les habitudes ne nous sont pas familières. Cependant quelques personnes curieuses de cette histoire me pressaient de l'écrire, et

plus que tous Épaphrodite [6], homme passionné pour toute espèce d'érudition, mais qui goûte de préférence la science historique, mêlé comme il l'a été à de grands événements et à des fortunes très diverses, au milieu desquels il a toujours fait preuve d'une merveilleuse force de caractère et d'un attachement inébranlable à la vertu. Je me laissai donc persuader par lui, car il ne cesse d'encourager les hommes capables de faire oeuvre utile ou belle, et, tout confus de laisser supposer que mon repos m'était plus cher que l'effort d'une belle entreprise, je m'enhardis et repris courage ; au surplus, outre les raisons, ce fut pour moi une considération nullement secondaire que nos ancêtres, d'une part, aient toujours été disposés à communiquer leur histoire et que certains Grecs, de l'autre, aient été curieux de la connaître.

3. Je remarquai, en effet, que le second des Ptolémées [7], ce roi qui s'est tant intéressé à la science, ce collectionneur de livres, s'occupa tout particulièrement de faire traduire en grec notre code et la constitution politique qui en découle ; d'autre part, Eléazar, qui ne le cédait en vertu à aucun de nos grands-prêtres, ne se fit pas scrupule d'accorder à ce roi la satisfaction qu'il sollicitait ; or, il eût refusé net, s'il n'eût été de tradition chez nous de ne tenir secret rien de ce qui est bien [8]. J'ai donc pensé que, pour moi, je devais imiter la conduite libérale du grand-prêtre et supposer qu'encore aujourd'hui bien des gens comme le roi Ptolémée aiment à s'instruire : celui-ci, en effet, n'eut pas le temps de recueillir toutes nos annales ; seule, la partie juridique lui fut transmise par les gens qu'on envoya à Alexandrie en faire la traduction. Or, innombrables sont les renseignements que nous donnent les saintes Écritures ; car elles embrassent l'histoire de cinq mille années, et racontent toutes sortes de péripéties imprévues, beaucoup de fortunes de guerre, de hauts faits de capitaines, et de révolutions politiques. Dans l'ensemble, on apprend surtout par cette histoire, si l'on prend la peine de la parcourir, que les hommes qui se conforment à la volonté de Dieu et redoutent d'enfreindre une législation excellente prospèrent au-delà de toute espérance et que, pour récompense, Dieu leur accorde le bonheur ; mais que, dès qu'ils s'écartent de la stricte observance de ces lois, la route qu'ils suivent devient impraticable et leurs efforts en vue de ce qu'ils pensent être le bien se tournent en d'irrémédiables malheurs.

J'engage donc maintenant ceux qui liront ces livres à élever leurs pensées jusqu'à Dieu et à examiner si notre législateur a eu une conception satisfaisante de sa nature, s'il lui a toujours assigné un rôle conforme à sa toute puissance, ou gardant pour parler de lui un langage pur de ces fables inconvenantes qu'on trouve ailleurs ; encore que, traitant d'une durée si longue et si lointaine, il eût eu pleine licence de forger des fictions. Il vécut, en effet, il y a deux mille ans, en des temps si reculés que les poètes n'ont pas même osé y rapporter la naissance des dieux, encore moins les actions des hommes et leurs lois. Ce sont donc ces données exactes des Écritures que j'exposerai au cours de mon récit, chacune à sa place, ainsi que j'ai promis de le faire dans le présent ouvrage, sans rien rajouter ni rien omettre. Mais, comme presque tout ce qui nous concerne

dépend des sages institutions du législateur Moïse (*Môysès*), il me faut d'abord parler de lui brièvement, de peur que mes lecteurs ne se demandent pourquoi, dans cet ouvrage qui doit traiter de lois et de faits historiques, je fais une si large part aux questions cosmologiques [9]. Il faut donc savoir que, selon ce grand homme, pour bien organiser sa vie et donner des lois aux autres, il importe avant tout de comprendre la nature de Dieu, puis, en considérant par l'esprit les oeuvres divines, d'imiter dans la mesure de ses forces le meilleur de tous les modèles et de tâcher de s'attacher à lui ; jamais, en effet, le législateur lui-même ne sera bien inspiré s'il néglige ces considérations, et ceux qui liront des traités sur la vertu n'en retireront aucun fruit, s'ils n'ont appris au préalable que Dieu, qui est le père et le maître de toutes choses et qui voit tout, accorde une vie heureuse à ceux qui suivent ses voies, mais accable de grandes catastrophes ceux qui marchent hors du chemin de la vertu.

Telle est l'éducation que Moïse voulait donner à ses concitoyens ; aussi, lorsqu'il institua ses lois, ne commença-t-il pas par les contrats [10] et les droits réciproques, comme font les autres législateurs' c'est vers Dieu et l'idée de la Création du monde qu'il éleva leurs méditations ; il les persuada que de toutes les oeuvres accomplies par Dieu sur terre, nous, les hommes, nous sommes la plus belle, et lorsqu'il les eut convertis à la piété, il n'eut plus de peine à les convaincre de tout le reste. Les autres législateurs [11], on effet, s'en rapportant aux fables, attribuaient aux dieux, dans leurs écrits, les honteuses faiblesses des hommes et fournissaient ainsi aux scélérats une puissante excuse. Notre législateur, lui, avant montré que Dieu possède la vertu parfaite, voulut que les hommes s'efforçassent de participer à cette perfection et châtia inexorablement ceux qui ne méditaient point ces enseignements ou n'y ajoutaient pas foi. J'invite donc tous ceux qui me liront à examiner notre Écriture en partant de ce principe. A ceux qui se placeront à ce point de vue, rien n'y paraîtra déraisonnable ni indigne de la grandeur de Dieu et de son amour pour les hommes ; tous les traits en sont présentés avec l'expression correspondant à la nature des choses : tantôt le législateur a parlé habilement à mots couverts ; tantôt il s'est servi d'allégories pleines de majesté ; mais toutes les fois qu'il importait de parler sans ambages, il s'est exprimé ouvertement. Quant à rechercher les motifs de chacun de ces procédés, il faudrait y une étude profonde et d'un caractère tout à fait philosophique ; pour le moment, je passe outre, mais si Dieu m'en donne le loisir, je tâcherai de l'écrire [12] après le présent travail. J'arrive maintenant au récit des événements, on rappelant d'abord ce que Moïse a dit touchant la création du monde, détails que j'ai trouvés consignés dans les saints Livres, comme il suit.



Antiquités judaïques

Livre I



Chapitre premier [13]

Constitution de l'univers et disposition des ses éléments. Naissance d'Adam.

1. Création du monde. - 2. Adam et Ève. - 3. Le paradis. - 4. Le pêché ; Adam et Ève chassés du paradis terrestre.

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Celle-ci n'était pas visible ; elle était cachée sous des ténèbres profondes et un souffle d'en haut courait à sa surface. Dieu ordonna que la lumière fût. Quand elle eut paru, il considéra l'ensemble de la matière et sépara la lumière des ténèbres, les appelant jour et nuit, et il nomma matin et soir l'apparition de la lumière et sa cessation. Et ce jour devrait être le premier, mais Moïse employa le terme de « un [15] jour ». Pourquoi ? Je pourrais le dire dès maintenant, mais comme je me propose de faire la recherche de toutes les causes dans un écrit [16] spécial, je diffère jusque-là l'éclaircissement de ce point. Ensuite, le second jour, Dieu établit le ciel sur le monde ; l'ayant distingué du reste, il jugea qu'il devait être organisé à part et, l'avant entouré d'une surface congelée, il le rendit humide et pluvieux, en rapport avec les besoins de la terre, qu'il féconderait de ses rosées. Le troisième jour, il fixe la terre et répand autour d'elle les eaux de la mer ; c'est ce même jour qu'il lui fait produire d'un seul coup [17] les végétaux et les semences. Le quatrième jour, il orne le ciel en y plaçant le soleil, la lune et les autres astres ; il prescrit leurs mouvements et leurs cours, qui devront indiquer les révolutions des saisons. Le cinquième jour, paraissent les poissons et les oiseaux ; il lance les uns dans les profondeurs des mers, les autres à travers les airs. Il les unit par les liens de la vie en commun et la génération, pour se perpétuer et multiplier leur espèce. Le sixième jour, il crée la race des quadrupèdes, les fait mâles et femelles ; et, ce jour-là, il forme aussi l'homme. Ainsi, selon Moïse, le monde avec tout ce qu'il renferme fut créé en six jours seulement ; le septième, Dieu s'arrêta et se reposa de ses travaux. De là vient que, nous aussi, nous passons ce jour-là dans le repos et nous l'appelons sabbat, mot qui signifie cessation [18] dans la langue des Hébreux.

2 [19]. Après le septième jour, Moïse commence à parler de questions naturelles [20] ; sur la création de l'homme il s'exprime ainsi : Dieu, pour façonner l'homme, prit de la poussière de la terre, et y inspira un souffle et une âme [21]. Cet homme fut appelé Adam(os) [22], ce qui, Hébreu, signifie roux [23], parce que c'est avec de la terre

rouge délayée qu'il fut formé ; c'est bien, en effet, la couleur de la vraie terre vierge. Dieu fait passer devant Adam les animaux selon leurs espèces, mâles et femelles, en les désignant [24] ; il leur donne les noms qui sont encore usités aujourd'hui. Puis, considérant qu'Adam n'a pas de compagne à qui s'unir (en effet il n'existait pas de femme), et qu'il s'étonne de voir les autres animaux pourvus de femelles, il lui enlève une côte tandis qu'il dort, et en forme la femme. Adam, quand elle lui fut présentée reconnut qu'elle était née de lui-même. La femme s'appelle essa [25] En hébreu : mais cette première femme eut nom Eve, c'est-à-dire mère de tous les vivants.

3. Moïse raconte que Dieu planta du côté de l'orient un parc, foisonnant en plantes de toute espèce ; il y avait, entre autres, la plante de la vie et celle de l'entendement, par laquelle on apprenait ce que c'est que le bien et le mal ; il fit entrer dans ce jardin Adam et la femme et leur recommanda de prendre soin des plantes. Ce jardin est arrosé par un fleuve unique dont le cours circulaire environne toute la terre et se divise en quatre branches ; le Phison, dont le nom signifie abondance [26], s'en va vers l'inde se jeter dans la mer : les Grecs l'appellent Gange ; puis l'Euphrate et le Tigre, qui vont se perdre dans la mer Erythrée ; l'Euphrate est appelé Phorat [27], c'est-à-dire dispersion ou fleur, et le Tigre, Diglath [28], ce qui exprime à la fois l'étroitesse et la rapidité ; enfin le Géon [29], qui coule à travers l'Egypte, dont le nom indique celui qui jaillit de l'orient ; les Grecs l'appellent Nil.

4 [30]. Dieu donc invita Adam et la femme à goûter de tous les végétaux, mais à s'abstenir de la plante de l'entendement, les prévenant que, s'ils y touchaient, ils s'attireraient la mort. A cette époque où tous les animaux parlaient une même langue [31], le serpent, vivant en compagnie d'Adam et de la femme, se montrait jaloux des félicités qu'il leur croyait promises [32], s'ils se conformaient aux prescriptions de Dieu, et, espérant qu'ils tomberaient dans le malheur en désobéissant, il engage perfidement la femme à goûter de la plante de l'entendement ; « on y trouve, disait-il, le moyen de discerner le bien et le mal « ; dès qu'ils le posséderaient, ils mèneraient une vie bienheureuse qui ne le céderait en rien à la vie divine. Il ébranle par ses mensonges la femme au point de lui faire négliger la recommandation de Dieu ; elle goûta de la plante, en apprécia la saveur et persuada à Adam d'en manger aussi. Alors ils se rendirent compte qu'ils étaient nus et que leur sexe était à découvert, et ils songèrent à se couvrir ; la plante, en effet, aiguisait l'intelligence. Aussi se couvrirent-ils de feuilles de figuier, et, après s'en être fait une ceinture, ils crurent leur félicité plus grande puisqu'ils avaient trouvé ce qui leur manquait auparavant. Mais, comme Dieu entrait dans le jardin, Adam, qui jusqu'alors venait souvent converser avec lui, eut conscience de sa faute et se déroba. Dieu trouva son attitude étrange et lui demanda pourquoi, tandis que naguère il se plaisait à converser avec lui, il fuyait maintenant l'entretien et se détournait. Comme Adam ne disait mot, se sentant coupable d'avoir contrevenu à l'ordre divin, Dieu lui dit : « J'avais décidé que vous mèneriez une vie heureuse, à l'abri de tout mal, sans qu'aucun souci vous torturât l'âme ; tout ce qui contribue à la

jouissance et au plaisir devait s'offrir spontanément à vous, de par une providence, sans labeur, sans souffrances pour vous ; avec ces avantages, la vieillesse ne vous aurait pas atteints rapidement, et une longue vie eût été votre partage. Mais voici que tu as outragé mon dessein en méprisant mes ordres ; ce n'est pas par vertu que tu gardes le silence, c'est parce que ta conscience est troublée ». Adam cherchait à se disculper et priait Dieu de ne pas s'irriter contre lui ; il rejetait sa faute sur la femme, et disait qu'elle l'avait, par sa ruse, induit à pécher ; à son tour, la femme accusait le serpent. Dieu jugea Adam digne de punition pour avoir succombé à un conseil de femme ; il déclara que désormais pour eux la terre ne produirait plus rien d'elle-même et que, en retour d'un labeur acharné, parfois elle donnerait des fruits, parfois elle les refuserait. Quant à Eve, il la punit en lui infligeant l'enfantement et les souffrances qui l'accompagnent, parce que, s'étant laissée prendre aux tromperies du serpent, elle avait entraîné Adam dans le malheur. Il priva aussi le serpent de la parole [33], irrité de sa malice à l'égard d'Adam ; il lui mit du venin sous la langue le désigna comme un ennemi des hommes et ordonna qu'on le frappât à la tête, parce que c'est là que gît l'origine du mal qui a atteint les hommes et que c'est là aussi que ses adversaires lui porteront le plus aisément le coup mortel ; enfin il le condamna à n'avoir plus de pieds et à se traîner en se tordant sur la terre. Dieu, leur ayant infligé ces châtiments, fit sortir Adam et Eve du jardin et les transporta dans un autre lieu.

CHAPITRE II

Les dix générations issues d'Adam jusqu'au Déluge.

1. Caïn et Abel. - 2. Prospérité de Caïn. - 3. Seth et ses descendants.

1 [34]. Il leur naquit deux enfants mâles ; le premier s'appelait Kaïs (Caïn) [35], dont le nom se traduit par acquisition, le second, Abel(os) c'est-à-dire deuil [36]. Il leur naquit également des filles [37]. Les deux frères se plaisaient à des occupations différentes : Abel, le plus jeune, était zélé pour la justice et, dans l'idée que Dieu présidait à toutes ses actions, il s'appliquait à la vertu ; sa vie était celle d'un berger. Caïn était en tout d'une grande perversité et n'avait d'yeux que pour le lucre ; il est le premier qui ait imaginé de labourer la terre ; il tue son frère pour le motif suivant. Comme ils avaient décidé de faire des offrandes à Dieu, Caïn apporta les fruits de la terre [38], et ceux des arbres cultivés ; Abel, du lait [39] et les premiers-nés de ses troupeaux. C'est cette offrande qui plut davantage à Dieu : des fruits nés spontanément et selon les lois naturelles l'honoraient, mais non pas des produits obtenus par la cupidité d'un homme, en forçant la nature. Alors Caïn, irrité de voir Abel préféré par Dieu, tue son frère : ayant fait disparaître le cadavre, il croyait que le meurtre resterait ignoré [40]. Mais Dieu, qui savait le crime, alla trouver Caïn, et lui demanda où pouvait être son frère ; depuis plusieurs jours, il ne l'aperçoit plus, lui qu'il voyait auparavant aller

et venir sans cesse avec Caïn. Celui-ci, embarrassé, n'ayant rien à répondre, déclare d'abord qu'il est très étonné lui-même de ne pas voir son frère, puis, harcelé par Dieu de questions pressantes et poussé à bout, il répond qu'il n'est pas le gouverneur de son frère, chargé de surveiller sa personne et ses actes. Dès ce moment, Dieu l'accuse d'être le meurtrier de son frère : « Je m'étonne, dit Dieu, que tu ne puisses dire ce qui est advenu d'un homme que tu as toi-même tué ». Cependant, il ne lui inflige pas la peine méritée par son meurtre, Caïn lui ayant offert un sacrifice et l'ayant supplié de ne pas lui faire sentir trop durement sa colère [41] ; mais il le maudit et menace de punir ses descendants jusqu'à la septième génération [42] ; puis, il le bannit de cette contrée avec sa femme. Comme Caïn craignait de devenir la proie des bêles féroces [43] et de périr ainsi, Dieu l'exhorte à ne pas baisser la tête d'un air morne pour un pareil motif : il n'aura rien à redouter des bêtes féroces et, par suite, il pourra errer sans crainte sur toute la terre. Dieu met un signe sur lui pour le faire reconnaître et lui enjoint de partir.

2 [44]. Caïn traverse beaucoup de pays et s'arrête avec sa femme dans un endroit appelé Naïs [45], où il fixe sa résidence et où des enfants lui naquirent. Loin de considérer son châtiment comme un avertissement, il n'en devint que plus pervers : il s'adonna à toutes les voluptés corporelles, dût-il maltraiter, pour les satisfaire, ceux qui étaient avec lui ; il augmente sa fortune de quantités de richesses amassées par la rapine et la violence ; il invita au plaisir et au pillage tous ceux qu'il rencontrait et devint leur instructeur en pratiques scélérates. Il détruisit l'insouciance, où vivaient précédemment les hommes, par l'invention des mesures et des poids ; la vie franche et généreuse que l'on menait dans l'ignorance de ces choses, il en fait une vie de fourberie. Le premier, il délimita des propriétés ; il bâtit une ville, la fortifia par des murs et contraignit ses compagnons à s'associer en communauté. Cette ville, il la nomme Anocha du nom de son fils aîné Anoch(os) [46]. Anoch eut pour fils Jared(ès) [47] ; de celui-ci naquit Marouêl(os) [48], lequel eut pour fils Mathousalas, père de Lamech(os) qui eut soixante-dix-sept enfants [49] de deux femmes, Sella et Ada. L'un d'eux Jôbel(os), né d'Ada, planta des tentes et se plut à la vie pastorale. Joubal(os), son frère, né de la même mère, s'adonna à la musique et inventa les psaltérions et les cithares. Thobél(os), un des fils de l'autre femme, plus fort que tous les hommes, se distingua dans l'art de la guerre où il trouva de quoi satisfaire aux plaisirs du corps ; il inventa le premier l'art de forger. Lamech devint père d'une fille, Noéma : comme il voyait, par sa grande science des choses divines, qu'il subirait la peine du meurtre commis par Caïn sur son frère, il s'en ouvrit à ses femmes [50]. Encore du vivant d'Adam, les descendants de Caïn en arrivèrent aux plus grands crimes : par les traditions et l'exemple, leurs vices allaient toujours en empirant ; ils faisaient la guerre sans modération et s'empressaient au pillage. Et ceux qui n'osaient pas verser le sang montraient, du moins, tous les emportements de l'insolence, de l'audace et de la cupidité.

3. Adam, le premier-né de la terre, pour en revenir à lui, comme mon récit l'exige,

après qu'Abel eut été immolé et que Caïn eut pris la fuite à cause de ce meurtre, souhaitait d'autres enfants ; il fut pris d'un vif désir de faire souche, alors qu'il avait franchi déjà 230 [51] années de sa vie ; il vécut encore 700 ans avant de mourir. Il eut, avec beaucoup d'autres enfants [52], un fils Seth(os) ; il serait trop long de parler des autres ; je me contenterai de raconter l'histoire de Seth et de sa progéniture. Celui-ci, après avoir été élevé, parvenu à l'âge où l'on peut discerner le bien, cultiva la vertu, y excella lui-même et resta un exemple pour ses descendants. Ceux-ci, tous gens de bien [53], habitèrent le même pays et y jouirent d'un bonheur exempt de querelles sans rencontrer jusqu'au terme de leur vie aucun fâcheux obstacle ; ils trouvèrent la science des astres et leur ordre dans le ciel [54]. Dans la crainte que leurs inventions ne parvinssent pas aux hommes et ne se perdissent avant qu'on en eût pris connaissance, - Adam avait prédit une cataclysme universel occasionné, d'une part, par un feu violent et, de l'autre, par un Déluge d'eau, - ils élevèrent deux stèles [55], l'une de briques et l'autre de pierres, et gravèrent sur toutes les deux les connaissances qu'ils avaient acquises ; au cas où la stèle de brique disparaîtrait dans le Déluge, celle de pierre serait là pour enseigner aux hommes ce qu'ils y avaient consigné et témoignerait qu'ils avaient également construit une stèle de brique. Elle existe encore aujourd'hui dans le pays de Siria [56].

CHAPITRE III

Le Déluge ; comment Noé, sauvé dans une Arche avec sa famille, s'établit dans la plaine de Sinar.

1. Corruption des hommes ; les fils des anges ; Noé. - 2. Le Déluge et l'Arche. - 3. Epoque du Déluge. - 4. Chronologie des patriarches. - 5. Fin du Déluge. - 6. Témoignages d'auteurs païens sur le Déluge. - 7. Sacrifice de Noé. - 8. L'arc-en-ciel. - 9. Longévité des patriarches.

1 [57]. Durant sept générations, ces hommes ne cessèrent de considérer Dieu comme le souverain de l'univers et de prendre en tout la vertu pour guide ; mais, dans la suite des temps, ils s'écartent pour malfaire des coutumes de leurs pères ; ils ne rendent plus à Dieu les honneurs qui lui sont dus et ne se préoccupent plus de justice envers les hommes ; ils font paraître par leurs actes deux fois plus d'ardeur pour le vice qu'ils n'en montraient naguère pour la vertu ; c'est ainsi qu'ils s'attirèrent l'inimitié divine. Beaucoup d'anges de Dieu s'unirent à des femmes et engendrèrent une race d'hommes violents, dédaigneux de toute vertu, tant était grande leur confiance dans leur force brutale. Les exploits que leur attribue la tradition ressemblent aux tentatives audacieuses que les Grecs rapportent au sujet des Géants [58]. Noé (Nôchos), indigné de leur conduite et voyant avec chagrin leurs entreprises, tenta de les amener à de meilleures pensées et à de meilleures actions [59] ; mais voyant que, loin de céder,

ils étaient complètement dominés par le plaisir des vices, il craignit d'être tué [60] par eux et quitta le pays avec sa femme, ses fils et ses belles-filles.

2 [61]. Dieu l'aimait pour sa justice et non seulement condamna ces hommes à cause de leur corruption, mais il résolut d'exterminer tous les hommes qui existaient en ce temps et de créer une autre race exempte de vices, dont il abrégerait la vie, en réduisant la longévité primitive à cent vingt ans [62]. A cet effet il changea la terre ferme en mer. Tandis que tous disparaissent ainsi, Noé seul est sauvé, Dieu lui ayant fourni un moyen et un engin de salut comme il suit. Il construit une arche à quatre étages [63] de 300 coudés de long, 50 de large et 30 de profondeur ; il s'y embarque avec [ses fils] [64], la mère de ses enfants et les femmes de ceux-ci ; il y met tous les objets nécessaires à leurs besoins, y introduit des animaux de toute espèce, mâles et femelles, pour conserver leurs races et, pour certains d'entre eux, il prend sept couples [65]. L'arche avait les parois, les joints et la toiture assez solides pour n'être ni submergée ni défoncée par la violence des eaux. C'est ainsi que Noé fut sauvé avec les siens. Il était le dixième descendant d'Adam, car il était fils de Lamech, qui avait pour père Mathousalas [66], fils d'Anoch, fils de Jared. Jared était fils de Marouël, que Caïnas [67], fils d'Enôs(os), avait engendré avec beaucoup de sœurs [68]. Enôs était fils de Seth, fils d'Adam.

3 [69]. La catastrophe eut lieu la 600ème année de la vie [70] de Noé, dans le second mois, que les Macédoniens appellent Dios, et les Hébreux Marsouan [71], suivant la façon dont ils ont arrangé le calendrier en Égypte, Moïse fit de Nisan, c'est-à-dire de Xanthicos, le premier mois pour les fêtes, parce que c'est en Nisan qu'il avait mené les Hébreux hors de l'Egypte ; il fit encore commencer l'année par ce mois pour tout ce qui concerne le culte divin ; mais pour les ventes et achats et toutes les autres affaires, il conserva l'ancien ordre [72]. Il dit que le Déluge commença le vingt-septième jour [73] dudit mois. Cette époque tombe 2.262 ans [74] après la naissance d'Adam, le premier homme ; la date est inscrite dans les saints Livres ; on marquait alors avec un soin extrême la naissance et la mort des gens illustres.

4 [75]. Adam eut pour fils Seth à l'âge de 230 ans ; celui-ci [76] vécut 930 ans. Seth à l'âge de 205 ans engendra Enôs, qui, à 905 ans, remit le soin de ses affaires à son fils Caïnas, qu'il avait eu à 190 ans. Enôs vécut en tout 912 ans. Caïnas, qui vécut 910 ans, eut son fils Malaël à l'âge de 170 ans. Ce Malaël mourut, âgé de 895 ans, laissant un fils Jared, qu'il engendra à 165 ans. Celui-ci vécut 969 ans [77] ; son fils Anoch le remplace ; il était né quand son père avait 162 ans ; à l'âge de 365 ans, il retourna vers la divinité [78]. Aussi sa mort n'a-t-elle pas même été consignée. Mathousalas, que Anoch eut à 165 ans, eut pour fils Lamech à 187 ans ; il lui remit le pouvoir, qu'il avait détenu 969 ans. Lamech le garda 777 ans et mit à la tête des affaires son fils Noé, qu'il avait eu à l'âge de 188 ans, et Noé gouverna les affaires pendant 950 ans. Ces chiffres, additionnés ensemble, donnent le total mentionné plus haut. On ne doit pas examiner l'année de la mort de ces personnages, car leur vie se prolongeait durant celle de leurs

enfants et de leurs descendants ; qu'on se borne à regarder leurs dates de naissance.

5. Dieu fit un signe et commença à faire pleuvoir [79] ; les eaux se mirent à tomber pendant quarante jours pleins, de manière à s'élever de 15 coudées au-dessus de la surface de la terre. Cela fut cause qu'il ne put se sauver un plus grand nombre d'hommes, faute d'endroit où s'enfuir. Quand les pluies cessèrent, l'eau se mit à baisser à peine après 150 jours ; c'est dans le 7e mois, le 7e jour du mois, que les eaux commencèrent à se retirer [80]. L'arche alors s'arrête sur la cime d'une montagne en Arménie : Noé s'en aperçoit, ouvre l'arche, voit un peu de terre qui l'environne et, renaissant déjà à l'espérance, il se rassérène. Quelques jours après, l'eau ayant baissé davantage, il lâche un corbeau, pour savoir s'il y avait sur la terre un autre endroit laissé à découvert où l'on pût débarquer avec sécurité ; mais le corbeau trouva toute la terre encore couverte d'eau et revint vers Noé. Sept jours après, il envoie une colombe [81] à la découverte. Elle revient souillée de boue, rapportant un rameau d'olivier ; Noé, voyant que la terre est délivrée du Déluge, attend encore sept jours1 puis il fait sortir les animaux de l'arche, en sort lui-même avec sa progéniture, sacrifie à Dieu et célèbre un festin avec les siens. Les Arméniens donnent à cet endroit le nom de débarcadère ; c'est là que l'arche s'était échouée et que les indigènes en montrent encore les débris [82].

6. Le Déluge et l'arche sont mentionnés par tous ceux qui ont écrit l'histoire des barbares ; de ce nombre est Bérose le Chaldéen [83]. Dans son récit des événements du Déluge, il s'exprime ainsi : « On dit qu'il reste des fragments du navire en Arménie sur le mont des Cordyéens ; quelques personnes s'en emparent en les débarrassant du bitume ; on s'en sert comme de talismans ». Il est question aussi de ces choses chez Hiéronyme l'Égyptien, l'auteur de l'Archéologie phénicienne [84], chez Mnaséas [85] et chez beaucoup d'autres. Nicolas de Damas, dans le XCVIe livre [86], raconte ces faits en ces termes : «Il y a, au-dessus du pays de Minyas [87] en Arménie, une haute montagne appelée Baris, où plusieurs réfugiés du Déluge trouvèrent, dit-on, le salut ; un homme, transporté dans une arche, aurait abordé au sommet du mont et les épaves ont été conservées longtemps : cet homme pourrait bien être le même dont parle Moïse, le législateur des Juifs ».

7 [88]. Noé, craignant que Dieu n'inondât chaque année la terre dans le dessein arrêté d'anéantir les hommes, lui offrit des holocaustes et le supplia de conserver à l'avenir l'ordre primitif et de ne plus déchaîner un tel fléau qui vouerait à la mort tout le règne animal ; les méchants une fois punis, il devait épargner ceux que leur vertu avait sauvés et qui avaient mérité d'échapper à la catastrophe. Leur sort serait plus misérable que ceux de ces méchants, ils seraient condamnés à une peine bien pire, s'ils n'étaient pas désormais absolument à l'abri, si on les réservait pour un autre déluge ; après avoir appris l'histoire épouvantable du premier, ils seraient les victimes du second. Il le prie donc d'agréer son sacrifice, et de ne plus faire éclater sur la terre un tel courroux, afin qu'on puisse se livrer avec ardeur à l'agriculture, bâtir des villes, mener une vie heureuse, sans être privé d'aucun des biens dont on jouissait avant le Déluge,

arriver à une vieillesse avancée et obtenir une longévité semblable à celle des hommes d'autrefois.

8. Noé ayant fini ses supplications, Dieu, qui aimait cet homme pour sa justice, lui fit signe qu'il exaucerait ses prières ; ceux qui avaient péri n'avaient pas été ses victimes : c'est par leurs propres crimes qu'ils avaient encouru ce châtiment ; s'il avait eu le dessein d'anéantir les hommes une fois nés, il ne les aurait pas appelés à l'existence ; car il était plus sage dès le principe de ne point les gratifier de la vie, que de la retirer sitôt donnée : « C'est, dit-il, l'arrogance avec laquelle ils répondaient à ma bonté et à ma vertu qui m'a contraint à leur infliger cette peine. Mais dorénavant je m'abstiendrai de châtier les crimes avec une telle rigueur ; je m'en abstiendrai surtout à ta prière. Si d'aventure je suscite de fortes tempêtes, ne vous effrayez pas de la violence des pluies. Jamais plus l'eau ne submergera la terre [89]. Cependant je vous exhorte à ne point verser de sang humain, à vous tenir purs de tout meurtre et à punir ceux qui commettraient un tel crime ; vous pourrez faire de tous les autres animaux l'usage qui vous conviendra selon vos désirs ; car je vous ai faits maîtres d'eux tous, qu'ils vivent sur la terre, dans l'eau, ou qu'ils se meuvent parmi les airs ; je fais une réserve pour le sang, car c'est en lui que réside l'âme [90]. Je vous manifesterai la trêve que je conclus avec vous par un signe de mon arc. C'est l'arc-en-ciel qu'il désignait ainsi, car on croit dans ces pays que c'est l'arc de Dieu [91]. Dieu, après ces paroles et ces promesses, se retire.

9. Noé vécut après le Déluge 350 ans, qu'il passa toujours heureusement ; il meurt âgé de 950 ans. Que personne, comparant la vie de ces anciens à la nôtre d'un nombre d'années si restreint, n'aille tenir pour faux ce qui est raconté de ces hommes : qu'on ne se figure point, parce que nul aujourd'hui n'atteint dans son existence un âge aussi avancé, que ceux-là non plus n'aient pu la prolonger à ce point. D'abord, ils étaient aimés de Dieu et nés de Dieu lui-même ; leur nourriture les rendait plus propres à durer davantage ; il est donc vraisemblable qu'ils ont pu vivre aussi longtemps. Ensuite, c'est pour leur vertu et c'est pour faciliter leurs recherches dans l'astronomie et la géométrie, inventées par eux, que Dieu leur accordait cette longévité ; ils n'auraient rien pu prédire avec certitude s'ils n'avaient vécu 600 ans, car c'est là la durée de la grande année [92]. J'ai là-dessus le témoignage de tous ceux, Grecs ou Barbares, qui ont écrit des antiquités : Manéthon, qui a fait les annales des Égyptiens ; Bérose, qui a rassemblé ce qui concerne la Chaldée ; Mochos, Hestiée ainsi que Hiéronyme l'Égyptien, auteurs d'histoires phéniciennes, sont d'accord avec moi ; Hésiode, Hécatée, Hellanicos, Acusilaos, ainsi qu'Ephore et Nicolas, rapportent que ces premiers hommes vivaient mille ans [93]. Mais sur ce sujet, que chacun décide comme il lui plaira.

CHAPITRE IV

La tour que les fils de Noé édifièrent en outrage à Dieu ; Dieu confond leurs langues ; l'endroit où ce fait eu lieu s'est appelé Babylone.

1. Les fils de Noé dans la plaine de Sennaar. - 2. Nemrod. - 3. La Tour de Babel.

1 [94]. Les enfants de Noé au nombre de trois, Sèm(as), Japheth(as) et Cham(as), étaient nés cent ans avant le Déluge ; les premiers, ils descendirent des montagnes [95] vers les plaines et y établirent leur demeure. Comme les autres craignaient fort d'habiter les plaines à cause du Déluge [96] et hésitaient à la pensée de descendre des hauteurs, ils leur rendirent courage et leur persuadèrent de suivre leur exemple. La plaine où ils les établirent d'abord s'appelle Sennaar [97]. Dieu leur recommanda [98], s'ils se multipliaient, d'envoyer des colonies ailleurs, pour éviter les querelles mutuelles et de cultiver de grandes terres pour jouir de leurs fruits en abondance ; mais par aveuglement ils n'écoutèrent point Dieu, et, en conséquence, ils furent précipités dans des calamités qui leur firent sentir leur erreur. En effet, comme ils avaient une floraison nombreuse de jeunes gens, Dieu leur conseilla de nouveau de détacher une colonie ; mais eux, sans songer qu'ils tenaient leurs biens de la bienveillance divine, et attribuant à leur force personnelle l'origine de toute leur abondance, n'obéissaient pas. A leur désobéissance ils ajoutèrent même le soupçon que Dieu leur tendait un piège en les poussant à émigrer, afin que, divisés, il pût les maîtriser plus aisément.

2 [99]. Celui qui les exalta ainsi jusqu'à outrager et mépriser Dieu fut Nemrod (Nébrôdès) [100], petit-fils de Cham, fils de Noé, homme audacieux, d'une grande vigueur physique ; il leur persuade d'attribuer la cause de leur bonheur, non pas à Dieu, mais à leur seule valeur et peu à peu transforme l'état de choses en une tyrannie. Il estimait que le seul moyen de détacher les hommes de la crainte de Dieu [101], c'était qu'ils s'en remissent toujours à sa propre puissance. Il promet de les défendre contre une seconde punition de Dieu qui veut inonder la terre : il construira [102] une tour assez haute pour que les eaux ne puissent s'élever jusqu'à elle et il vengera même la mort de leurs pères [103].

3. Le peuple était tout disposé à suivre les avis de Nemrod, considérant l'obéissance à Dieu comme une servitude ; ils se mirent à édifier la tour avec une ardeur infatigable, sans se ralentir dans leur travail ; elle s'éleva plus vite qu'on n'eût supposé, grâce à la multitude des bras. Mais elle était si formidablement massive que la hauteur en semblait amoindrie. On la construisait en briques cuites, reliées ensemble par du bitume pour les empêcher de s'écrouler. Voyant leur folle entreprise, Dieu ne crut pas devoir les exterminer complètement, puisque même la destruction des premiers hommes n'avait pu assagir leurs descendants ; mais il suscita la discorde parmi eux en leur faisant parler des langues différentes, de sorte que, grâce à cette variété

d'idiomes, ils ne pouvaient plus se comprendre les uns les autres. L'endroit où ils bâtirent la tour s'appelle maintenant Babylone, par suite de la confusion introduite dans un langage primitivement intelligible à tous : les Hébreux rendent « confusion « par le mot babel [104]. La Sibylle fait aussi mention de cette tour et de la confusion des langues dans ces termes [105] : « Alors que tous les hommes parlaient la même langue, quelques-uns édifièrent une tour extrêmement haute, pensant s'élever par là jusqu'au ciel. Mais les dieux envoyèrent des ouragans, renversèrent la tour et donnèrent un langage spécial à chacun ; de là vient le nom de Babylone attribué à la ville ». Quant à la plaine appelée Sennaar en Babylonie, Hestiée en parle en ces termes : « Les prêtres qui échappèrent, emportant les objets sacrés de Zeus Enyalios [106], s'en vinrent en Sennaar de Babylonie ».

CHAPITRE V

Les descendant de Noé se répandent par toute la terre.

1 [107]. A partir de ce moment, ils se dispersent par suite de la diversité des langues [108] et fondent des colonies de toutes parts : chacun prenait le pays qui s'offrait à lui et où Dieu le conduisait [109], de sorte que tous les continents furent peuplés, tant à l'intérieur des terres qu'au bord de la mer ; il en est même qui traversèrent la mer sur des vaisseaux pour peupler les îles. Quelques-unes parmi les nations conservent encore les noms qui leur viennent de leurs fondateurs, d'autres les ont changés, d'autres encore les ont modulés pour les faire mieux entendre de ceux qui venaient s'établir chez eux. Ce sont les Grecs qui ont été les auteurs de ces changements. Devenus les maîtres à des époques ultérieures, ils ont voulu s'approprier même les gloires du passé, décorant les nations de noms qui leur fussent intelligibles et leur imposant leurs formes de gouvernement, comme si ces nations étaient issues d'eux-mêmes.

NOTES

[1] La traduction littérale de l'ouvrage est *Archéologie judaïque*. L'ouvrage, divisé en 20 livres, a été terminé par Josèphe vers l'an 93 ou 94 de l'ère chrétienne, d'après les indications chronologiques qu'il donne lui-même, Antiquités, XX, § 267.

[2] Allusion à un autre ouvrage, Guerre, terminé avant 79.

[3] Il s'agit surtout de Justus de Tibériade qui prit part à la guerre et en composa ensuite une histoire, où il jugeait sévèrement le rôle que Josèphe avait joué. Josèphe lui réplique dans son *Autobiographie* (voir *Vita*, *passim* Josèphe fait encore allusion dans le préambule de Guerre à d'autres historiens inexacts ou passionnés de ces évènements.

[4] Josèphe a dû, en effet, avoir la Bible sous les yeux pour composer ses Antiquités. On sait par son propre témoignage (*Vita*, § 418) qu'il emporta des Livres saints du siège de Jérusalem.

[5] Ici comme ailleurs (voir. entre autres, Ant., IV, § 207 et note) Josèphe atténue ce qui peut paraître répréhensible aux yeux des Romains dans l'hostilité des Juifs à leur égard ; il déguise cette hostilité et fait d'eux des adversaires involontaires de la domination romaine.

[6] Cet Épaphrodite, auquel Josèphe sa *Vie* et *Contre Apion*, paraît être identique à un grammairien qui vécut à Rome depuis l'époque de Néron jusqu'à celle de Nerva, et réunit une bibliothèque de 30 000 volumes (Suidas). D'autres ont pensé, mais à tort, à un affranchi et secrétaire de Néron, mis à mort par Domitien ; cf. Schürer, *Geschiche des jüd.* Volkes I (2ème éd.) p. 62 T.R.

[7] Ptolémée II Philadelphe (285-247 av. J.-C.)

[8] Il s'agit, dans tout ce passage, de la version dite des Septante et plus particulièrement du Pentateuque, partie juridique de la Bible. L'histoire de la Septante est rapportée tout au long du livre XII. On estime généralement que Josèphe a utilisé cette version. Cependant il diffère assez souvent des LXX, soit dans la transcription des noms propres, soit dans l'interprétation de certains passages bibliques. Nous signalerons les divergences importantes. Voir sur les rapports entre Josèphe et les LXX : Bloch, *Die Quellen des Fl. Josephus*, Leipzig. 1879 ; Siegfried, *Die hebräischen Worterklärungen des Josephus*, dans la *Zeitschrift de Stade*, 1883, p. 32 sqq.

[9] Josèphe entend par là des explications sur la naissance du monde et l'origine des choses.

[10] Dans le Midrasch (*Tanhouma sur Bereschit*), Rabbi Isaac Nappaha (Amora palestinien de la fin du IIIème siècle ap. J.-C.) se demande pourquoi la Tora ne commence pas par l'exposé des lois de Moïse (Exode, XII, 2). Il pense que le récit de la création est destiné à faire éclater la grandeur et la puissance divines. Philon (préface du *De opificio mundi*, 1. Mangey, I, 1) s'exprime d'une façon tout analogue μήτ' εὐθὺς ἃ χρὴ πράττειν ἢ τὸ ἐναντίον ὑπείπων « il (Moïse) ne prescrivit pas tout de suite ce qu'il faut faire ou ne pas faire ». Des opinions diverses ont été émises sur la question de savoir si Josèphe a utilisé ou non les oeuvres de Philon, qu'il a, d'ailleurs, connu, comme il ressort de Ant., XVIII, § 259. Voir à ce sujet Siegfried, *Philo von Alexandria*, Iéna, 1875, et Bloch, *Die Quellen des Fl. Josephus*. Même en refusant d'admettre que Josèphe ait suivi Philon, on peut penser qu'il a puisé aux mêmes sources que lui, à savoir les traditions agadiques. Philon dit, en effet (*De Vita Moysis*, M. II, 82, §1) : μαθὼν αὐτὰ οαρά τινων ἀπὸ τοῦ ἔθνους πρεσβυτέρων « ayant appris ces détails de quelques anciens de la nation ».

[11] Philon, ibid. οἱ δὲ πολὺν ὄγκον τοῖς νοήμασι προσπεριλαβόντες ἐξετύρωσαν τὰ πλήθη, μυθικοῖς πλάσμασι τὴν ἀλήθιαν ἐπικρύψαντες : « les autres (législateurs), mettant beaucoup d'emphase dans leurs inventions, ont jeté de la poudre aux yeux et caché la vérité sous des fictions fabuleuses ».

[12] Cet ouvrage ne nous est pas parvenu, ou plutôt Josèphe ne l'a sans doute pas composé. On peut qu'il eut été analogues aux écrits de Philon sur le même sujet. Josèphe fait maintes fois allusion à cet ouvrage qu'il se proposait d'écrire.

[13] La division du texte en chapitres, sections et sommaires ne sont pas l'œuvre de Josèphe.

[14] Genèse, I

[15] Josèphe, conformément à l'exégèse traditionnelle, remarque l'emploi du mot « un » dans la Bible au lieu de l'ordinal « premier », qu'on attendrait. Mais il se réserve de donner plus tard les raisons de cette singularité. Le *Talmud* (Nazir, 7 a) l'explique en disant que l'expression « un jour » signifie un jour complet, d'où il résulte qu'on doit compter avec le jour la nuit qui précède. Philon, *De mundi opificio*, § 9, M. I, p. 7, dit aussi καὶ ἡμέραν οὐχὶ πρώτην, ἀλλὰ μίαν « non pas premier jour, mais un jour » ; mais il donne, lui, une explication allégorique. Il voit dans le terme de « un » l'unité intelligible, incorporelle du monde, κόσμος νοητός, ἀσώματος, comme il dit plus loin.

[16] Le même dont il parle à la fin du préambule.

[17] Cf. *Rosch-haschana*, 11 a, et Houllin, 60 a : R. Josué ben Lévi (Amora palestinien du IIIème siècle de l'ère chrétienne) dit que toute l'œuvre de la création est apparue en plein développement. Philon dit de même, dans le *De mundi opificio*, 12, M1, p.9 : « il chargea tout de fruits, dès le début de la création, au rebours de ce qui se passe maintenant ».

[18] Philon (*De Cherub.*, 26, M. I, p. 54) traduit également par cessation. C'est, en effet, le sens de la racine hébraïque.

[19] Genèse, II

[20] Voir préambule. On ne voit pas très bien pourquoi le ch. II de la Genèse serait plus « physiologique « que le premier [T. R.].

[21] Cette distinction de trois éléments dans l'homme - corps, souffle et âme - se retrouve dans plusieurs écrits contemporains de Josèphe, par exemple Saint Paul, Ire aux Thessaloniciens, V, 23 [T. R.]

[22] Josèphe, pour ne pas effaroucher ses lecteurs romains et grecs, hellénise presque tous les noms propres en les déclinant, comme il le dit lui-même plus loin ; il arrive ainsi à modifier parfois singulièrement le nom qu'il transcrit. En français, nous garderons l'orthographe de Josèphe pour les noms peu importants ; pour ceux qui reviennent très souvent, nous conservons la forme traditionnelle en indiquant, entre parenthèses, à la première mention, la transcription de Josèphe.

[23] Josèphe fond ici les deux explications de la racine hébraïque אָדָם : le sens de « terre « est le seul qui soit donné pour Adam dans la Bible. Quant au sens de « rouge », on ne le trouve pas dans la littérature rabbinique, excepté dans le *Pirké* de Rabbi Eliezer, XII, qui s'inspire d'écrits chrétiens.

[24] Dans l'Écriture, c'est Adam qui donne leurs noms aux animaux.

[25] Transcription de l'hébraïque אשה. La Version latine porte : *issa*.

[26] Josèphe transcrit פישון, par Φεισών faisant venir, par conséquent, Phisôn de la racine hébraïque פיש « s'étendre, prendre de grandes proportions ». Philon traduit (*Leg. alleg.*, M. I, p. 24) « changement de corps ». Le Phison est assimilé au Gange parce que, d'après l'Écriture, il entoure « le pays de l'or ».

[27] Hébreu פרח. Josèphe, en proposant deux traductions, voit dans le mot hébraïque deux racines פין (ou פיד): la première signifiant en effet, dispersion, et la seconde, fleur.

Philon (*Leg. alleg.*, I, 23) traduit par καρποφορία « fertilité » ; il pensait sans doute à פיה, fructifier.

[28] Diglath n'est pas hébreu, mais araméen (*Onkelos* et *Pseudo-Jonathan*, Gen. II, 14) ; en assyrien, c'est diklat ou idiklat. En réalité, Josèphe traduit le mot hébreu qu'il décompose sans doute en deux mots ; de là les deux termes. La question est de savoir comment il le décompose. Peut-être, comme le propose Siegfried (op. cit.), Josèphe a-t-il vu dans hiddékel : had et dak ; mais le mot dak signifie « fin », et non « étroit ». Dans *Gen. R.*, XVI, le mot hiddékel est décomposé en « aigu » et « voix » ou « rapide ». Gesenius (*Geschichte der hebr. Sparche*) distingue dans hiddékel : had et dékel, équivalent un peu altéré de Tigris qui signifie « flèche », « cours rapide ». Josèphe l'entendait peut-être ainsi, à moins, enfin, qu'il n'ait eu dans l'esprit, non pas l'hébreu hiddékel, mais uniquement la transcription diglath, où il a pu reconnaître ainsi que nous le suggère M. Israël Lévi, les racines « mince, étroit « et « bondir ».

[29] Le Géon. Josèphe transcrit l'hébreu גיחון par Γηών, les LXX Γηῶν. Sa traduction « Celui qui jaillit » indique qu'il pensait à la racine גוח et ne prend pas la même racine hébraïque que Philon, qui traduit Gihon par στήθος « poitrine » ou κέρατίζων « qui frappe avec les cornes » (*Leg. alleg.*, I, § 21), ce qui donne deux étymologies hébraïques différentes גחון et נגח.

[30] Genèse, III, 1.

[31] Cf. Philon, De opif. mundi, M I, p. 37, « on dit qu'autrefois le serpent émettait une voix humaine ». Le *Livre des Jubilés*, ch. III, fin, dit que les animaux parlaient à l'origine une seule et même langue, et que Dieu leur ferma la bouche après que le serpent eut séduit Eve. Ceci se retrouve plus tard dans le Livre d'Adam, oeuvre chrétienne (voir Roensch, *Das Bush der Jubiläen*, Leipzig, 1874, p. 341).

[32] Dans le *Talmud*, Sanhédrin, 59 b, Juda ben Têma (Tanna du IIe siècle) dit : les anges se tenaient devant Adam, lui cuisaient sa viande, etc. Le serpent s'en montra jaloux. Un autre Tanna de la même époque, Josué ben Korha, dit (*Gen. R.*, XVIII) : le serpent avait vu Adam et Eve s'unir et avait désiré celle-ci. D'après la *Tosefta*, Sôta, IV, p. 301, le serpent voulait tuer Adam pour épouser la femme.

[33] Voir plus haut (I, 4).

[34] Genèse, IV, 1

[35] Josèphe, qui rend tous les noms déclinables, grâce à des désinences appropriées, arrive à dénaturer singulièrement le mot hébreu כין. L'étymologie qu'il donne de ce nom est d'ailleurs conforme à la racine hébraïque קין et à l'explication qu'en donne la Genèse elle-même (IV, 1).

[36] Πένθος « Deuil » est aussi le terme dont se sert Philon pour expliquer le nom d'Abel : *De migr. Abr.*, § 13 : ὄνομα δ' ἐστὶ τοῦ τὰ θνήτα παθοῦντος « C'est le nom de celui qui pleure un mort ». Le traducteur de l'Ecclésiastique rend également הבל par πένθος. Ils ont tous confondu הֶבֶל qui signifie « souffle, vanité » avec אבל qui se traduit en effet par « deuil ». Dans le ms ; R (Paris) de Josèphe, on lit au lieu de πένθος,

ουδὲν ou οὐθὲν, c'est la leçon qu'a choisie Niese, sans s'expliquer, d'ailleurs, sur le sens qu'il lui attribue (« ne signifie rien » ou « signifie néant ? »).

[37] Cf. *Gen. R.*, XXII ; Yebamot, 62 a : Rabbi Natan (Tanna du IIe siècle de l'ère chrétienne) dit qu'en qu'en même temps que Caïn et Abel naquirent des filles. Le *Livre des Jubilés* au ch. IV (commencement) cite le nom d'une fille nommée Avan. Cf. aussi le *Livre d'Adam*, cité dans Roensch, op. cit., p. 341, 348.

[38] La Bible (Gen., IV, 3) ne parle que des fruits de la terre.

[39] Josèphe, par une curieuse variante, a dû lire ici dans l'hébreu וּמֵחֶלְבֵהֶן un mot pour un autre. Les LXX traduisent, conformément à notre texte de la Bible : καὶ ἀπὸ τῶν στεάτων αὐτῶν « et de leurs graisses ». Des exemples de ce genre sont de nature à prouver l'indépendance de Josèphe à l'égard de la Septante.

[40] Le même trait se lit dans le *Pirké R. El.*, ch. XXI. Caïn a enseveli le corps de son frère pour pouvoir nier le meurtre et Dieu lui reproche d'avoir menti et d'avoir cru qu'il ne saurait rien.

[41] Dans le *Pirké R. El.*, il est dit que les mots prononcés par Caïn (Gen., IV, 13) : « Mon péché est trop grand pour être supporté « furent considérés par Dieu comme l'expression de son repentir. Dans Sanhédrin, 37 b, *Gen. R.*, XXII, *Pesikla* 160 a, Lévit., X, il est parlé également de la pénitence de Caïn. Voir aussi le *Pseudo-Jonathan* (ad loc., et vers. 24).

[42] D'après le verset 24 (ch. IV). L'expression « sera vengé sept fois « est interprétée par Josèphe d'une façon singulière. Onkelos, dans sa traduction du même passage, *Pseudo-Jonathan* et *Gen. R.*, XXIII, expliquent, au contraire, que Dieu a suspendu la peine de Caïn jusqu'à la septième génération.

[43] Dans *Gen. R.*, XXII, Juda ben Haï (Tanna du IIème siècle ap. J.-C.), se fondant sur les mots de l'Écriture : « Quiconque tuera Caïn », dit que les animaux même sont venus réclamer la punition du meurtrier.

[44] Genèse, IV, 17.

[45] En hébreu : Nôd.

[46] LXX : Ἐνώχ La ville porte le même nom.

[47] LWW : Γαίδαδ En hébreu : 'irad

[48] Ce nom a beaucoup de variantes. L'hébreu lui-même donne déjà Mehouyaël et Mehiyaël, les LXX Μαλελεήλ. Il y a des confusions entre les deux listes de Gen., IV, et Gen., V. Pour les noms qui suivent. les transcriptions de Josèphe et des Septante sont à peu près identiques.

[49] Il n'est pas fait mention dans la Genèse de ces 77 fils de Lamech ; peut-être faut-il voir un rapport entre cette donnée et le verset obscur (Gen., IV, 24) où il est dit « Lamech sera vengé 77 fois ». Il n'est pas invraisemblable que Josèphe, souvent fantaisiste dans ses exégèses, ait vu dans ce chiffre énigmatique le nombre des enfants du patriarche.

[50] Ainsi abrégé, ce trait n'a pas de sens. Dans la Bible (Gen., IV, 23) il sert à amener un fragment de vieille chanson [T. R.]

[51] Ici commence des divergences numériques avec la Genèse (V, 3-4). Adam, dans la Bible hébraïque, est père à 130 ans, et vit ensuite 830 ans ; cette différence de 100 ans dans le détail des calculs, sinon dans le total, se retrouvera perpétuellement plus loin à propos des générations des patriarches.

[52] Cf. le *Livre des Jubilés*, ch. IV, Adam et Eve auraient eu encore neuf fils

[53] *Pirké R. El.* (ch. XXI et XXII) : « De Seth descend la race des hommes vertueux ». Philon (*De poster. Caini*, I, § 50, M. I, p. 258) appelle de même Seth : « science de la vertu humaine ».

[54] D'après le *Pirké R. El.*, Dieu a confié à Adam, qui l'a transmise à ses descendants, la science de l'embolisme, c'est-à-dire de l'intercalation d'un mois additionnel dans l'année lunaire.

[55] Il en est question aussi dans le *Livre des Jubilés*, ch. VIII. Le *Sefer hayaschar* (6 a) dit que Kénan écrivit l'avenir sur deux tables de pierre qu'il déposa parmi ses trésors. Cette histoire a passé dans le *Livre d'Adam* ou *Apocalypse de Moïse* (voir Roensch, op. cit., p. 425) et dans les chroniques byzantines.

[56] κατὰ γῆν τὴν Σιριάδα. On ignore ce qu'il faut entendre par là. Vossius pensait au pays de Seirath (?) mentionné dans l'histoire d'Ehud (Juges, III, 26), et qui n'était pas très loin des « pierres taillées » (d'autres interprètent : des carrières) de Gilgal. En tout cas, c'est quelque vieux monument en écriture inconnue (hiéroglyphes hétéens ?) qui aura donné lieu à la tradition recueillie par Josèphe. Whiston soupçonne qu'il s'agit des stèles érigées par Sésostris en pays conquis (Hérodote, II, 102) [T. R.]

[57] Genèse, VI, 1.

[58] On retrouve cette assimilation dans le *Livre d'Hénoch* (A. Lods, p. 73) ; le III[e] livre des *Oracles Sibyllins*, d'origine juive, identifie aussi la donnée biblique avec la légende grecque des Titans (cf. F. Delaunay, *Moines et Sibylles*, pp. 336 sqq.)

[59] Dans le *Talmud* (Sanhédrin, 108 a et b), Rabbi Yosé de Césarée et, un peu plus loin, Rabba disent aussi que Noé adressa des remontrances à ses contemporains, mais sans succès. Voir aussi *Targoum Onkelos*, sur VI, 3 ; B. R ; 30 ut 31.

[60] On ne trouve rien de semblable ni dans la Bible, ni dans le Midrasch.

[61] Genèse, VI, 7.

[62] Genèse, VI, 3

[63] Trois seulement dans l'Écriture.

[64] Il faut suppléer ces mots, qui manquent dans le texte.

[65] Dans l'Écriture, Noé prend deux couples d'animaux impurs (VI, 19) et sept couples des animaux purs (VII, 2).

[66] Héb. : Melhousélah

[67] Héb. : Kainan

[68] On a proposé la correction : frères.

[69] Genèse, VIII 6, 11.

[70] Le texte dit : « du règne ».

[71] On ne trouve pas les noms des mois hébreux dans la Bible, à l'exception des derniers livres. On appelle généralement les mois : premier, second, etc. Μαρσουάνης est la transcription de l'Hébreu מרחשון. Quant aux mois macédoniens, Dios et plus loin Xanthicos, Josèphe se sert la plupart du temps de ces noms, sans indiquer toujours les mois hébreux correspondants.

[72] Pour tout ce passage sur les mois hébreux et le commencement de l'année hébraïque, cf. *Talmud*, Rosch-haschana, 2 a, 8 a, *Gen. R.*, XXIII. Josèphe a la même opinion qu'une baraïta (ibid., 11 b) attribue à R. Eliezer (Tanna du I[er] siècle ap. J.-C.), à savoir que le deuxième mois dont il est parlé dans la Genèse est Marheschwan.

[73] La Bible dit « le 17 « ; le texte de Josèphe a peut-être été corrigé, d'après les LXX, qui ont également « le 27 ».

[74] La fin de ce paragraphe et le paragraphe suivant présentent de sérieuses difficultés. Nous suivons la leçon des manuscrit qui portent δισχιλίων διακοσίων ἑξήκοντα δύο, leçon justifiée par Niese (*Praef.*, p. XXXV). C'est la seule qui s'accorde avec les nombres de la généalogie des patriarches qui suit immédiatement. L'autre leçon, 1 656 années, n'est pas admissible, si les nombres de la généalogie sont justes. Mais il semble bien que l'ensemble soit altéré. Car Josèphe prétend expressément s'inspirer des Livres saints ; or, le total, selon la Genèse, est de 1 656 ans. Les manuscrits qui ont 2 656 sont corrigé d'après la Bible ; ceux qui portent 2 262, d'après la Septante, où le total est avec une légère variante (167 ans pour Mathousalas au lieu de 187 ans) identique, à savoir 2 242. La vérité, c'est apparemment que le texte primitif était conforme aux données de la Genèse ; et les copistes ont introduit les différentes variantes selon les deux systèmes, dans le but de reculer la date de la création du monde par l'addition de quelques centaines d'années. Voir à ce sujet Destinon, *Die Chronologie des Fl. Jos.*, pp. 6, 24, 25.

[75] Genèse, V, 6.

[76] ὅς se rapporte bien à Seth. Ce patriarche aurait donc vécu 930 ans selon Josèphe ; or ce chiffre de 930 ans est attribué à Adam dans la Genèse : l'altération du texte ou l'erreur de Josèphe est visible.

[77] Confusion avec le total des années de la vie de Mathusalas. Pour Jared, la Genèse et les LXX donnent 962 ans.

[78] Les LXX ont μετέθηκεν ὁ Θεός (Gen., V, 24) : « Dieu le transporta », le traducteur de l'Ecclésiaste dit également d'Enoch : μετετέθη (XLVI, 16). La Sapience : μετετέθη et ἡρπάγη

[79] Proprement, Dieu commença à pleuvoir. Josèphe démarque volontiers certains traits de la mythologie grecque et les adapte aux anciens récits de la Genèse. Cf. plus loin, εἴ ποτε χειμάσοιμι « Si je suscite jamais des tempêtes ».

[80] La Genèse dit que les eaux commencèrent à diminuer au bout de 150 jours et que l'arche s'arrêta le 17e jour du 7e mois. Le texte de Josèphe est sûrement altéré Nous lisons παυσαμένου δὲ τοῦ ὑετοῦ μόλις ἤρξατο ὑποβαίνειν (var. ὑπονοστεῖν) τὸ ὕδωρ μεθ' (mss. ἐφ') ἡμέρας ἑκατὸν καὶ πενττκοντα, ὡς μηνὶ ἑβδομῳ...

κατ' όλιγον ἀπολήγοντος [T. R.]

[81] Dans la Genèse, la colombe est envoyée à trois reprises reconnaître l'état du sol (VIII, 8, 10, 12).

[82] Josèphe parle ici sur la foi des chroniqueurs qu'il cite plus loin. Mais il semble qu'il y ait eu aussi une tradition agadique au sujet des restes de l'arche. Le *Talmud* (Sanhédrin, 96 a) raconte que Sanhérib, le roi d'Assyrie, trouva une planche de l'arche de Noé, ce qui lui fit dire : « C'est un Dieu puissant qui a sauvé Noé du Déluge, etc. » [83] Fr. 7 Müller (*Fraç. hist. graec.*, II, 501). Le récit entier du Déluge dans Bérose nous a été conservé par Alexandre Polyhistor (ap. Syncell., p. 30 A). Mais ce Déluge est celui des Chaldéens et le héros s'appelle Xisouthros, non Noé, ce que Josèphe s'est abstenu de relever. Les détails du récit babylonien sont, d'ailleurs, tellement analogues à celui du récit de la Genèse qu'il est impossible que l'un ne dérive pas de l'autre. Bérose, prêtre babylonien hellénisé, né sous Alexandre le Grand, dédia à Antiochus Soter (280-261) une histoire babylonienne en trois livres [T. R.]

[84] Historien inconnu, peut-être identique au remanieur de la Théogonie orphique (Susemihl, *Gesh. der Alexandrin. Literatur*, I, 376).

[85] Fr. Müller (F. H. G., III, 155), Mnaséas de Patras ou de Patara, disciple d'Eratosthène, polygraphe et antiquaire (fin du IIIe siècle av. J.-C.).

[86] Fr. Müller (F. H. G., III, 415) = Textes relatifs au judaïsme, p. 81, nfi 41.

[87] Il faut se garder de corriger ce mot (avec Vossius) en Mylias ; voir Textes, loc. cit. Josèphe nous apprend ailleurs (Ant., XX, 2, 2, § 25) que les débris de l'arche étaient situés dans le district de Charræ, au sud-est d'Édesse, qui ne correspond pas à l'emplacement ordinairement assigné au mont Baris [T. R.].

[88] Genèse, VIII, 20.

[89] Genèse, VIII, 21 ; IX.

[90] Josèphe explique le verset 4 du ch. IX selon une exégèse un peu différente de celle du *Talmud* (Houllin, 102). Il relie ensemble les mots benafschô damô. La tradition rabbinique les sépare pour en tirer deux prohibitions : celle de manger la chair d'un animal vivant et celle de manger du sang.

[91] Ici encore une explication du récit de la Genèse d'un caractère mythologique ; on songe aux dieux toxophores (Artémis, Apollon) du Panthéon grec (cf. G. Tachauer, *Das Verhältniss von Fl. Josephus zur Bibel und Tradition*, Erlangen, 1871, p. 20).

[92] Dans tout ce passage, Josèphe s'inspire encore, sans le nommer, de Bérose dont il a cité précédemment un court fragment. Bérose s'étend, en effet, sur les sciences, astronomie et géométrie, qui ont fleuri chez les premiers hommes et sur la longévité primitive ; le terme grec dont parle Josèphe est le cycle de 600 ans. Voir Bérose, cf. 4 Müller ; Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, p. 306-322.

[93] Manéthon, Bérose, Hésiode, Ephore, Nicolas (de Damas) sont bien connus. Hiéronyme l'Égyptien a été mentionné plus haut. Hestiæos (ou Histiæos, d'après St. Byz.) est un historien d'époque inconnue (F, H, G., IV, 433), que Josèphe cite encore plus loin : la

correction de Naber est absurde, Môchos est un vieil historien, peut-être fictif, de Sidon, dont l'ouvrage avait été traduit en grec par Laitos (F. H. G.. IV, 437). Hécatée (de Milet, non d'Abdère), Acusilaos, Hellanicos sont des chroniqueurs célèbres du Ve siècle [T. R.]

[94] Genèse, IX, 18.

[95] On ne sait d'où Josèphe a puisé ce renseignement. La phrase qui suit « comme les autres craignaient » est étrange. Quels sont ces autres ? La famille de Noé survivait seule à cette époque. D'après la suite, il semble qu'il soit ici parlé des descendants de Noé ; mais comment peuvent-ils être contemporains de Sem, Cham et Japhet ? D'après le *Pirké R. Gen.*, ch. XI, tous les hommes s'en vont habiter la plaine de Sennaar.

[96] Cette explication n'a pas d'origine explicite dans la Bible. Le *Pirké* Rabbi El., ch. XI, dit aussi que les hommes craignaient un nouveau déluge à l'époque de Nemrod qui régnait sur eux.

[97] Genèse, XI, 2.

[98] Josèphe supplée au moyen d'explications rationalistes au silence de la Genèse sur les causes de la dispersion des premiers hommes lors de l'édification de la tour de Babel. Ces explications sont sans doute personnelles à Josèphe. Le *Midrash* s'est efforcé aussi, mais par une autre voie, d'éclaircir le mystère du XIe chapitre de la Genèse.

[99] Genèse, X, 8 - XI, 3.

[100] Hébreu, Nemrôd ; LXX et Jubilés, ch. VIII : Νεβρώδ.

[101] Dans une baraïta citée par le *Talmud* (*Pesahim*, 94 b ; Hagira, 13 a), R. Yohanan ben Zakkaï (un contemporain de Josèphe) parle de Nemrod qui fomenta la révolte contre le règne de Dieu (il joue sur le mot Nimrod, qui ressemble au mot marad, se révolter).

[102] Sur Nemrod constructeur de la tour de Babel, voir Houllin, 89 a, et *Pirké R. El.*, XXIV, Nemrod fait un discours au peuple pour l'engager à construire une grande ville, afin de se protéger contre un nouveau déluge.

[103] Peut être allusion à la légende que les hommes voulaient alors faire la guerre à Dieu. *Sanhedrin*, 109 a ; *Gen. R.*, 38 ; *Tanh.*, ad loc., etc.

[104] Transcription exacte de l'hébreu. Les LXX donnent du mot Babel la même explication que Josèphe : σύγχυσις = confusion.

[105] L. III, § 2 des *Oracula Sibyllina*, p 84 (éd. Alexandre, Paris, 1869).

[106] Enyalios est ordinairement une épithète d'Arès, une fois de Dionysos : notre texte est le seul, à ma connaissance, où cet adjectif soit accolé au nom de Zeus. Gutschmid proposait de lire, entre grec, Poséidon (comme chez Proclus, *sur Cratyle*, 88) ; mais il s'agit peut-être du dieu des batailles [T. R.]

[107] Genèse, X, 32.

[108] Ἀλλογλωσσίας En lisant avec Eusèbe le texte grec, il faudrait traduire : « et, ce groupant d'après la conformité de langage, ils fondent, etc. « (Eusèbe a rattaché par erreur la moitié de la première partie de ce paragraphe à la citation d'Hestiée) [T. R.]

[109] Josèphe semble ici mélanger deux manières de voir touchant l'origine des nations, origine, selon lui, à la fois humaine et divine ; il va, dans le chapitre suivant, combiner les

données de la Genèse, où le partage des pays se fait théoriquement, avec ses connaissances géographiques, qui ne sont pas toujours d'accord avec les premières.

CHAPITRE VI

Chaque race reçoit son nom d'après son fondateur.

1. Peuples issus de Japheth. - 2. Peuples issus de Cham. - 3 Malédiction de Cham. - 4. Peuples issus de Sem. - 5. Origine des Hébreux.

1 [1]. Les enfants de Noé [2] eurent des fils qu'on honora en donnant leurs noms aux pays [3] où l'on venait s'établir. Japheth, fils de Noé, eut sept fils ; ils commencèrent à habiter depuis les monts Tauros et Amanos et s'avancèrent en Asie jusqu'au fleuve Tanaïs et en Europe jusqu'à Gadeïra (Cadix), occupant le territoire qu'ils rencontraient et où personne ne les avait précédés ; ils donnèrent leurs noms à ces contrées. Ceux que les Grecs appellent aujourd'hui Gaulois, on les nomma Gomariens, parce qu'ils avaient été fondés par Gomar(ès) [4]. Magog(ès) fonda les Magogiens, appelés ainsi de son nom, et que les Grecs nomment Scythes. Deux autres fils de Japheth, Javan(ès) et Mados [5], donnèrent naissance, celui-ci aux Madéens, - les Mèdes selon les Grecs, - celui-là à l'Ionie et à tous les Grecs. Thobel(os) fonde les Thobéliens, qu'on appelle aujourd'hui Ibères. Les Mosochènes, fondés par Mosoch(os) [6], s'appellent aujourd'hui Cappadociens ; de leur ancienne dénomination un vestige subsiste : ils ont encore une ville du nom de Mazaca, ce qui indique, pour qui comprend, que tel était autrefois le nom de tout le peuple. Thiras [7] donna son nom aux Thiriens, qu'il gouvernait ; les Grecs en ont fait les Thraces. Telles sont les nations fondées par les fils de Japheth. Gomar(ès) eut trois fils : Aschanaz(os) fonda les Aschanaziens, que les Grecs aujourd'hui appellent Réginiens (?) ; Riphath(ès) les Riphathéens, aujourd'hui Paphlagoniens ; Thorgam(ès) [8], les Thorgaméens, qu'il plut aux Grecs d'appeler Phrygiens. Javan, fils de Japheth, eut aussi trois fils : Élisas donna son nom aux Eliséens, qu'il gouvernait, - ils s'appellent aujourd'hui Eoliens ; Tharsos [9] aux Tharsiens ; c'était le nom antique de la Cilicie : la preuve en est que la plus importante de ses villes, qui en est la capitale, s'appelle Tarse, par le changement du Th en T. Chéthim(os) [10] eut l'île de Chéthima, aujourd'hui Cypre ; de là le nom de Chéthim donné par les hébreux à toutes les îles et à la plupart des contrées maritimes ; j'invoque en témoignage l'une des villes de Cypre qui a réussi à garder cette appellation ; ceux qui l'ont hellénisée l'ont appelée Kition, ce qui diffère à peine du nom de Chetim [11]. Telles sont les contrées possédées par les fils et les petits-fils de Japhet. Une chose que les Grecs ignorent sans doute et que j'ajoute avant de reprendre mon récit où je l'ai laissé, c'est que ces noms sont arrangés à la façon des Grecs, pour l'agrément de mes lecteurs ; dans notre pays, ils n'ont pas cette forme-là : leur structure et leur termi-

naison reste toujours semblable à elle-même ; ainsi Nôchos se dit Noé [12], et le nom conserve la même terminaison à tous les cas.

2. Les enfants de Cham occupèrent les pays qui s'étendent depuis la Syrie et les monts Amanos et Liban jusqu'à la mer (Méditerranée) d'une part, et jusqu'à l'Océan de l'astre. Les noms de quelques-uns de ces pays se sont perdus tout à fait ; d'autres, altérés ou changés en d'autres noms sont méconnaissables ; peu se sont gardés intégralement. Des quatre fils de Cham, l'un, Chous(os), a vu son nom épargné par les siècles : les Éthiopiens, ses sujets, s'appellent eux-mêmes encore aujourd'hui et sont appelés par tout le monde en Asie Chouséens. Les Mestréens, eux aussi, ont vu leur nom demeurer, car nous appelons tous, dans ces pays, l'Égypte Mestré et les Égyptiens Mestréens. Phout(ès) [13] fonda la Libye et nomma de son nom les habitants Phoutiens. Il y a même un fleuve dans le pays des Maures qui a ce nom : plusieurs historiens grecs en font mention, ainsi que du pays qu'il baigne, la Phouté. Mais ce pays a changé de nom ; celui qu'il a aujourd'hui vient d'un des fils de Mestraïm [14], Libys [15] ; je dirai prochainement pourquoi on en est venu à l'appeler aussi Afrique. Chanaan(os) [16], quatrième fils de Cham, s'établit dans le pays qui est aujourd'hui la Judée ; il l'appela de son nom Chananée. Ces fils de Cham eurent des fils à leur tour. Chous en eut six : Sabas donna naissance aux Sabéens, Évilas aux Évilèens, les Gétules d'aujourd'hui ; Sabath(ès) [17] aux Sabathéniens, que les Grecs appellent Astabariens ; Sabacathas [18] aux Sabacathéniens ; Regmos [19] fonda les Regméens ; il eut deux fils : Joudad(as) [20] qui fonda les Joudadéens, peuple de l'Éthiopie occidentale, auxquels il donna son nom ; Sabéos les Sabéens. Nemrod, fils de Chous, resta parmi les Babyloniens, dont il fut le tyran, comme je l'ai déjà indiqué antérieurement. Mestraïm eut huit fils, qui occupèrent tous les pays qui s'étendent depuis Gaza jusqu'à l'Égypte ; Phylistin(os) est le seul dont le pays ait conservé le nom ; les Grecs appellent, en effet, Palestine la part qui lui échut. Quant aux autres, Loudiim(os), Enémétiim(os) et Labiim(os) [21], qui seul s'établit en Libye et donna ainsi son nom à la contrée, Nédem(os) [22], Phéthrosim(os) [23], Chesloïm(os) et Chephthorim(os) [24], on ne sait rien d'eux, hormis leurs noms ; car la guerre éthiopienne dont nous parlerons plus tard [25] a ruiné leurs villes, Chanaan eut aussi des fils : Sidon, qui bâtit en Phénicie une ville, à laquelle il donna son nom et que les Grecs encore aujourd'hui nomment Sidon ; Amathous [26], qui bâtit Amathous, que ses habitants appellent encore aujourd'hui Amathe (Hamath) ; les Macédoniens l'ont appelée Épiphanie du nom d'un des épigones. Aroudaios eut l'île d'Arados [27] ; Arucéos [28] habitait Arcé dans le Liban. Des sept autres, Evéos, Chetlaios [29], Jebouséos, Amorréos, Gergéséos, signés dans les Saintes Écritures : les hébreux détruisirent leurs villes, et voici la raison de leurs malheurs.

3 [30]. Après le Déluge, la terre étant revenue à sa nature primitive, Noé se mit à l'œuvre et y planta la vigne. Quand les fruits parvinrent à maturité, il les vendangea au moment opportun ; le vin étant prêt, il fit un sacrifice et se livra à de grands festins.

Ivre, il s'endort et reste étendu dans un état de nudité indécente. Le plus jeune de ses fils l'aperçoit et le montre en raillant à ses frères ; ceux-ci enveloppent leur père d'une couverture. Noé, ayant appris ce qui s'était passé, fait des promesses de bonheur à ses deux fils aînés ; quant à Cham, à cause de sa parenté avec lui il ne le maudit pas, mais il maudit ses descendants. La plupart des fils de Cham échappèrent cependant à cette malédiction ; seuls les fils de Chanaan furent atteints par Dieu. C'est de quoi je parlerai par la suite.

4 [31]. Sem, le troisième fils de Noé, eut cinq fils, qui habitèrent l'Asie jusqu'à l'océan Indien, en commençant à partir de l'Euphrate. Élam(os) eut pour descendants les Élaméens, ancêtres des Perses. Assour(as) fonde la ville de Ninos et donne son nom a son peuple, les Assyriens, qui eurent une fortune exceptionnelle. Arphaxad(ès) nomma ses sujets Arphaxadéens ; ce sont les Chaldéens d'aujourd'hui. Aram(os) fut le chef des Araméens, que les Grecs appellent Syriens ; ceux qu'ils appellent aujourd'hui Lydiens étaient autrefois les Loudiens, fondés par Loud(as) [32]. Des quatre fils d'Aram(os), l'une Ous(os), fonde la Trachonitide et Damas, située entre la Palestine et la Cœlé-Syrie. Oul(os> fonde l'Arménie, Gather(os) les Bactriens, Mésas [33] les Mésanéens ; leur ville s'ap pelle aujourd'hui Spasinou Charax. Arphaxadès fut père de Salès [34] et celui-ci d'Hébér(os). D'après son nom, les Judéens étaient appelé Hébreux dans le principe. Hébér fut père de Jouctas et de Phaléc(os), qui fut appelé ainsi parce qu'il naquit lors du partage des territoires : phalec, Hébreu, veut dire partage. Ce Jouctas, fils d'Hébér, eut pour fils Elmôdad(os), Saléph(os), Azermôth(ès) [35], Iraês [36], Adôram(os), Aizèl(os), Déclas, Ebal(os) [37], Abimaë(los), Sabeus, Ophairès, Evilalès, Jôbab(os). Ceux-ci, à partir du fleuve Côphen, habitent quelques parties de l'Inde et de la Sérique, qui y confine. Voilà ce qu'on peut rapporter des enfants de Sem.

5 [38]. Je vais maintenant parler des Hébreux. Phalec, fils d'Hébér, eut pour fils Ragav(os) [39] ; de Ragav naquit Séroug(os), de Séroug Nachôr(ès), de Nachôr Tharros [40] ; celui-ci devint père d'Abram (Abramos) [41], qui est le dixième à partir de Noé et qui naquit 992 ans [42] après le Déluge. Tharros fut père d'Abram à 70 ans ; Nachôr avait 120 ans quand il engendra Tharros et Séroug, 132 quand il eut Nachôr ; Ragav engendra Séroug à 130 ans ; Phalec avait le même âge quand il eut Ragav ; Hébér, à l'âge de 434 ans, engendra Phalec ; il était né lui-même de Salès quand celui-ci avait 130 ans. Salès naquit d'Arphaxad quand celui-ci était âgé de 135 ans ; Arphaxad était fils de Sem et était né 12 ans après le Déluge [43]. Abram eut des frères, Nachôr(ès) et Aran(ès). Aran laissa un fils, Lôt(os), et des filles, Sarra [44] et Melcha ; il mourut en Chaldée dans la ville d'Our dite des Chaldéens [45] ; on montre encore son sépulcre aujourd'hui. Nachôr épousa sa nièce Melcha, Abram sa nièce Sarra [46]. Tharros ayant conçu de l'aversion pour la Chaldée à cause de la mort d'Aran, ils vont tous s'établir à Charran en Mésopotamie ; Tharros y meurt ; on l'y enterre ; il avait vécu 205 ans. La durée de la vie des hommes se raccourcissait

déjà ; elle diminua jusqu'à la naissance de Moïse, avec lequel la limite de l'existence fut fixée par Dieu à 120 ans ; c'est précisément l'âge que vécut Moïse [47], Nachôr [48] eut huit fils de Melcha, Oux(os), Baoux(os) [49], Mathouël(os) [50], Chazam(os) [51], Azav(os), Iadelphas, Iadaphas [52], Bathouël(os) : ce sont les fils légitimes de Nachôr. Tabéos [53], Gadam(os), Taavos et Machas [54] lui naquirent de sa concubine Rouma. Bathouël, un des fils légitimes de Nachôr, eut une fille, Rébecca, et un fils, Laban(os).

CHAPITRE VII

Comment Abram, notre ancêtre, sorti du pays des Chaldéens, occupa le pays qui s'appelait alors le Chananée, aujourd'hui la Judée.

1. Sagesse d'Abraham ; il s'établit en Canaan - 2. Témoignages païens sur Abraham.

1 [55]. Abram, n'ayant pas d'enfant légitime, adopte Lôt, fils d'Aran [56] son frère et frère de sa femme Sarra ; il quitte la Chaldée à l'âge de soixante-quinze ans ; Dieu lui ayant enjoint de se rendre en Chananée, il s'établit là et laissa le pays à ses descendants. Ce fut un homme d'une vive intelligence dans toutes les matières, sachant persuader ceux qui l'écoutaient et infaillible dans ses conjectures. Ces qualités exaltèrent son sentiment de supériorité morale et il entreprit de renouveler et de réformer les idées qu'on avait alors communément au sujet de la divinité. Le premier il osa montrer que Dieu, créateur de l'univers, est un ; quant à tous les autres êtres, tout ce qui de leur part vient contribuer à notre prospérité, ils l'accomplissent en vertu des décrets divins, et nullement en vertu d'une puissance propre. Ces conceptions lui sont inspirées par les révolutions de la terre et de la mer, par le cours du soleil et de la lune et tous les phénomènes célestes si tous ces corps avaient une puissance propre, ils sauraient pourvoir eux-mêmes à leur bon ordre ; que si cette puissance leur fait défaut, il apparaît que tous les avantages que ces corps nous procurent, ils n'ont pas en eux-mêmes la force de les produire, mais qu'ils n'agissent que par les ordres souverains d'un maître, auquel seul il convient d'adresser nos hommages et nos actions de grâce. Ce furent ces idées précisément qui soulevèrent contre lui les Chaldéens et les autres peuples de la Mésopotamie ; il crut donc bon d'émigrer [57] et, avec la volonté et l'appui de Dieu, il occupa le pays de Chananée [58]. Établi là, il bâtit un autel et offrit un sacrifice à Dieu.

2. Bérose fait mention de notre ancêtre Abram sans le nommer ; il en parle en ces termes : « Après le Déluge, dans la dixième génération, il y eut chez les Chaldéens un homme juste, illustre et versé dans la connaissance des choses célestes [59] ». Hécatée, lui, fait plus que de le mentionner : il a laissé tout un livre, composé sur lui [60]. Nicolas de Damas, dans le quatrième livre de ses Histoires, s'exprime ain-

si : « Abram(ès) régna à Damas ; il était venu en conquérant avec une armée de la contrée située au-dessus de Babylone, appelée Chaldée. Peu de temps après, il quitta également cette contrée avec tout son peuple et se fixa dans la Judée d'aujourd'hui, qu'on appelait alors Chananée : c'est là qu'il habita ainsi que ses descendants qui s'y multiplièrent et dont je raconterai l'histoire ailleurs. Le nom d'Abram est encore célébré aujourd'hui dans la Damascène ; on y montre un village qui s'appelle en souvenir de lui demeure d'Abram [61] ».

Chapitre VIII

Une famine sévissant en Chananée, Abram part en Égypte, et, y ayant séjourné quelque temps, retourne dans son pays.

1. - Abraham en Égypte. - 2. Il communique sa science aux Égyptiens. - 3. Son partage avec Lôt.

1 [62]. Quelque temps plus tard, une famine sévissant en Chananée, Abram, informé de la prospérité des Égyptiens, eut envie de se rendre chez eux pour profiter de leur abondance et pour entendre ce que leurs prêtres disaient des dieux ; s'il trouvait leur doctrine meilleure que la sienne, il s'y conformerait ; au contraire, il corrigerait leurs idées, si les siennes valaient mieux. Comme il emmenait Sarra et qu'il craignait la frénésie dont les Égyptiens font preuve à l'égard des femmes, pour empêcher que le roi ne le fît périr à cause de la beauté de son épouse, il imagina l'artifice suivant il feignit d'être son frère et, disant que leur intérêt l'exigeait, lui apprit à jouer son rôle. Quand ils arrivèrent en Égypte, tout se passa pour Abram comme il l'avait prévu ; la beauté de sa femme fut partout vantée ; aussi Pharaôthès [63], roi des Égyptiens, ne se contenta pas de l'entendre célébrer ; il désira vivement la voir et fut sur le point de s'emparer d'elle. Mais Dieu fait obstacle à cette passion coupable par une peste et des troubles politiques. Comme il sacrifiait pour savoir le remède à employer, les prêtres lui déclarèrent [64] que celte calamité était l'effet de la colère divine, parce qu'il avait voulu faire violence à la femme de son hôte. Terrifié, il demanda à Sarra qui elle était et qui l'accompagnait. Il apprit la vérité et alla s'excuser auprès d'Abram : c'est dans la supposition qu'elle était sa sœur et non sa femme qu'il s'était occupé d'elle ; il avait voulu contracter une alliance avec lui et non pas lui faire injure dans l'emportement de la passion. Puis il lui donne de grandes richesses et le fait entrer en relation avec les plus savants d'entre les Égyptiens ; sa vertu et sa réputation trouvèrent là une occasion de briller davantage.

2. En effet, comme les Égyptiens avaient différentes manières de vivre et se moquaient mutuellement de leurs propres usages, de sorte que leurs rapports étaient fort tendus, Abram s'entretenant avec chacun d'eux et examinant les arguments qu'ils faisaient valoir en faveur de leurs opinions particulières, leur en montra clairement

l'inanité et le manque absolu de fondement. Très admiré par eux dans leurs réunions comme un homme extrêmement intelligent et fort habile non seulement à concevoir, mais aussi à con-vaincre ceux qu'il tentait d'instruire, il leur fait connaître l'arithmétique et leur transmet ses notions en astronomie [65], car avant l'arrivée d'Abram, les Égyptiens étaient dans l'ignorance de ces sciences : elles passèrent donc des Chaldéens à l'Égypte, pour parvenir jusqu'aux Hellènes.

3 [66]. Revenu en Chananée, il partage le pays avec Lôt, car leurs bergers se querellaient à propos de terrains de pâture, mais il laissa choisir Lôt à son gré. Ayant pris la vallée que l'autre lui abandonne, il vient habiter la ville de Nabrô (Hébron) : elle est plus ancienne de sept ans que Tanis en Égypte. Quant à Lôt, il occupait le pays vers la plaine et le fleuve Jourdain, non loin de la ville des Sodomites, alors florissante, aujourd'hui anéantie par la volonté divine ; j'en indiquerai la raison en son lieu.

Chapitre IX

Défaite des Sodomites, attaqués par las Assyriens.

Guerres des Sodomites et des Assyriens ; Lôt prisonnier[67].

A cette époque où les Assyriens étaient maîtres de l'Asie, les Sodomites se trouvaient dans une situation florissante ; leurs richesses étaient considérables [68], et leur jeunesse nombreuse ; des rois, au nombre de cinq, gouvernaient le pays : Balac(os) [69], Baléas [70], Synabar(ès) [71], Symobor(os) [72] et le roi Balènôn [73] ; chacun avait sa part de royaume à gouverner. Les Assyriens marchèrent contre eux et, divisant leur armée en quatre corps, les assiégèrent ; un chef était placé à la tête de chacun de ces corps. Un combat a lieu, les Assyriens vainqueurs imposent tribut aux rois des Sodomites. Pendant douze ans ils restèrent soumis et payèrent patiemment les tributs qu'on leur imposa, mais, la treizième année, ils se soulevèrent ; une armée d'Assyriens marcha contre eux sous les ordres d'Amarapsidès [74], d'Arioucb(os), de Chodolamôr(os) [75] et de Thadal(os) [76]. Ceux-ci ravagèrent toute la Syrie et domptèrent les descendants des Géants ; arrivés dans le pays de Sodome, ils campent dans la vallée appelée les Puits de Bitume [77]. A cette époque-là, en effet, il y avait des puits dans cet endroit ; maintenant que la ville des Sodomites a disparu, cette vallée est devenue le lac Asphaltite ; quant à ce lac, nous aurons bientôt à en reparler. Les Sodomites en vinrent donc aux mains avec les Assyriens et le combat fut acharné : beaucoup périrent, le reste fut fait prisonnier : on emmena, entre autres, Lôt qui était venu combattre en allié des Sodomites.

CHAPITRE X

Abram, ayant marché contre les Assyriens, les défait, délivre les prisonniers sodomites et reprend le butin que l'ennemi avait emporté.

1. Victoire d'Abraham sur les Assyriens. - 2. Rencontre avec Melchisédech. -3. Promesses de Dieu à Abraham. - 4. Agar et Ismaël. - 5. Naissance d'Isaac. La circoncision.

1 [78]. Abram, à la nouvelle de leur défaite, éprouva de la crainte pour Lôt, son parent, et de la pitié pour les Sodomites, ses amis et ses voisins. Avant résolu de leur porter secours, sans différer, il se met en route, atteint la cinquième nuit les Assyriens près de Dan(os) (tel est le nom d'une des deux sources du Jourdain), les surprend avant qu'ils se mettent en armes ; ceux qui se trouvaient au lit, il les tue sans qu'ils se rendent compte de ce qui se passe ; et ceux qui ne s'étaient pas encore livrés au sommeil [79], mais que l'ivresse rendait incapables de combattre, prennent la fuite. Abram les poursuit, les serre de près jusqu'au jour suivant, où il les refoule dans Ob, du pays des Damascéniens ; ce succès fit voir que la victoire ne dépend pas du nombre ni de la multitude des bras, mais que l'ardeur résolue des combattants et leur valeur à raison du nombre, puisque c'est avec trois cent dix-huit de ses serviteurs et trois amis qu'Abram vint à bout d'une si grande armée. Tous ceux qui purent s'échapper s'en retournèrent sans gloire.

2. Abram, ayant délivré les captifs Sodomites qui avaient été pris par les Assyriens, ainsi que son parent Lôt, s'en revint en paix. Le roi des Sodomites vint à sa rencontre dans l'endroit qu'on appelle Plaine royale. Là, le roi de Solyme, Melchisédech(ès), le reçoit ; ce nom signifie roi juste [80] ; il était, en effet, réputé tel partout : c'est même pour cette raison qu'il devint prêtre de Dieu ; quant à cette Solyma, elle s'appela ultérieurement Hiérosolyma [81] (Jérusalem). Ce Melchisédech traita avec hospitalité l'armée d'Abram, pourvut avec abondance à tous leurs besoins et, au milieu du festin, se mit à faire l'éloge d'Abram et à rendre grâce à Dieu d'avoir livré les ennemis entre ses mains. Abram lui offrit la dîme du butin, et il accepta ce cadeau. Quant au roi des Sodomites, il consentit à ce qu'Abram emportât le butin ; mais il désirait emmener ceux de ses sujets qu'Abram avait sauvés des mains des Assyriens. Abram lui dit qu'il n'en ferait rien et qu'il n'emporterait d'autre avantage ce butin que les provisions de bouche nécessaires à ses serviteurs ; cependant il offrit une part à ses amis qui avaient combattu avec lui : ils s'appelaient, le premier, Eschôl(ès), les autres, Ennèr(os) [82] et Mambrès.

3. Dieu loua sa vertu : « Tu ne perdras pas, dit-il, la récompense que tu mérites pour ces belles actions ». Et comme il demandait quel serait le bienfait d'une telle récompense, s'il n'y avait personne pour la recueillir après lui (car il était encore sans enfant), Dieu lui annonce qu'un fils lui naîtra dont la postérité sera si grande que l'on

en comparera le nombre à celui des étoiles. Après avoir entendu ces paroles, Abram offre un sacrifice à Dieu sur son ordre. Voici comment ce sacrifice eut lieu : il se composait d'une génisse de trois ans, d'une chèvre de trois ans et d'un bélier du même âge, d'une tourterelle et d'une colombe ; Abram reçut l'ordre de les diviser en morceaux, sauf les oiseaux qu'il ne divisa pas. Ensuite [83], avant l'érection de l'autel, comme les oiseaux tournoyaient, attirés par le sang, une voix divine se fit entendre, annonçant que ses descendants auraient de méchants voisins pendant quatre cents ans en Egypte, qu'après y avoir souffert extrêmement, ils triompheraient de leurs ennemis, vaincraient à la guerre les Chananéens et prendraient possession de leur pays et de leurs villes.

4 [84]. Abram habitait près du chêne appelé Ogygé [85], - c'est un endroit de la Chananée, non loin de la ville des Hébroniens -. Affligé de la stérilité de sa femme, il supplie Dieu de lui accorder la naissance d'un enfant mâle. Dieu l'engage à se rassurer ; c'est pour son bonheur en toute chose qu'il lui a fait quitter la Mésopotamie et, de plus, des enfants lui viendront. Sarra, sur l'ordre de Dieu, lui donne alors pour concubine une de ses servantes, nommée Agar(é), de race égyptienne, afin qu'il en ait des enfants. Devenue enceinte, cette servante osa prendre des airs d'insolence envers Sarra, faisant la reine parce que le pouvoir devait être attribué au rejeton qui naîtrait d'elle. Abram l'ayant remise à Sarra pour la châtier, elle résolut de s'enfuir, incapable d'endurer ses humiliations et pria Dieu de la prendre en pitié. Tandis qu'elle va à travers le désert, un envoyé divin vient à sa rencontre, l'exhorte à retourner chez ses maîtres sa condition sera meilleure, Si elle fait preuve de sagesse, car présentement, c'était son ingratitude et sa présomption à l'égard de sa maîtresse qui l'avaient conduite à ces malheurs. Si elle désobéissait à Dieu en poursuivant son chemin, elle périrait ; mais si elle rebroussait chemin, elle deviendrait mère d'un enfant, futur roi de ce pays. Ces raisons la convainquent, elle rentre chez ses maîtres, et obtient son pardon ; elle met au monde, peu après, Ismaël(os) : ce nom peut se rendre exaucé par Dieu, à cause de la faveur avec laquelle Dieu avait écouté sa prière.

5 [86]. Abram avait atteint sa quatre-vingt-sixième année, quand ce premier fils lui naquit ; quand il eut quatre-vingt-dix-neuf ans, Dieu lui apparut pour lui annoncer qu'il aurait également un fils de Sarra ; il lui ordonne de l'appeler Isac(os), lui révèle que de grands peuples et des rois sortiront de lui, qu'après des guerres, ils occuperont la Chananée tout entière depuis Sidon jusqu'à l'Egypte. Il lui prescrivit aussi, pour que sa race ne se mêle pas avec les autres [87] de pratiquer la circoncision et cela, le huitième jour après la naissance. Quant à la raison de notre pratique de la circoncision, je l'indiquerai ailleurs [88]. Comme Abram s'informait aussi d'Ismaël, demandant s'il vivrait, Dieu lui fit savoir qu'il deviendrait très âgé et serait le père de grandes nations. Abram en rendit grâce à Dieu et se circoncit aussitôt, ainsi que tous les siens et aussi son fils Ismaël, qui eut ce jour-là treize ans, tandis que lui-même accomplissait sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

NOTES

[1] Genèse, X, 1.

[2] Pour tout ce chapitre, comparez la traduction araméenne de *Ps.-Jonathan* sur la Genèse et le *Livre des Jubilés*, ch. VIII et IX, - Josèphe a peut-être utilisé ce dernier ouvrage, quoique le point de vue soit différent selon les deux auteurs. C'est un tirage au sort qui détermine dans le *Livre des Jubilés* les établissements ethniques.

[3] Josèphe, comme plusieurs de ses contemporains, prend le mot grec indifféremment au sens de peuple et de province, contrée [T. R.]

[4] LXX : Γαμέρ. Les noms de peuples formés par Josèphe selon ceux des personnages bibliques sont presque tous fictifs.

[5] En hébreu : Yavan, Madaï ; LXX : Ἰωυάν, Μαδοί.

[6] En hébreu : Mésech. LXX : Μοσόχ.

[7] LXX : Θείρας ; Thïras Hébreu. Ps.-Jonathan et Josèphe sont d'accord pour identifier ce nom de peuple avec celui des Thraces.

[8] Les LXX ont Θοργαμά En hébreu : Thogarma.

[9] LXX : Θάρρασις. En hébreu : Tharsis.

[10] En hébreu : Khitim. Κήτιοι, Kitim ou Kityim dans la Bible est le nom des archipels éloignés, cf. Isaïe, XXII, 1 ; Jérémie, II, 10 ; Daniel, XI, 30.

[11] Josèphe cite seulement trois fils de Javan : Élisas, Tharsos et Chéthim. Il y en a un quatrième dans la Genèse, X, 4, Dodanim, ou, selon I Chroni., I, Rodanim. LXX : Ῥόδιοι.

[12] Il résulte de ce curieux passage qu'il est difficile de se rendre compte exactement de la façon dont Josèphe prononçait l'hébreu, les altérations en vue de l'euphonie pouvant affecter le commencement et le corps des mots comme leur terminaison.

[13] LXX, Φούδ ; Phout Hébreu.

[14] En hébreu : Miçraïm. LXX : Μερσαίν.

[15] Le même que celui qui est appelé plus loin Libiïm.

[16] En hébreu : Kenaan ; LXX : Χαναάν.

[17] LXX : Σαβαθά. En hébreu : Sabtha.

[18]LXX : Σαβαθακά. En hébreu : Sabtecha.

[19] LXX : Ῥεγμά. En hébreu : Ra'mah.

[20] Diffère assez sensiblement de l'hébreu Dedan. LXX : Λαδάν

[21] En hébreu : Loudim, Animim, Lehabim. LXX : Λουδιειμ, Ἐνεμετιείμ, Λαβιείμ.

[22] En hébreu : Naphthouhim. LXX : Νεφθαλείμ.

[23] En hébreu : Pathrousim. LXX : Πατροσυνιείμ

[24] En hébreu : Kaslouhim et Kafthôrim ; LXX : Νασμωνιείμ, Φαρθομιείμ. Les Philistins forment dans Josèphe une souche à part, sans lien avec Kaslouhim comme le veut la Gen., X, 14.

[25] Liv. II, X.

[26] En hébreu : Hamati ; LXX : Ἀμαθί. L'ordre des noms qui suivent est tout différent

dans la Septante et dans l'hébreu.

[27] En hébreu : Arvadi ; LXX Ἀραδίος.

[28] En hébreu : Arki ; LXX Ἀρουκαῖος.

[29] En hébreu : Hivvi, Heth.

[30] Genèse, IX, 20.

[31] Genèse, X, 22.

[32] Les LXX ont une variante curieuse, ils placent ici Καινᾶν.

[33] En hébreu : Mas ; LXX : Μοσόχ qui semble venu de l'hébreu Mesech.

[34] En hébreu : Sélah. LXX : Σαλά

[35] LXX : Σαπμώθ ; hébreu : Hatzarmaveth.

[36] En hébreu : Yarah ; LXX : Ιαράχ.

[37] En hébreu : Obal : LXX : Εὐάλ.

[38] Genèse, XI, 10.

[39] En hébreu : Reou.

[40] En hébreu : Thérah. LXX : Θάρρα

[41] Josèphe transcrit de la même façon les deux noms hébreux Abram et Abraham.

[42] Ce chiffre de 922 est bien le total des chiffres qui suivent. Si donc on admet l'authenticité des chiffres partiels, cette leçon, qui n'est pas celle de tous les manuscrits, est la seule acceptable. Mais il est probable qu'il y a eu interpolation. Quelques manuscrits annoncent d'abord un total de 292 ans, ce qui se rapproche beaucoup du total biblique, qui est de 295. Seulement ces manuscrits donnent ensuite comme les premiers des chiffres qui sont ceux de la Genèse, augmentés chacun de 100 années. Le système de Josèphe semble différer à la fois de celui de la Bible et de celui des LXX, qui introduisent dans la liste des descendants de Sem un Kaïnan, père de Sélah à l'âge de 130 ans. Il faut croire que Josèphe s'est conformé aux indications bibliques pour les noms des fils de Sem et leur succession, mais en les faisant pères 100 ans plus tard que dans la Bible ; ou bien que tout le passage est interpolé ; dans ce cas, il faudrait garder 292 (293 ?) et corriger les chiffres suivants conformément au total.

[43] Genèse, XI, 27

[44] Σάρρα est l'unique transcription du nom hébreu Sarah, d'abord Saraï dans la Genèse jusqu'à XVII, 15. Les LXX ont Σάρα = Saraï et Σάρρα = Sarah. La Genèse donne pour filles à Haran : Milkha et Yiska, La tradition identifie, en effet (Sanh., 69b) Yiskah et Sarah. Josèphe remplace tout simplement l'une par l'autre.

[45] Gen., XI, 8 : Beour Kasdim. Les LXX ont seulement : ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Χαλδαίων « dans le pays des Chaldéens ».

[46] La Genèse dit seulement (XI, 29) qu'Abraham épousa Saraï. Pour Josèphe, comme pour la tradition rabbinique, Sara est la fille de Haran et, par conséquent, la nièce d'Abraham.

[47] Confusion de Gen. (VI, 2) avec le fait que Moïse est mort à cet âge.

[48] Genèse, XXII, 20.

[49] En hébreu : Ouz, Bouz. LXX : Οὔζ, Βαύψ

[50] En hébreu : Kemouel. LXX : Καμουήλ

[51] En hébreu : Késed.

[52] En hébreu : Pildasch, Yidlaph. LXX : Φαλδές, Ἰελδάρ

[53] En hébreu : Tébah. LXX : Ταβέα

[54] En hébreu : Tahas, Ma'achak. LXX : Τοχός, Μοχά

[55] Genèse, XII, 1.

[56] Dans le *Talmud* (Sanhédrin, 69 b), Loth est donné aussi comme étant fils de Haran.

[57] Les motifs pour lesquels Abraham quitte la Chaldée se trouvent aussi chez Philon, *Quis rerum div. her.*, § 20, M., I, p 486 ; *De migrat. Abr.*, § 32, M., I, p. 463 sqq., et *De Abrahamo*, M., II, p. 11 : les Chaldéens, très versés dans l'astronomie, se trompaient en attribuant une puissance divine au monde visible. Aussi Dieu engage Abraham à quitter la Chaldée, c'est-à-dire à s'affranchir des erreurs Chaldéennes. Le *Midrash* s'occupe également des motifs du départ d'Abraham (*Gen. R.*, XLIV ; Sabbat, 156 a ; Nedarim, 32 a).

[58] Je suis porté à croire que dans cet article Josèphe s'est inspiré du *Pseudo-Hécatée* sur Abraham [T. R.]

[59] Bérose, fr. 8 Müller (Textes, p. 34). Josèphe omet de dire sur quoi se fonde son identification entre ce « sage chaldéen » et Abraham. Il faut observer, en outre, que d'après la Bible, Abraham était le onzième et non le dixième descendant de Noé [T. R.]

[60] Hécatée d'Abdère, philosophe et historien qui vécut en Égypte sous le premier Ptolémée (vers 300 av. J. C.). Mais l'ouvrage sur Abraham, où se trouvaient notamment des vers apocryphes de Sophocle, est sûrement une fraude juive de l'époque hasmonéenne (Textes, p. 236) [T. R.]

[61] Nicolas, fr. 30 Müller (Textes, p. 78). Trogue Pompée citait également Abraham parmi les rois de Damas. Ces traditions ont dû prendre naissance à l'époque des rapports intimes entre Damas et Israël [T. R.]

[62] Genèse, XII, 10.

[63] En hébreu : Phar'ô ; LXX : Φαραώ. Josèphe conserve partout (sauf. Ant., VIII, § 151, Φαραών ou Φαραώης) la transcription Φαραώθης qu'on ne trouve que chez lui. Artapanos (cité apr Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 18) écrit Φαρεθώθης Voir, d'ailleurs, la notice que Josèphe consacre aux Pharaons dans Ant., VIII, §§ 155-159. D'après le *Bellum Jud.* (V, § 379), le roi égyptien qui voulait prendre Sara s'appelait Néchao.

[64] Cp. Eupolémos (dans Eus., Pr. ex., IX, 17 ; F. H. G., III, 212) : Μάντεις δὲ αὐτοῦ καλέσαντος τοῦτο φάναι, μὴ εἶναι χήραν τὴν γυναῖκα κτλ « Les devins, appelés par lui, déclarèrent que la femme n'était point libre ».

[65] Cp. Artapanos (Eus., Pr. ex., IX, 18 ; F. H. G., III, 213) : τοῦτον δέ φησι πανοικίᾳ ἐλθεῖν πρὸς τὸν τῶν Αἰγυπτίων βασιλέα Φαρεθώνην, καὶ τὴν ἀστρολογίαν αὐτὸν διδάξαι « il dit qu'Abraham vint avec tous les siens chez Pharétonés, roi d'Égypte, et lui apprit l'astronomie ».

[66] Genèse, XIII, 1.

[67] Genèse, XIV, 1.

[68] Ancien *Midrash* dans Tossefta *Sota*, III, 11 ; cf. Mechilla sur Exode, XV, 1 ; *Sifré*, Deuter. 43 ; Sanhédrin, 109 a, etc.

[69] En hébreu : Béra.

[70] En hébreu : Bir ?a'.

[71] En hébreu : Sinab. LXX : Σενναάρ

[72] En hébreu : Sémèber.

[73] Ou des Balèniens. Hébreu : Béla'. LXX : Βαλακ

[74] En hébreu : Amraphel. LXX : Ἀμαρφάλ

[75] En hébreu : Kedarlaômer. LXX : Χοδολλογομόρ

[76] En hébreu : Thid'al. LXX : Θαργάλ

[77] L'expression φρέατα ἀσφάλτου se trouve dans les LXX (Gen. XIV, 10)

[78] Genèse, XI, 13.

[79] Un passage tout à fait analogue se lit dans Philon, De Abr., § 40 (M., II, p. 34) : ... δεδειπνημένοις ἤδη καὶ πρὸς ὕπνον μέλλουσι τρέπεσθαι. Καὶ τοὺς μὲν ἐν εὐναῖς ἱέρευε, τοὺς δὲ ἀντιταχθέντας ἄρδην ἀνῄρει. Πάντων δὲ ἐρρωμένως ἐπεκτράτει, τῷ θαρρελέῳ τῆς ψυωῆς μᾶλλον ἢ ταῖς παρασκευαῖς « ils avaient déjà mangé et se préparaient à dormir. Il (Abraham) immola ceux qui étaient au lit, et tailla en pièces ceux qui lui opposèrent résistance. Enfin il remporta sur eux une victoire complète, due à la vaillance de son âme plutôt qu'a ses armes. » Josèphe suit d'un peu plus près les données bibliques.

[80] La même interprétation, conforme, d'ailleurs, à l'hébreu, se trouve dans Philon, entre autres passages : *Leg. alleg.*, III, § 25 (M., p. 103).

[81] Cette étymologie fantaisiste de Jérusalem est donnée avec plus de précision au livre VII, § 67 ; cf. *B. Jud.*, VI, § 438. Saint Jérôme prétend que le Salem (Solyma) de Melchisédech était une bourgade voisine de Scythopolis, qui avait consacré ce nom jusqu'à son temps [T. R.]

[82] En hébreu : Anèr. LXX : Αὐνᾶν

[83] Genèse, XV, 13.

[84] Genèse XIII, 18 ; XVI, 1

[85] C'est la localité appelée dans l'Écriture les Chênes de Mambré. Josèphe lui donne, d'ailleurs, lui-même ce nom un peu plus loin (XI, 2). Quant à Ogygé, ce nom rappelle celui d'un roi de l'antiquité grecque, à l'époque duquel les traditions placent un déluge analogue à celui de la Bible. Josèphe semble y avoir songé en écrivant Ogygé, soit par une confusion involontaire, soit afin de suggérer un rapprochement.

[86] Genèse, XV, 18 ; XVII, 8.

[87] Ce motif n'est pas exprimé dans l'Écriture. De la phrase suivante : « Quant à la raison de notre pratique de la circoncision », il semble résulter que Josèphe distinguait le motif historique de sa prescription de son sens rationnel ou symbolique.

[88] Allusion à un ouvrage qui devait traiter de la signification rationnelle des lois hébraïques. Cet ouvrage est probablement le même dont Josèphe parie dans le préambule et dans

plusieurs autres passages des *Antiquités*.

CHAPITRE XI

Comment Dieu anéantit la race des Sodomites, dont les péchés avaient excité sa colère.

1. Impiété des Sodomites. - 2. Abraham et les anges. - 3. Les anges à Sodome. – 4. Destruction de Sodome. - 5. Lôt et ses fils, Moab et Ammon.

1. A la même époque, les Sodomites, tout fiers de leur nombre et de l'étendue de leurs richesses, se montraient arrogants envers les hommes et impies à l'égard de la divinité [1], si bien qu'ils ne se souvenaient plus des bienfaits qu'ils en avaient reçus ; ils haïssaient les étrangers [2] et fuyaient toute relation avec autrui. Irrité de cette conduite [3] Dieu décida de châtier leur insolence, de détruire leur ville et d'anéantir le pays au point qu'aucune plante, aucun fruit n'en pût naître désormais.

2 [4]. Après que Dieu eut rendu ce jugement contre les Sodomites, Abram, étant assis auprès du chêne de Mambré, devant la porte de sa cour, aperçut un jour trois anges : s'imaginant que c'étaient des étrangers, il se leva, les salua, et les invita à entrer chez lui pour jouir de son hospitalité. Ceux-ci acceptèrent, et il fit préparer sur-le-champ du pain de fleur de farine ; il immola un veau, qu'il fit rôtir et porter à ses hôtes, attablés sous le chêne ; ceux-ci lui donnèrent à croire qu'ils mangeaient [5]. Ils s'informèrent aussi de sa femme et demandèrent où était Sarra ; comme il leur dit qu'elle était dans la maison, ils assurèrent qu'ils reviendraient un jour et la trouveraient mère. La femme sourit à ces mots [6] et se dit impropre à la maternité puisqu'elle avait quatre-vingt-dix ans et son mari cent ; alors ils cessèrent de dissimuler et révélèrent qu'ils étaient des messagers de Dieu, que l'un d'entre eux était envoyé pour annoncer l'enfant et les deux autres [7] pour anéantir les Sodomites.

3. A cette nouvelle, Abram plaignit les Sodomites ; il se leva et fit une prière à Dieu, le suppliant de ne point faire périr les justes et les bons avec les méchants. Dieu lui répondit qu'aucun Sodomite n'était bon, que, s'il s'en trouvait dix, il remettrait à tous le châtiment de leurs crimes. Là-dessus, Abram se tut. Les anges [8] arrivèrent dans la ville des Sodomites, et Lôt leur offrit l'hospitalité, car il était fort bienveillant pour les étrangers et avait pris pour exemple la bonté d'Abram [9]. Les Sodomites, ayant aperçu ces jeunes hommes d'une remarquable beauté que Lôt avait fait descendre chez lui, complotèrent de faire violence à leur jeunesse. Lôt les conjure de se contenir, de ne point déshonorer leurs hôtes, mais de respecter leur séjour chez lui ; s'ils ne pouvaient maîtriser leur passion, il leur livrerait plutôt ses propres filles, disait-il, pour racheter ces jeunes gens ; mais cela même ne les fit pas céder.

4 [10]. Dieu, indigné de leur audace, aveugla les criminels de manière qu'ils ne purent trouver l'entrée de la demeure de Lôt, et il décida la perte de tout le peuple des

Sodomites, Lôt, à qui Dieu annonce la ruine prochaine des Sodomites, part en emmenant sa femme et ses deux filles, qui étaient vierges ; quant à leurs prétendants, ils se moquaient de ce départ et traitaient de niaiserie ce que Lôt leur disait. Alors Dieu lance ses traits sur la ville et la brûle avec ses habitants, anéantissant tout le pays dans un même embrasement, comme je l'ai rapporté antérieurement dans mon récit de la guerre judaïque [11]. La femme de Lôt, pendant la fuite, ne cessant de se retourner vers la ville et de regarder indiscrètement ce qui s'y passait malgré la défense expresse de Dieu, fut changée en une colonne de sel ; j'ai vu cette colonne qui subsiste encore aujourd'hui [12]. Lôt s'enfuit seul avec ses filles et va occuper un petit endroit resté intact au milieu des ravages du feu ; il porte encore le nom de Zoôr [13] : les hébreux appellent ainsi ce qui est petit. Il y vécut misérablement par suite de l'absence d'habitants et du manque de ressources.

5 [14]. Ses filles, croyant que tout le genre humain avait péri, s'unissent à leur père en prenant garde de ne pas se laisser voir ; elles agissaient ainsi, afin que la race ne s'éteignit pas. Des enfants leur naissent : l'aînée eut Môab(os), qu'on pourrait traduire du père [15]. La seconde met au monde Amman(os) ; ce mot signifie fils de la race [16]. Le premier fonde les Moabites, qui forment aujourd'hui encore une très grande nation ; le second, les Ammanites. Ces deux peuples appartiennent à la Cœlé-Syrie. Telles furent les circonstances dans lesquelles Lôt se sépara des Sodomites.

Chapitre XII

D'Ismaël, fils d'Abram, et de ses descendants, les Arabes

1. Abraham chez Abimélech - 2. Naissance et circoncision d'Isaac. - 3. Expulsion d'Agar. - 4. Prospérité d'Ismaël.

1 [17]. Abram émigra à Gérare en Palestine, accompagné de Sarra, qu'il faisait passer pour sa sœur ; c'était le même subterfuge que naguère, inspiré par la crainte, car il redoutait Abimélech, roi de ce territoire, qui, lui aussi, épris de Sarra, était capable de violence. Mais sa passion fut dérangée par une grave maladie dont Dieu l'accabla ; déjà les médecins désespéraient de lui, quand il eut un songe et vit qu'il ne devait pas outrager la femme de son hôte ; se sentant mieux, il déclare à ses amis que Dieu lui inflige cette maladie pour défendre les droits de son hôte et garder la femme de celui-ci à l'abri de toute violence (car ce n'était pas sa sœur qu'il avait emmenée, mais sa femme légitime), et que Dieu lui promet dorénavant sa clémence, si Abram est rassuré au sujet de sa femme. Cela dit, il mande Abram, sur le conseil de ses amis, et l'exhorte à ne plus craindre pour sa femme aucune tentative déshonnête, car Dieu prenait souci de lui et, conformément à l'alliance qu'il avait conclue, il la lui rendrait inviolée. Prenant à témoin Dieu et la conscience de Sarra, il déclara qu'il ne l'aurait même pas recherchée au début s'il l'avait sue mariée ; croyant prendre la sœur d'Abram, il n'avait

point mal agi. Il le prie, en outre, de lui montrer de la bienveillance et de lui concilier la faveur divine : s'il désirait demeurer chez lui, il lui fournirait tout en abondance ; s'il préférait partir, il lui accorderait une escorte et tout ce qu'il était venu chercher chez lui. A ces mots, Abram répond qu'il n'a pas menti en alléguant sa parenté avec sa femme, car elle était l'enfant de son frère, et, sans le subterfuge dont il avait usé, il aurait cru manquer de sécurité durant son voyage. Il n'était pas responsable de la maladie du roi, il souhaitait ardemment sa guérison et se déclarait prêt à demeurer chez lui. Alors [18] Abimélech lui attribue une part de son pays et de ses richesses ; ils conviennent ensemble de gouverner loyalement et prêtent serment au-dessus d'un puits qu'ils nomment Bersoubai [19], c'est-à-dire le puits du serment : c'est encore le nom que lui donnent aujourd'hui les habitants.

2 [20]. Abram, peu de temps après, eut également un fils de Sarra, ainsi qu'il lui avait été annoncé par Dieu ; il l'appela Isac [21], ce qui signifie rire ; il lui donna ce nom parce que Sarra avait souri quand Dieu lui eut dit qu'elle enfanterait, elle qui ne s'attendait pas à devenir enceinte à son âge ; elle avait, en effet, quatre-vingt-dix ans et Abram cent. Leur enfant naît donc l'année après (la prédiction des anges) [22] ; on le circoncit le huitième jour. De là vient la coutume pour les Hébreux de pratiquer la circoncision après huit jours ; les Arabes attendent la treizième année, car Ismaël leur ancêtre, qui naquit d'Abram par la concubine, fut circoncis à cet âge : je vais présenter à son sujet les détails les plus précis.

3. Sarra, au début, chérissait cet Ismaël, né de sa servante Agar, avec toute la tendresse qu'elle eût témoignée à son propre fils ; on l'élevait, en effet, pour succéder au commandement ; mais quand elle eut mis au monde Isac, elle ne crut pas devoir élever avec lui Ismaël, qui était l'aîné et pouvait lui nuire après que leur père serait mort. Elle persuade donc à Abram de l'envoyer s'établir ailleurs avec sa mère. Mais lui, dans le principe, ne donnait pas son adhésion aux projets de Sarra ; il estimait qu'il n'y avait rien de si inhumain que de congédier un enfant en bas âge et une femme dénuée de toutes les ressources nécessaires à la vie. Mais plus tard, - aussi bien Dieu approuvait-il les desseins de Sarra -, il cède, remet Ismaël à sa mère, car il ne pouvait encore cheminer tout seul, et la congédie, avec une outre pleine d'eau et un morceau de pain ; la nécessité lui servirait de guide. Elle s'en fut et quand le nécessaire vint à manquer, elle se trouva dans une situation cruelle ; comme l'eau s'épuisait, elle posa son enfant mourant sous un pin et, pour n'être pas là quand il rendrait l'âme, elle alla un peu plus loin. Un ange de Dieu la rencontre, lui indique une source dans le voisinage et lui recommande de veiller à la nourriture de son enfant ; car le salut d'Ismaël serait pour elle la source de grands biens. Elle reprend courage à ces promesses, et rencontre des bergers dont la sollicitude la tire de peine.

4 [23]. Quand son enfant eut atteint l'âge d'homme, elle lui fit prendre une femme de cette race égyptienne dont elle était elle-même originaire : Ismaël eut de cette femme en tout douze fils : Nabaïôth(ès), Kédar(os), Abdéel(os) [24],

Massam(as) [25], Idoum(as) [26], Masmas(os) [27], Massès [28], Chodad(os) [29], Théman(os), Jétour(os), Naphais(os), Kedmas(os) [30]. Ceux-ci occupent tout le pays qui s'étend depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Erythrée et qu'ils appelèrent Nabatène. Ce sont eux dont les tribus de la nation arabe ont reçu les noms en l'honneur de leurs vertus et en considération d'Abram.

Chapitre XIII

D'Isaac, fils légitime d'Abram

1. Dieu ordonne à Abraham le sacrifice d'Isaac. - 2. Préparatifs du sacrifice. - 3. Discours d'Abraham. - 4. Isaac sauvé. Bénédiction de Dieu.

1 [31]. Isac était aimé par-dessus tout de son père Abram, comme un fils unique qu'il avait eu sur le seuil de la vieillesse, par une faveur de Dieu. De son côté, l'enfant méritait cette tendresse et se faisait chérir de plus en plus de ses parents en pratiquant toutes les vertus, en montrant une piété filiale assidue et beaucoup de zèle dans le culte de Dieu. Abram mettait tout son bonheur à laisser un fils florissant après qu'il aurait fini de vivre. Cependant voici ce qui lui arriva par la volonté divine : comme Dieu voulait faire l'épreuve de sa piété envers lui, il lui apparut, lui énuméra tous les bienfaits dont il l'avait comblé, lui parla de la supériorité qu'il lui avait conférée sur ses ennemis, de sa félicité présente qu'il devait à la bienveillance divine et de la naissance de son fils Isac ; il lui demanda de lui offrir ce fils en sacrifice et en victime et lui ordonna de l'amener sur le mont Môrion [32] pour en faire un holocauste après avoir élevé un autel ainsi seulement il témoignerait de sa piété envers lui, si le salut de son enfant lui importait moins que le souci d'être agréable à Dieu.

2. Abram, estimant que rien ne justifiait une désobéissance à Dieu et qu'il fallait le servir en tout, puisque c'est sa providence qui fait vivre tous ceux qu'il protège, dissimule à sa femme l'ordre de Dieu et ses propres desseins au sujet de l'immolation de son fils ; sans en rien découvrir à personne de sa maison [33], car on eût pu l'empêcher d'obéir à Dieu, il prend Isac avec deux serviteurs, et, ayant chargé sur un âne les objets nécessaires au sacrifice, il se met en route vers la montagne. Deux jours, les serviteurs firent route avec lui ; le troisième jour, quand la montagne fut en vue, il laissa dans la plaine ses compagnons, et s'avança avec son fils seul sur la hauteur où le roi David bâtit plus tard le temple [34]. Ils portaient avec eux tout ce qu'il fallait pour le sacrifice, hormis la victime. Comme Isac, qui avait vingt-cinq ans, édifiait l'autel et demandait ce qu'on allait immoler puisqu'il n'y avait pas là de victime, Abram lui dit que Dieu y pourvoirait, car il avait le pouvoir de procurer aux hommes ce qui leur manquait et de dépouiller de leurs biens ceux qui s'en croyaient assurés : il lui donnerait donc aussi une victime, s'il devait accueillir favorablement son sacrifice.

3. Lorsque l'autel fut prêt, qu'il y eut disposé les morceaux de bois et que tout fut

dans un bel ordre, il dit à son fils : « Mon enfant, dans mille prières, j'ai demandé ta naissance à Dieu ; après que tu es venu au monde, il n'est aucune peine que je ne me sois donnée pour ton éducation, rien qui me parût pLus heureux que de te voir parvenir à l'âge d'homme et te laisser en mourant héritier de mon pouvoir. Mais, puisque c'est la volonté de Dieu qui m'a fait ton père, et qu'il lui plaît maintenant que je te perde, supporte vaillamment le sacrifice ; c'est à Dieu que je te cède, à Dieu qui a voulu avoir de moi ce témoignage de vénération en retour de la bienveillance avec laquelle il s'est montré mon appui et mon défenseur. Puisque tu as été engendré d'une façon peu commune [35], tu vas aussi quitter la vie d'une façon peu ordinaire ; c'est ton propre père qui t'envoie d'avance à Dieu, père de toutes choses, selon les rites du sacrifice ; il n'a pas, je crois, jugé à propos que la maladie ni la guerre, ni aucun des fléaux qui assaillent naturellement les hommes, t'enlève à la vie : c'est au milieu de prières et de cérémonies sacrées qu'il recueillera ton âme et qu'il la gardera près de lui ; tu seras pour moi un protecteur et tu prendras soin de ma vieillesse - car c'est surtout vers cette fin que je t'ai élevé -, mais au lieu de toi, c'est Dieu dont tu me procureras l'appui [36]. »

4. Isaac - d'un tel père il ne pouvait naître qu'un fils magnanime - accueille avec joie ces paroles et s'écrie qu'il ne mériterait pas même d'être venu au monde, s'il voulait s'insurger contre la décision de Dieu et de son père et ne pas se prêter docilement à leur volonté à tous deux, alors que, son père seul eût-il pris cette résolution, il eût été impie de ne point s'y soumettre ; il s'élance donc vers l'autel et la mort. Et l'acte s'accomplissait, si Dieu n'eût été là pour l'empêcher ; il appelle Abram par son nom et lui défend d'immoler son fils : ce n'était pas le désir de sang humain, lui dit-il, qui lui avait fait ordonner le meurtre de son fils et il ne l'avait pas rendu père pour le lui enlever avec cette cruauté, il ne voulait qu'éprouver ses sentiments et voir si même de pareils ordres le trouveraient docile. Sachant maintenant l'ardeur et l'élan de sa piété, il était satisfait de tout ce qu'il avait fait pour lui, et il ne cesserait jamais de veiller de toute sa sollicitude sur lui et sur sa race ; son fils atteindrait un âge avancé et, après une vie de félicité, transmettrait à une postérité vertueuse et légitime une grande puissance. Il lui prédit aussi que leur race donnerait naissance à de grandes et opulentes nations dont les chefs auraient une renommée éternelle, et qu'ayant conquis par les armes la Chananée, ils deviendraient un objet d'envie pour tous les hommes. Après avoir ainsi parlé, Dieu fit sortir d'un lieu invisible un bélier pour le sacrifice ; quant à eux, se retrouvant ensemble contre toute espérance, après avoir entendu ces magnifiques promesses, ils s'embrassèrent, et, une fois le sacrifice accompli, s'en retournèrent auprès de Sarra, et menèrent une vie heureuse, car Dieu les assistait dans toutes leurs entreprises.

CHAPITRE XIV

Mort et sépulture de Sara.

Sarra [37], peu de temps après, meurt à l'âge de cent vingt-sept ans. On l'enterre à Hébron ; les Chananéens offraient de lui donner la sépulture publique, mais Abram acheta la terre pour quatre cents sicles à un certain Ephraïm(os) [38] de Hébron. C'est là qu'Abram et ses descendants bâtirent leurs tombeaux.

CHAPITRE XV

Prospérité d'Abraham et de Chetoura.

Abram [39] épouse plus tard Chetoura, qui lui donne six fils d'une grande vigueur au travail et d'une vive intelligence : Zambran(ès) [40], Jazar(ès) [41], Madan(ès), Madian(ès), Lousoubac(os) [42], Soùos [43]. Ceux-ci engendrèrent aussi des enfants : de Soùos [44] naissent Sabakan(ès) [45] et Dadan(ès) [46] et de celui-ci Latousim(os), Assouris et Lououris [47]. Madan [48] eut Ephâs, Ophrès [49], Anôch(os), Ebidâs [50], Eldâs [51]. Tous, fils et petits-fils, allèrent, à l'invitation d'Abram, fonder des colonies ; ils s'emparent de la Troglodytide et de la partie de l'Arabie heureuse qui s'étend vers la mer Erythrée. On dit aussi que cet Ophren fit une expédition contre la Libye, s'en empara et que ses descendants s'y établirent et donnèrent son nom au pays qu'ils appelèrent Afrique. Je m'en réfère à Alexandre Polyhistor, qui s'exprime ainsi [52] : « Cléodème le prophète, surnommé Malchos, dans son histoire des Juifs, dit, conformément au récit de Moïse, leur législateur, que Chetoura donna à Abram des fils vigoureux. Il dit aussi leurs noms ; il en nomme trois : Aphéras, Sourîm, Japhras. Sourîm donna son nom à l'Assyrie, les deux autres, Aphéras et Japhras, à la ville d'Aphra et à la terre d'Afrique. Ceux-ci auraient combattu avec Hercule contre la Libye et Antée ; et Hercule, ayant épousé la fille d'Aphra, aurait eu d'elle un fils Didôros, duquel naquit Sophôn ; c'est de lui que les Barbares tiennent le nom de Sophaques ».

CHAPITRE XVI

1. Abraham envoie demander la main de Rébecca pour Isaac. - 2. La scène du puits. - 3. Mariage d'Isaac.

1 [53]. Quand Isac eut environ quarante ans, Abram, ayant décidé de lui donner pour femme Rébecca, fille du fils de Nachôr [54], son frère, envoie pour la demander en mariage le plus ancien de ses serviteurs après l'avoir lié par de solennels serments. Ces serments se font de la façon suivante : les contractants se mettent réciproquement la main sous la cuisse ; ensuite ils invoquent Dieu comme témoin de leurs actes à venir. Il envoya également aux gens de là-bas des présents que leur rareté ou l'impossibilité

absolus de les avoir rendait inestimables. Ce serviteur resta longtemps en route, vu la difficulté qu'on avait à traverser la Mésopotamie, en hiver, à cause des boues profondes, en été, à cause de la sécheresse ; en outre, elle était infestée de voleurs, qu'il était difficile aux voyageurs d'éviter, quand ils n'avaient pas pris leurs précautions. Il arrive enfin à la ville de Charran et, comme il en atteignait le faubourg, il rencontre plusieurs jeunes filles qui allaient puiser de l'eau. Alors il demande à Dieu que Rébecca, celle qu'Abram l'avait envoyé demander en mariage pour son fils, s'il lui plaisait que ce mariage s'accomplit, se trouvât parmi ces jeunes filles et qu'elle se fit connaître à lui en lui donnant à boire, tandis que les autres refuseraient.

2. Au milieu de ces pensées, il arrive près du puits et il prie les jeunes filles de lui donner à boire ; celles-ci refusent, prétextant qu'elles devaient apporter l'eau à la maison et non pas la lui donner, car elle n'était pas facile à puiser ; une seule les réprimande de leur malveillance à l'égard de l'étranger : comment jamais partager la vie des hommes, quand elles ne consentaient même pas à partager un peu d'eau ? Et elle lui en offre avec bonté. Celui-ci, plein d'espérance pour toute sa mission, mais désireux de savoir la vérité, se met à vanter la jeune fille pour sa noblesse et son bon cœur, elle qui, au prix de ses propres fatigues, ne laissait pas de secourir ceux qui l'invoquaient ; il lui demande quels étaient ses parents, fait des vœux pour qu'une telle enfant leur fasse honneur et profit : « Puissent-ils la marier, dit-il, à leur gré, en la faisant entrer dans la famille d'un homme vertueux à qui elle donnera des enfants légitimes ! » La jeune fille ne lui refusa pas non plus cette satisfaction et elle lui révéla quelle était sa famille. « Rébecca, dit-elle, est mon nom ; mon père était Bathouël : il est mort [55], mais Laban est notre frère et il dirige toute la maison avec ma mère et prend soin également de ma jeunesse ». A ces mots, le serviteur se réjouit de cet incident et de cette conversation, preuve manifeste que Dieu l'avait secondé dans son voyage. Il présente à Rébecca un collier et de ces parures qui conviennent aux jeunes filles, les offrant en retour et en récompense de la grâce qu'elle lui avait faite de lui donner à boire : il lui dit qu'il était juste qu'elle obtînt ces présents pour s'être montrée généreuse, seule de toutes ces jeunes filles. Il lui demande aussi de le mener chez elle, la nuit lui interdisant de poursuivre sa route, et comme il avait avec lui des parures de femme d'un grand prix, il disait qu'il ne pouvait se confier à des gens plus sûrs qu'à ceux dont il jugeait d'après elle. Ce qui attestait à ses yeux les sentiments d'affabilité de sa mère et de son frère et lui faisait croire qu'ils n'éprouveraient aucune contrariété, c'étaient les qualités mêmes de la jeune fille ; d'ailleurs, il ne leur serait pas à charge, il paierait le prix de leur hospitalité et ses dépenses lui seraient personnelles. Elle lui répondit qu'à l'égard des sentiments de bienveillance de ses parents ses conjectures étaient exactes, mais elle lui reprocha de les suspecter de mesquinerie ; il aurait tout sans bourse délier ; mais elle dit qu'elle en parlerait cependant d'abord à son frère Laban et que, sur son avis favorable, elle l'emmènerait.

3. La démarche faite, elle amène l'étranger ; ses chameaux sont reçus par les ser-

viteurs de Laban, qui en prennent soin, et lui-même s'en va manger en compagnie de Laban. Après le repas, il s'adresse à lui et à la mère de la jeune fille : « Abram est le fils de Tharros et votre parent ; car Nachôr, ô femme, le grand-père des enfants que voici, était frère d'Abram : ils avaient même père et même mère. Eh bien ! cet Abram m'envoie vers vous dans le désir de prendre cette jeune fille comme femme pour son fils : c'est son fils légitime ; il est seul élevé pour avoir tout l'héritage. Alors qu'il pouvait choisir parmi les femmes de là-bas la plus fortunée, dédaigneux d'une telle alliance, il entend faire honneur à sa race en combinant le mariage en question. Ne faites point fi de son empressement et de son choix, car c'est grâce à la volonté divine que j'ai fait toutes ces rencontres sur ma route et que j'ai trouvé cette enfant et votre demeure : en effet, lorsque je fus près de la ville, je vis plusieurs jeunes filles arriver près du puits et je souhaitai de rencontrer celle-ci, ce qui arriva. Un mariage qui se conclut ainsi sous les auspices de Dieu, ratifiez-le, et accordez la jeune fille pour honorer Abram, qui a mis tant d'empressement à m'envoyer ici ». Eux alors, comme cette proposition était avantageuse et leur agréait, pénétrèrent l'intention divine ; ils envoient donc leur fille aux conditions requises. Isac l'épouse, déjà maître de l'héritage ; car les enfants nés de Chetoura étaient partis fonder des colonies ailleurs.

Chapitre XVII

Mort d'Abraham.

Abram [56] meurt peu après ; c'était un homme qui avait toutes les vertus à un degré éminent, et qui fut particulièrement estimé de Dieu pour l'ardeur qu'il avait mise à le servir. Il vécut en tout cent soixante-quinze ans, et fut enterré à Hébron avec sa femme Sarra par ses fils Isac et Ismaël.

Chapitre XVIII

Naissance et éducation d'Ésaü et de Jacob, fils d'Isac.

1. Naissance d'Ésaü et de Jacob. - 2. Isaac à Gérare ; les trois puits. - 3. Réconciliation avec Abimélech. - 4. Mariages d'Ésaü. - 5. Vieillesse d'Isaac. - 6. Jacob béni par Isaac. - 7. Prédiction pour Ésaü. - 8. Ésaü épouse Basemmathé.

1 [57]. Après la mort d'Abram [58], la femme d'Isac se trouva enceinte, et, comme sa grossesse prenait d'excessives proportions, il s'inquiéta et alla consulter Dieu. Dieu lui répond [59] que Rébecca enfantera deux fils jumeaux, que des nations porteront leurs noms et que la plus faible en apparence l'emportera sur la plus grande. Il lui naît, en effet, quelque temps après, selon la prédiction de Dieu, deux enfants jumeaux, dont l'aîné était extraordinairement velu depuis la tête jusqu'aux pieds ; le plus jeune tenait l'autre, qui le précédait, par le talon. Le père aimait l'aîné, Esaü

(Esavos), appelé aussi Séîros [60], du nom dont on désigne la chevelure, car les Hébreux appellent la chevelure séîr(os) ; Jacob (Jacôbos), le plus jeune, était particulièrement cher à sa mère.

2 [61]. Comme la famine régnait dans le pays, Isac résolut d'aller en Égypte, car cette contrée était prospère ; il s'en fut à Gérare sur l'ordre de Dieu. Le roi Abimélech le reçoit en vertu de l'amitié et de l'hospitalité conclue avec Abram ; mais, après qu'il lui eut témoigné une entière bienveillance, l'envie l'empêcha de demeurer toujours dans ces sentiments. Voyant l'assistance que Dieu prêtait à Isac et les grandes faveurs dont il l'entourait, il le repoussa. Celui-ci s'aperçut de ce revirement dû à la jalousie d'Abimélech, et se retira alors dans un endroit appelé Pharanx [62] non loin de Gérare ; comme il creusait un puits, des bergers tombèrent sur lui et le provoquèrent au combat pour empêcher le travail. Comme Isac ne se souciait pas de lutter avec eux, ils s'estimèrent vainqueurs. Il céda la place et creusa un autre puits, mais d'autres bergers d'Abimélech lui firent violence ; il l'abandonna également et dut sa sécurité à ce sage calcul. Ensuite, le hasard lui fournit le moyen de creuser un puits sans en être empêché : il appela ce puits Roôbôth [63], ce qui veut dire large emplacement. Quant aux précédents, le premier s'appelle Eskos [64], c'est-à-dire combat, et le second Syenna [65], mot qui signifie haine.

3. Il advint qu'Isac atteignit au comble de la prospérité par la grandeur de ses richesses, et, comme Abimélech croyait qu'Isac lui était hostile, car la défiance s'était mise dans leurs rapports et Isac s'était retiré dissimulant sa haine, il craignit que la primitive amitié ne servît de rien quand Isac songerait à se venger de ce qu'il avait souffert et il s'en alla renouer avec lui en emmenant un de ses généraux, Philoch(os) [66]. Ayant réussi pleinement dans son dessein, grâce à la générosité d'Isac, qui sacrifie son ressentiment récent de l'antique entente qui avait régné entre lui et son père, il s'en retourne dans son pays.

4 [67]. Quant aux enfants d'Isac, Ésaü, pour qui son père avait une prédilection, épouse à quarante ans Ada, fille de Hélon, et Alibamé [68], fille d'Eusébéon [69], deux souverains chananéens ; il fit ces mariages de sa propre autorité sans consulter son père ; car Isac n'y eût pas consenti s'il avait eut à donner son avis : il ne lui était pas agréable que sa famille s'unit aux indigènes. Mais il ne voulut pas se rendre odieux à son fils en lui commandant de se séparer de ses femmes et prit le parti de se taire.

5 [70]. Devenu vieux, et tout à fait privé de la vue, il mande Esaü, lui parle de son âge, lui représente qu'outre ses infirmités et la privation de la vue, la vieillesse l'empêche de servir Dieu, et il lui demande d'aller à la chasse, d'y prendre ce qu'il pourrait et de lui préparer un repas, afin qu'ensuite il pût supplier Dieu de protéger son fils et de l'assister durant toute sa vie : il ajoutait qu'il ne savait pas exactement quand il mourrait, mais auparavant il voulait appeler sur lui la protection divine par des prières dites en sa faveur.

6. Ésaü s'empressa de sortir pour aller à la chasse ; mais Rébecca, qui entendait

appeler sur Jacob les faveurs de Dieu, même contrairement à l'intention d'Isac, ordonne à Jacob d'égorger des chevreaux et de préparer un repas. Jacob obéit à sa mère, car il faisait tout sous son inspiration. Quand le mets fut prêt, il mit la peau d'un chevreau autour de son bras, afin de faire croire à son père, grâce à son aspect velu, qu'il était Esaü il lui ressemblait, d'ailleurs, complètement puisqu'ils étaient jumeaux, et n'avait avec lui que cette seule différence. Comme il craignait qu'avant les bénédictions la supercherie ne fût découverte et n'irritât son père au point de lui faire dire tout l'opposé, il alla lui apporter le repas. Isac, distinguant le son particulier de sa voix, appelle son fils ; mais Jacob lui tend le bras autour duquel il avait enroulé la peau de chèvre ; Isac la tâte et s'écrie : « Tu as bien la voix de Jacob, mais, à en juger par l'épaisseur du poil, tu me parais être Esaü ». Et ne soupçonnant aucune espèce de fraude, il mange et se met en devoir de prier et d'invoquer Dieu : « Maître de toute éternité, dit-il, et créateur de tout l'univers, tu as donné à mon père une profusion de biens, et moi, tout ce que j'ai présentement, tu as daigné me l'accorder, et à mes descendants tu as promis ton aide bienveillante et la faveur constante de tes plus grands bienfaits. Ces promesses, confirme-les, et ne me méprise pas pour ma débilité actuelle, qui fait que je me trouve avoir besoin de toi encore davantage ; protège moi cet enfant dans ta bonté, garde-le à l'abri de tout mal ; donne-lui une vie heureuse et la possession de tous les biens que tu as le pouvoir d'accorder, rends-le redoutable à ses ennemis, précieux et cher à ses amis ».

7. C'est ainsi qu'il invoquait Dieu, s'imaginant prononcer ces bénédictions en faveur d'Esaü. Il venait de les terminer quand Esaü arrive, au retour de la chasse. Isac, s'avisant de son erreur, demeure calme ; mais Esaü voulait obtenir de son père les mêmes bénédictions que Jacob ; comme son père refusait parce qu'il avait épuisé toutes ses prières pour Jacob, il se désolait de cette méprise. Son père, affligé de ses larmes, lui promit qu'il s'illustrerait à la chasse et par sa vigueur dans les armes et tous les exercices corporels, et que de là lui et sa race tireraient renommée à travers les siècles, mais qu'il serait asservi à son frère.

8. Comme Jacob craignait que son frère ne voulût se venger d'avoir été trompé au sujet des bénédictions, sa mère le tire de peine. Elle persuade à son mari d'envoyer Jacob en Mésopotamie pour épouser une femme de leur famille. Déjà [71] Esaü avait pris pour nouvelle femme la fille d'Ismaël, Basemmathé, car Isac et son entourage n'étaient pas favorables aux Chananéens : aussi les voyant hostiles à ses précédentes unions, il s'était conformé à leurs préférences et avait épousé Basemmathé, qu'il chérissait particulièrement.

CHAPITRE XIX

Jacob s'enfuit en Mésopotamie, par crainte de son frère ; il s'y marie, engendre douze fils et revient en Chananée.

1. Songe de Jacob. - 2. Consécration de Béthel - 3. Le puits de Charran. - 4. Rencontre avec Rachel - 5. Jacob et Laban. – 6. Servitude et mariages de Jacob. - 7. Enfants de Jacob. - 8. Fuite de Jacob et des siens. - 9. Dispute entre Jacob et Laban. - 10. Leur réconciliation.

1. Jacob est envoyé par sa mère en Mésopotamie pour y épouser la fille de Laban, son frère, mariage autorisé par Isac, qui obéissait aux intentions de sa femme. Il traversa la Chananée et, par haine pour les habitants, ne jugea à propos de descendre chez aucun d'eux ; il passait la nuit en plein air, posant sa tête sur des pierres qu'il rassemblait et voici la vision qu'il eut durant son sommeil [72]. Il lui parut qu'il voyait une échelle qui allait de la terre au ciel et par laquelle descendaient des figures d'un caractère trop imposant pour être humaines ; enfin, au-dessus de l'échelle, Dieu se montrait à lui en personne, l'appelait par son nom et lui tenait ce langage : « Jacob, fils d'un père vertueux, petit-fils d'un aïeul illustré par sa grande valeur, il ne faut pas succomber aux fatigues du présent, mais espérer un avenir meilleur ; de très grands biens t'attendent qui te seront prodigués en abondance par mes soins. J'ai fait venir Abram de Mésopotamie jusqu'ici, chassé qu'il était par sa famille ; j'ai exalté ton père dans la prospérité ; la part que je t'attribuerai ne sera pas inférieure. Courage donc, et poursuis ce voyage où tu m'auras pour guide ; il s'accomplira, le mariage que tu recherches, et il te naîtra des enfants vertueux qui laisseront après eux une postérité innombrable [73]. Je leur donne la domination de ce pays à eux et à leur postérité qui rempliront tout ce que le soleil éclaire de terres et de mers. Ainsi ne crains aucun danger et ne te mets pas en peine de tes nombreuses fatigues, car c'est moi qui veillerai sur tout ce que tu feras dans le présent et bien davantage dans l'avenir ».

2. Voilà ce que Dieu prédit à Jacob ; celui-ci, tout joyeux de ces visions et de ces promesses, lave les pierres sur lesquelles il reposait au moment de l'annonce de si grands biens et fait vœu d'offrir sur elles un sacrifice, si, une fois qu'il aurait gagné sa vie, il revenait sain et sauf, et de présenter à Dieu la dîme de ce qu'il aurait acquis, s'il effectuait ainsi soit retour ; de plus, il juge cet endroit vénérable et lui donne le nom de Béthel, ce qui signifie foyer divin [74] dans la langue des Grecs.

3 [75]. Continuant de s'avancer en Mésopotamie, au bout de quelque temps, il se trouve à Charran. Il rencontre des bergers dans le faubourg ; des enfants, jeunes garçons et jeunes filles, étaient assis sur le bord d'un puits ; désireux de boire, il se mêle à eux, engage avec eux la conversation et leur demande s'ils ont connaissance d'un certain Laban et s'il vit encore. Et tous de répondre qu'ils le connaissent, car ce n'était pas un homme dont on pût ignorer l'existence, et que sa fille conduisait les troupeaux en leur compagnie et ils s'étonnaient qu'elle n'eût pas encore paru : « C'est d'elle, disaient-ils, que tu apprendras plus exactement tout ce que tu désires savoir à leur endroit ». Ils parlaient encore que la jeune fille arrive avec les bergers de sa compagnie. Ils lui montrent Jacob en lui disant que cet étranger venait s'informer de son père. Elle se réjouit ingénument de la présence de Jacob et lui demande qui il est, d'où il leur

arrive et quelle nécessité le conduit ; elle souhaite qu'il leur soit possible de lui procurer ce qu'il est venu chercher.

4. Jacob ne fut pas aussi touché de sa parenté avec la jeune fille, ni de la bienveillance mutuelle qui en résultait, qu'il ne s'éprit d'amour pour elle ; il demeura stupéfait de l'éclat de sa beauté, qui était tel qu'on eût trouvé peu de femmes de ce temps à lui comparer. Il s'écrie : « En vérité, la parenté qui me lie à toi et à ton père, puisque tu es fille de Laban, date d'avant ma naissance et la tienne : car Abram et Arran et Nachôr étaient fils de Tharros ; de Nachôr naquit ton aïeul Bathouël ; d'Abram et de Sarra, fille d'Arran, Isac mon père. Mais nous avons un autre gage, plus récent, dd parenté qui nous unit : Rébecca ma mère, est sœur de ton père Laban ; ils eurent même père et même mère ; et nous sommes cousins germains, moi et toi. Et maintenant je viens ici pour vous saluer et renouveler cette alliance qui existait déjà auparavant entre nous ». Elle se souvient alors, comme il arrive souvent aux jeunes gens, de ce qu'elle avait déjà entendu dire à son père touchant Rébecca et, comme elle savait ses parents désireux d'entendre parler de celle-ci, dans sa tendresse filiale, elle fond en larmes et se jette au cou de Jacob ; elle l'embrasse affectueusement et lui dit qu'il allait procurer la plus désirable et la plus vive des joies à son père et à tous les gens de la maison, car Laban vivait dans le souvenir de la mère de Jacob et ne pensait qu'à elle ; sa visite lui paraîtrait digne des plus grandes récompenses. Elle le prie de venir chez son père où elle allait le conduire ; il ne fallait pas qu'il le privât davantage de ce plaisir en tardant trop longtemps.

5. Elle dit et le conduit chez Laban. Reconnu par son oncle, il se trouvait pour sa part en sécurité parmi des amis et leur apportait à eux une grande satisfaction par son apparition inopinée. Après quelques jours, Laban lui dit qu'il se félicitait de sa présence plus qu'il ne pouvait l'exprimer ; mais il lui demandait, d'autre part, pour quelle raison il était venu, laissant sa mère et son père dans un âge avancé où ses soins leur étaient nécessaires ; il s'offrait à l'aider et à le secourir à toute épreuve. Jacob lui expose toute l'histoire en disant qu'Isac avait deux fils jumeaux, lui et Esaü. Comme il avait frustré ce dernier des bénédictions paternelles, que l'artifice de sa mère détourna à son profit, Esaü cherchait à le tuer pour l'avoir privé du pouvoir souverain issu de Dieu et des biens que lui avait souhaités son père ; et voilà pourquoi il se trouvait là conformément aux instructions maternelles. « Car, dit-il, nous avons pour aïeuls des frères et ma mère est proche de vous à un degré plus étroit encore que celui-là. Je place mon voyage sous la protection de Dieu et sous la tienne ; c'est ce qui me donne confiance dans l'heure présente.

6. Laban, au nom de leurs ancêtres, lui promet de l'assister de toute son amitié, au nom aussi de sa mère à qui il témoignera son affection même à distance en entourant son fils de sollicitude. Il déclare qu'il l'établira surveillant de ses troupeaux et, en échange, lui accordera la préséance au pâturage ; et s'il veut s'en retourner chez ses parents, il rentrera comblé de présents et de tous les honneurs qu'on doit à un parent

aussi proche. Jacob l'écouta avec joie et dit que, pour lui faire plaisir, il demeurerait chez lui et supporterait toutes les fatigues ; mais en récompense, il demandait à avoir Rachel (Rachèla) pour femme : à tous égards elle méritait son estime, et puis elle lui avait rendu le service de l'introduire chez Laban ; c'était son amour pour la jeune fille qui lui inspirait ces discours. Laban, charmé de ces paroles, consent au mariage avec sa fille, disant qu'il ne pouvait souhaiter un meilleur gendre ; pourvu qu'il restât quelque temps chez lui, c'était une affaire faite ; car il n'enverrait pas sa fille chez les Chananéens ; même il avait regret du mariage qu'on avait fait conclure là-bas à sa propre sœur. Comme Jacob acceptait ces conditions, on convient d'une période de sept ans ; c'est le temps pendant lequel on estime qu'il doit servir son beau-père, afin de donner la preuve de son mérite et de faire mieux connaître qui il est. Laban agrée ce langage, et le temps écoulé, il se met à préparer le festin nuptial. La nuit venue, sans que Jacob se doute de rien, il place à ses côtés son autre fille, l'aînée de Rachel, qui était dépourvue de beauté [76]. Jacob s'unit à elle, trompé par l'ivresse et l'obscurité ; puis, avec le jour, il s'en aperçoit et reproche sa fourberie à Laban. Celui-ci, pour s'excuser, alléguait la nécessité où il avait été d'en user ainsi ; ce n'était pas par méchanceté qu'il lui avait donné Lia ; un autre motif plus fort l'avait déterminé [77]... Cela n'empêchait nullement, d'ailleurs, son mariage avec Rachel ; s'il la désirait, il la lui donnerait après une autre période de sept ans. Jacob se résigne : son amour pour la jeune fille ne lui permettait pas un autre parti, et à l'issue d'une nouvelle période de sept ans, il épouse aussi Rachel.

7. Les deux sœurs avaient chacune une servante que leur avait donnée leur père ; Zelpha appartenait à Lia et Balla [78] à Rachel ; ce n'étaient pas des esclaves, mais des subordonnées. Lia était cruellement mortifiée de l'amour que son mari portait à sa sœur ; elle espérait qu'en ayant des enfants, elle lui deviendrait chère et priait Dieu continuellement. Un enfant mâle lui naît et comme cet événement lui ramène son mari, elle appelle son fils Roubèl(os) [79] (Ruben) parce qu'il lui venait de la compassion divine ; c'est là ce que signifie ce nom. Il lui naît encore trois fils plus tard : Syméon [80] ; ce nom indique que Dieu l'a exaucée, puis Lévis [81], c'est-à-dire le garant de la vie en commun ; après lui Joudas [82], c'est-à-dire action de grâces. Rachel [83], craignant que l'heureuse fécondité de sa sœur n'amoindrît sa propre part dans l'affection de son époux, donne comme concubine à Jacob sa servante Balla. Un enfant naît d'elle, Dan, qu'on traduirait en grec par Théocritos (décerné par Dieu) ; après lui vient Nephthalîm [84], c'est-à-dire machiné, parce que cela avait contrebalancé la fécondité de sa sœur. Lia en use de même, opposant artifice à artifice ; elle donne aussi sa servante pour concubine ; et il naît de Zelpha, un fils nommé Gad(as), ce qui équivaut à fortuit [85] ; ensuite Aser(os), autrement dit qui donne le bonheur [86], à cause de la gloire qu'elle en tirait. Roubèl, l'aîné des fils de Lia, apportant à sa mère des pommes de mandragore [87], Rachel s'en aperçoit et la prie de lui en céder, car elle avait un vif désir d'en manger. Mais celle-ci refuse, disant qu'elle devait se contenter de l'avoir dépossédée des faveurs de son mari ; Rachel calme l'irritation de sa sœur

et lui dit qu'elle lui cédera ses droits, car son mari devait venir chez elle cette nuit-là. Celle-ci accepte l'offre et Jacob s'unit à Lia, en croyant favoriser Rachel. De nouveau donc elle a des enfants : Issachar(ès), c'est-à-dire celui qui provient d'un salaire [88], et Zaboulon [89], gage de l'affection, témoignée à elle, et une fille, Dîna. Plus tard, Rachel obtient un fils, Joseph (Iôsèpos), c'est-à-dire « addition d'un futur surcroît ».

8. Durant tout ce temps, à savoir pendant vingt années, Jacob garda les troupeaux de son beau-père ; mais ensuite il demanda à emmener ses femmes et à s'en retourner chez lui ; son beau-père n'y consentant pas, il résolut de le faire secrètement. Il éprouva d'abord le sentiment de ses femmes sur ce départ ; celles-ci se montrèrent satisfaites ; Rachel enleva même les images des dieux que la religion de ses pères commandait de vénérer, et s'échappa avec sa sœur ainsi que les enfants des deux femmes, les servantes avec leurs fils et tout ce qu'elles possédaient. Jacob emmenait aussi la moitié des troupeaux, sans que Laban y eût donné son consentement. Rachel, qui emportait les idoles des dieux, avait sans doute appris de Jacob à mépriser un tel culte, mais son but était, au cas où son père les poursuivrait et les surprendrait, d'en tirer parti pour se faire pardonner [90].

9 [91]. Laban, au bout d'un jour [92], ayant appris le départ de Jacob et de ses filles, très courroucé, se met à sa poursuite en hâte avec des forces et, le septième jour, les rejoint sur une colline où ils s'étaient campés ; alors, comme c'était le soir, il se repose. Dieu lui apparaît en songe et l'exhorte, maintenant qu'il a atteint son gendre et ses filles, à agir en douceur, à ne rien tenter contre eux par colère et à faire un pacte avec Jacob ; lui-même, dit-il, combattrait en faveur de celui-ci, si Laban, méprisant son infériorité numérique, venait s'attaquer à lui. Laban, après cet avis préalable, le jour venu, appelle Jacob à un entretien, lui fait part de son rêve et quand celui-ci confiant vient à lui, il commence à l'accuser, alléguant qu'à son arrivée chez lui, il l'avait recueilli, pauvre et dénué de tout, et qu'il lui avait sans compter fait part de tout ce qu'il possédait. « J'ai été, dit-il, jusqu'à te faire épouser mes filles, pensant par là augmenter ton affection pour moi. Mais toi, sans égard ni pour ta mère ni pour la parenté qui te lie à moi, ni pour mes filles que tu as épousées, sans songer à ces enfants dont je suis l'aïeul, tu m'as traité comme en guerre, emportant mon bien et persuadant mes filles de fuir celui qui les a engendrées, et tu t'en vas, en me dérobant en cachette les objets sacrés de ma famille que mes ancêtres ont vénérés et que j'ai cru devoir entourer du même culte ; et ces procédés qui, même en état de guerre on n'emploierait pas contre des ennemis, toi, un parent, le fils de ma propre sœur, le mari de mes filles, l'hôte et le familier de ma maison, tu t'en es servi à mon égard ». Quand Laban eut ainsi parlé, Jacob allégua pour se disculper qu'il n'était pas le seul à qui Dieu eût mis au cœur l'amour de la patrie, que tout le monde éprouvait ce sentiment, et qu'après si longtemps il convenait qu'il revînt dans la sienne. « Quant [93] à cette accusation de larcin, dit-il, c'est toi au contraire qui serais convaincu de m'avoir fait tort devant tout autre juge. Quand tu devrais me savoir gré d'avoir géré et fait prospérer ta fortune,

n'est-ce pas déraisonner que de venir me reprocher la faible part que nous en avons prise ? Quant à tes filles, sache que ce n'est pas une perfidie de ma part qui les a fait accompagner ma fuite, c'est ce sentiment légitime d'affection que les épouses ont coutume d'avoir pour leurs maris ; et c'est moins moi qu'elles suivent que leurs enfants ». Voilà comment il se défendit d'avoir eu aucun tort ; il fit au surplus des reproches à Laban et l'accusa : bien qu'il fût le frère de sa mère et qu'il lui eût donné ses filles en mariage, il l'avait épuisé en lui imposant des tâches pénibles et en l'y retenant vingt ans ; et, sans doute, ajoutait-il, ce qu'il l'avait fait souffrir sous prétexte de mariage, encore que cruel, était supportable ; mais les maux qui avaient suivi étaient pires et tels qu'un ennemi s'y fût soustrait. Et, en effet [94], c'était avec une excessive méchanceté que Laban en avait usé avec Jacob voyant que Dieu lui venait en aide dans tout ce qu'il désirait, il lui promettait de lui donner parmi les animaux qui naîtraient tantôt tous ceux qui seraient blancs, tantôt, au contraire, les noirs. Mais comme ceux qui étaient destinés à Jacob naissaient en grand nombre, il ne tenait pas sa parole sur l'heure, mais lui promettait de s'acquitter l'année suivante, car il considérait avec convoitise cette fortune abondante ; il promettait ainsi, parce qu'il n'y avait pas lieu de supposer une telle production ; et il trompait Jacob une fois que les bêtes étaient nées.

10 [95]. Quant aux objets sacrés, Jacob l'invite à faire une perquisition ; Laban accepte avec empressement ; Rachel, informée, cache les images dans le bât de la chamelle qu'elle montait ; elle y reste assise, prétextant qu'elle était incommodée par l'indisposition naturelle aux femmes. Laban ne cherche pas davantage, n'osant supposer que Rachel, dans l'état où elle se trouvait, s'approchât des images ; il s'engage par serment avec Jacob à ne pas lui garder rancune du passé, et Jacob, de son côté, jure d'aimer ses filles. Ces engagements, ils les prirent sur des collines où ils érigèrent une stèle en forme d'autel ; de là vient le nom de Galad(ès) donné à la colline [96], ce qui fait qu'on appelle encore aujourd'hui ce pays la Galadène. Un festin suivit ces serments et Laban s'en retourna.

CHAPITRE XX

1. Retour de Jacob en Canaan. - 2. Jacob et l'ange.
- 3. Rencontre avec Esaü.

1. Jacob, en poursuivant sa route vers la Chananée, eût des visions qui lui firent concevoir d'heureuses espérances pour l'avenir ; l'endroit où elles lui apparurent, il l'appela Camp de Dieu. Voulant connaître les sentiments de son frère à son égard, il envoya des gens en avant s'assurer de tout avec exactitude ; car il le craignait encore, à cause des soupçons d'autrefois. Il chargea ses messagers de dire à Esaü que Jacob avait quitté volontairement son pays, parce qu'il lui semblait inadmissible de vivre avec lui tant qu'il était en colère ; mais qu'à présent, estimant que le temps passé suffisait à les réconcilier, il revenait avec ses femmes et ses enfants et toutes les ressources qu'il

s'était procurées et se remettait à lui avec ce qu'il avait de plus précieux, n'estimant aucun bien plus désirable que de jouir avec son frère des richesses que Dieu lui avait données. Les messagers [97] rapportèrent ces paroles ; Esaü s'en réjouit vivement et vient à la rencontre de son frère avec quatre cents hommes armés. Jacob, apprenant qu'il arrive au-devant de lui avec une si grande troupe, est très effrayé, mais il met en Dieu son espoir de salut et prend les mesures que comporte la situation, afin de ne pas être atteint, de sauver les siens et de triompher de ses ennemis, s'ils voulaient lui nuire. Il divise donc son monde, envoie les uns en avant et recommande au restant de les suivre de près, afin que, si l'avant-garde était assaillie par une subite agression de son frère, elle trouve un refuge parmi ceux qui suivent. Ayant rangé de la sorte les siens, il envoie quelques-uns apporter des présents à son frère : cet envoi consistait en bêtes de somme et en une quantité de quadrupèdes d'espèces diverses qui seraient très estimés de ceux qui les recevraient à cause de leur rareté. Les messagers marchaient espacés afin de paraître plus nombreux en arrivant les uns après les autres. A la vue des présents on espérait qu'Esaü laisserait s'apaiser sa colère, s'il était encore irrité ; d'ailleurs, Jacob recommanda encore aux messagers de l'aborder d'un ton affable.

2 [98]. Ces dispositions prises durant toute la journée, il met, la nuit venue, sa troupe en marche et quand ils eurent passé un torrent nommé Jabacchos [99], Jacob, demeure seul, rencontre un fantôme qui commence à combattre avec lui, et il en triomphe ; ce fantôme prend alors la parole et lui, conseille de se réjouir de ce qui lui est advenu et de se persuader que ce n'est pas d'un médiocre adversaire qu'il a triomphé ; il a vaincu un ange divin et doit voir là un présage de grands biens à venir, l'assurance que sa race ne s'éteindra jamais et qu'aucun homme ne le surpassera en force. Il l'invita à prendre le nom d'Israël(os) ; ce mot signifie, en hébreu, celui qui résiste à l'envoyé de Dieu [100] ; voilà ce qu'il révéla sur la demande de Jacob ; par celui-ci, ayant deviné que c'était un envoyé divin, lui avait demandé de lui dire ce que la destinée lui réservait. L'apparition, après avoir ainsi parlé, s'évanouit ; Jacob, tout heureux, nomme l'endroit Phanouël(os), c'est-à-dire la face de Dieu [101]. Et comme, dans le combat, il avait été blessé près du nerf large [102], il s'abstint lui-même de manger ce nerf, et à cause de lui il ne nous est pas permis non plus de le manger.

3 [103]. Apprenant que son frère approchait, il ordonne à ses femmes de s'avancer, chacune à part, avec leurs servantes, afin qu'elles vissent de loin les mouvements des combattants, si Esaü voulait en arriver là ; lui-même salue en se prosternant son frère, qui arrive près de lui sans songer du tout à mal. Esaü, l'ayant embrassé, le questionne sur cette foule d'enfants et sur ces femmes et, une fois au courant de tout ce qui les concerne, il voulait les conduire lui-même chez leur mère ; mais Jacob alléguant la fatigue des bêtes de somme, Esaü se retira à Saira [104] ; c'est là qu'il passait sa vie, ayant nommé ce pays d'après son épaisse chevelure.

CHAPITRE XXI

1. Rapt de Dina ; massacre des Sichémites. - 2. Purification des Israélites. - 3. Mort de Rachel.

1. Jacob arriva en un lieu qu'on appelle encore aujourd'hui les Tentes [105] ; de là, il s'en vint à Sikim(os) (Sichem) ; cette ville est aux Chananéens. Comme les Sikimtes étaient en fête, Dîna, fille unique de Jacob, s'en alla [106] dans la ville pour voir les atours des femmes du pays [107]. Sychém(ès) [108], fils du roi Emmôr(os) [109], l'ayant aperçue, la déshonore après l'avoir enlevée, et, devenu amoureux d'elle, il supplie son père de demander pour lui la jeune fille en mariage ; celui-ci y consent, et s'en va demander à Jacob de donner Dîna en mariage légitime à son fils Sychem. Jacob, qui ne pouvait refuser vu le rang du solliciteur et qui, d'autre part, estimait qu'il lui était défendu de marier sa fille à un homme d'une autre race, demande la permission de réunir un conseil au sujet de sa requête. Le roi s'en retourne alors, espérant que Jacob consentirait au mariage, mais Jacob, ayant instruit ses fils du déshonneur de leur sœur et de la demande d'Emmôr, les consulte sur la conduite à tenir. Ceux-ci restent muets pour la plupart, ne sachant que penser ; mais Siméon et Lévi, qui avaient la même mère que leur sœur, décident ensemble l'expédition suivante : au moment d'une fête, tandis que les Sikimites se livraient aux plaisirs et aux festins, ils surprennent, de nuit, les premiers gardes qu'ils tuent pendant leur sommeil, pénètrent dans la ville et tuent tous les mâles et le roi avec eux ainsi que son fils ; ils épargnent les femmes ; tout cela accompli à l'insu de leur père, ils ramènent leur sœur.

2. Tandis que Jacob était bouleversé devant l'énormité de ces actes et très irrité contre ses fils, Dieu lui apparaît, l'engage à se rassurer, à purifier les tentes et à accomplir les sacrifices que jadis, en s'en allant en Mésopotamie, il avait fait vœu d'offrir, après ce qu'il avait vu en songe. En purifiant sa troupe, il met la main sur les dieux de Laban ; il ne savait pas que Rachel les avait dérobés. Il les cacha à Sichem sous le chêne dans la terre ; ensuite il partit de là et fit des sacrifices à Béthel où il avait eu le songe jadis quand il allait en Mésopotamie.

3. De là [110] il alla plus loin et arriva dans l'Ephratène ; là Rachel meurt dans les douleurs de l'enfantement et il l'enterre ; seule de sa famille, elle n'eut point les honneurs de la sépulture à Hébron. Il mena pour elle un grand deuil et donna à l'enfant le nom de Benjamin [111] à cause des souffrances qu'il avait causées à sa mère. Ce furent là tous les enfants de Jacob, douze fils et une fille. De ces fils, huit étaient légitimes, six de Lia, deux de Rachel ; quatre étaient nés des servantes, deux de chacune d'elles ; j'ai déjà donné leurs noms à tous.

CHAPITRE XXII

Mort d'Isaac ; il est enseveli à Hébron.

1. Mort de Rébecca et d'Isaac.

1. Il arriva de là dans la ville d'Hébron située chez les Chananéens ; c'est là qu'Isac demeurait. Ils vécurent peu de temps ensemble, car Jacob ne retrouva pas Rébecca vivante et Isac meurt aussi peu après la venue de son fils ; il est enseveli par ses enfants auprès de sa femme à Hébron, où ils avaient le sépulcre de leurs ancêtres. Isac avait été aimé de Dieu et jugé digne par lui de toutes les faveurs après son père Abram ; il vécut même plus longtemps que celui-ci, car il avait atteint la cent quatre-vingt-cinquième année [112] de cette vie si vertueuse quand il mourut.

Notes

[1] Cf. *Gen. R.*, XLI. Selon le *Midrash*, les Sodomites péchaient envers eux-même par leurs infractions aux lois et envers Dieu par leur idolâtrie.

[2] Le *Talmud* (Sanhédrin, 109 a) rapporte aussi que les habitants de Sodome, orgueilleux de leur prospérité et de la richesse de leur pays, où « poussait le pain » selon le verset de Job (XXVIII, 5), décidèrent de ne plus accueillir les passants, les « ôberè derachim ».

[3] Genèse, XVIII, 20.

[4] Genèse, XVIII, 2.

[5] Ce détail se lit aussi dans le *Midrash* (*Gen. R.*, XLVIII). Le mot « et ils mangèrent » de la Genèse (XVIII, 8) est compris comme s'il y avait : « et ils firent semblant de manger ». Philon dit de même (*De Abrah.*, § 23, M. II, p. 18) : τεράστιον δὲ καὶ τὸ μὴ πεινῶντας πεινώντων καὶ μὴ ἐσθίοντας ἐσθιόντων παρέχειν φαντασίαν « chose merveilleuse, quoique n'ayant pas faim, ils avaient l'air d'avoir faim, et, quoique ne mangeant pas, ils paraissaient manger ». Ce détail se lit aussi dans le *Midrash* (*Gen. R.*, XLVIII). Le mot « et ils mangèrent » de la Genèse (XVIII, 8) est compris comme s'il y avait : « et ils firent semblant de manger ». Philon dit de même (*De Abrah.*, § 23, M. II, p. 18) : τεράστιον δὲ καὶ τὸ μὴ πεινῶντας πεινώντων καὶ μὴ ἐσθίοντας ἐσθιόντων παρέχειν φαντασίαν « chose merveilleuse, quoique n'ayant pas faim, ils avaient l'air d'avoir faim, et, quoique ne mangeant pas, ils paraissaient manger ».

[6] Le texte est probablement altéré. Comment Sara peut-elle sourire d'un propos qu'elle n'a pas entendu ? [T. R.]

[7] La tradition assigne aussi une mission différente à chacun des anges. Voir Raba Meçia, 86 b ; *Gen. R.*, L. Le verset XIX, 1, où il n'est plus question que de deux messagers, exerçait les commentateurs et leur faisait supposer que l'un des anges, le premier, était chargé d'annoncer à Sara la naissance d'un fils ; les deux autres devaient sauver Loth et détruire Sodome. Selon Philon aussi (*De Abrah.*, 28, M. II, p. 22), deux des trois anges seulement étaient chargés d'aller à Sodome.

[8] Genèse, XIX, 1.

[9] Le *Midrash* (*Gen. R.*, L, et *Pirké* R. Eliezer, XXV) explique que Loth avait appris l'hospitalité quand il demeurait avec Abraham.

[10] Genèse, XIX, 11.

[11] Voir *Bell. Jud.* (liv. IV, XVIII, 4). Josèphe n'accepte pas l'opinion d'après la quelle Sodome aurait disparu dans la mer Morte.

[12] Il s'agit sans doute d'un bloc détaché de la chaîne de montagnes appelée aujourd'hui Djebel Ousdoum, vers l'extrémité sud-ouest de la mer Morte, et qui se compose en majeure partie de sel cristallisé. [T. R.]

[13] En hébreu : Çô'ar. LXX : Σηγώρ

[14] Genèse, XX, 1.

[15] Josèphe copie ici sans doute la glose que les LXX ajoutent au verset (Gen., XIX, 37) : καὶ ἐκάλεσε τὸ ὄνομα αὐτοῦ Μωάβ λέγουσα ἐκ τοῦ πατρός μου υἱὸς « et elle lui donna le nom de Moab, disant : "issu de mon père" ». Le mot hébreu moab est compris comme s'il y avait méab, du père.

[16] Même traduction que dans les LXX (Gen., XIX, 38) : γένους μου « fils de ma race ». L'hébreu Ben-Ammi est pris pour une glose, tandis que le nom véritable serait Ἀμμάν.

[17] Genèse, XX, 1

[18] Genèse, XXI, 22.

[19] En hébreu : Beerçéba'. Josèphe traduit par ὅρκου φρέαρ ; cf. LXX, Gen, XXI, 31 : φρέαρ ὁρκισμοῦ et v. 33 : ἐπὶ τῷ φρέατι τοῦ ὅρκου.

[20] Genèse, XXI, 1.

[21] En hébreu : Yiçhak. LXX : Ἰσαάκ. Cf. Apollonius Molon ap. Al. Polyhistor (F. H. G.., III, 213 ; Textes, p. 61) : ἐκ δὲ τῆς γαμετῆς υἱὸν αὐτῷ γενέσθαι ἕνα, ὃν ἑλληνιστὶ Γέλωτα ὀνομασθῆναι

[22] Ce passage est peu intelligible dans le grec.

[23] Genèse, XXV, 12 ; I Chroniques, I, 29.

[24] En hébreu : Adbeèl. Ναβδεέλ

[25] En hébreu : Mibsam.

[26] Hébreu et dans LXX : Douma.

[27] En hébreu : Misma'.

[28] En hébreu : Massa.

[29] En hébreu : Hadad. LXX : Χοδδάν

[30] Hébreu et dans LXX : Kedma.

[31] Genèse, XXII, 1.

[32] En hébreu : Môria. Dans l'Écriture (Gen., XXII, 2), il est question seulement d'une montagne qui se trouvait dans le pays de Môria. L'expression « mont de Môria » ne se rencontre que II Chron., III, 1, pour indiquer la montagne du Temple. Josèphe identifie plus bas ces deux montagnes, de même que la tradition (*Gen. R.*, LV).

[33] Le *Midrash* dit aussi qu'Abraham prit bien soin de cacher à Sara le but réel de son départ avec Isaac. Dans *Tanhouma* (sur Gen., XXII, 4), Abraham dit à Sara qu'il emmène Isaac

dans un endroit où on fera son instruction.

[34] Au lieu de David on attendrait Salomon.

[35] Nous suppléons ces mots nécessaires au sens et que le copiste a oubliés [T. R.]

[36] Bien entendu, tout ce discours est imaginé par Josèphe : on ne lit rien de semblable dans la Bible.

[37] Genèse, XXIII, 1.

[38] Hébreu et dans LXX : Ephrôn.

[39] Genèse, XXV, 1 ; I Chroniques, I, 32.

[40] En hébreu : Zimran, LXX : Ζομβράν

[41] En hébreu : Yokşan ; LXX : Ἰεξάν

[42] En hébreu : Yişbak ; LXX : Ἰεσβώα

[43] En hébreu : Souah ; LXX : Σωιέ.

[44] Par inadvertance, sans doute, Josèphe a remplacé ici par Souah le Yokşan de la Genèse.

[45] En hébreu : Seba. LXX : Σαβά

[46] Hébreu et dans LXX : Dedan.

[47] L'hébreu donne un autre ordre : Assourim, (LXX : Ἀσσουριείμ, Letouşim (LXX : Λατουσιείμ) Leoumim. (LXX : Λαωμείμ).

[48] Dans le texte hébreu, c'est Madian et non Madan.

[49] En hébreu : 'Efer. LXX : Ἀφείρ

[50] En hébreu : Abida. LXX : Ἀβειδά

[51] En hébreu : Elda'a. LXX : Ἐλδαγά

[52] *Frag. hist. graec.*, III, 214, nfi 7.

[53] Genèse, XXIV, 1.

[54] On a déjà vu que ce fils s'appelait Bathouël (VI, 5).

[55] C'est contraire au récit biblique.

[56] Genèse, XXV, 8.

[57] Genèse, XXV, 21.

[58] Josèphe est ici en désaccord avec l'Écriture : Abraham était encore vivant à ce moment ; il fallait dire « après la mort de Sara ».

[59] Josèphe simplifie les données de la Bible : dans l'Écriture, c'est d'abord Isaac qui invoque Dieu (v. 21), puis c'est au tour de Rébecca (v. 22), et c'est à Rébecca seule que Dieu révèle l'avenir de ses fils.

[60] Ni dans la Bible, ni dans les LXX, Esaü ne porte le nom de Séîr. Aussi toute cette fin de phrase parait à M. G. Schmidt (*De Fl. Josephi elocutione*, Leipzig, 1883, p. 9) une glose d'un éditeur hébraïsant qui, ne connaissant pas de substantif tiré de la racine עשה d'où vient le nom d'Esaü עריםה, a pensé au nom de Séîr, formé de la racine שער poil, cheveu, mot qui lui était suggéré, d'ailleurs, par l'histoire d'Esaü, où il revient souvent comme désignation géographique (pays de Séîr, montagne de Séîr). Mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse d'une interpolation érudite. Josèphe a pu fort bien se fonder sur le verset 25 du ch. XXV, où le mot עשו est rapproché, sans doute avec

intention, du mot שֵׂעָר et induire que Séîr était un autre nom d'Esaü. Dans une autre version rapportée par certains manuscrits et adoptée par Niese, on ne trouve pas le nom de Séîr et on lit cette phrase : « ...Esaü, ainsi nommé parce qu'il etait couvert de poils ; les Hébreux appellent la chevelure d'un autre mot ». Si tel est le texte, Josèphe aurait tout à fait brouillé les deux racines que contient le verset 25, à savoir עשר et שער. L'étymologie de ces deux racines, qui est implicitement renfermée dans ce verset, aurait été adoptée par Josèphe, qui, pour la rendre plus apparente, aurait inversé ces deux racines. C'est là un artifice dont Josèphe était capable. Il est donc assez difficile d'établir au juste à cet endroit le texte original.

[61] Genèse, XXVI, 1.

[62] C'est-à-dire : Ravin. Il est assez singulier que Josèphe, voyant dans le mot Nabal-Gerar (Gen., XXVI, 17) un nom propre, l'ait néanmoins traduit en grec. Il semble avoir suivi les LXX, qui traduisent de même Nabal-Gerar par ἐν τῇ γάραγγι Γεράνων « dans le ravin de Gérar » ; mais les LXX ne font pas comme lui de nahal un nom propre.

[63] En hébreu : Rehoboth. La traduction qu'en donne Josèphe concorde avec celle des LXX : εὐρυχωρία. Les LXX ne donnent pas les noms hébreux des trois puits qui sont énumérés dans ce passage.

[64] En hébreu : Ecek. Les LXX traduisent par ἀδικία « injustice ».

[65] En hébreu : Sitna, que Josèphe traduit par ἔχθρα. LXX : ἐχθρία

[66] En hébreu : Phikhol.

[67] Genèse, XXXVI, 1.

[68] En hébreu : Oholibama. LXX : 'Ολιβεμά

[69] Josèphe passe un intermédiaire, qui est Ana. En hébreu : Çibeon. Il y a dans la Bible trois notices très difficiles à accorder concernant les mariages d'Esaü (Gen., XXVI, 34-35 ; XXVIII, 8-9 ; XXXVI, 2-3) ; Josèphe ne suit que la troisième, en l'insérant dans son récit avant l'histoire des bénédictions d'Isaac.

[70] Genèse, XXVII, 1.

[71] Genèse, XXVIII, 8.

[72] Genèse, XXVIII, 12.

[73] Le texte est ici corrompu.

[74] LXX traduisent par οἴκος Θεοῦ « maison de Dieu ».

[75] Genèse, XXIX, 1.

[76] Dans la Genèse (XXIX, 17), on dit seulement que les yeux de Lia étaient faibles.

[77] Il semble qu'il y ait ici une lacune dans le texte de Josèphe, car on ne comprend pas pourquoi il ne s'explique pas davantage sur ce motif qui est indiqué en toutes lettres dans la Genèse (XXIX, 26) : « Laban lui-même dit : Ce n'est pas la coutume dans notre endroit de donner la cadette avant l'aînée ».

[78] En hébreu : Zilpah et Bilhah.

[79] En hébreu : Reouben. Josèphe donne ici une étymologie un peu vague, qui ne correspond pas dans les termes à celle qui est indiquée dans l'hébreu (Gen., XXIX, 32), ni a celle

de Philon (υἱὸς ὁρῶν). Aurait-il vu dans la finale du mot el - qui n'existe que dans la transcription - le nom de Dieu ?

[80] En hébreu : Sim'ôn.

[81] En hébreu : Lévi. LXX : Λευεί.

[82] En hébreu : lehouda.

[83] Genèse, XXX, 7.

[84] En hébreu : Naphtali. LXX : Νεπθαλεί

[85] Pour la traduction du mot Gad, qui est obscur, Josèphe emploie la même expression que les LXX, qui traduisent le mot BA-gad (XXV, 11) par ἐν τύχῃ.

[86] Cf. LXX (Gen., XXX, 13) : ὅτι μακαριοῦσί με κτλ « parce qu'on me félicitera ».

[87] Même traduction que dans les LXX des doudaïm de la Genèse.

[88] Cf. LXX : ὅ ἐστι μισθός « c'est-à-dire salaire ».

[89] En hébreu : Zebouloun.

[90] Cette interprétation de l'acte de Rachel à un caractère midraschique. La Bible ne dit rien de pareil.

[91] Genèse, XXXI, 22.

[92] La Bible dit le troisième jour.

[93] Genèse, XXXI, 31.

[94] Genèse, XXX, 27.

[95] Genèse, XXXI, 32.

[96] Josèphe emploie le mot βουνός comme les LXX (gen., XXXI, 46) ; hébreu : Gal'èd.

[97] Genèse, XXXII, 7.

[98] Genèse, XXXII, 23.

[99] En hébreu : Yabbôk, LXX : Ἰαβώχ.

[100] Le verset 29 du chapitre XXXXII explique le nom d'Israël par ces mots : « Tu as combattu contre Elohim ». Josèphe atténue cet anthropomorphisme. Les LXX traduisent : « Tu as pris des forces avec Dieu ». ὅτι ἐνίσχυσας μετὰ Θεοῦ.

[101] Genèse, XXXII, 23.

[102] Le nerf sciatique.

[103] Genèse, XXXIII, 1.

[104] En hébreu : Séïr. LXX : Σηείρ

[105] Cf. LXX (Gen., XXXIII, 17).

[106] Genèse, XXXIV, 1.

[107] Cp. *Eus.*, *Praep. ev.*, IX, c. 22 (d'après un poète du nom de Théodotos, auteur d'un Περὶ Ἰουδαίων et mentionné par Josèphe dans le *Contre Apion*, I, § 218) : καὶ τὴν Δείναν, παρθένον οὖσαν, εἰς τὰ Σίκιμα ἐλθεῖν, παρηγύρεως οὔσης, βουλομένην θεάσασθαι τὴν πόλιν « Dîna, qui était vierge, serait allée à Sichem à l'époque d'une fête, curieuse de voir la ville ». Dans le *Pirké* de R. El., Sichem est censé amener des jeunes filles pour les faire jouer et frapper sur des tambourins devant la tente de Dîna, afin de l'attirer au dehors et de l'enlever. Le *Séfer hayaschar*, 63 a et b, raconte une

scène du même genre. Il y avait fête à Sichem, avec grand concours des femmes du pays, venues pour assister aux réjouissances. Rachel, Léa et leurs servantes, ainsi que Dîna, sortirent aussi de leurs maisons pour voir ce spectacle. C'est à cette occasion que Sichem, fils de Hamor, aperçut Dîna et s'éprit d'elle.

[108] En hébreu : Sekhem.

[109] En hébreu : Hamôr.

[110] Genèse, XXXV, 16.

[111] Dans la Bible, c'est le nom de Benôni, donné par Rachel à Benjamin, qui rappelle ses souffrances ; Benjamin (Binyamin) signifie « fils de ma vieillesse ».

[112] La Bible (Gen., XXXV, 28) n'attribue à Isaac que cent quatre-vingts ans.

LIVRE II



Chapitre premier

Esaü et Jacob, fils d'Isaac, se partagent son héritage. ; Ésaü occupe l'Idumée, Jacob la Chananée.

1. Ésaü cède son droit d'aînesse à Jacob. – 2. Prospérité d'Ésaü ; l'Idumée.

Après la mort d'Isac, ses fils se partagèrent entre eux ses domaines, mais ils ne gardèrent pas les pays qu'ils avaient reçus. Esaü quitta la ville d'Hébron, cédant la place à son frère, et passa sa vie à Saira, d'où il gouverna l'Idumée, pays qu'il appelait ain~i d~après lui-même : car il avait pour surnom Edôm(os) [2] par l'occasion suivante. Un jour, étant encore enfant, il revenait [3] de la chasse, fatigué de ses courses, accablé de faim ; rencontrant son frère qui venait de se préparer pour son repas un plat de lentilles, d'une belle couleur dorée, ce qui excita davantage encore son désir, il lui demanda de les lui donner à manger. Celui-ci, profitant de ce grand appétit, obligea [4] son frère de lui céder en échange son droit d'aînesse ; et ce dernier, talonné par la faim, lui abandonna ses droits en s'engageant par serment. Ensuite, à cause de la couleur dorée du mets, les jeunes gens de son âge l'appelèrent, en manière de plaisanterie, Edom, - c'est par le mot édôma que les Hébreux désignent le rouge, - et il nomma ainsi le pays ; ce sont les Grecs qui lui ont donné le nom d'Idumée pour plus de noblesse.

2 [5]. Il devient père de cinq enfants ; d'abord Iaous, Iéglôm(os) [6] et Koréos d'une seule femme nommée Olibamé ; quant aux autres, Eliphaz(ès) lui naquit d'Ada, Ragouèl(os) de Basemmathé. Tels étaient les fils d'Esaü. Eliphaz eut cinq fils légitimes : Théman(os), Oman(os) [7], Sôpharos [8], Golham(os) [9], Kénéz(os) ; Amalèc(os) était un bâtard qui lui était né d'une concubine, nommée Thamnaé [10]. Ceux-ci occupèrent la partie de l'Idumée nommée Gobolitide et celle qui s'appela, d'après Amalec, Amalécitide : l'Idumée, qui s'étendait loin autrefois, a conservé dans son ensemble, comme dans ses parties, les noms qui provenaient de ses fondateurs.

Chapitre II

Joseph, le plus jeune des fils de Jacob, à cause des songes qui lui prédisaient sa fortune future, excite la jalousie de ses frères.

1. Prospérité de Jacob. - 2-3. Songe de Joseph. - 4. Jalousie de ses frères.

1 [11]. Jacob parvint à un degré de prospérité qui a difficilement été atteint par un autre : en richesse, il dépassait les habitants du pays ; les vertus de ses enfants le faisaient considérer avec envie : point de qualité qui leur ni défaut ; pour le travail des mains et la résistance aux fatigues, ils montraient beaucoup de courage et une vive intelligence. La divinité prenait un tel soin de lui et veillait si bien à sa prospérité que même les événements qui lui semblaient déplorables devinrent une source d'immenses bienfaits et qu'elle prépara pour nos ancêtres la sortie d'Égypte par le moyen de Jacob et de ses descendants, voici de quelle façon.

Joseph, que Jacob avait eu de Rachel, était celui de tous ses enfants qu'il chérissait le plus, tant pour sa beauté physique que pour les qualités de son âme, car il avait une sagesse exceptionnelle. Il s'attira la jalousie et la haine de ses frères par cette affection que son père lui vouait, ainsi que par des songes qui lui promettaient la fortune et qu'il allait raconter à son père ainsi qu'à eux : car les hommes sont jaloux des prospérités même de leurs plus proches parents. Or, voici ce que Joseph vit en songe.

2 [12]. Envoyé avec ses frères par son père pour faire la moisson au plus fort de l'été, il eut une vision très différente des songes qui nous visitent d'ordinaire pendant le sommeil ; réveillé, il la raconte à ses frères pour qu'ils lui en montrent la signification. Il avait vu, disait-il, la nuit passée, sa gerbe de froment immobile à l'endroit où il l'avait posée, tandis que les leurs accouraient se prosterner devant la sienne, comme des esclaves devant leurs maîtres. Ceux-ci comprirent que la vision lui présageait la puissance, une grande fortune, et la suprématie sur eux-mêmes, mais ils n'en firent rien savoir à Joseph, comme si le songe leur était inintelligible [13]. Ils formèrent des vœux pour que rien ne se réalisât de ce qu'ils auguraient, et leurs sentiments d'aversion pour lui ne firent que s'aggraver encore.

3. Renchérissant sur leur jalousie, la divinité envoya à Joseph une seconde vision bien plus merveilleuse que la précédente : il crut voir le soleil, accompagné de la lune et des autres astres, descendre sur la terre et se prosterner devant lui. Cette vision, il la révéla à son père en présence de ses frères, sans soupçonner aucune méchanceté de leur part, et lui demanda de lui expliquer ce qu'elle voulait dire. Jacob se réjouit de ce songe ; il réfléchit aux prédictions qu'il enfermait [14], dans sa sagesse en devina heureusement le sens, prit plaisir aux grandes choses qu'il annonçait, à savoir la prospérité de son fils et la venue d'un temps voulu par Dieu où il deviendrait digne des hommages et de la vénération de ses parents et de ses frères ; la lune et le soleil, c'étaient sa mère et son père, celle-là faisant tout croître et se développer, celui-ci donnant

aux objets leur forme et leur imprimant toutes les autres énergies ; les autres astres désignaient ses frères : ils étaient, en effet, au nombre de onze comme les astres [15], empruntant, comme eux, leur force au soleil et à la lune.

4. Jacob avait montré beaucoup de sagacité dans l'interprétation de cette vision ; quant aux frères de Joseph, ces prédictions les chagrinèrent fort ; à leurs sentiments, on eût dit que c'était un étranger qui allait profiter des bienfaits annoncés par les songes et non pas un frère ; c'étaient cependant des biens dont il était naturel qu'ils partageassent la jouissance, puisqu'ils allaient être unis à la fois par les liens de la naissance et de la prospérité. Ils méditent de faire périr le jeune homme' et, ayant arrêté ce projet, comme les travaux de la récolte étaient terminés, ils se dirigent vers Sikima [16] (Sichem), pays excellent pour ses pâturages et pour l'élève du bétail ; là, ils s'occupèrent de leurs troupeaux sans aviser leur père de leur venue dans ce pays. Celui-ci, dans son incertitude, comme personne ne venait des pâturages qui pût lui donner des nouvelles certaines de ses fils, faisait à leur égard les plus inquiétantes conjectures, et, plein d'anxiété, il envoie Joseph vers les troupeaux pour s'informer au sujet de ses frères et lui rapporter ce qu'ils faisaient.

CHAPITRE III

Josèphe, victime de la haine de ses frères, est vendu par eux en Égypte, y devient grand et illustre et tient ses frères en son pouvoir.

1. Les frères de Joseph complotent sa mort. - 2. Discours de Ruben. - 3. Joseph vendu aux Ismaélites. - 4. Deuil de Jacob.

1. Ceux-ci, voyant leur frère arriver vers eux, se réjouirent, non pas de voir un parent, l'envoyé de leur père, mais comme s'il s'agissait d'un ennemi que la volonté divine livrait entre leurs mains ; et ils se mirent en devoir de le faire périr tout de suite, sans laisser échapper l'occasion qui s'offrait. Les voyant dans ces dispositions, tous d'accord pour accomplir l'acte, Roubel, le plus âgé, tenta de les retenir ; il leur représenta l'énormité de leur crime et l'horreur qu'il exciterait ; si c'était une scélératesse et un sacrilège, aux yeux de Dieu et des hommes, de tuer de sa main un homme à qui la parenté ne nous lie point, il serait beaucoup plus abominable encore d'être convaincus d'avoir accompli le meurtre d'un frère, dont la disparition causerait en même temps une grande douleur à leur père et plongerait dans le deuil une mère [17], à qui un enfant serait ainsi ravi hors des lois naturelles. Il les engage donc, par considération pour leurs parents, à réfléchir à la douleur que leur causerait la mort d'un fils si vertueux et si jeune, et à s'abstenir de leur attentat, à craindre Dieu, qui était déjà spectateur et témoin tout ensemble de leurs intentions contre leur frère, et qui leur saurait gré d'avoir renoncé à leur forfait et obéi à de sages réflexions ; que s'ils en venaient à l'acte,

il n'était pas de châtiment qu'il ne leur infligeât pour leur fratricide, car ils auraient profané sa providence présente en tout lieu et à qui n'échappe rien de ce qui se passe, soit dans la solitude, soit dans les villes ; car partout où se trouve l'homme, il faut se dire que Dieu lui-nième est présent. Leur propre conscience, disait-il, serait le pire ennemi de leur entreprise ; que la conscience soit pure, ou dans l'état où ils la mettront par le meurtre de leur frère, on ne peut fuir devant elle. Il ajoutait encore à ses remontrances qu'il n'est pas légitime de tuer un frère, eût-il mal agi, et qu'il est beau de ne pas garder rancune à des êtres chers des fautes qu'ils ont pu commettre. Et c'était Joseph, qui n'avait jamais été coupable envers eux, qu'ils voulaient faire périr, « lui, dont l'âge tendre, disait-il, réclame plutôt la pitié et toute notre sollicitude ! » Quant au motif du meurtre, il aggravait encore l'odieux de leur forfait, si c'était par jalousie pour sa fortune future qu'ils avaient résolu de lui ôter la vie, alors qu'ils pouvaient en avoir chacun une part égale et en jouir en commun, n'étant pas pour lui des étrangers, mais des parents ; ils pouvaient considérer comme leur bien tout ce que Dieu donnait à Joseph et ils devaient donc penser que la colère céleste n'en deviendrait que plus terrible, si, en tuant celui-là même que Dieu jugeait digne de ces bienfaits tant souhaités, ils ravissaient à Dieu l'objet de ses faveurs.

2. Roubel, par ces paroles et beaucoup d'autres encore, les suppliait et tentait de les détourner du fratricide ; mais, comme il voyait que ses paroles, bien loin de modérer leur passion, ne faisaient que les exciter au meurtre, il leur conseilla d'adoucir au moins l'horreur de leur acte par le choix du moyen. Il eût mieux valu, leur disait-il, suivre ses premiers conseils, mais puisqu'ils avaient décidé d'immoler leur frère, ils seraient moins criminels en obéissant au plan qu'il allait maintenant leur donner ; sans doute, ce plan acceptait l'acte qu'ils avaient décidé d'accomplir ; mais la façon serait autre et, mal pour mal, le crime plus léger. Il entendait qu'ils ne missent pas à mort leur frère de leurs propres mains, mais qu'ils le précipitassent dans la citerne prochaine, où ils le laisseraient périr ; ils y gagneraient de ne pas souiller leurs mains de son sang. Les jeunes gens y consentirent et Roubel, ayant saisi l'adolescent, le lie au moyen d'une corde et le fait descendre doucement dans la citerne qui se trouvait suffisamment sèche. Cela fait, il s'en va en quête de terrains propres aux pâturages.

3 [18]. Joudas [19], qui était également fils de Jacob, vit alors passer des Arabes de la race des Ismaélites, qui portaient, des parfums et des marchandises syriennes de la Galadène aux Égyptiens ; après le départ de Roubel, il conseille à ses frères de faire remonter Joseph pour le vendre aux Arabes ; envoyé ainsi le plus loin possible, il mourrait chez des étrangers et eux-mêmes seraient purifiés de toute souillure. L'avis leur plaît et ils vendent aux marchands pour vingt mines Joseph, qu'ils retirent de la citerne : il avait alors dix-sept ans. Roubel revient de nuit à la citerne, résolu de sauver Joseph à l'insu de ses frères ; et comme celui-ci ne répondait pas à ses appels, craignant qu'ils ne l'eussent tué après son départ, il accable ses frères de reproches. Mais ils lui disent ce qui s'est passé, et Roubel cesse de se lamenter.

4. Après que Joseph eut ainsi été traité par ses frères, ils cherchèrent comment ils pourraient se mettre à l'abri des soupçons paternels ; ils songèrent à la tunique dont Joseph était revêtu quand il vint près d'eux et dont ils l'avaient dépouillé pour le faire descendre dans la citerne ; ils résolurent de la mettre en pièces, de la tacher de sang de bouc et d'aller la porter à leur père en lui donnant à croire que les bêtes avaient déchiré son fils. Ils firent ainsi et s'en vinrent auprès du vieillard, qui avait déjà [20] eu connaissance du malheur de son fils, et lui dirent qu'ils n'avaient pas vu Joseph et ne savaient ce qui lui était advenu, mais qu'ils avaient trouvé cette tunique sanglante et lacérée, ce qui leur avait fait supposer qu'il était mort, surpris par les bêtes féroces, si toutefois c'était couvert de ce vêtement qu'on l'avait fait partir de la maison, Jacob, qui caressait l'espoir plus doux que son fils avait été vendu comme esclave, abandonna cette conjecture, songeant que la tunique était un témoignage manifeste de sa mort ; car il savait que Joseph en était vêtu quand il l'avait envoyé chez ses frères, et désormais il pleura l'enfant comme s'il était mort. Telle était son affliction qu'on l'eût cru le père d'un fils unique, ne trouvant aucune consolation dans les autres ; il se figurait qu'avant d'avoir pu rencontrer ses frères, Joseph avait été anéanti par les bêtes féroces. Il demeurait assis, couvert d'un cilice, appesanti dans son chagrin ; ni ses fils, par leurs exhortations, n'adoucissaient son humeur, ni lui-même ne parvenait à lasser sa douleur.

Chapitre IV

1. Joseph chez Putiphar. - 2. La femme de Putiphar. - 3. Ses instances auprès de Joseph. - 4. Chasteté de Joseph. - 5. Vengeance de la femme de Putiphar.

1 [21]. Joseph, vendu par les marchands, fut acheté par Pétéphrès (Putiphar) [22], un Égyptien, chef des bouchers du roi Pharaôthès ; cet homme le tint en parfaite estime, lui donna une éducation libérale, lui accorda de vivre dans une condition bien supérieure à celle d'un esclave, confia à sa surveillance toute sa fortune. Joseph jouissait de ses bienfaits sans que la vertu qui l'ornait subit d'éclipse par suite de ce changement ; il montra que la véritable sagesse peut triompher des épreuves de la vie et qu'elle ne s'accommode pas seulement de la prospérité due au hasard.

2. En effet, la femme de son maître se prit d'amour pour lui à cause de sa beauté et de l'habileté dont il témoignait dans les affaires ; elle pensa que, si elle lui manifestait cet amour, elle le persuaderait aisément d'entretenir des relations avec elle, et qu'il regarderait comme une bonne fortune de se voir désiré par sa maîtresse ; elle le considérait sous les dehors actuels de la servitude et non selon les sentiments où il était demeuré en dépit du changement de sa condition. Elle lui découvrit sa passion et parla même de la satisfaire ; mais Joseph rejeta sa demande, estimant qu'il n'était pas permis d'avoir pour elle cette complaisance qu'il estimait injuste et outrageante à l'égard de celui qui

l'avait acheté et jugé digne de tant de faveurs. Il l'engagea à surmonter sa faiblesse, en faisant ressortir l'impossibilité de donner satisfaction à cette passion, laquelle finirait par s'apaiser, puisqu'il n'y avait point d'espoir ; pour lui, il supporterait tout plutôt que de se laisser entraîner à ce crime ; car, enfin, si un esclave ne doit rien faire qui contrarie sa maîtresse, en de telles circonstances une infraction à ces règles était parfaitement excusable. Mais le désir de la femme ne fit que s'irriter davantage devant cette résistance inattendue de Joseph, et, comme elle était étrangement tourmentée par son mal, elle fit une nouvelle tentative pour arriver à ses fins.

3. Un jour qu'une fête publique s'apprêtait [23], où la loi prescrivait aux femmes de se joindre à l'assemblée, elle prétexta envers son mari une maladie, car elle cherchait l'isolement et une occasion favorable pour renouveler ses instances auprès de Joseph. Cette occasion s'étant trouvée, elle lui tient un langage bien plus pressant encore que la première fois : il eût mieux valu pour lui céder à ses premières instances, sans faire d'objection, sensible à la confusion de la solliciteuse et à l'excès de cette passion qui force une maîtresse à s'abaisser au-dessous de sa dignité ; maintenant encore il serait plus avisé en acquiesçant et il réparerait son étourderie de naguère. Que s'il n'attendait qu'une seconde sollicitation, voici qu'elle l'avait faite et avec plus d'ardeur encore : elle avait prétexté une maladie ; à la fête et à la réunion elle avait préféré un entretien avec lui ; et si c'était la défiance qui l'avait fait repousser ses premières raisons, la preuve qu'il n'y avait point de sa part perfidie, c'est qu'elle y persistait. Il pouvait s'attendre non seulement à goûter les félicités présentes, dont il jouissait dès maintenant, en se prêtant à son caprice, mais à obtenir encore de plus grands biens par sa soumission ; en revanche, c'était son inimitié et sa haine qu'il s'attirait, en faisant fi de cette faveur et en aimant mieux passer pour chaste que de plaire à sa maîtresse. Car cela ne lui servirait de rien, au cas où elle irait l'accuser et le charger par des affirmations mensongères auprès de son mari : Pétéphrès serait plus sensible à ses paroles qu'à celles de Joseph, si véridiques qu'elles pussent être.

4. Malgré les discours de cette femme et ses pleurs, ni la pitié ne put le déterminer à manquer de retenue, ni la crainte l'y contraindre ; il résista à ses supplications et ne céda pas devant ses menaces, aimant mieux souffrir injustement et s'exposer aux châtiments les plus pénibles que de profiter des circonstances par une faiblesse qui lui attirerait une mort méritée. Il lui rappelait son mariage et la vie conjugale, et la suppliait d'accorder plus à ces sentiments qu'à une aventure de passion éphémère ; celle-ci amènerait le remords, qui la ferait souffrir de sa faute sans la réparer, sans compter la crainte d'être prise sur le fait ... [24] ; tandis que la vie commune avec son mari comportait des jouissances sans danger. Il ajoutait l'avantage d'une conscience pure devant Dieu et devant les hommes ; elle aurait plus d'autorité sur lui, si elle demeurait honnête et elle userait envers lui de ses droits de maîtresse, mais non pas s'ils avaient manqué ensemble à la chasteté : il valait bien mieux puiser sa hardiesse dans la notoriété d'une vie bien vécue que dans la dissimulation du crime.

5 [25]. Par ces paroles et bien d'autres analogues, il s'efforçait de contenir l'élan de cette femme et de ramener sa passion à la raison ; mais elle ne mit que plus de violence dans son ardeur et, portant les mains sur lui, désespérant de le persuader, elle prétendait lui faire violence. Joseph, irrité, s'échappe en lui abandonnant son manteau, qu'elle avait saisi et qu'il lui laissa pour se précipiter hors de la chambre ; alors elle craignit fort qu'il n'allât parler à son mari et, blessée au vif de l'outrage, résolut de prendre les devants et d'accuser faussement Joseph auprès de Pétéphrès ; elle pensa qu'en le punissant ainsi de l'avoir si cruellement dédaignée et en l'accusant d'avance, elle agirait tout ensemble en personne avisée et en femme. Elle s'assit alors, les yeux baissés de honte et toute bouleversée, me disant dans sa colère de faire attribuer à une tentative de viol le chagrin que lui causait en réalité l'échec de sa passion. Quand son mari arriva et, troublé de la voir ainsi, lui en demanda la raison, elle commença à accuser Joseph : « Il faut que tu meures, dit-elle, ô mon époux, ou que tu châties cet esclave scélérat, qui a voulu déshonorer ta couche ; il n'a su rester sage, en se souvenant de ce qu'il était quand il est arrivé dans notre demeure et des bienfaits qu'il a reçus de ta bonté. Lui, qui serait un ingrat de ne pas se conduire d'une façon irréprochable avec nous, il a formé le dessein d'insulter à tes droits d'époux et cela pendant une fête où il a épié ton absence ; ainsi, toute la réserve qu'il montrait auparavant, c'était la crainte de toi qui la lui dictait et non une vertu naturelle. S'il en est arrivé là, c'est pour être parvenu aux honneurs contre tout mérite et toute espérance : il fallait bien qu'un homme admis à prendre la surveillance de tes biens et leur administration, de préférence aux anciens serviteurs, finît par porter la main jusque sur ta propre femme ». Ayant cessé de parler, elle lui montra le manteau, prétendant que Joseph l'avait laissé entre ses mains quand il essayait de lui faire violence. Pétéphrès, devant les pleurs de sa femme, son récit et ce qu'il vit, ne put se montrer incrédule ; donnant plus qu'il ne devait à son amour pour elle, il ne se soucia pas de rechercher la vérité. Il loua la vertu de sa femme et, estimant Joseph coupable, il jeta ce dernier dans sa prison des criminels et quant à sa femme, il ne fut que plus fier d'elle, se portant garant de sa décence et de sa chasteté.

CHAPITRE V

1. Joseph en prison - 2. Songe de l'échanson du roi. - 3. Songe du panetier. - 4-5. Songes de Pharaon. - 6. Joseph les interprète. - 7. Joseph ministre de Pharaon.

1 [26]. Joseph, dans tous ces événements, s'en remit entièrement à Dieu, et ne voulut ni se défendre ni dévoiler la vérité sur ce qui c'était passé ; il souffrit en silence ses liens et sa contrainte, et se consolait en songeant que Dieu l'emporterait sur ceux qui l'avaient enchaîné, lui qui savait le motif de sa disgrâce et la vérité ; il connut bientôt en effet les marques de la Providence divine. Le geôlier, considérant de quelle diligence et de quelle fidélité il faisait preuve dans les emplois où il l'avait commis, touché aussi

de la dignité de ses traits, lui ôte ses chaînes et lui rend son infortune plus tolérable et plus légère ; il lui accorde un traitement plus doux que celui des prisonniers. Ceux qui étaient réunis dans la même prison, à chaque relâche de leurs pénibles travaux, se mettaient à converser, ainsi qu'il arrive entre compagnons d'infortune, et se demandaient réciproquement les motifs de leurs condamnations. L'échanson du roi, d'ailleurs très estimé de lui, et qu'il avait fait mettre aux fers dans un moment de colère, portait les mêmes entraves que Joseph et se lia d'autant plus intimement avec lui ; comme il lui parut d'une intelligence extraordinaire, il lui raconta un songe qu'il avait eu et le pria de lui en indiquer le sens, se plaignant qu'outre le chagrin de sa disgrâce, la divinité l'accablât encore de songes troublants.

2. Il dit qu'il avait vu pendant son sommeil trois ceps de vigne, dont chacun soutenait une grappe de raisins ; ces raisins étaient déjà grands et mûrs pour la vendange ; lui-même les pressait dans une coupe que tenait le roi ; et, après avoir fait couler goutte à goutte le moût, il le donnait à boire au roi, qui l'acceptait de bonne grâce. Telle était sa vision et il désirait que Joseph, si quelque perspicacité lui avait été départie, lui indiquât ce que cette vision présageait. Celui-ci l'invite à avoir bon courage et à attendre dans trois jours son élargissement, car le roi avait réclamé son ministère et le rétablirait dans ses fonctions. Il lui expliquait que le fruit de la vigne était un bien que Dieu procurait aux hommes ; car il est offert à Dieu en libation et il sert aux hommes de gage de confiance et d'amitié, il défait les haines et délivre des souffrances et des chagrins ceux qui le portent à leur bouche et les induit au plaisir : « Ce jus, me dis-tu, provenant de trois grappes que tu as exprimées de tes mains, le roi l'a accepté : eh bien ! c'est là pour toi une agréable vision ; elle t'annonce la délivrance de ta présente captivité dans autant de jours que tu vendangeas de ceps pendant ton sommeil. Cependant, quand tu en auras fait l'expérience, souviens-toi de celui qui t'a prédit ton bonheur : une fois en liberté, ne me regarde pas avec indifférence dans la situation où ton départ me laissera, toi qui marcheras vers le bonheur que je t'ai annoncé. C'est sans avoir commis aucune faute que je suis dans ces chaînes, c'est à cause de ma vertu et de ma chasteté que j'ai été condamné à subir le châtiment des criminels ; même l'attrait de mon propre plaisir n'a pu me faire désirer le déshonneur de celui qui m'a traité ainsi ». L'échanson n'avait qu'à se réjouir, comme on peut croire, de cette interprétation du songe et qu'à attendre l'accomplissement de la prédiction.

3 [27]. Un autre esclave, le chef des boulangers du roi, avait été incarcéré avec l'échanson ; quand Joseph eut expliqué la vision de ce dernier, plein d'espoir (car il se trouvait avoir eu, lui aussi un songe), il pria Joseph de lui dire également ce que pouvaient signifier ses visions de la nuit passée. Voici ce qu'il avait vu : « Il me semblait, dit-il, que je portais trois corbeilles sur la tête, deux pleines de pains, la troisième de poisson et de mets variés, tels qu'on en apprête pour les rois : des oiseaux descendirent en volant et dévorèrent le tout sans se soucier des efforts que je faisais pour les écarter ». Notre homme s'attendait à ce qu'on lui prédît la même chose qu'à

l'échanson : mais Joseph, après avoir concentré ses réflexions sur le songe, lui dit qu'il aurait bien voulu avoir de bonnes choses à lui interpréter et non ce que le songe lui découvrait ; il lui déclare qu'il n'a plus que deux jours à vivre : le nombre des corbeilles l'indiquait. Le troisième jour, il sera mis en croix, et servira de pâture aux oiseaux, sans pouvoir se défendre. Tout s'accomplit, en effet, comme Joseph l'avait prédit à tous les deux : au jour annoncé, le roi, célébrant son anniversaire par des sacrifices, fit crucifier le chef des boulangers ; quant à l'échanson, il le fit sortir des fers et le rétablit dans ses fonctions antérieures.

4. Joseph était depuis deux ans dans les tourments de la captivité sans que l'échanson, au souvenir de ses prédictions, lui fût venu en aide, quand Dieu le fit sortir de prison : voici comment il procura sa délivrance. Le roi Pharaôthès eut le même soir deux songes et ensemble l'explication de chacun d'eux [28] ; il oublia l'explication, mais retint les songes. Chagriné de ces visions qui lui paraissent fâcheuses, il convoque, le lendemain, les plus savants des Égyptiens, désireux d'avoir l'explication de ces songes. Mais devant leur embarras, le trouble du roi augmente encore. L'échanson, voyant la perplexité de Pharaôthès, vient à se souvenir de Joseph et de l'intelligence qu'il avait des songes ; il s'avance, il parle de Joseph, raconte la vision qu'il avait eue lui-même en prison, sa libération, prédite par Joseph ; comment le même jour, le chef des boulangers avait été crucifié et comment cet événement aussi s'était produit conformément à l'interprétation divinatrice de Joseph. Il ajoute ce dernier avait été emprisonné comme esclave par Pétéphrès, le chef des bouchers ; cependant, à l'en croire, il appartenait à l'élite de la race des Hébreux et avait pour père un homme illustre. Le roi devait donc le mander, ne pas juger de lui par le malheureux état où il se trouvait actuellement, et il apprendrait ce que signifiaient ses songes. Le roi ordonne qu'on amène Joseph en sa présence ; les messagers reviennent en l'amenant, après lui avoir donné leurs soins, selon les instructions du roi.

5 [29]. Celui-ci le prit par la main. « Jeune homme, dit-il, puisque ta vertu et ton extrême intelligence me sont attestées par mon serviteur, les mêmes bons offices que tu lui as rendus, accorde-les à moi aussi en me disant ce que présagent ces songes que j'ai eus pendant mon sommeil ; je désire qu'aucune crainte ne t'empêche de parler, que tu ne me flattes point par des mensonges et par souci de plaire, si la vérité se trouvait pénible à dire. Il m'a semblé que je me promenais le long du fleuve et que j'y voyais des vaches grasses et d'une taille exceptionnelle, au nombre de sept ; elles sortaient du courant pour aller dans le bas-fond ; d'autres, égales en nombre aux premières, venaient du bas-fond à leur rencontre, celles-là extrêmement maigres et d'un aspect horrible ; elles dévorèrent les vaches grasses et grandes sans aucun profit [30], tant la faim les consumait, Après cette vision, je m'éveillai de mon sommeil, tout troublé, me demandant ce que j'avais vu là ; puis je m'endors de nouveau et j'ai un second rêve, bien plus étrange que le premier, et qui m'inspire encore plus de crainte et d'inquiétude. Je voyais sept épis issus d'une seule racine, la tête déjà lourde de grains, s'incli-

nant par suite de leur poids et de l'approche de la moisson, puis, auprès d'eux, sept autres épis misérables et tout secs, faute de rosée ; ceux-ci se mirent à dévorer et à engloutir les sept beaux épis, ce qui me frappa de terreur ».

6. Joseph répondit en ces termes : « Ce songe, ô roi, quoique vu sous deux formes, annonce un seul et même avenir. Ces vaches, animaux destinés à la charrue, dévorées par des vaches bien plus faibles, ces épis engloutis par de moindres épis prédisent à l'Égypte famine et disette succédant à une durée égale de prospérité ; ainsi la fertilité des premières années sera consumée par la stérilité des années qui suivront en nombre égal. Il sera difficile de remédier à la pénurie des vivres nécessaires. La preuve en est que les vaches maigres ont dévoré les vaches grasses sans avoir pu se rassasier. Cependant, ce n'est pas pour les affliger que Dieu fait voir l'avenir aux hommes ; c'est pour que, une fois avertis, ils emploient leur sagacité à atténuer les épreuves annoncées. Toi-même donc, en mettant en réserve les biens qui viendront dans la première période, tu adouciras pour les Égyptiens le fléau futur ».

7. Le roi admira le discernement et la sagesse de Joseph et, comme il lui demandait quelles mesures préventives il devait prendre pendant l'époque d'abondance en vue des temps qui la suivraient, afin de rendre plus supportable la période de stérilité, Joseph lui suggéra l'idée d'obliger les Égyptiens à ménager leurs biens et à s'abstenir de tout abus ; au lieu de dépenser en voluptueux leur superflu, ils devraient le réserver pour l'époque de disette. Il conseille également de prendre aux cultivateurs leur blé et de le mettre de côté, ne leur distribuant que la quantité nécessaire à leur subsistance. Pharaôthès admira doublement Joseph, pour son explication du songe et pour ses avis : il l'investit de pleins pouvoirs pour exécuter ce qui serait utile au peuple égyptien, ainsi qu'au roi, estimant que celui qui avait trouvé la voie à suivre serait aussi le meilleur chef. Et Joseph, outre ce pouvoir, obtient du roi le droit de se servir de son anneau et de se vêtir de pourpre ; il allait en char par tout le pays, recueillant le blé des laboureurs [31], mesurant à chacun ce qu'il leur fallait pour ensemencer et se nourrir, sans révéler à personne pour quelle raison il agissait ainsi.

CHAPITRE VI

1. Mariage et enfants de Joseph. La famine. - 2. Les fils de Jacob en Égypte. - 3. Discours de Ruben. - 4. Joseph renvoie ses frères. - 5. Nouveau voyage des fils de Jacob. - 6. Accueil de Joseph. - 7. La coupe de Benjamin. - 8. Discours de Juda. - 9. La reconnaissance.

1 [32]. Joseph avait accompli sa trentième année ; il jouissait de tous les honneurs par la faveur du roi qui lui donna le nom de Psonthomphanèchos [33], en considération de son intelligence exceptionnelle : car ce mot signifie celui qui trouve les choses cachées. Il contracte de plus un mariage des plus considérables ; il épouse, en effet, la fille de Pétéphrès [34], un des prêtres d'Héliopolis ; elle était encore vierge et s'appelait

Asénéthé [35]. Il en eut des fils avant la période de stérilité ; l'aîné, Manassès, c'est-à-dire qui fait oublier [36], parce que, arrivé à la prospérité, il trouvait l'oubli de ses infortunes ; le plus jeune, Éphraïm(ès), mot qui signifie celui qui restitue [37], parce qu'il avait été rétabli dans la liberté de ses ancêtres. Quand l'Égypte, selon l'interprétation des songes donnée par Joseph, eut passé sept ans dans une enviable prospérité, la famine s'abattit la huitième année, et, comme ce malheur frappait des gens qui ne l'avaient pas pressenti, tout le monde, plein d'affliction, afflua vers les portes de la maison du roi. Celui-ci appelait Joseph, qui leur distribuait du blé et fut nommé d'une commune voix le sauveur du peuple ; ces vivres, il ne les offrait pas seulement à ceux du pays, il était permis aussi aux étrangers d'en acheter, car Joseph pensait que tous les hommes, en vertu de leur parenté, devaient trouver appui auprès de ceux qui étaient dans la prospérité.

2 [38]. Or, Jacob, lui aussi, envoie tous ses fils en Egypte pour acheter du blé (car la Chananée était dans une désolation profonde, le fléau s'étendant sur tout le continent) à la nouvelle que le marché était ouvert même aux étrangers ; il ne retient que Benjamin, qui lui était né de Rachel et avait ainsi la même mère que Joseph. Les fils de Jacob, arrivés en Égypte, vont trouver Joseph et demandent à acheter des vivres ; car rien ne se faisait sans son avis, au point que, pour faire sa cour au roi avec profit, il fallait avoir soin de rendre ses hommages également à Joseph. Celui-ci reconnaît ses frères, qui ne se doutaient de rien quant à lui ; car c'était dans l'adolescence qu'il avait été séparé d'eux, et à l'âge où il était arrivé, ses traits s'étaient transformés et le leur rendaient méconnaissable [39] ; puis la hauteur de son rang empêchait qu'il pût seulement leur venir en la pensée. Il voulut éprouver d'une façon générale leurs sentiments. De blé, il ne leur en fournit pas et il prétendit que c'était pour espionner les affaires du roi qu'ils étaient venus, qu'ils arrivaient de différents pays et que leur parenté n'était qu'une feinte ; car il était impossible qu'un simple particulier eût pu élever tant d'enfants d'une si remarquable beauté, alors qu'il était difficile aux rois mêmes d'en élever autant. C'était pour avoir des nouvelles de son père et savoir ce qui lui était advenu après son propre départ qu'il agissait ainsi ; il désirait aussi se renseigner au sujet de Benjamin, son frère, car il craignait que, renouvelant sur lui la tentative dont il avait été lui-même victime, ils ne l'eussent fait disparaître de la famille.

3 [40]. Quant à eux, ils étaient dans l'émoi et la crainte ; ils croyaient le plus grand danger suspendu sur leurs têtes, et ne songeaient en aucune façon à leur frère ; ils se disposèrent à se justifier de ses accusations. Roubel prit la parole, en qualité d'aîné : « Nous, dit-il, ce n'est point pour nuire que nous sommes venus ici, ni pour faire tort aux intérêts du roi ; nous cherchons à nous sauver et à échapper aux maux qui sévissent dans notre patrie, comptant sur votre générosité, qui, nous l'avons appris, met à la disposition, non seulement de vos concitoyens, mais même des étrangers, les provisions de blé ; car vous avez résolu de fournir à tous ceux qui le demandent de quoi subsister, que nous soyons frères et qu'un même sang coule en nous, cela est manifeste,

rien qu'à voir nos physionomies qui diffèrent si peu ; notre père est Jacob, un Hébreu ; nous, ses douze fils, nous lui sommes nés de quatre femmes. Tant que nous vivions tous, nous étions heureux. Mais depuis la mort d'un de nos frères, Joseph, le sort a mal tourné pour nous. Notre père a fait paraître une grande affliction à son sujet ; et pour nous, cette mort malheureuse et la douleur du vieillard nous font cruellement souffrir. Nous venons maintenant nous procurer du blé ; les soins à donner à notre père et la surveillance de la maison, nous les avons confiés à Benjamin, le plus jeune de nos frères. Tu n'as qu'à envoyer quelqu'un chez nous, pour savoir si j'ai dit le moindre mensonge ».

4 [41]. C'est ainsi que Roubel essayait d'inspirer à Joseph une opinion favorable sur leur compte ; mais celui-ci, apprenant que Jacob vivait et que son frère n'avait pas péri, les fit pour le moment jeter en prison afin de les interroger à loisir ; le troisième jour, il les fait approcher : « Puisque, dit-il, vous affirmez avec énergie que vous êtes venus sans dessein de nuire aux intérêts du loi, que vous êtes frères et que vous avez pour père celui que vous dites, le moyen de me convaincre, c'est d'abord de me laisser comme otage l'un de vous, qui n'aura aucune violence à subir, et, une fois que vous aurez rapporté le blé chez votre père, de revenir chez moi en amenant avec vous le frère que vous déclarez avoir laissé là-bas : voilà qui m'assurera de la vérité ». Ceux-ci, devant ce surcroît d'infortune, se lamentaient et ne cessaient de se rappeler les uns aux autres, en gémissant, la malheureuse histoire de Joseph : Dieu les châtiait de leur attentat contre lui et leur attirait ces malheurs. Mais Roubel blâmait énergiquement ces vains regrets, qui ne pouvaient être d'aucune utilité pour Joseph ; il estimait résolument qu'il fallait supporter toutes les souffrances, car c'était une punition que Dieu leur infligeait. Voilà ce qu'ils se disaient les uns aux autres, sans se douter que Joseph entendait leur langage. La honte les envahit tous aux discours de Roubel, ainsi que le repentir de leur action, comme s'ils n'eussent pas eux-mêmes pris la décision pour laquelle ils jugeaient qu'ils étaient justement châtiés par Dieu [42]. Les voyant dans ce désarroi, Joseph saisi d'émotion, fond en larmes et, pour ne pas se faire connaître à ses frères, se retire, laisse passer quelque temps, puis revient près d'eux. Il retient Syméon comme gage da retour de ses frères et, leur ordonne de se munir, en partant, de leurs provisions de blé, après avoir commandé à l'intendant de mettre secrètement dans leurs sacs l'argent qu'ils avaient emporté pour faire acquisition du blé et de les libérer nantis de cet argent. Celui-ci exécuta ce qu'on lui avait prescrit.

5 [43]. Les fils de Jacob, de retour en Chananée, annoncent à leur père ce qui leur est advenu en Égypte, comment on les a pris pour des gens qui venaient espionner le roi ; ils avaient eu beau dire qu'ils étaient frères et qu'ils avaient laissé le onzième à la maison, on ne les avait pas crus ; ils avaient dû laisser Syméon chez le gouverneur jusqu'à ce que Benjamin arrivât pour attester la véracité de leurs dires ; et ils étaient d'avis que leur père, sans s'effrayer de rien, envoyât le jeune homme avec eux. Jacob n'approuva nullement la conduite de ses fils, et, comme la détention de Syméon lui était pénible, il

trouvait insensé de lui adjoindre encore Benjamin. Roubel a beau supplier et offrir en échange ses propres fils, afin que, s'il arrivait malheur à Benjamin pendant le voyage, le vieillard les mit à mort : il ne se rend pas à leurs raisons. Dans cette cruelle perplexité, ils furent encore bouleversés davantage par la découverte de l'argent caché au fond des sacs de blé. Mais ce blé qu'ils avaient apporté vint à manquer, et la famine les pressant davantage, sous l'empire de la nécessité, Jacob se décida à envoyer Benjamin avec ses frères ; car il ne leur était pas possible de revenir en Égypte, s'ils partaient sans avoir exécuté leurs promesses ; et comme le fléau allait empirant [44] tous les jours et que ses fils le suppliaient, il ne lui restait plus d'autre parti à prendre dans la circonstance. Joudas, d'un caractère habituellement hardi, prit la liberté de lui dire qu'il ne devait nullement s'inquiéter au sujet de leur frère, ni considérer avec défiance des choses sans gravité ; on ne pourrait rien faire à son frère sans l'intervention divine ; et ce qui lui arriverait pourrait tout aussi bien lui arriver s'il demeurait auprès de son père. Il ne fallait donc pas qu'il les condamnât ainsi à une perte certaine, ni qu'il les privât des vivres que Pharaôthès pouvait leur fournir, par une crainte déraisonnable à l'égard de son fils. Au surplus, il y avait à considérer le salut de Syméon ; hésiter à laisser partir Benjamin, c'était peut-être la perte de celui-là ; pour Benjamin, il devait s'en remettre à Dieu et à lui-même : ou bien il le ramènerait vivant, ou il perdrait la vie en même temps que lui. Jacob, se laissant convaincre, lui confie Benjamin et lui donne le double du prix du blé, avec les produits du pays chananéen, baume végétal, myrrhe, térébinthe et miel, pour les offrir à Joseph en présents. Il y eut beaucoup de larmes versées par le père et par les fils, lors de leur départ ; celui-là, en effet, se demandait si ses fils lui reviendraient vivants de ce voyage, et eux, s'ils trouveraient leur père en bonne santé, sans que le chagrin qu'ils lui causaient l'eût abattu. Toute la journée se passa pour eux dans la tristesse ; le vieillard, accablé, demeura chez lui, et ses fils s'en allèrent en Égypte, consolant leurs souffrances présentes par l'espoir d'un meilleur avenir.

6. Arrivés en Égypte, ils sont conduits auprès de Joseph ; ils étaient gravement tourmentés par la crainte qu'on ne les accusât à propos de l'argent du blé, en leur attribuant une fraude, et ils s'en défendaient de toutes leurs forces auprès de l'intendant de Joseph : c'était chez eux, assuraient-ils, qu'ils avaient trouvé l'argent dans les sacs, et ils venaient maintenant le rapporter. Mais comme celui-ci leur déclare qu'il ne sait même pas ce qu'ils veulent dire, ils sont délivrés de leur crainte. De plus, il relâche Syméon et veille à ce qu'il rejoigne ses frères. Cependant Joseph revenait de son service chez le roi ; ils lui offrent les présents et, comme il s'informait de leur père, ils lui dirent qu'il l'avaient laissé en bonne santé. Sachant ainsi qu'il vivait encore, il demande également, car il avait aperçu Benjamin, si c'était là leur plus jeune frère ; sur leur réponse affirmative, il s'écrie que Dieu veille sur toutes choses ; mais comme, dans son émotion, il allait pleurer, il se retire pour ne pas se trahir à ses frères ; puis il les convie à souper et on place leurs lits à table dans le même rang qu'ils occupaient chez leur père.

Joseph les traite tous cordialement, en favorisant Benjamin d'une part doublet [45] de celle de ses voisins.

7 [46]. Après le repas, quand ils furent allés dormir, il commanda à l'intendant de leur donner leurs mesures de blé, de cacher derechef dans leurs sacs l'argent destiné au paiement et de jeter, en outre, dans la charge de Benjamin la coupe d'argent où il avait coutume de boire ; il en usait ainsi pour éprouver [47] ses frères et savoir s'ils assisteraient Benjamin accusé de vol et en danger apparent, ou s'ils l'abandonneraient, satisfaits de leur propre innocence, pour s'en retourner chez leur père. L'intendant se conforme à ces instructions et, le lendemain, sans se douter de rien, les fils de Jacob s'en vont avec Syméon, doublement joyeux et d'avoir recouvré ce dernier et de pouvoir ramener Benjamin à leur père ainsi qu'ils s'y étaient engagés. Mais voici que des cavaliers les enveloppent, amenant avec eux le serviteur qui avait déposé la coupe dans le sac de Benjamin. Troublés de cette attaque inopinée des cavaliers, ils leur demandent pour quelle raison ils assaillent des hommes qui, peu de temps auparavant, avaient été honorés et traités en hôtes par le maître ; ceux-ci répondent en les traitant de misérables, qui, précisément, au lieu de conserver le souvenir de cette hospitalité bienveillante de Joseph, n'avaient pas hésité à se mal conduire à son égard : cette coupe dont il s'était servi pour porter leurs santés [48], ils l'avaient dérobée, et l'attrait de ce profit coupable l'emportait sur l'affection qu'ils devaient à Joseph et la crainte du danger qu'ils couraient si on les prenait sur le fait ; là-dessus, ils les menacent d'un châtiment prochain, car, en dépit de leur fuite après le vol, ils n'avaient pas échappé à Dieu, s'ils avaient pu tromper la surveillance de l'esclave de service. « Et vous demandez, disent-ils, le motif de notre présence ici, comme si vous l'ignoriez : eh bien ! vous en serez instruits bientôt par votre châtiment même ». C'est en termes analogues et d'autres encore plus violents que l'esclave les invectivait. Ceux-ci, ignorant ce qui se tramait contre eux, se moquaient de ces discours et s'étonnaient de la légèreté de langage avec laquelle cet homme osait porter une accusation contre des gens qui, loin de garder l'argent du blé retrouvé au fond des sacs, l'avaient rapporté, bien que personne n'en eût rien su : tant s'en fallait qu'ils eussent conçu de coupables desseins ! Cependant, croyant qu'une enquête les justifierait mieux que leurs dénégations, ils demandèrent qu'on s'y livrât et, au cas où il se trouverait un receleur, qu'on châtiât tout le monde ; n'avant rien à se reprocher, ils pensaient qu'à parler librement ils ne couraient aucun danger. Les Égyptiens acceptèrent de faire ces recherches ; mais, disaient-ils, la punition ne frappera que celui qui sera reconnu l'auteur du larcin. Ils se mettent donc à fouiller et quand ils ont passé en revue tout le monde, ils arrivent en dernier lieu à Benjamin ; ils savaient fort bien que c'était dans son sac qu'ils avaient enfoui la coupe, mais ils voulaient que leur perquisition parût se faire rigoureusement. Tous les frères donc, délivrés de tout souci personnel, n'avaient encore quelque inquiétude qu'à l'égard de Benjamin, mais ils se rassurèrent en songeant que celui-là non plus ne se trouverait pas en faute ; et même ils gourmandaient leurs persécuteurs

pour l'obstacle qu'ils mettaient à un voyage qu'ils auraient pu pousser plus loin. Mais quand on eut cherché dans le sac de Benjamin et pris la coupe, ils se mirent aussitôt à gémir et à se lamenter et, déchirant leurs vêtements, déploraient le sort de leur frère, qui allait être châtié de son vol, et la déception qu'ils infligeraient à leur père touchant le salut de Benjamin. Ce qui aggravait encore leur désastre, c'était de se voir atteints au moment où ils croyaient déjà avoir échappé aux plus terribles aventures ; les malheurs arrivés à leur frère et le chagrin que leur père allait en éprouver, ils s'en disaient responsables, ayant contraint leur père, malgré sa répugnance, à l'envoyer avec eux.

8. Les cavaliers, s'étant saisis de Benjamin, l'amènent à Joseph, suivis de ses frères ; ce dernier, voyant Benjamin gardé à vue et les autres dans une tenue de deuil : « Quelle idée, dit-il, ô les plus méchants des hommes, vous êtes-vous donc faite de ma générosité ou de la providence divine pour avoir osé agir ainsi envers votre bienfaiteur et votre hôte ? » Ceux-ci s'offrent eux-mêmes au châtiment pour sauver Benjamin ; ils se reprennent à songer à leur attentat contre Joseph et ils s'écrient qu'il est plus heureux qu'eux tous ; s'il a péri, il est affranchi des misères de la vie, s'il vit encore, Dieu le venge de ses bourreaux ; ils ajoutent qu'ils font le malheur de leur père ; après ce qu'il avait souffert jusque-là pour Joseph, ils lui donnaient encore Benjamin à pleurer, et Roubel alors se répandait en reproches contre eux. Mais Joseph les relâche, disant qu'ils n'ont point fait de mal, et qu'il se contente du seul châtiment de l'enfant ; car il ne serait pas plus raisonnable, disait-il, de le relâcher, lui, parce que les autres sont innocents, que de faire partager à ceux-ci la peine de celui qui a commis le larcin ; ils pouvaient s'en aller, il leur promettait sauvegarde. Là-dessus, tous sont saisis d'épouvante et l'émotion leur ôte la parole, mais Joudas, celui qui avait déterminé leur père à envoyer le jeune homme, et qui en toute occurrence faisait preuve d'énergie, résolut, pour sauver son frère, d'affronter le danger [49] : « Sans doute, seigneur gouverneur, dit-il, nous sommes coupables envers toi d'une excessive témérité qui mérite un châtiment et il est juste que nous le subissions tous, encore que la faute n'ait été commise par nul autre que par le plus jeune d'entre nous. Cependant, quoique nous désespérions de le voir sauvé, un espoir nous reste dans ta bonté et nous promet que nous échapperons au danger. Et maintenant, sans te soucier de nous, sans considérer notre méfait, prends conseil de la vertu et non de la colère, qui s'empare des faibles par sa violence et les dirige non seulement dans les affaires importantes, mais même dans les circonstances les plus communes ; fais preuve contre elle de grandeur d'âme et ne te laisse pas dominer par elle jusqu'à mettre à mort ceux qui cessent désormais de lutter eux-mêmes pour conquérir leur propre salut, mais qui aspirent à le tenir de toi. Aussi bien, ce n'est pas la première fois que tu nous l'auras procuré ; déjà, quand nous sommes venus en hâte acheter du blé et nous approvisionner de vivres, tu nous a fait la faveur de nous permettre d'en emporter aussi pour ceux de notre maison, de quoi les sauver du danger de mourir de faim. Or, c'est tout un de prendre pitié de gens qui vont périr faute du nécessaire, ou de s'abstenir de punir des hommes qui ont

eu l'air de pécher et qu'on a enviés pour l'éclatante générosité que tu leur as fait paraître ; c'est la même faveur, accordée toutefois d'une façon différente : tu sauveras ceux que tu as nourris à cet effet, et ces existences que tu n'as pas laissé anéantir par la faim, tu les préserveras par tes bienfaits ; car il serait admirable et grand tout ensemble, après nous avoir sauvé la vie, de nous donner encore dans notre détresse de quoi la conserver. Et je crois bien que Dieu voulait ménager une occasion de faire briller celui qui l'emporte en vertu, en amenant ainsi sur nous tous ces malheurs ; il voulait qu'on te vît pardonner tes injures personnelles à ceux qui t'ont offensé et que ta bonté ne parût pas s'exercer uniquement sur ceux qui, pour une autre raison, ont besoin d'être secourus ; car s'il est beau d'avoir fait du bien à ceux qui étaient dans le besoin, il est plus généreux de gracier ceux qui ont été condamnés pour avoir failli envers toi ; car, si le pardon accordé à des fautes légères, commises par négligence, mérite des éloges, demeurer sans colère devant des actes tels qu'ils mettent la vie du coupable à la merci de la vengeance de la victime, c'est se rapprocher de la nature de Dieu. Quant à moi, si notre père ne nous avait fait voir, à la façon dont il pleure Joseph, combien la perte de ses enfants le fait souffrir, je n'aurais pas plaidé, pour ce qui nous concerne, en faveur de notre acquittement ; si je n'avais voulu donner satisfaction à ton penchant naturel qui se complaît à laisser la vie sauve même à ceux qui n'auraient personne pour pleurer leur perte, nous nous serions montrés dociles à toutes tes exigences. En réalité, sans pleurer sur nous-mêmes, encore que nous soyons jeunes et que nous n'ayons pas encore joui de la vie, c'est par considération pour notre père et par pitié pour sa vieillesse que nous te présentons cette requête et que nous te demandons la vie que notre méfait a mise en ton pouvoir. Notre père n'est pas un méchant homme, et il n'a pas engendré des enfants destinés à le devenir ; c'est un homme de bien et qui ne mérite pas de pareilles épreuves ; en ce moment, le souci de notre absence le dévore ; s'il apprend la nouvelle et le motif de notre perte, il n'y résistera pas ; cela ne fera que précipiter sa fin, et l'ignominie de notre disparition attristera son départ de ce monde ; avant que notre histoire se répande ailleurs, il aura hâte de s'être rendu insensible. Entre dans ces sentiments et quelque irritation que nos torts te causent aujourd'hui, fais grâce à notre frère de la juste répression que ces torts méritent et que ta pitié pour lui soit plus efficace que la pensée de notre crime ; révère la vieillesse d'un homme qui devra vivre et mourir dans la solitude en nous perdant ; fais cette grâce en faveur du nom de père : car dans ce nom tu honoreras aussi celui qui t'a donné le jour et tu t'honoreras toi-même, toi qui jouis déjà de ce même titre ; en cette qualité, tu seras préservé de tout mal par Dieu, le père de toutes choses, et ce sera un témoignage de piété envers lui, relativement à cette communauté de nom, que de prendre pitié de notre père et des souffrances que lui causera la perte de ses enfants. Ainsi, ce que Dieu nous a donné, si tu as le pouvoir de nous le prendre, il t'appartient aussi de nous le conserver et d'avoir la même charité que Dieu lui-même : ayant ces deux manières d'exercer ta puissance, il te sied de la manifester dans des bienfaits et, au lieu de faire

mourir, d'oublier les droits que cette puissance te confère comme s'ils n'existaient pas et de ne plus le concevoir que comme le pouvoir de gracier et de croire que plus on aura sauvé de gens, plus on se sera ajouté d'illustration à soi-même. Pour toi, ce sera nous sauver tous que de pardonner à notre frère cette malheureuse aventure ; nous ne pouvons plus vivre, s'il est puni ; car il ne nous est pas permis de retourner seuls sains et saufs chez notre père ; il faut que nous restions ici pour partager son supplice. Et nous te supplions, seigneur gouverneur, si tu condamnes notre frère à mort, de nous comprendre nous aussi dans son châtiment, comme si nous étions complices de son crime ; car nous ne nous résoudrons point à nous donner la mort de chagrin de l'avoir perdu, c'est en criminels comme lui que nous voulons mourir. Que le coupable soit un jeune homme qui n'a pas encore un jugement très assuré, et qu'il soit humain dans ces conditions d'accorder l'indulgence, je t'épargne ces arguments et je n'en dirai pas davantage [50] ; de la sorte, si tu nous condamnes, ce seront mes omissions qui paraîtront nous avoir attiré cet excès de sévérité, et si tu nous relâches, cet acquittement sera attribué à ta bonté éclairée ; car non seulement tu nous auras sauvés, mais tu nous auras procuré le meilleur moyen de nous justifier et tu auras plus fait que nous-mêmes pour notre propre salut. Mais si tu veux le faire mourir, punis-moi à sa place et renvoie-le à son père, ou s'il te plaît de le retenir comme esclave je suis plus propre à me mettre à ton service ; je suis donc mieux fait, comme tu vois, pour l'une et l'autre peine ». Alors Joudas, prêt à tout supporter pour le salut de son frère, se jette aux pieds de Joseph et fait tous ses efforts pour amollir sa colère et l'apaiser ; tous ses frères se prosternent et s'offrent à mourir pour sauver la vie de Benjamin.

9 [51]. Joseph, vaincu par l'émotion et incapable de porter plus longtemps le masque de la colère, fait sortir d'abord ceux qui étaient là afin de se déclarer à ses frères seuls. Les étrangers partis, ils se fait connaître à ses frères et leur dit : « Je vous loue de votre vertu et de la sollicitude dont vous entourez notre frère et je vous trouve meilleurs que je ne m'attendais d'après le complot que vous avez formé contre moi ; tout ce que j'ai fait là, c'était pour éprouver votre amitié fraternelle ; ce n'est donc pas à votre instinct que j'impute le mal que vous m'avez fait, c'est à la volonté de Dieu, qui nous fait maintenant goûter le bonheur, ainsi qu'il le fera à l'avenir s'il nous reste favorable. A la nouvelle inespérée que mon père vit encore, et en vous voyant ainsi disposés pour notre frère, je ne me souviens plus des fautes dont je vous ai sus coupables envers moi, je renonce aux sentiments de haine qu'elles m'inspiraient et je crois devoir vous rendre grâce, à vous qui avez servi à la réalisation présente des plans divins. Et vous aussi, je veux vous voir oublier tout cela et vous réjouir, puisque l'imprudence de jadis a eu un tel résultat, plutôt que de vous affliger dans la confusion de vos fautes. N'avez pas l'air de vous chagriner d'une méchante sentence portée contre moi et du remords qui vous en est venu, puisque vos desseins n'ont pas abouti. Réjouissez-vous donc de ce que Dieu a fait arriver : allez en informer notre père, de peur qu'il ne soit consumé d'inquiétudes à votre sujet et que je ne sois privé du meilleur de ma félicité s'il mourait

avant qu'il pût venir en ma présence et prendre sa part de notre bonheur actuel. Vous l'emmènerez, lui et vos femmes et vos enfants et tous vos parents pour émigrer ici ; car il ne faut pas qu'ils restent étrangers à notre prospérité, ceux qui me sont si chers, surtout puisque la famine a encore cinq années à durer ». Ce disant, Joseph embrasse ses frères. Ceux-ci fondaient en larmes et déploraient la conduite qu'ils avaient eue à son égard : c'était presque comme un châtiment pour eux que la générosité de leur frère. Ils célèbrent alors des festins. Le roi apprit que les frères de Joseph étaient venus chez lui et il s'en réjouit fort comme d'un bonheur de famille ; il leur offrit des voitures remplies de blé, de l'or et de l'argent pour l'apporter à leur père. Ils reçurent plus de présents encore de Joseph, les uns destinés à leur père, les autres à chacun d'eux en particulier, et Benjamin fut le plus favorisé ; puis ils s'en retournèrent.

Chapitre VII

Son père, avec toute sa famille, descend vers lui à cause de la famine.

1. Joie de Jacob. – 2-3. Vision du puits du Serment. - 4. Dénombrements des fils et petits-fils de Jacob. - 5. Jacob en Égypte. -6. Son entrevue avec Pharaon. - 7. Nouveau régime des terres en Égypte.

1 [52]. Lorsqu'à l'arrivée de ses enfants, Jacob apprend l'histoire de Joseph, comment non seulement il a échappé à la mort, lui qu'il passait sa vie à pleurer, mais qu'il vivait avec une éclatante fortune, partageant avec le roi le gouvernement de l'Egypte et en ayant en mains presque toute la surveillance, aucune de ces nouvelles ne lui parait invraisemblable, quand il songe à la grande puissance de Dieu et à sa bienveillance envers lui, encore qu'elle eût éprouvé une interruption, et il s'empresse aussitôt d'aller retrouver Joseph.

2 [53]. Arrivé au puits du Serment, il offre un sacrifice à Dieu, et craignant que la prospérité où était l'Egypte ne rendit si séduisante à ses fils l'idée d'y demeurer que leurs descendants renonceraient à retourner en Chananée pour en prendre possession selon la promesse de Dieu, et qu'ayant effectué ce voyage en Égypte sans l'assentiment de Dieu, sa race ne fût anéantie, au surplus, appréhendant de mourir avant d'avoir vu Joseph, c'est en agitant en lui-même ces réflexions qu'il s'endort.

3. Dieu lui apparaît, l'appelle deux fois par son nom et, comme Jacob lui demande qui il est : « En vérité, dit-il, il ne convient pas que tu méconnaisses celui qui a toujours protégé et secouru tes ancêtres et toi-même après eux. Quand tu étais privé du royaume par ton père, c'est moi qui t'ai fait obtenir celui-ci ; c'est grâce à ma bienveillance, que, envoyé tout seul en Mésopotamie, tu as eu le bonheur de faire d'heureux mariages et que tu as emmené à ton retour beaucoup d'enfants et de grandes

richesses. Et si toute ta famille t'a été conservée, c'est par ma providence ; celui de tes fils que tu croyais mort, Joseph, je l'ai élevé à une fortune encore plus grande, je l'ai fait le maître de l'Égypte, où c'est à peine s'il se distingue du roi. Je viens maintenant te servir de guide pendant ce voyage et t'apprendre que tu finiras ta vie dans les bras de Joseph ; et je t'annonce une longue période de suprématie et de gloire pour tes descendants, que j'établirai dans le pays que j'ai promis ».

4. Encouragé par ce songe, c'est avec plus d'ardeur qu'il part pour l'Égypte en compagnie de ses fils et des enfants de ses fils ; ils étaient en tout soixante-dix. Je n'avais pas jugé à propos d'indiquer leurs noms, d'autant qu'ils sont difficiles ; mais pour protester contre ceux qui n'admettent pas que nous soyons originaires de Mésopotamie et nous croient Égyptiens [54], j'ai cru nécessaire de les transcrire. Donc Jacob avait douze fils, parmi lesquels Joseph était parti à l'avance. Nous allons indiquer ceux qui le suivirent ainsi que leurs descendants. Roubel avait quatre fils : Anôch(ès), Phallous, Assaron, Charmis ; Syméon, six : Joumèl(os), Jamîn(as), Pouthod(os), Jachîn(os), Soar(os), Saoul(os) ; Lévis eut trois fils : Gersom(ès), Kaath(os), Marair(os) ; Youdas en eut trois : Salâs, Pharés(os), Zaras(os) [55] ; il eut deux petits-fils de Pharés(os), Esrôn(os) et Amyr(os). Isacchar(os) eut quatre fils : Thoulâs, Phouâs, Jasoub(os), Samarôn(os) ; Zaboulon en emmenait trois : Sarad(os), Elon, Jalèl(os). Telle était la progéniture de Lia. Avec elle venait aussi sa fille Dîna. En tout trente-trois personnes. Rachel avait deux fils : l'un, Joseph, eut, pour fils Manassès et Ephraïm ; l'autre, Benjamin, en eut dix : Bolosor, Bacchar(ès), Asabèl(os), Géraos, Naïémam(ès), Jès, Arôs, Momphis, Opphis, Arad(os). Ces quatorze personnes, ajoutées aux précédentes, donnent le total de 47. Telle était la descendance légitime de Jacob. Il eut encore de Balla, la servante de Rachel, Dan(os) et Nepthalès ; ce dernier était accompagné de quatre fils : Elièl(os), Gounis, Issarès et Sellim(os) ; Dan eut un enfant unique, Ousis. En les ajoutant aux précédents, on atteint le nombre de 54. Gad et Aser étaient fils de Zelpha, servante de Lia. Gad emmenait sept fils : Saphônias, Augis, Sounis , Zabon, Irénès, Erôédès, Arièl(os). Aser avait une fille [56] et six fils, qui s'appelaient Jômnès, Isous, Isouis, Baris, Abar(os), et Melchièl(os). En ajoutant ces seize-là aux 54, on atteint le nombre indiqué ci-dessus, non compris Jacob.

5. Joseph apprend l'arrivée de son père, car son frère Joudas avait pris les devants pour lui annoncer sa venue ; il sort pour aller à sa rencontre, et le rejoint à Héroopolis [57]. Dans sa joie soudaine et immense, Jacob pensa mourir ; mais Joseph le ranima ; lui-même ne fut pas assez maître de lui pour résister à cette émotion du plaisir ; néanmoins il ne fut pas, comme son père, vaincu par elle. Ensuite il prie son père d'avancer doucement ; lui-même prend cinq de ses frères et s'empresse d'aller vers le roi pour lui annoncer l'arrivée de Jacob avec sa famille. Celui-ci eut plaisir à cette nouvelle et pria Joseph de lui dire quel genre de vie ils aimaient à suivre, afin qu'il pût leur donner les mêmes occupations. Joseph lui dit qu'ils étaient d'excellents bergers et qu'ils ne s'adonnaient à aucun autre métier qu'à celui-là ; il prenait ainsi ses précautions pour

qu'on ne les séparât point et que, se trouvant réunis ensemble, ils prissent soin de leur père ; de plus, ils se feraient bien voir des Égyptiens en ne se livrant à aucun des travaux de ceux-ci ; car il était défendu aux Égyptiens de s'occuper des pâturages.

6 [58]. Quand Jacob fut arrivé auprès du roi, qu'il l'eut salué et qu'il eut exprimé ses vœux pour son règne, Pharaôthès lui demanda combien de temps il avait déjà vécu. Il répondit qu'il avait cent trente ans, et le roi admira Jacob pour son grand âge. Comme celui-ci expliqua qu'il avait vécu moins d'années que ses ancêtres, il lui permit d'aller demeurer à Héliopolis [59] avec ses enfants ; c'était là aussi que ses propres bergers avaient leurs pâturages.

7. La famine chez les Égyptiens commençait à prendre de l'intensité et le fléau leur causait des embarras croissants ; le fleuve n'arrosait plus la terre, car ses eaux n'augmentaient pas et Dieu n'envoyait pas de pluie [60] ; dans leur ignorance, ils n'avaient fait aucun préparatif. Joseph leur cédait le blé contre argent ; quand l'argent leur fit défaut, ils achetèrent le blé avec leurs troupeaux et leurs esclaves ; ceux qui avaient, en outre, quelque terre allaient l'offrir pour acquérir des vivres ; et c'est ainsi que le roi devint maître de toute la contrée et qu'ils furent transportés de côté et d'autre afin d'assurer au roi la propriété de leurs terres, sauf celles des prêtres : ceux-ci gardèrent leurs domaines. Le fléau n'asservit pas seulement leurs corps, mais aussi leurs pensées et les astreignit désormais à des moyens d'existence humiliants. Mais, quand le mal s'apaisa et que le fleuve s'épandit sur la terre, qui produisit des fruits en abondance, Joseph se rendit dans chaque ville, et convoquant la foule, il leur fit don pour toujours des terres qu'ils avaient cédées au roi et que celui-ci aurait pu posséder et exploiter à lui seul ; il leur recommanda de les bien travailler dans l'idée qu'elles étaient leur propriété et de donner le cinquième des fruits au roi en échange de cette terre qu'il leur concède et qui vient de lui. Ainsi, devenus, sans y compter, propriétaires de ces terres, ils furent saisis de joie et promirent de se conformer à ces prescriptions. De cette façon, la considération dont Joseph jouissait auprès des Égyptiens grandit encore, et il accrut l'affection que ceux-ci portaient au roi. Cette loi qui les imposait du cinquième des fruits persista tous les rois suivants [61].

Chapitre VIII

1. Mort et sépulture de Jacob. - 2. Mort de Joseph.

1 [62]. Après avoir passé dix-sept ans en Égypte, Jacob, étant tombé malade, meurt en présence de ses enfants ; à ses fils il souhaite d'acquérir des richesses et leur annonce prophétiquement comment chacun de leurs descendants ira habiter la Chananée, ce qui arriva, en effet, beaucoup plus tard. Quant à Joseph, il le loue longuement de n'avoir point gardé rancune à ses frères, même de s'être montré bon pour eux en les comblant de présents qu'on ne donnerait pas même pour remercier un bienfaiteur ; et il recommanda à ses propres fils de compter parmi eux les fils de Joseph, Ephraïm

et Manassès, quand ils se partageraient la Chananée, événement dont nous parlerons ultérieurement. Cependant il exprima aussi le désir d'avoir sa sépulture à Hébron. Il meurt, après avoir vécu en tout cent quarante-sept ans : il ne fut inférieur à aucun de ses ancêtres pour la piété envers Dieu et obtint la récompense que méritait tant de vertu. Joseph, avec l'assentiment du roi, fait porter à Hébron le corps de son père et l'y ensevelit somptueusement. Ses frères ne voulaient pas s'en retourner avec lui, craignant qu'à la suite de la mort de leur père il ne tirât vengeance du complot dont il avait été victime ; car personne n'était plus là pour lui savoir gré de sa modération à leur égard ; mais lui leur persuade qu'ils n'ont rien à redouter et ne doivent pas le considérer avec défiance ; il les emmène avec lui, leur fait de grands dons et ne cesse de leur prodiguer ses attentions.

2 [63]. Il meurt à son tour à l'âge de cent dix ans ; il avait eu des qualités admirables, dirigeant tout avec prudence et faisant de sa puissance un usage modéré : c'est là ce qui lui valut cette grande fortune qu'il fit chez les Égyptiens, quoiqu'il vint de l'étranger et eût éprouvé les misères dont nous avons parlé précédemment. Ses frères meurent aussi, après un séjour heureux en Égypte. Leurs corps furent portés quelque temps après par leurs descendants et leurs fils à Hébron, où ils les ensevelirent [64]. Quant aux ossements de Joseph, ce ne fut que plus tard, quand ils émigrèrent d'Égypte en Chananée, qu'ils les emportèrent, selon ce que leur avait fait jurer Joseph [65]. Comment chacun de ces événements arriva et par quels efforts ils s'emparèrent de la Chananée, je le montrerai après avoir rapporté les motifs pour lesquels ils quittèrent l'Égypte.

CHAPITRE IX

Souffrances qu'eurent à subir les Hébreux en Égypte durant 400 ans.

1. Oppression des Israélites par les Égyptiens. - 2. Ordre de faire périr les nouveau-nés. - 3. Prédiction de Dieu à Amram. – 4. Naissance et exposition de Moïse. - 5. Moïse sauvé des eaux. - 6. Sa beauté ; son nom. - 7. Moïse enfant et le Pharaon.

1 [66]. Comme les Egyptiens étaient voluptueux et nonchalants au travail et se laissaient dominer, en général, par tous les plaisirs et, en particulier, par l'appât du lucre, il advint qu'ils furent fort mal disposés pour les Hébreux, dont ils enviaient la prospérité. En effet, voyant que la race des Israélites était dans la fleur de son développement, que leurs vertus et leurs aptitudes naturelles au travail leur valaient déjà l'éclat de grandes richesses, ils se crurent menacés par cet accroissement. Les bienfaits dont ils étaient redevables à Joseph, après un si long temps, ils les avaient oubliés, et comme la royauté avait passé dans une autre dynastie [67], ils faisaient subir de

cruelles violences aux Israélites et imaginaient contre eux toute espèce de tourments. Ainsi, ils les astreignirent à diviser le fleuve en nombreux canaux, à bâtir des remparts pour les villes et des digues pour contenir les eaux du fleuve et les empêcher de rester stagnantes quand elles déborderaient ; bâtissant pyramides sur pyramides, ils épuisaient ceux de notre race en les assujettissant à toute sorte de nouveaux métiers et de fatigues. Ils demeurèrent quatre cents ans [68] dans ces souffrances ; les Égyptiens s'acharnaient à faire mourir à la peine les Israélites, et ceux-ci à paraître toujours au-dessus de leur tâche.

2. Pendant que leurs affaires en étaient là, un événement se produisit qui eut pour effet d'exciter davantage les Égyptiens à faire périr notre race. Un des hiérogrammates [69] - ces gens sont fort habiles à prédire exactement l'avenir - annonce au roi qu'il naîtra quel- qu'un [70] en ce temps chez les Israélites, lequel abaissera la suprématie des Égyptiens, relèvera les Israélites, une fois parvenu à l'âge d'homme, surpassera tout le monde en vertu et s'acquerra une renommée éternelle. Le roi, effrayé, sur l'avis de ce personnage, ordonne de détruire tous les enfants mâles qui naîtraient chez les Israélites, on les précipitant dans le fleuve, et recommande aux sages-femmes des Égyptiens d'observer les douleurs de l'enfantement chez les femmes des Hébreux et de surveiller leurs accouchements. Il voulait, on effet, qu'elles fussent délivrées par des femmes qui, en qualité de compatriotes du roi, ne seraient pas tentées d'enfreindre sa volonté [71] ; ceux qui cependant dédaigneraient cet ordre, et oseraient sauver clandestinement leur progéniture, il enjoignait qu'on les fît périr avec elle. C'était un terrible malheur qui les menaçait ; non seulement ils étaient privés de leurs enfants, non seulement ces parents devaient prêter la main au meurtre de leurs rejetons, mais, de plus, la pensée que leur race allait s'éteindre par la disparition de ceux qui naîtraient et par leur propre fin leur présentait une image sinistre et désespérée. Ils étaient donc plongés dans cette affliction ; mais nul ne peut l'emporter sur la volonté divine, quelques ruses infinies qu'il emploie ; car cet enfant même qu'avait prédit le hiérogrammate s'élève en échappant à la surveillance du roi, et ses actions vont vérifier la prédiction qui le concerne. Les choses se passèrent de la façon suivante.

3 [72]. Amaram(ès) [73], qui appartenait à une famille noble parmi les hébreux, craignant que sa race tout entière ne s'éteignit par suite de l'insuffisance de la prochaine génération, et très tourmenté pour son compte, car sa femme était enceinte, se trouvait dans un profond désarroi. Il recourt aux prières à Dieu, le supplie de prendre enfin un peu en pitié des hommes qui n'ont rien négligé dans les honneurs qu'ils lui rendent, de les délivrer des misères qu'ils souffrent en ce moment et de leurs soucis touchant l'extinction de la race. Dieu a compassion de lui et, se laissant fléchir par cet appel suppliant, il lui apparaît pendant son sommeil [74], l'exhorte à ne pas désespérer de l'avenir et dit qu'il garde le souvenir de leur piété et qu'il les en récompensera toujours. Déjà il avait accordé à leurs ancêtres cette singulière multiplication d'une race issue de quelques hommes. Abram, parti seul de Mésopotamie pour venir en

Chananée, avait eu toutes les félicités et, de plus, sa femme, précédemment stérile, était par la suite devenue féconde, grâce à la volonté divine ; elle lui avait donné des enfants : il avait laissé à Ismaël et à ses descendants le pays des Arabes, aux enfants de Chetoura la Troglodytide et à Isac la Chananée. « Tous les succès, dit-il, qu'il a eus à la guerre, grâce à mon intervention, ce serait impie à vous de n'en pas conserver la mémoire. Jacob, lui, est devenu célèbre même chez des impies étrangers, par le haut degré de prospérité où il parvint pendant sa vie et qu'il a transmis à ses enfants. Lui et soixante-dix personnes, en tout, arrivèrent en Égypte, et vous voilà déjà plus de six cent mille ! Et maintenant sachez que je veille à vos intérêts à tous et en particulier à ta renommée : cet enfant, dont la venue a inspiré tant de crainte aux Égyptiens, qu'ils ont décrété de faire mourir tous ceux qui naîtraient des Israélites, cet enfant, ce sera le tien ; il échappera aux gens qui le guettent pour le perdre ; élevé dans des circonstances merveilleuses, il délivrera la race des Hébreux de la contrainte des Égyptiens et, aussi longtemps que durera le monde, on se souviendra de lui dans l'humanité, non seulement parmi les Hébreux, mais même chez les peuples étrangers ; c'est la faveur que j'accorde à toi et à ceux qui naîtront de toi : il aura aussi un frère digne d'occuper mon sacerdoce, lui et ses descendants à perpétuité ».

4. Après que l'apparition lui eut fait ces révélations, Amaram se réveilla, en fit part à Jochabél(é) [75] sa femme, et leur crainte ne fit que s'accroître par les prédictions de ce songe. Ce n'était pas seulement pour l'enfant qu'ils étaient anxieux, c'était pour cette haute fortune à laquelle il était destiné. Cependant ils ajoutèrent foi aux promesses divines quand la femme accoucha ; en effet, elle put tromper la surveillance, grâce à la bénignité de son accouchement, qui ne donna pas lieu chez elle à de violentes souffrances [76]. Ils élèvent l'enfant trois mois en secret : après cela, Amaram, craignant d'être pris sur le fait et d'encourir ainsi la colère du roi, ce qui le perdrait, lui et son fils, et ferait évanouir la promesse divine, résolut de s'en remettre à Dieu du soin de préserver l'enfant et de veiller sur lui plutôt que de se lier à une dissimulation, expédient peu sûr et qui eût été dangereux, non seulement pour l'enfant élevé en cachette, mais pour lui-même : il estimait que Dieu ferait tout pour leur sécurité, afin que rien ne se démentit de ce qu'il avait prononcé. Ayant pris cette résolution, ils fabriquent une tresse de fibres de papyrus, qu'ils arrangent en forme de corbeille. Ils lui donnent les dimensions suffisantes pour que le nouveau-né s'y trouve au large. Ensuite ils l'enduisent de bitume - le bitume a pour propriété d'empêcher l'eau de passer à travers les mailles -, ils y déposent l'enfant et, la lançant sur le fleuve, confient à Dieu le soin de le préserver. Le fleuve reçoit l'objet et l'emporte ; Mariamme [77], sœur de l'enfant, sur l'ordre de sa mère, va longer l'autre rive du fleuve pour voir où il entraînerait la corbeille. Là, Dieu fit voir clairement que l'intelligence humaine ne peut rien, mais que tout ce qu'il entend accomplir finit par se réaliser heureusement et que ceux qui, en vue de leur propre sécurité, décrètent la mort d'autrui échouent malgré toute l'ardeur qu'ils déploient, tandis que ceux-là se

sauvent d'une façon inattendue et, au milieu presque de leurs malheurs, rencontrent le succès, qui courent des dangers selon le dessein de Dieu. C'est ainsi que la destinée de cet enfant manifesta la puissance divine.

5. Le roi avait une fille, Thermouthis [78]. Jouant près des rives do fleuve et apercevant la corbeille que le courant emportait, elle dépêche des nageurs avec l'ordre de lui rapporter cette corbeille. Quand ceux-ci furent revenus, elle vit l'enfant et se prît pour lui d'une grande tendresse à cause de sa taille et de sa beauté. Telle était la sollicitude dont Dieu entoura Moïse que ceux-là même qui avaient décrété à cause de lui la perte de tous les enfants qui naîtraient de la race des Hébreux crurent devoir l'élever et prendre soin de lui. Thermouthis ordonne aussi qu'on fasse venir une femme pour allaiter l'enfant. Mais comme, loin de prendre le sein, il se détournait [79] et qu'il témoigna de même sa répugnance pour plusieurs autres femmes, Mariamme, qui était venue sur ces entrefaites sans dessein apparent et comme une simple curieuse : « C'est peine perdue, dit-elle, ô reine, que d'appeler pour nourrir cet enfant des femmes qui n'ont aucun lien d'origine avec lui, si tu faisais venir une femme de chez les Hébreux, peut-être prendrait-il le sein d'une femme de sa race ». Son avis parut judicieux et la princesse la pria de lui rendre ce service et d'amener une nourrice. Elle use de la permission, et revient, amenant la mère, que nul ne connaissait. Alors l'enfant, avec une sorte de joie, s'attache au sein et, sur la demande de la reine, la mère se charge entièrement de le nourrir.

6. Dans la suite, la princesse lui donna un nom qui rappelait son immersion dans le fleuve ; car les Égyptiens appellent l'eau mô et ceux qui sont sauvés ysès [80] ils lui donnent donc un nom composé de ces deux termes. Et conformément aux prédictions de Dieu, il fut le plus illustre des Hébreux par la grandeur de son intelligence et son mépris des épreuves. [Abram était le septième de ses ascendants ; car il était fils d'Amaram, lequel était fils de Caath, et le père de Caath était Lévi, fils de Jacob, fils d'Isac, fils d'Abram. [81]] Son intelligence n'était pas celle d'un enfant de son âge ; elle était bien plus profonde et plus mûre que cet âge ne le comporte ; il en fit voir clairement toute l'étendue dans ses jeux, et présagea par ses premiers actes les choses plus grandes qu'il allait accomplir à l'âge d'homme. Quand il eut trois ans [82], Dieu le fit grandir d'une façon étonnante. Quant à la beauté, personne n'y était assez indifférent pour n'être pas frappé, en apercevant Moïse, du charme de ses traits et il arrivait à bien des gens, quand ils rencontraient Moïse sur leur chemin, de se retourner pour regarder l'enfant et d'abandonner leurs affaires pressantes pour le considérer à loisir : la grâce enfantine était chez lui si parfaite et si pure qu'elle retenait les regards [83].

7 [84]. Cet enfant si remarquable, Thermouthis l'adopte, le sort ne lui ayant pas donné de progéniture ; un jour, elle amène Moïse à son père pour le lui faire voir et, comme il se préoccupait de son successeur, la volonté de Dieu lui ayant refusé un fils légitime, elle lui dit : « J'ai élevé un enfant d'une beauté divine et d'un esprit généreux ; je l'ai reçu merveilleusement de la grâce d'un fleuve et j'ai songé à en faire mon

fils et l'héritier de ta royauté ». Cela dit, elle met l'enfant entre les bras de son père ; celui-ci le prend, le presse avec bienveillance contre sa poitrine et, par amitié pour sa fille, lui met sur la tête son diadème ; mais Moïse jette le diadème à terre après l'avoir ôté de dessus sa tête par une espièglerie d'enfant et le foule même aux pieds [85]. Et l'on voulut voir là un présage relatif à la royauté. A ce spectacle, le hiérogrammate qui avait prédit que la naissance de l'enfant entraînerait l'abaissement de la puissance égyptienne se précipite pour le tuer en poussant des cris violents : « C'est lui, dit-il, ô roi, c'est cet enfant qu'il faut tuer, selon ce que le Dieu a révélé, pour nous délivrer d'inquiétude ; il rend témoignage à cette prédiction en foulant aux pieds ton autorité et en marchant sur ton diadème. En le faisant disparaître, dissipe la crainte qu'il inspire aux Égyptiens et enlève aux Hébreux l'espérance de son audacieuse initiative ». Mais Thermouthis s'empresse de lui arracher l'enfant des mains ; et le roi était peu disposé au meurtre, indécision qui lui était inspirée par Dieu, car il veillait au salut de Moïse. Il grandit donc, entouré de tous les soins, et les Hébreux pouvaient, grâce à lui, concevoir toutes les espérances, tandis que les Egyptiens le voyaient élever pleins de défiance. Mais, comme il n'y avait aucun motif visible pour qu'il fût tué soit par le roi - dont il était parent par adoption - soit par quelque autre, qui eût le droit d'être plus hardi dans l'intérêt des Egyptiens et par prévision de l'avenir, ils s'abstinrent de le faire disparaître [86].

Chapitre X

1. L'invasion Éthiopienne en Égypte. - 2. Succès et mariage de Moïse.

1. Moïse donc, né et élevé de la manière que nous avons dite, parvenu à l'âge d'homme, donna aux Égyptiens une preuve éclatante de son mérite et montra qu'il était né pour leur propre déchéance et pour l'élévation des Hébreux : voici quelle en fut l'occasion [87]. Les Ethiopiens, qui sont établis près des Égyptiens, faisaient irruption dans leur territoire et ravageaient les possessions des Égyptiens ; ceux-ci, indignés, partent en expédition contre eux pour venger l'offense et, vaincus dans une bataille, les uns succombent, les autres s'enfuient et se sauvent honteusement dans leur pays. Mais les Éthiopiens les poursuivent, leur donnent la chasse, estimant qu'il y aurait de la lâcheté à ne pas s'emparer de toute l'Égypte et ils s'étendent dans le pays ; puis, ayant pris goût à ses richesses, ils ne voulurent plus y renoncer et, comme à leurs premières incursions sur les territoires limitrophes on n'osa pas leur opposer de résistance, ils s'avancèrent jusqu'à Memphis et jusqu'à la mer ; aucune des villes ne put tenir contre eux. Accablés par ces revers, les Égyptiens ont recours aux prédictions des oracles : le dieu leur ayant conseillé de prendre pour allié l'Hébreu, le roi prie sa fille de lui donner Moïse pour en faire le chef de l'armée. Celle-ci, après que son père eut juré qu'on ne lui ferait aucun mal, le lui confie ; elle tenait que ce serait un grand bienfait pour eux qu'une telle alliance et voulait humilier les prêtres, qui, après avoir parlé de le mettre à

mort, ne rougissaient pas maintenant d'implorer son secours.

2. Moïse, à l'invitation de Thermouthis et du roi, accueille cette mission avec plaisir ; ce fut une joie également pour les hiérogrammates des deux peuples : pour ceux des Égyptiens, parce que, une fois que sa valeur les aurait fait triompher de leurs ennemis, ils pourraient se débarrasser aussi de Moïse par la même ruse, et pour ceux des Hébreux, car il leur serait loisible de fuir les Égyptiens, ayant Moïse pour chef. Celui-ci prévient l'ennemi et, avant que celui-ci soit informé de son approche, il prend son armée et la dirige, non par la voie du fleuve, mais à travers les terres. Là, il donna une merveilleuse preuve de sa perspicacité : la route était pénible à suivre à cause des nombreux serpents dont cette région produit une quantité ; il en est qu'on ne trouve pas ailleurs, qu'elle est seule à nourrir et qui se distinguent par leur force, leur malignité et leur aspect étrange ; quelques-uns même sont volatiles, de sorte qu'ils se cachent à terre pour attaquer et peuvent nuire aussi avant qu'on les ait aperçus, en s'élevant en l'air. Moïse imagine donc, pour assurer à son armée une route exempte de dangers, un merveilleux stratagème : il prépare des espèces de cages avec de l'écorce de papyrus et les emporte remplies d'ibis - c'est un animal très ennemi des serpents, qui s'enfuient quand il fond sur eux, et, s'ils résistent, ils sont saisis et engloutis comme par des cerfs [88]. Les ibis sont, d'ailleurs, apprivoisés et n'ont de férocité que pour la race des serpents. Mais c'est assez parler d'eux, car les Grecs connaissent bien les caractères de l'ibis. Donc, quand il pénétra dans ce pays infesté de bêtes, il se servit des ibis pour se défendre contre les serpents, en les lâchant sur eux et en profitant de ces auxiliaires [89]. C'est de cette façon qu'il poursuit sa route ; il arrive sur les Éthiopiens, qui ne s'y attendaient pas, en vient aux mains avec eux, les défait dans une bataille, anéantit les espérances qu'ils nourrissaient à l'égard des Égyptiens et pénètre dans leurs villes, qu'il saccage ; il se fit un grand carnage d'Ethiopiens. Ayant pris goût aux succès que Moïse leur fait remporter, l'armée des Égyptiens se montre infatigable, de sorte que les Éthiopiens étaient menacés de la servitude et d'une ruine complète. A la fin, les ayant poursuivis jusqu'à la ville de Saba, capitale du royaume d'Éthiopie, que Cambyse plus tard appela Méroé d'après le nom de sa sœur, ils en font le siège. Mais c'était une place extrêmement difficile à enlever : le Nil l'entourait d'un cercle, et d'autres fleuves, l'Astapos et l'Astaboras, rendaient l'attaque malaisée à ceux qui tentaient d'en franchir le cours. La ville, se trouvant à l'intérieur, est comme une île ; de fortes murailles l'enserrent et, contre les ennemis, elle a pour abri ses fleuves, ainsi que de grandes digues entre les remparts, de sorte qu'elle ne peut être inondée si la crue vient à être trop violente ; et c'est ce qui rendait la ville imprenable même à ceux qui avaient passé les fleuves. Tandis que Moïse considérait avec ennui l'inaction de l'armée, car les ennemis n'osaient en venir aux mains, il lui arriva l'aventure suivante. Tharbis, la fille du roi des Éthiopiens, en voyant Moïse amener l'armée près des remparts et lutter vaillamment, admira l'ingéniosité de ses opérations et comprit que les Égyptiens, qui désespéraient déjà de leur indépendance, lui devaient leurs succès, et que les Éthio-

piens, si vains des avantages qu'ils avaient remportés contre. eux, se trouvaient par lui dans une situation tout à fait critique ; elle s'éprit d'un violent amour pour Moïse. Comme cette passion persistait, elle lui envoie les plus fidèles de ses serviteurs pour lui offrir le mariage, il accepte la proposition, moyennant la reddition de la ville, et s'engage par serment à prendre Tharbis pour femme et, une fois maître de la ville, à ne pas violer le pacte ; l'évènement suit de près ces pourparlers. Après avoir défait les Éthiopiens, Moïse rend grâce à Dieu, effectue ce mariage et ramène les Égyptiens dans leur pays [90].

CHAPITRE XI

1. Fuite de Moïse au pays de Madian. - 2. Moïse et les filles de Ragouël.

1 [91]. Les Égyptiens, tirés d'affaire par Moïse, n'en conçurent que de la haine pour lui et ne mirent que plus d'ardeur à poursuivre sa perte, le soupçonnant de vouloir profiter de ses succès pour innover en Égypte et suggérant au roi de le faire mourir. Celui-ci, de son côté, méditait une vengeance, parce qu'il était jaloux de la glorieuse campagne de Moïse [92] et qu'il craignait de se voir abaissé ; poussé, d'autre part, par les hiérogrammates, il était capable de prendre l'initiative du meurtre de Moïse. Celui-ci, informé à l'avance du complot, s'éloigne en secret et, comme les routes étaient gardées, il dirige sa fuite à travers le désert, là où ses ennemis ne pouvaient soupçonner sa présence ; il était sans vivres et dompta sa faim à force d'endurance et de mépris du besoin. Il arrive dans la ville de Madian (Madiané), située sur les bords de la mer Érythrée, et qui portait le nom d'un des fils d'Abram né de Chatoura ; il s'assied au bord d'un puits, à peu de distance de la ville, et s'y repose de sa fatigue et de ses misères - c'était vers le milieu du jour. Il eut là, à cause des mœurs des habitants, à jouer un rôle qui fit valoir son mérite et fut l'origine pour lui d'une meilleure fortune.

2. Comme ces terres manquaient d'eau, les bergers se disputaient les puits, dans la crainte que l'eau, une fois épuisée par d'autres, ne vint à faire défaut pour leurs troupeaux. Or, voici qu'arrivent au puits sept sœurs, filles de Ragouël(os) [93], un prêtre tenu en haute vénération chez les habitants du pays ; elles surveillaient les troupeaux de leur père ; car ce soin revient aussi aux femmes chez les Troglodytes. Elles se hâtent de retirer du puits la quantité d'eau nécessaire à leurs troupeaux et la mettent dans les auges destinées à la recueillir. Mais des bergers étant survenus et voulant chasser les jeunes filles pour s'emparer eux-mêmes de l'eau, Moïse, s'indignant à l'idée d'assister impassible à cette iniquité et de laisser triompher la force de ces hommes sur le droit des jeunes filles, repoussa les insolentes prétentions des premiers et fournit à celles-ci une aide opportune. Après ce bienfait, elles s'en vont chez leur père, lui racontent l'outrage des bergers et l'assistance que l'étranger leur a prêtée, et le supplient de ne pas laisser cette bonne action sans fruit et sans récompense. Le père approuva ses filles de leur zèle pour leur bienfaiteur et les pria d'amener Moïse en sa présence pour qu'il

reçût les remerciements qu'il méritait. Quand il fut arrivé, il invoqua le témoignage de ses filles au sujet de l'intervention de Moïse, et, admirant son courage, lui dit qu'il n'avait pas obligé des ingrats, mais bien des personnes capables de lui rendre service pour service et de surpasser même par la grandeur de la récompense l'étendue du bienfait. Il l'adopte pour fils, lui donne une de ses filles en mariage et le désigne comme intendant et maître de ses troupeaux, car c'est en cela que consistaient anciennement toutes les richesses des barbares.

Chapitre XII

1. Le buisson ardent. - 2. Crainte de Moïse. - 3. Dieu le rassure par des miracles. - 4. Le nom divin.

1 [94]. Moïse, ayant reçu ces bienfaits de Iothor(os) [95] - tel était le surnom de Ragouël - vécut là en faisant paître les troupeaux. Quelque temps après, il les mena paître sur la montagne appelée Sinaï [96] : c'est la plus haute montagne de cette région. Elle a les meilleurs pâturages, car il y pousse une herbe excellente et, comme la renommée voulait que la divinité y eût son séjour, elle n'avait pas jusque-là été affectée au pacage, les bergers n'osant pas la gravir. C'est là qu'il fut témoin d'un prodige étonnant : un feu brûlait un buisson d'épines et laissait intacte la verdure qui le couronnait, ainsi que ses fleurs ; il n'anéantissait aucun de ses rameaux chargés de fruits, quoique la flamme fût très grande et très intense. Moïse s'effraye de ce spectacle étrange, mais il est frappé bien davantage encore d'entendre ce feu émettre une voix, l'appeler par son nom et lui adresser la parole, l'avertissant de la hardiesse qu'il y avait à oser s'avancer dans un lieu où nul homme n'était venu auparavant à cause de son caractère divin et lui conseillant de s'éloigner le plus possible de la flamme, de se contenter de ce qu'il avait vu, en homme vertueux issu d'ancêtres illustres, et de garder là-dessus quelque discrétion. Il lui prédit aussi qu'il acquerra une gloire extraordinaire et sera comblé d'honneurs par les hommes, grâce à l'assistance divine, et lui ordonne de s'en retourner avec confiance en Égypte, où il deviendra le chef et le guide de la foule des Hébreux et délivrera ceux de sa race des tourments qu'ils y subissaient. « Car, dit-il, ils occuperont cette terre fortunée qu'Abram, votre ancêtre, habita et ils y jouiront de tous les biens et c'est toi, c'est ton intelligence qui les y conduira ». Toutefois, il lui ordonne, après qu'il aurait fait sortir les hébreux de l'Égypte, d'offrir des sacrifices de reconnaissance en arrivant à cet endroit-là. Voilà les avertissements divins qui sortirent du feu.

2. Moïse, frappé de stupeur par ce qu'il avait vu et surtout par ce qu'il avait entendu : « Seigneur, dit-il, manquer de foi en ta puissance que je vénère moi-même et qui, je le sais, s'est manifestée à mes ancêtres, ce serait une folie trop indigne, à mon avis, pour que j'en conçoive la pensée. Mais je me demande comment moi, simple particulier, dépourvu de toute puissance, je pourrai persuader mes frères par mes

discours d'abandonner le pays qu'ils occupent actuellement pour me suivre dans celui où je pense les mener et, quand même ils m'écouteraient, comment je forcerai Pharaôthès à leur accorder de partir, à eux dont les efforts et les travaux concourent à la prospérité de ses Etats.

3 [97]. Mais Dieu l'exhorte à se rassurer entièrement et lui promet de l'assister lui-même ; quand il faudrait parler, il lui donnerait la persuasion, et quand il faudrait agir, il lui procurerait la force ; il lui commande de jeter à terre son bâton et de prendre confiance en ses promesses. Moïse obéit, alors un serpent se met à ramper, se contracte en spirales et dresse la tète comme pour se défendre d'une attaque ; puis il redevient bâton. Ensuite Dieu lui ordonne de placer sa main droite dans son sein : il obéit et la retire blanche et d'une couleur semblable à celle de la chaux ; puis elle reprit son aspect naturel. Enfin, il reçoit l'ordre de prendre de l'eau à la source voisine et de la verser a terre, et il la voit devenir couleur de sang. Comme il s'étonne de ces merveilles, Dieu l'exhorte à se rassurer, à croire qu'il sera toujours pour lui le plus grand des secours, et à user de miracles « pour convaincre tout le monde, dit-il, que c'est moi qui t'envoie et que tu agis en tout selon mes instructions. Et je t'ordonne d'aller sans plus tarder en Égypte, de marcher en toute hâte, nuit et jour, et, sans perdre de temps davantage, d'accomplir cette mission pour les Hébreux, qui souffrent dans l'esclavage ».

4 [98]. Moïse ne peut pas ne pas ajouter foi aux promesses de la divinité, après avoir vu et entendu tant de témoignages rassurants ; il prie Dieu et lui demande de faire l'épreuve de ce pouvoir en Égypte ; il le supplie de ne pas lui dénier la connaissance de son nom particulier, et, puisqu'il avait été admis à lui parler et à le voir, de lui dire aussi de quelle manière il fallait l'appeler, afin que, en sacrifiant, il pût l'inviter par son nom à présider à la cérémonie sacrée. Alors Dieu lui révèle son nom qui n'était pas encore parvenu aux hommes, et dont je n'ai pas le droit de parler [99]. Ces miracles, Moïse ne les accomplit pas seulement alors, mais en général toutes les fois qu'il était nécessaire. Tous ces signes lui firent croire davantage à la véracité de l'oracle du feu, et, confiant en l'aide bienveillante de Dieu, il espéra pouvoir sauver les siens et précipiter les Égyptiens dans le malheur.

CHAPITRE XIII

1. Retour de Moïse en Égypte. - 2. Moïse devant le nouveau Pharaon. - 3. Miracle des bâtons-dragons. - 4. Obstination du Pharaon.

1. Instruit de la mort du roi d'Égypte Pharaôthès, celui-là même sous le règne duquel il avait été exilé, il demande à Ragouël de lui permettre, dans l'intérêt des gens de sa race, de s'en aller en Égypte ; il prend avec lui Sapphôra, sa femme, fille de Ragouël, et les enfants qu'il avait d'elle, Gersos et Eléazar(os) ; de ces deux noms, l'un, Gersos [100], signifie sur une terre étrangère ; l'autre, Eléazar [101], que c'est avec l'assistance du Dieu de ses pères qu'il avait échappé aux Egyptiens. Quand il arrive

près de la frontière, son frère Aaron vient à sa rencontre sur l'ordre de Dieu ; Moïse révèle à Aaron ce qui lui est advenu sur la montagne et les instructions divines. Tandis qu'ils s'avancent, arrivent au-devant d'eux les plus illustres des Hébreux, qui avaient appris son arrivée ; Moïse, ne pouvant les convaincre par le seul récit des signes miraculeux, les leur fait voir. Frappés de ce spectacle merveilleux, ils prennent confiance et espèrent que tout ira bien puisque Dieu veille à leur sécurité.

2 [102]. Une fois sûr de l'adhésion des Hébreux, de leur disposition unanime à se conformer à ses ordres et de leur amour de la liberté, Moise se rend chez le roi, récemment investi du pouvoir, et lui représente les services qu'il a rendus aux Égyptiens [103], quand les Éthiopiens les humiliaient et ravageaient leur pays, comment il avait commandé et chef l'armée et s'était efforcé, comme s'il s'agissait des siens ; il lui apprend les périls que ceux-là mêmes lui faisaient courir et comme il était mal payé de retour. Et tout ce qui lui était arrivé sur le mont Sinaï, les paroles de Dieu et les signes miraculeux qu'il lui avait montrés pour lui inspirer confiance dans ses commandements, il le lui raconte en détail et le prie de ne pas faire obstacle en incrédule aux desseins de Dieu.

3. Comme le roi le raillait, Moïse lui fait voir, réalisés devant lui, les miracles qui s'étaient produits sur le mont Sinaï. Le roi s'emporte, le traite de scélérat, déclare que d'abord il avait fui l'esclavage des Égyptiens, puis était revenu maintenant par fraude et tentait d'en imposer par des prodiges et des sortilèges. Et, ce disant, il enjoint aux prêtres [104] de lui montrer les mêmes phénomènes, car les Égyptiens sont versés aussi dans ces sortes de sciences [105]... Ces prêtres ayant jeté alors leurs bâtons, ceux-ci deviennent des dragons. Mais Moïse sans se troubler : « Moi non plus, dit-il, ô roi, je ne méprise pas la science des Égyptiens ; mais je déclare que ce que j'ai fait moi-même surpasse autant leur magie et leur art qu'il y a de distance entre les choses divines et les choses humaines. Et je montrerai que ce n'est pas du charlatanisme et d'une dépravation de la vraie doctrine, mais de la providence et de la puissance divine que mes miracles procèdent ». Disant cela, il jette à terre son bâton, en lui commandant de se métamorphoser en serpent ; le bâton obéit, fait le tour des bâtons des Égyptiens, qui semblaient des dragons, et les dévore jusqu'à ce qu'il les ait fait tous disparaître ; ensuite il reprend son aspect normal et Moïse s'en saisit.

4. Mais le roi n'est pas plus frappé de ce fait-là ; il se fâche, et, après lui avoir déclaré qu'il ne lui servirait de rien d'employer sa sagesse et son habileté contre les Égyptiens, il ordonne au surveillant [106] des Hébreux de ne point leur accorder de relâche dans leur travail, mais de les assujettir à des traitements encore plus durs que précédemment. Et celui-ci, qui leur fournissait auparavant de la paille pour la confection des briques, cesse de leur en fournir. Le jour, il les oblige à peiner sur leur tâche, la nuit à ramasser la paille. Ainsi deux fois malheureux, ils rendaient Moïse responsable de ce surcroît de labeur et d'infortune. Mais lui [107], sans s'affecter des menaces du roi, sans céder aux récriminations des Hébreux, tient bon de part et d'autre et met tous

ses efforts à procurer aux siens la liberté. Il va se présenter devant le roi et cherche à lui persuader de laisser aller les Hébreux sur le mont Sinaï pour y sacrifier à Dieu, qui l'avait ordonné, et de ne point faire opposition aux volontés divines ; il devait mettre la faveur de Dieu au-dessus de tout et les autoriser à partir, de peur qu'en les en empêchant, il ne devint, sans le savoir, responsable envers lui-même, quand il subirait les peines qui frappent d'ordinaire ceux qui contreviennent aux ordres de Dieu ; car ceux qui s'attirent le courroux divin voient surgir des maux terribles de partout ; pour ceux-là, plus rien d'ami, ni la terre, ni l'air ; il ne leur naît plus d'enfants selon la loi naturelle ; tous les éléments leur sont contraires et hostiles ; les Égyptiens, déclarait-il, seraient mis à de pareilles épreuves en même temps que le peuple des Hébreux sortirait de leur pays contre leur gré.

CHAPITRE XIV

1. Les plaies d'Égypte. Le Nil. - 2. Les grenouilles. - 3. Vermine et bêtes féroces. - 4. Ulcères, grêle, sauterelles. - 5. Ténèbres. - 6. La Pâque. Mort des premiers-nés.

1 [108]. Comme le roi dédaignait ces discours de Moïse et n'y prêtait plus aucune attention, des fléaux terribles accablèrent les Égyptiens ; je les exposerai tous, d'abord parce que des malheurs inconnus jusque-là furent éprouvés par les Égyptiens, ensuite parce que Moïse voulait faire connaître qu'il n'y avait rien de mensonger dans ses prédictions et qu'il est utile aux hommes d'apprendre à se garder d'une conduite telle que Dieu s'en irrite et dans sa colère les punisse de leurs iniquités. Le fleuve, sur l'ordre de Dieu, devint couleur de sang et roula des eaux qu'il était impossible de boire ; or, d'autres eaux potables, ils n'en avaient point, et ce n'était pas seulement par la couleur que le fleuve était devenu répugnant : quiconque tentait d'y boire était saisi de maladie et de cruelles souffrances. Tel était l'effet qu'il produisait sur les Égyptiens ; mais pour les Hébreux ses eaux étaient douces et potables et n'avaient pas changé de nature. Le roi, troublé par ce prodige et inquiet pour les Égyptiens, permit aux Hébreux de s'en aller ; mais, dès que le fléau s'apaisa, il changea d'idée et s'opposa à leur départ.

2. Dieu, voyant que l'ingrat, après qu'il est délivré de cette calamité [109] ne veut plus se montrer raisonnable, inflige une autre plaie aux Égyptiens : une multitude innombrable de grenouilles dévora leur pays ; le fleuve même en était plein, elles s'y entassaient et la boisson qu'on prenait se trouvait corrompue par le sang de ces bêtes qui mouraient et pourrissaient dans l'eau ; et le pays qui en était infesté devenait un affreux limon où elles se développaient et mouraient ; tous les vivres qu'on avait dans les maisons, elles les détruisaient ; on les trouvait dans tous les aliments solides et liquides ; elles se répandaient jusque sur les couches ; une odeur intolérable et fétide se dégageait de ces grenouilles, soit en vie, soit mourantes, soit en décomposition. Voyant les Égyptiens accablés par ces maux, le roi pria Moïse de s'en aller en emmenant

les Hébreux, et, sitôt qu'il eut dit cela, cette multitude de grenouilles disparut et la terre et le fleuve reprirent leur aspect naturel. Mais Pharaôthès, dès que le pays est délivré de cette calamité, en oublie l'origine et retient les Hébreux, et, comme s'il eût voulu faire l'épreuve de plus grands maux encore, il ne permet plus à Moïse et aux siens de partir c'était par crainte plutôt que par raison qu'il le leur avait accordé.

3 [110]. Alors la divinité envoie un autre fléau pour punir cette déloyauté. Une multitude infinie de vermine vint à se développer sur le corps des Égyptiens et fit périr misérablement ces misérables ; ni les baumes, ni les onguents ne pouvaient détruire ces bêtes. Effrayé par cet horrible fléau, craignant la perte de son peuple et songeant à l'ignominie d'une telle destruction, le roi des Égyptiens est forcé d'entendre raison, et encore, à moitié seulement, tant sa méchanceté était grande : il accorde bien aux Hébreux l'autorisation de partir, mais, comme aussitôt le fléau s'apaise, il exige [111] qu'ils laissent femmes et enfants comme gages de leur retour. Ainsi il ne fait qu'irriter Dieu davantage, en prétendant en imposer à sa sagesse, comme si c'était Moïse et non Dieu lui-même qui punissait les Égyptiens à cause des Hébreux. Dieu, envoyant toutes sortes d'animaux divers, qu'on n'avait jamais rencontrés auparavant, infesta leur pays, de sorte que les hommes périrent sous leurs dents et que la terre fut privée des soins des laboureurs, et tout ce qui échappait à leurs ravages était détruit par la maladie, encore que les hommes, eux, pussent la supporter.

4 [112]. Mais comme cela même ne fit pas céder Pharaôthès à la volonté divine, et que, tout en permettant que les femmes s'en allassent avec leurs maris, il voulut que les enfants lui fussent abandonnés, Dieu ne fut pas en peine de l'éprouver et de le poursuivre par des punitions plus variées et plus terribles que celles qu'il avait subies jusque-là ; leurs corps furent frappés d'horribles ulcères, les organes internes se décomposaient et la plupart des Égyptiens périrent ainsi [113]. Mais comme celle plaie elle-même n'assagissait pas le roi, une grêle, inconnue jusque-là au climat égyptien et qui ne ressemblait pas aux pluies d'hiver qui tombent ailleurs, une grêle plus considérable encore que celles des régions tournées vers le septentrion et l'Ourse s'abattit, au cœur du printemps, et brisa tous les fruits. Ensuite [114] une légion de sauterelles acheva de dévorer ce qui avait été laissé intact par la grêle, de façon à ruiner à la lettre toutes les espérances que pouvaient avoir les Égyptiens sur la récolte de leur pays.

5. Il eût suffi de tous ces malheurs pour ramener à la raison et à l'intelligence de ses intérêts un insensé dénué de méchanceté, mais Pharaôthès, moins insensé que scélérat - car sachant le motif de tout cela, il ne s'en posait pas moins en rival de Dieu et trahissait de gaîté de cœur le bon parti - ordonne bien à Moïse d'emmener les Hébreux, y compris les femmes et les enfants, mais il veut qu'ils laissent leur butin [115] aux Égyptiens dont les biens étaient détruits. Moïse déclare qu'il ne trouve pas cette prétention légitime, car il leur fallait offrir à Dieu des sacrifices [116] avec ce butin, et tandis que les choses traînent là-dessus, une nuit profonde, dénuée de toute clarté, se répand sur les Égyptiens ; l'épaisseur en est telle qu'ils en ont les yeux aveuglés et les voies respi-

ratoires obstruées ; ils périssent d'une mort lamentable et chacun craint d'être étouffé par ces nuées. Elles se dissipent après trois jours et autant de nuits, et comme Pharaôthès ne changeait pas d'avis, relativement au départ des Hébreux, Moïse s'avance et lui dit : « Jusqu'à quand vas-tu résister à la volonté de Dieu ? Il te commande de laisser aller les Hébreux ; vous ne pourrez être délivrés de vos maux qu'en agissant ainsi ». Le roi, furieux de ce langage, menace de lui faire trancher la tête s'il revient encore le troubler à ce propos. Moïse répond qu'il cessera, quant à lui, d'en parler et que c'est le roi lui-même, avec les premiers des Égyptiens, qui priera les Hébreux de s'en aller. Cela dit, il se retire.

6. Dieu montra encore par une plaie qu'il obligerait les Égyptiens à libérer les Hébreux. Il ordonne à Moïse d'avertir le peuple de tenir prêt un sacrifice dès le dix [117] du mois de Xanthicos pour le quatorzième jour (ce mois s'appelle Pharmouthi chez les Egyptiens, Nisan chez les hébreux ; les Macédoniens l'appellent Xanthicos) et d'emmener les Hébreux munis de tous leurs biens. Moïse, tenant les Hébreux prêts au départ, les range en phratries et les réunit tous ensemble ; quand se lève le quatorzième jour, tout le monde est en état de partir ; ils sacrifient ; avec le sang, ils purifient les maisons en y joignant des touffes d'hysope et, après le repas, ils brûlent le reste des viandes, en gens qui sont sur leur départ. De là vient qu'encore aujourd'hui nous avons coutume de faire ainsi ce sacrifice ; nous appelons la fête Pascha [118], ce qui veut dire passage par-dessus, car, ce jour-là, Dieu passa par-dessus les Hébreux et accabla les Égyptiens de la maladie. La mort sévit sur les premiers-nés des Égyptiens durant cette nuit-là, de sorte que beaucoup de ceux qui habitaient autour du palais du roi vinrent conseiller à Pharaôthès de laisser partir les Hébreux. Celui-ci, ayant mandé Moïse, lui ordonne de partir, pensant que, s'ils quittaient le pays, l'Égypte cesserait de souffrir ; ils gratifient même les Hébreux de présents, les uns, par impatience de les voir partir, les autres, à cause des relations de voisinage qu'ils avaient entretenues avec eux [119].

CHAPITRE XV

Les Hébreux, sous la conduite de Moïse, quittent l'Égypte.

1. L'exode ; les azymes. - 2. Date de l'exode. - 3. Poursuite des Égyptiens. - 4. Détresse des Hébreux. - 5. Exhortations de Moïse.

1. Ils s'en allèrent donc, tandis que les Égyptiens se lamentaient et regrettaient de les avoir traités si durement ; ils firent route par Latopolis [120], qui était alors déserte ; Babylone y sera fondée plus tard, lorsque Cambyse conquerra l'Égypte. Ils effectuent leur marche rapidement et arrivent le troisième jour au bourg de Belséphon près de la mer Érythrée [121]. Et comme la terre ne leur fournissait rien, car c'était un désert, ils se nourrissent de farine de froment un peu détrempée et qu'une brève

cuisson convertit en pains [122] ; ils en firent usage pendant trente jours [123] : ils ne purent se suffire plus longtemps avec ce qu'ils avaient emporté de l'Égypte, quoiqu'ils eussent rationné la nourriture, se bornant au nécessaire sans manger à satiété ; de là vient qu'en mémoire de ces privations, nous célébrons la fête dite des azymes pendant huit jours [124]. A considérer toute la foule des émigrants, y compris les femmes et les enfants, il était difficile de les compter ; ceux qui avaient l'âge de porter les armes étaient environ 600.000.

2. Ils quittèrent l'Égypte au mois de Xanthicos, le quinzième jour de la lune, 430 ans après que notre ancêtre Abram était venu en Chananée ; l'émigration de Jacob avait eu lieu 215 ans [125] après. Moïse avait déjà 80 ans [126], son frère Aaron avait trois ans de plus, ils emportaient avec eux les ossements de Joseph, selon les recommandations que ce dernier avait faites à ses fils.

3 [127]. Mais les Égyptiens se repentaient d'avoir laissé partir les Hébreux, et, comme le roi était vivement contrarié à l'idée que tout était arrivé par les sortilèges de Moïse, on résolut de marcher contre eux. Ils prennent les armes et tout leur attirail et se mettent à les poursuivre ; leur but était de les ramener s'ils parvenaient à les joindre : on n'avait plus rien à craindre de Dieu, puisqu'on les avait laissés partir. Et l'on pensait vaincre aisément des gens sans armes [128] et épuisés par le voyage. Ils s'informent auprès de chacun par où les Hébreux ont passé et poussent vivement la poursuite, quoique le pays fût pénible à traverser, non seulement pour des troupes, mais même pour des voyageurs isolés. Moïse avait fait prendre ce chemin aux Hébreux [129] afin que, si les Égyptiens se ravisaient et voulaient les poursuivre, ils fussent punis de leur mauvaise foi et de leur infraction aux conventions ; c'était aussi à cause des Philistins (Palestiniens), qu'une ancienne inimitié leur rendait hostiles et à qui il voulait, coûte que coûte, dérober sa marche ; car leur pays est limitrophe de celui des Égyptiens. Voilà pourquoi il ne conduisit pas le peuple par la route qui mène en Palestine ; c'est par le désert, en un circuit long et pénible, qu'il voulait envahir la Chananée ; au surplus, c'était pour se conformer aux prescriptions de Dieu, qui lui avait commandé d'amener son peuple sur le mont Sinaï pour y faire des sacrifices. Cependant les Égyptiens, ayant rejoint les Hébreux, se disposent à combattre et les refoulent, grâce à leur supériorité de forces, dans un étroit espace [130] : ils étaient suivis, en effet, de six cents chars de guerre avec 50.000 cavaliers et des hoplites au nombre de 200.000 [131]. Ils barrèrent tous les chemins par où ils pensaient que les Hébreux chercheraient à s'enfuir et les tenaient prisonniers entre des escarpements inaccessibles et la mer ; vers la mer, en effet, se terminait une montagne que ses sentiers trop rudes rendent infranchissable et impropre à une retraite. Ainsi, profitant des rapprochements de la montagne et de la mer, ils fermaient toute issue aux Hébreux en postant leur camp à l'entrée même, afin de les empêcher de s'échapper vers la plaine.

4. Incapables d'attendre à la façon des assiégés, faute des vivres nécessaires, ne voyant aucun moyen de fuir et dépourvus d'armes [132], au cas où l'idée leur viendrait

d'engager un combat, les Hébreux croyaient déjà à un complet désastre, s'ils ne se livraient eux-mêmes de plein gré aux Égyptiens. Et ils incriminaient Moïse, oubliant tous les miracles accomplis par Dieu en vue de leur libération, au point qu'incrédules à la parole du prophète qui les encourageait et leur promettait le salut, ils voulaient le lapider et étaient d'avis de se remettre entre les mains des Égyptiens. On n'entendait que lamentations, gémissements des femmes et des enfants : la mort devant les yeux, enfermés entre les montagnes, la mer et les ennemis, ils ne trouvaient aucun moyen de leur échapper.

5. Moïse, malgré l'irritation du peuple contre lui, ne se relâchait pas de sa sollicitude à leur égard et s'en remettait à Dieu, qui avait fait tout ce qu'il avait promis pour leur délivrance et ne les laisserait pas maintenant tomber aux mains des ennemis, ni devenir esclaves, ni périr. Se levant au milieu d'eux, il s'écrie : « Même envers des hommes qui vous auraient gouvernés heureusement jusqu'à présent, il y aurait de l'injustice à douter qu'ils restent les mêmes dans l'avenir ; mais désespérer de la vigilance de Dieu, ce serait de votre part un acte de démence, puisque c'est à lui que vous devez tout ce qui s'est fait par mon entremise pour votre salut et votre délivrance de l'esclavage, quand vous ne vous y attendiez nullement. Il vaut bien mieux, dans cette situation critique où vous croyez être, espérer en l'assistance de Dieu ; c'est lui qui a fait en sorte que nous fussions cernés dans ce difficile passage, afin que de ce péril dont vous ne croyez pas, ni vous ni l'ennemi, que vous puissiez échapper, il vous retire et fasse voir sa puissance et la sollicitude dont il vous entoure. Car ce n'est pas dans d'infimes rencontres que la divinité prête son appui à ceux qu'elle favorise, c'est quand elle voit les hommes désespérer d'un sort meilleur. Aussi, ayez foi en un tel défenseur, qui a le pouvoir de faire grand ce qui est petit et de décréter l'affaiblissement de ces grandes puissances. Ne vous laissez pas effrayer par l'attirail des Égyptiens et, parce que la mer et derrière vous les montagnes n'offrent point de moyens de fuite, n'allez pas pour cela désespérer de votre salut : ces montagnes pourraient devenir des plaines, si Dieu voulait, et la mer une terre ferme ».

CHAPITRE XVI

La mer, devant les Hébreux poursuivis par les Égyptiens, s'ouvre et leur livre passage.

1. Prière de Moïse. - 2. Miracle de la mer Rouge. - 3. Destruction des Égyptiens. - 4. Joie des Hébreux. Cantique de Moïse. - 5. Parallèle tiré de l'histoire d'Alexandre. - 6. Armement des Hébreux.

1. Ayant ainsi parlé, il les mène vers la mer, aux yeux des Égyptiens ; car ceux-ci étaient en vue, mais, épuisés par les fatigues de la poursuite, ils croyaient bien faire en remettant la bataille au lendemain. Quand Moïse est arrivé sur le rivage, ayant pris son bâton, il

supplie Dieu et invoque son aide et son alliance en ces termes : « Tu ne peux méconnaître toi-même, Seigneur, que la fuite dans la situation où nous sommes, soit par force, soit par adresse, est humainement impossible ; mais s'il y a au monde une chance de salut pour cette armée que ta volonté a fait sortir de l'Égypte, il t'appartient de la procurer. Pour nous, abandonnant toute autre espérance et tout remède, nous ne nous confions qu'en toi seul, et nous avons les yeux sur tout ce que ta providence fera pour nous dérober à la colère des Égyptiens. Qu'il arrive promptement ce secours qui nous manifestera ta puissance ; relève ce peuple que le désespoir a fait tomber dans le pire abattement, rends-lui l'ardeur et la confiance en son salut. Ce n'est pas un domaine étranger pour toi que l'impasse ou nous sommes ; elle t'appartient la mer, ainsi que la montagne qui nous environne ; elle peut s'ouvrir sur ton ordre, et la mer se changer en terre ferme, et nous pouvons nous enlever dans les airs, s'il te plaît d'employer ta puissance à nous sauver de la sorte ».

2 [133]. Après cet appel à Dieu, il frappe la mer de son bâton. Celle-ci, sous le choc, se divise et, se retirant sur elle-même, quitte son lit par où les Hébreux pourront passer et s'enfuir. Moïse, voyant que Dieu intervient et que la mer a fait place pour eux à la terre ferme, s'y engage le premier et ordonne aux Hébreux de le suivre dans ce chemin ouvert par Dieu, en se réjouissant du péril où sont leurs ennemis qui arrivent et en rendant grâce à Dieu du salut qu'il a fait luire d'une manière si inconcevable.

3. Ceux-ci, sans plus hésiter, s'élancent allègrement, forts de l'assistance divine, et les Égyptiens croient d'abord qu'ils sont atteints de folie pour se précipiter ainsi vers une mort certaine ; mais quand ils les voient très avancés sans aucun mal, sans qu'aucun obstacle, sans qu'aucun accident les arrête, ils s'élancent à leur poursuite, pensant que la mer demeurerait tranquille pour eux aussi ; ils placent en avant la cavalerie et se mettent à descendre. Mais les Hébreux, pendant que leurs ennemis s'arment et perdent leur temps à cette manœuvre, vont de l'avant et s'échappent vers la rive opposée, sans aucun dommage ; cela ne fit que stimuler l'ardeur des ennemis à leur donner la chasse, car ils pensaient aussi s'en tirer sans perte. Mais les Égyptiens ne se doutaient pas que le chemin où ils pénétraient était réservé aux Hébreux et nullement public et qu'il était fait pour sauver les fuyards en danger et non à l'usage de ceux qui s'acharnaient à leur perte. Aussi, quand toute l'armée des Égyptiens s'est engagée, la mer se replie sur eux ; de toutes parts, elle surprend les Égyptiens de ses flots impétueux, que déchaînent les vents ; des pluies descendent du ciel ; le tonnerre éclate en coups secs accompagnés d'éclairs, et la foudre tombe [134]. En un mot, aucune de ces catastrophes mortelles dont la colère de Dieu frappe les hommes ne manqua de se produire alors. Une nuit sombre et noire les enveloppa. Ils périrent ainsi tous, sans qu'il en restât un seul pour retourner annoncer le désastre à ceux qu'on avait laissés en Égypte.

4. Quant aux Hébreux, ils ne pouvaient contenir leur joie devant ce salut inespéré et la destruction de leurs ennemis ; ils songeaient à la certitude qu'ils avaient d'être

libres, puisque les tyrans qui voulaient les asservir avaient péri, et à la façon manifeste dont Dieu les avait secourus. Et après avoir ainsi échappé au danger et vu leurs ennemis châtiés comme on ne souvient pas que d'autres hommes l'aient été auparavant, ils passent toute la nuit en chants et en réjouissances ; Moïse, lui, compose en rythme hexamètre [135] un chant en l'honneur de Dieu, rempli de louanges et d'actions de grâce pour ses faveurs.

5. Quant à moi, tout ce que j'ai raconté, je l'ai trouvé tel quel dans les livres saints. Que personne ne juge étrange et contraire à la raison le fait que des anciens, exempts de tout vice, aient pu être sauvés en passant à travers la mer, soit par la volonté divine, soit par l'effet du hasard [136], alors que les soldats d'Alexandre, roi de Macédoine, ont vu naguère reculer devant eux la mer de Pamphylie et, à défaut d'autre route, leur offrir elle-même un passage, quand Dieu voulut détruire la puissance des Perses. C'est ce qu'affirment d'un commun accord ceux qui ont raconté les hauts faits d'Alexandre [137]. Aussi bien, chacun peut en penser ce que bon lui semblera.

6. Le lendemain, les armes des Égyptiens ayant été portées jusqu'au camp des Hébreux par le flux et la violence du vent qui s'y déchaînait, Moïse attribua cette aubaine à la providence de Dieu qui veillait à ce qu'ils ne fussent point dépourvus d'armes [138] ; il les recueillit, en revêtit les Hébreux et les emmena sur le mont Sinaï pour y sacrifier à Dieu et lui consacrer les offrandes du peuple dé-livré, selon ce qui lui avait été prescrit auparavant.

NOTES

[1] Genèse, XXXVI, 6.

[2] En hébreu et dans LXX : Edom.

[3] Genèse, XX, 29.

[4] Dans la Bible, Esaü cède de plein gré son droit d'aînesse, auquel il n'attache pas momentanément d'importance (v. 34).

[5] Genèse, XXXVI, 1 ; I Chroniques, I, 35.

[6] LXX, Ἰεούς - Ἰελόμ (En hébreu : Ya'lam.)

[7] LXX. Ὠμάρ En hébreu : Ornàr.

[8] En hébreu : Çephô. LXX. Σωφάρ.

[9] En hébreu : Ga'tham. LXX. Γοθώμ

[10] En hébreu : Thimna.

[11] Genèse, XXXVII, 1.

[12] Genèse, XXXVII, 5.

[13] L'Écriture dit, au contraire (v. 8), qu'au récit de ce songe, ses frères s'écrièrent : « Est-ce que tu prétends régner sur nous et nous dominer ? »

[14] Gen., XXXVII, 11. La Bible dit que Jacob se fâcha contre lui, mais qu'il « observa la chose ». Dans *Gen. R.*, LXXXIV, ces mots sont interprétés par les rabbins d'une façon

analogue à celle de Josèphe : « R. Hiyya Rabba, ou plutôt bar Abba, Amora palestinien de la fin du IIIe siècle après J.-C,. dit : l'Esprit saint disait (à Jacob) : Observe ces paroles, car elles doivent se réaliser un jour. » Cf. Philon, De Josepho, 2, M., II, p. 42 : ... τὸν πατέρα, θαυμάσαντα τὸ γεγονὸς, ἐναποθέσθαι τῇ διανοίᾳ ταμιεύοντα καὶ σκοπούμενον τὸ ἐσόμενον « ... son père, étonné de la chose, la garda en mémoire, réservant et considérant l'avenir ».

[15] La Bible (Gen., XXXVII, 9) ne dit pas les onze astres, mais onze astres. Josèphe a cru sans doute voir ici une allusion aux douze signes du zodiaque, explication donnée d'ailleurs par Philon (*De somniis*, II, 16, p. 673, Mangey) [T. R.]

[16] En hébreu : Sékhem. LXX. Συχέμ

[17] Josèphe commet ici une erreur et une contradiction. D'après Gen., XXXV, 19, et d'après lui-même (liv. I, XXII, 3), il y avait longtemps que Rachel était morte ; il est vrai que l'interprétation du deuxième songe semblerait impliquer le contraire. D'ailleurs, tout ce discours de Roubel, comme, en général, tous ceux qu'on lira dans la suite, sont des fictions de rhéteur.

[18] Genèse, XXXVII, 25.

[19] Dans la Bible (Gen., XXXV, 25), c'est tous les frères, et non Juda seul, qui voient passer les Ismaélites. Plus loin Josèphe ne parle pas non plus des Madianites dont il est question dans le chapitre de la Genèse.

[20] Ce détail ne se trouve pas dans le récit de la Genèse.

[21] Genèse, XXXIX, 1.

[22] En hébreu : Pôtiphar.

[23] Légende qu'on retrouve dans le *Talmud* (*Sôta*, 36 b) et *Gen. R.*, LXXXVII. Cette légende est destinée à expliquer le verset II du ch. XXXIX : et personne des gens de la maison ne se trouvait là. « Comment, dit le *Talmud*, se faisait-il qu'il n'y eût personne dans la maison d'un grand dignitaire comme Putiphar ? » On a enseigné dans le collège de R. Ismaël (IIe siècle ap. J.-C.) que ce jour-là était un jour de fête et que la femme de Putiphar prétexta une maladie pour rester à la maison.

[24] Le texte est ici corrompu. Les mots grecs ἀλλὰ χάριν.. κακοῦ paraissent être une glose marginale sur la fin du paragraphe [T. R.]

[25] Genèse, XXXIX, 12.

[26] Genèse, XL, 1

[27] Genèse, XL, 16.

[28] Ce détail est étranger à la Bible et de nature midraschique.

[29] Genèse, XLI, 15.

[30] Comme plus haut, ce détail est étranger à la Bible et de nature midraschique.

[31] Whiston interprète naïvement, en vrai Anglais soucieux des droits individuels : "that is, bought it for Pharaoh at a very low price". [T. R.].

[32] Genèse, XLI, 45.

[33] Josèphe a lu ici comme la Septante. Avaient-ils sous les yeux un mot hébreu différent de celui

que nous trouvons dans la Bible massorétique ? Il n'est pas nécessaire de le supposer, bien que nous lisions dans l'hébreu Çaphnath Phanèah et non Psonthomphanèch. La preuve qu'il n'y a là qu'une différence de simple lecture et non de texte, c'est que l'explication que donne Josèphe de ce surnom, à savoir : « celui qui trouve les choses cachées », concorde avec l'étymologie implicite du mot hébreu Çaphnath (Çâphoun, caché) qui n'est lui-nième peut-être qu'une transcription approximative d'un mot égyptien.

[34] En hébreu : Pôtiphéra'.

[35] En hébreu : Acenath.

[36] En grec ἐπίληθος. Même expression que dans la Septante (Gen., XLI, 51) ὅτι ἐπιλαθέσθαι με, traduisant l'hebreu כי נשני אלהים.

[37] En grec ἀποδίδους. Cette traduction que donne Josèphe du nom d'Ephraïm s'écarte singulièrement de l'étymologie donnée par la Bible elle-même et à peu près suivie par les LXX. Josèphe se réfère, non pas au verbe hébreu פרה "multiplier", mais certainement au verbe פרע qui signifie "payer". Cette acception du mot פרע "payer" est d'ailleurs post-biblique. Mais ce procédé d'étymologies arbitraires est courant chez les agadistes, au milieu desquels Josèphe a vécu dans sa jeunesse.

[38] Genèse, XLI, 1

[39] Cf. Baba Meçia, 39 b ; *Ketoubot*, 27 b ; Yebamot, 88 a ; *Gen. R.*, XCIX, où Rab Hisda (Amora babylonien mort en 309) explique que Josèphe reconnut ses frères, parce qu'ils étaient déjà barbus quand il les quitta, tandis que lui était imberbe à cette époque.

[40] Genèse, XLII, 10.

[41] Genèse, XLII, 17.

[42] Nous conservons, avec Naber, la leçon de la majorité des mss. (ὥσπερ οὐκ αὐτῶν), mais nous avouons ne pas bien comprendre la pointe.

[43] Genèse, XLII, 29.

[44] Genèse, XLIII, 1.

[45] L'Écriture dit quintuple (v. 34)

[46] Genèse, XLIV, 1.

[47] Cette explication est analogue à celle que donne Philon, De Josepho, M., II, § 39, p. 74 : πάντα δ' ἦσαν ἀπόπεισαι... πῶς ἔχουσι τοῦ τῆς χώρας ἐπιτρόπυ σκοποῦντας, εὐνοίας πρὸς ὁμομήτιον ἀδελφόν « Tout cela, c'étaient des épreuves pour voir quels sentiments les animaient, en présence du gouverneur du pays, à l'égard de son frère de même mère ».

[48] Dans l'Écriture, la coupe de Joseph lui sert à des pratiques de magie (XLIV, 5).

[49] Genèse, XLIV, 16.

[50] Cela est bien heureux pour le lecteur de ce verbiage [T. R.]

[51] Genèse, XLV, 1,

[52] Genèse, XLV, 25.

[53] Genèse, XLVI, 1.

[54] Josèphe est toujours préoccupé de répondre aux accusations que des autres de son temps

portaient sur les Juifs, dont ils travestissaient l'histoire. Pour l'opinion qui faisait des Juifs des Egyptiens « impurs », voir le *Contre Apion.*

[55] Josèphe omet, dans la liste des fils de Juda, Er et Onan, qui sont nommés dans la Bible, mais qui meurent, d'ailleurs, en Chanaan.

[56] Josèphe ne donne pas son nom. Elle s'appelle Sérah dans la Bible.

[57] Gen., XLVI, 28. Les LXX traduisent le Gosen de la Bible par Ἡρώων πόλις et ajoutent εἰς γῆν Ῥαμεεσσῆ, indication fournie par les LXX. Héroopolis était une ville de la Basse Égypte qu'on identifie aussi avec la ville qui porte le nom égyptien de Pithôm. Cf. Exode, I, 11. Sur l'emplacement de ces localités, consulter G. Ebers, *Durch Gosen zum Sinaï*, 2e éd., Leipzig, 1881.

[58] Genèse, XLVII, 8.

[59] La Bible ne parle ici que du pays de Gosen et de la terre de Ramsès ; mais Héliopolis (en hébreu On) était située sur le même territoire de la Basse Egypte.

[60] Déjà Reland a fait remarquer que cette dernière observation témoigne de peu de connaissance du climat de l'Égypte.

[61] Genèse, XLVII, 23. Orose, I, 8, reproduit ce renseignement. On en a souvent conclu qu'à l'époque ptolémaïque l'impôt foncier était du cinquième du revenu ; opinion contestée par Whiston et par Lumbroso (*Économie politique de l'Égypte*, p. 94) qui voient ici un fermage, non un impôt [T. R.].

[62] Genèse, XLVII, 28 ; XLIX, 1.

[63] Genèse, L, 26.

[64] Ceci ne se dit pas dans la Bible.

[65] Genèse, L, 25.

[66] Exode, I, 7.

[67] Ex., I, 8. Cf. pour tout le commencement de l'histoire de Moïse l'historien Artapanos, cité par Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 18, 27.

[68] Ce chiffre, incompatible avec les données chronologiques du premier livre et celles que Josèphe présente plus loin, n'est qu'un chiffre rond, indiqué, d'ailleurs, par la Bible elle-même (Genèse, XV, 13).

[69] Nom des prêtres égyptiens qui interprétaient les Écritures.

[70] On trouve des légendes analogues dans Sanhédrin, 101 b. Rab Hama bar Hanina (Amora palestinien du IIIe siècle) dit que les mots « Ce sont là les eaux de Mériba » (Nombres, XX, 13) font allusion à la prédiction des astrologues égyptiens ; ceux-ci avaient annoncé que le sauveur des Hébreux devait périr par l'eau ; c'est pourquoi ils donnèrent à Pharaon l'avis de faire jeter les nouveau-nés dans le Nil ; ils ne savaient pas que l'eau dont il s'agissait était l'eau du rocher de Mériba.

[71] Josèphe corrige la Bible, d'après laquelle cet ordre est donné à des sages-femmes israélites (Exode, I, 15-21).

[72] Exode, II, 1.

[73] Amram n'est nommé dans la Bible qu'au chapitre VI, V, 20, de l'Exode.

[74] Tout ce passage est surajouté au récit biblique. Le songe d'Amram est connu cependant de la tradition. Voir *Mekhilta* (le plus ancien commentaire halachique de l'Exode), éd. Weiss, p. 52. Dans le *Talmud*, Meguilla, 14 a, c'est Miriam, sœur de Moïse, qui prévoit ses destinées, selon une opinion de Rab Nahman (Amora babylonien du commencement du IV siècle). Cette légende est reproduite dans la *Chronique de Moïse* (Jellinek, Bet hamidrasch, II. p. 2) et le *Séfer hayaschar*.

[75] En hébreu et LXX : Jocabed.

[76] Cf. *Sota*, 12 a (sur Ex., II, 2) ; il y eût dit aussi que Jocabed accoucha sans douleurs.

[77] En hébreu : Miriam.

[78] La Bible ne nomme pas la fille de Pharaon. Le *Talmud* (*Meguilla*, 13 a), l'appelle Bithia, se fondant sur le verset, I Chr., IV, 18 : « Et tels sont les fils de Bithia, fille de Pharaon ». Elle a encore d'autres noms ailleurs : Merris dans Artapanos (*Eus.*, *Praep. ev.*, IX, 27). Le Syncelle l'appelle a différentes reprises Pharié. Le nom de Thermouthis est certainement égyptien (voir sur ce nom G. Ebers, *Durch Gosen zum Sinaï* ; pp. 84, 539). C'est le nom d'une divinité égyptienne et aussi d'une localité de la Basse Égypte d'après Étienne de Byzance.

[79] Cf. *Sota*, 12 b ; *Ex. Rabba*, I. Pour expliquer le verset, Ex., II, 7, on dit aussi que Moïse ne voulait pas de nourrice égyptienne.

[80] Josèphe substitue ici à l'étymologie biblique de ce nom (Ex., II, 10 : « Car je l'ai tiré des eaux », la racine hébraïque בישה signifiant « tirer ») une étymologie égyptienne ou prétendue telle (cf. *C. Apion*, I, § 286). Cette étymologie n'a probablement pas plus de valeur historique que celle qu'il donne de Jérusalem par exemple (v. Ant., I, X, 2 et la note). Comparer l'étymologie donnée par Philon dans le *De Vita Moysis*, 4, M., II, p. 83. Sur l'origine égyptienne du nom de Moise, consulter G. Ebers, op. cit., p. 539.

[81] Cette phrase a été condamnée par Eruesti et la plupart des éditeurs ; elle interrompt, en effet, le développement. Mais peut-être trouvait-elle sa place ailleurs et le texte présente-t-il une lacune.

[82] Le *Midrash* (*Ex. R.*, I) dit que sa mère l'allaita 24 mois et qu'il grandit d'une façon extraordinaire. Dans un texte cité par le Yalkout, I, 168, Rabbi Yehouda (?) dit qu'à cinq ans Moïse, pour la taille et l'intelligence, en paraissait onze.

[83] Le *Midrash Tanhouma*, sur Ex., II, 7 (cf. Ex. R., I), dit : « Telle était la beauté de Moïse que la fille de Pharaon ne voulait pas le faire sortir du palais, car tout le monde désirait le voir et quiconque le voyait avait peine à détacher ses regards de son visage ».

[84] Exode, II, 10.

[85] La même légende se lit dans *Tanhouma* (ibid.) : tandis que le roi Pharaon caressait l'enfant, celui-ci se saisissait du diadème et le jetait à terre, comme il était destiné à le faire plus tard. La *Chronique de Moïse* fait un long récit où l'on voit également Moïse, en présence de Pharaon et de toute la cour, s'emparer et se coiffer du diadème, ce qui effraye les assistants. Alors Balaam, un des devins, rappelle à Pharaon un songe où celui-ci avait vu la même scène et l'avertit du danger que Moïse lui fera courir.

[86] Le texte parait altéré.

[87] Le singulier récit qui suit est probablement emprunté à Artapanos (v. Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 27, p. 431) ou à une tradition utilisée déjà par ce dernier. Moïse était devenu, dans la littérature judéo-alexandrine, le héros de légendes destinées à présenter sa vie sous le jour le plus favorable. Dans le récit d'Artapanos, le roi d'Égypte se nomme Chénéphrès.

[88] ὑπ 'ἐλάφων. Naber propose ὑπὸ νεφῶν « par des nuées »

[89] La *Chronique de Moïse* raconte une histoire analogue, avec cette différence que c'est aux Éthiopiens que Moise rend service. Il leur donne le moyen de rentrer, au retour d'une guerre, dans leur ville, que le devin Balaam avait investie de hautes murailles et dont il avait infesté les abords de serpents et de scorpions : Moïse conseille aux Éthiopiens de dresser des petits de cigognes à la chasse ; puis de monter à cheval et de lâcher les oiseaux contre les serpents. Ce qu'ils firent avec plein succès.

[90] Cette légende romanesque doit sa naissance au souci d'expliquer le verset des Nombres (XII, 1) : « Et Miriam et Aaron jasèrent sur Moïse à cause de la femme, éthiopienne qu'il avait prise, car il avait pris une femme éthiopienne ». Le Pseudo Jonathan dit que Moïse avait épousé la reine d'Éthiopie (dont il s'était ensuite séparé). La *Chronique de Moïse* raconte que Moïse régna quarante ans en Ethiopie, où il avait épousé la veuve du précédent roi, Nikanos (Kikanos d'après le Séfer hiyaschar). Cette femme se plaignit aux grands de ce que Moïse ne voulait pas avoir commerce avec elle, et leur demanda de nommer un autre roi, le fils de Nikanos. Alors Moïse fut congédié, d'ailleurs avec beaucoup d'égards, et s'en alla dans le pays de Madian.

[91] Exode, II, 15.

[92] Dans le récit d'Artapanos, Chénéphrès veut aussi faire périr Moïse, par jalousie pour ses vertus ; c'est ce qui lui donne l'idée de l'envoyer en expédition contre les Éthiopiens, Josèphe a dérangé ce récit. En expliquant, au contraire, l'animosité de Pharaon par les succès que Moïse avait remportés à la guerre, il évitait de donner la raison de l'exil de Moïse à Madian, à savoir le meurtre de l'Égyptien, raconté dans la Bible (Ex., II, 15).

[93] En hébreu : Reouel. L'Écriture dit : deux sœurs.

[94] Exode, III, 1.

[95] En hébreu : Yithro. LXX. Ἰοθόρ.

[96] Dans l'Exode, c'est le mont Horeb. Horeb et Sinaï désignent, d'ailleurs, la même montagne, comme le prouve un autre verset (Ex., III, 12).

[97] Exode, IV, 1.

[98] Exode, VI, 2.

[99] Il s'agit du nom *ineffable* ou tétragramme, dont les consonnes hébraïques seules (ה,ו,ה,י) se sont conservées. La remarque de Josèphe fait penser que la prononciation de ce nom lui était connue, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il était d'une famille de prêtres ; on sait que seul le grand-prêtre avait le droit de le prononcer. La défense relative au nom divin se trouve dans le Lévitique, XXIV, 16. La prérogative du grand-prêtre est énoncée dans la Tosifta de *Sota*, XIII, 8 (Ed. Zuckerm) ; *Yoma*, 39 b ; cf. Philon, De mut. nom., § 2, M.,

I, p. 580, et *De vit. Moys.*, VII, 25 (M., II, p. 166).

[100] En hébreu : Gersôm. L'étymologie du nom donnée ensuite par Josèphe concorde avec Ex., II, 22, et XVIII, 3.

[101] En hébreu et LXX : *Eliezer*. L'étymologie est la même que dans le verset Ex., XVIII, 3. Josèphe remplace seulement le « glaive de Pharaon » dont il est parlé dans la Bible par les Égyptiens. À noter la transcription du nom hébreu par Eléazar, qui correspond à la variante אֶלְעָזָר. Josèphe l'adopte parce qu'elle était plus répandue sans doute de son temps. Eliezer et Eléazar ne diffèrent, d'ailleurs, que par l'orthographe.

[102] Exode, V, 1.

[103] Voir plus haut chapitre X.

[104] Exode, VII, 11.

[105] Nous retranchons avec Dindorf les mots qui suivent et qui paraissent altérés. On peut, à la rigueur, les interpréter ainsi : « et Moïse n'est pas la seule personne à connaître ces secrets, et s'il s'avise d'en attribuer à Dieu le merveilleux, il ne sera cru que des ignorants » [T. R.]

[106] Exode, V, 6.

[107] Exode, V, 22.

[108] Exode, VII, 13.

[109] Exode, VII, fin et VIII.

[110] Exode, VIII, 12.

[111] Ce détail se trouve dans Ex., X, 11.

[112] Exode, IX, 8.

[113] Josèphe omet de parler d'une des dix plaies, la peste (Ex., IX, 18). Ce qui suit correspond à Ex., IX, 8.

[114] Exode, X, 1.

[115] A savoir leur bétail (Ex. X, 24)

[116] Exode, X, 25.

[117] Exode, XII, 3.

[118] Même transcription que dans les LXX du mot Paçah.

[119] L'expression assez obscure de l'Écriture (Ex., XII, 36): וישאלום « ils leur prêtèrent » a donné lieu dans l'exégèse agadique à diverses interprétations. Dans la *Mechilta* (14 b), *R. Nâtan* (Tanna du IIIe siècle) explique que les Égyptiens donnèrent beaucoup d'objets aux Israélites, sans en avoir été priés. Dans *Berachot*, 9 b, R. Ammi (Amora palestinien du commencement du IVe siècle ap. J.-C.) déduit du verset que les Égyptiens ont été contraints de se dépouiller.

[120] Correspond au Soukkot de la Bible (aujourd'hui Vieux-Caire).

[121] Exode, XIV, 2.

[122] Exode, XII, 39.

[123] Ce détail n'est pas formellement dans la Bible. Il est dit (Ex., XVI, 2) que les Israélites arrivèrent au désert de Sin le 15 du 2e mois. C'est là qu'ils commencèrent à manger la

manne. Il faut donc croire qu'ils se nourrirent d'azymes durant trente jours, puisqu'ils quittèrent l'Egypte le 15 du 1er mois (Nisan). Ce calcul est, d'ailleurs, établi par la tradition rabbinique (Sabbat, 87 b).

[124] Dans un autre passage (liv. III, X, 5), Josèphe indique, pour la fête de Pâque, conformément à Nombres, XXVIII, 17, une durée de sept jours et non de huit. On a voulu expliquer (Voir Olitzki, *Fl. Josephus und die Halacha*, Berlin, 1885, p. 54) que, dans notre passage, Josèphe insistait particulièrement sur la fête des azymes (τὴν τῶν ἀζύμων λεγομένην) et par là se rencontrait avec la Halacha (*Pesahim*, 5 a), qui défend le pain levé dès le 14 Nisan, de sorte qu'en effet, on se nourrit d'azymes pendant huit jours. Mais dans l'autre passage, précité, Pâque est appelée également ἡ τῶν ἀζύμων ἑορτή. À la vérité, il ne faut pas trop presser les termes de Josèphe, qui se se soucie pas toujours, on le voit par sa chronologie, de faire concorder ses propres données (voir note suivante).

[125] Ce chiffre est contraire aux indications données par Josèphe lui-même (liv. I, XVI, 2), à savoir que Jacob naquit après la mort d'Abraham. Or, cette naissance, d'après Gen., XII, 4, et XXV, 7, a dû survenir au moins cent ans après la venue d'Abraham en Canaan. Et comme Jacob a 130 ans à son arrivée en Égypte (plus haut VI, 8), le total des années écoulées depuis l'immigration d'Abraham est donc de 230 ans, et non de 215. Mais Josèphe se soucie peu d'exactitude. Le total de 430 lui est fourni par la Bible (Ex., XII, 40, 41) et le chiffre de 215 lui vient probablement, selon Freudenthal (*Hellenistisehe Studien*, Breslau, 1874-1875, I, p. 49) de l'historien Démétrios, qui calcule ainsi (*Eus.*, *Praep. ev.*, IX, 21) : Jacob vit en Égypte, jusqu'à la naissance de Kehat, 17 ans ; Kehat vit 40 ans jusqu'à la naissance d'Amram ; Amram, 78 ans jusqu'à la naissance de Moïse ; en ajoutant les 80 ans qu'avait Moïse lors de la sortie d'Égypte, on obtient le chiffre 215. On remarquera, en outre, que 215 est la moitié de 430 : l'émigration de Jacob coupe ainsi en deux parties égales la durée comprise entre la première occupation de Canaan et l'Exode.

[126] Exode, VII ; XIII, 19.

[127] Exode, XIV, 5.

[128] Cf. Démétrios (*Eus.*, *Praep. ev.*, IX, 29 fin), surtout les mots : ἄνοπλος ἐξελθόντες « partis sans armes ».

[129] Exode, XIII, 17.

[130] Exode, XIV, 9.

[131] On ne trouve aucun de ces derniers chiffres dans l'Écriture ; ils sont de pure fantaisie. Pour les chars, cf. Ex., XIV, 7.

[132] Voir plus haut et la note sur Démétrios.

[133] Exode, XIV, 21.

[134] L'Exode ne fait intervenir aucun phénomène céleste, mais cf. Psaumes, LXXVII, 17 suiv.

[135] Le cantique qui remplit le chapitre XV de l'Exode. L'attribution à Moïse d'une composition en hexamètres est assez plaisante ; il n'y a rien dans la poésie hébraïque de

nettement comparable à la métrique grecque classique.

[136] Josèphe a sans cesse la préoccupation d'atténuer, autant que possible, le merveilleux de l'histoire qu'il raconte ; il a peur de choquer la raison de ses lecteurs romains et grecs : de là le souci de trouver des faits analogues dans l'histoire d'autres peuples et la grave concession contenue dans les mots : « par l'effet du hasard ».

[137] Cf. Arrien, I, *26* ; Strabon, XIV, p. *666* ; Callisthène, fr. 25 ; Appien, Civ., II, 189 ; Ménandre (Kock, *Com. att. fragm.*, Leipzig, t. III, 1884, fr. 924, passage cité par Plutarque, *Vie d'Alexandre*, XVII) :

Ὡς Ἀλεξανδρῶδες ἤδη τοῦτο; κἂν ζητῶ τινα, αὐτίματος
οὗτος παρέσται· κἂν διελθεῖν δηλαδὴ διὰ θαλάττης δέῃ τόπον
τιν' οὗτος ἔσται μοι βατός.

« C'est tout à fait l'histoire d'Alexandre ! Suis-je à la recherche de quelqu'un, voici qu'il se présente de lui-même ; et s'il me faut traverser la mer en quelque endroit, les flots me livreront passage ».

[138] Pour tout ce passage, cf. Démétrios (dans *Eus.*, *Praep. ev.*, IX, 29, fin) : ... φαίνεται οὖν τοὺς μὴ καταλυσθέντας τοῖς ἐκείνων ὅπλοις χρήσασθαι. « Il apparaît que ceux qui n'avaient pas été engloutis utilisèrent les armes des autres »

LIVRE III



Chapitre premier

Moïse, ayant fait sortir le peuple d'Égypte, le mène sur le mont Sinaï, après beaucoup de souffrances éprouvées pendant le voyage.

1. Marche pénible vers le Sinaï - 2. Les eaux de Mar. – 3-4. Souffrances à Élim. - 5. Miracle des cailles. - 6. La manne. - 7. Le rocher de Raphidim.

Lorsque, contre toute espérance, les hébreux eurent ainsi été sauvés, ils furent de nouveau cruellement en peine, tandis qu'on les menait vers le mont Sinaï. La contrée était absolument déserte, dénuée de toute production propre à leur subsistance et extrêmement pauvre en eau ; non seulement elle ne pouvait rien fournir aux hommes, mais elle n'était même pas capable de nourrir aucune espèce animale ; en effet, c'est une terre sèche, d'où ne sort aucune humidité propice à la végétation. C'est par un tel pays qu'ils étaient contraints de cheminer, aucune autre route ne leur étant ouverte. Des lieux antérieurement parcourus ils avaient emporté de l'eau, selon l'ordre de leur chef, et, quand cette eau fut épuisée [2], ils essayèrent d'en retirer de puits. Ce fut un travail pénible à cause de la dureté du sol ; mais ce qu'ils trouvaient était amer, non potable et, au surplus, en quantité très minime. En marchant ainsi, ils arrivèrent aux approches du soir à Mar, localité qu'ils appelèrent de ce nom à cause de la mauvaise qualité de l'eau - en effet, l'amertume [3] se dit mar - ; et là, épuisés par cette marche ininterrompue et par le manque de nourriture - à ce moment ils n'en avaient plus du tout -, ils font halte. Un puits se trouvait là, c'était une raison de plus pour y demeurer ; sans doute, il ne pouvait à lui seul suffire à une si grande armée, cependant c'était un léger encouragement pour eux de l'avoir trouvé dans de tels parages ; car ils avaient ouï dire à ceux qui allaient aux informations qu'ils n'en rencontreraient plus aucun en poursuivant leur route. Mais cette eau-là était amère, et non seulement les hommes ne pouvaient la boire, mais les bêtes de somme même ne la supportaient pas.

2. Moïse, voyant leur découragement et l'inefficacité des paroles en une telle circonstance, - car ce n'était pas une armée véritable, capable d'opposer à la contrainte de la nécessité la force virile ; l'élan généreux de leurs sentiments était enrayé par la foule des enfants et des femmes, qui n'étaient pas de force à recevoir les enseignements de

la raison -, Moïse donc était dans le plus grand embarras, parce qu'il faisait siennes les souffrances de tous. En effet, on n'avait recours à personne qu'à lui ; tous l'adjuraient, les femmes pour leurs enfants, les maris pour leurs femmes, de ne pas se désintéresser d'eux, mais de leur procurer quelque moyen de salut. Il se met alors à supplier Dieu de débarrasser l'eau du mauvais goût qu'elle avait et de la rendre potable. Et comme Dieu consentit à lui faire cette faveur, ayant saisi l'extrémité d'un bâton qui se trouvait sur le sol à ses pieds, il le fendit par le milieu [4], dans le sens de la longueur, puis, l'ayant jeté dans le puits, il persuada aux hébreux que Dieu avait prêté l'oreille à ses prières et avait promis de rendre l'eau telle qu'ils la désiraient, pourvu qu'ils exécutassent ses ordres, non avec mollesse, mais avec ardeur. Ceux-ci demandant ce qu'il leur faudra faire pour que l'eau s'améliore, il ordonne à ceux qui étaient dans la force de l'âge de tirer l'eau du puits, en leur disant que ce qui resterait au fond, quand ils en auraient eu vidé la plus grande partie, serait potable. Ils se mirent à l'œuvre, et l'eau travaillée et purifiée par leurs coups incessants [5] devient bientôt bonne à boire.

3 [6]. Partis de là, ils arrivent à Elis [7] ; de loin, cette localité avait belle apparence, car elle était plantée de palmiers, mais, quand on en fut près, on se convainquit, au contraire, que c'était un méchant lieu ; car ces palmiers, qui n'étaient pas plus de soixante-dix, croissaient péniblement et demeuraient tout au ras du sol, faute d'eau, tout l'endroit étant sablonneux. Même des sources qui se trouvaient là, au nombre de douze, il ne jaillissait pas assez d'eau pour les arroser ; et comme rien n'en pouvait sourdre ni s'élever en l'air, elles ne donnaient que de rares filets de liquide et l'on creusait le sable sans rien rencontrer ; encore le peu d'eau qu'ils parvenaient à recueillir goutte à goutte se trouvait impropre à tout usage, tant il était trouble. Et les arbres étaient trop débiles pour porter des fruits, faute d'eau pour leur donner de la vigueur et de l'élan. Aussi incriminait-on le chef et l'accablait-on d'injures : ces misères, ces épreuves malheureuses, c'était par lui qu'on les endurait, disaient-ils. Ils en étaient à leur trentième jour [8] de marche ; les provisions qu'ils avaient emportées était complètement épuisées [9], et, comme ils ne trouvaient rien en route, ils désespéraient complètement. Tout à la pensée de leur malheur présent, qui les empêche de se souvenir des bienfaits qu'ils doivent à Dieu d'une part, à la vertu et à l'intelligence de Moïse de l'autre, ils n'ont pour leur chef que de la colère, et s'élancent pour le lapider [10], comme s'il était le plus responsable de leur détresse actuelle.

4. Mais lui, devant cette foule ainsi surexcitée et animée contre lui de sentiments violents, fort de l'appui de Dieu et de la conscience qu'il a d'avoir veillé sur ceux de sa race, s'avance au milieu d'eux tandis qu'ils vocifèrent et tiennent encore des pierres dans leurs mains ; avec son aspect si agréable et son éloquence si persuasive pour la foule, il commence à apaiser leur colère, les exhorte à ne pas oublier, sous l'impression des difficultés actuelles, les bienfaits antérieurs, et à ne pas chasser de leurs pensées, parce qu'ils souffrent présentement, les grâces et les faveurs considérables et inespérées qu'ils avaient reçues de Dieu. Ils doivent compter qu'ils seront tirés aussi des

embarras actuels, grâce à la sollicitude divine, car, vraisemblablement, c'était pour éprouver leur vertu, pour savoir de quelle force d'âme ils étaient doués, quelle mémoire ils conservaient des services déjà rendus, et s'ils n'y reporteraient point leur pensée sous l'influence des maux actuels, que Dieu les accablait maintenant de ces tourments. Il leur reproche de ne savoir ni les endurer, ni se souvenir d'un heureux passé, en faisant si peu de cas de Dieu et du dessein selon lequel ils ont quitté l'Égypte, et en montrant tant d'humeur contre lui-même, serviteur de Dieu, lui qui ne leur a jamais menti, ni dans ses discours, ni dans les ordres qu'il leur a donnés selon les instructions divines. Puis il leur énumère tout, comment les Égyptiens ont été détruits en voulant les retenir de force contre la volonté de Dieu, comment le même fleuve se changea pour ceux-là en sang, de sorte qu'ils ne purent boire de ses eaux, tandis que pour eux-mêmes elles restaient potables et douces, comment, traversant la mer qui s'écartait d'eux au loin en leur ouvrant un chemin tout nouveau, ils y trouvèrent le salut pour eux-mêmes, tandis qu'ils voyaient leurs ennemis périr ; comment, lorsqu'ils manquaient d'armes, Dieu leur en procura abondamment ; enfin il leur dit toutes les circonstances où, quand ils paraissaient à deux doigts de leur perte, Dieu les avait sauvés à l'improviste, quelle puissance était la sienne, qu'il ne fallait donc pas non plus désespérer maintenant de sa providence, mais patienter sans colère, en songeant que le secours ne peut tarder, même s'il ne vient pas immédiatement, avant toute épreuve fâcheuse, et considérer que ce n'est pas par indifférence que Dieu temporise, mais bien pour éprouver leur courage et leur amour de la liberté, « afin de savoir, dit-il, si, à l'occasion, vous pourriez supporter généreusement pour elle la privation d'aliments et le manque d'eau, ou si vous préférez l'esclavage, comme les bêtes que leurs maîtres domptent et nourrissent copieusement en vue des services qu'ils en attendent ». Il ajoute que, s'il craint quelque chose, ce n'est pas tant pour sa propre sécurité, - car ce ne sera pas un malheur pour lui de mourir injustement -, que pour eux-mêmes ; il a peur qu'en lançant des pierres contre lui, ils n'aient l'air de mépriser Dieu.

5. Il les calme ainsi, arrête leurs bras prêts à le lapider et les amène à se repentir de l'acte qu'ils allaient commettre : mais, ayant songé que cette agitation provoquée par la nécessité n'était pas déraisonnable, il réfléchit qu'il devait aller supplier et invoquer Dieu, et, monté sur un observatoire élevé, il lui demande de procurer quelque secours au peuple et de l'arracher à sa détresse, - car c'était en lui que se trouvait leur salut et en nul autre -, et de pardonner au peuple ce qu'il venait de commettre sous l'empire de la nécessité, car la race des hommes est naturellement portée à se plaindre et à récriminer dans la mauvaise fortune. Dieu promet [11] de prendre soin d'eux et de leur fournir ces ressources tant souhaitées. Moïse, ayant entendu cette réponse de Dieu, retourne auprès du peuple. Ceux-ci, en le voyant tout réjoui des promesses divines, passent de l'abattement à une humeur plus gaie, et lui, debout au milieu d'eux, dit qu'il vient leur apporter de la part de Dieu un secours contre les embarras présents. Et, peu après, une quantité de cailles [12] (cette espèce d'oiseaux abonde, plus que toute autre, dans le

golfe Arabique) traverse ce bras de mer et vient voler au-dessus d'eux ; et, fatiguées de voler, habituées, d'ailleurs, plus que les autres oiseaux à raser la terre, elles viennent s'abattre sur les Hébreux. Ceux-ci, les recueillant comme une nourriture préparée par Dieu, soulagent leur faim. Et Moïse adresse des actions de grâce à Dieu pour les avoir secourus si vite et comme il l'avait promis.

6 [13]. Aussitôt après ces premiers secours en vivres, Dieu leur en envoya une seconde fois. En effet, tandis que Moïse élève les mains en prière, une rosée tombe à terre, et, comme elle adhérait en se coagulant [14] à ses mains, Moïse, soupçonnant que c'était là un aliment envoyé par Dieu, la goûte, et, charmé, tandis que le peuple, dans son ignorance, la prend pour de la neige et l'attribue à l'époque de l'année où l'on se trouvait [15], il leur apprend que cette rosée descendue du ciel n'est pas ce qu'ils supposent, mais qu'elle est destinée à les sauver et à les nourrir ; en la goûtant, ils s'en convaincraient. Ceux-ci, imitant leur chef, eurent plaisir à manger de cette substance [16], car elle tenait du miel par sa saveur douce et délicieuse et ressemblait à cette espèce d'aromate nommée bdella [17] ; la grosseur était celle d'une graine de coriandre. Ils mirent à la récolte une ardeur extrême. Mais il leur était recommandé à tous également de n'en récolter chaque jour qu'un assaron [18] (c'est le nom d'une mesure), cet aliment ne devant jamais leur faire défaut ; c'était là une précaution afin que les faibles ne fussent pas empêchés d'en prendre par les forts, qui profiteraient de leur vigueur pour faire une récolte plus copieuse. Ceux qui, néanmoins, recueillaient plus que la mesure prescrite n'avaient aucun avantage pour la peine qu'ils se donnaient, car ils ne trouvaient rien de plus qu'un assaron ; et tout ce qu'on mettait de côté pour le jour suivant ne servait plus à rien : les vers et l'amertume l'abîmaient, tant cet aliment était divin et extraordinaire. Il remplaçait pour ceux qui en mangeaient tous les autres aliments absents [19]. Et encore aujourd'hui [20] tout ce lieu est arrosé d'une pluie semblable à celle que jadis, par faveur pour Moïse, Dieu envoya pour leur servir de nourriture. Les Hébreux appellent cet aliment manna [21], car le mot man est une interrogation dans notre langue et sert à demander : « Qu'est-ce que cela ? [22] » Ils ne firent donc que se réjouir de cet envoi du ciel et ils usèrent de cette nourriture pendant quarante ans, tout le temps qu'ils furent dans le désert.

7 [23]. Lorsque, partis de là, ils arrivèrent à Raphidin [24], tourmentés par une soif extrême, -car après avoir dans les premiers jours rencontré quelques sources, ils se trouvaient maintenant dans un pays absolument dépourvu d'eau -, leur situation était pénible et ils recommençaient à s'irriter contre Moïse. Mais lui, échappant à grand peine aux transports de la foule, se met à prier Dieu, et lui demande, de même qu'il leur avait donné à manger dans le besoin, de leur procurer aussi à boire, car c'en était fait de leur reconnaissance pour la nourriture qu'ils avaient reçue, si la boisson leur faisait défaut. Dieu ne différa pas longtemps d'accorder cette faveur ; il promit à Moïse de produire une source abondante qui jaillirait d'un endroit imprévu. Et il lui commande de frapper de son bâton la roche qui se trouvait là devant leurs yeux ;

c'était d'elle qu'ils recevraient en abondance tout ce qu'ils désiraient ; il veillerait aussi à ce que l'eau leur apparût sans peine ni travail. Moïse, ayant reçu ces promesses de Dieu, revient auprès du peuple, qui était dans l'attente et tenait les regards fixés sur lui ; car on l'avait déjà aperçu qui descendait vivement de la colline. Dès qu'il arrive, il leur dit que Dieu voulait les délivrer aussi de cette détresse et qu'il daignait même les sauver d'une façon inespérée ; de la roche jaillirait pour eux un courant d'eau. Tandis que cette nouvelle les stupéfie à la pensée d'être encore obligés, tout épuisés qu'ils sont par la soif et le voyage, à tailler dans le rocher, Moïse le frappe de son bâton ; celui-ci s'entrouvrant, il s'en échappe une eau abondante et parfaitement limpide. Eux sont frappés de l'étrangeté de ce spectacle et rien qu'à son aspect, leur soif se calme déjà ; ils en boivent, et ce liquide leur parait agréable et délicieux et tel qu'un vrai présent de Dieu. Ils en conçoivent aussi de l'admiration pour Moïse, si fort en honneur auprès de Dieu et ils offrent des sacrifices pour remercier Dieu de la providence dont il les a entourés. L'écrit [25] déposé dans le temple atteste que Dieu avait prédit à Moïse qu'il ferait ainsi sortir de l'eau du rocher.

CHAPITRE II

Les Amalécites et les peuples d'alentour, ayant fait la guerre aux Hébreux, sont défaits et perdent la plus grande partie de leur armée.

1. Préparatifs de guerre des Amalécites. - 2. Moïse encourage les Hébreux effrayés. - 3. Il les prépare au combat. - 4. Victoire des Hébreux ; butin considérable. – 5. Fêtes en l'honneur de cette victoire et arrivée au Sinaï.

1 [26]. Comme le renom des Hébreux s'était déjà fort répandu partout et qu'on parlait beaucoup d'eux, il advint que les gens du pays ne furent pas médiocrement effrayés. S'envoyant mutuellement des députations, ils s'invitent à repousser et à tenter d'exterminer ces intrus. Les instigateurs de cette entreprise étaient les habitants de la Gobolitide et de Pétra [27], qui s'appellent Amalécites ; c'était le plus belliqueux des peuples de ce pays. Leurs rois, par des messages adressés des uns aux autres ainsi qu'aux peuples voisins, s'exhortent à faire la guerre aux Hébreux [28] ; une armée d'étrangers, disaient-ils, qui s'étaient dérobés à la servitude des Égyptiens, s'installait près d'eux pour leur nuire : « On aurait tort de les mépriser ; c'est avant qu'ils se fortifient et que leurs ressources augmentent, et qu'ils commencent à nous attaquer, se sentant encouragés en ne nous voyant opposer aucune résistance, qu'il est prudent et sage de les défaire en les punissant de leur agression et de ce qu'ils y ont commis, et non lorsqu'ils auront mis la main sur nos villes et nos richesses. Ceux qui tentent de ruiner la puissance naissante de leurs ennemis font preuve de plus de sagacité que ceux qui s'opposent à son accroissement après qu'elle a déjà progressé ; car ceux-ci semblent

ne s'indigner que de l'excès de leurs avantages, mais ceux-là ne leur laissent jamais prendre barre sur eux ». Après ces avis adressés aux peuplades voisines ainsi qu'entre soi, on décida d'entrer en lutte avec les Hébreux.

2. Comme Moïse ne s'attendait à aucune hostilité, il éprouva de l'embarras et de l'inquiétude devant cette attitude des gens du pays ; et, alors que ceux-ci étaient déjà prêts au combat et qu'il fallait affronter le péril, la foule des Hébreux se trouva dans une vive agitation ; manquant de tout, elle allait se battre avec des gens équipés de tout à merveille. Moïse alors entreprend de les consoler, les exhorte à reprendre courage en se fiant au suffrage de Dieu ; élevés par lui à la liberté, ils triompheraient de ceux qui se disposaient à les attaquer pour la leur disputer. Ils devaient considérer leur armée comme assez nombreuse et pourvue d'armes, d'argent, de vivres, de tout ce dont la présence enhardit l'homme qui va combattre, la seule assistance de Dieu leur donnait tout cela ; tandis que l'adversaire était peu nombreux, désarmé, faible, facile à vaincre même par de moins forts qu'eux, dès que Dieu le voulait [29]. Ils savaient quel secours Dieu procurait, d'après de nombreuses expériences, plus tragiques que la guerre ; car la guerre, on la fait contre des hommes ; mais les difficultés où ils s'étaient trouvés devant la faim et la soif, devant les montagnes et la mer quand ils ne savaient par où fuir, c'était grâce à la seule bienveillance divine qu'ils les avaient surmontées. Il les invitait aujourd'hui à montrer la plus grande ardeur, car ils auraient de tout en abondance s'ils triomphaient de leurs ennemis.

3 [30]. C'est par ces discours que Moïse rendait courage à la foule, et, appelant les chefs de tribu et les magistrats séparément et tous ensemble, il engageait les plus jeunes à obéir aux plus anciens et ces derniers à écouter leur général. Ceux-ci, dont les âmes s'exaltaient en vue du danger, et qui, prêts pour la terrible affaire, espéraient qu'un moment viendrait où l'on serait délivré de ces maux, priaient Moïse de les conduire sur l'heure et sans retard contre leurs ennemis, tout délai pouvant arrêter leur ardeur. Moïse, après avoir choisi dans la foule tous ceux qui pouvaient se battre, met à leur tête Josué (Jésoûs) [31], fils de Noun (Navèchos), de la tribu d'Éphraïm, un homme très courageux, qui supportait vaillamment les fatigues, qui savait fort bien réfléchir et parler, honorait Dieu d'une piété singulière que Moïse lui avait enseignée, et possédait l'estime des Hébreux. Il rangea quelques hommes armés autour de l'eau pour la garde des enfants et des femmes et de l'ensemble du camp. Ils passèrent toute la nuit en préparatifs, à réparer les armes endommagées, le regard tendu vers leur chef, tout prêts à s'élancer au combat quand Moïse leur en donnerait le signal. Moïse aussi passe la nuit à enseigner à Josué comment il rangera l'armée en bataille. Quand le jour commence à paraître, il exhorte à nouveau Josué à ne pas se montrer dans l'action inférieur aux espérances fondées sur lui et à s'acquérir dans son commandement la considération de ses troupes pour ses exploits, il exhorte encore, chacun à part, les plus notables d'entre les Hébreux, et bientôt il donne l'élan à toute la foule réunie sous les armes. Lui-même, après avoir animé l'armée par ses paroles et tout ce travail préparatoire,

se retire sur la montagne en confiant l'armée à Dieu et à Josué.

4. Les adversaires en viennent aux mains, le combat s'engage avec acharnement et l'on s'anime les uns les autres. Tout le temps que Moïse tient les bras levés en l'air, les Amalécites faiblissent devant les Hébreux. Mais Moïse, ne pouvant supporter la fatigue de cette tension des bras, et constatant que chaque fois qu'il les laissait retomber, régulièrement les siens se trouvaient avoir le dessous, il ordonne à son frère Aaron et au mari de sa sœur Mariamme, Our(os) [32], de se tenir de chaque côté de lui pour soutenir ses mains et ne pas le laisser se fatiguer dans son intervention tutélaire. Cela fait, les Hébreux remportent une victoire écrasante sur les Amalécites. Et ceux-ci eussent tous péri, si la nuit survenant n'eût arrêté le carnage. C'était une très belle victoire et très opportune que remportèrent là nos ancêtres, car ils triomphèrent de ceux qui s'étaient jetés sur eux et ils effrayèrent les peuples voisins tout en se procurant de nombreuses et magnifiques richesses pour prix de leurs efforts. S'étant emparés, en effet, du camp des ennemis, ils acquirent des ressources considérables tant pour l'usage public que pour leur usage particulier, eux qui précédemment avaient manqué même du nécessaire. Et ce leur fut, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir, une source de bienfaits que le succès de ce combat car ils n'asservirent pas seulement la personne de leurs assaillants, mais aussi leur moral ; et pour tous les peuples voisins, après la défaite de ces premiers adversaires, ils devinrent redoutables. En même temps, ils s'emparèrent d'une grande quantité de richesses. Car beaucoup d'argent et d'or fut saisi dans le camp, ainsi que des vases d'airain qui servaient pour les repas, profusion aussi d'or et d'argent monnayés [33], puis tous les tissus et les ornements servant aux armures, d'autres objets de parure et d'équipement, un butin varié de bêtes de somme et tout ce qui suit habituellement une armée en campagne [34]. Les Hébreux conçurent une haute idée de leur propre valeur et leur vertu se retrempa ; désormais ils ne reculèrent devant aucun effort, estimant que par l'effort tout peut se conquérir.

5. C'est ainsi que se termina cette lutte. Le lendemain, Moïse fit dépouiller les cadavres des ennemis et réunir les armures laissées par les fuyards ; il distribua des récompenses aux vaillants et fit l'éloge de leur chef Josué, dont les exploits étaient attestés par l'armée tout entière. Chez les Hébreux personne n'avait péri, mais les ennemis avaient eu tant de morts qu'on ne pouvait même les compter. Après avoir offert des sacrifices d'actions de grâce, il érige un autel et appelle Dieu du nom de Donneur de victoire [35] et il prédit que les Amalécites périraient d'une ruine complète, que nul d'entre eux ne survivrait, parce qu'ils s'étaient jetés sur les Hébreux, alors qu'ils se trouvaient dans un pays désert, en pleine détresse ; puis il restaura l'armée par des festins. Tel fut leur premier engagement, livré après leur sortie d'Égypte contre d'audacieux agresseurs. Après qu'ils eurent célébré la fête en l'honneur de leur victoire, Moïse, ayant attendu quelques jours, emmena, après ce combat, les Hébreux rangés en bon ordre. Déjà beaucoup d'entre eux étaient armés. Avançant par petites étapes, le

troisième mois après la sortie d'Égypte, il arrive au mont Sinaï [36], où s'étaient passés le miracle du buisson et ses autres visions que nous avons déjà rapportés.

CHAPITRE III

Jéthro, son beau-père, étant venu le rejoindre au Sinaï, Moïse le reçoit avec joie.

1 [37]. Ragouël [38], son beau-père, instruit de ses succès, s'en vient joyeusement à sa rencontre et fait bon accueil à Moïse, à Sapphora [39] et à leurs enfants. Moïse se réjouit de l'arrivée de son beau-père et, après avoir offert un sacrifice, il donne un festin [40] au peuple non loin du buisson qui avait échappé à la combustion du feu. Tout le peuple, rangé par familles, prenait part au festin ; Aaron et les siens, s'étant adjoint Ragouël, chantaient des hymnes à Dieu, auteur et dispensateur de leur salut et de leur liberté. Ils célébraient aussi leur général, dont le mérite avait tout fait réussir à souhait. Et Ragouël se répandit en éloges à l'adresse du peuple pour la reconnaissance que celui-ci témoignait à Moïse et il admira, d'autre part, Moïse pour l'ardeur virile qu'il avait mise à sauver les siens.

CHAPITRE IV

Jéthro lui suggère de diviser son peuple, qui n'était pas encore organisé, au moyen de chefs de 1 000 et de chefs de 100, et Moïse fait tout cela, selon le conseil de son beau-père.

1. Conseils de Ragouël à Moïse. - 2. Moïse s'y conforme.

1. Le lendemain, Ragouël aperçoit Moïse au milieu du tumulte des affaires ; il tranchait, en effet, les différends de tous ceux qui le lui demandaient, car tous venaient à lui, pensant que le seul moyen d'obtenir justice, c'était de l'avoir, lui, pour arbitre ; et aux vaincus mêmes la défaite semblait légère, persuadés qu'elle était due à la justice et non à la cupidité. Sur le moment, Ragouël garde le silence, ne voulant empêcher personne d'avoir recours aux talents du chef, mais, une fois le tumulte apaisé, il le prend à part, et, demeuré seul avec lui, il lui enseigne ce qu'il doit faire. Il lui conseille de laisser à d'autres le tracas des petites affaires et de garder toute sa vigilance pour les plus importantes et pour le salut du peuple ; pour ce qui était de juger, d'autres Hébreux s'en trouveraient capables ; mais, quant à veiller à la sécurité de tant de myriades d'hommes, nul autre ne le pourrait qu'un Moïse. « Ainsi conscient de ton mérite, dit-il, et du rôle que tu as joué en concourant avec Dieu au salut du peuple, laisse à d'autres le soin d'arbitrer les contestations : toi, consacre-toi sans cesse au seul culte de Dieu en cherchant les moyens de tirer le peuple de son dénuement actuel. Suivant mes avis sur les affaires humaines, tu dénombreras l'armée soigneusement et

tu la diviseras par groupes de dix mille hommes [41], auxquels tu désigneras des chefs choisis, puis par groupes de mille. Ensuite tu les diviseras en groupes de cinq cents, puis de cent, puis de cinquante [42]... Ces groupes auront des chefs qui tiendront leur titre du nombre d'hommes qu'ils commanderont ; ils seront reconnus partout le peuple pour des gens de bien et des hommes justes, et connaîtront des différends des gens de leur groupe. Pour les affaires plus importantes, ils en référeront, au sujet de la décision à prendre, aux magistrats plus élevés ; et, si à ceux-ci également les difficultés de l'affaire échappent, c'est à toi qu'ils la renverront. Il en résultera ainsi deux choses : les Hébreux obtiendront justice, et toi, par ton commerce assidu avec Dieu, tu le rendras plus propice à l'armée ».

2 [43]. Ragouël l'ayant ainsi exhorté, Moïse accepte avec plaisir ses avis et fait tout conformément à son plan, sans dissimuler l'origine d'une telle mesure et sans s'en approprier le mérite, mais en désignant clairement l'inventeur au peuple. Même il a inscrit dans les livres le nom de Ragouël comme l'inventeur de ladite organisation, estimant qu'on fait bien de rendre un fidèle témoignage au mérite [44], quelque gloire que puissent rapporter à celui qui les enregistre à son compte les inventions d'autrui ; c'est ainsi qu'on peut connaître jusqu'en ce trait les vertus de Moïse. Mais nous aurons d'excellentes occasions de parler de ces vertus dans d'autres passages de notre ouvrage.

Chapitre V

Moïse, étant monté sur le mont Sinaï et ayant reçu de Dieu les lois, les transmet aux Hébreux

1. Moïse monte au Sinaï. - 2. Orage miraculeux sur la montagne. - 3. Discours de Moïse aux Hébreux. - 4. Transmission des dix commandements. - 5. Leur sens. - 6. Les Hébreux demandent des lois. - 7. Moïse remonte au Sinaï ; son absence inquiète les Hébreux. - 8. Il revient avec les Tables de la loi.

1 [45]. Moïse, ayant convoqué le peuple, leur dit qu'il partait, lui, vers le mont Sinaï pour s'entretenir avec Dieu et qu'après avoir reçu de lui un oracle [46], il reviendrait le leur apporter ; quant à eux, il leur commanda de transférer leur campement près de la montagne, par préférence pour le voisinage de Dieu. Cela dit, il monte au Sinaï, qui était la montagne la plus haute de ces parages et dont les dimensions étaient si extraordinaires et les escarpements si abrupts que, non seulement elle était impossible à gravir, mais qu'on ne pouvait même la contempler sans se fatiguer le regard, d'autant plus que ce qu'on disait du séjour de Dieu la rendait redoutable et inaccessible. Cependant les Hébreux, conformément aux instructions de Moïse, changent leur camp de place et viennent occuper le pied de la montagne, s'exaltant à la pensée que Moïse reviendrait d'auprès de Dieu avec l'annonce de ces biens qu'il leur avait fait espérer. Tous en fêtes,

ils attendent leur chef, observant toute pureté en général et, en particulier, s'abstenant du commerce des femmes durant trois jours, comme il le leur avait prescrit, et priant Dieu qu'après un accueil favorable, il donne à Moïse un présent qui les fasse vivre heureux. Ils font aussi des repas plus somptueux et mettent un soin particulier à se parer en même temps que leurs femmes et leurs enfants.

2 [47]. Ils passent ainsi deux jours en festins. Le troisième avant le lever du soleil, une nue se pose sur tout le camp des Hébreux, qui n'avaient jamais vu encore pareil phénomène, et environne l'emplacement où ils avaient établi leurs tentes. Et, tandis que le reste du ciel restait serein, des vents impétueux, amenant des pluies violentes, font rage, des éclairs terrifient les regards, et la foudre qui s'abat atteste la présence d'un Dieu propice aux vœux de Moïse. Au sujet de ces événements chacun de mes lecteurs peut penser ce qu'il voudra ; quant à moi, je suis obligé d'en faire un récit conforme à ce qui est consigné dans les saints Livres. Pour ce qui est des hébreux, ce qu'ils virent et le fracas qui frappait leurs oreilles les mit dans une vive agitation, car ils n'y étaient pas accoutumés et la rumeur qui courait au sujet de cette montagne, qui passait pour le séjour de Dieu, frappait singulièrement leur imagination. Ils se tenaient contre leurs tentes, mornes, croyant que Moïse avait péri victime de la colère de Dieu, et s'attendant pour leur part au même sort.

3 [48]. Tel était leur état d'esprit quand apparaît Moïse, rayonnant et plein de hautes pensées. Sa vue les délivre d'inquiétude et leur fait concevoir pour l'avenir de meilleures espérances ; l'air redevint serein et pur des récentes perturbations, quand Moïse arriva. La-dessus, il convoque le peuple en assemblée pour entendre ce que Dieu lui a dit. Dès qu'ils sont réunis, il se place sur une hauteur, d'où tous pouvaient l'entendre, et dit [49] : « Hébreux, Dieu, comme naguère, m'a accueilli avec bonté et, pour vous prescrire des règles de vie heureuse et un gouvernement ordonné, il va paraître lui même dans le camp. C'est pourquoi, par égard pour lui et tout ce qu'il a déjà fait pour vous, ne méprisez pas ce que je vais dire en me considérant, moi qui vous parle, ou sous prétexte que c'est une bouche humaine qui vous le transmet. Car, si vous considérez l'excellence de mes paroles, vous reconnaîtrez la grandeur de celui qui l'a conçu et qui, dans votre intérêt, n'a pas dédaigné de me les confier. Ce n'est pas Moïse, fils d'Amaram et de Jocabed, c'est celui qui a contraint le Nil à rouler en votre faveur des flots sanglants et dompté par toutes sortes de fléaux l'orgueil des Égyptiens, celui qui, à travers la mer, vous a ouvert un chemin, celui qui a fait descendre une nourriture du ciel quand vous étiez dans le besoin, celui qui a fait jaillir du rocher l'eau qui vous manquait, celui grâce à qui Adam reçut les produits de la terre et de la mer, grâce à qui Noé échappa au Déluge, grâce à qui Abram, notre ancêtre, cessant d'errer, s'établit dans la Chananée, celui qui a fait naître Isac de parents d'âgés, qui orna Jacob des vertus de douze fils, grâce à qui Joseph gouverna la puissance des Égyptiens, c'est celui-là qui vous favorise de ses commandements en se servant de moi comme interprète. Qu'ils aient toute votre vénération ; soyez-en plus jaloux que de

vos enfants et de vos femmes. Vous aurez une vie de félicité si vous les suivez ; vous jouirez d'un pays fertile, d'une mer à l'abri des orages, et vos enfants naîtront d'une façon normale et vous serez redoutables à vos ennemis. Car, admis à la contemplation de Dieu, il m'a été donné d'entendre sa voix immortelle, tant il prend souci de votre race et de sa conservation ! »

4 [50]. Après ces paroles, il fait avancer le peuple avec les femmes et les enfants, pour entendre Dieu leur parler de leurs devoirs, afin que la vertu de ces paroles ne fût pas altérée par le langage humain, qui les eût affaiblies en les transmettant à leur connaissance. Tous entendent une voix venue d'en haut, elle leur parvient à tous, de manière qu'ils ne perdent aucune de ces dix paroles que Moïse a laissées écrites sur les deux tables. Ces paroles, il ne nous est plus permis [51] de les dire explicitement, en toutes lettres, mais nous en indiquerons le sens.

5. La première parole nous enseigne que Dieu est Un, qu'il ne faut vénérer que lui seul [52]. La deuxième nous commande de ne faire aucune image d'animal [53] pour l'adorer, la troisième de ne pas invoquer Dieu en vain, la quatrième d'observer chaque septième jour en nous abstenant de tout travail, la cinquième d'honorer nos parents, la sixième de nous garder du meurtre, la septième de ne point commettre d'adultère, la huitième de ne point voler, la neuvième de ne pas rendre de faux témoignages, la dixième de ne rien convoiter qui appartienne à autrui.

6 [54]. Et le peuple, après avoir entendu Dieu lui-même leur dire ce que Moïse avait annoncé, se réjouit de ces paroles et l'assemblée fut dissoute. Les jours suivants, venant à maintes reprises vers la tente de Moïse, ils le prièrent de leur procurer aussi des lois de la part de Dieu. Moïse établit ces lois et il leur indiqua ultérieurement d'une façon complète comment on devait les pratiquer : j'en ferai mention en temps opportun. Mais, pour la majeure partie de ces lois, je les remets à un autre livre, car j'en ferai l'objet d'une exposition spéciale [55].

7 [56]. Les choses en étaient là, quand Moïse gravit de nouveau le mont Sinaï, après en avoir averti les Hébreux. C'est sous leurs yeux qu'il effectua son ascension, mais, comme le temps passait - il y avait quarante jours qu'il s'était séparé d'eux -, la crainte saisit les Hébreux qu'il ne fût arrivé malheur à Moïse, et, entre toutes les infortunes qui les avaient atteints, rien ne les chagrinait comme de penser que Moïse avait péri. Il y avait contestation parmi les hommes : les uns disaient qu'il était tombé victime des bêtes fauves, - c'étaient principalement les gens dont les dispositions lui étaient hostiles qui émettaient cette opinion -, les autres disaient que la divinité l'avait retiré à elle. Mais les gens sensés, qui n'avaient de préférence personnelle pour aucun de ces deux avis, qui pensaient que mourir sous la dent des bêtes était un accident humain et qui estimaient vraisemblable aussi que, grâce à la vertu dont il était orné, il eût été transporté par Dieu auprès de lui, trouvaient dans ces pensées la quiétude. Pourtant, en songeant qu'ils étaient privés d'un patron et d'un protecteur tel qu'ils ne pourraient en trouver de semblable, ils ne cessaient de s'affliger extrêmement, et ni l'attente où

ils étaient de quelque bonne nouvelle à son sujet ne les autorisait à prendre le deuil, ni ils ne pouvaient s'empêcher de pleurer et de montrer de l'abattement. Quant à lever le camp, ils n'osaient, Moïse leur ayant prescrit de l'attendre là.

8 [57]. Lorsque quarante jours furent écoulés et autant de nuits, Moïse revint sans avoir goûté d'aucun aliment [58] de ceux qui sont en usage parmi les hommes. Son apparition remplit l'armée de joie ; il leur dévoila la sollicitude que Dieu témoignait à leur égard, disant qu'il lui avait montré pendant ces jours comment ils devraient s'administrer pour vivre heureux, et que Dieu voulait qu'on lui fît un tabernacle [59] où il descendrait quand il viendrait auprès d'eux, « afin que, dit-il, dans nos déplacements nous l'emportions avec nous et qu'il ne nous soit plus nécessaire de monter au Sinaï, mais que Dieu lui-même, fréquentant ce tabernacle, soit présent à nos prières. Ce tabernacle se fera dans les dimensions et avec l'aménagement qu'il a lui-même indiqués et vous vous mettrez à ce travail activement ». Cela dit, il leur montre deux tables [60] où se trouvaient gravées les dix paroles, cinq sur chacune d'elles [61]. EL l'écriture était de la main de Dieu [62].

Chapitre VI

Du tabernacle que Moïse édifia dans le désert en l'honneur de Dieu, pour servir de temple.

1. Les matériaux du tabernacle. - 2. Description de l'atrium (parvis). - 3. Le tabernacle proprement dit - 4. Son aménagement intérieur. - 5. L'arche. - 6. La table. - 7. Le candélabre. - 8. Les deux autels.

1 [63]. Joyeux de ce qu'ils avaient vu et de ce qu'ils avaient ouï dire à leur chef, ils ne se lassèrent pas de déployer tout le zèle dont ils étaient capables. Ils apportent de l'argent, de l'or et du cuivre, des bois de la nature la plus précieuse et qui n'avaient rien à craindre de la putréfaction [64], du poil de chèvre, et des peaux de moutons, les unes teintes en violet d'hyacinthe, les autres en écarlate ; d'autres offraient l'éclat de la pourpre ; d'autres avaient la couleur blanche. Ils apportent aussi des laines teintes de ces mêmes couleurs, de fin lin byssus, avec des pierres encastrées dans leurs tissus, de celles que les hommes enchâssent dans l'or et qui leur servent de parure de prix, enfin une quantité d'aromates. C'est avec ces matériaux que Moïse construisit le tabernacle, qui ne différait en rien d'un temple portatif et ambulant. Tous ces objets ayant été rassemblés avec empressement, chacun ayant fait ce qu'il pouvait et au-delà, il prépose des architectes aux travaux, selon les instructions de Dieu, ceux-là mêmes que le peuple eût choisis s'il en eût eu le droit. Voici quels étaient leurs noms [65] - car on les trouve consignés dans les livres saints - : Béséléèl(os) [66], fils d'Ouri, de la tribu de Juda, petit-fils de Mariamme, la sœur du chef, et Eliab(os) [67], fils d'Isamach(os) [68], de la tribu de Dan. Mais le peuple mettait tant d'ardeur à s'engager dans cette

entreprise que Moïse dut les écarter, en faisant proclamer qu'il y avait assez de monde [69] ; c'est ce que les artisans lui avaient dit. Ils se mettent donc à la confection du tabernacle. Et Moïse leur donna, conformément au plan de Dieu, les indications détaillées au sujet des mesures, au sujet de la grandeur du tabernacle et des objets qu'il devait contenir pour le service des sacrifices. Les femmes elles-mêmes [70] rivalisaient de zèle à fournir les vêtements sacerdotaux et tout ce qui était nécessaire encore à l'ornementation de l'œuvre et au service divin.

2. Quand tout fut prêt, l'or, [l'argent], l'airain, et les tissus, Moïse, après avoir prescrit une fête et des sacrifices selon les moyens de chacun, dresse le tabernacle [71]. Il commence par mesurer avec soin une cours [72] de cinquante coudées de large et de cent coudées de long ; il y plante des pieux de cuivre de cinq coudées de haut, vingt de chaque côté dans le sens de la longueur et dix dans la largeur du côté qui faisait le fond. Des anneaux étaient adaptés à chacun de ces pieux. Les chapiteaux étaient en argent, les socles, qui ressemblaient à des pieds de lance, étaient de cuivre et s'enfonçaient dans le sol [73]. Aux anneaux étaient fixées des cordes dont l'autre extrémité était attachée à des piquets de cuivre longs d'une coudée qui, pour chaque pieu, s'enfonçaient en terre de façon à rendre le tabernacle immobile sous la poussée des vents. Un voile de byssus extrêmement fin régnait sur tous ces pieux ; il pendait du chapiteau jusqu'au socle, se déployant avec ampleur et il environnait tout cet espace d'une enceinte qui ne paraissait pas différer d'un mur. Tel était l'aspect de trois faces de l'aire sacrée. Dans la quatrième (cette dernière, qui avait cinquante coudées, formait le front de l'ensemble) vingt coudées s'ouvraient en porte, où se trouvaient de part et d'autre deux pieux à l'imitation de pylônes ; ces pieux étaient entièrement revêtus d'argent [74] à l'exception des socles, lesquels étaient en cuivre. De chaque côté du porche [75], se dressaient trois pieux solidement introduits dans les montants qui soutenaient les portes et fortement ajustés ; autour de ces pieux aussi était tendu un voile tissé de byssus. Mais devant les portes, sur une longueur de vingt coudées et une hauteur de cinq, régnait un voile de pourpre et d'écarlate, tissé avec l'hyacinthe et le byssus, garni de quantité d'ornements de couleurs variées, mais sans rien qui représentât des formes d'animaux [76]. En dedans des portes se trouvait un bassin de cuivre [77] destiné aux aspersions, avec un fondement du même métal ; c'est là que les prêtres pouvaient se laver les mains et répandre de l'eau sur leurs pieds. C'est ainsi que l'enceinte de la cour sacrée était aménagée.

3 [78]. Quant au tabernacle, Moïse le dresse au milieu en le tournant du côté de l'orient, afin que le soleil, aussitôt à son lever, lui envoyât ses rayons. Sa longueur s'étendait sur trente coudées, sa largeur sur dix ; l'un des murs était au sud, l'autre au nord ; derrière le fond se trouvait le couchant. Il fallait lui donner une hauteur égale à la largeur. Chaque flanc était formé de solives de bois au nombre de vingt [79], taillées en forme rectangulaire, larges d'une coudée et demie, avec une épaisseur de quatre doigts [80]. Elles portaient de tous les côtés un revêtement de lames d'or, sur

les parties intérieures comme sur les parties extérieures. Chacune d'elles était pourvue de deux tenons s'enfonçant dans deux socles ; ceux-ci étaient en argent et avaient chacun une ouverture pour recevoir les tenons. Le mur occidental avait six solives, fixées toutes soigneusement les unes aux autres, de sorte que, les joints se trouvant bien clos, elles semblaient ne faire qu'un mur ; elles étaient dorées sur la partie interne et externe. Ainsi le nombre des solives était en proportion de la longueur de chaque face. [Sur les grands côtés] il y en avait vingt et l'épaisseur de chacune d'elles était d'un tiers d'empan [81] [la largeur d'une coudée et demie] [82], de sorte qu'elles remplissaient une longueur de trente coudées. Du côté du mur d'arrière, où les six solives réunies ne faisaient que neuf coudées, on fit deux autres solives chacune d'une [demi-] coudée [83] qu'on plaça aux angles et qu'on orna de la même façon que les solives plus larges. Toutes ces solives étaient garnies d'anneaux d'or sur leur face externe, bien encastrées comme par des racines, alignées et se correspondant mutuellement sur tout le pourtour ; par ces anneaux passaient des barres dorées d'une longueur de cinq coudées [84] servant à assembler les solives entre elles ; chaque barre entrait par son extrémité dans la suivante comme dans une vertèbre artificielle faite en forme de coquillage. Du côté du mur postérieur se trouvait une barre unique qui passait par toutes les solives et où pénétraient transversalement les extrémités des barres de chacun des deux grands côtés : ce qui les assujettissait comme par des charnières, la pièce mâle s'emboîtant dans la pièce femelle. Tout cela maintenait le tabernacle, en l'empêchant d'être agité par les vents ou par toute autre cause, et devait lui procurer l'immobilité et une stabilité parfaite.

4 [85]. A l'intérieur, divisant sa longueur en trois parties, à dix coudées du fond il dressa quatre solives, fabriquées comme les autres, posées sur des socles identiques, en les espaçant un peu entre elles ; au-delà de ces solives c'était le sanctuaire secret ; le reste du tabernacle était ouvert aux prêtres. Il se trouva que cette division du tabernacle imitait la nature universelle [86]. En effet, la troisième partie, en dedans des quatre solives, qui était inaccessible aux prêtres, s'ouvrait comme le ciel à Dieu ; l'espace des vingt coudées, comme la terre et la mer sont accessibles aux hommes, était de même accordé aux seuls prêtres. Mais sur le front, où on avait fait l'entrée, se dressaient des solives d'or posées sur des socles d'argent, au nombre de cinq. On recouvrait le tabernacle de tissus où le byssus se mêlait à la pourpre, à l'hyacinthe et à l'écarlate. Le premier avait dix coudées de côté ; il était tendu devant les colonnes qui, divisant transversalement le temple, en interdisaient l'intérieur ; et c'est ce voile qui empêchait que personne pût y jeter les regards. L'ensemble du temple s'appelait Saint, mais la partie inaccessible en dedans des quatre solives, le Saint des Saints. Cette tenture était fort belle, parsemée des fleurs les plus diverses [87] que porte la terre, et portant dans son tissu tous les ornements propres à l'embellir, à l'exception des figures d'animaux [88]. Une autre [89], toute pareille par les dimensions, par le tissu et par la couleur, couvrait les cinq solives situées à l'entrée ; à l'angle de chaque solive un anneau

la maintenait et elle pendait du sommet jusqu'à mi-hauteur de la solive ; le reste de l'espace livrait passage aux prêtres qui y pénétraient. Par dessus cette tenture, il y en avait une autre de mêmes dimensions faite de lin, qu'on tirait à l'aide de cordons d'un côté ou de l'autre ; des anneaux étaient adjoints au voile et au cordon pour le déployer ou le retenir, après qu'on l'aurait tiré dans l'angle, afin qu'il n'interceptât point la vue, surtout dans les jours exceptionnels. Les autres jours, et principalement quand le temps était neigeux, on le déployait et on en faisait ainsi un abri imperméable pour le voile de couleurs : de là l'usage s'est maintenu, même quand, nous avons construit le temple, d'étendre ainsi un rideau devant l'entrée. Dix autres [90] tentures de quatre coudées de large et de vingt-huit coudées de long, pourvues de charnières d'or [91], s'adaptaient ensemble par l'insertion des gonds dans les cylindres, de façon à présenter l'aspect d'une seule et même pièce [92]. Tendues ensuite par-dessus le sanctuaire, elles couvraient tout le haut ainsi que les parois latérales et postérieures jusqu'à une distance d'une coudée du sol. Il y avait encore d'autres tentures [93] d'égale largeur, plus nombreuses d'une pièce que les précédentes, et d'une longueur plus considérable : elles avaient, en effet, trente coudées. Elles étaient tissées de poil, mais présentaient la même finesse de travail que celles de laine : on les laissait pendre librement jusqu'à terre [94], et aux portes elles offraient l'aspect d'un fronton et d'un portique, la onzième pièce étant employée à cet effet. D'autres pièces recouvraient celles-ci, préparées avec des peaux ; elles servaient d'enveloppe et de protection aux tissus contre les ardeurs du soleil ainsi qu'en cas de pluie. On était tout à fait saisi quand on les regardait de loin : leur coloration paraissait toute semblable à celle qu'on peut voir dans le ciel. Les couvertures de poils et de peaux descendaient également sur le voile tendu contre la porte pour la défendre du soleil et des dégâts causés par les pluies.

5. C'est ainsi que fut construit le tabernacle. On fit aussi pour Dieu une arche [95] de bois solide et incapable de se putréfier [96]. Cette arche se nomme érôn [97] dans notre langue. Elle était constituée de la façon suivante : elle avait une longueur de cinq empans [98], une largeur et une hauteur égales de trois empans. En dedans et en dehors elle était toute recouverte d'or de façon à masquer la boiserie ; par des pivots [99] d'or un couvercle la fermait avec une merveilleuse exactitude ; il s'y adaptait partout également ; nulle part aucune saillie ne blessait cette heureuse correspondance. A chacun de ces grands côtés étaient fixés deux anneaux d'or qui traversaient tout le bois et dans ces anneaux passaient de petites barres dorées de chaque côté, pour permettre, quand il le faudrait, de mettre l'arche en mouvement et de la déplacer - car on ne la transportait pas à dos de bêtes, c'étaient les prêtres qui s'en chargeaient. Sur le couvercle se trouvaient deux figures, que les Hébreux appellent Cheroubeis [100]. Ce sont des êtres ailés, d'une forme telle que jamais on n'en a vu de semblable sous le ciel. Moïse dit qu'il les a vus sculptés en bas-relief sur le trône de Dieu [101]. C'est dans cette arche qu'il déposa les deux tables, où se trouvaient consignées les dix paroles, cinq sur chaque table [102] et deux et demie par colonne, et il plaça l'arche elle-même

dans le sanctuaire.

6 [103]. Dans le temple, il dressa une table pareille à celles de Delphes, de deux coudées de long, d'une coudée de large et de trois empans de haut. Elle reposait sur des pieds qui dans leur moitié inférieure étaient sculptés, avec un art achevé, pareils à ceux que les Doriens mettent à leurs lits ; dans la partie supérieure, près de la table proprement dite, on leur avait donné une forme quadrangulaire. Elle était évidée de chaque côté sur une profondeur d'environ quatre doigts [104] ; un liseré courait autour de la partie supérieure et de la partie inférieure du corps de la table. Chaque pied était muni d'un anneau, non loin du couvercle ; par ces anneaux passaient des barres dorées, intérieurement en bois, et qu'on pouvait retirer facilement. En effet, la partie du pied embrassée par l'anneau était creuse (?) ; les anneaux mêmes n'étaient pas tout d'une pièce ; au lieu de faire un cercle complet, leurs extrémités se terminaient en deux pointes, dont l'une s'insérait dans le rebord supérieur de la table et l'autre dans le pied. C'est par ces appareils qu'on la transportait en route. Sur cette table, qu'on plaçait dans le temple en la tournant vers le nord, non loin du sanctuaire, on disposait douze pains [105] azymes en deux séries opposées de six, faits de farine de froment parfaitement pure, dont on prenait deux assarôns, mesure hébraïque qui vaut sept cotyles attiques [106]. Au-dessus des pains on posait deux coupes d'or remplies d'encens. Au bout de sept jours, on apportait de nouveaux pains, le jour que nous appelons sabbat ; c'est ainsi que nous appelons le septième jour. Quant à la raison qui fit imaginer tout cela, nous en parlerons ailleurs [107].

7 [108]. Vis-à-vis de la table, mais près de la paroi tournée vers le midi, se trouvait un candélabre d'or fondu en creux du poids de cent mines, poids que les Hébreux appellent kinchares [109] ; ce qui, traduit en grec, répond à un talent. Il était composé de petites sphères et de lis avec des grenades [110] et de petits cratères ; en tout, soixante-dix objets [111]. Il était constitué par ces objets depuis la base, qui était unique, jusqu'en haut. On lui avait donné autant de branches qu'on compte de planètes avec le soleil. Il se séparait en sept têtes disposées à intervalles égaux sur une rangée. Chaque tête portait une lampe, rappelant le nombre des planètes ; elles regardaient l'orient et le midi, le candélabre étant disposé obliquement.

8 [112]. Entre ce dernier et la table, en dedans, se trouvait, comme j'ai déjà dit, un encensoir en bois, du même bois imputrescible qui les ustensiles précédents, avec une lame de métal massive incrustée tout autour. Il avait une coudée de large de chaque côté et deux coudées de haut. Sur cet encensoir était disposé un brasier d'or, pourvu à chaque angle d'une couronne [113] formant un cercle d'or ; à ces couronnes s'adaptaient des anneaux et des barres qui servaient aux prêtres à porter l'encensoir en route. On érigea aussi par devant le tabernacle un autel de cuivre [114], dont l'intérieur était aussi en bois ; il mesurait cinq coudées carrées de surface, et trois coudées de haut ; il était également orné d'or et soigneusement recouvert de lames de cuivre avec un foyer pareil à un réseau ; c'était, en effet, la terre qui recevait

tout le feu qui tombait du foyer [115], la base ne s'étendant pas sous toute la surface de l'autel. En face de l'autel étaient placées des cruches à vin, des coupes, avec des cassolettes et des cratères d'or [116]. Tous les autres objets affectés au service sacré étaient faits de cuivre. Tel était le tabernacle avec tous ses ustensiles.

Chapitre VII

Les vêtements des prêtres et ceux du grand-prêtre ; les différentes sortes de sanctifications ; des fêtes et des dispositions relatives à chacune d'elles.

1. Vêtements des prêtres ordinaires : le caleçon. - 2. La tunique ; la ceinture. - 3. Le bonnet. - 4. Vêtements du grand-prêtre : la tunique. - 5. L'éphoudès ; l'essèn avec les pierres précieuses ; la ceinture. - 6. Le bonnet et la couronne d'or. - 7. Symbolisme de ces vêtements.

1 [117]. On fit aussi des vêtements pour les prêtres tant pour ceux qu'on appelle chaanées [118] que pour le grand-prêtre, qu'on intitule anarabaque [119], ce qui signifie grand-prêtre... [120] Quand le prêtre va accomplir les rites sacrés, après avoir accompli les purifications qu'exige la loi, il commence par revêtir ce qu'on appelle le machanasès [121]. Ce mot veut dire un vêtement étroitement ajusté ; c'est un caleçon qui couvre les parties naturelles et qui est tissé de fin lin ; on y introduit les jambes comme dans des braies ; il est coupé à mi-corps et se termine aux cuisses, autour desquelles il se serre [122].

2 [123]. Par dessus, il revêt un vêtement de lin, fait d'un double tissu [124] de byssus. On l'appelle chéthoméné [125], c'est-à-dire : tissu de lin ; en effet, nous appelons le lin chéthôn. Ce vêtement est une tunique qui descend jusqu'aux talons [126] ; elle est ajustée au corps, avec de longues manches [127] serrées autour des bras ; on l'attache sur la poitrine et on l'enserre, un peu au-dessus de l'aisselle, d'une ceinture [128] large d'environ quatre doigts et faite d'un tissu ajouré [129] qui la rait ressembler à de la peau de serpent. Des fleurs se mêlent à son tissu, aux teintes variées d'écarlate, de pourpre, d'hyacinthe [130] ; la trame est uniquement de byssus. On commence à l'enrouler sur le sternum [131] ; puis après un nouveau tour on la noue et elle pend encore d'une grande longueur jusqu'aux talons, tant que le prêtre n'a rien à faire [132] ; car pour l'œil, c'est ainsi qu'elle présente un aspect agréable. Mais quand il lui faut vaquer aux sacrifices et faire son service, pour n'être pas gêné dans ses opérations par les mouvements de l'étoffe, il la rejette en haut et la porte sur l'épaule gauche. Moïse lui a donné le nom d'abaneth [133] ; nous, les Babyloniens nous ont appris à la nommer émian [134], car c'est ainsi qu'on la désigne chez eux. Cette tunique ne fait de plis nulle part ; elle présente une large ouverture à l'endroit du cou ; à l'aide de cordonnets pendant du bord du vêtement du côté de la poitrine et du côté du dos, on l'attache au-dessus

de chaque épaule. Elle s'appelle mazabazanès [135].

3. Sur sa tête, le prêtre porte une calotte sans pointe et qui ne couvre pas la tête tout entière, mais se pose un peu au-dessus de sa partie médiane. Son nom est masanaemphthès [136] ; elle est arrangée de façon à ressembler à une couronne, consistant en un épais ruban fait d'un tissu de lin [137] ; car elle est repliée sur elle-même et cousue [138] plusieurs fois. Ensuite un tissu vient par en haut recouvrir la calotte en descendant jusqu'au front ; il cache la couture du ruban et tout ce qu'il présente de disgracieux et entoure tout le crâne d'une étoffe unie. On l'ajustait avec soin, de crainte qu'il ne roulât à terre pendant que le prêtre s'occupait du service sacré.

4 [139]. Nous venons de montrer comment s'habille le commun des prêtres. Quant au grand-prêtre, il se pare de la même façon, sans rien omettre de ce qui vient d'être dit, mais il revêt, en outre, une tunique faite d'hyacinthe. Elle descend également jusqu'aux pieds : on l'appelle méeir [140] dans notre langue ; elle est enserrée par une ceinture ornée des mêmes teintes variées qui fleurissaient la précédente, avec de l'or mêlé à son tissu. A son bord inférieur sont cousues des franges qui pendent et rappellent par leur couleur les grenades, et des clochettes d'or arrangées avec un vif souci de l'harmonie, de façon à insérer entre deux clochettes une grenade et entre deux grenades une clochette. Mais cette tunique n'est pas composée de deux pièces qui seraient cousues sur les épaules et sur les côtés ; c'est un seul morceau, d'un long tissu qui présente une ouverture pour le cou, non pas transversale, mais fendue dans le sens de la longueur depuis le sternum jusqu'au milieu de l'espace situé entre les deux épaules. Une frange y est cousue pour qu'on ne s'aperçoive pas de ce que la fente à de disgracieux. Il y a également des ouvertures par où passent les mains [141].

5 [142]. Par-dessus ces vêtements, il en revêt un troisième, celui qu'on appelle éphoudès [143] ; il ressemble à l'épômis des Grecs. Il est fait de la façon suivante. Tissé sur une longueur d'une coudée, de couleurs variées et brodé aussi d'or, il laisse à découvert le milieu de la poitrine ; il est pourvu de manches et présente toute l'apparence d'une tunique [144]. Dans la lacune de ce vêtement s'insère un morceau de la largeur d'une palme, tout brodé d'or et des mêmes couleurs que l'éphoudès [145]. Il s'appelle essèn [146], mot qui se traduirait en grec par logion [147] (oracle). Il remplit exactement la place qu'on a laissée vide dans le tissu à l'endroit de la poitrine. Il s'y unit, grâce a des anneaux d'or qu'il porte à chaque angle, à des anneaux pareils de l'éphoudès qui leur correspondent, un fil d'hyacinthe passant dans ces anneaux pour les relier ensemble. Et pour qu'on ne vît pas de jour entre ces anneaux, on imagina d'y coudre un galon d'hyacinthe. Deux sardoines [148] agrafent l'épômis sur les épaules, car elles ont de part et d'autre des extrémités en or qui s'étalent et font office de crochets. Sur ces pierres sont gravés les noms des fils de Jacob dans notre langue et en caractères indigènes, six sur chaque pierre ; les noms des plus âgés [149] sont sur l'épaule droite - sur l'essèn se trouvent aussi des pierres au nombre de douze [150], d'une grandeur et d'un éclat extraordinaires, parure que les hommes ne pourraient se procurer à cause

de sa valeur énorme. Ces pierres donc sont rangées trois par trois sur quatre lignes et insérées dans le tissu. Autour de ces pierres s'enroulent des fils d'or, qui font partie du tissu, et disposés de manière à les empêcher de s'échapper. La première triade comprend une sardoine, une topaze, une émeraude ; la seconde présente une escarboucle, un jaspe, un saphir ; la troisième a d'abord un morceau d'ambre, puis une améthyste, et, en troisième lieu, une agate, la neuvième pierre de l'ensemble ; dans la quatrième rangée est disposée d'abord une chrysolithe, après cela un onyx, puis un béryl pour finir [151]. Sur toutes ces pierres sont gravées des lettres composant les noms des fils de Jacob, que nous considérons comme des phylarques, chaque pierre étant décorée d'un de ces noms, selon l'ordre même de leur naissance respective [152]. Comme les anneaux sont trop faibles par eux-mêmes pour supporter le poids des pierres, on mit deux autres anneaux plus grands au bord de l'essèn le plus rapproché du cou, en les insérant dans le tissu et en les disposant de manière à recevoir des chaînes travaillées qui se rejoignent sur le haut des épaules et s'adaptent l'une à l'autre grâce à des ligaments d'or entrelacés. L'extrémité de ces chaînes, ramenée en sens inverse, allait se fixer dans l'anneau supérieur de la lisière dorsale de l'éphoudès, ce qui garantissait l'essèn de toute chute. A l'essèn était cousue une ceinture [153] garnie des mêmes ornements de couleur mêlés d'or dont j'ai déjà parlé ; cette ceinture, après avoir fait un tour, revenait se nouer par-dessus la couture, puis retombait et pendait. Quant aux franges, des étuis d'or [154] les recevaient à chaque extrémité de la ceinture et les tenaient toutes enfermées.

6 [155]. Comme coiffure, le grand-prêtre avait d'abord un bonnet fait de la même façon que celui de tous les prêtres ; mais, par dessus, s'en trouvait cousu un second [156] de couleur d'hyacinthe ; une couronne d'or l'entourait, composée de trois cercles ; sur cette couronne fleurissait un calice d'or rappelant la plante que nous appelons chez nous saccharon [157], mais que les Grecs versés dans l'art de cueillir les simples appellent jusquiame. S'il y a des personnes qui tout en ayant vu cette plante, ignorant son nom, n'en connaissent pas la nature, ou bien, tout en sachant son nom, ne la connaissent pas de vue, pour celles-là je m'en vais la décrire. C'est une plante dont la hauteur dépasse souvent trois palmes, et qui ressemble par sa racine au navet - on pourrait sans inexactitude risquer cette comparaison, - et par ses feuilles à la roquette [158]. Du milieu de ses branches elle émet un calice qui tient fortement au rameau ; une enveloppe le recouvre qui se détache d'elle-même quand il commence à se transformer en fruit. Ce calice est grand comme une phalange du petit doigt et ressemble par son contour à un cratère. J'indique ceci également pour ceux qui ne l'ont pas appris : il présente dans sa partie inférieure la moitié d'une balle qui serait divisée en deux, car il est arrondi dès la racine, puis, après s'être un peu rétréci par une légère courbe rentrante d'une forme gracieuse, il s'élargit de nouveau insensiblement en sépales fendus comme l'ombilic d'une grenade. De plus, un opercule hémisphérique le recouvre, qu'on dirait soigneusement fait au tour et que surmontent les sépales découpés qui, je l'ai dit, se

développent comme dans la grenade, garnis d'épines, aux extrémités, finissant tout à fait en pointe. La plante conserve sous cet opercule ses fruits, qui remplissent toute l'étendue du calice, fruits pareils à la semence de la plante dite sidérite, et elle produit une fleur qui parait comparable aux feuilles claquantes du pavot. C'est sur le modèle de cette plante qu'on garnit la couronne qui va de la nuque aux deux tempes ; quant au front, l'éphiélis ne le couvrait pas (c'est le nom qu'on peut donner au calice) ; il y avait là une lame d'or [159] qui portait gravé en caractères sacrés le nom de Dieu.

7. Telle était la parure du grand-prêtre. On peut trouver surprenante la haine que les hommes ont pour nous et qu'ils ne cessent de nous témoigner sous prétexte que nous méprisons la divinité, qu'eux-mêmes se flattent de révérer : car si on réfléchit à la construction du tabernacle et qu'on regarde les vêtements du prêtre et les ustensiles dont nous nous servons pour le ministère sacré, on découvrira que notre législateur était un homme divin et que ce sont de vaines calomnies dont nous sommes l'objet. En effet, la raison d'être de chacun de ces objets, c'est de rappeler et de figurer l'univers [160], comme on le verra si l'on consent à examiner sans haine et avec discernement. Ainsi pour le tabernacle, qui a trente coudées de long, en le divisant en trois parties et en en abandonnant deux aux prêtres comme un lieu accessible à tous, Moïse représente la terre et la mer, lesquelles sont, en effet, accessibles à tous ; mais la troisième partie, il l'a réservée à Dieu seul, parce que le ciel aussi est inaccessible aux hommes. En mettant sur la table les douze pains, il rappelle que l'année se divise en autant de mois. En faisant un candélabre composé de soixante-dix parties, il rappelle les dix degrés des planètes, et par les sept lampes qu'il porte les planètes elle-mêmes [161] ; car tel est leur nombre. Les voiles tissés des quatre espèces symbolisent les éléments naturels : ainsi le byssus paraît désigner la terre, puisque c'est d'elle que naît le lin ; la pourpre désigne la mer, parce qu'elle est rougie du sang des poissons ; l'air doit être désigné par l'hyacinthe, et l'écarlate serait le symbole du feu. Mais la tunique du grand-prêtre [162], faite de lin, désigne également la terre et l'hyacinthe le ciel ; elle ressemble aux éclairs par ses grenades, et au tonnerre par le bruit de ses clochettes. Et l'éphaptis [163] représente la nature universelle, parce que Dieu a voulu qu'elle fût faite de quatre substances ; elle est, de plus, tissée d'or, par allusion, j'imagine, à la lumière du soleil qui s'ajoute à tous les objets. L'essèn a été disposé au milieu de l'éphaptis à la manière de la terre, laquelle, en effet, se trouve à l'endroit le plus central. La ceinture qui en fait le tour représente l'océan ; car celui-ci environne tout étroitement. Le soleil et la lune sont figurés par les deux sardoines au moyen desquelles Moïse agrafe le vêtement du grand-prêtre. Quant aux douze pierres, qu'on veuille y voir les mois, ou bien les constellations qui sont en même nombre, - ce que les Grecs appellent le cercle du zodiaque -, on ne se méprendra pas sur ses intentions. Enfin, le hutinet d'hyacinthe me parait représenter le ciel, - autrement on n'aurait pas mis sur lui le nom de Dieu -, ce bonnet décoré d'une couronne, et même d'une couronne d'or à cause de sa couleur éclatante, qui plaît particulièrement à la divinité.

Qu'il me suffise d'avoir donné ces indications, car mon sujet me fournira encore souvent l'occasion de m'étendre longuement sur les mérites du législateur.

CHAPITRE VIII

1. Aaron est nommé grand-prêtre. - 2. Tentures protectrices du tabernacle ; contribution du demi-sicle. - 3. Les parfums de purification. – 4. Consécration du tabernacle. - 5. Apparition de la nuée divine. - 6. Cérémonies de l'inauguration. - 7. Mort des deux fils aînés d'Aaron. - 8. Rôle de Moïse. - 9. Les pierres précieuses du grand-prêtre. - 10. Sacrifices offerts par les douze phylarques ; entretiens de Moïse avec Dieu.

1 [164]. Lorsque le tabernacle dont il vient d'être parlé fut achevé, avant que les offrandes fussent consacrées, Dieu, apparaissant à Moïse, lui prescrivit de conférer le sacerdoce à son frère Aaron, l'homme que ses vertus rendaient le plus digne de tous d'obtenir cette charge. Alors, réunissant le peuple en assemblée, il leur expose ses mérites et sa bonté ainsi que les dangers qu'il avait courus dans leur intérêt. Et comme eux témoignaient que tout cela était vrai et faisaient paraître leur vive sympathie pour lui : « Israélites, leur dit-il, voici que l'œuvre s'achève, telle qu'elle a plu à Dieu lui-même, et telle que nous avons pu l'accomplir. Mais comme il faut recevoir Dieu dans le tabernacle, quelqu'un nous est nécessaire au préalable pour faire fonctions de prêtre, pour s'acquitter des sacrifices et des prières en notre faveur. Et pour moi, si le soin d'en décider me revenait, je croirais mériter moi-même cette charge [165], d'abord parce que chacun à naturellement de l'amour-propre, ensuite parce que j'ai conscience de m'être donné beaucoup de mal pour votre salut. Mais enfin, Dieu lui-même a jugé qu'Aaron méritait cette dignité et c'est lui qu'il a choisi pour prêtre, sachant qu'il est le plus juste d'entre nous. Ainsi c'est lui qui revêtira la robe consacrée à Dieu, qui aura à s'occuper des autels et à veiller aux sacrifices, qui adressera des prières en votre faveur à Dieu qui les agréera, parce qu'il a souci de votre race et que, venant d'un homme qu'il a élu lui-même, il ne peut que les exaucer. Les Hébreux furent satisfaits de ces paroles et acquiescèrent au choix divin. Car Aaron, à cause de sa famille, du don prophétique et des vertus de son frère, était le plus qualifié de tous pour cette dignité. Il avait quatre fils [166] en ce temps-là : Nabad(os), Abious [167], Eléazar(os), Itamar(os).

2 [168]. Tout l'excédent [169] des matériaux affectés à la préparation du tabernacle, il ordonna de l'utiliser à faire des tentures protectrices pour le tabernacle lui-même, pour le candélabre, l'autel des parfums et les autres ustensiles, afin qu'en voyage ils ne subissent aucun dommage soit du fait de la pluie, soit par la poussière qu'on remuerait. Et après avoir réuni à nouveau le peuple, il leur imposa une contribution [170] qui se monterait à un demi-sicle par tête : le sicle, monnaie des Hébreux, équivaut à quatre drachmes attiques [171]. Ceux-ci obéirent avec empressement aux ordres de

Moïse, et le nombre des contribuables fut de 605.550 [172]. Apportaient l'argent tous les hommes libres âgés de vingt ans et au-delà jusqu'à cinquante, et tout ce qu'on réunit était dépensé pour les besoins du tabernacle.

3 [173]. Il purifia le tabernacle et les prêtres, et voici comment il procéda à leur purification. Il fit broyer et pétrir 500 sicles de myrrhe choisie, autant d'iris et la moitié de ce poids de cinname et de calame [174] (c'est aussi une espèce de parfum), et, après les avoir mélangés et amollis par la cuisson avec un hëin d'huile d'olives, mesure de notre pays qui contient deux conges attiques, fit préparer selon l'art des parfums un onguent d'une suave odeur. Puis, l'ayant pris, il en oignit les prêtres en personne et tout le tabernacle et les mit en état de pureté ; et les parfums - il y en avait beaucoup et de toutes sortes - on les porta dans le tabernacle sur l'encensoir d'or, car ils avaient une grande valeur. Je me dispense d'exposer quelle était la nature de ces parfums, de crainte de fatiguer mes lecteurs. Deux fois par jour, avant le lever du soleil et à l'heure du coucher, on devait faire des fumigations et garder de l'huile purifiée pour les lampes, en faire luire trois sur le candélabre sacré devant Dieu durant tout le jour et n'allumer les autres que vers le soir [175].

4 [176]. Tout dès lors étant achevé, les artisans qui parurent les plus excellents furent Béséléèl et Eliab. Car aux inventions déjà connues ils s'ingénièrent à en ajouter encore de meilleures et ils se montrèrent très capables d'imaginer ce qu'on ne savait pas fabriquer précédemment. Mais des deux, c'est Béséléèl qui fut estimé le plus habile. On ne mit en tout à l'ouvrage que sept mois [177] ; ce temps écoulé, la première année depuis leur départ d'Égypte se trouva achevée. Ce fut au début de la deuxième année [178], au mois de Xanthicos d'après les Macédoniens et de Nisan chez les Hébreux, et à la néoménie, que l'on consacra le tabernacle et tous ses ustensiles que j'ai décrits.

5. Dieu fit voir qu'il était satisfait de l'œuvre des Hébreux et, loin de rendre leur travail vain en dédaignant d'en faire usage [179], il consentit à pénétrer dans ce sanctuaire et à y habiter. Il y annonça sa présence comme il suit [180]. Tandis que le ciel était serein, au-dessus du tabernacle l'obscurité se fit, une nuée l'entoura qui n'était ni assez profonde ni assez dense pour qu'on se crût en hiver, ni cependant assez légère pour que la vue eût le pouvoir de rien percevoir au travers ; une rosée délicieuse en dégouttait [181] attestant la présence de Dieu pour ceux qui le voulaient et y croyaient.

6 [182]. Moïse, après avoir gratifié de récompenses méritées les artisans qui avaient exécuté ces travaux, sacrifia dans le vestibule du tabernacle, selon les prescriptions de Dieu, un taureau, un bélier, et bouc pour les péchés. D'ailleurs, je me propose de dire, quand j'en serai aux sacrifices, les rites sacrés qui entourent leur accomplissement, j'y indiquerai ceux que la Loi ordonne de brûler en holocaustes et ceux dont elle permet de prélever des parties pour les consommer. Puis, avec le sang des victimes, il aspergea les vêtements d'Aaron et Aaron lui-même avec ses fils, en les purifiant avec de l'eau de Source et du parfum liquide afin de les donner à Dieu. Pendant sept jours donc, il s'occupa d'eux et de leurs costumes ainsi que du taber-

nacle et de ses ustensiles, en faisant d'abord des fumigations d'huile comme je l'ai déjà dit, avec le sang des taureaux et des béliers dont on immolait chaque jour un de chaque espèce ; le huitième jour, il annonça une fête pour le peuple et prescrivit qu'on offrît des sacrifices, chacun selon ses moyens. Les Hébreux, luttant de zèle et jaloux de se surpasser mutuellement par le nombre de leurs sacrifices respectifs, obéirent à ces instructions. Et quand les victimes furent déposées sur l'autel, un feu soudain en sortit [183], brûlant spontanément, et, pareil par sa flamme à la lueur d'un éclair, il consuma tout ce qui se trouvait sur l'autel.

7 [184]. Mais ce fut cause aussi d'un malheur pour Aaron, pour l'homme et pour le père, malheur d'ailleurs vaillamment supporté par lui, car il avait l'âme affermie contre les accidents et il pensait que c'était par la volonté de Dieu que ce désastre lui arrivait. Deux d'entre ses fils, qui étaient au nombre de quatre, comme j'ai déjà dit, les plus âgés, Nabad et Abious, ayant apporté sur l'autel non les parfums qu'avaient prescrits Moïse, mais ceux dont ils s'étaient servis antérieurement, furent complètement brûlés, le feu s'étant élancé sur eux et s'étant mis à consumer leur poitrine et leur visage, sans que personne pût l'éteindre. C'est ainsi qu'ils moururent. Moïse ordonne à leur père et à leurs frères [185] de soulever leurs corps, de les emporter hors du campement et de les ensevelir en grande pompe. Le peuple les pleura, péniblement affecté par une mort survenue d'une façon si étrange. Moïse estima que seuls les frères et le père devaient s'abstenir de songer au chagrin de cette perte, en se souciant plus de rendre hommage à Dieu que de prendre une attitude désolée à cause de ces morts. Déjà, en effet, Aaron était revêtu des vêtements sacerdotaux.

8. Moïse, ayant décliné tous les honneurs qu'il voyait le peuple disposé à lui conférer, ne se consacra plus qu'au service de Dieu. Il avait cessé maintenant ses ascensions au Sinaï, mais, pénétrant dans le tabernacle, il y recevait réponse de ce qu'il demandait à Dieu. Il semblait un homme ordinaire par sa mise, et dans tout le reste il se donnait l'air de quelqu'un du commun ; il ne voulait pas que rien pût le distinguer de la foule, si ce n'est le seul souci de leur apparaître comme une providence. Au surplus, il écrivit une constitution et des lois, selon lesquelles ils mèneraient une vie agréable à Dieu, sans avoir rien à se reprocher les uns aux autres. Il organisa tout cela sous l'inspiration de Dieu. Je vais m étendre maintenant sur la constitution et les lois.

9. Toutefois je veux rappeler d'abord un détail que j'avais laissé de côté touchant les vêtements du grand-prêtre. Moïse ne laissait aux coupables manœuvres des imposteurs aucune occasion de s'exercer, au cas où il y aurait eu des gens capables d'abuser de l'autorité divine, car il laissait Dieu absolument maître de présider aux sacrifices, quand il lui plaisait, ou de n'y pas assister. Et ce point, il a voulu qu'il apparût clairement non seulement aux Israélites, mais encore à tous les étrangers qui pourraient se trouver parmi eux. De ces pierres, en effet, que j'ai dit précédemment que le grand-prêtre portait sur ses épaules, - c'étaient des sardoines, et je crois superflu d'en indiquer les propriétés, qui sont parvenues à la connaissance de tout le monde -, il arrivait, lorsque

Dieu assistait aux cérémonies sacrées, que celle qui servait d'agrafe sur l'épaule droite se mettait à briller [186], car une lumière en jaillissait, visible aux plus éloignés, et qui auparavant n'appartenait nullement à la pierre. Ce seul fait doit sembler merveilleux à ceux qui ne font pas les sages en décriant les choses divines. Mais voici qui est plus merveilleux encore : c'est qu'au moyen des douze pierres, que le grand-prêtre portait sur la poitrine insérées dans la trame de l'essèn, Dieu annonçait la victoire à ceux qui se disposaient à combattre. En effet, une telle lumière s'en échappait, tant que l'armée ne s'était pas ébranlée, qu'il était constant pour tout le peuple que Dieu était là pour les secourir. De là vient que ceux des Grecs qui vénèrent nos usages parce qu'ils n'ont rien à leur opposer appellent l'essèn logion (oracle). Mais essèn et sardoine ont cessé de briller deux cents ans avant que je composasse cet écrit [187], parce que Dieu s'est irrité de la transgression des lois. Mais nous aurons meilleure occasion d'en parler : pour l'instant je reviens à la suite de mon récit.

10 [188]. Lorsque le tabernacle fut enfin consacré et qu'on eut bien préparé tout ce qui concernait les prêtres, le peuple se persuada que Dieu habitait avec lui dans la tente et se disposa à offrir des sacrifices et à se donner relâche, comme s'il avait écarté désormais toute perspective de malheur, prenant bon courage à l'égard d'un avenir qui s'annonçait favorable ; et dans chaque tribu on offrit des dons tant publics que privés à Dieu. Ainsi les phylarques s'en viennent par deux offrir un char et deux bœufs, - ce qui faisait en tout six chars, lesquels transportaient [189] le tabernacle dans les marches. En outre, chacun apporte pour son compte un gobelet, un plat et une cassolette [190], cette dernière d'une valeur de dix dariques [191] et remplie de parfums. Quant au plat et à la coupe, qui était en argent, les deux réunis pesaient 200 sicles ; mais pour la coupe on n'en avait employé que 70. Ils étaient pleins de farine de froment pétrie dans l'huile, de celle dont on se sert sur l'autel pour les sacrifices. Plus un veau et un bélier, avec un agneau âgé d'un an, destinés à être brûlés entièrement, et, en outre, un chevreau pour demander pardon des péchés. Chacun des chefs offrait encore d'autres sacrifices dits de préservation [192], chaque jour deux bœufs et cinq béliers et autant [193] d'agneaux d'un an et de boucs. C'est ainsi qu'ils sacrifient pendant douze jours, chacun son jour complet. Quant à Moise, qui avait cessé de gravir le Sinaï et qui entrait dans le tabernacle [194], il s'y renseignait auprès de Dieu sur ce qu'il fallait faire et sur la rédaction des lois. Ces lois, trop excellentes pour être l'œuvre de la sagesse humaine, ont été observées strictement à toute époque parce qu'on estimait qu'elles étaient un don de Dieu, si bien que, ni en temps de paix, par mollesse, ni en temps de guerre, par contrainte, les Hébreux n'ont transgressé une seule de ces lois. Mais je cesse de parler sur ce sujet, ayant résolu de composer un autre livre sur les lois.

CHAPITRE IX

1. Différentes sortes de sacrifices ; leur mode d'offrande. - 2. Sacrifices d'actions de grâce. - 3. Sacrifices d'expiation. - 4. Oblations et libations ; prescriptions relatives aux sacrifices.

1 [195]. Pour le moment, je vais en mentionner quelques-unes relatives aux purifications et aux sacrifices [196] ; puisque aussi bien c'est de sacrifices que j'ai été amené à parler. Il y a deux sortes de sacrifices : les uns se font par les particuliers, les autres par le peuple [197], et ils ont lieu selon deux modes [198]. Dans les premiers, toute la bête offerte est brûlée en holocauste ; de là vient justement le nom qu'ils ont pris. Les autres sont des sacrifices d'actions de grâce ; ils sont destinés à fournir un festin à ceux qui les offrent. Je vais parler de la première catégorie. Un simple particulier qui offre un holocauste [199] immole un bœuf, un agneau et un bouc, ces derniers âgés d'un an ; les bœufs, on peut les immoler même plus âgés. Mais tous ces holocaustes doivent être d'animaux mâles [200]. Dés qu'ils sont égorgés [201], les prêtres aspergent de sang le pourtour de l'autel [202], puis, après les avoir nettoyés [203], ils les démembrent, y répandent du sel [204] et les déposent sur l'autel, qu'on a au préalable rempli de bois et allumé. Ils y mettent les pieds des victimes et les parties abdominales soigneusement nettoyées avec les autres parties pour y être consumés ; les peaux sont prises par les prêtres [205]. Tel est le mode d'offrande des holocaustes.

2 [206]. Si l'on a des sacrifices d'actions de grâce à offrir, ce sont les mêmes bêtes qu'on immole, mais il faut qu'elles soient sans défaut, âgées de plus d'un an, mâles et femelles ensemble. Après qu'on les a immolées, on teint l'autel de leur sang ; les reins, la membrane qui couvre les intestins et toutes les graisses avec le lobe du foie, ainsi que la queue de l'agneau, sont disposés sur l'autel. Mais la poitrine et la jambe droite sont offertes aux prêtres et on célèbre des festins pendant deux jours avec le reste des chairs ; et, s'il en subsiste après, on le brûle.

3 [207]. On sacrifie aussi pour les péchés [208], et le mode est le même que pour les sacrifices d'actions de grâce. Ceux qui sont dans l'impossibilité d'offrir des victimes sans défaut donnent deux colombes ou deux tourterelles, dont l'une est consacrée en holocauste à Dieu et dont l'autre [209] est donnée en nourriture aux prêtres. Mais je traiterai avec plus d'exactitude de l'immolation de ces animaux quand je parlerai des sacrifices. Celui [210] qui est induit au péché par ignorance [211] offre un agneau et une chèvre du même âge, et le prêtre arrose l'autel avec le sang, non pas comme précédemment, mais aux extrémités des angles [212]. Les reins, toute la graisse avec le lobe du foie, on les dépose sur l'autel. Les prêtres prennent pour eux les peaux et les viandes, qu'ils consommeront le jour même dans le sanctuaire ; car la loi ne permet pas d'en laisser jusqu'au lendemain. Celui qui a commis une faute et qui en a conscience [213], sans qu'il y ait personne pour l'accuser, immole un bélier ; ainsi l'exige la loi. Les prêtres en consomment également les chairs dans le sanctuaire le jour même. Les chefs [214] qui sacrifient pour leurs péchés apportent les mêmes victimes que les particuliers, mais ils

s'en distinguent en ce qu'ils offrent en plus un taureau et un bouc mâles [215].

4 [216]. La loi veut que dans tous les sacrifices privés et publics on offre de la farine de froment parfaitement pure [217], la mesure d'un assarôn pour un agneau, de deux pour un bélier et de trois pour un taureau. On brûle sur l'autel cette farine [218] pétrie dans l'huile. Car ceux qui font un sacrifice apportent également de l'huile, pour un bœuf un demi-hëïn, pour un bélier, le tiers de cette mesure, et un quart pour un agneau. Le hëïn est une antique mesure des Hébreux, de la capacité de deux conges attiques. On offrait la même mesure d'huile et de vin ; on versait ce vin en libations autour de l'autel. Si quelqu'un, sans faire de sacrifice, offrait en vœu de la fleur de farine [219], il en prélevait d'abord une poignée, qu'il répandait sur l'autel ; le reste, c'étaient les prêtres qui le prenaient pour le consommer, soit bouilli, car on le pétrissait dans de l'huile, soit à l'état de pains. Mais quand le prêtre l'offrait [220], quelle qu'en fût la quantité, elle devait être entièrement brûlée. La loi défend [221] d'immoler le même jour et au même endroit une bête avec celle qui l'a engendrée, ni, d'une façon générale, avant que huit jours se soient écoulés depuis la naissance, il se fait encore d'autres sacrifices pour se préserver de maladies ou pour d'autres raisons. Dans ces sacrifices on offre des pâtisseries avec les victimes ; selon la loi, on n'en doit rien laisser jusqu'au lendemain, et les prêtres en prélèvent une part pour eux.

Chapitre X

1. Sacrifices quotidiens et de la néoménie. - 2. Sacrifices du 7e mois (1e jour). - 3. Sacrifices du 10e jour. - 4. Construction des tentes (le 15) ; cérémonies et sacrifices. - 5. Fêtes et rites de Pâque. - 6. La Pentecôte. - 7. Pains de proposition ; oblations du prêtre.

1 [222]. La loi veut qu'aux frais publics [223] on immole chaque jour des agneaux du même âge au commencement et à la fin du jour [224] ; mais le septième jour, qui s'appelle sabbata, on en égorge deux à chaque sacrifice, le sacrifice se faisant, d'ailleurs, de la même façon. A la néoménie, outre les sacrifices quotidiens, on offre encore deux bœufs avec sept agneaux âgés d'un an et un bélier, plus un bouc pour le pardon des péchés, au cas où on aurait péché par oubli [225].

2 [226]. Le septième mois, que les Macédoniens appellent Hyperbérétée [227], outre ce qui vient d'être dit, on immole encore un taureau, un bélier et sept agneaux, plus un bouc pour les péchés.

3 [228]. Le dix du même mois lunaire, on jeûne jusqu'au soir et on [229] immole ce jour-là un taureau, deux béliers [230], sept agneaux et un bouc pour les péchés. On offre, en outre, deux boucs, dont l'un est envoyé vivant hors du pays vers le désert et à pour but de détourner et d'expier les péchés du peuple tout entier ; l'autre, on l'amène devant la ville, dans un endroit parfaitement pur, et là on le brûle avec la peau elle-même, sans rien nettoyer du tout. On brûle en même temps un taureau qui n'est

pas offert par le peuple, mais qui est donné à ses frais [231] par le grand-prêtre. Une fois ce taureau égorgé, après avoir introduit dans le sanctuaire de son sang ainsi que du sang du bouc, il en asperge sept fois [232] de son doigt le plafond ainsi que le plancher, et autant de fois encore le sanctuaire même et les alentours de l'autel d'or [233] ; le reste, il l'apporte et le répand dans le vestibule. En outre, on dépose sur l'autel les extrémités, les reins, la graisse avec le lobe du foie [234]. Et le grand-prêtre offre encore pour son compte un bélier en holocauste à Dieu,

4 [235]. Le quinze du même mois, comme la saison s'acheminait désormais vers l'hiver, Moïse ordonne qu'on construise des tentes [236] dans chaque famille afin de se mettre en garde et de se protéger contre le froid de l'année. Et lorsqu'ils auront leur patrie, une fois parvenus dans cette ville qu'ils tiendront pour métropole à cause du temple, pendant huit jours ils célébreront une fête, et offriront alors des holocaustes et des sacrifices de reconnaissance à Dieu, en portant dans leurs mains un bouquet de myrte [237] et de saule avec une branche de palmier et le fruit de la perséa [238]. Ils devront, le premier jour [239], sacrifier comme holocaustes treize bœufs, autant d'agneaux plus un, et deux béliers avec un bouc en sus pour le pardon des péchés. Pour les jours suivants, on sacrifie le même nombre d'agneaux et de béliers avec un bouc, en retranchant chaque jour un bœuf de façon à arriver à sept. On s'abstient de tout travail [240] le huitième jour, et l'on sacrifie à Dieu, comme nous l'avons déjà dit, un veau, un bélier, sept agneaux et un bouc pour le pardon des péchés. Tels sont les usages, consacrés par les ancêtres, que les Hébreux observent pour la fête des tentes.

5 [241]. Au mois de Xanthicos, qui s'appelle chez nous Nisan et qui commence l'année, le quatorzième jour en comptant d'après la lune, quand le soleil est au Bélier, - car c'est en ce mois que nous avons été délivrés de l'esclavage des Égyptiens -, il a institué qu'on devait chaque année offrir le même sacrifice que j'ai dit que nous avions offert jadis au sortir de l'Égypte, sacrifice dit Pascha. Nous l'accomplissons par phratries [242] ; rien des chairs sacrifiées n'est gardé pour le lendemain [243]. Le quinze, la fête des azymes fait suite [244] à la Pâque [245], fête de sept jours pendant laquelle on se nourrit d'azymes, et chaque jour on égorge deux taureaux, un bélier et sept agneaux. Tout cela s'offre en holocauste et on y ajoute encore un bouc pour les péchés, qui sert chaque jour au repas des prêtres. Le deuxième jour [246] des azymes, c'est-à-dire le seize, on prend -. une partie des fruits qu'on a récoltés, auxquels on n'a pas encore touché [247], et estimant qu'il est juste d'en faire hommage d'abord à Dieu à qui l'on doit la production de ce fruits, on lui offre les prémices de l'orge [248] de la façon suivante. Faisant griller une poignée d'épis qu'on broie, puis purifiant les grains d'orge pour les moudre, on en apporte pour Dieu un assarôn [249] sur l'autel, et après on avoir jeté une poignée unique sur l'autel, on abandonne le reste à l'usage des prêtres. Dès lors, il est loisible à tout le monde soit publiquement, soit individuellement de faire la récolte [250]. On offre aussi, outre les prémices des produits du sol, un agnelet en holocauste à Dieu.

6 [251]. Quand la septième semaine qui suit ce sacrifice est passée, - toutes ces semaines font quarante-neuf jours -, le cinquantième jour, que les hébreux appellent Asartha [252] - ce mot désigne la Pentecôte -, on offre à Dieu un pain composé de deux assarôns de farine de froment mélangés de levain et, comme sacrifice, deux agneaux. Tout cela, offert selon la loi à Dieu, est destiné uniquement au repas des prêtres et il n'est pas permis d'en rien laisser pour le lendemain [253]. On immole aussi comme holocaustes trois veaux, deux béliers, quatorze agneaux et deux boucs pour les péchés [254]. Il n'est pas de fête où l'on n'offre d'holocaustes et où l'on ne donne de relâche aux fatigues du travail ; dans chacune la loi prescrit un genre de sacrifice et un repos exempt de toute peine, et c'est en vue de célébrer des festins qu'on fait ces sacrifices.

7 [255]. C'est le peuple qui fournit le pain cuit sans levain ; on y emploie vingt-quatre assarôns. On les cuit deux par deux en les séparant la veille du sabbat ; le sabbat, au matin, on les apporte et on les pose sur la table sacrée en deux séries opposées de six pains. Et, après qu'on a en placé par-dessus deux planchettes chargées d'encens, ils y demeurent jusqu'au sabbat suivant. Alors à leur place on en apporte d'autres ; les premiers sont donnés aux prêtres pour leur nourriture, tandis qu'on fait fumer l'encens sur le feu sacré dont on se sert pour tous les holocaustes et l'on met à sa place d'autre encens au-dessus des pains. Le prêtre offre à ses propres frais [256], et il le fait deux fois par jour, de la farine pétrie dans de l'huile et durcie par une courte cuisson [257] ; il y entre un assarôn de farine dont une moitié est mise sur le feu le matin et l'autre vers le soir. Mais nous avons encore à nous expliquer sur ce sujet avec plus de détails : je crois que, pour le moment, ce que j'en ai déjà dit peut suffire.

Chapitre XI

1. Moïse intronise les Lévites. - 2. Lois alimentaires. - 3. Lois relatives aux lépreux. -4. Absurdité des légendes concernant la lèpre de Moïse et des Hébreux en Égypte. - 5. Impureté des femmes en couche. - 6. La femme adultère.

1 [258]. Moïse, après avoir séparé la tribu de Lévi de la communauté du peuple, pour en faire une tribu sacrée, la purifia avec de l'eau de source d'un cours intarissable et avec les sacrifices que la loi prescrit dans ces circonstances d'offrir à Dieu ; et il leur confia le tabernacle et les ustensiles sacrés et tout ce qu'on avait fabriqué pour couvrir le tabernacle, afin qu'ils fissent leur service sous le commandement des prêtres ; car ces objets avaient déjà été consacrés à Dieu.

2 [259]. Au sujet des animaux, il distingua en détail ceux dont on se nourrirait et ceux, au contraire, dont on ne cesserait de s'abstenir. A ce sujet, lorsque nous aurons l'occasion d'en traiter, nous nous expliquerons tout au long, en proposant les raisons qui l'ont déterminé à nous déclarer les uns comestibles, et à nous prescrire de nous abstenir des autres. Mais le sang [260], il nous l'a tout a fait interdit en tant qu'aliment,

car il pense qu'il est l'âme même et le souffle vital. Il nous a défendu également [261] la consommation de la chair d'une bête morte d'elle-même, et nous a prescrit de nous abstenir de la membrane qui couvre les intestins, ainsi que du suif des chèvres, des brebis et des bœufs [262].

3 [263]. Il bannit de la ville ceux qui ont le corps affligé de lèpre et ceux qui ont un flux séminal surabondant. Les femmes aussi chez qui surviennent des sécrétions naturelles, il les éloigne jusqu'au septième jour ; après quoi, considérées comme pures, elles peuvent revenir dans leurs maisons. Il en est de même pour ceux qui ont enseveli un mort [264] ; après le même nombre de jours, ils peuvent revenir au milieu des autres. Celui qui dépasse ce nombre de jours en état de souillure, la loi veut qu'il sacrifie deux agnelles, dont l'une doit être brûlée et dont l'autre est prise par les prêtres. On fait les mêmes sacrifices en cas de flux séminal [265] : celui qui a eu un flux séminal pendant le sommeil, sera, après s'être plongé dans l'eau froide, dans la même situation que ceux qui ont cohabité légitimement avec leurs femmes. Mais les lépreux, c'est d'une façon définitive qu'il les éloigne de la ville, sans qu'ils puissent avoir commerce avec personne ; ils ne sont pas autre chose que des cadavres [266]. Mais si quelqu'un par des prières adressées à Dieu est délivré de cette maladie et recouvre l'épiderme de la santé, il en remercie Dieu par divers sacrifices dont nous parlerons plus tard.

4. Tout cela permet de rire des gens [267] qui prétendent que Moïse, frappé de la lèpre, dut s'enfuir lui-même de l'Égypte et, s'étant mis à la tête de tous ceux qu'on avait chassés pour le même motif, les conduisit en Chananée. Car, si c'était vrai, Moïse n'aurait pas édicté, pour sa propre humiliation, de pareilles lois, contre lesquelles il est vraisemblable qu'il eût protesté, si d'autres les avaient promulguées, surtout quand chez beaucoup de nations les lépreux jouissent des honneurs et non seulement échappent aux injures et à l'exil, mais même occupent les fonctions militaires les plus en vue, administrent les charges publiques et ont le droit de pénétrer dans les lieux saints et dans les temples. De sorte que rien n'empêchait Moïse, si ou lui ou le peuple qui l'accompagnait avait eu la peau détériorée par un accident de ce genre, d'instituer au sujet des lépreux une législation des plus favorables, sans les condamner à la moindre peine. Mais il est clair que, s'ils s'expriment ainsi sur notre compte, c'est l'esprit de dénigrement qui les y incite ; pour Moïse, c'est en homme indemne de ces choses-là, au milieu d'un peuple indemne, qu'il a fait des lois à propos de ce genre de malades, et c'est en l'honneur de Dieu qu'il en usait ainsi. D'ailleurs, sur ce sujet chacun juge comme il l'entendra.

5 [268]. Aux femmes qui ont accouché il interdit d'entrer dans le sanctuaire et de toucher à quelque chose de saint jusqu'après quarante jours, si c'est un enfant mâle ; le nombre se trouvait doublé, si c'était une fille. Mais elles y pénètrent, passé le terme précité, pour offrir des sacrifices, que les prêtres consacrent à Dieu.

6 [269]. Si quelqu'un soupçonne sa femme d'avoir commis un adultère, il apporte un assarôn d'orge moulue et, après en avoir répandu une poignée en offrande à Dieu,

on en donne le reste à manger aux prêtres [270]. Quant à la femme, un prêtre la place aux portes, qui sont tournées en face du temple et, lui enlevant son voile de la tête, il commence par écrire le nom de Dieu sur une peau [271] et il l'invite à déclarer par serment qu'elle n'a aucun tort envers son mari, mais que, si elle a violé les bienséances, sa main droite se désarticule, que sou ventre se consume et qu'elle périsse ainsi ; que si c'est par excès d'amour et conséquemment par jalousie que son mari s'est laissé entraîner témérairement à la soupçonner, qu'il lui naisse au dixième mois un enfant mâle [272]. Ces serments achevés, après avoir effacé le nom de Dieu de la peau, il la délaye dans une coupe, puis, prenant un peu de terre du sanctuaire, ce qu'il trouve sous la main, il l'y répand et le lui donne à boire. Alors, si elle a été injustement incriminée, elle devient enceinte et le fruit de ses entrailles parvient à terme ; mais, si elle a trompé son mari dans son mariage et Dieu dans son serment, elle pérît d'une mort ignominieuse, sa cuisse se déjetant et l'hydropisie gagnant ses entrailles. Voilà au sujet des sacrifices et de la purification qui s'y rapporte, ce que Moise prescrivit à ceux de son peuple et voilà les lois qu'il leur a données.

Chapitre XII

1. Unions prohibées. - 2. Dispositions spéciales aux prêtres - 3. Lois de la septième année et du jubilé. - 4 Dénombrement de l'armée. - 5. Disposition du camp. - 6. Les trompettes sacrées et les signaux.

1 [273]. L'adultère il l'interdit absolument, pensant qu'il serait heureux que les hommes eussent des idées saines touchant le mariage et qu'il y allait de l'intérêt des cités et des familles que les enfants fussent légitimes. La loi défend aussi comme un très grand crime de s'unir à sa mère. De même, avoir commerce avec une épouse de son père, avec une tante, avec une sœur, avec la femme de son fils est un acte détesté comme une infamie abominable. Il interdit d'avoir commerce avec une femme à l'époque de ses souillures périodiques, de chercher à s'accoupler aux bêtes ou d'aspirer à s'unir avec un mâle, entraîné par leurs attraits à la poursuite d'une volupté immorale. Pour tous ceux qui oseraient violer ces lois il décrète la peine de mort.

2 [274]. Pour les prêtres, il exige une double pureté ; il leur défend ce qui précède comme à tout le monde et, en outre, il leur interdit d'épouser les prostituées, il leur interdit aussi d'épouser une esclave ou une prisonnière de guerre [275] ainsi que les femmes qui gagnent leur vie en tenant un petit commerce ou une hôtellerie [276], ou celles qui se sont séparées de leurs premiers maris pour n'importe quel motif [277]. Quant au grand-prêtre [278], même une femme dont le mari est mort, il ne lui accorde pas de l'épouser, tandis qu'il le concède aux autres prêtres ; il n'y a qu'une vierge qu'il l'autorise à épouser, et il doit la garder [279]. Aussi le grand-prêtre ne s'approche pas non plus d'un mort [280], tandis qu'il n'est pas défendu aux autres prêtres de se tenir auprès d'un frère, d'un père, d'une mère ou d'un fils défunt. Ils doivent être

exempts de tout défaut corporel [281]. Un prêtre qui ne serait pas tout à fait sans défaut, il l'autorise à prendre sa part des viandes sacrées [282] avec les autres prêtres ; mais quant à monter sur l'autel et à pénétrer dans le sanctuaire, il le lui défend. Ce n'est pas seulement pendant l'accomplissement des sacrifices qu'ils doivent être purs, ils doivent veiller aussi à leur vie privée, tâcher qu'elle soit sans reproche. Et c'est pourquoi ceux qui portent la robe sacerdotale sont sans défaut, purs à tous égards et sobres, car le vin leur est défendu tant qu'ils portent la robe [283]. De plus ils n'immolent que des victimes entières et qui n'ont subi aucune mutilation.

3 [284]. Telles sont les lois, déjà en usage à l'époque où il vivait, que Moïse nous a transmises ; mais il en est d'autres que, tout en vivant dans le désert, il institua par avance, afin qu'on les appliquât après la conquête de la Chananée. Pendant la septième année il fait reposer la terre du travail de la charrue et de la plantation, de même qu'il a prescrit aux hommes de cesser leurs travaux le septième jour. Quant aux produits spontanés du sol, la jouissance en est publique et libre, non seulement pour ceux du peuple, mais aussi pour les étrangers, car on n'en conserve rien. on devait également en user ainsi après la septième semaine d'années, ce qui fait en tout cinquante années. Les Hébreux appellent la cinquantième année Yôbel(os) ; à cette époque les débiteurs sont tenus quittes de leurs dettes [285], les esclaves sont renvoyés affranchis, du moins ceux qui sont du peuple et que pour une transgression d'une loi il a châtiés en leur imposant la condition servile, sans les condamner à mort [286], il restitue les champs à leurs propriétaires primitifs de la façon suivante. Quand survient le Yôbel - ce mot signifie liberté [287] -, arrivent ensemble le vendeur du champ et l'acquéreur, et, après avoir supputé les revenus et les frais occasionnés par le champ [288], s'il se trouve que ce sont les revenus qui l'emportent, le vendeur recouvre le champ ; mais si les dépenses excèdent, le vendeur doit combler le déficit, sous peine de perdre son bien. Mais si le chiffre est le même des revenus et des dépenses, le législateur rend la terre aux premiers possesseurs. Pour les maisons, il a voulu que la même loi fût en vigueur, s'il s'agit de maisons de village qu'on a vendues. Mais pour la vente de maisons de ville, il a statué différemment : si, avant la fin de l'année, on restitue l'argent, il oblige l'acquéreur à rendre la maison ; mais si une année pleine se passe, il confirme son acquisition à l'acquéreur. Telle est la constitution légale que Moïse, pendant le temps qu'il faisait camper l'armée au pied du Sinaï, reçut de Dieu et transmit par écrit aux Hébreux.

4 [289]. Comme la législation lui paraissait bien réglée, il s'occupa ensuite du recensement de l'armée, songeant désormais à s'appliquer aux affaires relatives à la guerre. Il ordonne aux chefs de tribus, à l'exception de la tribu de Lévi, de faire le compte exact des hommes aptes au service militaire : les Lévites, eux, étaient consacrés et exempts de toute charge. Le recensement ayant eu lieu, il se trouva 603.650 hommes aptes à porter les armes, âgés depuis 20 ans jusqu'à 50 [290]. A la place de Lévi, il choisit comme phylarque Manassé, fils de Joseph, et Ephraïm au lieu de Joseph, confor-

mément à ce que Jacob avait sollicité de Joseph, à savoir de lui donner ses enfants en adoption, ainsi que je l'ai déjà rapporté.

5 [291]. Quand ils dressaient le camp, ils plaçaient le tabernacle au milieu d'eux ; trois tribus s'installaient le long de chaque côté et des chemins s'ouvraient entre elles. On aménageait une agora, et les marchandises étaient rangées chacune à sa place ; les artisans de tout genre avaient leurs ateliers, et cela ne ressemblait à rien moins qu'à une ville déménageant d'ici pour aller s'installer là. L'emplacement autour du tabernacle était occupé d'abord par les prêtres [292], puis par les Lévites qui étaient en tout - car on les recensait aussi, tous les mâles depuis l'âge de trente jours - au nombre de 23.880 [293]. Et pendant tout le temps [294] que la nuée se trouvait au-dessus du tabernacle, ils pensaient qu'ils devaient demeurer, comme si Dieu résidait là, et lever le camp, au contraire, quand la nuée se déplaçait.

6 [295]. Moïse inventa une sorte de cor qu'il fit faire en argent. Voici en quoi il consiste. Sa longueur est d'un peu moins d'une coudée ; c'est un tube étroit, un peu plus épais qu'une flûte, avec une embouchure d'une largeur suffisante pour recevoir l'inspiration, et une extrémité en forme de clochette comme en ont les trompettes. Il s'appelle asôsra en hébreu. Il s'en fit deux : l'un servit à convoquer et a réunir le peuple en assemblée. Quand l'un de ces cors donnait le signal, il fallait que les chefs se réunissent pour délibérer sur leurs affaires à eux ; avec les deux ensemble on rassemblait le peuple. Quand le tabernacle se déplaçait, voici ce qui arrivait : au premier signal, ceux qui avaient leur campement à l'est se levaient, au second c'étaient ceux qui étaient installés au sud. Ensuite, le tabernacle démonté était porté entre les six tribus qui marchaient en avant et les six qui suivaient. Les Lévites étaient tous autour du tabernacle. Au troisième signal, la partie du campement située à l'ouest s'ébranlait et, au quatrième, la partie nord. On se servait aussi de ces cors dans les cérémonies des sacrifices [296] ; on en sonnait pour faire approcher les victimes, tant aux sabbats [297] qu'aux autres jours. Ce fut à ce moment pour la première fois [298] depuis le départ d'Egypte qu'il fit le sacrifice dit Pascha dans le désert.

Chapitre XIII

Nouvelles plaintes des Hébreux ; pluie de cailles ; les Tombeaux de la concupiscence.

1 [299]. Après avoir attendu quelque temps, il lève le camp pour s'éloigner du mont Sinaï, et, après quelques étapes dont nous parlerons, il parvient en un endroit nommé Esermôth [300]. Là, le peuple recommence à se révolter et à reprocher à Moïse les épreuves subies pendant leurs pérégrinations : après qu'il les avait persuadés de quitter un pays fertile, non seulement ce pays était perdu pour eux, mais, au lieu de la félicité qu'il s'était engagé à leur procurer, voilà au milieu de quelles misères ils vagabondaient, manquant d'eau, et, si la manne venait à faire défaut, destinés à périr tout net.

Au milieu de ce flux de paroles violentes contre cet homme, quelqu'un les suppliait de ne pas méconnaître Moïse et ce qu'il avait souffert pour le salut de tous et de ne pas désespérer du secours de Dieu. Mais cela ne faisait qu'exciter le peuple davantage et il ne s'emportait qu'avec plus de tapage encore contre Moïse. Celui-ci, pour leur rendre courage dans ce grand désespoir, leur promet, bien qu'indignement outragé par eux, de leur procurer de la viande en quantité, non pour un jour seulement, mais pour plusieurs. Mais, comme ils n'y croyaient pas et que quelqu'un demandait d'où il assurerait à toutes ces myriades cette abondance annoncée [301] : « Dieu, dit-il, et moi-même, encore que mal jugés par vous, nous ne laisserons pas de faire effort pour voire bien, et le moment n'en est pas éloigné ». En même temps qu'il parlait, le camp tout entier se remplit de cailles [302] ; on les entoure et on les ramasse. Cependant Dieu, peu après, châtie les Hébreux de l'arrogance injurieuse qu'ils lui avaient témoignée : il en périt, en effet, en assez bon nombre. Et, encore aujourd'hui, cette localité porte le surnom de Kabrôthaba [303], c'est-à-dire Tombeaux de la concupiscence.

CHAPITRE XIV

Moïse, parti de là, conduit le peuple jusqu'aux frontières des Chananéens et fait partir des hommes pour observer leur pays et la grandeur de leurs villes. Les envoyés, revenus après quarante jours, déclarent qu'on n'est pas capable de vaincre et vantent avec exagération la force des Chananéens ; le peuple bouleversé et en proie au désespoir, s'élance sur Moïse, qui faillit être lapidé, et décide de retourner en Égypte dans la servitude.

1. Discours de Moïse au peuple. - 2. Voyage et rapport des douze explorateurs. - 3. Découragement et plaintes des Hébreux. - 4. Josué et Galeb essayent de les rassurer. Apparition de la nuée divine.

1 [304]. Après les avoir menés de là vers l'endroit appelé Pharanx [305], situé près des frontières des Chananéens et d'un séjour pénible, Moïse réunit le peuple en assemblée et se dressant parmi eux : « Des deux biens, dit-il, que Dieu a résolu de nous procurer, la liberté et la possession d'un pays fertile, le premier il vous l'a déjà donné ; vous le tenez, et le second vous allez le recevoir bientôt : nous sommes campés, en effet, sur les frontières des Chananéens et désormais dans notre marche en avant, non seulement ni roi, ni ville ne nous arrêteront, mais non pas même tout leur peuple réuni. Préparons-nous donc à l'œuvre : car ce n'est pas sans coup férir qu'ils nous céderont leur territoire, c'est après de grandes luttes qu'ils en seront dépossédés. Envoyons donc des explorateurs qui jugeront des qualités du pays et de quelles forces ils disposent. Mais, avant tout, soyons d'accord et honorons Dieu, qui, en toutes cir-

constances, nous secourt et combat avec nous. »

2. Moïse ayant ainsi parlé, le peuple lui rend hommage et choisit douze explorateurs des plus notables, un par chaque tribu. Ceux-ci, partis de la frontière d'Égypte, après avoir parcouru la Chananée tout entière, arrivent à la ville d'Amathé et aux monts Liban, et ayant étudié à fond la nature du pays et des gens qui l'habitaient, ils reviennent, n'ayant employé que quarante jours pour toute l'expédition, et apportant en outre avec eux des fruits du pays. La beauté de ces fruits [306] et l'abondance des bonnes choses que le pays renfermait, à les entendre, excitaient l'ardeur guerrière du peuple. Mais ils les effrayaient, en revanche, par les difficultés de la conquête, disant que les fleuve s'étaient infranchissables [307], tant ils étaient larges et profonds tout ensemble, que les montagnes étaient inaccessibles aux voyageurs, et que les villes étaient fortifiées par des remparts et de solides enceintes. Dans Hébron, ils prétendaient avoir retrouvé les descendants des géants. C'est ainsi que les explorateurs, ayant remarqué que les choses en Chananée avaient un aspect plus formidable que tout ce qu'ils avaient rencontré depuis le départ de l'Égypte, non seulement se montraient personnellement consternés, mais essayaient de faire éprouver au peuple les mêmes impressions.

3 [308]. Ceux-ci, après ce qu'ils ont entendu, estiment impraticable la conquête du pays et, rompant l'assemblée, ils s'en vont se lamentant avec leurs femmes et leurs enfants, comme si Dieu ne leur apportait en fait aucun secours, se bornant à des promesses en paroles. Et, derechef, ils incriminaient Moïse et l'accablaient de reproches, lui et son frère Aaron, le grand-prêtre. Ce fut dans ces fâcheuses dispositions, en les chargeant tous deux d'injures, qu'ils passèrent la nuit. Le lendemain matin, ils courent tous se former en assemblée, avec le dessein, après avoir lapidé Moïse et Aaron, de s'en retourner en Égypte.

4 [309]. Mais deux des explorateurs, Josué, fils de Noun, de la tribu d'Éphraïm, et Chaleb(os) de la tribu de Juda, effrayés, s'avancent au milieu d'eux et contiennent le peuple, le suppliant de reprendre courage, de ne pas accuser Dieu de dires mensongers et de ne pas avoir foi en ceux qui les avaient terrifiés par de faux récits au sujet des Chananéens, mais dans ceux qui les exhortent à marcher vers la prospérité et la conquête du bonheur. Car ni la hauteur des montagnes, ni la profondeur des fleuves, s'ils étaient hommes d'une valeur exercée, ne feraient obstacle à leur activité, surtout si Dieu joignait ses efforts aux leurs et combattait pour eux. « Marchons donc, disaient-ils, contre nos ennemis, sans aucune arrière-pensée, mettant notre confiance en Dieu, qui nous conduit et suivez-nous, nous qui vous montrons le chemin ». Par ces paroles, ils essayaient d'atténuer le ressentiment du peuple ; quant à Moïse et à Aaron, prosternés à terre, ils suppliaient Dieu, non pour leur propre salut, mais pour qu'il tirât le peuple de son ignorance, et rassit leurs esprits troublés par les difficultés et les souffrances actuelles. Alors apparut la nuée, qui, en se posant au-dessus du tabernacle, manifesta la présence de Dieu.

CHAPITRE XV

Moïse, rempli d'indignation, leur annonce que Dieu, dans sa colère, prolongera pendant quarante ans leur séjour dans le désert et qu'ils ne retourneront pas en Égypte ni ne s'empareront de la Chananée.

1. Punition des Hébreux, dont les enfants seulement occuperont Chanaan. - 2. Supplications du peuple ; Moïse les dissuade de tenter la conquête. - 3. Autorité durable de la législation de Moïse.

1 [310]. Moïse, encouragé, s'approche du peuple et annonce que Dieu, ému de leurs injures, leur fera subir une punition, non pas sans doute proportionnée à leurs fautes, mais telle que les pères en infligent à leurs enfants pour les remettre à la raison. Comme il était entré, en effet, dans le tabernacle et qu'il suppliait Dieu de détourner la destruction que le peuple allait attirer sur lui, Dieu lui avait rappelé d'abord comment, après tout ce qu'il avait fait pour eux, après tant de bienfaits reçus de lui, ils en étaient venus à ne lui témoigner que de l'ingratitude ; comment, à présent, entraînés par la lâcheté des explorateurs, ils avaient jugé leurs rapports plus véridiques que sa propre promesse ; et voilà pourquoi, sans toutefois les perdre tous, sans anéantir entièrement leur race, dont il faisait plus de cas que du reste des humains, cependant il ne leur permettrait pas à eux de s'emparer du pays de Chanaan, et de jouir de sa prospérité. Il les forcerait, sans foyer, sans patrie, de végéter pendant quarante ans dans le désert, en expiation de leurs péchés. « Cependant [311] à nos enfants, dit-il, il promet de donner ce pays et de les faire maîtres de tout ce dont vous vous êtes privés vous-mêmes, faute d'empire sur vous. »

2. Quand Moïse leur eut ainsi parlé selon la pensée de Dieu, le peuple fut en proie au chagrin et à la douleur, et supplia Moïse de le réconcilier avec Dieu, et, les arrachant à cette vie vagabonde à travers le désert, de leur donner des villes. Mais il déclara que Dieu n'autoriserait pas pareille tentative : car ce n'était pas à la légère, comme les hommes, que Dieu avait été porté à se courroucer contre eux ; il avait pris une décision bien réfléchie à leur endroit. On ne doit pas juger invraisemblable que Moïse, à lui seul, ait calmé tant de myriades d'hommes on fureur et les fit amenées à plus de mansuétude ; c'est que Dieu, qui l'assistait, prépara le peuple à se laisser convaincre par ses paroles et que souvent, après avoir désobéi, ils se persuadaient de l'inutilité de leur rébellion [par les aventures fâcheuses où ils étaient précipités].

3. L'admiration que ce grand homme excitait par ses vertus et la puissance persuasive de ses discours, il ne l'inspira pas seulement à l'époque où il vécut, il en est digne encore aujourd'hui. Certes, il n'est pas un Hébreu qui n'obéisse, comme s'il était encore là et qu'il dût le châtier d'un manquement, aux lois que Moïse a promulguées, même s'il pouvait les violer en cachette. Et il est bien d'autres témoignages de sa puissance surhumaine : naguère quelques habitants d'au-delà de l'Euphrate, après

un voyage de quatre mois entrepris par vénération pour notre temple, effectué au prix de beaucoup de dangers et de dépenses, ayant offert des sacrifices, ne purent pas prendre leur part des chairs sacrées, parce que Moïse, les a interdites à ceux qui n'ont pas nos lois ou qui ne sont pas en rapport avec nous par les usages de leurs pères. Les uns alors, sans avoir offert aucun sacrifice, les autres, laissant là leurs sacrifices à moitié accomplis, la plupart ne pouvant même d'aucune façon pénétrer dans le temple, s'en retournèrent, aimant mieux se conformer aux prescriptions de Moïse que d'agir selon leur propre désir, d'ailleurs, ne craignant pas que personne vint leur rien reprocher à ce sujet, mais redoutant seulement leur propre conscience. Ainsi cette législation qui parut émaner de Dieu eut pour effet de faire paraître cet homme encore plus grand que nature. Mais, bien mieux encore, un peu avant la guerre récente, quand Claude gouvernait les Romains et quand Ismaël(os) [312] était grand-prêtre chez nous, la famine ayant sévi dans notre pays, au point qu'un assarôn se vendait quatre drachmes, et qu'on avait apporté pour la fête des azymes 70 cors de larme - ce qui fait 31 (?) médimnes siciliens, ou 41 attiques [313] -, aucun des prêtres n'osa consommer un seul pain, alors qu'un tel dénuement pesait sur le pays, par crainte de la loi et du courroux que montre toujours la divinité même pour des péchés qui échappent à tout contrôle. Ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qui s'accomplit alors, quand jusqu'à notre époque les écrits laissés par Moïse ont une telle autorité que les ennemis eux-mêmes conviennent que notre constitution a été établie par Dieu même par l'entremise de Moïse et de ses vertus. Au reste sur ce sujet que chacun se fasse l'opinion qu'il lui plaira.

NOTES

[1] Exode, XV, 23.

[2] Pour ces détails ajoutés par Josèphe au récit de l'Exode, cf. *Mechilta*, éd. Weiss, p. 53. et *Tanhouma* sur le même passage : selon quelques commentateurs, les mots de l'Écriture : « Et ils ne trouvèrent point d'eau » feraient allusion aussi à l'épuisement de leurs provisions de route.

[3] Josèphe traduit l'hébreu mar comme les LXX.

[4] La Bible ne dit rien de tel.

[5] Moyen rationnel substitué par Josèphe au phénomène miraculeux raconté par la Bible. Cf. *Guerre*, liv. IV, VIII, 3.

[6] Exode, XV, 27.

[7] En hébreu : Élim (אלימלך).

[8] Exode, XVI, 1 ; on dit, dans ce passage, que les Israélites étaient au 15e jour du 2e mois, à compter de la sortie d'Égypte, laquelle s'était effectuée le 15 du 1e mois. Cf. les calculs du *Talmud*, Shabbat, 87 b.

[9] Cf. *Pseudo-Jonathan* sur Ex., XVI, 2 : « la pâte qu'ils avaient emportée était épuisée ».

[10] Dans la Bible, il n'est question de lapider Moïse que plus loin (Ex., XVII, 4)

[11] Exode, XVI, 12.

[12] Exode, XVI, 13.

[13] Exode, XVI, 14.

[14] Dans une interprétation midraschique (*Mechilta*, Weiss, p. 58) d'un verset des Psaumes (LXXVIII, 25) qui rappelle l'épisode de la manne, on attribue à Josué un fait analogue à celui qui est rapporté ici à propos de Moïse.

[15] L'Écriture ne parle pas de neige (il ne neige guère dans le désert arabique), mais de gelée blanche. La comparaison avec la neige est déjà dans Artapanus. Dans la *Mechilta* (sur Ex., XVI, 14) R. Josué ben Hanania (Tanna de la fin du Ier et du commencement IIe siècle) dit que la manne était menue comme du givre, interprétation adoptée par le *Pseudo-Jonathan*.

[16] Nombres, XI, 7.

[17] Plus connu sous le nom de bdellium. Cette comparaison de la manne au bdellium, - pour la couleur -, n'est pas dans l'Exode, mais dans les Nombres (XI, 7). L'explication que donne Josèphe du mot hébreu bdôlah, qu'il traduit par « sorte d'aromate », n'est pas celle des LXX.

[18] Josèphe substitue ici l'assaron (hébreu : issarôn) à une autre mesure, l'ômer, que donne l'Exode (XVI, 16). Les deux mesures sont, d'ailleurs, équivalentes. L'ômer, selon la Bible elle-même (Ex., XVI, 36), vaut un dixième d'éfa, et l'issarôn, comme son nom l'indique, vaut, de même, un dixième d'éfa (31,64).

[19] La *Sapience* dit de même de la manne qu'elle renfermait tout ce qui est agréable au goût (XVI, 20) et qu'elle se changeait en tout ce qu'on désirait (21). Cette tradition se retrouve dans le *Midrash. Exode Rabba* (XXV) dit que la manne avait toutes les saveurs et que chaque Israélite y trouvait celle qui lui plaisait. Dans *Yoma*, 75 a, R. Abbahou (Amora de la fin du IIIe siècle) dit en jouant sur le terme hébreu לשד (Nombres, XI, 8) : « De même que l'enfant trouve différentes saveurs au lait maternel (שד = sein), de même les Israélites trouvaient différentes saveurs à la manne ». R. Yosé ben Hanina (Amora du IIIe siècle) disait (ibid., 75 b) que la manne avait le goût du pain pour les jeunes gens, de l'huile pour les vieillards, du miel pour les petits enfants. Cf. des variantes des mêmes dires dans *Sifré* sur Nombres, XI, 8 ; *Tanhouma* (Sur Ex., XVI, 14) ; Ex. R., V ; *Pesikta*, 110 a.

[20] Cette observation est confirmée par ceux qui ont visité cette partie de l'Arabie. Il existe une manne végétale provenant d'un arbrisseau, la *Tamirix mannifera*.

[21] Manna est l'araméen de man.

[22] Même étymologie que dans l'hébreu et les LXX.

[23] Exode, XVII, 1.

[24] En hébreu : Rephidim.

[25] Il ne peut s'agir que de la Tora : cf. Antiquités, liv. V, I, 17.

[26] Exode, XVII, 8.

[27] Josèphe a déjà parlé précédemment (Antiquités, liv. II, I, 2) de la Gobolitide, habitée par les Amalécites. Ou ne trouve que chez lui cette expression géographique. Cependant on lit une expression analogue chez Stéphane de Byzance. Un passage de la Bible (Psaumes,

LXXXIII, 8) fait mention d'une contrée nommée Gébal, dans la région de l'Arabie Pétrée ; elle est citée à côté d'Ammôn, d'Amalec et de Peleschet. C'est vraisemblablement la Gobolitide de Josèphe. Le terme paraît avoir été employé assez tard, et précisément le psaume précité ne paraît pas être plus ancien que l'époque macchabéenne. Pétra correspond à l'hébreu Séla (future capitale des Nabatéens).

[28] Cf. *Mechilta (ad. loc.)*, sur l'explication des mots : « Et Amalec vint » (Exode, XVII, 8) d'après R. Yosé ben Halafta (Tanna du IIe siècle), Amalec serait « venu » avec un plan, c'est-à-dire qu'il aurait invité tous les peuples à s'associer avec lui pour combattre Israël ; d'ailleurs, les peuples auraient reculé devant les vainqueurs du roi d'Égypte.

[29] Texte corrompu.

[30] Exode, XVII, 9.

[31] En hébreu : Yehôschoua bin Noun. La mention de la tribu d'Éphraïm est tirée de Nombres, XIII, 8.

[32] En hébreu : Hour. Cette parenté entre Moïse et Hour est inconnue à la Bible ; la tradition fait de Hour, non le mari, mais le fils de Miriam, qui aurait épousé Caleb. C'est R Siméon b. Lakisch (dans *Ex. Rabba*, XL ; cf. *Tanhouma*, sur Ex., XXXI, 2) qui établit cette filiation (d'après I Chroniques, XI, 5, 19, 20, 24), pour expliquer la généalogie de Beçalel, petit-fils de Hour, et descendant de Juda (Ex., XXXI, 2).

[33] Plaisant anachronisme.

[34] L'Écriture ne parle pas de ce butin. Josèphe est probablement encore ici l'écho d'une tradition. Il s'agit pour lui d'expliquer comment plus tard les Hébreux auront à leur disposition les nombreux et riches matériaux nécessaires à l'érection du tabernacle.

[35] Les mots de la Bible יהוה נסי (Exode, XVII, 15) signifient « Dieu ma bannière » et s'appliquent non pas à Dieu, mais à l'autel.

[36] Exode, XIX, 1. Josèphe place, comme on voit, cette étape avant l'épisode de Jéthro. C'est qu'en effet, Jéthro vient retrouver Moïse (Exode, XVIII, 5) près de « la montagne du Seigneur », c'est-à-dire du mont Horeb ou Sinaï. Mais dans la Bible le départ de la station de Rephidim n'est relaté qu'après la visite de Jéthro. Josèphe évite la difficulté en transposant.

[37] Exode, XVIII, 1.

[38] Dans tout cet épisode comme plus haut, Josèphe appelle le beau-père de Moïse Ragouël, au lieu qu'il est appelé partout Yithro dans l'hébreu. Ragouël est le premier des noms donnés par l'Écriture au beau-père de Moïse. V. Antiquités, liv. II, XI, 2 et XII, 1. Ce changement, d'ailleurs insignifiant, indique, du moins, que Josèphe ne suit pas toujours le texte de très près.

[39] Dans la Bible, Jéthro vient chez Moïse accompagné de Séphora et de ses fils, dont Moïse s'était séparé. Josèphe simplifie en supposant que Moïse les avait toujours eus auprès de lui.

[40] Le verset (Exode, XVIII, 2) ne parle pas d'un festin offert par Moïse : il y est dit seulement que Aaron et les anciens d'Israël vinrent prendre un repas avec le beau-père de Moïse. La *Mechilta* (ad. loc.) observe que Moïse n'est pas nommé parmi les convives,

d'où elle conclut qu'il servait les autres.

[41] La Bible ne nomme que des chefs de 1.000, de 100, de 50 et de 10 (Exode, XVIII, 21).

[42] Les mots qui suivent sont peu intelligibles : « Puis tu leur donneras des chefs qui les rangeront par sections de 30, de 20 et de 10 ». Comment concilier des groupes de 30 et de 20 avec des groupes de 50 ? Peut-on admettre que chaque cinquantaine se divisait en un groupe de 30 et un de 20 ? Seuls les groupes de 10 sont confirmés par le texte biblique.

[43] Exode, XVIII, 24.

[44] La tradition insiste également sur l'honneur que Moïse fait à Jéthro en lui laissant tout le mérite de cette organisation juridique (v. *Sifré* sur ce passage).

[45] Exode, XIX, 1.

[46] Nous lisons « un oracle ». Le Laurentianus a « quelque chose d'utile », leçon très défendable (voir plus bas).

[47] Exode, XIX, 16.

[48] Exode, XIX, 14.

[49] Tout ce discours est un hors-d'œuvre, malgré les prétentions d'exactitude formulées plus haut.

[50] Exode, XX, 1.

[51] Scrupule assez singulier que nous ne retrouvons pas dans la littérature rabbinique. - Josèphe croit voir dans le texte sacré, d'ailleurs obscur à cet égard (cf. Ex., XX, 16), que les Israélites auraient entendu toutes les dix paroles. La tradition n'est pas absolument fixée à ce sujet. Voir *Ex. Rabba*, XXX, *Mekkot*, 21 a : selon une opinion talmudique, citée dans ce traité, les Hébreux n'auraient perçu que les deux premières.

[52] Comme on voit, cette première parole correspond dans l'Exode aux versets 2 et 3 du ch. XX. Cette manière de classer les phrases initiales du Décalogue n'est pas celle de tous les docteurs du *Talmud*. Celle qui semble prévaloir dans *Makkot*, 24a, consiste à faire de la phrase : « Je suis l'Éternel ton Dieu, etc. », (que Josèphe modifie beaucoup) le premier des dix commandements ; le second comprendrait la défense d'adorer un autre Dieu et de représenter Dieu par une image. Le classement adopté par Josèphe était sans doute celui des écoles palestiniennes, où il avait été instruit.

[53] L'Écriture (Ex., XX, 4) interdit toute image quelconque de ce qui est dans le ciel, sur la terre ou dans les eaux. Il est visible que Josèphe, ici, n'indique pas simplement le sens du deuxième commandement. L'expression « aucune image d'animal » parait bien tendancieuse. Josèphe proteste déjà, avant de les réfuter dans son *Contre Apion*, contre les fables diffamatoires des Mnaséas, Posidonios, Apollonios Molon et autres pamphlétaires alexandrins, qui accusaient les Juifs d'adorer une tête d'âne dans le sanctuaire. C'est sans doute la même arrière-pensée qui fait dire à Josèphe un peu plus loin que les tissus des voiles du tabernacle avaient toute espèce d'ornements, sauf des figures d'animaux, alors que l'Écriture prescrit précisément les figures de keroubim.

[54] Exode, XX, 18.

[55] Voir Antiquités, liv. IV, VIII, 4.

[56] Exode, XXXII, 1.

[57] Exode, XXXII, 15.

[58] Exode, XXXIV, 28.

[59] Exode, XXV, 8.

[60] L'omission de l'épisode du veau d'or qui remplit le XXXIIe chap. de l'Exode est très remarquable : Josèphe évite, ici encore, ce qui pourrait donner prise aux fables malveillantes des ennemis des Juifs.

[61] L'Écriture ne dit rien au sujet de la disposition des dix commandements sur les tables ; mais la tradition s'en occupe. L'opinion de Josèphe est aussi celle qu'exprime R. Hanina ben Gamliel (Tanna du commencement du IIe siècle), tandis que d'autres docteurs pensent que les dix commandements étaient sur chacune des deux tables. Cette discussion se trouve dans *Mechilta* (sur Ex., XX, 16), j. *Schekalim*, VI, 1 ; j. *Sota*, 22 d ; *Ex. Rabba*, XLVII ; *Cant. Rabba* (sur Cant., V, 14). Josèphe ajoute plus loin que les cinq commandements de chaque table étaient gravés deux et demi par colonne. Cette disposition comportant deux colonnes par table ne paraît pas connue de la tradition rabbinique.

[62] Exode, XXXI, 18 ; XXXII, 16.

[63] Exode, XXV, 1 ; XXXV, 4.

[64] Josèphe traduit l'hébreu Schittim (Exode, XXV, 5) de la même façon que les LXX. On peut rapprocher de cette exégèse une opinion rapportée dans une baraïta (*Yoma*, 724 ; *Soukka*, 45 b), selon laquelle les mots עצי שטים עוכרים d'Exode, XXVI, 15, signifieraient : des bois de Schittim qui tiennent (indéfiniment).

[65] Exode, XXXI, 2.

[66] En hébreu : Baçalel. Nous lisons la même chose que Bernard dans les mss. En effet, dans l'Écriture on nomme son grand-père Hour. Or, précédemment, Josèphe a indiqué que Hour était le mari de Miriam. Voir la note sur ce passage.

[67] En hébreu : Ohòliab.

[68] En hébreu et LXX : Ahisamach. Les premières lettres sont peut-être tombées dans le texte de Josèphe, à moins qu'il ne les ait supprimées dans le souci de gréciser, séduit par l'allure grecque du mot ?

[69] Exode, XXXVI, 5. Le grec emploie une expression assez obscure ; dans la Bible, les artisans viennent déclarer à Moïse que les offrandes du peuple sont surabondantes. La Version latine des Antiquités, où on lit ici : « ea quae data fuissent », semble refléter une leçon plus satisfaisante, en tout cas plus conforme à l'hébreu.

[70] Exode, XXXV, 25.

[71] Exode, XL, 17.

[72] Exode, XXVII, 9. Josèphe emploie à dessein ce mot grec, équivalent du latin atrium, par souci de modernisme. L'hébreu haçèr (parvis) est traduit différemment dans les LXX.

[73] Nous traduisons d'après Exode, XXVII, 10. Le texte de Josèphe est altéré.

[74] Il n'est pas question dans l'hébreu (XXVII, 16) de ce revêtement d'argent.

[75] C'est-à-dire aux deux ailes de cette face antérieure, chacune de 15 coudées de large, ce qui,

avec les 20 coudées de la porte, complétait les 50 coudées de la largeur totale.

[76] Détail étranger à la Bible. Voir plus loin 4.

[77] Exode, XXX, 8

[78] Exode, XXVI, 1

[79] Exode, XXVI, 16 ; XXXVI, 21.

[80] L'Exode ne dit rien à ce sujet. La tradition croit que ces planches ou solives avaient une coudée d'épaisseur (Schabbat, 98 b).

[81] Ou d'une palme (tofah en hébreu), c'est-à-dire de 4 doigts, comme il a été dit plus haut.

[82] La lacune est évidente.

[83] Le texte a, en grec, une coudée, mais la largeur du pavillon devant être de 10 coudées, ces piliers placés aux angles ne pouvaient avoir qu'une demi-coudée de large, au lieu d'une coudée et demie comme les autres.

[84] Cette donnée ne provient pas de l'Écriture, qui n'indique pas les dimensions de ces barres et déclare seulement qu'il y en avait cinq pour chaque face du tabernacle. D'après la tradition, ces cinq barres se départageaient ainsi : deux barres en haut bout à bout, et deux en bas, plus une au milieu qui passait à travers les solives elles-mêmes. Dans le système de Josèphe, cette disposition d'une barre qui passerait par toutes les solives est spéciale à la paroi postérieure (côté ouest) du tabernacle.

[85] Exode, XXVI, 31.

[86] Voir plus loin (VII, 7) la même comparaison, reprise avec plus de détails.

[87] Le texte hébreu n'en dit rien.

[88] Il est très remarquable que Josèphe, non seulement ne mentionne pas ici les keroubim, figures d'animaux ailés, qui étaient, selon Exode XXVI, 31, entre-tissées dans ce voile et que les LXX, eux, reproduisent, mais même les exclue formellement. Le but de Josèphe paraît être, comme plus haut, de proclamer l'éloignement du judaïsme pour toute représentation d'être animé. Il ne peut pas cependant ne pas mentionner plus loin les keroubim de l'arche sainte ; mais il se tire d'affaire en disant que ces êtres ailés ne ressemblaient à rien sous le ciel. Notons encore, pour le présent passage, que la Vulgate ne parle pas non plus d'êtres ailés, de chérubins : elle traduit le mot keroubim (XXVI, 1 et 31) par variatas et et pulchra varietate contextum.

[89] Exode, XXVI, 36.

[90] Exode, XXVI, 1.

[91] Dans l'hébreu et les LXX, il est question de nœuds bleu azur et d'agrafes d'or.

[92] L'Écriture parle de deux pièces formées chacune de cinq tentures.

[93] Exode, XXVI, 7.

[94] D'après le *Talmud* (*Sabbat*, 98 b), les tentures traînaient même sur le sol. Un docteur de l'école d'Ismaël (IIe siècle) compare le tabernacle à « une femme qui se promène avec une robe à traîne ».

[95] Exode, XXV, 10 ; XXXVII, 1.

[96] Voir le § 1 de ce chapitre.

[97] En hébreu : aron.
[98] Ce qui équivalait aux 2 coudées et demie de la Bible, la coudée (en hébreu : ammet) valant 2 empans (en hébreu : zéret, cf. I Samuel, XVII, 4).
[99] Détail personnel à Josèphe.
[100] Exode, XXV, 18 ; XXXVII, 7. Voir plus haut la note sur le représentation des animaux.
[101] Quoi qu'en dise Josèphe, on ne trouve rien de semblable dans le Pentateuque. Il y a peut-être ici un souvenir de la vision d'Ezéchiel.
[102] Voir plus haut la note sur ce sujet.
[103] Exode, XXV, 23 ; XXXVII, 10.
[104] Ou une palme. Dans la description que donne l'Exode, la table n'est pas évidée elle est entourée d'un châssis d'une palme de longueur ; un liséré d'or court autour de la table même ; un autre entoure le châssis.
[105] Lévitique, XXIV, 5 ; Exode, XXV, 30.
[106] Cette assimilation paraît erronée. Le cotyle vaut 0,27 l et l'assarôn 3,64 l (cf. J. Benzinger, *Hebraïsche Archaeologie*, 1894, p. 179) ; or 7 cotyles ne levaient en tout que 1,89 l. Peut-être faut-il lire dans le grec 27 cotyles (27 x 0,27 = 7,29 ; = 2 x 3,64)
[107] Josèphe fait allusion à l'ouvrage qu'il méditait de composer sur les motifs rationnels des prescriptions mosaïques (cf. le *Préambule des Antiquités*).
[108] Exode, XXV, 31.
[109] En hébreu : kikkar. Mais le talent grec vaut 60 mines et non 100.
[110] Dans l'Écriture, le mot correspondant signifie : branche, roseau.
[111] La tradition (*Menahot*, 28 b) essaye également d'énumérer les différentes parties de la menora (candélabre). Elle trouve 22 calices, 11 sphères et 9 fleurs. Le chiffre de 70 parait arbitraire, en ce qui concerne le tabernacle mosaïque. Mais Josèphe songe toujours, dans sa description, au temple de Jérusalem et il n'est pas impossible que le candélabre pris par les Romains ait compté 70 ornements. Reland croit pouvoir retrouver ce nombre sur le bas-relief de l'arc de Titus. On pourrait encore prétendre que le chiffre de 70 est imaginé par Josèphe pour les besoins du symbolisme ; il dit, en effet, plus loin, que les 70 parties du candélabre rappellent les 10 degrés des 7 planètes.
[112] Exode, XXX, 1.
[113] Tous les traducteurs de la Bible, y compris les LXX, rendent par *cornes* l'hébreu קרנוח. L'opinion de Josèphe ne se retrouve nulle part ailleurs. La tradition ne nous dit rien sur la forme des cornes de l'autel d'or, quant à l'autel de cuivre, ses cornes, selon Maimonide (Misehné Torah, *H. Ben Habehira*, II, 8), étaient des parallélépipèdes creux de 5 palmes de haut et de 1 coudée carrée de surface.
[114] Exode, XXVII, 1 et XXXV, 16.
[115] Josèphe simplifie la description donnée par l'Écriture, description d'ailleurs peu claire et favorisant la diversité des interprétations. Le foyer dont parle Josèphe correspond évidemment au mikhbar. Josèphe ne parle pas du karkob, sorte de plate-forme ou

d'entablement (voir *Talmud, Zebahim*, 32 b). Ce karkob, qui était en cuivre, était probablement destiné, selon l'interprétation de *Pseudo-Jonathan* sur Exode, XXVII, 5, à recevoir les charbons et les cendres qui tombaient du foyer proprement dit.

[116] Les objets correspondants mentionnés dans Exode, XXVII, 3, ne sont pas compris de la même façon par tous les traducteurs ; cf. LXX ad loc., et les Targoumim.

[117] Exode, XXVIII et XXIX.

[118] Ce mot est l'équivalent araméen kahanaya, de l'hébreu kohanim.

[119] On a vu avec raison dans ce mot étrange une altération de l'araméen kahana rabba, grand-prêtre. La première syllabe ka a-t-elle été transposée à la fin du mot par une erreur de copiste, ou Josèphe a-t-il pensé que la forme anarabaque ou arabaque avait une allure plus grecque, il est difficile de le déterminer. L'origine araméenne du mot est, en tout cas, indiscutable.

[120] Les mots qui suivent et qui, en bon grec, ne peuvent s'appliquer qu'à une description déjà faite, ne sont pas à leur place et paraissent faire double emploi avec le § 4 ci-dessous, à moins qu'il n'y ait ici une lacune [T. R.]

[121] Exode, XXVIII, 42. En hébreu : michneçaïm. C'est bien l'ordre qu'indique, de son côté, la tradition rabbinique résumée clairement dans Maimonide, M. Torah, *H. Kelè Hamikd*asch, X, 1. Dans le *Talmud, Yoma*, 25 a, il est dit que le caleçon de lin est la première pièce de l'habillement des prêtres, d'après Lévitique, XVI, 4.

[122] Cf. la description un peu différente qui en est donnée dans Nidda, 13 b. Josèphe parait admettre implicitement que ce caleçon est tout d'une pièce, comme le *Talmud* exprime par ces mots אילהם לאביח הנקב ולא ביח הערוה, d'après la prescription de l'Exode (XX, 36).

[123] Exode, XXVIII, 4.

[124] D'après la tradition également (*Yoma*, 71 b), dans le tissu des vêtements sacerdotaux chaque fil était doublé plusieurs fois.

[125] En hébreu : koutônet, qui paraît être la même chose que le chitôn grec. Josèphe ne semble pas se douter de la parenté de ces deux mots. L'étymologie qu'il propose lui est inspirée par la traduction araméenne kitôuna de l'hébreu koutônet ; ce n'est qu'en araméen que ce mot signifie lin. Voir *Yoma*, 71 b.

[126] D'après Maimonide, qui résume les traditions talmudiques, la tunique allait également jusqu'aux talons (*M. Tora, Hil. Kelè Hamikdasch*, VIII, 17).

[127] D'après le *Talmud, Yoma*, 72 b, les manches étaient cousues par exception à la tunique.

[128] Pour cette ceinture, dont Josèphe dit plus loin le nom, la Bible donne peu d'indications. D'après le *Talmud* (*Yoma*, 72 a et b), cette ceinture est la même, qu'il s'agisse d'un grand-prêtre ou d'un prêtre ordinaire. Quant aux dimensions, la tradition, au contraire de Josèphe, n'indique que la longueur, non la largeur. D'après le *Talmud* (*Yoma*, 44), la ceinture de la tunique aurait eu 32 coudées de long ou 32 plis, selon la leçon de Rapoport (*Ereck Millin*). Maimonide, *H. Kelè Hamikd*asch, VIII, 19, indique une largeur de 3 doigts, ce qui se rapproche de l'opinion de Josèphe.

[129] C'est là sans doute le taschbeç, tissu à mailles dont parle l'Écriture, Exode, XXVIII, 4, mais en l'attribuant seulement à la tunique.

[130] Nous supprimons le byssus qui n'est pas une teinture, mais sert de fond aux trois autres couleurs. Cf. plus bas § 7.

[131] Selon la tradition (*Zebahim*, 18 b), l'abnet ne devait pas s'enrouler plus bas que les hanches, ni plus haut que l'aisselle. Le Targoum Jonathan sur Ézéchiel, XLIV, 18, emploie l'expression « sur leur cœur », ce qui répond à l'expression employée par Josèphe.

[132] Josèphe semble contredire ici la règle qui veut que les prêtres ne portent l'abnet que pendant le service, car cette étoffe contient de la laine et du lin, autrement dit du schaatnèz, mélange interdit dans le texte du Deutéronome, XXII, 11, que Josèphe lui-même reproduit plus loin (liv. IV, VIII, 11). Comme Josèphe était de souche pontificale et ne peut ici être suspect d'erreur, on est porté à croire qu'on admettait de son temps l'opinion que le *Talmud* (*Yoma*, 12 b) met dans la bouche de *R. Eléazar ben Simon* (Tanna de la fin du IIe siècle), à savoir que la ceinture des prêtres ordinaires ne contenait pas de laine, mais seulement du byssus.

[133] Exode, XXVIII, 39 ; XXXIX, 29. En hébreu : abnet.

[134] C'est la traduction araméenne du mot abnet, qu'on trouve, d'ailleurs, dans les Targoumim. Le mot hémydn est un mot persan.

[135] Ce mot correspond à l'hébreu mischbèçeth, substantif tiré du verbe shabbeç, que l'Écriture emploie pour expliquer le tissu de la tunique. D'après Josèphe, le tissu de la tunique des prêtres ordinaires et de la tunique du grand-prêtre serait le même, ce qui concorde avec l'opinion du *Talmud* (*Yoma*, 12 b) pour lequel l'abnet seul est tissé différemment, selon qu'il s'agit du grand-prêtre ou du prêtre ordinaire (laine et lin pour le premier, lin seulement pour le second). Ce qui prouve que Josèphe se réfère ici à la tradition, c'est que de l'examen des versets (Exode, XXVIII, 4, 39) il semble résulter que le mot shabbeç s'applique exclusivement à la tunique du grand-prêtre.

[136] En hébreu : miçnéfet. Josèphe attribue aux prêtres ordinaires la coiffure qui, d'après Exode, XXVIII, 4, est celle du grand-prêtre seul. Les prêtres ordinaires avaient, selon la Bible, la migba'a. L'erreur ou la confusion est d'ailleurs insignifiante, car ces deux sortes de coiffure étaient formées de bandes analogues, qui toutefois s'enroulaient autour de la tête de deux façons différentes (cf. Maimonide, R. Kelè Hamikdasch, VIII, 2, d'après *Yoma*, 71 b. Voir ce que dit Josèphe plus loin au § *6* de ce chapitre).

[137] Texte corrompu.

[138] Tous ces détails, inconnus à la Bible et à la tradition, contredisent de plus la Halacha (*Yoma*, 72 b, et *Zebahim*, 88 b), selon laquelle les vêtements des prêtres n'étaient pas cousus, à l'exception des manches de la tunique. Cependant ce passage, par sa précision, fait croire à l'exactitude des souvenirs de Josèphe qui rapporte, sans doute, ce qu'il a vu lui-même.

[139] Exode, XXVIII, 31 ; XXXIX, 22.

[140] En hébreu : meïl. Les LXX traduisent aussi, en grec, ce mot par « qui descend jusqu'aux pieds ».

[141] Pour l'absence des manches, l'opinion de Josèphe est conforme à celle de Maimonide (*H. Kelè Hamikd.*, IX, 4) et de Nahmanide dans son commentaire sur le Pentateuque (sur Exode, XVIII, 31) ; l'accord de ces deux derniers fait croire à un commentateur de Maimonide qu'ils se fondent sur une baraïta qu'ils sont seuls à connaître. On voit que Josèphe possédait une tradition identique. Quant au détail de la description, il y a des divergences. Pour ce que Josèphe dit de la frange, voir plus haut, § 3, et la note. Sur le nombre des clochettes et grenades, ni Josèphe, ni l'Écriture ne disent rien. Selon le *Talmud, Zebahim*, 88 b, il y en avait en tout 72.

[142] Exode, XXVIII, 6 ; XXXIX, 2.

[143] En hébreu : éphod.

[144] L'Écriture ne donne pas de détails sur la façon de l'éphod. La tradition ne dit pas que l'éphod ait été pourvu de manches.

[145] Exode, XXVIII, 15 ; XXXIX, 8.

[146] En hébreu : hôschen.

[147] Josèphe ne parle pas en particulier des oracles appelés Ourim et Toumim (Exode, XXVIII, 30). Ces objets, qu'on n'a jamais su définir, se mettaient sur le hôschen (pectoral). Josèphe a préféré attribuer la faculté de rendre des oracles aux pierres même du pectoral (voir plus loin, VIII, § 9 et la suite).

[148] Exode, XXVIII, 9 ; XXXIX, 6. Ce sont les pierres de schôham de la Bible. Le texte de Josèphe est altéré.

[149] Le verset (Exode, XXVIII, 10) dit : « selon leurs naissances ».

[150] Exode, XXVIII, 17 ; XXXIX, 10.

[151] La liste des LXX est, à peu de chose près, identique.

[152] Cf. sur les noms des phylarques et leur ordre *Sota*, 36 a et b.

[153] Exode, XXVIII, 8.

[154] Il n'en est question ni dans l'Écriture, ni dans le *Talmud*.

[155] Exode, XXVIII, 36 ; XXXIX, 30.

[156] On trouve dans le *Talmud* (Houllin, 138 a), une baraïta d'où il résulterait qu'en effet, par dessus le bonnet, le grand-prêtre se coiffait encore d'une sorte de turban de laine sur lequel se posait le ciç d'or et ainsi, dit ce texte, se trouvait réalisé le commencement du verset, Exode, XXVIII, 37 : « et tu le placeras sur le tissu d'hyacinthe ».

[157] C'est de l'araméen. Voir, sur ce nom de plante, Immanuel Löw, *Aramaeische Pflanzennamen*, Leipzig, 1881, nfi 326, p. 381. Il n'est question de cette couronne et de ce calice ni dans le Pentateuque, ni dans les sources rabbiniques. L'Écriture ne parle que d'un ciç, appelé en quelques passages nézer hakkôdesch ; ce ciç est partout traduit par plaque, lame. Le *Talmud* parle bien quelquefois (*Kiddouschin*, 66 a) de couronne pontificale, mais seulement par métaphore. Si Josèphe ajoute au ciç une couronne d'or, c'est qu'il avait dans l'esprit la couronne que le grand-prêtre portait certainement à son époque. Il n'est pas seul, d'ailleurs, à rapporter au passé un usage de date récente. Déjà l'Ecclésiastique (commencement du IIe siècle av. J.-C.) parle d'une couronne d'or portée par Aaron

(XLV, 14), et non de la simple plaque de l'Exode.

[158] Le ciç proprement dit.

[159] D'après la Bible, il y avait deux mots קדש ליהוה, lesquels, selon le *Talmud* (*Soukka*, 5a ; Sabbat, 63b) étaient gravés dans la plaque d'or sur deux lignes : le tétragramme en haut (nom de Dieu) et les quatre autres lettres (קדשל' Consacré ou Sainteté) en bas.

[160] Cet essai d'une symbolique du Tabernacle, déjà esquissée plus haut, est dans le goût des Alexandrins et rappelle en particulier Philon (II, M., 148 à153, 155). Josèphe lui-même en avait précédemment donné quelques traits (Guerre, V, 5). Il faut croire que ce genre d'explications allégoriques s'était répandu, car on trouve dans les Midraschim des exemples curieux d'interprétations analogues. Le *Livre des Jubilés*, inspiré de Philon, paraît avoir comparé également, - dans la version primitive -, le Sanctuaire à l'œuvre de la création (voir Epstein dans Rev. Ét. juiv., t. XXI, p. 94). Un écrit qui a beaucoup de rapports avec le précédent, le *Midrash Tadsché*, s'étend aussi (ch. II) sur les correspondances entre la création et le tabernacle (en y joignant le temple de Salomon) : « le Saint des Saints répond aux cieux supérieurs, l'autre partie du sanctuaire à la terre, le parvis à la mer..., le candélabre aux astres, etc. » La liturgie samaritaine connaît aussi la signification allégorique du tabernacle (v. Heidenheim, Samarat. Liturgie, p. 16). Dans *Tanhouma* sur Exode, XXXVIII, 21, le tabernacle est comparé à l'œuvre de la création ; l'enceinte faite de tentures correspond au ciel et à la terre ; le voile qui sépare le sanctuaire du Saint des saints est assimilé au firmament, qui sépare les eaux supérieures des eaux inférieures, etc.

[161] Dans le *Bellum*, VII, 5, Josèphe, parlant du candélabre du temple de Jérusalem, dit que les sept lampes symbolisaient la sainteté de la semaine.

[162] Cf. Philon, *Vita Mosis*, II, M.. p. 148 fin et 149.

[163] Autre nom attribué par Josèphe à l'éphod, qu'il a déjà appelé plus haut épômis.

[164] Lévitique, VIII, 1.

[165] Dans le *Midrash* également, Moïse passe pour avoir désiré lui-même la charge du grand-prêtre (Lévit. Rabba, XI ; *Tanhouma* sur Lev., IX, 1). On y représente aussi Dieu in*Vita*nt Moïse à consacrer Aaron devant les anciens et le peuple pour que sa nomination ait un caractère public.

[166] Exode, VI, 23.

[167] En hébreu : Nadab, Abihou.

[168] Exode, XXXI, 10 ; XXXV, 19 ; XXXIX, 1.

[169] Il se pourrait qu'en employant l'expression « le superflu, l'excédent », Josèphe ait entendu traduire l'hébreu dans l'expression difficile bigdè serad et ait vu dans ce mot la même racine qui a formé « superstes », (Nombres, XXI, 35 ; Josué, X, 20, etc.). Cette exégèse, d'ailleurs peu plausible, se retrouve dans le recueil *Bikkouré Haittim*, année 1825, p. 59.

[170] Exode, XXX, 11.

[171] Ce n'est pas exact. La drachme attique pèse 4,37g, le sicle hébraïque ou tyrien 14

grammes. C'est, en réalité, un tétra drachme phénicien [T. R.]

[172] Chiffre erroné, la Bible et les LXX ont 603.550 (Exode, XXXVIII, 26).

[173] Exode, XXX, 22.

[174] Josèphe donne les mêmes noms de parfums qu'on trouve dans les LXX (Exode, XXX, 22-24).

[175] Les versets du Pentateuque où il est question de l'éclairage du candélabre ont donné lieu à des interprétations diverses de la part du *Talmud* et des commentateurs. Ces versets sont : Exode, XXV, 37 ; XXVII, 20 ; XXX, 8 ; Lévitique, XXIV, 14 ; I Samuel, III, 3 ; II Chroniques, XIII, 11. Ils sont discutés dans *Menahot*, 98 b. L'opinion de Josèphe est conforme à celle du *Sifré* (p. 16 a).

[176] Exode, XXXVIII, 22.

[177] Dans *Tanhouma* (sur Exode, XI, fin), *R. Samuel bar Nahman* (Amora palestinien du IIIe siècle) exprime l'opinion que le tabernacle a été érigé le septième mois après que les travaux avaient commencé. Cette opinion se rapproche de celle de Josèphe.

[178] Exode, XL, 17.

[179] Nous traduisons d'après le sens général de la phrase, mais le texte est sûrement corrompu [T. R.]

[180] Exode, XL, 34.

[181] La Bible ne parle pas de cette rosée.

[182] Lévitique, VIII, 14.

[183] Lévitique, IX, 24.

[184] Lévitique, X, 1.

[185] Dans l'Écriture, c'est Miçaël et Elçaphan, fils d'Ouziel, oncle d'Aaron, qui sont chargés d'emporter hors du camp les corps de Nadab et d'Abihou.

[186] Il est fait allusion, ici et dans les paragraphes suivants, aux Ourim et Toumim. Le *Talmud* (*Yoma*, 73 b) explique justement le mot Ourim par lumière. Sur le fonctionnement de ces oracles, qui, d'ailleurs, selon le *Talmud* (*Sota*, 48 b) et Josèphe lui-même (plus loin) n'existaient plus dès l'époque du second temple, les opinions les plus diverses avaient cours. En tout cas, contrairement à l'opinion de Josèphe, la tradition (cf. aussi Philon, De *Vita* Mos., II, M., p. 154) croit que ces Ourim et Toumim étaient distincts des pierres du pectoral. L'oracle était rendu, d'après une opinion talmudique, au moyen des lettres gravées sur les pierres, lesquelles lettres se réunissaient miraculeusement pour former des mots.

[187] Donc environ depuis la mort de Jean Hyrcan et l'abolition de la théocratie. D'après la tradition, l'oracle des Ourim et Toumim a cessé bien avant, « depuis la mort des premiers prophètes », dit la Mishna de *Sota*, IX, 14, c'est-à-dire, comme il résulte de la discussion du *Talmud* (ibid., 48 b), depuis l'époque du second temple, Aggée, Zacharie et Malachie étant seuls considérés comme « derniers prophètes ».

[188] Nombres, VII, 1.

[189] Ce sont les Lévites et non les phylarques qui auront la garde de ces chars et la mission

d'emporter les pièces du tabernacle (Nombres, VII, 6, 7, 8).

[190] Les LXX emploient les mêmes termes que Josèphe (Nombres, VII, 13).

[191] Dans la Bible, 10 pièces d'or.

[192] En hébreu : schelamim. Les mêmes sont appelés plus loin « sacrifices d'actions de grâce ».

[193] Nombres, VII, 17.

[194] Nombres, VII, 89.

[195] Lévitique, I, 1 ; cf. *Contre Apion*, II, 23.

[196] Dans le *Contre Apion* (II, § 195), Josèphe explique le but et la raison d'être de ces sacrifices qu'il ne fait ici qu'énumérer.

[197] Philon (*De victimis*, § 3, II, M., p. 238) distingue comme Josèphe les sacrifices publics et les sacrifices privés.

[198] D'après le Lévitique et la tradition (v. Maimonide, M. Tora, H. *Maacé Hakorbanot*, I, 1), il y a quatre sortes de sacrifices : ôla (holocaustes), hattat, ascham (deux sortes de sacrifices expiatoires), schelanîm (sacrifices d'actions de grâce) sans compter les subdivisions. Josèphe, qui traite très brièvement des sacrifices, ne parle ici que de deux sortes, mais il mentionne également plus loin les sacrifices expiatoires.

[199] Lévitique, I, 3.

[200] Pour ces détails qui ne sont pas formellement dans la Bible, Josèphe suit la tradition, mais en simplifiant. Les holocaustes de quadrupèdes, selon les sources rabbiniques, sont seuls soumis à la règle qui exige qu'on n'emploie que des animaux mâles ; pour les holocaustes d'oiseaux on se servait indifféremment de mâles ou de femelles. Quant à l'âge des victimes, d'après la tradition (Para, I, 3), non seulement les bœufs, mais aussi les agneaux et les boucs pouvaient être immolés quand ils étaient « grands », c'est-à-dire entre un an et deux ans ; pour les bœufs, on pouvait même aller jusqu'à trois ans.

[201] Par qui ? Josèphe ne le dit pas expressément. Cependant il semble, d'après lui, que ce sont les prêtres qui s'acquittaient de ce soin. Primitivement, les simples particuliers pouvaient en être chargés (I Chroniques, XXIX, 21). Plus tard, on le confia aux prêtres ordinaires (cf. II Chroniques, XXIX, 21-24 ; XXX, 1, 11). Pendant l'époque du second temple, les laïques eurent le droit d'immoler les victimes, comme on le voit par la 1ère Mishna du ch. III de *Zebahim*.

[202] Josèphe prend à la lettre les mots de Lévitique, I, 5. Selon la Halacha (*Sifra* sur ce passage ; *Zebahim*, 53 b), on ne faisait d'aspersions pour les holocaustes que sur les deux angles nord-est et sud-ouest de l'autel, de façon à mettre du sang sur les quatre côtés, mais sans en jeter tout autour.

[203] Selon Lévitique, I, 13, on ne lavait que les pieds et les intestins, mais, d'après II Chroniques, IV, 6, le nettoyage des holocaustes paraît avoir été complet. Josèphe dit, d'ailleurs, plus loin que les pieds et les intestins étaient lavés avec un soin particulier (cf. *Sifra* sur Lévitique, I, 6 ; Tamid, IV, 3).

[204] La prescription qu'on lit dans Lévitique, II, 13 : « Sur tous tes sacrifices tu offriras du sel » est donnée à propos des oblations ; mais le principe est appliqué en effet, selon la

Halacha, à toute espèce de sacrifices (Tamid, IV, 3 ; *Menahot*, 21 b).

[205] D'après Lévitique, I, 8, le dépouillement des peaux n'a lieu que pour les holocaustes de gros bétail ; mais le *Sifra* (ad loc.) l'étend à tous les holocaustes. Cf. aussi Lévitique, VII, 8 ; *Zebahim*, II, 4 ; Philon, M., II, p. 235.

[206] Lévitique, III, 1.

[207] Lévitique, V, 1.

[208] Dans la Bible, il y a deux noms pour cette sorte de sacrifices : hattat et ascham ; mais la définition précise de chacun de ces termes est malaisée à fournir. Josèphe, dans sa brève notice, mélange beaucoup de textes du Lévitique qui traitent en détail des sacrifices publics ou privés et des divers péchés qui en nécessitent l'offrande (voir là-dessus, Maimonide, M. T., H. *Maacé Hakorbanot*). Le mot grec employé par Josèphe, se trouve aussi dans les LXX1 correspondant à l'hébreu : hattat. Le mot grec qu'on trouve plus loin, se rencontre également dans les LXX avec un autre pour désigner plutôt le sacrifice nommé ascham. Josèphe, qui se réserve de parler ailleurs plus amplement des sacrifices, est ici trop bref pour être exact. Il dit que le cérémonial des sacrifices d'expiation est le même que celui des sacrifices d'actions de grâce. Il devait en excepter les hattaot mentionnés dans Lévitique, IV, 1-22, série de sacrifices où les victimes sont presque entièrement consumées.

[209] D'après la Halacha (*Sifré* sur Lévitique , V, 8 ; *Pesahim*, 59 a), l'holocauste n'est offert qu'après le hattat.

[210] Lévitique, IV, 27 ; VII, 1.

[211] Soit ignorance de l'acte commis, soit ignorance de la loi telle est la Halacha (Sabbat, 67 b sqq.).

[212] Ce que l'Écriture appelle les cornes de l'autel.

[213] Lévitique, V, 21.

[214] Lévitique, IV, 22.

[215] Le Lévitique dit que le naci (prince) n'a qu'un bouc mâle à offrir. Le taureau n'est exigé, selon Lévitique, IV, 3, que du grand pontife et (V 14) de l'assemblée d'Israël. Mais Josèphe, en employant le même mot grec que dans d'autres passage (*Bellum*, II, § 627), désigne les membres du sanhédrin, qui représentent la communauté, selon la tradition (cf. *Sifra* sur Lévitique, IV, 13 : *Horayot*, 4 b).

[216] Nombres, XV, 4.

[217] L'obligation d'employer du froment est énoncée aussi dans *Sota*, II, 1.

[218] C'est là l'oblation que le *Talmud* appelle minhat neçachim ; elle était, en effet, brûlée tout entière sur l'autel (*Menahot*, VII). Parmi les Sadducéens régnait une doctrine différente (v. *Meguillat Taanit*, VIII) : une seule poignée était offerte ; le reste appartenait aux prêtres.

[219] Lévitique, II, 1 ; IV, 13.

[220] Lévitique, VI, 16.

[221] Lévitique, XXII, 26 ; II, 4.

[222] Nombres, XXVIII, 2.

[223] C'est l'opinion des Pharisiens, fondée sur Nombres, XXVIII, 2 : « Vous observerez pour me l'offrir, etc. » Les Sadducéens croyaient que les sacrifices quotidiens pouvaient être offerts par un particulier à cause du verset 4, qui emploie le singulier : « Tu prépareras le premier agneau, etc. » Cf. Mehanot, 65 ; *Meguillat Taanit*, I.

[224] Dans Antiquités, XIV, 4, 3, Josèphe précise l'heure du soir ; il dit « vers la neuvième heure ». La même heure environ est indiquée dans la Mishna de *Pesahim*, V, 1 : « Le sacrifice perpétuel, dit ce texte, est immolé à la 8e heure et demie et offert à la 9e heure et demie ». Cf. aussi *C. Apion*, II, § 105.

[225] D'après le *Talmud* (*Schebouot*, I, 1, et 9 a), le bouc offert aux néoménies (et aux trois fêtes) est destiné à expier les péchés dont on n'aurait eu jamais nulle connaissance et que Dieu seul connaît.

[226] Nombres, XXIX, 1.

[227] Le premier du mois ; les mots qui expriment cette date ont dû être sautés par les copistes. Josèphe ne donne pas non plus ici le nom hébreu du septième mois, à savoir Tisri ; mais on le trouve ailleurs (Antiquités, VIII, § 100).

[228] Nombres, XXIX, 7 ; Lévitique, XVI, XXIII, 26.

[229] Ce que Josèphe rapporte - succinctement - c'est le cérémonial tel qu'il a pu le voir encore au temple de Jérusalem. De son temps, le grand-prêtre n'offrait que les sacrifices propres à la solennité ; les prêtres ordinaires faisaient le reste. Mais d'après les sources rabbiniques, tout le service était effectué anciennement par les grands-prêtres (baraïta de Toma, 32 b ; Houllin, 29 b ; *Horayot*, 22 b).

[230] Celui dont il est parlé dans Lévitique, XVI, 5, et celui qui est offert pour le peuple, selon Nombres, XXIX, 8. Josèphe se trouve résoudre ainsi comme R. Eléazar bar R. Simon, contre Rabbi, la question de savoir si ces deux passages désignent le même sacrifice ou deux sacrifices différents (voir la baraïta citée dans Toma, 3 a et 70 b). La tradition ultérieure a, au contraire, accepté plutôt l'opinion de Rabbi (v. Maimonide, *Hil. Abodat Yom Hakkippourim*, I, 1).

[231] Telle est aussi l'opinion du *Talmud* (Shebouot, 14 a) : « Le kohen l'offre à ses frais, et non aux frais de la communauté » ; cette règle est fondée sur la triple répétition des mots ascher lô (Lévitique, XIII, 6 et fin), que les LXX traduisent chaque fois par : « pour ses fautes ».

[232] La Halacha (*Yoma*, V, 4, 5) dit que l'aspersion se faisait une fois seulement en haut et sept fois en bas.

[233] Le verset (Lévitique, XVI, 18) dit : « l'autel qui est en face de l'Éternel ». La Mishna de *Yoma* (V, 5) explique aussi que ces mots désignent l'autel d'or.

[234] Le verset (Lévitique, XVI, 25) dit seulement que le grand-prêtre faisait fumer les graisses du hattat sur l'autel. L'énumération est empruntée à Lévitique, IV, 8-10.

[235] Lévitique, XXIII, 34.

[236] Josèphe parait faire de l'obligation de construire des tentes une prescription momentanée et omettre ainsi le verset du Lévitique (XXIII, 42). D'après ce qu'il dit plus loin et ce

qu'il dit ailleurs de la fête de la scénopégie ou construction des tentes (Antiquités, VIII, § 100), l'on voit que la rédaction est ici inexacte. Selon le *Midrash* (*Tanhouma* sur le même verset), Moïse aurait aussi ordonné aux Israélites dans le désert de construire des tentes pour s'abriter contre le froid.

[237] Lévitique, XXIII, 40. Josèphe est conforme a la tradition (*Soukka*, 32 b), qui explique l'hébreu anaf èç abot par haddas = myrte. Les LXX sont moins exacts.

[238] La tradition appelle ce fruit, - désigné vaguement dans l'Écriture -, etrog, qu'on traduit par cédrat, sorte de citron. Le bouquet formé des quatre espèces devait être porté dans la main, selon l'opinion des Pharisiens, qui est celle de Josèphe ; selon les Sadducéens, il servait à orner la tente (v. Graetz, *Geschitche der Juden*, III, note 10).

[239] Nombres, XXIX, 13.

[240] Lévitique, XXIII, 36 ; Nombres, XXIX, 35. En hébreu, açéret = clôture ou arrêt

[241] Lévitique, XXIII, 5

[242] C'est-à-dire par groupes d'au moins dix personnes, selon la tradition (haboura). Voir *Pesahim*, 91 a. Josèphe donne lui-même des détails conformes à la tradition (*Pesahim*, V, 1) dans le *Bellum*, VI, 9, 3, § 423.

[243] Lévitique, XXIII, 5 ; Nombres, XVIII, 17.

[244] Il ne faut pas conclure de ce passage que Josèphe ait cru que l'obligation de se nourrir d'azymes ne s'applique pas au 14 Nisan, car il a dit précédemment que la fête des azymes durait huit jours. Ici, d'ailleurs, il insiste surtout sur la cérémonie de l'agneau pascal, qui a lieu le 14, déjà avant la nuit, tandis que la fête proprement dite des azymes ne commence que le soir, qui compte, au surplus, avec le jour suivant.

[245] Lévitique, XXIII, 9.

[246] Josèphe est d'accord avec la tradition pharisienne pour la date de l'offrande de l'ômer d'orge. Selon lui, les mots obscurs des versets du Lévitique (XXIII, 11, 15) : « le lendemain du sabbat » doivent s'entendre du lendemain du premier jour de fête. Les Sadducéens, au contraire (voir la discussion dans *Menahot*, 65 a, sqq.), estimaient qu'il fallait prendre ces mots à la lettre, de sorte que l'offrande de l'ômer avait lieu toujours un dimanche, de même que la fête de Schabouot, qui survient cinquante jours après ; opinion adoptée ou conservée plus tard par les Juifs Caraïtes. Philon (II, M.. p. 294) est d'accord avec Josèphe et la Halacha ; il emploie également le même mot pour l'orge.

[247] La Mishna de *Menahot* (VI, 8) compte seulement cinq espèces de céréales dont il n'est pas permis d'user avant Pâque.

[248] Ce n'est pas l'Écriture, mais la tradition qui établit qu'on offrait de l'orge (voir *Menahot*, 84 a). La manière de préparer l'ômer est indiquée dans la Mishna de *Menahot*, VI, 4.

[249] = ômer.

[250] Conforme à *Menahot*, VI, 8.

[251] Lévitique, XXIII, 15 ; Nombres, XXVIII, 26.

[252] Asartha est le mot araméen açarta = héb. acéret, par lequel on désigne dans la littérature post-biblique la fête de la Pentecôte.

[253] D'après la Mishna de *Menahot* (XI, 9), les deux pains faits la veille de la fête ne pouvaient durer que ces deux jours, à moins que la fête ne survint le lendemain d'un samedi : en ce cas, les pains duraient trois jours.

[254] Josèphe parait avoir additionné à peu près les données divergentes des deux passages du Lévitique et des Nombres relatifs aux sacrifices de la Pentecôte. Le Lévitique énumère sept agneaux, un bœuf, deux béliers, un bouc expiatoire, et deux agneaux d'actions de grâces. Les Nombres ont sept agneaux, deux bœufs, un bélier, un bouc expiatoire. Josèphe signale d'abord les deux agneaux qui finissent la première liste comme sacrifice spécial de la fête concurremment avec les pains ; puis il additionne les agneaux des deux listes, ainsi que les bœufs (ou les veaux) et les boucs expiatoires ; il ne garde que les deux béliers du Lévitique. C'est ainsi qu'il résout la difficulté qui naît de la comparaison de ces deux passages du Pentateuque. Le système de Josèphe est, d'ailleurs, parfaitement d'accord avec celui de R. Akiba (*Menahot*, 45 b), qui discute contradictoirement avec R. Tarfon (Tannaïm du commencement du IIe siècle) sur nos deux textes et qui admet que les sacrifices énumérés dans le Lévitique sont prescrits comme accompagnement aux deux pains, tandis que ceux des Nombres sont additionnels (mousafim) et, par conséquent, indépendants des premiers.

[255] Lévitique, XXIV, 5.

[256] C'est ce que la Halacha (*Menahot*, IV, 6) nomme havité kohen gadôl.

[257] Le *Sifra* (sur Lévitique, VI, 14) explique le mot תופיני du verset comme s'il y avait תאפה נא. « elle sera bouillie » : il semble résulter de là, contrairement à Josèphe, que le gâteau en question se cuisait longtemps et devait avoir plutôt une consistance molle.

[258] Nombres, III, 5.

[259] Lévitique, XI, 1 ; Deutéronome, XIV, 3.

[260] Lévitique, XVII, 10.

[261] Lévitique, XI, 39.

[262] Lévitique, VII, 22.

[263] Lévitique, XIII-XV. Mais, dans le texte, il n'est nullement question de chasser de la ville ou de leur maison les femmes menstruelles.

[264] Nombres, XIX, 14 ; XXI, 19 ; cf. *C. Apion*, II, 28. Cette prescription n'est pas dans le premier des passages bibliques indiqués, où on l'attendrait plutôt ; elle est promulguée incidemment, quand les Israélites reviennent de leur campagne contre les Madianites. Moïse dit à ceux qui ont versé le sang et touché des cadavres : « Et vous, demeurez hors du camp pendant sept jours ». C'est de ces mots que la Halacha tire la règle générale (*Sifré* sur Nombres, XIX, 14). Josèphe est conforme à la tradition.

[265] Lévitique, XV, 16.

[266] Cf. Nombres, XII, 12 : dans ce passage, Aaron dit à Moïse que sa sœur, frappée de lèpre, est comme une morte. Sur la législation des lépreux, cf. Kélim, I, 7-8.

[267] Allusion aux écrivains comme Manéthon, qui publiaient sur les origines des Juifs des relations injurieuses. Voir, d'ailleurs, le *C. Apion*, I, § 287, où Josèphe prend Manéthon

directement à parti sur cette même question.

[268] Lévitique, XII, 2.

[269] Nombres, V, 12

[270] Selon la tradition (*Sota*, III, 1), cette offrande avait lieu après la cérémonie décrite plus loin ; mais on sait qu'à l'époque de Josèphe, toute cette procédure était abolie (*Tosefta* de *Sota*, éd. Zuckermandel, p. 320). Sur la date de l'abolition, cf. M. Olitzki, *Fl. Josephus und die Halacha*, p. 22, note 27.

[271] Le mot utilisé par Josèphe est cité, au contraire, dans la Mischna de *Sota* (II, 4) comme un des objets sur lesquels on ne doit point écrire. La confusion faite par Josèphe peut s'expliquer par cette circonstance que la procédure n'était plus usitée de son temps. Selon la Halacha, il fallait un rouleau de parchemin (meguilla) ; on n'y écrivait pas uniquement le nom de Dieu, comme le déclare Josèphe, mais bien les phrases même de l'imprécation ; voir *Sota*, II, 3.

[272] La Bible dit seulement (Nombres, V, 28) que la femme justifiée aura une prospérité. Le *Sifré* (ad loc.) rapporte une discussion entre R. Akiba et R. Ismaël (commencement du IIe siècle) : selon le premier, le verset signifierait que même la femme jusque là stérile deviendra féconde ; le second explique que si elle avait eu jusque-là un enfantement laborieux, dorénavant elle enfantera aisément et que si elle n'avait eu précédemment que des filles, elle aura désormais des enfants mâles.

[273] Lévitique, XI, 40 ; Deutéronome, XXII, 22.

[274] Lévitique, XXI, 7 ; cf. *C. Apion*, I, 7.

[275] Si le texte est exact, Josèphe ici ajoute quelque chose aux prescriptions de l'Écriture, qui défend aux prêtres d'épouser trois sortes de femmes : zona (prostituée), halala (femme indigne, née d'une union illicite, comme l'explique la tradition, *Kiddouschin*, 77 a) et la guerouscha (femme répudiée) ; voir là-dessus les notes suivantes. Pour l'esclave (cf. Antiquités, liv. IV, VII, 23, où l'interdiction est appliquée même aux laïques), la tradition en parle dans Yebamot, 61 a : « Le prêtre ne peut épouser ni une esclave, ni une affranchie ». Quant à la prisonnière de guerre, la Mishna de *Ketoubot* (II, 9) dit que les femmes de prêtres qui se sont trouvées dans une ville conquise par l'ennemi ne peuvent plus reprendre la vie conjugale avec leurs maris, à moins de prouver qu'elles sont restées pures. Josèphe lui-même donne de plus amples détails sur ces interdictions dans le *C. Apion*, I, 7, § 30 et suivants ; cf. aussi Antiquités, liv. XIII, 10, 5 fin (histoire de Jean Hyrcan).

[276] On a beaucoup commenté ces mots singuliers et qui répondent malaisément à la zona ou à la halala de l'Écriture. Il faut croire qu'à l'époque de Josèphe le métier d'hôtelière était mal famé. Chose remarquable, on trouve dans les Targoumim le mot pandokita, hôtelière, comme traduction de l'hébreu zona (cf. *Lévitique, Chaldaisches Wörtenbuch*, 11, 272 : ex. Juges, XI, 1 ; I Rois, III, 16 ; Ezéchiel, XXIII, 44). Cette traduction suppose sans doute dans le mot zona la racine zoun, qui signifie nourrir. Un passage de Josèphe viendrait à l'appui de cette observation : au livre V, I, 2, les explorateurs envoyés par Josué s'en

vont chez une femme, nommée Rachab, qui est représentée comme une aubergiste ; or la Bible l'appelle précisément zona (Josué, II, 1). - Le mot grec employé par Josèphe parait correspondre à l'hébreu halala.

[277] Voir livre IV, VIII, 23 et note.

[278] Lévitique, XXI, 10.

[279] C'est-à-dire ne la point répudier, ou bien veiller sur ses mœurs, si la leçon est exacte ; mais ces mots ont paru, non sans raison, un peu étranges, et Mangey (II, p. 212, n, i) a ingénieusement proposé de lire : « une femme de sa tribu », c'est-à-dire de souche sacerdotale, ce qui concorderait avec le passage du texte de Philon « non seulement une vierge, mais une prêtresse issue de prêtres ». Cette leçon parait cependant devoir être écartée, car la tradition (*Sifra* sur Lévitique, XXI, 14 ; Yebamot, VI, 4 ; 77 b) admet que le grand-prêtre peut épouser une laïque ; or Josèphe, issu d'une famille pontificale, devait être renseigné sur ce point. D'ailleurs, il dit lui-même, dans le *C. Apion*, I, 7. § 31 : « il doit prendre une femme de sa nation », ce qui ne veut pas dire de souche pontificale. En revanche, le mot grec employé, s'il voulait dire une simple Israélite, serait impropre. Voir, pour plus de détails, Grünebaum, *Die Priestergesetze bei Fl. Josephus*, Halle, 1887, p. 26 sqq.

[280] Lévitique, XXI, 2.

[281] Ibid., 17 ; cf. *Bellum*, V, 5-7, et *C. Apion*, I, 31.

[282] Le *Sifra* sur Lévitique, VI, 1, déduit de même des mots du verset : « tout mâle parmi les fils d'Aaron en consommera » que ce privilège s'étend même aux prêtres affligés de défauts corporels qui les rendraient, d'ailleurs, impropres au ministère sacré. Cela ressort, d'autre part, de Lévitique, XXI, 22. Cf. Mishna de *Zebahim*, XII, 1 ; Philon, De Monarchia, II, 13.

[283] Lévitique, X, 9 ; XXII, 17-26. La tradition (*Keritot*, 13 b), interprétant le verset Lévitique, X, 9, explique que le vin n'était pas défendu d'une façon absolue ; elle fixe la quantité minima susceptible d'entraîner l'ébriété. Les mots grecs employés par Josèphe doivent pas être pris sans doute tout à fait à la lettre ; ils signifient vraisemblablement « tant que le prêtre est de service » ; car il avait le droit de porter les vêtements sacerdotaux même en dehors du temple.

[284] Lévitique, XXV, 1.

[285] Josèphe commet là une inexactitude. Le Jubilé avait pour effet de rendre les propriétés aux possesseurs primitifs et d'émanciper les esclaves, mais nullement d'abolir les dettes ; c'est l'année de la Schemita (7e année) qui a seule ce privilège, comme l'explique le *Sifré* (97 b). L'erreur de Josèphe s'explique peut-être par cette circonstance qu'à son époque l'annulation des dettes ne se pratiquait plus, grâce à l'institution du prosbol, inventé par Hillel pour tourner une loi qui favorisait des abus (voir *Schebiit*, X, 3).

[286] Cf. livre IV, VIII, 28.

[287] Le mot yobel est assez obscur ; on le traduit généralement par « cor » ou « trompette au son retentissant » ; quelle que soit l'origine du mot, il ne peut signifier « liberté » ; c'est

le mot deror du même verset (Lévitique, XXV, 10) qui a ce sens ; c'est sans doute ce qui a suggéré à Josèphe de traduire ainsi yobel. Philon (*De Decalogo*, 30, II, M., p. 207) appelle le Jubilé : « rétablissement », ce qui fait penser à la racine hébraïque qui, au hiphil, signifie « ramener, rapporter ». Les LXX traduisent yobel par « signal (donné par la trompette) ».

[288] Lévitique, XXV, 14.

[289] Nombres, I, 1.

[290] Comme plus haut (VIII, 2), Josèphe donne un chiffre un peu différent de celui des Nombres, qui est 503.550 (I, 46). Les LXX sont conformes à l'hébreu.

[291] Nombres, II, 1.

[292] Ibid. III, 39.

[293] Le texte n'est pas sûr, certains mss. donnent 22.880. En tout cas, Josèphe s'écarte beaucoup de l'Écriture, qui donne le chiffre de 22.000. On ne voit pas d'où Josèphe peut tirer le chiffre de 23.880. Les LXX sont conformes à l'hébreu.

[294] Nombres, IX, 18.

[295] Nombres, X, 1.

[296] Ibid. 10.

[297] L'Écriture ne parle pas en particulier du sabbat. Mais le *Sifré* (sur Nombres, X, 10) explique que les mots : « En vos jours de réjouissance et vos époques fériées » désignent particulièrement le sabbat.

[298] Nombres, IX, 1.

[299] Nombres, XI, 4.

[300] Ce nom, qui doit être la transcription de l'hébreu חצרוֹת rappelle plutôt par les consonnes un autre nom propre hébreu הֲעַר־בָּיוֶת, qui désigne dans la Bible un homme (Genèse, X, 26), mais a été appliqué ensuite à une localité en Arabie.

[301] Dans la Bible, c'est Moïse qui tient ce langage sceptique et à Dieu lui-même (Nombres, XI, 21, 22), et la littérature midraschique ne se fait pas faute de l'en blâmer ; on voit encore ici un exemple de la manière dont Josèphe altère ce qui peut paraître défavorable à son personnage.

[302] Nombres, XI, 31.

[303] En hébreu : kibrot hattaawa. Les LXX ont la même traduction que Josèphe.

[304] Nombres, XIII, 1.

[305] En hébreu : Pharan (Nombres, XII, 16).

[306] Nombres, XIII, 27.

[307] Ce détail ne se lit pas dans l'Ecriture.

[308] Nombres, XIV, 1.

[309] Nombres, XIV, 6.

[310] Nombres, XIV, 11.

[311] Ibid. 33.

[312] Il s'agit ici d'Ismaël ben Phiabi, dont Josèphe reparlera plus loin (Antiquités, XVIII, 2,

2 ; XX, 8, 8) et qui fut grand-prêtre, en effet, peu avant la guerre, de 59 à 61 environ. C'est par erreur, sans doute, que Josèphe place ce pontificat sous Claude, mort en 54. Quelques auteurs, ne pouvant croire à cette méprise de Josèphe, supposent qu'il y eut un autre Ismaël, grand-prêtre au temps de Claude, après Elionaios (44) ou qu'Ismaël n'est autre qu'Elionaios. Mais, outre que Josèphe ne connaît rien de pareil, lui qui est si bien informé sur la succession des grands-prêtres, il dit nettement que cette famine se produisit « peu de temps avant la guerre » : cet Ismaël est donc nécessairement Ismaël ben Phiabi. La Mishna et le *Talmud* représentent ce grand-prêtre comme un personnage très pieux (Mishna de *Sota*, IX, 15 ; *Para*, III, 5 ; *Pesahim*, 57 a, en bas).

[313] Cette donnée ne concorde pas avec ce que dit Josèphe plus loin (Antiquités, XV, 9, 2) : d'après ce passage, un cor valait dix médimnes attiques.

LIVRE IV



Chapitre premier

Les Hébreux contre l'avis de Moïse, engagent la bataille contre les Chananéens et sont vaincus.

1. Les Hébreux, révoltés contre Moïse, se préparent à lutter seuls avec les Chananéens. - 2. Échec des Hébreux. -3. Moïse les ramène dans le désert.

La vie dans le désert fut si désagréable et si pénible aux Hébreux qu'elle les poussa, malgré la défense de Dieu, à faire une tentative contre les Chananéens. Car ils ne voulaient pas, dociles aux paroles de Moïse, se tenir en repos, et, croyant que, même en se passant de son initiative, ils pourraient vaincre leurs ennemis, ils se prirent à l'accuser, à le suspecter de faire tous ses efforts pour les laisser sans ressources, afin qu'ils eussent toujours besoin de son assistance, et ils s'élancèrent au combat contre les Chananéens, disant que ce n'était pas par faveur pour Moïse que Dieu les secourait, mais parce qu'en général, il prenait soin de leur peuple, en considération de leurs ancêtres qu'il avait pris sous sa tutelle. C'était pour leurs vertus que jadis il leur avait donné la liberté, et maintenant, s'ils voulaient faire effort, il serait toujours là pour combattre avec eux. D'ailleurs, ils prétendaient être suffisamment forts par eux-mêmes pour vaincre les nations, quand même Moïse voudrait leur aliéner la faveur de Dieu ; ils avaient tout intérêt à être leurs propres maîtres et non pas, après s'être réjouis d'avoir échappé aux violences des Egyptiens, à subir la tyrannie de Moïse et à vivre selon sa volonté. Il nous trompe, disaient-ils, en se prétendant le seul à qui la divinité, par bienveillance pour lui, dévoile notre sort futur, comme si nous n'étions pas tous de la race d'Abram et que Dieu lui eût donné à lui seul l'autorité nécessaire pour connaître l'avenir dont il l'instruirait. Ce serait faire preuve d'intelligence que de mépriser la jactance de Moïse et, en se confiant à Dieu, d'aspirer à conquérir ce pays qu'il leur avait promis, sans se soucier de l'homme qui, en alléguant ce prétexte, voudrait les en empêcher au nom de Dieu. Songeant donc à leur misère et à cette terre déserte qui la leur fait paraître plus cruelle encore, ils s'élancent au combat contre les Chananéens en se donnant Dieu pour chef et sans attendre aucun concours de la part du législateur.

2 [2]. Ayant ainsi décidé que tel était le meilleur parti pour eux, ils marchèrent contre leurs ennemis ; ceux-ci, sans se laisser effrayer par leur agression ni par leur nombre, reçurent vaillamment le choc ; parmi les Hébreux, beaucoup périssent, et le reste de l'armée, une fois la phalange défaite, poursuivi par l'ennemi, s'enfuit en désordre vers le campement ; et, complètement découragés par cet échec inattendu, ils ne comptent plus désormais sur

rien de bon, réfléchissant qu'ils doivent encore ce désastre à la colère de Dieu, pour être partis se battre à l'étourdie sans son assentiment.

3. Moïse, voyant les siens accablés par cette défaite et craignant qu'enhardis par la victoire, les ennemis, avides de plus grands succès, ne marchassent sur eux, estima qu'il fallait emmener l'armée bien loin des Chananéens vers le désert [3]. Et, comme le peuple s'en remettait de nouveau à lui - car ils comprenaient que, sans sa vigilance, ils ne pourraient mener leurs affaires à bien -, ayant levé le camp, il s'enfonça dans le désert, pensant qu'ils y trouveraient la tranquillité et n'en viendraient pas aux mains avec les Chananéens avant que Dieu leur en fit trouver une occasion favorable.

CHAPITRE II

Révolte de Coré et du peuple contre Moïse et son frère à propos du sacerdoce.

1. Indiscipline des Hébreux. - 2. Jalousie de Coré; ses récriminations contre Moïse et Aaron. - 3. Succès de ses calomnies parmi le peuple. - 4. Discours de Moïse à l'assemblée.

1. Ainsi qu'il arrive aux grandes armées, surtout après des revers, de montrer de l'indiscipline et de l'indocilité, on vit ce fait se produire aussi chez les Juifs. Ces soixante myriades d'hommes qui, à cause de leur nombre, peut-être même dans la prospérité ne se seraient pas soumis aux meilleurs d'entre eux, à plus forte raison alors, sous l'empire de la misère et du malheur, s'emportaient les uns contre les autres et contre leur chef. C'est ainsi qu'une sédition, dont nous ne savons pas d'exemple ni chez les Grecs ni chez les Barbares, s'émut parmi eux ; elle leur fit courir à tous un danger mortel dont ils furent préservés par Moïse, qui ne leur garda pas rancune d'avoir été tout près de périr lapidé par eux. Dieu lui-même ne laissa pas de leur épargner un désastre terrible et, bien qu'ils eussent outragé leur législateur et les instructions que Dieu leur avait mandées lui-même par Moïse, il les sauva des malheurs que cette sédition leur eût attirés s'il n'y avait veillé. Cette sédition, ainsi que les mesures que prit ensuite Moïse, je la raconterai après avoir préalablement exposé le motif qui la fit naître.

2 [4]. Coré [5] (Korés), un des plus éminents d'entre les Hébreux par la naissance et par les richesses [6], homme assez éloquent et fort capable de se faire écouter du peuple [7], voyant Moïse monté au faite des honneurs, conçut contre lui une ardente jalousie, car il était de la même tribu, et même son parent [8]. Il était plein de dépit, parce qu'il croyait avoir plus de droits à jouir de pareils honneurs, comme étant plus riche que Moïse, sans lui être inférieur par la naissance. Et il allait réclamant parmi les Lévites, qui étaient de sa tribu, et principalement parmi ses parents, criant qu'il était honteux de laisser insouciamment Moïse travailler à se préparer une gloire person-

nelle, l'acquérir par de coupables manœuvres en se réclamant de Dieu, contrevenir aux lois en donnant le sacerdoce à son frère Aaron, sans l'avis général du peuple, mais sur sa propre décision, et, à la manière d'un tyran, distribuant les honneurs à sa guise [9]. « La violence est chose bien moins grave qu'un préjudice causé en cachette, parce qu'alors ce n'est pas seulement contre le gré des gens, c'est sans qu'ils soupçonnent même la perfidie qu'on leur enlève le pouvoir. Quiconque, en effet, a conscience de mériter de recevoir les honneurs, tâche de les obtenir par persuasion, n'osant pas s'en emparer par force ; mais ceux qui n'ont aucun moyen d'arriver par leur mérite aux honneurs, sans doute n'emploient pas la violence, parce qu'ils tiennent à avoir l'air d'honnêtes gens, mais ils s'efforcent de parvenir à la puissance par des artifices pervers. Il est de l'intérêt du peuple de châtier de telles gens, pendant qu'ils croient encore nous échapper, et d'éviter qu'en les laissant arriver au pouvoir, on ne se fasse d'eux des ennemis déclarés. Car enfin, quelle raison pourrait donner Moïse d'avoir conféré le sacerdoce à Aaron et à ses fils ? Que si Dieu a décidé d'octroyer cette charge à quelqu'un de la tribu de Lévi, c'est moi qui y ai le plus de droits ; ma naissance me fait l'égal de Moïse ; ma fortune et mon âge me donnent l'avantage. Que si elle revient à la plus ancienne des tribus, il serait juste que ce fût celle de Roubel qui possédât la charge, entre les mains de Dathan(ès), d'Abiram(os) et de Phalaès [10], qui sont les plus âgés d'entre ceux de la tribu et puissants par d'abondantes richesses. »

3. Sans doute, Coré voulait par ces discours paraître veiller à l'intérêt général ; en réalité, il ne travaillait qu'à se faire décerner à lui-même cette charge par le peuple ; mais, s'il y avait de méchants desseins dans ce qu'il disait, c'était avec grâce qu'il parlait aux gens de sa tribu. Ces propos se propageant peu à peu parmi la foule, et ceux qui les écoutaient enchérissant encore sur les calomnies dirigées contre Aaron, toute l'armée en est bientôt envahie. Le nombre de ceux qui se joignirent à Coré était de deux cent cinquante grands, très ardents à vouloir dépouiller du sacerdoce le frère de Moïse et à déshonorer ce dernier lui-même. Mais le peuple était également excité et s'élançait pour jeter des pierres à Moïse [11]. Ils se réunirent tumultueusement en assemblée dans le trouble et le désordre. Debout devant le tabernacle de Dieu, ils criaient qu'on chasse le tyran et qu'on délivre le peuple asservi à un homme qui se réclamait de Dieu pour imposer ses commandements oppressifs. Dieu, en effet, si c'était lui qui avait choisi quelqu'un pour prêtre, aurait investi de ces fonctions le plus digne et n'aurait pas consenti a les attribuer à des hommes bien inférieurs à beaucoup d'autres, et, s'il avait décidé de les octroyer à Aaron, il les lui aurait fait conférer par le peuple et n'en aurait pas laissé le soin à son frère.

4 [12]. Mais Moïse, qui avait prévu dès longtemps les calomnies de Coré, quoiqu'il vît le peuple très irrité, ne s'effraya pas ; au contraire, assuré d'avoir bien administré les affaires, et sachant que son frère devait au choix de Dieu d'avoir obtenu le sacerdoce, et non à son bon plaisir à lui, il vint à l'assemblée. Au peuple il ne tint aucun discours, mais, s'adressant à Coré et s'écriant de toutes ses forces, Moïse, qui, parmi tous

ses talents, avait le don de se faire écouter du peuple : « A mon avis, dit-il, Coré, non seulement toi, mais chacun de ces hommes - il désignait les deux cent cinquante, - vous méritez les honneurs ; le peuple tout entier lui-même, je ne l'écarterais pas de ces mêmes honneurs [13], encore qu'il leur manque ce que vous avez, vous, en fait de richesses et autres distinctions. Si aujourd'hui Aaron est investi du sacerdoce, ce n'est pas pour l'avantage de la richesse - ne nous surpasses-tu pas l'un et l'autre par l'étendue de la fortune ? -, ni pour la noblesse de la naissance, - Dieu nous a faits égaux à cet égard en nous donnant le même ancêtre -, ni par amour fraternel que j'ai conféré à mon frère un honneur dont un autre aurait été plus digne. Aussi bien, si j'avais négligé Dieu et les lois en disposant de ces fonctions, je ne me serais pas oublié moi-même pour les conférer à un autre, car je suis bien plus proche parent de moi-même que mon frère et je suis lié plus étroitement à ma personne qu'à la tienne. Il eût été insensé, en effet, d'aller m'exposer aux dangers d'une illégalité pour en donner à un autre tout le bénéfice. Mais, d'abord, je suis au-dessus d'une vilenie, et Dieu n'eût pas permis qu'on l'outrageât ainsi, ni que vous ignorassiez ce qu'il vous fallait faire pour lui être agréable ; mais, comme il a choisi lui-même celui qui doit être son prêtre, il m'a dégagé de toute responsabilité à cet égard. Cependant, bien qu'Aaron doive ces fonctions, non à ma faveur, mais à une décision de Dieu, il vous les soumet publiquement et permet à qui veut de les revendiquer ; désormais, il entend qu'on ne les lui accorde que si on fait choix de lui et, pour le moment, qu'on lui permette de concourir pour les gagner : plutôt que de garder ce privilège, il préfère ne pas voir de dissensions parmi vous, bien qu'il le tienne de vos propres suffrages ; car, ce que Dieu a donné, nous ne nous trompons pas en croyant le recevoir aussi de vous. Et puis, récuser une dignité que Dieu offrait lui-même eût été impie ; en revanche, vouloir la garder pour toujours quand Dieu ne nous en garantit pas la jouissance assurée, ce serait manquer complètement de sens. Dieu désignera donc de nouveau lui-même celui qu'il veut voir lui offrir les sacrifices pour vous et présider au culte. Il est absurde, en effet, que Coré, qui convoite ces fonctions, enlève à Dieu la faculté de décider à qui il les accordera. Ainsi, mettez fin à cette querelle et aux troubles qu'elle entraîne, et demain, vous tous qui briguez le sacerdoce, apportez, chacun de chez vous, un encensoir avec des parfums et du feu et venez ici. Et quant à toi, Coré, laissant le jugement à Dieu, attends le suffrage qu'il portera sur cette question et ne te fais pas supérieur à Dieu ; tu viendras ici et l'on discutera ainsi tes droits aux honneurs. On ne trouvera rien à redire, j'imagine, à ce qu'Aaron soit reçu également à se mettre sur les rangs, lui qui est de la même famille et à qui on ne peut rien reprocher des actes de son pontificat. Vous brûlerez vos parfums, une fois réunis, en présence de tout le peuple ; et quand vous aurez fait ces fumigations, celui dont l'offrande agréera le plus à Dieu, celui-là sera déclaré votre prêtre ; et je serai à l'abri ainsi de cette calomnie selon laquelle j'aurais par faveur octroyé ces fonctions à mon frère. »

CHAPITRE III

1. Réunion de l'assemblée ; Moïse et la faction de Dathan. - 2. Moïse fait appel à l'intervention de Dieu. - 3. La terre engloutit les factieux. - 4. Coré et sa faction foudroyés par le feu céleste.

1 [14]. Après ces paroles de Moïse, la foule cesse de s'agiter et de le suspecter, ils applaudirent à son discours, qui était excellent et qui parut tel au peuple. On mit fin alors au colloque, et, le lendemain, on vint se réunir en assemblée, pour assister au sacrifice et au jugement qui en résulterait au sujet de ceux qui se disputaient le sacerdoce. Il arriva que l'assemblée fut tumultueuse, le peuple étant en suspens dans l'attente des événements : les uns auraient pris plaisir à voir Moïse convaincu d'un crime, les autres, les gens réfléchis, à être débarrassés de ces tracas et de ces troubles ; car ils craignaient que, si la discorde gagnait du terrain, la belle harmonie de leur constitution ne vint à s'altérer davantage. Mais la masse du peuple, qui se plaît d'instinct à crier contre les gens en place et qui change d'opinion selon ce qu'elle entend dire, était en plein tumulte. Moïse, ayant envoyé des gens de service à Abiram et à Dathan [15], les pria de venir, ainsi qu'il était convenu, et d'attendre l'accomplissement du sacrifice. Mais, comme ils déclarèrent aux envoyés qu'ils n'obéiraient pas et qu'ils ne laisseraient pas la puissance de Moïse grandir contre le peuple grâce à de coupables manœuvres, Moïse, ayant appris leur réponse, après avoir demandé aux principaux conseillers de le suivre, s'en vint au-près de la faction de Dathan [16], ne pensant pas qu'il y eût grand danger à s'avancer vers ces insolents. Les conseillers le suivirent sans protester. Mais Dathan et les siens, informés que Moïse venait chez eux, accompagné des plus notables d'entre le peuple, s'avancèrent avec leurs femmes et leurs enfants devant leurs tentes, pour voir ce que Moïse se préparait à faire. Leurs serviteurs étaient aussi autour d'eux pour les défendre au cas où Moïse se porterait à quelque acte de violence.

2 [17]. Mais lui, arrivé auprès d'eux, lève les mains au ciel et, d'une voix éclatante, de manière à se faire entendre de toute la foule : « Maître, dit-il, de tout ce qui est au ciel, sur terre et sur mer, puisqu'aussi bien pour toute ma conduite tu es le garant le plus digne de foi que j'ai tout fait selon ta volonté, et que dans notre détresse tu nous as procuré des ressources, toi qui as pris les Hébreux en pitié dans tous leurs périls, viens ici prêter l'oreille à mes paroles. A toi, en effet, rien de ce qui se fait ou se conçoit n'échappe ; aussi tu ne me refuseras pas de déclarer la vérité, en mettant en évidence l'ingratitude de ces hommes. Car les faits antérieurs à ma naissance, tu les sais par toi-même exactement, non pour les avoir appris par ouï-dire, mais pour les avoir vus se passer en ta présence ; et pour les faits ultérieurs, qu'ils connaissent parfaitement, mais qu'ils suspectent néanmoins sans raison, prête-moi là-dessus ton témoignage. Moi qui m'étais constitué une fortune sans souci, grâce à ma vaillance et à ta volonté ainsi qu'à la bienveillance de mon beau père Ragouël, abandonnant la jouissance de tout ce bonheur, je me suis voué aux tribulations pour ce peuple. D'abord ça été pour leur liberté, maintenant c'est pour leur salut que je me suis soumis à de

dures épreuves, opposant à tous les dangers tout mon courage. Et maintenant que je suis soupçonné d'agir criminellement par des hommes qui doivent à mes efforts d'être encore en vie, c'est à bon droit que je t'invoque, toi, qui m'as fait voir ce feu sur le mont Sinaï et qui m'as permis alors d'entendre ta propre voix, toi qui m'as fait spectateur de tous ces prodiges que ce lieu m'a permis de contempler, toi qui m'ordonnas de faire route vers l'Égypte et de manifester ta volonté à ce peuple, toi qui as ébranlé la fortune des Egyptiens et nous as donné le moyen d'échapper à leur servitude, en diminuant la puissance de Pharaon devant moi, toi qui as changé pour nous, quand nous ne savions plus où marcher, la mer en terre ferme, et après l'avoir refoulée en arrière, as fait déborder ses flots des cadavres des Égyptiens, toi qui as donné à ceux qui en étaient dépourvus des armes pour leur sécurité, toi qui as fait jaillir pour nous des eaux potables de sources corrompues et, au fort de notre détresse, as trouvé moyen de nous tirer un breuvage des rochers, toi qui, dans notre pénurie d'aliments terrestres, nous as sauvés en nous nourrissant de substances marines, toi qui as fait tomber aussi du ciel pour nous une nourriture inconnue auparavant, toi qui as institué pour nous un plan de lois et une constitution politique : viens, maître de l'univers, juger ma cause et attester, témoin incorruptible, que je n'ai pas reçu de présent d'aucun Hébreu pour fausser la justice, que je n'ai pas condamné au profit de la richesse la pauvreté qui devait triompher, et qu'après avoir gouverné sans faire tort au bien public ; je suis sous le coup d'insinuations qui n'ont pas le moindre fondement dans ma conduite, comme si, sans ton ordre, j'avais donné le sacerdoce à Aaron, au gré de mon caprice. Établis donc à l'instant que tout est gouverné par ta providence et que rien ne se fait de soi-même, que c'est ta volonté qui décide et fait aboutir. Établis que tu prends souci de ceux qui peuvent rendre service aux Hébreux, en poursuivant de ta vengeance Abiram et Dathan, qui t'accusent de manquer de sens au point d'avoir cédé à mes artifices. Tu marqueras clairement ton jugement contre eux, ces insensés qui s'attaquent à ta gloire, en leur ôtant la vie, mais non à la manière vulgaire ; qu'ils ne paraissent pas, en périssant, s'en aller selon l'humaine loi, mais fais s'entrouvrir, pour les engloutir, eux avec leur famille et leurs biens, la terre qu'ils foulent. Voilà qui sera pour tout le monde une manifestation de ta puissance, et une leçon de modestie qui évitera un châtiment pareil à ceux qui ont à ton égard des sentiments irrespectueux. C'est ainsi qu'on pourra constater que je suis un fidèle ministre de tes prescriptions. Mais s'ils ont dit vrai en m'accusant, garde ces gens à l'abri de tout mal, et la destruction dont mes imprécations les menacent, fais-la moi subir. Puis, après avoir fait justice de celui qui voulait maltraiter ton peuple, établissant à l'avenir la concorde et la paix, fais le salut du peuple qui suit tes commandements, en le gardant de tout malheur et en ne l'impliquant pas dans le châtiment des criminels. Car tu sais bien qu'il n'est pas juste qu'à cause de la faute de ceux-là tous les Israélites ensemble subissent une punition. »

3 [18]. Après ces paroles mêlées de larmes, soudain la terre s'ébranle ; il s'y produit un tremblement pareil à l'agitation des flots sous la poussée du vent, et tout le peuple

s'effraye ; un bruit sec et éclatant s'étant fait entendre, le sol s'affaissa à l'endroit des tentes de ces hommes, et tout ce qui leur était précieux s'y engloutit. Quand ils eurent ainsi disparu avant qu'on eût pu s'y reconnaître, le sol, qui s'était ouvert autour d'eux, se referma et reprit sa consistance, au point que de la perturbation qu'on vient de raconter rien n'apparaissait plus visible. C'est ainsi qu'ils périrent, fournissant une preuve de la puissance de Dieu. Il y aurait lieu de les plaindre, non seulement d'une catastrophe par elle-même déjà digne d'émouvoir la pitié, mais encore parce que leurs parents se réjouirent de ce qu'ils eussent subi une pareille peine. Oublieux, en effet, du complot qui les unissaient ensemble, au spectacle de l'accident survenu, ils approuvèrent la sentence, et, jugeant que c'étaient en criminels qu'avaient péri Dathan et ses partisans, ils ne s'en affligèrent même point [19].

4 [20]. Moise appela ceux qui contestaient au sujet du sacerdoce pour procéder au concours des prêtres, afin que celui dont le sacrifice serait accueilli avec le plus de faveur par Dieu fût déclaré élu. Et quand se furent réunis deux cent cinquante hommes, en honneur auprès du peuple tant pour les mérites de leurs ancêtres que pour leurs propres mérites, qui les mettaient encore plus haut que ces derniers. Aaron et Coré [21] s'avancèrent également et, se tenant devant le tabernacle, ils brûlèrent tous dans leurs encensoirs des parfums qu'ils y avaient apportés. Mais il jaillit soudain un feu [22] tel qu'on n'en avait jamais vu de semblable, qu'il fût l'œuvre des mains de l'homme, qu'il sortît de terre, d'une source profonde de chaleur, ou qu'il s'échappât spontanément de la matière agitée contre elle-même par la violence des vents, mais un feu comme il pouvait s'en allumer au commandement de Dieu, très brillant et d'une flamme très ardente. Sous ce feu qui s'élançait contre eux, tous les deux cent cinquante et Coré furent détruits, au point qu'on ne vit même plus leurs corps. Aaron seul survécut, sans avoir subi aucune atteinte de ce feu, parce que c'était Dieu qui l'avait envoyé pour consumer ceux qui méritaient le châtiment. Moïse [23], après la mort de ces hommes, voulant que leur punition restât dans la mémoire et que les générations futures en fussent instruites, ordonna à Éléazar, fils d'Aaron, de déposer leurs encensoirs auprès de l'autel d'airain, en souvenir, pour la postérité, du châtiment qu'ils avaient subi pour avoir cru qu'ils pouvaient se jouer de la puissance de Dieu. Et Aaron, qui ne paraissait plus maintenant devoir la dignité de grand-prêtre à la faveur de Moïse, mais à la décision de Dieu clairement manifestée, eut désormais avec ses fils la jouissance assurée de sa charge.

CHAPITRE IV

Aventures des Hébreux dans le désert durant trente-huit ans.

1. Prolongation de la sédition. -2. Miracle du bâton d'Aaron ; apaisement des esprits. - 3. Villes et dîmes lévitiques. - 4. Revenus des prêtres. - 5. Le roi des

Iduméens refuse de laisser passer Moïse par ses États. - 6. Mort de Miriam ; purification par les cendres de la vache rousse. - 7. Mort d'Aaron.

1 [24]. Cependant la sédition, même par ce moyen, n'arriva pas à s'apaiser ; elle ne fit que s'accroître bien davantage et devenir plus aiguë. Elle trouva même pour aller en empirant un motif tel qu'on pouvait croire que le mal ne cesserait jamais, mais se prolongerait indéfiniment. En effet, comme les hommes étaient convaincus désormais que rien ne se produisait sans la providence de Dieu, ils ne concevaient pas qu'il eût fait tout ce qui s'était passé sans vouloir favoriser Moïse, et ils accusaient ce dernier en prétendant que, si le courroux divin avait pris ces proportions, c'était moins à cause de l'iniquité de ceux qui avaient été châtiés qu'à la suite des machinations de Moïse. Les premiers avaient péri sans autre crime que d'avoir témoigné de leur zèle pour le culte de Dieu ; Moïse, lui, avait puni le peuple par la mort de ces personnages, tous de la plus grande distinction, afin de n'être plus exposé à aucune accusation et pour assurer à son frère la jouissance incontestée du sacerdoce. Nul autre, en effet, n'y ferait plus d'opposition, en voyant que les premiers eux-mêmes avaient péri misérablement. De plus, les parents des victimes sollicitaient souvent le peuple de réduire un peu les prétentions de Moïse ; il y allait, disaient-ils, de leur sécurité.

2 [25]. Mais Moïse - depuis longtemps informé des troubles qui se fomentaient -, craignant quelque nouvelle révolution et qu'il ne se produisît de graves et fâcheux incidents, convoqua le peuple en assemblée ; les griefs qu'il a entendu articuler, il n'essaye pas de s'en disculper, afin de ne pas exaspérer le peuple ; il se borne à prescrire aux phylarques d'apporter les noms de leurs tribus gravés sur des bâtons : celui-là devait obtenir le sacerdoce, au bâton duquel Dieu ferait un signe. On approuve, et tous les apportent, y compris Aaron, qui avait inscrit Lévite sur son bâton [26]. Moïse les place tous dans le tabernacle de Dieu. Le jour suivant, il fit sortir les bâtons ; ils étaient reconnaissables, grâce à des signes qu'y avaient faits les hommes qui les avaient apportés, ainsi que le peuple. Or, tous ces bâtons, tels ils paraissaient quand Moïse les avaient reçus, tels on s'aperçut qu'ils étaient demeurés ; mais sur celui d'Aaron on vit que des bourgeons et des rameaux s'étaient développés, ainsi que des fruits mûrs, à savoir des amandes. Car c'était de bois d'amandier qu'était fait ce bâton. Stupéfaits de l'étrangeté de ce spectacle, si quelques-uns avaient de la haine pour Moïse et Aaron, ils y renoncèrent pour commencer d'admirer la sentence que Dieu avait portée à leur sujet, et, dorénavant, applaudissant aux décrets divins, ils permirent à Aaron de jouir heureusement du sacerdoce suprême. C'est ainsi que ce dernier, trois fois investi par Dieu, occupa en sécurité ses fonctions, et que la discorde des hébreux, après avoir régné longtemps, finit par se calmer.

3 [27]. Comme la tribu des Lévites était dispensée de la guerre et du service dans l'armée pour se consacrer au service de Dieu, de peur que, par indigence et par souci de se procurer les choses nécessaires à la vie, ils ne négligeassent le ministre sacré, Moïse ordonna qu'après la conquête de la Chananée, accomplie selon la volonté de

Dieu, les Hébreux assigneraient aux Lévites quarante-huit villes riches et belles, en leur laissant tout autour de ces villes un terrain de deux mille coudées à partir des remparts [28]. En outre [29], il établit que le peuple payerait la dîme des fruits de chaque année aux Lévites eux-mêmes et aux prêtres [30]. Voilà ce que cette tribu reçoit du peuple. Mais je crois nécessaire d'indiquer ce que les prêtres reçoivent en particulier de tous les fidèles.

4. D'abord des quarante-huit villes, il établit que les Lévites en céderaient aux prêtres treize [31], et que de la dîme qu'ils reçoivent du peuple tous les ans ils prélèveraient une dîme pour les prêtres [32]. En outre, il était établi par la loi que le peuple offrît à Dieu les prémices de tous les produits qui croissent du sol [33], et que des quadrupèdes [34] que la loi permet d'offrir en sacrifices, ils présentassent les premiers-nés, si c'étaient des mâles, aux prêtres pour les sacrifier, afin de les manger en famille dans la ville sainte. Quant à ceux qu'il leur est interdit de manger d'après les lois de leurs ancêtres [35], les propriétaires de premiers-nés de ces espèces devaient payer aux prêtres un sicle et demi [36] ; pour le premier-né de l'homme il fallait cinq sicles. A eux devaient revenir encore les prémices de la tonte des brebis [37] ; et quand on faisait cuire de la farine et qu'on fabriquait du pain, il fallait leur offrir quelques-uns des gâteaux cuits [38]. Ceux qui se consacrent eux-mêmes après avoir fait un vœu - on les appelle des Naziréens [39], ils laissent pousser leur chevelure et s'abstiennent de vin -, ces gens, lorsqu'ils consacrent leur chevelure et se présentent pour offrir un sacrifice, donnent leurs boucles de cheveux aux prêtres [40]. Ceux qui se déclarent eux-mêmes *korbân* à Dieu [41] - cela signifie *dôron* (don) en grec -, quand ils veulent se libérer de cette obligation, doivent payer de l'argent aux prêtres : pour une femme, c'est trente sicles, pour un homme, cinquante [42]. Quant à ceux dont les ressources sont inférieures aux dites sommes, les prêtres ont le droit de décider à leur égard comme ils veulent. On est aussi obligé [43], quand on immole chez soi en vue d'un repas et non pour le culte, d'apporter aux prêtres la caillette, la poitrine et le bras droit [44] de la victime. Tels sont les revenus abondants que Moïse destine aux prêtres, sans compter ce que dans les sacrifices expiatoires le peuple leur donnait comme nous l'avons indiqué dans le livre précédent [45]. A tous ces prélèvements attribués aux prêtres, il établit qu'auraient part aussi [46] leurs serviteurs, leurs filles et leurs femmes, à l'exception des sacrifices offerts pour les péchés ; ceux-là, en effet [47], seuls les prêtres mêmes les consommaient dans le sanctuaire et le jour même.

5 [48]. Quand Moïse eut fait ces règlements après la sédition, ayant levé le camp avec toute l'armée, il arriva aux confins de l'Idumée, et, ayant envoyé des ambassadeurs au roi des Iduméens, il lui demanda de lui laisser libre passage, lui offrant toutes les garanties qu'il voudrait pour s'assurer qu'il ne recevrait aucun dommage et le priant d'ouvrir un marché à son armée, et de marquer le prix qu'elle aurait à lui payer pour l'eau. Mais ce roi n'agréa pas le message de Moïse, lui refusa le passage et mena ses troupes en armes à la rencontre de Moïse pour les arrêter s'ils tentaient de forcer le

passage. Et Moïse, comme Dieu, pressenti, ne lui avait pas conseillé d'engager la lutte, ramena ses forces pour continuer son chemin à travers le désert en faisant un détour.

6 [49]. Dans le même temps, la mort surprend sa sœur Mariamme, quarante années pleines après qu'elle avait quitté l'Égypte, à la néoménie, selon la lune, du mois de Xanthicos. On l'ensevelit aux frais publics en grande pompe sur une montagne qu'on appelle Sin [50]. Et quand le peuple l'eut pleurée trente jours, Moïse le purifia comme il suit [51]. Le grand-prêtre, après avoir conduit à une petite distance du camp, dans un endroit parfaitement pur, une génisse encore ignorante de la charrue et du labour, sans défaut, entièrement rousse, la sacrifia et, de son sang, fit sept aspersions avec son doigt en face du tabernacle de Dieu. Ensuite, pendant qu'on brûle la génisse telle quelle, en entier, y compris la peau et les entrailles, on jette du bois de cèdre au milieu du feu, ainsi que de l'hysope et de la laine écarlate. Puis, ayant recueilli toutes les cendres, un homme pur les dépose dans un endroit parfaitement propre. Ceux donc qui avaient été rendus impurs par un cadavre [52], après avoir jeté un peu de cette cendre dans un courant d'eau et y avoir trempé de l'hysope, on les en aspergeait le troisième et le septième jours, et, dès lors, ils étaient purs. C'est ce que Moïse leur prescrivit de faire aussi, une fois arrivés sur les terres que le sort leur assignerait.

7 [53]. Après cette purification effectuée à cause du deuil de la sœur du chef, il emmena ses troupes à travers le désert et l'Arabie. Arrivé à l'endroit que les Arabes tiennent pour leur métropole, ville primitivement appelée Arcé [54], et qu'on nomme aujourd'hui Pétra, là, comme une haute montagne environnait ce lieu, Aaron la gravit, Moïse l'ayant prévenu qu'il y devait mourir, et, sous les yeux de toute l'armée - car le sol était on pente -, il ôte ses vêtements de grand-prêtre et, les ayant remis à Éléazar son fils, à qui revenait du droit de l'âge le grand pontificat, il meurt à la vue du peuple, s'éteignant la même année où il avait perdu sa sœur, après avoir vécu en tout cent vingt-trois ans. Il meurt à la néoménie, selon la lune, du mois que les Athéniens appellent Hécatombéon, les Macédoniens Lôos, et les Hébreux Abba [55].

CHAPITRE V

Moïse, ayant vaincu les rois amorrhéens, Sichon et Og, et détruit toute leur armée, partage leur pays entre deux tribus et demie des Hébreux

1. Sichon, roi des Amorrhéens, refuse le passage. - 2. Défaite des Amorrhéens ; conquête de leur pays. - 3. Lutte avec Og ; conquête de son royaume.

1 [56]. Le peuple prit le deuil pour lui pendant trente jours, et ce deuil terminé, Moïse, emmenant de là son armée, arriva au fleuve Arnôn, qui, s'élançant des monts de l'Arabie et coulant à travers le désert, se jette dans le lac Asphaltite en formant la limite entre la Moabitide et l'Amôritide. Ce pays est fertile et peut nourrir de ses

richesses une multitude d'hommes. Aussi Moise envoya vers Sichon, souverain de ce pays, un message pour demander le passage pour son armée sous les garanties qu'il lui plairait d'imposer, promettant de ne causer aucun préjudice ni à la terre, ni aux habitants que Sichon gouvernait, consentant à s'approvisionner sur leurs marchés au profit des Amorrhéens et même, s'ils le voulaient, en leur acheter l'eau. Mais Sichon refuse, arme ses troupes, et se montre tout prêt à empêcher les Hébreux de traverser l'Arnôn.

2 [57]. Moïse, voyant les dispositions hostiles de l'Amorrhéen, ne crut pas devoir supporter cet affront, et, songeant à arracher les Hébreux à l'oisiveté et, avec elle, à cette misère qui, auparavant déjà, les avait fait tomber dans les dissensions et, aujourd'hui encore, les mettait de fâcheuse humeur, il demande à Dieu s'il l'autorise à combattre. Comme Dieu lui promet même la victoire, il se sent lui-même encouragé à la lutte, et il donne de l'élan à ses soldats, leur accordant maintenant de savourer le plaisir de la guerre, puisque la divinité leur permet de s'y livrer. En possession de cette faculté ardemment souhaitée, ils revêtirent leurs armures et marchèrent aussitôt au combat. L'Amorrhéen, devant leur attaque, n'est plus le même ; le roi est frappé de terreur en présence des Hébreux, et son armée, qui se donnait auparavant comme très valeureuse, parut positivement épouvantée. Ainsi, à ce premier choc, n'ayant pu résister et recevoir les Hébreux, ils tournent le dos, estimant que la fuite leur procurera le salut mieux que le combat. Ce qui les rassurait, c'étaient leurs villes, qui étaient fortes, mais qui ne devaient leur servir de rien quand on les y aurait pourchassés. Car les Hébreux, les voyant fléchir, fondent aussitôt sur eux et, jetant le désordre dans leurs rangs, les mettent en déroute. Tout défaits, ils se réfugient dans les villes, tandis que les autres ne se lassent pas de les poursuivre, mais se donnent à tâche d'ajouter à ces premiers revers encore d'autres désastres ; comme ils étaient d'excellents frondeurs et savaient fort bien se servir de tous les traits à longue portée, que leur armure bien proportionnée leur laissait la légèreté nécessaire pour poursuivre leurs ennemis, ils couraient sur les talons de ceux-ci, et tous ceux qui se trouvaient trop loin pour être pris, ils les frappaient de leurs frondes et de leurs flèches. Il se fait ainsi un grand carnage et les fuyards souffraient de graves blessures. Mais ils étaient accablés plus encore par la soif que par les engins de guerre ; on était, en effet, en plein été, et toute la foule que l'envie de boire jetait pêle-mêle vers le fleuve, toute la masse compacte des fuyards, on les entourait, on les frappait et on les tuait à coups de javelots et de flèches. Leur roi Sichon périt aussi. Les Hébreux dépouillèrent les cadavres et s'emparèrent du butin ; ils recueillirent aussi en abondance les produits du sol, qui se trouvait encore chargé de fruits. Puis les troupes allaient partout sans crainte en quête de fourrage, puisqu'on s'était emparé aussi des villes : car ils ne rencontraient plus aucun obstacle de la part des Amorrhéens, tout ce qui pouvait lutter ayant péri. Telle est la catastrophe qui frappa les Amorrhéens, lesquels manquèrent de force dans le jugement et de valeur dans l'action. Les Hébreux mirent la main sur leur pays. C'est une contrée

située entre trois fleuves ; elle présente le caractère d'une île, l'Arnôn la bornant au midi, le Jobacchos bordant son flanc nord (il se jette dans le fleuve Jourdain et y perd son nom) ; enfin la partie occidentale de ce pays est environnée par le Jourdain.

3 [58]. Les choses en étaient là, lorsque vient s'attaquer aux Israélites Og(ès), roi de la Galadène et de la Gaulanitide [59], à la tête d'une armée, avec la hâte d'un allié cherchant à secourir son ami Sichon, et, quoiqu'il trouvât ce dernier déjà anéanti, il n'en résolut pas moins d'entrer en lutte avec les Hébreux, croyant qu'il triompherait et voulant faire l'expérience de leur valeur. Mais, trompé dans son espoir, il mourut lui-même dans la bataille et son armée tout entière périt. Moïse, ayant traversé le fleuve Jobacchos, parcourut le royaume d'Og, détruisant les villes et mettant à mort tous les habitants, qui dépassaient en richesses toutes les populations de l'intérieur grâce à l'excellence du sol et à l'abondance de ses produits. Cet Og avait une stature et une beauté bien peu communes ; c'était aussi un homme au bras valeureux, de sorte qu'il tirait autant d'avantages de ses exploits que de sa haute taille et de sa belle prestance. Cette vigueur et cette taille, ils s'en firent une idée en s'emparant de son lit dans Rabâtha, la capitale de l'Ammonitide. Ce lit était en fer, de quatre coudées de large, et du double plus une de long. Cet homme abattu, ce ne fut pas seulement pour le présent que les affaires des Hébreux prospérèrent, mais dans l'avenir encore sa mort leur fut une source de bienfaits : en effet, ils prirent soixante villes magnifiquement fortifiées qui lui étaient soumises et ils recueillirent un grand butin, individuellement et tous ensemble.

CHAPITRE VI

1. Séjour des Israélites dans la plaine vis-à-vis de Jéricho. - 2. Craintes de Balac, roi de Moab ; il mande le devin Balaam pour venir maudire les Hébreux ; Balaam congédie les envoyés. - 3. Nouveau message ; départ de Balaam ; épisode de l'ânesse. - 4. Balaam prédit la grandeur future des Hébreux. - 5. Explications Balaam à Balac ; nouvelles bénédictions. - 6. Fureur de Balac ; conseil de Balaam. - 7. Séduction des jeunes gens hébreux par les femmes madianites. - 8. Conditions imposées par elles. - 9. Dérèglement des Hébreux. - 10. Apostasie de Zambrias ; remontrances de Moïse. - 11. Réplique de Zambrias. - 12. Phinéès le met à mort ; châtiment des coupables. - 13. Conservation par Moïse des prophéties de Balaam.

1 [60]. Moïse s'en va installer son camp, après être descendu avec son armée vers le Jourdain, dans la grande plaine en face de Jéricho (Jérichous) [61]. C'est une ville prospère, très fertile en palmiers et riche en baume. Les Israélites commençaient à avoir une haute opinion d'eux-mêmes et leur ardeur guerrière se développait. Moïse, après avoir offert durant plusieurs jours des sacrifices d'actions de grâce à Dieu et donné des festins au peuple, envoie une partie de ses hommes ravager le pays des

Madianites et s'emparer de leurs villes en les assiégeant. Mais, s'il leur fit la guerre, ce fut pour la raison suivante.

2 [62]. Balac(os), le roi des Moabites, qu'une amitié et une alliance remontant à leurs aïeux unissaient aux Madianites, voyant à quel développement les Israélites étaient parvenus, conçut de vives inquiétudes pour ses intérêts personnels - il ne savait pas, en effet, que les Hébreux n'ambitionneraient pas d'autres pays, Dieu le leur ayant interdit, après avoir conquis celui des Chananéens -, et avec plus de célérité que de discernement, il résolut de s'opposer à eux .... [63] Combattre contre des hommes que leur fortune, succédant à leur misère, rendait plus hardis, il ne le jugea pas opportun ; il songeait seulement à les empêcher, s'il pouvait, de s'agrandir et à envoyer un message aux Madianites à leur sujet. Ceux-ci, comme il existait un certain Balam(os) [64], venu des pays de l'Euphrate, le meilleur devin de l'époque, qui était en relations d'amitié avec eux, envoient avec les messagers de Balac des hommes notables de chez eux pour inviter le devin à venir prononcer des malédictions pour la perte des Israélites. Quand les envoyés arrivent, Balam les reçoit avec hospitalité et bienveillance, et, après le repas, il demande à Dieu ce qu'il pense de l'objet pour lequel les Madianites l'appellent. Comme Dieu marque de l'opposition, il revient vers les envoyés, leur manifeste son désir et son empressement personnels [65] à consentir à leur requête, mais leur révèle que Dieu contrecarre son dessein, ce Dieu qui l'a conduit à sa haute renommée en lui inspirant la vérité et en la lui faisant prédire. C'est qu'en effet, l'armée contre laquelle ils l'invitent à venir prononcer des imprécations est en possession de la faveur de Dieu. Et il leur conseille pour cette raison de s'en retourner chez eux en renonçant à leur haine contre les Israélites. Après ces paroles, il congédie donc les envoyés.

3 [66]. Mais les Madianites, sur les vives instances de Balac et les incessantes sollicitations qu'il leur adressaient, envoient de nouveau vers Balam. Ce dernier, voulant faire quelque plaisir à ces gens, consulte Dieu. Dieu, à qui cette tentative même déplaisait, lui or-donne de ne contredire en rien les envoyés. Et Balam, sans comprendre que c'était par artifice que Dieu lui avait donné cet ordre, s'en va on compagnie des envoyés. Mais, en route, un ange divin se présentant à lui dans un endroit resserré, environné d'une double haie de ronces, l'ânesse qui portait Balam, sentant en face d'elle le souffle divin, entraîne Balam vers l'une des clôtures, insensible aux coups dont la frappait le devin gêné d'être ainsi pressé contre la haie. Mais comme, l'ange étant tout près d'elle, l'ânesse s'était accroupie sous les coups, la volonté divine lui fit prendre une voix humaine et elle reprocha à Balam l'injustice avec laquelle, sans avoir à se plaindre de ses services passés, il l'accablait de coups, faute de comprendre qu'aujourd'hui, c'était le dessein de Dieu qui l'éloignait de ceux auxquels il avait hâte d'aller prêter son ministère. Tandis qu'il est tout troublé d'entendre l'ânesse proférer une voix humaine, l'ange, lui apparaissant soudain en personne, lui reproche ses coups, car la bête n'était pas en faute ; c'était lui-même qui entravait un voyage entre-

pris contre la volonté divine. Tout tremblant, Balam se montrait disposé à rebrousser chemin, mais Dieu le poussa à marcher droit en avant, lui prescrivant de révéler ce que Dieu lui mettrait dans l'esprit.

4 [67]. Après ces recommandations de Dieu, il arrive chez Balac, et, le roi l'ayant reçu magnifiquement, il demande qu'on le mène sur quelque hauteur afin de voir la disposition du camp des Hébreux. Balac s'en va lui-même conduire le devin, au milieu de tous les honneurs, avec l'escorte royale sur une colline qui se trouvait au-dessus d'eux et à soixante stades de distance du camp. Quand il vit les Hébreux, il invita le roi à construire sept autels et à faire amener autant de taureaux ainsi que de béliers. Le roi s'en étant acquitté sur-le-champ, il brûle en holocauste les victimes égorgées. Comme il y vit le signe d'une fuite : « Ce peuple, dit-il, est bien heureux, lui que Dieu va mettre en possession de biens innombrables et à qui il accorde pour toujours comme alliée et comme guide sa providence. Certes, il n'est pas de race humaine sur laquelle votre vertu et votre passion pour les occupations les plus nobles et les plus pures de crime ne vous donnent la précellence, et c'est à des enfants supérieurs encore que vous laisserez cet héritage, Dieu n'ayant de regards que pour vous parmi les hommes et vous donnant largement de quoi devenir le peuple le plus fortuné sous le soleil. Ainsi ce pays vers lequel il vous envoie lui-même, vous l'occuperez ; il sera toujours soumis à vos enfants et de leur renommée se rempliront toute la terre et la mer. Vous suffirez au monde en fournissant chaque pays des habitants issus de votre race. Admirez donc [68], armée bienheureuse, d'être cette grande progéniture d'un unique ancêtre. Mais c'est la petite partie d'entre vous que contiendra maintenant la terre chananéenne ; le monde entier, sachez-le, s'étend devant vous comme une habitation éternelle. La plupart, vous irez vivre dans les îles comme sur le continent, plus nombreux même que les astres au ciel. Mais, si nombreux que vous soyez, la divinité ne se lassera pas de vous donner en abondance les biens les plus variés pendant la paix, la victoire et le triomphe dans la guerre. Que les enfants de vos ennemis soient saisis [69] du désir de vous faire la guerre, qu'ils s'enhardissent à prendre les armes et à en venir aux mains avec vous. Car nul ne s'en retournera vainqueur ou en mesure de réjouir ses enfants et ses femmes. Tel est le degré de valeur où vous élèvera la providence divine, qui a le pouvoir d'amoindrir ce qui est de trop et de suppléer à ce qui manque. »

5 [70]. Voilà ce qu'il prédit dans une inspiration divine ; il n'était plus maître de lui, c'était le souffle divin qui lui dictait ses paroles. Mais comme Balac s'indignait et l'accusait de transgresser les conventions en vertu desquelles il l'avait fait venir de chez ses alliés en échange de grands présents, - venu, en effet, pour maudire ses ennemis, voilà qu'il les célébrait et les désignait comme les plus heureux des hommes - : « Balac, dit-il, as-tu réfléchi sur toutes choses et crois-tu qu'il nous appartienne de taire ou de dire quoi que ce soit sur de tels sujets, quand nous sommes envahis par l'esprit de Dieu ? Mais cet esprit fait entendre les mots et les paroles qu'il lui plait et nous n'en savons rien. Pour moi, je me souviens bien sous l'empire de quel besoin vous m'avez

fait venir ici, toi et les Madianites avec tant d'empressement, et pourquoi aussi je vous ai fait cette visite, et mon vœu était de ne mécontenter en rien ton désir. Mais Dieu est plus fort que ma résolution de t'être agréable. Ceux-là, en effet, sont tout à fait impuissants qui prétendent prédire les affaires humaines en ne prenant conseil que d'eux-mêmes, au point de ne pas exprimer ce que la divinité leur suggère, et de violer son dessein. Car rien en nous, une fois qu'elle commence à nous inspirer, ne nous appartient plus. Ainsi moi, je n'avais pas l'intention de faire l'éloge de cette armée ou de raconter quels bienfaits Dieu ménage à leur race ; c'est parce qu'il leur est propice et s'empresse de leur procurer une vie de félicité et une gloire éternelle qu'il m'a inspiré et m'a fait prononcer ces paroles. Mais à présent, comme j'ai à cœur d'être agréable à toi et aux Madianites, dont il ne convient pas de repousser la requête, allons édifier encore d'autres autels et offrons des sacrifices pareils aux précédents ; peut-être pourrai-je persuader Dieu de me laisser vouer ces hommes aux malédictions ». Comme Balac y consent, il sacrifie pour la seconde fois [71], mais sans que la divinité lui accorde de proférer des malédictions contre les Israélites ; et il eut beau sacrifier une troisième fois [72], après avoir fait dresser encore d'autres autels, même alors, il ne prononça pas d'imprécations contre les Israélites ; mais, étant tombé sur sa face, il prédit [73] les malheurs qu'éprouveraient les rois et les villes les plus célèbres, dont quelques-unes n'avaient pas seulement commencé encore d'être habitées, et tout ce qui devait arriver aux hommes dans la suite des temps sur terre et sur mer jusqu'à l'époque où je vis ; et, parce que tout s'est effectué comme il l'annonçait, on pourrait conjecturer qu'il en sera de même à l'avenir.

6. Balac, furieux que les Israélites n'eussent pas été maudits, congédia Balam sans lui témoigner aucun honneur. Celui-ci s'en allait déjà et il était sur le point de franchir l'Euphrate, quand faisant venir Balac et les chefs des Madianites : « Balac, dit-il, et vous, Madianites ici présents - car il faut qu'en dépit de la volonté divine je vous donne satisfaction -, sans doute, la race des Hébreux ne périra jamais complètement, ni par la guerre, ni par la peste, ni par la disette des fruits de la terre, et aucune autre cause imprévue ne l'anéantira. Dieu, en effet, prend soin d'eux pour les préserver de tout mal et ne jamais laisser s'abattre sur eux une catastrophe qui les fasse tous périr. Il pourra bien leur arriver quelques désastres de moindre importance et de moindre durée, mais ils ne paraîtront abaissés ainsi que pour refleurir ensuite à la terreur de ceux qui leur auront causé ces dommages. Quant à vous, si vous désirez gagner pendant quelque temps un peu d'avantage sur eux, voici, pour y arriver, ce qu'il vous faudra faire [74]. Celles de vos filles qui ont le plus d'attraits extérieurs et sont le plus capables par leur beauté de contraindre et de vaincre la chasteté de ceux qui les regardent, après avoir paré leurs charmes pour leur ajouter le plus d'agrément possible, envoyez les à proximité du campement des Hébreux, et donnez-leur l'ordre de s'offrir aux jeunes gens qui les désireront. Lorsqu'elles les verront sous l'empire de leurs passions, qu'elles les quittent et, s'ils les supplient de rester, qu'elles ne consen-

tent pas avant de les avoir persuadés de renoncer aux lois de leurs pères et au Dieu qui les leur a imposées, et d'aller servir les dieux des Madianites et des Moabites. C'est ainsi que Dieu s'enflammera de courroux contre eux [75]. »

7. Après leur avoir suggéré ce plan, il s'en va. Les Madianites ayant envoyé leurs filles selon ses conseils, les jeunes Hébreux se laissent prendre aux charmes de leurs traits et, liant conversation avec elles, les prient de ne pas leur refuser de jouir de leur beauté et d'avoir commerce avec elles. Celles-ci, ayant accueilli avec joie leurs paroles, se prêtent à leur désir. Mais, après les avoir enchaînés par l'amour qu'elles leur inspirent, au moment où leur désir atteignait toute sa force, elles se disposent à se séparer d'eux. Une profonde tristesse les envahit à cause du départ de ces femmes ; ils les supplient instamment de ne pas les abandonner, mais de demeurer là pour devenir leurs épouses et être désignées comme les maîtresses de tout ce qu'ils possédaient. Et cela, ils le déclarent avec serments, prenant Dieu pour arbitre de leurs promesses, et s'efforçant par leurs larmes et de toutes les manières d'exciter la pitié de ces femmes. Celles-ci, quand elles les jugèrent bien subjugués et complètement liés par cette intimité, commencèrent à leur parler ainsi :

8. « Nous avons, ô les plus nobles des jeunes gens, des maisons paternelles, des biens en abondance, la bienveillance et l'affection de nos parents et des nôtres. Et ce n'est faute de rien de tout cela que nous sommes venues ici nous mettre en relations avec vous, ce n'est pas pour trafiquer du printemps de notre corps que nous nous sommes laissé adresser vos vœux ; c'est parce que nous vous croyons honnêtes et justes que nous avons consenti à honorer vos prières de cet accueil hospitalier. Et maintenant, puisque vous dites avoir des sentiments d'amitié pour nous et être chagrinés de notre prochain départ, nous ne repoussons pas, quant à nous, votre requête. Mais c'est après avoir reçu de vous le seul gage d'affection qui nous paraisse avoir de la valeur, que nous consentirons à achever notre vie avec vous en qualité d'épouses. Car il est à craindre qu'ayant pris le dégoût de notre commerce, vous ne nous fassiez ensuite outrage et ne nous renvoyiez déshonorées chez nos parents ». Ils croient devoir acquiescer à ces réserves. Et, comme ils consentent à leur donner ce gage qu'elles exigent, sans élever aucune objection, tant ils ont de passion pour elles : « Puisque, disent-elles, ces conditions vous agréent, mais que vous avez des coutumes et un genre de vie absolument étrangers à tout le monde, au point de vous nourrir d'une façon spéciale et de ne pas boire comme les autres, il est nécessaire, si vous voulez demeurer avec nous, de révérer aussi nos dieux [76] ; il ne saurait y avoir d'autre preuve de cette affection que vous dites avoir actuellement pour nous et que vous aurez par la suite, sinon d'adorer les mêmes dieux que nous. Nul ne saurait vous faire un grief d'adopter les dieux particuliers au pays où vous venez, surtout quand nos dieux sont communs à tous les hommes, tandis que le vôtre est étranger à tous ». Il leur fallait donc, disaient-elles, ou avoir les mêmes opinions que tous les hommes ou chercher un autre monde, où ils pussent vivre seuls, selon leurs propres lois.

9. Ceux-ci, sous l'empire de leur amour pour elles, tenant ces discours pour excellents et s'étant soumis à leurs avis, transgressèrent les lois paternelles, acceptant la croyance qu'il est plusieurs dieux, et, s'étant décidés à leur sacrifier selon le rite des gens du pays, ils prirent plaisir aux mets étrangers et ne cessèrent, pour être agréables à ces femmes, de faire le contraire de ce que la loi leur ordonnait ; bientôt dans toute l'armée se propage [77] cette désobéissance des jeunes gens et une sédition bien plus grave que la précédente s'abat sur eux, avec le danger d'une ruine complète de leurs institutions propres. Car la jeunesse, une fois qu'elle avait goûté aux mœurs étrangères, s'en grisait avec une ardeur insatiable. Et même ceux des grands, que les vertus de leurs ancêtres mettaient en vue, succombaient à la contagion.

10 [78]. Zambrias [79], le chef de la tribu de Siméon, qui eut commerce avec Chosbie [80] la Madianite, fille de Sour(os), un des princes de ce pays, invité par cette femme à préférer aux décrets de Moïse son bon plaisir à elle, se mit à sa dévotion, en cessant de sacrifier selon les lois paternelles et en contractant un mariage étranger. Les choses en étaient là, quand Moïse, de crainte de pires événements, réunit le peuple en assemblée ; il s'abstint d'accuser personne nommément pour ne pas réduire au désespoir ceux qui, à la faveur du mystère, pouvaient revenir à d'autres sentiments, mais il leur dit [81] qu'ils avaient agi d'une manière indigne d'eux et de leurs parents en préférant la volupté à Dieu et à une vie conforme à sa loi, qu'il convenait, pour que tout allât de nouveau bien, qu'ils se repentissent, en se persuadant que le courage ne consiste pas à violer les lois, mais à résister à ses passions. En outre, il déclara qu'il n'était pas raisonnable, après avoir montré de la retenue pendant qu'ils étaient dans le désert, de se livrer maintenant, dans la prospérité, au dérèglement, et ainsi de perdre par l'abondance ce qu'ils avaient acquis par la misère. Moïse, en leur tenant ce langage, tentait de redresser les jeunes gens et de les amener à se repentir de leur conduite.

11. Mais Zambrias s'étant levé après lui : « Moïse, dit-il, pour ta part, observe ces lois auxquelles tu as donné tes soins, et dont tu as assuré la stabilité en les fondant sur la naïveté de ces hommes, car, s'ils n'avaient pas ce caractère, tu aurais déjà éprouvé par maints châtiments qu'il n'est pas facile d'en imposer aux Hébreux. Mais, quant à moi, tu ne me feras pas suivre tes ordonnances tyranniques ; car tu n'as fait autre chose jusque maintenant, sous prétexte de lois et de culte divin, que de nous asservir et de te donner le pouvoir par tes méchants artifices, en nous privant des agréments et des franchises de la vie qui appartiennent aux hommes libres et sans maître. Ce serait, de ta part, montrer plus de dureté pour les Hébreux que les Egyptiens, que de prétendre châtier au nom des lois ce que chacun entend faire pour son agrément personnel. C'est bien plutôt toi qui mériterais une punition, pour avoir projeté d'annuler ce que, d'un commun accord, tout le monde a trouvé excellent et pour avoir essayé de faire prévaloir contre l'avis général tes propres extravagances. Pour moi, on m'arracherait à bon droit à ma condition actuelle, si, après avoir jugé ma conduite honnête, j'hésitais néanmoins, ensuite, à dire publiquement mon sentiment à ce sujet. Oui, c'est une

femme étrangère, comme tu dis, que j'ai épousée - c'est de moi que tu apprends mes actes, c'est d'un homme libre ; aussi bien ne pensé-je point m'en cacher -, et je sacrifie aux dieux à qui je crois devoir sacrifier, croyant bien faire en empruntant au grand nombre les éléments de la vérité et en ne vivant pas comme dans une tyrannie, en faisant dépendre d'un seul tout l'espoir de ma vie entière. Et nul ne pourra se vanter de se montrer plus maître de mes actions que ma propre volonté. »

12. Quand Zambrias eut ainsi parlé au sujet de sa faute et de celle de quelques autres, le peuple garda le silence, anxieux de ce qui allait se passer et voyant que le législateur ne voulait pas exciter outre mesure la folle témérité de cet homme par une discussion violente. Il craignait, en effet, que l'insolence de son langage ne trouvât beaucoup d'imitateurs qui jetteraient le trouble parmi le peuple. Là-dessus l'assemblée prit fin. Et peut-être que ces coupables tentatives se fussent propagées davantage, si Zambrias n'eût péri promptement dans les circonstances suivantes [82]. Phinéès(ès) [83], un homme qui, par toutes sortes de mérites, surpassait les autres jeunes gens et qui, grâce au rang de son père, l'emportait de beaucoup sur ceux de son âge - car il était fils du grand-prêtre Eléazar et avait Moïse pour grand-oncle paternel -, dans la douleur que lui causaient les forfaits de Zambrias et avant que son insolence ne se fortifiât grâce à l'impunité, décidé à lui faire subir de ses mains le châtiment et à empêcher que la rébellion ne gagnât plus de gens encore si les premiers n'étaient frappés, doué d'ailleurs d'une hardiesse d'âme et d'une valeur corporelles si éminentes qu'aux prises avec quelque danger, il ne s'en allait pas avant d'avoir gagné l'avantage et remporté la victoire, Phinéès se rendit dans la tente de Zambrias, et le tua d'un coup de lance ainsi que Chosbie. Et tous les jeunes gens qui voulaient faire preuve de vertu et d'amour du bien, imitant l'acte hardi de Phinéès, mirent à mort tous ceux qui s'étaient rendus coupables des mêmes crimes que Zambrias. Il périt ainsi, grâce à leur virile énergie, beaucoup de ceux qui avaient enfreint les lois, le reste fut détruit par la peste, car Dieu leur envoya cette maladie. Et tous ceux de leurs parents, qui, au lieu de les retenir, les avaient poussés à ces actes, considérés par Dieu comme leurs complices, périrent. Ainsi les hommes qui moururent dans leurs rangs ne furent pas moins de vingt-quatre mille [84].

13. Irrité par cet événement, Moïse envoya l'armée pour exterminer les Madianites ; nous reviendrons bientôt à cette expédition quand nous aurons raconté, au préalable, un fait que nous avions omis. Car il convient en cette circonstance de ne pas laisser sans éloges l'attitude du législateur. Ce Balam, en effet, qui avait été invité par les Madianites à prononcer des malédictions contre les Hébreux et qui en avait été empêché par la providence divine, mais qui suggéra un avis tel que, les ennemis s'y étant conformés, peu s'en fallut que le peuple des Hébreux ne fut corrompu dans ses mœurs et qu'un fléau se répandit parmi quelques-uns, Moïse lui fit le grand honneur de consigner par écrit ses prophéties [85]. Et, alors qu'il lui était loisible de s'en attribuer la gloire et de la revendiquer pour lui, aucun témoin ne pouvant se produire

pour l'en reprendre, c'est à Balam qu'il a laissé ce témoignage et il a daigné perpétuer son souvenir.

On peut d'ailleurs considérer tout cela comme on voudra.

Chapitre VII

1. Expédition contre les Madianites ; victoire des Hébreux ; partage du butin. - 2. Moïse désigne Josué pour son successeur. - 3. Attribution de l'Amôritide aux tribus de Ruben et de Gad et à la demi-tribu de Manassé. - 4. Les villes de refuge. - 5. Règlement sur les héritages.

1 [86]. Moise, pour les motifs que j'ai dits précédemment, envoya vers le pays des Madianites une armée de douze mille hommes en tout, choisis à nombre égal dans chaque tribu. Pour chef, il leur désigna ce Phinéès dont nous venons justement d'indiquer comment il conserva aux Hébreux leurs lois et châtia Zambrias de les avoir transgressées. Les Madianites, prévenus que l'armée marche sur eux et que sous peu elle sera là, rassemblent leurs troupes, et, après avoir fortifié les passages par où ils allaient recevoir les ennemis, ils les attendent. Ceux-ci arrivés et le combat engagé, il tombe dans les rangs des Madianites une multitude inimaginable et défiant le calcul, et avec eux tous leurs rois [87]. Ils étaient cinq, Oéos et Sourès, puis Robéès et Ourès, et, en cinquième lieu, Rékem(os) [88] : la ville qui porte son nom est la plus renommée du pays des Arabes et, aujourd'hui encore, tous les Arabes l'appellent, du nom du roi qui l'a fondée, Rékémé [89] ; c'est la Pétra des Grecs. Une fois les ennemis en déroute, les Hébreux pillèrent leur pays, et, après avoir pris force butin et fait périr les habitants avec leurs femmes, ils ne laissent que les jeunes filles, comme Moïse l'avait recommandé à Phinéès. Celui-ci revient avec l'armée intacte et un butin abondant ; des bœufs au nombre de 52.000 [90], 675.000 brebis, 60.000 ânes [91], et une quantité infinie d'ustensiles d'or et d'argent qu'on employait à l'usage domestique ; car la prospérité les avait rendus fort luxueux. Il emmenait aussi les vierges, au nombre de 32.000 environ. Moïse, ayant partagé le butin, donne un cinquantième de la première moitié [92] à Éléazar et aux prêtres, un cinquantième de l'autre aux Lévites, et le reste, il le partage entre le peuple. Ils vécurent par la suite dans la prospérité, car cette abondance de biens, ils la devaient à leur courage, et rien de fâcheux ne vint les empêcher d'en jouir.

2 [93]. Moïse, déjà avancé en âge, désigne Josué pour lui succéder dans ses fonctions de prophète et pour conduire l'armée quand il le faudrait : Dieu lui-même avait ordonné de lui confier le gouvernement des affaires. Josué s'était instruit d'une façon complète dans les lois et les choses divines sous l'enseignement de Moïse.

3 [94]. En ce même temps, les deux tribus de Gad et de Roubel et la demi-tribu de Manassé, qui possédaient de grandes quantités de bétail et toutes sortes d'autres richesses, après s'être entendues, prièrent Moïse de leur donner, à titre de prélè-

vement, l'Amôritide, qu'on avait conquise à la guerre ; car elle était excellente pour l'élève des troupeaux. Mais lui, croyant que c'était la crainte d'aller se battre contre les Chananéens qui leur avait fait trouver ce beau prétexte du soin des troupeaux, les traite de lâches, les accusant d'avoir imaginé une habile excuse à leur pusillanimité, parce qu'ils désiraient couler mollement une vie exempte de fatigues, quand tout le monde s'était donné de la peine pour conquérir ce pays qu'ils réclamaient : ils ne voulaient pas, prenant leur part des luttes qui restaient à soutenir, occuper le pays que Dieu avait promis de livrer à ceux qui auraient franchi le Jourdain, « après avoir triomphé, dit-il, de ceux qu'il nous a désignés comme ennemis ». Ceux-ci, voyant sa colère, et jugeant qu'il avait raison de s'irriter de leur requête, se disculpent en disant que ce n'était ni par crainte des périls ni par paresse au travail qu'ils avaient fait leur demande ; c'était pour que, en laissant leur butin en un endroit convenable, ils pussent marcher bien alertes aux luttes et aux combats. Ils se disaient prêts, une fois qu'ils auraient fondé des villes pour y mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfants et leurs biens avec son consentement, à partir avec l'armée. Moïse [95], satisfait de ce langage, après avoir appelé Éléazar le grand-prêtre et Josué et tous les magistrats, accorde à ces tribus l'Amôritide, à la condition de combattre avec leurs frères jusqu'à ce que la conquête soit complète. Ayant ainsi reçu à ces conditions ce territoire et ayant fondé des villes fortes, ils y laissèrent enfants, femmes et, enfin, tout ce qui, s'ils avaient dû l'emmener avec eux, eût été une entrave à leur activité.

4 [96]. Moïse bâtit aussi les dix villes qui devaient entrer dans le compte des quarante-huit ; il en attribua trois à ceux qui fuiraient pour un meurtre involontaire et il établit que l'exil durerait le temps de la vie du grand-prêtre à l'époque duquel le meurtrier aurait fui ; après la mort du grand-prêtre, il lui permettait le retour, les parents de la victime ayant, d'ailleurs, le droit de le tuer, s'ils surprenaient le meurtrier hors des limites de la ville où il s'était réfugié ; mais il ne donnait ce droit à aucun autre. Les villes, désignées pour servir de refuges, étaient les suivantes : Bosora [97] sur les confins de l'Arabie, Arimanon [98] du pays des Galadéniens et Gaulanâ dans la Batanée. Mais, après qu'ils auraient conquis le pays des Chananéens, trois autres villes des Lévites devaient être réservées aux fugitifs comme résidence, selon les recommandations de Moïse.

5 [99]. Moïse, comme les premiers de la tribu de Manassé s'approchaient de lui et l'informaient qu'il était mort un personnage de marque de leur tribu du nom d'Holophantès, lequel n'avait pas laissé d'enfants mâles, mais des filles, et comme ils demandaient si l'héritage reviendrait à celles-ci, leur répond que, si elles veulent s'unir à des gens de leur tribu, elles iraient à eux avec leur lot d'héritage, mais si elles contractaient mariage dans une autre tribu, elles devraient laisser leur lot dans la tribu de leur père. Et alors il établit que le lot de chacun demeurerait dans sa tribu [100].

Chapitre VIII

Constitution de Moïse et comment il disparut du milieu des hommes.

1. Convocation d'une assemblée. - 2. Moise, avant de mourir, exhorte son peuple et lui donne une constitution. - 3. Regrets des Hébreux - 4. Considérations sur la rédaction des lois. - 5. La ville sainte et le Temple. - 6. Lois sur le blasphème. - 7. Pèlerinage triennal au Temple. - 8. Dîme des fruits. - 9. Argent inutilisable pour l'offrande de sacrifices. - 10. Défenses relatives aux cultes étrangers. - 11. Défense relative au mélange de la laine et du lin. - 12. Lecture septennale de la législation. - 13. Prières quotidiennes. - 14. Administration de la justice. - 15. Les témoignages. - 16. Meurtres dont l'auteur reste inconnu. - 17. Devoirs des rois. - 18. Respect des limites. - 19. Plants de la quatrième année. - 20. Défenses relatives aux plantes et aux animaux hétérogènes. - 21. Droits des pauvres, des bêtes et des passants sur les produits du sol ; peine de la flagellation. - 22. Dîme triennale des veuves et des orphelins ; déclaration après l'acquittement des redevances. - 23. Lois matrimoniales. - 24. Lois sur la rébellion des enfants. – 25. Le prêt à intérêt. - 26. La restitution des gages. - 27. Lois sur le vol. - 28. Lois sur l'esclavage. - 29. La restitution des objets trouvés. - 30. Assistance aux bêtes en détresse. - 31. Obligation de renseigner les personnes égarées. - 32. Défense de médire des sourds et des muets. - 33. Lois sur les rixes. - 34. Lois sur les poisons. - 35. Lois sur l'estropiement. - 36. Le bœuf heurteur. - 37. Prescriptions concernant les puits et les terrasses. - 38. Les dépôts ; défense de retenir les salaires. - 39. Responsabilité individuelle. - 40. Éloignement des eunuques et des castrats. - 41. Vœux de Moïse ; manière d'engager les guerres. - 42. Sièges et représailles. - 43. Décence dans le costume. - 44. Remise par Moïse des lois et des écrits saints ; bénédictions et malédictions. - 45. Exhortation au peuple. - 46. Prédictions de Moïse ; sa fin. - 47. Ses dernières paroles. - 48. Émotion du peuple. - 49. Éloge de Moïse.

1 [101]. Quand les quarante années furent accomplies, à trente jours près, Moïse, ayant convoqué une assemblée près du Jourdain, là où se trouve aujourd'hui la ville d'Abilé [102]. - c'est une localité où abondent les palmiers -, le peuple tout entier réuni, leur adressa ces paroles :

2 [103]. « O mes compagnons d'armes, vous qui avez partagé avec moi ces longues misères, puisque, Dieu l'ayant décidé désormais et ma vieillesse ayant atteint l'âge de cent-vingt ans, il faut que je quitte la vie, et que dans vos campagnes au-delà du Jourdain je ne serai pas là pour vous secourir et combattre avec vous, car Dieu m'en empêche, j'ai cru bien faire de ne pas renoncer cependant encore à mon zèle pour votre bonheur, mais de procurer à vous la jouissance perpétuelle de vos biens et à moi un monument impérissable comme à l'auteur de votre prospérité. Eh bien donc, c'est après

vous avoir indiqué le moyen d'arriver au bonheur et de laisser vos enfants en possession d'une abondance perpétuelle que je quitterai la vie. Je suis digne de confiance, en raison même des luttes que j'ai soutenues précédemment dans votre intérêt et parce que les âmes arrivées au terme de l'existence s'expriment avec une vertu parfaite.

« O fils d'Israël [104]., il n'est pour tous les hommes qu'une seule source de prospérité, c'est un Dieu propice : lui seul a le pouvoir de donner le bonheur à ceux qui en sont dignes et de l'enlever à ceux qui ont péché contre lui ; si vous vous montrez à ce Dieu tels qu'il le désire, lui, et tels que moi, qui connais sa pensée clairement, je vous y exhorte, vous ne cesserez d'être heureux et d'exciter l'envie de tous, et ces biens que vous avez déjà actuellement, la possession vous en demeurera assurée, et ceux qui vous manquent, vous les aurez bientôt entre vos mains. Pourvu seulement que vous obéissiez à ces lois que Dieu veut que vous suiviez, que vous ne préfériez pas à votre législation présente une autre constitution et qu'au mépris des sentiments de piété que vous témoignez aujourd'hui à Dieu, vous ne vous laissiez aller à d'autres mœurs. Mais, en agissant comme vous le devez, vous serez les plus forts de tous dans les combats, et vous ne vous ferez prendre par aucun ennemi. Car, si Dieu est à vos côtés pour vous secourir, vous pourrez raisonnablement les mépriser tous. A votre vertu sont proposées de grandes récompenses, si vous la conservez pendant toute votre vie ; elle est elle-même d'abord le plus précieux des biens, et puis elle vous procure les autres en abondance, ensuite que, si vous la pratiquez entre vous, elle vous assurera une vie de félicité, vous rendra plus illustres que les peuples étrangers et vous préparera une renommée incontestée auprès des générations futures. Or ces biens, vous y pourrez atteindre, si vous écoutez et observez les lois que j'ai composées sous la dictée de Dieu et si vous vous exercez à les comprendre. Je me sépare de vous, heureux moi-même de votre bonheur, après vous avoir confiés à la sagesse des lois, au bon ordre de la constitution et aux vertus des chefs qui auront soin de vos intérêts. Et Dieu, qui jusque maintenant vous a gouvernés, et par la volonté duquel j'ai pu moi-même vous être utile, ne bornera pas ici l'action de sa providence, mais tout le temps que vous désirerez avoir sa protection, en restant attachés à des occupations vertueuses, vous pourrez compter sur sa sollicitude. En outre, les doctrines les meilleures, à l'obéissance desquelles vous devrez la félicité, vous seront exposées par Éléazar le grand-prêtre et Josué, ainsi que par le Conseil des Anciens et les magistrats des tribus : écoutez-les sans mauvaise grâce, en comprenant que ceux qui savent bien obéir sauront aussi gouverner eux-mêmes, s'ils arrivent à en avoir le pouvoir, et croyez que la liberté ne consiste pas à vous indigner contre ce que vos chefs prétendent que vous accomplissiez. Maintenant, en effet, c'est dans la faculté d'injurier vos bienfaiteurs que vous mettez votre franc-parler : si à l'avenir vous vous en gardez, les choses en iront mieux pour vous. N'ayez jamais contre ces chefs de colère pareille à celle que vous avez osé si souvent manifester contre moi : car vous savez que j'ai plus souvent risqué de périr par vous que par les ennemis. Si je vous présente ces observations, ce

n'est pas pour vous accabler de reproches - au sortir de la vie, je n'ai pas l'intention de vous laisser affligés en remuant ces souvenirs, moi qui, même au moment où j'ai subi tout cela, n'ai point ressenti de colère -, c'est pour que cette pensée même serve à l'avenir à vous modérer et que vous ne vous livriez contre ceux qui seront à votre tête à aucune violence, cédant à l'entraînement de la richesse qui vous viendra quand vous aurez passé le Jourdain et conquis la Chananée ; car si vous vous laissez entraîner par elle à du mépris et à de l'indifférence pour la vertu [105]., vous perdrez même la faveur que Dieu vous témoigne. Or, si vous vous attirez son hostilité, d'abord, le pays que vous posséderez, vaincus par les armes de vos ennemis, vous le perdrez à votre tour de la façon la plus déshonorante, et, dispersés par toute la terre habitée, vous remplirez le monde entier et la mer de votre servitude. Mais quand vous subirez cette épreuve, inutile sera le repentir et le souvenir des lois que vous n'aurez point observées. Par conséquent, si vous voulez que vos lois vous restent, ne laissez subsister aucun de vos ennemis quand vous les aurez vaincus et croyez qu'il importe pour vous que tous périssent, de peur que, s'ils vivaient, ayant pris goût à leurs mœurs, vous ne viciiez les institutions paternelles. En outre, je vous exhorte à abattre les autels, les bois sacrés et tous les temples qu'ils pourront avoir [106]. et à abolir par le feu leur race et leur souvenir ; c'est ainsi seulement que vous aurez en toute sécurité la jouissance de vos biens à vous. Mais, de peur que, par ignorance du mieux, votre naturel ne vous entraîne au pire, je vous ai composé des lois que Dieu m'a dictées et une constitution telle que, si vous en respectez l'harmonie, vous serez considérés comme les plus heureux du monde. »

3. Ayant ainsi parlé, il leur donne, consignées dans un livre, ces lois et cette constitution. Ceux-ci fondent en larmes et témoignent d'ardents regrets à l'égard de leur général, se souvenant des périls qu'il avait courus et de l'énergie qu'il avait déployée pour les sauver, et augurant mal de l'avenir en songeant qu'ils n'auront plus jamais un pareil chef et que Dieu veillera moins sur eux, puisque Moïse ne sera plus là pour intercéder en leur faveur. Et tous les sentiments, inspirés par la colère, qu'ils lui avaient témoignés pendant le séjour du désert, ils s'en repentaient maintenant en s'affligeant, si bien que tout le peuple, s'abandonnant à ses larmes, ressentait à cause de lui une émotion trop forte pour que des paroles pussent la calmer. Moïse cependant les consolait, et, les détournant de croire qu'il méritait ces larmes, les invitait à mettre en pratique leur constitution. C'est ainsi qu'ils se séparèrent alors.

4. Mais je veux d'abord décrire cette constitution conforme à la réputation de vertu de Moïse et faire connaître par elle à ceux qui me liront quelles furent nos institutions originaires, après quoi je poursuivrai le reste de mon récit. J'ai tout écrit tel que lui nous l'a consigné, je n'y ai ajouté aucun ornement ni rien que n'ait laissé Moise [107]. Ce qui est nouveau chez nous, c'est le classement des matières, sujet par sujet ; car il les a laissées écrites à bâtons rompus, au fur et à mesure des instructions partielles qu'il recevait de Dieu [108]. Voilà pourquoi j'ai estimé nécessaire de commencer par

ces explications, de crainte que ceux de notre race qui liront cet ouvrage, puissent nous reprocher de nous être trompé. Voici l'ordre de nos lois touchant notre constitution politique. Quant à celles qu'il nous a laissées et qui nous concernent tous dans nos rapports mutuels, je les réserve pour un commentaire qui traitera des coutumes et de leurs raisons d'être et que nous nous sommes proposé, si Dieu seconde notre entreprise, de composer après le présent ouvrage [109].

5 [110]. Quand, une fois que vous aurez conquis le pays des Chananéens et que vous aurez le loisir de jouir de vos biens, vous déciderez dès lors de fonder des villes, voici ce que vous devrez faire pour agir d'une manière agréable à Dieu et posséder une félicité assurée. Vous aurez une ville sainte sur la terre des Chananéens dans l'endroit le plus beau et le plus remarquable pour ses qualités, une ville que Dieu se choisira pour lui-même par une prophétie. Vous aurez un temple unique bâti dans cette ville avec un seul autel de pierres non travaillées [111]., mais accumulées avec choix, et qui, enduites de chaux, aient belle apparence et présentent un aspect bien net. La montée vers l'autel se fera non par des degrés, mais par un remblai qu'on y adossera en pente douce. Dans aucune autre ville vous n'aurez ni autel, ni temple ; car Dieu est un et la race des Hébreux est une.

6 [112]. Quiconque aura osé blasphémer Dieu sera lapidé, puis pendu durant toute la journée [113]., et on l'ensevelira sans honneur et obscurément [114].

7 [115]. On devra venir ensemble dans la ville où l'on aura établi le temple, trois fois par an, des extrémités du pays dont les Hébreux se seront emparés, afin de rendre grâce à Dieu de ses bienfaits et de le prier de les continuer à l'avenir, et afin d'entretenir par ces réunions et des festins célébrés en commun des sentiments d'amitié mutuelle. Car il est bon qu'ils ne s'ignorent pas les uns les autres, étant de la même race et ayant des institutions communes. Et c'est à quoi serviront des relations de ce genre ; en se voyant et en se fréquentant, ils se souviendront d'eux-mêmes, car s'ils demeuraient sans commerce réciproque, on les jugerait absolument étrangers entre eux [116].

8 [117]. Vous aurez aussi à prélever la dîme des fruits, indépendamment de celle que j'ai établi qu'on donnerait aux prêtres et aux Lévites [118]. ; cette dîme sera vendue dans vos villes respectives et elle sera affectée à des repas [119]. et à des sacrifices qui se feront dans la ville sainte : il est juste, en effet, que ces produits de la terre dont Dieu nous a procuré la propriété, vous en jouissiez en l'honneur de celui qui vous en a fait don.

9 [120]. Le salaire d'une femme prostituée ne doit pas servir à accomplir un sacrifice ; car rien de ce qui provient du déshonneur ne plaît à la divinité ; or, il ne peut rien y avoir de pire que la honte résultant de la prostitution. De même, si pour la saillie d'un chien [121]., soit d'un chien de chasse, soit d'un gardien de troupeaux, on a reçu un salaire, il ne faut pas l'employer en sacrifice à Dieu.

10 [122]. Que nul ne blasphème les dieux que d'autres cités révèrent [123]. Il ne faut

pas piller les temples étrangers, ni s'emparer de trésors consacrés à quelque divinité [124].

11 [125]. Que personne de vous ne porte de vêtement tissé de laine et de lin ; car cela est réservé aux prêtres seuls [126].

12 [127]. Quand le peuple se sera réuni dans la ville sainte pour les sacrifices septennaux, à l'époque de la fête de la construction des tabernacles, le grand-prêtre [128]., debout sur une estrade élevée d'où il puisse se faire entendre, devra lire les lois [129]. pour tout le monde : ni femmes, ni enfants ne seront exclus de cette audition et non pas même les esclaves. Car il est bon que ces lois, une fois gravées dans les cœurs, soient ainsi conservées par la mémoire, de façon à ne pouvoir jamais s'effacer. De la sorte, ils ne feront aucun péché, ne pouvant alléguer leur ignorance des prescriptions édictées par les lois. Et ces lois auront pleine autorité contre les délinquants, en ce qu'elles les préviendront de ce qu'ils auront à subir et graveront dans les âmes, grâce à cette audition, tout ce qu'elles prescrivent, de façon que pour toujours ils portent la doctrine de leur peuple en eux [130]. : s'ils la dédaignent, ils seront coupables et deviendront les propres auteurs de leur châtiment. Que les enfants aussi commencent par apprendre les lois ; c'est l'étude la plus belle et la source de la félicité.

13. Deux fois par jour, au commencement de la journée et quand vient l'heure de se livrer au sommeil, ils devront rendre témoignage à Dieu des bienfaits qu'il leur a accordés au sortir du pays des Égyptiens : la reconnaissance se justifie par la nature et, en la témoignant, ils remercieront à la fois Dieu de ses bienfaits passés et se concilieront sa bienveillance future. Ils inscriront aussi sur leurs portes les plus grands bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, et chacun devra les porter visiblement sur les bras ; et tout ce qui peut attester la puissance de Dieu ainsi que sa bonté à leur égard, ils en porteront la mention écrite sur la tête et sur le bras [131]., afin qu'on puisse voir de toutes parts la vive sollicitude dont Dieu les entoure.

14 [132]. Qu'il y ait à la tête de chaque ville sept hommes [133]. habitués à pratiquer la vertu et à rechercher la justice ; qu'à chacune de ces magistratures soient adjoints à titre de serviteurs deux hommes de la tribu des Lévites [134]. Que ceux qui seront appelés à rendre la justice dans les villes soient tenus en grand honneur, de façon que nul ne se permette en leur présence d'injurier ou de tenir des propos insolents ; le respect envers ceux qui sont revêtus d'une dignité inspirera tant de modestie qu'on ne méprisera pas Dieu. Les juges seront maîtres de prononcer selon leur sentiment, à moins qu'on ne vienne les dénoncer comme ayant reçu de l'argent pour fausser la justice, ou qu'on allègue une autre raison pour les accuser de n'avoir pas bien prononcé. Car il ne faut pas, par amour du lucre ou des puissances, faire mauvaise justice ; on doit placer le bon droit au-dessus de toutes choses. Dieu, sans cela, paraîtrait méprisé et plus faible que ceux à qui, par peur de la force, on déciderait d'accorder son suffrage. En effet, c'est de la puissance de Dieu que procède la justice. Si donc on favorise ceux qui occupent un haut rang, on les met au-dessus de Dieu. Que si les juges ne savent

pas prononcer sur les faits qui leur sont soumis - pareil cas se présente souvent parmi les hommes -, qu'ils adressent la cause intégralement à la ville sainte, et que, réunis ensemble, le grand-prêtre et le prophète et le conseil des Anciens fassent connaître leur décision [135].

15 [136]. On ne se fiera pas à un témoin unique ; il en faut trois ou au moins deux dont le témoignage sera garanti par leur vie passée. Les femmes ne rendront pas de témoignage [137]., à cause de la légèreté et de la témérité de leur sexe. Les esclaves non plus ne doivent pas témoigner [138]., à cause de la bassesse de leur âme ; car il est naturel que soit la cupidité, soit la crainte les empêche de témoigner selon la vérité. Si quelqu'un est accusé d'avoir fait un faux témoignage [139]., il subira, s'il en est convaincu, la même peine [140]. que devait subir celui contre lequel il aura témoigné.

16 [141]. Si, lorsqu'un meurtre aura été commis dans un endroit, on n'en trouve pas l'auteur, et que nul ne soit soupçonné d'avoir tué par haine, il faudra chercher ce meurtrier avec beaucoup de soin, en proposant une récompense au dénonciateur [142]. ; mais si personne ne fait de dénonciation, les magistrats des villes à proximité de l'endroit où le meurtre a été commis et le conseil des Anciens, se réunissant [143]., mesureront le terrain depuis la place où gît le cadavre. Et les autorités de la ville qui en sera la plus rapprochée achèteront une génisse et, après l'avoir conduite dans un ravin [144]. et dans un endroit impropre au labour et aux plantations, devront trancher les muscles du cou de la génisse, puis, après avoir fait une libation d'eau sur la tête de l'animal, les prêtres, les lévites et les Anciens de cette ville proclameront qu'ils ont les mains pures de ce meurtre, qu'ils be l'ont ni commis, ni vu commettre, et ils prieront pour se rendre Dieu propice et pour qu'un terrible malheur de ce genre n'arrive plus au pays.

17 [145]. Le gouvernement des meilleurs est ce qu'il y a de mieux, ainsi que la vie qu'on mène sous ce régime ; ne vous prenez pas à soupirer après une autre forme de gouvernement, mais soyez satisfaits de celle-là, ayant vos lois pour maîtres et faisant tout d'après elles. Car Dieu suffit à vous guider. Mais si vous venez à désirer un roi, qu'il soit de votre race et qu'il ait toujours souci de la justice ainsi que des autres vertus. Qu'il confie aux lois et à Dieu les desseins les plus importants [146]., et qu'il ne fasse rien sans le grand- prêtre et sans l'avis des Anciens [147]. ; qu'il ne prenne pas beaucoup de femmes, qu'il ne cherche pas quantité de richesses et de chevaux, car si tout cela vient à lui, il en arrivera à regarder de haut les lois. Qu'on l'empêche donc, s'il montrait trop de goût pour ces choses, de devenir plus puissant que votre intérêt ne le comporte.

18 [148]. Ne vous permettez pas de déplacer les bornes ni de votre terre, ni de la terre de ceux avec lesquels vous êtes en paix ; qu'on se garde de les supprimer, qu'on les considère comme une pierre solide posée par Dieu pour l'éternité. Car des guerres et des querelles naissent de ce que les gens cupides veulent aller au-delà de leurs limites. Ils ne sont pas loin, en effet, de transgresser les lois ceux qui déplacent les limites.

19 [149]. Quand on plante une terre, si ces plants produisent des fruits avant quatre ans, on n'en prélèvera pas de prémices pour Dieu et on n'en jouira pas soi-même ; car à ce moment, ils n'ont pu venir tout seuls et, comme la nature a été forcée prématurément [150]., ils ne peuvent convenir à Dieu, ni servir au propriétaire lui-même. Mais la quatrième année, il doit récolter tout ce qui a poussé, le moment est alors opportun, et, après l'avoir réuni, il l'apportera dans la ville sainte [151]. et en y joignant la dîme des autres fruits, il l'emploiera à faire des festins avec ses amis, ainsi qu'avec les orphelins et les veuves. La cinquième année, il sera maître de faire pour lui la récolte de ses plantations.

20 [152]. Un terrain planté de vignes, on ne doit pas l'ensemencer ; car il a assez à nourrir ce genre de plants et doit être exempt des travaux de labour. On labourera la terre avec des bœufs, sans leur adjoindre sous le joug aucune des autres espèces animales ; celles-ci aussi, on doit les employer séparément pour le labour. Les semences doivent être pures et sans mélanges et il ne faut pas ensemencer deux espèces ou trois en même temps. Car la nature [153]. ne se plaît pas à la réunion des choses dissemblables. Il ne faut pas accoupler des bestiaux d'espèces différentes : car il est à craindre qu'en commençant par là, on ne finisse, même quand il s'agit d'hommes, par manquer d'égard à ceux de sa race ; c'est à cela que peuvent mener des fautes commises sur des sujets insignifiants. Il ne faut rien concéder de ce qui pourrait par imitation engendrer quelque perturbation dans l'Etat ; il faut que même les choses les plus ordinaires n'échappent pas à la vigilance des lois, qui doivent savoir se prémunir elles-mêmes contre tout reproche.

21 [154]. En moissonnant et en enlevant les récoltes on ne glanera pas, mais on abandonnera même un peu de gerbes à ceux qui n'ont rien à manger, comme une aubaine qui servira à leur subsistance. Pareillement, dans la vendange, il faut laisser les grappillons aux pauvres ; il faut aussi oublier un peu des fruits de l'olivier pour les laisser ramasser par ceux qui n'en ont pas à cueillir chez eux. Car une cueillette minutieuse ne donnera pas autant de richesse aux propriétaires que cet abandon ne leur vaudra de reconnaissance de la part des indigents ; d'ailleurs, la divinité rendra la terre plus ardente à faire croître des fruits, si l'on ne songe pas seulement à son intérêt personnel, mais qu'on se soucie aussi de nourrir autrui. Les bœufs même [155]., quand ils fouleront les épis, on ne les musellera pas dans l'aire ; car il n'est pas juste de priver du fruit nos collaborateurs qui ont peiné pour le produire. Quand les fruits des arbres sont mûrs, il ne faut pas empêcher les passants d'y toucher en chemin [156]., mais, comme s'ils leur appartenaient, leur permettre de s'en rassasier, qu'ils soient indigènes ou étrangers, en se réjouissant de leur fournir le moyen d'avoir leur part de ces fruits mûrs. Mais il ne leur sera pas permis d'en rien emporter. Et les vendangeurs n'empêcheront pas ceux qu'ils rencontreront de goûter de ce qu'ils apportent aux pressoirs ; il n'est pas juste, en effet, que ces bonnes choses qui nous arrivent de par la volonté de Dieu pour notre subsistance, on les refuse à ceux qui en souhaitent une part, alors que

l'époque de leur maturité est venue et va bientôt passer ; il est même agréable à Dieu qu'on invite à en prendre tous ceux qui, par réserve, hésiteraient à y toucher, les Israélites d'abord, qui ont comme un droit de participation et de propriété en vertu de leur commune origine, et aussi les gens venus d'ailleurs, à qui on permettra de profiter, en qualité d'hôtes, de ces fruits que Dieu a fait venir à maturité. Il ne faut pas envisager comme des dépenses ce que par libéralité on laisse prendre aux hommes : si Dieu nous procure cette abondance de biens, ce n'est pas pour nous en réserver la récolte, c'est pour en céder aussi généreusement à autrui, et il veut de cette façon que la bonté qu'il témoigne spécialement au peuple israélite et le soin qu'il prend de sa prospérité soient manifestés encore aux autres, grâce à tout le superflu dont ils font profiter ces derniers eux-mêmes [157]. Celui qui agira à l'encontre de ces règles [158]. recevra trente-neuf coups du cuir public [159]., peine très infamante qu'il subira, lui, un homme libre, parce que, esclave de l'intérêt, il a outragé sa dignité. Il vous sied [160]., en effet, après les souffrances que vous avez éprouvées en Égypte et dans le désert, de montrer de la sollicitude pour ceux qui sont dans une situation analogue et, après avoir reçu tant de biens de la pitié et de la providence de Dieu, d'en distribuer une partie aux nécessiteux par un sentiment semblable.

22 [161]. En outre des deux dîmes que j'ai déjà dit de consacrer chaque année, l'une aux Lévites et l'autre aux festins, il faut en prélever une troisième tous les trois ans [162]., afin de distribuer ce qui leur manque aux femmes veuves et aux enfants orphelins. Les premiers fruits mûrs que chacun aura recueillis [163]., il les apportera dans le temple et, après avoir remercié Dieu pour la terre qui les a portés et qu'il leur a donnée en propriété, après avoir accompli les sacrifices que la loi ordonne d'offrir, on donnera les prémices de ces fruits aux prêtres. Et lorsqu'une personne [164]., après avoir fait tout cela, après avoir offert les dîmes de tout, pour les Lévites et pour les festins avec les prémices, sera sur le point de s'en retourner chez elle, debout en face de l'enceinte du temple, elle remerciera d'abord Dieu de leur avoir donné, après les avoir soustraits aux violences des Égyptiens, un pays fertile et étendu pour jouir de ses fruits ; puis, attestant qu'elle a payé les dîmes et le reste, conformément aux lois de Moïse, elle priera Dieu de lui être toujours bienveillant et propice et de demeurer tel en général pour tous les Hébreux, en leur conservant ce qu'il leur a donné de biens, et en y ajoutant tous ceux dont il peut les gratifier.

23 [165]. On devra épouser, une fois en âge de se marier, une vierge libre et née de parents honnêtes. Celui qui n'épouse point de vierge ne devra point s'unir à une femme qui vit avec un autre homme, en la corrompant, ou en l'enlevant à son premier mari. Des femmes esclaves ne pourront être épousées par des hommes libres [166]., même si on y est vivement poussé par amour ; mais les bienséances et le souci de la dignité doivent triompher de la passion. En outre [167]., il ne peut se faire de mariage avec une prostituée [168]., car, comme elle a déshonoré son corps, Dieu n'agréerait pas les sacrifices offerts à l'occasion de ce mariage. La condition pour que les enfants

aient des sentiments d'homme libre et dirigés vers la vertu, c'est qu'ils ne soient pas le fruit d'une union honteuse [169]. ou d'une passion illégitime. Si quelqu'un [170]., après avoir épousé une femme qu'il croyait vierge, s'aperçoit par la suite qu'elle n'est point telle, il intentera un procès, en appuyant l'accusation sur tels indices qu'il aura, et la défense sera présentée par le père de la jeune fille ou son frère ou celui qui après eux paraîtra son plus proche parent [171]. Si la jeune fille est déclarée innocente, elle cohabitera avec son accusateur, sans qu'il ait le moindre droit de la congédier, à moins qu'elle ne lui en fournisse de graves raisons et telles qu'elle n'y puisse rien contredire. Et pour avoir témérairement et inconsidérément porté contre elle une accusation calomnieuse [172]., il aura à subir une double peine, en recevant trente-neuf coups et en payant cinquante sicles au père [173]. Mais au cas où il prouverait le déshonneur de la jeune fille, si c'est une femme du peuple, pour n'avoir pas veillé honnêtement sur sa virginité jusqu'à son mariage légitime, elle sera lapidée ; si elle est de race pontificale, elle sera brûlée vive [174]. Si quelqu'un a deux femmes [175]., dont l'une est tenue particulièrement en estime et en affection, soit par amour, soit pour sa beauté, soit pour quelque autre motif, et dont l'autre est moins bien traitée, si le fils de la femme aimée, plus jeune que celui de l'autre, prétend, en vertu de l'affection que son père porte à sa mère, s'attribuer le droit d'aînesse de façon à recevoir une double part de la fortune paternelle, - car c'est là ce que j'ai établi dans les lois [176]. -, on ne le lui accordera pas. Il est injuste, en effet, que le plus ancien des deux par la naissance, parce que sa mère tient moins de place dans l'affection de son père, soit privé de ce qui lui est dû. Celui qui aura déshonoré une jeune fille promise à un autre [177]., s'il l'a persuadée et rendue consentante à la faute, mourra avec elle, car ils sont également coupables tous les deux, lui pour avoir persuadé la jeune fille de subir volontairement la pire des hontes et de la préférer à un mariage honnête, elle, pour avoir consenti à s'offrir par plaisir ou par cupidité à cet outrage. Mais s'il l'a rencontrée seule [178]. et a abusé d'elle, sans qu'il y eut personne pour la secourir, il mourra seul. Celui qui déshonore une vierge qui n'est pas encore promise [179]. devra l'épouser lui-même ; mais s'il ne plaît pas au père de la jeune fille qu'elle vive avec lui, il aura à lui payer cinquante sicles en réparation de l'outrage [180]. Celui qui veut se séparer [181]. de la femme qui habite avec lui pour un motif quelconque [182]. - les hommes en ont souvent de ce genre -, devra certifier par écrit qu'il n'aura plus de relations avec elle. C'est ainsi que la femme acquerra la faculté d'aller vivre avec un autre ; car auparavant, on ne doit pas le lui permettre. Que si elle est maltraitée aussi chez cet autre ou qu'à sa mort le premier désire l'épouser, on ne lui permettra pas de retourner chez lui. Quand [183]. une femme n'a pas d'enfants [184]. à la mort de son mari, le frère de ce dernier doit l'épouser, et le fils qui naîtra, il l'appellera du nom du défunt, et l'élèvera comme héritier de son patrimoine ; un tel acte, en effet, sera avantageux même à la chose publique, les familles ne s'éteignant pas et la fortune restant aux parents ; et pour les femmes, ce sera un soulagement à leur infortune de vivre avec l'homme le plus proche de leur premier mari. Mais si le frère

ne veut pas l'épouser, la femme viendra devant les Anciens et attestera que, tandis qu'elle désirait demeurer dans cette maison et avoir de lui des enfants, il a refusé de l'accueillir, faisant ainsi injure à la mémoire de son frère défunt. Et quand les Anciens lui demanderont pour quelle raison il se montre hostile à ce mariage, qu'il en allègue une futile ou une sérieuse, le résultat sera le même : la femme de son frère, après lui avoir défait ses sandales et lui avoir craché au visage, s'écriera qu'il mérite de subir ce traitement de sa part pour avoir outragé la mémoire du défunt. Et lui s'en ira alors du conseil des Anciens avec cet affront, qu'il gardera toute sa vie, tandis qu'elle pourra se remarier au prétendant qui lui plaira. Quand quelqu'un aura fait prisonnière [185]. une vierge ou même une femme qui aurait déjà été mariée [186]., s'il veut cohabiter avec elle, il ne pourra approcher sa couche et s'unir à elle avant que, les cheveux coupés, et vêtue d'habits de deuil, elle n'ait pleuré ses parents et ses amis morts dans le combat, afin qu'elle satisfasse au chagrin que lui cause leur perte, avant de se livrer aux festins et à la joie du mariage. Il est noble, en effet, et légitime que celui qui prend une femme pour en avoir des enfants défère à ses désirs, et il ne faut pas qu'en ne recherchant que son propre plaisir, il néglige ce qui peut être agréable à elle-même. Mais après trente jours passés dans le deuil - ce temps suffit aux gens raisonnables pour pleurer ceux qui leur sont le plus chers - elle peut alors accomplir le mariage. Que si, sa passion satisfaite, il dédaigne de la garder pour épouse, il n'aura plus la faculté d'en faire une esclave ; elle s'en ira où elle voudra, elle en a la liberté.

24 [187]. Les jeunes gens qui mépriseront leurs parents et ne leur témoigneront pas d'égards, qu'ils leur aient fait outrage soit par impudence (?), soit par irréflexion [188]., d'abord leurs parents les réprimanderont par de simples paroles [189]., car ils ont autorité de juges sur leurs enfants [190]., en leur disant que le but de l'union conjugale n'est pas le plaisir, ni l'accroissement de la fortune, par la mise en commun de ce qu'ont les époux de part et d'autre, mais c'est d'avoir des enfants qui prennent soin des parents dans leur vieillesse et qui reçoivent d'eux tout ce dont ils ont besoin. « Quand tu es né, diront-ils, nous t'avons pris, remplis de joie et de reconnaissance envers Dieu, et nous avons mis nos soins à t'élever, sans rien épargner de ce qui paraissait utile à ta santé et à ta parfaite éducation. Maintenant - puisqu'il faut accorder de l'indulgence aux fautes des jeunes gens -, cesse-là tes manques d'égard envers nous et reviens à une plus sage conduite, en réfléchissant que Dieu lui-même s'irrite des témérités commises contre un père, car il est lui-même le père de toute la race des hommes et paraît partager le sentiment de l'injure avec ceux qui ont le même titre que lui, quand ils n'obtiennent pas de leurs enfants la déférence qui leur est due. Et la loi réprime ces fautes inexorablement ; n'aie pas à en faire l'expérience ». Si par ce moyen se corrige la présomption des jeunes gens, on leur épargnera tout autre reproche pour leur péché d'ignorance ; car ainsi le législateur fera preuve de bonté et les parents seront heureux de ne point livrer un fils ou une fille [191]. au châtiment. Mais celui à qui ces paroles, avec la leçon de bienséance qu'elles renferment, paraîtront ne point pro-

duire d'effet et qui se fera d'implacables ennemies des lois par ses incessantes audaces à l'égard de ses parents, conduit par eux-mêmes hors de la ville avec la foule derrière eux, il sera lapidé [192]., et, après être demeuré toute la journée exposé à tous regards, il sera enseveli pendant la nuit [193]. Il en sera ainsi de tous ceux, en général, que les lois auront condamnés à mort [194]. On ensevelira aussi les ennemis ; et pas un cadavre ne restera sans sépulture, car il subirait plus que sa juste peine.

25 [195]. On n'aura le droit de prêter à intérêt à aucun Hébreu, ni aliment, ni boisson ; car il n'est pas juste de tirer un revenu de l'infortune d'un compatriote ; mais il faut, en secourant sa détresse, considérer comme un profit la reconnaissance de cet homme et la rémunération que Dieu réserve à cet acte de générosité.

26 [196]. Ceux qui auront emprunté soit de l'argent, soit des fruits, liquides ou solides, si leurs affaires, grâce à Dieu, marchent à souhait, ils viendront les rendre avec joie à leurs prêteurs, comme s'ils les avaient reçus en dépôt pour mettre avec leur propre bien à charge de les rapporter le jour où l'on en aurait besoin. Mais s'ils négligent impudemment cette restitution, on ne pourra pénétrer dans leur maison [197]. pour y saisir un gage avant qu'un jugement n'intervienne à ce sujet, et l'on réclamera le gage du dehors ; et le débiteur l'apportera de lui-même sans rien opposer à celui qui vient contre lui avec le secours de la loi. Si celui à qui on a pris le gage est riche, le prêteur en restera nanti jusqu'à la restitution ; mais s'il est pauvre [198]., le prêteur devra le rendre avant le coucher du soleil, surtout si le gage consiste en un manteau, afin qu'il l'ait pour dormir, Dieu accordant naturellement sa pitié aux pauvres. Mais une meule [199]. et tous les ustensiles qu'elle comporte, on n'aura pas le droit de les saisir pour gage, afin que les pauvres ne soient pas privés même de leur gagne-pain [200]. et que leur indigence ne leur fasse pas souffrir les pires misères.

27 [201]. Celui qui volera un homme sera puni de mort [202]. Quiconque aura dérobé de l'or ou de l'argent en payera le double. Celui qui aura tué un voleur avec effraction ne sera pas puni. Même s'il l'a trouvé encore occupé à percer son mur [203]. Celui qui aura volé [204]. une tête de bétail [205]. en payera quatre fois le prix comme amende [206]., sauf s'il s'agit d'un bœuf ; en ce cas, il en payera cinq fois la valeur. Celui qui n'aura pas le moyen de payer l'amende infligée deviendra l'esclave de ceux qui l'ont fait condamner [207].

28 [208]. Un hébreu vendu à un autre hébreu le servira pendant six ans ; la septième année on le laissera libre. Mais si, ayant eu des enfants d'une esclave chez celui qui l'a acheté, il désire continuer à le servir à cause de la bonté et de l'affection qu'il porte aux siens, vienne l'année du jubilé - qui revient tous les cinquante ans -, il sera mis en liberté et emmènera ses enfants et sa femme également libres.

29 [209]. Si l'on trouve de l'or ou de l'argent en chemin, après avoir cherché celui qui l'a perdu et fait proclamer l'endroit où on l'a trouvé [210]., on devra le restituer en estimant que le profil tiré de la perte d'autrui n'est pas honnête. Il en est de même des bêtes qu'on rencontrera errant dans un endroit solitaire ; si le maître n'en est pas

trouvé sur-le-champ, on devra les garder chez soi, en prenant Dieu à témoin qu'on ne détourne pas le bien d'autrui.

30 [211]. Il n'est pas permis de passer outre quand des bêtes de somme, maltraitées par la tempête, sont tombées dans la boue ; il faut aider le maître à les secourir et lui prêter son appui comme si on travaillait pour soi.

31 [212]. Il faut indiquer le chemin à qui l'ignore et éviter, pour le plaisir de rire soi-même, de léser les intérêts d'autrui [213]. en l'induisant en erreur.

32. Pareillement il ne faut pas se moquer d'un muet ou d'un idiot.

33 [214]. Dans une rixe où l'on n'a pas employé de fer, si quelqu'un est frappé, meurt-il sur-le-champ, il sera vengé par la mise à mort de son meurtrier. Mais si, transporté chez lui, il reste malade pendant quelques jours avant de mourir, l'homme qui l'a frappé ne sera pas puni [215]. S'il recouvre la santé et qu'il ait beaucoup dépensé pour sa guérison, l'autre devra payer tous les frais qu'il aura eus durant le temps où il est resté alité et tout ce qu'il aura donné aux médecins [216]. Celui qui aura donné un coup de pied à une femme enceinte [217]., si la femme avorte, sera condamné par les juges à une amende, pour avoir, en détruisant le fruit de ses entrailles, diminué la population, et il payera aussi une amende [218]. au mari de cette femme. Si elle meurt du coup [219]., lui aussi mourra, car la loi trouve juste de réclamer vie pour vie.

34. Les poisons mortels, ou ceux qu'on fabrique pour d'autres espèces de maléfice, aucun Israélite n'en possédera. Si l'on prend quelqu'un à en avoir, il mourra, subissant ainsi le sort qui menaçait ceux à qui le poison était destiné [220].

35 [221]. Quiconque aura estropié quelqu'un subira le même sort : on le privera de ce dont il a privé l'autre, à moins que l'estropié ne veuille accepter de l'argent [222]. ; c'est à la victime que la loi laisse le droit d'évaluer le dommage qui lui est arrivé ; elle fait cette concession, au cas où il ne veut pas se montrer trop sévère.

36 [223]. Quand un bœuf heurte avec ses cornes, son maître doit l'immoler [224]. Si dans une aire il tue quelqu'un en le heurtant, il sera tué lui-même par lapidation, et sa chair ne pourra même servir à la consommation ; mais quand le maître même sera convaincu d'avoir connu antérieurement ses instincts et de ne pas l'avoir surveillé, il mourra lui aussi [225]., parce qu'il est dès lors responsable de la mort causée par le bœuf. Si c'est un esclave [226]. ou une servante que le bœuf a tué, il sera lapidé et le propriétaire du bœuf payera trente sicles au maître de la victime. Si c'est un bœuf [227]. a qui est tué d'un heurt de ce genre, on vendra et la bête morte et la bête qui a heurté, et les propriétaires se partageront la valeur des deux bêtes [228].

37 [229]. Quand on aura creusé un puits ou une citerne, on prendra soin, en posant des planches par dessus, de les tenir bien clos, non pas pour empêcher qu'on n'y puise de l'eau, mais pour éviter tout danger d'y choir. Si quelqu'un a une fosse de ce genre non close, et qu'une bête y tombe et y périsse, il en payera la valeur au propriétaire. On devra mettre autour des toits [230]. une enceinte en forme de mur, pour empêcher qu'on ne fasse une chute mortelle [231].

38 [232]. Quand on aura reçu un dépôt, on devra y veiller comme sur un objet sacré et divin, et nul n'aura l'audace d'en frustrer celui qui le lui aura commis, ni homme, ni femme, même s'il devait en retirer une grande quantité d'or avec l'assurance que nul ne viendra le confondre. Car le devoir absolu de chacun, c'est de bien faire, avec le sentiment de sa propre conscience, et, en se contentant de son propre témoignage, d'accomplir tout ce qui peut lui attirer les louanges d'autrui et de songer surtout à Dieu, à qui nul criminel n'échappe. Mais si, sans aucun acte frauduleux, le dépositaire perd le dépôt, il viendra devant les sept juges [233]. attester Dieu qu'il n'a rien perdu de son propre gré et criminellement, qu'il n'en a pas pris la moindre parcelle pour son usage, et, ainsi disculpé, il se retirera. Mais s'il a usé de la moindre part de ce qu'on lui a confié et qu'il se trouve ensuite l'avoir perdu, il sera condamné à payer tout le reste de ce qu'il a reçu. De même qu'en cas de dépôt [234]., si quelqu'un prive de son salaire ceux qui travaillent de leurs corps, qu'il soit exécré, car il ne faut pas priver de son salaire un homme pauvre, quand on sait qu'au lieu d'un champ ou d'autres possessions, c'est là tout ce que Dieu lui a dispensé. Bien plus, il n'en faut pas différer le payement, mais s'en acquitter le jour même, car Dieu ne veut pas qu'on prive le travailleur de jouir du fruit de son labeur.

39 [235]. On ne punira pas les enfants pour la faute des parents, mais eu égard à leur mérite propre... on doit plutôt leur témoigner de la pitié de ce qu'ils soient nés de parents pervers que de la haine pour l'indignité de leur extraction [236]. Mais il ne faut pas non plus compter aux pères le péché des fils, parce que les jeunes gens se permettent beaucoup d'infractions à notre discipline, dans leur dédain de se laisser instruire,

40 [237]. Il faut éviter les eunuques et fuir tout commerce avec ceux qui se sont privés de leur virilité et du fruit de la génération que Dieu a donné aux hommes afin de multiplier notre espèce. Il faut les chasser comme des meurtriers d'enfants [238]., et qui ont de plus anéanti en eux la faculté de les procréer. Il est clair, en effet, que c'est parce que leur âme s'est efféminée, que leur corps a comme changé de sexe. On traitera de même tout ce qui apparaîtra aux regards comme monstrueux. On ne fera point de castrats ni parmi les hommes, ni parmi les autres animaux [239].

41. Telle sera pour vous en temps de paix la constitution légale de votre Etat, et Dieu dans sa bonté fera que l'harmonie n'en sera pas troublée. Qu'aucune époque n'y vienne rien changer en établissant le contraire à sa place. Mais comme nécessairement le genre humain est précipité dans des troubles et des périls soit involontaires, soit prémédités, il faut bien que sur ce sujet j'établisse encore quelques brèves ordonnances, pour que, prévenus de la conduite à observer, vous ayez, quand il le faudra, tous les moyens de vous sauver, et pour éviter, qu'à ces moments, en cherchant quelle conduite suivre, vous ne tombiez désarmés à la merci des circonstances.

Cette contrée que vous avez reçue de Dieu, insoucieux des fatigues et l'âme formée au courage puisse-t-il en rendre l'occupation paisible à ses conquérants, sans que des étrangers marchent contre elle pour la dévaster, et sans que vous soyez aux prises

avec les discordes intestines, qui vous entraîneraient à une conduite opposée celle de vos pères et à détruire les institutions qu'ils ont établies. Puissiez-vous observer sans cesse les lois que Dieu vous transmet après en avoir éprouvé la bonté. Mais s'il advient que vous ayez une guerre à entreprendre, soit vous actuellement, soit plus tard vos enfants, puisse cette guerre se faire hors de vos frontières. Quand vous serez sur le point de guerroyer [240]., envoyez une ambassade et des hérauts aux ennemis qui prennent l'offensive ; car, avant de prendre les armes, il est bon d'entrer en pourparlers avec eux, de leur représenter que, bien que munis d'une grande armée, de cavaliers et d'armes, et avant tout forts de la bienveillance de Dieu et de son appui, vous aimez mieux cependant ne pas être contraints de leur faire la guerre et, en leur enlevant leurs biens, tirer d'eux encore un profit involontaire. S'ils se laissent convaincre, il convient que vous respectiez la paix ; mais si, confiants de leur supériorité, ils prétendent vous nuire, conduisez une armée contre eux en prenant Dieu pour chef suprême, et en élisant pour commander sous lui l'homme que ses mérites auront distingué ; car la pluralité des chefs, outre qu'elle est un obstacle à ceux qui ont à agir avec promptitude, est de nature à nuire même à ceux qui la pratiquent. Il faut conduire une armée choisie [241]., faite de tous ceux qui se distinguent par leur vigueur corporelle et la hardiesse de leur âme, en rejeter l'élément lâche, de peur qu'en pleine affaire il ne se mette à fuir à l'avantage des ennemis. Et tous ceux qui viennent d'inaugurer [242]. une maison, et qui n'ont pu en jouir encore pendant la durée d'un an, ceux qui ont planté sans avoir encore recueilli de fruits, il faut les laisser au pays, ainsi que les fiancés et les jeunes mariés [243]., de peur que le regret de tout cela, en leur faisant ménager leur vie et se garder eux-mêmes pour en jouir encore, ne les amène à se laisser battre volontairement.

42 [244]. Quand vous établirez votre camp, veillez à ne rien commettre de trop odieux. Pendant le siège d'une ville, si vous êtes en peine de bois pour la fabrication de vos machines, ne tondez pas le sol en coupant les arbres domestiques ; épargnez-les, au contraire, en songeant que c'est pour rendre service aux hommes qu'ils sont créés et que, s'ils étaient doués de la voix, ils plaideraient leur cause auprès de vous, et diraient qu'ils ne sont point responsables de la guerre, qu'on les maltraite indûment et que, s'ils en avaient le pouvoir, ils émigreraient et passeraient dans un autre pays. Après avoir gagné la bataille, tuez ceux qui vous ont résisté [245]. ; les autres, laissez-les en vie pour qu'ils vous payent tribut, excepté le peuple des Chananéens ; ceux-là, il faut les anéantir entièrement [246].

43 [247]. Prenez garde, surtout pendant la guerre [248]., qu'aucune femme ne prenne de vêtement d'homme, et qu'aucun homme ne s'habille en femme.

44. Telle est la constitution que Moïse laissa ; il transmit aussi les lois qu'il avait écrites quarante ans auparavant et dont nous parlerons dans un autre livre [249]. Les jours suivants [250]. - car on tenait continuellement assemblée -, il leur adresse des bénédictions et prononce des malédictions contre ceux qui ne vivraient pas selon les

lois, mais transgresseraient les prescriptions qu'elles renferment.

Ensuite il leur lut un poème en vers hexamètres [251]. qu'il a laissé dans le livre saint, et qui contient une prédiction des événements futurs selon laquelle tout s'est réalisé et se réalise encore, car il n'a rien dit qui ne soit conforme à la vérité. Tous ces livres, il les remet aux prêtres [252]. ainsi que l'arche où il avait placé aussi les dix paroles gravées sur deux tables, et le tabernacle. Et il recommande au peuple [253]., une fois qu'il se sera emparé du pays et qu'il s'y sera installé, de ne pas oublier l'injure des Amalécites et de diriger une expédition contre eux pour tirer vengeance du mal qu'ils leur avaient fait quand ils se trouvaient dans le désert. Après avoir conquis de vive force le pays des Chananéens [254]. et détruit toute sa population comme il convenait, ils érigeront l'autel en le tournant du côté du soleil levant non loin de la ville des Sichémites (Sikimites) entre deux monts [255]., le Garizéen à droite et celui qu'on appelle Gibalon à gauche, et l'armée, divisée en deux portions de six tribus chaque, se portera sur ces deux monts et avec eux les Lévites et les prêtres. Et tout d'abord, ceux qui seront sur le mont Garizim feront les souhaits les plus heureux pour ceux qui marqueront du zèle dans le culte de Dieu et l'observation des lois et qui ne rejetteront pas les prescriptions de Moïse ; puis les autres tribus leur ré-pondront par des murmures favorables, et quand celles-là feront des vœux à leur tour, les premières approuveront. Ensuite, dans le même ordre, elles lanceront des malédictions contre ceux qui transgresseront les lois, en s'acclamant mutuellement pour sanctionner leurs paroles. Il mit lui-même par écrit les bénédictions et les malédictions, de manière que jamais le temps n'en abolit l'enseignement, et il finit par les inscrire sur l'autel de chaque côté, et ordonna que le peuple (à cette occasion) s'en approcher pour y offrir des sacrifices et des holocaustes, mais après ce jour-là de ne plus y apporter aucune victime, car ce n'était pas conforme à la loi [256]. Voilà ce que Moïse institua et la nation des Hébreux continue d'agir conformément à ces préceptes.

45 [257]. Le lendemain, après avoir convoqué le peuple, y compris les femmes et les enfants, à une assemblée où il voulut même que les esclaves fussent présents, il leur fit jurer d'avoir toujours le respect des lois, et, en se rendant compte exactement de la pensée divine, de ne jamais les transgresser, ni en faisant des concessions illicites en faveur de la parenté, ni en cédant à la crainte, ni en s'imaginant qu'une autre raison quelconque pût être plus impérieuse que le respect des lois ; que si quelqu'un [258]. de leur sang ou même une ville tentait de bouleverser et de dissoudre les institutions de leur État, il faudrait les combattre d'un commun accord et chacun pour son compte, et, une fois vainqueurs, les exterminer complètement et ne pas laisser même de vestige de leur égarement, s'il était possible ; mais s'ils n'étaient pas assez forts pour leur infliger une punition, ils témoigneraient par leur résistance même que tout s'était passé sans leur aveu [259].

46 [260]. Le peuple prêta serment et il leur enseigna comment leurs sacrifices seraient le plus agréables à Dieu et comment les troupes se mettraient en campagne en

consultant les pierres, comme je l'ai indiqué précédemment [261]. Et Josué prophétisa aussi en présence de Moïse. Puis énumérant [262]. tous les efforts qu'il avait faits pour le salut du peuple dans la guerre et dans la paix, en composant des lois et en donnant une constitution bien ordonnée, Moïse prédit, selon ce que lui inspirait la divinité, que, s'ils violaient son culte, ils éprouveraient des malheurs, comme l'envahissement de leur pays par les armes ennemies et la destruction de leurs villes et l'embrasement du temple ; qu'ils seraient vendus comme esclaves à des gens qui n'auraient nulle pitié de leurs infortunes, et que leur repentir ne leur servirait à rien dans ces souffrances. « Dieu, cependant, dit-il, qui a fondé votre empire, rendra les villes à leurs habitants ainsi que le temple [263]. Mais il arrivera qu'ils les perdront non pas une fois, mais bien souvent ».

47 [264]. Après avoir exhorté Josué à conduire une expédition contre les Chananéens, Dieu devant l'assister dans ses entreprises, et après avoir adressé de bonnes paroles à tout le peuple : « Comme, dit-il, je m'en vais retrouver nos ancêtres et que c'est aujourd'hui que Dieu a décidé que je les rejoindrai, encore vivant et à vos côtés je déclare [265]. que je lui sais gré de la vigilance qu'il vous a témoignée non seulement en vous délivrant de vos maux, mais en vous comblant des plus grands bienfaits, et puis de ce que, dans mes efforts et dans toutes les préoccupations où me jetait le souci d'améliorer votre condition, il m'a prêté assistance, et s'est montré propice à vous tous. Que dis-je ? c'était plutôt lui qui vous prenait sous sa direction et vous donnait le succès ; je ne lui servais que de subalterne et de ministre des bienfaits dont il voulait favoriser notre nation. En retour, j'ai pensé qu'il convenait, en m'en allant, d'exalter la puissance de Dieu qui prendra encore soin de vous dans l'avenir, en lui témoignant moi-même cette reconnaissance qui lui est due, et en laissant dans votre souvenir la pensée qu'il vous appartient de le vénérer et de l'honorer et d'observer les lois, ce don le plus précieux de tout ce qu'il vous a accordé et de ce que, dans sa permanente bonté, il vous accordera encore ; car si c'est déjà un terrible ennemi qu'un législateur humain quand ses lois sont violées et demeurent sans effet, lorsqu'il s'agit de Dieu, prenez garde d'éprouver son indignation pour ses lois négligées, ces lois qu'il a créées et vous a données lui-même. »

48 [266]. Quand Moïse eut ainsi parlé au terme de sa vie et, au milieu de bénédictions, prophétisé l'avenir de chacune des tribus, la foule fondit en larmes, si bien que les femmes même, se frappant la poitrine, manifestaient la douleur que leur causait sa mort prochaine. Et les enfants, plus éplorés encore, car ils étaient trop faibles pour surmonter leur chagrin, témoignaient qu'ils avaient conscience, plus qu'on ne fait à leur âge, de ses vertus et de la grandeur de son oeuvre. Quant aux jeunes gens et aux hommes d'un âge avancé, qui réfléchissaient, c'était à qui s'affligerait davantage. Les uns, sachant de quel guide ils étaient privés, se lamentaient, en songeant à l'avenir ; pour les autres, outre ce motif-là, ce qui les affligeait, c'est que, avant d'avoir pu apprécier convenablement ses mérites, ils allaient être abandonnés par lui. Cette extra-

ordinaire explosion de pleurs et de gémissements parmi le peuple, on en trouverait un témoignage dans ce qui advint au législateur. Lui qui, de tout temps, avait eu la conviction qu'il ne fallait pas s'attrister quand approchait la fin, parce qu'on subissait ce sort selon la volonté de Dieu et la loi de la nature, cependant la conduite du peuple lui arracha des larmes. Tandis qu'il s'avançait vers l'endroit d'où il allait disparaître [267]., tout le monde le suivait en larmes. Moïse, d'un signe de la main, ordonnait à ceux qui étaient loin de demeurer en repos, et exhortait ceux qui étaient plus près de lui, leur disant de ne pas lui faire un départ plein de larmes en suivant ses pas. Ceux-ci, se décidant à lui céder encore sur ce point, à lui permettre de quitter la vie à sa guise, s'arrêtent en pleurant ensemble. Seuls les Anciens l'accompagnèrent ainsi qu'Éléazar, le grand-prêtre, et Josué, le chef de l'armée. Mais lorsqu'il arriva sur la montagne qu'on appelle Abaris [268]. - c'est une hauteur située en face de Jéricho, qui permet d'apercevoir, quand on l'a gravie, la plus belle contrée des Chananéens sur une large étendue -, il congédia les Anciens. Et pendant qu'il embrasse Éléazar et Josué et qu'il s'entretient encore avec eux [269]., une nuée soudain s'étant posée sur lui, il disparaît dans un ravin [270]. Mais il a écrit lui-même dans les Livres saints qu'il était mort [271]., de crainte que, par excès d'affection pour lui, on n'osât prétendre qu'il était allé rejoindre la divinité.

49 [272]. Il vécut en tout cent vingt ans ; il fut au pouvoir pendant tout le dernier tiers de sa vie, à un mois près. Il mourut dans le dernier mois de l'année, celui que les Macédoniens appellent Dystros, et nous Adar [273]., à la néoménie, après avoir surpassé par son intelligence tout ce qu'il y a jamais eu d'hommes, et fait un usage excellent du fruit de ses méditations. Il sut plaire au peuple dans ses discours et ses entretiens avec lui par bien des qualités, et notamment parce qu'il était si maître de ses passions, qu'il semblait qu'il n'y avait place pour aucune d'elles en son âme, et qu'il n'en connût le nom que parce qu'il les apercevait chez les autres plutôt que chez lui. Ce fut un chef d'armée comme il y en eut peu, et un prophète comme il n'y en eut pas d'autre, et tel que dans tout ce qu 'il disait on croyait entendre parler Dieu lui-même. Le peuple le pleura pendant trente jours et aucun deuil n'accabla les Hébreux aussi fortement que celui qui suivit la mort de Moïse. Il ne fut pas seulement regretté de ceux qui l'avait connu à l'épreuve, mais tous ceux qui prenaient connaissance de ses lois ont ressenti de vifs regrets de lui, parce qu'elles leur faisaient concevoir toute l'excellence de ses vertus.

Voilà ce que nous avons cru devoir relater touchant la fin de Moïse.

Notes

[1] Nombres, XIV, 40.

[2] Nombres, XIV, 44.

[3] Dans la Bible (Nombres, XIV, 25), c'est Dieu qui, à la fin du discours où il condamne la génération du désert, invite Moïse à changer de direction et à partir dans le désert, du côté de la mer des Joncs. La tentative infructueuse des Hébreux contre les Chananéens est racontée ensuite.

[4] Nombres, XVI, 1.

[5] En hébreu : Korah.

[6] La tradition parle aussi des richesses de Coré (*Sanhédrin*, 110 a ; *Pesahim*, 119 a) : R. Siméon ben Lakisch (IIIe siècle) voit dans le mot de l'Ecclésiaste (v, 12) : « la richesse conservée pour le malheur de son détenteur », une allusion à la richesse de Coré. Un autre Amora, R. Lévi, raconte que Coré avait trois cents mules blanches pour porter les clefs de ses trésors, et R. Hama bar Hanina parle de trois trésors enfouis par Joseph en Égypte, dont l'un aurait été découvert par Coré.

[7] Dans *Tanhouma* sur Nombres, XVI. 1, Coré est représenté de même comme un homme important, d'une grande science et qui tient des discours insidieux au peuple pour prouver que Moïse et Aaron occupent arbitrairement leurs charges ; le *Midrash* se fonde sur le mot hébraïque (Nombres, XVI, 1), qu'il rend par « il séduisit ».

[8] Coré, d'après Exode, VI, 16 et Nombres, XVI, 1, était le cousin-germain de Moïse.

[9] Dans le *Midrash* (*Tanhouma*, ibid.), Coré se plaint de la nomination d'Eliçaphan aux fonctions de phylarque, ce qui aurait constitué un passe-droit, car Ouziel, père de ce personnage, était, selon Exode, VI, 16, le plus jeune des fils de Kehat.

[10] Exode, VI, 14.

[11] Ceci se trouve également dans *Tanhouma* (ibid.).

[12] Nombres, XVI, 8.

[13] Cp. Nombres, XI, 29, où Moïse, dans l'épisode d'Eldad et Médad (non rapporté par Josèphe), s'écrie : « Plût à Dieu que tout le peuple se composât de prophètes ».

[14] Nombres, XVI, 20.

[15] Ibid., 16. Josèphe ne parle pas d'un autre personnage de la faction. On, fils de Pélet, mentionné dans la Bible (Nombres, XVI, 1) : c'est qu'il n'est plus question de lui par la suite. La tradition, pour expliquer cette singularité, raconte que, sous l'influence de sa femme, il était revenu à de meilleurs sentiments (*Sanhédrin*, 109 a ; *Nombres Rabba*, XVIII).

[16] Nombres, XVI, 25.

[17] Ibid. 15.

[18] Nombres, XVI, 31.

[19] La Bible ne dit rien de tel.

[20] Ibid., XVI, 4-7 ; 16-19.

[21] D'après la Bible (Nombres, XVI, 24-fin et surtout XXVI, 10), Coré paraît avoir été victime de la même catastrophe que Dathan et Abiram. Le feu, ensuite, foudroie les deux cent cinquante hommes. L'opinion de Josèphe, qui réunit Coré aux deux cent cinquante, reflète peut-être une tradition rabbinique. Car le passage de l'Écriture précité prête à la

controverse. Dans le *Talmud* (*Sanhédrin*, 110a), on examine précisément la question de savoir comment Coré a péri. Les textes en main, R. Yohanan prétend qu'il n'était ni parmi les engloutis, ni parmi les foudroyés ; un autre estime, au contraire, qu'il a dû subir les deux châtiments à la fois.

[22] Nombres, XVI, 35.

[23] Ibid., XVII, 1.

[24] Nombres, XVII, 6.

[25] Josèphe passe sous silence l'épisode, rapporté dans Nombres, XVII, 6-15, des 14.700 hommes victimes d'une peste occasionnée par de nouvelles récriminations.

[26] D'après Nombres, XVIII, 18, c'était le nom d'Aaron, non celui de Lévi qui était gravé sur le bâton.

[27] Nombres, XVIII, 1 ; XXXV, 1.

[28] Josèphe paraît lire ici, comme les LXX, mot hébreu pour un autre (Nombres, XXXV, 4), ce qui supprime la contradiction que présentent le verset 4 et les suivants. Philon a la même leçon (*De praem. sacerd.*, II, M., p. 236).

[29] Nombres, XVII, 21.

[30] Voir plus loin chapitre VIII, 8 et 22

[31] Cette disposition ne se trouve nulle part dans le Pentateuque ; il n'en est question que dans Josué (XXI, 4-20), qui énumère ces villes.

[32] Nombres, XVIII, 26.

[33] Ibid. 13.

[34] Ibid. 15.

[35] Exode, XXXIV, 20 ; Lévitique, XXVII, 5, 11, 25.

[36] La prescription édictée, Nombres, XVIII, 15 : « Tu rachèteras le premier-né de la bête impure », parait, en effet, comme le croit Josèphe, s'appliquer à toutes les espèces impures, sans distinction. Mais la Halacha (*Sifré*, p. 38 b ; *Bechorot*, 5 b) explique, en se fondant sur Exode, XXXIV, 20, que, seul, le premier-né de l'âne doit être racheté. Cependant la question a été controversée et le *Talmud* rapporte des discussions à propos de cette loi ; Josèphe est peut-être l'écho d'une opinion qui prévalait de son temps. D'ailleurs, Philon (II, M., p. 233) étend également la loi du rachat aux chevaux, chameaux, etc. Quant à la somme à payer, Josèphe paraît avoir confondu ce qui est dit dans les Nombres (XVIII, 16), à savoir qu'on doit payer cinq sicles tant pour le premier-né de l'homme que pour celui de la bête impure, avec les règles du Lévitique (XXVII) relatives aux estimations en général. D'après les versets 11-13 de ce dernier chapitre, c'était au prêtre à estimer la valeur de la bête impure qu'on voulait offrir : cependant dans le *Talmud* (*Bechorot*, 10 b, 11 a) on n'applique pas la règle édictée dans Nombres, XVIII, 16, au premier-né de l'âne et l'on rapporte que Rabbi Yehouda Nesîa envoya demander à R. Tarfon ce qu'il devait donner au prêtre pour racheter le premier-né de son âne ; Rabbi Tarfon lui cita en réponse le mot suivant : « la bonne mesure, c'est un séla ; la mauvaise, c'est un sékel (sicle) ; la moyenne, c'est un ragia ; » or le ragia valait 3 zouz, ce qui concorde avec le sicle et demi dont parle

Josèphe (V. Zuckermann, *Ueber talmudishe Münzen*, p. 27) ; et le *Talmud* ajoute que tel était bien l'usage, dans le cas où on allait consulter le prêtre.

[37] Deutéronome, XVIII, 4.

[38] Nombres, XV, 15.

[39] Ibid., VI, 2.

[40] L'Écriture dit seulement que, l'époque venue, le naziréen se rasait et jetait sa chevelure sur le feu (Nombres, VI, 19).

[41] Lévitique, XXVII, 1.

[42] Josèphe laisse de côté les règles complémentaires énumérées dans le même chapitre (V, 5-8).

[43] Lévitique, VI, 22 ; Nombres, XVIII, 10.

[44] Lévitique, VII, 34 ; X, 14.

[45] *Antiquités* livre III, IX, 3.

[46] Nombres, XX, 14.

[47] L'Écriture dit seulement l'épaule, ou plutôt le bras : mais la tradition explique qu'il s'agit de l'épaule droite (baraïta dans Houllin, 134 b).

[48] Deutéronome, XVIII, 3.

[49] Nombres, XX, 1.

[50] La Bible ne parle pas d'une montagne, mais d'un désert de Sin, et elle donne pour lieu de sépulture à Miriam la ville de Kadès.

[51] Nombres, XIX, 1. Dans l'Écriture, la loi de la vache rousse se lit avant le récit de la mort de Miriam et n'y est nullement rattachée. Le *Midrash* pourtant recherche pourquoi les deux passages se trouvent voisins (*Moed Katan*, 28 a), jamais il n'en donne pas la même raison que Josèphe.

[52] Nombres, XIX, 11, 18.

[53] Ibid., XX, 22.

[54] La Bible ne fait pas mention de cette ville ; en revanche, la montagne dont parle Josèphe est nommée dans l'Écriture : c'est le mont Hor. Cette ville d'Arcé, Josèphe l'appelle plus loin (chap. VII, 1) Rékémé ; et, comme il dérive ce nom de celui du roi Rékem, le nom d'Arcé donné ici parait suspect, d'autant plus que le même nom est donné par Josèphe à deux autres localités (*Antiquités*, liv. I, VI, 2 et liv. V, I, 22 [voir la note]). Josèphe ajoute que cette Arcé est la même ville qui s'est appelée plus tard Pétra. Il y avait sans doute une tradition à ce sujet. Saint Jérôme dit aussi que le mont Hor avoisinait Pétra (Onomast., s. v. Beeroth).

[55] Forme araméenne de l'hébreu ab. C'est le 5e mois de l'année. L'Écriture dit (Nombres, XXXIII, 38) qu'Aaron est mort la quarantième année, le premier jour du cinquième mois.

[56] Nombres, XXI, 13 ; Deutéronome, II, 26.

[57] Nombres, XXI, 24 ; Deutéronome, II, 31.

[58] Nombres, XXI, 33 ; Deutéronome, III, 1.

[59] La Bible donne Og pour roi de Basan.

[60] Nombres, XXI, 1 ; XXXI, 1.

[61] En hébreu : Yeréhô.

[62] Nombres, XXII, 2.

[63] Nous ne comprenons pas mots qui suivent.

[64] En hébreu : Bile'am.

[65] Le *Midrash* indique aussi que Balam ne demandait pas mieux que de maudire les Israélites (*Nombres Rabba*, XX ; *Tanhouma* sur Nombres, XXII, 20).

[66] Nombres, XXII, 15.

[67] Nombres, XXII, 35.

[68] Nombres, XXIII, 10.

[69] On s'attendrait plutôt à la négative.

[70] Nombres, XXIII, 13.

[71] Nombres, XXIII, 14.

[72] Ibid., 30.

[73] Ibid., XXIV, 14.

[74] Nombres, XXV, 1.

[75] Cet épisode est étranger à l'Ecriture, mais il rappelle certains traits du *Midrash* (*Sanhédrin*, 106 a ; *Tanhouma* sur Nombres, XXIV, 25, *Nombres Rabba*, XX). C'est ainsi que le *Midrash* s'appuie sur Nombres, XXIV, 14, pour raire de Balaam l'instigateur de la séduction tentée par les femmes moabites sur les Hébreux. Balaam dit, en effet, dans ce verset : « Voici que je vais retourner chez mon peuple ; viens, que je t'indique ce que ce peuple fera à ton peuple dans l'avenir » : les mots soulignés ne traduisent pas exactement l'hébreu qui, proprement, signifie « je veux te donner un conseil ». Le *Midrash* a voulu justifier l'emploi de ce terme, inattendu dans la phrase. Quant au plan de la séduction, le *Talmud* a des détails assez analogues à ceux de Josèphe. Les femmes sont chargées d'attirer les Israélites au marché, de les faire boire du vin et s'enivrer, de les engager à adorer leurs idoles et à renoncer à la loi de Moïse.

[76] Nombres, XXV, 2.

[77] Ibid., 4.

[78] Ibid., 6, 14.

[79] En hébreu : Zimri.

[80] En hébreu : Khosbi.

[81] Tout ce discours, ainsi que celui de Zimri est imaginé par Josèphe. On trouve cependant quelques propos du même genre dans les passages midrashiques cités plus haut.

[82] Nombres, XXV, 7, 5.

[83] En hébreu : Pinehass.

[84] Nombres, XXV, 9.

[85] Cf. la baraïta de *Baba Batra*, 14 b : « Moïse a écrit son livre et la *Parascha de Bileam* ». Il parait en résulter que les prophéties de Balam formaient primitivement un opuscule

séparé.

[86] Nombres, XXV, 16 ; XXXI, 1.

[87] Ibid., XXXI, 8 ; Josué, XIII, 21.

[88] En hébreu : *Évi, Rékem, Çour, Hour* et *Réba.*

[89] Josèphe l'appelle plus haut Arcé.

[90] Hébreu et LXX 72.000.

[91] Hébreu et LXX 61.000.

[92] D'après Nombres, XXXI, 28, c'est 1/500, non 1/50, qui revenait aux prêtres.

[93] Nombres, XXVII, 18.

[94] Ibid., XXXII, 1.

[95] Nombres, XXXII, 28.

[96] Ibid., XXXV, 9-34 ; Deutéronome, IV, 41 ; XIX, 1 ; Josué, IX, 8.

[97] En hébreu : Béçer.

[98] En hébreu : Ramot. Josèphe l'appelle lui-même ailleurs : Aramatha ou Ramatha (Ant., VIII, XV, 3 ; IX, VI, 1).

[99] Nombres, XXVI, 33 ; XXVII, 1 ; XXXVI, 1 ; Josué, XVII, 3-6.

[100] D'après le *Talmud,* cette loi ne valait que pour l'époque où elle était promulguée (*Baba Batra,* 120 a ; *Taanit,* 30 b).

[101] Deutéronome, I, 1.

[102] C'est sans doute l'Abel haschittim de Nombres, XXXIII, 49, qui est donnée comme la dernière étape où arrivent les Israélites avant de franchir le Jourdain. D'après ce que Josèphe dit plus loin (liv. V, I, 1), Abilé était à 60 stades de distance du Jourdain. La même ville est appelée Abila dans le *Bellum* (IV, VII, 6). Abilé est mentionnée par Stéphane de Byzance.

[103] Deutéronome, XXXI, 2.

[104] Deutéronome, passim.

[105] Deutéronome, IV, 26.

[106] Exode, XXIII, 24 ; XXXIV, 13 ; Deutéronome, VII, 5 XII, 2-3.

[107] On a déjà vu par les livres précédents et on verra plus loin quelle valeur on peut attacher à ces affirmations. Josèphe omet de parler de certaines lois qui rentraient cependant dans son plan, par exemple la législation touchant les esclaves (Exode, XXI, 20-21 ; 26-27 ; voir sur cette lacune Ritter, *Philo und die Halacha,* p 55), les successions (Nombres, XXVII, 6-11), etc. En revanche, il introduit assez souvent des dispositions inconnues à la loi mosaïque : voir plus loin.

[108] Ceci ressemble à l'opinion curieuse de Rabbi Banaa (fin du IIe siècle), rapportée par R. Yohanan (*Guittin,* 60 a), à savoir que la loi a été donnée à Moïse rouleau par rouleau, c'est-à-dire qu'il inscrivait au fur et à mesure les instructions divines (Cp. le Coran). L'opinion adverse (de R. Simon ben Lakisch) est que la Tora a été donnée scellée, c'est-à-dire en bloc, au complet.

[109] Voir supra, *Antiquités,* liv. III, VIII,10 et note.

[110] Deutéronome, XII, 4 ; cf. *C. Apion*, II, § 193.

[111] Exode, XX, 25.

[112] Lévitique, XXIX, 15.

[113] Deutéronome, XXI, 22.

[114] Josèphe paraît d'accord avec la tradition (*Sifré*, p. 114 b, *Sanhédrin*, VI, 6), qui restreint au blasphémateur le supplice de la lapidation suivie de pendaison ; mais, selon la Mishna, le corps n'était pendu qu'aux approches de la nuit ; on l'attachait sur une poutre, et on le détachait immédiatement après. On ne l'y laissait donc pas, comme le prétend Josèphe, durant toute la journée. Il y avait aussi, selon la Mishna, des sépultures spéciales pour les suppliciés (*Sanhédrin*, VI, 7).

[115] Deutéronome, XIX, 11-17 ; XVI, 16.

[116] Ces motifs ne sont pas donnés dans l'Écriture.

[117] Deutéronome, XIV, 22.

[118] Plus haut chap. IV, 3. Dans ce même chapitre (§ 22), Josèphe attribuera cette dîme (maaser rischon dans la Mishna) aux Lévites seuls. Le manque de précision est le défaut habituel de Josèphe ; dans ce passage, l'incertitude s'explique peut-être, comme on l'a remarqué, parce que, depuis longtemps déjà, à l'époque de Josèphe, la déclaration du propriétaire, relativement à la dîme, n'existait plus (Maazer Schèni, V, 15) et l'on ne discutait plus que théoriquement sur les règles à observer, selon qu'il s'agissait des classes sacerdotales ou des Lévites (v. *Sota*, 47a-48 a, Mishna).

[119] Josèphe généralise les mots du Deutéronome, XIV, 24-26 : « si le chemin est trop long... » De même, le *Sifré* (p. 96 a), s'appuyant sur les mots : « Si tu ne peux les porter (les fruits) », admet qu'à toute distance de Jérusalem on pouvait les échanger contre de l'argent, qu'on dépensait ensuite dans la ville sainte.

[120] Deutéronome, XXIII, 18, 19.

[121] L'Écriture dit : *mehir kéleb*, « rançon d'un chien » ; l'interprétation que la Mishna donne de ces mots énigmatiques est toute différente de celle de Josèphe. D'après *Temoura*, 30 a, il s'agirait d'une bête pure, un agneau, par exemple, qu'on voudrait consacrer en échange d'un chien. Rappelons que les commentateurs modernes s'accordent à voir plutôt, dans le *kéleb* de l'Écriture, le prostitué sacré ; cette interprétation est justifiée par le contexte ; et les prostitués sacrés sont désignés sous ce nom de chiens dans l'inscription de Larnaca (C. I. Sem., 86) : voir *Revue des Études juives*, t. III, p. 200.

[122] Cf. *C. Apion*, II, § 237 ; Deutéronome, VII, 25.

[123] Cette explication du verset de l'Exode est tout à fait différente de celle de la tradition, qui entend par Elohim les juges, acception que ce mot à dans d'autres passages et qui semble ici confirmée par le contexte. Mais il est à remarquer que Josèphe est d'accord avec les LXX et peut-être aussi avec Philon qui déclare (II, p. 166 et 219), à propos du passage du Deutéronome, VII, 25, qu'il ne faut pas prononcer le nom des divinités étrangères pour ne pas s'habituer à blasphémer (cf. Freudenthal, Hellen. Stud., p. 218). Le véritable sens paraît être qu'il est défendu aux Hébreux, sous peine de blasphème, d'invoquer les

noms des divinités étrangères ; il est curieux de constater que, d'après Théophraste (ap. Josèphe, *C. Apion*, I, 22), une défense exactement analogue existait dans les lois tyriennes, et que parmi les serments prohibés figurait précisément celui qui était en usage chez les Juifs. Voir Textes relatifs aux Juifs, nfi 6 [T. R.]

[124] Josèphe s'inspire ici du verset Deutéronome, VII, 25, qui recommande de ne pas convoiter et prendre l'or et l'argent des idoles mais il semble donner à cette prescription plus de portée que ne fait la Bible, qui insiste surtout à maintes reprises sur l'obligation d'anéantir les lieux de culte païens. On sent dans Josèphe le souci de ménager les Romains. En effet, la loi était sévère pour les « sacrilège ». D'après un texte de Philon (II, M., p. 640, ex. Eus., Præp. ev., VIII, 14), la loi condamnait le « convoiteur » à être précipité, noyé, ou brûlé.

[125] Lévitique, XIX, 19, et Deutéronome, XXII, 11.

[126] La Mishna (Kilaïm, IX, 1) ne fait que le constater, sans dire que ce soit là la raison de l'interdiction pour les laïques de porter des étoffes de laine et de lin.

[127] Deutéronome, XXXI, 10.

[128] La Bible n'indique pas expressément qui doit faire la lecture septennale. Le verset dit (Deutéronome, XXXI, 10-11) : « Moïse leur prescrivit ceci (aux prêtres et aux anciens mentionnés dans le verset précédent) : À la fin de chaque septième année... tu feras lecture de cette Tora en présence de tout Israël ». La tradition (*Sota*, VII, 8) admet qu'il s'agit de la lecture du Deutéronome, et en particulier du passage relatif à la royauté (Deutéronome, XVII, 14-20), lecture faite, en conséquence, par le roi ; elle rapporte à l'appui l'histoire d'une lecture de ce genre effectuée par Agrippa. Le rapprochement de cette tradition avec notre texte de Josèphe a beaucoup exercé les commentateurs. S'agit-il dans la Mishna d'Agrippa II, contemporain de Josèphe, comment ce dernier ignorait-il les usages au point d'attribuer au grand-prêtre une prérogative du roi ? Aussi l'opinion de beaucoup d'auteurs est que la Mishna veut parler du pieux Agrippa Ier, qui régna de 42 à 45. Le grand-prêtre aurait repris ultérieurement un rôle qui était plutôt dans ses attributions. Récemment, M. A. Büchler (*Die Priester und der Cultus im letzten Jahrzehnte des jerusalemuchen Tempels*, Vienne, 1895, p. 11 et suiv.) est revenu, avec des arguments ingénieux, à l'opinion, également ancienne, de ceux qui persistent à reconnaître Agrippa II dans le texte de la Mishna. Le témoignage divergent de Josèphe s'expliquerait par ce fait qu'il ne connaît les usages de Jérusalem que jusqu'en l'année 62. Avant cette époque, c'était bien le grand-prêtre qui faisait la lecture septennale. Mais en 62-63 une révolution importante eut lieu. Avec la déposition du grand-prêtre Anan ben Anan, le parti sadducéen dut céder la place au parti pharisien, qui, une fois au pouvoir, diminua beaucoup les prérogatives des prêtres et fit prévaloir certains usages, comme d'attribuer au roi la présidence de la cérémonie septennale. Josèphe n'en aurait rien su. Ni l'une, ni l'autre de ces opinions n'a pour elle d'arguments bien décisifs. D'ailleurs, le dire de Josèphe n'a peut-être pas ici la valeur d'un témoignage qu'on puisse confronter avec celui de la Mishna. Malgré l'habitude qu'à Josèphe de regarder le passé à travers le présent, il semble qu'il n'ait fait ici que suivre d'une

façon plus ou moins libre le texte même du Deutéronome.

[129] Quelles lois ? La Mishna de *Sota* en donne la liste suivante : Deutéronome, I. 1-IV, 9 ; XI, 13-19 ; XIV, 22 ; XXVI, 12-19 ; XVII, 14-20 ; XXVIII. Josèphe semble, bien qu'il s'exprime en termes assez vagues, indiquer une lecture plus étendue et renfermant plus de lois proprement dites, ce qui se rapprocherait de l'opinion de Maimonide, qui croyait savoir qu'on lisait sans interruption de XIV, 22, à XXVIII, 69.

[130] Deutéronome, VI, 6 ; XI, 18.

[131] Josèphe admet, comme la tradition pharisienne, l'origine mosaïque de l'obligation de la prière quotidienne, en particulier de la récitation du *Schema* (Deutéronome, VI, 4-9 ; XI, 13-19 ; Nombres, XV, 37-41 ; cf. *Berachot*, 11 a) et du port des phylactères (*Menahot*, 34 b).

[132] Deutéronome, XVI, 18.

[133] L'Écriture ne précise pas et dit seulement : « Tu institueras des juges et des magistrats ». Cette magistrature composée de sept personnes, assistées de deux Lévites, Josèphe l'a vue fonctionner. Il a lui-même institué en Galilée, dans chaque ville, des magistratures de sept membres (*Bellum*, II, XX, 5). Cependant le *Talmud* paraît à peine connaître cette institution et n'en parle qu'une fois, dans *Meguila*, 26 a, fin : il est question dans ce passage, mais en termes vagues, des sept notabilités de la ville ; cf. aussi Maimonide (M. Tora, H. Sanhédrin, I, 9 ; II, 3), qui a consigné une tradition analogue. Schürer (Geschichte des jüdischen Volkes, 3e édit., t. II, p. 178) croit que Josèphe, tout en rapportant faussement à Moïse une institution plus récente, n'en est pas l'inventeur et n'a fait en Galilée que régulariser la coutume.

[134] La Bible attribue aussi généralement des fonctions juridiques aux Lévites. Voir, entre autres, Deutéronome, XXI, 5.

[135] Deutéronome, XVII, 8. La Bible parle seulement des prêtres lévites et du juge (v. 9).

[136] Deutéronome, XVII, 6 ; XIX, 15.

[137] L'Écriture ne le dit pas ; mais Josèphe est d'accord avec la tradition : le *Talmud* (*Schebouot*, 30 a) enseigne que les femmes ne peuvent témoigner, règle qu'on déduit de Deutéronome, XIX, 17, en alléguant de plus la coutume fondée sur un verset des Psaumes (XLV, 14).

[138] Le *Talmud* le déduit a fortiori de la règle précédente dans *Baba Kamma*, 88 a. Les raisons morales sont imaginées par Josèphe.

[139] Deutéronome, XIX, 18.

[140] Josèphe donne à cette loi un caractère général ; le *Talmud* (*Makkot*, 5 b) la restreint au cas où les témoins seraient convaincus par d'autres témoins de n'avoir pas été présents au moment où le crime a été commis ; quant au crime lui-même, il s'agit d'un meurtre.

[141] Deutéronome, XXI, 1.

[142] Ce détail est étranger au texte de l'Écriture.

[143] D'après la Mishna de *Sota*, IX, 1, les anciens sortaient au nombre de trois, ou de cinq, suivant l'opinion de Rabbi Ychouda. D'ailleurs la même Mishna dit plus loin (47 a) que depuis une certaine époque où les meurtres étaient devenus nombreux, cette procédure

était abolie.

[144] La tradition voit plutôt dans le nahal éthan de la Bible un cours d'eau impétueux qu'un ravin (*Sota*. IX. 3).

[145] Deutéronome, XVII, 14.

[146] Texte altéré.

[147] D'après le *Talmud* (*Sanhédrin*, 20 b), le roi doit prendre conseil du tribunal de 71 membres pour engager une guerre « facultative » (c'est-à-dire avec tout autre peuple que les Amalécites ou les sept peuplades chananéennes).

[148] Deutéronome, XIX, 14 ; XXVII, 17.

[149] Lévitique, XIX, 23.

[150] La Bible ne donne aucun motif de ce genre.

[151] Cf. *Sifra* (ad loc.) ; Mishna de Péa, VII, 6 ; *Maaser Schèni*, V, 1-5 ; Edouyot, IV, 5 ; *Baba Kamma*, 69 b : la tradition assimile également les plantes de la quatrième année à la dîme seconde, au point de vue de la faculté de rachat, tandis que la Bible dit seulement que ces produits de la quatrième année sont consacrés à Dieu.

[152] Lévitique, XIX, 19 ; Deutéronome, XXII, 9.

[153] Ici, comme plus haut, Josèphe s'ingénie à trouver des raisons aux lois données sans commentaire dans l'Écriture.

[154] Lévitique, XIX, 9 ; Deutéronome, XXIV, 19.

[155] Deutéronome, XXV, 4.

[156] Ibid., XXIII, 25.

[157] On remarquera combien Josèphe insiste sur ces dispositions qui sont de nature à rehausser la charité de la loi juive aux yeux des lecteurs païens. C'est dans le même esprit qu'il rattache à ces lois charitables cette partie du paragraphe (Deutéronome, XXV, 3), qui, en réalité, a une portée beaucoup plus générale [T. R.]

[158] Deutéronome, XXV, 2-3.

[159] Selon la Bible, le nombre de coups est de 40. Mais la tradition le réduisait à 39 ; en effet, le *Talmud* (sur *Makkot*, III, 6) rapproche le mot נבומספר, qui finit le verset 2 du ch. XXV, du mot ארבעום qui commence le verset 3, et il explique qu'il s'agit du nombre proche de 40, c'est-à-dire 39. La véritable raison était peut-être au fond, comme on l'a dit quelquefois, qu'on avait peur d'enfreindre la défense de dépasser le nombre de 40 et qu'on estimait, en conséquence, plus prudent de ne pas l'atteindre. Quoi qu'il en soit, la tradition est confirmée par Josèphe et aussi par l'apôtre Paul (II Cor., XI, 24). Mais, d'après la tradition, on appliquait, en général, la flagellation à quiconque violait un précepte négatif, lorsque la violation de ce précepte n'entraînait pas une pénalité plus grave. Josèphe restreint l'application de la peine de la flagellation à la transgression des lois énumérées immédiatement avant et après dans le Deutéronome (XXIV, 19-22 ; XXV, 4) ; voir aussi la note qui précède celle ci dessus.

[160] Deutéronome, X, 19 ; XXIV, 18, 22.

[161] Ibid., XIV, 28 ; XXVI, 12.

[162] C'est le maaser ani de la Mishna. D'après Josèphe, il semblerait que la troisième année il fallut payer trois dîmes : celle des Lévites (maaser rischon), celle des festins (m. schèni) et celle des pauvres. Si telle était son opinion, elle serait contredite formellement par la tradition, qui établit (*Rosch Haschana*, 12 b, baraïta confirmée par la Mishna de *Maaser Schèni*, V, 9) qu'on ne donnait chaque année que deux dîmes ; la troisième année, on avait à payer la dîme des pauvres et celle des Lévites, qu'on payait toujours (aux Lévites et aux prêtres) ; mais les termes de Josèphe ne sont pas assez précis pour qu'on y voie une doctrine différente. cf. Olitzki (*op. cit.*), p.16 sqq. Schürer a essayé de démontrer que Josèphe et la Mishna étaient d'accord (*Theologische Litteraturzeitung*, 1886, p. 122 sqq.).

[163] Deutéronome, XXVI, 2.

[164] Ibid., XXVI, 13.

[165] Cf. *C. Apion*, II, § 200 et suiv. ; Deutéronome, XXII, 22.

[166] Cette disposition, pas plus que la suivante, n'est tirée de l'Écriture ; Josèphe parle simplement en moraliste, et d'après l'usage de son temps.

[167] Lévitique, XXI, 7.

[168] Cette défense ne s'applique, d'après la loi, qu'aux prêtres et Josèphe, chose singulière, en a déjà parlé auparavant (*Antiquités*, liv. III, XII, 2).

[169] Le *Talmud* (*Kiddouschin*, 70 a) exprime une pensée analogue : « Quiconque épouse une femme par intérêt en aura des enfants indignes » ; cf. aussi Yebamot, 63 b.

[170] Deutéronome, XXII, 13.

[171] L'Écriture dit « son père et sa mère ».

[172] Deutéronome, XXV, 3.

[173] Cent pièces d'argent selon l'Écriture ; mais la Halacha (Ketoubôt, 45 b) précise et parle de 100 sélas or le séla est un demi-sicle (cf. Zuckermann, op. cit., p.24)

[174] Josèphe est ici contraire à la Halacha (*Sanhédrin*, 50 b), qui établit qu'une fille de prêtre n'est condamnée à être brûlée que si elle manqué à ses devoirs une fois mariée : avant le mariage, elle subit la loi commune. Quant au supplice même, selon la Mishna de *Sanhédrin*, VII, 2, la coupable n'était pas « brûlée vive » ; on lui versait du plomb fondu dans la bouche. R. Eliezer ben Zadok (Ier siècle de l'ère chrétienne) rapporte à la fin de ce texte qu'un jour on érigea un bûcher pour brûler une fille de prêtre ; mais le tribunal n'aurait agi alors que par méconnaissance de la loi.

[175] Deutéronome, XXI, 15.

[176] Ce principe n'apparaît dans le Pentateuque qu'à ce propos.

[177] Deutéronome, XXII, 23 ; cf. *C. Apion*, II, § 215.

[178] Ibid., 25.

[179] Ibid., 28.

[180] La Halacha (*Sifré*, 118 b ; *Ketoubot*, 39 b) décide également que l'amende est payée au cas seulement où le mariage ne s'effectue pas. Cf. Philon, II, 312 ; Ritter, op. cit., p. 85 sqq.

[181] Deutéronome, XXIV, 1.

[182] C'est l'opinion de Hillel (Ie siècle av. J.-C.) dans la fameuse discussion qu'il soutient

avec Schammaï a propos du divorce (*Guittin*, 90 a), discussion provoquée par les mots du verset ערוחזבר. Schammaï en déduit qu'il faut l'inconduite de la femme pour que le mari puisse la répudier ; Hillel l'y autorise même pour un motif insignifiant. Il semble que cette dernière opinion ait prévalu d'après *Antiquités*, XVI, § 198 ; *Vita*, § 426 ; cf. Marc, X, 2 ; Luc, XVIII, 29 ; Matthieu, XIX, 4.

[183] Deutéronome, XXV, 5.

[184] L'Écriture dit seulement « pas de fils » ; Josèphe est conforme à la tradition (*Baba Batra*, 109 a) ; on a remarqué que Philon ne parlait pas de la loi du lévirat.

[185] Deutéronome, XXI, 10.

[186] Le texte de l'Écriture n'a pas cette précision ; mais la tradition (*Sifré*, 112 b, 113 a ; *Kiddouchin*, 22 b) permet également au vainqueur d'épouser une captive antérieurement mariée (à un païen, s'entend) sous les conditions prescrites, préférant réglementer ainsi des licences qu'une loi restrictive ne ferait que favoriser. Philon (II, p. 393) ne parle que d'une union avec une vierge.

[187] Deutéronome, XXX, 18 ; cf. *C. Apion*, II, § 217.

[188] Texte altéré. - D'après la Halacha, il faut que l'enfant se soit adonné à des excès de nourriture et de boisson pour être déclaré ben sorer oumoré, c'est-à-dire rebelle (*Sanhédrin*, VIII, 2).

[189] Le texte hébreu dit « ils le châtieront ». D'après la tradition, l'enfant insoumis subit d'abord une flagellation devant un tribunal de trois personnes (ibid., 5).

[190] Cf. Philon (*De par. col.*, éd. Richter, p. 53).

[191] D'après la tradition, la loi ne s'applique qu'aux fils (*Sifré*, 114 a).

[192] La Mishna (Sanhédrin, VIII, 5) exige un jugement du tribunal de 23 membres, dont doivent faire partie les trois personnes qui ont infligé la première punition (flagellation).

[193] Voir plus haut chap. VIII, 6 la note.

[194] Deutéronome, XXI, 22.

[195] Exode, XXII, 24 ; Lévitique, XXV, 36 ; Deutéronome, XXIII, 20.

[196] Exode, XXII, 25.

[197] Deutéronome, XXIV, 10.

[198] Ibid., 12.

[199] Ibid., 6.

[200] La Bible dit : « car c'est la vie qu'il prend en gage ». En parlant de gagne-pain, Josèphe étend la loi implicitement à tout ce qui fait vivre ; cf. *Sifré*, 123 a ; *Baba Mecia*, 115 a (Mishna). Philon, II, 333, dit « les instruments de la vie ».

[201] Exode, XXI, 16 ; XXII, 1.

[202] Josèphe ne dit pas qu'il y ait de différence entre le vol d'un Israélite ordinaire (crime puni de mort) et le vol d'un enfant ou d'un esclave, distinction qu'on trouve dans la Mishna de Sanhédrin (X, 3) et dans Philon, II, M., p. 338.

[203] Josèphe ne parle pas du cas prévu par Exode, XXII, 3, « Si le soleil luit sur le voleur, etc. », expression que la Halacha (*Sanhédrin*, 72 a, fin) prend au figuré comme le *Pseudo-*

Jonathan en l'expliquant ainsi « S'il est clair comme la lumière du jour que cet homme n'avait point d'intentions criminelles contre toi, épargne sa vie », et que Philon explique à la lettre (II, p. 336).

[204] Exode, XXII, 1

[205] Un agneau ou un chevreau (*sé*) selon l'Écriture. Les LXX sont plus précis que Josèphe.

[206] Josèphe oublie de dire que cette amende quadruple ou quintuple n'est exigible que si le voleur a immolé ou vendu la bête en question.

[207] Cf. *Antiquités*, liv. XVI, I, 1. Philon dit la même chose, II, M., p. 336, ainsi que la Halacha (*Mechilta* sur Exode, XXI, 1). La Bible ne parle de vendre le voleur insolvable qu'à propos du cas d'effraction (Exode, XXII, 3).

[208] Exode, XXI, 2 ; Deutéronome, XV, 12. Josèphe omet de parler de la pratique du poinçon avec lequel on marquait à l'oreille l'esclave qui ne voulait pas quitter son maître au bout des six années (Exode, XXI, 6 ; Deutéronome, XV, 17).

[209] Deutéronome, XXII, 1

[210] Cet usage n'est pas indiqué dans l'Écriture, mais on voit par le *Talmud* qu'il était pratiqué (Baba Meçia, 28 b ; *Taanit*, 19 a). Il y avait même une pierre à Jérusalem où se rendaient celui qui avait trouve un objet et celui qui l'avait perdu ; l'un faisait sa déclaration, l'autre décrivait l'objet.

[211] Deutéronome, XXIX, 4.

[212] Lévitique, XIX, 14 ; Deutéronome, XXVII, 18.

[213] Ce précepte est une interprétation très large des deux versets de la Bible cités : on dirait que Josèphe a voulu réfuter d'avance ceux qui, avec *Juvénal*, accusaient la loi mosaïque d'interdire aux Juifs de montrer le chemin à d'autres qu'à leurs coreligionnaires (*Juvénal*, XIV, 103) : *Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti.*

[T. R.]

[214] Exode, XXI, 18.

[215] Josèphe a confondu les dispositions des versets 18-19 d'une part et 20-21 de l'autre. La loi n'exempte de peine que le maître qui a frappé un esclave si celui-ci survit quelques jours aux coups. Elle ne dit rien de pareil pour le cas d'un homme libre [T. R.]

[216] Ces développements sont conformes à la Halacha (*Mechilta*, 89 b, 90 a), Philon (II, p. 317) s'en écarte.

[217] Exode, XXI, 22.

[218] D'après la Halacha (*Mechilta*, 90 a, et *Pseudo-Jonathan*, sur Exode, XXI, 22), le coupable n'a d'amende à payer qu'au mari c'est par erreur que Josèphe semble ici supposer deux amendes.

[219] Cette explication des mots du texte ולא אסון יהיה est celle de la Halacha et de presque tous les commentateurs. Philon, II, p. 317, entend par le mot ason le fœtus déjà tout formé ; de même les LXX.

[220] Cette loi ne se trouve nulle part dans le Pentateuque. Le seul passage qui ait quelque rapport avec elle est celui d'Exode, XXII, 18 : « une sorcière, tu ne la laisseras pas vivre »

(cf. Deutéronome, XVIII, 10, 13). Mais il n'est jamais question de poison. La tradition elle-même ne connaît que les meurtres commis directement (*Sanhédrin*, 76 b, 77 a). Une seule baraïta (*Baba Kamma*, 47 b, 56 a) envisage le cas où l'on aurait donné du poison, mais à une bête. Il est probable que Josèphe a emprunté cette loi à Philon (II, M., p. 315-317), mais en l'aggravant, car Philon ne dit pas que le simple recel de poison entraîne la peine capitale (cf. Ritter, *op. cit.*, p. 28).

[221] Exode, XXI, 24 ; Lévitique, XXIV, 19.

[222] C'est a peu près l'interprétation pharisienne de la loi dite du talion, qu'on trouve formulée dans l'Ecriture : « oeil pour oeil, dent pour dent, etc. » La différence entre Josèphe et la tradition (*Baba Kamma*, 83 b), c'est que, selon celle-ci, il n'y a même pas d'alternative : la réparation ne saurait consister qu'en une amende et cette amende est fixée, non par l'individu lésé, mais par le tribunal compétent. Philon (voir Ritter, p. 20) semble prendre à la lettre la loi du talion : il adopterait donc la doctrine des Sadducéens, dont le code pénal était très rigoureux et conforme, sans doute, à la lettre même de la loi écrite. On sait que ce code fut abrogé sous le règne de la reine Salomé Alexandra (78-69 av. J.-C.) et qu'on fêta l'anniversaire de cette abrogation, le 14 Tammouz (v. *Schol. Meguillat Taanit*, IV).

[223] Exode, XXI, 28.

[224] L'Écriture ne dit pas cela. D'après le verset 28 du ch. XXI. reproduit, d'ailleurs, par Josèphe, un bœuf heurteur n'est mis à mort qu'au cas où, insuffisamment surveillé, il aurait causé un malheur. Cependant, il y a une opinion talmudique qui ressemble à l'assertion de Josèphe. Dans la *Mechilta* (93 a) et dans *Baba Kamma* (45 b), R. Eliezer dit : םבין אין וי שבויה אלה « la meilleure surveillance, c'est un couteau » ; en d'autres termes, il vaut mieux immoler l'animal dangereux (cf. Josèphe). Les LXX paraissent avoir eu une tradition analogue, car ils traduisent les mots : « s'il ne le surveille pas » (v. 29) par « et qu'il ne l'ait pas l'ait disparaître ».

[225] Josèphe ne tient pas compte du verset 30 (ch. XXI) et parait en contradiction avec la Halacha (*Mechilta*, 93 a), qui déclare que le propriétaire du bœuf heurteur encourt seulement le châtiment céleste (Mita bidè schamaïm), les mots et son propriétaire mourra ne devant pas être pris à la lettre. Selon Philon (II, M., p. 323), c'est aux juges à déterminer s'il mourra ou devra payer une amende.

[226] Exode, XXI, 32.

[227] Ibid., 35.

[228] D'après le texte de la Bible, il semble qu'on ne partage que le prix du bœuf vivant et que le bœuf mort se partage en nature. Josèphe n'a pas tenu compte non plus du verset 36, qui dispose que, si le maître du bœuf heurteur est en faute, il livrera son animal au maître lésé en gardant pour lui le bœuf mort [T. R.]

[229] Exode, XXI, 33.

[230] Deutéronome, XXII, 8.

[231] Josèphe s'est peut-être inspiré ici de Philon (II, p. 324) en réunissant comme lui ces deux lois sur les puits et les terrasses des maisons, lesquelles ne se trouvent jointes ensemble ni

dans l'Ecriture ni dans la tradition (v. Ritter, p. 52).

[232] Exode, XXII, 6 ; cf. *C. Apion*, II, § 162.

[233] Voir plus haut chap. VIII, 14. La Halacha (*Mechilta*, 98 a) tire de cette loi sur les dépôts la règle que les affaires d'argent se traitent devant un tribunal de trois juges, ou de cinq, selon l'opinion dissidente de R. Mëir. Nulle part il n'est question de sept juges.

[234] Cette disposition ressort du verset 10 (ch. XXII). Quant à la loi dans son ensemble, Josèphe la résume sans précision. Il ne semble guère envisager que le cas du dépositaire bénévole (Schomer hinnam) ; la tradition tire des mêmes textes une foule de circonstances et de cas divers (dépositaire salarié, locataire, emprunteur ; v. *Mechilta*, p. 97 a - 100). On trouve chez Philon (II, M., p. 340 sqq.) des développements analogues à ceux de Josèphe sur le caractère sacré du dépôt.

[235] Deutéronome, XXIV, 16.

[236] Le texte paraît profondément altéré.

[237] Deutéronome, XXIII, 2.

[238] Cette idée est exprimée également dans le *Talmud*, mais à propos du célibat des hommes. R. Eliezer dit (Yebamot, 63 a) : « Tout Juif qui ne se conforme pas au précepte : "Croissez et multipliez-vous" ressemble à un meurtrier » Cf. aussi Nidda, 13 a.

[239] Il est singulier que Strabon dans plusieurs textes (XIV, 2, 37 ; XVI, 4, 9 ; XVII, 2, 5) attribue, au contraire, aux Juifs cette pratique, appliquée, il est vrai, selon lui, aux femmes (cf. *Textes relatifs au judaïsme*, p. 102). Il est, d'ailleurs, peu croyable que la castration n'ait pas été permise à l'égard des espèces ovine et bovine. [T. R.]

[240] Deutéronome, XX, 10.

[241] Ibid., 3.

[242] Ibid., 5.

[243] Ibid., XXIV, 5.

[244] Ibid., XX, 19.

[245] Josèphe laisse de côté les prescriptions relatives aux Ammonites, Moabites, Iduméens ou Égyptiens (Deutéronome, XXIII, 4-10).

[246] Deutéronome, XX, 13.

[247] Ibid., XXII, 5.

[248] Ces mots ne sont pas dans l'Écriture ; mais ils rappellent une opinion rabbinique (*Mechilta*, p. 115 b ; Nazir, 59 a) : R. Eliezer ben Yakob (Ier siècle de l'ère chrétienne) se demande d'où vient qu'une femme ne doit pas porter d'armes, ni aller à la guerre ; il trouve le fondement de cet usage dans les mots : « Une femme ne portera point d'attirail viril », le mot keli pouvant signifier des armes aussi bien que des vêtements.

[249] Voir *Antiquités*, Liv. III, VIII, 10, et note.

[250] Deutéronome, XXVIII, 1-68.

[251] Ibid., XXXI, 30 - XXXII, 1-42. Cf. *Antiquités*, II. Il serait téméraire de conclure de cet anachronisme que Josèphe connaissait des traductions en hexamètres grecs de ces passages poétiques.

[252] Deutéronome, XXXI, 9.

[253] Ibid., XXV, 17.

[254] Ibid., XXVII, 1, 4 ; Josué, VIII, 30.

[255] Deutéronome, XXVII, 12.

[256] D'après Josèphe, Moïse inscrit lui-même les bénédictions et malédictions sur l'autel. D'après l'Écriture (Deutéronome, XXVII, 3), c'est le peuple qui doit graver, non ses paroles, mais les lois sur l'autel de l'Ebal. On peut soupçonner que le texte est altéré. Quant aux sacrifices et holocaustes, ils sont bien mentionnés (Josué, VIII, 31 et Deutéronome, XXVII, 7), mais il n'est nullement question d'une interdiction de sacrifices futurs ; cette interdiction n'aurait pas eu de raison d'être, puisque le temple n'était pas encore bâti. Josèphe est ici plus loyaliste que la loi. [T. H.]

[257] Deutéronome, XXIX, 1.

[258] Ibid., XIII, 7, 13.

[259] Ces derniers mots, qui ne correspondent à rien dans la Bible, paraissent incompréhensibles [T. R.]

[260] Nombres, XXVIII, 1.

[261] *Antiquités*, liv. III, VIII, 9.

[262] Deutéronome, XXVIII, passim/ ; XXX, 17.

[263] Josèphe a ajouté la conclusion renfermée dans ce dernier paragraphe, et qui échappait nécessairement au rédacteur du Deutéronome. [T. R.]

[264] Deutéronome, XXXI, 7.

[265] Ibid., XXXII, passim.

[266] Deutéronome, XXXIII, 1.

[267] Ibid., XXXIV, 1.

[268] En hébreu : Abarim. Josèphe ne mentionne pas le mont Nebo, qui est donné (Deutéronome, XXXIV, 1) comme l'endroit précis où Moïse mourut.

[269] Deutéronome, XXXIV, 5.

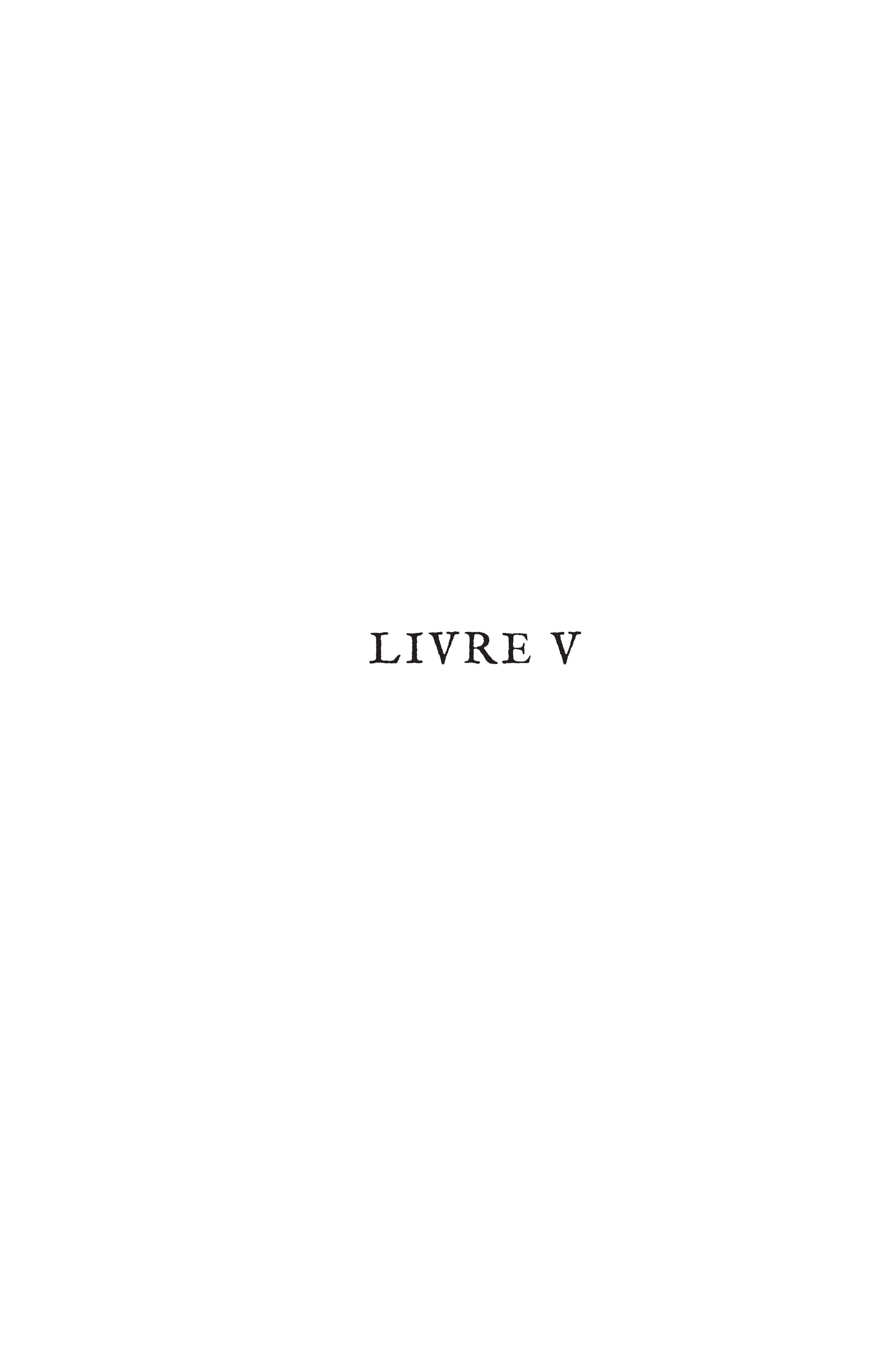
[270] Le verset dit : « Et il l'enterra dans la vallée ». Le mot Gaï est considéré par les LXX comme un nom propre. Josèphe semble ne pas l'avoir traduit comme tel.

[271] La tradition discute la question de savoir si Moïse a écrit ou non le récit de sa mort, alors que tout le reste du Pentateuque est de sa main. Dans le *Sifré* sur Deutéronome, XXXIV, 5, l'un des opinants (anonyme) dit que les huit derniers versets du Deutéronome ont été écrits par Josué ; H. Méir (Tanna du IIe siècle) pense, au contraire, en se fondant sur Deutéronome, XXXI, 24, que Moïse écrivit toute la Tora sous la dictée de Dieu, y compris le récit de sa mort, comme Baruch écrivit sous la dictée de Jérémie (Jérémie, XXXVI, 4). Dans la célèbre baraïta de *Baba Batra*, 15 a (*Menahot*, 30 a), R. Juda ou, selon une autre version, R. Néhémia (fin du IIe siècle) déclare que les huit derniers versets du Deutéronome sont de Josué ; mais R, Siméon ben Yohaï, réplique : « Est-il possible qu'il manquât une lettre à la Tora ? Moïse a tout écrit sous la dictée de Dieu, même le récit de sa mort, qu'il a écrit en pleurant ». L'opinion de Josèphe, abstraction faite de

son caractère rationaliste, rappelle, comme on voit, cette tradition, retenue par R. Méir et plus tard par R. Siméon ben Yohaï, à savoir que le Pentateuque était intégralement l'œuvre de Moïse. Philon dit aussi que Moïse a écrit prophétiquement le récit de sa mort (De *Vita* Mos., III, 39).

[272] Deutéronome, XXXIV, 7.

[273] La tradition date également la mort de Moïse du mois d'Adar, mais du 7 de ce mois (*Kiddouschin*, 38 a ; Meguilla, 13 b).



LIVRE V



Chapitre premier

Josué, général des Hébreux, ayant fait la guerre aux Chananéens et les ayant vaincus, les extermine et partage leur pays aux tribus par la voie du sort.

1. Josué envoie des espions à Jéricho et se prépare à franchir le Jourdain. - 2. Aventure des explorateurs chez Rahab. - 3. Passage du Jourdain à gué. - 4. Érection d'un autel et célébration de la Pâque. - 5. Préparatifs de la conquête de Jéricho. - 6. Écroulement des murs de Jéricho. - 7. Massacre des habitants, â l'exception de Rahab. - 8. Destruction de Jéricho et imprécations de Josué. - 9. Consécration à Dieu du butin. - 10. Objets détournés par Achan. - 11. Josué à Guilgal. - 12. Échec devant Aï ; découragement de l'armée. - 13. Prière de Josué. - 14. Découverte du sacrilège commis par Achan ; mort de ce dernier. - 15. Conquête d'Aï. - 16. Ruse des Gabaonites, qui obtiennent l'alliance de Josué. - 17. Josué les défend contre les rois chananéens. - 18. Victoires de Josué sur les Chananéens et les Philistins - 19. Érection du tabernacle de Silo et cérémonie des imprécations à Sichem. - 20. Josué convoque une assemblée à Silo et fait un discours au peuple. - 21. Il envoie dix hommes pour mesurer les dimensions du pays. - 22. Partage du pays entre les neuf tribus et demie. - 23. Attribution antérieure de l'Amoritide. - 24. Villes lévitiques et de refuge ; partage du butin. - 25. Josué congédie amicalement les deux tribus et demie. - 26. Érection par elles d'un autel sur l'autre rive du Jourdain ; émoi des Israélites ; discours de Phinéès. - 27. Les tribus transjordaniques protestent de leur fidélité aux lois communes. - 28. Discours de Josué avant sa mort. - 29. Mort de Josué et d'Éléazar.

Moïse avant été enlevé du milieu des hommes de la façon qu'on vient de dire, Josué, dès que tous les rites légaux furent accomplis à son égard et que le deuil eut pris fin, avertit le peuple de se tenir prêt à entrer en campagne. Il envoie [2] des espions à Jéricho, chargés de reconnaître les forces des habitants et leurs dispositions. De son côté, il passa en revue son armée pour traverser en temps opportun le Jourdain. Ayant convoqué les chefs de la tribu de Roubel et ceux qui étaient à la tête des tribus de Gad et de Manassé [3] - car on avait permis aussi à la moitié de cette tribu d'habiter l'Amorée, qui forme la septième partie [4] du pays des Chananéens -, il leur rappela ce qu'ils avaient promis à Moïse, et les

exhorta, par reconnaissance pour la providence dont il n'avait cessé, même au moment de mourir, de les entourer, ainsi qu'au nom de l'intérêt commun, de se montrer empressés à exécuter ses ordres. Ceux-ci le suivent, et avec cinquante mille hoplites [5], partant d'Abila [6], il s'avança de soixante stades vers le Jourdain.

2 [7]. Il venait d'établir son camp, lorsque reparurent les espions, à qui rien n'avait échappé de la situation des Chananéens. Inconnus, en effet, au commencement, ils avaient examiné la ville entière [8] en sécurité, observé où les remparts étaient solides et où ils offraient un abri moins sûrs aux habitants, et quelles étaient les portes qui pourraient, grâce à leur peu de solidité, faciliter l'entrée à leur armée. Les gens qu'ils rencontraient ne se souciaient pas de leur inspection, attribuant à la curiosité habituelle aux étrangers cette application à étudier par le menu tout ce qu'il y avait dans la ville, et nullement à une pensée hostile. Mais quand, le soir venu, ils se furent retirés dans une auberge [9] à proximité des remparts, où ils avaient déjà été conduits pour y manger, et qu'ils ne songeaient plus désormais qu'au départ, on dénonça au roi, pendant qu'il dînait, la présence d'individus venus du camp des Hébreux pour explorer la ville et qui se trouvaient dans l'auberge de Rahab (Rachabé), extrêmement préoccupés de passer inaperçus. Celui-ci envoya immédiatement des hommes vers eux avec l'ordre de les surprendre et de les amener, afin qu'on leur appliquât la torture, et qu'il sût ainsi dans quelle intention ils étaient venus. Quand Rahab apprend leur arrivée - elle était en train de faire sécher des brassées de lin sur le toit -, elle y cache les espions et dit aux envoyés du roi que quelques étrangers inconnus, un peu avant le coucher du soleil, s'étaient restaurés chez elle et puis l'avaient quittée ; que, s'ils paraissaient à redouter pour la ville ou s'ils étaient venus mettre le roi en danger, on n'aurait pas de peine s'emparer d'eux en se mettant à leur poursuite. Ces hommes, ainsi trompés par la femme, s'en retournèrent sans soupçonner aucune ruse, sans même fouiller l'auberge. Mais comme, après s'être jetés sur les chemins par où il paraissait le plus vraisemblable que les autres avaient fui, en particulier sur ceux qui conduisaient au fleuve, ils ne trouvèrent aucune trace, ils cessèrent de se donner tout ce mal. Le tumulte apaisé, Rahab, ayant fait descendre les espions et leur ayant dit le danger qu'elle avait affronté pour leur salut - car, si on l'avait prise à les cacher, elle n'eût pas échappé à la vengeance du roi, elle et toute sa maison auraient péri misérablement -, elle les conjure d'en garder le souvenir, une fois que, devenus maîtres du pays des Chananéens, ils pourraient la récompenser de leur avoir à l'instant sauvé la vie, et elle les invita à rentrer chez eux après avoir fait le serment de la préserver, elle et tous ses biens, lorsque, la ville prise, ils détruiraient tous ses habitants comme leurs compatriotes l'avaient décrété ; cela, elle le savait par certains signes [10] que lui avait envoyés Dieu. Eux se déclarent reconnaissants pour le présent et ils lui jurent que dans l'avenir ils lui rendront réellement bienfait pour bienfait ; quand elle verrait la ville sur le point d'être prise, ils lui conseillent de retirer ses biens et tous ses proches dans l'auberge et de les y enfermer, et de tendre devant ses portes [11] des étoffes écarlates [12], afin que, reconnaissant la

maison, leur général prit garde de lui porter préjudice. « Car nous la lui indiquerons, dirent-ils, en faveur de ton empressement à nous sauver. Que si quelqu'un des tiens tombe dans le combat, ne nous en rends pas responsables, et ce Dieu, par qui nous avons juré, nous le supplions de ne point s'irriter contre nous comme si nous avions violé nos serments ». Ces conventions établies, ils partirent en se faisant descendre par la muraille au moyen d'une corde et, revenus sains et saufs chez leurs frères, ils leur racontèrent ce qu'ils avaient été faire dans la ville. Alors Josué informe le grand-prêtre Éléazar et les Anciens de ce que les espions avaient juré à Rahab, et ceux-ci ratifièrent le serment.

3. Comme l'armée appréhendait de passer le fleuve, qui avait un fort courant et qu'on ne pouvait franchir sur des ponts - car on n'en avait point encore construit et, voulût-on en jeter, les ennemis, croyaient-ils, ne leur en laisseraient pas le loisir -, comme, de plus, il n'y avait point de barques, Dieu leur promit de leur rendre le fleuve guéable, en diminuant l'abondance de son cours [13]. Et Josué, après deux jours d'attente, fit passer l'armée ainsi que tout le peuple de la façon suivante [14] : venaient en tête les prêtres portant l'arche, puis, derrière eux, les Lévites avec le tabernacle et les ustensiles destinés au service des sacrifices ; enfin, derrière les Lévites, suivait tout le peuple, tribu par tribu, les enfants et les femmes au milieu, de crainte qu'ils ne fussent entraînés par la violence du courant. Quand les prêtres, entrés les premiers, s'aperçurent que le fleuve était guéable - la profondeur avait diminué et les cailloux, que le courant n'était pas assez abondant ni assez rapide pour entraîner avec force, restaient en place comme un plancher solide -, tous alors traversèrent hardiment le fleuve, qu'ils trouvaient tel que Dieu le leur avait prédit. Mais les prêtres s'arrêtèrent au milieu [15] jusqu'à ce que le peuple eût passé et fût parvenu en lieu sûr. Quand tout le monde eut traversé, les prêtres sortirent à leur tour, laissant les eaux reprendre librement leur cours accoutumé. Et le fleuve, sitôt que les Hébreux l'eurent quitté, s'enfla et reprit ses proportions naturelles.

4 [16]. Ceux-ci, après s'être avancés de cinquante stades, installent leur camp à dix stades de Jéricho. Et Josué, avec les pierres que chaque phylarque avait prises dans le lit du fleuve sur l'ordre du prophète, érigea un autel, pour témoigner à l'avenir du refoulement des eaux, et y sacrifia à Dieu, puis ils célébrèrent la Pâque [17] (Phasca) dans cet endroit, tout ce dont ils avaient manqué précédemment leur étant fourni maintenant en abondance. En effet, comme les moissons des Chananéens étaient déjà mûres, on les récolta et on fit un grand butin de tout le reste ; ce fut alors aussi qu'ils perdirent la nourriture de la manne dont ils avaient joui pendant quarante ans.

5 [18]. Comme, pendant ces opérations des Israélites, les Chananéens ne faisaient point de sortie, mais demeuraient en repos à l'abri de leurs murs, Josué résolut de les assiéger. Et, le premier jour de la fête [19], les prêtres portant l'arche - qu'entouraient en cercle une partie des hoplites afin de la protéger, tandis que d'autres (prêtres [20]) marchaient en avant en sonnant de leurs sept cornes -, les prêtres exhortent l'armée à

la vaillance et font le tour des murailles, escortant aussi des Anciens. Après ces seules sonneries des prêtres - car on ne fit rien de plus -, on rentra au camp. Et quand on eut recommencé pendant six jours, le septième, Josué, ayant rassemblé les hommes d'armes et tout le peuple, leur annonça l'heureuse nouvelle que la ville serait prise ; ce même jour Dieu la leur livrerait, les murs devant s'écrouler d'eux-mêmes, et sans leur coûter aucun effort. Cependant il leur recommanda de tuer tous ceux qu'ils prendraient, sans s'arrêter par fatigue de massacrer leurs ennemis, sans céder à la pitié pour les épargner et sans leur permettre de s'enfuir tandis qu'ils seraient occupés au pillage : mais ils devaient anéantir tous les êtres animés sans en rien distraire pour leur usage personnel. En revanche, tout ce qu'il y aurait en fait d'or et d'argent [21], il leur ordonna de l'emporter et de le conserver pour Dieu comme prémices choisies de leurs succès, prises à la première ville conquise ; on ne devait laisser la vie qu'à Rabah et, à sa famille, en vertu des serments qui lui avaient été faits par les espions.

6 [22]. Cela dit, il rangea son armée et la conduisit vers la ville. On fit derechef le tour de la ville, sous la conduite de l'arche et des prêtres, qui, au son des cornes, excitaient les troupes à l'action. Et quand ils en eurent fait sept fois le tour et se furent arrêtés quel-que temps, la muraille s'écroula, sans que les Hébreux y eussent appliqué aucune machine, ni aucun effort.

7. Ceux-ci, ayant pénétré dans Jéricho, massacrèrent tous les habitants, que le miraculeux effondrement de la muraille avait frappés de stupeur et mis hors d'état de songer à se défendre. Ils périrent donc, égorgés dans les rues ou surpris dans les maisons. Rien ne put les préserver : tous succombèrent jusqu'aux femmes et aux enfants. La ville était pleine de cadavres et rien n'échappa. La ville elle-même, on l'incendia tout entière ainsi que la contrée. Quant à Rahab avec ses parents qui s'étaient réfugiés ensemble dans l'auberge, les espions les sauvèrent, et Josué, devant qui l'on amena Rabah, déclara lui avoir de la reconnaissance du salut des espions et lui dit qu'en la récompensant il ne se montrerait pas au-dessous d'un tel bienfait. Il lui fait don aussitôt de champs et lui témoigne toute considération.

8. Quant à la ville, tout ce que le feu avait épargné, il le démolit, et, contre ceux qui l'habiteraient, si un jour il se trouvait quelqu'un qui voulût la relever de ses ruines, il prononça des malédictions [23] : celui qui jetterait les fondements de ses murs serait privé de l'aîné de ses enfants et, quand il les aurait achevés, il perdrait le plus jeune. Cette malédiction, la divinité ne la négligea point ; plus tard nous dirons [24] quel malheur elle amena.

9. Grâce à la prise de la ville, on amasse une immense quantité d'argent et d'or et aussi de cuivre : personne ne viola les décrets et ne déroba rien pour son avantage personnel ; on s'en abstint comme d'objets d'avance consacrés à Dieu. Et Josué les remit aux prêtres pour les déposer dans les trésors.

10 [25]. C'est ainsi que Jéricho périt. Mais un certain Achar(os), fils de Zébédée [26], de la tribu de Juda, ayant trouvé un manteau royal tout tissé d'or et un gâteau

d'or du poids de deux cents sicles [27], et estimant qu'il était dur de s'interdire à soi-même la jouissance d'un profit gagné au prix d'un danger et de le porter à Dieu, qui n'en avait pas besoin, creuse un trou profond dans sa tente et y enfouit son trésor, pensant qu'il échappera aussi bien à Dieu qu'à ses compagnons d'armes.

11 [28]. L'endroit où Josué avait établi son camp fut appelé Galgala [29]. Ce nom signifie libérant [30] : car, ayant passé le fleuve, ils se sentaient désormais affranchis des maux éprouvés en Égypte et dans le désert.

12 [31]. Peu de jours après la ruine de Jéricho, Josué envoie trois mille hoplites contre la ville d'Anna [32] (Aï), située au-dessus de Jéricho, pour s'en emparer. Ceux-ci, attaqués par les Annites, prirent la fuite et perdirent trente-six hommes. Cette nouvelle annoncée aux Israélites leur causa une grande affliction et un profond découragement ; c'était plus qu'un regret causé par la perte d'hommes auxquels les unissait la parenté, bien que ce fussent tous des vaillants bien dignes d'estime [33] qui avaient péri ; c'était presque du désespoir. Eux qui comptaient déjà, en effet, devenir maîtres du pays et conserver indemne dans les combats leur armée, selon les promesses antérieures de Dieu, ils voyaient s'enhardir singulièrement leurs ennemis. Aussi, revêtus de cilices par-dessus leurs vêtements, ils passèrent toute la journée dans les larmes et le deuil, sans se soucier du tout de se nourrir, et ils se montrèrent extrêmement affligés de ce malheur.

13 [34]. Josué, voyant l'armée ainsi consternée et en proie dès lors à un absolu découragement, s'adresse en toute franchise à Dieu. « Ce n'est pas, dit-il, notre confiance en nous-mêmes qui nous a conduits à conquérir ce pays par les armes, c'est Moïse, ton serviteur, qui nous y a excités, lui à qui tu as promis par tant de signes de nous procurer la possession de ce pays et d'assurer toujours à notre armée l'avantage sur nos ennemis. Sans doute, quelques événements se sont produits conformément à tes promesses ; mais aujourd'hui, défaits contre toute attente, ayant perdu quelques hommes de nos troupes, ces désastres nous affligent, car ils semblent indiquer que tes promesses ne sont pas sûres, non plus que ces prédictions de Moïse, et l'avenir nous apparaît sous un aspect encore pire, maintenant que nous avons subi cette première épreuve. Mais toi, Seigneur - car tu as le pouvoir de trouver un remède à ces maux -, dissipe notre affliction présente, en nous procurant la victoire, et ôte-nous de l'esprit ces pensées de découragement quant à l'avenir. »

14 [35]. C'est ainsi que Josué, prosterné sur sa face, suppliait Dieu. Et Dieu lui ayant répondu de se relever et de purifier l'armée de la souillure qui s'y était produite et du vol qu'on avait osé commettre d'objets à lui consacrés - c'était, en effet, la raison de leur récente défaite, mais si l'on recherchait le coupable et si on le punissait, il leur assurerait toujours la victoire sur leurs ennemis -, Josué répète tout cela au peuple, et, après avoir convoqué Éléazar le grand-prêtre et les magistrats, il tira au sort entre les tribus. Et comme le sort indiquait que le sacrilège venait de la tribu de Juda, il tire de nouveau au sort entre les phratries de cette tribu, et le véritable auteur du crime

se trouva appartenir à la famille d'Achar. Enfin, après une enquête individuelle, on prend Achar lui-même. Celui-ci, ne pouvant nier, circonvenu si étroitement par Dieu, avoue son vol et produit au jour les objets dérobés. Aussitôt mis à mort, il reçoit de nuit une sépulture ignominieuse, celle des condamnés [36].

15 [37]. Josué, ayant purifié son armée, la conduisit en personne contre Anna, et après avoir dressé pendant la nuit des embuscades tout autour de la ville, au matin il engagea le combat avec les ennemis. Comme ceux-ci marchent contre eux avec assurance à cause de leur première victoire, Josué, simulant une retraite, les attire à distance de la ville ; les Annites croient poursuivre leurs ennemis et les méprisent comme s'ils étaient déjà vainqueurs ; puis, faisant faire volte-face à ses troupes, Josué leur tient tête et, donnant les signaux convenus à ceux qui étaient dans les embuscades, il les excite, eux aussi, au combat. Ceux-ci se jettent dans la ville, tandis que les habitants se trouvaient autour des remparts, quelques-uns même tout occupés à regarder ce qui se passait dehors. Ils s'emparèrent donc de la ville et tuèrent tous ceux qu'ils rencontraient, et Josué, rompant les rangs des adversaires, les força à prendre la fuite. Repoussés dans la ville, qu'ils croyaient intacte, lorsqu'ils virent qu'elle était prise elle-même et s'aperçurent qu'elle brûlait avec les femmes et les enfants, ils se répandirent en désordre dans la campagne, incapables de se défendre eux-mêmes à cause de leur isolement. Après ce désastre qui écrasa les Annites, une foule d'enfants, de femmes et d'esclaves fut prise ainsi qu'un immense matériel. Les Hébreux s'emparèrent, en outre, de troupeaux de bestiaux et de beaucoup de butin, - car cette région était riche, - et tout cela, Josué le distribua à ses soldats, tandis qu'il était à Galgala.

16 [38]. Les Gabaonites, qui habitaient tout près de Jérusalem, voyant les désastres arrivés aux habitants de Jéricho et à ceux d'Anna et soupçonnant que le danger fondrait aussi sur eux, ne se déterminèrent pas à aller implorer Josué ; car ils ne croyaient pas qu'ils obtiendraient quelque traitement modéré d'un homme qui luttait pour l'anéantissement du peuple chananéen tout entier ; mais ils invitèrent les Képhérites et les Kariathiarimites [39], leurs voisins, à s'allier avec eux, en leur disant qu'ils n'échapperaient pas non plus au danger, lorsqu'eux-mêmes auraient commencé à être pris par les Israélites ; en unissant leurs armes, ils avaient le dessein d'échapper à la violence de ceux-ci. Comme les voisins adhérèrent à ces propositions, les Gabaonites envoyèrent des ambassadeurs à Josué pour faire amitié, choisissant ceux des citoyens qu'on jugeait le plus capables d'agir selon les intérêts du peuple. Ceux-ci, estimant que de s'avouer Chananéens était peu sûr, et croyant pouvoir échapper à ce danger en disant qu'ils n'avaient rien de commun avec les Chananéens, mais qu'ils habitaient très loin d'eux, déclarent que c'est pour avoir entendu parler de ses vertus qu'ils ont accompli un grand voyage, et, pour attester leurs dires, ils montrent leur accoutrement : leurs vêtements, disaient-ils, tout neufs quand ils étaient partis, s'étaient usés à cause de la longueur du voyage ; or, pour le faire croire, ils s'étaient vêtus à dessein de haillons. Ainsi, s'étant donc levés, ils racontèrent qu'ils avaient été envoyés par les

Gabaonites et les villes voisines, très éloignées de ce pays, pour faire alliance avec eux aux conditions que comportaient les coutumes de leurs pères ; ayant appris, en effet, que grâce à la faveur et à la libéralité de Dieu, le pays des Chananéens leur avait été donné en propriété, ils s'en disaient fort heureux et ambitionnaient de devenir leurs concitoyens. Tout en parlant ainsi et en montrant les indices de leurs pérégrinations, ils invitent les Hébreux à conclure avec eux alliance et amitié. Josué, croyant, comme ils le prétendaient, qu'ils n'appartenaient pas à la nation chananéenne, fait amitié avec eux, et Éléazar, le grand-prêtre, avec les Anciens, jure de les traiter comme amis et alliés, de ne machiner aucune injustice contre eux et le peuple ratifia ces serments. Les Gabaonites, ayant obtenu par fraude ce qu'ils désiraient, s'en retournèrent chez eux ; mais Josué, ayant marché contre la région montagneuse de la Chananée et appris que les Gabaonites habitaient près de Jérusalem et étaient de la race des Chananéens [40], manda leurs magistrats et leur reprocha cette fourberie. Comme ceux-ci alléguaient qu'ils n'avaient pas d'autre moyen de salut que celui-là, et qu'en conséquence, ils y avaient eu recours par nécessité, il convoque le grand-prêtre Éléazar et les Anciens ; ceux-ci estiment qu'il faut les réduire à l'état d'esclaves publics [41] pour ne point enfreindre le serment, et il les désigne pour ces fonctions. C'est ainsi qu'ils trouvèrent moyen de se protéger et de s'assurer contre le malheur qui les menaçait.

17 [42]. Le roi des Hiérosolymites [43], indigné que les Gabaonites eussent passé du côté de Josué, avait invité les rois des peuples voisins à se joindre à lui pour leur faire la guerre ; les Gabaonites les ayant vus venir avec lui, au nombre de quatre, et camper près d'une source voisine de la ville d'où ils en préparaient le siège, appelèrent Josué à l'aide. Les choses en étaient à ce point, que de leurs compatriotes ils attendaient leur perte et qu'au contraire, de ceux qui faisaient campagne pour l'anéantissement de la race chananéenne, ils espéraient leur salut, grâce à l'alliance conclue avec eux. Josué, avec toute son armée, se porte en hâte à leur secours, et, après avoir marché tout le jour et la nuit, à l'aube il tombe à l'improviste sur les ennemis, les met en fuite, et les poursuit avec acharnement à travers un canton accidenté qui s'appelle Bèthôra [44]. Là, Dieu lui fit connaître son assistance par des bruits de tonnerre, des coups de foudre et une grêle qui s'abattit plus violente que de coutume. En outre, il advint que le jour se prolongea, afin que l'arrivée de la nuit n'arrêtât pas l'ardeur des Hébreux ; de sorte que Josué put se saisir des rois, cachés dans une caverne à Makkéda, et les châtier tous. Que la durée du jour se soit accrue et ait dépassé alors la mesure habituelle, c'est ce qu'attestent les Écritures déposées dans le sanctuaire.

18. Après cette défaite des rois qui étaient partis en guerre contre les Gabaonites, Josué remonta de nouveau dans la partie montagneuse de la Chananée ; après y avoir fait un grand carnage des habitants et pris du butin, il revint au campement de Galgala [45]. Le renom de la valeur des Hébreux se répandant [46] beaucoup chez les peuples environnants, on fut frappé de terreur quand on apprit que tant de monde avait péri, et une expédition fut dirigée contre eux par les rois de la région du mont Liban, qui

étaient des Chananéens. Les Chananéens de la plaine, s'étant adjoint les Palestiniens (Philistins), établissent leur camp près de la ville de Bèrôthé [47], de la Galilée Supérieure, non loin de Kédèse (Kadès) ; ce lieu appartient aussi aux Galiléens. Toute leur armée se composait de 300.000 hoplites, de 10.000 cavaliers et de 20.000 chars [48]. Cette masse d'ennemis effraye Josué lui-même et les Israélites, et dans l'excès de leur crainte ils étaient trop inquiets pour espérer un succès. Mais Dieu leur reproche vivement leur terreur et leur demande ce qu'ils désiraient de plus que son appui, puis leur promet qu'ils vaincront leurs ennemis et leur recommande de mettre les chevaux hors de combat et de brûler les chars. Encouragé par les promesses de Dieu, Josué marcha contre les ennemis, et, le cinquième jour, arrivant sur eux, il en vint aux mains ; un combat acharné s'engage et il se fait un carnage tel que le récit en paraîtrait incroyable. Josué dans sa poursuite poussa très loin, et toute l'armée ennemie, à quelques hommes près, fut anéantie. Tous les rois même tombèrent, de sorte que, quand il n'y eut plus personne à tuer, Josué fit périr les chevaux et brûla les chars, puis il parcourut en sécurité le pays, personne n'osant sortir lui livrer bataille ; il s'emparait par siège des villes et massacrait tout ce qu'il prenait.

19 [49]. La cinquième année [50] était déjà écoulée, et il n'y avait plus un chananéen de survivant, sauf ceux qui avaient pu échapper, grâce à la solidité de leurs murailles. Josué alors, levant son camp de Galgala, établit le saint tabernacle dans les montagnes à Silo (Silous) [51] : cette localité lui paraissait désignée pour sa beauté, jusqu'à ce que les circonstances leur permissent d'édifier un temple. Puis, parti de là vers Sichem [52] (Sicima), avec tout le peuple, il érige un autel [53] là où l'avait prescrit Moïse, et, ayant divisé l'armée, il en place la moitié sur le mont Garizin et l'autre moitié sur le Gibalon (Ébal), où se trouvait aussi l'autel, ainsi que les Lévites et les prêtres. Après avoir sacrifié et prononcé des imprécations qu'on laissa gravées sur l'autel, ils retournèrent à Silo.

20 [54]. Josué, déjà vieux et voyant que les villes des Chananéens n'étaient pas faciles à prendre, à cause de la force de leurs emplacements et de la solidité des remparts qu'ils avaient ajoutés aux avantages naturels de leurs villes, comptant ainsi que leurs ennemis s'abstiendraient de les assiéger par désespoir de s'en emparer - en effet, les Chananéens, informés que c'était pour leur perte que les Israélites avaient effectué leur sortie d'Égypte, s'étaient occupés tout ce temps à fortifier leurs villes -, Josué donc, ayant réuni tout son peuple à Silo, convoque une assemblée [55]. On accourt avec empressement et il leur dit combien les succès déjà obtenus et les exploits accomplis sont heureux et dignes de Dieu à qui ils les doivent et en l'excellence des lois qu'ils suivent ; il leur fait connaître, en outre, que trente et un rois [56] qui avaient osé en venir aux mains avec eux étaient vaincus et qu'une armée qui, trop confiante dans ses forces, leur avait livré bataille, avait péri tout entière, au point qu'il ne leur restait plus une famille debout. Et comme parmi les villes les unes étaient prises, mais que pour avoir les autres il fallait du temps et de grands travaux de siège, vu la solidité

des remparts et la confiance qu'ils inspiraient aux habitants, il estimait que, pour ceux qui étaient venus de l'autre côté du Jourdain [57] prendre part à leur expédition et partager leurs dangers en qualité de parents, on devait désormais les laisser rentrer chez eux en leur témoignant de la reconnaissance pour le concours qu'ils leur avaient prêté. « De plus, dit-il, il faudra envoyer, un par tribu [58], des hommes d'une vertu éprouvée pour mesurer le pays exactement et nous rapporter, sans commettre aucune fraude, quelles en sont les dimensions. »

21. Josué, ayant ainsi parlé, eut l'assentiment du peuple et il envoya des hommes pour mesurer le pays, en leur adjoignant quelques géomètres qui ne manqueraient point d'être exactement renseignés grâce à leur science ; il leur donna pour instructions d'évaluer séparément l'étendue des terres riches et celle des terres moins fertiles. Car telle est la nature du pays des Chananéens, qu'on peut y voir de grandes plaines très propres à porter du blé, qui, comparées à d'autres sols, passeraient pour très fortunées, mais qui néanmoins, par rapport aux terres des gens de Jéricho et de Jérusalem, paraîtraient sans valeur. Quoique l'étendue du pays de ces derniers se trouve être fort exiguë et en majeure partie montagneuse, par son extraordinaire fécondité en grain et sa beauté elle ne le cède à aucune autre. Et c'est pourquoi Josué pensait qu'il fallait pour les lots se régler plutôt sur l'estimation que sur l'arpentage, souvent un seul arpent pouvant en valoir jusqu'à mille. Les hommes qu'on avait envoyés - au nombre de dix -, après avoir parcouru et estimé le pays, revinrent le septième mois vers lui dans la ville de Silo, où l'on avait dressé le tabernacle.

22. Josué, ayant pris avec lui Éléazar et les Anciens, ainsi que les phylarques, fait le partage entre les neuf tribus, plus la demi-tribu de Manassé, en établissant ses mesures proportionnellement à l'importance de chaque tribu. Quand il eut tiré au sort [59], celle de Juda reçut pour lot toute l'Idumée supérieure [60], en longueur jusqu'à Jérusalem et en largeur jusqu'au lac de Sodome ; dans ce lot entraient les villes d'Ascalon et de Gaza. Celle de Siméon [61] - la seconde - obtint cette partie de l'Idumée qui confine à l'Égypte et à l'Arabie. Les Benjamites [62] obtinrent le pays qui s'étend en longueur depuis le fleuve du Jourdain jusqu'il la mer et qui est borné dans la largeur par Jérusalem et Béthel(a). Ce lot était le plus restreint de tous, vu l'excellence de la terre ; ils obtenaient, en effet, Jéricho et la ville des Hiérosolymites. La tribu d'Ephraïm [63] eut le pays qui s'étend en longueur jusqu'à Gazara [64] à partir du fleuve du Jourdain et en largeur depuis Béthel jusqu'à la grande plaine. La demi-tribu de Manassé [65] eut depuis le Jourdain jusqu'à la ville de Dôra [66], et en largeur jusqu'à la ville de Bèthèsana [67], qui s'appelle aujourd'hui Scythopolis. Après eux, la tribu d'Isachar [68] eut le mont Carmel et le fleuve pour limites dans la longueur, et le mont Itabyrion (Thabor) pour la largeur. Les Zabulônites [69] obtinrent le pays qui s'étend jusqu'au lac de Génésareth et qui aboutit aux environs du Carmel et de la mer. La région située derrière le Carmel et appelée la Cœlade (vallée) à cause de cette situation, échut tout entière aux Asérites [70] ; elle faisait face à Sidon. La ville

d'Arcé entrait dans leur part ; elle s'appelle aussi Ecdipous. Les territoires du côté de l'orient jusqu'à la ville de Damas et la Haute-Galilée furent occupés par les Nephtalites [71] jusqu'au mont Liban et aux sources du Jourdain qui s'élancent de cette montagne, du côté qui confine au nord à la ville d'Arcé [72]. Les Danites [73] obtiennent la partie de la vallée qui s'étend vers le coucher du soleil avec Azôtos et Dôra pour limites ; ils eurent tout Jamnia [74] et Geta, depuis Acaron jusqu'à la montagne où commençait le lot de la tribu de Juda.

23 [75]. C'est ainsi que Josué divisa les six nations portant les noms des fils de Chanaan, et donna leur pays en partage aux neuf tribus et demie, car l'Amoritide - appelée, elle aussi, d'après le nom d'un des fils de Chanaan -, Moïse, qui s'en était déjà emparé précédemment, l'avait partagée entre les deux tribus et demie ; c'est ce que nous avons rapporté antérieurement. Mais les terres des environs de Sidon, des Arucéens, des Amathéens et des Aradéens ne furent point distribuées [76].

24 [77]. Josué, empêché dès lors par l'âge d'exécuter lui-même ses projets, comme de plus ceux qui avaient pris le pouvoir après lui se montraient peu soucieux de l'intérêt général, recommanda à chaque tribu de ne rien laisser subsister de la race des Chananéens à l'intérieur du lot qui leur était dévolu, car c'est cela seulement qui pouvait menacer leur sécurité et l'observance des lois nationales ; Moïse le leur avait déjà dit et il en était lui-même persuadé. Ils devaient aussi céder aux Lévites [78] les trente-huit villes ; car ceux-ci en avaient déjà pris dix en Amorée. De ces villes, il en assigne trois [79] aux fugitifs pour y habiter - car il avait le vif souci de ne rien omettre des prescriptions de Moïse -, à savoir dans la tribu de Juda, Hébron, Sichem en Ephraïm et Kadès en Nephthali ; cette localité fait partie de la Galilée supérieure. Il distribua aussi ce qui restait du butin, qui était considérable, et ils se trouvèrent pourvus de grandes richesses collectivement et individuellement, or, argent, vêtements et toutes sortes de meubles, sans compter une multitude de quadrupèdes dont on ne pouvait même évaluer le nombre.

25 [80]. Ensuite, ayant réuni en assemblée son armée, il parla en ces termes à ceux qui étaient établis au-delà du Jourdain en Amorée (ils avaient pris part à la campagne au nombre de 50.000 hoplites) : « Puisque Dieu, père et maître de la race des hébreux, nous a donné la possession de ce pays et promet de nous conserver cette possession pour toujours, et puisque à ceux qui vous demandaient voire coopération, conformément aux instructions de Dieu, vous avez montré en tout votre zèle, il est juste, aujourd'hui qu'il ne subsiste plus aucune difficulté, que vous obteniez enfin du répit pour ménager votre dévouement, afin que, si de nouveau nous en avions besoin, nous le trouvions plein d'énergie contre toute éventualité et que l'excès de fatigue d'aujourd'hui ne le ralentisse pas pour plus tard. Grâces vous soient donc rendues pour les périls que vous avez partagés, et ce n'est pas seulement pour aujourd'hui, c'est pour toujours que nous vous en saurons gré, car nous sommes capables de nous souvenir de nos amis et de garder la mémoire des services qu'ils nous ont rendus : vous avez, en

effet, à cause de nous, différé de jouir des biens que vous possédez, et ce n'est qu'après avoir travaillé avec nous à nous mener au point où nous en sommes actuellement par la bienveillance de Dieu que vous avez songé à en profiter pour votre part. D'ailleurs, outre les biens qui vous appartiennent, vos efforts associés aux nôtres vous ont acquis une richesse immense et vous emporterez un butin considérable, de l'or, de l'argent et, qui plus est, notre amitié et notre concours reconnaissant pour tout ce que vous désirerez en échange. Car de ce que Moïse a prescrit vous n'avez rien négligé, rien dédaigné depuis qu'il a quitté les hommes, et il n'est rien dont nous n'ayons à vous savoir gré. Nous vous laissons donc partir allègrement vers vos héritages et nous vous prions de ne pas voir de frontière qui divise notre parenté et de ne pas croire, parce que ce fleuve coule entre nous, que nous soyons autre chose que des hébreux. Nous sommes tous, en effet issus d'Abram, que nous habitions ici ou là ; c'est le même Dieu qui a appelé nos ancêtres et les vôtres à la vie. Ce Dieu, ayez soin de le servir, et la constitution qu'il a établie par l'intermédiaire de Moïse, observez-la tout entière en songeant que, si vous y demeurez fidèles, Dieu aussi se montrera bienveillant et combattra pour vous, tandis que si vous vous laissez aller à imiter d'autres nations, il anéantira votre race ». Ayant ainsi parlé [81] et ayant salué en particulier les magistrats et en général toute la foule des partants, lui-même demeura, mais le peuple les accompagna non sans larmes et ils eurent de la peine à se séparer les uns des autres.

26 [82]. Le fleuve franchi, la tribu de Roubel, celle de Gad et tous ceux de Manassé qui les suivaient érigent un autel sur la berge du Jourdain, comme souvenir pour les générations futures et comme symbole de leur parenté avec les habitants de l'autre rive. Mais ceux-ci, ayant oui dire que les partants avaient érigé un autel, non pas dans la pensée qui les avait réellement inspirés, mais pour innover et introduire des dieux étrangers, ne voulurent pas révoquer en doute ce bruit, et, estimant digne de foi cette calomnie touchant leur religion, se mettent en armes, prêts à passer le fleuve pour châtier ceux qui avaient érigé l'autel et les punir de cette infraction aux lois de leurs pères. Ils ne croyaient pas, en effet, avoir à tenir compte de la parenté et du rang de ceux qui avaient pris une telle initiative, mais de la volonté de Dieu et de la façon dont il aime à être honoré. Ils se mirent donc en campagne sous l'empire de la colère. Mais Josué, le grand-prêtre Éléazar et les Anciens les retinrent, leur conseillant d'aller s'enquérir d'abord du dessein de leurs voisins ; alors, s'ils apprenaient que leurs intentions étaient criminelles, ils marcheraient en armes contre eux. Ils envoient donc des ambassadeurs auprès d'eux, Phinéès, le fils d'Éléazar, et avec lui dix hommes considérés d'entre les Hébreux, pour se renseigner sur les intentions qu'ils avaient eues en érigeant un autel sur la berge du fleuve après l'avoir franchi. Quand ceux-ci furent parvenus chez les gens d'au delà du fleuve, une assemblée fut réunie, et Phinéès, s'étant levé, leur dit que leur péché était trop grave pour qu'une remontrance verbale pût les rendre sages à l'avenir ; cependant, on n'avait pas voulu considérer l'énormité de leur transgression pour courir sur-le-champ aux armes et à une répression brutale, mais, eu égard à leur

parenté et à la possibilité que de simples paroles les amèneraient à résipiscence, on leur avait envoyé cette ambassade, « afin que, dit-il, informés du motif qui vous a déterminés à bâtir l'autel, nous n'ayons pas l'air d'être venus étourdiment porter nos armes contre vous, si c'est dans de pieuses intentions que vous avez élevé l'autel, et que, si elles sont impies, nous soyons fondés à vous punir, l'inculpation étant démontrée exacte. Car nous ne concevions pas qu'après avoir pénétré par expérience la pensée de Dieu, après avoir entendu les lois qu'il nous a données lui-même, une fois séparés de nous et établis dans la part d'héritage qui vous est échue par la faveur de Dieu et sa bonté pour vous, vous ayez pu l'oublier, et, abandonnant le tabernacle et l'arche et l'autel de vos pères, vous ayez introduit des dieux étrangers en vous adonnant aux dépravations des Chananéens. Mais vous apparaîtrez purs de toute faute si vous vous repentez, si voire aberration ne va pas plus loin, si vous revenez au respect et au souvenir des lois de vos pères. Que si vous persistez dans vos erreurs, nous n'épargnerons aucun effort pour défendre les lois, mais, ayant franchi le Jourdain, nous irons à leur secours et nous lutterons pour Dieu lui-même, ne mettant aucune différence de vous aux Chananéens, et nous vous détruirons comme eux. Car n'imaginez pas qu'en ayant passé le fleuve vous vous soyez mis aussi en dehors de la puissance de Dieu : partout vous êtes dans son domaine et il vous est impossible d'échapper à son pouvoir et à sa vengeance. Que si vous croyez que votre présence en ce lieu vous empêche d'être raisonnables, rien ne s'oppose à ce que nous procédions à un nouveau partage du pays en abandonnant celui-ci en pâturage aux bestiaux. Mais vous ferez bien de redevenir sages et de changer de sentiments, tandis que votre faute est encore récente. Et nous vous supplions au nom de vos enfants et de vos femmes de ne pas nous mettre dans la nécessité de vous punir. Que la pensée que votre salut à vous et celui des êtres qui vous sont le plus chers dépend de cette assemblée inspire votre résolution, et songez qu'il vaut mieux se laisser convaincre par des paroles que d'attendre la leçon des faits et de la guerre. »

27 [83]. Après ce discours de Phinéès, les présidents de l'assemblée et tout le peuple lui-même commencèrent à se disculper des fautes qu'on leur imputait et à dire qu'ils n'avaient pas renié la parenté qui les unissait à leurs frères et qu'ils n'avaient pas eu d'intention révolutionnaire en érigeant l'autel ; ils reconnaissaient un Dieu unique, le même pour tous les hébreux, ainsi que l'autel d'airain devant le tabernacle où l'on accomplirait les sacrifices. Quant à celui qu'ils avaient érigé maintenant et qui les avait rendus suspects, il n'était pas édifié en vue du culte : « Il sera, disent-ils, un symbole et un témoignage pour l'éternité de notre parenté avec vous, nous obligera à être pieux et à demeurer fidèles aux lois de nos pères ce n'est pas du tout le début d'une transgression, comme vous le supposez. Dieu soit pour nous un sûr témoin que c'est bien là le motif qui nous a fait édifier cet autel. Ainsi, concevant meilleure opinion de nous, ne nous accusez plus d'aucun de ces crimes qui vaudraient à juste titre la mort à tous ceux qui, issus de la race d'Abram, s'adonneraient à de nouvelles mœurs en rompant

avec les coutumes reçues. »

28 [84]. Phinéès, ayant approuvé ce langage, revint auprès de Josué et rapporta au peuple ce qui s'était passé là-bas. Celui-ci, joyeux de voir qu'il n'y avait plus de nécessité de lever des troupes et de porter les armes et la guerre contre des parents, offre à cette occasion des sacrifices d'actions de grâces à Dieu. Puis, après avoir congédié le peuple dans leurs lots respectifs, Josué, lui, demeura à Sichem. Vingt ans plus tard, parvenu à l'extrême vieillesse [85], ayant mandé les hommes les plus notables des villes, les magistrats et les Anciens, et fait réunir aussi tous ceux qu'on put amener du peuple, quand ils furent là, il leur rappela tous les bienfaits de Dieu - si considérables pour un peuple élevé d'une condition inférieure à un tel degré de gloire et de richesse -, et les exhorta à respecter la volonté de Dieu si bienveillante à leur égard en lui vouant tous les honeurs et une piété qui seule leur conserverait l'amitié de la divinité. Il lui convenait à lui-même, au moment de quitter la vie, de leur laisser de tels avertissements, et il les pria de garder dans leur mémoire ses recommandations.

29. Ayant ainsi parlé aux assistants, il meurt [86] ; il avait vécu cent dix ans, dont il avait passé quarante en compagnie de Moïse à apprendre de lui les connaissances utiles : il eut le commandement de l'armée après la mort de ce dernier pendant vingt-cinq ans [87] ; ce fut un homme qui ne manqua ni d'intelligence, ni d'habileté pour expliquer clairement à la multitude ce qu'il avait conçu ; il eut même ces deux facultés à un degré éminent ; de plus, vaillant et magnanime dans l'action et les dangers, sachant à merveille prendre des délibérations pendant la paix et montrant des qualités à la hauteur de toutes les circonstances. On l'ensevelit dans la ville de Thamna de la tribu d'Éphraïm. Dans le même temps meurt aussi Éléazar, le grand-prêtre, qui laissa le grand pontificat à Phinéès, son fils ; son monument commémoratif et son tombeau sont dans la ville de Gabatha [88].

CHAPITRE II

Après la mort de leur général, les Israélites, transgressant les lois paternelles, éprouvent de grands malheurs et, dans une guerre civile, la tribu de Benjamin périt, à l'exception de 600 hommes.

1. Mission donnée aux tribus de Juda et de Siméon. - 2. Victoire de ces tribus sur Adônibézèk ; siége de Jérusalem. - 3. Prise de Hébron ; répartition des territoires conquis. - 4. Dernières conquêtes des deux tribus. - 5. Paix avec les Chananéens. - 6. Prise de Béthel par la tribu d'Éphraïm. - 7. Relâchement général des Israélites. - 8. Le Lévite d'Ephraïm et sa femme ; celle-ci meurt, victime des violences des Gabaéniens. - 9. Les Israélites réclament en vain les coupables. - 10. Guerre civile avec les Benjamites. - 11. Défaite finale

des Benjamites ; représailles exercées sur eux. - 12. Réconciliation avec les Benjamites survivants ; moyen employé pour assurer la permanence de leur tribu.

1. Apres la mort de ces derniers, Phinéès annonce prophétique-ment selon la volonté de Dieu que, pour détruire la race des Chananéens, c'est la tribu de Juda qui reçoit le commandement ; le peuple avait, en effet, à cœur de savoir ce que Dieu décidait. Elle s'adjoindrait la tribu de Siméon, afin que, une fois exterminés les Chananéens attribués à Juda, ils en fissent autant de ceux qui se trouvaient dans le lot de Siméon.

2 [89]. Mais les Chananéens, dont la situation était florissante à cette époque-là, les attendaient avec une grande armée à Bézék(a), après avoir confié le commandement au roi des Bézékéniens, Adônibézek(os) - ce nom signifie seigneur des Bézékéniens, car seigneur se dit adôni [90] dans la langue des Hébreux, -, et ils espéraient triompher des hébreux, parce que Josué était mort. Ayant engagé le combat avec eux, les Israélites des deux tribus dont je viens de parler luttèrent avec éclat ; ils tuent plus de dix mille ennemis et, ayant mis le reste en déroute, ils les poursuivent et s'emparent d'Adônibézek qui, mutilé des extrémités par eux, s'écrie : « Je ne pouvais indéfiniment échapper à Dieu et je subis le même traitement que je n'ai pas hésité à infliger naguère à soixante-douze rois [91] ». On l'emmène encore vivant à Jérusalem ; mort, on lui donna la sépulture. Puis ils parcoururent le pays, en s'emparant des villes ; quand ils en eurent pris beaucoup, ils assiégèrent Jérusalem. Maîtres avec le temps de la ville basse, ils tuèrent les habitants ; mais la ville haute [92] était malaisée à emporter à cause de la solidité des remparts et de la conformation du terrain.

3 [93]. Aussi décampèrent-ils pour aller à Hébron ; cette ville prise, ils massacrent tout. Il s'y était conservé encore la race des géants, qui, par les dimensions de leurs corps et leurs formes sans analogue parmi le reste des hommes, étaient extraordinaires à voir et terribles à entendre. On montre encore leurs ossements, qui ne ressemblent à rien de connu. Cette ville, ils la donnèrent aux Lévites comme un présent de choix avec les deux mille coudées de banlieue ; le reste de la région, ils en firent don, selon les instructions de Moïse, à Chaleb ; c'était un des explorateurs que Moïse avait envoyés en Chananée. On donna aussi aux descendants de Jéthro (Jothor) [94] - parce que c'était le beau-père de Moïse - un territoire pour y demeurer. Car, ayant quitté leur patrie, ils avaient suivi les Hébreux et vécu avec eux dans le désert.

4 [95]. La tribu de Juda et celle de Siméon prirent donc les villes de la région montagneuse de la Chananée, et parmi celles de la plaine et des bords de la mer, Ascalon et Azôtos. Gaza et Accaron leur échappèrent ; car comme elles étaient en terrain plat et possédaient beaucoup de chars, ils étaient très malmenés quand ils allaient les assaillir [96]. Ces deux tribus, fort enrichies à la guerre, se retirèrent dans leur villes et déposèrent les armes.

5 [97]. Les Benjamites, qui avaient dans leur lot Jérusalem, accordèrent à ses habitants de leur payer tribut et se reposant ainsi, les uns de leurs massacres, les autres de

leurs dangers, ils eurent le loisir de cultiver la terre. Les autres tribus [98], imitant celle de Benjamin, firent de même et se contentant des tributs qu'on leur payait, elles permirent aux Chananéens de vivre en état de paix.

6 [99]. La tribu d'Ephraïm, qui assiégeait Béthel, n'obtint pas un résultat proportionné à la durée et aux fatigues du siège. Mais, bien qu'ennuyés, ils persévérèrent dans le blocus. Par la suite, ayant surpris un des habitants de la ville qui allait chercher des provisions, ils lui donnèrent leur parole que, s'il livrait la ville, ils lui laisseraient la vie sauve à lui et à ses parents ; cet homme jura qu'à ces conditions il mettrait la ville en leur pouvoir. C'est ainsi que, grâce à une trahison, il put se sauver avec les siens, et eux, de leur côté, ayant massacré tous les habitants, occupèrent la ville.

7 [100]. Après ces événements, les Israélites se relâchèrent à l'égard de la guerre et s'occupèrent de la terre et des travaux d'agriculture. Comme ils voyaient croître ainsi leurs richesses, sous l'empire du luxe et de la volupté, ils montrèrent peu de zèle pour leur discipline et cessèrent d'être des observateurs scrupuleux des lois de leur constitution. Très irritée de cette conduite, la divinité déclare d'abord par un oracle qu'ils avaient été à l'encontre de sa volonté en épargnant les Chananéens et ensuite que ceux-ci seraient contre eux d'une terrible cruauté quand ils en saisiraient l'occasion. Les Israélites, à ces avertissements, de Dieu, éprouvèrent du découragement et se sentaient mal disposés à faire la guerre, car ils recevaient beaucoup des Chananéens et, la volupté les avait déjà mis hors d'état de supporter les fatigues. De plus, leur gouvernement aristocratique commençait déjà à se corrompre : on ne nommait plus d'Anciens ni aucune des magistratures imposées naguère par la loi, ils vivaient dans leurs champs, asservis aux plaisirs du lucre [101]. Aussi, en raison de cette parfaite insouciance, des discordes graves les assaillirent à nouveau et ils en arrivèrent même à une guerre civile par la raison suivante.

8 [102]. Un Lévite de la plèbe, du territoire [103]. d'Ephraïm et habitant ce territoire, épousa une femme de Bethléem : cette localité appartient à la tribu de Juda. Très épris de cette femme et subjugué par sa beauté, il souffrait de n'être pas payé de retour. Comme elle lui témoignait de l'éloignement et que lui-même n'en brûlait que d'une plus vive ardeur, des querelles continuelles naissaient entre eux ; et finalement la femme, fatiguée de ces querelles, quitta son mari et arriva chez ses parents le quatrième mois [104]. Mais son mari, très affligé à cause de son amour, s'en vint chez ses beaux-parents et, ayant dissipé ses griefs, se réconcilia avec elle. Il demeura là pendant quatre jours, traité avec bonté par les parents, mais le cinquième, ayant résolu de s'en retourner chez lui, il part vers le soir ; car les parents ne se séparèrent qu'avec peine de leur fille et les retinrent fort avant dans la journée. Un seul serviteur les suivait ; ils avaient aussi une ânesse sur laquelle voyageait la femme. Quand ils furent arrivés à Jérusalem - ils avaient déjà fait trente stades -, le serviteur leur conseilla de descendre en quelque endroit, pour ne pas s'exposer, en voyageant de nuit, à quelque désagrément, surtout à une aussi faible distance des ennemis, l'occasion rendant souvent

dangereux et suspects même les amis. Mais le Lévite n'approuva pas la pensée d'aller demander l'hospitalité à des étrangers, - car la ville était aux Chananéens [105]. -, il voulut aller vingt stades plus loin pour s'arrêter dans une ville israélite. Et, ayant fait prévaloir son avis, il parvint à Gabaa [106]. de la tribu de Benjamin. Comme il était déjà tard et que personne sur la place publique ne lui offrait l'hospitalité, un vieillard, revenant des champs, qui, bien qu'appartenant à la tribu d'Éphraïm, vivait à Gabaa, le rencontra, lui demanda qui il était et pour quelle raison, la nuit déjà venue, il faisait les préparatifs de son repas. Il répondit qu'il était Lévite et qu'il revenait chez lui, ramenant sa femme de chez ses parents, et lui déclara qu'il avait sa demeure dans le lot d'Éphraïm. Le vieillard, à cause de cette communauté d'origine et de cette circonstance qu'il habitait dans la même tribu, et qu'ils étaient dans la même situation, l'emmena chez lui pour lui donner l'hospitalité. Mais quelques jeunes Gabaéniens, qui avaient vu la femme sur la place et admiré sa beauté, quand ils surent qu'elle était retirée chez le vieillard, au mépris de leur faiblesse et de leur infériorité, vinrent devant les portes. Comme le vieillard les conjurait de s'éloigner et de ne pas employer la violence et l'outrage, ils l'engagèrent à leur livrer l'étrangère pour s'éviter à lui-même des désagréments. Mais le vieillard eut beau dire qu'elle était une parente à lui et une Lévite et qu'ils allaient commettre un grand crime en péchant contre les lois sous l'empire de la volupté, ils se soucièrent peu de la justice, s'en moquèrent, et même menacèrent de tuer le vieillard s'il s'opposait à leurs désirs. Acculé à la nécessité et ne voulant pas laisser faire violence à ses hôtes, il offrit à ces hommes de leur livrer sa propre fille, déclarant qu'il serait encore plus légitime d'assouvir de la sorte leur passion que de violer l'hospitalité et estimant qu'ainsi il ne ferait aucun tort à ceux qu'il avait recueillis. Comme ils ne renonçaient nullement à leurs prétentions sur l'étrangère, et demandaient avec insistance à se saisir d'elle, le vieillard les supplia de ne rien tenter contre les lois ; mais eux enlevèrent la femme et, de plus en plus dominés par la force de la volupté, l'emmenèrent chez eux, puis, après avoir passé toute la nuit à rassasier leur frénésie, ils la congédièrent au point du jour. Consternée de son malheur, elle revient à la maison de son hôte, et moitié douleur de ce qu'elle avait souffert, moitié honte de se présenter devant son mari - car elle pensait que lui surtout éprouverait de son malheur une peine irrémédiable -, elle tombe et rend l'âme. Le mari, croyant simplement sa femme ensevelie dans un profond sommeil, et ne soupçonnant rien de grave, tentait de l'éveiller, avec le dessein de la consoler en lui représentant qu'elle ne s'était pas offerte bénévolement à ces violateurs, mais qu'ils étaient venus l'arracher de la maison de leur hôte. Mais lorsqu'il sut qu'elle était morte, affolé devant l'étendue de son malheur, il charge le cadavre de sa femme sur sa monture, l'emporte chez lui, puis, l'ayant divisé membre par membre en douze parties, il en envoya une dans chaque tribu, en enjoignant aux porteurs de raconter aux tribus les causes de la mort de sa femme et le libertinage de la tribu de Benjamin.

9 [107]. Les Israélites, péniblement émus au spectacle et au récit de ces violences,

eux qui jamais n'avaient rien éprouvé de semblable, animés d'une violente et juste colère, se réunirent à Silo [108]. et, rassemblés devant le tabernacle, ils brûlaient de courir aussitôt aux armes et de traiter les Gabaéniens en ennemis. Mais les Anciens les en dissuadèrent, leur persuadant qu'il ne fallait pas si vite porter la guerre chez leurs frères, avant qu'on eût discuté les griefs, la loi ne permettant pas de mener une armée même contre des étrangers sans avoir envoyé une ambassade et fait d'autres tentatives de ce genre afin de faire revenir à d'autres sentiments ceux qui passent pour avoir commis quelque iniquités [109]. Il convenait donc que, fidèles à la loi, on envoyât des députés aux Gabaéniens pour réclamer les coupables et, s'ils les livraient, qu'on se contentât de châtier ces derniers ; que s'ils méprisaient cette demande, alors on irait les punir les armes à la main. On envoie donc des députés aux Gabaéniens pour accuser les jeunes gens du crime commis contre la femme et demander qu'on livre en vue du châtiment ceux qui avaient commis des actes iniques et mérité à cause de ces actes de périr. Mais les Gabaéniens ne livrèrent pas les jeunes gens et trouvèrent odieux d'obéir par peur de la guerre aux injonctions d'étrangers ; ils prétendaient n'être inférieurs militairement à personne, ni quant au nombre, ni quant à la valeur. Ils se mirent donc à faire de grands préparatifs avec tous ceux de leur tribu qui s'étaient entendus avec eux pour une résistance désespérée afin de repousser les agresseurs.

10 [110]. Lorsqu'on annonça aux Israélites ces intentions des Gabaéniens, ils firent serment que nul d'entre eux ne donnerait sa fille en mariage à un homme de Benjamin et qu'ils marcheraient contre eux ; ils éprouvaient plus de colère à leur égard que nos ancêtres n'en avaient eu, que nous sachions, à l'égard des Chananéens. Et tout de suite ils menèrent contre eux une armée de 400.000 hoplites [111]. ; les forces des Benjamites étaient de 25.600 hommes [112]. parmi lesquels 500 étaient fort experts à manier la fronde de la main gauche ; de sorte que, un combat s'étant livré près de Gabaa, les Benjamites mirent en fuite les Israélites, et ceux-ci perdirent 22.000 hommes. Il en aurait peut-être même péri davantage si la nuit ne les avait arrêtés et séparé les combattants. Les Benjamites, joyeux, se retirèrent dans la ville, et les Israélites, consternés par leur défaite, dans leur camp. Le lendemain, l'engagement ayant recommencé, les Benjamites sont vainqueurs et il périt 18.000 Israélites. Epouvantés par ce carnage, les Israélites quittèrent leur campement. Parvenus dans la ville de Béthel, située tout près de là, et ayant jeûné le lendemain, ils supplièrent Dieu par l'entremise de Phinéès, le grand-prêtre, d'apaiser sa colère contre eux et, se contentant de leurs deux défaites, de leur donner la victoire et des forces contre leurs ennemis. Dieu leur fait ces promesses et Phinéès les leur annonce.

11 [113]. Après avoir divisé l'armée en deux parties, ils en embusquent la moitié, la nuit, autour de la ville, les autres en viennent aux mains avec les Benjamites et se replient quand ceux-ci les serrent de près. Puis les Benjamites les poursuivent et, comme les hébreux reculaient peu à peu et à une grande distance, désirant les faire sortir complètement de la ville, ils suivent leur mouvement de retraite, au point que

même les vieillards et les jeunes gens, qu'on avait laissés dans la ville à cause de leur débilité, accouraient avec eux au dehors, voulant de toutes leurs forces réunies écraser les ennemis. Lorsqu'ils furent à une grande distance de la ville, les Hébreux cessèrent de fuir ; faisant volte-face, ils se disposent à combattre et, pour avertir ceux qui étaient dans les embuscades, ils lèvent le signal convenu. Ceux-ci, se dressant en poussant des cris, tombèrent sur leurs ennemis. Ces derniers se virent tombés dans un piège et se trouvèrent dans une situation inextricable ; refoulés dans une vallée encaissée, ils furent cernés par les Hébreux, qui les accablèrent de traits, de sorte qu'ils périrent tous, sauf 600. Ceux-ci, se ralliant et serrant les rangs, se firent jour à travers les ennemis, s'enfuirent sur les montagnes voisines, et, les ayant occupées, s'y installèrent. Tous les autres, au nombre d'environ 25.000, périrent. Les Israélites brûlèrent Gabaa et firent périr les femmes et les mêmes non encore adultes ; ils en font autant pour les autres villes des Benjamites. Ils étaient si enflammés de colère que, la ville de Jabisos [114]. (Jabès) de la Galaditide ne les ayant pas aidés à combattre les Benjamites [115]., ils envoyèrent contre elle 12.000 hommes choisis, avec ordre de la détruire. Cette troupe massacre dans la ville tout ce qui était en état de combattre, avec les enfants et les femmes, sauf 400 jeunes filles. Tels furent les excès où la colère les entraîna parce que, outre le crime commis contre la femme du Lévite, ils étaient encore affectés de la perte de tant de soldats.

12 [116]. Mais ils furent pris de repentir devant le désastre des Benjamites et ils s'imposèrent un jeûne à cause d'eux, bien qu'ils estimassent qu'ils avaient mérité leur châtiment pour avoir péché contre les lois. Et ils appelèrent [117]. par des ambassadeurs les 600 réfugiés qui s'étaient établis sur un rocher nommé Rhoa dans le désert. Les envoyés, déplorant un malheur qui ne frappait pas seulement les Benjamites, mais eux-mêmes, puisqu'ils étaient de la même race que ceux qui avaient péri, les exhortèrent à le supporter avec patience, à venir se joindre à eux et à ne pas décréter pour leur part la ruine totale de la tribu de Benjamin : « Nous vous accordons, dirent-ils, le sol de toute cette tribu et autant de butin que vous pourrez on emporter ». Ceux-ci, reconnaissant que leurs mal-heurs étaient dus à un décret de Dieu et à leur propre iniquité, redescendirent dans la tribu de leurs pères, dociles à ces invitations. Les Israélites leur donnèrent pour femmes les 400 vierges de Jabès. Quant aux 200 non pourvus, ils virent à leur procurer aussi des femmes, afin qu'ils en eussent des enfants. Comme ils avaient fait serment avant la guerre que leurs filles n'épouseraient point de Benjamites, quelques-uns étaient d'avis qu'on devait attacher peu d'importance à ces engagements inspirés par la colère, sans réflexion ni jugement, et qu'on ne ferait rien qui contrariât Dieu, si on pouvait conserver une tribu en danger de périr tout entière ; que les parjures n'étaient point graves ni dangereux quand ils étaient imposés par la nécessité, mais seulement quand on les commettait avec des intentions criminelles. Mais, comme les Anciens s'indignaient au mot de parjure, quelqu'un dit qu'il pouvait indiquer le moyen de leur procurer des femmes tout en tenant les serments.

On lui demande quel est cet expédient. « Quand, dit-il, nous nous rendons trois fois l'an à Sélo, nos femmes et nos filles nous accompagnent à la fête. Qu'on permette aux Benjamites d'enlever pour les épouser celles qu'ils pourront prendre, sans que nous ne les encouragions ni ne les empêchions. Et si les parents se fâchent et demandent à les punir, nous leur dirons qu'ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, parce qu'ils ne se sont pas souciés de veiller sur leurs filles, et qu'ils doivent abandonner tout ressentiment à l'égard des Benjamites, à qui on en a déjà témoigné d'une manière précipitée et excessive ». Se rangeant à cet avis, ils décident de permettre aux Benjamites ce mariage par enlèvement, et, la fête arrivée, les 200, par groupes de deux ou trois, s'embusquèrent devant la ville à épier la venue des vierges parmi les vignes et tous les endroits où ils pourraient demeurer inaperçus ; elles, tout en jouant, sans soupçonner ce qui allait se passer, cheminaient sans surveillance, et, tandis qu'elles allaient dispersées, les Benjamites, se dressant subitement, se saisirent d'elles. Ayant ainsi pris femmes, ils s'appliquèrent aux travaux des champs et firent tous leurs efforts pour revenir à leur prospérité antérieure. Voilà de quelle façon la tribu des Benjamites, en danger de périr totalement, fut sauvée par la sagesse des Israélites ; elle fut aussitôt florissante et fit de rapides progrès tant en nombre qu'en tout le reste.

CHAPITRE III

Comment, après ce revers, Dieu les asservit aux Assyriens à cause de leur impiété. Ils sont délivrés par Kenez, fils d'Athniel, qui gouverna quarante ans et est appelé juge chez les Grecs et les Phéniciens.

1. Établissement de la tribu de Dan. - 2. Les Israélites sous la domination des Assyriens. - 3. Keniaz les délivre.

1 [118]. C'est ainsi que se termina cette guerre ; mais il advint que la tribu de Dan eut à souffrir d'épreuves analogues ; voici ce qui la mit dans cette situation. Comme les Israélites avaient déjà abandonné l'exercice de la guerre et s'étaient adonnés aux travaux agricoles, les Chananéens, les considérant avec mépris, rassemblèrent leurs forces, non qu'ils redoutassent aucun mal pour eux-mêmes, mais, ayant acquis le ferme espoir de causer du dommage aux Hébreux, ils comptaient désormais habiter leurs villes en sécurité. Aussi se mirent-ils à équiper des chars et à enrôler des troupes ; leurs villes s'accordèrent ensemble ; ils arrachèrent à la tribu de Juda Ascalon et Accaron et beaucoup d'autres villes de la plaine ; ils forcèrent les Danites à se réfugier dans la montagne et ne leur laissèrent pas dans la plaine la moindre place où poser le pied. Ceux-ci [119]., incapables de faire la guerre et n'ayant pas de territoire suffisant, envoient cinq hommes d'entre eux dans l'intérieur des terres à la découverte d'une région qu'ils puissent coloniser [120]. Les envoyés, parvenus non loin du mont Liban

et de la plus petite des sources du Jourdain, dans la grande plaine, à une journée de marche de la ville de Sidon, et ayant reconnu une terre excellente et très fertile, en informent leurs frères. Ceux-ci, s'empressant d'y aller avec une armée, y fondent une ville Dan(a), ainsi appelée du nom du fils de Jacob, qui était aussi le nom de leur tribu.

2 [121]. Mais la situation des Israélites allait de mal en pis, parce qu'ils avaient perdu l'habitude de l'effort et négligeaient le culte de la divinité ; en effet, une fois éloignés de la discipline de leur constitution, ils se laissaient entraîner à vivre selon leur plaisir et leur fantaisie individuelle ; de sorte qu'ils s'abandonnèrent entièrement aux vices qui avaient cours chez les Chananéens. Aussi Dieu se courrouce-t-il contre eux, et toute la prospérité qu'ils s'étaient acquise au prix de mille labeurs, ils la perdirent par la volupté. En effet, Chousarsathos [122]., roi des Assyriens [123]., ayant fait une expédition contre eux, beaucoup périrent dans des batailles, et des sièges énergiques eurent raison de leurs villes [124]. Il y en eut qui, par crainte, se rendirent à lui spontanément ; ils furent obligés de payer des tributs au-dessus de leurs moyens et ils subirent toutes sortes d'injures durant huit ans. Mais ensuite ils furent délivrés de leurs maux de la façon suivante.

3. Un homme de la tribu de Juda, du nom de Keniaz(os) [125]., plein d'activité et de noblesse d'âme, averti par un oracle de ne pas regardez avec indifférence la détresse des Israélites, mais d'essayer de relever leur liberté, après avoir exhorté à s'associer à ses dangers quelques hommes - il ne s'en trouva qu'un petit nombre qui avaient honte de l'état de choses présent et aspiraient à en changer -, commence par massacrer la garnison de Chousarsathos qui était chez eux ; puis, comme un plus grand nombre de combattants se joignait à eux, parce que les débuts de l'entreprise n'avaient pas mal réussi, ils engagent le combat avec les Assyriens et, les ayant complètement repoussés, les obligent à repasser l'Euphrate. Keniaz, qui avait ainsi donné une preuve effective de sa vaillance, reçoit pour récompense le pouvoir de la part du peuple, afin de juger la nation. Et après un gouvernement de quarante ans, il meurt.

CHAPITRE IV

De nouveau notre peuple est asservi aux Moabites pendant dix-huit ans et est affranchi de la servitude par un certain Eoud, qui tint le pouvoir quatre-vingts ans.

1. Les Israélites tributaires d'Eglon, roi de Moab. - 2. Eoud tue Eglon. – 3. Les Hébreux taillent en pièces les Moabites ; gouvernements d'Eoud, de Samgar.

1 [126]. Après sa mort, les affaires des Israélites furent de nouveau en mauvais état, faute de gouvernement, et leur négligence à rendre hommage à Dieu et à obéir aux lois l'aggrava encore. Aussi, plein de mépris pour le désordre qui régnait dans leur

État, Eglon, le roi des Moabites, porta la guerre contre eux, et, après avoir eu la victoire dans beaucoup de combats et soumis ceux qui montraient plus de fierté que les autres, humilia tout à fait leur puissance et leur imposa tribut. Puis, s'étant établi une résidence royale à Jéricho [127]., il ne négligea rien pour molester le peuple et les réduisit à la pauvreté pendant dix-huit ans. Mais Dieu, ayant pris pitié des souffrances des Israélites et exaucé leurs supplications, les arracha aux violences des Moabites. Ils furent délivrés de la façon suivante.

2 [128]. Un jeune homme de la tribu de Benjamin, nommé Eoud(ès) [129]., fils de Géra, rempli d'une hardiesse virile et doué pour l'action de grandes aptitudes corporelles, avec une adresse particulière dans la main gauche, où résidait toute sa force, habitait également à Jéricho ; il devint le familier d'Eglon, le flattant par des présents et cherchant à capter sa confiance, et arriva ainsi à être très aimé aussi des gens de l'entourage du roi. Un jour qu'avec deux serviteurs il apportait des présents au roi, s'étant ceint en secret d'un poignard autour de sa cuisse droite, il pénétra auprès de lui ; on était en été et, comme midi était venu, les gardes étaient relâchées, à cause de la chaleur et parce qu'on était occupé à dîner, le jeune homme, ayant donc donné les présents à Eglon, qui se tenait dans une salle bien aménagée contre la chaleur, entra en conversation avec lui. Ils étaient seuls, le roi ayant ordonné aux serviteurs qui entraient de se retirer parce qu'il avait à causer avec Eoud. Il était assis sur un trône, et Eoud fut pris de peur de manquer son coup et de ne pas lui faire une blessure mortelle. Il le fait donc lever en lui disant qu'il a un songe à lui raconter sur l'ordre de Dieu. Le roi, dans la joie d'entendre un songe, se lève en sautant de son trône, mais Eoud, l'ayant frappé au cœur et laissé le poignard dans la blessure, sort en poussant les portes. Les serviteurs demeurèrent en repos, pensant que le roi s'était abandonné au sommeil.

3 [130]. Quant à Eoud, mettant les gens de Jéricho au courant secrètement, il les exhorta à ressaisir leur liberté. Ceux-ci l'écoutèrent avec, plaisir, coururent eux-mêmes aux armes et envoyèrent des messagers par le pays pour donner le signal à son de cornes de bélier ; car c'était ainsi qu'on avait coutume de convoquer le peuple. Les gens d'Eglon ignorèrent longtemps le sort du roi ; mais quand vint le soir, craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose d'insolite, ils pénétrèrent dans la salle, et trouvant son cadavre, se virent dans un grand désarroi. Avant que la garnison pût se réunir, la foule des Israélites marchait sur eux. Les uns sont aussitôt massacrés ; les autres prennent la fuite, pensant se sauver en Moabitide ; ils étaient plus de dix mille. Mais les Israélites, qui avaient occupé d'avance les gués du Jourdain, les pourchassèrent et les tuèrent ; pendant le passage ils en massacrent une quantité et pas en n'échappa de leurs mains. C'est ainsi que les Hébreux furent délivrés de la servitude des Moabites. Eoud, qui fut pour cette raison honoré du gouvernement de tout le peuple, mourut après avoir occupé sa charge pendant quatre-vingts ans [131]., homme digne d'éloges, même indépendamment de l'exploit précité. Après lui [132]., Sanagar(os), fils d'Anath(os), élu pour gouverner, mourut la première année de son gouvernement [133].

CHAPITRE V

Les Chananéens les ayant asservis pendant vingt ans, ils sont délivrés par Barac et Débora, qui les gouvernent quarante ans.

1. Asservissement des Israélites par Yabin, roi des Chananéens, et son général Sisarès. - 2. La prophétesse Débora et Barac. - 3. Débora part avec Barac pour la guerre. - 4. Victoire des Israélites ; mort de Sisarès et de Yabin.

1 [134]. De nouveau les Israélites, qui n'avaient pris aucune leçon de sagesse dans leurs premiers malheurs dus à leur négligence à honorer Dieu et à obéir aux lois, avant d'avoir pu respirer un peu depuis que les Moabites les avaient asservis, tombent sous le joug de Yabin(os), roi des Chananéens [135]. Ce dernier, parti de la ville d'Asôr(os), située sur le lac Séméchônitis [136]., entretenait une armée de 300.000 hoplites, de 40.000 cavaliers, et il possédait 3.000 chars [137]. Le général de ces troupes, Sisarès [138]., qui était au premier rang dans la faveur du roi, fit beaucoup de mal aux Israélites qui se mesurèrent avec lui, si bien qu'il les força à leur payer tribut.

2 [139]. Ils passèrent vingt ans dans cette pénible situation, incapables, quant à eux, de s'assagir dans l'adversité et Dieu voulant logiquement dompter leur insolence à cause de leur ingratitude à son égard, afin qu'à l'avenir, changeant de conduite, ils vinssent à résipiscence, sachant que ces calamités leur arrivaient pour avoir méprisé les lois. Ils supplièrent alors une certaine prophétesse appelée Débora [140]. - ce nom signifie abeille dans la langue des Hébreux - de prier Dieu de les prendre en pitié et de ne pas les laisser anéantir par les Chananéens. Dieu leur promit le salut et choisit pour général Barac(os) de la tribu de Nephtali. Barac veut dire éclair dans la langue des Hébreux.

3 [141]. Débora, ayant mandé Barac, lui ordonna de choisir une troupe de 10.000 jeunes gens, puis de marcher contre les ennemis ; ce chiffre suffisait, Dieu l'avait prescrit et il avait prédit la victoire. Mais comme Barac déclarait qu'il ne conduirait pas ses troupes sans qu'elle les conduisît avec lui, elle s'indigne : « Quoi ! dit-elle, tu fais abandon à une femme de la dignité que Dieu t'accorde : eh bien ! je ne la récuserai pas ! » Alors, ayant rassemblé les 10.000 hommes, ils allèrent camper près du mont Itabyrion (Thabor).

4 [142]. Sisarès alla à leur rencontre, sur l'ordre du roi, et ils campent non loin de leurs ennemis. Comme les Israélites et Barac, terrifiés de la multitude des ennemis, songeaient à rentrer chez eux, Débora les retint en leur ordonnant de livrer bataille le jour même ; car ils vaincraient et Dieu leur prêterait assistance. Ils en vinrent donc aux mains et pendant la mêlée survient un grand orage [143]. avec force pluie et grêle ; le vent chassait la pluie sur le visage des Chananéens, leur obscurcissant la vue, de sorte que leurs arcs et leurs frondes leur devinrent inutiles : et les hoplites, glacés par le froid, ne pouvaient se servir de leurs épées. Quant aux Israélites, ils étaient moins

incommodés par l'orage, qui les frappait dans le dos et ils prenaient confiance à la pensée du secours de Dieu ; aussi, se poussant au milieu de leurs ennemis, ils en massacrèrent beaucoup. Les uns pressés par les Israélites, les autres mis en désordre par leur propre cavalerie, tombèrent, de sorte que beaucoup périrent écrasés sous les chars. Mais Sisarès, ayant sauté à bas de son char dès qu'il vit la déroute commencée, prend la fuite et arrive chez une femme des Kénites nommée Yalé [144]. : celle-ci accepte de le cacher comme il le désire et Sisarès ayant demandé à boire, elle lui donne du lait déjà corrompu [145]. Ayant bu trop abondamment, il tombe dans le sommeil, et Yalé, tandis qu'il dort, lui enfonce avec un marteau un clou de fer à travers la bouche et la gorge et transperce le plancher ; puis aux gens de Barac venus peu après, elle le montre cloué à terre [146]. C'est ainsi que la victoire resta, selon la prédiction de Débora [147]., aux mains d'une femme ; Barac, ayant marché contre Asôr, tua Yabin [148]. dans une rencontre, et, une fois le général abattu, après avoir ruiné la ville De fond en comble, il resta général Des Israélites pendant quarante ans [149].

CHAPITRE VI

Les Amalécites, ayant fait la guerre aux Israélites, les vainquent et ravagent leur pays pendant sept ans. Gédéon les délivre des Amalécites, et gouverne le peuple quarante ans.

1. Déprédations des Madianites. - 2. Mission donnée à Gédéon. - 3. Constitution de l'armée de Gédéon. - 4. Songe d'un soldat madianite. - 5. Défaite des Madianites ; mort de leurs chefs. - 6. Mécontentement de la tribu d'Ephraïm ; Gédéon l'apaise. - 7. Gouvernement et mort de Gédéon.

1 [150]. Barac et Débora étant morts dans le même temps, les Madianites, ayant convié les Amalécites et les Arabes, marchent contre les Israélites, les vainquent dans un engagement et, ayant ravagé les moissons, emportent du butin. Comme ils en usèrent ainsi pendant sept ans, la plupart des Israélites partirent pour les montagnes et désertèrent les plaines ; ils se firent des souterrains et des cavernes où ils mirent en sûreté tout ce qui avait échappé aux ennemis. Car les Madianites, qui faisaient la guerre au printemps, permettaient pendant l'hiver aux Israélites de se livrer à l'agriculture, afin qu'à la suite de leurs travaux ils eussent quelque chose à ravager. De là, famine et disette de vivres, et l'on se met à invoquer Dieu, lui demandant le salut.

2 [151]. Or Gédéon [152]., fils de Yôas, un des notables de la tribu de Manassé, emportait des gerbes d'épis et les battait en cachette dans le pressoir ; car, à cause des ennemis, il appréhendait de le faire ouvertement dans l'aire. Un fantôme lui étant apparu sous l'aspect d'un jeune homme et l'ayant nommé bienheureux et cher à Dieu, aussitôt pour réponse : « En vérité, dit-il, c'est une marque considérable de sa bonté que je me serve d'un pressoir au lieu d'aire ! » Mais l'apparition l'ayant exhorté à

prendre courage et à essayer de recouvrer la liberté, il lui dit que cela lui était impossible : en effet, la tribu dont il faisait partie n'avait pas assez d'hommes ; lui-même était trop jeune et trop faible pour méditer de si grands desseins. Cependant Dieu lui-même promit de suppléer à ce qui lui manquait et de procurer la victoire aux Israélites, s'il se mettait à leur tête.

3 [153]. Gédéon raconta cette apparition à quelques jeunes gens et trouva créance [154]. ; sur-le-champ une armée de 10.000 hommes [155]. fut prête à la lutte. Mais Dieu, étant apparu à Gédéon pendant son sommeil, lui représente que la nature humaine est égoïste et qu'elle hait les mérites éclatants, de sorte que, loin de laisser paraître la victoire comme l'œuvre de Dieu, on se l'attribue à soi-même, sous prétexte qu'on est une grande armée, capable de se mesurer avec les ennemis. Aussi pour qu'ils apprissent que c'était là le fait de l'assistance divine, il lui conseillait de mener l'armée au milieu du jour, au plus fort de la chaleur, vers le fleuve ; alors ceux qui se mettraient à genoux pour boire, il les tiendrait pour des vaillants, mais pour ceux qui boiraient hâtivement et en désordre, il devrait reconnaître en eux des lâches, saisis de peur devant les ennemis. Gédéon ayant agi conformément aux ordres de Dieu, il se trouva 300 hommes qui, par peur, se servirent de leurs mains pour porter l'eau à leur bouche dans un grand trouble ; et Dieu lui dit d'emmener ceux-là [156]. pour attaquer les ennemis. Ils allèrent donc camper au dessus du Jourdain, prêts à le franchir le lendemain.

4 [157]. Comme Gédéon était en proie à la crainte - car Dieu lui avait prescrit d'attaquer de nuit -, voulant le tirer d'inquiétude, Dieu lui ordonne en s'accompagnant d'un de ses soldats de s'approcher des tentes des Madianites ; c'était chez eux-mêmes qu'il puiserait du courage et de l'assurance. Il obéit et s'en va, prenant avec lui Phouran [158]., son serviteur, et, s'étant approché d'une tente, il surprend ceux qui y logeaient tout éveillés, l'un racontant à son compagnon un songe, de manière que Gédéon put l'entendre. Voici quel était ce songe. Il lui semblait qu'une galette d'orge, trop grossière pour être mangée par des hommes, roulant à travers tout le campement, avait jeté bas la tente du roi et celles de tous les soldats. L'autre estimait que la vision présageait la ruine de l'armée et dit ce qui le lui faisait croire ; de toutes les semences l'orge était réputée par tout le monde la plus grossière [159]., « et de toutes les races asiatiques, celle des Israélites est ce qu'on peut voir à présent de plus vil, comme la semence d'orge. Et ce qui chez les Israélites avait maintenant de hautes visées, c'était Gédéon et la troupe qui l'accompagnait. Or, puisque tu me dis que tu as vu le pain d'orge abattre nos tentes, je crains que Dieu n'ait accordé à Gédéon la victoire sur nous. »

5 [160]. Quand Gédéon eut entendu ce songe, il conçut bon espoir et prit confiance, et il ordonna aux siens de se tenir en armes, après leur avoir raconté aussi la vision des ennemis. Ceux-ci se montrèrent tout prêts à suivre ses instructions, exaltés par ce qui leur avait été révélé, et, à peu près vers la quatrième veille [161]., Gédéon conduisit en

avant son armée, qu'il avait divisée en trois fractions, chacune de cent hommes. Tous portaient des amphores vides avec des torches allumées à l'intérieur, de peur que leur arrivée ne se dénonçât aux ennemis, et ils tenaient dans la main droite une corne de bélier, dont ils se servaient en guise de trompettes. Le campement des ennemis occupait une vaste étendue - car ils se trouvaient avoir une grande quantité de chameaux, - et, répartis par peuples, ils campaient tous dans une même enceinte. Les Hébreux avaient été prévenus, lorsqu'ils se trouveraient à proximité des ennemis, d'avoir, au signal convenu, à sonner de leurs trompettes, à fracasser leurs amphores, puis à s'élancer avec leurs torches sur leurs ennemis en poussant de grands cris et à vaincre, Dieu devant assister Gédéon : ils exécutèrent ce plan. Un grand trouble et une vive terreur saisit les hommes encore endormis, car c'était la nuit et Dieu l'avait ainsi décidé. Peu furent tués par leurs ennemis, la plupart furent victimes de leurs alliés par suite de la diversité des langages. Une fois plongés dans le désarroi, ils tuaient tous ceux qu'ils rencontraient, les croyant ennemis. Il se fit un grand carnage, et, le bruit étant venu aux Israélites de la victoire de Gédéon, ceux-ci prennent les armes et, se mettant à la poursuite des ennemis, les joignent dans une vallée entourée de ravins qu'ils ne pouvaient franchir : les ayant cernés, il les tuent tous avec deux de leurs rois, Orèb(os) et Zèb(os). Les autres chefs emmenant les soldats survivants - il y en avait environ 18.000 [162]. -, établissent leur camp très loin des Israélites. Gédéon ne renonce pas à la lutte, mais, s'étant mis à leur poursuite avec toute son armée, il livre bataille, taille en pièces tous les ennemis et emmène prisonniers les chefs restants, Zebès et Salmana [163]. Il périt dans ce combat environ 420.000 [164]. hommes des Madianites et des Arabes qui s'étaient joints à eux. Un butin abondant, de l'or, de l'argent, des tissus, des chameaux et des bêtes de somme, fut saisi par les Hébreux. Gédéon, revenu à Ephron [165]., sa patrie, mit à mort les rois des Madianites.

6 [166]. Mais la tribu d'Ephraïm, mécontente des succès de Gédéon, résolut de marcher contre lui ; elle lui reprochait de ne point les avoir prévenus de l'entreprise dirigée contre les ennemis. Gédéon, qui était modéré et possédait toutes les vertus à un degré éminent, leur dit que ce n'était pas de lui-même, méditant un dessein personnel, qu'il s'était attaqué aux ennemis sans s'adresser à eux, c'était Dieu qui le lui avait ordonné ; quant à la victoire, elle ne leur appartenait pas moins qu'à ceux qui avaient fait campagne. Et ayant ainsi apaisé leur ressentiment, il fit plus de bien aux Hébreux par ses paroles que par ses succès militaires ; il les sauva, au moment où ils allaient commencer une guerre civile. Cependant, pour son attitude injurieuse, cette tribu subit un châtiment que nous raconterons au moment voulu.

7 [167]. Gédéon, qui voulait se démettre du gouvernement, fut contraint de le garder pendant quarante ans ; il rendait la justice et connaissait des différends qu'on évoquait devant lui ; tout ce qu'il prononçait faisait autorité. Mort à un âge avancé, il fut enterré dans Ephron, sa patrie.

CHAPITRE VII

Après lui, beaucoup de ses successeurs guerroient longtemps avec les peuples d'alentour.

1. Meurtre des fils de Gédéon par le bâtard Abiméléch. - 2. Apologue de Jôtham aux habitants de Sichem ; expulsion d'Abiméléch. - 3. Hostilités contre lui. - 4. Siège de Sichem par Abiméléch ; massacre des Sichémites. - 5. Mort d'Abiméléch. - 6. Gouvernement de Taïr. - 7. Les Israélites asservis par les Ammonites et les Philistins, - 8. on s'adresse à Jephté. – 9. Échec des pourparlers avec le roi ammonite. - 10. Vœu de Jephté ; victoire des Israélites ; sacrifice de la fille de Jephté. - 11. Guerre avec la tribu d'Ephraïm. - 12. Mort de Jephté. - 13. Gouvernement d'Ibsan. - 14. Gouvernement d'Elon. - 15. Gouvernement d'Abdon.

1 [168]. Il avait soixante-dix fils légitimes - car il avait épousé beaucoup de femmes -, et un bâtard né d'une concubine, Drouma [169]., nommé Abiméléch(os) ; ce dernier, après la mort de son père, s'était retiré à Sichem [170]. chez les parents de sa mère, originaire de cet endroit, et, ayant reçu de l'argent de ces gens, ... [171]. célèbres par la multitude de leurs iniquités, il vient avec eux dans la maison de son père et massacre tous ses frères, à l'exception de Jôtham(os) ; ce dernier survit, en effet, ayant eu la bonne fortune de s'échapper. Abiméléch change l'état existant en tyrannie, se proclamant maître de faire ce qui lui plaisait à l'encontre des lois et montrant une vive acrimonie à l'égard des défenseurs de la justice.

2 [172]. Un jour que les habitants de Sichem célébraient une fête publique et que tout le peuple y était rassemblé, son frère Jôtham, qui avait pu s'échapper comme nous le disions, ayant gravi le mont Garizim - qui domine la ville de Sichem -, se mit à crier à portée de voix du peuple, l'invitant à rester tranquille et à écouter ce qu'il avait à lui dire. Le silence établi, il raconta qu'un jour les arbres, se mettant à parler d'une voix humaine, se réunirent et demandèrent au figuier [173]. de régner sur eux. Comme celui-ci refusa parce qu'il jouissait de l'estime que lui valaient ses fruits, estime bien à lui et qui ne lui venait pas du dehors, les arbres ne renoncèrent pas à leur projet d'un gouvernement, mais furent d'avis d'offrir cette dignité à la vigne. Et la vigne, élue par eux, eut les mêmes arguments que le figuier pour refuser le pouvoir. Comme les oliviers firent de même, l'épine - à qui les arbres demandèrent d'accepter la royauté, elle dont le bois est très propre à la combustion - promît de prendre le pouvoir et de se montrer active. Mais il fallait que les autres vinssent s'asseoir à son ombre : que s'ils méditaient sa perte, ils seraient détruits par le feu qui était en elle : « Si je raconte tout cela [174]., dit Jôtham, ce n'est pas pour faire rire, c'est parce qu'après tant de bienfaits dus à Gédéon, on souffre qu'Abiméléch ait la puissance souveraine, après l'avoir aidé à assassiner ses frères, lui qui va vous apparaître comme un véritable feu ». Ayant ainsi parlé, il se retira et vécut caché dans les

montagnes pendant trois ans, par crainte d'Abimélech.

3 [175]. Mais, peu de temps après la fête [176]., les Sichémites, se repentant du meurtre des fils de Gédéon, chassent Abimélech de leur ville et de leur tribu. Celui-ci résolut de faire du mal à la ville. L'époque de la vendange arrivée, les habitants appréhendaient de s'éloigner pour faire la récolte, de peur qu'Abimélech ne les maltraitât. Mais comme un des chefs, Gaal(ès), avait émigré chez eux avec des soldats et ses parents, les Sichémites le supplient de leur donner une escorte pendant qu'ils vendangeront. Celui-ci ayant accueilli leur requête, ils s'en vont accompagnés de Gaal à la tête de sa troupe. Ainsi les fruits furent rentrés en sécurité, et dans leurs repas en commun ils osèrent publiquement dire du mal d'Abimélech ; et les chefs, installant des embuscades autour de la ville, surprirent et tuèrent beaucoup des gens d'Abimélech.

4 [177]. Un certain Zéboul(os), un chef des Sichémites, hôte d'Abimélech, lui envoya un message pour l'avertir que Gaal excitait le peuple et l'exhorta à se mettre en embuscade devant la ville ; il se chargeait de faire faire à Gaal une sortie contre Abimélech, et dès lors celui-ci serait à même de tirer vengeance de son ennemi ; cela fait, il tâcherait de le réconcilier avec le peuple. Là-dessus, Abimélech alla se mettre en embuscade. Gaal se trouvait dans le faubourg de la ville sans prendre de précautions, en compagnie de Zéboul. Ayant aperçu des soldats qui s'avançaient, Gaal dit à Zéboul que des hommes arrivaient vers eux en armes. Celui-ci déclara que c'étaient des ombres de rochers, mais quand ils furent plus près, observant avec soin, il lui dit que ce n'étaient pas des ombres, mais une troupe d'hommes. Alors Zéboul : « N'était-ce pas toi, dit-il, qui reprochais à Abimélech sa lâcheté ? Pourquoi ne montres-tu pas ta grande valeur en engageant un combat avec lui ? » Gaal, tout troublé, en vient aux mains avec la troupe d'Abimélech ; quelques-uns des siens tombent ; lui-même s'enfuit dans la ville, en emmenant les autres. Et Zéboul intrigue en sorte qu'on expulse Gaal de la ville, en l'accusant d'avoir mollement lutté contre les soldats d'Abimélech [178]. Cependant Abimélech, informé que les Sichémites allaient de nouveau sortir pour la vendange, dispose des embuscades tout autour de la ville ; dès qu'ils sont sortis, le tiers de l'armée occupe les portes pour empêcher les citoyens de rentrer, les autres courent après ceux qui s'étaient dispersés et partout on se livre au carnage. Puis, ayant rasé la ville jusqu'au sol - car elle ne tint pas devant le siège -, il sema du sel sur les ruines et s'en alla ; c'est ainsi que tous les Sichémites périrent. Quant à ceux qui, s'étant dispersés dans la campagne, avaient échappé au danger, s'étant ralliés sur une roche [179]. escarpée, ils s'y installèrent et se mirent en devoir de l'entourer d'un rempart. Mais Abimélech les prévint ; informé de leur dessein, il vint sur eux avec des forces et, ayant donné l'exemple de jeter autour de ce lieu des fagots de bois sec, il invita ses troupes à en faire autant. Et comme le rocher est bientôt tout environné, ils mettent le feu au bois en y joignant les matières les plus facilement inflammables et font s'élever une grande flamme. Nul ne put se sauver du rocher ; ils périrent avec femmes et enfants, les hommes au nombre d'environ quinze cents [180]., le reste en assez grande

quantité. Telle est la catastrophe qui s'abattit sur les Sichémites et qui n'eût jamais été assez déplorée, si elle n'avait été justifiée, après un si grand crime commis contre un bienfaiteur.

5 [181]. Abimélech, ayant terrorisé les Israélites par le désastre des Sichémites, laissa voir qu'il méditait de plus grands desseins et qu'il ne mettrait pas de limite à ses violences qu'il n'eût fait périr tout le monde. Il marcha donc sur Thèbas [182]., prit la ville à l'improviste ; mais comme il y avait là une grande tour où toute la foule s'était réfugiée, il se prépara à l'assiéger. Au moment où il s'élançait lui-même près des portes, une femme lui jeta un fragment de meule et l'atteignit à la tête. Abimélech, précipité à terre, pria son écuyer de le tuer, pour que sa mort ne parût pas l'œuvre d'une femme. Celui-ci exécute cet ordre, et tel fut le châtiment qu'Abimélech subit pour le crime commis contre ses frères et son entreprise contre les Sichémites. Le malheur qui accabla ces derniers réalisa la prédiction de Jôtham. Quant à l'armée d'Abimélech, dispersée à la mort de son chef, elle rentra dans ses foyers.

6 [183]. Le gouvernement des Israélites fut pris alors par Yaïr(ès) [184]. de Galad, de la tribu de Manassé ; ce personnage eut toute espèce de prospérités et notamment engendra de vaillants enfants, au nombre de trente, excellents cavaliers, et qui furent chargés du gouvernement des villes de la Galadène. Lui-même, après avoir occupé le pouvoir pendant vingt-deux ans, mourut âgé et fut honoré d'une sépulture dans la ville de Kamôn en Galadène.

7 [185]. Cependant tout chez les Hébreux tomba dans le désordre et la rébellion contre Dieu et les lois ; aussi, les prenant en mépris, les Ammanites et les Philistins saccagèrent avec une grande armée leur pays, et ayant occupé toute la Pérée [186]., ils osèrent passer le fleuve pour aller conquérir encore le reste. Mais les Hébreux, assagis par leurs malheurs, se mirent à supplier Dieu et lui offrirent des sacrifices en le conjurant de montrer de l'indulgence et, se laissant fléchir par leurs prières, de mettre un terme à sa colère. Et Dieu, revenant à plus de douceur, résolut de leur porter secours.

8 [187]. Les Ammanites ayant pénétré en Galadène, les gens du pays allèrent au devant d'eux sur la montagne, mais ils manquaient d'un chef qui pût se mettre à leur tête. Or il y avait un certain Jephté [188]. (Jephthès) [189]., un homme puissant par son courage héréditaire et grâce à une force armée qu'il entretenait à ses frais. Ayant donc envoyé vers lui, ils le prièrent de combattre avec eux, promettant de lui assurer pour toujours le commandement en chef. Mais lui n'agrée pas leur requête, leur reprochant de ne point l'avoir assisté lui-même quand il avait été victime publiquement de l'injustice de ses frères. Comme, en effet, il n'était pas leur frère utérin, mais un étranger par sa mère, que leur père, épris d'amour, leur avait amenée, ils l'avaient chassé, méprisant sa faiblesse. Aussi vivait-il dans le pays qu'on appelle Galaditide, accueillant tous ceux qui venaient à lui d'où que ce fût, et les prenant à son salaire. Enfin, sur les vives instances des Hébreux et leurs promesses de lui conférer pour toujours le commandement, il se mit en campagne.

9 [190]. Après avoir activement pris toutes les précautions et installé l'armée dans la ville de Masphathé [191]., il envoie une ambassade à l'Ammanite pour lui reprocher sa conquête. Celui-ci par une autre ambassade reprocha aux Israélites leur sortie d'Égypte et prétendit qu'ils évacuassent l'Amorée qui appartenait à ses ancêtres originairement. Mais Jephté réplique qu'ils étaient mal fondés à incriminer leurs ancêtres au sujet de l'Amorée, et qu'ils devaient plutôt leur être reconnaissants de leur avoir laissé l'Ammanitide, dont Moïse aurait pu également s'emparer et ajoute qu'il ne leur abandonnera pas un pays bien à eux, que Dieu leur avait acquis et qu'ils occupaient depuis plus de trois cents ans [192]. ; et il déclara qu'il se battrait avec eux.

10 [193]. Sur ces mots, il congédia les envoyés ; puis, ayant de son côté demandé la victoire par ses prières et promis de sacrifier, s'il revenait vivant chez lui, et d'immoler la première créature qui viendrait à sa rencontre, il engagea le combat, remporta une grande victoire et, en massacrant les ennemis, les poursuivit jusqu'à la ville de Maliathé [194]. ; puis, ayant passé en Ammanitide, il anéantit beaucoup de villes, fit du butin et délivra ses compatriotes d'une servitude qu'ils avaient endurée pendant dix-huit ans. Mais à son retour, il lui arriva une aventure qui ne ressemblait pas aux succès qu'il venait d'obtenir ; car ce fut sa fille qui vint à sa rencontre, sa fille unique, vierge encore. Alors, gémissant dans l'immensité de sa douleur, il reprocha à sa fille son empressement à accourir au devant de lui : car il l'avait consacrée à Dieu. Celle-ci apprit sans déplaisir qu'il lui était réservé de mourir pour prix de la victoire de son père et de l'affranchissement de ses concitoyens. Elle demanda seulement qu'on lui accordât deux mois pour pleurer sa jeunesse avec ses concitoyens ; alors s'accomplirait le vœu. Il lui accorda le sursis demandé ; le temps accompli, il sacrifia sa fille en holocauste, sacrifice qui n'était ni exigé par la loi ni agréable à Dieu ; il n'avait pas réfléchi assez soigneusement à l'avenir, au jugement que porteraient sur son acte ceux qui en entendraient parler [195].

11 [196]. La tribu d'Ephraïm étant partie en guerre contre lui parce qu'il ne les avait pas associés à son expédition contre les Ammanites et s'était réservé à lui seul tout le butin et la gloire des opérations, il leur déclara d'abord que ce n'était pas à leur insu que leurs frères s'étaient battus et qu'appelés à prendre part à la lutte ils ne s'étaient point présentés, alors qu'il fallait accourir résolument avant qu'on les en priât ; ensuite qu'ils se livraient à une entreprise impie, eux qui n'avaient pas osé en venir aux mains avec les ennemis, en se jetant contre leurs frères ; et il les menaçait avec l'aide de Dieu de leur infliger un châtiment s'ils ne se montraient raisonnables. Mais comme il ne réussit pas à les convaincre, il engagea la lutte avec eux lorsqu'ils arrivèrent ; avec l'armée qu'il avait rappelée de la Galadène, il fit parmi eux un grand carnage, et poursuivant les fuyards, après avoir fait occuper par une partie de l'armée envoyée en avant les gués du Jourdain, il en massacra environ 42.000.

12 [197]. Après un gouvernement de six ans, il meurt et est enseveli à Sébéa [198]., sa patrie, ville de la Galadène.

13 [199]. Après la mort de Jephté, ce fut Apsan(ès) [200]., qui prit le pouvoir ; il était de la tribu de Juda et de la ville de Bethléem. Il eut soixante enfants, savoir trente fils et autant de filles, qu'il laissa tous vivants, après avoir donné des maris à celles-ci et des femmes à ceux-là. Sans avoir rien fait dans les sept ans de son gouvernement qui mérite une attention ou un souvenir, il mourut à un âge avancé [201]. et reçut sa sépulture dans sa patrie.

14 [202]. Apsan étant mort ainsi, celui qui eut ensuite le pouvoir, Elon de la tribu de Zabulon, le garda dix ans sans rien faire non plus de considérable.

15 [203]. Abdon, fils de Hillel [204]., qui appartenait à la tribu d'Ephraïm et à la ville des Pharathônites [205]., nommé chef souverain après Elon, ne mérite de mention que pour son heureuse paternité, car lui non plus n'accomplit rien de notable, grâce à l'état de paix et de sécurité où l'on se trouvait. Il eut quarante fils, dont trente laissèrent une postérité ; il parcourut le pays avec ces rejetons au nombre de soixante-dix, tous brillants cavaliers [206]. ; ils les laissa tous vivants, mourut âgé [207]., et reçut une sépulture splendide à Pharathôn.

CHAPITRE VIII

Courage de Samson ; maux qu'il causa aux Philistins.

1. Les Israélites asservis aux Philistins. - 2. Un ange annonce la naissance d'un fils à la femme de Manôchès. - 3. Nouvelle apparition de l'ange ; ses recommandations. - 4. Naissance et enfance de Samson. - 5. Il tue un lion. - 6. L'énigme de Samson. -7. Il détruit les moissons des Philistins. - 8. Livré par les gens de Juda, il rompt ses liens et taille les Philistins en pièces. - 9. Dieu fait jaillir une source pour Samson altéré. - 10. Enfermé à Gaza, il s'échappe de nuit. - 11. Dalila le livre aux Philistins. -12. Fin de Samson.

1 [208]. Après la mort de ce dernier, les Philistins triomphent des Israélites, et reçoivent d'eux tribut pendant quarante ans. Mais ils sont affranchis de cette contrainte de la façon suivante.

2. Un certain Manôchès [209]., des plus notables Danites et le premier sans conteste de sa ville natale, avait une femme remarquable par sa beauté et qui l'emportait sur toutes celles de l'endroit. Comme elle ne lui donnait pas d'enfants, malheureux de cette stérilité, il suppliait Dieu, durant ses promenades fréquentes dans les environs de la ville en compagnie de sa femme, de leur donner une postérité légitime ; il y avait là une grande plaine [210]. Manôchès était comme fou d'amour pour sa femme et, partant, excessivement jaloux [211]. Un jour que sa femme était seule, un fantôme lui apparaît, envoyé par Dieu, qui ressemblait à un jeune homme beau et de grande taille et qui lui annonce l'heureuse nouvelle de la naissance prochaine d'un fils, grâce à la providence de Dieu ; ce fils serait beau et d'une force remarquable ; arrivé à l'âge

d'homme, il ferait beaucoup de mal aux Philistins. L'ange recommande, en outre, de ne pas lui tondre les cheveux ; il devrait aussi avoir de l'aversion pour toute espèce de boissons, ainsi que Dieu le prescrivait, et ne s'habituerait qu'à l'eau seulement. Et l'ange venu sur l'ordre de Dieu s'en alla après ces paroles.

3. Le mari étant arrivé, la femme lui rapporta en détail ce qui s'était passé avec l'ange, en témoignant de son admiration pour la beauté du jeune homme et sa haute taille, de sorte que son mari, dans sa jalousie, fut tout bouleversé d'entendre ces louanges et conçut les soupçons que cette passion suggère. Elle, désireuse de dissiper ce chagrin déraisonnable de son mari, supplie [212]. Dieu d'envoyer de nouveau son messager pour que son mari pût aussi le voir. Alors l'ange revient encore par la grâce de Dieu, tandis qu'ils étaient dans le faubourg et il apparaît à la femme que son mari venait de laisser seule. Celle-ci, lui ayant demandé d'attendre qu'elle amenât son mari, sur son assentiment, alla chercher Manôchès. Mais le mari, même à la vue de l'ange, ne cessa pas d'avoir des soupçons et il le pria de lui révéler à lui aussi ce qu'il avait annoncé à sa femme. L'ange ayant déclaré qu'il suffisait que la femme seule en fût instruite [213]., le mari le somme de dire qui il était, afin qu'à la naissance de l'enfant, ils puissent lui témoigner leur reconnaissance et lui faire un cadeau. Celui-ci répondit qu'il n'en avait nul besoin, car ce n'était pas par intérêt qu'il leur avait annoncé cette heureuse nouvelle de la naissance d'un enfant, et quoique Manôchès l'invitât à demeurer et à prendre les présents d'hospitalité, il n'y consentit pas. Cependant, sur ses vives instances, il se laissa persuader de demeurer pour qu'on lui offrît un présent, et Manôchès ayant sacrifié un chevreau et commandé à sa femme de le cuire, quand tout fut bien prêt, l'ange leur ordonna de déposer sur le rocher les pains et les chairs, sans vases. Quand ils l'eurent fait, il toucha les viandes avec le bâton qu'il tenait, et, un feu ayant jailli, elles furent consumées avec les pains, tandis qu'ils virent l'ange s'élever vers le ciel porté sur la fumée comme sur un véhicule. Manôchès redoutant qu'il ne leur arrivât quelque malheur pour avoir vu Dieu, sa femme l'exhorta à se tranquilliser, car c'était pour leur bien que Dieu leur était apparu.

4 [214]. Elle devint enceinte et tint bon compte des instructions reçues ; quand l'enfant naquit, ils l'appelèrent Samson (Sampsôn) : ce nom signifie vigoureux [215]. L'enfant grandissait vite et l'on voyait clairement qu'il serait prophète à la sobriété de son régime et à la façon dont il laissait croître ses cheveux.

5 [216]. Venu avec ses parents dans la ville de Thamna [217]. chez les Philistins au moment d'une fête, il s'éprend d'une vierge du pays et il supplie ses parents de lui faire épouser cette jeune fille. Ceux-ci eurent beau refuser parce qu'elle n'était pas de leur race, comme Dieu avait médité ce mariage pour le bien des Hébreux, il obtint de faire sa cour à la jeune fille. Au cours de ses fréquentes visites chez les parents de celle-ci, il rencontre un lion, et, quoique sans armes, il l'attend, l'étrangle dans ses mains et jette la bête dans un taillis qui se trouvait là en dedans du chemin.

6 [218]. En revenant une autre fois chez la jeune fille il trouve un essaim d'abeilles

logé dans la poitrine de ce lion et, prenant trois rayons de miel, avec les autres présents qu'il apportait, il les donne à la jeune fille. Comme les Thamnites dans le festin de noces, auquel il les avait conviés tous, craignant la force du jeune homme, lui avaient assigné les hommes les plus vigoureux, censément en qualité de compagnons, en réalité pour veiller à ce qu'il ne se livrât à aucune violence, comme le vin circulait et qu'on se livrait à des jeux selon l'habitude dans ces circonstances, Samson dit : « Je vais vous proposer une énigme : si vous la résolvez après sept jours de recherches, vous recevrez chacun de moi du linge fin et des vêtements [219]. en récompense de votre sagacité ». Très avides de s'acquérir en même temps un renom d'intelligence et un profit, ils le prièrent de parler et Samson leur dit : « De celui qui dévore tout est née une nourriture ; elle est douce, quoique née de celui qui est très rude ». Comme les Philistins au bout de trois jours ne pouvaient trouver ce que cela signifiait, ils prièrent la jeune fille de s'en informer auprès de son mari pour le leur révéler, et la menaçaient de la brûler si elle ne s'exécutait pas. Samson, devant la requête de la jeune fille, commença par résister, mais, comme elle le pressait et fondait en larmes et voyait une marque de malveillance dans son refus de lui répondre, il lui révéla comment il avait mis à mort le lion et comment, ayant trouvé des abeilles dans sa poitrine, il avait pris trois rayons de miel pour les lui apporter. Sans soupçonner aucune ruse, il lui raconte tout ; elle va rapporter ces propos aux questionneurs. C'est ainsi que le septième jour, où l'on devait lui donner l'explication de l'énigme proposée, étant venus le trouver avant le coucher du soleil, ils déclarent « qu'il n'est rien de plus rude à rencontrer qu'un lion ni rien de plus doux à goûter que du miel. » Samson ajouta : « Il n 'est rien de plus astucieux qu'une femme qui est venue vous trahir mon énigme ». Et il leur donne ce qu'il avait promis, après avoir dépouillé des Ascalonites qu'il rencontra sur son chemin - c'étaient aussi des Philistins - ; quant à son mariage, il y renonça. La jeune fille, se moquant de sa colère, s'unit à l'ami de Samson qui avait été son garçon d'honneur.

7 [220]. Devant cet affront [221]., Samson, furieux, résolut de poursuivre tous les Philistins avec elle de sa vengeance. Comme on était en été, et que les moissons étaient déjà mûres pour la récolte, il rassembla trois cents renards et, leur ayant attaché aux queues des torches allumées, il les lâcha dans les champs des Philistins. Il leur détruit ainsi leurs moissons. Mais les Philistins, sachant que c'était là un tour de Samson et devinant quel motif l'avait inspiré, envoyèrent des magistrats à Thamna et brûlèrent vifs celle qui avait été la femme de Samson et ses parents comme étant la cause de ces désastres.

8 [222]. Samson, après avoir tué beaucoup de Philistins dans la plaine, alla s'établir à Æta [223]., roche fortifiée de la tribu de Juda. Les Philistins marchèrent contre cette tribu. Mais comme ceux-ci prétendaient qu'on n'avait pas le droit de leur faire subir le châtiment des méfaits de Samson, à eux qui payaient tribut, les Philistins déclarèrent que, s'ils ne voulaient pas encourir cette responsabilité, ils devaient livrer Samson entre leurs mains. Ceux-ci, voulant se mettre à l'abri de tout reproche, arrivent au

rocher avec 3.000 soldats, et ayant reproché à Samson ses coups d'audace contre les Philistins, ces gens qui pouvaient apporter la ruine à toute la race des Hébreux, ils déclarent qu'ils sont venus pour se saisir de lui et le livrer entre les mains des Philistins et le prient de se soumettre de bonne grâce. Celui-ci, après leur avoir fait jurer qu'ils ne feraient rien de plus que de le livrer aux mains de ses ennemis, descend de son rocher et se remet à la discrétion des hommes de la tribu ; ceux-ci, l'ayant garrotté avec deux cordes, l'emmenèrent pour le livrer aux Philistins. Quand ils furent arrivés dans un endroit qu'on appelle aujourd'hui Siagôn [224]., à cause de la valeur qu'y déploya Samson, et qui autrefois ne portait aucun nom, les Philistins, campés non loin de là, et venant à leur rencontre tout joyeux, avec des cris, croyant à l'heureuse réalisation de leur désir, Samson, après avoir rompu ses liens, se saisit d'une mâchoire d'âne qui se trouvait à ses pieds, bondit sur ses ennemis et, les frappant avec cette mâchoire, en tue un millier ; les autres, il les met en fuite dans un grand désordre.

9. Samson, plus glorieux qu'il ne fallait de cette aventure, ne dit pas que c'était grâce à l'assistance de Dieu que tout s'était passé ainsi, mais fit une inscription qui l'attribuait à sa propre valeur, se vantant d'avoir abattu avec la mâchoire une partie de ses ennemis et mis les autres en déroute grâce à la terreur qu'il leur avait inspirée. Mais pris d'une soif ardente [225]., reconnaissant que la vertu humaine n'est rien, il porta témoignage à Dieu de tous ses exploits et le supplia de ne point se fâcher de ses paroles au point de le livrer à ses ennemis, mais de lui accorder son aide dans ce moment critique et de le tirer de sa détresse. Se laissant fléchir à ses prières, Dieu fait jaillir d'un rocher une source délicieuse et abondante. C'est pourquoi Samson appela l'endroit mâchoire/, nom qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui [226].

10 [227]. Après ce combat, Samson, méprisant les Philistins, arrive à Gaza et demeure dans une hôtellerie [228]. Les chefs des Gazéens, ayant appris sa présence dans la ville, établissent une embuscade devant les portes afin qu'il ne puisse sortir à leur insu. Mais Samson, à qui ce manège n'échappe point, s'étant levé dès le milieu de la nuit, enfonce les portes, prend les montants et les verrous et toute la boiserie qui s'y trouvait, les charge sur ses épaules et s'en va les déposer sur la montagne située au-dessus de Hébron.

11 [229]. Cependant il violait déjà les coutumes des ancêtres et modifiait son propre genre de vie par l'imitation des mœurs étrangères ; ce fut l'origine de ses malheurs [230]. S'étant épris, en effet, d'une femme qui était courtisane chez les Philistins, nommée Dalila [231]., il s'unit à elle, et les chefs de la confédération des Philistins, étant allés la trouver, lui persuadent par de grandes promesses de tâcher d'apprendre de Samson l'origine de cette force qui le rendait insaisissable à ses ennemis. Celle-ci, à table et dans d'autres rencontres de ce genre, en témoignant de son admiration pour ses exploits, s'ingénia à apprendre d'où lui venait cette valeur si extraordinaire. Mais Samson, qui avait encore toute sa force de jugement, rendit ruse pour ruse à Dalila ; il lui dit que, si on l'attachait avec sept sarments de vigne [232]. encore suffisamment

flexibles, il deviendrait le plus faible des hommes. Là-dessus, elle se tint en repos, puis ayant fait son rapport aux chefs des Philistins, elle embusqua quelques soldats chez elle et, tandis que Samson dormait, ivre [233]., elle le lia avec les sarments le plus solidement possible, puis, l'ayant éveillé, elle lui dit que des gens venaient l'attaquer. Mais lui, ayant rompu les sarments, se prépara à la défense comme si on allait l'assaillir. Cette femme, comme Samson était continuellement avec elle, lui dit qu'il était cruel qu'il n'eût pas assez de confiance dans sa bonté envers lui pour lui dire exactement ce qu'elle désirait ; craignait-il qu'elle ne tût pas ce qu'elle savait qu'il ne fallait pas divulguer dans son intérêt ? Et Samson, par une nouvelle tromperie, lui ayant dit que, si on le liait avec sept cordes il perdrait sa force, comme elle essaya de ce moyen sans succès, la troisième fois, il l'avertit d'enfermer ses cheveux dans un tissu. Mais comme cette expérience ne lui découvrit pas non plus la vérité, finalement, sur ses instances, Samson, qui, aussi bien, devait être précipité dans le malheur, désirant plaire à Dalila : « Dieu, lui dit-il, prend soin de moi ; venu au monde grâce à sa providence, j'entretiens cette chevelure que Dieu m'a enjoint de ne point couper, car ma force m'est garantie par sa croissance et sa conservation ». Ainsi renseignée, l'ayant dépouillé de sa chevelure, elle le livra à ses ennemis, désormais sans force pour repousser leur assaut. Ceux-ci, après lui avoir crevé les yeux, le firent emmener enchaîné.

12 [234]. Mais, avec le temps, la chevelure de Samson repoussa. Un jour qu'il y avait fête publique chez les Philistins et que les magistrats et les plus notables célébraient un festin au même lieu - une salle dont deux colonnes supportaient le plafond -, Samson, qu'on avait fait chercher, fut amené au repas, afin qu'on l'outrageât tout en buvant. Celui-ci, estimant que le pire des malheurs, c'était de ne pouvoir se venger de telles injures, persuade à l'enfant qui le conduisait par la main, en lui disant que, fatigué, il désirait se reposer un peu, de le conduire près des colonnes. Sitôt arrivé, s'étant jeté sur elles, il fait écrouler la salle en renversant les colonnes sur trois mille hommes, qui moururent tous, y compris Samson. Telle fut sa fin ; il avait gouverné les Israélites pendant vingt ans. Cet homme mérite l'admiration pour son courage, sa force, la grandeur d'âme dont il fit preuve à la fin et la colère qu'il eut jusqu'à sa mort contre ses ennemis. S'il s'est laissé séduire par une femme, il faut l'attribuer à l'humaine nature, qui cède au péché ; mais il faut reconnaître hautement l'excellence de ses vertus dans tout le reste. Ses proches, ayant enlevé son corps, l'ensevelirent à Sariasa [235]., sa patrie.

CHAPITRE IX

1. Noémi, devenue veuve dans le pays de Moab, revient avec Ruth à Bethléem. - 2. Accueil fait à Ruth par Boaz. - 3. Ruth va trouver Boaz la nuit dans sa grange. - 4. Boaz épouse Ruth ; leur descendance.

1 [236]. Après la mort de Samson, les Israélites eurent à leur tête Éli le grand-

prêtre. Sous lui [237]., leur pays étant éprouvé par une famine, Elimélech(os) de Bethléem, ville de la tribu de Juda, ne pouvant supporter ce fléau, emmène sa femme Noémi (Naamin) et les fils qu'il avait d'elle, Chelliôn et Mallôn, et émigre en Moabitide. Comme ses affaires prospéraient à souhait, il fait épouser à ses fils des femmes moabites, à Chelliôn Orpha, et Ruth (Routhé) à Mallôn. Dix ans s'étant écoulés, Elimélech et, peu après, ses fils meurent. Noémi, très affligée de ses malheurs et ne supportant pas la perspective de la solitude à laquelle la condamnait la perte des êtres bien-aimés pour lesquels elle s'était expatriée [238]., songea à retourner dans son pays, car elle avait appris que tout maintenant y allait bien. Mais ses brus n'avaient pas le courage de se séparer d'elle et Noémi avait beau les détourner de vouloir partir avec elle, elle ne pouvait les convaincre ; comme elles la pressaient, elle leur souhaite de faire un mariage plus heureux que l'union décevante qu'elles avaient contractée avec ses fils et d'acquérir toutes sortes de biens ; elle leur représente la situation où elle se trouvait et les conjure de demeurer où elles étaient et de ne pas désirer partager sa fortune incertaine en quittant leur pays natal. Alors, convaincue, Orpha demeure, mais comme Ruth ne l'était point, Noémi l'emmena, l'associant ainsi à tout ce qui lui adviendrait.

2 [239]. Quand Ruth arrive avec sa belle-mère dans la ville de Bethléem, Boaz(os), en qualité de parent d'Elimélech, lui fait un accueil hospitalier [240]. Et Noémi, quand on lui donnait ce nom, disait : « Appelez-moi plutôt Mara ». En effet, dans la langue des Hébreux, Noémi signifie félicité, et Mara douleur. Le temps de la moisson étant venu, Ruth sortit avec la permission de sa belle-mère pour aller glaner de quoi leur procurer de la nourriture, et elle arriva par hasard sur la terre de Boaz. Boaz, étant venu peu après et ayant aperçu la jeune femme, s'informa d'elle auprès de son fermier. Celui-ci, qui venait justement de tout apprendre d'elle-même, le révéla à son maître. Et lui, autant par amitié pour la belle-mère qu'en souvenir du fils de celle-ci, auquel Ruth avait été unie, salue la jeune femme et lui souhaite de goûter à la prospérité ; il ne voulut pas qu'elle glanât, mais lui permit de prendre tout ce qu'elle pourrait cueillir, après avoir donné l'ordre au fermier de ne l'entraver en rien et de lui offrir à manger et à boire quand il apporterait le repas des moissonneurs. Ruth [241]., ayant reçu de lui de la bouillie d'orge, en garda pour sa belle-mère et elle revint au soir la lui apporter avec des épis. Noémi, de son côté, lui avait conservé sa part de quelques aliments dont l'avaient gratifiée les voisins. Ruth alors lui raconta ce que Boaz lui avait dit, et quand Noémi lui eut révélé qu'il était leur parent et que, peut-être, par pitié, il prendrait soin d'elles, elle sortit de nouveau les jours suivants pour cueillir des épis avec les servantes de Boaz.

3 [242]. Boaz, étant venu lui-même quelques jours après, quand on avait déjà vanné l'orge, s'endormit dans la grange. L'ayant appris, Noémi imagina d'aller faire reposer Ruth près de lui, espérant que Boaz leur témoignerait de la bienveillance une fois qu'il aurait eu commerce avec la jeune femme, et elle l'envoie dormir à ses pieds [243]. Celle-ci, qui se faisait un devoir de ne rien opposer aux ordres de sa belle-mère, s'y

rend, et, sur le moment, demeure inaperçue de Boaz, qui dormait profondément, mais, réveillé vers le milieu de la nuit et sentant une femme couchée près de lui, il demanda qui c'était. Elle ayant dit son nom et l'ayant prié de lui pardonner comme à sa servante, il garda momentanément le silence, mais à l'aube, avant que ses serviteurs ne commencent à se mettre à l'ouvrage, il la réveille et lui ordonne, après avoir pris autant d'orge qu'elle pourrait en emporter, d'aller chez sa belle-mère avant qu'on ait pu s'apercevoir qu'elle avait dormi là : car il était sage de se mettre en garde contre la calomnie dans un incident de ce genre, d'autant plus qu'il ne s'était rien passé. « Somme toute, dit-il, voici ce qu'il faudra faire : demander à celui qui t'est le plus proche parent s'il veut de toi pour femme ; s'il dit oui, tu le suivras ; s'il renonce, je t'emmènerai au nom de la loi pour vivre avec moi. »

4 [244]. Quand elle eut raconté cet entretien à sa belle-mère, elles éprouvèrent un grand contentement, espérant désormais que Boaz prendrait soin d'elles. Et ce dernier [245]., étant descendu vers midi dans la ville, réunit les Anciens et, ayant mandé Ruth, il appela aussi le parent ; quand celui-ci arriva, il lui dit : « Ne possèdes-tu pas les héritages d'Elimélech et de ses fils [246]. ? » Comme il l'avouait, ajoutant qu'il s'en était emparé en vertu des lois et de sa parenté : « Eh bien ! dit Boaz, il ne faut pas se souvenir des lois à moitié, mais s'y conformer complètement. La femme de Mallôn vient ici ; si tu veux être propriétaire de ses champs, il faut que tu l'épouses selon les lois ». Mais lui céda l'héritage et la femme à Boaz, qui était également parent des défunts, en alléguant qu'il avait déjà femme et enfants. Boaz donc, ayant pris les Anciens à témoin, ordonna à la femme de défaire le soulier de cet homme en s'approchant conformément à la loi et de lui cracher à la face. Cela fait, Boaz épouse Ruth, et il leur naît un enfant mâle un an après. Noémi, qui le nourrit, sur le conseil des femmes l'appela Obéd(ès), parce qu'il devait être élevé pour prendre soin de sa vieillesse. Car ôbèd dans la langue des Hébreux signifie qui sert/. D'Obèd naquit Jessé(os) [247]., et de ce dernier David(ès), qui fut roi et laissa le pouvoir à ses fils jusqu'à la vingt et unième génération. Toute cette histoire de Ruth, j'ai été obligé de la rapporter, voulant montrer la puissance de Dieu et comme il lui est facile d'élever à un rang illustre les plus humbles, ainsi qu'il l'a fait pour David dont voilà l'origine.

CHAPITRE X

1. Le grand-prêtre Éli ; indignité de ses fils. - 2. Éli annonce à Anna la naissance d'un fils. -3. Naissance de Samuel ; il est consacré à Dieu. - 4. Révélations faites par Dieu à Samuel.

1 [248]. Les Hébreux, dont les affaires avaient décliné, portent de nouveau la guerre chez les Philistins par la raison que voici. Éli, le grand-prêtre, avait deux fils, Ophnis et Phinéès(ès). Ceux-ci, violents envers les hommes et impies envers la divinité, ne reculaient devant aucune injustice. Ils prenaient une partie des offrandes à

titre d'honoraires, les autres, ils s'en emparaient comme des voleurs ; les femmes qui venaient pour le culte divin, ils les déshonoraient, en violant les unes, en séduisant les autres par des présents ; bref, leurs procédés ne différaient en rien de la tyrannie. Aussi leur père s'en montrait-il très affecté et il n'était pas loin de s'attendre à voir fondre sur eux le châtiment de Dieu à cause de leur conduite ; le peuple aussi en était fort en peine. Et lorsque Dieu dit à Éli et à Samuél(os) le prophète, qui était encore enfant, le sort qui était réservé à ses fils, alors Éli porta ouvertement le deuil de ses enfants.

2 [249]. Mais je veux d'abord rapporter en détail l'histoire du prophète, et ensuite seulement dire ce qui advint aux fils d'Éli et le désastre qui accabla tout le peuple des Hébreux. Alcanès [250]., un Lévite de la classe moyenne, de la tribu d'Ephraïm, qui habitait dans la ville d'Armatha [251]., avait deux femmes, Anna et Phénanna [252]. De cette dernière, il eut des enfants ; quant à l'autre, encore qu'elle fût stérile, il ne cessa pas de l'aimer. Comme Alcanès était venu avec ses femmes dans la ville de Silo pour y sacrifier - car c'était là que se dressait le tabernacle de Dieu, comme nous l'avons dit précédemment -, et que pendant le festin il avait distribué successivement les parts des viandes à ses femmes et ses enfants, Anna, apercevant les enfants de l'autre femme assis autour de leur mère, fondit en larmes et se lamentait de sa stérilité et de son isolement. Son chagrin étant plus fort que les consolations de son mari, elle alla dans le tabernacle, supplia Dieu de lui donner une progéniture et de la rendre mère, promettant que son premier-né serait consacré au service de Dieu et n'aurait pas le même genre de vie que le commun. Comme elle restait longtemps en prière, Éli, le grand-prêtre, qui était assis à l'entrée du tabernacle, la prenant pour une femme ivre, lui commanda de se retirer. Celle-ci ayant répondu qu'elle n'avait bu que de l'eau, mais que, dans son chagrin d'être stérile, elle suppliait Dieu, il l'exhorta à prendre courage, lui annonçant que Dieu lui accorderait des enfants [253].

3 [254]. Revenue avec ce doux espoir auprès de son mari, dans sa joie, elle prit de la nourriture et, quand ils furent de retour dans leur ville, elle se sentit enceinte. Et il leur naît un fils qu'ils appellent Samuel, ce qu'on pourrait rendre par demandé à Dieu [255]. (Théétète). Ils revinrent alors offrir un sacrifice à l'occasion de la naissance de ce fils, et apportèrent aussi leurs dîmes [256]. Et la femme, se souvenant du vœu qu'elle avait formé au sujet de l'enfant, le remit à Éli, pour le consacrer à Dieu afin qu'il devînt un prophète. Aussi laissa-t-on croître sa chevelure librement et il eut pour boisson de l'eau. Samuel vécut ainsi et fût élevé dans le sanctuaire, mais Alcanès [257]. eut encore d'Anna d'autres fils et trois filles [258].

4 [259]. Dès que Samuel eut douze ans [260]. accomplis, il commença à prophétiser. Et une nuit qu'il dormait, Dieu l'appela par son nom. Lui, croyant que c'était le grand-prêtre qui avait parlé, alla le trouver. Comme le grand-prêtre niait l'avoir appelé, Dieu recommença à trois reprises. Et Éli réveillé, lui dit : « En vérité, Samuel, moi, je me suis tu comme tout à l'heure, c'est Dieu qui l'appelle. Eh bien dis-lui :

Je suis là ». Et Dieu ayant parlé encore une fois, Samuel, qui l'entendit, le pria de lui révéler ses oracles ; car il ne manquerait pas de le servir, quoi qu'il désirât. Dieu alors : « Puisque, dit-il, tu es là, apprends qu'un malheur va fondre sur les Israélites qui dépassera tout ce qu'on peut dire ou croire, que les fils d'Éli périront le même jour et que le pontificat passera dans la maison d'Eléazar [261]., parce qu'à mon culte Éli a préféré ses fils, et les a chéris au détriment même de leurs intérêts ». Éli ayant contraint le prophète par serments de lui révéler tout - ce dernier ne voulant pas l'affliger en lui en parlant -, il s'attendit avec plus de certitude que jamais à la perte de ses fils. Quant à Samuel, sa renommée ne fit que s'accroître, parce qu'on voyait que toutes ses prophéties étaient véridiques.

CHAPITRE XI

Les fils du prêtre Éli périssent dans le combat contre les Philistins. Leur père ayant appris le désastre, se jette à bas de son siège et meurt. Les Philistins, ayant vaincu les Hébreux dans cette guerre, font main basse sur l'arche. Tous ceux qui ont gouverné depuis Kenez ont reçu le nom de Juges.

1. Victoire des Philistins sur les Hébreux. - 2. Arrivée de l'arche au camp des Hébreux ; défaite de ceux-ci et capture de l'arche. - 3. Mort d'Elia' la nouvelle du désastre. - 4. Naissance de Yochabès. - 5. Transmission du sacerdoce.

1 [262]. Juste à cette époque, les Philistins, s'étant mis en campagne contre les Israélites, établissent leur camp près de la ville d'Aphék(a). Les Israélites, ayant été au devant d'eux peu après, on en vient aux mains le jour suivant et les Philistins remportent la victoire ; ils tuent environ 4.000 Hébreux et poursuivent la foule des autres jusqu'au campement.

2. Craignant un désastre complet, les Hébreux envoient aux Anciens et au grand-prêtre l'ordre d'apporter l'arche de Dieu, afin que, grâce à sa présence dans leurs rangs, ils triomphent de leurs ennemis, ignorant que Celui qui avait décrété leur malheur était plus puissant que l'arche, que l'on ne révérait même qu'à cause de Lui. L'arche arrive donc, ainsi que les fils du grand-prêtre, à qui leur père avait enjoint, s'ils voulaient survivre à la prise de l'arche, de ne pas reparaître devant ses yeux. Phinéès exerçait déjà alors le sacerdoce, son père le lui ayant abandonné à cause de sa vieillesse. La confiance renaît donc pleinement chez les Hébreux, qui croient que, grâce à l'arrivée de l'arche, ils l'emporteront sur leurs ennemis ; et les ennemis étaient frappés de terreur, redoutant la présence de l'arche parmi les Israélites. Mais l'événement ne fut conforme aux prévisions ni des uns ni des autres : quand le choc se produisit, la victoire, espérée par les Hébreux, fut aux Philistins ; et la défaite que ceux-ci craignaient, les Hébreux la subirent, s'apercevant qu'ils avaient vainement mis leur

confiance dans l'arche ; car sitôt qu'ils en vinrent aux mains avec l'ennemi, ils furent mis en fuite et perdirent environ 30.000 hommes, au nombre desquels tombèrent aussi les fils du grand-prêtre ; et l'arche fut emportée par les ennemis,

3 [263]. Quand on annonça la défaite à Silo ainsi que la prise de l'arche - ce fut un jeune Benjamite qui avait assisté à l'affaire qui apporta la nouvelle -, toute la ville fut plongée dans le deuil. Éli le grand-prêtre - qui était assis à l'une des deux portes sur un siège élevé -, entendant les gémissements, pensa qu'il était arrivé aux siens quelque désastre soudain, et ayant mandé le jeune homme, lorsqu'il connut l'issue du combat, il montra assez de résignation pour le sort de ses fils et ce qui s'était passé de l'armée parce qu'il savait d'avance par Dieu ce qui devait arriver et qu'il l'avait annoncé : on est surtout affecté des malheurs qui surviennent à l'improviste ; mais quand il apprit que l'arche elle-même avait été prise par les ennemis, douloureusement touché de l'imprévu d'une telle catastrophe, il tombe à bas de son siège et meurt, après avoir vécu [264]. en tout quatre-vingt-dix-huit ans, et occupé quarante ans le pouvoir [265].

4 [266]. Le même jour mourut aussi la femme de son fils Phinéès, car elle n'eut pas assez de force pour survivre au malheur de son mari. Elle était enceinte, en effet, quand on lui annonça la mort de ce dernier, et elle mit au monde un enfant de sept mois [267]. Comme il était viable, on l'appela Jochabès [268]. - ce nom signifie ignominie - cause du désastre subi en ce temps par l'armée.

5 [269]. Éli fut le premier qui gouverna de la maison d'Ithamar [270]., le deuxième fils d'Aaron ; car c'était la maison d'Éléazar qui avait eu précédemment le sacerdoce, de père en fils on se transmettait cette charge. Éléazar la transmit [271]. à Phinéès son fils. Après lui, Abiézér(ès) [272]., son fils, la reçut et la laissa à son fils Bouki, de qui Ozis [273]., son fils, la recueillit ; après lui ce fut Éli qui eut le sacerdoce, celui dont il a été parlé, ainsi que toute sa postérité jusqu'aux temps de la royauté de Salomon (Solomôn) [274]. Ce furent alors les descendants d'Éléazar qui le reprirent [275].

NOTES

[1] Josué, I, 11.

[2] Ibid., II, 1.

[3] Ibid., I, 12.

[4] Josèphe le déduit apparemment de la mention des « sept peuplades » qui habitaient Chanaan et qui sont énumérées dans Deutéronome, VII, 1 et Josué, III, 10. Comme l'Amorrhéen fait partie des sept, Josèphe en conclut que l'Amoritide forme la septième partie du pays entier. Voir aussi infra § 23.

[5] Hébreu et LXX : 40.000 (Josué, IV, 13)

[6] Cf. livre IV, VIII, 1 et note.

[7] Josué, II, 1.

[8] Jéricho.

[9] L'Écriture emploie pour désigner Rahab le mot zona, c'est-à-dire courtisane ; les LXX comprennent de même. Josèphe suit l'exégèse palestinienne et comprend le mot de zona comme le Targoum (sur Josué, II, 1), qui emploie l'expression de poun tekita, « aubergiste », simple transcription araméenne du grec. Sur l'origine de cette interprétation, voir livre III, VIII, 2 et note.

[10] Dans la Bible, il n'est pas question de ces signes.

[11] À la fenêtre, d'après la Bible (Josué, II, 18).

[12] Josèphe paraît avoir vu un pluriel dans le mot חקוה (v. 21).

[13] Josèphe, comme d'habitude dans le récit des faits miraculeux de l'Écriture, en atténue l'aspect surnaturel. Le fleuve ne se divise pas complètement comme dans Josué/ ; le débit des eaux seulement devient assez faible pour qu'on puisse traverser sans danger.

[14] Josué, III, 2.

[15] Ibid., III, 17 ; IV, 17.

[16] Ibid., IV, 1.

[17] Ibid., V, 10

[18] Ibid., VI, 1.

[19] De Pâque dont il vient d'être question. Mais ni l'Écriture ni la tradition ne placent la prise de Jéricho pendant la Pâque. Josèphe a imaginé un rapport ingénieux entre les 7 jours de sonnerie mentionnés dans la Bible et la durée de la fête de Pâque.

[20] Le texte est profondément altéré. Nous traduisons d'après l'Écriture.

[21] Josèphe oublie de mentionner ici l'airain et le fer (Josué, VII, 12), quoique plus loin il fasse au moins mention de l'airain.

[22] Josué, VI, 15.

[23] Josué, VI, 26 ; cf. I Rois, XVI, 34.

[24] Josèphe oubliera cependant d'en parler dans l'histoire d'Achab (livre VIII, XIII et suiv.), à moins qu'il n'y ait à cet endroit une lacune.

[25] Josué, VII, 1.

[26] Hébreu : Achan, fils de Kharmi, fils de Zabdi (cf. I Chroniques, II, 7 : Achar) ; au contraire des LXX, Josèphe n'a pas le nom intermédiaire. A. Mez (Die *Bibel des Josephus*, Bâle, 1895, p. 5 et suiv.) croit que le texte que suivait Josèphe ne portait pas ce nom du Kharmi, qui, d'ailleurs, est absent aussi au v. 18 de nos éditions des LXX.

[27] Dans l'Écriture (Josué, VII, 21), il est question de 200 sicles d'argent et d'un lingot d'or du poids de 50 sicles.

[28] Josué, V, 9.

[29] En hébreu : Guilgal.

[30] Josèphe traduit selon le sens général, mais le mot guilgal ne signifie pas « libérant », selon l'étymologie qu'en donne l'Écriture elle-même, il faut voir dans ce mot la racine « faire rouler » : « J'ai fait rouler, dit le verset, l'opprobre de l'Égypte de dessus vous ».

[31] Josué, VII, 2.

[32] Cette leçon diffère beaucoup de l'hébreu Aï, mais elle est confirmée par Stéphane de Byzance.
[33] Le *Talmud* insiste également sur la valeur de ces combattants dont l'Écriture ne fait que donner le nombre. Dans *Sanhédrin*, 44 a, et B. Batra, 121 b, R. Yehouda et R. Néhémia (fin du IIe siècle) discutent sur le sens de l'expression : « comme 36 hommes » (Josué, VII, 5). R. Néhémia estime qu'il faut laisser à la préposition comme sa valeur comparative et qu'il s'agit dans ce passage de la mort de Yaïr ben Menasché, qui valait à lui seul la majorité du Sanhédrin, c'est-à-dire 36 hommes (ce tribunal se composant de 71 membres).
[34] Josué, VII, 7.
[35] Ibid., VII, 10.
[36] Par ce détail, étranger au récit de la Bible, Josèphe veut montrer qu'on a appliqué exactement la loi mosaïque sur la lapidation qu'il a rapportée au livre IV, VIII, 6..
[37] Josué, VIII, 3.
[38] Ibid., IX, 13.
[39] En hébreu : Kiriat-Yearim. L'Écriture mentionne encore une autre ville alliée à Gabaon, celle de Beèrot.
[40] Josué, IX, 16.
[41] Des porteurs d'eau et des fendeurs de bois, selon l'Écriture.
[42] Josué, X, 1.
[43] L'Écriture donne son nom : c'est Adoni-Çédek.
[44] En hébreu : Bet-Horon.
[45] Josué, X, 43.
[46] Ibid., XI, 1.
[47] L'Écriture indique ici, non la ville de Beèrot (qui semble désignée celle de Josèphe), mais le lac Mérous.
[48] Tous ces chiffres sont de fantaisie. L'Écriture se borne à dire que l'armée ennemie était nombreuse comme le sable des plages et qu'il y avait beaucoup de cavalerie et de chars.
[49] Josué, XVIII, 1.
[50] D'après la tradition, qui s'appuie sur Josué, XIV, 10, la conquête aurait duré sept ans.
[51] En hébreu : Schilô.
[52] L'Écriture place cet épisode après le récit de la conquête d'Aï.
[53] Josué, VIII, 30.
[54] Ibid., XIII, 1.
[55] Ibid., XVIII, 1.
[56] Ibid., XII, 1.
[57] Ibid., XXII, 1.
[58] Trois hommes par tribu, selon la Bible (Josué, XVIII, 4).
[59] Josué, XV, 1.
[60] Josèphe dans son énumération va du sud au nord, sauf pour la tribu de Dan, mentionnée a part, et abrége considérablement les énumérations de villes du livre de Josué. Il appelle

longueur la dimension la plus longue de chaque lot, quelle que soit d'ailleurs son orientation.

[61] Josué, XIX, 1-9

[62] Ibid., XVIII, 11.

[63] Ibid., XVI, 5.

[64] Hébreu : Ghézer.

[65] Josué, XVII, 11.

[66] Hébreu et LXX : Dor.

[67] Hébreu : Bet-Schean.

[68] Josué, XIX, 17.

[69] Josué, XIX, 10.

[70] Ibid., XIX, 24.

[71] Ibid., XIX, 32.

[72] Le texte paraît altéré en ce passage : on ne voit pas ce que vient faire ici la mention d'Arcé. On attendrait plutôt Panias ou Kadès. [T. R.]

[73] Josué, XIX, 40

[74] Cette ville n'est pas nommée dans le livre de Josué ; on la trouve mentionnée pour la première fois dans II Chroniques, XXVI, 6. Josèphe s'inspire de la situation géographique de son temps et commet ainsi des anachronismes. C'en est un que de parler de Jamnia a l'époque de Josué.

[75] Josué, XIII, 12.

[76] Josèphe se réfère à la liste des fils de Kenaan (Genèse, X, 15-17 ; cf. Antiquités, livre I, VI, 2). Ces fils sont au nombre de 11, les Israélites occupent les pays de sept d'entre eux (Het, Yebousi, Emori, Ghirgasi, Hivi, Sini, Çemari) : les pays des quatre autres (Sidon, Arki, Hamathi, Arvadi) doivent correspondre à peu près aux territoires énumérés dans Josué (XIII, 4-6) ; mais la Bible parle aussi des territoires philistins parmi « ce qui restait à prendre » (v. 2 et 3) : Josèphe ne les mentionne pas.

[77] Josué, XVIII, 11.

[78] Ibid., XXI, 1

[79] Ibid., XX, 1.

[80] Ibid., XXII, 1.

[81] Ibid., XXII, 6.

[82] Ibid., XXII, 10

[83] Ibid., XXII, 21.

[84] Ibid., XXII, 30.

[85] Ibid., XXIV, 1.

[86] Ibid., XXXV, 29.

[87] L'Écriture ne donne pas la durée du gouvernement de Josué. Mais le même renseignement se retrouve dans la Chronique samaritaine. Quant à la tradition rabbinique (Sèder Olam Rabba, XII), elle attribue au gouvernement de Josué une durée de 28 ans. Comme la conquête, selon la même tradition, avait duré 7 ans, l'intervalle entre l'issue de la guerre

et la mort de Josué est à peu prés le même que celui que Josèphe donne plus haut (20 ans).

[88] Josèphe, comme les LXX, prend le mot Gibeath, « colline », pour un nom.

[89] Juges, I, 4.

[90] Littéralement « mon seigneur » ; Josèphe ne tient pas compte du suffixe.

[91] Soixante-dix, selon l'Écriture.

[92] Cette restriction n'est pas dans la Bible. Josèphe, en l'établissant, a voulu sans doute concilier Juges, I, 8, où il est dit que les enfants de Juda prirent Jérusalem et l'incendièrent, avec le verset 21 du même chapitre, qui porte que les Jébuséens demeurèrent dans Jérusalem, passage confirmé par Juges, XIX, 10-12, et II Samuel, V, 6.

[93] Juges, I, 10.

[94] La Bible l'appelle ici Kéni (Juges, I, 16).

[95] Juges, I, 17.

[96] Josèphe est en désaccord avec la Bible, d'après laquelle (Juges, I, 18) Juda s'empara de Gaza, d'Ascalon et d'Ekron, Azôt n'étant pas nommé. Selon les LXX, Juda ne put prendre ni Gaza, ni Ascalon, ni Accaron, ni Azôtos.

[97] Juges, I, 21.

[98] Ibid., 27-34.

[99] Ibid., 22.

[100] Ibid., II, 11.

[101] Il n'y a rien de pareil dans la Bible, Josèphe, s'adressant à des lecteurs païens et, de plus, aristocrates, substitue des motifs politiques aux motifs exclusivement religieux de l'Écriture [T. R.]

[102] Juges, XIX, 1.

[103] Josèphe a déplacé considérablement cet épisode, qui, dans la Bible, est relégué tout à la fin du livre des Juges. Son motif, comme l'explique Whiston, était peut-être de laisser à la tribu de Benjamin un temps suffisant pour se reconstituer, et prendre l'importance que nous lui voyons sous la royauté.

[104] Josèphe fait ici une confusion. Dans la Bible (Juges, XXX, 2), il est question d'un séjour de quatre mois fait par la femme du Lévite chez son père, auprès duquel elle est revenue.

[105] Cf. supra, chap. II, 2, et note.

[106] Hébreu : Ghibea.

[107] Juges, XX, 1.

[108] La Bible les fait s'assembler à Miçpa (Juges, XXI, 1).

[109] Cette intervention des Anciens est imaginée par Josèphe, qui veut montrer qu'on s'est conformé à la loi mosaïque (Deutéronome, XX, 10). La Bible parle seulement d'envoyés chargés de réclamer la tête des coupables avant d'engager une guerre (Juges, XX, 12-14).

[110] Juges, XXI, 1.

[111] Ibid., XX, 2.

[112] Hébreu : 26.000 hommes, plus 700 frondeurs ; LXX 23.000 (ou 25.000) plus 700 (Juges, XX, 15).

[113] Juges, XX, 29.

[114] Hébreu : Yabês-Ghilead.

[115] Juges, XXI, 8.

[116] Ibid., XXI, 6.

[117] Ibid., 13.

[118] Juges, I, 34 ; Josué, XIX, 40.

[119] Ibid., XVIII, 1, 2, 7, 8-10, 29.

[120] Josèphe laisse tout à fait de côté l'histoire de Micha, qui est contée au ch. XVII des Juges et se mêle, dans le ch. XVIII, au récit de l'expédition des Danites.

[121] Juges, III, 5.

[122] Hébreu : *Kouschan-Rischathaïm.*

[123] Roi d'Aram, selon la Bible.

[124] Juges, III, 9.

[125] Hébreu : *Othniel.* Othniel, d'après la Bible, est fils de Kenaz ; Josèphe a nommé le père au lieu du fils. Dans l'argument du livre V on lit même Kenaz, fils d'Athniel.

[126] Juges, III, 12.

[127] Dans l'Écriture, Jéricho n'est pas nommée. On trouve l'expression « ville des palmiers ». Le Targoum traduit aussi par Jéricho. Cette interprétation est remarquable, puisqu'elle semble ignorer la destruction de Jéricho par Josué. Il est vrai que Jéricho est encore mentionnée nommément sous David (II Samuel, X, 5).

[128] Juges, III, 15.

[129] Hébreu : Ehoud. Josèphe traduit exactement les mots benhayyemini de l'Écriture par « de Benjamin ». Les LXX font de yemini, non un adjectif, mais le nom du grand-père d'Ehoud.

[130] Juges, III, 26.

[131] La Bible dit simplement (Juges, III, 30) : Et le pays fut en repos pendant 80 ans. Il n'est pas question d'une judicature d'Aod (Eoud).

[132] Juges, III, 31.

[133] L'Écriture ne donne pas de durée pour Samgar : elle ne dit pas non plus qu'il ait été juge.

[134] Juges, IV, 1.

[135] Le Laurentianus seul a ici la leçon Iabimos, les autres mss. de Josèphe appellent le roi Abités ou Abitos.

[136] Ou lac Mérom.

[137] Ces chiffres sont à peu près les mêmes et aussi fantaisistes que plus haut (chap. I, 18). L'Écriture dit que l'ennemi possédait 900 chars de guerre.

[138] Hébreu : Sisera.

[139] Juges, IV, 3.

[140] Dans l'Écriture, Débora est plus qu' « une certaine prophétesse », elle gouverne Israël (Juges, IV, 4) et lui rend la justice.

[141] Juges, IV, 6.

[142] Ibid., 13.
[143] La Bible n'en parle pas ; peut-être que cette partie du récit de Josèphe lui est inspirée par un verset du Cantique de Débora (Juges, V, 20) : « Les cieux ont pris part au combat ; les étoiles dans leurs orbites ont combattu avec Sisera ».
[144] Hébreu et LXX : Yaèl.
[145] L'Écriture ne dit pas que le lait fût corrompu.
[146] Dans la Bible, c'est à Barac seul qu'elle le montre (Juges, IV, 22).
[147] Juges, IV, 9.
[148] Ici les mss. de Josèphe portent Ioabinos ou Iabinos (Laurentianus : Iabimos) ; il semble que Josèphe n'ait pas reconnu l'identité de ce nom avec l'Abitos du § 1 de ce chapitre. C'est pourquoi il fait ici de Iabinos le général et non le roi des Chananéens [T. R.]
[149] Juges, V, 31. La Bible dit seulement que le pays fut en repos pendant quarante ans.
[150] Juges, VI, 1.
[151] Ibid., 11.
[152] Hébreu : Ghideôn.
[153] Juges, VII, 3.
[154] Josèphe ne dit rien des miracles accomplis par l'ange pour donner confiance à Gédéon, ni de l'épisode où l'on voit Gédéon renverser pendant la nuit l'autel de Baal dans la maison de son père, ce qui lui attire les colères des gens de la ville et lui vaut le surnom de Jérubbaal (Juges, VI, 17-40). Ces lacunes ont, sans doute, un caractère tendancieux : Josèphe évite volontiers de rapporter les faits trop surnaturels et, d'autre part, il prend des précautions avec le paganisme. Voir à ce sujet livre IV, VIII, 10, note.
[155] Dans l'Écriture, cette armée de 10.000 hommes constitue déjà un effectif réduit, après le départ des 22.000 hommes qui eurent peur d'affronter la lutte.
[156] L'interprétation que donne Josèphe du passage des Juges (VII, 4-8) est extraordinaire. Le sens naturel parait être que ceux qui se penchaient (ou plutôt s'agenouillaient pour boire) étaient des adorateurs de Baal, indignes, en conséquence, d'aller combattre avec Gédéon, tandis que ceux qui puisaient l'eau dans leurs mains hâtivement étaient les plus pressés d'aller se battre, les plus vaillants. Josèphe explique ces deux actes à l'inverse et veut sans doute donner à entendre que Dieu fait choix des plus timorés pour faire paraître la victoire plus extraordinaire. Josèphe est certainement dans le faux, puisque la première sélection des troupes de Gédéon s'est faite précisément pour éliminer ceux qui manquaient de courage : c'est même pour cette raison sans doute que Josèphe néglige d'en parler (v. note précédente).
[157] Juges, VII, 9.
[158] Hébreu : Phoura.
[159] Le *Talmud* aussi considère l'orge comme une chose vile. Le sacrifice de la femme adultère était une offrande d'orge. Le *Talmud* (*Sota*, 9 a, 15 b) l'appelle « aliment de bêtes ».
[160] Juges, VII, 16.
[161] Au commencement de la seconde, d'après l'Écriture.

[162] 5.000, d'après l'Écriture.

[163] Hébreu : Zébah et Çalmouna.

[164] Ce chiffre n'est pas donné dans la Bible.

[165] Hébreu : Ophra.

[166] Juges, VIII, 1.

[167] Ibid., 22.

[168] Juges, VIII, 30.

[169] L'Ecriture ne donne pas le nom de cette femme. Mais on est tenté de voir dans Drouma une altération d'Arouma, nom de la résidence d'Abimélech d'après Juges, IX, 41. Reste à savoir comment ce nom de ville a pu devenir dans Josèphe le nom de la mère d'Abimélech, alors que la Bible assigne à celle-ci Sichem pour origine. D'après A. Mez (*Die Bibel des Josephus*, Bâle, 1895, p. 43 et suiv.), il faudrait supposer que Josèphe avait sous les yeux dans sa Bible grecque une notice, aujourd'hui perdue, qui établissait une relation entre la mère d'Abimélech et la ville d'Arouma, contredisant ainsi Juges, VIII, 31. Selon une hypothèse que nous propose M. Israël Lévi, Josèphe a peut-être trouvé le nom de Arouma dans le *Livre des Jubilés*, qui parait avoir embrassé toute l'histoire des Israélites et qui s'ingénie à donner aux personnages anonymes de la Bible des noms de fantaisie.

[170] Juges, IX, 1.

[171] On a supposé avec raison qu'il y avait ici dans le grec une lacune. D'après Juges, IX, 4, il doit manquer à peu près ceci : « Abimélech enrôla des misérables, etc. » La phrase grecque telle qu'elle nous a été transmise n'est pas même correcte.

[172] Juges, IX, 7.

[173] Dans l'Écriture, c'est à l'olivier que les arbres s'adressent d'abord.

[174] Juges, IX, 16.

[175] Ibid., 22.

[176] Dans la Bible il est bien dit qu'Abimélech fut renversé après trois ans de règne, mais nullement que cet événement ait suivi de près la fête où Jôtham fit son discours. Ces deux renseignements seraient d'ailleurs contradictoires, et l'on peut supposer que les mots grecs sont interpolés [T. R.]

[177] Juges, IX, 30.

[178] La Bible ne donne pas de motifs à l'expulsion de Gaal.

[179] La Bible parle d'une tour.

[180] Mille seulement dans l'Écriture.

[181] Juges, IX, 50.

[182] Hébreu : Thébeç.

[183] Juges, X, 3.

[184] Josèphe ne parle pas du juge Thôla que la Bible place entre Abimélech et Yaïr (Juges, X, 1-2) et à qui elle attribue un gouvernement de vingt-trois ans.

[185] Juges, X, 6.

[186] La Pérée est la partie de la Terre Sainte située à l'orient du Jourdain : il semble donc peu

probable que les Philistins, habitants de la côte, aient pris une part quelconque à la conquête de ce pays. Leur mention dans la Bible (Juges, X, 7) et dans Josèphe semble donc résulter d'une erreur [T. R.]

[187] Juges, X, 17.

[188] Hébreu : Yiphtah.

[189] Juges, XI, 1

[190] Ibid., 11.

[191] Hébreu : Miçpa מצפה.

[192] Le texte est corrompu.

[193] Juges, XI, 30.

[194] Hébreu : Minnit.

[195] La tradition flétrit, en effet, le vœu imprudent de Jephté (Gen. Rabba, LX). Cf. plus loin, chap. XI, 5, la note sur la maison d'Ithamar.

[196] Juges, XII, 1.

[197] Ibid., 7.

[198] L'Écriture ne connaît pas ce nom.

[199] Juges, XII, 8.

[200] Hébreu : Ibçan.

[201] La Bible n'en dit rien.

[202] Juges, XII, 11.

[203] Ibid., 13.

[204] Les manuscrits de Josèphe donnent par erreur Abdon pour fils d'Elon [T. R.]

[205] Hébreu : Pirathônite.

[206] La Bible dit qu'ils avaient des ânons pour montures.

[207] L'Écriture dit seulement qu'il gouverna huit ans.

[208] Juges, XIII, 2.

[209] Hébreu : Manôah.

[210] Il n'y a rien de ces détails topographiques dans la Bible.

[211] Ces détails romanesques sur la jalousie de Manoé sont absolument étrangers à la Bible. Mais le *Midrash*, qui s'occupe assez longuement de ce chapitre des Juges (Nombres R., X), présente aussi des traits légendaires sur les rapports de Manoé et de sa femme. Ils se reprochaient, paraît-il, mutuellement la stérilité de leur union. C'est de traditions de ce genre que Josèphe s'est lait l'écho. L'histoire de la jalousie de Manoé à l'avantage d'expliquer pourquoi l'ange fait une seconde apparition, qui dans le récit biblique paraît sans objet, puisque la femme a déjà averti son mari de ce qu'il faudrait « faire pour l'enfant » et que l'ange ne peut que réitérer les mêmes prescriptions. Dans Josèphe, l'ange se fait voir à Manoé, sur la prière de sa femme, pour dissiper ses soupçons, sans d'ailleurs y réussir. Le récit biblique est, au surplus, comme on voit par la suite, notablement altéré par Josèphe.

[212] Dans l'Écriture, c'est Manoé qui supplie Dieu d'envoyer l'ange à nouveau (Juges, XIII,

8).

[213] Dans la Bible, l'ange dit : « Tout ce que j'ai désigné à la femme, elle se l'interdira ». Suivent les recommandations touchant le vin, les boissons enivrantes, etc.

[214] Juges, XIII, 24.

[215] Hébreu : Schimschôn. L'Écriture ne donne pas l'explication de ce nom. Celle que propose Josèphe lui est inspirée non par l'étymologie du nom, qui est obscure, mais par la qualité dominante du personnage.

[216] Juges, XIV, 1.

[217] Hébreu : Timna.

[218] Juges, XIV, 8.

[219] D'après l'Écriture, trente chemises et trente vêtements (Juges, XIV, 12).

[220] Juges, XV, 3.

[221] Ces mots sont peu compréhensibles chez Josèphe, parce qu'il a passé sous silence l'épisode survenu entre Samson et son ex-beau-père (Juges, XV, 1-3).

[222] Juges, XV, 8.

[223] Hébreu et LXX : Étam.

[224] Josèphe suit les LXX, qui, au lieu de reproduire le mot hébreu léhi, l'ont traduit par siagon, « mâchoire ».

[225] Juges, XV, 18.

[226] Bible : En-hakkoré (Juges, XV, 19), nom de la source, tandis que le lieu s'appelle Ramath Léhi.

[227] Juges, XVI, 1.

[228] Cf. chap. I, 2, la note sur Rahab.

[229] Juges, XVI, 4.

[230] Le *Talmud* dit aussi que cette époque de la vie de Samson fut le commencement de sa perte (*Sota*, 9 b).

[231] Hébreu : Delila.

[232] Sept cordes neuves, selon la Bible.

[233] Ce détail, qui suppose que Samson a enfreint son vœu de nazir, n'est pas dans la Bible [T. R.]

[234] Juges, XVI, 22.

[235] Hébreu : Çoréa.

[236] Ruth, I, 1.

[237] La Bible ne précise pas à quel époque se place l'épisode de Ruth ; elle dit simplement (Ruth, I, 1) « du temps des Juges ». Josèphe a fixé la date d'après le compte des générations entre Boaz et David [T. R.]

[238] Nous traduisons par à peu près : le texte parait corrompu.

[239] Ruth, I, 19.

[240] Ce détail n'est pas dans la Bible et ne s'accorde pas avec la suite du récit.

[241] Ruth, II, 2.

[242] Ruth, III, 1.
[243] Josèphe souligne brutalement ce qui est très discrètement indiqué dans l'Écriture, à supposer même que l'idée d'un commerce charnel soit impliquée dans les paroles de Noémi (Ruth, III, 4). Le mot grec employé par Josèphe ne comporte pas ici une interprétation platonique [T. R.]
[244] Ruth, III, 16.
[245] Ruth, IV, 1.
[246] La Bible n'en dit rien.
[247] Hébreu : Yischaï.
[248] I Samuel, II, 12.
[249] Ibid., I, 1.
[250] Hébreu et LXX : Elkana. Son origine lévitique ressort de I Chroniques, IV, 27.
[251] Hébreu : Ramathaïm-Çophim.
[252] Hébreu : Peninna.
[253] Selon l'Écriture, Éli dit seulement : « Que Dieu t'accorde ce que tu as demandé ! » Mais la tradition explique qu'Éli a parlé ici prophétiquement, le mot hébreu pouvant se traduire par le simple futur. C'est pourquoi le Sèder Olam compte Éli parmi les prophètes.
[254] I Samuel, I, 18.
[255] Dans le grec : « Parce que je l'ai demande au Seigneur Dieu ».
[256] La Bible dit qu'Anna offrit trois taureaux, un êpha de farine et une outre de vin (I Samuel, I, 24).
[257] I Samuel, II, 21.
[258] Trois fils et deux filles, d'après la Bible.
[259] I Samuel, III, 1.
[260] L'Écriture ne donne pas son âge.
[261] Josèphe interprète conformément à la tradition rabbinique la prophétie contenue dans I Samuel, II, 30.36, accomplie plus tard sous Salomon, selon I Rois, II, 27, 35 (remplacement d'Ébiathar, de la souche d'Ithamar, par Zadok, de la souche d'Eléazar).
[262] I Samuel, IV, 1.
[263] Ibid., 12.
[264] Ibid., 15.
[265] Conforme à l'hébreu ; les LXX ne lui attribuent que vingt ans de gouvernement.
[266] I Samuel, IV, 19.
[267] Détail étranger à la Bible.
[268] Hébreu : I-Khabôd.
[269] Cf. I Chroniques, XXIV, 3.
[270] La Bible n'en dit rien ; mais la tradition établit qu'en effet c'est la maison d'Ithamar qui a fourni les grands-prêtres depuis la disgrâce de Pinehas, fils d'Eléazar, jusqu'à l'époque de Salomon. Le seul indice de cette disgrâce qu'on trouve dans l'Écriture, c'est le verset I Chroniques, IX, 20, où il est dit que l'« Éternel était autrefois avec Pinehas », donc il

ne l'était plus actuellement. On lit dans Gen. Rabba, LX et dans le Tanna debè Elihaou diverses légendes sur les faits qui amenèrent cette disgrâce : la tradition croit que la maison de Pinehas a été frappée de déchéance à raison du rôle insuffisamment pacifique joué par ce grand-prêtre dans l'épisode de la concubine de Ghibea (Juges, XX, 28 et suiv.) ou encore à cause de sa non-intervention dans l'affaire du vœu téméraire de Jephté qu'il aurait pu et dû annuler.

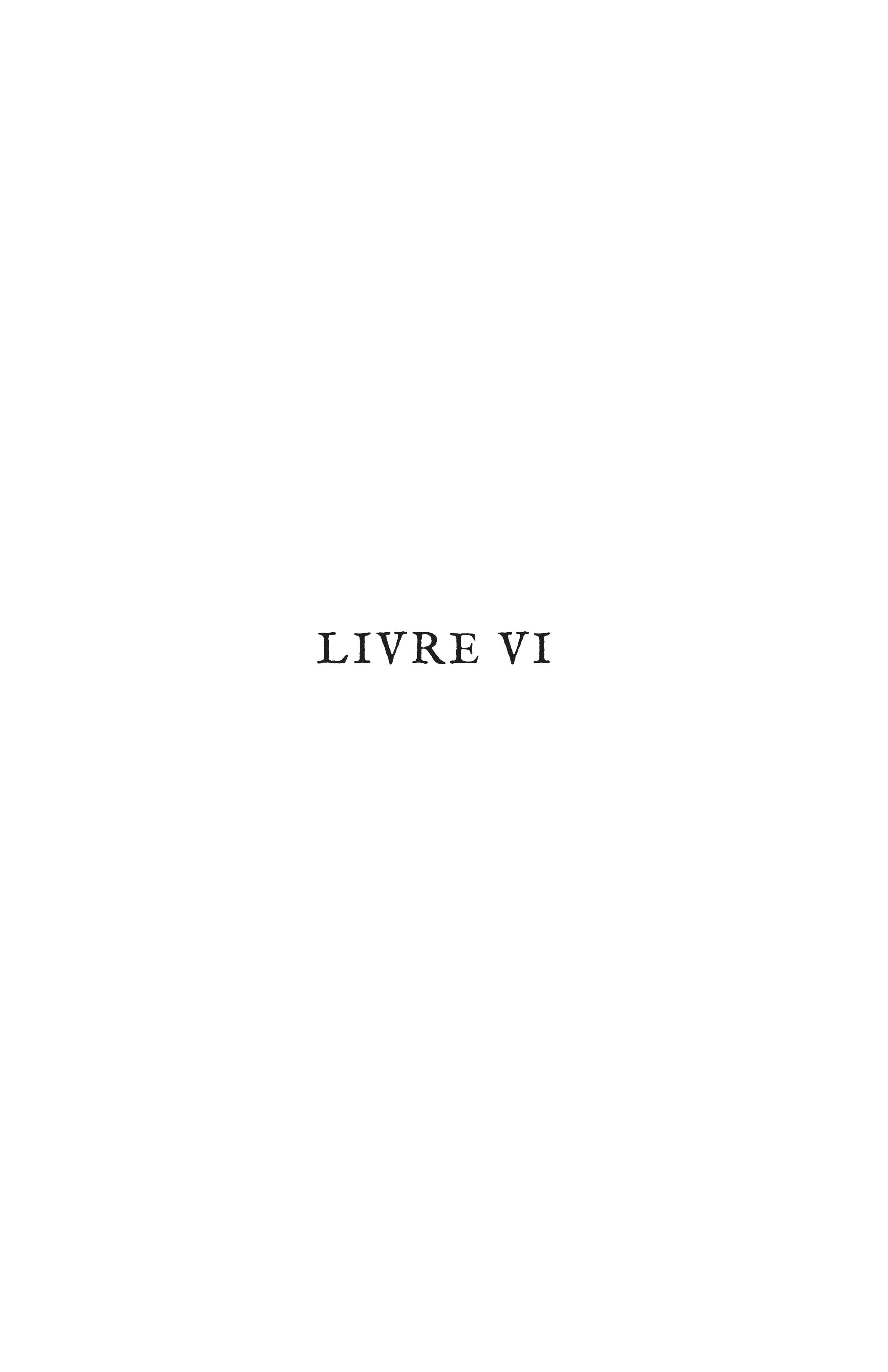
[271] I Chroniques, V, 30 (I Paralip., VI, 4).

[272] Hébreu : Abischoua.

[273] Hébreu : Ouzzi.

[274] Hébreu : Schelômô.

[275] I Rois, II, 27.



LIVRE VI



Chapitre Premier

1. L'arche sainte chez les Philistins : fléaux qu'elle provoque. — 2. Délibération et décision des Philistins. — 3. Un chariot, traîné par des vaches, amène l'arche à Beth-Schémesch. — 4. Mort de quelques habitants pour avoir touché à l'arche : les Hébreux la transportent chez le Lévite Aminadab.

Les Philistins, ayant capturé l'arche de leurs ennemis, comme nous venons de le dire, l'apportent dans la ville d'Azôt et la placent comme un trophée auprès de leur dieu, qui se nommait Dagon. Mais, le lendemain, comme tous pénétraient au point du jour dans le temple pour se prosterner devant leur dieu, ils le trouvent lui-même précisément dans cette attitude devant l'arche : il gisait, en effet, à bas du piédestal sur lequel il était toujours dressé. Ils le relèvent et le remettent en place, fort troublés de cette aventure. Mais après plusieurs [2]visites à Dagon, qu'ils trouvèrent toujours dans la même posture de prosternation devant l'arche, ils furent plongés dans un extrême embarras et une grande confusion. Finalement, la divinité lança dans la ville des Azôtiens et dans toute la contrée la mortalité et la maladie. lis périrent, en effet, de dysenterie, mal cruel et qui entraînait très rapidement la décomposition, avant que l'âme eût quitté le corps par une mort normale : ils rejetaient leurs entrailles toutes rongées et complètement détruites par la maladie. De plus, une multitude de souris [3], sorties de terre, ravageaient tout ce qui couvrait le sol, sans épargner ni plantes, ni fruits. Au milieu de pareilles calamités, les Azôtiens, incapables de résister à ces fléaux, comprirent que c'était l'arche qui en était cause et que leur victoire et la capture de cette arche ne leur avaient pas porté bonheur. Ils envoient donc des messagers aux Ascalonites [4]pour leur demander de recevoir l'arche chez eux. Ceux-ci accueillirent sans déplaisir la requête des Azôtiens et leur rendirent volontiers ce service, mais ils n'eurent pas plus tilt reçu l'arche qu'ils se trouvèrent affligés des mêmes calamités : car l'arche apporta avec elle les maladies des Azôtiens chez ceux qui la reçurent de leurs mains. Aussi les Ascalonites s'en débarrassent, en la renvoyant à une autre ville. Mais là non plus elle ne put demeurer : accablés, en effet, par les mêmes maladies, les nouveaux détenteurs l'envoient dans les villes suivantes. Et c'est ainsi que l'arche se promène tour a tour parmi les cinq villes des Philistins, semblant imposer à chacune d'elles comme tribut de sa venue les maux qu'elle leur faisait souffrir.

2 [5]. Les victimes, découragées par ces malheurs, dont le récit servait de leçon à tous les voisins de ne recevoir jamais chez eux une arche qui contait si cher, cherchèrent dès lors

un moyen, un expédient pour s'en débarrasser. Les chefs des cinq villes, Gitta, Akkaron et Ascalon, ainsi que Gaza et Azôtos, se réunirent et délibérèrent sur la conduite à tenir. Au commencement, l'avis prévalait de renvoyer l'arche à ses propriétaires, car Dieu prenait fait et cause pour elle et c'était pourquoi ces fléaux s'y étaient attachés et la suivaient, s'abattant avec elle sur leurs villes. Quelques-uns toutefois soutenaient qu'il n'en fallait rien faire et ne pas commettre la méprise d'attribuer à l'arche l'origine de leurs maux ; il n'y avait pas en elle cette vertu et ce pouvoir ; jamais, en effet, si Dieu en avait tellement souci, il ne l'aurait laissée tomber aux mains des hommes. Ils les exhortaient donc à se tranquilliser et à supporter ces afflictions avec sérénité, ne leur attribuant d'autre cause que la nature elle-même, qui produit périodiquement des changements de ce genre dans les corps, dans la terre, dans les végétaux et enfin, dans tout ce qu'elle engendre [6]. Cependant sur toutes ces propositions l'emporta l'avis d'hommes qui, auparavant déjà, avaient prouvé la supériorité de leur intelligence et de leur sagacité, mais dans l'occurrence surtout parurent dire exactement ce que la situation comportait. Il ne fallait, déclarèrent-ils, ni renvoyer l'arche, ni la retenir, mais vouer à Dieu cinq images [7] d'or, une au nom de chaque ville, en offrande d'actions de grâce [8] à Dieu, parce qu'il avait pris soin de leur salut et leur avait conservé la vie quand ils allaient la perdre par suite de ces maladies auxquelles ils ne pouvaient plus résister [9], et puis autant de souris en or pareilles à celles qui avaient dévasté et ruiné leur pays. Ensuite, après les avoir placées dans un coffret et posées sur l'arche, on préparerait pour celle-ci un chariot neuf, on y attellerait des vaches avant fraîchement vêlé, on enfermerait et on retiendrait les veaux afin qu'ils ne retardassent pas leurs mères en les suivant, et afin que celles-ci, en peine de leurs petits, fissent plus de diligence [10] ; puis, quand on les aurait poussées, traînant l'arche, jusqu'à un carrefour, on les abandonnerait et on les laisserait libres de s'engager dans le chemin qu'elles choisiraient elles-mêmes. Si elles prenaient la route des Hébreux et montaient vers leur pays, il faudrait attribuer à l'arche l'origine de tous ces maux ; que si elles se dirigeaient ailleurs, « nous courrons, disaient-ils, la reprendre, assurés qu'elle ne possède aucun pouvoir de ce genre ».

3. On jugea que c'était bien parler, et aussitôt l'on conforma les actes aux paroles. Dociles au plan qu'on vient de dire, ils conduisent le chariot au carrefour et, l'ayant laissé là, s'en retournent [11]. Puis, voyant les vaches aller tout droit, comme si quelqu'un les guidait, les chefs des Philistins suivirent, curieux de savoir où elles s'arrêteraient et chez qui elles allaient se rendre. Or, il existe un village de la tribu de Juta, du nom de Bethsamé [12] ; c'est là qu'arrivent les vaches ; une vaste et belle plaine s'offrait à leurs pas ; elles n'avancent pas davantage et arrêtent là le chariot [13]. Ce fut pour les habitants du village un spectacle et une joie. Comme on était dans la saison d'été où tout le monde se trouvait aux champs pour la récolte des blés, dès qu'il voient l'arche, saisis d'allégresse, ils laissent là leur travail et accourent incontinent vers le chariot. Puis, s'étant saisis de l'arche et du coffret qui renfermait les images et les sou-

ris, ils les placent sur un rocher qui se trouvait dans la campagne et, après avoir offert un magnifique sacrifice à Dieu et célébré un festin, ils brillèrent en holocauste chariot et boeufs. Ce qu'ayant vu, les chefs des Philistins s'en retournèrent chez eux [14].

4. Cependant la colère et l'indignation de Dieu frappe soixante-dix hommes [15]du village de Bethsamé qu'il foudroie pour s'être approchés pie l'arche, alors qu'ils n'avaient pas le droit d'y porter la main, n'étant pas prêtres [16]. Les habitants du village pleurèrent ces victimes : ils célébrèrent pour eut le deuil que comporte un malheur envoyé par Dieu. et chacun en particulier se lamentait sur son mort. Puis, se reconnaissant eux-mêmes indignes de conserver l'arche par devers eux, ils firent savoir à l'assemblée générale des Hébreux que l'arche leur avait été restituée par les Philistins. Les Hébreux, dès qui ils l'apprirent, la transportèrent à Kariathiarima [17], ville proche des Bethsamites : et comme là vivait un homme de la race des Lévites Aminadab(os) [18]. réputé pour sa justice et sa piété, ils amenèrent l'arche dans sa demeure, comme en un endroit digne de Dieu, puisqu'elle était habitée par un juste. Les fils [19]de cet homme gardèrent l'arche et furent commis à ce soin durant vingt ans : elle resta, en effet, tout ce temps à Kariathiarima, après avoir passé quatre mois [20]chez les Philistins.

CHAPITRE II

1. Exhortation de Samuel aux Hébreux : il les conduit à Masphaté. — 2. Expédition des Philistins. Victoire des Hébreux. — 3. Samuel reprend le pays précédemment conquis par les Philistins.

1 [21]. Pendant tout le temps ou la ville des Kariathiarimites posséda l'arche, le peuple entier offrait des vœux et des sacrifices à Dieu et témoignait envers lui d'une piété et d'un zèle exemplaires. Le prophète Samuel, témoin de leur ardeur, trouva l'occasion belle, devant de telles dispositions, pour leur parler de la liberté et des bienfaits qu'elle apporte ; il leur tint le langage qu'il jugea le plus propre à lui concilier leurs esprits et à les persuader : « Hommes, leur dit-il, pour qui aujourd'hui encore les Philistins sont des ennemis pesants, mais à qui Dieu commence à devenir propice et bienveillant, vous ne devez pas vous contenter d'aspirer à la liberté, mais agir aussi de façon à la conquérir, ni vous borner à vouloir être délivrés de vos tyrans, tout en continuant à vous comporter de manière à perpétuer votre esclavage. Soyez donc justes et, en chassant le mal de vos âmes et en cultivant la vertu [22], tournez-vous vers la divinité de toute votre pensée et persévérez dans son culte : cette conduite vous vaudra le bonheur, l'affranchissement de la servitude et la victoire sur vos ennemis, avantages qu'on ne peut acquérir ni par les armes, ni par la vigueur physique, ni par le nombre des combattants : car ce n'est pas à ces mérites-là que Dieu promet de tels biens, c'est à une vie de vertu et de justice. C'est moi qui me porte envers vous

garant de ses promesses [23]. » À ces paroles, le peuple répondit par des acclamations : heureux de cet encouragement, il promit de se conduire en sorte de plaire à Dieu. Samuel les mène alors dans une ville appelée Masphaté [24], ce qui signifie lieu en lieu dans la langue des Hébreux. Là, s'étant approvisionnés d'eau, ils font des libations à Dieu et, consacrant toute la journée au jeune, se livrent à la prière.

2 [25]. Cependant leur rassemblement en cet endroit ne passe pas inaperçu des Philistins ; ceux-ci, informés de leur réunion, marchent contre les Hébreux en forces considérables, dans l'espoir de les surprendre sans défiance et sans préparatifs. Cette attaque les bouleverse et les plonge dans la confusion et la terreur. Accourus auprès de Samuel, ils lui déclarent que leur courage est abattu par la peur et le souvenir de leur précédente défaite. « C'est pour cela, disent-ils, que nous restions tranquilles, de peur d'attirer sur nous les forces ennemies. Or, tandis que tu nous réunissais pour des prières, des sacrifices et des serments, voici que les ennemis tombent sur nous qui sommes nus et sans armes : aussi n'avons-nous d'espoir de salut qu'en toi seul et qu'en Dieu. si tu obtiens de lui que nous puissions échapper aux Philistins. » Samuel les engage à se rassurer, et leur annonce que Dieu les secourra. Et, avant pris un agneau de lait, il le sacrifie pour le salut du peuple et supplie Dieu d'étendre sa droite au-dessus d'eux pour les protéger dans la bataille contre les Philistins et ne pas leur laisser subir un second revers. Dieu daigne exaucer ses prières : il accepte le sacrifice dans une pensée propice et secourable, et leur promet la victoire et le triomphe. Dieu maintenait encore la victime sur l'autel et ne l'avait pas encore fait entièrement consumer par la flamme sacrée, quand l'armée ennemie sort de son camp et se range en bataille avec l'espoir de vaincre, croyant les Juifs [26] dans le désarroi, eux qui n'avaient pas d'armes et n'étaient pas venus là dans l'intention de combattre. Mais l'événement fut tel que. le leur eût-on prédit, les Philistins auraient eu peine à le croire. Tout d'abord, en effet, Dieu les trouble, par un tremblement de terre et rend le sol vacillant et incertain sous leurs pas, de sorte que ses ébranlements les faisaient chanceler sur leurs jambes, et quand le sol s'ouvrait, ils étaient engloutis dans les crevasses [27] : puis, avant fait retentir le tonnerre et brûler autour d'eux les flammes de la foudre comme pour leur brûler les veux, enfin leur arrachant les armes des mains, il les met en déroute tout dépouillés. Mais Samuel marche contre eux avec le peuple et, après en avoir massacré beaucoup, les poursuit jusqu'à un certain endroit appelé Corraea [28]. Là, il érige une pierre, pour marque de la victoire et de la fuite des ennemis, et il l'appelle Pierre Forte [29], comme symbole de la force que Dieu leur avait prêtée contre leurs ennemis.

3. Ceux-ci, après cette défaite, n'osèrent plus attaquer les Israélites ; la crainte et le souvenir de leur désastre les firent demeurer en repos. Et l'assurance qui animait autrefois les Philistins contre les Hébreux passa dans le coeur de ces derniers après la victoire. Samuel, avant fait campagne contre eux, en fait périr beaucoup, humilie complètement leur orgueil et leur enlève le pays qu'ils avaient arraché précédemment aux Juifs après leur victoire ; c'était la région qui s'étend depuis la frontière de Gitta

jusqu'à la ville d'Akkaron [30]. À cette époque-là, les Israélites vivaient en bonne amitié avec ce qui restait des Chananéens.

CHAPITRE III

1. Samuel juge le peuple. — 2. Inconduite des fils de Samuel. — 3. Le peuple réclame un roi, chagrin de Samuel. — 4. Dieu l'apaise et le charge d'élire un roi. — 5. Samuel expose au peuple les inconvénients de la monarchie. — 6. Instances du peuple ; Samuel cède.

1 [31]. Le prophète Samuel. avant réparti le peuple et assigné (à chaque groupe) une ville [32], leur ordonna de s'y rendre pour y faire juger les différends qui s'élèveraient entre eux. Lui-même venait deux fois l'an [33]dans ces villes pour leur rendre la justice et il fit régner un ordre parfait pendant longtemps.

2 [34]. Dans la suite, appesanti par la vieillesse et empêché de remplir ses fonctions habituelles, il remet à ses fils le pouvoir et le gouvernement du peuple ; l'aîné s'appelait Yôel, le second avait nom Abira [35]. Il établit que le premier siégerait et jugerait dans la ville de Béthel et le second à Barsoubai [36], soumettant ainsi à chacun d'eux la moitié du peuple. Mais ceux-ci démontrèrent clairement par leur exemple qu'on peut dans sa conduite ne pas ressembler à ses parents de braves et honnêtes gens peuvent être fils de méchants [37]... ceux-ci au contraire se rangèrent dans la classe des méchants, fils de gens de bien. S'écartant, en effet, des moeurs de leur père pour prendre un chemin tout opposé, ils trahissaient la justice pour des présents et des profits honteux, rendaient leurs sentences, non pas selon l'équité, mais selon leur intérêt, et s'abandonnaient à une vie de volupté et de festins somptueux ; par cette conduite ils offensaient à la fois Dieu et le prophète, leur père, qui dépensait tant de zèle et de soins pour inculquer même à la multitude l'idée de justice.

3 [38]. Le peuple [39], voyant les attentats commis contre le régime et les institutions antérieures par les fils du prophète, était fort mécontent de leur conduite ; ils accourent ensemble auprès de Samuel, qui habitait dans la ville d'Armatha, lui dénoncent les dérèglements de ses fils et ajoutent. que déjà vieux comme il l'est, affaibli par l'âge, il ne peut plus diriger les affaires ainsi qu'auparavant ; ils le prient donc instamment de leur désigner un roi pour gouverner le peuple et tirer vengeance des Philistins, qui leur doivent encore des comptes pour leurs injures passées. Ces paroles chagrinèrent fort Samuel, à cause de sa droiture naturelle et de sa répulsion pour les rois , car il était fort attaché au gouvernement aristocratique, qu'il tenait pour divin et propre à faire le bonheur de ceux qui l'adoptaient. Dans les soucis et les tourments que ces révélations lui causèrent, il perdit le manger et le dormir et passa toute la nuit à rouler mille pensées touchant ces affaires [40].

4 [41]. Comme il était dans cet état d'esprit, la divinité lui apparaît et l'exhorte

à ne pas s'offenser des revendications du peuple, car ce n'était pas lui qu'ils avaient dédaigné, c'était Dieu même, ne voulant plus de celui-ci seul pour roi ; et cette démarche-là, c'était depuis le jour où il les avait fait sortir d'Égypte qu'ils la méditaient. Mais ils ne tarderaient pas à être saisis de douloureux regrets. « Regrets qui n'empêcheront rien de ce qui doit arriver de s'accomplir, mais qui confondront leur mépris et leur ingratitude envers moi et envers ton autorité de prophète. Je t'ordonne donc de leur élire un roi que je te désirerai moi-même. après que tu les auras prévenus de quels maux ils seront victimes sous le gouvernement d'un roi et avertis hautement dans quelle révolution ils se jettent. »

5 [42]. Avant entendu ces paroles, Samuel, dès l'aube, convoqua les Juifs [43]et dit qu'il consentait à leur désigner un roi, mais qu'il devait d'abord leur exposer en détail ce qui leur adviendrait sous des rois et de combien de maux ils seraient accablés. « Sachez, en effet, que d'abord ils vous enlèveront vos enfants, qu'ils obligeront les uns à devenir conducteurs de chars, les autres cavaliers et gardes du corps. d'autres coureurs, commandants de mille et de cent hommes ; ils feront d'eux aussi des artisans, des fabricants d'armes, de chars, d'instruments, des cultivateurs qui devront travailler leurs champs et creuser leurs vignobles. Il n'est rien enfin qu'on ne leur fera faire comme à des esclaves achetés à prix d'argent. Quant à vos filles, on les emploiera comme parfumeuses, cuisinières, et boulangères, et on leur imposera tous les travaux qu'exécutent les servantes par peur des coups et des tortures. Ils vous prendront votre avoir et en feront cadeau à leurs eunuques et à leurs gardes du corps ; et ils distribueront vos troupeaux de bêtes à leurs créatures. En un mot, vous serez asservis avec tous les vôtres au roi : et deviendrez les égaux de vos propres domestiques : alors, les souffrances que vous éprouverez vous feront souvenir de ces paroles, et, dans votre repentir, vous supplierez Dieu de vous prendre en pitié et de vous accorder une prompte délivrance de la domination royale. Mais lui n'exaucera pas vos prières, il vous repoussera et vous laissera subir la juste peine de votre mauvais dessein. »

6 [44]. Cependant, même à ces prédictions d'avenir, le peuple demeurait sourd, et il était malaisé de chasser de leur pensée une résolution déjà arrivée, rebelle à tout raisonnement. En effet, ils ne changèrent pas de sentiment et ne se soucièrent pas des paroles de Samuel, mais ils le pressurent vivement, insistant pour qu'il élût sur l'heure un roi, sans se préoccuper de l'avenir. Car, pour tirer vengeance de leurs ennemis, il fallait qu'ils eussent un chef qui combattit avec eux, et il n'y avait rien de déraisonnable, si leurs voisins étaient gouvernés par des rois, qu'ils eussent la même forme de gouvernement. Samuel. voyant que, loin d'être retournés par ses paroles, ils ne faisaient que s'opiniâtrer : « Pour le moment, dit-il, retirez-vous chacun chez vous. je vous manderai quand il sera nécessaire, dès que j'aurai appris de Dieu quel roi il vous donne. »

CHAPITRE IV

1. Saül à la recherche des ânesses de son père : sa rencontre avec Samuel. — 2. Samuel oint Saül et lui fait des prédictions. — 3. Discrétion de Saül. — 4. Samuel convoque le peuple. — 5. Il tire au sort la royauté. Nomination de Saül.

1 [45]. Or, il y avait dans la tribu de Benjamin un homme de bonne naissance et de mœurs honnêtes, nommé Kis(os). Il avait un fils, jeune homme grand et bien fait, et qui brillait encore plus par son courage et son intelligence que par ses avantages extérieurs : on l'appelait Saül. Ce Kis, un jour que de belles ânesses de son troupeau s'étaient égarées loin du pâturage, comme elles lui étaient plus chères que tout ce qu'il possédait, envoya son fils avec un serviteur à la recherche de ces bêtes. Celui-ci, après avoir parcouru la tribu paternelle en quête des ânesses, s'en alla dans les autres tribus [46] ; ne les avant pas trouvées davantage, il songeait à s'en retourner, de crainte que son père ne fût en peine à son sujet. Cependant, quand ils arrivèrent à la ville d'Armatha [47], le serviteur qui l'accompagnait lui dit qu'il y avait là un prophète véridique et lui conseilla d'aller le trouver, pour savoir de lui ce qui était advenu des ânesses. Saül objecta que, s'ils allaient chez le prophète, ils n'avaient rien à lui offrir eu échange de son oracle, car leur argent de route était déjà épuisé. Là-dessus, le serviteur déclara qu'il lui restait un quart de sicle et qu'il le donnerait, — ils ne savaient pas que le prophète n'acceptait point de salaire, d'où leur erreur [48] ; — ils se dirigent donc vers la ville, et avant rencontré près des portes des jeunes filles qui allaient à la fontaine, ils leur demandent la maison du prophète. Celles-ci la leur indiquent et les engagent à se hâter, avant que le prophète n'aille souper ; car il avait beaucoup de convives et se mettait à table avant ses invités [49]. Or, c'était pour cela même que Samuel avait convoqué tant de monde à ce repas ; il avait, en effet, demandé tous les jours à Dieu de lui annoncer qui il devait faire roi et, la veille, Dieu le lui avait désigné, disant qu'il lui enverrait lui-même un jeune homme de la tribu de Benjamin, précisément à cette heure. Assis sur la terrasse de sa maison [50], Samuel attendait que le temps fût écoulé, et, le moment venu, il descendit pour aller dîner. Ce faisant, il rencontre Saül, et Dieu lui révèle que c'est celui-là qui règnera. Cependant Saül s'approche de Samuel, le salue et le prie de lui indiquer la demeure du prophète parce que, étant étranger dans la ville. il l'ignorait. Samuel lui déclare que le prophète c'est lui et l'emmène au festin, l'assurant que les ânesses qu'on l'avait envoyé chercher étaient sauves et que tous les biens imaginables seraient son partage [51]. Saül lui réplique : « Seigneur, je suis trop peu de chose pour concevoir une telle espérance : ma tribu est trop intime pour faire des rois, et ma maison de condition plus humble que les autres maisons. Tu railles et tu vas faire rire de moi en parlant de grandeurs hors de proportion avec mon origine [52]. » Cependant le prophète l'amène au repas, le fait asseoir, ainsi que son compagnon, au-dessus de tous les invités, qui étaient au nombre de soixante-dix [53] et prescrit aux serviteurs de poser devant Saül une portion royale. Puis, quand vint l'heure de se mettre au lit, les autres convives se levèrent et s'en retournèrent chacun

chez soi, mais Saül coucha chez le prophète ainsi que son serviteur.

2 [54]. Avec le jour, Samuel, l'ayant fait lever de sa couche, le reconduisit, et, une fois hors de la ville, lui prescrivit de faire marcher son serviteur en avant et de demeurer seul en arrière : car il avait quelque chose à lui dire sans témoin [55]. Alors Saül renvoie son compagnon, et le prophète, ayant pris l'huile sainte [56], la verse sur la tête du jeune homme et l'embrasse : « Sache, dit-il, que tu es élu roi par Dieu pour combattre les Philistins et pour défendre les Hébreux. Et en voici le signe que je vais t'annoncer. Quand tu seras parti d'ici, tu rencontreras sur ta route trois hommes [57]se dirigeant sur Béthel pour y adorer Dieu ; le premier portera trois pains, le second un chevreau [58], le troisième viendra à leur suite chargé d'une outre de vin. Ces gens te salueront, te feront des compliments et te donneront deux pains, et toi, tu les accepteras. De là, tu iras à l'endroit appelé Tombeau de Rachel, où tu trouveras quelqu'un [59]qui t'annoncera que tes finesses sont retrouvées. De là, tu viendras à Gabatha, où tu rencontreras des prophètes assemblés et, saisi d'un transport divin, tu prophétiseras avec eux, de sorte que quiconque t'apercevra sera frappé pie stupeur et dira tout étonné : « Comment un si grand honneur est-il arrivé au fils de Kis [60] ? » Quand ces signes te seront apparus, tu sauras que Dieu est avec toi ; puis tu iras embrasser ton père et tes parents. Mais tu viendras à Galgala, où je te rappellerai, afin que nous offrions à Dieu des sacrifices d'actions de grâce pour tous ces événements. » Après ces paroles et ces prédictions, il congédie le jeune homme. Et tout ce que Samuel avait annoncé à Saül ne manqua pas d'arriver.

3 [61]. Quand il entra dans sa maison, son parent Abénar(os) [62], — c'était, de tous ses proches celui qu'il aimait le mieux, — le questionna sur les incidents de son voyage. Saül lui en raconta le détail sans rien cacher, comment il était arrivé chez le prophète Samuel, et comment ce dernier lui avait dit que les ânesses étaient retrouvées. Mais quant à la royauté et à ce qui y avait trait. estimant que ce récit exciterait la jalousie et la méfiance, il n'en dit mot, même à un homme qui lui semblait des plus bienveillants et qu'il chérissait le plus de tous ceux de son sang. il ne jugea pas prudent ou sape de confier ce secret, parce qu'il avait réfléchi, j'imagine, à ce qu'est en réalité la nature humaine : personne, ami ou parent, n'est bon d'une bonté à toute épreuve, ni ne conserve ses sentiments devant une situation aussi éclatante procurée par Dieu, mais tous se montrent jaloux et envieux à l'égard des supériorités [63].

4 [64]. Samuel convoque ensuite le peuple dans la ville de Masphathé [65]et lui adresse ces paroles, parlant, dit-il, conformément aux instructions qu'il a reçues de Dieu : « Après que Dieu leur a procuré la liberté et asservi leurs ennemis, ils se montrent oublieux de ses bienfaits et répudient sa royauté, sans réfléchir à l'avantage qu'il y a d'être gouverné par le meilleur de tous et que le meilleur de tous, c'est Dieu ; au lieu de quoi ils préfèrent prendre pour roi un homme, qui se, servira de ses sujets comme de sa chose, selon sa fantaisie ou son caprice au gré de toutes ses autres passions, abusant sans pudeur du pouvoir ; qui, n'étant pas l'auteur et organisateur du

genre humain, ne se souciera pas non plus de le préserver, alors que Dieu, pour cette raison même, en prend le plus grand soin. Mais, ajoute-t-il, puisqu'il vous plait ainsi, et que vous persistez dans votre dessein outrageant pour Dieu, rangez-vous tous par tribus et par maisons [66]et tirez au sort. »

5 [67]. Les Hébreux ayant ainsi fait, le lot de la tribu de Benjamin sortit. Et quand on eut tiré dans celle-ci, ce fut la famille appelée Matris [68]qui fut désignée ; on tira enfin entre les individus de cette famille et la royauté échut au fils de Kis, à Saül. Sitôt informé, le jeune homme alla se retirer à l'écart [69], ne voulant pas, j'imagine, avoir l'air avide de prendre le pouvoir. Loin de là, il fit preuve d'une maîtrise de soi et d'une modestie surprenantes, car tandis que la plupart des hommes sont incapables de contenir leur joie devant les moindres succès et se précipitent pour se faire voir à tout le monde, lui non seulement ne manifesta rien de pareil pour avoir été élu roi et désigné comme le souverain de tant de peuples considérables, mais même se déroba loin de la vue de ses futurs sujets et les força à le chercher, non sans peine. Comme ils étaient embarrassés et inquiets de la disparition de Saül. le prophète supplia Dieu de leur indiquer où il se trouvait et de faire apparaître le jeune homme aux veux de tous. Dieu leur révèle l'endroit où se tenait caché Saül, Samuel l'envoie chercher, et, sitôt arrivé, le place au milieu du peuple. Or, il les dépassait tous de la tête, et sa stature lui donnait un air vraiment royal. Alors le prophète s'écrie : « Voici le roi que Dieu vous a donné. Voyez comment il est supérieur à tous et digne de commander. » Et comme le peuple l'acclamait aux cris de « Vive le roi ! », le prophète, ayant mis par écrit pour eux tout ce qui adviendrait dans l'avenir [70], leur en donna lecture, en présence du roi, puis il déposa le livre dans le tabernacle de Dieu, afin d'attester ses prédictions auprès des générations futures. Ceci accompli, Samuel congédie le peuple et se retire dans la ville d'Armatha, sa patrie. Saül, de son côté, partit pour Gabatha, d'où il était issu, beaucoup de gens de bien l'accompagnèrent en lui rendant les hommages dus à un roi, mais aussi plusieurs méchants qui affectaient de le mépriser, de railler ses amis, ne lui offraient pas de présents et ne témoignaient ni par des égards, ni par des paroles, d'aucune sympathie pour Saül.

CHAPITRE V

1. Naas, roi des Ammanites, menace Jabès en Galaad ; les habitants demandent à envoyer un message aux Hébreux. — 2. Envoi au message : Saül promet son secours. — 3. Victoire de Saül ; sa popularité. — 4. Confirmation de l'élection de Saül. — 5. Samuel prend à témoin le peuple de l'intégrité de son gouvernement. — 6. Reproches de Samuel au peuple, orage miraculeux ; repentir du peuple.

1 [71]. Cependant, un mois après [72], Saül commence à gagner le respect de tous

par la guerre contre Naas(ès)[73] roi des Ammanites. Ce dernier, en effet, avait fait beaucoup de mal à ceux des Juifs [74]. établis de l'autre côté du Jourdain [75], qu'il attaqua avec une grande et forte armée. Il réduisit leurs villes en servitude, et, après avoir d'abord subjugué les hommes par la force et la violence, il s'attacha à les affaiblir pour l'avenir par sa malice et son habileté, de façon à détruire tout espoir de relèvement et d'affranchissement pour eux : en effet, aussi bien à ceux qui venaient à lui sur parole qu'à ceux qui étaient pris par droit de guerre, il faisait arracher l'œil droit. Il calculait — l'œil gauche étant déjà caché par le bouclier — qu'ils seraient ainsi tout à fait réduits à l'impuissance [76]. Le roi des Ammanites, après avoir ainsi traite veux qui habitaient au-delà du Jourdain, lit campagne contre le peuple appelé Galadéniens. Avant établi sou camp près de la capitale de ses ennemis nommée Jabès, il leur envoya des messagers pour les inviter a se rendre incontinent, en acceptant qu'on leur crevât l'œil droit ; sinon il les menaçait d'un siège et de la destruction de leurs villes : à eux de choisir, s'ils préféraient perdre une petite partie de leur corps ou le perdre tout entier. Les Galadéniens, frappés de terreur, n'osèrent rien répondre ni dans un sens, ni dans l'autre, ne sachant s'ils voulaient se rendre ou résister, ils demandèrent un délai de sept jours afin d'envoyer un message à leurs frères pour les prier de leur porter secours ; alors si l'on venait à leur aide, ils lutteraient, s'il n'y avait aucun espoir d'assistance. ils se rendraient au roi, prêts à souffrir ce que bon lui semblerait.

2. Naas, plein de mépris pour le peuple des Galadéniens et leur réponse, leur accorde le sursis désiré et leur permet d'envoyer un message à tous les alliés qu'ils voudraient. Ayant donc dépêché aussitôt vers chaque ville, ils annoncèrent aux Israélites les menaces de Naas et l'extrémité où ils étaient réduits. Ceux-ci se livrèrent aux larmes et à la douleur en entendant ce qui était arrivé aux Jabiséniens, mais la crainte ne leur permit pas d'oser davantage. Cependant, quand les messagers furent arrivés dans la ville du roi Saül et eurent raconté le péril de ceux de Jabis, le peuple se borna à gémir, comme celui des autres villes, sur le malheur de ses frères. Saül, qui rentrait du travail des champs, rencontre ses concitoyens éplorés, et, leur ayant demandé la raison de leur désespoir et de leur abattement, apprend le rapport des messagers. Alors. saisi de l'inspiration divine, il congédie les Jabiséniens avec promesse de leur venir en aide le troisième jour [77]et de triompher des ennemis avant l'aube, afin que le soleil à son lever les vit déjà vainqueurs et affranchis de leurs craintes. Il pria quelques-uns d'entre eux de rester avec lui afin de lui servir de guides.

3 [78]. Pour déterminer le peuple par la crainte du châtiment à partir en guerre contre les Ammanites et les faire se rassembler le plus vite possible, il trancha les nerfs à ses bœufs et menaça de traiter de même les réfractaires [79], ceux qui ne viendraient pas en armes le jour suivant près du Jourdain. prêts à le suivre, lui, ainsi que le prophète Samuel, partout où ils voudraient les mener. Les Israélites, effrayés par cette menace, se rassemblèrent au moment fixé ; il dénombra leur multitude dans la ville de Baia [80]et les trouva réunis au nombre de sept cent mille [81], indépendamment de la tri-

bu de Juda : cette dernière comptait soixante-dix mille hommes [82]. Avant franchi le Jourdain et marché pendant toute la nuit l'espace de dix schènes [83], il arrive avant le lever du soleil et, après avoir partagé en trois son armée, il tombe soudain de tous les côtés sur les ennemis qui ne s'y attendaient pas ; le combat engagé, il massacra une quantité d'Ammanites et le roi Naas lui-même [84]. Cet éclatant exploit accompli par Saül répandit parmi tous les Hébreux ses louanges et procura à sa vaillance un renom merveilleux. En effet, s'il s'était trouvé précédemment des gens pour faire peu de cas de lui, ils changèrent alors de sentiment pour l'honorer et le considérer comme le premier entre tous. Car il ce lui suffit pas d'avoir sauvé la vie aux Jabiséniens, mais il pénétra dans le pays des Ammanites, le ravagea tout entier et revint dans sa patrie chargé d'un borin considérable. Le peuple, dans sa joie des liants faits de Saül, se félicitait d'avoir élu un tel roi, et se retournant contre ceux qui avaient prétendu qu'il ne servirait en rien leurs intérêts. Il s'écriait : « Où sont-ils aujourd'hui, ceux-là ? » et « Qu'ils soient châtiés ! » enfin, tout ce qu'a coutume de vociférer une foule grisée par des succès contre ceux qui en dénigraient tout à l'heure les auteurs. Quant à Saül, il accueillait avec reconnaissance leurs témoignages de bienveillance et leur zèle pourra personne, mais il jura qu'il ne souffrirait pas qu'en un tel jour on mit à mort aucun de ses frères : il serait insensé de souiller la victoire due à Dieu par une effusion de sang et le meurtre d'hommes de leur race : il convenait plutôt de célébrer une fête dans des sentiments de mutuelle concorde.

4 [85]. Samuel déclare encore qu'il faut par une deuxième élection confirmer la royauté de Saül, et tous se réunissent dans la ville de Galgala : car c'est là qu'il leur avait prescrit de se rendre. Et de nouveau, à la vue de tout le peuple, le prophète répand l'huile sainte sur la tête de Saül et pour la seconde fois le proclame roi. C'est ainsi que le gouvernement des Hébreux se changea en monarchie. En effet, sous Moïse et son disciple Josué, qui fut général en chef, ils vécurent sous un régime aristocratique. Après la mort de ces derniers, pendant une durée totale de dix-huit années [86], le peuple resta dans l'anarchie. Ensuite, ils revinrent à leur premier régime. confiant l'autorité suprême à l'homme qui avait paru le plus éminent par son courage et sa capacité à la guerre : et c'est pourquoi ils appelèrent cette période de leur vie politique « période des Juges ».

5 [87]. Le prophète Samuel, avant réuni les Hébreux en assemblée, s'exprima en ces termes : « Je vous adjure, par le Dieu suprême qui appela à la vie ces deux frères illustres, je veux dire Moïse et Aaron. qui a délivré nos pères des Égyptiens et de leur servitude, de vous avancer sans fausse honte. sans vous laisser paralyser par la crainte ou tout autre sentiment, et de déclarer si j'ai rien fait d'oblique et d'injuste par amour du lucre ou par cupidité ou par faveur. Ne craignez pas de m'accuser, si j'ai détourné quelque chose comme veau ou brebis [88], — qu'on peut cependant sans crime recevoir pour sa nourriture, — ou si j'ai contristé quelqu'un en lui confisquant sa bête de somme pour mon propre usage ; si j'ai encouru un grief de ce genre, qu'on l'articule en

présence de votre roi. » Sur cela tous s'écrièrent qu'il n'avait rien fait de semblable et qu'il avait gouverné le peuple saintement et équitablement.

6 [89]. Alors Samuel, devant ce témoignage unanime : « Puisque vous avez reconnu, dit-il, que vous n'avez rien eu à me reprocher, laissez-moi maintenant vous dire en toute franchise quelle grande impiété vous avez commise envers Dieu en réclamant un roi. Il fallait vous souvenir que c'est avec soixante-dix personnes seulement de notre race que notre ancêtre Jacob, poussé par la famine, se rendit en Égypte. Là, après que sa postérité, infiniment multipliée, fut par les Égyptiens réduite a l'esclavage et soumise a de durs sévices, Dieu, sur la prière de nos pères, sans recourir à un roi, leur permit de se délivrer de cette contrainte en leur envoyant les deux frères, Moïse et Aaron, qui vous conduisirent dans ce pays que vous occupez maintenant. Après avoir joui de ce bienfait de Dieu, vous avez trahi son culte et sa religion. Et malgré tout, quand vous êtes tombés sous la main des ennemis. il vous a délivrés, d'abord en vous faisant triompher des Assyriens [90] et de leur puissance, puis en vous procurant la victoire sur les Ammanites et les Moabites, et enfin sur les Philistins. Tout cela, ce n'est pas sous la conduite d'un roi que vous l'avez accompli, c'est avec Jephté et Gédéon pour chefs. Quelle démence vous a donc poussés à fuir votre Dieu et à souhaiter d'être soumis à un roi ? J'ai consenti cependant à désigner celui que Dieu même a élu. Toutefois, pour que vous sachiez clairement que Dieu est courroucé et mécontent que vous ayez introduit la royauté, je vous le ferai révéler par des signes irréfragables. Une chose dont personne d'entre vous n'a jamais oui parler. une tempête au cœur de l'été, voilà ce qu'après avoir prié Dieu je vais maintenant vous faire contempler. » Samuel avait à peine fini de parler au peuple, que la divinité atteste par des coups de tonnerre, des éclairs et une averse de prèle la véracité de toutes les paroles du prophète. Frappés de stupeur et d'épouvante, ils confessèrent qu'ils avaient péché, égarés par l'ignorance, et supplièrent le prophète. comme un père bon et indulgent, de leur rendre Dieu propice et de leur faire remise de cette faute qu'ils avaient ajoutée à tant d'autres rébellions et transgressions. Samuel promet qu'il suppliera Dieu de leur pardonner et essaiera de le fléchir ; il les exhorte cependant à être justes et vertueux et à se souvenir toujours des maux que leurs défaillances ont déchaînés sur eux, des miracles de Dieu et de la législation de Moïse, s'ils ont le désir d'être sauvés et de vivre heureux sous un roi. Que s'ils négligeaient ces avis, il viendrait, disait-il, sur eux et sur le roi une grande calamité envoyée par Dieu. Samuel, avant fait ces prophéties aux Hébreux, les congédia dans leurs foyers, après avoir consacré pour la seconde fois la royauté de Saül.

CHAPITRE VI

1. Guerre avec les Philistins : terreur des Hébreux. — 2. Saül méconnaît les instructions de Samuel, les Hébreux impuissants devant les incursions des Philistins : exploits de Jonathan. — 3. Victoire de Saül : mesure prise par lui pour assurer la défaite complète de l'ennemi : Jonathan, par ignorance, enfreint ses ordres. — 4. Cérémonies après la victoire. — 5. Découverte de la faute involontaire de Jonathan. il est sauvé par le peuple. — 6. Succès de Saül dans d'autres guerres.

1 [91]. Saül, avant choisi parmi le peuple environ trois mille hommes, en prit pour son compte dette mille comme gardes du corps et vécut dans la ville de Béthel ; il donna les autres comme gardes à son fils Jonathan [92] et les envoya à Gaba [93]. Ce dernier s'empare, après un siège, d'un fort des Philistins non loin de Galgala [94]. En effet, les Philistins de Gaba, après avoir mis les Juifs en déroute, les avaient dépouillés de leurs armes et occupaient avec des garnisons les positions les plus fortes de la contrée : ils défendaient aux vaincus de porter sur eux du fer et même de faire autan usage de ce métal [95]. Par suite de cette interdiction, les laboureurs avaient-ils besoin de réparer un instrument de travail, soc ou hoyau ou quelque autre outil nécessaire à l'agriculture, ils allaient continuellement chez les Philistins faire ces réparations. Quand les Philistins apprirent la destruction de leur fortin, furieux et ressentant vivement le mépris de cette injure. ils marchent contre les Juifs avec trois cent mille fantassins et trente mille chars de guerre ; ils emmenaient aussi six mille cavaliers [96]. Ils vont camper prés de la ville de Machmà [97]. Dès qu'il en eut la nouvelle, Saül, le roi des Hébreux, descend vers la ville de Galgala, et envoie des hérauts à travers tout le pays qui convoquent le peuple, s'il veut la liberté, à marcher en guerre contre les Philistins ; il rabaissait leur puissance et la présentait comme si négligeable qu'il n'y avait aucune crainte à se mesurer avec eux. Cependant, quand ils eurent considéré la multitude des Philistins, les gens de Saül furent frappés de terreur : les uns se cachèrent dans des cavernes et des chemins souterrains, la plupart s'enfuirent de l'autre côté du Jourdain, dans le pays de Gad et de Roubel [98].

2 [99]. Saül adressa alors un message au prophète, et le manda prés de lui pour conférer ensemble au sujet de la guerre et de la situation. Samuel lui prescrivit (le l'attendre sur place et de préparer des victimes ; dans six jours il viendrait le rejoindre, afin de sacrifier le septième, après quoi on livrerait bataille aux ennemis. Saül attend d'abord, ainsi que le prophète le lui avait mandé ; cependant il n'observa pas jusqu'au bout sa recommandation, mais lorsqu'il vit que le prophète tardait à venir et que ses soldats commençaient à déserter, il saisit lui-mime les victimes et les immola. : ce moment il entendit que Samuel approchait et sortit à sa rencontre. Celui-ci lui reprocha d'avoir mal agi en désobéissant à ses ordres et en devançant son arrivée, alors qu'il se conformait à la volonté ale Dieu en venant présider aux prières et aux sacrifices pour le salut du peuple . le roi avait ainsi mal accompli les rites et fait preuve de précipitation.

Saül s'excusa, alléguant qu'il avait attendu le nombre de jours fixé par le prophète, mais que la nécessité, la débandade de ses troupes effrayées, le camp des ennemis planté à Machma, la nouvelle qu'ils allaient descendre contre lui à Galgala l'avaient déterminé à boiter le sacrifice. Alors Samuel reprenant : « En vérité, dit-il, si tu avais été juste et ne m'avais pas désobéi, si tu n'avais pas fait trop bon marché des avis que Dieu m'a donnés sur la situation présente, en te hâtant plus que de raison, il t'aurait été donné d'avoir un règne plus long, toi et ta postérité. » Samuel, affligé de cet incident, s'en retourna chez lui, et Saül, n'ayant que six cents combattants, vint seul avec son fils Jonathan dans la ville de Gabaon. La plupart de ses hommes n'avait pas d'armes, le pars manquant de fer et de bras capables de forger des armes : car les Philistins, ne le permettaient pas, ainsi que nous venons de le dire. Les Philistins avaient divisé leur armée en trois corps et cheminant par autant de routes, envahirent et ravagèrent le pays des Hébreux sous les veux de Saül, leur roi, et de son fils Jonathan, incapables de défendre leur sol, puisqu'ils n'avaient pu réunir que six cents hommes. Assis [100]. avec le grand-prêtre Achias, descendant du grand-prêtre Éli, sur une colline élevée, Saül et son fils contemplaient leur pays dévasté, eu proie à une anxiété douloureuse. Alors le fils de Saül propose a son écuyer de se glisser seuls en secret dans le campement de ses ennemis et d'y jeter le désordre et la confusion L'écuyer déclare qu'il suivra son maître avec empressement partout où il le mènera, fallut-il périr : Jonathan, escorté du jeune homme, descend du haut de la colline et se dirige vers les ennemis. Or, le camp des ennemis occupait un lieu escarpé, flanqué tout alentour de trois promontoires [101].rocheux, formant des crêtes allongées et étroites, qui servaient comme de remparts pour le défendre coutre tout coup de main. En conséquence, on ne se préoccupait pas de la garde du camp, l'endroit étant naturellement sûr de tous côtés, et l'un pensait qu'il était absolument impossible non seulement de gravir ces promontoires, mais même de s'en approcher. Quand donc ils arrivèrent au retranchement, Jonathan encouragea l'écuyer : « Abordons l'ennemi, dit-il ; si, quand ils nous auront aperçus, ils nous invitent à monter vers eux, vois là un présage de victoire ; s'ils ne disent rien, s'ils ne nous appellent pas, nous rebrousserons chemin. » Comme ils se rapprochaient du camp des ennemis, au moment où le jour commençait à poindre, les Philistins, les ayant aperçus, se dirent les uns aux autres : « Voici les Hébreux qui sortent de leurs souterrains et de leurs cavernes », et, s'adressant à Jonathan et à son écuyer : « Allons, s'écriaient-ils, venez à nous, pour recevoir le juste châtiment de vos témérités. » Le fils de Saül accueille ce propos comme un augure de victoire ; tout d'abord il se retire de l'endroit d'où ils avaient été signalés par l'ennemi, file à côté et gravit le rocher, si peu accessible qu'on l'avait laisse dépourvu de gardes. De là, en rampant, avec beaucoup de peine, ils forcent les obstacles naturels du lieu et parviennent à s'élever jusqu'aux ennemis ; ils les surprennent en plein sommeil, en tuent une vingtaine, et jettent parmi eus tant de trouble et de consternation que plusieurs s'enfuient en se débarrassant de leurs armes ; la plupart ne se reconnaissent pas eux-

mêmes, à cause des diverses nationalités qui composaient leur armée, et se prennent mutuellement pour des ennemis : ils ne pouvaient, en effet, s'imaginer que ces deux Hébreux fussent, seuls, montés jusqu'à eux. Ainsi ils se jettent les uns sur les autres ; ceux-ci périssent massacrés ; ceux-là en fuyant et se bousculant, sont précipités en bas des rochers.

3 [102]. Les espions de Saül ayant rapporté au roi que le camp des Philistins paraissait en désarroi, Saül demanda si quelqu'un des siens s'était écarté. Il apprend que son fils et, avec lui, son écuyer se sont absentés ; alors il ordonne au grand prêtre de revêtir sa robe sacerdotale et de lui prophétiser l'avenir. Le grand prêtre déclare que la journée lui apportera victoire et gloire sur ses ennemis ; là-dessus le roi s'élance contre les Philistins et tombe sur eux quand ils sont en plein désordre, en train de se massacrer entre eux. Alors, à la nouvelle que Saül est vainqueur, accourent se joindre à lui ceux qui auparavant s'étaient réfugiés dans les souterrains et les cavernes. Se voyant à la tête de quelque dix mille Hébreux, il poursuit les ennemis épars de tous côtés. Mais entraîné soit par l'excès de joie d'une victoire inespérée — il arrive, en effet, que la raison succombe dans une pareille fortune, — soit par son ignorance, il commet une faute lourde et très digne de blâme. Dans son ardeur de se venger lui-même et d'infliger un châtiment aux Philistins, il déclare avec imprécation aux Hébreux, que quiconque s'avisera d'interrompre le massacre des ennemis et de prendre de la nourriture avant que la nuit mette fin au carnage et à la poursuite, celui-là sera maudit. Après que Saül eut ainsi parlé, on arriva dans une forêt de chines, profonde et remplie d'abeilles, sur le territoire d'Éphraïm ; là, le fils de Saül, qui n'avait pas entendu l'imprécation de son père, ni l'approbation qu'elle avait reçue de la multitude, détache un rayon de miel [103].et commence à le manger. À ce moment, on l'informe que son père a défendu, sous une imprécation redoutable, qu'on goûtât quoi que ce fut avant le coucher du soleil, il cesse alors son repas, mais critique la défense de son père : on aurait mis, dit-il, plus de vigueur et de fougue dans la pour-suite, si l'on avait pris un peu de nourriture. et ainsi l'on aurait capturé et massacré un beaucoup plus grand nombre d'ennemis.

4 [104]. Après avoir ainsi tailla en pièces de nombreuses myriades de Philistins, aux approches du soir ils se livrent au pillage du camp ennemi, s'emparent d'une quantité de butin et de têtes de bétail, les immolent et se mettent à en consommer la chair toute sanglante. Cependant le roi est informé par les scribes que le peuple commet un péché envers Dieu en sacrifiant et eu mangeant avant d'avoir dûment fait écouler le sang et purifié les chairs [105]. Alors Saül commande qu'on roule une grosse pierre au milieu de l'armée et fait proclamer l'ordre que le peuple immole les victimes sur cette pierre et ne consomme pas les chairs avec le sang : car cela n'était pas agréable à Dieu. Cela fait par tous, selon tes instructions du roi, Saül érige en ce lieu un autel et y offre des holocaustes à Dieu. Ce fut le premier autel qu'il construisit.

5 [106]. Comme il voulait conduire sur-le-champ l'armée au retranche-ment ennemi. pour y faire main basse avant le jour sur ce qu'il renfermait et que les soldats. loin

d'hésiter à le suivre. témoignaient d'une grande ardeur à se conformer à ses ordres, le roi fit venir le grand prêtre Achitôb(os) [107].et lui commanda de s'informer si Dieu leur accordait et leur permettait. une fois entrés dans le camp des ennemis, d'y mettre à mort ceux qui s'y trouvaient. Le prêtre déclara que Dieu ne répondait pas. « Ce n'est certes pas sans motif, dit alors Saül, que Dieu ne donne pas de réponse à nos questions, lui qui naguère nous prévenait lui-même de toutes choses, et, sans qu'on l'interrogeât, s'empressait de parler : quelque faute secrète de notre part est cause de son silence. Pour moi, je le jure par ce Dieu, quel que soit le coupable, fût-ce mon fils Jonathan lui-même, je jure de le mettre à mort et d'apaiser Dieu ainsi, comme si je châtiais un étranger, quelqu'un qui ne me touchât en aucune façon. » Le peuple s'étant écrié qu'il devait en user ainsi, aussitôt il rassemble tout le monde en un même lieu, se place lui-même avec son fils d'autre part et demande au sort de designer le délinquant. Or c'est Jonathan qui fut désigné. Comme son père lui demandait ce qu'il avait fait, quelle faute il avait commise, et ce qu'il reconnaissait avoir accompli, pendant sa vie, d'illicite et d'impie. « Mon père, dit-il, je n'ai rien fait, si ce n'est qu'hier, dans l'ignorance de l'imprécation et du serment prononcés par toi, pendant que je poursuivais l'ennemi, j'ai goûté d'un rayon de miel. » Saül alors jura de le mettre à mort, respectant plus son serment que les doux liens de la paternité et de la nature. Jonathan n'est pas atterré par la menace de la mort, mais se dressant dans une attitude généreuse et magnanime : « Pour moi, dit-il, je ne te supplierai pas de m'épargner, mon père. Elle m'est très douce la mort subie en l'honneur de ta piété et à l'occasion d'une victoire magnifique ; car ce m'est un bien grand réconfort de laisser les Hébreux vainqueurs des Philistins [108]. » Ces mots émurent tout le peuple de douleur et de sympathie, et il jura de ne point permettre que l'artisan de la victoire. Jonathan, périt. Ainsi ils l'arrachent à la malédiction de son père ; eux-mêmes adressent des prières à Dieu en faveur du jeune homme, pour qu'il lui fasse remise de son péché.

6 [109]. Alors Saül revint dans la ville après avoir détruit environ soixante mille ennemis [110]. Il gouverne heureusement et, ayant guerroyé contre les peuplades voisines, soumet celles des Ammanites et des Moabites ainsi que les Philistins, les Iduméens et les Amalécites et le roi de Sôba [111]. Il eut trois fils : Jonathan, Jésous [112]. et Melchis(os) [113]., et deux filles, Mérobé [114].et Michal(a) [115]. Comme général, il employa le fils de son oncle paternel, Abner (Abennèros) [116]. Cet oncle s'appelait Ner(os) ; Ner et Kis, le père de Saül, étaient frères, fils d'Abiél(os) [117]. Saül entretenait une grande quantité de chars et de cavaliers ; chaque fois qu'il combattit, il revint vainqueur ; il amena ainsi les Hébreux au succès et à un faut degré de prospérité et les rendit plus puissants que les autres nations. Tous les jeunes hommes qui se distinguaient par leur stature et leur beauté, il en faisait ses gardes du corps.

CHAPITRE VII

1. Instructions de Samuel à Saül touchant les Amalécites. — 2. Saül, vainqueur des Amalécites, épargne le roi Agag, malgré les ordres reçus. — 3. Saül ravage le territoire des Iduméens. — 4. Dieu, irrité contre Saül. repousse l'intervention de Samuel en sa faneur. — 5. Remontrances de Samuel à Saül ; il lui annonce sa déchéance et fait périr Agag.

1 [118]. Samuel vint vers Saül et lui déclara qu'il lui était envoyé par Dieu pour lui rappeler que celui-ci l'avait désigné comme roi de préférence à tous et que, pour cette raison, il lui devait soumission d obéissance, car, s'il avait la suprématie sur les nations, Dieu la possédait sur le roi et sur l'univers entier. Il lui déclara donc que Dieu disait ceci : « Comme les Amalécites ont fait beaucoup de mal aux Hébreux dans le désert, lorsqu'au sortir de l'Égypte ils se dirigeaient vers ce pays qui est maintenant à eux, j'ordonne à Saül de tirer vengeance des Amalécites par la guerre et, s'il triomphe, de n'en pas laisser survivre un seul ; qu'il fasse périr les gens de tout âge, en commençant par les femmes et les enfants, et venge ainsi le mal qu'ils ont fait à vos ancêtres : qu'il n'épargne ni bêtes de somme, ni aucun autre bétail pour un intérêt ou un profit particulier ; mais qu'il consacre le tout à Dieu et efface complètement le nom d'Amalec en se conformant aux instructions de Moïse [119]. »

2. Saül promit de faire ce qui lui était prescrit. Réfléchissant que l'obéissance à Dieu ne consistait pas uniquement à partir en guerre contre les Amalécites, mais qu'il manifesterait mieux son zèle en se hâtant et en ne différant pas d'un instant, il rassembla toutes ses forces et, les avant dénombrées à Galgala [120]., trouva pour les Israélites, indépendamment de la tribu de Juda, près de quatre cent mille hommes ; cette dernière à elle seule comptait trente mille combattants [121]. Saül, avant fait irruption dans le pays des Amalécites, poste quantité d'embuscades et de détachements près du torrent, afin non seulement de les malmener par des combats livrés à découvert, mais aussi de tomber sur eut à l'improviste sur les routes et de les exterminer, après les avoir enveloppés. Et en effet, leur avant livré bataille, il met les ennemis en déroute et les taille tons en pièces, en poursuivant les fuyards. Après cet exploit, conforme à la prédiction de Dieu, il se jeta sur les villes des Amalécites, et les avant assiégées et prises, les unes à l'aide de machines de guerre, les autres grâce à des galeries souterraines et des circonvallations opposées à leurs remparts, d'autres par la faim et la soif, d'autres enfin par d'autres moyens [122]., il se livra au carnage des femmes et des enfants ce faisant, il ne crut pas agir avec cruauté ni avec une rigueur contraire à l'humanité, d'abord parce que c'étaient des ennemis qu'il traitait ainsi, ensuite parce qu'il se conformait à l'ordre de Dieu, à qui on ne saurait sans danger désobéir [123]. Il fit prisonnier même le roi des ennemis, Agag(os) ; mais, émerveillé de sa beauté et de sa haute stature, il crut qu'il méritait d'être épargné : il cessait dès lors de se conformer à la volonté de Dieu, pour céder à un sentiment personnel et s'abandonner inopportunément à la pitié, dans un cas où elle ne lui était pas permise sans péril. En

effet, Dieu avait pris en haine à tel point la nation des Amalécites qu'il avait prescrit de ne pas épargner même les petits enfants, que leur faiblesse rend les plus dignes de pitié ; or Saül sauva le roi lui-même, l'artisan de tous les malheurs des Hébreux, faisant plus de cas de la beauté d'un ennemi que des commandements de Dieu. Le peuple se rendit d'ailleurs complice de sa faute. En effet, les Hébreux épargnèrent les bêtes de somme et les troupeaux et se les partagèrent, alors que Dieu avait recommandé de ne pas les conserver, et ils emportèrent tous les autres biens et les objets de prix ; seules, les choses qui ne méritaient pas d'être acquises furent détruites.

3. Saül, après avoir vaincu tous les peuples qui s'étendent depuis Péluse [124]. en Égypte jusqu'à la mer Érythrée, ravagea les territoires ennemis, à l'exception de celui des Sichémites [125]. Ceux-ci sont établis ait milieu du pays du Madian. Avant la bataille, il les avait avertis par un message de se retirer pour n'être pas compris dans le désastre des Amalécites, car, leur parenté avec Ragouel, le beau-père de Moïse, le déterminait à les épargner [126].

4. Saül, comme s'il n'avait enfreint aucune des prescriptions reçues du prophète avant sa campagne contre les Amalécites et les avait au contraire strictement observées en tout point dans sa victoire sur ses ennemis, s'en retourna chez lui, fier de ses succès. Mais Dieu s'irrita qu'il eût sauvé le roi des Amalécites et que le peuple eût partagé les troupeaux, contrairement à sa défense. Il trouvait indigne qu'après avoir vaincu et abattu l'ennemi grâce à la force qu'il leur avait départie, ils eussent méprisé et méconnu ses commandements, comme on ne ferait pas de ceux d'un roi humain. Aussi déclara-t-il à Samuel qu'il se repentait d'avoir élu pour roi Saül, puisque celui-ci n'obtempérait pas à ses ordres et n'agissait qu'à sa guise. Samuel, à ces paroles, fut profondément troublé et, pendant toute la nuit, supplia Dieu de se réconcilier avec Saül et de ne pas lui en vouloir. Mais Dieu n'accorda pas son pardon à Saül, en dépit des instances du prophète. pensant qu'il n'était pas juste d'écouter son intercession pour des péchés : car rien ne favorise plus l'impiété qu'une excessive indulgence ; en cherchant un renom de mansuétude et de bonté, on ne s'aperçoit pas qu'on multiplie le mal. Quand donc Dieu eut repoussé la prière du prophète et montré clairement qu'il ne se laisserait pas fléchir, dès le jour paru, Samuel se rendit à Galgala auprès de Saül. A sa vue, le roi court à lui et l'embrasse : « Je rends grâce, dit-il, à Dieu, qui m'a donné la victoire. » Il ajoute que, tout ce que Dieu lui a commandé, il l'a exécuté. Mais Samuel l'interrompant : « D'où vient donc, dit-il, que j'entends des mugissements de bétail et de bêtes de somme dans le camp ? » Le roi répondit que le peuple les avait gardés à l'usage de sacrifices, mais que la race des Amalécites était complètement anéantie selon les instructions divines, qu'on n'avait laissé vivre personne, sauf le roi, qu'on lui avait amené, et sur le sort duquel, disait-il, on allait délibérer ensemble. Alors le prophète répliqua que ce n'étaient pas les sacrifices qui étaient agréables à la divinité, mais les vertueux et les justes, c'est-à-dire ceux qui se conformaient à sa volonté et à ses ordres et qui croyaient ne pouvoir agir honnêtement qu'en exécutant ses comman-

dements. On montrait du mépris à Dieu, non en lui refusant des sacrifices, mais en paraissant lui désobéir. « Et ceux qui ne se soumettent pas, qui n'offrent pas à Dieu le seul et véritable culte qui loi plaise, quand même ils sacrifieraient d'innombrables et grasses victimes, quand même ils lui présenteraient de somptueuses offrandes d'or et d'argent travaillé, loin d'accepter leurs dons avec bienveillance, il les repousse et les considère comme des témoignages de perversité plutôt que de piété. Au contraire, ceux qui ne gardent an mémoire que ce que Dieu a déclaré et prescrit et aiment mieux mourir que d'y porter la moindre atteinte, ceux-là réjouissent son cœur ; il n'exige même pas d'eux de sacrifice, et, s'ils lui apportent les plus modestes offrandes, il reçoit avec plus de plaisir cet hommage de la pauvreté que celui de l'opulence. Sache donc que tu as provoqué la colère de Dieu, car tu as méprisé et négligé ses commandements. De quel oeil crois-tu qu'il puisse envisager un sacrifice fait avec les choses dont il a décrété la destruction ? À moins que tu ne te figures que les offrir en sacrifice à Dieu équivaut à les détruire ! C'est pourquoi il faut t'attendre à être dépossédé de la royauté et de la puissance qui t'a poussé à négliger Dieu, de qui tu la tiens. » Saül convient qu'il a mal agi et ne nie pas son péché ; oui, il a transgressé les instructions du prophète ; mais c'était, en vérité, par la crainte et l'appréhension que lui causaient ses soldats qu'il n'avait pas osé les empêcher de se partager le butin et ne les avait pas retenus. « Mais, dit-il, pardonne et sois indulgent ; je me garderai à l'avenir de retomber dans le péché. » Et il invite le prophète à revenir sur ses pas, et à offrir à Dieu des sacrifices d'actions de grâce. Cependant Samuel, qui voyait Dieu irréconciliable, fait mine de s'en retourner chez lui. Alors Saül, cherchant à le retenir, saisit son manteau, et, comme Samuel faisait effort pour se dégager, il tire si fort qu'il déchire le vêtement. Le prophète lui déclare qu'ainsi serait déchirée sa royauté et que celle-ci serait recueillie par un homme vertueux et juste, car Dieu persisterait dans ses décisions, la versatilité et le changement étant le propre de l'infirmité humaine, non de la puissance divine. Saül répartit qu'à supposer qu'il ait mal agi, il ne peut revenir sur des choses accomplies. Il le prie donc de lui faire honneur néanmoins et de venir avec lui en présence du peuple se prosterner devant Dieu. Samuel accorde cette grâce à Saül, l'accompagne et prie Dieu avec lui. On amène aussi en sa présence le roi des Amalécites, Agag, et comme celui-ci se plaignait de l'amertume de la mort [127]., il lui dit : « De même que tu as fait pleurer sur leurs enfants et que tu as plongé dans le deuil beaucoup de mères parmi les Hébreux, ainsi tu feras gémir ta mère sur sa perte. » Et il le fait mourir sur-le-champ à Galgala, tandis que lui-même se retire dans la ville d'Armatha.

Chapitre VIII

1. Samuel va à Bethléem oindre David. — 2 David chez Saül.

1 [128]. Le roi Saül, voyant dans quel malheur il était tombé en s'attirant l'ini-

mitié de Dieu, monta vers la maison royale de Gabâ — ce nom, traduit, signifie colline — et, à dater de ce jour, ne parut plus en présence du prophète. Comme Samuel s'affligeait à son sujet, Dieu lui ordonna de quitter ce souci et, muni de l'huile sainte, de se rendre dans la ville de Bethléem auprès de Jessée (Jessaïos), fils d'Obéd(os),et d'oindre celui des fils de cet homme qu'il lui désignerait lui-même pour être roi. Samuel exprima la crainte que Saül, informé de cet acte, ne le fit périr insidieusement ou même ouvertement ; cependant, comme Dieu lui promettait et lui donnait le moyen d'assurer sa sécurité il se rendit dans la ville désignée [129]. Là, tous l'accueillent avec joie et s'informent du motif de sa venue. Il répondit qu'il était venu offrir un sacrifice à Dieu. Le sacrifice accompli, il convoqua Jessée avec ses enfants au festin sacré, et ayant remarqué que le plus âgé de ses fils était fort grand et de bonne mine, il conjectura, d'après cette belle apparence, que c'était lui qui était appelé à régner. Mais il se méprenait sur les intentions de Dieu. En effet, comme il lui demanda s'il devait sacrer ce jeune homme, qu'il admirait et estimait digne de la royauté, il lui fut répondu que les hommes et Dieu ne voient pas de même. « Ainsi toi, séduit par la beauté de ce jeune homme, tu le juges digne de régner ; moi, je fais de la royauté le prix non de la beauté physique, mais de la valeur morale ; je cherche quelqu'un en qui la vertu brille d'un parfait éclat, qui soit orné de piété, de droiture, de courage et de soumission, qualités qui constituent la parure de l'âme. » Quand Dieu eut ainsi parlé, Samuel pria Jessée de lui faire voir tous ses fils. Celui-ci manda aussitôt les cinq [130].autres ; l'aîné s'appelait Eliab(os), le second Aminadab(os) [131]., le troisième, Samal(os) [132]., le quatrième, Nathanaèl(os) [133]., le cinquième, Raél(os) [134]., le sixième Asam(os) [135]. Quand le prophète vit que les plus jeunes n'étaient pas moins bien faits que l'aîné, il demanda à Dieu lequel d'entre eux il choisissait pour roi. Dieu répond : « Aucun ! » Alors Samuel s'informe auprès de Jessée s'il n'a pas, outre ceux-là, d'autres enfants encore. Celui-ci lui déclara qu'il avait encore un fils du nom de David(ès), mais qu'il était pâtre et occupé à garder les troupeaux ; le prophète le prie de l'appeler aussitôt, car il ne leur est pas possible de se mettre à table sans lui. David vint, mandé par son père ; c'était un adolescent à la peau blonde, aux regards vifs, bien fait de toute sa personne. « Voici, se dit Samuel à part lui, celui qu'il a plu à Dieu de faire roi. » Il se couche alors, fait coucher à ses côtés le jeune homme [136]., puis Jessée avec ses autres enfants. Ensuite, ayant pris l'huile sous les yeux de David, il la répand sur lui et lui parle bas à l'oreille, lui faisant signe que Dieu l'a choisi pour régner. Il l'exhorte à se montrer juste et docile aux prescriptions divines ; c'est par là que la royauté lui demeurera longtemps et que sa maison deviendra brillante et célèbre ; il abattra les Philistins et, vainqueur et triomphant de toutes les nations qu'il ira combattre, s'acquerra pendant sa vie et lèguera à sa postérité une gloire digne d'être célébrée.

2 [137]. Samuel se retire après ces exhortations, et la divinité quitte Saül pour s'attacher désormais à David. Celui-ci commença de prophétiser, grâce à l'esprit divin qui avait pénétré en lui. Quant à Saül, il était en proie à des souffrances et envahi par

des démons qui lui causaient des suffocations et des angoisses atroces. Les médecins [138].ne trouvèrent d'autre remède que de lui conseiller de faire chercher quelqu'un capable de chanter et de jouer de la harpe, et, toutes les fois que Saül serait assailli et tourmenté par les mauvais esprits, de placer ce musicien au chevet du roi pour faire vibrer les cordes et réciter les cantiques. Saül ne néglige pas cet avis, et ordonne qu'on se mette en quête de l'homme capable de lui apporter ce soulagement. Et comme un des assistants dit qu'il avait vu dans la ville de Bethléem te fils de Jessée, encore très jeune, mais gracieux et de bonne mine, parfaitement digne d'estime, habile à jouer de la harpe et à chanter des cantiques, enfin excellent guerrier, Saül fit mander à Jessée de décharger David du soin de ses troupeaux et de le lui envoyer ; il voulait, disait-il, voir le jeune homme, ayant ouï parler de sa beauté et de sa vaillance. Jessée lui envoie son fils, en le chargeant de présents pour Saül. Celui-ci se réjouit de sa venue, en fait son écuyer et le comble d'honneurs. Il trouvait un soulagement à ses chants, et, dans le trouble où le jetaient les démons, chaque fois qu'ils s'emparaient de lui, il n'avait pas d'autre médecin que David, qui, récitant ses cantiques et jouant de la harpe, le faisait revenir à lui. Aussi manda-t-il à Jessée, père du jeune homme, pour le prier de laisser auprès de lui David, dont la vue et la présence le charmaient. Jessée, n'osant point contrarier Saül [139]., lui permit de garder son fils.

CHAPITRE IX

1. Nouvelle guerre avec les Philistins ; provocations du géant Goliath. — 2. David est envoyé au camp des Hébreux pour porter des pro-visions à ses frères ; il relève le défi de Goliath. — 3. Lutte entre David et Goliath, mort de Goliath ; déroute des Philistins.

1 [140]. Peu de temps après, les Philistins, s'étant réunis de nouveau en forces considérables, marchent contre les Israélites, occupent le pays entre Sôchos [141].et Azéka et y établissent leur camp. Saül, de son côté, fait sortir son armée contre eux ; il s'installe sur une montagne, et force les Philistins à abandonner leur première position [142].et à placer leur camp sur une autre montagne en face de celle qu'il occupait. Les deux camps étaient séparés par un vallon courant entre les deux collines. Or, un des guerriers du camp des Philistins descendit dans le vallon, il se nommait Goliath(ès), de la ville de Gitta, homme d'une taille tout à fait gigantesque. Il mesurait, en effet, quatre coudées et demie [143].et était revêtu d'armes proportionnées à son corps : il avait autour de la poitrine une cuirasse pesant 5.000 sicles ; il portait un casque, et des jambières d'airain capables de protéger les membres d'un homme de dimensions si extraordinaires. Son javelot n'était pas le léger fardeau de sa droite : il le portait appuyé sur l'épaule ; il avait aussi une lance [144].pesant 600 sicles ; plusieurs hommes [145].le suivaient, qui portaient ses armes. Ce Goliath donc, s'étant placé au milieu

des deux armées, pousse un cri retentissant et dit à Saül et aux Hébreux : « Je viens vous délivrer de la bataille et de ses dangers. Qu'est-il besoin que votre armée en vienne ana mains et se fasse maltraiter ? Choisissez quelqu'un des vôtres qui veuille lutter avec moi, et l'issue de la guerre sera décidée par ce combat singulier. Le parti du vainqueur recevra la soumission de l'autre. Il est bien préférable, je pense, et plus raisonnable d'en finir en exposant un seul homme que toute une armée. » Ayant ainsi parlé, il se retira dans le camp de ses compatriotes. Le lendemain, il revint et tint les mêmes propos ; puis. quarante jours durant. il ne cessa de provoquer dans les mêmes termes ses ennemis, frappant de terreur et Saül et l'armée. Les Hébreux présentaient toujours la bataille, mais n'osaient pas en venir aux mains.

2 [146]. Or, quand la guerre avait éclaté entre les Hébreux et les Philistins, Saül avait congédié David [147].chez son père Jessée, se contentant des trois fils que ce dernier lui avait envoyés pour partager la guerre et ses périls. David retourne donc d'abord à ses troupeaux et à ses pâturages, mais, peu après, il s'en vient au camp des Hébreux, chargé par son père d'apporter à ses frères des provisions et de prendre de leurs nouvelles. Ce jour-là, Goliath était revenu à son ordinaire avec ses provocations et ses invectives, se vantant que personne ne fût assez brave parmi les Hébreux pour oser descendre se mesurer avec lui. David, qui entretenait alors ses frères des commissions dont son père l'avait chargé, s'indigna d'entendre le Philistin insulter et railler l'armée, et déclara à ses frères qu'il était prêt à l'affronter en combat singulier. Là-dessus, l'aîné de ses frères, Eliab, le morigéna, lui disant qu'il était trop hardi pour son âge et ignorant des convenances, et il lui ordonna de s'en retourner à ses troupeaux et auprès de son père. Par respect pour son frère, David se retira, mais confia à quelques soldats qu'il avait envié de se mesurer avec celui qui les défiait. Ceux-ci rapportent aussitôt à Saül la résolution du jeune homme, et le roi le fait venir. Et comme il lui demandait ce qu'il voulait et l'invitait à parler : « Ne laisse pas tomber ton courage, dit David, et ne crains rien, ô roi, car je vais abaisser, moi, l'outrecuidance de l'ennemi : j'irai lutter avec lui et j'abattrai sous moi ce géant énorme. Alors il deviendra d'autant plus risible et ton armée d'autant plus glorieuse, qu'on verra que ce n'est pas même la main d'un guerrier expert, versé dans la tactique et les batailles, qui l'a terrassé, mais un homme qui parait encore un enfant et qui en a réellement l'âge. »

3. Saül admire son audace et son courage, mais n'ose pas se confier à lui, vu son âge si tendre : « Ta jeunesse, dit-il. te rend trop faible pour lutter avec un guerrier éprouvé. » Alors David : « Si je te fais cette promesse, c'est dans l'assurance que Dieu est avec moi, car j'ai déjà éprouvé son assistance. Un jour qu'un lion s'était jeté sur mes troupeaux et avait emporté un agneau, je le poursuivis, je le saisis, j'arrachai l'agneau de la gueule du fauve et, au moment où il s'élançait sur moi, je le soulevai parla queue [148].et le tuai eu l'écrasant contre terre. Je n'ai pas eu moins de bonheur en combattant un ours. Eh bien cet ennemi n'est-il pas le pareil de ces bêtes féroces, lui qui insulte depuis si longtemps notre armée et blasphème contre notre Dieu, qui le

livrera entre mes mains ? »

4 [149]. Alors Saül adresse une prière à Dieu, lui demandant d'accorder un semblable [150].succès à l'ardeur et à la hardiesse de cet enfant. « Pars, dit-il, au combat ! » Il le revêt de sa propre cuirasse, le ceint de son épée, lui ajuste son casque et ainsi équipé le congédie. Mais David, alourdi sous le poids de ces armes — l'exercice ne l'avait pas encore accoutumé à en porter — s'écrie : « Tout cet attirail, ô roi, est une parure convenable pour toi, qui sais t'en servir ; quant à moi, accorde-moi, comme à ton serviteur, de combattre à ma guise. » Il dépose donc ses armes, saisit son bâton, prend cinq pierres dans le lit du torrent et les met dans sa besace de pâtre, puis, portant une fronde dans la main droite, il s'avance contre Goliath. L'ennemi, en le voyant marcher dans cet équipage, le regarde avec mépris et lui prodigue ses moqueries : pourquoi donc vient-il se battre, non avec les armes qu'il faut pour lutter contre un homme, mais avec celles qu'on prend pour poursuivre ou repousser les chiens ? Goliath est-il donc a ses yeux un chien et non un homme ? David lui répond : « Pas même un chien, mais moins encore ! » La colère de Goliath s'exaspère ; il profère des imprécations contre son adversaire en invoquant le nom de son Dieu et menace de donner ses chairs à manger aux bêtes des champs et aux oiseaux du ciel. David lui réplique : « Toi, tu viens coutre moi avec un glaive, un javelot et une cuirasse ; moi, en t'affrontant, j'ai pour armure Dieu lui-même, qui veut se servir de mon bras pour te détruire, toi et toute ton armée : car je vais te trancher la tête aujourd'hui, et le reste de ton corps je le livrerai aux chiens, tes pareils, afin que tous connaissent que la divinité s'est mise à la tête des Hébreux, que c'est elle qui nous procure des armes et des forces, et que tout autre appareil, toute autre puissance sont vains quand Dieu n'est pas là. » Le Philistin, que le poids de ses armes empêchait d'aller plus vite, arrive lentement sur David, plein de mépris et sûr de terrasser sans peine un adversaire à la fois sans armes et d'un âge si tendre. Le jeune homme s'avance à sa rencontre, escorté d'un allié invisible a l'ennemi : Dieu lui-même. Il tire de sa besace une des pierres du torrent qu'il y avait placées, l'ajuste à sa fronde et en atteint Goliath au front. Le projectile pénètre jusqu'au cerveau, et le géant tombe aussitôt étourdi, le visage contre terre. David accourt, met le pied sur son ennemi terrassé et, avec le propre glaive de ce dernier, car il n'avait pas d'épée à lui, il lui tranche la tête. La chute de Goliath entraîne la défaite et la déroute des Philistins. Voyant, en effet, le plus illustre d'entre eux abattu, craignant un désastre complet, ils n'osèrent pas tenir davantage et cherchèrent le salut dans une débandade honteuse et confuse. Mais Saül et toute l'armée des Hébreux. poussant une grande clameur, s'élancent sur eux, en font un grand carnage et les poursuivent jusqu'aux frontières de Gitta et jusqu'aux portes d'Ascalon [151]. Les Philistins eurent environ trente mille [152].morts et deux fois autant de blessés. Saül, étant retourné dans leur camp, y sème le pillage et l'incendie, et David emporte la tête de Goliath dans sa propre tente et consacre l'épée du Philistin à Dieu [153].

Chapitre X

1. Jalousie de Saül à l'égard de David ; il cherche à le perdre. — 4. Il accorde sa fille Michal à David à condition qu'il tuera six cents Philistins. — 3. David y réussit et obtient Michal.

1 [154]. Cependant la jalousie et la haine de Saül furent excitées contre David. Les femmes, accourues au devant de l'armée victorieuse avec des cymbales, des tambourins et toute sorte de sigles de réjouissance, disaient dans leurs chants que Saül avait tué les Philistins par milliers, et les jeunes filles [155].disaient que David les avait anéantis par dizaines de milliers. Le roi, en entendant ces chants, qui lui réservaient la moindre part de gloire et qui attribuaient le plus gros chiffre au jeune homme, pensa qu'après ces brillantes acclamations il ne manquait plus à celui-ci que la royauté ; il commença dès lors à redouter David et à le tenir en suspicion. Alors, comme dans sa peur il lui semblait que David était trop proche de sa personne — car il avait fait de lui son écuyer — il lui enlève sa première fonction et le nomme chiliarque [156]. emploi plus considérable, mais, pensait-il, plus dangereux : il se proposait, en effet, de l'envoyer contre l'ennemi et a la bataille, pour l'exposer a la mort.

2. Mais comme Dieu n'abandonnait jamais David partout ou il allait, celui-ci rencontrait le succès et on le voyait réussir dans toutes ses entreprises, si bien que, devant ses prodiges de valeur, tout le peuple ainsi que la fille même de Saül [157]., vierge encore, se prirent pour lui d'amour ; la passion de la jeune fille, qui dépassait toutes les bornes, se trahit et fut dénoncée à son père. Celui-ci, saisissant cette occasion de perdre David. apprit la chose avec joie, et déclara a ceux qui lui en parlèrent qu'il donnerait de grand cœur sa fille à David, puisque cet amour, accueilli par lui, l'entraînerait à des dangers et à sa perte : « car, dit-il, je lui accorde la main de ma fille à condition qu'il me rapporte les têtes de six cents ennemis [158]. Devant l'offre d'une si brillante récompense, avide de se couvrir de gloire par un exploit extraordinaire et périlleux, il courra l'accomplir, mais il sera tué par les Philistins, et ainsi mes vœux seront exaucés le mieux du monde : je serai débarrassé de David, mais c'est la main des autres, non la mienne, qui l'aura immolé. » Il ordonne donc à ses serviteurs de sonder les sentiments de David, touchant ce mariage. Ceux-ci engagèrent l'entretien en lui disant que Saül l'aimait, ainsi que le peuple tout entier, et voulait unir sa fille avec lui. Mais David : « Est-ce donc si peu de chose à vos yeux, dit-il, que de devenir gendre du roi ? Je ne suis pas de ce sentiment, moi, surtout dans mon humble condition, n'ayant ni éclat ni rang. » Quand les serviteurs lui eurent rapporté la réponse de David, Saül leur dit : « Informez-le que je ne demande ni richesses, ni présents, — ce serait vendre ma fille et non la donner, — ce que je veux, c'est un gendre plein de courage et de toutes les autres vertus que j'aperçois en lui ; par conséquent, je ne veux obtenir de lui, en retour de ce mariage, ni or ni argent, ni tout ce qu'il pourrait m'apporter de la maison de son père [159]., mais seulement le châtiment des Philistins et les têtes de six cents d'entre eux. Car, pour moi-même, je ne puis souhaiter de pré-

sent plus désirable, plus magnifique ni plus précieux, et ma fille aimera bien mieux, au lieu des cadeaux d'usage, la joie de vivre avec un tel homme, dont la seule présence lui rappellera la défaite de nos ennemis. »

3 [160]. Ces paroles ayant été rapportées à David, celui-ci, joyeux de l'empressement que mettait Saül à le compter dans sa famille, sans s'arrêter à délibérer, sans calculer si l'entreprise proposée était facile ou ardue, partit sur-le-champ avec ses compagnons contre les ennemis pour accomplir une tâche couronnée d'un si beau prix. Grâce à Dieu, qui rendait tout possible et aisé à David, il tue un grand nombre de Philistins, en décapite six cents, et revient chez le roi, apportant ces têtes, et demandant la fiancée promise en récompense. Saül trouva impossible de se dérober à ses promesses, parce qu'il lui aurait été honteux de paraître avoir menti ou offert ce mariage comme un piège pour faire périr David dans une entreprise impossible ; il lui accorde donc sa fille, nommée Michal (Melcha) [161].

Chapitre XI

1. Saül décide de faire périr David : onathan le prévient et promet d'apaiser Saül. — 2. Saül se calme aux discours de Jonathan. — 3. Succès nouveaux de David ; Saül tente de le tuer. — 4. Michal fait fuir David ; stratagème de Michal ; David chez Samuel. — 5. Saül envoie des hommes pour s'emparer de David : délire prophétique de ces envoyés et de Saül. — 6. David se plaint de Saül à Jonathan. — 7. Service demandé par David à Jonathan. — 8. Promesse solennelle de Jonathan : plan adopté pour faire connaître à David les sentiments de Saül. — 9. Saül remarque l'absence de David au repas de la néoménie : Jonathan menace de mort par Saül. — 10. Entrevue de David et de Jonathan : séparation.

1 [162]. Saül ne devait pas en rester là bien longtemps. Voyant David de plus en plus aimé de Dieu et du peuple, il prit peur et, ne pouvant cacher ses appréhensions, — puisqu'il s'agissait de grands intérêts. la royauté et la vie, dont la perte était également redoutable. — il résolut de faire périr David et en donna l'ordre à son fils Jonathan et aux plus dévoués de ses serviteurs. Jonathan s'étonne de voir son père changer de sentiments à l'égard de David, passant d'une bienveillance extrême non pas même à l'indifférence, mais à la résolution de le tuer. Comme il aimait le jeune homme et estimait sa vertu, il lui révèle le secret et le dessein de son père. Il lui conseille de s'en préserver en prenant la fuite le lendemain ; lui-même ira saluer son pare, et saisira l'occasion de lui parler de David, de découvrir le sujet de sa haine ; il lui représentera, pour l'adoucir, qu'il ne faut pas au moindre grief faire périr un homme qui a rendu de si grands services au peuple, qui a obligé Saül lui-même par des exploits capables de valoir le pardon même aux plus grandes fautes. « Je t'informerai, ajoute-t-il, des

sentiments de mon père. » David, obéissant à cet excellent conseil, se retire hors de la vue du roi.

2. Le jour suivant, Jonathan se rend auprès de Saül et, l'ayant trouvé de bonne humeur et réjoui, commence à lui parler au sujet de David. « Quelle faute, grande ou petite, a-t-il pu commettre, mon père, pour te porter à vouloir le faire mourir, lui qui a tant fait pour ta propre sûreté, et encore davantage pour le châtiment des Philistins, qui a délivré le peuple des Hébreux des injures et des avanies que nous avions endurées pendant quarante jours, qui osa seul affronter le défi de l'adversaire, qui ensuite t'apporta le nombre prescrit de têtes ennemies et reçut en récompense la main de ma sœur ? Ainsi sa mort nous serait un sujet d'affliction, non seulement à cause de son mérite, mais à cause de nos liens de parenté ; elle serait aussi un malheur pour ta fille, destinée à faire l'épreuve du veuvage avant même d'avoir pu jouir de la vie conjugale [163]. Que toutes ces considérations te ramènent à plus de mansuétude : ne fais aucun mal à un homme qui d'abord nous a rendu ce grand service de rétablir ta santé, quand il a chassé le mauvais esprit et les démons qui l'assiégeaient et a rendu la paix à ton âme, et, ensuite, nous a vengés de l'ennemi. Il serait honteux d'oublier tout cela. » Saül s'apaise a ces raisons et jure à son fils de ne faire aucun mal à David : tant il est vrai qu'un sage discours l'emporte sur la colère et sur la crainte. Jonathan, alors, ayant mandé David, lui fait connaître que les sentiments de son père sont bienveillants et rassurants ; il le ramène auprès du roi, et David demeure auprès de celui-ci comme auparavant.

3 [164]. Sur ces entrefaites, les Philistins entreprennent une nouvelle expédition contre les Hébreux, et Saül envoie David avec une armée pour les combattre. La bataille engagée, David en tua beaucoup et revint victorieux trouver le roi. Mais Saül ne lui fit pas l'accueil qu'il espérait : au contraire, il se montra fâché de son succès, comme si la gloire de David mettait en péril sa propre sécurité. Ensuite, comme un nouvel accès de l'esprit démoniaque l'envahit et l'agite, il appelle David dans la chambre on il était couché et, son javelot à la main, il lui commande de le récréer par le jeu de la harpe et le chant des hymnes. Et tandis que David exécute ses ordres, Saül tend le bras et lui lance son javelot David, qui avait pressenti le coup, l'évite, s'enfuit dans sa maison et n'en bouge de tout le jour.

4. La nuit venue, le roi envoie des gardes chargés de surveiller David jusqu'à l'aube, de peur qu'il ne s'échappe tout à fait ; il compte ensuite l'amener au tribunal et le livrer à la justice, pour le faire mettre à mort [165]. Mais Michal, femme de David et fille du roi, eut avis des intentions de son père. Elle court chez son mari, pleine d'inquiétude à son sujet et tremblant aussi pour sa propre vie ; car, lui mort, elle ne supporterait pas de vivre. « Si, dit-elle, le soleil te trouve encore ici, il ne te verra plus jamais. Fuis, tandis que la nuit te le permet encore ; je supplie Dieu de la prolonger pour toi, car sache bien que si mon père te découvre, tu es un homme perdu. » Et l'ayant descendu à l'aide d'une corde par la fenêtre, elle le fait sauver. Ensuite, elle

accommode le lit comme pour un malade et place sous les couvertures le foie d'une chèvre [166]. ; à l'aube, comme son père envoie chercher David, elle dit à ses gens que David a été tourmenté toute la nuit, et leur montre le lit recouvert : les palpitations du foie, qui faisaient mouvoir la couverture, leur persuadent que David est couché là, suffocant de fièvre [167]. Quand les envoyés eurent rapporté à Saül que David s'était trouvé malade pendant la nuit, il ordonna qu'on le lui amenât en quelque état qu'il pût être, pour qu'il le fit périr. Les envoyés reviennent, soulèvent la couverture et constatent la supercherie de la femme ; ils en rendent compte aussitôt au roi. Celui-ci lui reproche d'avoir sauvé son ennemi en le jouant lui-même ; elle imagine alors une excuse spécieuse : elle raconte que son mari l'a menacée de mort et obtenu ainsi par crainte qu'elle l'aidât à se sauver ; il faut lui pardonner, puisqu'elle a agi par contrainte et non de plein gré. « Je pense bien, en effet, dit-elle, que tu tiens plus à ma vie qu'à la mort de ton ennemi. » Et Saül pardonne à la jeune femme. Quant à David, échappé au danger, il se réfugia auprès du prophète Samuel, à Armatha ; il lui raconta les embûches du roi, comment il avait manqué être percé de son javelot alors qu'il n'avait ni péché envers lui, ni manqué de courage en combattant les ennemis, et qu'il avait toujours eu Dieu et le succès avec lui. !lais c'était précisément la raison qui avait attisé la haine de Saül.

5 [168]. Le prophète, informé de l'injustice du roi, quitte la ville d'Armatha et emmène David en un lieu nommé Galbouath [169]., où il demeure quelque temps avec lui. Dès que Saül apprit que David se trouvait chez le prophète, il envoya des hommes armés avec ordre de l'arrêter et le lui amener. Mais ceux-ci, en arrivant chez Samuel, v trouvent une assemblée de prophètes : saisis, eux aussi, de l'inspiration divine, ils se mettent à prophétiser avec eux. Saül, à cette nouvelle, envoie d'autres gens vers David : le même transport les entraîne ; il dépêche une troisième équipe, qui en fait autant. Enfin, furieux, il accourt en personne. Hais dès qu il fut dans le voisinage, Samuel, avant même de l'avoir aperçu, l'obligea lui aussi de prophétiser. Saül, en arrivant près de lui, devient si rempli du souffle divin qu'il perd le sens ; il se dépouille de ses vêtements et demeure prosterné à terre tout le jour et toute la nuit, sous les regards de Samuel et de David [170].

6 [171]. De là, David s'en vint auprès de Jonathan, le fils de Saül, et se plaignit à lui des machinations de son père, affirmant que, sans qu'il eût à se reprocher aucun méfait, aucune faute, celui-ci continuait à comploter sa mort. Jonathan le supplia de n'écouter ni ses propres soupçons, ni les calomniateurs, s'il s'en trouvait, mais de se fier à lui et de prendre courage : assurément son père ne méditait aucun dessein pareil : autrement il lui en aurait parlé, à lui Jonathan, et l'aurait pris pour conseiller, puisqu'il agissait en toute occasion de concert avec lui. David protesta avec serment que rien n'était cependant plus certain et pria Jonathan de le croire et de veiller sur lui, plutôt que de mépriser des propos véridiques, en attendant, pour les reconnaître vrais, d'avoir vu ou appris l'assassinat de son ami. Si le roi ne lui avait rien dit, c'est qu'il

connaissait l'amitié et les sentiments de son fils pour David.

7. Affligé de n'avoir pu convaincre David des bons sentiments de Saül [172]., Jonathan lui demanda ensuite eu quoi il pouvait l'assister. Alors David : « Je sais, dit-il, qu'il n'y a rien que je ne puisse attendre de ton amitié. C'est demain nouvelle lune et j'ai coutume alors de souper assis aux côtés du roi. Si tu veux bien, je sortirai de la ville et demeurerai caché dans la plaine. Lorsque le roi demandera après moi, dis-lui que je suis allé dans ma patrie. Bethléem, pour assister à la fête célébrée par ma tribu [173]., et ajoute que tu m'en as donné l'autorisation. Si, comme il est d'usage et naturel de faire pour des amis absents, il s'écrie « Je lui souhaite bon voyage ! », sache qu'il n'a point envers moi d'intentions perfides et hostiles ; s'il fait une autre réponse, ce sera l'indice de ses mauvais desseins. Tu me feras connaître les dispositions de ton père, ce sera une marque de la pitié et de l'amitié qui t'ont fait accepter de moi des gages et m'en fournir toi-même, de maître à serviteur. Que si tu trouves en moi quelque malice, fais-moi mourir toi-même, sans attendre que ton père l'ordonne. »

8. A ces derniers mots, Jonathan s'indigne ; il promet de se conformer au désir de David et, au cas où son père lui répondrait par quelque grole dure et témoignant sa haine, d'en avertir son ami. Et pour lui donner toute confiance, il le mène en plein air, sous un ciel pur, et fait serment de ne rien négliger pour le salut de David. « Ce Dieu, dit-il, que tu vois si grand et partout répandu, ce Dieu qui, avant que je l'exprime, connaît déjà toute ma pensée, je le prends à témoin de l'engagement que je contracte envers toi : je ne cesserai point de faire l'épreuve des intentions de mou père, jusqu'à ce que j'aie réussi à les bien connaître et à pénétrer les secrets de son âme. Quand j'en serai informé, je ne te les cèlerai point, j'irai te les révéler, qu'il soit bien ou mal disposé à ton égard. Dieu lui-même sait avec quelle ferveur je le prie de demeurer toujours avec toi. Aussi bien, il est avec toi aujourd'hui, il ne t'abandonnera pas et il te rendra plus fort que tes adversaires, fût-ce mon père, fût-ce moi-même. Pour toi, souviens-toi seulement de toutes ces paroles ; s'il m'arrive malheur, conserve la vie à mes enfants, et ce que je fais présenteraient pour toi, fais-le à ton tour pour eux. » Après ces serments, il congédie David et l'invite à se retirer en un certain lieu de la plaine où il avait coutume de faire ses exercices. Une fois que Jonathan aura sondé les intentions de son père, il viendra l'y rejoindre, accompagné seulement d'un jeune page. « Et si, après avoir lancé trois flèches vers la cible, je commande à l'enfant de me les rapporter — car elles se trouveront en face de lui — sache qu'il n'y a rien de fâcheux à craindre de mon père ; si tu m'entends dire le contraire, attends-loi aussi à des dispositions contraires du roi. D'ailleurs, je saurai assurer ta sécurité et tu n'auras aucun mal à craindre. Mais prends garde de te souvenir de ceci à l'heure du succès et d'être secourable à mes enfants. »

9 [174]. David, ayant reçu ces assurances de la part de Jonathan, se retira dans l'endroit convenu. Le lendemain, qui était le jour de la nouvelle lune, le roi, après s'être purifié selon l'usage, vint au festin, et, quand se furent assis à ses côtés son fils

Jonathan à droite et le général en chef Abner à gauche, voyant le siège de David inoccupé, il garda d'abord le silence, croyant que celui-ci était en retard, faute de s'être purifié après un commerce sexuel [175]. Mais, comme le second jour de la néoménie, David ne paraissait pas davantage, il demanda à son fils Jonathan pourquoi, et la veille et ce jour même, le fils de Jessée avait manqué au repas et à la fête. Jonathan répondit, comme on était convenu que David était allé dans sa ville natale où sa tribu célébrait une fête, après lui en avoir demandé la permission : « David, dit-il, m'a même invité à venir assister à ce sacrifice [176]., et si tu me le permets, je vais partir : car tu sais l'amitié que j'ai pour lui. » C'est alors que Jonathan connut toute la malveillance de son père à l'égard de David et vit clairement le fond de sa pensée. En effet, Saül ne contint pas sa colère ; mais, commençant à injurier Jonathan, il l'appela fils de prostituée [177]., ennemi de son roi, allié et complice de David ; il lui reprocha de manquer de respect à son père et à sa mère eu montrant de tels sentiments et en s'obstinant à ne pas voir que, tant que vivrait David. leur royauté était compromise : « Mande-le donc ici, dit-il, afin que justice en soit faite. » Comme Jonathan répliquait : « Pour quel crime veux tu donc le châtier ? », la colère de Saül ne se borna plus aux paroles et aux injures, mais, saisissant son javelot, il bondit sur Jonathan pour le tuer. Ses amis l'empêchèrent de commettre un pareil forfait [178]. ; mais il en avait fait assez pour démontrer qu'il haïssait David et qu il désirait sa mort, puisqu'il s'en était fallu de peu que, à cause de lui, il ne devint l'assassin de son propre fils.

10. Le prince, s'élançant hors de la salle du festin, et, dans son affliction, incapable de goûter à rien, passa toute la nuit dans les larmes, en pensant que lui-même avait failli périr et que le meurtre de David était décidé. A l'aube, il sort de la ville et se rend dans la plaine, sous couleur de s'exercer, en réalité pour faire connaître à son ami les dispositions de son père, ainsi qu'il l'avait promis. Et Jonathan, après s'être conformé à ce qui était convenu entre eux, renvoie le page à la ville, et s'enfonce dans le désert pour retrouver David et s'entretenir avec lui. Celui-ci, en l'apercevant, tombe aux pieds du prince, lui rend hommage et l'appelle le sauveur de sa vie. Jonathan le relève et, mutuellement enlacés, ils s'embrassent longuement dans les larmes, pleurant leur jeunesse, leur liaison victime de l'envie et leur séparation prochaine, qui leur paraissait aussi dure que la mort. Leurs larmes à grand peine séchées, après s'être mutuellement recommandé de se rappeler leurs serments, ils prirent congé l'un de l'autre.

CHAPITRE XII

1. David à Nob, chez le grand-prêtre Achimélech ; il reçoit de lui des provisions. — 2. David chez le roi des Philistins ; il simule la folie ; on l'expulse. — 3. Réfugié dans la caverne d'Adullam, il réunit quatre cents partisans. — 4. Saül convoque une assemblée pour délibérer au sujet de David ; Doëg dénonce Achimélech. — 5. Achimélech se disculpe. — 6. Saül le fait

mettre à mort avec sa famille. — 7. Réflexions sur la conduite de Saül. — 8. Abiathar, échappé seul au massacre, rejoint David.

1 [179]. David, fuyant devant le roi et la mort dont il le menaçait, s'arrêta dans la ville de Naba [180].chez le grand prêtre Achimélech(os) [181]. ; celui-ci s'étonna de le voir arriver seul, sans ami, sans serviteur et voulut savoir pour quelle raison personne ne l'accompagnait. David lui répondit qu'il était chargé par le roi d'une mission confidentielle qui ne comportait pas d'escorte, car il voulait le secret. « Pourtant, ajouta-t-il, j'ai prescrit à mes serviteurs de venir me rejoindre en ce lieu-ci. » Il demanda aussi quelques provisions de route ; ce serait agir en ami et le seconder dans la tache qui lui était confiée. Son désir exaucé, à demanda encore une arme portative, glaive ou javelot. Or, il y avait là un certain esclave de Saül, de race syrienne [182]., nommé Doëg(os), qui faisait paître les mules [183].du roi. Le grand-prêtre déclara ne posséder, quant à lui, point d'armes, mais qu'il y avait le glaive de Goliath, que David lui-même, après avoir tué le Philistin, avait consacré à Dieu.

2 [184]. Muni de cette arme, David quitte le pays des Hébreux pour se réfugier à Gitta, ville des Philistins, dont le roi se nommait Anchous [185]. Les gens du roi le reconnurent et le dénoncèrent à celui-ci, lui disant que c'était là ce David qui avait tué tant de myriades de Philistins. David, craignant d'être mis à mort par le roi et se voyant dans un péril aussi grand que celui auquel il avait échappé chez Saül, s'avise de simuler la folie et la rage : il laisse couler la bave de sa bouche, et donne tous les autres signes de la démence, de façon à persuader le roi de Gitta de sa maladie. Le roi s'irrite contre ses serviteurs de lui avoir amené un insensé, et ordonne d'expulser David sans délai.

3 [186]. S'étant ainsi sauvé de Gitta, il s'en va dans la tribu de Juda [187]. ; là, se cachant dans une caverne proche de la ville d'Adullam, il en donne avis à ses frères. Ceux-ci, avec toute sa famille, se rendirent auprès de lui, et tous ceux qui étaient dans le besoin ou qui avaient peur du roi Saül accoururent le joindre et se déclarèrent prêts à suivre ses ordres. Ils étaient au total environ quatre cents. En se voyant à la tête d'une troupe et assuré de ces concours, David reprend courage ; il part de là, arrive chez le roi des Moabites et lui demande de recueillir et de garder ses parents chez lui, jusqu'à ce qu'il soit fixé sur son propre sort. Le roi lui accorde cette faveur et comble d'honneurs les parents de David durant le temps qu'ils demeurent dans son pays.

4. Cependant le prophète [188].ordonne à David de quitter le désert et de regagner le territoire de la tribu de Juda pour y demeurer ; il obéit et, arrivé dans la ville de Saré [189]., s'y arrête. Saül, en apprenant que David avait été aperçu à la tête d'une troupe, tomba dans un émoi et un trouble peu communs ; connaissant la bravoure et l'audace de l'homme, il se douta que l'entreprise qu'il voyait poindre n'était pas médiocre et qu'elle cogiterait bien des larmes et des efforts. Il convoque donc ses amis, ses officiers et la tribu d'où il était issu sur la colline [190].où il avait son palais royal, et, s'étant assis sur l'endroit dit Aroura (champ) [191]., tous les magistrats et la

troupe des gardes du corps rangés autour de lui, il leur parla ainsi : « Hommes de ma tribu, je sais que vous vous souvenez de mes bienfaits, comment j'ai donné à quelques-uns d'entre vous ries champs, à d'autres des dignités et des commandements parmi le peuple. Eh bien ! je voudrais savoir si volts comptez recevoir du fils de Jessée des faveurs plus grandes et plus nombreuses ; car je sais que vous tous inclinez vers lui, parce que ce sont les sentiments de mon propre fils Jonathan, et qu'il vous tes a inspirés. Je n'ignore pas les serments et les engagements qui le lien avec David, je sais que Jonathan est le complice et le conseiller de ceux qui se sont ameutés contre moi ; et nul de vous n'en a cure ; vous attendez en grand repos l'événement. » Le roi s'étant tu, aucun autre assistant ne prit la parole ; seul Doëg le Syrien, l'homme qui faisait paître ses mules, raconta qu'il avait vu David arriver dans la ville de Naba chez le grand-prêtre Achimélech, que celui-ci lui avait prophétisé son avenir, et que, muni ensuite de provisions de route et du glaive de Goliath ; il avait été conduit en toute sécurité là où il voulait.

5. Saül mande aussitôt le grand-prêtre et toute sa race : « Quel mal t'ai-je fait, lui dit-il, quelle injustice as-tu éprouvée de ma part pour avoir accueilli le fils de Jessée, lui avoir donné des vivres et des armes, à lui qui conspire contre ma couronne ? Et pourquoi aussi lui as-tu fait des révélations sur l'avenir ? Certes tu ne pouvais ignorer qu'il me fuyait et qu'il déteste toute ma maison. » Le grand-prêtre n'essaya pas de nier les faits ; il convint franchement de tout ce qu'il avait accordé à David, mais assura l'avoir fait par amitié pour le roi et non pour David : « J'ignorais, dit-il, qu'il fut ton ennemi ; je le croyais ton serviteur fidèle, s'il en fut, ton chiliarque, et, qui plus est, ton gendre et ton parent. Ces dignités, on ne les accorde pas d'ordinaire à des ennemis, mais à ceux qui vous témoignent le plus de dévouement et d'égards. Quant à mes oracles, ce n'est pas la première fois que je les lui ai rendus, je l'ai déjà fait maintes fois ailleurs. Enfin, comme il assurait avoir été envoyé par toi en toute diligence pour certaine affaire, si je lui avais refusé ce qu'il réclamait, j'aurais cru t'offenser plus que David même. Aussi, ne pense aucun mal de moi et ne va pas, à cause de ce que tu apprends actuellement des entreprises de David. suspecter la bienveillance que j'ai cru devoir lui témoigner naguère : j'en faisais hommage à ton ami, à ton gendre, au chiliarque, et non à ton ennemi. »

6. Ces paroles du grand-prêtre ne convainquirent pas Saül, car la peur est assez puissante pour rendre suspect même un plaidoyer sincère ; il ordonne donc aux hommes d'armes de le saisir et de le mettre à mort avec toute sa race. Comme les gardes n'osaient pas porter la main sur le grand-prêtre et redoutaient plus d'offenser la divinité que de désobéir au roi, il charge Doëg le Syrien d'exécuter ce meurtre ; ce dernier, avec quelques autres misérables de son espèce [192]., massacre Achimélech et sa parenté, en tout environ trois cent cinq personnes [193]. Saül envoya également des gens dans la ville des prêtres, à Nabà, fit périr tous ceux qui s'y trouvaient sans épargner ni femmes, ni enfants, ni aucun âge, et incendier la ville. Un seul enfant s'échap-

pa, un fils d'Achimélech, nommé Abiathar(os) [194]. Ces événements s'accomplirent selon ce que Dieu avait prédit au grand-prêtre Éli, quand il lui déclara qu'en raison des impiétés de ses deux fils, sa postérité serait détruite [195].

7. Le roi Saül, en exécutant un acte aussi cruel, en immolant toute la famille des grands-prêtres, sans pitié pour les petits enfants, sans respect pour la vieillesse, allant jusqu'à ruiner la ville que la divinité même avait élue comme résidence et pépinière du sacerdoce et des prophètes et désignée comme seule capable de produire de tels hommes, Saül par là fait connaître et comprendre à tous le véritable caractère des hommes. Tant que la médiocrité de leur condition les empêche de se livrer à leurs instincts et d'oser tout ce qu'ils désirent, ils se montrent doux et mesurés, ne poursuivent que la justice et v appliquent toute leur pensée et tous leurs efforts. Alors aussi, à l'égard de la divinité. ils sont convaincus qu'elle préside à tous les événements de la vie et que non seulement elle voit tous les actes qu'on accomplit, mais pénètre aussi parfaitement les pensées d'où procèdent ces actes. Nais dès qu'ils arrivent au pouvoir et à la souveraineté. dépouillant toutes ces attitudes et jetant bas. comme autant de masques de théâtre, les convenances et les usages, ils révèlent, en échange, l'audace, l'insolence, le mépris des choses divines et humaines. Et au moment où la piété et la droiture leur seraient le plus nécessaires, à eux qui sont à portée de l'envie et dont les pensées et les actes sont exposés à tous les yeux, alors. comme s'ils pensaient que Dieu ne les voit plus ou redoute leur puissance, voilà la conduite démente où ils se livrent. Toutes leurs terreurs excitées par un simple propos, toutes leurs haines gratuites, toutes leurs prédilections inconsidérées, ils y attachent un caractère d'autorité, de certitude et de vérité, et les croient agréables à Dieu et aux hommes ; quant à l'avenir, ils ne s'en mettent point en peine. Ils honorent tout d'abord les grands services, et, après les avoir honorés, les jalousent ; après avoir promu des gens à de hautes distinctions, ils les privent, non seulement de leur récompense, mais de la vie même. sous de misérables prétextes que leur seule extravagance rend invraisemblables. S'ils punissent, ce n'est pas pour des actes diANes de répression, mais sur la foi de calomnies, d'accusations sans contrôle, et le châtiment s'abat non sur ceux qui le méritent, mais sur ceux qu'ils peuvent mettre à mort. C'est de quoi nous donne un merveilleux exemple la conduite de Saül, fils de gis, le premier qui ait été roi sur les Hébreux après le gouvernement aristocratique et celui des Juges, lui qui mit à mort trois cents prêtres et prophètes, sur un simple soupçon contre Achimélech, lui qui détruisit aussi leur ville et chercha par cette boucherie à vider ce qu'on peut appeler le temple [196].à la fois de prêtres et de prophètes, ne laissant même pas subsister leur patrie pour qu'elle pût en produire d autres après eux.

8 [197]. Abiathar, le fils d'Achimélech, qui, seul de la race de prêtres massacrés par Saül avait pu s'échapper, s'en alla trouver David, et lui raconta la catastrophe des siens et la mort de son père. David répondit qu'il avait prévu ce qui devait arriver, dès qu'il avait aperçu Doëg ; il s'était douté, en effet, que cet homme calomnierait le

grand-prêtre auprès du roi et il s'accusait lui-même de leur malheur. Cependant il pria Abiathar de demeurer là et de vivre avec lui, car nulle part ailleurs il ne serait aussi bien en sûreté.

CHAPITRE XIII

1. Victoire de David sur les Philistins ; sa fuite dans le désert d'Engaddi. — 2. Rencontre de David et de Jonathan à Ziph ; les Ziphéniens offrent de livrer David ; fuite de ce dernier. — 3. Saül arrêté dans sa poursuite par une invasion des Philistins. — 4. Saül poursuit de nouveau David : rencontre dans une caverne ; générosité de David ; repentir de Saül. — 5. Mort de Samuel. — 6. Brutalité du Ziphénien Nabal. — 7. Excuses d'Abigaïl, sa femme, à David. — 8. Mort de Nabal, David épouse Abigaïl. — 9. Nouvelles poursuites de Saül, David dans le camp de Saül : réconciliation. -10. David chez Anchous, roi de Gitta ; il obtient Sékéla pour lieu de .séjour.

1 [198]. Sur ces entrefaites, informé que les Philistins avaient fait irruption dans le pays des Killaniens [199].et y commettaient un grand dégât, David s'offre à marcher contre eux, après avoir demandé à Dieu par l'intermédiaire du prophète s'il le lui permettait. Samuel ayant répondu que Dieu promettait la victoire, il s'élança contre les Philistins avec ses compagnons, en Gt un grand carnage et remporta force butin. Comme il prolongea son séjour chez les Killites jusqu'à ce qu'ils eussent rentré leurs blés et leurs fruits, on dénonça sa présence au roi Saül. Car son exploit et son succès n'étaient pas restés le secret du canton qui en avait été le théâtre : la renommée les propagea de tous côtés et jusqu'aux oreilles du roi, en exaltant l'acte et l'auteur. Saül se réjouit de savoir David enfermé dans Killa. « Enfin Dieu l'a livré entre mes mains, dit-il, puisqu'il l'a forcé à s'arrêter dans une ville pourvue de murailles, de portes et de verrous », et il ordonna à tout le peuple de se ruer sur Killa, d'en faire le siège, et de n'en point partir qu'on n'eût pris et tué David. Cependant David s'était méfié de cette agression, et Dieu l'avait averti que s'il restait chez les gens de Killa, ils le livreraient à Saül ; il emmène donc ses quatre cents [200].hommes, et quitte la ville pour s'enfoncer dans le désert situé au-dessus d'Engedaïn [201]. Le roi, ayant appris qu'il s'était enfui de chez les Killites, renonça à son entreprise contre lui.

2. David, parti de là, arrive en un endroit appelé Kainé (La Nouvelle) [202]. dans la Ziphène : là, Jonathan, fils de Saül, se rencontre avec lui, et, lui ayant donné l'accolade, l'exhorte à prendre courage, à bien espérer pour l'avenir et à ne pas se laisser accabler par le présent : David était appelé à régner et à tenir sous son pouvoir toutes les forces des Hébreux, et une si haute fortune exige volontiers de grandes épreuves. Puis, ayant renouvelé ses serments d'affection et de confiance réciproque pour toute la vie, ayant pris Dieu à témoin des malédictions qu'il appelait sur lui-même, s'il ve-

nait à transgresser leur alliance et à montrer des sentiments opposés. il laisse David nu peu soulagé de ses soucis et de ses craintes et s'en retourne chez lui. Cependant les gens de Ziph, pour faire leur cour à Saül, lui révélèrent que David séjournait parmi eux et promirent de le livrer, si Saül marchait contre lui ; en effet, les défilés de la Ziphène une fois occupés, il ne pourrait plus se sauver ailleurs. Le roi loua leur fidélité, déclarant qu'il leur savait gré d'avoir dénoncé son ennemi et que ce service n'attendrait pas longtemps sa récompense. Puis il envoya des hommes pour rechercher David et fouiller le désert, assurant qu'il les suivrait bientôt lui-même. Ainsi ces méchants poussaient le roi à poursuivre et à saisir David, et s'empressaient. non-seulement de lui dénoncer son ennemi, mais de le livrer entre ses mains pour lui prouver leur zèle d'une façon plus manifeste. Mais l'espoir impie de ces hommes fut déçu, d'autant plus pervers qu'ils n'auraient couru aucun risque en s'abstenant de faire ces révélations à Saül, et que, par flatterie et dans l'attente d'un salaire, ils calomnièrent et offrirent de trahir un homme cher à Dieu, dont la tête était injustement mise à prix et qui pouvait rester caché. En effet, David, informé des mauvais desseins des Ziphéniens et de l'approche du roi, quitte les défilés de leur pays et se réfugie auprès de la grande roche qui se trouve dans le désert de Simon [203].

3 [204]. Saül l'y relance aussitôt. Ayant appris en route que David avait franchi les défilés, il se dirigea vers l'autre côté de la roche. Mais au moment où David allait être pris, Saül fut détourné de la poursuite par la nouvelle que les Philistins avaient derechef envahi le territoire des Hébreux ; il se retourna contre eux, estimant plus à propos de combattre l'ennemi héréditaire que de laisser dévaster son pays en pourchassant son ennemi personnel.

4 [205]. David, ainsi échappé au danger par miracle, se retire dans les gorges du pays d'Engaddi [206]. A peine Saül eut-il chassé les Philistins, on vint lui annoncer que David séjournait sur les confins de l'Engadène. Alors, ayant pris trois mille hommes d'armes d'élite, il s'y dirige à marches forcées. Arrivé à proximité des lieux indiqués, il rencontre, au bord de la route, une caverne profonde et creuse. fort longue et large, où par hasard se trouvait caché David avec ses quatre cents hommes. Pressé par quelque besoin naturel, Saül pénètre seul dans la caverne. Un des compagnons de David l'aperçoit ; il dit à son chef que voilà l'occasion envoyée par Dieu de se venger de son ennemi et lui conseille de trancher la tête à Saül pour s'affranchir enfin de cette vie de vagabondages et de misères. David, se dressant debout, arrache le pan du manteau dont Saül était enveloppé, puis, s'étant aussitôt ravisé, pensa qu'il ne pouvait sans impiété assassiner son maître, l'homme que Dieu avait jugé digne de la royauté : « S'il se conduit mal envers moi, dit-il, ce n'est pas une raison pour que j'en use de même envers lui. » Quand Saül fut sorti de la caverne, David court devant l'entrée et pousse un cri, pour se faire entendre de lui. Et le roi s'étant retourné, il se prosterne devant lui, la face à terre, selon l'usage, et dit : « Ô roi, vas-tu continuer à prêter l'oreille aux méchants, aux calomniateurs, à leur faire l'honneur d'ajouter foi à

leurs mensonges et à tenir en suspicion tes meilleurs amis ? C'est aux actes qu'il faut juger le caractère de chacun. La calomnie égare, les actes révèlent clairement les bons sentiments ; les paroles ont naturellement deux aspects. vérité ou mensonge, mais les faits mettent sous les regards l'intention à nu. Laisse-toi donc convaincre par ce qui vient de se passer : sois persuadé que je ne veux que du bien à toi et à ta maison, et, sans plus t'attacher à ceux qui m'accusent de desseins que je n'ai jamais conçus et qui ne peuvent pas avoir existé, cesse de persécuter ma vie et de n»avoir, jour et nuit, d'autre souci en tête que celui de ma perte, injustement méditée. Comment, en effet, ne reconnais-tu pas le mensonge de la rumeur a laquelle tu as donné créance, mon prétendu complot contre ta vie ? Comment ta conduite ne serait-elle pas un outrage envers Dieu, lorsqu'un homme qui aujourd'hui pouvait satisfaire sa rancune et tirer vengeance de toi, et qui n'a pas voulu le l'aire ni cherché à profiter d'une occasion que tu n'aurais pas, toi, laissé passer, si le sort l'avait livré en tes mains. lorsque cet homme-là, tu aspires à sa mort et tu le rêves toit ennemi ? Car lorsque j'ai coupé le pan de ton manteau. je pouvais aussi facilement te trancher la tête.» Et lui avant fait voir le morceau d'étoffe, en témoignage de la vérité de son discours : « Oui, dit-il, moi, j'ai renoncé à une légitime vengeance. et toi, tu ne rougis pas de nourrir contre moi une haine injustifiée. Que Dieu soit juge et prononce sur notre conduite à tous deux ! » Saül, surpris de la façon merveilleuse dont il venait d'être sauvé, frappé de la générosité et du caractère du jeune homme, poussa un soupir. Comme David en faisait autant : « C'est à moi de gémir, reprit-il [207]., car toi, tu m'as fait du bien, tandis que je ne t'ai rendu que du mal. Tu as montré aujourd'hui que tu possédais cette droiture de nos anciens, qui ont recommandé de laisser la vie à un ennemi surpris dans la solitude. Dès maintenant je ne doute pas que Dieu te réserve la royauté et que l'empire sur tous les Hébreux sera ton partage. Mais donne-moi l'assurance par serment de ne pas anéantir ma famille, de ne pas faire périr, par rancune contre moi, mes descendants, de conserver et de sauver ma maison. » David prête le serment désiré et laisse rentrer Saül dans son royaume : quant à lui, il monte en compagnie des siens dans le défilé de Masthéra [208].

5 [209]. Vers ce temps-là, mourut le prophète Samuel, homme qui jouit chez les Hébreux d'une considération peu commune. L'éclat de ses vertus et l'affection dont la multitude l'entourait s'exprimèrent par le deuil que célébra longtemps le peuple, l'empressement unanime et le zèle qu'on montra à l'occasion de sa sépulture et pour l'accomplissement des rites légaux. On l'enterra dans sa patrie, Armatha, et on le pleura pendant de très longs jours ; ce n'était pas un deuil public, comme pour la mort d'un étranger : chacun individuellement le regretta comme son propre parent. Samuel fut un homme de naturel juste et bon, et par là même très aimé de Dieu. Il avait commandé et gouverné le peuple après la mort du grand-prêtre Éli pendant douze ans tout seul, et avec le roi Saül pendant dix-huit ans. Ainsi finit Samuel.

6. Or, il y avait un certain homme du pays de Ziph, de la ville d'Emmà [210].,

qui était riche et possédait de nombreux troupeaux : il faisait paître, en effet, trois mille brebis et mille chèvres. Ces troupeaux, David avait recommander aux siens de les protéger contre tout dommage et tout dégât et de n'y porter aucune atteinte, quelque tentés qu'ils pussent être par le désir, le besoin, ou la solitude, quelque facilité qu'ils eussent d'échapper ; ils devaient placer au-dessus de toutes ces considérations la règle de ne léser personne et regarder comme un crime et un péché envers Dieu le fait d'attenter au bien d'autrui. En donnant ces ordres aux siens, David croyait obliger un homme de bien et digne de pareils égards. Mais Nabal(os), — tel était son nom — était un brutal, de caractère méchant, et qui pratiquait la manière de vivre des cyniques [211]. ; en revanche, le sort lui avait donné pour compagne une femme excellente, vertueuse et, de plus, très belle. Dans le temps donc où Nabal faisait tondre ses brebis, David envoya dix de ses compagnons pour lui présenter ses hommages et lui souhaiter de continuer dans la prospérité pendant de longues années ; en même temps, il le priait de leur fournir un peu de ce qu'il avait en abondance : « Tu dois savoir, dirent-ils, par tes bergers, que nous ne leur avons causé aucun tort, qu'au contraire nous nous sommes faits les gardiens de leurs personnes et de leurs troupeaux, depuis le long temps que nous vivons dans le désert. Ton bienfait, d'ailleurs, ne sera pas perdu. » Les envoyés s'étant acquittés de leur mission auprès de Nabal, il les accueillit avec beaucoup d'inhumanité et de dureté. Il leur demanda d'abord qui était ce David, et apprenant qu'il était le fils de Jessée : « On voit prendre aujourd'hui de grands airs, s'écrie-t-il, à des fugitifs et s'enorgueillir des serviteurs qui ont planté là leurs maîtres. » Ces propos, rapportés à David, le mirent fort en colère ; il commande à quatre cents hommes de le suivre en armes, laissant deux cents autres pour garder les bagages — car il avait maintenant réuni six cents combattants — et marche contre Nabal, faisant serment d'anéantir, cette nuit même, sa maison et tout son bien : il lui en voulait non pas seulement de son accueil peu gracieux et de n'avoir pas répondu à la parfaite courtoisie de son adresse, mais en outre d'avoir injurié et outragé des gens dont il n'avait qu'à se louer.

7. Cependant un des esclaves qui gardaient les troupeaux de Nabal rapporte à sa maîtresse, la femme de Nabal, comment David avait envoyé un message à son mari, mais, loin de rencontrer de sa part un accueil courtois, n'en avait reçu que de grossiers outrages, et cela malgré ses égards envers eux et le soin qu'il avait pris de leurs troupeaux ; sûrement une telle attitude portera malheur à son maître. Au récit de l'esclave, Abigail (Abigaïa) [212]., — tel était son nom, — fait sur-le-champ bâter des ânes et charger leurs bâts de toute sorte de présents, puis, sans mot dire à son mari, que l'ivresse empêchait de rien voir [213]., elle va trouver David. Comme elle descendait les défilés de la montagne, elle rencontre celui-ci s'acheminant avec ses quatre cents hommes vers Nabal. Dès qu'elle l'aperçoit, la femme saute à terre, et, tombant sur sa face, le salue et le supplie de ne pas garder rancune des paroles de sou époux : il ne devait pas ignorer en effet, que cet homme était ce qu'indiquait son nom ; — nabal dans la

langue des Hébreux signifie démence [214]. ; — quant à elle, elle s'excusait de n'avoir pas vu les envoyés de David. « C'est pourquoi, pardonne-moi, dit-elle, et rends grâce à Dieu qui t'empêche de tremper tes mains dans le sang humain. Si tu demeures pur, Dieu lui-même te vengera des méchants, et les malheurs dont tu menaçais Nabal fondront sur la tête de tes ennemis. Mais sois bon pour moi, en me faisant l'honneur de recevoir ces présents de mes mains, et renonce en ma faveur à l'indignation et à la colère que tu nourris contre mon mari et contre sa maison. Il te sied, en effet, de faire paraître de la mansuétude et de l'humanité, à toi qui dois régner un jour. » David accepte les présents et lui répond : « En vérité, femme, c'est Dieu, dans sa bonté, qui t'a menée vers nous aujourd'hui ; sans quoi tu n'eusses pas vu le jour de demain, car j'avais juré de détruire, cette nuit mime, la maison de Nabal et de ne laisser vivre personne d'entre vous, tant cet homme s'est montré méchant et ingrat envers moi et mes compagnons. Mais tu m'as devancé et tu es arrivée à temps pour apaiser ma colère, puisque Dieu te protège. Quant a Nabal, il peut bien aujourd'hui, grâce à toi, retarder son châtiment, mais il n'évitera pas l'expiation ; sa perversité deviendra sa perte dans quel-que autre occasion. »

8 [215]. Cela dit, il congédie la femme. En rentrant chez elle, elle trouve son mari festoyant avec de nombreux convives et déjà pris de boisson, sur le moment, elle ne révéla rien de ce qui s'était passé, mais, le jour suivant, quand il était à jeun, elle lui raconta tout et le vit aussitôt défaillir ; l'effet de ses paroles et du dépit qu'il en ressentit lui rendit le corps tout perclus. Après avoir vécu encore dix jours, pas un de plus, Nabal mourut. Quand il fut instruit de sa fin, David déclara qu'il avait été justement puni par Dieu ; « Nabal, dit-il, a péri victime de sa propre dépravation, et je suis vengé de lui, sans m'être souillé de son sang. Il apprit par cet exemple que les méchants sont poursuivis par Dieu, à qui rien n'échappe de ce qui se passe chez les hommes, qui paie les bons selon leur mérite, et envoie aux méchants un prompt châtiment. Ensuite David adressa un message à la femme, pour l'inviter à vivre désormais comme épouse avec lui. Elle répondit aux messagers qu'elle n'était pas digne de toucher ses pieds ; mais elle vint cependant avec tout son équipage. Elle demeura donc avec David, et cet honneur lui échut parce qu'elle était à la fois de mœurs honnêtes et sages et parfaitement belle. David avait déjà une autre épouse, qu'il avait prise dans la ville d'Abisaros [216]. Quant à Michal, la fille du roi Saül qui avait été femme de David, son père l'avait unie ensuite à Pheltias, fils de Lisos [217]., de la ville de Gethla [218].

9 [219]. Un peu plus tard, quelques hommes de Ziph s'en vinrent donner avis à Saül que David était de nouveau dans leur pays et qu'ils pourraient s'emparer de lui s'il voulait les aider. Saül se mit aussitôt en campagne avec trois mille hommes d'armes, et, la nuit approchant, campa en un endroit nommé Sékéla [220]. David, averti que Saül marchait contre lui, envoya des espions chargés de reconnaître ses positions. Ceux-ci lui ayant rapporté que le roi passait la nuit à Sékéla, David, à l'insu des siens, se glisse jusqu'au camp de Saül, emmenant avec lui Abisaï (Abesséos) [221]., fils de

sa sœur Sarouya [222]., et Achiméléch(os), le Chettéen. Saül dormait, ses hommes d'armes et le général Abner couchés en cercle autour de lui. David, ayant pénétré dans le camp du roi, s'abstient de tuer Saül, dont il avait reconnu la couche au javelot qui était liché en terre à son côté ; il ne laissa même pas faire Abisaï, qui voulait le tuer et s'élançait dans cette intention : il déclara qu'il était abominable de mettre à mort l'élu de Dieu, si coupable fût-il ; le temps viendrait où celui qui lui avait donné le pouvoir se chargerait de le châtier. Il arrêta donc le bras d'Abisaï, mais, pour bien marquer qu'il avait pu tuer le roi et ne l'avait pas voulu, il enleva le javelot ainsi que ta cruche d'eau qui était posée près de Saül endormi, sans qu'aucun de ceux qui étaient dans le camp s'en aperçût, et, pendant que tout te monde sommeillait à terre, il s'en alla tranquillement, sa hardiesse et les circonstances lui ayant permis d'accomplir tout ce qu'il avait médité de l'aire aux yeux du roi. Après avoir repassé le torrent [223]., il monte sur le sommet d'une colline d'ou sa voix portait au loin, appelle à grands cris les gens de Saül et le général Abner, et les réveille en sursaut de leur sommeil, chef et soldats. Abner ayant entendu et demandé qui l'appelait, David répond : « C'est moi, le fils de Jessée, que vous avez chassé. Mais comment se fait-il que toi, un si haut personnage, qui tiens le premier rang auprès du roi, tu marques tant de négligence à veiller sur la personne de ton maître et que ton sommeil te soit plus précieux que son salut et sa sécurité ? Vous avez tous mérité la mort et le châtiment, pour n'avoir pas aperçu que tout a l'heure quelques hommes ont pénétré dans votre camp jusqu'auprès du roi et de tous ceux qui l'entourent. Vois ce que sont devenus le javelot du roi et sa cruche d'eau et juge par là quel danger était parmi vous sans que vous vous en doutiez. » Saül reconnaît la voix de David : il devine que celui-ci, l'ayant surpris sans défense, endormi et mal gardé par une escorte négligente, loin de l'assassiner, l'a épargné quand il aurait eu le droit de le tuer ; alors il s'écrie qu'il lui sait gré de son salut et l'engage à se rassurer et, sans plus craindre aucun mauvais traitement de sa part, à rentrer au foyer. Il était maintenant persuadé, ajoute-t-il, qu'il ne s'aimait pas lui-même autant que l'aimait David : cet homme lui aurait pu être sa sauvegarde [224].et qui lui avait fourni mille preuves de son attachement, il l'avait traqué, contraint de vivre longtemps en proscrit, tremblant pour son existence, sans amis ni parents, et cependant voilà que plusieurs fois il avait été sauvé par lui et avait reçu de ses mains une vie en danger manifeste. David alors envoya un homme rapporter le javelot et la cruche d'eau [225].et protesta que Dieu serait juge de leur caractère et de leurs actions, « Dieu qui savait qu'ayant eu le pouvoir aujourd'hui même de tuer Saül, il s'en était abstenu ».

10 [226]. Saül, qui avait ainsi pour la seconde fois échappé aux mains de David, retourna dans sou palais et sa patrie : mais David, craignant, en restant dans le pays, d'être pris par Saül, jugea préférable de descendre chez les Philistins pour y demeurer. Et avec les six cents hommes qui l'accompagnaient il arriva chez Anchous [227]., roi de Gitta, une de leurs cinq villes. Le roi l'ayant accueilli, ainsi que ses hommes, lui assigna une habitation, pour lui et ses deux femmes Achima [228].et

Abigaïl, et l'installa à Gitta. Saül, quand il l'apprit, ne parla plus d'envoyer ou de marcher contre David, car, par deux fois déjà, il avait failli tomber entre ses mains, en cherchant à le prendre [229]. Cependant David ne jugea pas bon de demeurer dans la ville des Gittiens : il demanda à leur roi, puisque aussi bien il l'avait accueilli avec hospitalité, une grâce de plus : c'était de lui donner un endroit sur son territoire pour y habiter : il craignait, en restant dans la ville, de lui être à charge et importunité. Alors Anchous lui donna une bourgade nommée Sékéla [230].que David aima tellement qu'une fois roi il en fit un domaine particulier pour lui et ses fils ; mais de ceci nous parlerons ailleurs. Le temps pendant lequel David demeura a Sékéla en Philistée fut de quatre mois et vingt jours [231]. Il passa ce temps à faire des incursions clandestines chez les peuples voisins des Philistins, les Serrites et les Amalécites [232]. Il ravageait leur pays et s'en retournait muni d'un butin abondant en bêtes de somme et chameaux ; quant aux hommes, il les épargnait [233].craignant qu'on ne le dénonçât au roi Anchous ; il envoyait d'ailleurs à ce dernier, en guise de présent, une part du butin. Comme le roi demandait à qui il s'était attaqué pour gagner tant de prises, il lui raconta que c'était a des gens de Juda, demeurant au raidi de ce pays, dans la plaine, et réussit à le faire croire a Anchous. Celui-ci, en effet, avait conçu l'espoir que David tiendrait son propre peuple en haine et qu'il le garderait à sou service, sa vie durant, établi dans ses états.

Chapitre XIV

1. David promet son concours à Anchous contre les Hébreux. — 2. Saül, effrayé par les forces des Philistins, consulte la ventriloque d'Endor ; évocation de l'âme de Samuel : prédiction de la mort de Saül. — 3. Saül s'évanouit ; la devineresse le ranime. — 4. Éloge de la femme d'Endor ; panégyrique de Saül. — 5. Les généraux philistins repoussent David, l'allié d'Anchous ; retour de David à Sékéla ; sac de cette ville par les Amalécites. — 6. David les poursuit et les taille en pièces. — 7. Combat des Hébreux avec les Philistins : mort de Saül et de ses fils. — 8. Les Philistins exposent les dépouilles sur les murs de Bethsan ; les habitants de Jabès viennent les reprendre pour les ensevelir. — 9. Durée du règne de Saül.

1 [234]. Sur ces entrefaites, les Philistins résolurent de faire une expédition contre les Israélites et envoyèrent des messagers à la ronde chez tous leurs alliés, leur donnant rendez-vous à Rengàn [235]., d'où ils devaient, tous ensemble, partir en guerre contre les Hébreux. Le roi des Gittiens, Anchous, invita David à l'assister avec ses soldats contre les Hébreux. David s'empresse de le lui promettre et déclare que c'est là une occasion pour lui de payer Anchous de retour pour ses bons offices et son hospitalité : le roi s'engage alors à faite de lui son garde du corps [236].si la lutte

contre l'ennemi commun tourne à souhait [237]., espérant échauffer encore son zèle par cette marque d'honneur et de confiance [238].

2. Or, il faut savoir que le roi Saül avait banni de ses états les devins, les ventriloques [239].et tous les professionnels de ce genre, à l'exception des prophètes [240]. Quand il apprit que les Philistins étaient à ses portes et qu'ils avaient posé leur camp tout près de la ville de Souna [241]., située dans la plaine, il se mit en route contre eux à la tête de son armée. Parvenu près d'un mont nommé Gelboué, il établit son camp en face des ennemis. Mais un grand trouble le saisit en apercevant leurs forces si nombreuses et, en toute apparence, supérieures aux siennes ; alors il interroge Dieu, par le ministère des prophètes, au sujet du combat et lui demande l'issue qu'il doit en attendre. Dieu ne répondant pas, ce silence redouble sa crainte ; il perd courage. prévoyant, compte de juste, un désastre, puisque la divinité l'abandonnait. Dans cette extrémité, il ordonne qu'on aille lui chercher une femme, ventriloque de son métier, et sachant évoquer les âmes des morts, dans l'espoir qu'il pourra apprendre ainsi comment les événements tourneront pour lui. Car les ventriloques, par le moyen des âmes des morts qu'ils font surgir, prédisent l'avenir a ceux qui les interrogent. Informé par un de ses serviteurs qu'il y avait une femme de cette sorte dans la ville d'Endor(os), Saül s'en va à l'insu de tout le camp et, dépouillé de son costume royal, accompagné seulement de deux serviteurs d'une fidélité assurée, se rend à Endor chez cette femme et lui demande de lui prédire l'avenir et de faire revenir l'âme qu'il lui désignerait. D'abord la femme s'en défendit, protestant qu'elle n'osait pas enfreindre l'édit du roi, qui avait banni ce genre de devins ; c'était mal à lui, qui n'avait reçu d'elle aucun tort, de lui tendre ce piège et de lui faire commettre un acte défendu qui lui attirerait un châtiment. Saül jure alors que nul n'en saura rien, qu'il ne confiera à personne son oracle et qu'elle n'a rien à redouter. L'avant rassurée par ses serments, il lui commande d'évoquer devant lui l'âme de Samuel. La femme, ignorant qui était Samuel, l'appelle de l'Hadès. Il apparaît : elle, apercevant un homme vénérable et d'aspect divin, se trouble et s'effraye à ce spectacle : « N'es-tu pas, s'écrie-t-elle, le roi Saül ? » Car Samuel le lui avait désigné. Saül répond affirmativement et demande d'où lui vient ce grand trouble. « C'est, dit-elle, que je vois surgir un homme semblable par son aspect à un Dieu. » Saül l'invite à lui décrire la forme, le vêtement, l'âge de l'apparition. Elle le dépeint ainsi : c'est déjà un vieillard, d'apparence très vénérable, revêtu de la robe sacerdotale [242]. À ce signalement. Baht reconnaît Samuel et, se jutant à terre, le salue et lui rend hommage. L'ombre de Samuel lui demande pourquoi il l'a dérangé et fait remonter sur la terre. Saül, en gémissant, lui fait connaître la nécessité qui le presse : les ennemis tombent sur lui de tout leur poids, il se voit à bout de ressources, abandonné de Dieu et n'ayant pas même le réconfort d'une prédiction, soit par des prophètes, soit par des songes : « C'est pourquoi, dit-il, je me suis réfugié auprès de toi pour que tu me prennes sous ta garde. » Mais Samuel, sachant qu'il touchait au terme de ses vicissitudes : « C'est chose superflue, dit-il, que de vouloir

rien apprendre de moi, dès que Dieu t'a abandonné ; sache cependant que David doit régner et achever heureusement cette guerre, et que toi, tu dois perdre le pouvoir et la vie pour avoir désobéi à Dieu lors de la guerre contre les Amalécites et n'avoir pas observé ses commandements, ainsi que je te l'ai annoncé de mon vivant. Apprends donc que ton peuple sera terrassé par tes ennemis, que toi-même avec tes enfants tu tomberas demain dans la bataille et que tu viendras me rejoindre. »

3. En entendant ces paroles, Saül devint muet de douleur et, précipité sur le sol, soit à cause du chagrin que lui causaient ces révélations, soit par faiblesse, — car il n'avait pas pris de nourriture, ni le jour ni la nuit précédente, — il gisait comme un mort [243]. Quand à grand peine il eut repris connaissance, la femme le força de manger quelque chose : c'était la seule grâce quelle lui demandait en récompense de cet oracle téméraire qu'elle avait osé lui donner sans en avoir le droit, par crainte de celui qu'elle n'avait pas reconnu. En retour, donc, elle insiste pour qu'il la laisse dresser une table avec des mets. afin qu'ayant réparé ses forces, il s'en retourne plus vaillant dans le camp des siens. Quoique le roi, dans son découragement, ne voulait rien entendre, elle lui fit violence et finit par le persuader. Elle possédait pour tout bien un veau dont elle faisait son compagnon, qu'elle avait voulu elle-même panser et nourrir, en pauvre mercenaire qu'elle était : elle l'immola, accommoda ses chairs et les offrit à Saül et à ses gens. Et Saül, cette nuit même, retourna dans son camp.

4 [244]. Il convient de louer ici la générosité de cette femme. Bien qu'empêchée par d'exercer une profession qui aurait apporté plus d'aisance et de bien-être à son ménage, bien qu'elle n'eut jamais vu le roi auparavant, elle ne lui garda pas rancune d'avoir condamné son art, et ne l'éconduisit pas comme un étranger, un inconnu. Au contraire, elle lui apporta sympathie et consolation, l'exhorta à vaincre son dégoût, et lui offrit avec un généreux empressement l'unique bien que possédât sa pauvreté. En agissant de la sorte, elle ne payait pas quelque bienfait reçu, elle n'ambitionnait aucune marque future de reconnaissance, — puisqu'elle savait que Saül allait mourir, — alors que les hommes sont naturellement portés à se dévouer seulement pour ceux qui leur ont fait quelque bien ou à faire des avances à ceux de qui ils en espèrent. Il est donc beau de prendre exemple sur cette femme, de soulager tous ceux qui sont dans le besoin et de se persuader qu'il n'est rien de meilleur et de plus avantageux au genre humain, rien qui puisse mieux nous rendre Dieu propice et disposé à assurer notre bonheur. Mais en voilà assez au sujet de cette devineresse. Faisons maintenant une autre réflexion qui pourra être utile aux cités, aux peuples, aux nations, et profitable aux gens de bien ; tous y trouveront un aiguillon pour rechercher la vertu et poursuivre ce qui pourra leur procurer gloire et renom éternel : elle est propre à imprimer au cœur des rois, des nations et des chefs des cités le vif désir et l'amour du bien, à leur faire braver les dangers et la mort même pour le salut de leur patrie, à leur apprendre à mépriser les plus redoutables épreuves. L'occasion de cette réflexion m'est fournie par Saül, roi des Hébreux. Ce roi, à qui l'oracle du prophète ne laissait aucun doute sur son destin

et sa mort prochaine, ne songea pas à éviter la mort ni, par amour de la vie, à livrer les siens à l'ennemi et à déshonorer la majesté royale ; au contraire, s'étant offert aux dangers, lui, sa maison, ses enfants, il jugea beau de tomber avec eux en combattant pour ses sujets et voulut que ses fils périssent en braves gens plutôt que de les laisser vivre, incertain de leur conduite future : pour tout successeur et pour toute postérité, il laissait une gloire et une renommée impérissable. Tel est, à mon sens, l'homme droit, vaillant et sage, seul digne, s'il fut ou doit être pareil, de recueillir pour sa vertu les suffrages unanimes. Ceux, en effet, qui partent pour la guerre, le cœur gonflé d'espérances, pensant triompher et revenir sains et saufs après avoir accompli quelque action d'éclat, ils ne méritent guerre ce nom de vaillants que leur décernent les historiens et les autres écrivains. Certes, eux aussi sont dignes d'approbation, mais la force d'âme, la hardiesse, le mépris du mal ne sont vraiment l'apanage que de ceux qui ont suivi l'exemple de Saül. Ignorer ce qui vous adviendra à la guerre, et s'y engager, sans faiblesse, en s'en remettant, comme le navigateur sur une mer orageuse, à un avenir incertain, voilà qui n'est pas si magnanime, quelque nombreux exploits qu'on doive accomplir. Mais que, sans concevoir aucune espérance, sachant d'avance, au contraire, qu'on va mourir dans la bataille, on n'éprouve aucune peur, on ne tremble pas devant ce tragique destin, qu'on aille au-devant de lui en connaissance de cause, voilà, je le prétends, une preuve de véritable vaillance. Et c'est ainsi qu'agit Saül pour montrer que tous ceux qui souhaitent laisser un grand nom après leur mort doivent se conduire de manière à le mériter [245]., les rois surtout, car l'éminence de leur dignité leur interdit non seulement d'être mauvais envers leurs sujets, mais même de n'être bons que médiocrement. Je pourrais en dire davantage sur Saül et sa grandeur d'âme : le sujet s'y prête amplement ; mais je craindrais de passer la mesure du goût dans ce panégyrique [246]. et je reviens au point d'où je m'étais écarté.

5 [247]. Les Philistins, ayant établi leur camp comme je l'ai dit et faisant le dénombrement de leurs forces par peuples, royaumes et satrapies, virent arriver en dernier lieu le roi Anchous avec ses propres gens, suivi de David avec ses six cents hommes d'armes. En les apercevant, les généraux Philistins demandèrent au roi d'où venaient ces Hébreux et qui les avait appelés. Le roi répondit que c'était David fuyant Saül, son maître, il l'avait accueilli quand il était venu à lui : maintenant, désireux à la fois de s'acquitter du service reçu et de se venger de Saül, David venait combattre dans leurs rangs. Là-dessus, les chefs le blâmèrent d'avoir pris pour allié un ennemi et ils l'engagèrent à le congédier de peur qu'il ne devint, à l'insu d'Anchous, la cause de grands malheurs pour ses amis : car c'était fournir à David un excellent moyen de se réconcilier avec son maître que de lui donner l'occasion de perdre leur armée. Pour éviter ce danger, ils lui ordonnèrent de renvoyer David dans le canton qu'il lui avait concédé pour y habiter avec ses six cents hommes d'armes : car c'était là ce David de qui les jeunes tilles disaient dans leurs chants : « qu'il avait tué les Philistins par dizaines de milliers. » Le roi des Gittiens trouva qu'ils parlaient raison ; il appela donc David

et lui dit : « Pour moi, je puis porter témoignage de ton zèle et de ton affection parfaite à mon égard, et c'est pour cela que je t'ai emmené comme allié ; mais tel n'est pas l'avis de nos chefs. Va-t-en donc, dès le jour, vers l'endroit que je t'ai donné en toute confiance, et là, veille sur le pays pour moi de peur que quelques peuples n'y fassent invasion : ainsi encore tu empliras ton devoir d'allié. » David [248]., se conformant à l'ordre du roi des Gittiens, retourna vers Sékéla. Or, pendant qu'il s'était absenté pour porter secours aux Philistins, la nation des Amalécites, faisant irruption, s'était emparée de vive force de Sékéla et, après l'avoir incendiée et tiré force butin de cette ville même et du reste du pays philistin, ils s'étaient retirés.

6. Quand David trouva Sékéla toute dévastée et mise au pillage, quand il apprit que ses deux femmes et celles de ses compagnons étaient emmenées captives avec leurs enfants. Il déchira ses vêtements et commença à pleurer et à se lamenter avec ses amis ; il tomba dans un tel abattement que les larmes mêmes finirent par lui manquer. Ses compagnons, qui gémissaient sur la capture de leurs femmes et de leurs enfants, dont ils le rendaient responsable, faillirent même le lapider. Cependant, il finit par revenir à lui et, élevant sa pensée vers la divinité, il pria le grand-prêtre Abiathar de revêtir sa robe de grand-prêtre, d'interroger Dieu et de lui prédire si, au cas où il poursuivrait les Amalécites, il lui serait accordé de les joindre, de délivrer les femmes et les enfants et de punir les ennemis. Le grand-prêtre l'engage à entreprendre la poursuite ; alors il s'élance avec ses six cents hommes sur la trace des ennemis. Parvenu au bord d'un torrent nommé Basélos [249]., il rencontre un traînard ; c'était un Égyptien, accablé par la fatigue et la faim, qui était resté pendant trois jours à errer dans le désert sans nourriture. David, après lui avoir donné à boire et à manger et l'avoir réconforté, lui demanda qui il était et d'où il venait. Il répondit qu'il était de race égyptienne et qu'il avait été abandonné par son maître, ne pouvant le suivre à cause de sa faiblesse : ce maître était un des chefs qui avaient incendié et ravagé le territoire de Juda ainsi que Sékéla. David alors prend l'homme comme guide pour le mener vers les Amalécites : il surprend ceux-ci affalés à terre, les uns en train de faire bonne chère, les autres déjà ivres, abrutis par le vin, tout à la jouissance des dépouilles et du butin : il les assaille à l'improviste et en fait un grand carnage : sans armes et pris au dépourvu, ne songeant qu'à boire et à festoyer, c'était une proie facile. Les uns se laissèrent saisir et massacrer pendant qu'ils étaient encore assis autour des tables, et leur sang, se répandant, entraîna les pains et les viandes ; d'autres étaient occupés à se porter réciproquement des santés quand la mort les surprit : quelques-uns, gorgés de vin pur, étaient plongés dans le sommeil. Un petit nombre avait eu le temps de revêtir ses armures et de faire front : mais David les tailla en pièces aussi aisément que leurs camarades désarmés. Les compagnons de David, comme lui, se livrèrent au carnage depuis la première heure jusqu'au soir, si bien qu'il ne survécut pas plus de quatre cents Amalécites, qui avaient eu le temps de monter sur des dromadaires et de prendre la fuite. David recouvra tout le butin qu'avaient enlevé les ennemis, ainsi que ses femmes et

celles de ses compagnons. Au retour, ils arrivèrent en un endroit où ils avaient laissé à la garde des bagages deux cents hommes incapables de suivre le gros de leur troupe. Les quatre cents ne voulurent point partager avec ceux-ci les gains et le butin de la journée ; comme ils ne les avaient pas accompagnés et avaient manqué de cœur devant la poursuite, ils devaient, disait-on, s'estimer satisfaits de reprendre leurs femmes délivrées. David déclara que cet avis était méchant et injuste : dès l'instant que Dieu leur avait accordé de châtier leurs ennemis et de recouvrer tous leurs biens, il fallait qu'on partageât également les profits entre tous ceux qui avaient fait campagne, d'autant plus que ces hommes étaient restes à la garde des bagages. Et depuis lors cette règle a prévalu chez les Israélites que les gardiens des bagages recevraient la même part que les combattants. Revenu à Sékéla, David envoya à tous ses familiers et amis de la tribu de Juda une portion des dépouilles. Telles furent les circonstances du pillage de Sékéla et du massacre des Amalécites.

7 [250]. Cependant les Philistins en étant venus aux mains avec les Israélites, après un combat acharné, la victoire leur reste et ils anéantissent beaucoup de leurs adversaires. Saül, roi des Israélites, et ses fils luttèrent vaillamment et de toute leur force, mettant leur seule gloire à bien mourir et à combattre hardiment l'ennemi, car rien ne leur tenait davantage au cœur. Ainsi ils attirent sur eux tout l'effort de leurs adversaires et, une fois enveloppés, périssent après avoir abattu quantité de Philistins. Les fils de Saül étaient Jonathan, Aminadab(os) et Melchis(os) [251]. Ceux-ci tombés, la cohue des Hébreux est mise en déroute : les ennemis se ruent sur les fuyards et sèment parmi eux le désordre, la confusion et le carnage. Saül fuyait avec une forte troupe massée autour de lui : les Philistins ayant envoyé contre lui des archers et de gens de trait, il les abat à peu près tous lui-même. Après avoir fait des prodiges de valeur et reçu beaucoup de blessures [252]., incapable de continuer la résistance ou de soutenir davantage les coups, trop faible pour se tuer lui-même, il ordonne à son écuyer de tirer son glaive et de l'en transpercer, de peur qu'il ne tombe vivant aux mains des ennemis. Comme l'écuyer ne pouvait se résoudre à tuer son maître. Saül tire lui-même son épée, se place contre la pointe et essaie de se l'enfoncer dans le corps : mais il ne pouvait ni la pousser ni s'appuyer assez fort pour faire pénétrer le fer. En cet instant, il se retourne [253].et aperçoit un jeune homme à ses côtés ; il lui demande qui il est et, entendant qu'il était Amalécite, il le prie de lui enfoncer l'épée dans le corps, puisque ses propres mains en sont incapables, et de lui procurer ainsi la mort qu'il convoite. Le jeune homme obéit, puis arracha le bracelet d'or du roi et son diadème royal et disparut. L'écuyer, voyant Saül mort, se transperça lui-même. Aucun des gardes du corps du roi ne survécut ; tous tombèrent autour du mont appelé Gelboué. Quand ceux des Hébreux qui habitaient la vallée au-delà du Jourdain et les villes de la plaine apprirent que Saül, ses fils et toute son armée avaient péri, abandonnant leurs villes, ils se réfugièrent dans les forteresses ; les Philistins, trouvant les villes inoccupées, s'y logèrent.

8 [254]. Le jour suivant, les Philistins, en dépouillant les cadavres de leurs enne-

mis, découvrent les corps de Saül et de ses fils ; ils les dépouillent, puis leur tranchent la tête et font annoncer dans tout le pays alentour que leurs ennemis sont abattus. Ils consacrèrent les armures des princes dans le temple d'Astarté et mirent les corps en croix le long des remparts de la ville de Bethsan [255]., qui s'appelle aujourd'hui Scythopolis. Cependant, lorsque les habitants de Jabès en Galaditide apprirent qu'on avait mutilé les cadavres de Saül et de ses fils, ils s'indignèrent à l'idée de les laisser sans sépulture. Les plus courageux et les plus hardis d'entre eux firent donc une sortie, — les enfants de cette cité sont vaillants d'âme comme de corps, — et, ayant cheminé toute la nuit, ils arrivèrent à Bethsan, s'approchèrent du rempart et en détachèrent les corps de Saül et de ses fils ; puis ils les emportèrent à Jabès, sans que les ennemis eussent pu ou osé les en empêcher, tant leur audace en imposa. Le peuple entier de Jabès, après avoir brûlé les corps, les ensevelit dans le plus bel endroit du pays, au lieu dit le Champ (Aroura) [256]. ; puis ils célébrèrent pour eux un deuil de sept jours avec leurs femmes et leurs enfants, pendant lequel ils se frappèrent la poitrine et pleurèrent le roi et ses lits, sans toucher ni nourriture ni boisson.

9 [257]. Ainsi finit Saül, selon la prédiction de Samuel, parce qu'il avait contrevenu aux commandements de Dieu, touchant les Amalécites, et parce qu'il avait fait périr la race du grand-prêtre Achimélech ainsi qu'Achimélech lui-même, et réduit en cendres la ville des grands-prêtres. Il avait régné dix-huit ans du vivant de Samuel et, après la mort de ce dernier, encore vingt-deux années.

Notes

[1] I Samuel, V, 1.

[2] Dans la Bible le fait ne se reproduit qu'une fois. En revanche, on ajoute des détails sur la mutilation de la statue du dieu.

[3] Conforme aux LXX. L'hébreu ne parte de l'invasion des souris qu'au chapitre VI, 4, 3 ; c'est une addition provenant d'une fausse interprétation des souris d'or offertes en expiation.

[4] Dans la Bible, les gens d'Asdod convoquent les princes des Philistins, qui font transporter l'arche à Gath, puis à Ekron (LXX : Ascalon).

[5] I Samuel, VI, 1.

[6] Toute cette partie de la délibération est ajoutée au récit biblique. Toutefois elle a pour origine le verset 9 du chap. VI.

[7] Les LXX traduisent l'hébreu עפלי זהב par hémorroïdes ou anus d'or. Les statues de Josèphe ne peuvent être que des statuettes, si elles entrent toutes dans une botte. Dans le texte primitif il n'était question que de cinq souris d'or, emblème de la peste.

[8] L'offrande dans la Bible n'est pas destinée à remercier Dieu, mais à l'apaiser.

[9] Explication rationaliste, qui est de la façon de Josèphe.

[10] I Samuel, VI, 10.

[11] Lapsus de Josèphe, puisque, aussitôt après, il nous montre les chefs des Philistins suivant le chariot.

[12] Hébreu : Beth-Sehémesch ; LXX : Βαιθσυμύς

[13] La Bible dit : au champ de Josué (LXX. Ὡσηέ) de Beth-Schémesch.

[14] À Ekron, selon la Bible (V, 16).

[15] I Samuel, VI, 19 : 70 hommes (et) 50.000 hommes. Le second chiffre paraît interpolé. Il semble que la Bible de Josèphe ne l'avait pas encore.

[16] Cette explication n'est pas dans l'Écriture (VI, 19), où il est dit seulement qu'ils avaient regardé dans l'arche. Le *Talmud* (*Sofa.* 35a et b ; cf. *Nombres Rabba*, V, vers la fin) s'étonne qu'un fait aussi insignifiant ait provoqué le châtiment céleste et rapporte à ce sujet les opinions d'Abbahou et d'Eléazar (fin du IIIe siècle). Selon le premier, les gens de Beth-Schémesch auraient regardé l'arche tout en continuant leur travail, donc (selon le commentaire de Raschi) d'une façon dédaigneuse ; selon Eléazar, ils se seraient même permis des réflexions déplacées touchant l'arche, disant : « Qui t'a irritée au point de te laisser capturer, et qui t'a apaisée et a obtenu ton retour spontané ? »

[17] Hébreux : Kiriath-Yearim.

[18] I Samuel, VII, 1. Hébreux : Abinadab. La bible ne dit pas qu'il était Lévite.

[19] La bible ne parle que d'un fils nommé Éléazar.

[20] Sept mois, selon la Bible (I Samuel, VI, 1).

[21] I Samuel, VII, 2.

[22] Τήν πονηριαν έχβαλόντες τών ψυχών χαί θεραπεύοντες (ou θεραπεύσαντεν) αύτήν. Le mot αύτήν ne peut se rapporter grammaticalement qu'au mot πονηρια et n'offre aucun sens. Nous proposons de changer αύτήν en άρετήν légère correction qui donne un sens satisfaisant.

[23] Ce délayage rend très mal le sens du discours de Samuel (VII, 3), qui demande aux Hébreux de prouver la sincérité de leur zèle en détruisant les idoles étrangères.

[24] Hébreu : Miçpa ; LXX : Μασοηοαθ.

[25] I Samuel, VII, 7.

[26] Anachronisme fréquent pour Israélites (cf. Ant., IV. § 11 et plus loin, $ 30 et 40).

[27] La Bible ne parle que de tonnerre.

[28] Hébreu : Bêt-Car ; LXX : Βαιθχόρ

[29] Hébreu : Eben-Haézer (Pierre d'assistance) ; LXX : Άβενέζρ traduit par λίθος τού Βοηθού. Peut-être Josèphe a-t-il lu אבו העזו (Michaëlis, Thénius, Siegfried).

[30] Comme l'hébreu et l'Alexandrinus ; le Vaticanus a : d'Ascalon jusqu'à Azot.

[31] I Samuel, VII, 15.

[32] πολιν αύτοϊς άποδούς. Le singulier étonne. Dans la Bible (VII, 16) il y a trois villes de judicature (Rethel, Gilgal, Miçpa), plus Rama, résidence ordinaire de Samuel.

[33] La Bible dit seulement : tous les ans. Le « deux fois l'an » de Josèphe est peut-être une déduction hagadique de la répétition du mot שנה « année », dans l'hébreu (LXX : χατ

'ένιαυτόν ένιαυτόν).

[34] I Samuel, VIII, 1.

[35] Hébreu et LXX : Abia (leçon du ms. E. de Josèphe). Seule la recension de Lucien donne Αβηρα (Αβιρα) ; la *Vetus Latina* : Abiathar.

[36] Hébreu : Beer-Schéna ; LXX : Βηρσαει D'après la Bible, les deux fils de Samuel exerçaient à Bersabée.

[37] Il semble que le texte présente ici une lacune : on attend la réciproque.

[38] I Samuel, VIII, 4.

[39] Dans la Bible, ce sont les anciens qui vont trouver Samuel. Mais au verset VIII, 10, c'est le peuple qui apparaît.

[40] La Bible ne parle que d'une prière adressée à Dieu par Samuel.

[41] I Samuel, VIII, 7.

[42] I Samuel, VIII, 10.

[43] Cf. note 26.

[44] I Samuel, VIII, 19.

[45] I Samuel, IX, 1.

[46] D'après la Bible, Saül parcourt d'abord la montagne d'Éphraïm et trois territoires, ensuite la tribu de Benjamin.

[47] Hébreu : dans le pays de Çouf (tribu d'Éphraïm) ; Σείφ (Σίφα).

[48] La Bible ne dit rien des tel. Voir cependant plus loin, V, 5.

[49] Josèphe modernise. Dans la Bible il n'est pas question d'un « dîner privé », mais d'un repas populaire, consécutif à un sacrifice, que Samuel doit bénir.

[50] έπί τού δώματος, sens douteux.

[51] Texte altéré, nous nous inspirons de I Samuel, IX, 20.

[52] χώραν ou χρειαν selon les mss.

[53] Comme les LXX. L'hébreu dit : trente environ.

[54] I Samuel, IX, 26.

[55] Ces mots sont omis par les mss R et O.

[56] I Samuel, X, 1.

[57] I Samuel, X, 3. Josèphe intervertit l'ordre des deux rencontres annoncées aux versets 2 et 3-4.

[58] D'après l'Écriture le premier des trois hommes porte trois chevreaux et le second trois miches de pain.

[59] Dans la Bible, deux hommes.

[60] Dans la Bible (I Samuel, X, 12) les assistants (familiers de Saül) disent simplement : « Qu'est-il arrivé au fils de Kis ? Saül est-il aussi parmi les prophètes ? » C'était un vieux dicton dont ce récit cherchait à fournir l'explication.

[61] I Samuel, X, 13.

[62] La Bible parle ici, sans le nommer, du cousin de Saül. Josèphe a supposé qu'il s'agissait d'Abner (LXX : Ἀβεννήρ) nommé plus loin I Samuel, XIV, 51, comme cousin

paternel de Saül.

[63] Ces réflexions chagrines sont, bien entendu, de Josèphe.

[64] I Samuel, X, 17.

[65] Miçpa.

[66] σχήπτρα (I Samuel, X, 19). Spanheim (cité par Ernesti, opusc. phil., p. 397) propose à tort πατριάς (cf. le § suivant : ἔλαχεν ἡ Ματρίς... πατριά).

[67] I Samuel, X, 20.

[68] Hébreu : Matrï ; LXX : Ματταρί.

[69] Rien de tel dans la Bible. Elle dit simplement qu'on ne trouva pas le nouvel élu.

[70] L'Écriture dit « la manière de la royauté » (I Samuel, X, 25), ce qu'on interprète généralement par le droit constitutionnel nouveau. Josèphe y voit l'histoire même des rois futurs, sans doute parce que les deux premiers livres des Rois étaient attribués à Samuel.

[71] I Samuel, XI, 1.

[72] Comme les LXX : μετά μῆνα, ce qui suppose que les mots ויחי בניחריש (I Samuel, X, 27 fin) ont été mal lus ויחי בנוחרש et formaient le début du premier verset du chapitre XI.

[73] Hébreu : Nahasch.

[74] Cf. note 26.

[75] L'Écriture ne parle que du siège de Jabes. Josèphe paraît avoir contaminé deux rédactions, dont l'une parlait en général des Hébreux au-delà du Jourdain, l'autre plus spécialement des gens de Galaad.

[76] L'hébreu dit seulement que Nahasch veut humilier tout Israël.

[77] L'hébreu dit (I Samuel, XI, 9) : « demain, quand il fera chaud. »

[78] I Samuel, XI, 7.

[79] Dans la Bible, Saül coupe une paire de bœufs en morceaux, qu'il envoie dans tout le pays, en menaçant d'en faire autant aux bœufs de ceux qui ne se joindraient pas à lui.

[80] Hébreu : Bézek. LXX : Βεζέκ ἐν Βαμά (AL : ἐν 'Ραμα).

[81] Hébreu : 300.000 ; LXX : 600.000.

[82] Hébreu : 30.000 ; comme LXX.

[83] Le schène vaut environ 30 stades (5,1 kilomètres). Ce détail est de l'invention de Josèphe.

[84] La Bible ne mentionne pas la mort du roi.

[85] I Samuel, XI, 14.

[86] Cf. supra, V, § 187, où cette durée de dix-huit ans représente non tout l'intervalle compris entre Josué et le premier juge, mais la période d'asservissement aux Moabites entre Keniaz (Othniel) et Ehoud.

[87] I Samuel, XII, 1.

[88] Ces deux mots sont condamnés par Niese. La Bible dit : un bœuf ou un âne.

[89] I Samuel, XII, 6.

[90] Cf. V, § 180 où l'on a déjà signalé l'erreur Assyriens pour Syriens (Araméens).

[91] I Samuel, XIII, 2.

[92] Hébreu : Jonathan ; LXX : Ἰωναβαν. Josèphe emploie la forme Ἰωναθης.

[93] Hébreu : Gheba ; LXX : ἐν τῷ βουνῷ.

[94] L'hébreu dit qu'il tue le Necib de Ghéba, mot qu'on traduit d'ordinaire par « gouverneur ». Les LXX, dans le doute, ont simplement transcrit l'hébreu (τόν Νασίβ). Seule la recension lucienne a ὑπόστημα « garnison », mot qui traduit l'hébreu Maçab dans II Samuel, XXIV, 14. Josèphe, ou sa source, a dû faire une erreur de lecture de l'hébreu.

[95] I Samuel, XIII, 19.

[96] La Bible dit 30.000 chars, 6.000 cavaliers, « et une infanterie aussi nombreuse que le sable de la mer. »

[97] Hébreu : Mikhmasch ; LXX : Μαχμάς.

[98] Bible : Gad et Ghilead.

[99] I Samuel, XIII, 8.

[100] I Samuel, XIV, 2.

[101] Le récit biblique parle de deux pointes de rochers, l'une Boceç, l'autre Séné.

[102] I Samuel, XIV, 16.

[103] Dans la Bible, Jonathan y trempe seulement le bout de son bâton.

[104] I Samuel, XIV, 31.

[105] Il n'est pas question de scribes dans l'Écriture. Le texte hébreu se contente de dire que le peuple mangea la chair avec le sang.

[106] I Samuel, XIV, 36.

[107] La Bible parle ici du prêtre sans le nommer. On attendrait, en tout cas, le nom d'Achias, mentionné au § 107. Achitôb (hébreu Ahitoub) est le père d'Achias d'après I Samuel, XIV, 3.

[108] Discours forgé par Josèphe. En revanche, il omet de dire que le peuple « racheta » Jonathan (I Samuel, XIV, 45).

[109] I Samuel, XIV, 46.

[110] La Bible ne donne pas de chiffre.

[111] Les LXX ajoutent à cette liste Βαιβσιώρ altération de Beth Rehob.

[112] Hébreu : Yischvi ; LXX : Ἰεσσιού (Alex. Ισουει).

[113] Hébreu : Malkischoua ; LXX : Μελχισά (A. Μελχισουε), Josèphe n'utilise ici que Samuel. Les Chroniques (l. VIII, 33 ; IX, 39) mentionnent un quatrième fils : Esbaal.

[114] Hébreu : Mérab ; LXX : Μεροβ.

[115] LXX : Μελχολ.

[116] Hébreu : Abiner.

[117] Josèphe a dû lire un mot hébreu pour un autre. (v. 51).

[118] I Samuel, XV, 1.

[119] Trait ajouté par Josèphe.

[120] Hébreu : à Telaïm ; LXX comme Josèphe.

[121] Mêmes chiffres que dans les LXX. Dans l'hébreu, 200.000 d'une part et 10.000 de

l'autre.

[122] Toute cette amplification est de l'invention de Josèphe.

[123] Réflexions ajoutées par Josèphe au récit biblique ; de même les motifs pour lesquels Saül épargne Agag.

[124] Hébreu (XV, 1) = « depuis Havila (?) jusqu'à Schour, sur a frontière d'Égypte ».

[125] Les Kénites, selon la Bible (I Samuel, IV, 6). Herwerden propose de lire aussi Κενιτών dans Josèphe.

[126] La Bible fait intervenir comme motif la bonté témoignée par les Kénites aux enfants d'Israël lors de leur sortie d'Égypte. Josèphe suit la tradition en voyant dans ce passage une allusion au rôle joué par Jéthro (Ragouel) et sa famille.

[127] πυνθασνομένου πώς εϊη πιχρός ό θάνατος, mot à mot : « s'informant combien la mort serait amère ». Le texte paraît altéré.

[128] I Samuel, XV, 34 ; XVI, 1.

[129] δόντος άσφαλείας όδόν, si le texte est correct, ne peut avoir d'autre sens.

[130] Le texte dit « les cinq autres, dont l'aîné, etc. » — et suivent 6 noms ! Il y a ici inadvertance ou altération. D'après I Samuel, XVI, 10 (cf. XVII, 12), Jessée a 7 fils, plus David. D'après I Chroniques, II, 13-15, il en a sept, dont David. C'est ce dernier texte que Josèphe a suivi, et les 6 noms qu'il donne ne se trouvent que là.

[131] Hébreu : Abinadab ; LXX : Ἀμιναδάõ.

[132] Hébreu : Schamma (I Chron., II, 13 : Schimea) ; LXX : Σχμά (Chron., Σχμαα)..

[133] Hébreu : Netanel ; LXX : Ναθαναήλ.

[134] Hébreu : Raddaï ; LXX : Ζαβδαί (Alex. : Ραδδαϊ ; L : Ῥεηλαι).

[135] Hébreu : Ocem ; LXX : L. Ασάμ (A. Ασομ).

[136] Il n'est pas question de ce repas dans la Bible, ni des exhortations adressées par Samuel à David après l'onction.

[137] I Samuel, XVI, 14.

[138] L'hébreu dit : les serviteurs de Saül.

[139] Texte altéré.

[140] I Samuel, XVII, 1.

[141] Hébreu : Sôkho ; LXX : Σοαχώθ.

[142] Rien de pareil dans le récit biblique.

[143] Comme les LXX ; l'hébreu a : six coudées et un empan (l'empan est une demi-coudée).

[144] Josèphe a le même mot que les LXX pour traduire l'obscur להבה חניהו ; on a supposé que les LXX lisaient להקה au lieu de להבה, ce qui leur a suggéré la traduction λόγχη. D'après l'hébreu, c'est la pointe en fer du javelot qui pèse 600 sicles.

[145] D'après la Bible, un seul, porteur du bouclier et marchant en avant de Goliath.

[146] I Samuel, XVII, 12. La première moitié du paragraphe correspond à I Samuel, XVII, 12-31, morceau qui manque dans le texte actuel de la Septante.

[147] Détail ajouté au récit biblique pour en harmoniser les données.

[148] La Bible dit : la barbe.

[149] I Samuel, XVII, 37.

[150] Dans la Bible, ce vœu est mis dans la bouche de David.

[151] Hébreu : Ekron ; les LXX donnent dans le même verset une première foi, Γέθ et Ἀσχάλων, et ensuite Γέθ et Ἀκκαρών.

[152] La Bible ne donne aucun chiffre.

[153] Dans la Bible, David porte la tête du Philistin à Jérusalem et les armes dans sa tente. Josèphe parait avoir intentionnellement modifié ce texte, afin de le faire concorder avec ce qui est dit plus loin (I Samuel, XXI, 10) de l'épée de Goliath. déposée dans la ville sacerdotale de Nob, derrière l'éphod. Josèphe laisse aussi de côté l'épisode de la présentation de David a Saül par le général Abner (I Samuel, XVII, 55-fin), cet épisode ne cadrant pas avec les données précédentes, d'après lesquelles David a déjà vécu à la cour du roi ; il ne se trouve d'ailleurs pas non plus dans le Vaticanus.

[154] I Samuel, XVIII, 6. Josèphe observe ici encore le même ordre que les LXX (Vaticanus), où l'épisode des femmes célébrant la victoire de Saül et David suit immédiatement la défaite de Goliath.

[155] La Bible ne distingue pas entre les acclamations des femmes et celles des jeunes filles.

[156] I Samuel, XVIII, 13.

[157] Il s'agit de Mikhal (v. § 3). Josèphe omet l'épisode de Mérab, fille aînée de Saül (ibid., 17), qui, destinée à David, est donnée à Adriel de Mehola.

[158] Dans la Bible, cent prépuces de Philistins.

[159] ουδ ὅπως ταῦτα des mss. n'a guère de sens. Peut-être ὁπωστιοῦν.

[160] I Samuel, XVIII, 26.

[161] Hébreu : Mikhal ; Μιχάλα. La forme Melchoné (S. P.) répond à la transcription des LXX : Μελχόλ.

[162] I Samuel, XIX, 1.

[163] Cet argument et le suivant sont imaginés par Josèphe.

[164] I Samuel, XIX, 8.

[165] Détail singulier, absent de la Bible : là, les émissaires sont simplement chargés de tuer David au matin. Josèphe veut donner à croire que le roi Saül ne songeait pas à un simple attentat, mais à une condamnation régulière.

[166] I Samuel, XIX, 13. Josèphe suit les LXX, qui lisent dans l'hébreu un mot pour un autre, ce dernier l'on traduit généralement par « coussin » ou « tapis de poil de chèvre ». Dans la Bible, Mikhal prend le *terafim*, qu'elle place dans le lit ; Josèphe n'en fait pas mention.

[167] Détails forgés par Josèphe, qui développe très ingénieusement le contresens de la Septante.

[168] I Samuel, XIX, 18.

[169] Hébreu : Naïot ; LXX : Αυαθ ἐν ‘Ραμά. Le Γαλβουαθ de Josèphe correspond à l'hébreu Ghilboa mentionné plus loin dans la Bible (I Samuel, XXVIII, 4). Mez (*Bibel des Josephus*) croit que Josèphe a lu *gal* au lieu de *Rama* et l'a combiné avec αυαθ, de façon à transformer une désignation inintelligible en un mot rappelant une localité connue. Rien

n'est moins vraisemblable ; la variante doit remonter à l'une des branches de la Septante.

[170] Josèphe omet la pointe du récit biblique, l'explication du proverbe « Saül est-il aussi parmi les prophètes ? » C'est qu'il s'est aperçu que ce proverbe avait déjà été expliqué.

[171] I Samuel, XX, 1.

[172] Texte altéré.

[173] La Bible dit : le sacrifice annuel de ma gens.

[174] I Samuel, XX, 24.

[175] Josèphe semblefor avoir pris l'hébreu נוקרה dans le sens physiologique que lui attribue la tradition.

[176] Détail étranger à la Bible.

[177] ἐξ αὐτομόλων γεγενημένον, texte peu intelligible, dérivé de Septante : υἱέ χορασίων αὐτομολούντων. L'hébreu נעוה semble signifier « une égarée ».

[178] Addition de Josèphe.

[179] I Samuel, XXI, 1.

[180] Hébreu : Nob ; LXX : Νομβά

[181] Les mss. flottent entre Ἀχιμέλεχος, leçon conforme à l'hébreu, et Ἀβιμέλεχος comme les LXX.

[182] Comme les LXX (sauf L, corrigé d'après l'hébreu) ; l'hébreu dit : Iduméen.

[183] D'après l'hébreu, intendant des troupeaux ; Josèphe est conforme aux LXX (ἡμιόνους).

[184] I Samuel, XXI, 11.

[185] Hébreu : Akhisch. LXX comme Josèphe.

[186] I Samuel, XXII, 1.

[187] Localisation exacte, mais omise dans la Bible.

[188] Josèphe ne le nomme pas. D'après l'Écriture, c'est Gad (I Samuel, XXII, 5).

[189] Hébreu : le bois de Héret . LXX : ἐν πόλει Σαρίχ.

[190] Βουνός, comme dans les LXX (yhibea dans l'hébreu).

[191] Même traduction que chez les LXX de l'hébreu Eschel, traduit ordinairement par « tamarisc ».

[192] D'après l'Écriture, Doëg travaille seul, ce qui est peu vraisemblable.

[193] Comme les LXX et Zonaras. Hébreu : Quatre-vingt-cinq. Certains mss. de Josèphe ont 85, 385, 530.

[194] Hébreu : Ebiatar.

[195] Cf. supra, V, où cependant la ruine totale de la maison d'Éli n'est pas indiquée.

[196] Nous traduisons littéralement le texte νόν τρόπῳ τινί ναόν, mais il est probablement altéré. — Tout le développement (section 7) est l'œuvre propre de Josèphe.

[197] I Samuel, XXII, 21.

[198] I Samuel, XXIII, 1.

[199] Bible : Kéila.

[200] Comme les LXX ; hébreu : six cents hommes environ.

[201] Dans la Bible, le désert de Ziph. Engedaïn correspond à l'hébreu, En-Ghedi (LXX : Ἐνγαδδί), mentionné plus loin, au chap. XXIV.

[202] Josèphe suit les LXX, qui traduisent par ἐν τῇ Καινῇ Ζίφ les mots בנורנר זיך בחרשה (I Samuel, XXIII, 15), lisant sans doute בחרשה « nouvelle » au lieu du mot בחרשר traduit communément par « forêt ».

[203] L'hébreu dit : « dans le désert de Maon, dans la plaine au midi du Yeschimôn ». LXX : ἐν τῇ ἐρήμῳ τῇ Μαὼν.... ἐχ δεξιῶν τοῦ Ἰεσσαιμοῦ.

[204] I Samuel, XXIII, 25.

[205] I Samuel, XXIV, 1.

[206] Hébreu : En-Ghedi ; LXX : Ἐνγαδδί.

[207] Ce jeu de scène n'est pas dans la Bible. Saül fond en larmes et proclame la générosité de David.

[208] Hébreu : Meçouda, tenu généralement pour un nom commun et traduit par « abri » : Josèphe est conforme aux LXX : εἰς τὴν Μεσσερὰ στενήν.

[209] I Samuel, XXV, 1. Cf. XXVIII, 3. Les chiffres donnés plus bas sont ajoutés par Josèphe.

[210] Hébreu : un homme du Maon.

[211] Le texte hébreu dit que Nabal était un *kéleb* (traduction usuelle : « un homme de Kaleb, un Kalébite »). Josèphe suit étourdiment les LXX, qui voient dans *kéleb* un nom commun : « chien » (χαὶ ὁ ἄνθρωπος χυνιχός).

[212] Comme les LXX.

[213] Détail ajouté ici par Josèphe, mais suggéré par I Samuel, XXV, 36.

[214] Les LXX traduisent aussi *nabal* par ἀφροσύνη. Le sens propre du mot est plutôt impie, brutal (Isaïe, XXXII, 6).

[215] I Samuel, XXV, 36.

[216] I Samuel, XXV, 43. C'est Achima (infra, section 10). La Bible l'appelle Ahinoam de Jezreel ; LXX : Ἀχινάαμ ἐξ Ἰεζραέλ.

[217] Hébreu : Palti, fils de Layisch ; LXX : Φαλτί υἱῷ Ἀμίς (A : Δαΐς).

[218] Hébreu : Gallim ; LXX : Ῥομμά (A : Γαλλει ; L : Γολιαθ).

[219] I Samuel, XXVI, 1.

[220] Hébreu : Hakila. Josèphe semble avoir confondu cette ville avec celle de Ciklag dont il est parlé un peu après (sect. 10). Les Septante (B et A) donnent Κεειλα, mais on trouve Σεχελαγ dans L (Samuel, XXVI, 4).

[221] Hébreu : Abischaï ; LXX : Ἀβεσσά.

[222] Hébreu : Cerouya. Sa qualité de sœur de David est indiquée dans I Chroniques, II, 16

[223] Ce torrent n'est pas mentionné dans la Bible : David passe seulement « de l'autre côté » (LXX : διέβη εἰς τὸ πέραν).

[224] Texte altéré.

[225] Dans la Bible, David dit : voici la lance du roi, qu'un des serviteurs vienne la prendre.

[226] I Samuel, XXVII, 1.

[227] Hébreu : Akhisen, roi de Gath.

[228] Hébreu : Ahinoam : LXX : Ἀχινάαμ.

[229] La Bible dit seulement : « Saül cessa de le poursuivre ».

[230] Hébreu : Ciklag ; LXX : Σεχελάχ.

[231] L'hébreu dit : des jours (on traduit communément par un an) et quatre mois ; les LXX ont : τέσσαρας μήνας (A : ημερας τεσσαρες μηνας).

[232] Hébreu : les Gheschourites, Ghezrites et Amalécites ; LXX : ἐπί πάντα τόν Γεσιρί (A : Γεσερει χαί Γεζρχνιν) χαί ἐπί τόν Ἀμαληχίτην.

[233] La Bible dit au contraire (I Samuel, XXVII, 9 et 11) qu'il les tuait tous, pour empêcher les dénonciations.

[234] I Samuel, XXVIII, 1.

[235] On ne voit pas où Josèphe a pris ce nom de ville.

[236] C'est-à-dire le capitaine de ses gardes (ἀρχισωματοφύλα, LXX, I Samuel, XXVIII, 2).

[237] Texte suspect. Les mots μετά τήν νίχην pourraient être une glose.

[238] Dans la Bible, Akis confère ce titre à David *hic et nunc*.

[239] ἐγγαστριμύθους. Josèphe traduit comme les LXX l'hébreu ον (I Samuel, XXVIII, 3, 7, 8).

[240] Inspiré par I Samuel, XXVIII, 6.

[241] Hébreu : Schounem : LXX : Σωνάμ.

[242] Enveloppé d'un meil, selon la Bible. Josèphe a la même traduction que les LXX : διπλοΐς, mais il y ajoute l'épithète de ἱερατιχή.

[243] Texte incertain. Je traduis la leçon des mss. RO corrigée par Niese (ἐχειτονέχυς ώς τις).

[244] Toute l'homélie verbeuse qui suit est, bien entendu, ajoutée au simple récit biblique.

[245] Teste obscur ou corrompu.

[246] Josèphe a éprouvé le besoin de faire un héros sans peur, sinon sans reproche, du premier roi de l'histoire d'Israël ; la Bible, au moins en ce passage, — car la complainte de David (II Samuel, I, 19 et suiv.) donne une note différente —, n'a pas un mot d'éloge pour la vaillance de Saül à la fin de sa vie. Elle semble dire même que, sur le mont Ghelboé, les archers qui surprirent Saül lui causèrent une grande frayeur (I Samuel, XXXI, 3). Josèphe présentera les choses tout autrement, cf. infra, sect. 7 et la note.

[247] I Samuel, XXIX, 1.

[248] I Samuel, XXXI, 1.

[249] Hébreu : Bessot ; LXX : Βοσορ.

[250] I Samuel, XXXI, 1 ; I Chroniques, X, 1.

[251] Hébreu : Malkischoua ; LXX : Μελχισά.

[252] Détails ajoutés par Josèphe et peu conformes à la donnée biblique (v. 3) : « L'attaque s'acharna contre Saül : il fut surpris par les archers qui lui causèrent une grande frayeur ». Telle est, du moins, l'interprétation correcte du texte massorétique: מְאֹד מֵהַמּוֹרִים

וַיָּחֶל. *Vayâhel* ne peut venir que de la racine חיל. Mais les Septante semblent dériver le mot de la racine חלל, car ils traduisent xxx, Jospèhe a suivi une leçon analogue.

[253] La Bible raconte ici que Saül se jeta sur son épée et mourut (I Sam., XXXI, 4) : mais d'après le second livre de Samuel (I, 6-10, passage tardif), c'est un Amalécite qui aide Saül à mourir, sur sa prière. Josèphe a soudé ensemble les deux récits.

[254] I Samuel, XXXI, 8.

[255] Hébreu. Bêt-Schân ; LXX : Βαιθσάμ (A. Βηθσαν).

[256] La Bible dit simplement : *sous le Eschel tamarisc* : pour la traduction de Eschel par Ἄρουρα, voir la note 191.

[257] Les réflexions qui suivent s'inspirent de I Chroniques, X, 13. Mais, dans la Bible, le seul reproche particulier fait à Saül est d'avoir consulté l'ov (la pythonisse).



LIVRE VII



Chapitre premier

1. — David apprend la mort de Saül et fait exécuter le meurtrier. — 2. David est élu roi par la tribu de Juda. — 3. Abner élit Isboseth ; guerre entre les deux armées ; combat singulier ; défaite d'Abner ; il tue Asaël ; continuation de la guerre civile. — 4. Les fils de David, Abner et ses troupes passent et David. — 5. Joab, jaloux d'Abner, le tue dans un guet-apens. — 6. Indignation de David ; hommages funèbres qu'il rend à Abner.

1 [1]. Il advint que ce combat eut lieu le jour même où David, vainqueur des Amalécites, était retourné à Sékéla [2]. Il y avait deux jours que David se trouvait dans cette ville quand survient, au troisième, échappé au combat contre les Philistins, l'homme qui avait tué Saül ; il avait les vêtements eu lambeaux et la tête couverte de cendre. Après s'être prosterné devant David, comme celui-ci s'informait d'où il venait dans cet état, il répondit : « Du combat livré par les Israélites. » Il en raconta l'issue malheureuse, comment des dizaines de milliers : l'Hébreux avaient péri, comment leur roi Saül lui-même était tombé avec ses enfants. S'il était ainsi renseigné, c'est, disait-il, qu'il avait assisté eu personne d la déroute des Hébreux et s'était trouvé aux côtés du roi fugitif ; il avouait avoir lui-même tué Saül, sur tes instances de celui-ci, au moment où il allait être pris par les ennemis, car Saül s'était jeté d'abord sur son glaive [3], mais l'excès de ses blessures lui avait enlevé la force de s'achever. Pour preuve de son dire, l'homme montrait les bracelets d'or et la couronne du roi, dont il avait dépouillé le cadavre de Saül pour les apporter à David. Celui-ci, ne pouvant plus douter, à la vue de ces témoignages manifestes de la mort de Saül, déchire ses vêtements et passe toute la journée à gémir et à se lamenter avec ses compagnons. Son chagrin s'avivait encore à la pensée du fils de Saül, de Jonathan, son plus fidèle ami de naguère et à qui il était redevable de la vie. Et telle fut la grandeur d'âme et la générosité de David à l'égard de Saül que non seulement sa mort l'affecta péniblement, bien qu'il eût maintes fois risqué de périr sous ses embûches, mais encore qu'il alla jusqu'à châtier son meurtrier. Il déclara, en effet, à cet homme qu'il s'était accusé lui-même d'avoir tué le roi, et quand il sut qu'il était issu d'un père de race Amalécite, il le fit envoyer au supplice. Puis il écrivit des lamentations et des éloges funèbres sur Saül et Jonathan qui se lisent encore aujourd'hui [4].

2 [5]. Après avoir rendu cet hommage ait roi. David, son deuil fini, demande à Dieu par l'entremise du prophète quelle ville de la tribu dite de Juda il lui assignait comme résidence. Dieu lui ayant répondu qu'il lui donnait Hébron. David quitta Sékéla pour se rendre dans cette ville, emmenant ses deus femmes et les hommes d'armes qui l'accom-

pagnaient. Toute la population de ladite tribu accourt à sa rencontre et le proclame roi. Puis, informé que les habitants de Jabès en Galaditide avaient donne la sépulture à Saül et à ses fils, David leur envoya des messagers pour les féliciter et approuver leur démarche, promit de les récompenser de leur piété envers les morts et en même temps leur annonça que la tribu de Juda l'avait choisi pour roi.

3 [6]. Cependant le général en chef de Saül, Abner(Abennèros), fils de Ner (Néros), homme entreprenant et de noble caractère, à la nouvelle que le roi avait succombé ainsi que Jonathan et ses deux autres fils, se rend en hâte dans le camp [7], se saisit du fils survivant, nommé Isboseth (Iébosthos) [8], passe avec lui de l'autre côté du Jourdain et le proclame roi de toute la nation à l'exception de la tribu de Juda. Il lui fit une résidence royale de la ville qui s'appelle Manalis dans la langue du pays, c'est-à-dire en grec Parembolai, « les Retranchements [9]. » Abner partit de là avec un corps d'élite dans l'intention de livrer bataille à ceux de la tribu de Juda, car il leur en voulait fort d'avoir choisi David pour roi. David envoya contre lui Joab(os), fils de Souri et de Sarouva, sœur de David [10], qui était son général en chef, accompagné de ses frères Abisaï et Asaèl(os) et de tous les hommes d'armes de David. Ayant rejoint Abner auprès d'une fontaine sur le territoire de la ville de Gabaon, Joab range son armée en bataille. Abner lui manifeste le désir de savoir lequel d'entre eux possédait les plus vaillants soldats : ils conviennent que, de part et d'autre, douze hommes choisis en viendront aux mains. Les champions désignés par chacun des deux généraux s'avancent entre les deux armées et, après s'être lancé leurs javelots, tirent leurs épées et s'engagent corps à corps : se tenant les uns les autres par la tête, ils se transpercent mutuellement les côtes et les flancs avec leurs épées, jusqu'à ce que tous succombent comme sur un mot d'ordre. Ceux-ci morts, le reste des deux armées en vint aux prises à son tour, et dans le combat acharné qui s'ensuivit, ceux d'Abner eurent le dessous. Joab ne laissa pas de les poursuivre dans leur déroute ; lui-même se lança derrière eux, recommandant à ses soldats de les serrer de près et de ne pas interrompre le carnage. Ses frères ne combattirent pas avec moins d'ardeur ; entre tous se distingua le plus jeune, Asaël, si réputé pour son agilité qu'il ne l'emportait pas seulement sur les hommes, nais que, dit-on, il dépassa à la course un cheval qui luttait avec lui [11]. Il s'était attaché à la piste d'Abner et le poursuivait de tout son élan, en droite ligne, sans dévier ni d'un côté, ni de l'autre. Abner, se retournant parfois, tentait de l'amadouer pour briser sou élan ; d'abord il l'invitait à cesser sa poursuite pour aller plutôt dépouiller de son armure [12]un de ses soldats tombés ; puis, n'ayant pas réussi à l'en persuader, il lui conseillait de s'arrêter et d'en rester là, car, s'il était obligé de le tuer, lui, Abner, n'oserait plus se présenter devant son frère. Comme Asaël restait sourd à ces exhortations et s'obstinait dans sa chasse, Abner, tout en fuyant, lui porta en arrière un coup bien dirigé de sa lance et l'étendit raide mort. Ceux qui couraient avec lui après Abner, arrivés à l'endroit où Asaël gisait étendu, tirent cercle autour du cadavre et cessèrent de poursuivre les ennemis. Cependant Joab, ainsi que son frère

Abisaï, ne s'arrêtèrent pas devant le corps : plus acharnés encore contre Abner par le chagrin de cette perte, ils le poursuivirent avec une vitesse et une ardeur incroyables jusqu'en tin lieu qu'on appelle Ammata [13], qu'ils atteignirent au montent où le soleil se couchait. Là se trouve, sur le territoire de la tribu de Benjamin, une colline élevée : Joab y monte et découvre les ennemis et parmi eux Abner [14]. Celui-ci élève alors la voix et s'écrie qu'il ne faut pas ainsi exciter des compatriotes à s'entre-déchirer sans merci. Asaël, frère de Joab, s'est mis, dit-il, dans son tort : malgré les exhortations d'Abner à cesser sa poursuite, il ne s'est pas laissé fléchir, et voilà pourquoi il a été frappa à mort. Joab se rend à ce sentiment et, prenant ces paroles pour une excuse, fait sonner le ralliement et ordonne de cesser la poursuite. Lui-même campe le soir en cet endroit ; quant à Abner, avant cheminé toute la nuit et repassé le Jourdain, il arrive aux Retranchements auprès du fils de Saül, Isboseth. Le lendemain, Joab fit le compte des morts et leur donna à tous la sépulture. Il était tombé du côté d'Abner environ trois cent soixante guerriers, du côté de David dix-neuf, plus Asaël. Joab et Abisaï emportèrent le corps de ce dernier à Bethléem et ils ensevelirent dans le tombeau de ses pères : puis ils se rendirent chez David à Hébron. De ce moment-là [15] commença parmi les Hébreux une guerre intestine qui dura longtemps, mais les partisans de David devenaient toujours plus forts et prenaient l'avantage dans les combats, tandis que le fils de Saül et ses sujets allaient s'affaiblissant de jour en jour.

4 [16]. Dans le même temps il naquit à David six fils d'autant de femmes différentes : l'aîné, qui avait pour mère Achina [17], reçut le nom d'Amnôn : le second, né d'Abigaïa, celui de Daniel(os) [18]. Le troisième, né de Machamé, fille de Tholomaï(os) roi de Géser, s'appela Absalon Abésalômos [19]. Le quatrième, fils d'une femme appelée Aggithé, il le nomma Adonias. Le cinquième fut Saphatias, fils d'Abitaalé, et le sixième Gethraamès, fils d'Aigla [20]. Cependant, la guerre civile ayant relaté, les partisans de chacun des deux rois en venaient souvent aux mains et se livraient bataille ; Abner, général en chef du fils de Saül, étant avisé et fort aimé du peuple, sut maintenir tous ses gens attachés à Isboseth, et ils lui demeurèrent assez longtemps fidèles. Mais plus tard, Abner se vit accusé d'avoir eu commerce avec la concubine de Saül, nommée Raispha, fille de Sibath(os) [21], et subit à cette occasion les reproches d'Isboseth. Profondément blessé et outré de ne pas trouver chez le prince la reconnaissance qu'il méritait pour tout le dévouement dont il l'avait entouré. Abner le menaça de transmettre la royauté à David et de faire voir à tous que ce n'était pas l'énergie et l'intelligence d'Isboseth qui l'avaient fait régner au-delà du Jourdain, mais les talents et la fidélité de son général. En effet, il adresse un message à David à Hébron [22], pour l'inviter à lui promettre par serment de l'avoir pour compagnon et ami dès qu'Abner aurait déterminé le peuple à se détourner du fils de Saül et à désigner David comme roi du pays tout entier. David, tout heureux de ces offres, n'hésita pas à conclure l'accord demandé : comme premier gage de leurs conventions il invite Abner à lui rendre sa femme Michal, dont il avait conquis la main au prix de

si grands dangers, contre six cents [23]têtes de Philistins apportées à son père. Abner lui envoie, en effet, Michal, après l'avoir enlevée à Pheltias, qui vivait alors avec elle, et cela du consentement même d'Isboseth, à qui David avait écrit pour faire valoir ses droits à reprendre cette femme. Puis, ayant convoqué les anciens du peuple, les commandants de corps et les chiliarques, Abner leur tient ce langage : « Naguère, lorsqu'ils étaient prêts à s'écarter d'Isboseth pour se joindre à David, il les avait détournés de ce dessein : mais maintenant il leur permettait d'aller où ils voudraient. Car il avait appris que Dieu, par la voix du prophète Samuel, avait élu David pour roi de toits les Hébreux et prédit que c'était à lui qu'était réservée la gloire de châtier les Philistins et de les assujettir par ses victoires. » À ces paroles, les anciens et les chefs, voyant Abner dans les sentiments qu'ils avaient eux-mêmes éprouvés naguère, se déclarèrent pour David. Une fois sûr de ceux-ci, Abner convoqua la tribu de Benjamin, qui fournissait tous les gardes du corps d'Isboseth [24], et leur tint le même langage ; lorsqu'il vit que, loin de résister, ils se rangeaient à ses vues. Il prit avec lui une vingtaine de ses compagnons et se rendit chez David pour recevoir en personne ses serments, — car on est plus sûr de ce qu'on fait soi-même due de ce qu'on, laisse faire à autrui — et pour l'informer, en outre, du langage qu'il avait tenu aux chefs et à toute la nation.

5 [25]. David l'accueillit avec affabilité et le traita avec magnificence et somptuosité à sa table pendant plusieurs jours de suite. Abner lui demanda de le laisser partir pour lui amener le peuple, afin que les Hébreux lui remissent le pouvoir en sa présence et devant ses yeux. David avait à peine congédié Abner, qu'arriva à Hébron Joab, son général en chef. Il apprit qu'Abner avait été chez le roi et qu'il venait de partir après avoir conclu un accord et un traité avec lui au sujet du pouvoir suprême : il craignit qu'Abner ne parvint aux honneurs et au premier rang grâce au concours qu'il prêterait à David pour conquérir le trône, grâce aussi à son entente des affaires et à son habileté à saisir les occasions, tandis que lui-même se verrait abaissé et privé de son commandement [26]. Là-dessus il s'engage dans une voie perfide et scélérate. D'abord, il essaie de calomnier Abner auprès du roi, engageant celui-ci à se méfier et à ne pas faire attention à ses propositions : toutes ses démarches, prétendait-il, ne tendaient qu'à affermir l'autorité du fils de Saül : il n'était venu à David que pour le tromper et le jouer, et il était reparti avec l'espoir d'arriver à ses fins et avec son plan bien échafaudé. Comme il ne réussissait pas à convaincre David ni à soulever sa colère, il essaie d'un moyen plus audacieux et décide de faire périr Abner. Il envoie des hommes à sa poursuite, avec ordre, quand ils l'auront rejoint, de le rappeler au nom de David, comme si le roi avait à lui dire, au sujet de leurs affaires, certaines choses qu'il ne s'était pas rappelées en sa présence. Quand Abner entendit ce discours des envoyés, qui l'avaient rejoint en un lieu appelé Bésira [27], à vingt stades d'Hébron [28], ne soupçonnant rien du sort qui l'attendait, il revint sur ses pas. Joab s'avance à sa rencontre devant la porte, le reçoit avec le masque de la plus grande bienveillance et de l'amitié, — car ceux

qui entreprennent une action scélérate savent se donner l'air de parfaits hommes de bien pour écarter le soupçon, — le sépare de ses compagnons, comme pour lui parler en secret, et l'entraîne dans un endroit du portail bien retiré ; là, se trouvant seul avec son frère Abisaï, il tire son épée et frappe Abner sous les côtes. Ainsi périt Abner, victime du guet-apens que lui tendit Joab, soi-disant pour venger son frère Asaël, qui, en poursuivant Abner, avait été tué par lui dans la bataille d'Hébron [29], mais en réalité parce qu'il tremblait que son commandement et la confiance du roi ne lui fussent enlevés et qu'Abner n'obtint de David le premier rang. On peut juger par cet exemple à quel degré d'audace en arrivent les hommes par amour des richesses et du pouvoir et pour ne les céder à personne. Pour élever leur fortune, leur passion leur fait commettre tous les crimes : craignent-ils de la perdre, ils font bien pis encore pour s'en assurer la conservation, estimant moins dur de ne pas parvenir à une si faute puissance que de la perdre, une fois accoutumés aux avantages qu'elle procure. Et comme c'est là à leurs yeux le pire malheur, voilà pourquoi tous ceux qui ont à redouter une disgrâce ne reculent pas devant les machinations et les tentatives les plus criminelles. Mais en voilà assez de ces brèves réflexions.

6 [30]. David, instruit du meurtre d'Abner, s'affligea dans son âme et, prenant tout le monde à témoin, la main droite étendue vers Dieu, protesta qu'il n'était pas complice de cet assassinat, qu'il n'avait ni ordonné ni souhaité la mort d'Abner : en même temps il prononça de terribles imprécations contre le meurtrier, souhaitant que ce sang retombât sur toute sa maison et ses complices. Il avait à cœur, en effet, de ne point paraître avoir violé le pacte et les serments qui le liaient à Abner. Cependant il enjoignit à tout le peuple de pleurer la victime et de prendre le deuil, de rendre les honneurs coutumiers à sa dépouille, en déchirant leurs vêtements et en revêtant des cilices. C'est dans cette tenue qu'ils marchaient devant le lit funéraire. Lui-même suivait avec les anciens et les principaux officiers, se frappant la poitrine, témoignant par ses larmes l'amitié qu'il avait eue pour le vivant et la douleur que lui causait sa mort, et attestant ainsi qu'il n'était pour rien dans cet attentat. Après avoir enseveli Abner magnifiquement à Hébron et composé son éloge funèbre. David vint lui-même prendre place sur sa tombe et donna le signal des lamentations, auxquelles les autres assistants firent écho. Tel fut le trouble où le jeta la mort d'Abner que, malgré les instances de ses compagnons, il ne voulut prendre aucune nourriture et jura de ne goûter à rien jusqu'au coucher du soleil. Cette attitude lai conquit les bonnes grâces du peuple : ceux, en effet, qui chérissaient Abner louèrent fort la façon dont David avait honoré le défunt et gardé la foi jurée, en lui décernant tous les hommages qu'on rend à un parent et à un ami, loin de lui faire comme à un ennemi l'injure d'une sépulture misérable et négligée ; le reste des Israélites se félicitaient d'avoir affaire à un prince d'un caractère doux et honnête, chacun comptant trouver chez lui la même sollicitude qu'on lui avait vu accorder à la dépouille d'Abner. Par-dessus tout David était jaloux de son bon renom et prenait en conséquence toutes les précautions pour que nul ne pût

le suspecter d'être l'auteur du meurtre d Abner ; à cet effet il déclara au peuple qu'il était sensiblement affligé de la mort d'un homme si vaillant, mort très funeste aux intérêts des Hébreux, qu'elle privait d'un chef capable de les préserver et de les sauvegarder par ses excellents conseils et par son bras vigoureux dans les combats. « Mais Dieu, dit-il, qui gouverne toutes choses, ne laissera pas sa mort impunie. Vous savez que je ne puis rien faire contre Joab et Abisaï, les fils de Sarouïa, qui sont plus puissants que moi. Mais la Divinité leur infligera le juste châtiment de leur crime. » Telle fut la fin d'Abner.

CHAPITRE II

1. Assassinat d'Isboseth ; indignation de David; il châtie les meurtriers. — 2. Toutes les tribus reconnaissent David pour roi.

1 [31]. En apprenant la fin d'Abner. Isboseth, fils de Saül, ne fut pas médiocrement frappé. Privé d'un homme de son sang et qui lui avait assuré le trône, il s'abandonna à une vive émotion et conçut de cette mort un profond chagrin. Lui-même ne survécut pas longtemps à son général : il périt victime d'un complot tramé par les fils de Yéremmôn [32]dont l'un s'appelait Banaotha et l'autre Thannos [33]. Ceux-ci, de race benjamite et du premier rang, s'étaient dit que, s'ils tuaient Isboseth, ils recevraient de grands présents de David et que leur acte leur vaudrait de sa part un commandement nu quelque autre marque de confiance. Ils vont donc surprendre Isboseth couché seul, comme il prenait bon repos de midi. Il n'y avait point de garde auprès de lui : la portière [34]elle-même, au lieu de veiller, s'était laissé gagner par le sommeil, vaincue par la fatigue de son labeur et par la chaleur du jour : ils pénètrent ainsi dans la chambre où le fils de Saül se trouvait endormi et le tuent. Puis, lui avant tranché la tête, ils elle-minent toute la nuit et tout le jour, pressés de fuir loin de leur victime pour se rendre chez celui qui accueillera leurs services et leur procurera toute sécurité. Ils arrivent ainsi à Hébron, montrent la tette d'Isboseth à David et se présentent à lui comme des amis, qui l'ont débarrassé de son rival et du compétiteur de son trône. Mais lui, loin d'applaudir leur acte comme ils l'espéraient, s'écria : « Scélérats que vous êtes et qu'un prompt châtiment attend, ne saviez-vous pas comment j'ai traité le meurtrier de Saül qui m'avait apporté sa couronne d'or, bien qu'il eût tué ce roi sur sa propre prière afin qu'il ne tombât point vivant aux mains de ses ennemis ? Avez-vous cru que j'avais changé de naturel et que je n'étais plus le même, que je sourirais à des malfaiteurs et appellerais « service » votre régicide, vous qui avez assassiné dans son lit un homme de bien, qui n'a jamais fait de mal à personne et qui vous comblait de bontés et d'honneurs ? C'est pourquoi vous subirez un châtiment qui sera à la fois une expiation envers votre victime et une réparation envers moi, pour avoir cru, en la tuant, que sa mort me serait agréable : car vous ne pouviez pas outrager ma gloire

plus vivement que par une pareille supposition. » Avant ainsi parlé, il leur infligea tous les supplices et les fit mourir [35] : puis il ensevelit la tête d'Isboseth en grand honneur dans le tombeau d'Abner.

2 [36]. Après ce dénouement, les premiers du peuple des Hébreux vinrent tous auprès de David, à Hébron, chiliarques et chefs, et se donnèrent à lui, en rappelant la bienveillance qu'ils lui avaient témoignée du vivant même de Saül et les honneurs qu'ils n'avaient cessé de lui rendre du temps où David était chiliarque : ils représentaient que Dieu, par la voix du prophète Samuel, l'avait choisi pour régner ainsi que ses fils et lui avait accordé de sauver le pays des Hébreux eu abattant les Philistins. David les loue de leur empresse-ment, les invite à y persévérer, ajoutant qu'ils n'auront pas à s'en repentir, puis, après des festins et des marques d'amitié, il les charge de lui amener le peuple entier [37]. Il arriva, de la tribu de Juda, environ sis mille huit cents guerriers armés du bouclier long et de la hallebarde ; c'étaient ceux qui étaient restés fidèles au fils de Saül, car le reste de la tribu de Juda avait choisi David pour roi. La tribu de Siméon fournit sept mille cent guerriers, celle de Lévi quatre mille sept cents [38], sous le commandement de Jodam(os) [39]. Avec eux se trouvait le grand-prêtre Sadoc ainsi que vingt-deux chefs, ses parents. La tribu de Benjamin fournit quatre mille guerriers [40], le reste de cette tribu se réservait, attendant encore quelque membre de la famille de Saül qui pût régner. De la tribu d'Ephraïm vinrent vingt mille huit cents des plus puissants et des plus robustes, de la demi-tribu de Manassé huit mille [41]de même valeur, de la tribu d'Isachar deux cents devins et vingt mille guerriers [42], de la tribu de Zabulon cinquante mille guerriers d'élite : cette tribu fut la seule qui vint se joindre tout entière à David. Tous ceux-là avaient le même armement que ceux de la tribu de (Juda) [43]. La tribu de Nephtali donna un millier d'hommes délita et de chefs, ayant pour armes le bouclier long et le javelot ; ils étaient suivis de leur tribu, dont la multitude était innombrable [44]. La tribu de Dan fournit une élite de vingt-sept mille six cents hommes [45], la tribu d'Aser, quarante mille. les deux tribus situées de l'autre côté du Jourdain [46]et le reste de celle de Manassé, cent vingt mille hommes armés de boucliers longs, de javelots, de casques et de glaives : d'ailleurs, les autres tribus aussi faisaient usage titi glaive. Tout ce peuple vint en foule à Hébron, auprès de David, avec de grandes pro-visions de pain, de vin, et toutes sortes de vivres et acclama tout d'une voix la royauté de David. Après trois jours passés par le peuple en réjouissances et en festins à Hébron, David partit de là avec tout le monde et s'en vint à Jérusalem.

CHAPITRE III

1. Siège de Jérusalem. — 2. Prise de Jérusalem ; alliance avec Hiram ; origine du nom de Jérusalem. — 3. Famille de David.

1 [47]. Les Jébuséens, qui habitaient la ville et qui étaient de race chananéenne, lui fermèrent les portes et furent monter les aveugles, les boiteux et tous les estropiés sur les remparts, pour railler le roi [48], disant que les infirmes suffiraient à l'empêcher d'y pénétrer, — tant ils avaient d'orgueilleuse confiance dans la solidité de leurs remparts. — David, irrité, commence d'assiéger Jérusalem. Il v déploie tous ses efforts et toute son ardeur, comptant que cette ville emportée d'assaut ferait éclater sa puissance et frapperait de terreur tous ceux qui seyaient tentés de suivre les dispositions des Jébuséens à son égard. Bientôt il s'empara de vive force de la ville basse ; mais la citadelle [49]tenait encore. Le roi s'avise alors de stimuler l'ardeur de ses soldats par l'appât d'honneurs et de récompenses ; il promet de donner le commandement général de ses troupes à celui qui réussirait à franchir les ravins qui la bordaient, monterait jusqu'à la citadelle et s'en rendrait maître [50]. Tous se disputent la gloire d'y monter et ne reculent devant aucun effort pour un pareil honneur. Ce fut Joab, fils de Sarouïa, qui devança tous les autres et, parvenu sur la crête, cria vers le roi en lui réclamant le commandement promis.

2 [51]. Quand il eut délogé les Jébuséens de la citadelle, il rebâtit lui-même Jérusalem, l'appela ville de David et s'y établit pour toute la durée de sou règne. Le temps qu'il avait gouverné la seule tribu de Juda à Hébron avait été de sept ans et six mois [52]. Après avoir fait de Jérusalem sa capitale, il jouit d'une fortune toujours de plus en plus brillante, par la grâce de Dieu qui veillait à ses progrès et à son accroissement. Même Hiram(os), le roi des Tyriens, fui envoya une ambassade pour conclure avec lui un pacte d'amitié et d'alliance. Il lui envoya aussi en présent des bois de cèdre ainsi que des artisans, charpentiers et maçons, pour lui édifier un palais à Jérusalem. David occupa aussi la cille haute et la relia à la citadelle de manière à n'en faire qu'un corps : il l'entoura d'une enceinte et préposa Joab à la surveillance des murailles [53]. Le premier donc havid, après avoir chassé les Jébtisreus de Jérusalem, appela la ville de son propre nom ; car sous Abram, notre ancêtre, elle s'appelait Solyma. Dans la suite, certains disent qu'Homère, lui aussi, la nomma Solyma [54] : il appela, en effet, le sanctuaire du mot hébreu Solyma/, qui veut dire sécurité [55]. Le temps qui s'écoula depuis l'expédition du général Josué contre les Chananéens et la guerre où il les vainquit et partagea leur pays aux Hébreux, sans que les Israélites aient jamais pu déloger les Chananéens de Jérusalem, jusqu'à ce que David les en chassait par un siège, fut en tout de cinq cent quinze ans [56].

3 [57]. Ici je ferai mention d'Oronna [58], un homme riche d'entre les Jébuséens, qui fut épargné dans le siège de Jérusalem par David [59]à cause de sa bienveillance envers les Hébreux, et aussi de certain service qu'il s'était empressé de rendre au roi lui-même et que j'aurai à tout à l'heure une meilleure occasion de signaler. David épousa encore d'autres femmes, outre celles qu'il avait déjà, et prit des concubines. Il engendra onze [60]fils, qu'il appela Amnous, Emnous, Eban, Nathan, Salomon, Yébar, Eliès, Phalna. Ennaphès, Yénaé, Eliphalé [61], ainsi qu'une fille appelée

Thamar(a). Neuf de ces fils étaient nés de femmes de bonne naissance, et les deux derniers de concubines ; Thamara avait la même mère qu'Absalon.

CHAPITRE IV

1. Victoire de David sur les Philistins. — 2. Il fait revenir l'arche ; mort d'Ouza, séjour de l'arche chez Obed-Edoun ; entrée solennelle de l'arche à Jérusalem. — 3. Michal blâme David. — 4. David veut construire un Temple ; le prophète Nathan lui annonce que la tâche en est réservée à Salomon.

1 [62]. Quand les Philistins surent que David avait été établi roi par les Hébreux, ils marchèrent contre lui vers Jérusalem ; ils occupèrent la vallée dite des Titans [63], lieu peu éloigné de la ville, et y établirent leur camp. Le roi des Juifs, qui ne se permettait de rien entreprendre sans le secours de la prophétie, sans recevoir l'ordre de Dieu et sans le prendre pour garant de l'avenir, ordonna au grand-prêtre [64]de lui indiquer à l'avance la volonté de Dieu et quelle serait l'issue du combat. Le grand-prêtre lui prédit victoire et succès ; alors il fait sortir ses troupes contre les Philistins. La mêlée engagée, il tomba lui-même à l'improviste sur le derrière des ennemis, tailla les uns en pièces et mit les autres en fuite [65]. Qu'on n'aille pas s'imaginer que les Philistins n'avaient amené qu'une petite armée contre les Hébreux ; à voir leur défaite si prompte, à constater qu'ils n'accomplirent aucun acte de vaillance, aucun exploit mémorable, qu'on n'aille pas conclure à leur nonchalance et à leur lâcheté. Qu'on sache au contraire que toute la Syrie et la Phénicie et encore beaucoup d'autres peuplades guerrières firent campagne avec eux et prirent part à cette guerre [66] : c'est même la seule raison qui leur avait permis, après tant de défaites et tant de milliers d'hommes anéantis, de marcher encore une fois contre les Hébreux avec des forces supérieures. Bien plus, quoique battus dans les rencontres que je viens de dire, ils marchèrent encore une fois contre David avec une armée trois fois plus forte et revinrent camper dans le nième endroit. De nouveau [67]le roi des Israélites interroge Dieu sur l'issue de la bataille ; le grand-prêtre l'avertit de garder son armée réunie dans la forêt dite Séjour des Pleurs [68], non loin du camp des ennemis, de ne pas bouger et de ne pas commencer le combat avant de voir la forêt s'agiter sans aucun souffle de vent. Quand la forêt s'agita en effet et qu'arriva le moment prédit par Dieu [69], sans tarder, David alla au-devant d'une victoire qu'il n'avait plus qu'à cueillir. En effet, les bataillons des ennemis ne purent tenir contre lui ; sitôt le premier choc, David les mit en fuite et les poursuivit en les taillant en pièces. Il les relança jusqu'à la ville de Gazara [70], qui est à la limite de leur pays, puis revint piller leur camp, où il trouva beaucoup de richesses, et détruisit aussi leurs dieux [71].

2 [72]. Après l'issue heureuse de ce nouveau combat, David décida, en avant délibéré avec les anciens, les chefs de l'armée et les chiliarques, de mander auprès de

lui de toutes les parties du territoire tous les Israélites dans la fleur de l'âge [73], puis d'envoyer les prêtres et les Lévites à Kariathiarima, pour en ramener l'arche de Dieu à Jérusalem. Une fois installée là, on célébrerait le culte autour d'elle par des sacrifices et tous les autres hommages qui plaisent à la divinité. Si, en effet, on en avait usé ainsi dés le règne de 5aiti, il ne leur serait arrivé aucun malheur [74]. Tout le peuple s'étant donc réuni ainsi qu'on l'avait décidé, le roi se rend près de l'arche : les prêtres l'ayant transportée de la maison d'Aaminadab et déposée sur un chariot neuf, permirent à ses frères et à ses fils [75]de la traîner en se joignant aux bœufs. Le roi marchait devant, suivi de tout le peuple, récitant des hymnes à Dieu, chantant tous les airs du pays aux sons variés des lyres, des danses [76]et des harpes, ainsi que des trompettes et des cymbales ; ils escortèrent ainsi l'arche à Jérusalem. Ils arrivèrent en un certain endroit appelé l'aire de Chidon [77] ; là périt Ozas, victime du courroux de Dieu. En effet, les bœufs avant fait pencher le char, il porta la main sur l'arche pour la retenir, et Dieu le frappa parce qu'il avait touché l'arche sans être prêtre [78]. Le roi et le peuple furent très attristés par la mort d'Ozas ; l'endroit où il succomba s'appelle encore aujourd'hui « Brèche d'Ozas [79]». David prit peur, songeant qu'il risquait de s'attirer le même sort qu'Ozas en recevant l'arche chez lui dans la ville, puisque cet homme, rien que pour avoir étendu la main vers elle, avait péri en cette sorte. Il ne la fait donc pas entrer chez lui dans la ville, mais la détourne dans le champ d'un homme juste, nommé Obédam(os), de race lévitique [80], et dépose l'arche chez celui-ci. Elle y resta trois mois entiers pendant lesquels elle fit prospérer la maison d'Obédam et le combla de toute sorte de biens. Quand le roi apprit tout ce bonheur arrivé à Obédam, comment, de pauvre et d'humble qu'il était auparavant, il était tout d'un coup devenu fortuné et provoquait l'envie de tous ceux qui voyaient sa maison et s'en informaient, il s'assura qu'il ne lui arriverait aucun mal et fit amener l'arche dans sa demeure. Les prêtres la transportèrent, précédés de sept chœurs équipés par le roi, qui lui-mime jouait de la cithare et frappait le sol de ses pieds, si bien que sa femme Michal, fille du premier roi, Saül, l'ayant vu dans cette attitude, se moqua de lui. On introduit l'arche, on la dépose sous la tente [81]que David avait dressée pour elle ; puis il offrit des sacrifices somptueux, immola des victimes de paix et donna à manger à tout le peuple, distribuant aux femmes, aux hommes et aux enfants miches de pain, brioches, beignets au miel [82]et tranches de viande. Après ce repas offert au peuple, il le congédie et rentre lui-même dans sa demeure.

3 [83]. Michal, sa femme, fille de Saül, s'étant présentée devant lui, rit toutes sortes de vœux pour son bonheur et pria Dieu de lui accorder tout ce qu'il peut procurer quand il est propice, mais elle le blâma d'avoir commis, lui, un si grand roi, l'inconvenance de danser et de se découvrir en dansant, en présence d'esclaves et de servantes. Mais David répondit qu'il ne rougissait pas d'avoir agi ainsi pour l'amour de Dieu, qui l'avait préféré au père de Michal et à tous les autres, et qu'il jouerait et danserait souvent ainsi, sans se préoccuper le moins du monde de l'opinion des ser-

vantes et de Michal [84]elle-même. Cette Michal n'avait pas eu d'enfant de son union avec David, mais remariée plus tard à l'homme à qui son père Saül l'avait donnée, — au temps dont nous parlons David la lui avait enlevée — elle en eut cinq enfants [85] comme nous le dirons en son lieu [86].

4 [87]. Le roi, voyant ses affaires s'améliorer de jour en jour grâce à la volonté de Dieu, s'avisa qu'il faisait mal de demeurer dans de hauts palais de cèdre, aménagés de façon magnifique, tandis qu'il laissait l'arche abritée sous une tente. Il résolut donc de bâtir un temple à Dieu, comme Moïse l'avait prédit. Il s'entretint de ce dessein avec le prophète Nathan, et comme celui-ci l'encourageait dans son projet, disant que Dieu l'assistait en toute chose, il ne montra que plus d'ardeur pour cette entreprise. Mais Dieu apparut cette nuit-là à Nathan et lui commanda de dire à David que, tout en louant son projet et son vœu, puisque nul auparavant n'avait eu encore l'idée de lui bâtir un temple, tandis que David avait conçu ce dessein, néanmoins il ne permettait pas à un homme qui avait soutenu tant de guerres et s'était souillé du sang de tant d'ennemis de lui ériger un temple [88]. Cependant, après sa mort, qui ne viendrait qu'au terme d'une longue vie, le temple serait construit par son fils, son successeur au trône, dont le nom serait Salomon ; il promettait d'assister celui-ci avec toute la sollicitude d'un père pour son fils ; il conserverait et transmettrait la royauté aux enfants de ses enfants, mais il le puni-rait lui-même, s'il venait à pécher, par la maladie et la stérilité du sol. David, instruit de ces choses par le prophète et heureux de savoir de science certaine que le pouvoir passerait à ses descendants et que sa maison serait illustre et célèbre, s'approcha de l'arche, et prosterné sur sa face, se mit à adorer et à remercier Dieu pour tous les bienfaits qu'il lui avait déjà prodigués, eu l'élevant de la condition humble d'un berger à un tel degré de puissance et de gloire, et pour ceux qu'il avait promis à ses descendants et pour le soin qu'il avait pris des Hébreux et de leur liberté. Après avoir dit ces paroles et chanté des cantiques à Dieu, il se retira.

CHAPITRE V

1. Victoires de David. — 2. Défaite d'Adad ; témoignage de Nicolas de Damas. — 3. Conquête de la Syrie et des villes appartenant à Adrazaros. — 4. Le roi d'Amath fait alliance avec David ; victoire d'Abisaï sur les Iduméens ; officiers de David. — 5. David recueille Méphiboset, fils de Jonathan.

1 [89]. À quelque temps de là, David décida qu'il fallait attaquer les Philistins, sans laisser s'introduire la mollesse et l'oisiveté dans l'État, afin, comme la divinité le lui avait prédit, de laisser ses ennemis abattus et une royauté paisible à ses descendants. Il convoqua donc à nouveau l'armée, lui commanda de se tenir prête et équipée pour la guerre, et, quand tout lui parut a point, il partit avec elle de Jérusalem et se dirigea vers les Philistins. Il les vainquit en bataille rangée, leur enleva une grande

partie de leur territoire et la réunit à celui des Hébreux ; puis il porta la guerre chez les Moabites, cette fois encore victorieux, il extermina les deux tiers de leur armée et fit le reste prisonnier [90]. Après leur avoir imposé un tribut annuel, il marcha contre Adrazaros, fils d'Araos [91], roi de la Sophène [92]. Le combat s'engagea près du fleuve Euphrate. David lui tua environ vingt mille fantassins et sept mille cavaliers [93]. Il lui prit aussi mille chars, dont il détruisit la plupart, et commanda qu'on lui en gardât cent seulement.

2 [94]. Le roi de Damas et des Syriens, Adad(os) [95], informé que David faisait la guerre à Adrazar, dont il était l'ami, vint à son secours avec des forces puissantes, mais il dut se retirer contrairement à son attente après un engagement livré prés du fleuve Euphrate, car il fut défait dans le combat et perdit une grande partie de ses soldats : les Hébreux lui tuèrent environ vingt mille hommes [96] ; tout le reste prit la fuite. Il est fait aussi mention de ce roi chez Nicolas, qui s'exprime en ces ternies au IVe livre de ses Histoires [97] : « Longtemps après ces événements, un indigène, du nom d'Adad, devenu très puissant, régna sur Damas et sur toute la Syrie, sauf la Phénicie. Avant fait la guerre contre David, roi de la Judée, il se mesura avec lui dans plusieurs combats, dont le dernier sur les bords de l'Euphrate, où il fut vaincu, et il apparut comme le plus excellent des rois pour la force et le courage. » Outre ces détails, il raconte encore, au sujet des descendants d'Adad, comment, après la mort de ce roi, ils se transmirent l'un à l'autre leur trône et leur nom : « celui-ci mort, dit-il, ses descendants régnèrent pendant dix générations, chacun recevant de son père le nom avec les pouvoir, comme les Ptolémées en Egypte. Le troisième, qui fut le plus puissant de tous, voulant venger la défaite de son grand-père, marcha contre les Juifs et ravagea la région appelée aujourd'hui Samaritide. » Il ne s'est pas écarté de la vérité : c'est, en effet, cet Adad qui fit une expédition contre Samarie sous Achab, roi des Israélites, dont nous parlerons plus tard en son lieu [98].

3 [99]. David dirigea ensuite une expédition sur Damas et tout le reste de la Syrie et se la soumit tout entière ; il établit des garnisons dans le pays et imposa tribut aux habitants. À son retour il consacra à Dieu, dans Jérusalem, les carquois d'or et les armures que portaient les gardes du corps d'Adad. Plus tard, le roi des Égyptiens Sousacos [100]., ayant attaqué son petit-fils Roboam, s'empara de ces dépouilles et de beaucoup d'autres richesses de Jérusalem. Mais nous relaterons ces faits quand le moment en sera venu. Le roi des Hébreux, avec l'appui de Dieu, qui assurait le succès de ses entre-prises, marcha contre les plus belles villes d'Adrazar, Battéa et Machôn [101]., s'en empara de vive force et les mit au pillage. On y trouva une grande quantité d'or et d'argent et du cuivre [102].qu'on disait plus précieux que l'or : c'est de ce cuivre que Salomon fabriqua le grand vase appelé filer et ces fameux bassins si magnifiques, lorsqu'il éleva le Temple à Dieu [103].

4 [104]. Lorsque le roi d'Amathé apprit la mésaventure d'Adrazar et l'anéantissement des forces de celui-ci, il prit peur pour lui-même et songeant à s'attacher

David par un pacte d'amitié et de fidélité avant qu'il ne vint à l'attaquer, il lui envoya son fils Adoram(os) [105]., chargé de le remercier d'avoir combattu Adrazar, son ennemi, et de conclure avec lui un traité d'alliance et d'amitié. Il lui envoya aussi des présents, des vases d'un travail ancien, en or, en argent et en cuivre. David consentit à faire alliance avec Thaïnos [106]., — tel était le nom du roi d'Amathé —, et accepta ses présents, puis il congédia son fils avec les honneurs qui convenaient à l'un et à l'autre. Quant aux trésors envoyés par ce roi et lotit le reste de l'or et de l'argent que David avait enlevé au£ villes et aux peuples subjugués, il les emporta et les consacra a Dieu. D'ailleurs, ce ne fut pas seulement quand il combattait et commandait en personne que Dieu lui pro-cura victoire et succès : David ayant envoyé contre l'Idumée une armée commandée par Abesséos [107]., frère du général en chef Joab, Dieu, par la main de ce lieutenant, lui donna la victoire sur les Iduméens, dont Abesséos tua dix-huit mille dans la bataille. Le roi répartit des garnisons à travers toute l'Idumée et en tira des tributs établis aussi bien sur le sol que sur chaque tête d'habitant. Il était naturellement juste et rendait des décisions conformes à la vérité. Il avait Joab pour chef suprême de l'armée ; pour garde des registres Josaphat(os), fils d'Achil(os) [108]. ; il désigna comme grand-prêtre avec Abiathar Sadoc(os) de la maison de Phinéès, dont il était l'ami particulier, et il établit Sisan [109].comme secrétaire. Enfin, il confia à Banéas, fils de Joad(os) [110]., le commandement des gardes du corps [111]. Les plus âgés de ses fils étaient attachés à sa personne et à sa garde [112].

5 [113]. Cependant il n'oublia pas ses engagements et ses serments envers Jonathan, fils de Saül, ni l'amitié et le dévouement que ce dernier lui avait témoignés. Car, à toutes ses autres vertus, il joignait celle de garder toujours la mémoire très fidèle de ceux qui lui avaient fait du bien. Aussi prescrivit-il de rechercher s'il survivait quelqu'un de la famille de Jonathan, à qui il pût rendre les bienfaits dont il lui était redevable. On lui amena un homme [114].affranchi par Saül, capable de le renseigner, et il lui demanda s'il pouvait lui désigner quelque survivant de la parenté de Jonathan apte à recevoir la récompense des bienfaits qu'il devait à celui-ci. Cet homme lui dit qu'il restait de Jonathan un fils nommé Memphibosth(os) [115]., qui était boiteux ; car sa nourrice, à la nouvelle que le père de l'enfant et son grand-père avaient péri dans la bataille, l'avait emporté en s'enfuyant et l'avait laissé tomber de ses épaules : dans sa chute l'enfant s'était estropié. David s'informa où il se trouvait et citez qui il était élevé, puis envoya un messager auprès de Machir(os) dans la ville de Labatha [116]., — c'était lui qui avait recueilli le fils de Jonathan. — et se fit amener l'enfant. Memphibosth(os), arrivé auprès du roi, tomba sur sa face et se prosterna. David l'exhorta à se rassurer et à compter sur un traitement favorable. Il lui donna la fortune paternelle et tous les biens qu'avait acquis son grand-père Saül, et l'invita à partager ses repas et à être son commensal, sans manquer un jour de prendre place à sa table. L'enfant se jette à genoux pour le remercier de ses paroles et de ses libéralités : alors le roi appela Siba, lui dit qu'il avait fait don à l'enfant de la fortune de son pire et de tous

les biens de Saül et lui commanda de faire valoir les terres en question, de prendre soin de tout et d'apporter le revenu à Jérusalem ; il devait, est outre, amener l'enfant chaque jour à sa table. Quant à Siba lui-même, à ses fils, — au nombre de quinze — et à ses serviteurs, au nombre de vingt, il les donne au jeune Memphibosth(os). Après avoir entendu ces ordres, Siba s'inclina, promit de s'y conformer et se retira. Le fils de Jonathan habita désormais à Jérusalem, admis à la table du roi et recevant de lui tous les soins d'un père. Il eut lui-même un enfant, qu'il appela Micha.

Chapitre VI

1. Ambassade de David à Annon, roi des Ammanites ; insulte faite aux envoyés de David ; guerre avec les Ammanites. — 2. Victoire de Joab et d'Abesséos. — 3. Reprise des hostilités ; victoire de David : siège de Rabatha.

1 [117]. C'est ainsi que les survivants de la famille de Saül et de Jonathan furent honorés par David. Sur ces entrefaites, le roi des Ammanites, Naas(ès), vint à mourir. C'était un ami de David : la royauté étant échue à son fils Annon [118]., David envoya à ce prince un message de condoléance, l'exhortant à supporter avec résignation son deuil et à compter sur la persistance de l'amitié qui l'avait uni à son père. Les principaux Ammanites reçurent ce message de mauvaise grâce, tout à l'encontre du procédé de David. ils excitèrent leur roi contre lui, prétendant que David avait envoyé des gens pour espionner le pays et reconnaître leurs forces, sous prétexte de compliments. Ils l'adjuraient de prendre garde et de ne pas prêter l'oreille aux paroles de David, de peur d'être dupe et de se voir entraîné dans une catastrophe irrémédiable. Annon, roi des Ammanites, ajoutant plus de créance aux paroles de ses grands qu'elles n'en méritaient en réalité, insulta gravement les envoyés de David il leur fit tondre un côté de la barbe et couper la moitié de leurs vêtements et les congédia dans cet équipage, sans autre réponse que cet acte outrageant. A ce spectacle, le roi des Israélites s'indigna et déclara qu'il ne laisserait pas impunie cette offense et cette injure, mais qu'il ferait la guerre aux Ammanites et exigerait de leur roi réparation de l'attentat commis contre les messagers [119]. Les parents du roi et ses capitaines, comprenant qu'ils ont violé les traités et auront à en rendre raison, se préparent à la guerre. Ils envoient mille talents à Syros, roi des Mésopotamiens [120]., l'invitant à faire cause commune avec eux moyennant ce subside ; de même pour Souba. Ces deux rois disposaient de vingt mille fantassins. Ils engagèrent aussi à leur solde le roi de la contrée appelée Micha [121].et un quatrième, nommé Istob(os), qui avaient ensemble douze mille hommes d'armes.

2 [122]. Ni cette coalition ni la puissance des Ammanites n'étonnèrent David : plein de confiance en Dieu et dans la justice de la guerre motivée par une pareille injure, il envoya contre eus son général en chef, Joab, a qui il avait confié la fleur de

son armée. Joab établit son camp en face de Rabatha [123]. capitale des Ammanites. Les ennemis opérèrent une sortie, non pas en une seule masse, mais en deux corps séparés : les auxiliaires prirent leur champ de bataille dans la plaine, l'armée des Ammanites se posta devant les portes, face aux Hébreux. A cette vite. Joab combine une manœuvre contraire. Il choisit les plus vaillants, qu'il oppose à Syros et aux rois qui l'accompagnaient, et confie te reste des troupes à soit frère Abesséos, pour contenir les Ammanites, il lui recommande, s'il voyait les Syriens le presser trop vivement et prendre le dessus, d'amener sou corps de troupes à la rescousse ; lui-même en fera autant, s'il voit son frère accablé par les Ammanites. Ayant donc encouragé son frère à combattre bravement, avec toute l'ardeur convenable à des hommes qui redoutent la honte, il le lance contre les Ammanites, lui-même en vient aux mains avec les Syriens. Après une résistance brève, mais énergique, de leur part. Joab en tailla en pièces un grand nombre, il contraignit tous les autres à prendre la fuite. A ce spectacle, les Ammanites, redoutant Abesséos et son armée, n'attendirent pas le choc, mais, suivant l'exemple de leurs alliés, se réfugièrent dans la ville. Ainsi victorieux des ennemis, Joab s'en retourna couvert de gloire à Jérusalem auprès du roi.

3 [124]. Cette défaite ne suffit pas à persuader aux Ammanites de se tenir en repos, ni l'épreuve de la supériorité de leurs adversaires à les calmer [125]. Ils envoient vers Chalamas [126]., roi des Syriens au delà de l'Euphrate, pour acheter son alliance ; ce roi avait un général en chef nommé Sabécos [127]. quatre vingt mille fantassins et dix mille cavaliers [128]. Quand le roi des Hébreux apprit que les Ammanites avaient ameuté derechef contre lui de si grandes forces, il ne voulut plus confier à ses généraux le soin de les combattre : mais lui-même en personne avec toutes ses troupes traverse le fleuve Jourdain, les atteint et les défait en bataille rangée. Il leur fait périr environ quarante mille fantassins et sept mille cavaliers [129]. ; le général de Chalamas, Sabec, mourut de ses blessures. Les Mésopotamiens, après cette issue de la rencontre, se rendirent à David et lui envoyèrent des présents. Comme l'hiver approchait, il s'en retourna à Jérusalem, mais, dès le commencement du printemps [130]., il envoya son général en chef, Joab, faire la guerre aux Ammanites. Joab les envahit, ravagea tout leur territoire, et les enferma dans leur capitale Rabatha, dont il entreprit le siège.

CHAPITRE VII

1. David séduit Béersabé, femme d'Urie ; complot contre Urie ; siège de Rabatha ; mort d'Urie. — 2. David en est informé, ses instructions à Joab, il épouse Béersabé. — 3. Apologie et remontrances de Nathan ; repentir de David. — 4. Mort de son fils, attitude de David ; naissance de Salomon. — 5. David s'empare de Rabatha et des autres villes des Ammanites.

1 [131]. Vers ce temps, David commit nue grave défaillance, malgré son caractère

juste, sa piété et son ferme attachement aux lois de ses pères. Un soir, du toit de la demeure royale, où il avait coutume de se promener en cette saison, il jeta les yeux autour de lui et aperçut une femme qui se baignait à l'eau froide dans une maison voisine. Elle était d'une beauté admirable et l'emportait sur toutes les femmes : son nom était Béersabé [132]. Séduit par ses charmes, incapable de surmonter sa passion, il la fait venir et la possède. La femme devient enceinte ; elle en informe le roi et le conjure d'aviser au moyen de cacher sa faute, car son adultère entraînera pour elle la peine de mort selon les lois des ancêtres [133]. ; alors David fait revenir du siège de Rabatha, l'écuyer de Joab, mari de cette femme, nommé Ourias. Sitôt arrivé, il l'interroge sur l'état de l'armée et la marche du siège. Ourias répond que tout allait fort bien, sur quoi David fait chercher quelques plats du repas, les lui donne pour son souper, puis l'invite à s'en aller citez sa femme et reposer avec elle [134]. Cependant Ourias n'en fit rien, et resta couché prés du roi avec les autres écuyers. David le sut et lui demanda pourquoi il n'allait pas chez lui, ni auprès de sa femme, après une si longue séparation, ainsi qu'ont coutume de le faire tous les maris, lorsqu'ils reviennent de voyage ; Ourias répond que lorsque ses compagnons d'armes et le général lui-même couchaient à terre dans le campement,en territoire ennemi, il ne convenait pas que lui-même allât se reposer et se réjouir avec sa femme. Après qu'il eut ainsi parlé, David lui prescrivit de demeurer encore au palais tout le jour ; il le renverrait le lendemain vers le général en chef. Le roi l'invite à souper et le fait boire jusqu'à l'ébriété, en lui portant exprès de nombreuses rasades ; il n'en persévéra pas moins à rester couché devant la porte du roi, sans montrer aucune envie d'approcher sa femme. Alors, tries dépité, le roi écrivit à Joab de châtier Ourias, qu'il lui dénonçait comme un criminel. Et il lui indiquait la façon de se défaire de lui sans qu'on pût soupçonner d'où l'ordre en était venu. Il fallait envoyer Ourias au poste le plus menacé par les ennemis, et l'exposer au plus grand danger en l'y laissant seul : tous ses compagnons auraient à l'abandonner dès le commencement du combat. Cette lettre écrite et signée de son propre sceau, David la donna à Ourias, pour l'apporter à Joab. Celui-ci n'eut pas plus tôt reçu la lettre et connu la volonté du roi, qu'il choisit l'endroit où il savait que les ennemis s'étaient le plus acharnés contre lui-même et y poste Ourias avec quelques-uns des plus braves de l'armée : il promet de se porter à sou secours avec toutes ses forces, s'ils parviennent à faire quelque brèche dans la muraille et à pénétrer dans la ville. « Un si vaillant soldat, si estimé du roi et de tous ceux de sa tribu pour son courage, ne pouvait que se réjouir d'affronter une si rude tâche, bien loin de s'en indigner. » En effet, Ourias s'empresse d'accepter cette mission, et Joab avertit en secret ses compagnons d'armes de le laisser seul, lorsqu'ils verraient les ennemis charger. Quand donc les Hébreux assaillirent la ville, les Ammanites, dans la crainte que leurs ennemis ne se hâtassent de faire l'escalade à l'endroit même où était posté Ourias, placèrent en avant les plus vaillants d'entre eux et, ayant ouvert brusquement la porte, ils sortirent et chargèrent leurs adversaires impétueusement, en courant de toutes leurs forces. A cette vue,

tous les compagnons d'Ourias tirent volte face, comme Joab le leur avait prescrit. Seul Ourias, rougissant de s'enfuir et de déserter son poste de combat, attendit les ennemis et, soutenant le choc, en tua un bon nombre, enfin, environné de toutes parts, il périt percé de coups. Quelques-uns de ses compagnons tombèrent avec lui [135].

2 [136]. Là-dessus, Joab dépêcha des messagers au roi, en les chargeant de dire qu'il avait fait effort pour s'emparer de la ville par un coup de plain, trais qu'ayant assailli les remparts et perdu beaucoup de monde, il avait été contraint de se retirer : ils devaient ajouter, s'ils voyaient le roi courroucé de ces nouvelles, qu'Ourias avait péri dans le combat. Quand les envoyés lui tinrent ce langage, le roi le prit fort mal et déclara qu'on avait eu tort de tenter l'assaut des remparts mieux eût valu essayer de prendre la ville au moyen de mines et de machines : n'avait-on pas l'exemple d'Abimélech [137]., fils de Gédéon [138]., qui, lorsqu'il voulut s'emparer de vive force de la tour de Thèbes, tomba frappé d'une pierre par une vieille femme, et, malgré toute sa bravoure, échoua devant les difficultés de l'entreprise et mourut d'une mort ignominieuse ? Un tel souvenir aurait du tes dissuader d'attaquer les mitrailles ennemies. Rien de plus utile, en effet, que de garder la mémoire de tous les procédés de guerre, heureux ou non, qui ont été employés dans des périls analogues, afin d'imiter les uns et de s'abstenir des autres. Quand l'envoyé voit le roi ainsi irrité, il lui annonce encore la mort d'Ourias ; alors sa colère s'apaise, et il mande à Joab qu'il n'y a là qu'un accident humain, qu'il en va ainsi à la guerre, qu'il est bien naturel de voir l'emporter tantôt l'un des adversaires, tantôt l'autre : « A l'avenir cependant il faudra conduire prudemment le siège afin de n'y plus subir d'échec, investir la ville de terrasses et de machines et, quand on en sera maître. la détruire de fond en comble et faire périr tous ses habitants. » Le messager, porteur de ces instructions du roi, retourna auprès de Joab. Quant à la femme d'Ourias, Béersabé, informée de la mort de son mari, elle le pleura plusieurs jours. Mais, dès qu'elle eut quitté le deuil et fini de pleurer Ourias, David la prit pour femme et il lui en naquit un enfant mâle.

3 [139]. Dieu ne vit pas ce mariage d'un œil favorable. Courroucé contre David, il apparut en songe au prophète Nathan et lui dénonça la conduite du roi. Nathan, en homme courtois et avisé, considérant que les rois, quand ils sont en proie à la colère, s'y abandonnent sans nul souci de la justice. résolut de garder d'abord le silence sur les menaces divines [140]., mais vint tenir au roi un autre sage discours, alléguant une prétendue affaire sur quoi il le priait de lui dire clairement son sentiment. « Deux hommes, dit-il, habitaient la même ville ; l'un était riche et possédait de nombreux troupeaux de bêtes de somme, de moutons et de bœufs ; le pauvre n'avait qu'une seule brebis. Il la nourrissait avec ses enfants, partageant sa subsistance avec elle et lui témoignant la même tendresse qu'un père à sa propre tille. Or, un hôte de ce riche l'étant venu voir, celui-ci ne voulut sacrifier aucune tête de ses propres troupeaux, pour en faire un festin à son ami, mais il envoya dérober la brebis du pauvre, l'accommoda et en régala son hôte. » Ce récit chagrina fort le roi ; il déclara devant Nathan que

l'homme qui avait osé agir ainsi était un méchant et méritait de payer quatre fois [141]. la brebis et en outre d'être puni de mort. Alors Nathan lui dit : « C'est toi-même qui mérites ce châtiment, et tu as prononcé ton propre arrêt pour le grand et terrible forfait que tu as commis. » Puis, il lui révéla, sans autres ambages, combien Dieu était irrité contre lui : Dieu l'avait fait roide toute la puissance des Hébreux, maître de tant de grandes nations d'alentour ; il l'avait, auparavant, préservé des embûches de Saül ; il lui avait donné des femmes épousées eu justes et légitimes noces, et voilà cependant que David l'avait méprisé et outragé en prenant la femme d'un autre et en livrant son mari aux ennemis pour le faire périr. C'est pourquoi Dieu lui fera expier ce forfait : ses femmes seront violentées par un de ses fils [142]., qui complotera contre lui-même ; pour une faute commise en cachette, il subira un châtiment public. « De plus, ajoutait-il, la mort frappera bientôt le fils que tu as eu de cette femme. » Le roi fut bouleversé et profondément ému de ces paroles, il avoua en pleurant et en gémissant l'impiété commise. C'était de l'aveu de tous un homme pieux, et sa vie avait été sans péché avant l'affaire de la femme d'Ourias ; Dieu eut pitié de lui, et, en lui accordant son pardon, promit de lui conserver la vie et le trône : devant son repentir du passé. il consentait à ne pas lui tenir rigueur [143]. Et Nathan, ayant fait ces prophéties au roi. rentra chez lui.

4 [144]. Cependant le fils que David avait eu de la femme d'Ourias fut frappé par la divinité d'une grave maladie : le roi, fort affecté, ne prit aucune nourriture durant sept jours, malgré les instances de ses serviteurs. Vêtu de noir, affaissé sur un cilice, il restait étendu à terre, suppliant Dieu pour le salut de l'enfant, dont il chérissait tant la mère. Mais l'enfant étant mort le septième jour, les serviteurs n'osaient l'annoncer au roi, car ils se disaient qu'à cette nouvelle il ne repousserait que davantage toute nourriture et tout autre soin, dans le deuil où le plongerait la mort d'un enfant, dont la maladie seule l'avait si fort accablé de chagrin. Cependant le roi, voyant ses serviteurs bouleversés et dans l'attitude que prennent habituellement ceux qui ont quelque chose à cacher, comprend que son fils n'est plus ; il mande un de ses serviteurs et en apprend la vérité : alors il se lève, se baigne, s'habille de blanc [145]., et pénètre dans la tente de Dieu. Puis, il commande qu'on lui serve un repas. Cette attitude imprévue provoque une vive surprise chez ses proches et ses serviteurs ; ils s'étonnent de le voir faire, maintenant que l'enfant est mort, tout ce qu'il s'était interdit durant sa maladie. Et après lui avoir demandé au préalable la permission de le questionner, ils le prièrent de leur expliquer sa conduite. David, les traitant d'ignorants, leur répond que, tant que vivait son fils, dans l'espoir de pouvoir le sauver il avait fait tout ce qu'il fallait pour se rendre Dieu propice ; mais ce fils mort, plus n'était besoin d'un chagrin stérile. À ces paroles ils louèrent la sagesse et la raison du roi. Puis David, s'étant approché de sa femme Beersabé, la rendit mère, et il donna à l'enfant mâle qui naquit le nom de Salomon [146]. selon l'ordre du prophète Nathan.

5 [147]. Cependant Joab faisait beaucoup de mal aux Ammanites par l'investis-

sement de la ville, en leur coupant leurs aqueducs et tous leurs approvisionnements, de sorte qu'ils mouraient de faim et de soif ; ils puisaient de l'eau à un maigre puits, et même la rationnaient, de peur qu'elle ne vint à leur manquer complètement, s'ils en usaient trop largement [148]. Joab écrit au roi l'état du siège et l'invite à venir prendre la ville, afin qu'il recueille l'honneur du triomphe. Le roi, avant reçu la lettre de Joab, le loue de ses bonnes intentions et de sa fidélité et emmène les troupes qui formaient sa garde personnelle pour le sac de Rabatha. La ville fut prise d'assaut et livrée aux soldats pour la piller. David lui-même s'adjugea la couronne du roi des Ammanites ; elle était en or, du poids d'un talent et s'ornait au milieu d'une sardoine [149]., pierre d'un grand prix. Désormais David en ceignit toujours sa tête. Il trouva encore une foule d'autres dépouilles magnifiques et précieuses dans la ville : quant aux hommes, il les fit périr dans les tortures [150]. Il traita de même les autres villes des Ammanites, après s'en être emparé de vive force.

CHAPITRE VIII

1. Amnon violente sa sœur Thamar. — 2. Absalon la venge en faisant assassiner Amnon. — 3. Douleur de David. fuite d'Absalon. — 4. Joab envoie une femme à David pour obtenir le rappel d'Absalon. — 5. Après deux ans d'isolement, Absalon rentre en grâce.

1 [151]. Après le retour du roi à Jérusalem, une catastrophe s'abat sur sa maison, dont voici la cause. Il avait une tille encore vierge, d'une beauté si remarquable qu'elle surpassait les femmes les mieux faites. Elle s'appelait Thamar(a) et avait la même mère qu'Absalon (Abésalômos). L'aimé des fils de David, Amnon, épris d'elle, et ne pouvant satisfaire sa passion parce que Thamar était vierge et bien gardée, en conçut une grande langueur. La douleur lui rongeait le corps ; il maigrissait, son teint s'altérait. Ses souffrances frappent un de ses parents et amis, Jonathan [152].(Jonathès), homme ingénieux, et d'un esprit pénétrant. Comme il remarquait chaque matin qu'Amnon n'était pas dans son état ordinaire, il l'aborde et lui en demande la raison : « J'imagine, dit-il, que c'est un désir d'amour qui cause ton mal. » Amnon lui avoue alors la passion qu'il ressent pour sa sœur consanguine ; alors son ami lui suggère un stratagème pour parvenir à l'objet de ses vœux. Il lui conseille de feindre une maladie et, quand son père viendra le voir, il le priera de lui envoyer sa sœur lui donner des soins : cela fait, il irait mieux et ne tarderait pas à être délivré de sa souffrance. Amnon alla donc s'étendre sur son lit et contrefit le malade, selon les conseils de Jonathan : quand son père vint s'informer de son état, il le pria de lui envoyer sa sœur, ce que David commanda aussitôt. Quand elle fut arrivée, Amnon la pria de lui faire des gâteaux [153]. qu'elle devait préparer elle-même et qu'il mangerait plus volontiers de ses mains. La jeune fille pétrit la farine, sous les yeux de son frère, prépare et fait cuire

les gâteaux et les lui offre. Amnon ne voulut pas d'abord y goûter, mais il ordonna à ses serviteurs d'éloigner tous ceux qui se trouvaient devant sa chambre, entendant se reposer à l'abri de tout bruit et de tout trouble. Les ordres exécutés, il fit prier sa sœur de lui apporter son repas au fond de son appartement. La jeune fille obéit ; alors il se saisit d'elle et cherche à la persuader de souffrir ses embrassements. Mais elle s'écria et lui dit : « Ne me violente pas ainsi, ne commets pas cette impiété, mon frère ; ce serait mépriser les lois et te couvrir d'une lourde infamie ; renonce à une passion odieuse et impure, où notre maison ne gagnera qu'opprobre et mauvais renom. » Enfin elle lui conseille de s'ouvrir de son dessein à son père, qui pourra l'autoriser. Elle parlait ainsi afin d'échapper pour le moment à la fougue de son appétit. Mais Amnon, loin de l'écouter, tout brillant de désir et harcelé par les aiguillons de sa passion, fait violence à sa sœur. Cependant, le désir assouvi [154].fait aussitôt place à la haine : Amnon insulte Thamar et lui ordonne de se lever et de partir. Elle s'écrie que l'outrage est plus grave encore si, après l'avoir violentée, au lieu de lui permettre de demeurer là jusqu'à la nuit, il l'oblige à partir sur-le-champ, en plein jour, en pleine lumière, devant les témoins de sa honte ; alors il donne ordre à son esclave de la jeter dehors. Thamar, désespérée de cet affront et de la violence subie, déchire son manteau. — les jeunes filles de l'ancien temps portaient des manteaux à manches [155]., descendant jusqu'aux chevilles, pour voiler toute leur tunique, — répand de la cendre sur sa tête, et s'en va à travers la ville en poussant des sanglots et en déplorant sa honte. Son frère Absalon, qui se trouva sur son chemin, lui demanda quel malheur elle avait éprouvé pour s'affliger ainsi. Quand elle lui eut raconté l'attentat, il lui conseilla de se calmer, de ne point prendre la chose trop à cœur et de ne pas se croire déshonorée pour avoir été violentée par son frère. Elle se laisse persuader, cesse de crier et de publier sa honte et reste chez son frère Absalon où elle demeure longtemps sans se marier.

2 [156]. Quand il sut ce qui s'était passé, son père David en fut très affligé, mais comme il aimait tendrement Amnon, parce que c'était son fils aîné, il se tit effort pour ne pas lui causer de peine. Cependant Absalon, qui détestait profondément et sourdement son frère, attendait le moment propice pour tirer vengeance du crime. Déjà la deuxième année s'était écoulée depuis le malheur arrivé à sa sœur, quand, devant s'en aller pour la tonte de ses moutons à Belséphon [157]., — ville de la tribu d'Éphraïm [158]., — il invite son père avec ses frères à un festin chez lui. Son père avant décliné l'invitation, pour ne pas lui être à charge, Absalon insista pour qu'il lui envoyât au moins ses frères. David y consent : alors Absalon ordonne à ses gens, au moment où ils verront Amnon en proie au vin et au sommeil, de l'égorger sur un signe qu'il leur donnera : ils n'auront rien à craindre de personne.

3 [159]. Dès que les serviteurs eurent exécuté son ordre, la terreur et le trouble envahirent ses frères, et, tremblant pour leur vie, ils sautèrent sur leurs chevaux [160].et s'enfuirent vers leur père. Un fuyard qui les avait précédés annonça à David qu'ils avaient tous été assassinés par Absalon. David, apprenant la mort simultanée

de tant d'enfants et sous les coups d'un fière, — la qualité de l'assassin ajoutait encore à l'amertume de son chagrin, — est saisi d'une telle émotion qu'il ne demande pas la raison de cette boucherie, qu'il ne veut même pas en apprendre davantage, comme il eût été pourtant naturel a l'annonce d'un tel malheur, incroyable à force d'énormité. Il déchire ses vêtements, se précipite à terre et reste étendu, pleurant tous ses fils, et ceux dont on lui annonce la mort et leur meurtrier. Cependant Jonathan (Jonathès), fils de son frère Samas, l'exhorte à modérer un peu son chagrin, à ne pas croire à la mort de tous ses autres fils, car aucun motif n'autorisait cette rumeur, mais à s'enquérir du sujet de celle d'Amnon. Si Absalon a osé le tuer, c'est, en toute vraisemblance, à cause de l'attentat commis par lui sur Thamar. A ce moment un bruit de chevaux et le tumulte d'une arrivée les fit se retourner : c'étaient les fils du roi qui s'étaient sauvés du festin. Le père va embrasser ses fils, qu'il voit en larmes, désolé lui-même. bien qu'il retrouve contre son espérance ceux dont on venait de lui apprendre la mort. C'étaient chez tous des sanglots et des gémissements, ceux-ci pleurant leur frère mort, le roi son fils immolé. Quand à Absalon, il s'enfuit à Gethsoura [161].auprès de son aïeul maternel [162]., qui régnait sur ce territoire, et demeura chez lui trois ans entiers.

4 [163]. Il arriva alors que David décida d'envoyer un message à son fils Absalon et de le mander en sa présence, non pour le châtier car sa colère s'était apaisée avec le temps — mais pour l'avoir auprès de lui ; le général en chef Joab l'avait fort encouragé à cette décision. A cet effet, il avait suborné une vieille femme [164]., qui se présenta à David en vêtements de deuil, racontant que ses deux fils s'étaient disputés aux champs et en étaient venus à se battre, sans que personne survînt pour les séparer. l'un d'eux était mort sous les coups de l'autre. Comme ses proches s'étaient jetés sur le meurtrier et cherchaient à le faire périr, elle suppliait le roi de lui accorder la grâce de son fils et de ne pas la frustrer des dernières espérances qui lui restaient d'être soignée dans sa vieillesse : ce bienfait, il pouvait le lui assurer en arrêtant le bras de ceux qui voulaient tuer son fils ; rien ne les ferait renoncer à leur dessein que la crainte qu'il leur inspirerait. Le roi ayant exaucé cette femme, elle reprit : « Je rends grâce, dit-elle, à ta bonté, à la compassion que tu as montrée pour ma vieillesse et pour la privation où j'allais être de tous mes enfants ; mais si tu veux que je sois sûre de ce que m'a promis ton humanité, commence par te réconcilier avec ton propre fils et cesse de lui témoigner ta colère. Comment, eu effet, pourrais-je croire que tu m'accordes de bon cœur la grâce de mon fils, si tu persistes encore aujourd'hui à traiter pour des raisons semblables le tien en ennemi ? Il serait parfaitement déraisonnable, lorsqu'un de tés fils est mort malgré toi, d'en sacrifier un autre de ton plein gré [165]. » Le roi devine que ce discours est une ruse imaginée par Joab dans son zèle. Il interroge la vieille femme, qui lui avoue que telle est la vérité ; alors il mande Joab, lui déclare qu'il a bien atteint son but et lui commande d'amener Absalon ; il ajoute ne plus lui en vouloir et que sa colère est tombée. Joab se prosterne devant le roi et accueille ses paroles avec joie ; aussitôt il

court vers Gethsour et en ramène Absalon à Jérusalem.

5 [166]. Le roi envoya au-devant de son fils quand il apprit son arrivée, et lui fit dire de rentrer dans son propre logis : car il n'était pas encore en humeur de le voir dés son retour. Absalon, devant cet ordre de son père, se déroba à ses regards et vécut réduit aux soins de ses propres gens. Sa beauté ne souffrit cependant ni de son chagrin [167]., ni de la privation des honneurs dus à un fils de roi : il l'emportait toujours sur tous par sa prestance et sa haute stature et avait meilleure mine que ceux qui vivaient dans la plus grande abondance. Sa chevelure était si épaisse qu'on pouvait à peine la tailler en huit jours [168]. ; elle pesait deux cents sicles, qui font cinq mines [169]. Il demeura à Jérusalem deux ans, et devint père de trois enfants mâles et d'une fille d'une beauté remarquable, que Roboam, fils de Salomon, prit plus tard pour femme [170]. Elle eut elle-même un enfant nommé Abias. Alors Absalon manda Joab pour le prier d'apaiser tout à fait son père et de lui demander la permission d'aller le voir et s'entretenir avec lui [171]. Comme Joab ne se pressait pas de faire cette démarche, le prince envoya quelques-uns de ses gens mettre le feu à un champ [172].contigu à son habitation. Joab, à cette nouvelle, vint se plaindre auprès d'Absalon et lui demander la raison de sa conduite : « C'est un stratagème, répond-il, que j'ai imaginé pour t'amener chez moi, toi qui as négligé les instructions que je t'avais données pour me réconcilier avec mon père. Maintenant que te voilà, je te conjure d'aller calmer l'auteur de mes jours, car j'estime mon retour plus pénible que mon exil, tant que mon père demeure en colère contre moi. » Joab touché, et prenant pitié de son existence contrainte, intercède alors auprès du roi, et ses discours le disposent si bien envers son fils que David mande celui-ci sur-le-champ auprès de lui. Absalon s'étant jeté à terre, en implorant le pardon de ses fautes, David le relève et lui promet d'oublier le passé.

Chapitre IX

1. Absalon flatte le peuple. — 2. Achitophel se met de son côté; David quitte Jérusalem ; il y envoie Houschaï. — 3. David donne à Siba les biens de Méphiboseth. — 4. Séméï injurie David. — 5. Soumission apparente de Houschaï; conseils d'Achitophel. — 6. Absalon préfère l'avis de Houschaï à celui d'Achitophel. — 7. David en est averti par les fils des grands-prêtres. — 8. Achitophel se tue ; accueil fait à David aux Camps.

1 [173]. Absalon, après avoir ainsi obtenu satisfaction de la part vie son père et roi, acquit en fort peu de temps quantité de chevaux et de chars, et il avait autour de lui cinquante satellites. Chaque jour, de grand matin, il se rendait au palais royal et s'entretenait aimable-ment avec les plaideurs qui avaient perdu leur procès ; il insinuait que, s'ils avaient injustement succombé, c'était peut-être faute de bons conseillers auprès de son père ; il affirmait que, s'il en avait le pouvoir, il leur rendrait, lui,

complète et bonne justice, et se conciliait ainsi la bienveillance de tous. Lorsque, par ces flatteries au peuple, il crut s'être assuré suffisamment la faveur des foules, et que quatre ans [174].se furent écoulés depuis sa réconciliation avec son père, il vint chez David et lui demanda la permission d'aller à Hébron offrir un sacrifice à Dieu, comme il en avait fait le vœu dorant son exil. David avant acquiescé à sa requête, il part, et une grande multitude s'assemble autour de lui, car il avait convoqué quantité de gens.

2 [175]. Avec eux arriva aussi Achitophel(os) le Gelmonéen [176]., conseiller de David, ainsi que deux cents hommes de Jérusalem même, qui ne soupçonnaient rien de l'entreprise, mais croyaient simplement venir assister à un sacrifice. Et voici qu'Absalon, avant machiné son stratagème, se fait proclamer roi par tout le monde assemblé. Quand David apprit l'événement et la conduite imprévue de son fils, il fut à la fois effrayé et surpris de tant d'impiété et d'audace : ainsi Absalon non seulement avait oublié le pardon accordé à ses fautes, mais s'engageait dans une entreprise plus grave encore et plus scélérate, d'abord en aspirant à une royauté que Dieu ne lui destinait pas, ensuite en dépouillant son père. Il résolut alors de s'enfuir au delà du Jourdain. Après avoir convoqué les plus dévoués de ses amis, il s'entretint avec eux de la démence de son cils et, s'en remet-tant pour toutes choses à la justice de Dieu, il laisse le palais à la garde de dix concubines et quitta Jérusalem, avec toute une foule qui s'empressa de l'accompagner et les six cents hommes d'armes qui s'étaient déjà joints à sa première fuite, du vivant de Saül. Quant à Abiathar et Sador, les grands-prêtres, qui voulaient partir avec lui, et tous les Lévites, il les persuada de demeurer avec l'arche, car Dieu les sauverait, même sans qu'on emportât celle-ci ; mais il leur recommanda de l'informer en secret de tout ce qui se passerait. Il avait d'ailleurs des serviteurs de toute confiance dans la personne d'Achimas, fils de Sadoc, et de Jonathès, fils d'Abiathar [177]. Éthi le Gitthéen [178].partit aussi avec lui, contre le gré de David, qui voulait le persuader de rester, ce qui accrut la bienveillance que David lui témoignait. Comme il gravissait le Mont des Oliviers [179]., pieds nus, et que tous ceux qui étaient avec lui pleuraient, on lui annonce qu'Achitophel lui-même est avec Absalon et embrasse son parti. Cette nouvelle augmenta encore son chagrin et il implora Dieu, lui demandant de détacher d'Achitophel la confiance d'Absalon. Car il craignait que celui-ci ne le persuadât d'obéir à ses conseils perfides, et il le savait homme capable, très habile à discerner le parti le plus avantageux. Parvenu au sommet de la montagne, il considérait la ville et priait Dieu en versant d'abondantes larmes, comme s'il avait déjà perdu sa couronne. Il rencontra alors un homme, d'une amitié sûre, nommé Chousi [180]. Le voyant les vêtements déchirés, la tête couverte de cendre et se lamentant au sujet de cette révolution, David le consola, l'exhorta à calmer son chagrin et enfin le conjura de s'en aller auprès d'Absalon et de feindre d'être de son parti, afin de pénétrer les secrets de sa pensée et de combattre les conseils d'Achitophel : il lui serait ainsi plus utile qu'en demeurant avec lui. Chousi, obéissant à David, le quitta et se rendit à Jérusalem, où arrivait peu de temps après Absalon lui-même.

3 [181]. David avait fait un peu de chemin lorsque vint à sa rencontre Sibas, l'esclave de Memphibosthos, l'homme qu'il avait envoyé prendre soin des biens donnés par lui au fils de Jonathan, fils de Saül. Sibas avait avec lui un attelage d'ânes chargés de vivres, dont il pria le roi de prendre tout ce dont lui et ses compagnons avaient besoin. Comme David demandait où il avait laissé Memphibosthos, il répondit : « à Jérusalem », où il s'attendait que le peuple, à la faveur des troubles présents et en mémoire des bienfaits dont l'avait comblé Saül, le proclamât roi. Outré de cette trahison, David gratifia Sibas de tous les biens qu'il avait donnés à Memphibosthos, estimant qu'il y avait bien plus de droit que son maître. Sibas en fut rempli de joie.

4 [182]. David était parvenu en un endroit appelé Baourin [183]., quand s'avance à sa rencontre un parent de Saül, nommé Séméi, fils de Géras, qui se mit à lui lancer des pierres et des imprécations. Ses amis ayant entouré le roi pour le protéger, Séméi ne fit que continuer de plus belle à l'insulter, l'appelant meurtrier et artisan de mille maux. Il l'invitait à quitter le pays comme un impur et un maudit, et il rendait grâce à Dieu d'avoir arraché son trône à David et de lui avoir infligé par son propre fils la punition des crimes qu'il avait commis envers son maître. Tous étaient exaspérés de colère contre lui, et surtout Abisaï, qui voulait tuer Séméi, mais David contint l'élan de sa colère : « N'ajoutons pas, dit-il, aux malheurs présents une source de calamités nouvelles. Je n'ai ni honte, ni souci de ce chien encagé qui se jette sur moi ; je cède à Dieu qui envoie cet homme exhaler son délire contre nous. Il n'y a rien d'étonnant à ce que je sois ainsi traité par cet homme, puisqu'il me faut subir même l'iniquité d'un fils. Mais Dieu nous prendra peut-être en pitié et nous accordera le triomphe sur nos ennemis. » Il continua donc son chemin, sans se préoccuper de Séméi qui courait sur l'autre côté [184].de la montagne en criant force malédictions. Quand il fut arrivé au Jourdain, il y donna du repos à ses hommes harassés de fatigue.

5 [185]. Lorsque Absalon et Achitophel, son conseiller, furent arrivés à Jérusalem avec tout le peuple, l'ami de David [186].se présenta devant eux, se prosterna devant Absalon et lui souhaita de régner pour toujours. Cependant Absalon lui demande pourquoi lui, un des principaux amis de son père, connu pour sa fidélité à toute épreuve, n'était pas resté avec David, mais l'avait abandonné pour passer à son propre service. L'autre répondit avec habileté et prudence : « Il faut bien se conformer à la volonté de Dieu et du peuple entier ; or, comme ceux-ci sont venus à toi, seigneur, il est juste que je les suive à mon tour : car c'est bien de Dieu que tu tiens la royauté. Je te témoignerai la même fidélité et le même zèle, si tu te confies à mon amitié, que tu sais que j'ai témoignés à ton père. Pourquoi s'irriter de la situation présente ? La royauté n'a pas passé dans une autre maison, elle est restée dans la même, puisque du père elle est échue au fils. » Ces paroles convainquirent Absalon qui, de fait, l'avait suspecté.

Il appelle ensuite Achitophel et le consuite sur la conduite à tenir. Celui-ci lui conseille d'user des concubines de son père : « Par là, en effet, disait-il, le peuple saura avec certitude que votre querelle est irréconciliable et il t'accompagnera avec beaucoup

d'empressement à la guerre contre ton père : jusqu'ici il a eu peur d'afficher une haine déclarée, craignant de vous voir vous accorder ensemble. » Docile à ce conseil, Absalon ordonne à ses serviteurs de lui dresser une tente sur le toit du palais royal, sous les yeux du peuple, puis il y pénètre et s'unit avec les concubines de sort père. Ces choses se passèrent conformément à la prophétie que Nathan avait faite à David quand il lui révélait le futur attentat de son fils [187].

6 [188]. Absalon, ayant obéi ainsi aux suggestions d'Achitophel, sollicita une seconde fois ses conseils touchant la lutte coutre son père. Achitophel lui demanda dix mille [189].hommes d'élite, promettant de tuer son père et de ramener saufs ses compagnons, et lui affirma que, David disparu, son trône serait désormais assuré. Quoique charmé de cet avis, Absalon fait venir Chousi, le grand ami de David, — c'est ainsi qu'il l'appelait. — et lui ayant communiqué l'avis d'Achitophel, lui demanda ce qu'il en pensait. Celui-ci, comprenant que si les conseils d'Achitophel se réalisaient, David risquait d'être pris et tué, hasarda un avis contraire : « Tu n'ignores pas, ô roi, la vaillance de ton père et de ses compagnons, car il a conduit beaucoup de guerres et en est sorti toujours victorieux de ses ennemis. Maintenant, il est vraisemblable qu'il est retranché dans son camp ; car c'est un très habile tacticien, sachant prévoir les ruses des ennemis qui le guettent ; mais vers le soir, quittant les siens, ou bien il ira se cacher dans quelque vallon encaissé, ou il se postera en embuscade derrière un rocher. Et quand les nôtres en seront venus aux mains, ses soldats à lui reculeront d'abord un peu, puis [190]., enhardis par l'idée que le roi est près d'eux, ils reviendront à la charge ; et au milieu du combat, ton père, apparaissant tout à coup, exaltera l'ardeur des siens et frappera les tiens de terreur. Soumets donc aussi mon conseil à la réflexion, et quand tu l'auras reconnu bon, écarte l'avis d'Achitophel. Ce conseil. le voici : Expédie des messagers dans tout le territoire des Hébreux, et convoque ceux-ci à l'expédition dirigée contre ton père. Puis, te mettant à la tête des troupes, conduis-les toi-même à la guerre et ne confie cette tâche à nul autre. Tu peux espérer, en effet, le vaincre facilement si tu le surprends en pleine campagne avec peu de soldats, avant toi-même de nombreux milliers d'hommes brillant de manifester leur zèle et leur dévouement pour toi. Que si ton père s'enferme et affronte un siège, nous nous emparerons de la ville à l'aide de machines et de mines souterraines [191]. » Ce langage rencontra plus de faveur que celui d'Achitophel : à l'avis de ce dernier Absalon préféra celui de Chousi. Dieu lui-même y avait incliné son esprit.

7 [192]. Aussitôt Chousi va trouver les grands-prêtres Sadoc et Abiathar et leur expose l'avis d'Achitophel et le sien, et comment ses conseils à lui ont prévalu ; il leur prescrivit d'envoyer un message à David pour le mettre entièrement au courant de ces décisions et l'inviter en outre à se hâter de franchir le Jourdain, de crainte que son fils, se ravisant, ne s'élançât à sa poursuite et ne le surprit avant qu'il fût parvenu en lieu sûr. Or, les grands-prêtres tenaient à dessein leurs fils cachés en dehors de la ville, pour qu'ils pussent rapporter à David ce qui se passait. Ils envoyèrent donc une

servante de con-fiance pour leur apporter les décisions d'Absalon, et leur mandèrent d'aller sur l'heure en informer David. Ceux-ci, sans ajournement ni retard, munis des instructions de leurs pères, se montrent mandataires pieux et fidèles et, estimant que plus ils feraient vite, mieux ils rempliraient leur mission, se mirent aussitôt en route pour aller trouver David. Ils étaient à peine à deux stades [193].de la ville, lorsque quelques cavaliers [194].les aperçoivent et les dénoncent à Absalon. Celui-ci aussitôt envoie des hommes pour se saisir d'eux. Mais les fils des grands-patres, s'étant méfiés, s'écartent de leur chemin, et gagnent sur-le-champ un village nommé Bachourès [195]., non loin de Jérusalem ; là ils demandent à une femme de les cacher et de leur donner un abri sûr. Celle-ci fait descendre les jeunes gens dans un puits sur lequel elle posa des couvertures de laine [196]. Lorsque les gardes lancés à leur poursuite arrivèrent et s'informèrent si elle les avait vus, elle ne le nia point, mais ajouta qu'ils avaient bu chez elle, puis étaient repartis : si on leur donnait activement la chasse, on les rattraperait. Les gardes, après les avoir poursuivis longtemps sans résultat, revinrent sur leurs pas. Cependant, la femme, dès qu'elle les eut vus partir et que les jeunes gens ne risquaient plus de se faire prendre, les fit remonter du puits et les exhorta à poursuivre le chemin commencé. Et, après un voyage où ils redoublèrent de zèle et de promptitude, ils arrivèrent auprès de David et lui rapportèrent exacte-ment tout ce qui avait été décidé par Absalon. Alors David ordonna à tous ses compagnons de franchir le Jourdain, malgré la nuit venue, et sans tarder davantage.

8 [197]. Cependant Achitophel, voyant que son avis n'avait pas prévalu, monta sur une bête de somme, courut à Gelmon, sa ville natale, et, avant convoqué tous les siens, leur raconta [198].ce qu'il avait conseillé à Absalon, et comment, n'avant pu se faire écouter, il ne doutait pas de la perte prochaine de celui-ci : David aurait le dessus et remonterait sur le trône. Mieux valait, disait-il, quitter la vie librement et fièrement que d'attendre le châtiment que lui réservait David, si entièrement trahi par lui en faveur d'Absalon. Avant ainsi parlé et s'étant retiré dans le fond de sa maison, il se pendit. Le corps d'Achitophel, qui s'était fait ainsi son propre justicier, fut décroché et enseveli par ses parents. Cependant David, avant franchi le Jourdain, ainsi que nous l'avons dit plus haut, arrive aux Retranchements (/Parembolai/) [199]., ville magnifique et très bien fortifiée. Il y est accueilli de grand cœur par tous les principaux du pays, à la fois par pitié pour sa détresse présente et par déférence pour sa prospérité passée. Ces hommes étaient Berzélaios le Galadite, Siphar, prince de l'Ammanitide [200]., et Machir(os), le premier du pays de Galaditide [201]. Ils procurèrent à David et aux siens des vivres en grande abondance : lits dressés, pain, vin, en outre quantité de viande et tout ce qu'il fallait pour restaurer et nourrir des gens épuisés de fatigue.

CHAPITRE X

1. Préparatifs de guerre d'Absalon et de David; recommandation de ce dernier. — 2. Victoire de l'armée de David; Joab tue Absalon. — 3. Colonne d'Absalon : sa descendance. — 4. Achimas et Houschaï vont apporter les nouvelles à David. — 5. Achimas annonce la victoire à David; Houschaï l'informe de la mort d'Absalon; douleur de David; Joab lui conseille de la cacher.

1 [202]. Pendant qu'ils séjournaient en ce lieu, Absalon, ayant réuni une grande armée d'Hébreux, la conduisit contre son père ; il franchit le fleuve Jourdain et s'arrêta non loin des Retranchements dans le pays des Galadites, après avoir établi Amessas capitaine de toutes ses troupes, à la place de Joab, son parent [203]. Amessas avait, en effet, pour père Iétharsos [204].et pour mère, Abigéa [205]. : celle-ci et Sarouia, mère de Joab, étaient sœurs de David. Or, quand David eut dénombré ses troupes, et en eut trouvé environ quatre mille [206]., il résolut de ne pas attendre qu'Absalon vint le joindre. Ayant mis à la tête de ses hommes des chiliarques et des centurions et divisé l'armée en trois corps, il confia l'un à son général Joab, l'autre à Abisaï, frère de Joab, et la troisième à Ethéos [207]., son familier et son ami, originaire de la ville des Gittiens. Il voulait partir en campagne avec eux, mais ses amis ne le lui permirent pas et le retinrent par de très sages raisons en effet, disaient-ils, s'ils étaient vaincus avec lui, ils perdraient tout espoir ; si, au contraire, défaits avec une partie de leurs troupes, ils se réfugiaient auprès de lui avec le reste, il pourrait réparer leurs forces. De plus, son absence ferait croire aux ennemis qu'il avait encore une autre armée en réserve autour de lui. Obéissant à ce conseil, il résolut de demeurer de sa personne aux Retranchements et d'envoyer au combat ses amis et ses généraux : il les exhorte à montrer ardeur, fidélité et gratitude pour les bons procédés qu'ils avaient reçus de lui. Il suppliait que, si l'on s'emparait de son fils Absalon, on l'épargnât, menaçant d'attenter lui-même à ses jours, si son fils venait à succomber. Et David demande à Dieu la victoire pour ses amis et les expédie en avant.

2 [208]. Joab déploya ses troupes face aux ennemis dans une vaste plaine ceinte d'un bois à l'arrière [209]. ; Absalon fait aussi sortir son armée. Le combat engagé, de part et d'autre on fit des prodiges de vigueur et d'audace ; les uns, voulant rendre son trône à David, s'exposaient aux dangers de toute leur ardeur ; les autres, pour empêcher qu'il ne fut arraché à Absalon, et que le fils ne reçût de son père le châtiment de sa témérité, étaient prêts à tout tenter on à tout souffrir. D'autre part, ceux-ci, supérieurs en nombre, s'indignaient à la pensée de la honte immense qu'il y aurait à être vaincus par la petite armée de Joab et de ses collègues, et les soldats de David mettaient leur amour-propre à triompher de tant de milliers de combattants ; ainsi la meulée devint acharnée, mais la victoire resta aux gens de David, qui l'emportaient en vigueur et en expérience militaire [210]. Comme les ennemis s'enfuyaient à travers bois et ravins, ils les poursuivirent, en firent quelques-uns prisonniers, en tuèrent un

grand nombre, de sorte qu'il succomba plus de fuyards que de combattants : il en tomba, en effet, environ vingt mille ce jour-là. Les soldats de David se portèrent de tout côté vers Absalon, reconnaissable à sa beauté et à sa grande taille. Comme il craignait d'être pris, il enfourcha sa mule royale pour s'échapper. Emporté dans sa fuite rapide, soulevé par les sauts de sa bête et le vent, sa chevelure s'enchevêtra dans un arbre rugueux qui déployait de longues branches ; il resta ainsi suspendu d'extraordinaire façon. Et, tandis que la bête, entraînée par son élan, continuait sa course comme si elle portait encore son maître sur son dos, lui, retenu en l'air par les branches, fut pris par les ennemis. Un soldat de David vit le fait et avertit Joab ; celui-ci promit de lui donner cinquante sicles [211].s'il tuait Absalon d'un coup de javeline : « Quand même, dit-il, tu m'en offrirais mille, je ne saurais agir ainsi à l'égard du fils de mon maître, surtout après que nous l'avons tous entendu nous supplier d'épargner le jeune homme. » Cependant Joab l'obligea de lui indiquer où il avait vu Absalon suspendu, et il alla le percer d'une flèche au cœur [212]. Alors les écuyers qui portaient les armes de Joab, s'étant rangés autour de l'arbre, tirèrent à eux le cadavre [213].et le jetèrent dans une fosse profonde et béante qu'ils remplirent de pierres de manière à lui faire prendre l'aspect et la grandeur d'un sépulcre. Puis Joab, ayant fait sonner la retraite, empêche ses soldats de poursuivre davantage les troupes ennemies, par égard pour des hommes de leur race.

3 [214]. Absalon avait érigé dans la Vallée royale une stèle de marbre, à deux stades de distance [215].de Jérusalem, colonne qu'il avait appelée « la Main d'Absalon », disant que, si même ses enfants venaient à mourir [216]., son nom resterait sur cette stèle. Il avait trois fils et une fille nommée Thamara, comme nous l'avons dit précédemment [217]. De l'union de celle-ci avec Roboam, petit-fils de David, naquit un fils à qui devait échoir la royauté, Abias. Mais nous en parlerons plus tard, en temps et lieu.

Après la mort d'Absalon, le peuple se dispersa et rentra dans ses foyers.

4 [218]. Achimas, le fils du grand-prêtre Sadoc. aborda Joab, et lui demanda la permission d'aller annoncer la victoire à David et de le féliciter d'avoir obtenu le secours et la sollicitude de Dieu. Mais Joab le pria de demeurer ; il ne convenait pas, disait-il, qu'après avoir été toujours un messager de bonnes nouvelles, il s'en allât maintenant annoncer au roi la mort de son fils. Ayant donc appelé Chousi [219]., c'est à lui qu'il confia la tâche d'annoncer au roi ce qu'il avait vu de ses yeux. Cependant, comme Achimas insistait derechef pour être chargé de porter la nouvelle, promettant de limiter son message à l'annonce de la victoire et de taire la mort d'Absalon, Joab lui permit de se rendre auprès de David. Il prend alors le chemin le plus court, qu'il était seul à connaître, et devance Chousi. David était assis entre les deux portes de la ville, attendant que quelqu'un vint du combat lui en annoncer l'issue, quand un des guetteurs vit accourir Achimas, sans pouvoir discerner ses traits, et dit au roi qu'il voyait un homme se hâter vers lui. David s'écrie que c'est un messager de bonheur. Un ins-

tant après, la sentinelle lui signala un autre coureur qui suivait le premier. « C'est encore un (bon) messager [220]., » dit le roi. Cependant la sentinelle, distinguant enfin Achimas qui s'était rapproché, annonça au roi le fils du grand-prêtre Sadoc. David, tout joyeux, s'écria que c'était là un messager d'heureux événements et qu'il lui apportait sans doute du combat quelque nouvelle conforme à ses vœux.

5 [221]. Au moment où le roi parlait ainsi, Achimas apparaît, et se prosterne devant lui. Le roi lui demande des nouvelles de la bataille ; il lui annonce victoire et succès. Alors le roi lui demande ce qu'est devenu son fils ; le messager répond qu'il s'est empressé d'accourir vers David, dès que la déroute des ennemis s'est prononcée, qu'il a entendu une grande clameur des gens à la poursuite d'Absalon, mais qu'il n'a rien pu apprendre davantage, parce que, sur l'ordre de Joab, il s'était dépêché d'aller lui rendre compte de la victoire. A ce moment Chousi survient à son tour, salue le roi et lui confirme la victoire. David l'interroge au sujet de son fils. Et lui : « Puissent tous tes ennemis, dit-il, subir le même sort qu'Absalon ! » à ces paroles, la joie de la victoire, si grande qu'elle fut, ne subsista ni dans l'âme du roi, ni dans celle de ses soldats. David, ayant gravi l'endroit le plus élevé de la ville [222]., se mit à pleurer son fils, se frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux, se maltraitant de toutes les façons : « Mon enfant, s'écriait-il, plût au ciel que la mort m'eût atteint et que j'eusse péri avec toi [223]. ! » Naturellement tendre pour les siens, c'était ce fils là qu'il chérissait le plus. L'armée et Joab, avant appris que le roi se lamentait ainsi sur son fils, se firent scrupule de pénétrer dans la ville avec l'appareil de vainqueurs : ils v entrèrent tous tête basse et en larmes ainsi qu'après une défaite. Comme le roi avait la tête voilée et gémissait sur son fils, Joab entre chez lui et cherche à le consoler : « Ô maître, dit-il, ne vois-tu pas que tu te déconsidères toi-même en agissant de la sorte ? Tu sembles haïr ceux qui t'aiment, qui ont affronté le danger pour toi, tu sembles te haïr toi-même et ta famille, chérir, d'autre part, tes pires ennemis et regretter la disparition de ceux qu'a frappés un juste trépas. Car si Absalon avait triomphé et affermi son trône, il n'aurait pas laissé le moindre vestige d'aucun d'entre nous : tous, à commencer par toi et tes enfants, nous eussions péri misérablement, et nos ennemis, loin de nous pleurer, se seraient réjouis et auraient châtié ceux qui se fussent avisés de plaindre nos malheurs. Et toi, ne rougis-tu pas d'en user ainsi à l'égard d'un homme d'autant plus digne de ta haine que c'est envers un père qu'il a montré tant d'impiété ? Chasse donc ce chagrin injuste, avance-toi. fais-toi voir à tes soldats et félicite-les de la bravoure qu'ils ont montrée dans les combats : pour moi, si tu persistes dans ton attitude actuelle, je persuaderai aujourd'hui même le peuple de se détacher de toi et de donner le trône à un autre [224]., et alors je te causerai un deuil plus amer et cette fois bien fondé. » Par ces paroles Joab détourna le roi de son chagrin et le ramena au juste sentiment de ses devoirs. David change de vêtements, revêt un appareil digne d'affronter la vue du peuple et vient s'asseoir devant les portes ; toute la multitude l'apprend, accourt vers lui et lui rend hommage.

CHAPITRE XI

1. Soumission des tribus à David. — 2. La tribu de Juda vient à lui la première ; David fait grâce à Séméi. — 3. Méphiboseth s'excuse auprès de David et se plaint de Siba ; David leur pardonne à tous deux. — 4. Barzilaï refuse de venir vivre à la cour. — 5. Les autres tribus reprochent à Juda d'être allée la première saluer le roi. — 6. Révolte de Siba ; David charge Joab de la réprimer. — 7. Joab tue son rival Amasa ; il assiège la ville où Siba s'est réfugié. — 8. Une femme parlemente avec Joab et lui livre la tête de Siba ; officiers nommés par David.

1 [225]. Cependant les Hébreux du parti d'Absalon qui s'étaient échappés de la bataille, une fois revenus chacun chez soi, envoient dans toutes les villes pour rappeler les bienfaits reçus de David, la liberté et le salut qu'il leur avait procurés au prix de tant de grandes guerres. Ils se plaignaient qu'on eut chassé David du trône pour p installer un autre et maintenant, une fois mort le chef qu'ils avaient choisi, qu'on n'allât pas supplier David de mettre fin à sa colère, de leur rendre sa bienveillance et de reprendre la direction des affaires ainsi qu'auparavant en acceptant de nouveau la royauté. Tout cela était rapporté continuellement à David. Celui-ci néanmoins ne laisse pas d'écrire aux grands-prêtres Sadoc et Abiathar, leur mandant de représenter aux chefs de la tribu de Juda combien il serait honteux pour eux que les autres tribus les devançassent en choisissant de nouveau David pour roi, « alors, disait-il, que vous lui êtes apparentés et issus du même sang que lui. » Il leur prescrivit d'en dire autant au général Amessas : fils de sa sœur. comment ne se faisait-il pas un devoir de persuader le peuple de rendre la royauté à David ? Il pouvait attendre de son roi non seulement le pardon, qui lui était déjà accordé, mais le commandement en chef de tout le peuple, que lui avait précédemment conféré Absalon. Les grands-prêtres allèrent, d'une part, s'entretenir avec les chefs de la tribu et, de l'autre, persuadèrent Amessas, après lui avoir fait la commission du roi, de réfléchir à son sujet. Amessas, alors, décide la tribu d'envoyer sur-le-champ des députés à David pour l'inviter à rentrer en possession de sa royauté. Et tous les Israélites firent de même, à l'instigation d'Amessas.

2 [226]. Quand les envoyés se furent présentés à David, il se rendit à Jérusalem. Avant tous les autres, la tribu de Juda vint à la rencontre du roi sur le fleuve du Jourdain ainsi que Séméi, fils de Ghéra, avec mille hommes qu'il amenait de la tribu de Benjamin, et Sibas, affranchi de Saül et ses fils, au nombre de quinze, avec vingt serviteurs. Ceux-ci, avec la tribu de Juda, jetèrent un pont sur le fleuve, afin que le roi pût le franchir plus aisément avec les siens. Lorsque David arriva sur les bords du Jourdain, la tribu de Juda l'acclama ; quand il monta sur le pont, Séméi se jeta à terre devant lui, lui embrassa les pieds et le pria de pardonner ses torts envers lui et de ne pas le traiter avec rigueur : « Ne croyez pas que votre premier soin, une fois revenu au pouvoir, doive être de me châtier, mais considérez plutôt que dans le repentir de mes fautes, je me suis hâté d'accourir en premier vers vous. » Tandis qu'il suppliait

et implorait ainsi, Abisaï, frère de Joab, s'écria : « C'est pour cela que tu échapperais à la mort, toi qui as insulté un roi placé par Dieu sur le trône ! » Mais David s'étant tourné vers lui : « Ne finirez-vous pas, dit-il, enfants de Sarouïa ? Prenez garde de susciter encore de nouvelles agitations et séditions après tant d'autres. Sachez que je considère ce jour comme le premier de mon règne. C'est pourquoi je jure de faire remise du châtiment à tous ceux qui ont failli envers moi et de ne sévir contre aucun des coupables. Et toi, dit-il, Séméi, rassure-toi, et ne crois pas ta vie en danger. » Celui-ci se prosterna aux pieds du roi et marcha devant lui.

3 [227]. On vit aussi venir à sa rencontre le petit-fils de Saül, Memphibosthos, vêtu d'habits sordides, les cheveux épais et en désordre : c'est qu'après la fuite de David il ne se les était pas coupés, de chagrin, et n'avait pas nettoyé ses vêtements, regardant comme un malheur personnel ce changement de règne. En outre, il avait été injustement accusé auprès de David par son intendant Sibas. Quand il eut salué le roi en se prosternant devant lui, David commença à lui demander pourquoi il n'était pas parti avec lui et ne l'avait point accompagné dans sa fuite. Memphibosthos en rejeta la faute sur Sibas. Celui-ci, en effet, avait reçu l'ordre de tout préparer pour le départ, mais il ne s'en était pas occupé et ne s'était pas plus soucié de lui que d'un esclave. « Pourtant, dit-il, si j'avais eu les pieds valides, je n'eusse pas été séparé de toi ; je m'en serais servi pour fuir. Mais il ne s'est pas contenté de contrarier ainsi mon dévouement envers toi, seigneur, il a ajouté à cela des calomnies et de misérables mensonges. Cependant je sais bien que rien de tout cela ne trouve accès dans ton esprit, qui est équitable, veut le triomphe de la vérité et chérit la divinité. Après avoir été, en effet, exposé aux pires dangers par mon grand-père et quand toute notre famille méritait de périr pour te venger, tu t'es montré modéré et bon en oubliant tout ce passé à l'heure même où ta rancune pouvait se permettre la vengeance. Tu m'as traité en ami, tu m'as admis tous les jours à ta table ; bref, j'ai été traité comme le plus honoré de tes parents. » Après ces paroles, David résolut de ne point châtier Memphibosthos, mais de ne pas rechercher non plus Sibas, pour l'avoir calomnié. Il conta à Memphibosthos que, pour le punir de n'être pas venu le rejoindre avec Sibas, il avait donné tous ses biens à ce dernier ; maintenant il lui faisait grâce et ordonnait de lui restituer la moitié de ses biens. Mais Memphibosthos s'écria : « Que Sibas garde le tout ; pour moi, il me suffit que tu aies recouvré la royauté ! »

4 [228]. Berzéléos le Galadite, grand et bel homme, qui avait comblé David de présents pendant son séjour aux Retranchements et l'avait escorté jusqu'au Jourdain, fut invité par lui à l'accompagner à Jérusalem : David promettait d'entourer sa vieillesse de tous les honneurs, de prendre soin de lui et de veiller sur lui comme sur un père. Mais Berzéléos, par amour de son foyer, refusa d'aller vivre avec le roi, déclarant qu'il avait atteint ce degré de vieillesse où l'on ne jouit plus des plaisirs. — il avait quatre-vingts ans, — mais où l'on songe à la mort et à la sépulture ; puis il lui demanda pour toute grâce de le congédier. En effet, l'âge lui avait enlevé le goût de la nourriture

et de la boisson ; de plus, ses oreilles étaient fermées aux sons des flûtes et au chant des autres instruments [229].destinés à charmer ceux qui vivent ensemble à la cour des rois. Vaincu par ces vives instances : « Eh bien, dit le roi, je te congédie, toi, mais laisse-moi ton fils Achiman(os) [230]. : je veux le combler de largesses. » Berzéléos lui laissa donc son fils, salua le roi et, après lui avoir souhaité la réussite de tous ses projets [231]., s'en retourna chez lui. David arrive à Galgala, avant déjà autour de lui la moitié du peuple et toute la tribu de Juda.

5 [232]. A Galgala se rendent auprès de lui les notables de la région [233].accompagnés d'une grande multitude : ils font grief à la tribu de Juda d'être venue à David en secret, alors qu'on aurait dû se porter tous ensemble d'un commun accord à sa rencontre. Mais les chefs de la tribu de Juda les prièrent de ne pas leur en vouloir d'avoir été ainsi devancés : c'est en qualité de parents de David, obligés par là même à plus de sollicitude et d'affection, qu'ils avaient pris les devants ; mais ils n'avaient point, en récompense de leur empressement, reçu de présents qui pussent indisposer les retardataires. Ainsi parlèrent les chefs de la tribu de Juda. Cependant les premiers des autres tribus, loin de se calmer : « En vérité, dirent-ils, chers frères, nous nous étonnons que vous vous disiez seuls parents du roi : celui qui a reçu de Dieu la plénitude du pouvoir doit être considéré comme notre parent à tous. Et c'est pourquoi l'ensemble du peuple a onze parts [234].(du roi) et vous une seule ; en outre nous sommes les plus anciens ; vous n'avez donc pas bien agi en venant secrètement et à la dérobée auprès du roi. »

6 [235]. Tandis que les chefs discutaient ainsi les uns avec les autres, un homme méchant, amateur de discorde, nommé Sabéos, fils de Bochorias [236]., de la tribu de Benjamin, se dressa devant le. peuple et cria très haut : « Nul de nous n'a de part avec David, ni de lot du fils de Jessée. » Après ces paroles, il sonne du cor et proclame la guerre contre le roi. Alors tous le suivirent, abandonnant David. Seule lui resta fidèle la tribu de Juda, et elle l'installa dans le palais royal à Jérusalem. Quant aux concubines, dont son fils Absalon avait abusé, il les transféra dans une autre maison et recommanda à ses serviteurs de leur procurer tout le nécessaire, mais n'eut plus commerce avec elles. Cependant il désigne Amessas comme général et lui attribue la charge occupée par Joab [237]. Puis il lui donne ordre de réunir tout ce qu'il pourrait de guerriers de la tribu de Juda et de le rejoindre dans trois jours : il lui confierait alors toutes ses forces et l'enverrait combattre le fils de Bochorias. Amessas partit, mais ne mit aucune hâte à rassembler l'armée. Comme il ne revenait pas, au troisième jour le roi dit à Joab [238].qu'il n'était pas expédient de laisser du répit à Sabéos : on pouvait craindre qu'avec le temps de se préparer il ne vint à causer plus de maux et d'affaires que n'en avait suscité Absalon. « En conséquence, dit-il, ne temporisons plus : prends tout ce qu'il y a de troupes sous la main, ainsi que les six cents ; de concert avec ton frère Abesséos, relance l'ennemi et n'importe où tu le surprendras, essaye de livrer bataille. Fais diligence pour le prévenir, de peur qu'il ne s'empare de quelques places

fortes et ne nous ménage ainsi bien des combats et des sueurs. »

7 [239]. Joab résolut d'agir sans retard. Il prit avec lui son frère et les six cents, et prescrivit à tout ce qui restait de troupes à Jérusalem de le suivre ; puis il courut contre Sabéos. En arrivant à Gabaon, bourgade située à quarante stades de Jérusalem, il rencontra Amessas qui s'avançait à la tête de forces considérables. Joab, ceint de son épée et revêtu de sa cuirasse, se porta au-devant de lui. Comme Amessas approchait pour le saluer, Joab fait comme par mégarde tomber son épée hors du fourreau. Il se baisse pour la ramasser et de l'autre main, comme pour l'embrasser, saisit par la barbe Amessas, qui s'était rapproché de lui ; puis, sans que l'autre pût se garer, il le frappe au ventre et l'étend raide mort : attentat impie et de tout point détestable sur un jeune homme de mérite, son parent, qui ne lui avait fait aucun tort, mais qu'il jalousait parce que le roi lui avait conféré le commandement et l'égalité dans les honneurs. C'était déjà pour la même raison qu'il avait assassiné Abner. Encore ce premier attentat pouvait invoquer une excuse spécieuse : le désir de venger son frère Asaël ; rien de semblable ne pouvait couvrir le meurtre d'Amessas. S'étant ainsi défait de son collègue, Joab poursuivit Sabéos, après avoir laissé un gardien près du cadavre avec ordre de crier aux soldats : « Amessas est mort justement et son châtiment est mérité ; si vous êtes du parti du roi, suivez son général Joab et Abesséos son frère. » Le corps gisant sur le chemin, tout le monde accourt le voir et, selon l'habitude de la foule, tous se tiennent debout autour, manifestant leur étonnement et leur pitié [240]. Puis l'homme l'enlève de là et le porte en un lieu fort écarté de la route où il dépose le corps et le recouvre d'un manteau. Cela fait, le peuple tout entier suivit Joab. Cependant, tandis qu'il poursuit Sabéos à travers tout le pays d'Israël, quelqu'un lui indique que le rebelle se trouve dans une ville forte appelée Abelmachéa [241]. Il s'y rend donc, dispose ses troupes autour de la ville et l'entoure d'une circonvallation ; puis, il commanda à ses soldats de saper les murailles et de les jeter bas. Car les habitants de la ville ayant refusé de le recevoir, il s'était fort irrité contre eux.

8 [242]. Une femme de la ville, pleine de sens et d'esprit, voyant sa patrie au seuil de la ruine, monte sur le rempart et fait appeler Joab par les hommes d'armes. Celui-ci s'étant approché, elle commença par lui dire que Dieu avait désigné les rois et les capitaines pour détruire les ennemis des Hébreux et procurer à ceux-ci la paix et la délivrance [243]. « Et toi, dit-elle, tu prends à tâche d'anéantir et de saccager une ville maîtresse des Israélites, qui n'a commis aucun crime. » Joab proteste et prie Dieu de lui demeurer propice ; il assure qu'il n'a envie de faire périr personne du peuple, bien loin de vouloir anéantir une. si grande ville ; pourvu qu'on lui remette pour être châtié l'homme qui s'est révolté contre le roi, Sabéos fils de Bochorias, il lèvera le siège et ramènera l'armée. Quand la femme eut entendu les paroles de Joab, elle le pria de patienter un peu, le temps de lui jeter la tête de son ennemi, puis elle descend auprès de ses concitoyens : « Voulez-vous, dit-elle, malheureux que vous êtes, périr misérablement avec vos enfants et vos femmes, à cause d'un scélérat que personne ne connaît et

l'avoir pour roi à la place de ce David qui vous a fait tant de bien ? Pensez-vous qu'une seule ville puisse résister à une armée si considérables [244]. ? » Elle les persuade ainsi de trancher la tête à Sabéos et de la lancer dans le camp de Joab. Aussitôt fait, le général du roi fit sonner la retraite et leva le siège. Rentré à Jérusalem, il est désigné à nouveau comme général de toute l'armée. Le roi place Banéas à la tête des gardes du corps et des six cents, il préposa Adoram(os) aux impôts, Sabathès et Achilaos [245].aux registres, et nomma Sousas [246].scribe, et Sadoc et Abiathar prêtres [247].

Chapitre XII

1. David livre sept fils de la famille de Saül aux Gabaonites ; danger couru par David. — 2. Exploits de guerriers Hébreux contre des Philistins. — 3. Hymnes et instruments de musique de David. — 4. Hauts faits de cinq guerriers Israélites.

1 [248]. Après ces événements, comme le pays était en proie à la famine, David supplia Dieu d'avoir pitié du peuple et de lui révéler la raison et le remède de ce fléau. Les prophètes [249].lui déclarèrent que Dieu voulait venger les Gabaonites que Saül avait commis l'iniquité de faire périr après les avoir trompés, violant ainsi les serments prêtés autrefois par le général Josué et les Anciens [250]. Si toutefois le roi accordait aux Gabaonites la réparation qu'il leur plairait pour les victimes, Dieu promettait de se réconcilier avec son peuple et de le délivrer de ses maux. Ainsi instruit par les prophètes de la volonté divine, David fait venir les Gabaonites et leur demande quelle satisfaction ils désirent. Ceux-ci avant réclamé qu'on leur livrât pour les châtier sept fils de la famille de Saül, le roi les fit rechercher et les leur remit, mais épargna toutefois Memphibosthos, fils de Jonathan. Les Gabaonites, s'étant saisis de ces hommes, les châtièrent à leur guise. Et sur-le-champ Dieu commença à faire tomber la pluie et à rappeler la terre à la production des fruits, la libérant de la sécheresse antérieure. Et de nouveau la contrée des Hébreux fut dans l'abondance [251].

Peu de temps après [252]., le roi fit campagne contre les Philistins. Il leur livra bataille et, les ayant mis en fuite, se trouva seul pendant qu'il les poursuivait. Harassé, il fut aperçu par un des ennemis, nommé Acmôn(os), fils d'Araphos. Cet homme était un descendant des géants ; il portait une lance dont la poignée, dit-on, pesait trois cent sicles, une cuirasse à mailles [253].et une épée. Se retournant contre David il se jeta sur lui, espérant mettre à mort le roi des ennemis, tant celui-ci était abattu de fatigue. Mais Abesséos, frère de Joab, apparut subitement, protégea en le couvrant de son bouclier le roi qui gisait à terre et tua son adversaire. Le peuple fut pénible-ment ému du danger qu'avait couru David, et les chefs lui firent jurer de ne plus affronter le combat avec eux, de peur de s'exposer par sa bravoure et son ardeur è quelque malheur, privant ainsi le peuple des bienfaits qu'il leur avait déjà procurés et de ceux dont

ils profite-raient encore s'il vivait longtemps.

2 [254]. Les Philistins s'étant rassemblés dans la ville de Gazara [255]., le roi, qui en fut informé, envoya une armée contre eux. Alors se distingua et acquit un grand renom Sobacchès le Cheltéen [256]., un des plus valeureux guerriers de David : il tua, en effet, beaucoup [257].de ceux qui se vantaient d'être les descendants des géants [258].et se gonflaient de leur valeur, et ce fut lui qui procura la victoire aux Hébreux. Même après cette défaite, les Philistins recommencèrent la guerre ; David leur opposa une armée où se distingua Néphan(os) [259]., un de ses parents. Il se mesura dans un combat singulier avec le plus brave de tous les Philistins [260]., le tua et mit en fuite tous les autres ; beaucoup périrent dans la bataille. A peu de temps de là, ils vinrent camper près de la ville de Gitta, non loin des frontières du pays des Hébreux. Il y avait parmi eux un homme de six coudées de haut [261]., et qui avait à chaque pied et à chaque main un doigt de plus que l'ordinaire. Or, un homme de l'armée envoyée contre eux par David, Jonathès, fils de Sama [262]., l'affronta en combat singulier, mit à mort le colosse, et, ayant déterminé ainsi la victoire complète, en rapporta le prix de la bravoure : ce Philistin également se vantait d'être un rejeton des Géants. Après ce combat, ils n'osèrent plus faire la guerre aux Israélites.

3 [263]. Affranchi des guerres et des périls et jouissant désormais d'une paix profonde, David composa des cantiques à Dieu et des hymnes en mètres variés, les uns en trimètres, les autres en pentamètres [264]. Et avant fait fabriquer des instruments, il apprit aux Lévites à s'en servir pour célébrer Dieu au jour dit du sabbat ainsi qu'aux autres fêtes. Voici l'aspect de ces instruments. La kinyra/, tendue à dix cordes, se frappe à l'aide d'un plectre ; la nabla [265]., qui a douze sons, se pince avec les doigts. Il y avait aussi des cymbales larges et grandes, en airain. Qu'il nous suffise d'avoir donné ces indications, afin qu'on n'ignore pas complètement quels étaient ces instruments.

4 [266]. Tous ceux dont le roi s'entourait étaient des vaillants ; mais les plus remarquables d'entre eux, ceux qui avaient accompli les plus brillants exploits étaient au nombre de trente-huit [267]. Je ne rappellerai que les hauts faits de cinq d'entre eux : ils suffiront à faire deviner les exploits des autres. : ces hommes étaient capables, en effet, de subjuguer des pays entiers et de triompher de grandes nations. Le premier était Iessamos, fils d'Achéméos [268]., qui, à plusieurs reprises [269]., se jeta dans les rangs des ennemis et ne cessa de lutter avant d'avoir abattu neuf cents[270] d'entre eux. Après lui, venait Éléazar, fils de Dodéias [271]., qui fut avec le roi à Arasamon [272]. Celui-ci. un jour que les Israélites, consternés devant la multitude des Philistins, prenaient la fuite, resta seul à son poste et, tombant sur les ennemis, en fit un si grand carnage, que le sang fit se coller son épée à sa main droite. Les Israélites, voyant les Philistins mis en déroute par lui, descendirent des montagnes, les poursuivirent et remportèrent une victoire étonnante et mémorable, Éléazar continuant à massacrer les fuyards, pendant que la foule le suivait et dépouillait les morts. Le troisième,

c'était le fils d'Ilos, nommé Késabéos [273]. Lui aussi s'illustra dans les luttes avec les Philistins, un jour qu'ils étaient rangés en bataille en un lieu appelé Siagon (Mâchoire) [274]. Voyant les Hébreux terrifiés de nouveau par leur force et pliant devant eux, il résista à lui seul comme une armée, abattit les uns et poursuivit les autres, qui n'ayant pu soutenir son énergie et son impétuosité avaient pris la fuite. Tels sont les exploits guerriers où ces trois héros illustrèrent leurs bras. Ce n'est pas tout. À l'époque où, le roi se trouvant à Jérusalem [275]., l'armée des Philistins vint porter la guerre chez lui, David monta à la citadelle, comme nous l'avons déjà dit, pour consulter Dieu au sujet de la guerre. Le camp des ennemis se trouvait dans la vallée qui s'étend jusqu'à la ville de Bethléem, à vingt stades de Jérusalem. David dit alors à ses compagnons : « Nous avons de belle eau dans ma ville natale » ; et prônant surtout celle de la citerne située près de la porte, il ajoutait que si quelqu'un lui en apportait à boire, il y trouverait plus de plaisir qu'à un trésor. Ce qu'entendant les trois braves sortirent aussitôt en courant, s'élancèrent à travers le camp des ennemis, parvinrent à Bethléem et, ayant puisé de l'eau, s'en revinrent par le camp auprès du roi, si hardiment que les Philistins, stupéfaits de leur audace et de leur force d'âme, se tinrent cois [et ne tentèrent rien contre ces hommes, méprisant leur petit nombre] [276]. Quant à cette eau qu'on lui avait apportée, le roi s'abstint d'y toucher et déclara que, puisqu'elle était le prix du danger et du sang de ses hommes, il ne convenait point qu'il la bût ; il en fit une libation à Dieu et lui rendit grâce pour le salut de ses braves. Après eux, il faut nommer le frère de Joab, Abesséos, qui, en un seul jour, mit à mort six cents ennemis [277]. Le cinquième était Banéas, de famille sacerdotale. Défié par des frères illustres [278].du pays de Moab, il triompha d'eux par sa valeur. Une autre fois, comme un homme de race égyptienne, de stature gigantesque, l'avait provoqué, il attaqua sans armes son ennemi, qui était armé, en le frappant de son propre javelot : il lui enleva, en effet, sa lance, le dépouilla, vivant encore et se débattant, et l'acheva de ses propres armes. Voici encore un trait qui surpasse ou égale la bravoure des exploits précédemment rapportés : comme Dieu faisait tomber de la neige, un lion glissa et tomba dans une citerne ; l'orifice était étroit et la neige l'obstruait encore. Le fauve allait disparaître, et ne voyant pas de moyen de s'échapper, il rugissait. Banéas, qui cheminait justement par là, entendit l'animal et accourut à ses cris. Il descendit par l'ouverture et frappant le lion, en train de se débattre. avec un bâton qu'il avait dans les mains, il le tua du coup. Tous les autres guerriers de David accomplirent des exploits semblables.

CHAPITRE XIII

1. David, malgré l'avis de Joab, procède au dénombrement du peuple. — 2. Le prophète Gad fait choisir à David entre trois châtiments ; David choisit la peste. — 3. Ravages du fléau ; supplications de David. — 4. Fin de l'épidémie ;

David achète l'aire d'Aravna ; il projette d'y construire un Temple.

1 [279]. Le roi David, voulant savoir combien de myriades il y avait dans le peuple, oublieux des prescriptions de Moïse. qui avait ordonné, chaque fois qu'on dénombrerait le peuple, d'avoir à payer à Dieu un demi-sicle par tête, chargea son général Joab d'aller procéder à un dénombrement complet de la population. Joab opina qu'une telle mesure n'était pas nécessaire, mais le roi ne voulut rien entendre et lui enjoignit d'y procéder sans autre délai. Joab prit avec lui les chefs de tribus et les scribes, parcourut le pays d'Israël, et, après avoir fait ce recensement, revint auprès du roi à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours. Il lui apportait le chiffre de la population, hormis la tribu de Benjamin, qu'il n'eut pas le temps de recenser [280]., non plus que celle des Lévites : le roi, en effet, s'était déjà repenti de la faute qu'il avait commise envers Dieu. Le nombre des Israélites autres (que Juda) s'élevait à neuf cent mille hommes aptes à porter les armes et à combattre ; la tribu de Juda, à elle seule, en comptait quatre cent mille [281].

2 [282]. Les prophètes ayant appris à David que Dieu était courroucé contre lui, il se mit à l'implorer et le conjura de se montrer clément et de lui pardonner sa faute. Alors Dieu lui envoya le prophète Gad qui lui offrit le choix entre trois fléaux : ou qu'une famine sévit dans le pays pendant sept ans [283]., ou qu'après une guerre de trois mois il fût vaincu par ses ennemis, ou qu'une maladie pestilentielle infestât les Hébreux durant trois jours. David, ainsi contraint à ce pénible choix entre de si grands malheurs, s'affligeait et demeurait tout interdit. Mais le prophète lui déclara qu'il fallait en venir là de toute nécessité et l'invita à se décider promptement afin qu'il pût annoncer son choix à Dieu. Alors le roi réfléchit que s'il demandait la famine, il paraîtrait avoir sacrifié ses sujets à sa propre conservation, car il n'en souffrirait pas, ayant beaucoup de blé en réserve, mais le fléau serait désastreux pour les autres ; que s'il choisissait les trois mois de revers, on croirait qu'il avait opté pour la guerre parce qu'il était entouré des plus braves et protégé par ses gardes, de sorte qu'il n'avait rien à redouter. Il opta donc pour une calamité commune aux gouvernants et aux gouvernés, où la crainte fût la même pour tous, proclamant qu'il valait mieux tomber entre les mains de Dieu qu'entre celles des ennemis [284].

3 [285]. Ayant entendu ces paroles, le prophète les rapporta à Dieu. Et Dieu envoya la peste et la mort aux Hébreux. Ils ne succombaient pas tous de la même façon, et il n'était pas facile de reconnaître la maladie. Le fléau, quoique unique, se déguisait en mille formes et trouvait mille occasions pour s'abattre sur eux à l'improviste. Chacun périssait par un accident différent, et le mal survenant sournoisement amenait une mort cruelle : les uns rendaient l'âme subitement au milieu de violentes souffrances et de douleurs aiguës, quelques-uns s'épuisaient lentement et ne laissaient rien même pour leurs funérailles, ayant tout dépensé pendant leur maladie. D'autres, suffoqués soudain par un nuage qui envahissait leur yeux, expiraient dans un gémissement ; certains tombaient morts au moment d'enterrer quelqu'un des leurs, sans pouvoir ache-

ver la sépulture [286]. La peste ayant commencé son œuvre de destruction depuis l'aube, il périt jusqu'à l'heure du dîner [287].soixante-dix mille âmes. L'ange étendit son bras même sur Jérusalem, où il déchaîna également le fléau. Le roi, revêtu d'un cilice, était couché à terre et suppliait Dieu, lui demandant de s'apaiser enfin et de se contenter de tant de victimes. Comme il levait les yeux au ciel, il aperçut l'ange le traverser en se dirigeant sur Jérusalem, le glaive tiré, et il dit à Dieu que lui seul, le berger, méritait d'être châtié [288]., mais que le troupeau innocent devait être sauvé ; il le suppliait donc de détourner sa colère contre lui-même et toute sa famille et d'épargner le peuple.

4 [289]. Dieu exauça sa prière et fit cesser la peste ; pais, lui ayant envoyé le prophète Gad, il lui ordonna de monter aussitôt à la grange du Jébuséen oronnas [290]., d'y élever un autel et d'y offrir un sacrifice à Dieu. David entendit et ne perdit pas un instant pour se rendre à l'endroit marqué. Oronnas était en train de battre son blé, quand il vit s'avancer le roi et tous ses enfants ; il accourut au-devant de lui et se prosterna. Quoique de race Jébuséenne, c'était un des meilleurs amis de David, et c'est pourquoi le roi l'avait épargné quand il détruisit la ville, ainsi que nous l'avons rapporté un peu plus haut. Comme Oronnas s'informait pourquoi le maître venait chez son serviteur, David lui dit que c'était pour lui acheter son aire afin d'y construire un autel à Dieu et d'y faire un sacrifice. Le Jébuséen déclara qu'il lui faisait présent et de l'aire et de la charrue et des bœufs pour un holocauste, et qu'il priait Dieu d'agréer le sacrifice. Le roi lui répondit qu'il lui savait gré de sa franchise et de sa générosité et qu'il acceptait son offre ; mais il désirait lui payer le prix de tout cela, car il n'était pas permis d'offrir un sacrifice qui ne coûtât rien. Oronnas s'en étant remis à son estimation, David lui acheta l'aire pour cinquante sicles [291]. Puis, ayant bâti l'autel, il accomplit les rites, fit l'holocauste et offrit des sacrifices de paix. Il apaise ainsi la divinité et elle lui redevient propice. Or, c'était précisément en cet endroit-là qu'Abram avait conduit son fils Isaac pour l'immoler et que, au moment où l'enfant allait Vitre égorgé, un bélier était apparu soudain près de l'autel, bélier qu'Abram sacrifia à !a place de son fils, comme nous l'avons dit antérieurement. Le roi David, voyant que Dieu avait exaucé sa prière et accueilli favorablement son sacrifice, décida d'appeler tout cet endroit l'autel du peuple entier et d'y construire un temple à Dieu. Cette parole devait s'accomplir dans l'avenir : Dieu, en effet, lui ayant dépêché le prophète, lui dit qu'un temple serait bâti là par son fils, par celui qui devait hériter après lui de la royauté.

CHAPITRE XIV

1. David prépare les matériaux du temple. — 2. Discours de David à Salomon et aux premiers du peuple. — 3. David et Abisag. — 4. Adonias se fait nommer roi ; Bersabé, sur le conseil de Nathan, va trouver David.

— 5. Intervention de Nathan ; David fait proclamer Salomon. — 6. Fuite d'Adonias ; Salomon lui fait grâce. — 7. Organisation des prêtres et des Lévites. — 8. Organisation de l'armée. — 9. Discours de David au peuple. — 10. Exhortations et promesses de David ; empressement des prêtres et des Lévites. — 11. Actions de grâces de David et du peuple ; sacrifices et fêtes ; installation de Salomon.

1 [292]. Après cette prophétie, le roi ordonna de recenser les résidents étrangers et l'on en trouva environ cent quatre-vingt mille [293]. Il en désigna quatre-vingt mille pour être employés à tailler les pierres et le reste pour les transporter ; trois mille cinq cents [294].furent préposés à la surveillance des travailleurs. Il fit aussi préparer, en vue des travaux, une grande quantité de fer et de cuivre, et beaucoup de bois de cèdre de dimensions énormes envoyé par les Tyriens et les Sidoniens ; c'est à eux, en effet, qu'il avait commandé la fourniture des bois. Et il dit à ses amis que s'il faisait ces préparatifs dès maintenant, c'était afin de laisser tout prêts au fils qui devait lui succéder les matériaux pie la construction du Temple et de lui éviter le souci de se les procurer à un âge où il n'en aurait pas l'expérience ; en revanche, ayant les matériaux sous la main, il pourrait exécuter l'œuvre.

2 [295]. Puis il mande son fils Salomon et lui ordonne d'élever un temple à Dieu dès qu'il aura hérité de la royauté ; il aurait souhaité, dit-il, le faire lui-même, mais Dieu l'en avait empêché parce qu'il était souillé de sang et de guerres ; cependant Dieu lui avait prédit que le temple serait édifié par Salomon, un fils de grand sens et qui en porterait le nom [296]., et dont il promettait d'avoir souci lui-méme comme un père ; il promettait également de combler sous son règne le pays des Hébreux de toutes sortes de bienfaits et surtout du plus grand de tous : la paix, l'absence des guerres étrangères et de discordes civiles. « Ainsi, puisque, même avant ta naissance, tu as été désigné par le Seigneur pour le trône, tâche en toute occasion de te rendre digne de sa sollicitude, en te montrant pieux, juste et courageux ; observe les commandements et les lois qu'il nous a donnés par la voix de Moïse, et ne permets pas aux autres de les transgresser. Quant au temple qu'il a prescrit qu'on lui bâtit sous ton règne, mets tout ton effort à en faire hommage à Dieu, sans t'effrayer de la grandeur de l'œuvre, sans te laisser intimider par ses difficultés ; car je ferai en sorte que tout soit préparé pour toi avant ma mort. Sache donc que j'ai déjà réuni dix mille talents d'or, et cent mille talents d'argent [297]. ; j'ai rassemblé une quantité de fer et de cuivre, un matériel énorme de bois et de pierres. Tu as, en outre, de nombreuses myriades de tailleurs de pierres et de charpentiers : et s'il te manque encore quelque chose, tu y pourvoiras toi-même. Quand cette œuvre sera accomplie, tu seras cher à Dieu et tu l'auras pour protecteur. » Il exhorta aussi les premiers du peuple à donner leur concours à son fils pour cette construction, et, désormais à l'abri de tout fléau à employer leurs loisirs à honorer Dieu. Ils récolteraient pour prix. de leurs peines la pair et une heureuse administration, par quoi Dieu récompense les hommes pieux et

justes. Une fois le temple construit, il prescrivait à son fils d'y déposer l'arche et les vases sacrés, « lesquels, dit-il, auraient dû depuis longtemps posséder un temple, si nos pères n'avaient point désobéi aux ordres de Dieu, qui leur avait prescrit de lui édifier un temple après qu'ils auraient occupé le pays [298]. ». Ainsi parla David aux chefs du peuple et à son fils.

3 [299]. David était déjà vieux, et son corps refroidi par l'âge était devenu si frileux que, même en amoncelant les couvertures, il ne par-venait pas à se réchauffer. Les médecins se réunirent et furent d'avis qu'on choisit dans toute la contrée une belle jeune fille pour dormir avec le roi, qui seule pourrait le réchauffer et le protéger contre le froid. On trouva donc dans une ville [300].une femme plus belle que toutes les autres, nommée Abisac(é) qui réchauffa le roi rien qu'en restant couchée auprès de lui ; car en raison de son grand âge, sa faiblesse lui interdisait le plaisir et le commerce conjugal. Nous reparlerons un pets plus loin de cette vierge.

4 [301]. Le quatrième fils de David, un grand et beau jeune homme qu'il avait eu de sa femme Aegithé, et qui portait le nom d'Adonias, nourrissait les mêmes pensées qu'Absalon ; il aspirait lui aussi à régner et disait à ses amis qu'il lui fallait prendre le pouvoir. Il équipa quantité de chars, de chevaux, et cinquante hommes pour courir par devant. Témoin de ces actes, son père ne le châtiait pas, ne l'arrêtait pas dans son dessein et ne se hasardait même pas à lui demander pourquoi il en usait ainsi. Adonias avait pour complices le général Joab et le grand-prêtre Abiathar ; seuls lui faisaient opposition le grand-prêtre Sadoc, le prophète Nathan, Banéas, le chef des gardes du corps, Séméis, l'ami de David [302]., et tous les preux du roi. Adonias fit apprêter un festin hors de la ville prés de la fontaine située dans le jardin royal [303]., et y invita tous ses frères, à l'exception de Salomon ; il y amena le général Joab, Abiathar et les premiers de la tribu de Juda ; tous ceux-là y assistèrent, mais le grand-prêtre Sadoc, le prophète Nathan et Banéas, chef des gardes du corps, et tous ceux du parti adverse n'avaient pas été invités. Le prophète Nathan informa de la chose la mère de Salomon, Bersabé, disant qu'Adonias était roi et que David l'ignorait ; il lui conseilla, pour se sauver, elle et son fils Salomon, de se rendre seule auprès de David et de lui dire que, bien qu'il eut juré que Salomon régnerait après lui, dans l'intervalle Adonias venait de s'emparer du pouvoir. Quand elle aurait ainsi parlé, le prophète promettait d'accourir lui-même et de confirmer ses paroles. Bersabé, obéissant à Nathan, vient trouver le roi, se prosterne devant lui et, lui ayant demandé la permission de parler, lui raconte tout ce que le prophète lui avait suggéré, le festin d 'Adonias et ceux qu'il avait invités, le grand-prêtre Abiathar et le chef Joab, et les fils du roi à l'exclusion de Salomon et de ses amis intimes. Elle lui dit aussi que tout le peuple attendait de savoir celui qu'il désignerait comme roi et le pria de songer que, si Adonias régnait après lui, il la ferait périr ainsi que son fils Salomon.

5 [304]. La femme conversait encore avec le roi, quand les gardiens de la chambre annoncèrent que Nathan désirait le voir. Le roi le fait introduire : Nathan entre et

demande si c'est bien aujourd'hui que le roi doit désigner Adonias comme roi et lui remettre le pouvoir. « Adonias, dit-il, a, en effet, préparé un magnifique festin où il a invité tous les fils du roi, sauf Salomon, ainsi que le général Joab ; à cette heure ils font bonne chère, en claquant des mains et se réjouissant, et lui souhaitent le pouvoir à perpétuité. Cependant, il n'a convié ni moi-même, « le grand-prêtre Sadoc, ni Banéas, chef des gardes du corps. Il est bon que tout le monde sache si tout cela se passe avec ton assentiment. » Nathan ayant ainsi parlé, le roi fit appeler Bersabé : elle s'était échappée, en effet, de la chambre, quand le prophète était arrivé [305]. Quand la femme fut venue : « Je te jure, dit-il, par le Dieu très grand, que c'est bien ton fils Salomon qui régnera, comme je l'ai juré antérieurement, et qu'il s'assoira sur mon trône, et ceci se fera aujourd'hui même. » Alors la femme se prosterna et lui souhaita longue vie. Le roi mande le grand-prêtre Sadoc et Banéas, le chef des gardes du corps, et leur enjoint de prendre avec eux le prophète Nathan et tous les hommes d'armes présents à la cour, puis de faire monter son fils Salomon sur la mule royale, de le conduire hors de la ville près de la source appelée Gèon, et là de l'oindre avec l'huile sainte et de le déclarer roi. Tels furent ses ordres au grand-prêtre Sadoc et au prophète Nathan. Il leur prescrit d'accompagner ensuite le prince à travers la ville en faisant sonner de la corne et de proclamer que le roi Salomon est assis pour toujours sur le trône royal, afin que tout le peuple sache qu'il a été désigné comme roi par son père, enfin d'adresser à Salomon de sages recommandations touchant le pouvoir [306]., afin qu'il gouverne avec piété et justice tout le peuple des Hébreux et la tribu de Juda. Après que Banéas eut prié Dieu d'être propice à Salomon, sans perdre un instant ils font monter Salomon sur la mule, le mènent en dehors de la ville près de la source et, l'ayant oint d'huile, le ramènent dans la ville avec des acclamations et eu lui souhaitant une royauté de longue durée. Puis, l'ayant conduit au palais royal, ils le font asseoir sur le trône. Et tout le peuple se livra aussitôt à des banquets et des fêtes, dansant et se réjouissant au son des flûtes, et la multitude des instruments faisait résonner alentour tout le sol et l'atmosphère.

6 [307]. Quand Adonias et les convives au festin perçurent cette clameur, ils furent bouleversés, et le général Joab s'écria que ces sons et cette trompette ne lui disaient rien qui vaille. Le repas est sus-pendu, personne ne touche à rien [308]., tout le monde est plongé dans ses réflexions, quand accourt à eus Jonathés, fils du grand-prêtre Abiathar. Adonias avant dévisagé le jeune homme avec complaisance et l'ayant appelé messager de bonheur, il leur fit connaître tout ce qui venait de se passer avec Salomon et la décision du roi David. Alors Adonias et tous ses invités quittent précipitamment le festin et s'enfuient chacun chez soi. Adonias, craignant que le roi ne lui demandât compte de sa conduite, prit posture de suppliant de Dieu et se saisit des cornes qui s'avançaient au devant de l'autel. On rapporte à Salomon l'acte d'Adonias et que ce dernier le prie de lui donner des sûretés qu'il ne lui tiendra pas rigueur et ne lui fera aucun mal. Salomon, avec beaucoup d'indulgence et de sagesse, répond qu'il lui passe sa faute pour cette fois, mais que s'il est jamais repris à fomenter des troubles, il

ne devra son châtiment qu'à lui-même, puis il envoie des hommes le tirer de son asile. Adonias se rend alors auprès de lui et se prosterne devant son frère ; il reçoit l'ordre de rentrer chez lui sans appréhension, mais de bien se conduire à l'avenir, car il y allait de sou salut.

7 [309]. Cependant David, désireux de faire reconnaître la royauté de son fils par tout le peuple, convoque les chefs à Jérusalem, ainsi que les prêtres et les Lévites, et, les avant dénombrés, en trouve d'abord trente-huit mille [310].âgés de trente à cinquante ans. Il en désigna vingt-quatre mille pour surveiller la construction du Temple, six mille comme juges du peuple et comme scribes, quatre mille comme gardiens de la maison de Dieu, et autant comme chantres de Dieu, destinés à chanter au son des instruments que David avait fait fabriquer, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Il les répartit par classes, puis ayant séparé les prêtres [311]., de la tribu il en trouva vingt-quatre classes, dont seize de la maison d'Eléazar et huit de celle d'Ithamar. Il établit alors qu'une même classe aurait à servir Dieu durant huit jours, d'un sabbat à l'autre. C'est ainsi que toutes les classes reçurent leur tour de service, en présence de David, des grands-prêtres Sadoc et Abiathar et de tous les chefs. La première classe qui fut tirée au sort fut inscrite pour le premier tour et ainsi de suite depuis la seconde jusqu'à la vingt-quatrième. Cette répartition a persisté jusqu'aujourd'hui [312]. Il constitua de même dans la tribu de Lévi vingt-quatre sections qui, réparties par le sort, se virent attribuer, de la même façon que les classes sacerdotales, leur service de huit jours. Il honora, d'autre part, les descendants de Boise : il fit d'eux les gardiens des trésors de Dieu et des offrandes que pourraient apporter les rois. Et il prescrivit à tous ceux de la tribu de Lévi et aux prêtres de servir Dieu nuit et jour, ainsi que le leur avait recommandé Moïse.

8 [313]. Après cela, il répartit toute l'armée en douze corps avec des commandants eu chef, des centurions et des taxiarques [314]. Chaque corps comptait vingt-quatre mille hommes, et il leur ordonna de se tenir auprès du roi Salomon (à tour de rôle) pendant trente jours du premier jusqu'au dernier du mois avec leurs chiliarques et leurs centurions. Il établit au commandement de chaque corps des hommes qu'il savait être probes et justes, il en mit d'autres comme intendants des trésors, des bourgs, des champs et des bestiaux ; je n'ai pas jugé nécessaire de mentionner leurs noms [315].

9 [316]. Après avoir ainsi réglé ces services, le roi convoqua en assemblée les principaux des Hébreux, les chefs des tribus, les gouverneurs de districts et tous les officiers, chargés des affaires et des revenus du roi. Debout sur une très haute estrade, il prit la parole devant cette multitude. « Frères et compatriotes, dit-il, je veux que vous sachiez qu'ayant formé le projet d'élever un temple à Dieu, j'ai amassé à cette fin une grande quantité d'or et cent mille talents d'argent. Dieu, par la voix du prophète Nathan, m'a fait défense d'exécuter ce dessein, à cause des guerres quel ai soutenues dans votre intérêt, et parce que ma droite s'est souillée du sang de tant d'ennemis, mais il a ordonné au fils qui me succéderait au trône de lui édi-

fier ce temple. Maintenant donc, puisque des douze fils de notre ancêtre Jacob vous savez que c'est Juda qui a été désigné comme roi, et que de même j'ai été préféré à six frères et j'ai reçu de Dieu le souverain pouvoir, sans que nul l'ait regretté, de même je souhaite moi aussi que mes fils ne se querellent pas entre eux parce que la couronne est échsue à Salomon, mais convaincus que Dieu l'a élu, qu'ils l'adoptent volontiers pour maître. Car s'il n'y a rien de pénible, lorsque c'est Dieu qui le veut, à servir même un maître étranger, il convient de se réjouir quand c'est un frère qui commande, parce que chacun prend sa part de son honneur. Ainsi je souhaite que les promesses de Dieu s'accomplissent, et que se répande par tout le pays et y persiste pour toujours cette prospérité qu'il a promis lui-même de procurer au règne de Salomon. Ces promesses, mon fils, seront assurées et se réaliseront heureusement si tu te montres pieux et juste, et fidèle gardien des lois nationales : mais si au contraire tu les enfreins, attends-toi aux pires calamités. »

10 [317]. Le roi, après avoir ainsi parlé, s'arrêta, puis il donna à Salomon, aux yeux de tous, les dessins et les plans de la construction du temple, des fondements, des salles et des étages supérieurs ; il détermina quel en serait le nombre, quelle en serait la hauteur et la largeur, ainsi que le poids de tous les vases d'or et d'argent. En outre, il exhorta son fils à déployer toute son ardeur en vue de cette œuvre, et invita les chefs et la tribu de Lévi [318].à lui prêter leur concours, vu son jeune âge et le choix que Dieu avait fait de lui pour présider à l'édification du temple et occuper le trône. Il leur montra, d'ailleurs, que cette édification serait aisée et point trop laborieuse, puisqu'il avait déjà préparé lui-même beaucoup de talents d'or et encore plus d'argent, ainsi que des bois, et réuni une multitude de charpentiers et de tailleurs de pierre, quantité d'émeraudes [319].et toute espèce de pierres précieuses. Et maintenant, comme prémices de son propre apport, il offrait de fournir encore trois mille talents d'or pur [320] pour le Saint des Saints et, pour le char de Dieu, les Chérubins qui seraient posés sur l'arche et la couvriraient. Quand David se tut, un grand enthousiasme se produisit chez les chefs et les prêtres et parmi les hommes de la tribu de Lévi [321]., qui apportèrent tous leur quote-part et firent de brillantes et magnifiques promesses. En effet, ils s'engagèrent à apporter cinq mille talents et dix mille statères [322].d'or, dis mille talents d'argent, et plusieurs myriades de talents de fer [323]. Et quiconque possédait des pierres précieuses les apporta et les mit dans les trésors auxquels était préposé Ialos, descendant de Moïse [324].

11 [325]. Le peuple entier se réjouit de ces largesses, et David, témoin du zèle et de l'empressement des chefs, des prêtres et de tous les autres, commença à remercier Dieu à haute voix, l'appelant le père et l'auteur de l'univers, l'ordonnateur des choses humaines et divines dont il composait sa parure, le patron et le tuteur de la race des Hébreux et de leur prospérité ainsi que de la royauté qu'il lui avait donnée à lui-même. Puis, après avoir adressé des vœux de bonheur à tout le peuple et souhaité à son fils Salomon une intelligence saine et juste, fortifiée par tous les

éléments de la vertu, il invite aussi la foule à louer Dieu. Et tous, s'étant précipités à terre, se prosternèrent et rendirent grâce aussi à David pour tous les bienfaits dont ils avaient joui depuis qu'il avait reçu la royauté. Le lendemain, ils offrirent des sacrifices à Dieu, mille veaux, autant de béliers et mille agneaux, qu'ils brillèrent en holocaustes ; ils offrirent aussi les sacrifices pacifiques et immolèrent de nombreuses myriades de victimes. Durant tout le jour, le roi fut en fête avec tout le peuple, et pour la seconde fois ils oignirent d'huile Salomon et le désignèrent pour roi et Sadoc pour grand-prêtre de toute la nation. Puis, ils amenèrent Salomon au palais royal et, l'ayant fait asseoir sur le trône de son père, lui obéirent à dater de ce jour.

CHAPITRE XV

1. Recommandations de David à Salomon. — 2. Éloge de David. — 3. Sépulture de David; richesses qu'elle contenait.

1 [326]. Peu de temps après, David tomba malade de vieillesse et, sentant sa fin prochaine, appela son fils Salomon et lui parla en ces termes : « Mon enfant, je vais à ma destinée et m'apprête à rejoindre mes pères, prenant ainsi le chemin commun à tous les êtres présents et futurs, chemin d'où l'on ne peut revenir pour savoir ce qui se passe parmi les vivants. C'est pourquoi, avec ce qui me reste de vie et parvenu près de ma fin, je te rappelle une fois de plus ce que, déjà auparavant, j'avais pris soin de te recommander, à savoir d'être juste envers tes sujets et pieux envers Dieu qui t'a donné la royauté et d'observer ses ordres et ses lois, qu'il nous a envoyés par Moïse ; garde-toi de les négliger, en cédant soit à la faveur, soit à la flatterie, ou au désir, ou à quelque autre passion. Car tu perdras la bienveillance que la divinité te témoigne si tu transgresses ses commandements et en toutes choses tu t'alièneras sa bienveillante sollicitude. En revanche, si tu te montres tel que tu le dois et tel que je t'y exhorte, tu maintiendras la royauté dans notre famille ; aucune autre maison ne règnera sur les Hébreux, mais nous seuls à travers les Ages. Sou-viens-toi aussi de l'iniquité de mon capitaine Joab, qui a tué par jalousie deux chefs justes et honnêtes, Abner, fils de Ner, et Amessas, fils de Yéthranos ; tu vengeras leur mort comme il te plaira, car Joab, plus fort et plus puissant que moi-même, a jusque maintenant échappé au châtiment. Je te recommande d'autre part les fils de Berzéléos le Galadite, que tu tiendras en grand honneur et sollicitude, pour l'amour de moi : nous ne leur faisons pas, en effet, une faveur en les traitant bien, nous payons seulement la dette de reconnaissance contractée envers leur père pour le dévouement qu'il m'a témoigné dans ma fuite. Quant à Séméi, fils de Géras, de la tribu de Benjamin, qui, après m'avoir accablé de malédictions à cette occasion, lorsque je m'en allais vers les Retranchements, est venu vers moi sur le Jourdain et a reçu alors des assurances d'impunité, tu chercheras maintenant un motif plausible pour le châtier. »

2 [327]. Après avoir fait ces recommandations à son fils concernant le gouvernement, ses amis et ceux qu'il savait mériter un châtiment, David mourut âgé de soixante-dix ans, ayant régné sept ans et six mois à Hébron sur la tribu de Juda, et trente trois ans à Jérusalem sur tout le pays. Ce fut un homme excellent [328].et doué de toutes les vertus que devait posséder un roi de qui dépendait le salut de tant de peuples. Il fut brave, en effet, comme nul autre ; dans les combats livrés pour ses sujets il s'élançait le premier au danger, encourageant ses soldats dans les mêlées en partageant leur peine et leur effort, plutôt qu'en leur commandant comme un maître ; très habile à saisir une situation, à pourvoir à l'avenir et aux difficultés du moment, prudent, doux, bon pour les affligés, juste. humain, qui sont toutes vertus dignes des plus grands princes, enfin, malgré un si haut degré de puissance, n'ayant jamais abusé de son autorité si ce n'est au sujet de la femme d'Urie. Il laissait des richesses comme nul autre roi des Hébreux ou des autres nations.

3. Son fils Salomon l'ensevelit avec dignité à Jérusalem, observant tout le cérémonial en usage pour des funérailles royales ; et il ensevelit encore avec lui des trésors considérables dont le fait suivant peut donner une idée. En effet, après une durée de treize cents ans [329]., le grand-prêtre Hyrcan, assiégé par Antiochus surnommé Eusèbe, fils de Démétrius, voulut, à prix d'argent, faire lever le siège et emmener l'armée. Or, n'en trouvant pas ailleurs, il ouvrit une des chambres du sépulcre de David, en tira trois mille talents, dont il donna une partie à Antiochus, et fit ainsi lever le siège, comme nous l'avons raconté ailleurs [330]. Bien des années après cet événement, à son tour le roi Hérode, ayant ouvert une autre chambre, en enleva beaucoup de richesses [331]. Toutefois aucun de ces princes ne parvint jusqu'aux sarcophages des rois ; ceux-ci étaient, en effet, enfouis sous terre, avec tant d'art qu'ils demeuraient invisibles aux violateurs du sépulcre [332]. Mais là-dessus qu'il me suffise d'avoir donné ces indications.

NOTES

[1] II Samuel, I, 1.

[2] Le synchronisme n'est pas aussi nettement marqué dans la Bible.

[3] Cf. Ant., VI, 370 et suiv. : Josèphe fait, comme on l'a vu, concorder les deux récits, celui de I Samuel, XXXI, 4, et le rapport fictif dans l'esprit du narrateur biblique, du jeune Amalécite, II Samuel, I, 6 et suiv.

[4] II Samuel, I, 1, et suiv. C'est la complainte connue sous le nom de « chant de l'arc ».

[5] II Samuel, II, 1.

[6] II Samuel, II, 8.

[7] Ἐπειχθείς είς τήν παρεμβολήν. Josèphe s'inspire ici étourdiment des LXX, qui ont traduit l'hébreu וַיַּעֲבִרֵהוּ מַחֲנָיִם « il le fit passer à Mahanaïm » par « et il

le fit monter du camp à Manaem », version bizarre née d'un doublet, car παρεμβολή n'est que la traduction de Μανχέμ (= מחנים). La méprise de Josèphe est d'autant plus grave qu'il traduit lui-même l'instant d'après Μανχλίν (מחנים) par παρεμβολαί, cf. infra, §§ 18, 388.

[8] Hébreu : Isch-Boschet ; LXX : Ἰεβοσθέ. Le même est appelé Eschbaal, I Chron., VIII, 33, ce qui paraît avoir été son véritable nom.

[9] Cf. la note 7.

[10] Le texte est corrompu. La Bible ne nomme que la mère de Joab, Cerouïa.

[11] Détail imaginé. La Bible le compare simplement à un chevreuil.

[12] Πανοπλίαν, comme LXX = חֲלִצָתוֹ ses dépouilles.

[13] Hébreu : Amma ; LXX : Αμμάν.

[14] Le texte paraît altéré. D'après la Bible, ce sont les Benjaminites, rangés autour d'Abner, qui se tiennent sur le sommet d'une colline. C'est alors qu'Abner prend la parole.

[15] II Samuel, III, 1.

[16] II Samuel, III, 2 : I Chroniques, III, 1-4. Josèphe paraît suivre surtout ce dernier texte.

[17] LXX (Samuel) : Ἀχινόομ ; Chroniques, Ἀχινάαμ ; Hébreu : Ahinoam.

[18] LXX (Chron.) : Δαμνιήλ (hébreu : Daniel). Dans Samuel le second fils de David s'appelle Kileab en hébreu, Δαλουΐχ dans le grec. Dans le *Talmud* (Berakhot, 4 a) R. Yohanan opte aussi pour Daniel.

[19] Hébreu : Maakha, Thalmaï, Abschalom. LXX : Μωλά, Θολμαΐ (Chron. : Μααχα, Θολμί) Ἀβεσσαλώμ.

[20] Hébreu : Yithream, Egla ; LXX : Ἰεθεραχμ τής Αίγαλ (Chron. Ἀγλά).

[21] Hébreu : Riopa fille d'Aga. LXX (Samuel) Ῥεσφά θυγατήρ Ἰώλ (Ἀϊά au chap. XXI, 8, 10, 11). Le Sibathos de Josèphe rappelle la leçon Σ(ε)ιβα qui se trouve dans la recension lucienne. Peut-être lisait-on צִיבָא au lieu de אַיָּה dans le texte suivi par Josèphe ? (Cf. cependant sur cette leçon, Schlatter, *Hebr. Namen bes Josephus*, p. 13.)

[22] II Samuel, III, 12, Josèphe semble avoir lu Hébron dans son texte, au lieu de l'obscur תַּחְתָּו (LXX Θαιλάμ ?).

[23] Hébreu : Mea orloth, cent prépuces. Dans I Samuel, XVIII, 27, il était question de 200 prépuces (LXX : ἑχατόν). Josèphe conserve la même modification décente et aussi la même exagération dans le chiffre que plus haut (Ant., VI, § 203).

[24] Détail ajouté par Josèphe.

[25] II Samuel, III, 22.

[26] Commentaire propre à Josèphe. L'Écriture ne s'explique pas sur les motifs qui ont poussé Joab.

[27] Hébreu : Bor hassira (fosse de Sira) ; LXX : φρέατος τοΰ Σεειράμ. La leçon de Josèphe suppose peut-être l'hébreu בֵּי סִרָה.

[28] Renseignement personnel de Josèphe.

[29] Inadvertance de Josèphe : la Bible dit Gabaon (II Samuel, III, 30).

[30] II Samuel, III, 28.

[31] II Samuel, IV, 1.

[32] Hébreu : Rimmon ; LXX : Ῥεμμών.

[33] Bible : Baana et Rèkhab ; on ne voit pas bien d'où provient la lecture Θάννος. Cf. Schlatter. *op. cit.*, p. 103.

[34] À peu près comme les LXX : ἡ θυρωρός τοῦ οἴκου ἐκάθαιρε πυρούς (Josèphe parle d'un certain travail, sans préciser) καί ἐνύσταξε καί ἐκάθευδε. L'hébreu dit tout autre chose : « Ils pénètrent jusqu'au milieu de la maison, prenant des épis de froment » (v. 6).

[35] Dans la Bible, on les met à mort et on leur tranche ensuite les mains et les pieds.

[36] II Samuel, V, 1.

[37] I Chroniques, XII, 23-40. Tout ce dénombrement fantastique est emprunté à la Chronique.

[38] La Bible hébraïque et les LXX disent 4.600.

[39] Hébreu : Yehoyada ; LXX : Ἰαδάς.

[40] Hébreu et LXX : 3.000.

[41] Hébreu et LXX : 18.000.

[42] La Bible ne donne ici aucun chiffre. La Bible de Josèphe avait peut-être un texte hébreu avec une expression obscure (v. 33).

[43] Les mss. portent τῆς Γάδου φυλῆς, mais la tribu de Gad ne sera mentionnée (sans son nom) qu'au § 60, le lecteur n'en connaît donc pas l'armement. Il faut corriger Γάδου en Ἰούδα : l'armement de Juda a été défini § 55, et il n'y a de changement qu'avec Nephtali, § 58. (T. R.)

[44] Ici, c'est Josèphe qui est muet sur le chiffre : dans la Bible : 1.000 chefs, 35.000 soldats.

[45] Comme l'hébreu ; LXX : 28.800.

[46] Gad et Ruben (Chroniques, XII, 37).

[47] II Samuel, V, 6 ; I Chron., XI, 4-7. Josèphe a combiné et délayé ces deux récits.

[48] Dans l'hébreu de Samuel, les Jébuséens dirent à David : « Tu n'entreras pas ici que tu n'aies délogé les aveugles et les boiteux », entendant par là : « David n'entrera jamais ici. » Josèphe a mis en scène la simple indication du texte. D'après les LXX, ce sont les aveugles et les boiteux qui s'étaient opposés à l'entrée de David : ὅτι ἀντέστησαν οἱ τυφλοί καί οἱ χωλοί. Dans les Chroniques, les habitants de Jébus disent à David : « Tu n'entreras pas ici » ; il n'est pas question d'aveugles et de boiteux.

[49] Hébreu : Meçoudat Zion. La Bible ne parle pas d'une ville basse conquise avant la citadelle. Josèphe a dans l'esprit la Jérusalem de son temps. Cf. d'autre part, Ant., V, § 124.

[50] I Chroniques, XI, 6.

[51] II Samuel, V. 7.

[52] II Samuel, V, 5.

[53] I Chroniques, XI, 8.

[54] Cf. Ant., 1, § 180. Le texte paraît altéré (Haber place entre crochets tout le § 67) ; cf. Niese, Préface, I, p. XXXII. David appelle Jérusalem « ville de David » d'après le §

65. Ailleurs (Guerre, VI, 438 ; Ant., I, 180), Josèphe raconte que est Melchissédec qui changea en Jérusalem l'ancien nom de Solyma.

[55] C'est le système selon lequel Homère aurait su l'hébreu. Le passage visé est *Odyssée*, V, v. 383, où il s'agit des monts Solymieus, qui n'ont rien à voir avec la Judée.

[56] Il n'est pas facile de retrouver ce chiffre d'après les durées partielles indiquées par Josèphe lui-même depuis les 25 ans de Josué jusqu'à la prise de Jébus sous David. On n'obtient qu'un total de 504 ans ½, qui se décomposent comme suit :

Josué, 25 ans ; Les hébreux asservis par Couschan, 8 ; Othoniel, 40 ; Période d'asservissement, 18 ; Eoud, 80 ; Samgar, 1 ; Période d'asservissement, 20 ; Barac, 40 ; Période d'asservissement, 7 ; Gédéon, 40 ; Abimélech, 3 ; Yaïr, 22 ; Période d'asservissement, 18 ; Jephté, 6 ; Ibsan, 7 ; Elon, 10 ; Période d'asservissement, 40 ; Samson, 20 ; Eli, 40 ; Samuel, 12 ; Saül, 40 ; David, 7 ½. Soit un total de 504 ans ½.

Il manque donc 11 ans, ou 12 ans, si l'on ne compte pas l'année de Samgar (mort la première année de son gouvernement, *Ant.*, V, 197). Faut-il les donner à Abdon, mentionne par Josèphe sans indication de durée ? ou bien y a-t-il un intervalle de ce genre à intercaler entre Josué et les huit ans d'asservissement avant Othoniel ? En tout cas, si Josèphe suit un système, on sait le peu de soin qu'il prend d'être toujours conséquent avec lui-même.

[57] L'hébreu (II Samuel, XXIV, 16) doit être lu d'après les Massorètes Aravna. La leçon des Chroniques (I Chron., XXI, 18) est Ornan : LXX : Ὀρνά.

[58] La Bible ne fait pas mention de lui à propos de la conquête de Jébus. C'est parce que Aravna est appelé le Jébusite que Josèphe s'est plu à le mentionner ici, sans utilité apparente.

[59] V. plus loin, §§ 329 et suiv.

[60] ἐννέα les mss. ; ἕνδεκα tous les éditeurs. Ces fils s'ajoutent à ceux du § 21.

[61] Les noms des fils de David paraissent altérés. Dans la Bible la liste se trouve en trois endroits : 1fi II Samuel, V, 14-16 ; 2fi I Chroniques, III, 3-9 ; 3fi Ibid., XIV, 4-7, avec quelques divergences. La principale consiste en ce que Samuel ne connaît que 11 fils, tandis que les Chroniques en nomment 13. Mais les deux noms supplémentaires Elichama, Elifalet (XIV, 5 : Elichoua, Elpalet) semblent n'être que des doublets. Josèphe s'en tient au chiffre 11 (l'ἐννέα des mss. est une faute de copiste), mais quel texte a-t-il suivi ? La mention de Thamar fait penser qu'il s'est conformé plutôt au premier passage des Chroniques. L'identification des noms, étant donné l'état du texte, est malaisée : Ἀμνοῦς et Ἐμνοῦς semblent deux variantes d'un même nom (Schim'a ou Schammoua ; LXX : Σαμμούς). — Ἔβαν doit correspondre à Schobab. La leçon la plus rapprochée d'Eban dans les différentes versions des LXX est la leçon lucianique Ιεσσεβαν. Ἰεόαρ rappelle la leçon Ἰεβάαρ de quelques mss. des LXX (hébreu : Yibhar). Ἐλιής = Ἐλιτουέ (hébreu : Elischoua). À quoi correspondent Φάλνχ et Ἠνναχήν ? Vraisemblablement c'est la corruption de trois noms bibliques : Elifalet, Noga et Néfog, dont les deux premiers ne se lisent que dans les Chroniques (mais non dans *l'Alexandrinus*), Ἰενάε répond peut-être à Yaphia ; LXX : Ἰεφιες. À noter la leçon Ιανουου du codex FA (Friderico-Augustanus) qui se rapproche le plus de la lecture de Josèphe.

[62] II Samuel, V, 17 ; I Chroniques, XIV, 8.

[63] Τήν χοιλάδα τών Τιτάνων comme LXX (dans Chron., ...Γιγάντων). Hébreu : Emek Refaïm.

[64] Dans la Bible David consulte Dieu sans intermédiaire.

[65] Cette défaite est, d'après la Bible, l'origine d'un nom de lieu : Baal Peracim (LXX Samuel : Ἐπάνω διαχοπών ; *Paral.* : διαχοπή Φαρεσίν).

[66] Tous ces détails sont de l'invention de Josèphe : ils ont, comme il le dit ensuite, pour but d'expliquer le retour offensif des Philistins au même endroit, malgré leur défaite.

[67] II Samuel, V, 22 ; I Chroniques, XIV, 13.

[68] Ἐν τοίς άλσεσι τοϊς.... Κλαυθμώσι. Même traduction que les LXX (άπό τοΰ άλσους τοΰ Κλαυθμώνος) du mot hébreu compris comme le pluriel de « pleur » (cf. l'expression « la vallée des larmes », Psaumes, LXXXIV, 7). Mais ce mot hébreu est généralement considéré comme désignant un arbre balsamique, en raison peut-être des « larmes » de résine qui en dégouttent. (Dans le passage parallèle I Chron., XIV, 14 on trouve τών άπίων, des poiriers, traduction adoptée par la Vulgate).

[69] Josèphe omet le trait essentiel du récit biblique (II Samuel, V, 24) : le souffle qui agite les arbres, c'est l'esprit de Dieu qui passe.

[70] Hébreu : Gezer. LXX : Γαζηρά (FA dans Chron. a la forme Γαζαρα).

[71] Dans la Bible ce détail figure à l'occasion de la première victoire. Josèphe suit les LXX dans leur traduction du mot hébreu « idoles » (v. 21) par θεούς. Mais le texte de Samuel dit seulement que David et ses compagnons les enlevèrent. D'après les Chroniques, David les fait brûler.

[72] II Samuel, VI, 1 ; I Chroniques, XIII, 1.

[73] 0.000 hommes d'après Samuel ; LXX : environ 70.000. Josèphe suit surtout le texte des Chroniques qui ne mentionne pas le chiffre et parle seul de chiliarques, de prêtres et de Lévites.

[74] D'après I Chroniques, XIII, 3.

[75] Josèphe suit les LXX qui lisent dans l'hébreu « ses frères » au lieu de la lecture massoréthique ; seulement il omet ici le nom d'Ouzas et semble faire des « fils d'Aminadab » non pas, comme dans la Bible, une apposition d'Ahio ou des frères, mais un nouveau sujet. Niese suppose que la mention d'Ouzas est tombée.

[76] όρχήσεων, suspect. Peut-être όργάνων (Septante : όργάνοις ήρμοσμένοις) — T. R.

[77] D'après les Chroniques (v. 9). Dans Samuel, le personnage s'appelle Nachon (LXX : Ναχώρ).

[78] C'est l'explication traditionnelle, qu'on peut déduire d'ailleurs de I Chroniques, XV, 2. Mais l'Écriture ne dit pas formellement qu'Ozas a été puni parce que son geste était d'un profane.

[79] Διαχοπή comme LXX.

[80] Hébreu : Obed-Edom ; LXX sur Samuel Ἀβεδόαρά ; I Chroniques, XV, 18 :

Ὀβδεδομ. L'origine lévitique résulte de ce verset.

[81] II Samuel, VI, 17 ; I Chroniques, XVI, 1.

[82] Josèphe emploie les mêmes termes que LXX sur Samuel (v. 9). Les Chroniques ont d'autres expressions.

[83] II Samuel, X, 20.

[84] Josèphe est plus conforme aux LXX qu'à l'hébreu. Les LXX ont « et je serai un sot à tes yeux et devant les servantes, dont tu as dit qu'elles ne me respectaient pas ». L'hébreu dit : « et devant les servantes dont tu as parlé je paraîtrai plus glorieux. »

[85] D'après I Samuel, XXV, 44, et II Samuel, XXI, 8. Mais la Septante (L) lit Mérab au lieu de Michal et cette leçon semble préférable ; le texte II Samuel, VI, 23, dit formellement que Michal resta stérile jusqu'à la fin de ses jours.

[86] Josèphe n'en parle plus nulle part, à moins de supposer une lacune entre les §§ 296 et 297.

[87] II Samuel, VII, 1 ; I Chroniques, XVII, 1.

[88] D'après I Chroniques, XXVIII, 3. Le texte de Samuel n'allègue aucun motif de ce genre et, dans la forme originaire, contenait une interdiction pure et simple d'élever un temple à Dieu.

[89] II Samuel, VIII, 1 ; I Chroniques, XVIII, 1.

[90] Dans la Bible, David mesure les Moabites au cordeau et les partage en deux parties ; l'une — mesurant les deux tiers — est condamnée à mort, l'autre est épargnée.

[91] Hébreu : Hadadézer ben Rehob ; LXX : Ἀόρααζάρ υἱόν Ῥαάβ.

[92] Hébreu : Çoba ; LXX : Σουβά. Il ne s'agit point de la Sophène, située beaucoup trop au N. (en Arménie), mais sans doute d'un canton du Haouran. L'Euphrate n'est nommé que dans la Chronique.

[93] Le chiffre de 1.000 cavaliers, ainsi que celui des 1.000 chars, se retrouve dans les LXX. L'hébreu ne les a que dans I Chroniques, XVIII, 4 ; dans Samuel il n'est question que de 1.000 cavaliers et le chiffre des chars n'est pas indiqué.

[94] II Samuel, VIII, 5 ; I Chroniques, XVIII, 5.

[95] Hébreu : Aram Daméschek (Darmeschek in Chroniques). Dans les LXX sur Samuel, il y a Συρία Δαμασχοῦ ; dans Chroniques : Σύρος ἐχ Δαμασχοῦ. Josèphe a décomposé l'expression et il a ajouté le nom d'Adad, sans doute pour se mettre d'accord avec Nicolas cité ci-après.

[96] Bible : 22.000.

[97] Nicolas de Damas fr. 31 Didot (*Textes d'auteurs grecs et latins*, etc., p. 79).

[98] Infra, VIII, c. 14 et suiv.

[99] II Samuel, VIII, 6. I Chroniques, XVIII, 7.

[100] Josèphe suit les LXX, qui font ici une allusion anticipée à Roboam. Mais l'hébreu est muet sur l'enlèvement des armes d'or d'Adadézer par Sésac, non seulement ici, mais dans I Rois, XIV, 25, où le roi ne prend, avec les trésors du temple, que les boucliers d'or faits par Salomon. Les LXX, en ce passage (p. 26), ajoutent au texte hébreu la mention de l'enlèvement des « javelots » d'or (δόρατα) pris autrefois par David au fils d'Adrazaar.

[101] Hébreu Samuel : Bétah et Bérotaï : LXX : χαί έχ τῆς Μετεβάχ χαί έχ τών έχλεχτών πόλεων. Le texte de Josèphe rappelle davantage les noms des mêmes villes dans les Chroniques, à savoir (Mi)tibhat ou(mi)koun, la préposition mi considérée comme faisant partie intégrante du nom.

[102] L'hébreu ne parle que du cuivre.

[103] Ce détail est absent de l'hébreu de Samuel, mais se trouve dans I Chroniques, XVIII, 8 et dans LXX sur les deux passages.

[104] II Samuel, VIII, 9 ; I Chroniques, XVIII, 9.

[105] Conforme à la leçon des Chroniques. Dans Samuel, le nom est Joram (LXX : Ἰεδδουράμ).

[106] Hébreu : Thoï et Thoou ; LXX : Θοού ; Chroniques : Θωά (A. Θαεί).

[107] I Chroniques, XVIII, 12. D'après II Samuel, VIII, 13, la victoire (dans le Val du sel) est attribuée à David lui-même ; d'après le Psaume LX à Joab.

[108] Bible : Ahiloud.

[109] Hébreu : Seraya (Samuel) ou Schavscha (Chroniques) ; LXX : Σασά ou Σουσά.

[110] Hébreu : Yehoyada ; LXX : Ἰωδαέ.

[111] Bible : le Kerêti et le Peléti.

[112] L'hébreu dit : les fils de David étaient Cohanim (prêtres) ; les LXX traduisent ici le mot par αὐλάρχαι « princes de la cour ». Dans les Chroniques on lit dans l'hébreu ce qui paraît signifier les premiers ministres du roi. (LXX : οἱ πρώτος διάδοχοι τοῦ Βασιλέως.) Josèphe semble avoir rattaché harischonim à Bene David comme épithète et non comme attribut (les fils aînés).

[113] II Samuel, IX, 1. Sur cet épisode les Chroniques sont muettes.

[114] Ciba dans la Bible : Josèphe le nomme un peu plus bas ; ici le nom a été omis par étourderie.

[115] Hébreu : Mephiboschet : LXX : Μεμαιβοσθέ. L'histoire de son accident est racontée dans II Samuel, IV, 4. On sait que le véritable nom de ce prince était Meribaal.

[116] Hébreu : Lo Debar ; LXX : Αοδαβάρ.

[117] I Chroniques, XIX, 1 ; II Samuel, X, 1.

[118] Comme LXX ; Hébreu : Hanoun.

[119] Dans la Bible, David mande à ses gens de demeurer à Jéricho, jusqu'à ce que leur barbe ait repoussé.

[120] Josèphe prend des noms de pays pour des noms d'hommes ; cependant plus loin, § 124 et 125, il parlera des Syriens. On lit dans Samuel : Aram Beth-Rehob et Aram Çoba ; LXX : τήν Συρίαν Βαιθραάμ χαί τήν Συρίαν Σουβά. Dans les Chroniques, on lit Aram Nabaraïm (la Mésopotamie) au lieu d'Aram Beth-Rebob (et le grec des Chroniques a aussi Σύρος). Le subside de 1.000 talents n'est mentionné que dans les Chroniques. Josèphe a donc évidemment suivi ce texte.

[121] Hébreu : Maacha ; LXX : Ἀμαλήχ. La Septante attribue à ce prétendu Amalec un contingent spécial (1.000 hommes).

[122] II Samuel, X, 7 ; I Chroniques, XIX, 10.

[123] La ville n'est pas nommée dans la Bible.

[124] II Samuel, X, 15 ; I Chroniques, XIX, 16.

[125] Texte altéré.

[126] La donnée biblique a subi d'étranges remaniements à travers les LXX jusqu'à Josèphe. L'hébreu de Samuel dit : Hadarézer envoya chercher Aram de l'autre côté du fleuve et ils vinrent à Hélam, et Schobakh, général de l'armée d'Hadarézer, était à leur tête. Les LXX ont : συνήγαγε (Ἀδραάζχρ) τήν έχ τοῦ πέραν τοῦ ποταμοῦ Χαλαμάχ χαί παρεγένοντο είς Αίλάμ χαί Σωβαχ χτλ. Χαλαμάχ (ou plutôt Χαλαμα) n'est qu'une variante fautive d'Αίλάμ et ne se trouve pas dans *l'Alexandrinus*. Chez Josèphe la variante Χαλεμεχ a pénétré et a exclu Αίλαμ. De plus, il a pris ce nom pour celui du roi (Hélam et Hélama manquent dans les Chroniques). Enfin ce Chalamas n'est pas mandé par Adraazar, mais par les Ammanites, à qui Josèphe fait jouer dans cette seconde campagne un rôle qu'on ne trouve pas exprimé dans la Bible. Toutefois le verset II Samuel, X, 19 se termine ainsi : « et les Araméens craignirent désormais de secourir les Ammonites ». De même la tradition établit un lien étroit entre les Ammonites et Sobakh, cf. *Sota*, 42b.

[127] Hébreu : Schobakh (Chroniques : Schofakh) ; LYX : Σωβάχ, Σχβάχ (Chron. : Σωραθ). Dans Josèphe, Sabec est le général en chef de Chalamas et non d'Hadarézer.

[128] Chiffres de fantaisie destinés à rendre vraisemblables les pertes énoncées ci-après.

[129] Dans Samuel, 700 chars et 40.000 cavaliers. Josèphe suit les Chroniques, qui ont 7.000 chars et 40.000 fantassins.

[130] II Samuel, XI, 1 ; I Chroniques, XX, 1.

[131] II Samuel, XI, 2. Les Chroniques passent sous silence l'épisode de David et Bethsabé.

[132] Comme LXX ; hébreu : Batbschéba.

[133] La réflexion est de Josèphe. De même la qualité d'« écuyer de Joab » attribuée à Urie.

[134] La Bible est plus discrète.

[135] Josèphe s'est amusé à développer, non sans ingéniosité, le bref scénario biblique du piège tendu à Urie par David.

[136] II Samuel, XI, 18.

[137] D'après l'hébreu cette allusion est mise dans la bouche de Joab. Les LXX présentent une longue addition au verset 22 contenant la réponse de David irrite au messager. Et l'allusion à Abimelech s'y retrouve reproduite dans les termes mêmes que Joab a présumés. Josèphe s'est contente, non sans goût, de la réserver à David.

[138] Hébreu : Jeroubbéchet ; LXX : Ἰεροβάχλ (c'est l'autre nom biblique de Gédéon).

[139] II Samuel, XI, 27 ; XII, 1.

[140] Détails ajoutés par Josèphe et qui transforment assez plaisamment le prophète Nathan en diplomate. Il semble bien, dans la Bible, que ce n'est pas par prudence, mais pour frapper davantage l'esprit du roi, que Nathan recourt à l'apologue.

[141] La Septante a « sept fois », qui pourrait bien être la leçon primitive (Thenius). Josèphe suit le teste hébreu actuel inspiré de Exode, XXI, 37.

[142] Allusion à Absalon (II Samuel, XVI, 22) ; l'Écriture ne le nomme pas ici ; elle dit seulement : je les donnerai à ton proche.

[143] C'est ici que devait plutôt se placer, comme dans la Bible, la restriction au pardon consistant dans la mort d'un fils.

[144] II Samuel, XII, 15.

[145] Dans l'Écriture, il change simplement de vêtements. Josèphe attribue à David une pratique en usage de son temps.

[146] Dans la Bible, le prophète Nathan douce aussi à l'enfant le nom de Yedidya (LXX : Ἰεδδεδί).

[147] II Samuel, XII, 26 ; I Chroniques, XX, 2.

[148] Ces détails ont été suggérés à Josèphe par la fin du verset de Samuel : j'ai pris la ville des eaux (Ir hammayim). Il est possible cependant que le texte original du verset 26 contint déjà cette indication. La « ville des eaux » est la ville basse, située sur la rivière.

[149] La Bible parle simplement d'une pierre précieuse (LXX : λίθος τίμιος), le texte des Chroniques a seul le mot hébreu (et dans la couronne) ; le mot manque dans Samuel. A noter que, d'après la Septante, il s'agit de la couronne du dieu Milkom et non de celle du roi.

[150] Interprétation douteuse du verset 31. D'après la plupart des commentateurs, le texte ferait plutôt allusion à de durs travaux avec la scie, la hache, les briques, etc.

[151] II Samuel, XIII, 1. Les Chroniques passent sous silence l'épisode de Thamar.

[152] Bible : Jonadab, 813 de Simes, frère de David (cf. : infra, § 178). Josèphe a suivi la Septante (ms. L).

[153] Hébreu : Lebabot (deux gâteaux) ; LXX : δύο χολλυρίδας. Josèphe emploie le même mot χολλυρίδας au § 167.

[154] μετά τήν χορείαν, « après la virginité », des meilleurs manuscrits n'a pas de sens ; διαχόρησον des mss. M, P est un mot mal autorisé. Peut-être μετά τόν χόρον (T. R.).

[155] Χειριδωτούς. Même sens que le χιτών χαραωτός des LXX traduisant l'obscur יבַּ בְּחֻנֶּח בַּם de l'hébreu.

[156] II Samuel, XIII, 21.

[157] Lapsus de Josèphe plutôt que version différente de la Bible, dans la lecture de l'hébreu ; LXX : Βελσσωρ. Baal Cephon se trouve près de la mer Rouge d'après Exode, XIV, 2.

[158] La Bible dit : « ville près d'Éphraïm » (ἐχόμεν Ἐφραίμ) et les commentateurs entendent par là un bourg (mentionné par Eusèbe) à 5 milles Est de Béthel.

[159] II Samuel, XIII, 29.

[160] La Bible parle de mules. Le cheval n'apparaît que sous Salomon.

[161] Hébreu : Geschour ; LXX Ιέδσουρ.

[162] Talmaï dans la Bible.

[163] II Samuel, XIV, 1.

[164] De Tekoa, II Samuel, XIV, 3.

[165] Les paroles de la femme touchant Absalon sont plus enveloppées dans la Bible.

[166] II Samuel, XIV, 24.

[167] La Bible ne parle pas du « chagrin » d'Absalon.

[168] Ὡς μολίς αὐτήν ἡμέραις ἀποχείρειν ὀχτώ. La phrase est peu claire avec le mot Polk. Le sens paraît être qu'il fallait la tondre tous les 8 jours. Le verset XIV, 26, veut dire : « c'est au bout de chaque année qu'il tondait sa chevelure, qui devenait trop pesante. » Il se peut que Josèphe ait suivi une tradition rabbinique, en rendant l'hébreu par « tous les huit jours » ; on trouve, en effet, cette opinion exprimée par Rabbi Yosé (IIe siècle) dans une baraïta de Nazir, 5 a. qu'Absalon se rasait tous les vendredis (veille de sabbat) conformément à l'habitude des fils de roi (Selon R. Yehouda Hanassi, Absalon, nazir perpétuel, ne se coupe les cheveux qu'une fois l'an : selon R. Nehoraï une fois par mois).

[169] La Bible dit « 200 sicles d'après la pierre du Roi ». Le sicle (fort) est la 50e partie de la mine, 200 sicles font donc 4 mines et non 5, comme l'écrit Josèphe ou le copiste. Josèphe lui-même suppose ailleurs la proportion normale de 50 sicles par mine (*Ant. Jud.*, XIV, 8, 5 ; cf. Hultsch, *Métrologie*, p.470). (T. R.)

[170] La Bible la nomme Thamar. L'allusion au mariage de Roboam est empruntée aux LXX. Mais dans I Rois, XV, 2, la femme de Roboam est appelée non Thamar, mais Maacha (II Chron., XIII, 2 : Michayahou, fille d'Ouriel). On pourrait croire que c'est pour éviter la difficulté que Josèphe ne donne pas ici le nom de Thamar, s'il ne le donnait lui-même un peu plus loin.

[171] La Bible dit simplement qu'Absalon mande Joab chez lui, pour le charger d'un message auprès du roi.

[172] Le champ appartenait à Joab, détail essentiel omis par Josèphe.

[173] II Samuel, XV, 1.

[174] Josèphe offre ici une leçon plus satisfaisante que les « au bout de quarante ans » de l'hébreu ; Absalon ne peut, en effet, avoir cet âge, et David n'a que 40 ans de règne en tout. Les principaux mss. des LXX ont aussi 40 ans mais la version lucienne et la Peschito ont, comme Josèphe, 4 ans.

[175] II Samuel, XV, 10.

[176] Hébreu : Haguiloni. LXX : B. Θεχωνέε ; A. Γιλωναίφ. L. (leçon voisine de celle de Josèphe) : Γελμωναίος.

[177] Dans le texte biblique (II Samuel, XV, 27), David invite les deux grands-prêtres à garder leurs fils avec eux.

[178] Hébreu : Itthaï de Gath (un Philistin). La péricope d'Itthaï précède, dans l'Écriture, celle des grands-prêtres.

[179] II Samuel, XV, 30.

[180] Hébreu : Houschaï.

[181] II Samuel, XVI, 1.

[182] II Samuel, XVI, 5.

[183] Ou Σωρανοῦ (Σωραμον) selon quelques mss. ; voir plus loin § 225. Bible : Bahourim ;

à noter la version L Χορραμ (Χορραν, II Samuel, XIX, 17).

[184] Bible : « à côté de la montagne ». Sens obscur.

[185] II Samuel, XVI, 15.

[186] Cet ami est Chousi, cf. supra.

[187] Le rappel de la prédiction de Nathan ne se trouve pas dans le texte biblique.

[188] II Samuel, XVII, 1.

[189] Bible : 12.000.

[190] Nous traduisons sur la correction de Niese (αὖθις δέ au lieu de αὐτοί δέ).

[191] Anachronisme habituel à Josèphe ; la Bible dit : « On entourera la ville de cordes, et nous l'entrelacerons dans le torrent, etc. »

[192] II Samuel, XVII, 15.

[193] Distance ajoutée par Josèphe.

[194] Dans l'Écriture, c'est un enfant qui les dénonce.

[195] Dans la Bible, c'est le Bahourim de plus haut. Bachourès est peut-être la véritable leçon de Josèphe, et il faudrait lire ainsi au. chap. IX, 4. A noter la variante de l'édition lucienne Βαιθχορρων = בית חורון.

[196] Hébreu : La femme prit et étendit la couverture sur le puits et étala par dessus רִיפוֹת des grains pilés (?). Les LXX ont simplement transcrit αραφώθ.

[197] II Samuel, XVII, 23.

[198] Dans l'Écriture, il est dit simplement qu'Achitophel régla les affaires de sa maison. Tout le discours est de la façon de Josèphe.

[199] Mabanaïm.

[200] Hébreu : Schobi (LXX : Ουεσβί), fils de Naas, de Rabbath des Ammonites.

[201] Hébreu : Machir, fils d'Ammiel, de Lodebar.

[202] II Samuel, XVIII, 1.

[203] II Samuel, XVII, 24.

[204] Hébreu : Yithra le Yisreélite (LXX : Ἰεθερ ὁ Ἰεζραηλίτης).

[205] Comme LXX ; hébreu : Abigal.

[206] Le résultat du dénombrement manque dans la Bible (II Samuel, XVIII, 1).

[207] Hébreu : Ithaï de Gath.

[208] II Samuel, XVIII, 6.

[209] Δρυμόν, comme LXX, traduisant ainsi le יַעַר de l'hébreu.

[210] C'est toujours l'écrivain militaire qui brode sur les brèves indications de la Bible.

[211] Bible : 10 sicles d'argent. La version lucienne a 50 sicles comme Josèphe.

[212] Bible : trois dards.

[213] Dans la Bible, dix écuyers de Joab achèvent Absalon.

[214] II Samuel, XVIII, 18.

[215] Distance ajoutée par Josèphe.

[216] La Bible fait dire à Absalon : « Je n'ai point de fils ». Josèphe s'est préoccupé de résoudre la contradiction entre ce verset et II Samuel, XIV, 27 (Il naquit à Absalom trois fils, etc.)

qu'il reproduit ici.
[217] Cf. note 170.
[218] II Samuel, XVIII, 19.
[219] Comme les LXX, Josèphe assimile le personnage nommé ici au conseiller Chousi nommé plus haut. Dans l'hébreu, on lit ici non Chousi, mais le Kouschite ou l'Éthiopien.
[220] II Samuel, XVIII, 28. Le mot ἀγαθόν a été introduit par l'édition princeps. Il faut ou le maintenir ici ou supprimer ἀγαθῶν deux lignes plus haut. (T. R.)
[221] II Samuel, XIX, 1.
[222] Hébreu : Aliyyath haschaar, « la chambre haute de la porte » ; LXX : εἲς τό ὑπερῶσν τῆς πύλης. — On peut se demander si πόλεως dans le texte de Josèphe n'est pas une altération de πόλης. (T. R.)
[223] Bible : à ta place (LXX : ἀντί σοῦ).
[224] Bible : « Nul ne demeurera avec toi cette nuit. » — La menace de défection est plus voilée.
[225] II Samuel, XIX, 10.
[226] II Samuel, XIX, 14.
[227] II Samuel, XIX, 25.
[228] II Samuel, XIX, 32.
[229] Dans le texte biblique il est question de chanteurs, non d'instruments.
[230] Hébreu : Khimbam. ; LKY : Χαμαάμ (L : Αχιμσαν). Dans la Bible c'est Barzilaï qui propose Khimbam à David.
[231] D'après II Samuel, XIX, 40, c'est, au contraire, David qui charge Barzilaï de bénédictions.
[232] II Samuel, XX, 42.
[233] τῆς χώρας. Mais les mss. R, O ont la leçon πάσης φυλῆς « de toutes les tribus ».
[234] « Dix parts » dans la Bible.
[235] II Samuel, XX, 1.
[236] LXY : Σαβεέ υἱός Βοχορί ; hébreu : Schéba b. Bikhri.
[237] C'est le sens littéral. Mais, en réalité (cf. plus bas), David avait simplement attribué à Amessas les mêmes pouvoirs qu'à Joab : c'était un partage de commandement.
[238] Bible : « David dit à Abiscbaï ». Josèphe avait-il une version différente ? « Joab » va mieux avec le contexte qu'Abischaï. Thenius a fait remarquer que les LXX ont dû lire Joab. Cf. Peschito.
[239] II Samuel, XX, 7.
[240] Nous lisons avec Naber : ἐθσύμαζον, ἠλέουν (texte très douteux).
[241] La Bible (texte massorétique) a ici deux noms de lieux : Abel ou (et) Beth Maacha (LXX : Ἀβέλ Βεθμαχά ou v. 15 Φερμαχά), mais les éditeurs corrigent avec raison.
[242] II Samuel, XX, 16.
[243] Josèphe remplace par une phrase banale un passage très obscur de la Bible (v. 18).
[244] Discours imaginé par Josèphe.

[245] Bible : Josaphat ben Ahiloud (un seul fonctionnaire). Plus haut, où nous avons vu déjà cette énumération, on lit Ἰωσάφατον υἱόν Ἀχίλου.

[246] Comme LXX ; hébreu : Scheva. Plus haut Σεισάν.

[247] La Bible ajoute ici : et Ira le Yaïrite était pontife de David.

[248] II Samuel, XXI, 1.

[249] Dans la Bible, le message de Dieu est direct.

[250] Bible : les enfants d'Israël. Cf. supra V, 55 (= Josué, c. 9).

[251] D'après II Samuel, XXI, 8 suiv., les descendants de Saül livrés par David sont 2 fils de Saül et de Riçpa, et 5 fils de Mérab, fille de Saül. Tous furent pendus au gibet par les gens de Gibéon. Il manque ici l'épisode touchant de Riçpa et le récit de l'ensevelissement des restes de Saül et de Jonathan.

[252] II Samuel, XXI, 16 (Josèphe a rationalisé ce récit fabuleux).

[253] Hébreu חגור חֲדָשָׁה : « ceint d'(un glaive) neuf ». LXX : « ceint d'une massue ».

[254] II Samuel, XXI, 18 ; I Chroniques, XI, 4.

[255] Hébreu : Gob ; LXX : Γεθ ; Chron. : Gezer.

[256] Hébreu : Sibbekhaï le Houschatite ; LXX : Σεδοχά ό Ἀστατωθί.

[257] La Bible donne ici un nom : Saph (LXX : Σέφ) ; Chron. : Sippaï.

[258] Hébreu : Harafa. Rata comme Anak était un nom de géants.

[259] Hébreu : Elhanan ben Yaaré Oreghim (?) le Bethléhémite ; LXX : Ἐλεανάν υἱός Ἀριωργίμ. Dans les Chroniques, Elhanan ben Yaïr.

[260] Bible (Samuel, XXI, 19) : Goliath le Gitthéen. Josèphe évite de le nommer pour éviter le double emploi avec supra, VI, où Goliath est tué par David lui-même. Dans les Chroniques לחמי de l'expression בית הלחמי « le Bethléhémite » est devenu le nom de l'adversaire d'Elhanan, et il est donné comme le frère de Goliath.

[261] Hébreu : Isch Madôn (LXX : Ἀνήρ Μαδών). Isch Midda dans Chroniques. Josèphe s'est souvenu des dimensions de Goliath dans I Samuel, XVII.

[262] Neveu de David (II Samuel, XXI, 21).

[263] Cf. I Chroniques, XVI et XXV.

[264] Assimilation un peu superficielle de la poésie hébraïque à la grecque. Toutefois les critiques modernes (Sievers, Duhm, etc.), reconnaissent p. ex. dans le grand psaume XVIII (= II Samuel, XXII) des « vers » à 3 « frappés ».

[265] Josèphe, comme les LXX, conserve les noms sémitiques de ces instruments de musique, on voit généralement dans le Kinnor, la cithare, et dans le Nèbel, la lyre ou la harpe.

[266] II Samuel, XXIII, 8 ; I Chroniques, XI, 10. Josèphe a beaucoup délayé.

[267] La Bible (II Samuel, XXIII, 39) dit : trente-sept.

[268] Hébreu (Samuel) : Yoscheb baschebet Tahkemoni. Chroniques : Yaschob'am fils de Hakmoni. LXX : Ἰεβόσθε ό Χαναναῖος.

[269] Πολλάχις. La Bible dit : « en une seule fois. » Les Chroniques, que suit ici Josèphe, ont seules un texte intelligible (Samuel a une leçon corrompue, et LXX : οὗτος έσπάσατο τήν ρομφαίαν).

[270] 800 dans Samuel, 300 dans Chroniques ; L a 900 aux deux endroits.

[271] Josèphe avait la même leçon בּוֹ נוֹדִי comme le Ketib de l'hébreu (Samuel). Les LXX ont lu comme les Massorètes בֶּן דוֹדוֹ, fils de son oncle.

[272] I Chroniques, XI, 13 : à Pas Damim ; II Samuel, XXIII, quand ils insultèrent (les Philistins) ; LXX : έν τώ όνειδίσαι.... Josèphe témoigne en faveur d'une leçon indiquant ici une localité.

[273] Ou Sabéas, fils d'Elos, selon les mss. M, S, P. La Bible donne un nom tout différent : Schamma fils d'Agé. LXX : Σαμαΐα υίός Άσα. Késabeos, fils d'Ilos, présente une analogie curieuse avec le nom de Kabcéêl du verset 20.

[274] La leçon de Josèphe est une traduction de לְחָי, mâchoire.

[275] Josèphe a mal compris le texte hébreu (XXIII, 13) qui place la scène, non à Jérusalem, mais dans la caverne d'Adullam.

[276] Les mots entre crochets manquent dans les mss. R, O et sont très suspects.

[277] Hébreu : 300 (II Samuel, XXIII, 18 ; I Chroniques, XI, 20) ; Sept. B A. : id.. L et certains mss. des LXX (Chroniques) 600, comme Josèphe.

[278] Hébreu : les deux Ariel de Moab.

[279] II Samuel, XXIV, 1 ; I Chroniques, XXI, 1. Dans la Bible, c'est ou Dieu lui-même (Samuel) ou Satan (Chroniques) qui excite David à procéder au dénombrement du peuple. Il n'est pas question d'une transgression faite par David d'une prescription de Moïse. Josèphe s'est souvenu des versets du Pentateuque (Exode, XXX, 11 et suiv.) où il est prescrit qu'à chaque recensement on doit acquitter un impôt expiatoire d'un demi-sicle destiné à écarter l'épidémie. Le rapprochement des deux textes est fait également par Rabbi Éléazar (*Berachot*, 62 b).

[280] D'après les Chroniques (v. 6) Joab ne recense ni Benjamin, ni Lévi, parce que l'ordre du roi lui est odieux, non, comme dit Josèphe, parce que le temps lui manque.

[281] Bible : Samuel : 800.000 en Israël, et 500.000 en Juda ; Chroniques : 1.100.000 en Israël et 473.000 en Juda. Les chiffres de Josèphe se retrouvent dans la version L.

[282] II Samuel, XXIV, 10 ; I Chroniques, XXI, 7.

[283] Conforme à Samuel ; les Chroniques parlent de trois ans de famine. Les LXX ont partout : trois ans.

[284] La Bible dit simplement (II Samuel, XXIV, 14) : David répondit à Gad : « Je suis dans une grande angoisse ; puissé-je tomber entre les mains du Seigneur, car sa miséricorde est grande, et que je ne tombe pas entre les mains des hommes ! » L'explication que donne Josèphe est midraschique. On trouve l'analogue dans la *Pesikta* Sabbati, ch. XI (éd. Friedmann, 446). David dit : « Si je choisis la famine, les Israélites diront : c'est qu'il est roi et que ses trésors sont pleins. Si je dis : je serai mis en déroute par les ennemis d'Israël, ils diront : c'est qu'il a des guerriers qui le protègeront. Il dit alors ; je vais demander la mort qui met au même rang grands et petits : que je tombe donc, etc. »

[285] II Samuel, XXIV, 13 ; I Chroniques, XXI, 14.

[286] Toute cette description est de Josèphe. Il s'y trouve des traits absurdes, étant donné la

courte durée du fléau.

[287] Ἕως ὥρας ἀρίστον comme dans les LXX (Samuel) : l'hébreu a עַד עֵת מוֹעֵד : « jusqu'au temps marqué ». Les LXX ont peut-être lu un mot formé sur la racine סעד, « restaurer ». Pour Rabbi Yohanan, Amora du IIIe siècle (*Berachot*, 62 b), les mots énigmatiques *ad eth moèd* signifient « jusqu'à midi ».

[288] L'Écriture fait dire à David : « C'est moi qui ai péché et mal agi, mais eux — les brebis, — qu'ont-ils fait ? » L'addition de Josèphe ne mériterait pas d'être notée, car elle est dans l'esprit du texte, si on ne retrouvait l'expression ὁ ποιμήν dans certains mss. des LXX (ἐγώ ἥμαρτον χαί ἐγώ ὁ ποιμήν ἐχαχοποίησα) Cf. *Vetus Latina* : *ego pastor peccavi.*

[289] II Samuel, XXIV, 18 ; I Chroniques, XXI, 18.

[290] Josèphe omet le détail important que Dieu avait arrêté l'ange exterminateur au moment où il atteignait l'aire d'Aravna (II Samuel, XXIV, 16).

[291] Josèphe suit le texte de Samuel. Dans Chroniques, ibid., 25, on lit : « des sicles d'or au nombre de 600 ».

[292] I Chroniques, XII, 1 ; II Chroniques, II, 1.

[293] D'après II Chron., II, 1, 17 ; I Rois, V, 13-16 (mais le recensement est attribué à Salomon). Le chiffre de 180.000 des Rois ne comprend pas que les étrangers employés aux gros travaux, comme dit Josèphe par erreur, mais aussi les 30.000 israélites dont les Chroniques ne font pas mention.

[294] Hébreu : 3.600. Dans I Rois, V, 16, il est question de 3.300 chefs (LXX 3.600) ; Josèphe lui-même (VIII, § 59), donnera le chiffre de 3.300.

[295] I Chroniques, XXII, 6.

[296] Σολομών... παΐς συνετώτατος (Niese : νεώτατος mss.) χαί τοῦτο χληθησόμενος τοὔνομα, texte obscur et corrompu. Il doit y avoir une allusion au surnom de Sage porté par Salomon. (T. R.).

[297] Bible : 100.000 talents d'or et un million de talents d'argent.

[298] Ce dernier trait est de l'invention de Josèphe.

[299] I Rois, I, 1 ; les Chroniques ne relatent pas l'épisode d'Abisag, ni celui d'Adonias.

[300] À Sunem (I Rois, I, 3). — Cf. la Sulamite du Cantique.

[Le nom paraît avoir sauté du texte de Josèphe ἐν πόλει sans plus n'est pas grec. T. R.].

[301] I Rois, I, 5.

[302] Bévue qui a pour origine une variante mal comprise de l'hébreu. Le texte massorétique a, en effet, שִׁמְעִי וְרֵעִי Schim'i et Rei. Presque tous les mss. des LXX ont Σεμεΐ χαί Ῥη(σ)ί. Le ms. 108, suivi par la Polyglotte de Complute, a : οἱ ἑταῖροι αὐτοῦ. Josèphe, ou le texte suivi par lui, a dû lire רֵעוֹ « son ami », et il a maladroitement appliqué le possessif à David.

[303] Près de la pierre de Zohélet, voisine de la source de Roguel.

[304] I Rois, I, 22.

[305] Détail ajouté judicieusement par Josèphe pour expliquer comment David peut faire

appeler Bersabé, qui était présente à l'arrivée de Nathan. En réalité, l'étiquette orientale ne permettait à aucun étranger d'assister à un colloque entre le roi et une reine.

[306] Ce dernier détail est ajouté par Josèphe et a souvent été mal compris.

[307] I Rois, I, 41.

[308] D'après le texte biblique (I, 41) le repas était terminé.

[309] I Chroniques, XXIII, 1.

[310] D'après I Chroniques, ce chiffre ne se rapporte qu'aux Lévites et il n'est point question de la limite de 50 ans.

[311] I Chroniques, XXIV, 4.

[312] Cf. *Contre Apion*, II, 8 ; *Tosefta Soukka*, IV, 24. 25 ; Soucca, V, 7-8 ; Tamid, V, 1-2. Josèphe se place par la pensée avant la ruine du Temple.

[313] I Chroniques, XXVII, 1.

[314] « Chefs de milliers et de centaines » (Chroniques). Plus loin les taxiarques deviennent précisément des chiliarques.

[315] Qu'on trouve dans I Chroniques, XXVII, 23 suiv.

[316] I Chroniques, XXVIII, 1.

[317] I Chroniques, XXVIII, 11.

[318] I Chroniques, XXIX, 1.

[319] Ne sont pas mentionnées dans la Chronique.

[320] La Bible ajoute : et 7.000 talents d'argent.

[321] Les Lévites ne sont pas nommés dans la Bible.

[322] Hébreu : Adarkonim, dariques, anachronisme.

[323] Bible : 18.000 kikkar de cuivre et 100.000 kikkar de fer.

[324] Hébreu : Yehiël le Gersonite (LXX : Ἰειήλ).

[325] I Chroniques, XXIX, 9.

[326] I Rois, II, 1.

[327] I Rois, II, 10. — Au lieu de 7 ans et 6 mois le texte biblique a ici 7 ans (dans II Samuel, V, 5 : 7 ans et un tiers).

[328] Tout le portrait qui suit est de Josèphe seul.

[329] Le siège de Jérusalem sous Hyrcan se plaçant vers 134 av. J.-C. Cet intervalle de 1300 ans conduirait pour la mort de David à l'an 1434 av. J.-C., date beaucoup trop reculée. (T. R.)

[330] Cf. *Antiquités*, VIII, VIII, 4, § 249 (Les trois mille talents eurent, d'après ce texte, une autre destination). Mais Josèphe ne peut guère faire allusion en ces termes à un passage ultérieur des Antiquités. La référence est donc à un autre ouvrage (perdu ?).

[331] *Antiquités*, XVI, VII, 1.

[332] Il faut donc se figurer la sépulture des anciens rois disposée d'une manière analogue au labyrinthe de puits et de caveaux murés qui constituent, par exemple, le tombeau de Tabnit à Sidon (Cf. Hamdy Bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, pl. XLIII). (T. R.).



LIVRE VIII



Chapitre premier

1. Avènement de Salomon. — 2. Adonias demande la main d'Abisag. — 3. Salomon le condamne à mort et destitue Abiathar. — 4. Exécution de Joab. — 5. Exécution de Séméi.

Sur David et ses vertus, le bien qu'il fit à son peuple, les guerres et les batailles qu'il soutint heureusement, sa mort dans un âge avancé, nous nous sommes étendu dans le livre précédent. [2] Quand son fils Salomon, jeune encore [2], eut reçu la royauté, que son père lui avait attribuée dès son vivant selon la volonté de Dieu, le peuple entier l'acclama en lui souhaitant, comme il est coutume à l'avènement d'un roi, bonne réussite dans ses entreprises, et de voir son règne parvenir à une vieillesse heureuse et prospère [3].

2 [4]. [3] Adonias, qui, du vivant même de son père, avait tenté de s'emparer du pouvoir, vint trouver Bersabé, la mère du roi, et la salua avec empressement. Elle lui demanda quel besoin l'amenait chez elle et le pria de s'expliquer, affirmant qu'elle le satisferait de grand cœur. Alors il commença par lui dire [4] qu'elle savait fort bien elle-même qu'il avait droit au trône tant par son âge que par le choix du peuple, mais puisque la royauté était échue à Salomon, son fils, par la volonté de Dieu, il aimait et se plaisait à servir sous lui, et se déclarait satisfait de sa condition présente. [5] Toutefois il suppliait Bersabé d'intercéder pour lui auprès de son frère et de le persuader de lui accorder pour femme Abisaké, la concubine de son père : car celui-ci, en raison de sa vieillesse, n'avait pas eu commerce avec elle ; elle était donc restée vierge. [6] Bersabé promit de lui prêter tout son concours, disant qu'elle ne doutait pas du succès, d'abord parce que le roi tiendrait à faire plaisir à son frère, ensuite parce qu'elle l'en prierait avec instance. Adonias se retira, plein d'espoir, et la mère de Salomon s'empressa aussitôt d'aller voir son fils pour l'entretenir de ce qu'elle avait promis à la prière d'Adonias. [7] Son fifs, étant venu à sa rencontre, l'embrassa, puis, l'ayant conduite dans l'appartement où se trouvait son trône royal, s'y assit et fit placer à sa droite un autre trône pour sa mère. Bersabé s'étant assise : « J'ai une grâce, dit-elle, à te demander mon fils : accorde-la-moi et épargne-moi le chagrin et l'ennui d'un refus. » [8] Salomon l'invite à faire connaître sa volonté, car c'était un devoir de tout accorder à une mère. Il lui reproche même doucement de n'avoir pas, dès ses premières paroles, montré la ferme confiance de voir exaucer son désir et d'avoir paru appréhender un refus ; alors Bersabé le pria de donner en mariage à son frère Adonias la vierge Abisaké.

3 [5]. [9] Le roi, violemment irrité par ce discours, congédie sa mère, et s'écrie que sûre-

ment Adonias visait encore plus haut. Il s'étonne qu'elle ne fait pas invité à livrer encore la royauté à ce frère, en raison de son âge, alors qu'elle réclame la main d'Abisaké pour un homme qui a des amis puissants, Joab le général en chef et le prêtre Abiathar. Puis il mande Banéas, le chef des gardes du corps, et lui ordonne de mettre à mort son frère Adonias. [10] Ensuite, ayant appelé le prêtre Abiathar : « Si tu échappes à la mort, dit-il, c'est en considération de toutes les épreuves que tu as subies aux côtés de mon père et de l'aide que tu lui as prêtée pour transporter l'arche. Mais voici le châtiment que je t'inflige, pour t'être rangé du parti d'Adonias et avoir épousé ses projets : aie garde de ne point demeurer ici, ni de te trouver jamais devant mes yeux ; mais retourne dans ton pays natal [6], vis aux champs et mène cette existence jusqu'à la mort ; ta faute t'enlève le droit de demeurer désormais à ton poste. » [11] C'est pour ce motif que la maison d'Ithamar, selon ce que Dieu avait prédit au grand-père d'Abiathar, Éli, fut destituée de la dignité sacerdotale, laquelle passa dans la race de Phinéès, à Sadoc. [12] Les membres de la famille de Phinéès, qui restèrent dans la vie privée à partir de l'époque on le grand pontificat avait passé à la maison d'Ithamar, et en premier lieu à Éli, furent : Boccias, fils du grand-prêtre Joseph, son fils Jotham(os), puis Maréoth(os), fils de Jotham, Arophéos, fils de Maréoth, Achitob(os), fils d'Arophéos, et Sadoc, fils d'Achitob, qui le premier devint grand-prêtre sous le roi David [7].

4 [8]. [13] Joab, le général en chef, ayant appris la mort d'Adonias, entra dans une grande frayeur, car il lui était plus attaché qu'au roi Salomon [9], et, craignant non sans raison que cette amitié ne lui valût des dangers, il alla se réfugier auprès de l'autel : il s'imaginait que la piété du roi l'y laisserait en sûreté. [14] Mais Salomon, à qui l'on était venu rapporter le dessein de Joab, lui envoya Banéas avec ordre de le faire lever et de le mener au tribunal pour s'y justifier. Joab déclara qu'il ne quitterait pas le saint lieu, et qu'il aimait mieux mourir là qu'ailleurs. [15] Banéas ayant rapporté sa réponse au roi. Salomon ordonna de lui trancher la tête sur place, comme il le désirait, et de venger ainsi les deux généraux que Joab avait injustement assassinés. Toutefois il commanda d'enterrer son corps, afin que ses crimes continuassent à jamais à peser sur sa famille, et d'autre part, que lui-même et son père fussent innocentés de la mort de Joab [10] (?). [16] Banéas, après avoir exécuté ces ordres, est désigné lui-même comme général en chef de l'armée, et Sadoc est fait seul grand-prêtre à la place d'Abiathar, que le roi avait destitué.

5 [11]. [17] Quant à Séméi, il lui ordonna de se bâtir une maison à Jérusalem et d'y demeurer à la disposition du roi, sans avoir le droit, sous peine de la vie, de franchir le torrent de Kédron. A la gravité de la menace, il ajouta pour lui l'obligation de se lier par serment. [18] Séméi se déclara fort satisfait des ordres de Salomon et, ayant juré de s'y conformer, quitta sa ville natale pour fixer sa demeure à Jérusalem. Cependant, trois ans plus tard, informé que deux esclaves qui s'étaient enfuis de chez lui se trouvaient à Gitta, il courut à leur poursuite. [19] Mais quand il fut revenu avec eux,

le roi apprit le fait et s'irrita de cette infraction à ses ordres et plus encore de son oubli des serments prêtés à Dieu. Alors l'ayant mandé : « N'avais-tu pas juré, dit-il, de ne pas me quitter et de ne jamais sortir de cette ville pour aller dans une autre ? [20] Eh bien ! tu expieras ce parjure et, puisque tu t'es mal conduit, je te châtierai et de ce crime et des outrages dont tu te rendis coupable envers mon père. lors de sa fuite, afin que tu saches que les méchants ne gagnent rien à éviter le châtiment immédiat de leurs forfaits, loin de là, pendant tout le temps où leur impunité leur donne un semblant de sécurité, le châtiment ne fait que croître et devient plus grave que celui qu'ils eussent subi au moment même du crime. Et sur l'ordre du roi, Banéas mit Séméi à mort.

CHAPITRE II

1. Salomon demande la sagesse à Dieu. — 2. Jugement de Salomon. — 3. administration du royaume ; sa prospérité. — 4. Train de vie de Salomon. — 5. Sa science, son savoir médical. Eléazar et les démons. — 6. Lettre de Salomon à Hiram. — 7. Réponse de Hiram. — 8. Authenticité de leur correspondance. — 9. Travaux préparatoires à la construction du Temple.

1 [12]. [21] Après avoir affermi son trône et châtié ses ennemis, Salomon épouse la fille de Pharaon (Pharaôthès), roi des Égyptiens ; il munit Jérusalem de remparts plus grands et plus forts que précédemment et gouverne dès lors dans une paix profonde, sans que sa jeunesse l'empêche de pratiquer la justice, d'observer les lois et de se souvenir des recommandations de son père mourant ; au contraire, il montra erg toute chose une parfaite exactitude de jugement, autant que des hommes avancés en âge et parvenus à la maturité de la raison. [22] Il résolut d'aller à Gibron [13] pour y sacrifier à Dieu sur l'autel d'airain érigé par Moïse [14], et il y immola mille victimes en holocaustes. Cet acte témoignait de sa grande vénération pour Dieu. Aussi. Dieu lui apparut cette nuit-là pendant son sommeil et l'invita à lui demander le présent qu'il choisissait en récompense de sa piété. [23] Salomon demanda à Dieu la chose la plus belle et la plus grande, ce que Dieu a le plus de plaisir à donner et l'homme le plus de profit à recevoir ; ce n'est pas l'or, ni l'argent, ni toute autre richesse, qu'il désirait, lui, un homme et un homme jeune, — bien que ce soient la, pour la plupart des gens, presque les seuls biens désirables et les seuls dons de Dieu, — mais : « Donne-moi, dit-il, Seigneur, un jugement sain et un sens droit, afin de juger le peuple selon la vérité, et la justice. » [24] Cette prière réjouit Dieu ; tout ce que Salomon n'avait pas mentionné dans son choix, il promit de le lui accorder par surcroît : richesse, gloire, victoire sur ses ennemis, mais avant tout une intelligence et une sagesse telles que jamais il n'en échut de semblable à aucun homme, roi ou particulier. De plus, Dieu promit de conserver très longtemps la royauté à ses descendants, s'il persistait à rester juste, à lui obéir et à imiter son père dans ses vertus. [25] Salomon, ayant entendu ces promesses de Dieu, sauta aussitôt de sa couche et se prosterna devant lui, puis il

revint à Jérusalem et, après avoir immolé de nombreuses-victimes devant le tabernacle, offrit un festin à tous les siens [15].

2 [16]. [26] En ce temps-là, on lui apporta un procès épineux, dont il était malaisé de trouver la solution. Je crois devoir exposer le litige, afin que les lecteurs se rendent compte de la difficulté du cas et que, venant à se trouver dans de semblables conjonctures, ils puissent s'inspirer de la sagacité du roi pour trancher plus facilement les questions qui leur seront soumises. [27] Deux femmes, courtisanes de leur métier, vinrent en sa présence : l'une d'elles, qui se disait victime d'une injustice, prit la parole la première : « Je demeure, ô roi, dit-elle, dans la même chambre que cette femme ; or, il nous est arrivé à toutes deux de mettre au monde le même jour, à la même heure, un enfant mâle [17]. [28] Le surlendemain, cette femme, s'étant endormie sur son enfant, l'étouffe ; elle prend alors le mien de mon sein, l'emporte, et pose le cadavre du sien dans mes bras durant mon sommeil. [29] Au matin, voulant donner le sein à mon enfant, je ne le trouve point, et je m'aperçois que c'est le cadavre du sien qui est couché près de moi ; car je le reconnus après un examen attentif. Sur quoi je lui réclame mon fils, et, n'ayant pu l'obtenir, je me réfugie, seigneur, sous ta protection. Car du fait que nous étions seules et qu'elle n'appréhende point que nul témoin puisse la confondre, elle prend de l'assurance et s'obstine à nier de toute sa force. » [30] Quand elle eut ainsi parlé, le roi demanda à l'autre femme ce qu'elle avait à répliquer. Celle-ci nia tout le fait et soutint que c'était son enfant qui vivait et celui de son adversaire qui était mort. Comme personne ne trouvait d'issue et qu'on restait là comme devant une énigme dont le mot échappait à des esprits aveuglés, seul le roi eut une idée. [31] Il fait apporter l'enfant mort et le vivant, mande un de ses gardes du corps et lui ordonne de tirer son glaive et de couper en deux les corps des deux enfants afin que chacune des mères eut la moitié du vivant et la moitié du mort [18]. [32] Là-dessus, tout le peuple de se moquer tout bas d'un roi aussi puéril. Mais voici que la plaignante, qui était la vraie mère, s'écria qu'il n'en fallait pas user de la sorte, mais qu'on livrât l'enfant à l'autre femme comme si c'était vraiment le sien : tout ce qu'elle demande, c'est qu'il vive et qu'elle puisse le voir, dût-il passer pour l'enfant d'une autre. L'autre femme, au contraire. se tenait prête à voir trancher l'enfant en deux et désirait en outre que sa rivale subit la torture [19]. [33] Le roi, ayant reconnu que la parole de chacune d'elles révélait ses véritables sentiments, adjugea l'enfant à celle qui avait poussé le cri, — comme étant vraiment la mère, — et condamna la scélératesse de l'autre, qui non contente d'avoir tué son propre enfant, souhaitait de voir périr celui de sa compagne. [34] Le peuple vit là une grande marque et un témoignage éclatant de la grandeur et de la sagesse du roi ; et de ce jour ils commencèrent à l'écouter comme s'il était rempli de l'esprit de Dieu.

3 [20]. [35] Voici les généraux et les gouverneurs qu'il institua dans tout le pays. A la tête du district d'Éphraïm fut placé Ourès [21]. La toparchie de Bethsémès se trouvait sous Diocléros [22]. Celle de Dora et la région maritime obéissaient à Abinadab(os)

[23], qui avait épousé la fille de Salomon [24] ; [36] la grande Plaine à Banéas, fils d'Achilos [25], qui gouvernait aussi toute la région jusqu'au Jourdain. La Galaditide et la Gaulanitide jusqu'au mont Liban avaient pour gouverneur Gabarès [26], qui commandait à soixante villes grandes et très fortifiées. Achinadab(os) administrait la Galilée entière jusqu'à Sidon [27] ; il avait lui aussi pour femme une fille de Salomon, nommée Basima [28]. [37] Banacatès [29] gouvernait le littoral autour d'Aké, Saphatès [30] le mont Itabyrion (Thabor), le Carmel et la Galilée inférieure jusqu'au fleuve Jourdain : au-dessus des deux gouverneurs un chef suprême fut placé (?) [31]. A Soubéès [32] fut confié le district de Benjamin, à Gabarès [33] la Transjordanie. Et au-dessus de ces chefs, de nouveau un seul gouverneur [34] fut préposé (?) [35]. [38] Le peuple hébreu et la tribu de Juda prirent un prodigieux accroissement, grâce aux soins donnés à l'agriculture et à l'exploitation du sol ; jouissant de la paix, n'étant distrait par aucune guerre ni aucun tracas, savourant à longs traits la liberté tant désirée, chacun pouvait se consacrer à faire prospérer et croître de valeur son patrimoine.

4. [39] Le roi avait encore d'autres gouverneurs préposés au pays des Syriens et des gens de race étrangère [36], qui va de l'Euphrate [37] à l'Égypte, et chargés de percevoir pour lui les impôts des peuples. [40] Ils fournissaient journellement, pour la table et la chère du roi, trente cors [38] de fleur de farine, soixante de farine ordinaire, dix bœufs engraissés, vingt bœufs de pâture et cent agneaux gras. Tout cela sans compter les bues prises à la chasse, c'est-à-dire cerfs et buffles, les volailles et les poissons, était apporté journellement an roi par les peuples de race étrangère. [41] Salomon avait une telle quantité de chars qu'il lui fallait quarante mille mangeoires [39] pour ses chevaux d'attelage. En outre, il avait douze mille cavaliers dont la moitié étaient stationnés près du roi à Jérusalem, tandis que les autres demeuraient dispersés dans les villages royaux. Le même intendant à qui était confiée la dépense du roi fournissait aussi le nécessaire aux chevaux et le dirigeait partout où se trouvait le roi.

5 [40]. [42] Tels étaient le jugement et la sagesse dispensés par Dieu à Salomon qu'il surpassait les anciens [41], et qu'à le comparer même aux Égyptiens qu'on dit les plus intelligents du monde, non seulement sa supériorité n'était pas médiocre, mais on se convainquait qu'elle était éclatante. [43] Il surpassa et vainquit en sagesse ceux qui en ce temps-là étaient réputés chez les Hébreux pour leur pénétration, et dont je ne veux pas omettre les noms. C'étaient Athan(os), Héman(os), Chalcéos et Dardanos, les fils de Hémaon [42]. [44] Il composa aussi mille cinq livres [43] de poèmes et de chants, et trois mille livres de paraboles et de comparaisons. Sur chaque espèce d'arbre il fit une parabole depuis l'hysope jusqu'au cèdre, et de même sur les bêtes de somme et tous les animaux de la terre, de l'eau et de l'air. Il n'ignora rien, en effet, de leur histoire naturelle, ne laissa rien inexploré ; il sut raisonner sur tous et montra une science parfaite de leurs propriétés. [45] Dieu lui accorda aussi l'art de combattre les démons [44] pour l'utilité et la guérison des hommes.

Comme il avait composé des incantations pour conjurer les maladies, il a laissé

des formules d'exorcisme pour enchaîner et chasser les démons, de façon qu'ils ne reviennent plus. [46] Et cette thérapeutique est encore très en vigueur jusqu'ici chez nous. C'est ainsi que j'ai vu un certain Eléazar [45] de ma race qui, en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns et du reste de l'armée, délivrait des gens possédés des démons. [47] Le mode de guérison était celui-ci : il approchait du nez du démoniaque un anneau dont le chaton enfermait une des racines indiquées par Salomon [46], puis, le faisant respirer, il effrayait l'esprit démoniaque par les narines ; l'homme tombait aussitôt et Eléazar adjurait le démon de ne plus revenir en lui, en prononçant le nom de Salomon et les incantations composées par celui-ci. [48] A l'effet de persuader et rendre plus manifeste aux assistants qu'il possédait bien ce pouvoir, Eléazar plaçait à proximité un gobelet plein d'eau ou un bain de pieds et il ordonnait au démon, une fois sorti de l'homme, de renverser ces récipients et de faire ainsi connaître aux spectateurs qu'il avait quitté l'homme. [49] C'est ce qui arriva et ainsi s'affirmèrent l'intelligence et la sagesse de Salomon ; c'est à cause d'elles, pour que tout le monde sache la grandeur de son génie, et combien il fut cher à Dieu, et afin que personne sous le soleil n'ignore l'excellence du roi dans tous les genres de vertus, que nous avons été conduit à cette digression.

6 [47]. [50] Le roi des Tyriens, Hirôm(os) [48], ayant appris [49] que Salomon avait succédé à son père sur le trône, se réjouit fort, car il était l'ami de David, et il lui fit porter ses salutations et ses félicitations pour sa prospérité présente. Salomon lui répond par une lettre ainsi conçue : [51] « Le roi Salomon au roi Hirôm. Sache que mon père, qui voulait édifier un Temple à Dieu, en a été empêché par ses guerres et ses expéditions continuelles. Il n'a pas cessé, en effet, de guerroyer contre ses ennemis jusqu'à les réduire tous à lui payer, tribut. [52] Pour moi, je rends grâce à Dieu de la paix présente, et dans les heureux loisirs qui en résultent, je désire bâtir cette maison à Dieu. Aussi bien, Dieu a prédit à mon père que cette maison serait faite par moi. Aussi je te prie d'envoyer des hommes avec les miens au mont Liban pour y couper du bois. Car, pour la coupe du bois, les Sidoniens sont plus experts que les nôtres. Quant au salaire, je donnerai aux bûcherons celui que tu fixeras toi-même. »

7. [53] Ayant lu la lettre et satisfait de cette proposition, Hirôm répond à Salomon : « Le roi Hirôm au roi Salomon. Il convient de louer Dieu d'avoir transmis la couronne de ton père à un homme sage comme toi et doué de toutes les vertus ; pour moi, j'en suis heureux et j'exécuterai tout ce que tu m'as demandé : [54] je ferai couper une grande quantité de bois de cèdre et de cyprès [50] ; je la ferai diriger vers la mer par mes gens et je donnerai ordre aux miens d'en faire un radeau et de les déposer à tel endroit de la côte de ton pays que tu désireras. Ensuite, les tiens tes transporteront à Jérusalem. Veille, en échange, de ton côté, à nous fournir du blé, dont nous sommes mal pourvus. nous qui habitons une île [51]. »

8. [55] Il subsiste encore aujourd'hui des copies de ces lettres, conservées non seulement dans nos livres, mais aussi chez les Tyriens, en sorte que si quelqu'un désirait

savoir la chose en toute certitude, il n'aurait qu'à s'informer auprès des conservateurs des archives publiques de Tyr et trouverait leurs documents conformes à ce que nous avons dit [52]. [56] Si je m'étends là-dessus, c'est pour que mes lecteurs sachent que nous n'avons rien à dire en dehors de la vérité ; comprenant l'histoire autrement que certaines gens qui, se contentant d'hypothèses plausibles, ne cherchent qu'à en imposer ou à plaire, nous ne prétendons pas échapper à la critique et ne tenons pas à être cru sur parole ; nous n'avons reçu aucune immunité qui nous permette de manquer à nos devoirs dans le traitement de notre sujet, et nous prions, au contraire, qu'on ne nous accorde aucune approbation à moins d'obtenir de nous une démonstration et des témoignages solides pour la manifestation de la vérité.

9 [53]. [57] Le roi Salomon, quand on lui eut apporté les lettres du roi des Tyriens, loua fort son empressement et sa bienveillance et lui accorda eu retour ce qu'il avait sollicité : il lui envoya annuellement vingt mille cors de froment et autant de baths d'huile [54] : le bath contient soixante-douze setiers [55], et il lui fournit aussi même mesure de vin. [58] L'amitié d'Hirôm et de Salomon ne fit que croître dans la suite, et ils se jurèrent une fidélité perpétuelle. Le roi imposa à tout le peuple un contingent de trente mille ouvriers, auxquels il rendit la tâche moins fatigante par une sage répartition. Il établit, en effet, que dix mille hommes couperaient du bois pendant un mois sur le mont Liban, puis se reposeraient deux mois dans leurs foyers, jusqu'à ce que, à leur tour, les vingt mille autres aient accompli leur besogne dans le temps fixé. [59] Ensuite. ce serait aux premiers dix mille de revenir au travail le quatrième mois. Le surveillant de cette corvée fut Adoram(os) [56]. Parmi les métèques que David avait rassemblés, il y en avait 10.000 d'occupés à porter les pierres et autres matériaux, et 80.000 tailleurs de pierre, surveillés par 3.300 contremaîtres [57]. [60] Il leur était prescrit de tailler de grandes pierres pour les fondements du Temple, et après les avoir assemblées et liées ensemble sur la montagne, de les transporter dans la ville. Ces travaux furent exécutés non seulement par les constructeurs indigènes, mais par les artisans que Hirôm envoya.

CHAPITRE III

1. Date de la construction du Temple. — 2. Les édifices dit Temple. — 3. Le Saint des Saints, le Sanctuaire, les Chérubins. — 4. Les colonnes du Temple. — 5. La Mer d'airain. — 6. Les bassins. — 7. Les deux autels. — 8. Les vases, les vêtements, les instruments de musique. — 9. L'enceinte du Temple et le Sanctuaire extérieur.

1 [58]. [61] Salomon commença la construction du Temple dans la quatrième année de son règne, le second mois, que les Macédoniens appellent Artémisios et les Hébreux Iar [59], cinq cent quatre-vingt-douze ans [60] après que les Israélites étaient sortis d'Égypte,1020 ans [61] après qu'Abram était venu de Mésopotamie en Cha-

nanée, 1440 ans après le Déluge [62]. [62] Depuis la naissance du premier homme Adam jusqu'à l'époque où Salomon construisit le Temple, il s'était écoulé en tout 3102 ans [63]. Et l'époque où commença la construction du Temple se trouva être la onzième année du règne de Hirôm à Tyr, et depuis la fondation (de cette ville) jusqu'à la construction du Temple s'étaient écoulés 240 ans.

2 [64]. [63] Le roi jeta les fondements du Temple à une très grande profondeur sous terre, en pierres d'une matière solide et capable de résister au temps qui, s'incorporant à la terre, pussent servir de piédestal et de base à toutes les superstructures, et, grâce à la force d'en bas, supporter sans peine la masse des édifices supérieurs et la magnificence des ornements ; par leur poids ces fondements rivalisaient, avouons-le, avec le reste des appareils projetés pour faire l'édifice haut et ample en même temps que beau et grandiose [65]. [64] On éleva l'édifice jusqu'au toit en marbre blanc. La hauteur en était de soixante coudées, la longueur d'autant, la largeur de vingt [66]. Sur ce premier étage s'élevait un second de mêmes dimensions, si bien qu'au total la hauteur du Temple était de cent vingt coudées [67]. [65] Il était tourné vers l'Orient. Par devant se dressait le portique : il mesurait vingt coudées de long, correspondant à la largeur de l'édifice, avec dix coudées de large et s'élevait à cent vingt coudées de haut. Puis le roi édifia tout autour du Temple trente petites chambres [68] qui devaient, grâce à leur resserrement et leur nombre, former une enceinte extérieure continue. De plus, il aménagea les entrées en sorte qu'on eût accès de l'une dans l'autre [69]. [66] Chacune de ces chambres mesurait cinq coudées de large, autant de long et vingt de haut [70]. Sur elles s'étageaient d'autres logements et encore d'autres sur ceux-ci, de mêmes dimensions et de même nombre, de sorte qu'au total ils avaient même hauteur que l'édifice principal [71] ; car l'étage supérieur de celui-ci n'était pas entouré de chambres. [67] Tout l'édifice avait une toiture de cèdre. Les chambres avaient chacune son toit propre, sans attache avec les voisines, tuais le reste du Temple possédait un toit commun construit en très longues poutres qui en traversaient toutes les parties (?), de sorte que les murs intermédiaires étaient maintenus ensemble par les mêmes pièces de bois, ce qui renforçait leur solidité [72]. [68] Quant au plafond sous les poutres du toit, il le fit de même matière, creusé pour former des caissons et recevoir des applications d'or. Les murs, garnis de boiseries de cèdre, furent également incrustés d'or, de sorte que tout le Temple étincelait, et que les yeux de ceux qui y pénétraient étaient éblouis par l'éclat de l'or répandu de toutes parts. [69] L'ensemble de la construction du Temple fut faite avec beaucoup d'art, au moyen de pierres polies, assemblées avec tant d'exactitude et si bien nivelées qu'aucune trace de marteau ai d'aucun antre outil architectonique n'apparaissait au regard. Il semblait que, sans l'intervention d'instruments, tous les matériaux s'étaient congrûment ajustés les uns aux autres et que les parties avaient réglé leur harmonie d'elles-mêmes plutôt qu'en subissant la contrainte de l'ouvrier [73]. [70] Le roi ménagea, pour monter à l'étage de dessus, un escalier dans l'épaisseur du mur, car cet étage n'avait pas une grande porte à l'est comme en

avait celui d'en bas ; c'était par les côtés qu'on y avait accès au moyen de portes très petites Il garnit encore le Temple [74], à l'intérieur comme à l'extérieur, de grands ais de cèdres reliés par des chaînes [75] épaisses, de façon à servir d'étais et de renforts.

3 [76]. [71] Ayant séparé le Temple en deux travées, il fit de la salle intérieur, longue de vingt coudées, le Saint des Saints (l'Inaccessible), et l'autre, de quarante coudées, il la désigna comme le Sanctuaire. Il pratiqua une ouverture dans le mur de séparation et y plaça des portes de cèdre, qu'il orna de beaucoup d'or et d'incrustations variées. [72] Il tendit ces portes de voiles somptueusement fleuris d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, faits d'un byssus éclatant et moelleux [77]. Puis il plaça dans le Saint des Saints, large de vingt coudées et long d'autant, deux Chérubins tout en or ayant chacun cinq coudées de haut [78], et munis chacun de deux ailes de cinq coudées d'envergure. C'est pourquoi il les disposa à faible distance l'un de l'autre, de telle sorte que de l'une des ailes ils touchaient le mur sud du Saint des Saints et de l'autre le mur nord, tandis que les ailes intérieures, en contact l'une avec l'autre, abritaient l'arche dressée entre les deux. Quant aux Chérubins, nul ne peut dire ou s'imaginer quel genre de figure ils présentaient. [74] Il revêtit aussi le pavé du Temple de lames d'or et adapta au pylône du Temple des portes d'une hauteur proportionnée à celle du mur, d'une largeur de vingt coudées [79] qu'il garnit d'or. [75] En somme, il ne laissa aucune partie du Temple, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, qui ne reluisit d'or [80]. Ces portes extérieures furent tendues de voiles semblables à ceux des portes intérieures. Mais la porte du pronaos n'eut rien de pareil.

4 [81]. [76] Salomon fit venir de Tyr, de chez Hirôm, un artisan nommé Chiram(os) de la race de Nephtali par sa mère, — qui était de cette tribu, — et par son père, Ourias (?), de race Israélite (?) [82]. Cet homme était expert en tout travail, mais spécialement adroit à travailler l'or, l'argent et l'airain [83]. C'est par lui que furent exécutés, selon la volonté du roi, tous les ornements du Temple. [77] Ce Chiram fabriqua aussi deux colonnes d'airain dont le métal avait une épaisseur de quatre doigts [84]. La hauteur de ces colonnes était de dix-huit coudées, leur circonférence de douze coudées [85]. Sur le sommet de chaque cotonne, il plaça un (chapiteau) de fonte en forme de lys [86] d'une hauteur de cinq coudées, autour duquel était posé un filet [87] tout tressé de palmes d'airain enveloppant les lys. [78] De ce filet pendaient en deux rangées deux cents grenades. Il plaça l'une de ces colonnes contre l'aile droite du vestibule, et l'appela Yachin, et l'autre à gauche, sous le nem de Baïz [88].

5 [89]. [79] Il fit fondre aussi une « Mer d'airain », en lui donnant la forme d'un hémisphère. Ou appela cet ouvrage Mer, à cause de son énormité. La vasque, en effet, avait dia coudées de diamètre et on l'avait fondue de l'épaisseur d'une palme [90]. La partie centrale de la cavité était soutenue par un support en spirale qui faisait dix tours et mesurait une coudée de diamètre [91]. [80] Autour de ce pilier étaient placés douze taureaux regardant dans les quatre directions des vents, trois dans chaque sens, inclinés en arrière afin de porter l'hémisphère dont la rotondité se recourbait en dedans

[92] (?). La capacité de la Mer était de trois mille baths [93].

6 [94]. [81] Il fit en outre dix socles, ou bases de bassins, de forme quadrangulaire et en airain [95]. Chacun de ces socles mesurait cinq coudées de long, quatre de large et six de haut [96]. L'ouvrage, en partie ciselé, était appareillé [97] de la façon suivante : il y avait quatre pilastres quadrangulaires disposés à chaque angle, entre lesquels s'emboîtaient de part et d'autre les faces des socles en s'y adaptant exactement [98]. [82] Ces faces étaient partagées en trois compartiments. Sur chaque champ était sculptée une montagne [99] (?) formant base sur laquelle étaient figurés ici un lion, là un taureau, enfin un aigle [100], et les pilastres portaient un travail de décoration analogue aux faces. [83] L'ensemble de l'ouvrage se tenait suspendu sur quatre roues [101]. Ces roues avaient des moyeux et des cercles (?) [102] venus de fonte, et d'une coudée et demie de diamètre. C'était merveille de voir comment les jantes des roues bien ciselées et unies aux faces des socles s'emboîtaient exactement avec les rais (?) : telle était cependant leur structure. [84] Les angles supérieurs du socle étaient enfermés dans des épaules [103] aux mains étendues, sur (chacune ?) desquelles s'appuyait une base de colonne [104] placée sous le creux du bassin, qui reposait ainsi sur ces mains ; l'aigle et le lion s'ajustaient si bien à ces épaules, que le tout semblait au spectateur fondu d'une seule pièce. Entre ces mains étaient ciselées des palmes [105]. Telle était la structure des dis socles. [85] Il fabriqua, en outre, dix grands bassins, ou récipients arrondis en cuivre, dont chacun contenait quarante ronges. La hauteur en était de quatre coudées et l'écartement des bords pareil. [86] Il posa ces bassins sur les dix socles, appelés Méchonot [106]. Il en disposa cinq du côté gauche du Temple, lequel était tourné au nord et autant du côté droit, c'est-à-dire au midi, mais de sorte que leur face (?) regardait l'orient [107]. C'est dans ce sens aussi qu'il disposa la Mer. [87] Ayant rempli d'eau les bassins et la lier, il destina la Mer aux ablutions des mains et des pieds prescrites aux prêtres quand ils pénétraient dans le Temple au moment de monter à l'autel, et les bassins à la purification des entrailles et des pieds, des victimes offertes en holocauste [108].

7 [109]. [88] Il fabriqua aussi un autel de cuivre, long de vingt coudées, large d'autant, et haut de dix, pour les holocaustes. Il en fit aussi tous les ustensiles en cuivre, trépieds et vases à puiser l'eau [110]. En outre, Chirâm fabriqua les chaudrons, les crocs [111] et tous les instruments en un cuivre pareil à l'or par l'éclat et la beauté [112]. [89] Le roi consacra aussi quantité de tables [113], dont une grande en or, sur laquelle on posait les pains de Dieu ; et une foule d'autres semblables à celle-ci, de formes variées, où l'on posait les vases — phiales et patères à libations — dont il y eut vingt mille en or et quarante mille en argent [114]. [90] Il fit aussi dix mille candélabres, selon la prescription de Moïse ; il en consacra un dans le Temple, où il devait brûler tout le jour, conformément à la loi, et une table [115] surmontée des pains au côté nord du Temple en face du candélabre lequel était placé du côté sud. L'autel d'or était posé au milieu. Tous ces objets étaient contenus dans l'édifice de quarante coudées en avant du voile

du Saint des Saints : dans ce dernier devait reposer l'arche.

8 [116]. [91] Le roi fit préparer quatre-vingt mille cruches à vin, puis dix mille coupes en or, et deux fois autant en argent ; des plateaux en or pour porter à l'autel la fleur de farine pétrie, au nombre de quatre-vingt mille, et le double en argent ; des cratères où l'on mélangeait la fleur de farine avec l'huile, soixante mille en or et deux fois autant en argent. [92] Les mesures, semblables à celles que Moïse appelait hin et essaron, étaient au nombre de vingt mille en or et le double en argent. Il y avait des encensoirs en or, dans lesquels on apportait les parfums au Temple, au nombre de vingt mille. D'autres encensoirs servaient à transporter le feu du grand autel extérieur au petit autel situé dans le Temple, au nombre de cinquante mille. [93] On fit des vêtements pontificaux pour les grands-prêtres avec des manteaux longs, un oracle (pectoral) et des pierres précieuses, au nombre de mille ; quant à la couronne où Moïse écrivit le nom de Dieu. elle. était unique et est demeurée jusqu'aujourd'hui. Les vêtements pour les simples prêtres furent tissés en byssus, avec des ceintures de pourpre pour chacun, au nombre de dix mille. [94] Il y eut deux cent mille trompettes, selon les instructions de Moïse, et deux cent mille robes de byssus pour les chantres Lévites [117]. Les instruments de musique nommés nabels et cinyres, faits pour accompagner les hymnes, furent fabriqués eu électrum, au nombre de quarante mille.

9 [118]. [95] Toutes ces choses, Salomon les prépara pour la gloire de Dieu avec somptuosité et magnificence ; loin d'épargner aucune dépense, il déploya la plus grande largesse pour orner le Temple, et il enferma ces objets dans les trésors de Dieu. De plus, il entoura le Temple d'une enceinte appelée gession (gis) [119] dans la langue du pays et thrincos (mur de clôture) en grec ; elle s'élevait à une hauteur de trois coudées. Elle avait pour but d'interdire à la foule l'accès du sanctuaire et indiquait qu'il s'ouvrait seulement aux prêtres. [96] En dehors de cette enceinte il bâtit un sanctuaire de forme quadrangulaire muni de grands et larges portiques qui s'ouvraient par de hautes portes, orientées aux quatre directions des vents et fermées par des battants d'or. Dans cet édifice avaient accès tous les gens du peuple à condition d'être purs et d'observer les lois. [97] Enfin, une merveille défiant toute description et, pour ainsi dire, tout regard fut le (troisième) Sanctuaire, extérieur aux deux précédents [120]. Salomon, en effet, combla de grands ravins où le retard avait peine à plonger, tant la profondeur en était immense, et. les ayant nivelés à une hauteur de quatre cents coudées, donna au terrain la même altitude qu'à la cime du mont sur laquelle s'élevait le Temple. Et c'est ainsi que le sanctuaire extérieur, qui était hypèthre (sans toiture), se trouvait à la même hauteur que le Temple. [98] Il l'environna de portiques doubles avec de hautes colonnes en pierres prises sur les Ces portiques avaient des toits de cèdre lambrissé. Muant aux portes de ce sanctuaire il les fit toutes en argent.

Chapitre IV

1. Convocation dit peuple à Jérusalem et transfert de l'arche dans le Temple. — 2. Apparition de la nuée divine ; discours de Salomon. — 3. Prière de Salomon. — 4. Combustion des sacrifices ; exhortations au peuple. — 5. Sacrifices et festins ; fête des Cabanes (Scénopégie). — 6. Départ des Israélites : songe de Salomon ; promesses et menaces divines.

1 [121]. [99] Tous ces ouvrages, ces grandes et splendides constructions, ces trésors déposés dans le Temple furent achevés par le roi Salomon en sept ans. Ayant ainsi fait éclater ses richesses et son zèle en parachevant dans un temps aussi court, eu égard à la grandeur du Temple, une oeuvre qui à première vue ne paraissait guère pouvoir s'accomplir dans toute la durée des siècles, il écrivit aux chefs et aux anciens des Hébreux et leur ordonna de rassembler tout le peuple à Jérusalem pour contempler le Temple et y transporter l'arche de Dieu. [100] Et quand tous eurent reçu la convocation de se rendre à Jérusalem. ils s'y réunirent non sans peine au septième mois, appelé thesri [122] par ceux du pays, et hyperbérétéos par les Macédoniens. Cette époque coïncidait avec celle de la fête des Cabanes [123], particulièrement sainte et importante chez les Hébreux. [101] Ayant donc été chercher l'arche et le tabernacle que Moise avait dressé et tous les ustensiles destinés au service des sacrifices divins, ils les transportèrent dans le Temple. Par devant marchaient avec les victimes le roi en personne et tout le peuple et les Lévites, arrosant le chemin de libations et du sang de nombreux sacrifices, [102] et faisant fumer une quantité infinie d'encens, de sorte que toute l'atmosphère alentour en était imprégnée et en apportait l'agréable odeur même aux plus éloignés, leur annonçant que Dieu était en route [124] et allait venir habiter, selon la croyance humaine, dans le lieu récemment édifié et consacré en son honneur : en effet, ils ne se lassèrent point de chanter et de danser jusqu'à leur arrivée au Temple. [103] Voilà comment ils transportèrent l'arche. Mais lorsqu'il fallut l'introduire dans le Saint des Saints, le peuple s'arrêta, et seuls les prêtres l'apportèrent et la placèrent entre les deux Chérubins. Ceux-ci, avec les extrémités entrecroisées de leurs ailes, — car c'est ainsi que l'artiste Les avait disposés, — couvrirent l'arche comme sous une tente et un dais. [104] L'arche ne contenait rien d'autre que deux tables de pierre, qui conservaient gravés les dix- commandements dictés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï. Quant ait candélabre, à la table et à l'autel d'or, on les posa dans le Temple devant le Saint des Saints aux mêmes places qu'ils occupaient jusqu'alors dans le tabernacle, et on offrit les sacrifices quotidiens [125]. [105] L'autel de cuivre, (le Roi) le plaça devant le Temple en face de la porte [126], de sorte que, celle-ci ouverte, il se trouvât bien de front et qu'on vit les cérémonies sacrées et la magnificence des sacrifices. Puis ayant rassemblé tout le reste des ustensiles, il les déposa à l'intérieur du Temple.

2 [127]. [106] Lorsque les prêtres, après avoir tout mis en ordre autour de l'arche furent sortis (du Saint des Saints), soudain une nuée épaisse, non pas opaque et chargée de pluie comme on en voit eu hiver, mais molle et tempérée, enveloppa le Temple

et obscurcit les yeux des prêtres au point qu'ils ne pouvaient plus se voir ; elle fit supposer et croire à tous que Dieu était descendu dans le sanctuaire et prenait plaisir à y fixer sa résidence. [107] Pendant que cette pensée occupait les assistants, le roi Salomon, qui se trouvait sur un siège, se leva, et adressa à Dieu les paroles qu'il estimait convenir à la divinité d'entendre et à lui de prononcer : « Sans doute, ô Seigneur, tu possèdes, nous le savons, une demeure éternelle et digne de toi, que tu as créée pour toi-même — le ciel, l'air, la terre et la mer, — dont tu traverses toute l'étendue sans qu'elle suffise à te contenir. [108] Pourtant je t'ai édifié ce Temple consacré à ton nom, pour que de ce lieu nous puissions élever dans l'espace nos prières vers toi en accomplissant les sacrifices et les cérémonies favorables et que nous ayons toujours la conviction que tu es là, non loin de nous, car, toi qui vois et entends toute chose même en ce lieu où tu peux maintenant habiter, tu ne cesseras pas d'être près de tous, et tu assisteras nuit et jour quiconque aura à te consulter. » [109] Après cette déclaration solennelle à Dieu, il adressa la parole au peuple, lui dépeignant la puissance de Dieu et sa providence, comment il avait révélé à David son père les événements futurs tels que la plupart s'étaient déjà produits et qu'adviendraient tous les autres, comment il lui avait conféré un nom à lui-même avant sa naissance et annoncé d'avance comment on l'appellerait et comment lui-même bâtirait le Temple, devenu roi après la mort de son père. [110] Témoins de l'accomplissement de ces prophéties, il les invitait à bénir Dieu et à ne jamais désespérer de l'effet de ses promesses de félicité, puisant leur confiance dans celles qu'il avait déjà remplies.

3 [128]. [111] Après ce discours adressé à la multitude, le roi considéra à nouveau le Temple et levant la main droite vers le ciel [129] : « Par leurs oeuvres, dit-il, il n'est pas possible aux hommes de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits : car la divinité, n'ayant besoin de rien, est au-dessus de pareilles marques de reconnaissance. Mais ce don, par quoi, Seigneur, tu nous as faits supérieurs aux autres êtres, il nous faut l'employer à célébrer ta majesté et à te remercier de ce que tu as accompli pour notre maison et pour le peuple des Hébreux. [112] Quel instrument plus propre, en effet, avons-nous pour apaiser ton ressentiment et nous concilier ta perpétuelle bienveillance que la parole, qui nous vient de l'air et qui. nous le savons, s'en retourne par l'air [130] ? Grâce à elle donc je te déclare ma reconnaissance, d'abord pour mon père que tu as fait passer de l'obscurité à tant de gloire, [113] ensuite pour moi-même, en faveur de qui tu as accompli jusqu'à ce jour tout ce que tu avais promis : je te supplie de m'accorder à l'avenir tout ce que Dieu peut donner aux hommes qu'il veut honorer et d'augmenter notre maison à travers tous les âges, selon ce que tu as promis à mon père David de son vivant et à sa mort, à savoir que la royauté nous demeurerait et que sa race la transmettrait à d'innombrables descendants. Daigne donc nous accorder ce bienfait et donne à mes enfants la vertu où tu te complais. [114] En outre, je te supplie d'envoyer dans ce Temple une parcelle de ton esprit afin que sur terre même tu paraisses être avec nous. Certes, c'est une infime demeure pour toi que toute la profondeur même

du ciel et de ce qu'il renferme, à plus forte raison ce Temple quelconque ; cependant je te prie de le protéger contre toute dévastation des ennemis comme étant ta propriété pour toujours et de veiller sur lui comme sur ton bien propre. [115] Que si un jour le peuple vient à pécher [131], et que, ensuite, pour son péché, tu le frappes d'un fléau, — stérilité du sol, ravages de la peste, ou l'un de ces maux dont tu poursuis ceux qui ont violé une loi sainte — et s'il se réfugie en foule dans ce Temple pour implorer ta miséricorde et te demander le salut, exauce-le, comme si tu y habitais, prends-le en pitié et délivre-le de ces calamités. [116] Cette assistance, je ne te la demande pas seulement pour les Hébreux qui auraient failli : si l'on vient des extrémités de la terre [132] et de quelque côté qu'on se tourne vers toi et qu'on sollicite de toi un bienfait, prête l'oreille et daigne l'accorder. [117] Ainsi chacun saura, d'une part, que tu as souhaité toi-même te voir ériger par nous cette maison, d'autre part que nous ne sommes pas des êtres insociables animés de sentiments hostiles à l'égard de ceux qui ne sont pas de notre peuple [133], mais que nous avons voulu faire participer tout le monde à ta protection et à la jouissance de tes bienfaits. »

4 [134]. [118] Ce disant, il se prosterna à terre et, après être demeuré longtemps en adoration, il se redressa et offrit des sacrifices à Dieu sur l'autel, puis, l'ayant rempli de victimes entières, il s'aperçut de la façon la plus manifeste que Dieu avait bien agréé l'offrande : une flamme courut, en effet, à travers les airs et, se précipitant violemment sur l'autel aux yeux de tous, saisit et consuma toute l'offrande. [119] Dans cette apparition, le peuple vit une preuve certaine que Dieu consentait à habiter dans le Temple et. plein de joie, se jeta sur le sol en l'adorant. Le roi commença à réciter des bénédictions et exhorta le peuple à faire de même, car ils possédaient maintenant des signes de la bonté de Dieu à leur égard [120] et ils devaient le prier de les traiter toujours de même et de garder leur âme pure de tout mal, persévérant dans la justice, la piété et l'observance des préceptes que Dieu leur avait donnés par Moïse. Ainsi le peuple hébreu serait heureux et surpasserait tout le genre humain en félicité. [121] Et il les exhortait à se souvenir que les mêmes moyens qui leur avaient procuré les biens présents leur en assureraient aussi la conservation et l'accroissement dans l'avenir. Il ne fallait pas croire que la piété et la justice ne servissent qu'à les obtenir, mais qu'elles servaient aussi à les garder. Or, la grande affaire pour les hommes n'est pas de gagner ce qu'ils n'ont pas, mais de conserver ce qu'ils ont acquis et de ne commettre aucune faute qui puisse eu causer la perte.

5 [135]. [122] Le roi, ayant ainsi parlé au peuple, congédia l'assemblée, après avoir offert des sacrifices tant pour lui-même que pour tous les Hébreux, de sorte qu'il immola douze mille veaux et cent vingt mille brebis [136]. [123] Ce fut la première fois qu'il fit goûter au Temple la chair des victimes, et tous les Hébreux y furent conviés à des festins avec leurs femmes et leurs enfants. De plus, le roi célébra la fête dite des Cabanes (Scénopégie) pendant deux semaines devant le Temple, de façon éclatante et magnifique, en faisant bonne chère avec tout le peuple.

6 [137]. [124] Quand ils se furent acquittés de toutes ces solennités et que rien ne manqua plus à leur piété envers Dieu, ils s'en retournèrent chacun chez soi, congédiés par le roi. après l'avoir béni de sa sollicitude à leur égard et des ouvrages qu'il avait accomplis et prié Dieu de leur conserver longtemps le roi Salomon. Et ils rentrèrent pleins de joie et de rires en chantant des cantiques à Dieu, si bien que le plaisir leur fit oublier à tous la fatigue du chemin. [125] Pendant que ces hommes qui avaient introduit l'arche dans le Temple, contemplé sa grandeur et sa beauté, pris part aux grandioses sacrifices et aux fêtes qu'on y avait accomplis, s'en retournaient ainsi chacun dans sa ville, un songe que le roi eut dans son sommeil lui révéla que Dieu avait exaucé sa prière, [126] qu'il protégerait le Temple et y séjournerait pour toujours, si ses descendants et tout le peuple agissaient avec droiture. Et lui tout le premier, s'il demeurait fidèle aux instructions de son père, Dieu l'élèverait à une hauteur et à une grandeur de prospérité illimitées, et la domination du pays resterait toujours à ceux de sa race et à la tribu de Juda. [127] Que si, au contraire, il désertait ces principes et les oubliait au point de passer au culte des dieux étrangers, il le trancherait dans sa racine, ne permettrait pas qu'il subsistât aucun vestige de sa famille, et ne laisserait pas non plus le peuple des Israélites à l'abri du malheur, mais les anéantirait dans des guerres et des fléaux sans nombre, les chasserait du sol qu'il avait donné à leurs pères et ferait d'eux des exilés en pays étranger. [128] Le Temple qui venait d'être bâti, il le livrerait aux ennemis pour le brûler et le piller ; il détruirait la ville de fond en comble par les mains des ennemis et ferait de leur désastre un sujet de fable, absolument incroyable dans son énormité. [129] Les voisins, à la nouvelle de la catastrophe, frappés de stupeur, demanderaient avec curiosité pourquoi les Hébreux s'étaient ainsi fait haïr de Dieu après avoir d'abord été conduits par lui à la gloire et à la fortune ; en réponse, les survivants confesseraient leurs péchés et leur infidélité aux lois de leurs pères. Telles sont les paroles que Dieu, selon l'Écriture, lui adressa pendant son sommeil.

Chapitre V

1. Construction du palais royal. — 2. Description du palais. — 3. Relations entre Hiram et Salomon.

1 [138]. [130] Après les travaux du Temple, qui prirent sept ans. ainsi que nous l'avons dit plus haut, Salomon entreprit la construction du palais royal, qu'il eut peine à finir en treize ans. En effet, il n'y apporta pas la même ardeur que pour le sanctuaire. Pour achever celui-ci, malgré ses grandes dimensions, la merveilleuse et incroyable main-d'œuvre qu'il exigea, grâce à la coopération de Dieu à qui il était destiné, il ne fallut que le petit nombre d'années qu'on a vu. [131] Le palais, beaucoup moins précieux que le Temple, parce que les matériaux n'eu avaient pas été préparés depuis si longtemps, ni avec la même recherche, et qu'il s'agissait de loger des rois, non la divinité, demanda des délais plus longs. [132] Cependant, ce fut là aussi une construc-

tion mémorable, digne de la prospérité du pays des Hébreux et du roi. Il me faut en décrire toute la disposition et l'aménagement afin que le lecteur puisse eu imaginer et eu concevoir la grandeur.

2. [133] Il y avait d'abord un édifice [139] vaste et magnifique, solidement appuyé sur de nombreuses colonnes, aménagé pour recevoir un peuple nombreux attiré par les procès civils et criminels à décider et pour abriter la foule des plaideurs. Cet édifice mesurait cent coudées de long, cinquante de large, trente de haut ; il reposait sur des piliers quadrangulaires, tous en bois de cèdre, avait une corniche d'ordre corinthien. des portes carrées et des fenêtres à trois pointes (?) [140] qui assuraient à la fois sa solidité et sa beauté. Venait ensuite un autre édifice, au milieu du terre-plein (?), [134] dont il occupait toute la longueur sur une largeur de trente coudées [141] ; il était précédé d'un portique (?) porté par d'épaisses colonnes. Là se trouvait une salle du trône magnifique [142], ou le roi s'asseyait pour rendre la justice. Tout à côté, du troisième palais qui servait à la reine [143] et d'autres locaux destinés aux repas et aux plaisirs, une lois les affaires expédiées ; tous étaient parquetés avec des planches taillées de bois de cèdre. [135] Les soubassements (?) étaient en pierres de dix coudées de côté [144] : les murs étaient revêtus d'une autre pierre plus précieuse, débitée à la scie, qu'on extrait, pour orner les temples et les palais royaux, de la terre de Bethoron (?), illustrée par les lieux qui la recèlent [145]. [136] Ce revêtement somptueux formait trois bandes superposées ; sur la quatrième éclatait l'art des sculpteurs : ils y avaient figuré des arbres, des plantes variées, dont les rameaux et les feuilles pendantes répandaient l'ombrage, si légers qu'on eût cru les voir s'agiter et cacher la pierre qui était en dessous [146]. [137] Le reste du plat du mur, jusqu'au toit, était recouvert d'un enduit enluminé de vives couleurs. Le roi fit construire encore d'autres appartements d'agrément et d'immenses portiques heureusement situés dans le palais royal ; au milieu de ces portiques s'élevait un pavillon splendide, ruisselant d'or, pour y venir festoyer et boire. Tous les ustensiles nécessaires pour traiter ses convives furent confectionnés en or [147]. [138] Il est malaisé de dénombrer la grandeur et la variété des appartements royaux, combien de grandes salles, combien de petits appartements, de chambres souterraines et invisibles, la beauté des terrasses en plein air, des bosquets aménagés pour le charme des yeux, refuge et protection des corps contre la chaleur. [139] En résumé, toute la construction était en marbre blanc, en cèdre, en or et en argent ; les toitures et les parois ornés de pierres incrustées d'or, comme on avait fait pour le Temple de Dieu. [140] Le roi fit aussi tailler dans l'ivoire un trône [148] colossal en forme d'estrade, pourvu de six degrés, sur chacun desquels de part et d'autre se tenaient deux lions, et il y en avait deux autres en faut. Enchâssés dans le trône, deux bras s'avançaient comme pour recevoir le roi : il s'appuyait sur une protomé de taureau [149] qui le regardait par derrière ; le tout était fixé avec des attaches d'or.

3 [150]. [141] Salomon acheva tout cet oeuvre [151] en vingt ans, pendant lesquels le roi de Tyr, Hirôm, lui avait fourni pour la construction quantité d'or et encore plus

d'argent et, en outre, du bois de cèdre et de pin [152]. À son tour il fit à Hirôm des présents considérables, en envoyant chaque année du blé, du vin et de l'huile, dont, en sa qualité d'insulaire, comme nous l'avons déjà dit précédemment, ce prince avait grand besoin. [142] En outre, il lui donna des villes de Galilée, au nombre de vingt, situées non loin de Tyr. Mais Hirôm. les ayant visitées et examinées, fut peu satisfait de ce cadeau et envoya dire à Salomon qu'il n'en avait pas besoin ; depuis lors ces villes reçurent le nom de pays de Chabalôn [153], nom qui, interprété dans la langue phénicienne, signifie déplaisant [154]. [143] De plus, le roi de Tyr adressa à Salomon des problèmes et des énigmes en l'invitant à les éclaircir et à le délivrer des difficultés qu'ils présentaient. Comme Salomon était fort sagace et pénétrant, rien ne lui échappa de ces questions ; triomphant sur toute la ligne par la force du raisonnement, il en comprit et en expliqua lumineusement le sens.

[144] Mention de ces deux rois se trouve aussi chez Ménandre qui a traduit de la langue des Phéniciens en grec les archives tyriennes ; il s'exprime ainsi [155] : « Après la mort d'Abibalos, la succession de son trône échut à son fils Hirôm, qui vécut cinquante-trois ans et en régna trente-quatre. [145] Il créa, en le comblant, l'Eurychoros (grande place), et dédia la colonne d'or dans le temple de Zeus ; puis il s'en alla faire couper sur le mont qu'on nomme Liban quantité de bois pour la couverture des temples. [146] Après avoir démoli les anciens sanctuaires, il bâtit le temple d'Héraclès et d'Astarté et célébra le premier le Réveil d'Héraclès au mois Péritios. Et il fit campagne contre les gens d'Utique qui refusaient le tribut et après les avoir de nouveau soumis s'en revint chez lui. Sous son règne vivait Abdémonos, enfant encore jeune qui triomphait toujours des problèmes posés par Salomon, roi de Jérusalem. » [147] Dios en fait mention aussi en ces termes [156] : « après la mort d'Abibal, son fils Hirôm devint roi. Il combla les parties orientales de la ville et agrandit ainsi la cité. Le temple de Zeus olympien était isolé ; il le relia à Tyr par une levée de terre et l'orna d'offrandes d'or. Enfin il monta sur le Liban, où il y fit couper des bois pour la construction des temples. » [148] Il ajoute que le tyran de Jérusalem, Salomon, adressa à Hirôm des énigmes et demanda à en recevoir de lui ; celui qui échouerait devait payer une somme à celui qui les aurait résolues. [149] Hirôm y consentit et, n'ayant pu résoudre les énigmes, dut livrer, pour payer l'amende, une grande partie de ses trésors. Mais ensuite, grâce à un certain Tyrien, nommé Abdémon, il résolut les questions proposées et lui-même en proposa d'autres ; Salomon ne les résolut pas et dut (tout restituer et) payer en plus à Hirôm une somme considérable. Voilà ce qu'a raconté Dios.

Notes

[1] I Rois, II, 12.

[2] Josèphe, plus loin, donne à Salomon quatorze ans à son avènement. La tradition ne lui en donne que douze (Temoura, 14a ; Nasir, 5a ; Séder Otam Rabba, éd. Ratner, ch. XIV ; traduction syrienne de la LXX dite p dans de Lagarde, Bibl. Syriaca, 1).

[3] Nous lisons πανεύδαιμον (γῆρας) avec les mss. O, E et Naber.

[4] I Rois, II, 13.

[5] I Rois, II, 22 (excepté les § 11-12).

[6] Bible : à Anatoth.

[7] I Chron., VI, 4-8 ; VI, 50-54. La liste biblique diffère de celle de Josèphe. Celui-ci écrit Joseph au lieu d'Abischous, Jotham au lieu de Zerahya ou d'Ouzzi, Arophéos au lieu d'Amaria ; il omet Zerabya (ou Ouzzi). Mais il y a des divergences plus singulières entre notre texte et celui d'Ant., V, II, 5. Là le nom correspondant à l'Abischoua de la Bible est Abiézer et non pas comme ici Joseph, qui paraît être une faute de copiste. De plus, la liste d'Ant.. V, compte Ozi. Enfin, chose curieuse, la lignée d'Éléazar n'y est destituée du sacerdoce qu'après Ozi, tandis que, dans notre passage, la rentrée dans la vie privée (ἰδεωτεύσαντες) commence déjà avec Boukki.

[8] I Rois, II, 28.

[9] Comme la Vulgate et les versions syriennes, mais l'hébreu et la LXX ont ici : « Joab avait embrassé le parti d'Adonias, tandis qu'il n'avait pas favorisé Absalom. »

[10] Texte peu intelligible et probablement altéré. L'hébreu signifie que la famille de David sera ainsi innocentée *du sang versé par Joab.*

[11] I Rois, II, 36. Entre les versets 35 et 36 on trouve chez les LXX un assez long passage qui n'a son correspondant ni dans l'hébreu, ni dans la Vulgate. Josèphe suit un texte conforme à l'hébreu.

[12] I Rois, III, 1 ; II Chroniques, I, 1. Josèphe est conforme à l'hébreu de I Rois, III, 1 et commence son chapitre II par des mots qui répondent à la fin du verset 46 du ch. II. Les LXX ne connaissent pas les mots והממלכה נכונה ביד שלמה et, de plus, insèrent ici encore un long passage sans analogue dans l'hébreu ni dans la Vulgate. Josèphe témoigne en faveur d'un texte mentionnant le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon immédiatement après l'exécution de Séméi.

[13] Hébreu : Gibeôn ; LXX : Γαβαών. La leçon des mss. R O M Γιβρῶνα doit être préférée à Χεβρῶνα adopté par Naber.

[14] D'après I Chroniques, I, 5 ; l'autel de cuivre est attribué à Beçalel (et Exode, XXXVIII, 1), mais Moïse est cité au verset 3 comme l'auteur de la tente d'Assignation (Ohel moed).

[15] L'hébreu dit : « à tous ses serviteurs ». On peut donc lire ἰδίους (M S P) et non Ἰουδαίους (Niese et Naber).

[16] II Rois, III, 16.

[17] D'après la Bible, l'enfant de l'autre femme (la défenderesse) est né le troisième jour après celui de la plaignante.

[18] Ἥμισυ τοῦ τε ζῶντος χαί τοῦ τετελευτηκότος. La Bible ne parle de partager que l'enfant vivant. Cette singulière addition, de caractère aggadique, et qui semble due à

une réminiscence de Exode, XXI, 35, se retrouve seulement dans la version lucienne des LXX (καὶ τὸ τεθνηκὸς ὁμοιως διέλετε καὶ δότε ἀμφοτέραις).

[19] Addition inepte de Josèphe.

[20] I Rois, IV, 7. Josèphe omet les premiers versets du chapitre, qui énumèrent les officiers de la cour.

[21] Hébreu : Ben-Hour ; LXX : Βεὲν ύ. Ὦρ (autres mss. Βαεωρ).

[22] Hébreu : Ben-Deker ; LXX : υἱὸς Δακάρ (BL : υἱὸς Ρηχαβ). Josèphe, qui suit pour les livres des Rois un texte proche de notre texte massorétique, a-t-il écrit Διόχληρος ? La leçon de la version latine Dochir semble refléter une meilleure leçon : Δοχηρος (?). Quant au nom de la ville, Bethléhem est la leçon de S P Lat. adoptée par Naber. Mais la Bible dit : Bethschémesch. Il faut donc préférer, avec Niese, la leçon de Βιθιέμες ; et la corriger avec Bosius en Βηθσέμες ou, avec Schotanus, en Βαιθσέμες.

[23] Comme l'hébreu : Ben Abinadab : LXX : Ἀχιναδάβ. Josèphe omet le Ben Hésed de la Bible.

[24] Tafat dans la Bible.

[25] Hébreu : Baana, fils d'Ahiloud.

[26] Hébreu : Ben Géber.

[27] La Bible ne lui attribue que Mahanaïm.

[28] Basemath dans la Bible, mariée, non à Achinadab, mais à Achimaaç. le personnage suivant de la liste, omis par Josèphe.

[29] Bible : Baana ben Houschi.

[30] Bible : Josaphat ; il n'y a pas de raison décisive de corriger Saphatès en Josaphatès, comme fait Naber.

[31] χώραν ἐπὶ τούτων πᾶσαν (lat. : Basan) ἐπετέτραπτο, texte altéré.

[32] Σουβέης est la leçon des mss. S P M ; Niese préfère Σουμούις ; Naber Σεμεεί. LXX : Σεμεϊ, Σαμαα ; hébreu : Schim'i.

[33] Hébreu : Géber.

[34] Hébreu אחד נציב, où les LXX ont vu un nom propre : Νασεφ. Josèphe est plus conforme à l'hébreu, qui est, d'ailleurs, corrompu.

[35] Pour les §§ 38-41, Josèphe suit I Rois, IV, 20 - V, 6 ; versets qu'on ne trouve pas dans les LXX à l'endroit correspondant, mais à la fin du ch. II.

[36] Καὶ τῶν ἀλλοφύλων, expression prise des LXX, qui traduisent habituellement ainsi l'hébreu פְלִלם « Philistins ».

[37] L'hébreu du livre des Rois מן הכהר ארצ פלִשׁתים (LXX : ἀπὸ ποταμοῦ γῆς ἀλλοφύλωνà texte inintelligible si l'on n'y insère le mot ועד « jusqu'à » d'après le passage parallèle II Chron., IX, 26. Josèphe a suivi les Chroniques ou un texte des Rois plus correct.

[38] Le Kor hébreu ou phénicien vaut à peu prés 3,6 hectolitres (Hultsch, Métrologie, p. 436).

[39] φατνών = אֻרוֹת de I Rois, V, 6. Les LXX ont une autre traduction τοκάδες ἵππων (II Chron., IX, 23 : θήλειαι ἵπποι) « juments »

[40] I Rois, V, 9 ; cf. Sap. Sal., VII, 17-21.

[41] ἀρχείευς ἀνθρώπους ; même traduction que dans les LXX de l'hébreu בני קדם, qu'on traduit communément par les Orientaux.

[42] Hébreu : Ethau l'Ezrahite, Hêmau, Calcol et Dorda, fils de Mabol ; LXX : Ταιθάν, Αἴναν, Χαλχάδ, Δαράλα υἱοὺς Μάλ. Josèphe, ici encore, paraît plus près de l'hébreu, mais il ne résulte pas clairement de son texte que seuls les trois derniers sont fils d'Hémaon (Mahol).

[43] Comme l'hébreu ; LXX : 5.000 (πεντακισχίλιαι), mais Josèphe a transformé les morceaux en livres.

[44] Tradition extra biblique qui se retrouve dans le *Midrash*. Dans *Tanhouma* et la *Pesikta* sur I Rois, V, 10, on demande : quelle est cette sagesse qui surpassait celle de tous les Orientaux ? Réponse : c'est la science des sorts et de l'astrologie.

[45] Cet Éléazar était sans doute de la secte des Esséniens qui passaient pour avoir entre leurs mains certains ouvrages spéciaux, au nombre desquels ce livre de thérapeutique (ספר רפואות) attribué au roi Salomon et mis de côté par Ézéchias dont il est question dans une Baraïta de *Pesahim*. Cf. le commentaire hébraïque de Senior Sachs dans l'édition du *Séfer Tagin (liber coronularum)* par Bargès, Paris, 1866, p. 33.

[46] Probablement la racine Baara, dont Josèphe décrit ailleurs longuement les vertus fabuleuses (Guerre, VII, 6, 3). (T.-R.)

[47] I Rois, V, 15 (LXX : 7, 1) ; cf. *Contre Apion*, I. 17, § 111 et note. Les deux lettres sont données avec toute sorte de détails imaginaires par Eusèbe, Præp. evang., IX, 33.34, très probablement d'après Eupolémos.

[48] Bible : Hiram.

[49] Conforme à l'hébreu. Les LXX ont sauté quelques mots du texte, et il en est résulté cette absurdité : καὶ ἀπέστειλε Χιράμ... χρίσει τὸν Σαλωμών.

[50] Κυπαρίττου : héb. ברושים : (I Rois, V, 22) ; LXX : πεύκινα, pins.

[51] Ces derniers mots sont une addition de Josèphe.

[52] Le renseignement sur les archives de Tyr est emprunté sans doute à Dios ou à Ménandre. Cf. *C. Apion*, I, 17-18.

[53] I Rois, V, 25 ; II Chroniques, II, 2.

[54] Les données diffèrent des Rois aux Chroniques. D'après I Rois, V, 25, Salomon fournit à Hiram 20.000 cors de froment et 20 cors d'huile (LXX : 20.000). D'après II Chroniques, II, 9, 20.000 cors de froment, 20.000 cors d'orge, 20.000 baths de vin et 20.000 baths d'huile. Josèphe a ici comme source les Chroniques. Ce qui suit est d'après I Rois, V, 26.

[55] Le bath vaut 1/10 de cor, soit environ 36 litres.

[56] L'hébreu l'appelle tantôt Adoniram, tantôt Adoram (II Samuel, XX, 24 ; I Rois, III, 18 ; II Chroniques, X, 18. Les LXX ont partout Adoniram, Josèphe toujours Adoram comme l'hébreu.

[57] LXX : 3.600, confirme, d'ailleurs, à II Chroniques, II, 1, 16, 17. A noter que la version

lucienne a 3.700, l'Hexateuque 5.500, chiffre donné par Josèphe lui-même au livre précédent.

[58] I Rois, VI, 1 ; II Chroniques, III, 2. Toutes les données chronologiques, sauf l'an et le mois de la construction, appartiennent à Josèphe.

[59] L'hébreu dit : au mois de ziv.

[60] Ce chiffre concorde avec celui qu'on a lu supra (Ant., VII). D'après ce texte, il se serait écoulé 515 ans depuis les campagnes de Josué jusqu'à la prise de Jérusalem par David ; en ajoutant à ce chiffre, d'une part, les 40 ans de Moïse, de l'autre les 33 de David et les 4 de Salomon, on obtient bien 592. Mais l'hébreu, I Rois, VI, 1, donne un tout autre chiffre : 480 ans (LXX : 440), c'est-à-dire douze générations.

[61] En ajoutant aux 592 ans les 430 indiqués dans Ant., II, § 318, d'après Exode, XII, 40, on obtient 1022. Peut-être faut-il ajouter avec Schotanus Καὶ δύο ?

[62] D'après ce chiffre, il se serait écoulé 420 ans entre le Déluge et la venue d'Abraham en Canaan. C'est un résultat tout différent de celui auquel on arrive en rapprochant Ant., I, § 148 et 154, d'après quoi cet intervalle serait de 992 + 75, soit 1067 ans, ou, si l'on préfère la leçon de certains manuscrits, de 292 + 75 = 367 ans. Il faudrait donc ici, soit 2087 (ou, avec la correction proposée note précédente, 2089), soit 1387(9) ; mais, même corrigé, ce chiffre ne concorderait pas avec ceux du livre X des Antiquités (§ 147, cf. la note sur ce passage). La vérité, c'est sans doute que Josèphe a suivi, dans ces différents passages, des systèmes différents empruntés à des sources différentes, qu'il ne s'est pas donné la peine de concilier ou qu'il n'a combinés qu'en partie. Il est décevant de chercher à corriger les chiffres de Josèphe.

[63] Ce chiffre appelle des observations analogues. Si l'on conserve les 1440 ans écoulés depuis le Déluge jusqu'à la construction du temple et qu'on se reporte à Ant., I, § 82, qui donne un intervalle de 2262 ans depuis Adam jusqu'au Déluge, on est tenté de lire 3702 au lieu de 3102. Mais la leçon 2262 n'est pas assez assurée pour l'autoriser. Si on lit 1656 (qui est la leçon de quelques manuscrits), on obtient, en additionnant ce chiffre avec 1440, 3096, chiffre qui se rapproche des 3102 de notre texte, mais sans qu'on puisse se permettre d'unifier ces chiffres. La correction de Bekker, qui veut lire 3050 à cause d'Ant., X, § 147-148, ne nous paraît pas plausible (cf. la note sur ce passage).

[64] I Rois, VI, 2 ; II Chroniques, III, 3.

[65] Texte altéré, nous traduisons au jugé.

[66] L'hébreu donne d'autres dimensions : 60 de long, 20 de large et 30 de haut ; le grec (B) : 40, 20 et 25 (A : 30).

[67] Rien de semblable dans la Bible à cette étrange superstructure. La hauteur de 120 coudées est celle du portique d'après II Chroniques, III, 4 ; Josèphe reproduit, d'ailleurs, ce chiffre l'instant d'après en parlant dudit portique.

[68] Ce sont, les étages (יציע) ou les cellules (צלעות) de I Rois, VI, 5, rendus par μέλαθρα chez les LXX. Le chiffre de 30 n'est pas dans la Bible ; il résulte du rapport entre la longueur de l'enceinte du temple et la largeur attribuée aux chambrettes (cinq

coudées) flanquant ladite enceinte, en en exceptant toutefois la façade (60 + 60 + 20 = 140 : 5 = 28) ; en ajoutant les deux coins, on obtient le chiffre de 30.

[69] Détail inconnu à la Bible.

[70] La hauteur des « étages », d'après I Rois, V, 10, semble être de cinq coudées. Josèphe attribue vingt coudées de haut à chacun des trois étages pour obtenir les soixante coudées de la partie inférieure du temple, conformément à l'indication donnée plus haut.

[71] Tous ces détails sont propres à Josèphe.

[72] Texte très obscur et peut-être altéré, que nous traduisons par à peu près. (T. R.)

[73] Josèphe paraphrase assez malheureusement le verset 7 du texte biblique qui dit simplement que les pierres furent apportées sur le chantier toutes taillées, de manière qu'on n'eut pas, sur l'emplacement du temple, à employer le marteau et la lime. (T. R.)

[74] Josèphe n'a rien qui corresponde aux versets 11-13, omis aussi dans les versions BL des LXX.

[75] Ἁλύσεσι = שרשות (II Chroniques, III, 5), les LXX traduisent le mot par χαλαστά. La version lucienne a le même mot que Josèphe : ἁλύσεις.

[76] I Rois, VI, 16.

[77] Imité du grec de II Chroniques, III, 14. La description du livre des Rois ne parle pas d'un voile tendu entre le Debir et le Hêkhal.

[78] 10 coudées dans la Bible (VI, 23 et 96), ce qui donne une proportion plus convenable.

[79] Le texte des Rois n'indique aucune dimension. Josèphe s'est souvenu d'Ézéchiel, XLI, 2, mais ici la porte entière n'a que 10 coudées de large : Josèphe aura confondu la porte et le battant. (T. R.)

[80] Nous lisons, avec Enthoven, οὗ (au lieu de ὁ) μὴ χρυσὸς ἦν.

[81] Josèphe saute ici le passage, I Rois, VII, 1-12. qui interrompt les descriptions relatives au Temple, et en reporte les indications en leur lieu, c'est-à-dire au moment de parler du palais royal.

[82] Πετρὸς δ' Οὐρίου, γένος Ἰσραηλίτου. Il y a là une double bévue : Οὐρίας est une altération du Τύριος des LXX traduisant צרי de l'hébreu, et Ἰσραηλίτου semble bien résulter d'une lecture fautive de איש צרי. Comment ce singulier doublet a-t-il pu se produire sous la plume de Josèphe ? Comment, dans les mots ἀνὴρ Τύριος des LXX, même en lisant par erreur Οὐρίος, a-t-il pu voir un nom de personne ? Faut-il, avec Rahlfs (Septuaginta-Studien, 3, p. 92, note), voir dans Οὐρίου une faute de copiste pour Τυρίου et dans γένος Ἰσραηλίτου et une « addition tertiaire » occasionnée ultérieurement par cette variante fautive ? C'est méconnaître le rapport assez probable entre Ἰσραηλιτου et איש צרי de l'hébreu et c'est, de plus, faire remonter l'erreur du copiste à l'archétype de tous les manuscrits connus actuellement de Josèphe, car ils ont, sans exception, la leçon Οὐρίου Force est donc d'imputer cette double bévue, si grossière soit-elle, à Josèphe lui-même.

[83] L'or et l'argent, d'après II Chron., II, 13. Les Rois ne parlent que de son habileté comme ouvrier en cuivre.

[84] Manque dans l'hébreu, mais se retrouve dans les LXX, I Rois, VII, 15, (τὸ πέχος τοῦ στύλου τεσσάρων δακτύλων) conformément, d'ailleurs, à Jérémie, LII, 21 (ועביו ארבע אצבעות). Quant au mot ἔσωθεν (τὸ πάχος), s'il ne résulte pas d'une erreur, il implique que les colonnes étaient creuses ; l'épaisseur est celle de l'airain entourant l'âme.

[85] Δώδεχα πήχεων. Il est absurde de corriger, comme Ernesti, suivi par Naber, en δαχτύλων, puisque la Bible (hébreu et grec) parle ici de coudées. Le chiffre de douze est conforme à l'hébreu. Les LXX, sur I Rois, VII, 15, ont 14. La suite est un abrégé de la description, d'ailleurs obscure, de I Rois, VII, 16-20.

[86] Κρίνον. Cf. ἔργον κρίνον des LXX (v. 19) = השעמ ??ושוש].

[87] Δίκτυον, comme LXX traduit de l'hebreu . Josèphe ne parle, ainsi que les LXX, que d'un réseau. L'hébreu en mentionne sept par chapiteau au v. 17 et seulement deux au v. 41. Il est probable que le mot שבעה du v. 17 doit se lire שבכה.

[88] Hébreu : Boaz ; LXX : Βολωζ, Βαλαζ (L : Βααζ). Dans II Chroniques, III, 17, les LXX traduisent Boaz et Yakhin par Κατόρθωσις et Ἰσχύς.

[89] I Rois, VII, 23 ; II Chroniques, IV, 2.

[90] Comme les LXX, v. 26 β · Καὶ τὸ πάχος σύτῆς πελειστῆς = טכח.

[91] Le texte biblique parle (v. 24) de Pekaïm, « coloquintes », disposées autour du rebord circulairement, au nombre de dix par coudée. Il n'y est pas question d'un support central hélicoïdal d'une coudée de diamètre.

[92] Κατὰ περιεγωγὴν ἔνδον ἀπονεῦον. Sens et texte douteux.

[93] D'après II Chroniques, IV, 5 ; le livre des Rois indique 2.000, chiffre déjà très supérieur à la capacité probable de la « Mer ». Selon Benzinger (Archäol., p. 184), 2.000 baths feraient 72.800 litres ; or, l'hémisphère de la Mer d'airain, d'après les indications données, n'aurait qu'une capacité variant entre 36.000 et 40.000 litres.

[94] I Rois, VII, 27 ; II Chroniques, IV, 6.

[95] Λουτήρων, comme le grec des Chroniques, traduisant כיורים. Βάσεις répond aux תונוכמ des Rois, transcrits μεχωνωθ par les LXX. Josèphe reproduit lui-même ce mot plus loin (§ 85).

[96] Mêmes dimensions que dans les LXX ; l'hébreu a 4, 4, 3.

[97] Συνεκέπλειστο. Cp. συγκλειστόν des LXX, traduisant מסגרת de l'hébreu (moulures ?).

[98] Cette description ne répond à rien dans la Bible.

[99] Je lis : ὄρος κατεσκευασμένον avec le ms. P au lieu de ὄρος κατεσκευασμένος de la Vulgate. (T. R.)

[100] Ἀστός. Doit correspondre aux כרובם. Les LXX reproduisent simplement le mot χερουβειμ.

[101] Τροχῶν comme les LXX. Τρόχοι = אופנים.

[102] Πλήμνας καὶ ἄντυγες : le sens de ce dernier terme est douteux, on ne voit pas bien en quoi il se distingue de l'ἀψίς (jante) nommée un peu plus loin. Il ne semble pas qu'il

puisse s'agir des rais. (T. R.)

[103] Les LXX ont (v. 34) ὠμίαι = כתפות de l'hébreu.

[104] Σπεῖρα, terme vague répondant sans doute à l'énigmatique objet arrondi (héb. עגול LXX : στρογγύλον) qui servait de support particulier au bassin (v. 35).

[105] Φοίνιχες, comme LXX = תרמתו du v. 36.

[106] Dans ce paragraphe, Josèphe reproduit les expressions des LXX (v. 38). χυτρογεύλους (= כיורים), τετταράκοντα (= בת) μεχωνώθ. L'imitation est d'autant plus manifeste qu'il emploie, d'autre part, les mots λουτῆρας pour bassins et βάσεις pour les socles. On trouve, d'ailleurs, ces deux mots également dans les LXX. Le diamètre des bassins n'est pas indiqué dans la Bible.

[107] Dans le texte biblique, c'est la « mer » seule qui est placée (semble-t-il) au Sud-Est.

[108] D'après II Chroniques, IV, 6.

[109] II Chroniques, IV, 1 ; I Rois, VII, 40.

[110] Ποδιστῆρας καὶ ἀναληπτῆρας. Les deux mots se retrouvent dans le grec de II Chroniques, IV, 16, traduisant יעים et תוריס. Dans les Rois, ces deux mots sont traduits par λέβητας et θαρμαστρεῖς.

[111] Λέβητας καὶ ἔρπαγας. Cf. LXX (Chron.) : λέβητας καὶ κρεάγας. La leçon λαβίδας (M) préférée par Naber est fautive.

[112] Paraphrase de χαλκᾶ ἄρδην = נחשת ממרט οθ χαλκᾶ παυέρου = נחשת מרוק II Chroniques, IV, 16.

[113] Les Rois ne parlent que d'une seule table ; les Chroniques en mentionnent dix (IV, 8).

[114] Chiffres fantastiques : la Bible n'indique pas le nombre des vases. Quant aux candélabres, elle en mentionne dix en tout, cinq à droite et cinq à gauche. (On peut se demander si μυρίας dans le texte de Josèphe ne résulte pas d'une fausse lecture, par un copiste, d'un chiffre inférieur.) (T. R.)

[115] Josèphe a déjà parlé de cette table plus haut. (T. R.)

[116] I Rois, VII, 50 : toute l'énumération des vases, vêtements et instruments avec les chiffras énormes donnés par Josèphe est inconnue à la Bible. Josèphe applique sans doute à l'époque salomonienne des données qui conviennent au second temple, non sans les majorer encore. (D'autre part, il semble que les 30.000 coupes (φιέλαι) ci-après font double emploi avec les 60.000 φιάλαι χαί σπονθεϊα cités plus haut.)

[117] Cf. II Chroniques, V, 12.

[118] I Rois, VII 51 ; II Chroniques, V, 1. Les détails sur l'enceinte du gis, sur les sanctuaires extérieurs, les grands travaux de terrassement effectués par Salomon sont encore des anachronismes. Cf. Ant., IV, § 398 et suiv. ; Guerre, V, 1.

[119] Mot syriaque (cf. Ant., IV, § 417).

[120] τὸ τούτων ἔξωθεν ἱερόν : il s'agit donc bien d'une troisième enceinte et non, comme l'a cru Arnaud, de l'enceinte des Israélites dont il vient d'être question. Cette dernière a, d'ailleurs, des portes d'or, tandis que la troisième cour a des portes d'argent.

[121] I Rois, VIII, 1 ; II Chroniques, V, 2.

[122] La Bible (I Rois, VIII, 2) dit : au mois des Ethanim, à la fête, à savoir au 7e mois. Les LXX ont seulement : ἐν μηνί Ἀθανείν (nom de mois cananéen). Les manuscrits de Josèphe portent ἀθύρει, θοιρι, etc. (theseri Lat.).

[123] Nommée simplement חָג dans l'hébreu (LXX sur Chron. : ἐν τῇ ἑορτῇ).

[124] Ces détails sur les parfums sont étrangers à la Bible.

[125] Détails ajoutés par Josèphe.

[126] La porte du pronaos, puisque l'autel est placé hors du naos. (T. R.)

[127] I Rois, VIII, 10 ; II Chroniques, V, 13.

[128] I Rois, VIII, 22 ; II Chroniques, VI, 12.

[129] Nous lisons οὐρανόμ avec Naber (mss. ὀχλον).

[130] Verbiage surajouté au discours biblique.

[131] Dans ce paragraphe, Josèphe condense la prière de Salomon (I Rois, VIII, 31-40 ; II Chroniques, VI, 22-31).

[132] II Chroniques, VI, 32 : I Rois, VIII, 41.

[133] Josèphe a soin de souligner la largeur d'esprit qui se remarque dans la prière du roi Salomon.

[134] II Chroniques, VII, 1 ; I Rois, VIII, 54.

[135] I Rois, VIII, 62 ; II Chroniques, VII, 5.

[136] Bible : 22.000.

[137] I Rois, VIII, 66 : IX, 1 ; II Chroniques, VII, 10.

[138] I Rois, VII, 1. Josèphe place la description du palais royal après celle du Temple. Dans la Bible, cette description vient s'insérer dans celle du Temple ; de plus, l'apparition divine a lieu, selon le livre des Rois, après la construction des deux édifices, tandis que, dans Josèphe, elle a lieu avant la construction du palais royal.

[139] C'est la maison dite du bois de Liban (I Rois, VII, 2-6).

[140] Détails peu clairs ajoutés à la description biblique d'ailleurs très obscure. Ἰσομέτροις paraît correspondre à τετρέγωνοι de la Septante. Noter l'anachronisme plaisant de l'ordre corinthien.

[141] La Bible donne 50 coudées de long sur 30 de large. Dans le texte de Josèphe, ἔντιχρυς ἔχων ναόν n'est pas intelligible (des commentateurs l'ont entendu du Temple !). Ναόν est peut-être une faute de copie pour στοέν.

[142] Dans la Bible, c'est encore un autre corps de bâtiment.

[143] Josèphe ne mentionne pas le palais propre de Salomon, I Rois, VII, 8.

[144] Bible : les unes dix, les autres huit.

[145] Θεωρια ou Θεωριων γῆ. Les conjectures Θεωρίαν (Hudson). Τυρίων (Ernesti) ne satisfont pas. La vraie leçon reste à trouver. J'ai pensé à Βαιθώρων (XII, 289) γῇ ? (T. R.)

[146] Détails de fantaisie suggérés par le souvenir des ornements du temple d'Hérode.

[147] I Rois, X, II Chroniques, IX, 20.

[148] I Rois, X, 18 ; II Chroniques, IX, 17.

[149] Εἰς μόσχου προτομήν. Emprunté aux LXX qui traduisent le עגול ראש de l'hébreu (lu עגל ראשי) par προτομαὶ μόσχων.

[150] I Rois, IX, 10.

[151] C'est-à-dire le Temple et les Palais.

[152] Πέτυος. LXX : Πευχίνοις (ξόλοις) = ברושים.

[153] Cp. hébreu : Ereç Kaboul ; LXX : Ὅριον répond à la lecture גבול .

[154] Mot inconnu en sémitique. Josèphe a peut-être interprété כבל pour חבל, dont un des sens est : dommage, douleur.

[155] Le même texte se retrouve dans le *Contre Apion*, I, 18, §§ 117-120.

[156] Reproduit aussi dans le *Contre Apion*, I, 17, §§ 113-115.

[157] I Rois, IX, 15.

[158] Hébreu : Haçor, Meghiddo, Ghézer ; LXX : Ἀσσούρ, Μαγεδδώ, Γαζέρ.

[159] I Rois, IX, 16 ; II Chroniques, VIII, 3. Les LXX ont ce passage plus haut, IV, 31 et voient הרג בעיר de l'hébreu un nom de ville ἐν Μεργέβ (L. : Αροαβ). Josèphe paraît encore ici plus près de l'hébreu que des LXX.

[160] Hébreu : Beth-horon ; LXX (III Rois, II, 35 ; X, 23 ; II Chron., VIII, 5) Βαιθωρών.

[161] Bible : Βααλάθ.

[162] Hébreu : Thadmor.

[163] A la suite de ce mot on lit la phrase, sûrement interpolée : « ayant reçu ce surnom d'un roi Pharaôthès qui régna après eux dans le temps intermédiaire. »

[164] Hérodote l'appelle Nitocris (II, 100).

[165] Déjà Whiston a relevé l'erreur commise ici par Josèphe. L'Écriture ajoute tantôt le nom Pharaon au nom propre du roi (II Rois, XXIII, 29 ; Jérémie, XLIV, 30), tantôt emploie Pharaon, tout court. (T. R.)

[166] I Rois, IX, 20 ; II Chroniques, VIII, 7.

[167] Comme I Rois, IX, 23 ; les Chroniques ont 250.

[168] I Rois, IX, 26 ; II Chroniques, VIII, 17.

[169] Hébreu : Eclongaber ; LXX : Γασίων Γαβέρ.

[170] Hébreu : Eloth ; LXX : Αἰλάθ.

[171] Comme les LXX ; hébreu : Ophir.

[172] 420 dans I Rois, IX, 28 ; 450 d'après II Chroniques, VIII, 18.

[173] I Rois, X, 1 ; II Chroniques, IX, 1.

[174] Bible : la reine de Saba (en Arabie). Il n'est pas question de l'Égypte ni de l'Éthiopie dans le récit biblique.

[175] μακαριόν τε τόν Ἑβραίων λαόν κτλ. Les LXX ont : Μακάριαι αἱ γυναῖκές σου (III Rois, X, 8) qui supposent une mauvaise lecture de l'hébreu נשיך au lieu de אנשיך. Josèphe semble plus près, ici encore, du texte hébreu que des LXX. Il est vrai qu'il a pu suivre la leçon de II Chroniques, IX, 7, où le grec a : μακάριοι οἱ ἄνδρες σου. (L a corrigé dans Chroniques ἄνδρες en γυναῖνες.)

[176] I Rois, X, 10 ; II Chroniques, IX, 9.

[177] Bible : 120 talents d'or.

[178] λίθον πολυτελῆ. – Peut-être faut-il rétablir un pluriel. (T. R.)

[179] Le baume de Jéricho ou d'Engadi (Ant., IX, § 7). Cette hypothèse appartient à Josèphe (la Chronique mentionne simplement le baume de choix parmi les présents de la reine de Saba).

[180] I Rois, XII, 13 (II Chroniques, IX, 12), utilisé judicieusement avant les v. 11-12 traités au commencement du chapitre suivant.

[181] I Rois, X, 11 ; II Chroniques, IX, 10. Josèphe, comme la Chronique, traduit par pin (ξύλα πεύχινα) le bois d'almuggim de la Bible. Les Septante (Rois) disent simplement : bois coupé à la hache (ξ. πελεκητά) (la suite du paragraphe à partir de « Que personne... » est du fait de Josèphe).

[182] Ὑποστήριγμα. Josèphe emploie l'expression des LXX pour traduire l'hébreu de I Rois, X, 12 ; les Chroniques ont, dans le passage parallèle, l'hébreu que le grec traduit par ἀναβάσεις. Il s'agit peut-être d'une rampe.

[183] I Rois, X, 14 ; II Chroniques, IX, 13.

[184] La Bible ajoute : « chaque année ».

[185] Josèphe omet le produit des impôts, indiqué d'abord dans la Bible.

[186] D'après le texte des Chroniques (heb. ערב: LXX : Ἀραβίας). Le texte des Rois porte l'hébreu, traduit par ἐν τῷ πέραν dans les LXX.

[187] Les indications concernant les boucliers varient selon qu'on lit l'hébreu des Rois ou des Chroniques et le grec sur les deux passages. Josèphe est conforme à l'hébreu de I Rois, X, 16-17 (dans II Chron., IX, 16, il y a en hébreu 300 שלש מאות au lieu de trois mines שלשת מנים), et pour les noms des boucliers (θυρεός, ἀσπίς) au grec des Chroniques. Au lieu de boucliers longs, la Septante (Rois) parle de lances ou de javelots (δόρατα).

[188] Bible : Tarschisch ; Septante : Θαρσίς. Josèphe a confondu Tarse et Tartessos.

[189] Αἰθίοπες, leçon bizarre née sans doute de l'obscurité de l'hébreu תכיים (I Rois, X, 22 ; II Chroniques, IX, 21) lu כושיים תכיים ou תוכיים est rendu communément par paons. Pour les LXX (Chron.), le Vaticanus n'a pas la fin du verset ; l'Alexandrinus a : οδοντων ελεφαντινων και πιθηχων και ταωνων. La version lucienne des Chroniques transcrit purement et simplement τεχειμ.

[190] I Rois, X, 23 ; II Chroniques, IX, 22.

[191] L'hébreu donne aussi le chiffre de 1400, mais sans le diviser en 1000 + 400. Les LXX ont 4.000 chevaux pour les chars (AL : 40.000).

[192] Bible : 12.000 cavaliers (heb. כרשים ; LXX : ἱππέων. Les paragraphes suivants (184-187) n'ont pas de parallèle dans l'Écriture.

[193] Πρμὸς αἰώραν inintelligible ; peut-être une glose de αἰωρούμενος à la fin de la phrase. (T. R.)

[194] Ἐτέν. Naber écrit à tort Ἠθαμ. Il est question d'une localité de ce nom dans Josué (XV, v. 59), mais dans les LXX seulement. Etan (heb. : עיטם) apparaît encore dans

II Chron., XI, *6*, citée comme une ville fortifiée par Roboam, ainsi que ses voisines Bethléem et Thécoa. Il est vraisemblable que c'est de la même localité que parle Josèphe ; et plus loin X, 1. La distance de deux « schoenes » équivaut à *6*0 stades, soit trois lieues environ. C'est à cette distance qu'on trouve au sud de Jérusalem l'Aïn Atan actuelle, la même qui est mentionnée sous le nom de Kefar Main dans la Mishna Yebamot, XII, *6*, et sous le nom d'Aïn Etham dans Zebakim, 54 b, et Yoma, 31 a.

[195] I Rois, X, 2*6* ; II Chroniques, IX, 25.

[19*6*] Conforme à l'hébreu ; les LXX ont : l'or et l'argent.

[197] Συκαμίνων. Josèphe transcrit comme les LXX le שקמים biblique, communément traduit par sycomores.

[198] Comme dans les LXX ; hébreu : Mouçri (Arménie ?).

[199] Ἅρμά σὺν ἵπποις δυσὶν ἑξακοσίων δραχμῶν ἀργυρίον. L'hébreu de I Rois, X, 29 parle, d'une part, du prix d'un char, savoir *6*00 sicles, d'autre part, du prix d'un cheval : 150 sicles. D'après les LXX, un char valait 100 sicles, un cheval 50. Josèphe, combinant ces indications, parle de chars à deux chevaux. (La Vulgate traduit רכב par quadriga.)

[200] Bible : on en exportait de même pour les rois des Hétéens et les rois d'Aram, par leur entremise בידם. Les LXX paraissent avoir lu ici בים (κατὰ θάλασσαν). Josèphe, qui fait de Salomon lui-même le fournisseur de chevaux, aurait-il lu בידו « par son entremise » ? *6*00 drachmes, selon l'équivalence donnée par lui (Ant., III, § 194), font 150 sicles. Josèphe suivrait ainsi les LXX, tout en conservant le chiffre indiqué — mais pour les sicles — par l'hébreu.

[201] I Rois, XI, 1.

[202] Les Sidoniennes sont mentionnées dans l'hébreu צדנית, non chez les LXX.

[203] Cf. Exode, XXXIV, 1*6* ; Deutéronome, VII, 3 ; ces textes ne visent que les peuplades cananéennes, mais l'extension est déjà faite implicitement dans le livre des Rois, dont le rédacteur se réfère lui-même, bien qu'en termes vagues, à la législation antérieure. Cf. l'opinion de R. Siméon b. Yohaï (IIe siècle) dans Aboda Zara, 3*6* b ; Philon, éd. Mangey, II, 304.

[204] Le reproche concernant les bœufs d'airain et les lions n'est pas dans la Bible. C'est une simple tradition fondée, d'ailleurs, sur la contradiction entre l'introduction de simulacres de bœufs dans le Temple et la prescription du Décalogue (Exode, XX, 4).

[205] Une tribu seulement d'après I Rois, XI, 13.

[20*6*] I Rois, XI, 14.

[207] Comme les LXX ; hébreu : Adad.

[208] Hébreu : Tahpenès ; LXX : Θεκεμίνας. Dans la Bible, c'est la reine et non la femme d'Adad qui s'appelle Tahpenès.

[209] Genoubath dans la Bible.

[210] N'est pas expressément dit dans la Bible, mais se trouve dans certains mss. de la Septante. (A : Καὶ ἀνέστρεψεν Ἄδερ... καὶ ἐβασίλευσαν ἐν γῇ Ἐδώμ).

[211] Bible : Rezôn, fils d'Elyada. Les LXX mentionnent le personnage plus haut, au v. 14, à la suite d'Ader, et l'appellent Ἐσρων.

[212] Conforme à l'hébreu ברח אשר de I Rois, XI, 23, mots mal compris par les LXX qui y ont vu un nom propre (τὸν ἐν Ῥαεμά ; L : Ραεμαθ, v. 14).

[213] Bible : hébreu Hadadézer, roi de Çoba ; LXX : Ἀδαδεζερ (L : Αδρααζαρ, c. Josèphe).

[214] La Bible parle spécialement de Damas.

[215] I Rois, XI, 26.

[216] Même transcription que LXX de l'hébreu Yarob'am ben Nebat.

[217] I Rois, XI, 40.

[218] Ces détails ne se lisent pas dans l'hébreu où, d'ailleurs, on les attendrait, car il semble bien qu'il y ait une lacune avant le verset 40 (Et Salomon voulut faire périr Jéroboam). Cette lacune est comblée dans un récit parallèle conservé par les LXX au chapitre suivant des Rois, après le verset 24. Le récit de Josèphe est fondé sur les données contenues dans cette relation, où l'on voit Jéroboam abuser du pouvoir que lui confie Salomon, fortifier la ville de Corèda, réunir trois cents chars et fomenter une révolte contre le roi.

[219] Hébreu : Schischak ; LXX : Σουσακείμ. La forme qu'emploie Josèphe Ἴσαχος provient de Σισακος. Le σ final du mot précédent προς a fait tomber le σ initial de ce nom. Au chapitre X, §§ 2, 3 et 4, où il est encore question du même roi, les mss. RO ont la forme Ισωχος ; les autres ont corrigé en Σουσαχο d'après les Septante. Il est vrai qu'on trouve déjà cette forme précédemment dans Ant., VII, § 105, selon tous les mss., mais c'est que là Josèphe a suivi un verset des LXX additionnel à l'hébreu. V. Rahlfs, op. cit., 3, p. 97-98, note.

[220] Bible (I Rois, XI, 42 ; II Chroniques, IX, 30) : 40 ans. Le chiffre de 80 que donne Josèphe ne saurait être corrigé, car ce n'est pas par inadvertance qu'il s'écarte ici de la Bible. Il faut qu'il ait lu ce chiffre dans la source qu'il a utilisée ou qu'il lui ait été imposé par le système chronologique qu'il suit. On peut, d'ailleurs, noter que le chiffre de 80 s'accorde mieux avec le verset I Rois, XI, 4, qui parle de la vieillesse de Salomon ויהי לעת זקנת שלמה.

[221] I Rois, XII, 1 ; II Chroniques, X, 1.

[222] Bible (I Rois, XIV, 21) : Naama ; II Chroniques, XII, 13 : Νοομμά.

[223] Ce commentaire de la réponse dilatoire de Roboam appartient à Josèphe.

[224] I Rois, XII, 6 ; II Chroniques, X, 6.

[225] D'après les Chroniques, qui traduisent l'hébreu קטני par μικρὸς δάκτυλος (X, 10). Les LXX, dans le passage parallèle des Rois, ont ἡ μικρότης μου, « ma petitesse », ce qui n'a pas de sens.

[226] Ὀσφύος, comme LXX, traduisant מתני.

[227] Les termes μάσρτιξιν, σκορπίοις sont ceux des LXX.

[228] I Rois, XII, 16 ; II Chroniques, X, 16.

[229] Dans la Bible, Adoram ne tient aucun propos avant d'être lapidé.

[230] La traduction latine de Josèphe et Zonaras ajoutent ici le nom du prophète Saméas (Schemaya ; LXY : Σαμαίας), qui manque dans les mss. Quoi qu'en pense Niese (t. I, præf., p. LVII), il semble que Josèphe n'a pas dû omettre son nom.

[231] Niese suppose une lacune avant διηγήσομαι sur la foi de la version latine diviso siquidem regno, prias narrabo, etc.

[232] I Rois, XII, 25.

[233] La Bible dit que Jéroboam bâtit non un palais, mais Sichem elle-même. Josèphe a voulu lever la contradiction apparente qu'offre le verset avec XII, 1 (on peut, il est vrai, traduire l'hébreu par : il rebâtit ou il fortifia).

[234] Cf. plus loin, la note 239.

[235] Δαμάλεις χρυσᾶς. C'est le terme des LXX pour traduire זהב עגלי.

[236] Addition de Josèphe. Sur les sources du « petit Jourdain » (Jourdain inférieur), voir Guerre, IV, § 3.

[237] Dans la Bible, Jéroboam ne prescrit nulle cérémonie de ce genre. Josèphe attribue à Jéroboam une réminiscence de Lévitique, XVI, 3. Cf. aussi II Chroniques, XIII, 9.

[238] I Rois, XII, 32.

[239] Ἑ΄Εβδόμψ μηνί. La Bible dit (hébreu comme LXX) au huitième mois. Cette indication est, d'ailleurs, singulière, car le calcul de Jéroboam ne s'explique que si la tête a lieu à la même époque que la fête des Cabanes jérusalémite (à savoir, en effet le 15 du septième mois). Josèphe paraît refléter une autre leçon que celle de nos textes et plus justifiée.

[240] Le livre des Rois ne le nomme pas ; mais, dans II Chroniques, IX, 29, il est parlé des prophéties de Yédo (יעדו ; LXX : Ἰωηδ) sur Jéroboam, comme sources de l'histoire de Salomon. Cf. II Chroniques, XIII, 22, l'expression : Midrash du prophète Iddo (LXX : Ἀδδώ).

[241] Cf. LXX : ἡ πιότης ; l'hébreu דשן est rendu habituellement par « cendre », mais, comme il s'agit des cendres provenant de la combustion des graisses du sacrifice, la divergence entre les deux interprétations est légère.

[242] I Rois, XIII, 11.

[243] La Bible dit simplement : « un vieux prophète ».

[244] Ces détails romanesques sur la maladie du vieux prophète et sur sa jalousie ne se trouvent pas dans la Bible.

[245] L'Écriture dit simplement : « sous un térébinthe ».

[246] Dans l'Écriture, Dieu ne fait aucune mention du lion ou du genre de mort qui attend le pécheur.

[247] Dans le récit biblique, il va chercher le corps lui-même.

[248] Tout ce qui suit est ajouté au récit de l'Écriture, afin, sans doute, d'expliquer comment Jéroboam, malgré l'incident de l'autel, a cependant persévéré dans le mal.

[249] Josèphe se montre ici, comme aussi par la suite, plus soucieux que le rédacteur biblique du synchronisme entre les régnés parallèles d'Israël et de Juda.

[250] II Chroniques, XI, 5. (Rien dans Rois.)

[251] L'hébreu ne dit pas qu'il les construisit, mais qu'il les fortifia ; en revanche la LXX a, comme Josèphe, ᾠκοδόμησε.

[252] Hébreu עיטם LXX : Αἰτάμ (ou Αἰτάν). C'est la même ville dont Josèphe a parlé plus haut à propos de Salomon.

[253] Hébreu : Gath ; LXX : rit. La mention de Gath (ville philistine) dans Ciron. est suspecte, mais, chez Josèphe, la forme Ipan (Ἴπαν, Εἰπάν) est altérée ; les noms des autres localités se rapprochent de très près de ceux de la Bible.

[254] Hébreu : Çaréa ; LXX : Σαραά.

[255] Bible : 'Ayalôn.

[256] Exagération coutumière de Josèphe. La Bible dit seulement « un grand nombre ».

[257] Mahalath, fille de Yerimot (fils de David).

[258] Bible : Maacha.

[259] Bible : 60. Josèphe, — ou sa source, — aurait-il lu un mot hébreu pour un autre, ou est-ce un changement volontaire ?

[260] I Rois, XIV, 22 ; II Chroniques, XII, 1.

[261] Voir plus loin, à la fin du § 3.

[262] Bible : une foule innombrable.

[263] Hébreu (II Chroniques, XII, 3) : Loubim, Soukkiyim et Bouschim ; LXX : Λίβυες, Τρωγλοδύται, Ἀίθίοπες.

[264] II Chroniques, XII, 5 ; I Rois, XIV, 25.

[265] D'après LXX (I Rois, XIV, 26) ; l'hébreu ne contient pas cette donnée. Josèphe a seulement mis φαρέτρας au lieu de δόρατα (lances), conformément au passage parallèle Ant., VII, §§ 104-105 (φαρέτρας καὶ πανοπλίας), tandis que les LXX sur II Samuel, VIII, 7 ont χλιδῶνας.

[266] Hérodote, II, 102 et suiv. Cf. C. Apion, I, 22 (§ 169 suiv.). Voir sur ce texte d'Hérodote Th. Reinach, Textes, etc., p. 2. Il est extrêmement douteux qu'Hérodote ait en vue les Juifs ; son témoignage prouverait plutôt qu'à son époque les Philistins (comme les Phéniciens) pratiquaient la circoncision. (T. R.)

[267] I Rois, XIV, 27 ; II Chroniques, XII, 10.

[270] I Rois, XIV, 1. Le chapitre manque dans la plupart des mss. de la Septante.

[271] Hébreu : Abiya.

[272] Texte altéré.

[273] La Bible ne mentionne que les mâles (XIV, 10).

[274] Bible : de l'autre côté du fleuve.

[275] II Chroniques, XIII, 2.

[276] Josèphe raccorde à sa façon I Rois, XIV, 1-18 avec II Chroniques, XIII.

[277] Hébreu : Cemaraïm ; LXX : Σομόρων.

[278] Le discours du roi dans les Chroniques n'invoque pas cet argument, qui est familier à la tradition rabbinique. C'est la théorie du זכות אבות du « mérite des pères ».

[279] II Chroniques, XIII, 13.

[280] Détail ajouté par Josèphe.

[281] Hébreu : Yeschana ; LXX : Ἰεσυνα (ἰεσσηνα). Outre ces deux villes, la Chronique mentionne encore Ephron.

[282] Nommée dans II Chroniques, XV, 16 ; hébreu : Maacha. (Maacha est aussi le nom de la mère d'Abiam, d'après I Rois, XV, 2.) Aucun texte ne dit qu'elle ait été associée au trône.

[283] Lapsus pour « les deux tribus ».

[284] I Rois, XV, 25.

[285] Hébreu : Gibetôn ; LXX : Γαβαθῶ.

[286] La Bible ne le désigne pas comme tel.

[287] Texte altéré. Le nom est écrit Σειδούς dans les mss. RO, Μαχείλος dans PELat. Hébreu : Aniya ; LXX : Αχία.

[288] I Rois, IV, 29 combiné avec XIV, 10.

[289] II Chroniques, XIV, 1.

[290] Bible : 280.000.

[291] Hébreu : Zérah (LXX : Ζαρέ) le Kouschite.

[292] Bible : un million d'hommes.

[293] Bible : Marésha.

[294] Hébreu : Cefatha. Le nom manque dans les LXX.

[295] II Chroniques, XIV, 11.

[296] Comme l'hébreu et la recension lucienne (Γέραρα), les autres mss. des LXX ont Γεδώρ.

[297] II Chroniques, XV, 1 (hébreu : Azariabou, fils d'Oded). Josèphe paraphrase très librement le texte de la Chronique, où il n'est nullement question de la dispersion future.

[298] I Rois, XV, 33.

[299] Hébreu : Thirça ; LXX : Θερσά.

[300] I Rois, XVI, 1.

[301] Ou Yésous selon les mss. RO ; hébreu : Yéhou ; LXX : Ἰοὺς.

[302] I Rois, XV, 17 ; II Chroniques, XVI, 1. Ἀραμαθῶν (Ἀραμαθά, Ant., VI, § 220) ; LXX : Ῥαμά.

[303] I Rois, XV, 18 ; II Chroniques, XVI, 2. La Bible le nomme : c'est Ben Adad (LXX : υἱός Ἄδερ).

[304] Hudson corrige en Ἀϊῶνα. Hébreu : Iyyon ; LXX : Ἀϊν.

[305] Corrompu d'après Abel Mayim de II Chroniques, XVI, 4 (LXX : Αβελμαϊν). Dans les Rois, la ville s'appelle Abel beth Maacha.

[306] Les Miskenoth des villes de Nephtali d'après l'hébreu des Chroniques ; tous les Kinneroth sur tout le pays de Nephtali, d'après les Rois.

[307] La Bible dit qu'Asa prit les matériaux pour fortifier deux autres villes.

[308] D'après II Chroniques, XVI, 6. Géba en Benjamin et Miçpa (LXX : Γαβαά, Μασφά). Le grec des Rois (I, XV, 22) traduit ces noms (Βουνόν et σκοπιάν).

[309] I Rois, XVI, 8.

[310] Hébreu : Zimri ; LXX : Σαμβρί. Les mss. de Josèphe ont les formes Zamarès, Zamarios, Zambrias.

[311] Plutôt : de ses chars de guerre (I Rois, XVI, 9).

[312] Hébreu : Arça ; LXX : Ὡσας.

[313] C'est la même ville qui est appelée plus haut (XI, 4) Γαβαθῶ et plus bas (XII, 5) Γαβαθώνη.

[314] I Rois, XVI, 11.

[315] Hébreu : Omri, LXX : Ἀμβρί.

[316] Les mss. ont ἠρημωμένην, « déserte », qui n'a guère de sens ; nous lisons ἠρημένην avec Bekker = detentam dans la version latine. Cf. héb. : נלכדה

[317] Hébreu : Thibni ; LXX : Θαμνί.

[318] La Bible dit simplement que Thibni et son frère moururent.

[319] Bien que tous les mss. aient Maréon, il faut, vu le contexte, restituer, avec Hudson et Niese, Somareon ou Sémareon ; cf. hébreu : Schomerôn ; LXX : Σεμηρών (L : Σομοριόν).

[320] Hébreu : Schémer : LXX : Σεμμήρ.

[321] II Chroniques, XVI, 13.

[322] Josèphe ne parle pas de la maladie de pieds d'Asa (I Rois, XV, 23 ; II Chroniques, XVI, 12).

[323] Azouba dans la Bible (I Rois, XXII, 11).

[324] I Rois, XVI, 30.

[325] Hébreu : Ethbaal ; LXX : Ἰεθεβαάλ.

[326] Bible : roi des Sidoniens.

[327] Hébreu : Izébel.

[328] Bible : Baal.

[329] Ἄλσος. C'est le terme employé par les LXX pour traduire Aschera אשרה, qui est, en réalité, un pieu sacré.

[330] Josèphe passe sous silence la reconstruction de Jéricho par Hiel (I Rois, XVI, 34). Il est à noter que la version lucienne ne connaît pas non plus ce verset.

[331] I Rois, XVII, 1.

[332] Il est assez singulier que le nom d'Élie manque dans tout ce passage. Serait il tombé ? (il apparaît au § 4).

[333] Hébreu : le Thisbite ; LXX : Θεσβίτης ὁ ἐκ Θεσβῶν. מתשבי

[334] Le texte paraît altéré. La Bible dit : « si ce n'est selon mes paroles ». (héb. : : LXX. ὅτι εἰ μὴ διὰ στόματος λόγου μου). Peut-être faut-il lire φήσαντος au lieu de φανέντος ?

[335] Hébreu : Çarfaita ; LXX : Σαρεπτά.

[336] Ce sont les expressions des LXX (δράξ ἀλεύρου et ὀλίγον ἔλαιον).

[337] καὶ τῷ τέκνῳ, conforme à l'hébreu. Les LXX ont le pluriel τοῖς τέκνοις (I Rois,

XVII, 12 et 13).

[338] I Rois, XVII, 17.

[339] I Rois, XVIII, 1.

[340] Nous lisons ἄρτων avec les mss. ROM et Naber (αὐτῶν Niese).

[341] Hébreu : Obadya ; LXX : Ἀβδιού.

[342] La Bible en fait le commandant du palais.

[343] Πηγὰς τῶν ὑδάτων καὶ τοὺς χειμάρρους ; mêmes expressions que chez les LXX (I Rois, XVIII, 1).

[344] Voilà enfin Élie nommé. Hébreu : Eliyahou ; LXX : Ἡλιού (L : Ἡλιές).

[345] Détail malencontreux ajouté par Josèphe. Dans l'Écriture, Obadya reconnaît immédiatement le prophète.

[346] I Rois, XVIII, 16.

[347] 450 d'après la Bible (I Rois, XVIII, 19).

[348] Ἀποδημεῖν. Conforme à l'hébreu (I Rois (XVIII, 27). Les LXX n'ont pas traduit ces mots.

[349] Détail ajouté à la Bible.

[350] Nous lisons avec Niese ὡς πηγῆς ἀναδοθείσης.

[351] I Rois, XVIII, 39.

[352] Ἴχνους ἀνθρωπίνου. Cf. LXX : ὡς ἴχνος ἀνδρός. L'hébreu a : « comme une paume d'homme ».

[353] Ἰεσραήλας Ἰζάρου. C'est un doublet du nom de la ville de Yizréel. La forme Ἰζάρου se retrouve seule (plus bas au § 8). Il n'y a pas lieu de corriger Ἴζαρου en Ἰσαχάρου (Cocceius).

[354] I Rois, XIX, 1.

[355] Hébreu : Beer Schéba ; LXX : Βερσαβεέ.

[356] L'hébreu a qu'on traduit habituellement « sous un genièvre ». Les LXX, embarrassés, ont reproduit l'hébreu : ὑποκάτω Ραθμέν (ou Ραθαμειν).

[357] Josèphe rationalise et ne mentionne pas expressément l'ange du récit biblique.

[358] Horeb dans la Bible. La Bible fait marcher Élie quarante jours et quarante nuits (I Rois, XIX, 8).

[359] Remarquer avec quelle platitude Josèphe écourte ici le magnifique récit de la Bible (XIX, 11-13).

[360] Hébreu : Yèhou, fils de Nimschi ; LXX : Ἰοὺ υ. Ναμεσσί.

[361] Hébreu : Elischa ; LXX : Ἐλισσαιά.

[362] Hébreu : Abul Mehola ; pour les LXX, la mention de la ville manque, sauf dans l'Alexandrinus (Ἀβελμαού ; L. : Αβελμεουλ).

[363] Ajouté par Josèphe.

[364] I Rois, XXI, 1 ; Josèphe intervertit, comme les LXX, l'ordre des chapitres XX et XXI et place l'épisode de Naboth avant la guerre avec Ben Hadad.

[365] Hébreu : Naboth ; LXX : Ναβουθαί.

[366] Hébreu : le Yezreélite ; cf. supra, § 346.
[367] Bible : deux hommes.
[368] Ἥσθη. L'hébreu ne dit pas expressément qu'Achab se soit réjoui, mais seulement qu'il se leva pour descendre dans la vigne de Naboth (I Rois, XXI, 16). Les LXX disent, au contraire, anticipant sur le verset 21, qu'Achab déchire ses vêtements et met un cilice.
[369] Invention de Josèphe.
[370] I Rois, XX, 1.
[371] Hébreu : Ben Hadad ; LYX : υἱὸς Ἅδερ.
[372] Conforme au texte hébreu, qu'on a voulu corriger pour mieux opposer les deux messages successifs du Syrien.
[373] I Rois, XX, 10.
[374] Josèphe paraphrase à sa façon le verset d'ailleurs obscur de I Rois, XX, 10. L'hébreu dit : « ... si la poussière de Samarie suffit aux poignées de tout le peuple qui me suit. » Les LXX ont : εἰ ἐπποιήσει ὁ χοῦς Σαμαρείας ταῖς ἀλώπεξι « Si la poussière de Samarie suffit aux renards a été lu ». Certains mss. ont cependant ταῖς δραξί (L, Parisinus, 92 Holmes). Josèphe atteste ici l'ancienneté de la lecture .
[375] L'hébreu dit (v. 11) : Ne s'enorgueillisse point celui qui ceint (l'armure) comme celui qui la délie . Les LXX ont : ... ὁ κυρτὸς ὡς ὁ ὀρθὸς « le bossu comme le droit ».
[376] Le mot hébreu paraît plutôt signifier les écuyers des capitaines.
[377] I Rois, XX, 23.
[378] I Rois, XX, 26.
[379] I Rois, XX, 35.
[380] La Bible ne le nomme pas. Josèphe identifie ce prophète avec le Michée dont il est question un peu plus loin (I Rois, XXII, 8).
[381] Ajouté à la Bible d'après I Rois, XXII, 26, conformément à la combinaison faite précédemment entre le passage sur le prophète anonyme et l'histoire du prophète Michée, fils de Yimla.
[382] Συγκεχυμένος. Le même mot se lit dans le grec de I Rois, XX, 43 avec ἐκλελυμένος (L : πλοίων) traduisant סַר וזעף.
[383] II Chroniques, XVII, 1.
[384] Bible = Asa, son père. Josèphe avait-il un autre texte sous les yeux ou n'a-t-il fait que corriger d'après II Chroniques, XII, 19 Y ?
[385] Addition de Josèphe.
[386] II Chroniques, XVII, 7.
[387] Bible : 7.700 béliers et 7.700 boucs. Les chiffres de Josèphe sont si modérés qu'on peut se demander s'il les a changés lui-même ou s'il les lisait déjà sur son modèle.
[388] Hébreu : Adna ; LXX : Ἐδνας.
[389] Hébreu : Yohanan ; LXX : Ἰωανάν.
[390] Bible : 280.000.
[391] Hébreu : Yehosabad ; LXX : Ἰωζαβάδ.

[392] Voici la répartition de ces effectifs d'après la Bible : Adna, 300.000 ; Johanan, 280.000 ; Amasia, 200.000 ; Eliada, 200.000 (Benjamin) ; Yehosabad. 180.000.

[393] II Chroniques, XVIII, 1 ; I Rois, XXII, 2.

[394] Ou Othlias selon quelques manuscrits. Gotholia est la transcription des LXX de l'hébreu : Atalyahou.

[395] Hébreu : Ramoth ; LXX : Ῥεμμάθ.

[396] Hypothèse qui a pour but d'expliquer qu'il ait fallu reprendre Ramoth. La Bible ne dit nulle part que Ben Hadad avait pris Ramoth à Omri.

[397] I Rois, XXII, 6 ; II Chroniques, XVIII, 5.

[398] Hébreu : Michaychou, fils de Yimla ; LXX : Μιχαίας υ. Ἰεμβλαά (L : Ναμαλί).

[399] Toute cette argumentation fondée sur la citation d'Élie et l'incident de Iadon est inconnue é la Bible. En revanche, Josèphe ne parle pas de la scène céleste racontée par Michée (I Rois, XXII, 19-23).

[400] Hébreu : Amon ; LXX : Σαμοίρ (v. 26). L'Alexandrinus a la forme Ἀμμών.

[401] I Rois, XXII, 29 ; II Chroniques, XVIII, 28.

[402] Conforme à LXX dans I Rois, XXII, 30 ; l'hébreu offre un texte moins intelligible.

[403] D'après la Bible, Josaphat pousse un cri qui le fait reconnaître (v. 32-33).

[404] La Bible ne mentionne pas ce personnage ; c'est un soldat quelconque qui tue fortuitement le roi.

[405] I Rois, XXII, 36.

[406] Στρατοπήρυκος. Mot emprunté aux LXX traduisant l'hébreu ויעבר במחנה הרנה « il fit passer la sonnerie dans le camp ».



LIVRE IX



Chapitre premier

1. Administration de la justice sous Josaphat. — 2. Invasion des Moabites et des Ammanites : Yaziel rassure Josaphat. — 3. Dieu détruit l'armée ennemie. — 4. Retour à Jérusalem ; gloire de Josaphat ; insuccès maritimes.

Quand le roi Josaphat fut de retour à Jérusalem de la campagne qu'il avait soutenue avec Achab, roi des Israélites, contre Adad, roi des Syriens, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le prophète Jéhu, l'ayant rencontré, lui reproche son alliance avec Achab, homme impie et criminel : Dieu, lui dit-il, était irrité contre lui de ce chef ; cependant il avait sauvé Josaphat de ses ennemis, malgré sa faute, par égard pour son naturel vertueux [2]. Là-dessus le roi offrit des actions de grâce et des sacrifices à Dieu, puis se mit à parcourir en tout sens toute la contrée qui lui appartenait [3], afin d'enseigner à ses sujets les institutions légales que Dieu leur avait données par l'entremise de Moïse ainsi que la piété envers la Divinité. Fuis il établit des juges dans chaque ville de son domaine et les exhorta à rendre justice au peuple sans autre souci que celui de l'équité, sans égard aux présents ni à la qualité des plaideurs distingués par la richesse ou la naissance, mais en accordant à tous égal traitement, sachant qu'il n'est aucune action qui échappe au regard de Dieu, fût-elle accomplie en secret. Après avoir donné ces instructions dans chaque ville des deux tribus, il revint à Jérusalem. Là aussi il établit des juges choisis parmi les prêtres, les Lévites et les premiers d'entre le peuple, en leur recommandant d'apporter le scrupule et l'équité dans toutes leurs sentences. Que si, à l'occasion de différends touchant à de graves intérêts, quelques-uns de leurs concitoyens, appartenant à d'autre cités, s'en référaient à leur jugement, il fallait redoubler encore de zèle à juger impartialement leurs litiges : car, dans la ville où se trouvaient le Temple de Dieu et la résidence royale, c'était là surtout qu'il convenait de rendre des arrêts consciencieux et irréprochables [4]. Il plaça à leur tête comme magistrats les prêtres Amasias [5] et Zabadias [6], tous deux de la tribu de Juda. C'est ainsi que le roi mit ordre à ses affaires.

2 [7]. Dans le même temps, il subit une attaque de la part des Moabites et des Ammanites, qui avaient entraîné avec eux une grande partie des Arabes [8]. Ils établissent leur camp près de la ville d'Engaddi, située au bord du lac Asphaltite, à trois cents stades de Jérusalem. Là poussent les plus beaux palmiers et le baume [9]. Informé qu'après avoir franchi le lac, les ennemis avaient déjà envahi son royaume, Josaphat s'effraye et rassemble le peuple des Jérusalémites dans le Temple ; là, debout devant la façade de l'édifice, il se

met en prière et supplie Dieu de lui procurer force et vaillance, de façon à châtier les envahisseurs : car si les ancêtres avaient construit ce sanctuaire. c'était dans l'espérance qu'il combattit pour leur ville et qu'il repoussât ceux qui oseraient s'attaquer à son Temple et entreprendraient de leur ravir la terre qu'il leur avait donnée. Tout en prononçant ces prières, il pleurait, et le peuple entier, y compris les femmes et les enfants, faisait entendre ses supplications. Alors un prophète du nom de Yaziel(os) [10], s'étant avancé au milieu de l'assemblée, éleva la voix, annonçant à la foule et au roi que Dieu avait écouté leurs prières et l'avait informé qu'il combattrait leurs adversaires. Et il recommanda de faire sortir l'armée le lendemain à la rencontre des ennemis ; ils les trouveraient, en effet, dans la montée entre Jérusalem et Engaddi appelée Exoché (point culminant) [11]. Ils ne devaient pas leur livrer bataille, mais se borner à demeurer sur place et à voir comment la Divinité en triompherait. Après ces paroles du prophète, le roi et la foule se jetèrent face contre terre, rendirent grâce à Dieu et l'adorèrent, et les Lévites ne cessèrent de chanter des cantiques, au son de leurs instruments.

3 [12]. Le jour venu, le roi s'avança dans le désert situé au-dessous de la ville de Thécoa et exhorta le peuple à se fier aux paroles du prophète : eux-mêmes ne devaient pas se ranger en bataille, mais, plaçant en avant les prêtres avec les trompettes et les Lévites avec les chantres, se borner à remercier Dieu « comme s'il avait déjà, dit il, sauvé notre pays des ennemis ». L'avis du roi fut trouvé bon et l'on suivit son conseil. Or, Dieu mit la terreur et le désarroi parmi les Ammanites ; se prenant réciproquement pour des ennemis, ils s'entretuèrent, de sorte que d'une si grande armée nul ne s'échappa. Josaphat, regardant dans le ravin où les ennemis avaient campé et l'ayant vu rempli de cadavres, se réjouit de la façon miraculeuse dont Dieu avait secouru les siens, puisque, sans qu'il leur en coûtât aucun effort, il leur avait à lui seul procuré la victoire ; il permit à son armée de piller le camp des ennemis et de dépouiller les cadavres. Ses soldats passèrent trois jours à ce travail jusqu'à en être fatigués : tant était grand le nombre des morts ! Le quatrième jour, tout le peuple s'étant rassemblé en un lieu creux et escarpé, ils bénirent la puissance et le secours de Dieu, et depuis ce temps, l'endroit reçut le nom de Vallée de la Bénédiction [13].

4 [14]. De là, le roi conduisit son armée à Jérusalem, où il passa plusieurs jours en festins et en sacrifices. Cependant, quand la nouvelle de la destruction des ennemis parvint aux oreilles des nations étrangères, toutes furent terrifiées devant lui, jugeant clairement que Dieu combattrait désormais en sa faveur. Josaphat, depuis ce jour, vécut dans une gloire éclatante, due à sa justice et à sa piété envers la Divinité. Il fut aussi l'ami du fils d'Achab, qui régna sur les Israélites ; mais s'étant associé avec lui pour équiper des navires qui devaient aller vers le Pont et les marchés de la Thrace [15], il échoua dans son dessein : les navires, trop grands [16], firent naufrage ; aussi le roi renonça-t-il à s'occuper de marine. Telles furent les circonstances du règne de Josaphat, roi de Jérusalem.

CHAPITRE II

1. Règne d'Ochozias en Israël ; sa maladie ; il consulte Baal Zeboub ; intervention d'Élie ; triple message auprès de lui ; annonce de la mort du roi. — 2. Règne de Joram ; disparition d'Élie.

1 [17]. Le fils d'Achab, Ochozias, régna sur les Israélites ; il avait sa résidence à Samarie ; il fut pervers et semblable en tout à ses père et mère, ainsi qu'à Jéroboam, le premier qui transgressa les lois et commença d'égarer le peuple. La deuxième année de son règne [18], le roi des Moabites se détache de lui et cesse d'acquitter les tributs qu'il pavait précédemment à son père Achab. Or, il advint qu'Ochozias, en descendant du toit de sa maison, fit une chute et devint malade ; il envoya consulter le dieu Mouche d'Accaron [19] — tel était sou surnom — pour savoir s'il guérirait. Mais le Dieu des Hébreux apparut au prophète Elle et lui ordonna d'aller à la rencontre des messagers du roi, de leur demander si le peuple des Israélites n'avait donc pas son Dieu à lui ; pour que leur roi envoyât chez un dieu étranger l'interroger sur sa guérison, enfin de les inviter à s'en retourner et dire au roi qu'il ne réchapperait pas de sa maladie. Élie ayant obéi au commandement de Dieu, les messagers, après avoir entendu ses paroles, s'en retournèrent sur-le-champ chez le roi. Comme celui-ci s'étonnait de la promptitude de leur retour et leur en demandait la raison, ils dirent qu'un homme était venu à leur rencontre et leur avait défendu d'aller plus loin : « Il nous a fait rebrousser chemin pour te dire, par ordre du Dieu d'Israël, que ta maladie tournera mal. » Le roi les ayant sommés de lui désigner leur interlocuteur, ils répondirent que c'était un homme hirsute, portant une ceinture de cuir autour des reins. Reconnaissant à ces détails qu'il s'agissait d'Élie, il dépêcha vers lui un capitaine et cinquante hommes d'armes avec ordre de le lui amener. Le capitaine, ayant trouvé Élie assis sur le sommet de la montagne, l'invita à en descendre et à se rendre chez le roi : tel était, disait-il, l'ordre de celui-ci ; que s'il refusait, il saurait l'y contraindre malgré lui [20]. Alors Élie, pour lui prouver qu'il était un vrai prophète, lui annonça qu'il allait prier Dieu pour qu'un feu jaillit du ciel et fit périr les soldats et lui-même ; il prie, et voici qu'un ouragan s'abat sur eux et anéantit le chef et ses compagnons. Quand on annonce leur mort au roi, celui-ci, dans sa fureur, envoie vers Élie un autre capitaine avec autant d'hommes que précédemment. Ce chef renouvelle la menace de saisir le prophète de force pour l'amener au roi, s'il ne veut pas descendre de bon gré ; Élie pria Dieu, et le feu dévora le second capitaine comme le premier. Informé du fait, le roi dépêcha un troisième capitaine. Celui-ci, prudent et d'un caractère fort doua, parvenu au lieu où se trouvait Élie, lui parla en termes affables et lui dit : « Tu dois savoir que c'est à contrecœur et pour obéir aux ordres du roi que je me présente à toi ; ceux qui m'ont précédé sont venus malgré eux pour le même motif [21]. » Il le suppliait donc d'avoir pitié de lui et de ses hommes et de descendre pour le suivre chez le roi. Touché de l'habileté de ces paroles et de la courtoisie de ces manières, Élie descendit et le suivit. Arrivé chez le roi, il prophétisa devant lui et lui révéla les paroles de Dieu : « Puisque tu as dédaigné

le Seigneur, comme s'il n'était pas Dieu et ne pouvait prédire l'issue véritable de ta maladie, puisque tu as envoyé pour la connaître auprès du dieu des Accaronites, sache que tu vas mourir. »

2 [22]. Peu de jours après, comme l'avait prédit Élie, le roi mourut et la couronne échut à son frère Joram(os), car Ochozias quitta la vie sans avoir eu d'enfant. Ce Joram, aussi corrompu que son père Achab, régna douze ans [23], commettant toutes les infractions possibles et toutes les impiétés envers Dieu ; il négligea, en effet, son culte pour révérer les dieux étrangers [24]. Il fut, d'ailleurs, un prince entreprenant. Dans le même temps, Élie disparut d'entre les hommes et personne n'a connu jusqu'aujourd'hui quelle fut sa fin [25]. Il laissa pour disciple Élisée, ainsi que nous l'avons déjà indiqué antérieurement [26]. Au sujet d'Élie et d'Énoch, qui vécut avant le Déluge, il est écrit dans les Saints Livres qu'ils devinrent invisibles, et personne n'a eu connaissance de leur mort [27].

Chapitre III

1. Guerre de Joram et de ses alliés contre le roi de Moab ; prophétie d'Élisée. — 2. Défaite des Moabites ; les rois envahissent et saccagent le pays de Moab ; le roi de Moab sacrifie son fils ; mort de Josaphat.

1 [28]. Après être monté sur le trône, Joram décida de faire campagne contre le roi des Moabites, nommé Misas [29]. Celui-ci, en effet, avait fait défection, comme nous l'avons déjà dit, au frère de Joram, tandis qu'il avait payé à Achab, son père, deux cent mille brebis [30] avec leurs laines. Ayant donc rassemblé ses propres troupes, Joram envoya aussi un message à Josaphat, l'invitant, lui qui avait été dès le principe l'ami de son père, à l'assister dans la guerre qu'il allait faire aux Moabites qui s'étaient détachés de son royaume. Josaphat promit non seulement de venir lui-mime à son aide, mais de contraindre aussi le roi des Iduméens [31], qui était sous sa suzeraineté, à s'associer à cette campagne. Devant ces déclarations de Josaphat touchant les secours de guerre, Joram réunit son armée et la mena à Jérusalem. Il fut reçu avec pompe par le roi des Jérusalémites. Ayant décidé de prendre par le désert de l'Idumée pour atteindre les ennemis, — car ils comptaient les surprendre en suivant ce chemin, — les trois rois partirent de Jérusalem, à savoir : le roi de cette ville, celui de la Samarie et celui de l'Idumée. Mais, après avoir tourné en rond durant sept jours, ils se trouvèrent à court d'eau avec leurs bêtes et leurs troupes, leurs guides s'étant trompés de chemin [32], de sorte que tout le monde était dans l'angoisse et surtout Joram. Dans sa détresse, il clama vers Dieu, lui demandant quelle faute celui-ci avait à leur reprocher pour mener ainsi et livrer les trois rois alliés, sans combat, au roi des Moabites. Cependant le vertueux Josaphat le rassura et le pria d'envoyer s'informer au camp si quelque prophète ne les avait pas accompagnés « afin, dit-il, que nous puissions, par lui, apprendre de

Dieu quelle conduite tenir ». Un des serviteurs de Joram dit alors avoir remarqué sur les lieux le disciple d'Élie, Élisée, fils de Saphat ; les trois rois vont donc le trouver sur le conseil de Josaphat. Ils entrent dans la tente du prophète, qu'il avait plantée en dehors du camp, et lui demandent, Joram surtout, quel sera le sort de l'armée. Élisée l'engage, au lieu de l'importuner, à s'adresser aux prophètes de son père et de sa mère, gens bien véridiques ; mais Joram, insistant, le supplie de prophétiser lui-même et de les sauver. Alors Élisée prit Dieu à témoin qu'il ne lui aurait pas répondu n'eût été par égard pour Josaphat, homme saint et juste ; puis, ayant fait venir un homme habile à jouer de la harpe [33], dont le jeu lui procura l'inspiration divine, il ordonna aux rois de creuser un grand nombre de fossés dans le lit du torrent : car, sans nuage et sans vent, sans averse de pluie, ils allaient voir aussitôt le fleuve s'emplir d'eau, « de sorte, dit-il, que vos troupes et vos bêtes de somme pourront boire et seront conservées. Et ce n'est pas le seul bienfait que vous recevrez de Dieu : vous triompherez encore de vos ennemis, vous vous emparerez des villes les plus belles et les plus fortes des Moabites, vous couperez leurs arbres à fruits, vous dévasterez leur pays et vous boucherez leurs sources et leurs fleuves. »

2 [34]. Ainsi parla le prophète. Le lendemain, avant le lever du soleil [35], le torrent coula en abondance, — il était arrivé, en effet, qu'à une distance de trois jours [36] de marche, en Idumée, Dieu avait envoyé une forte pluie ; de la sorte, l'armée et les bêtes de somme trouvèrent amplement à boire. Quand les Moabites apprirent que les trois rois marchaient contre eux et faisaient route à travers le désert, leur roi, ayant aussitôt réuni son armée, ordonna d'établir le camp sur les frontières [37] afin que l'ennemi ne pût les envahir inaperçu. Or, au lever du soleil ils virent l'eau du torrent, — qui n'était pas très éloigné de la Moabitide, — d'une couleur pareille au sang : c'est à cette heure là surtout que l'eau rougit sous les rayons lumineux ; alors ils se méprirent sur le compte des ennemis et crurent que ceux-ci s'étaient entretués, exaspérés par la soif, et que le fleuve roulait leur sang. Dans cette conviction, ils conjurèrent leur roi de les envoyer piller les ennemis. Et tous étant sortis, comme pour s'élancer sur une proie toute prête, arrivèrent au camp de leurs adversaires, qu'ils croyaient exterminés. Mais ils furent bien trompés dans leur attente : les ennemis ayant surgi autour d'eux, les uns furent tués, les autres se dispersèrent et s'enfuirent dans leur pays. Cependant les trois rois, ayant envahi le territoire des Moabites, en démolirent les villes, saccagèrent leurs champs et les abîmèrent en y répandant des pierres prises aux torrents ; ils coupèrent les plus beaux arbres, bouchèrent les sources d'eaux et abattirent les murailles jusqu'au fondement [38]. Le roi des Moabites, pressé par le siège et voyant sa ville [39] en danger d'être prise d'assaut, tâcha de sortir avec sept cents hommes et de traverser à cheval le camp des ennemis, à l'endroit où il pensait que les sentinelles avaient relâché leur surveillance. Mais sa tentative de fuite ne réussit pas, car il trouva l'endroit soigneusement gardé. Revenu alors dans la ville, il accomplit un acte de désespoir et de dure nécessité. Il fit monter sur le rempart l'aîné de ses fils,

qui devait régner après lui, afin de le rendre visible à tous les ennemis, et le sacrifia en holocauste à Dieu. Les rois, à ce spectacle, eurent pitié de cette détresse et, émus d'un sentiment d'humanité et de compassion [40], levèrent le siège et s'en retournèrent chacun chez lui. Josaphat, de retour à Jérusalem, mena des jours paisibles et mourut sans avoir longtemps survécu à cette expédition. Il vécut [41] en tout soixante ans, sur lesquels il en avait régné vingt-cinq. Il reçut une sépulture magnifique é Jérusalem. Il avait été, en effet, un digne émule des actions de David.

Chapitre IV

1. Joram succède d Josaphat dans Juda. — 2. Élisée et la femme d'Obadias. — 3. Élisée dénonce à Joram d'Israël une embuscade syrienne ; il emmène à Samarie les envoyés syriens chargés de le prendre ; il les fait épargner par Joram. — 4. Siège de Samarie par les Syriens ; grande famine ; supplications d'une femme ; colère de Joram contre Élisée ; Élisée prédit l'abondance prochaine ; incrédulité d' un officier ; prédiction d'Élisée contre lui. — 5. Entrée des lépreux dans le camp syrien abandonné ; Joram y envoie des cavaliers en éclaireurs ; pillage du camp, mort de l'officier. — 6. Maladie d'Adad à Damas ; il envoie Azaël consulter Élisée ; prédiction d'Élisée ; Azaël succède à Adad.

1 [42]. Josaphat laissa nombre d'enfants et désigna pour son successeur l'aîné, Joram, qui avait le même nom que le père de sa femme, le roi des Israélites, fils d'Achab. De retour de la Moabitide à Samarie, le roi des Israélites emmenait avec lui le prophète Élisée, dont je veux relater les actions, qui sont éclatantes et mémorables, telles que nous en avons pris connaissance dans les Saints Livres.

2 [43]. On rapporte que la femme d'Obédias [44], intendant d'Achab, vint dire à Élisée : « Tu n'ignores pas que mon mari a préservé les prophètes, voués à la mort par Jézabel, femme d'Achab [45] ». Elle affirmait, en effet, qu'il en avait caché cent et les avait nourris à l'aide d'argent emprunté ; mais, à la suite de la mort de son mari, les créanciers l'emmenaient maintenant, elle et ses enfants, en servitude. Elle le suppliait donc, en mémoire de cette bonne œuvre de son mari, d'avoir pitié et de lui procurer quelque assistance. Comme Élisée lui demandait ce qui lui restait à la maison, elle répondit qu'elle ne possédait que fort peu d'huile dans une petite cruche. Le prophète l'engagea à emprunter beaucoup de vases vides à ses voisins et, après avoir fermé les portes de sa chambre, à verser dans tous ces vases de son huile : Dieu ferait en sorte de les remplir. La femme obéit et ordonna à ses enfants de lui apporter successivement tous ces vases ; après que tous furent remplis sans qu'un seul restât vide, elle court en informer le prophète. Celui-ci lui conseille d'aller vendre son huile et de payer ainsi ses dettes à ses créanciers ; il lui resterait même quelque bénéfice du prix de l'huile, qu'elle emploierait à nourrir ses enfants. C'est ainsi qu'Élisée délivra cette femme de ses dettes et la sauva de la violence des créanciers.

3 [46]…. Élisée dépêcha en toute hâte un message à Joram pour l'avertir d'avoir à se méfier de ce lieu, où se trouvaient des Syriens embusqués pour le tuer. Le roi, obéissant au prophète, s'abstint d'aller à la chasse [47]. Quant à Ader (Adad) [48], qui avait échoué dans son guet-apens. il s'imagina que c'étaient ses propres gens qui avaient dénoncé ses embûches à Joram ; furieux, il les mande, les accuse d'avoir trahi ses secrets et les menace de mort pour avoir révélé à l'ennemi le dessein qu'il n'avait confié qu'à eux seuls. Mais l'un des assistants le prévint de ne point émettre de jugement précipité ; ad lien de. les suspecter d'avoir dénoncé à son ennemi l'envoi des hommes chargés de le tuer, il devait savoir que c'était le prophète Élisée qui renseignait celui-ci sur tout et lui révélait les desseins de son adversaire. Alors il envoya des messagers avec ordre de rechercher dans quelle ville demeurait Élisée. Les envoyés revinrent l'informer qu'il se tenait à Dothaïm [49]. En conséquence, Ader envoie vers cette ville une forte troupe de cavaliers et de chars pour se saisir d'Élisée. Ceux-ci, de nuit, cernèrent la ville et la tinrent sons bonne garde. Or, quand, à l'aurore, le serviteur du prophète apprit la chose et que les ennemis cherchaient à le prendre, il l'en avertit en accourant vers lui avec des cris et des gestes désordonnés. Mais le prophète exhorta son serviteur à ne rien craindre et il pria Dieu, dont le secours escompté lui ôtait toute frayeur, de révéler autant que possible sa puissance et sa présence au serviteur, pour qu'il prit bon espoir et confiance. Dieu, exauçant les prières du prophète, fait voir à son serviteur une nuée de cavaliers et de chars entourant Élisée, de manière qu'il bannit toute crainte et se rassurât au spectacle de ces secours présumés. Puis Élisée supplie Dieu d'aveugler les yeux des ennemis en les voilant d'Un brouillard qui les empêchât de le reconnaître. Le phénomène s'étant réalisé, il s'avança au milieu des ennemis et leur demanda qui ils étaient venus chercher. Ceux-ci ayant répliqué « c'est le prophète Élisée ! » il promit de le leur livrer, s'ils l'accompagnaient dans la ville on celui-ci se trouvait. Et ils suivirent avec empressement le prophète qui les guidait, car ils avaient les peux et l'esprit obscurcis par Dieu. Élisée, les ayant amenés à Samarie, ordonna au roi Joram de fermer les portes et de faire cerner les Syriens par ses propres troupes, puis il pria Dieu d'éclairer les yeux des ennemis et de dissiper le brouillard qui les enveloppait. Ceux-ci, tirés de leur aveuglement, se virent au milieu de leurs ennemis. Les Syriens furent, on le conçoit, saisis d'une consternation et d'un désarroi terribles dans une situation si étonnante et si invraisemblable. Le roi Joram demanda au prophète s'il voulait qu'on les perçât de flèches, mais Élisée s'y opposa ; il déclara qu'on n'avait le droit de mettre à mort que des prisonniers faits de bonne guerre ; or, ceux-ci n'avaient causé aucun dommage au pays de Joram, ils étaient venus chez lui à leur insu, poussés par une force divine. Il lui conseilla donc de leur offrir l'hospitalité et de les admettre à sa table, puis de les congédier sains et saufs. Joram, obéissant au prophète, traita les Syriens avec magnificence, les combla d'honneurs, puis les renvoya à leur roi Ader.

4 [50]. Quand à leur retour, ils lui racontèrent ce qui s'était passé, Ader admira

l'étrangeté de l'aventure, la manifestation et la puissance du Dieu des Israélites, l'assistance si claire prêtée par la Divinité au prophète ; il résolut donc de renoncer à toute entreprise clandestine contre le roi des Israélites, par peur d'Élisée, mais se décida pour une guerre ouverte [51], pensant avoir raison de ses ennemis grâce au nombre et à la valeur de ses troupes. Il marche donc avec de grandes forces contre Joram, qui, ne se jugeant pas de taille à lutter contre les Syriens, s'enferme dans Samarie, comptant sur la solidité de ses remparts. Ader estima que, faute de s'emparer de la ville par des machines, il pourrait du moins réduire les Samaritains par la famine et la pénurie des vivres nécessaires : il s'approche donc et met le siège devant Samarie. Les vivres manquèrent à ce point à Joram, la disette fut si excessive qu'une tête d'âne se vendait à Samarie quatre-vingts pièces d'argent et que les Hébreux achetaient pour cinq pièces d'argent un setier [52] de fiente de pigeon en guise de sel [53]. De plus, Joram craignait que la famine ne poussât quelqu'un à livrer la ville aux ennemis : aussi parcourait-il lui-même chaque jour les murailles et les postes, regardant s'il ne s'y était dissimulé personne et empêchant par ses visites et sa surveillance toute velléité et tout acte de ce genre, à supposer qu'on eût déjà eu le temps de former pareil dessein [54]. Il arriva qu'une femme s'écria sur son chemin : « Seigneur, pitié ! » S'imaginant que c'était pour réclamer à manger, Joram, irrité, invoqua la colère de Dieu contre elle et protesta qu'il n'avait ni grange, ni pressoir d'où il pût rien tirer pour remédier à son dénuement. La femme répondit qu'elle n'avait besoin de rien de pareil, et qu'elle ne l'importunait pas pour obtenir de quoi manger ; elle voulait seulement que le roi jugeât son différend avec une autre femme. Le roi l'invita à parler et à l'instruire de l'objet de sa requête. Alors elle raconta ce dont elle était convenu avec l'autre femme, sa voisine et son amie : « nous devions, dit-elle, vu cette famine et cette pénurie sans remède, immoler nos enfants, — nous avons chacune un enfant mâle, — et nous en nourrir mutuellement, un jour chacun, à tour de rôle. C'est moi qui ai commencé : j'ai égorgé le mien, et hier nous nous en sommes nourries toutes les deux ; mais elle ne veut pas en faire autant ; elle viole nos conventions et elle a dérobé son fils à tous les regards. » Joram, en entendant ce récit, fut profondément affligé : il déchira ses vêtements et poussa de grands cris, puis, rempli de colère contre le prophète Élisée, résolut de le faire périr parce qu'il négligeait d'implorer de Dieu un remède et un refuge contre les maux qui les accablaient. Et il dépêcha aussitôt un homme pour aller lui trancher la tête. Cependant, tandis que l'homme partait en hâte pour exécuter cet ordre, le prophète avait pressenti la colère du roi : assis dans sa maison avec ses disciples, il leur annonça que Joram, le fils du meurtrier, envoyait quelqu'un chargé de lui trancher la tête. « Pour vous, dit-il, quand paraîtra l'exécuteur, vous veillerez à ce qu'il n'entre pas, vous tiendrez la porte bien fermée et le retiendrez [55] ; car il sera bientôt suivi du roi, qui accourra chez moi, s'étant ravisé. » Ses disciples se conformèrent à ses instructions, lorsque vint l'homme chargé par le roi de tuer Élisée. Cependant, Joram s'était repenti de sa colère contre le prophète, et dans la crainte qu'il n'eût déjà été

mis à mort par son messager, se hâtait pour empêcher ce meurtre de s'accomplir et pour sauver le prophète. Arrivé chez celui-ci, il lui reprocha de les laisser ainsi accabler sous les maux présents au lieu de supplier Dieu de les en délivrer. Élisée [56] promet que le lendemain, à la même heure où le roi était venu chez lui, il y aurait profusion de vivres, qu'on vendrait au marché deux satons [57] d'orge pour un sicle et qu'on achèterait pour un sicle un saton de fine farine. Ces paroles rendirent la joie à Joram et aux assistants : car ils n'hésitèrent pas à croire le prophète, après les preuves qu'ils avaient déjà eues de sa véracité ; l'attente d'un heureux lendemain leur rendait plus légères leur privation et leur détresse présentes. Mais le commandant du tiers de ses troupes [58] (?), un ami du roi qui se tenait à ce moment appuyé sur lui, s'écria : a Ce que tu annonces, d prophète, est incroyable. Et de même qu'il est impossible que Dieu déverse du ciel des cataractes d'orge ou de fine farine, ainsi il n'y a pas moyen que ce que tu viens de dire se réalise. » alors le prophète lui répondit : « Tu verras tout cela s'accomplir de la sorte, mais tu n'auras aucune part à ces événements. »

5 [59]. Or, voici comment se réalisèrent les prédictions d'Élisée. La loi voulait à Samarie que les gens affligés de la lèpre et qui n'avaient pas le corps purifié de cette maladie demeurassent hors de la ville. Quatre individus, que leur lèpre obligeait ainsi à demeurer devant les portes, n'avant plus personne pour leur apporter à manger, tant la famine était grande, et se voyant l'accès de la ville interdit par la loi, réfléchirent que, même admis, ils périraient misérablement de faim, et qu'ils auraient d'ailleurs le même sort en restant où ils étaient, faute de nourriture ; ils décidèrent donc de se rendre aux ennemis : ou on les épargnerait et ils vivraient, ou en les mettrait à mort, et ils auraient une fin plus douce. Cette résolution prise, ils pénétrèrent de nuit dans le camp ennemi. Or, Dieu avait déjà commencé d'inquiéter et de troubler les Syriens, de remplir leurs oreilles du fracas des chars et des chevaux, comme si une armée marchait contre eux et, de plus en plus, il semait l'alarme dans leurs rangs. Bref, ils furent tellement troublés par cette inquiétude qu'ils quittèrent leurs tentes et accoururent chez Ader, s'écriant que Joram, le roi des Israélites, avait acheté le concours du roi des Égyptiens et de celui des îles [60] et marchait contre eux ; déjà ils percevaient le bruit de leur approche. Ces paroles trouvèrent créance chez Ader, à qui déjà aussi les oreilles tintaient ainsi qu'à la foule. Et tous prirent la fuite en plein désordre et désarroi, après avoir abandonné dans le camp chevaux et bêtes de somme et d'immenses richesses. Quant aux lépreux qui étaient montés de Samarie au camp des Syriens, et dont nous avons parlé un peu plus haut, quand ils s'aperçurent, en parvenant au camp, qu'il y régnait un calme et un silence parfaits, ils v pénétrèrent et se précipitèrent dans une tente sans y voir âme qui vive ; alors ils mangèrent et burent, prirent des vêtements et quantité d'or, qu'ils portèrent hors du camp et cachèrent. Ils entrèrent ensuite dans une autre tente, dont ils déménagèrent également le contenu. Et ils répétèrent l'opération quatre fois [61], sans rencontrer personne. Conjecturant dès lors que les ennemis s'étaient retirés, ils se reprochèrent de ne pas aller annoncer ces

faits à Joram et à leurs concitoyens. Ils se rapprochent donc des remparts de Samarie, appellent les gardes à grands cris et les avisent de ce qui se passe chez les ennemis. Ceux-ci en informèrent les gardes du roi. Instruit par eux, Joram mande ses amis et les chefs, à qui il déclara à leur arrivée qu'il soupçonnait un piège et une feinte dans la retraite du roi des Syriens : « sans doute, désespérant de nous détruire par la famine, il espère qu'à la faveur de leur prétendue fuite nous sortirons pour piller leur camp, et alors il tombera sur nous à l'improviste et nous taillera en pièces, puis prendra la ville sans coup férir. C'est pourquoi je vous conseille de bien veiller, et de n'en pas sortir du tout, trop confiants dans la retraite des ennemis ». Un des assistants déclara que ces soupçons étaient très justes et très avisés, mais conseilla cependant d'envoyer deux cavaliers [62] pour explorer toute la région jusqu'au Jourdain ; s'ils périssaient, surpris par les ennemis en embuscade, leur mort permettrait à l'armée de se garder d'un sort semblable en évitant une sortie téméraire : « Tu ajouteras ces cavaliers, dit-il, au nombre de ceux qui sont morts de faim, s'ils sont pris par les ennemis et viennent à périr. » Approuvant cet avis, Joram commanda alors les éclaireurs. Ceux-ci rapportèrent que le chemin qu'ils par-coururent était évacué par les ennemis, mais qu'ils l'avaient trouvé plein de vivres et d'armes que ceux-ci avaient abandonnés en les jetant afin de s'alléger dans leur fuite. A cette nouvelle, le roi lança le peuple au pillage des objets contenus dans le camp. Le butin ne fut ni de qualité ni de quantité médiocre ; ils prirent beaucoup d'or et d'argent, des troupeaux de bêtes de toutes sottes ; en outre, ils tombèrent sur une quantité énorme de froment et d'orge qu'ils n'eussent point espérée même en songe. Ainsi ils furent délivrés, d'une part, de leurs maux antérieurs, et de l'autre, l'abondance de leurs ressources leur permit d'acheter deux satons d'orge pour un sicle et une mesure de fine farine pour un sicle, selon la prophétie d'Élisée. Le saton vaut un muids italique et demi. Seul ne put acheter de ces bonnes choses le commandant du tiers de l'armée, car le roi l'avait placé à la porte, afin de contenir l'élan excessif de la foule et d'empêcher les gens, en se pressant mutuellement, d'être foulés aux pieds et de périr ; or, il subit lui-même ce sort et mourut ainsi, selon la fin que lui avait annoncée Élisée, lorsque seul il avait refusé d'ajouter foi à sa prédiction d'une prochaine abondance de vivres.

6 [63]. Le roi des Syriens, Ader, s'étant sauvé à Damas et ayant compris que s'était la Divinité qui l'avait plongé, lui et toute son armée, dans cette terreur et cette panique, sans nulle intervention d'ennemis, fut si affligé de se sentir haï de Dieu qu'il tomba malade. Comme, à ce moment-là, le prophète Élisée avait transporté son domicile à Damas, Ader l'apprit et dépêcha le plus fidèle de ses serviteurs [64]. Azaël, pour s'aboucher avec lui et lui apporter des présents, avec ordre de le consulter sur sa maladie et de lui demander s'il échapperait au danger. Azaël, suivi de quarante chameaux qui portaient en présents les objets les plus beaux et les plus précieux qu'ou avait pu trouver à Damas et dans le palais royal, se rendit auprès d'Élisée et, l'ayant interpellé avec affabilité, lui dit qu'il était envoyé par le roi Ader pour lui apporter des

présents et lui demander s'il se remettrait de sa maladie. Le prophète pria Azaël de ne rien annoncer de fâcheux au roi, mais lui dit en confiance que celui-ci mourrait. Le serviteur du roi fut affligé de ces paroles [65]. Élisée, de son côté, gémissait et répandait d'abondantes larmes, prévoyant les maux que le peuple allait souffrir après la mort du roi. Azaël lui ayant demandé la raison de son trouble : « Je pleure, dit-il, parce que j'ai pitié des maux que le peuple israélite souffrira par toi. Car tu mettras à mort les meilleurs d'entre eux, tu incendieras leurs villes les plus fortes, tu écraseras leurs enfants contre des pierres, et tu éventreras les femmes enceintes ». Alors Azaël : « Mais quelle force si grande m'est-il donc donné de posséder pour accomplir de pareilles choses ? » Le prophète répondit que Dieu lui avait révélé qu'Azaël régnerait sur la Syrie. Azaël, revenu chez Ader, lui donna les meilleures nouvelles au sujet de sa maladie, ruais le lendemain, ayant jeté sur lui un filet [66] humide, il le tua en l'étranglant. Il s'empara ensuite du pouvoir ; c'était un homme d'action, ayant toute la faveur des Syriens et du peuple de Damas, par lequel, jusqu'aujourd'hui, et Ader et Azaël qui gouverna après lui sont révérés comme des dieux pour leurs bienfaits et les constructions de temples dont ils ont orné la ville des Damascéniens. Ceux-ci célèbrent une procession quotidienne en l'honneur de ces rois, dont ils vantent l'antiquité, sans savoir que leurs règnes sont, en réalité, récents et ne remontent pas à onze cents ans. Quant au roi des Israélites, Joram, à la nouvelle de la mort d'Ader, il respira, délivré des terreurs et de la crainte que celui-ci lui inspirait, tout heureux d'avoir obtenu la paix [67].

CHAPITRE V

1. Règne de Joram mir Juda ; son impiété ; il envahit l'Idumée. — 2. Lettre du prophète Élie prédisant la maladie et la mort de Joram. — 3. Invasion d'arabes ; massacre de la famille de Joram ; sa fin.

1 [68]. Joram, le roi de Jérusalem, — il portait le même nom que celui d'Israël. ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, — dès qu'il eut pris le pouvoir, se hâta de mettre à mort ses frères et lei amis de son père, qui étaient aussi ses généraux [69]. Tels furent ses débuts et la première manifestation de sa perversité ; il ne différa en rien des rois d'Israël qui, les premiers, violèrent les coutumes ancestrales des Hébreux et le culte de Dieu. Ce fut Athalie (Gotholia), fille d'Achab, sa femme, qui lui apprit à commettre toute sorte de péchés et notamment à adorer les dieux étrangers. A cause des assurances données à David, Dieu ne voulait pas anéantir sa race ; cependant, Joram ne laissa pas un jour sans imaginer de nouvelles impiétés et de nouvelles atteintes aux mœurs nationales. Comme les Iduméens s'étaient détachés de lui en ce temps-là et avaient mis à mort leur roi [70], un sujet fidèle de son père, pour mettre à sa place un roi de leur choix, Joram avec ses cavaliers et ses chars envahit de nuit l'Idumée ; il anéantit tous ceux qui étaient dans le voisinage de son royaume, sans toutefois aller

plus loin. Mais cette action ne ni servit à rien tous, en effet, lui firent défection, ainsi que les habitants de la région appelés Labaina [71]. Il fut assez insensé pour contraindre son peuple à monter sur les cimes des montagnes pour adorer les dieux étrangers [72].

2 [73]. Pendant qu'il se conduisait ainsi et rejetait entièrement de son cœur les lois de ses pères, on lui apporte une lettre du prophète Élie, qui était encore sur terre ; il y déclarait que Dieu ferait subir à Joram un grand châtiment, parce qu'au lieu de marcher sur la trace de ses pères, il avait suivi les impiétés des rois israélites et forcé la tribu de Juda et les habitants de Jérusalem à répudier le culte saint du Dieu de leur patrie, pour révérer des idoles, de même qu'Achab y avait contraint les Israélites ; aussi, parce qu'il avait fait périr ses frères et tué des hommes vertueux et justes. Le châtiment qu'il allait subir pour ses crimes, le prophète le signifiait dans sa lettre : c'était la ruine de son peuple et la perte de ses femmes et de ses enfants. Lui-même mourrait d'une maladie intestinale après de longues souffrances ; ses entrailles s'échapperaient de son corps, tant son intérieur serait décomposé, de sorte qu'il verrait sa détresse et mourrait sans avoir pu y porter remède. Voilà ce qu'Élie révélait dans sa lettre.

3 [74]. Peu après, une armée de ces Arabes qui habitent tout près de l'Éthiopie ainsi que de Philistins [75] envahirent le royaume de Joram, ravagèrent le pays et le domaine du roi et massacrèrent [76], en outre, ses fils et ses femmes. Un seul de ses enfants, nommé Ochozias [77], échappa aux ennemis et lui demeura. A la suite de cette catastrophe, le roi lui-même, après avoir souffert longtemps de la maladie prédite par le prophète, — car la colère de la divinité s'était appesantie sur ses entrailles, — mourut misérablement, ayant vu ses intestins lui sortir du corps. Et le peuple outragea jusqu'à son cadavre. C'est, je crois dans la pensée qu'un homme, frappé ainsi par le courroux divin, ne méritait pas les funérailles dues à un roi, qu'ils lui refusèrent la sépulture dans les tombes de ses pères et ne lui décernèrent aucun autre honneur, mais l'enterrèrent comme un simple particulier ; il avait atteint l'âge de quarante ans et en régna huit. La population de Jérusalem transmit le pouvoir à son fils Ochozias.

CHAPITRE VI

1. Joram d'Israël blessé à Rama ; Élisée envoie un jeune prophète élire en secret Jéhu. — 2. Jéhu est proclamé roi ; il se prépare à marcher cadre Joram et Ochozias. — 3. Approche de Jéhu ; Joram et Ochozias sortent à sa rencontre ; leur mort. — 4. Meurtre de Jézabel. — 5. Jéhu fait périr les parents d'Achab et d'ochozias. — 6. Jéhu rencontre Jonadab ; leur entrée à Samarie ; ruse de Jéhu pour mettre à mort tous les adorateurs de Baal.

1 [78]. Joram, roi des Israélites, ayant conçu l'espoir, après la mort d'Ader, d'arracher aux Syriens la ville d'Aramathé en Galaditide, se dirigea contre elle en grand appareil [79], mais, pendant le siège, il fut frappé d'une flèche par un Syrien, sans être mortellement atteint ; il revint dans la ville de Jesraéla pour y faire panser sa blessure,

en laissant toute son armée, avec Jéhu (Yéous), fils de Némessi, pour chef, dans Aramathé : il venait, en effet, de s'en emparer de vive force. Il se proposait, après sa guérison, d'aller guerroyer contre les Syriens. Mais le prophète Élisée envoya à Aramathé un de ses disciples [80], muni de l'huile sainte, pour oindre Jéhu et lui dire que la Divinité le choisissait pour roi ; après avoir chargé son messager d'autres recommandations à l'adresse de Jéhu, il lui enjoignit de s'échapper à la façon d'un fugitif pour que personne ne se doutât de son départ [81]. Celui-ci, parvenu dans la ville, trouve Jéhu assis avec les chefs de l'armée, au milieu d'eux, comme Élisée le lui avait prédit, et s'étant approché, dit qu'il voulait l'entretenir en particulier. Jéhu se lève et le suit dans le grenier [82] ; là, le jeune homme prit l'huile sainte, la lui versa sur la tête et déclara que Dieu le choisissait comme roi pour l'extermination de la race d'Achab, et afin qu'il vengeât le sang des prophètes injustement mis à mort par Jézabel : leur maison devait subir te sort des fils de Jéroboam, fils de Nadab, et de Baasa, et être entièrement anéantie à cause de leur impiété, et il ne resterait aucune semence de la famille d'Achab. Ayant ainsi parlé, il sauta mors du grenier, de manière à n'être aperçu de personne de l'armée.

2 [83]. Quant à Jéhu, il sortit à son tour et revint à la place ois il était assis avec les chefs. Comme ceux-ci le questionnaient, curieux de savoir le motif de la visite du jeune homme, qu'ils traitaient, d'ailleurs, de fou : « Votre supposition, dit-il, est exacte ; il m'a tenu, en effet, les propos d'un insensé. » Alors ils insistèrent pour connaître ces propos et supplièrent Jéhu de parler : celui-ci déclara tenir du jeune homme que Dieu l'avait choisi, lui Jéhu, pour roi du peuple. A ces paroles, tous se dévêtirent, jetèrent leurs manteaux sous ses pieds, et, aux sons de leurs cornes, ils proclamèrent Jéhu roi. Jéhu, ayant réuni l'armée, résolut de courir sus à Joram dans la ville de Jezraéla, où, comme nous l'avons dit, il soignait la blessure reçue au siège d'Aramathé. Or, il se trouvait qu'Ochozias, le roi de Jérusalem, était arrivé aussi chez Joram ; car il était fils de la sœur de celui-ci, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Il était donc venu, en qualité de parent, prendre des nouvelles de sa blessure. Jéhu, voulant tomber à l'improviste sur Joram et les siens, demanda qu'aucun de ses soldats ne s'échappât pour prévenir Joram : on lui prouverait ainsi, de manière éclatante, qu'on était bien disposé en sa faveur et que c'était dans ces sentiments qu'on l'avait désigné comme roi.

3 [84]. Obéissant à ses recommandations, les chefs surveillèrent les chemins, pour empêcher que quiconque partit secrètement le dénoncer aux gens de Jezraéla. Quant à Jéhu, il prit avec lui l'élite de ses cavaliers et, montant sur un char, il se dirigea vers Jezraéla. A son approche, le guetteur que le roi Joram avait posté pour voir ceux qui venaient vers la ville, ayant aperçu Jéhu qui s'avançait avec un gros d'hommes, vint annoncer à Joram qu'une troupe de cavaliers approchait. Celui-ci ordonna aussitôt qu'on fit sortir un cavalier à leur rencontre pour s'assurer qui venait. Le cavalier, arrivé auprès de Jéhu, lui demanda, de la part du roi, ce qui se passait dans le camp [85]. Jéhu le pria de laisser là son message et de le suivre. Ce que voyant, le guetteur

prévint Joram que le cavalier s'était mêlé à la foule des nouveaux arrivants et s'avançait avec eux. Le roi envoya alors un second messager, à qui Jéhu donna même consigne, et le guetteur en rendit également compte à Joram. Là-dessus, finalement, il monta lui-même sur un char avec Ochozias, le roi de Jérusalem, — qui se trouvait là, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, à titre de parent, pour s'informer de l'état de sa blessure, — et sortit à la rencontre de Jéhu. Celui-ci avançait comme à loisir et en bon ordre [86]. L'ayant rencontré dans le champ de Naboth, Joram lui demanda si tout allait bien au camp [87]. Mais Jéhu ne répond que par de brutales invectives, allant jusqu'à traiter sa mère de poison et de courtisane [88] ; là-dessus le roi s'effraya de son état d'esprit et, pensant n'avoir rien de bon à en attendre, Et faire aussitôt demi-tour à son char et prit la fuite en disant à Ochozias qu'ils étaient tombés dans un guet-apens et une trahison. Mais Jéhu lui tira une flèche qui l'abattit après lui avoir traversé le cœur. Joram tomba sur les genoux et rendit l'âme aussitôt. Jéhu ordonna à Badacros [89], commandant du tiers de ses troupes, de jeter le cadavre de Joram dans le champ de Naboth, en souvenir de la prophétie qu'Élie avait faite à son père Achab, meurtrier de Naboth : qu'il périrait ainsi que sa race dans le champ de sa victime ; car, disait-il, c'étaient les paroles qu'il avait entendu dire au prophète alors qu'il était assis derrière le char d'Achab. Et ainsi se réalisa la prédiction. Joram tombé, Ochozias, craignant pour sa propre sûreté, dirigea son char d'un autre côté, espérant échapper à Jéhu. Mais celui-ci se mit à sa poursuite et, l'ayant surpris dans une montée, le blessa d'un coup de flèche [90]. Ochozias saute alors de son char, monte à cheval, et s'enfuit devant Jéhu jusqu'à Mageddo ; là, malgré des soins, il meurt peu après de sa blessure. Son corps, ramené à Jérusalem, y reçoit la sépulture ; il avait régné un an, pendant lequel il se montra pervers et pire que son père.

4 [91]. Jéhu étant entré à Jezraéla, Jézabel, revêtue de ses parures et debout sur sa tour, s'écria : « Oh ! le bon serviteur [92], qui a assassiné son maître ! ». Lui, ayant levé les yeux vers elle, demanda qui elle était et lui ordonna de descendre vers lui. Finalement il enjoignit aux eunuques de la précipiter eu bas de la tour. En tombant, elle aspergea le mur de son sang et elle mourut foulée aux pieds des chevaux. Cela fait, Jéhu entra dans le palais royal et se délassa de son équipée avec ses amis par tons les plaisirs, notamment ceux de la table. Il ordonna aux domestiques qui avaient mis à mort Jézabel de l'ensevelir d'une tisanière digne de sa race : car elle était fille de rois. Mais les hommes chargés de ses funérailles ne trouvèrent rien de son corps, sauf les extrémités : tout le reste avait été dévoré par les chiens. Ce qui fit admirer à Jéhu la prophétie d'Élie, car il avait prédit qu'elle périrait de cette façon à Jezraéla.

5 [93]. Comme Achab avait soixante-dix enfants [94] élevés à Samarie, Jéhu envoie deux [95] lettres, l'une à leurs gouverneurs, l'autre aux magistrats des Samaritains, leur recommandant d'élire pour roi le plus brave des enfants d'Achab, — puisqu'ils avaient à leur disposition une quantité de chars, de chevaux, d'armes et de troupes, et possédaient des villes fortes, — et cela fait, de venger la mort de leur maître. Cette

lettre était écrite pour éprouver les dispositions des Samaritains. Quand les magistrats et les gouverneurs en eurent pris connaissance, ils forent effrayés, et, réfléchissant qu'ils ne pour-raient rien faire coutre l'homme qui avait triomphé de deus très grands rois, ils répondirent qu'ils le tenaient pour leur maître et se conformeraient à ses ordres. Jéhu réplique à cette missive en les invitant à lui obéir, à trancher les têtes des enfants d'Achab et à les lui envoyer. Alors les magistrats, avant mandé les gouverneurs des enfants, leur enjoignirent de les mettre à mort, de couper leurs têtes et de les envoyer à Jéhu. Ceux-ci exécutèrent l'ordre sans aucune merci, mirent ensemble les têtes dans des paniers tressés et les expédièrent vers Jezraéla. Quand elles arrivèrent à destination, on annonça à Jéhu, qui était en train de souper avec ses amis, qu'on avait apporté les têtes des enfants d'Achab. Alors il ordonna qu'on en fit deux tas de chaque côté, devant la porte de la ville. Cela fait, il sort, au point du jour, pour les regarder, et, les ayant aperçues, commença à dire au peuple présent que lui-même avait fait campagne contre son maître et l'avait mis à mort, mais. que ceux-là, ce n'était pas lui qui les avait tués. Il voulait qu'ils connussent que tout, concernant la postérité d'Achab, s'était accompli selon la prophétie de Dieu et que sa maison avait péri comme Élie l'avait prédit. Puis, après avoir massacré encore tous les cavaliers [96] de la parenté d'Achab qu'on put trouver chez les Israélites, il partit pour Samarie. En route il rencontra des parents d'Ochozias, roi de Jérusalem, et leur demanda ce qu'ils venaient faire. Ceux-ci répondirent qu'ils venaient saluer Joram et leur propre roi Ochozias [97] : ils ne savaient pas que tous deux avaient été tués par lui. Sur quoi Jéhu ordonna qu'on s'emparât aussi d'eux et qu'on les mit à mort : ils étaient au nombre de quarante-deux.

6 [98]. En poursuivant sa route, il rencontra un homme vertueux et juste, du nom de Jonadab(os), un ancien ami à lui, qui, après l'avoir embrassé, commença à le féliciter d'avoir tout accompli selon la volonté de Dieu, en exterminant la maison d'Achab. Jéhu l'invita à monter dans son char et à entrer avec lui dans Samarie, promettant de lui montrer comment il n'épargnerait aucun criminel et punirait les faux prophètes, les faux prêtres et ceux qui avaient abusé le peuple en lui faisant abandonner le culte du Dieu suprême pour adorer les dieux étrangers. N'était-ce pas le plus beau et le plus agréable des spectacles pour un homme bon et juste que de voir châtier les scélérats ? Séduit par ces paroles, Jonadab monte sur le char et arrive à Samarie. Là, Jéhu recherche tous les parents d'Achab et les met à mort. Dans son désir qu'aucun des faux prophètes ni des prêtres des dieux d'Achab n'échappe au châtiment, il les prend tous par un stratagème et une tromperie. Ayant réuni le peuple, il déclare vouloir adorer deux fois plus de dieux [99] qu'Achab n'en avait introduit, et, à cet effet, il demande que leurs prêtres, leurs prophètes et leurs serviteurs se présentent à lui ; il se propose, dit-il, d'offrir des sacrifices magnifiques et grandioses aux dieux d'Achab, et si quelqu'un des prêtres manque à l'appel, il le punira de mort. Or, le dieu d'Achab s'appelait Baal. Après avoir fixé le jour pour l'accomplissement des sacrifices, Jéhu en-

voya dans tout le pays d'Israël des messagers chargés de lui amener les prêtres de Baal. Il fit donner des vêtements à tous les prêtres. Quand ils les eurent reçus, il entra dans le temple avec son ami Jonadab et prescrivit qu'on recherchât s'il se trouvait parmi eux quelque philistin ou étranger, car il ne voulait pas qu'un homme d'une autre race vint assister à leurs cérémonies sacrées [100]. Les prêtres ayant déclaré qu'il n'y avait là aucun étranger et ayant commencé les sacrifices, il poste au dehors, autour du temple, quatre-vingts soldats, qu'il savait les plus fidèles de ses hommes d'armes, avec ordre de mettre à mort les faux prophètes et de venger enfin les coutumes ancestrales négligées depuis si longtemps ; il menace de faire payer de sa vie quiconque laissera échapper un coupable. Les soldats égorgèrent tous ces hommes et incendièrent le temple de Baal, purifiant ainsi Samarie des mœurs étrangères. Ce Baal était le dieu des Tyriens ; Achab, pour faire plaisir à son beau-père Ithobal, roi des Tyriens et des Sidoniens, lui avait élevé un temple à Samarie, institué des prophètes et l'avait honoré d'un culte complet [101]. Cependant, ce dieu disparu, Jéhu permit aux Israélites d'adorer les génisses d'or. Pour avoir accompli toutes ces choses et avoir pourvu au châtiment des impies, Dieu lui prédit par la bouche du prophète que ses descendants règneraient pendant quatre générations sur les Israélites. Voilà un aperçu des actions de Jéhu.

Chapitre VII

1. Athalie se défait de la famille royale de Juda ; Joas seul échappe au massacre. — 2. Complot de Joad contre Athalie ; proclamation de la royauté de Joas dans le Temple. — 3. Arrivée d'Athalie au Temple ; sa mort. — 4. Destruction du temple de Baal ; réorganisation du culte. — 5. Règne de Joas.

1 [102]. Quand Athalie, la fille d'Achab, apprit la mort de son frère Joram et de son fils Ochozias et la destruction de la famille des rois, elle s'efforça de ne laisser survivre personne de la famille de David et d'en exterminer toute la race, pour qu'il n'y eût plus à l'avenir un seul roi issu de lui. Elle accomplit son dessein comme elle l'avait conçu ; cependant il survécut un fils d'Ochozias. Voici de quelle façon il échappa à la mort. Ochozias avait une sœur consanguine, qui s'appelait Josabeth(é) [103] ; elle était mariée au grand-prêtre Joad (Jodaos) [104]. Ayant pénétré dans le palais royal, et trouvant, au milieu des victimes égorgées, Joas, — tel était le nom de l'enfant, — âgé d'un an, caché avec sa nourrice, elle l'emporta avec elle et les enferma dans le grenier aux lits [105] ; puis, en secret, elle et son mari Joad les nourrirent dans le sanctuaire pendant les six ans qu'Athalie régna sur Jérusalem et sur les deux tribus.

2 [106]. La septième année, Joad, ayant mis dans le secret quelques centurions, au nombre de cinq [107], les persuada de s'associer à une tentative qui serait faite contre Athalie, afin de revendiquer le trône pour l'enfant. Après avoir reçu les serments par lesquels des conjurés se donnent mutuelle assurance, il s'enhardit dès lors dans ses espérances contre Athalie. Les hommes que le prêtre Joad avait mis dans sa confi-

dence parcoururent tout le pays, en réunirent les prêtres, les Lévites [108] et les chefs des tribus et les amenèrent à Jérusalem chez le grand-prêtre. Celui-ci exigea d'eux le serment de bien garder le secret qu'ils apprendraient de lui et qui réclamait à la fois le silence et une action commune. Le serment prêté, il put parler en sécurité ; alors, ayant fait approcher le descendant de la race de David, qui il élevait : « Voici votre roi, dit-il, issu de cette maison à qui, vous le savez, Dieu a prophétisé qu'elle règnerait sur vous à perpétuité. Je recommande que la troisième section d'entre vous veille sur lui dans le sanctuaire, que la quatrième [109] garde toutes les portes du Temple [110], que la suivante surveille la porte qui s'ouvre et donne dans le palais royal, que le reste de la multitude se tienne sans armes dans le sanctuaire ; n'y laissez pénétrer aucun homme en armes, si ce n'est un prêtre [111]. » Il ordonna, en outre, qu'une partie des prêtres et les Lévites se tinssent autour du roi lui-même comme gardes du corps, l'épée nue, pour faire périr quiconque oserait entrer en armes dans le sanctuaire, et que, sans rien craindre, ils demeurassent pour protéger le roi. Eux, dociles au conseil que leur donnait le grand-prêtre, manifestèrent leurs sentiments par leurs actes. Joad, ayant ouvert le dépôt d'armes que David avait établi dans le sanctuaire, distribua aux centurions, ainsi qu'aux prêtres et aux lévites, tout ce qu'il y trouva de lances, de carquois et de toutes autres sortes d'armes ; une fois armés, il les posta en cercle autour du Temple, se tenant par la main les uns les autres, de manière à en défendre l'accès à ceux qui ne devaient pas entrer. Puis, avant fait avancer l'enfant, ils posèrent sur lui la couronne royale [112], et Joad, l'ayant oint de l'huile sacrée, le proclama roi. Et tout le peuple, plein de joie, frappa des mains en criant : « Vive le roi ! »

3 [113]. Athalie, avant entendu ce tumulte et ces acclamations inattendus ; l'esprit tout bouleversé, bondit hors du palais royal avec sa propre garde. Parvenue au sanctuaire, elle y est admise par les patres ; quant aux hommes d'armes qui la suivaient, l'entrée leur fut interdite par les gens rangés en cercle qui en avaient reçu l'ordre du grand-prêtre. Quand Athalie aperçut l'enfant debout sur l'estrade [114], la tête ceinte du bandeau royal, elle déchira ses vêtements et poussa de grands cris, ordonnant de tuer celui qui avait préparé ce guet-apens et cherché à lui arracher le pouvoir. Mais Joad, ayant appelé les centurions, leur donna l'ordre de traîner Athalie dans la vallée du Cédron [115] et de l'y mettre à mort : car il ne voulait pas souiller le sanctuaire en y châtiant la criminelle. Il commanda, en outre, si quelqu'un s'avançait pour lui porter secours, qu'on l'immolât également. Les hommes chargés d'exécuter Athalie mirent les mains sur elle, la conduisirent à la porte des mules [116] du roi et l'y tirent périr.

4 [117]. Après qu'on se fut défait d'Athalie par ce stratagème, Joad convoqua dans le sanctuaire le peuple et les hommes d'armes, et leur fit jurer d'être fidèles au roi et de veiller sur sa sécurité et l'accroissement de sou empire. Ensuite. il obligea le roi lui-même à lui donner l'assurance qu'il honorerait Dieu et ne transgresserait pas les lois de Moïse. Après cela, avant fait irruption dans le temple de Baal qu'Athalie et son mari Joram avaient construit, en offense au Dieu de ses pères et en l'honneur d'Achab, ils le

démolirent et tuèrent Mathan, qui en avait le sacerdoce. Le soin et la garde du sanctuaire, Joad les confia aux prêtres et aux Lévites, selon la règle du roi David, en leur prescrivant d'offrir deux fois par jour les sacrifices d'holocaustes légaux et de faire les fumigations conformément à la loi. Il désigna aussi certains Lévites comme portiers pour la garde de l'enceinte du Temple, afin que nul impur ne put s'y glisser à la dérobée.

5 [118]. Ayant réglé tout ce détail, accompagné des centurions, des commandants et de tout le peuple, il prend Joas dans le sanctuaire pour le conduire au palais. Quand celui-ci se fut assis sur le trône royal, la foule l'acclama, puis ils commencèrent à se réjouir et restèrent en fête plusieurs jours. Quant à la ville, après la mort d'Athalie, elle demeura en repos. Joas [119], quand il prit le pouvoir royal, était âgé de sept ans ; sa mère s'appelait Sabia [120] et était native de Bersabée. Il observa fidèlement les lois et montra beaucoup de zèle pour le culte de Dieu pendant tout le temps que Joad vécut. Quand il fut d'âge, il épousa deux femmes. que le grand-prêtre lui donna et dont il eut des enfants des deux sexes. Telle est la relation de ce qui concerne le roi Joas, comment il échappa aux embûches d'Athalie et reçut la royauté.

CHAPITRE VIII

1. Ravages d'Azaël en Transjordanie ; mort de Jéhu. — 2. Joas de Juda et Joad s'occupent de la réfection du Temple. — 3. Joas devient impie et fait tuer Zacharie, fils de Joad. — 4. Invasion d'Azaël, roi de Syrie ; mort de Joas. — 5. Règne de Joaz, roi d'Israël ; guerre avec Azaël ; rétablissement de la paix. — 6. Joas lui succède ; visite à Élisée : prophétie et mort de ce dernier. — 7. Victoire de Joas d'Israël sur Adad, roi de Syrie ; mort de Joas.

1 [121]. Azaël, le roi des Syriens, faisant la guerre aux Israélites et à leur roi Jéhu, dévasta au delà du Jourdain les territoires orientaux des gens de Ruben, de Gad et de Manassé, et, de plus, la Galaditide et la Batanée, incendiant et pillant tout et faisant violence à tous ceux qui lui tombaient entre les mains. Jéhu, en effet, n'eut pas le temps de l'empêcher de ravager le pays ; s'étant mis à négliger ses devoirs envers la Divinité et à mépriser la règle sacrée et les lois, il mourut, après avoir régné sur les Israélites pendant vingt sept ans [122]. Il fut enseveli à Samarie, laissant pour lui succéder son fils Joaz(os) [123].

2 [124]. Le roi de Jérusalem, Joas, conçut un vif désir de restaurer le Temple du Seigneur. Il manda le grand-prêtre Joad [125] et lui prescrivit d'envoyer dans tout le pays les Lévites et les prêtres demander un demi sicle d'argent [126] par tête pour la réfection et le renouvellement du Temple, que Joram, Athalie et ses fils avaient laissé se délabrer. Le grand-prêtre n'en fit rien, sachant que personne ne paierait de bon cœur cette contribution [127]. Alors, la vingt-troisième [128] année de son règne, le roi le manda ainsi que les Lévites et leur reprocha d'avoir négligé ses instructions ; il

leur commanda de veiller à l'avenir à la restauration du Temple. Sur quoi le grand-prêtre recourut, pour recueillir les fonds, à l'expédient suivant, propre à plaire à la multitude. Il prépara un coffre en bois, qu'il ferma de tous côtés en y ménageant une seule ouverture. Il déposa ce coffre dans le sanctuaire près de l'autel et invita chacun à y jeter par le trou ce qu'il voudrait pour la restauration du Temple. Cette institution eut la faveur de tout le peuple ; ils s'empressèrent à i'envi d'y apporter leurs offrandes et réunirent ainsi beaucoup d'argent et d'or. Le scribe et le prêtre commis à la garde des trésors vidaient le contenu et le comptaient en présence du roi, puis remettaient le coffre à sa place. Et ils faisaient de même et tique jour. Lorsqu'il parut que la multitude avait apporté assez d'argent, le grand-prêtre Joad et le roi Joas envoyèrent des hommes embaucher des tailleurs de pierre et des charpentiers et se procurer de grandes pièces de bois de la plus belle essence. Le Temple réparé, tout le reliquat d'or et d'argent, — et il était considérable, — fut dépensé [129] pour fabriquer des cratères, des vases à vin, des coupes et d'autres ustensiles, et l'on ne cessa d'engraisser l'autel de somptueux sacrifices offerts tous les jours. Tout cela, tant que Joad vécut, se fit avec le zèle qui convenait.

3 [130]. Joad mourut à l'âge de cent trente ans, après avoir pratiqué la justice et fait constamment le bien, et fut enseveli dans les tombes royales à Jérusalem, parce qu'il avait conservé la royauté à la race de David. Ensuite, le roi Joas déserta le culte de Dieu. Avec lui se corrompirent les princes du peuple au point de pécher contre la justice et les institutions tenues chez eux en honneur. Cependant Dieu, indigné de cette volte-face du roi et des autres, envoie les prophètes pour leur demander compte de leur conduite et mettre un terme à leur dépravation. Mais les coupables étaient possédés par une passion si forte, une si puissante ardeur pour le mal, que ni le souvenir des châtiments qu'avaient subis avec toute leur famille ceux qui, avant eux, avaient offensé les lois, ni les prédictions des prophètes, ne purent les persuader de se repentir et de revenir à la conduite dont ils s'étaient écartés pour violer ainsi la loi. Le roi ordonna même, oublieux des bienfaits de Joad, de mettre à mort en le lapidant dans le sanctuaire Zacharias, fils de ce grand-prêtre, parce que, désigné par Dieu pour prophétiser, il s'était dressé ; au milieu du peuple et l'avait exhorté ainsi que le roi à agir justement, prédisant un grave châtiment à leur désobéissance. En mourant, Zacharias prit Dieu à témoin et pour juge d'un traitement qui le faisait payer d'une mort cruelle et violente ses salutaires conseils et les services rendus à Joas par son père.

4 [131]. Cependant le roi ne tarda pas à expier ses iniquités. En effet, Azaël, roi des Syriens, fit irruption dans son territoire ; après avoir ravagé et pillé Gitta [132], il fit mine de marcher coutre Joas lui-même vers Jérusalem. Joas, effrayé, vida tous les trésors de Dieu et ceux des palais royaux [133] détacha les objets donnés en offrande et envoya le tout au Syrien, comme rançon du siège et du danger d'une catastrophe totale. Azaël céda, eu effet, devant l'énormité des sommes et renonça à mener son armée contre Jérusalem. Cependant Joas, étant tombé gravement malade, fut assailli

et tué par les amis de Zacharias, qui avaient comploté contre le roi pour venger la mort du fils de Joad. On l'ensevelit à Jérusalem, mais non dans les sépultures royales de ses ancêtres [134], à cause de son impiété. Il avait vécu quarante-sept ans [135], et la royauté fut transmise à Amasias, son fils.

5 [136]. Dans la vingt et unième [137] année du régner de Joas, Joaz, fils de Jéhu, monta sur le trône des Israélites à Samarie et l'occupa dix-sept ans. Lui non plus ne marcha pas sur les traces de son père, mais commit autant d'impiétés que les premiers contempteurs de Dieu. Le roi des Syriens l'abaissa et l'obligea de réduire ses effectifs si considérables à dix mille hoplites et cinquante cavaliers : ce fut la suite d'une expédition où ce roi lui enleva de grandes et nombreuses villes et détruisit son armée. Ces calamités frappèrent le peuple des Israélites conformément à la prophétie d'Élisée lorsqu'il avait prédit qu'Azaël régnerait sur les Syriens et les Damascéniens, après avoir tué son maître [138]. Dans ces irréparables malheurs, Joaz eut recours aux prières, aux supplications vers Dieu, lui demandant de le tirer des mains d' Azaël et de ne pas le laisser tomber sous la domination de celui-ci. Dieu, qui accueille la pénitence comme une vertu et préfère avertir les puissants plutôt que de consommer leur perte, lui donne toute assurance à l'égard de la guerre et de ses dangers. Et le pays, ayant retrouvé la paix, revint à son état antérieur et florissant.

6 [139]. Après la mort de Joaz, le pouvoir échoit à son fils Joas. Joas régnait déjà depuis trente-sept ans sur la tribu de Juda, quand cet autre Joas reçut le pouvoir sur les Israélites à Samarie, — il portait, en effet, le même nom que le roi de Jérusalem. — et il le conserva seize ans. C'était un prince vertueux et dont le caractère ne ressemblait en rien à celui de son père [140]. Dans le même temps, comme le prophète Élisée, déjà vieux, était tombé malade, le roi des Israélites vint lui faire visite. L'ayant trouvé à toute extrémité, il se mit à pleurer sous ses yeux, à se lamenter, l'appelant « son père » et « son armure ». Grâce à lui, en effet, disait-il, jamais il n'avait eu besoin d'armes contre les ennemis : les prophéties d'Élisée avaient suffi pour qu'il triomphât de ses adversaires sans coup férir ; mais maintenant il quittait la vie et l'abandonnait désarmé [141] aux Syriens, ses ennemis : aussi, disait-il, la vie ne lui offrait plus de sécurité et il avait envie de partir en même temps que le prophète et de quitter la vie avec celui-ci. Élisée apaise le chagrin du roi, se fait apporter un arc et lui commande de le bander. Le roi ayant bien tendu l'arc, le prophète le saisit par les mains et le pria de tirer. Le roi lança trois traits, puis s'arrêta. « Si tu en avais envoyé davantage, dit Élisée, tu aurais extirpé entièrement la royauté des Syriens. Mais puisque tu t'es borné à trois flèches, tu gagneras sur les Syriens trois batailles, de manière à recouvrer le territoire qu'ils ont enlevé à ton père. » Ce qu'ayant entendu, le roi se retira. Peu après, le prophète mourut. Renommé pour sa justice, il avait joui de la faveur éclatante de Dieu : il accomplit, en effet, grâce à son don de prophétie, des actions merveilleuses, extraordinaires, qui lui ont valu une renommée glorieuse chez les Hébreux. Il obtint une sépulture magnifique, vraiment digne d'un homme aussi aimé de Dieu. Et il advint un jour que,

des brigands ayant précipité dans le tombeau d'Élisée le cadavre d'un homme qu'ils avaient assassiné [142], ce cadavre toucha le corps d'Élisée et ressuscita. Nous avons ainsi retracé tout ce qui a trait au prophète Élisée, les prophéties qu'il fit de son vivant, et comment encore après sa mort il exerça une puissance divine.

7 [143]. Cependant le roi des Syriens, Azaël, étant mort, la royauté échoit à son fils Addan [144], avec lequel Joas, roi des Israélites, engage une guerre. L'ayant vaincu dans trois batailles, il lui enleva tout le pays et toutes les villes et bourgades que son père Azaël avait pris au royaume des Israélites. Et tout cela arriva selon la prophétie d'Élisée. Lorsque Joas, à son tour, vint à mourir, il fut enseveli à Samarie, et le pouvoir échut à son fils Jéroboam.

CHAPITRE IX

1. Règne d'Amasias de Juda ; il punit les meurtriers de son père ; sa campagne contre les Amalécites ; il congédie le contingent des Israélites, victoire d'Amasias ; vengeance des Israélites. — 2. Impiété d'Amasias, reproches du prophète ; Amasias provoque Joas d'Israël ; réponse de Joas. — 3. Défaite d'Amasias ; Joas entre à Jérusalem ; il s'empare des trésors ; meurtre d'Amasias.

1 [145]. La deuxième année du règne de Joas, roides Israélites, Amasias régna sur la tribu de Juda à Jérusalem. Sa mère, appelée Jôdadé [146], était d'une famille de la capitale [147]. Il avait un merveilleux souci de la justice, et cela malgré son jeune âge. Mais, parvenu aux affaires et au pouvoir, il décida qu'il devait d'abord venger son père Joas et punir les familiers qui avaient conspiré contre lui. Les avant tous arrêtés, il les fit périr, sans faire aucun mal à leurs enfants, se conformant ainsi aux lois de Moïse, qui avait déclaré inique de punir les enfants pour les fautes des pères [148]. Puis il recruta une armée d'élite dans les tribus de Juda et de Benjamin, composée de soldats dans la fleur de l'âge et d'environ [149] vingt ans, et, les ayant réunis au nombre d'environ trois cent mille, il mit à leur tête des centurions, puis, s'étant adressé aussi au roi des Israélites, il soudoya chez celui-ci cent mille hoplites pour cent talents d'argent ; il avait l'intention, en effet, de faire la guerre contre les peuplades des Amalécites, des Iduméens et des Gabalites [150]. Comme il s'était préparé à l'expédition et allait se mettre en route, le prophète [151] lui conseilla de licencier l'armée des Israélites, car elle était impie et Dieu lui prédisait la défaite s'il employait de pareils auxiliaires ; au contraire il triompherait des ennemis, même en leur opposant une faible troupe, si Dieu le voulait. Comme le roi était dépité d'avoir payé d'avance leur solde aux Israélites, le prophète l'exhorta à faire cependant la volonté de Dieu, de qui il recevrait, d'ailleurs, d'immenses trésors. Alors il congédia ces hommes, disant qu'il leur faisait cadeau de leur solde et, réduit à ses seules troupes, marcha contre les nations précitées. Vainqueur dans la bataille, il leur tua dix mille hommes [152], et il en prit autant vivants, qu'il conduisit à la Grande pierre [153], située vers l'Arabie, d'où il les préci-

pita. Il emporta, en outre, de chez ces nations un grand butin et d'immenses richesses. Pendant qu'Amasias était ainsi occupé, les Israélites, congédiés par lui avec leur solde, indignés de ce procédé et jugeant injurieux un pareil licenciement — qui ne pouvait venir que du mépris, — envahirent sou royaume et, pénétrant jusqu'à Bethséméra [154], ravagèrent la région, s'emparèrent de quantité de bêtes de somme et tuèrent trois mille hommes.

2 [155]. Cependant Amasias, enorgueilli par sa victoire et son succès, commença de négliger Dieu, qui les lui avaient procurés ; et les dieux qu'il avait rapportés du pays des Amalécites, il se mit à les révérer. Alors le prophète vint le trouver et lui dit combien il s'étonnait que le roi prît pour des dieux véritables ceux qui n'avaient été d'aucun secours à leurs propres adorateurs, qui ne les avaient pas tirés de ses mains, qui avaient mime vu périr beaucoup d'entre eux avec indifférence, alors qu'eux-mêmes étaient emportés en captivité. On avait, en effet, emporté ces dieux à Jérusalem à la façon d'un vainqueur emmenant des ennemis prisonniers. Ces réflexions excitèrent la colère du roi : il enjoignit au prophète de se taire, menaçant de le châtier, s'il se mêlait encore de ses affaires. Celui-ci répondit qu'il se tairait en effet, mais que Dieu ne resterait pas indifférent à de pareilles innovations. Amasias [156], incapable de se dominer dans la bonne fortune, ne laissa pas d'offenser Dieu, à qui il la devait : dans l'orgueilleuse opinion qu'il avait de lui-même, il écrivit à Joas, roi des Israélites, ordonnant qu'il se soumît à lui [157] avec tout son peuple, comme ils avaient obéi naguère à ses ancêtres, David et Salomon. Si Joas ne consentait pas à s'incliner, il le prévenait qu'une guerre déciderait de la suprématie. Joas écrivit en réponse : « Le roi Joas au roi Amasias. Il y avait sur le mont Liban un cyprès [158] de grande taille et un buisson d'épine. Celle-ci envoya demander au cyprès sa fille en mariage pour son fils. Mais pendant qu'elle disait ces paroles, une bête féroce qui passait foula l'épine aux pieds. Que cet exemple t'apprenne à borner tes ambitions : que l'orgueil de la victoire remportée sur les Amalécites [159] n'attire pas le danger sur toi et sur ton royaume. »

3 [160]. La lecture de cette lettre ne fit qu'exciter davantage Amasias à entreprendre sa campagne ; sans doute c'était Dieu qui l'y poussait pour lui faire expier les péchés qu'il avait commis envers le Seigneur. Lorsqu'il sortit avec ses forces contre Joas et qu'on allait engager la bataille, une panique subite et une stupeur, telle que Dieu en inspire quand il n'est point propice, mit en fuite l'armée d'Amasias, avant même d'en venir aux mains. La terreur ayant dispersé ses troupes, il advint qu'Amasias, demeuré seul, fut fait prisonnier par les ennemis [161]. Joas le menaça de mort s'il ne persuadait aux Jérusalémites de lui ouvrir les portes et de le recevoir avec son armée dans la ville. Pressé par la nécessité et craignant pour sa vie, Amasias fit introduire l'ennemi. Et Joas, après avoir démoli une partie des remparts sur une longueur d'environ quatre cents coudées, pénétra sur son char à travers la brèche dans Jérusalem, traitant avec lui Amasias prisonnier. Devenu de la sorte maître de Jérusalem, il enleva les trésors de Dieu, emporta tout ce qu'Amasias possédait d'or et d'argent dans le

palais royal, et lui ayant à ce prix rendu la liberté, il s'en retourna à Samarie. Cette calamité frappa les Jérusalémites la quatorzième année [162] du règne d'Amasias. Plus tard, celui-ci, averti d'un complot de ses amis, s'enfuit à Lachis(a), où il fut mis à mort par les conspirateurs qui y avaient dépêché des meurtriers. On apporta son corps à Jérusalem et on lui fit des obsèques royales. C'est ainsi qu'Amasias perdit la vie à cause de ses innovations et de son mépris envers Dieu, après avoir vécu cinquante-quatre ans et régné vingt-neuf : il eut pour successeur son fils Ozias [163].

CHAPITRE X

1. Règne de Jéroboam II d'Israël ; prophétie de Jonas ; Jéroboam conquiert la Syrie. — 2. Histoire de Jonas. — 3. Mort de Jéroboam ; avènement de Zacharie ; Ozias, roi de Juda ; ses campagnes ; réfection des remparts de Jérusalem ; l'agriculture ; l'armée. — 4. Orgueil et impiété d'Ozias ; il est frappé de la lèpre pour avoir offert de l'encens ; sa mort.

1 [164]. La quinzième année du règne d Amasias, la royauté sur les Israélites à Samarie échut à Jéroboam, fils de Joas, dont le règne se prolongea pendant quarante ans [165]. Ce roi devint très outrageant et impie envers Dieu, car il adora des idoles, s'adonna à quantité de pratiques absurdes et étrangères, et, pour le peuple des Israélites, fut cause d'innombrables malheurs [166]. Un certain Jonas lui prophétisa qu'il devait faire la guerre aux Syriens, triompher de leur puissance et étendre son propre royaume, du côté du nord jusqu'à la ville d'Amath, et du côté du midi jusqu'au lac Asphaltite : c'étaient là, en effet, autrefois, les limites de la Chananée, ainsi que les avait circonscrites le général Josué. Jéroboam partit donc en campagne contre les Syriens et soumit tout leur pays, comme l'avait prophétisé Jonas.

2 [167]. J'ai jugé nécessaire, ayant promis de donner une relation exacte des faits, de rapporter également tout ce que j'ai trouvé consigné, touchant ce prophète, dans les Livres hébraïques. Ayant reçu de Dieu l'ordre de partir pour le royaume de Ninos et d'y proclamer, à son arrivée dans la ville, qu'elle perdrait son empire [168], il prit peur et, au lieu de s'y rendre, s'enfuit de la présente de Dieu dans la ville de Jopé ; là, avant trouvé un navire, il s'y embarqua et fit voile vers Tarse [169], en Cilicie. Cependant, une tempête des plus violentes s'éleva et le bateau menaçait de sombrer : les matelots, le pilote et l'armateur lui-même se répandaient en prières, promettant leur reconnaissance s'ils échappaient à la mer. Quant à Jonas, il s'était enveloppé dans son manteau et jeté sur le plancher, n'imitant en rien ce qu'il voyait faire aux autres. Comme la bourrasque ne faisait que croître et que la mer se soulevait sous l'action des vents, supposant, comme de juste, qu'un homme de l'équipage leur valait cette tempête, ils convinrent de demander au sort de désigner le coupable. Le sort, interrogé, désigna le prophète. Ils s'informèrent qui il était et quel était l'objet de son voyage ; il répondit qu'il était de race hébraïque et prophète du Dieu

suprême [170]. Il leur conseillait donc, s'ils voulaient échapper au danger présent, de le jeter à la mer, car c'était lui qui leur valait cette tempête [171]. Tout d'abord, ils n'osèrent pas, estimant impie de précipiter un étranger, qui leur avait confié sa vie, vers une perte aussi manifeste. Mais, à la fin, comme la tourmente s'exaspérait et que le navire était tout près de couler, encouragés à la fois par le prophète lui-même et par leur crainte pour leur propre salut, ils le jettent à la mer. Aussitôt la tempête s'apaise. Quant à Jonas, on dit que, avalé par le monstre marin [172], il fut, après trois jours et autant de nuits, rejeté dans le Pont-Euxin [173], vivant et sans que son corps eût souffert le moindre dommage. Là, il supplia Dieu de lui accorder le pardon de ses fautes et il partit pour la ville de Ninos. Il s'y arrête dans un endroit d'où l'on pouvait l'entendre et annonce que, dans très peu de temps, les habitants perdront l'empire de l'Asie. Après cette révélation, il s'en retourna. J'ai raconté son histoire telle que je l'ai trouvée consignée [174].

3 [175]. Le roi Jéroboam mourut après avoir vécu en pleine prospérité et gouverné quarante ans. On l'ensevelit à Samarie, et son fils Zacharie lui succéda sur le trône. De même, Ozias [176], fils d'Amasias, dans la quatorzième année du règne de Jéroboam, devint roi des deux tribus à Jérusalem [177] ; sa mère, nommée Achiala [178], était d'une famille de la capitale. Il était honnête et juste, de caractère magnanime et très habile à prévoir les événements. Il fit campagne contre les Philistins [179], les vainquit et leur prit de vive force les villes de Gitta et de Jamnia [180], dont il démantela les murs. Après cette expédition, il marcha contre les Arabes voisins de l'Égypte, fonda une ville sur la mer Érythrée et y plaça une garnison [181]. Ensuite, il défit les Ammanites, à qui il imposa un tribut, et, ayant réduit en son pouvoir toute la région qui s'étend jusqu'à la frontière d'Égypte, il passa le reste de sa vie à s'occuper de Jérusalem. Toutes les parties des remparts qui s'étaient écroulées par vétusté ou à cause de la négligence des rois ses prédécesseurs, il les releva et les répara, ainsi que ce qui avait été jeté bas par le roi des Israélites lorsqu'il entra dans la ville après avoir fait prisonnier son père Amasias. Il éleva, en outre, de nombreuses tours hautes de cent cinquante coudées [182]. Il bâtit des postes fortifiés dans le désert et creusa beaucoup d'aqueducs. Il possédait une quantité immense de bêtes de somme et d'autres bestiaux : le pays, en effet, était très propre aux pâturages. Et comme il aimait l'agriculture, il prit grand soin de la terre et y cultiva des plantes de toute espèce de semences. Il avait autour de lui une armée choisie de trois cent soixante-dia mille hommes pourvue de chefs, taxiarques et chiliarques, hommes vaillants et d'une vigueur invincible, au nombre de deux mille [183]. Il partagea en plia-langes toute l'armée et les arma en donnant à chacun une épée, en distribuant des cuirasses d'airain, des arcs et des frondes. Eu outre, il fabriqua beaucoup de machines de siège, balistes et catapultes, crocs [184], grappins et autres du même genre.

4 [185]. Tandis qu'il était occupé à ces arrangements et préparatifs, il perdit la raison dans les fumées de l'orgueil : gonflé de cette prospérité périssable, il fit bon marché de

la puissance immortelle et capable de durer toujours, — je veux dire la piété envers Dieu et l'observance des lois. C'est ainsi qu'il fut perdu par ses succès et retomba aux fautes de sou père, ou le précipitèrent à son tour l'éclat de sa fortune et la grandeur de ses biens, qu'il ne sut pas diriger sagement. Lors d'un jour de fête important, qui comportait une réunion de tout le peuple, il se revêtit du vêtement pontifical et pénétra dans le sanctuaire pour offrir de l'encens à Dieu sur l'autel d'or. Comme le grand-prêtre Azarias, assisté de quatre-vingts prêtres, voulut l'en empêcher, — car il n'était pas pertuis au roi, disaient-ils, d'offrir sur l'autel, et seuls en avaient le droit ceux de la famille d'Aaron, — et qu'ils lui criaient de sortir sans pécher envers Dieu, dans sa fureur il les menaça de mort, s'ils ne se tenaient tranquilles. Mais, à ce moment, une forte secousse ébranla la terre, et le Temple s'étant entrouvert, la lumière éclatante du soleil eu jaillit et tomba sur la face du roi [186], de sorte qu'aussitôt la lèpre l'envahit et, devant la ville, près de l'endroit appelé Erogé [187], la moitié de la montagne d'Occident fut arrachée et, après avoir roulé quatre stades, s'arrêta vers le mont d'Orient, de façon à obstruer les voies d'accès et les jardins du roi [188]. Lorsque les prêtres virent le visage du roi envahi par la lèpre, ils lui annoncèrent son malheur et l'invitèrent à sortir de la ville comme impur. Et lui, dans la honte de l'affreux événement et dans l'impossibilité désormais de se mouvoir librement, obéit à leur injonction : tel fut le misérable et pitoyable châtiment qu'il eut à subir pour des prétentions trop au-dessus de la condition humaine et les impiétés oit elles l'entraînèrent à l'égard de Dieu. Il demeura nu certain temps en dehors de la ville [189], menant une vie de simple particulier ; son fils Jotham le remplaçait au pouvoir. Enfin, il mourut du chagrin et du découragement causés par son malheur, après avoir vécu soixante-huit ans, dont il régna cinquante-deux. Il fut enseveli seul dans ses propres jardins [190].

CHAPITRE XI

1. Règnes de Zacharie, Salloum, Menahem dans Israël ; invasion de Phoul ; règnes de Phacéas et de Phacée ; invasion de Teglatphalassar. — 2. Règne prospère de Jotham sur Juda. — 3. Prophétie de Nahoum sur Ninive.

1 [191]. Zacharias, fils de Jéroboam Ili, après avoir régné six mois sur les Israélites, mourut traîtreusement assassiné par un de ses amis, du nom de Selloum(os) [192], fils de Jabès(os), qui lui succéda au pouvoir, mais ne le conserva pas plus de trente jours. En effet, le général Manahem(os) [193], qui se trouvait vers ce temps-là dans la ville de Tharsé [194], ayant appris le sort de Zacharias, s'ébranla avec toute son armée et arriva dans Samarie : il livre bataille à Selloum, le tue, puis, s'étant emparé de la royauté, part de là et se rend dans la ville de Thapsa [195]. Les habitants fermèrent leurs portes au verrou et refusèrent de recevoir le roi ; lui alors, pour les punir, ravage les environs, s'empare de vive force de la ville au moyen d'un siège, et irrité par la conduite des Thapsiates, les massacre tous, sans épargner même les petits enfants

[196] en se livrant aux derniers excès de la barbarie et de la férocité ainsi un sort qu'il eût été impardonnable d'infliger même à des gens d'autre race réduits à merci, il le fit subir à ceux de sa race. Manahem, devenu roi de la sorte, continua dix ans à déployer sa brutalité et se montra le plus cruel des hommes. Cependant Phoul [197], roi des Assyriens, étant parti en guerre contre lui, il évite de se mesurer en rase campagne avec les Assyriens, mais les persuade de se retirer moyennant une somme de mille talents d'argent et met ainsi fin à la guerre. Cette somme fut versée par le peuple à Manahem, à raison de cinquante drachmes [198] par tête. Il mourut ensuite, et fut enterré à Samarie, laissant pour successeur au trône son fils Phakéas [199], qui imita la cruauté de son père et ne régna que deux ans à peine. Il mourut assassiné au cours d'un festin avec ses amis, victime d'un guet-apens du chiliarque Phakéas [200], fils de Romélias. Cet autre Phakéas à son tour détint le pouvoir pendant vingt ans et se montra impie et violateur des lois. Le roi des Assyriens, nommé Théglaphalassar [201], ayant marché contre les Israélites, soumit toute la Galadène et la Transjordanie, ainsi que la région voisine appelée Galilée avec Kydisa et Asôra [202] ; il fit prisonniers les habitants et les transporta dans son propre royaume. Voilà ce que nous avions à raconter touchant le roi des Assyriens.

2 [203]. Jotham [204], fils d'Ozias, régna sur la tribu de Juda à Jérusalem ; il avait pour mère une femme de la capitale, nommée Hiérasa [205]. A ce roi nulle vertu ne manquait. Pieux envers Dieu, juste envers les hommes, il s'occupa, en outre, de l'entretien de la ville. Tout ce qui avait besoin, en effet, de réparation et d'ornement, il y travailla avec zèle ; c'est ainsi qu'après avoir érigé les portiques et les propylées dans le Temple, il redressa les parties de murailles écroulées, en y bâtissant des tours d'une grande hauteur et difficiles à prendre [206] ; à torts les autres objets qui avaient pu être négligés dans son royaume, il donna la plus grande attention. En outre [207], avant fait campagne contre les Ammanites et les ayant vaincus en bataille rangée, il les soumit à un tribut annuel [208] de cent talents, dix mille coi-es de froment et autant d'orge. Et il fortifia si bien son royaume qu'il tint en respect ses ennemis et assura la prospérité à ses sujets.

3 [209]. Il y avait en ce temps-là un prophète nommé Nahoum(os) qui prophétisait en ces termes sur la ruine des Assyriens et de la ville de Ninos : Ninive (Nineué) sera une piscine d'eau agitée [210]. De même tout le peuple, bouleversé et ballotté, s'en ira en fuite, et ils se diront l'un à l'autre : « restez et demeurez et emportez avec vous de l'or et de l'argent. » Mais personne n'y consentira : car ils voudront sauver leur vie plutôt que leurs biens [211]. Il y aura entre eux de graves disputes et des lamentations et le relâchement des membres, et leurs faces deviendront de frayeur complètement noires [212]. Où sera la tanière des lions et la mère des lionceaux [213] ? Mais Dieu te dit, Ninive : « Je t'anéantirai et les lions ne sortiront plus de toi pour commander au monde ». Outre ces paroles, ce prophète fit encore bien d'autres prophéties sur Ninive que je n'ai pas jugé nécessaire de reproduire [214], et que j'ai omises de crainte de

paraître fastidieux à mes lecteurs. D'ailleurs, tout ce qui avait été prédit sur Ninive arriva cent quinze ans après. Mais en voilà assez sur ce sujet.

CHAPITRE XII

1. Règne d'Achaz de Juda ; campagne dit roi de Syrie et du roi d'Israël contre Achaz ; victoire des Israélites. — 2. Prophéties d'Oded d Samarie ; Barachias conseille de relâcher les prisonniers Judéens. — 3. Achaz s'allie au roi d'Assyrie, qui s'empare de la Syrie et dévaste le pays d'Israël ; impiété extrême et mort d'Achaz.

1 [215]. Jotham mourut, après avoir vécu quarante et un ans et en avoir régné seize. Il fut enseveli dans les sépulcres des rois. La royauté échut à son fils Achaz(ès), qui, par son extrême impiété envers Dieu et ses infractions aux lois des ancêtres, imita les rois des Israélites, en érigeant des autels dans Jérusalem [216] et en y sacrifiant aux idoles ; il leur immola même en holocauste son propre fils selon les mœurs des Cananéens, et il accomplit d'autres crimes analogues. Pendant qu'il agissait ainsi en insensé, il vit marcher contre lui le roi des Syriens et des Damascéniens, Arasès [217], ainsi que Phakéas [218], roi des Israélites, — car ils étaient amis — ; ces rois, l'avant refoulé ensemble dans Jérusalem, l'assiégèrent longtemps sans faire aucun progrès à cause de la solidité des murailles. Cependant le roi des Syriens, s'étant emparé de la ville d'Elath près de la mer Érythrée et avant tué les habitants, y établit une colonie de Syriens [219] et anéantit également les Judéens dispersés dans les fortins et ceux de la région d'alentour ; il emporta beaucoup de butin à Damas, où il ramena son armée. Le roi de Jérusalem, apprenant que les Syriens étaient rentrés chez eux et croyant pouvoir se mesurer avec le roi des Israélites [220], fit sortir ses troupes contre lui et lui livra bataille ; mais il fut défait pour avoir excité le courroux de Dieu par ses impiétés si nombreuses et si graves. Ce jour-là cent vingt mille de ses hommes furent tués par les Israélites ; entre autres le général Zacharis [221] mit à mort dans la mêlée le fils du roi Achaz, nommé Amasias [222], ainsi que l'intendant de tout le royaume, Erican, et il emmena captif le chef de la tribu de Juda, Elcan [223]. Ils emmenèrent aussi des femmes et des enfants de la tribu de Benjamin, et, après avoir fait main basse sur un grand butin, s'en retournèrent à Samarie.

2 [224]. Cependant un certain Oded(as), prophète en ce temps-là à Samarie, vint à la rencontre de l'armée devant les remparts et proclama à haute vois que leur victoire n'était pas due à leur propre force, mais à la colère de Dieu contre le roi Achaz. Et il les blâmait d'avoir, non contents du succès obtenu contre celui-ci, osé emmener prisonniers ceux de la tribu de Juda et de Benjamin, qui étaient leurs frères ; il leur donnait le conseil de les renvoyer sains et saufs dans leurs foyers ; car s'ils désobéissaient, Dieu en +tirerait vengeance. Le peuple des Israélites, réuni en assemblée, délibéra à ce sujet. Alors un certain Barachias [225], homme des plus estimés dans l'État, se

leva ainsi que trois autres personnages [226], et ils déclarèrent qu'ils ne permettraient point aux hommes d'armes d'amener ces captifs dans la ville « de crainte, dirent-ils, que nous ne périssions tous de la main de Dieu. C'est assez de nos premières offenses envers lui, comme disent les prophètes, sans que nous commettions encore de nouvelles impiétés ». En entendant ces paroles, les soldats leur permirent de faire ce qui leur semblait le meilleur. Alors les hommes dont nous venons de parler se saisirent des prisonniers, les délièrent, prirent soin de leurs personnes, leur fournirent des provisions de route et les renvoyèrent indemnes dans leur pays. Bien plus, quatre hommes les accompagnèrent jusqu'à Jéricho, non loin de Jérusalem, puis s'en retournèrent dans le pays de Samarie.

3 [227]. Le roi Achaz, après cet échec infligé par les Israélites, envoya un message au roi des Assyriens Teglaphalassar, pour lui demander son alliance dans la guerre contre les Israélites, les Syriens et les Damascéniens, promettant de lui donner beaucoup d'argent ; il lui envoya, en outre, des présents magnifiques. Celui-ci, après avoir reçu ces messagers, partit au secours d'Achaz et, dans une expédition contre les Syriens, ravagea leur pays, prit Damas de vive force et mit à mort le roi Arasés. Il transporta les Damascéniens dans la Médie supérieure et établit à leur place à Damas une colonie de peuplades assyriennes. Quant au pays des Israélites, il le ravagea et en emmena beaucoup de prisonniers. Après que l'Assyrien eut ainsi traité les Syriens, le roi Achaz prit tout l'or des trésors royaux, tout l'argent du Temple de Dieu et les plus belles offrandes votives ; et il porta le tout à Damas et le donna au roi des Assyriens conformément à leurs conventions, puis, l'ayant assuré de toute sa reconnaissance, il revint à Jérusalem. Or, ce roi était si insensé, si incapable de comprendre son intérêt, que, même combattu par les Syriens, il ne cessa pas d'adorer leurs dieux, mais persista à les révérer comme s'ils devaient lui assurer la victoire [228]. Défait de nouveau, il se mit à honorer les dieux des Assyriens [229]. Bref, il semblait disposé à honorer tous les dieux étrangers plutôt que le Dieu de ses pères, le vrai Dieu, dont le courroux était la cause de sa défaite. Il en vint à ce point de dédain et de mépris qu'il ferma même complètement le Temple, défendit d'y offrir les sacrifices d'usage et le dépouilla des offrandes votives. Après ces offenses à Dieu, il mourut, ayant vécu trente-six ans et régné seize ; il laissait son fils Ézékias pour héritier.

Chapitre XIII

Règne d'Osée, roi d'Israël ; il est soumis par Salmanasar ; règne d'Ézéchias dans Juda ; sa piété ; discours au peuple. — 3. Convocation à célébrer la Pâque ; les Israélites, invités à y assister, refusent. — 3. Sacrifices au Temple ; célébration de la Pâque ; restauration du culte ; victoires d'Ezéchias sur les Philistins ; menaces du roi d'Assyrie.

1 [230]. A la même époque mourut aussi le roi des Israélites, Phakéas, victime du complot d'un de ses amis nommé Osée (Osèès) [231], lequel occupa le trône neuf ans ; il se montra scélérat et négligent à l'égard des choses divines. Le roi des Assyriens, Salmanasar(ès) [232], entreprit une expédition contre lui et, l'avant vaincu, — car Osée n'avait pas l'amitié et l'alliance de Dieu. — le réduisit à sa merci et l'obligea à lui paver un tribut déterminé. La quatrième année [233] du règne d'Osée, Ezékias, fils d'Achaz et d'Abia [234], femme de souche jérusalémite, commença de régner à Jérusalem. Il avait un caractère honnête, juste et pieux : dès son avènement au trône, en effet, il n'eut rien de plus pressé, ne trouva rien de plus nécessaire ni de plus utile pour lui et ses sujets que de rendre hommage à Dieu. Ayant convoqué le peuple, les prêtres et les Lévites, il les harangua en ces termes : « Vous n'ignorez pas que c'est à cause des péchés de mon père, lequel a violé la sainte religion de Dieu, que vous avez été éprouvés par des calamités graves et nombreuses, car vous entes l'esprit corrompu par lui, et il vous avait entraînés à rendre hommage à ce qu'il prenait pour des dieux. Je vous invite donc, maintenant que vous savez par expérience combien dangereuse est l'impiété, à l'oublier désormais, à vous purifier des souillures antérieures, et j'invite aussi les prêtres et Lévites, qui se sont ainsi réunis, à ouvrir le Temple et, après l'avoir purifié par les sacrifices d'usage, à lui restituer sa dignité antique et nationale : c'est ainsi que nous nous rendrons Dieu propice et qu'il détournera sa colère. »

2 [235]. Le roi avant ainsi parlé, les prêtres ouvrirent le Temple et, cela fait, remirent en état les vases sacrés. rejetèrent les souillures et offrirent sur l'autel les sacrifices d'usage. Le roi [236] par un message envoyé à travers tout son royaume, convoquait le peuple à Jérusalem pour v célébrer la fête des azymes, car elle avait été longtemps négligée à cause des impiétés des rois précédents. Il envoya aussi un message aux Israélites pour les exhorter à abandonner leur genre de vie actuel et à revenir aux coutumes antiques et au culte de Dieu ; il leur permettait, en effet, de se rendre à Jérusalem pour y célébrer la fête des Azymes et prendre part aux réjouissances communes. Il ajoutait qu'il leur donnait cet avis non pour qu'ils se soumissent à son autorité s'ils ne le voulaient pas, mais dans leur propre intérêt : ils auraient, en effet, à s'en féliciter. Mais quand les envoyés furent arrivés et leur eurent exposé le message d'Ezéchias, non seulement les Israélites n'obéirent pas, mais ils raillèrent même les messagers en les traitant d'insensés ; quant aux prophètes qui leur donnaient des avertissements semblables et leur prédisaient le sort qui les attendait, faute de revenir à la piété envers Dieu, ils les conspuèrent et finalement les saisirent et les mirent à mort [237]. Ils ne s'en tinrent mène pas là dans leurs iniquités : ils imaginèrent pis encore que tout cela et n'eurent de cesse que Dieu, en châtiment de leur impiété, ne les eût livrés aux mains de leurs ennemis. Sur ce sujet, nous nous expliquerons plus loin. Cependant, beaucoup d'hommes des tribus de Manassé, de Zabulon et d'Issachar, dociles aux avertissements des prophètes, se convertirent à la piété [238]. Tous ceux-là accoururent à Jérusalem auprès d'Ézékias pour s'incliner devant Dieu.

3 [239]. Quand ils furent arrivés, le roi Ézékias monta au Temple avec les princes et tout le peuple et y immola pour lui-même sept taureaux, autant de béliers, sept brebis et autant de chevreaux. Après avoir imposé leurs mains sur les têtes des victimes, le roi et les princes permirent aux prêtres d'accomplir les sacrifices. Ceux-ci immolèrent les victimes et offrirent les holocaustes, et les Lévites, rangés en cercle, avec leurs instruments de musique, chantèrent des cantiques à Dieu et pincèrent des cordes comme ils en avaient été instruits par David, tandis que les autres prêtres, munis de leurs cornes, en sonnaient pour accompagner les chanteurs. Cela fait, prosternés sur leurs faces, le roi et la foule adorèrent Dieu. Ensuite, le roi immola soixante-dix bœufs, cent béliers, deux cents brebis, et il octroya au peuple, pour festoyer, six cents bœufs et trois mille têtes de petit bétail [240]. Les prêtres exécutèrent tout conformément à la loi, et le roi, satisfait, prit part au festin du peuple, en rendant grâce à Dieu. Comme la fête des azymes approchait [241], après avoir offert le sacrifice dit pascha, ils s'acquittèrent ensuite des autres sacrifices durant sept jours. Le roi distribua à la foule, en dehors des victimes qu'ils avaient eux-mêmes apportées, deux mille [242] taureaux et sept mille têtes de menu bétail. Les princes suivirent son exemple : ils leur donnèrent, en effet, mille taureaux et mille quarante [243] têtes de menu bétail. Ainsi la fête, qui n'avait pas été observée de cette façon depuis le roi Salomon, fut célébrée alors pour la première fois avec éclat et magnificence. Quand les cérémonies eurent pris fin [244], ils sortirent dans la contrée pour la purifier. Ils purgèrent aussi la ville de toute souillure d'idoles, et le roi prescrivit d'offrir, sur ses propres revenus, les sacrifices quotidiens, selon la loi ; il établit aussi que les dîmes et les prémices des fruits seraient payées par le peuple aux prêtres et aux Lévites, afin qu'ils persévérassent toujours dans leur office et ne se détournassent pas du culte de Dieu. Le peuple apportait donc toute espèce de fruits aux prêtres et aux Lévites, et le roi, avant construit des magasins et des greniers pour les abriter, en faisait la distribution à chacun des prêtres et des Lévites ainsi qu'à leurs enfants et à leurs femmes : c'est ainsi qu'ils revinrent au culte d'autrefois. Quand il eut tout établi, de la manière qu'on vient de dire [245], le roi porta ses armes contre les Philistins et, victorieux, occupa toutes les villes des ennemis depuis Gaza jusqu'à Gitta. Mais le roi des Assyriens [246] lui adressa un message, le menaçant de ruiner tout son empire s'il ne lui payait pas les tributs dont son père s'acquittait auparavant. Le roi Ézékias ne se soucia guère de ces menaces [247] ; il se rassurait, confiant en sa piété envers la divinité et dans le prophète Isaïe (Esaïas), qui l'informait avec précision de tous les événements futurs. Mais restons-en là pour le moment en ce qui concerne ce roi.

CHAPITRE XIV

1. Salmanasar s'empare de Samarie ; fin du royaume d'Israël. — 2. Invasion du roi d'Assyrie en Syrie et en Phénicie ; témoignage de Ménandre. — 3. Origine des Couthéens ou Samaritains ; rapports entre les Samaritains et les Juifs.

1 [248]. Salmanasar, roi des Assyriens, ayant appris que le roi des Israélites, Osée, avait envoyé un message secret à Soas [249], roi des Égyptiens, pour lui demander son alliance contre l'assyrien, entra en fureur et marcha contre Samarie, la septième année du règne d'Osée. Le roi ne l'ayant pas accueilli, il assiégea pendant trois ans Samarie et s'en empara de vive force la neuvième année du règne d'Osée et la septième d'Ézékias, roi des Jérusalémites [250]. Il ruina de fond en comble la puissance des Israélites et transporta toute la population en Médie et en Perse ; dans le nombre il prit vivant le roi Osée en personne. Il transporta [251], en revanche, d'autres peuplades d'un lieu nommé Chouthos [252], — il existe un fleuve de ce nom en Perse, — pour les établir comme colons à Samarie et dans le pays des Israélites. C'est ainsi que les dix tribus des Israélites émigrèrent de Judée neuf cent quarante-sept ans après que leurs ancêtres, sortis d'Égypte, avaient conquis cette contrée sous la conduite de Josué [253]. Et depuis que, détachés de Roboam, petit fils de David, ils avaient décerné la royauté à Jéroboam, comme je l'ai indiqué plus haut, il s'était écoulé deux cent quarante ans, sept mois et sept jours. Ainsi finirent les Israélites pour avoir violé les lois et désobéi aux prophètes, qui leur avaient prédit ce malheur s'ils ne renonçaient pas à leurs impiétés. Le commencement de leurs maux fut leur rébellion contre Roboam, petit-fils de David, lorsqu'ils se choisirent pour roi Jéroboam, serviteur de ce dernier, dont les péchés envers la Divinité leur attirèrent son inimitié, parce qu'ils imitèrent l'iniquité de ce prince. Mais celui-ci [254] subit la peine qu'il mérita.

2. Le roi des assyriens envahit en armes toute la Syrie et la Phénicie ; le nom de ce roi est consigné dans les archives des Tyriens : il marcha, en effet, contre Tyr, alors qu'y régnait Eloulæos. Ces faits sont attestés également par Ménandre, qui a fait la rédaction des Chroniques et traduit en grec les archives des Tyriens. Il s'exprime ainsi : « Eloulæos, auquel ils donnèrent le nom de Pyas, régna trente-six ans. Comme les Kittéens avaient fait défection, il navigua contre eux et les ramena sous son obéissance. Sous son règne, le roi des Assyriens, Sélampsas [255], envahit en armes toute la Phénicie, puis, ayant traité avec tous, rebroussa chemin. Des Tyriens se détachèrent aussi Sidon, Arcé et Palæ-Tyr, ainsi que beaucoup d'autres villes, pour se donner au roi des Assyriens. Aussi, les Tyriens ne s'étant — pas soumis, le roi se tourna de nouveau contre eux ; les Phéniciens lui fournirent à cet effet soixante navires et huit cents rameurs. Les Tyriens vont au-devant d'eux avec douze navires [256], dispersent ceux de leurs adversaires et leur font environ cinq cents prisonniers. Cependant, le roi des Assyriens revint et établit des postes sur le fleuve et sur les aqueducs afin d'empêcher les Tyriens d'y puiser de l'eau : ce qu'ils supportèrent pendant cinq ans en buvant l'eau des puits qu'ils avaient creusés. En raison de ces faits, le prix de toutes les

denrées renchérit à Tyr [257] ». Voilà ce qu'on trouve consigné dans les archives des Tyriens touchant Salmanasar, roi des Assyriens.

3 [258]. Les Chouthéens, transportés à Samarie, — tel est, en effet, le nom dont on les a désignés jusqu'à nos jours, pour avoir été amenés de la région appelée Choutha, en Perse, où se trouve aussi un fleuve de ce nom, -- ces Chouthéens avaient emporté, peuplade par peuplade, chacun son dieu à Samarie, — il y en avait cinq, — et en révérant ces dieux selon la coutume de leur patrie, ils excitèrent la colère et l'indignation du Dieu suprême. En effet, il lança sur eux une peste [259] qui les décima ; incapables d'imaginer aucun remède à leurs maux, ils apprirent d'un oracle [260] qu'ils devaient adorer le Dieu suprême et qu'ils y trouveraient leur salut. Aussi envoyèrent-ils dés messagers au roi des Assyriens pour le supplier de leur dépêcher des prêtres [261], pris parmi ceux qu'il avait fait prisonniers après avoir vaincu les Israélites. Celui-ci les envoya et, instruits dans les lois et la religion de ce Dieu, ils se mirent à l'adorer avec beaucoup de zèle et furent aussitôt délivrés de la peste. Encore aujourd'hui, les mêmes rites continuent à être en usage chez ces hommes, appelés Chouthéens dans la langue des Hébreux et Samaritains dans celle des Grecs. D'humeur versatile, lorsqu'ils voient les Juifs prospérer, ils les appellent leurs parents, étant issus de Joseph [262], en qui ils trouvent l'origine de cette parenté ; les voient-ils péricliter, ils prétendent n'avoir rien de commun avec les Juifs et n'être tenus envers eux par aucun lien d'amitié ou de race, mais se déclarent des étrangers domiciliés. Nous aurons une occasion plus opportune de parler d'eux.

NOTES

[1] II Chroniques, XIX, 1.

[2] D'après la Bible : « pour avoir enlevé les idoles d'Aschéra et consulté l'Éternel ».

[3] Hébreu (II Chroniques, XIX, 4) : « de Beer Schéba jusqu'à la montagne d'Éphraïm ».

[4] Cette dernière réflexion est ajoutée par Josèphe.

[5] Bible : Amaria. Hudson a corrigé Josèphe d'après la LXX.

[6] Hébreu : Zebadiahou.

[7] II Chroniques, XX, 1.

[8] Ἀράβων. L'hébreu, II Chron., a un texte altéré : מֵהָעַמּוֹ נִים « (une partie) des Ammonites ». Kimbi et d'autres commentateurs, se fondant sur Josué, X, 12, et surtout sur II Chron., XXVI, 1 (Meounim mentionnés à côté des Arabes), lisent : מהמעונים « des Maonites ». La LXX a : Μιναίων. Au v. 2, l'hébreu (LXX : Συρίαν) a été corrigé par les Massorètes en אדום. La leçon « Edomites » est justifiée par les versets 10 et suivants, où il est question des habitants du mont Séir.

[9] Renseignements propres à Josèphe.

[10] La Bible (v. 14) en fait un Lévite. Hébreu : Yabaziel ; LXX : Ὀζιήλ.

[11] Hébreu : « Ils montent la montée du Ciç et vous les trouverez au bout de la vallée, en face du désert de Yerouel. »

[12] II Chroniques, XX, 20.

[13] Même expression que dans les LXX.

[14] II Chroniques, XX, 27 ; et XVII, 10.

[15] D'après I Rois, XXII, 49 : « La flotte de Tarsis devait aller chercher l'or à Ophir ; mais les navires firent naufrage à Scion-Ghéber. » Josèphe suit plutôt II Chron., XX, 36, où la flotte est destinée à aller à Tarais et est construite à Scion-Ghéber ; le lieu du naufrage n'est pas indiqué. Le Pont et la Thrace sont des interprétations dues à Josèphe (ou à un commentateur plus ancien).

[16] La Bible n'assigne pas de motif de ce genre au naufrage, mais en fait le châtiment d'une alliance impie.

[17] I Rois, XXII, 52.

[18] II Rois, I, 1 ; la Bible ne dit pas que la révolte ait eu lieu la deuxième année d'Ochozias ; mais le contexte semble l'indiquer.

[19] Traduction du Zeboub de l'Écriture (Baal-Zeboub), conforme, d'ailleurs, aux LXX (έν τώ Βαάλ μυΐαν θεόν Ἀχχαρών). Mais Josèphe omet le mot Baal.

[20] Ici et ailleurs cette menace est ajoutée par Josèphe.

[21] Dans la Bible, l'officier supplie simplement Élie de l'épargner, lui et ses hommes.

[22] II Rois, I, 17.

[23] II Rois, III, 1.

[24] La Bible dit le contraire.

[25] II Rois, II, 11. Josèphe ne dit rien des circonstances miraculeuses de la disparition d'Élie.

[26] Livre VIII, § 353.

[27] Cf. Ant., I, 85 : « A l'âge de 365 ans, il (Énoch) retourna vers la divinité. » Les termes ambigus et mystérieux employés à ce sujet par la Genèse, V, 24, ont été la source de tout un cycle de légendes et d'ouvrages apocryphes rattachés au nom d'Énoch, dont une partie existait certainement déjà au temps de Josèphe (cf. Épître aux Hébreux, XI, 59 etc.).

[28] II Rois, III, 4.

[29] Hébreu : Mescha ; LXX : Μωσά.

[30] Bible (II Rois, III, 4) : 100.000 agneaux et la laine de 100.000 béliers.

[31] Josèphe commente ici la Bible qui dit seulement que le roi d'Israël partit avec le roi de Juda et le roi d'Édom.

[32] N'est pas dans l'Écriture.

[33] ώάλλειν comme dans LXX.

[34] II Rois, III, 20.

[35] L'hébreu a כעלות המנחה « au moment de l'oblation » (LXX : τής θυσίας).

[36] N'est pas dans la Bible. Josèphe rationalise suivant son habitude.

[37] La Bible dit עד השאיר בקיר חרשת על הנכול: « sur la frontière », LXX : έπί τοΰ όρίου. Les mss. de Josèphe ont généralement όρών (montagnes), que

Niese a corrigé en όρων (frontières) ; mais peut-être la leçon des mss. est-elle bonne et Josèphe a-t-il commis une bévue qui explique sa glose « afin que, etc. ».

[38] Conforme à LXX ; l'hébreu dit : « jusqu'à laisser ses pierres à Qir-Haréschet ».

[39] Josèphe ne nomme pas cette ville, pas plus que le texte actuel de la Bible. Il s'agit de la capitale, Qir-Moab.

[40] D'après l'hébreu, c'est à « une colère » (du dieu de Moab ?) déchaînée contre Israël qu'est due la levée du siège. Josèphe s'est peut-être inspiré de la version grecque : Καί έγένετο μετάμελος (repentir) μέγας έπί Ίσραήλ.

[41] I Rois, XXII, 42.

[42] I Rois, XXII, 51 ; II Chroniques, XXI, 1.

[43] II Rois, IV, 1.

[44] La Bible ne désigne pas cette femme comme la veuve d'Obadia (cf. livre VIII), mais comme la veuve d'un disciple des prophètes. Josèphe suit une tradition qui se retrouve dans l'aggada. Cf. Yalkout, II, nfi 228 : Rabbi Manis disait : « Sans le mérite de la femme d'Obadia, les Israélites étaient perdus. »

[45] La Bible : tu sais que ton serviteur révérait le Seigneur.

[46] II Rois, VI, 9. Il y a ici une lacune correspondant au récit biblique qui va de II Rois, IV, 8 à VI, 8 (épisodes de la Sunamite, du potage, des pains, de la lèpre de Naaman, du fer tombé à l'eau et le début de l'épisode raconté ici qui commence au verset 8 : « Le roi de Syrie était en guerre avec Israël. Après s'être consulté avec ses officiers, il dit : J'établirai mon camp en tel et tel endroit. »)

[47] Il n'est pas question d'une partie de chasse dans la Bible.

[48] Comme LXX ; hébreu : le roi de Syrie, plus loin (v. 24), Ben Hadad.

[49] Comme LXX ; Hébreu : Dôthan.

[50] II Rois, VI, 24.

[51] D'après le verset 23, les Syriens renoncent à leurs incursions au pays d'Israël ; mais, d'après le v. 24, Ben Hadad, roi de Syrie, vient faire le siège de Samarie. Josèphe, comme en voit, élimine la contradiction par cette distinction ajoutée au récit biblique. En réalité, ces deux épisodes bibliques étaient, sans doute, séparés par un long intervalle.

[52] Bible : ¼ de kab.

[53] Addition explicative de Josèphe.

[54] La Bible dit seulement que Joram passait sur Ies remparts quand une femme, etc.

[55] Pour rendre les mots ולח עתס אותובדלה, les LXX mettent παραθλίψατε αύτόν έν τή θύρα. Josèphe emploie presque le même mot : προσαχοθλέψατε.

[56] II Rois, VII, 1.

[57] Bible : deux mesures ; le saton, comme il est dit plus loin (fin du § suivant), vaut un muids ½ (ou 24 setters).

[58] L'hébreu שליש, qu'on traduit généralement par capitaine, officier. La traduction de Josèphe est inspirée des LYX : τριστάτης, qu'on interprète aussi par « le troisième personnage assis sur un char ».

[59] II Rois, VII, 3.

[60] Bible : le roi des Hittites ; LXX : τών Χετταίων. Josèphe a cru sans doute que ce Χετταίων correspond à l'hébreu בתים.

[61] Ce détail n'est pas dans la Bible.

[62] Bible (v. 13) : « qu'on prenne cinq des chevaux, etc. » V. 14 : « on prit deux chars attelés de chevaux ».

[63] II Rois, VIII, 7. La Bible raconte la maladie du roi de Syrie sans la rattacher à son désastre. Les versets 1-7 concernent la Sunamite. Josèphe n'en parle pas.

[64] La Bible ne définit pas la situation d'Azaël.

[65] Josèphe paraît appliquer à Azaël les premiers mots du verset VIII, 11, qui, d'après la plupart des interprètes, viseraient Élisée.

[66] L'hébreu מַכְבֵּר qu'on traduit généralement par couverture ; LXX transcrit τό μαχβάρ. Josèphe traduit le mot comme le מִכְבָּר de l'Exode.

[67] Les renseignements donnés ici sont du fait de Josèphe. Il n'est pas du tout certain que les rois-dieux Ader (Adad) et Azaël, en l'honneur de qui les gens de Damas célébraient leurs fêtes, doivent être identifiés aux rois historiques dont il vient d'être question. Justin (XXXVI, 2) connaît à Damas deux rois mythiques, Azetus et Adores, antérieurs à Abraham. Hadad est, d'ailleurs, un dieu solaire syrien, et les rois s'appelaient probablement Ben-Hadad ou Hadad-Ezer. Enfin, la durée de 1100 ans indiquée par Josèphe est excessive : les événements rapportés se plaçant vers 850 av. J.-C., « moins de mille ans » serait plus juste. (T. R.)

[68] II Rois, VIII, 16 (= II Chroniques, XXI, 4).

[69] II Chroniques, XXI, 4.

[70] La Bible dit qu'Édom fit défection, se rendit indépendant et se donna un roi. Josèphe, qui a parlé précédemment d'un roi des Iduméens, arrange le texte de façon à en faire concorder la donnée avec le récit antérieur.

[71] Hébreu : Libna ; LXX : Λοβνά. Ce territoire paraît avoir été situé sur la frontière philistine.

[72] Renseignement de la Chronique.

[73] II Chroniques, XXI, 12.

[74] II Chroniques, XXI, 16.

[75] Ici Josèphe emploie le vocable usuel chez les LXX pour désigner les Philistins. Les LXX semblent ici séparer les Arabes et les limitrophes de l'Éthiopie en deux peuples distincts. Josèphe paraît plus conforme à l'hébreu en faisant de « habitant près de l'Éthiopie » une apposition à Arabes.

[76] Hébreu : « emmenèrent captifs ses fils et ses femmes ». LXX : άπέστρεψαν... τής άποσχευήν... χαί τούς υίούς αύτοϋ χαί τάς θυγατέρας αύτοϋ. Josèphe a peut-être cru qu'il manquait un verbe à la fin de la phrase.

[77] Comme LXX ; hébreu : Joachaz.

[78] II Rois, VIII, 28 ; IX, 15.

[79] Remarquer que Josèphe ne mentionne pas la présence d'Ochozias à ce siège, attestée (?) par II Rois, VIII, 28.

[80] II Rois, IX, 1.

[81] Détail étranger à la Bible.

[82] Même traduction que dans LXX (ταμιεῖον) du חדר de l'hébreu.

[83] II Rois, IX, 11.

[84] II Rois, IX, 16.

[85] Le texte biblique dit, plus naturellement, que le roi demande si Jéhu vient dans des dispositions pacifiques.

[86] Contraire à l'hébreu de la Bible (v. 20): כי בשגעון ינהג.

[87] Même observation que plus haut (note 85).

[88] οχρμαχόν χαί πόρνην, mêmes mots que dans les LXX (αί πορνεῖαι... χαί τά φάρμαχα...) pour traduire זנונים et כשפים de l'hébreu (cf. Ant., IV, VIII, 34, § 279).

[89] Hébreu : Bidkar ; LXX : Βαδεχάρ.

[90] La Bible ne dit pas que ce fut Jéhu qui tira sur Ochozias.

[91] II Rois, IX, 30.

[92] Bible : « Est-ce que Zimri, le meurtrier de son maître, va bien ? »

[93] II Rois, X, 1.

[94] παίδων ici et plus loin ; mais il ne s'agit que des mâles ; la Bible dit partout : « les fils ».

[95] Hébreu סְפָרִים: « des lettres » ; LXX : Βιβλίον.

[96] ίππεῖς. Le mot est peut-être pris ici au sens de « chevalier, noble ». Dans la Bible, on parle des grands, des parents et des prêtres d'Achab.

[97] Bible : « Nous venons rendre visite aux fils du roi et aux fils de la reine-mère. »

[98] II Rois, X, 15.

[99] N'est pas dans la Bible.

[100] Josèphe altéra complètement le texte biblique : ce que Jéhu demande, c'est s'il s'est glissé un adorateur du vrai Dieu parmi les sectateurs de Baal.

[101] Cf. I Rois, XVI, 32.

[102] II Rois, XI, 1 ; II Chroniques, XXII, 10.

[103] Hébreu : Ychoschéba (LXX : Ἰωσαβέε) ; Chroniques, Yeboschabath (LXX : Ἰωσαβέεθ).

[104] Hébreu : Ychoyada (LXX : Ἰωδαέ).

[105] Josèphe a les mêmes termes que la LXX pour traduire חֲדַר הַמִּטּוֹת.

[106] II Rois, XI, 4 ; II Chroniques, XXIII, 1.

[107] Dans Chroniques, les cinq sont énumérés.

[108] D'après Chroniques, V, 2.

[109] Josèphe transpose à sa façon le texte biblique, d'ailleurs obscur, où il est question simplement de trois divisions de la garde du temple ; les LXX ont partout τό τρέτον. Si on lit avec les mss. RO τρέτην au lieu de τετάρτην, le sens sera : « que le tiers (des

hommes armés) veille sur le roi, un autre tiers sur les portes du Temple, le troisième tiers sur celle du palais, et le reste des conjurés sans armes se tienne dans le sanctuaire ». Quoi que l'on fasse, le premier tiers fait double emploi avec la garde mentionnée plus bas. Le changement de garde s'opérait le jour du sabbat, qui fut choisi pour le coup d'état.

[110] La porte Sour d'après Rois (v. 6), Yesod d'après Chroniques (v. 5). (LXX Rois : έν τή πύλη τών όδών ; Chroniques : έν τή πύλη τή μέση.)

[111] II Chroniques, XXIII, 6.

[112] Bible : la couronne et le témoignage (τό μαρτύριον. LXX).

[113] II Rois, XI, 13 ; II Chroniques, XXII, 12.

[114] La Bible ne parle point d'estrade : Joas se tient debout devant « la colonne ».

[115] N'est pas dans la Bible.

[116] Des chevaux d'après le texte biblique.

[117] II Rois, XI, 17 ; II Chroniques, XXIII, 16.

[118] II Rois, XI, 19 ; II Chroniques, XXIII, 20.

[119] II Rois, XII, 1 ; II Chroniques, XXIV, 1.

[120] Comme LXX ; hébreu : Cibia.

[121] II Rois, X, 32.

[122] Hébreu : 28 ans.

[123] Bible : Joachaz.

[124] II Rois, XII, 4 ; II Chroniques, XXIV, 4.

[125] D'après la Bible, Joas s'adresse directement aux prêtres.

[126] Ce n'est pas dans la Bible. Les Chroniques disent : « Amassez de l'argent ». Josèphe pense à l'impôt du demi-sicle de la loi mosaïque (Exode, XXX, 13) comme, d'ailleurs aussi, les Chroniques (v. 6).

[127] La Bible dit (Chroniques) : « les Lévites ne se hâtèrent pas ».

[128] II Rois, XII, 7.

[129] D'après II Chroniques, XXIV, 14 ; II Rois, XII, 14, dit, au contraire, que rien de cet argent ne fut employé à la confection de vases sacrés.

[130] II Chroniques, XXIV, 15.

[131] II Rois, XII, 17 ; II Chroniques, XXIV, 23.

[132] Gat, dans le pays des Philistins.

[133] Nous lisons (avec les meilleurs mss.) Βασιλείων, non Βασιλέων.

[134] Conforme aux Chroniques ; le livre des Rois dit qu'il fut inhumé avec ses pères.

[135] Ceci d'après II Rois, XII, 1 et II Chroniques, XXIV, 1.

[136] II Rois, XIII, 1.

[137] Bible : 23e année.

[138] Voir plus haut.

[139] II Rois, XIII, 9.

[140] La Bible dit le contraire (v. 11) : « Il fit ce qui déplaît au Seigneur. »

[141] En lisant (avec les mss. RO) έξωπλισμένον, dans le sens (rare, mais attesté) de

« désarmé ». Les autres mss. ont ἐξωπλισμένους, qui signifierait « équipés de pied en cap » (les Syriens). (T. R.)

[142] Dans la Bible, c'est une bande de Moabites qui enterrent quelqu'un ; il n'est pas dit qu'il s'agit d'un meurtre.

[143] II Rois, XIII, 22.

[144] Hébreu : Ben Adad ; LXX : Ἀδέρ (Hadad III).

[145] II Rois, XIV, 1 ; II Chroniques, XXV, 1.

[146] Hébreu : Yehoaddân ; LXX : Ἰωαδία.

[147] Bible : de Jérusalem.

[148] II Chroniques, XXV, 5. Allusion à Deutéronome, XXIV, 16.

[149] Haber corrige περί en ὑπέρ, ce qui donne le sens « âgés de plus de vingt ans ».

[150] La Bible ne parle que des Édomites.

[151] ὁ προφήτης, comme s'il s'agissait d'un personnage connu : cependant ni la Bible ni Josèphe ne donnent son nom.

[152] D'après la Bible, 10.000 à la vallée du Sel.

[153] II Rois, XIV, 7 : « il (Amacia) conquit Séla » ; II Chroniques, XXV, 12 : « les enfants de Juda prirent 10.000 hommes vivants et les amenèrent en haut d'une roche (Séla) ». Josèphe suit les Chroniques, mais garde la donnée des Rois qui fait de Séla un nom de lien ; LXX : πέτραν (Rois), κρημνοῦ (Chroniques).

[154] II Chroniques, XXV, 13 : Hébreu : « de Schomeron à Béth-Horon » ; LXX : ἀπό Σαμαρείας ἕως Βαιθωρών. (Bethsèmèra de Josèphe provient sans doute d'une confusion des deux noms.)

[155] II Chroniques, XXV, 14.

[156] II Rois, XIV, 8 ; II Chroniques, XXV, 7.

[157] Bible : « Viens, que nous nous voyions en face ».

[158] Bible : un cèdre.

[159] Bible : les Édomites.

[160] II Rois, XIV, 11 ; II Chroniques, XXV, 20.

[161] Amplification : dans la Bible, Amasias est simplement battu et pris à Beth-Schémesch et emmené ensuite à Jérusalem, où Joas abat le rempart.

[162] En effet, Joas d'Israël meurt l'an 15 d'Amacias (II Rois, XIV, 23), lequel, d'après le texte massorétique (ibid., XIV, 2), en régna 29.

[163] Hébreu : Ouzia (Chroniques), Azaria (Rois).

[164] II Rois, XIV, 23.

[165] Hébreu : 41.

[166] Les mss. MSP portent κακῶν, qui va mieux avec le contexte ; cependant, ἀγαθῶν (mss. RO) paraît justifié par le verset 23 : « Il rétablit la frontière d'Israël..., accomplissant la parole de l'Éternel... annoncée par Jonas. »

[167] Jonas, I, 1.

[168] Josèphe écrit Νίνου βασιλεία et plus loin Νίνου πόλις au lieu de Νινευή des

Septante.

[169] Hébreu : Tarsis ; Sept. : Θάρσις (c'est-à-dire probablement Tartessos en Espagne).

[170] Hébreu : « Je crains Dieu » ; LXX : δοῦλος Κυρίου.

[171] Josèphe omet le renseignement (Jonas, I, 10) que Jonas les avait informés de la raison pour laquelle il avait fui la présence de Dieu.

[172] Κῆτος comme les LXX.

[173] La Bible ne désigne aucune mer et dit, avec plus de sens, que le monstre vomit le prophète sur la terre ferme.

[174] Josèphe ne dit rien de la repentance des Ninivites, du pardon que Dieu leur accorde et de l'anecdote du ricin (Jonas, III, 5 - IV, 11).

[175] II Rois, XIV, 29.

[176] Dans les Rois, il porte le nom d'Azarias, qui, dans la Chronique, est celui du grand-prêtre.

[177] II Rois, XV, 1 ; II Chroniques, XXVI, 1.

[178] Hébreu : Jécoliabou (Rois), Jecolia (Chroniques), LXX : Ἰεχελία.

[179] Chroniques, XXVI, 6.

[180] La Bible ajoute Asdod.

[181] Il n'agit d'Elath (Chroniques, XXVI, 2).

[182] Ce chiffre n'est pas dans la Bible.

[183] Bible (v. 12-13) : 2.600 chefs, 307.500 hommes.

[184] La mention des crocs (ἀρτῆρας) ne se trouve que dans les mss. S et P.

[185] Chroniques, XXVI, 16.

[186] Ces détails (tremblement de terre, fusée lumineuse, éboulement) ne sont pas dans la Bible, mais le tremblement de terre au temps d'Ozias est mentionné dans Amos, I, 1, et Zacharie, XIV, 5 ; il y avait donc sur ces événements une tradition midraschique. Le jaillissement de la lumière du soleil a peut-être été suggéré par l'emploi dans l'hébreu du mot זרחה qui s'applique plutôt au soleil והצת זרחה כמעחו.

[187] Localité inconnue et texte douteux. Les Exc. Peirosc. ont ἀπορρωγή, mot inconnu, mais qui pourrait signifier « la Fracture ». Hamaker propose χρήνη Ῥωγήλ « la source Roghel ».

[188] Cf. Zacharie, XIV, 4-5 : le mont d'Orient est le mont des Oliviers.

[189] La Bible dit : « dans son palais ».

[190] Les Rois (XV, 7) disent, au contraire, qu'il fut enseveli auprès de ses pures. La Chronique (II Chron., XXVI, 23) semble avoir amalgame deux versions contradictoires : « ... il fut enterré avec ses pères, dans le champ de la sépulture des rois, car osa disait qu'il était lépreux, etc. ... » ; ces derniers mots semblent indiquer une sépulture à part, et c'est cette version que paraît suivre Josèphe.

[191] II Rois, XV, 8.

[192] Hébreu : Schelloum.

[193] Comme LXX ; Hébreu : Menahem.

[194] Hébreu : Tirça ; LXX : Θαρσιλά.

[195] Hébreu : Tifsah ; LXX : Θερσα (Θαιρα) ; Luc. : Ταως. D'après Kittel : Tappouah.

[196] La Bible (II Rois, XV, 16) dit qu'il tua les enfants dans le sein de leurs mères.

[197] Hébreu : Phoul ; LXX : Φουά.

[198] Bible : 50 sicles.

[199] Hébreu : Pekahia ; LXX : Φαχεσίας.

[200] Hébreu : Pekah ; LXX : Φαχεέ.

[201] Hébreu : Tiglat-Piléser ; LXX : Φαγλαθφελλασάρ.

[202] Hébreu : Sédesch et Haçor ; LXX : Κενέζ, Ἀσώρ.

[203] II Rois, XV, 32 ; II Chroniques, XXVII, 1.

[204] LXX : Ἰωάθαμ.

[205] Bible : Yerouacha.

[206] II Rois, XV, 33 : « Il bâtit la porte haute du Temple » ; II Chroniques, XXVII, 3, ajoute : « et il travailla beaucoup à l'édification de la muraille de l'Ophel ».

[207] II Chroniques, XXVII, 5.

[208] La Chronique dit : « cette année-là, ...la deuxième et la troisième ».

[209] Josèphe se fonde sur ce qui est dit antérieurement de Jonas pour placer ici la prophétie de Nahoum qui s'adresse aussi aux Ninivites. Le texte cité par Josèphe se trouve au chap. II, v. 9 et suiv. du livre de Nahoum. Ce passage de Josèphe est intéressant à étudier pour l'intelligence du texte massorétique. Cf. notre note dans *Revue des Études juives*, t. LXXVI (1923), p. 96.

[210] Κολυμβήθρα ὕδατος, c. LXX ; pour κινουμένη, correspondant à l'obscur היא מימי, Josèphe ou sa Bible semble avoir lu un participe féminin de la racine de הים ou המה. La LXX a lu מימיה (τά ὕδατα αὐτῆς), ce qui donne un sens moins satisfaisant.

[211] Glose de l'hébreu ואין מפנה (LXX : καί οὐκ ἦν ὁ ἐπιβλέπων).

[212] Μέλαιναι τελέως. Cette traduction de l'hébreu קִבצו פארור est indépendante des LXX, qui ont ὡς πρόσκαυμα χύτας, « comme l'extérieur d'un pot exposé au feu ». L'interprétation « deviennent pâles (m. à m. perdent leur éclat) » est la plus usuelle.

[213] Καί ἡ μήτηρ σκύμνων. Il y a dans la LXX νομή (pâturage), correspondant à מרעה לכפירים de l'hébreu. Si l'on maintient le texte de Josèphe, il faudrait admettre dans la Bible une leçon אם לכפירים.

[214] On peut le regretter, si toutefois ce n'est pas une hyperbole de rhétorique. On sait que le livre actuel de Nahoum est un des plus courts : il ne contient qu'un chapitre avant et un après celui qu'utilise Josèphe.

[215] II Rois, XV, 33, 38 ; XVI, 1 ; II Chroniques, XXVII, 8 ; XXVIII, 1.

[216] II Chroniques, XXVIII, 3 : « il fit fumer de l'encens dans la vallée de Ben-Hinnom. »

[217] Hébreu : Recin ; LXX : Ῥαασσών.

[218] Hébreu : Pékah ; LXX : Φακεέ.

[219] La Bible dit, au contraire, que les Édomites repeuplèrent la ville.

[220] Tout ce qui suit jusqu'à « ... si graves » est tiré de la Chronique.

[221] Hébreu (II Chroniques, XXVIII, 7) : Zikhri ; LXX : Ζεχρί.

[222] Hébreu : Maasséya ; LXX : Μαασίαν.

[223] Hébreu : Asrikam, Elkana ; LXX : Ἑζριχαν, Ἑλχανά. D'après la Chronique les trois personnages ont été tués.

[224] II Chroniques, XXVIII, 9.

[225] Comme LXX (v. 12) ; Hébreu : Berekhyahou.

[226] La Bible les nomme (Azarias, Ezéchias et Amassa).

[227] II Rois, XVI, 7 ; II Chroniques, XXVIII, 16.

[228] Josèphe ne parle pas de l'autel qu'Achaz fit copier à Damas par Ourie (II Rois, XVI, 10-12).

[229] Rien de pareil dans la Bible. Ce qui suit, pris dans la Chronique, est en contradiction avec le récit des Rois.

[230] II Rois, XVII, 1.

[231] Hébreu : Hoschèa, LXX : Ὡσηέ.

[232] Hébreu : Schalmanécer ; LXX : Σαλαμαννασάρ.

[233] II Rois, XVIII, 1 : la troisième année.

[234] Hébreu : Abi ; LXX : Ἄβου.

[235] II Chroniques, XXIX, 12-15. Josèphe ne mentionne pas les noms des Lévites donnée par la Bible.

[236] II Chroniques, XXX, 1.

[237] Pas dans la Bible.

[238] II Chroniques, v. 11. L'hébreu dit : Aser, Manassé et Zabulon. Mais au verset 18 figurent aussi Issachar et Éphraïm.

[239] II Chroniques, XXIX, 20.

[240] XX (ibid., v. 33) : πρόβατα.

[241] II Chroniques, XXX, 15.

[242] Bible (ibid., v. 24) : 1.000 bœufs.

[243] Bible (ibid.) : 10.000.

[244] II Chroniques, XXXI, 1.

[245] II Rois, XVIII, 8.

[246] II Rois, XVIII, 13 ; II Chroniques, XXXII, 1.

[247] D'après la Chronique. Dans Rois, Ezéchias, au contraire, fait des excuses (v. 14).

[248] II Rois, XVII, 4.

[249] Hébreu : So ; LXX : Σηγώρ (Σωα).

[250] II Rois, XVIII, 10 dit : la sixième année d'Ézéchias (LXX : la huitième), et la neuvième d'Osée.

[251] Les mots ἐκ ταύτης, qui manquent dans certains mss., sont inintelligibles.

[252] Hébreu : Koutha (II Rois, XVII, v. 21). (La Bible ajoute : d'Avva, Hamat et Sefarvaïm). Le commentaire sur Chouthos appartient à Josèphe.

[253] Les mots qui suivent (ἐτών όχταχοσίων) sont sans doute une correction marginale d'un lecteur pour ἐναχοσίων qui se lit plus haut. Mais le chiffre 947 soulève des difficultés ; il ne s'accorde pas avec les comptes antérieurs. Si, en effet, l'on ajoute aux 592 ans d'Ant., VIII, *61* (période comprise entre l'Exode et la construction du Temple de Salomon) les *76* ans ultérieurs du régna de Salomon (à qui Josèphe donne en tout 80 ans, contre les 40 de la Bible) et les 240 ans du royaume d'Israël, on n'obtient au total que 908 ans. (C'est en vain que Niebuhr a voulu, comme le glossateur marginal, corriger 917 en 817, en commençant à compter à partir de la fin de la conquête et en donnant arbitrairement 37 ans à Salomon et *262* ans au royaume d'Israël.) Tout cela, a fait remarquer Destinon, est inadmissible. Les 210 ans n'ont pas été introduits par erreur, la mention détaillée des sept mois et dix jours dénote un calcul soigneux. Or, pour la liste des rois d'Israël, on trouve, dit-il, 238 ans. Il manque deux ans mais cela vient de fautes de copistes, qui donnent 27 ans à Jéhu et 40 ans à Jéroboam II au lieu des 28 et 41 ans de la Bible. Mais, si nous conservons les 210 ans, il y a sans doute erreur dans le chiffre de 947 ans. Destinon aime mieux admettre un texte corrompu que de conclure à l'adoption par Josèphe de systèmes différents qu'il ne se préoccupe pas d'harmoniser. C'est cependant ce qu'on est obligé d'admettre ici comme en d'autres passages (sur les incohérences chronologiques, cf. Isidore Lévy, Les 70 semaines de Daniel dans la chronologie juive, *Revue des Études juives*, t. LI (*1906*), p. *169*.

[254] ό μέν. Qui ? Jéroboam ou son dernier successeur Osée ? Le texte est obscur.

[255] Le texte de la plupart des mss. donne ἐπί τούτους πέμψας ; mais le ms. de Paris (K) ἐπί τούτους σ....άμψας, d'où Niese a tiré la leçon Σ[ελ]άμψας (forme grécisée de Salmanasar), contestée par Naber. Le contexte montre clairement que le roi d'Assyrie devait être nommé « dans les annales de Tyr », c'est-à-dire dans Ménandre. On notera que notre fragment est omis dans les *Fr. Hist. græc.* de Muller. (T. R.)

[256] Chiffre probablement corrompu.

[257] ἐπετάθη δή πάντων ἐν Τύρω ή τιμή διά ταΰτα. Ces mots dans nos mss. se lisent à la fin du § *286*, où ils n'offrent aucun sens (« Les Tyriens acquirent beaucoup de réputation par cette victoire », traduction d'Arnaud, ne correspond nullement au grec). Sur l'origine de cette transposition, voir mon article dans la Revue des Études grecques de 1924, Un passage incompris de Josèphe. (T. R.)

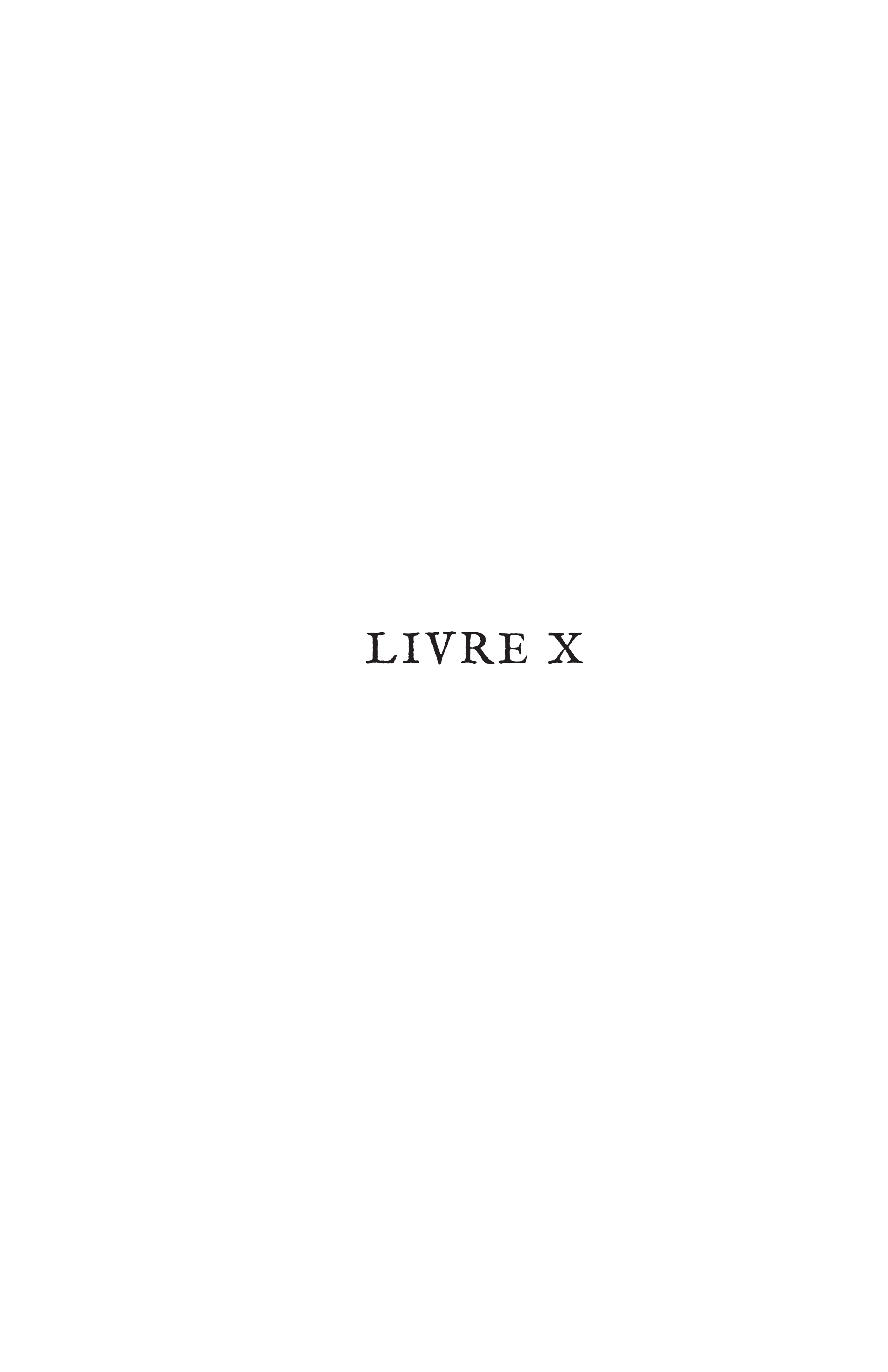
[258] II Rois, XVII, 25.

[259] La Bible dit : des lions.

[260] La Bible dit simplement (v. *26*) : « ils (on) avertirent le roi d'Assyrie en ces termes. »

[261] Bible (II Rois, XVII, 27) : un prêtre.

[262] Josèphe résume ici les dix tribus dans celles d'Éphraïm et de Manassé, issues de Joseph.



LIVRE X



Chapitre premier

1. Invasion de Sennachérib dans le royaume de Juda ; Ezéchias l'éloigne moyennant tribut. — 2. Le général Rapsaké somme les amis d'Ézéchias de l'amener à la soumission. — 3. Consterné, Ézéchias consulte Isaïe, qui le rassure. — 4. Lettre de Sennachérib à Ezéchias ; échec de Sennachérib en Égypte devant Péluse ; témoignages d'Hérodote et de Bérose.

Ezéchias, roi des deux tribus, régnait depuis quatorze ans, quand le roi des Assyriens, nommé Sennachérib(os) [2], marcha en grand appareil contre lui et s'empara de vive force de toutes les villes des tribus de Juda et de Benjamin [3]. Comme il était près de pousser ses troupes contre Jérusalem, Ezéchias le prévint par une ambassade [4], s'en rageant à se soumettre et à lui payer tel tribut qu'il lui fixerait. Sennachérib, avant pris connaissance de ce message, consent à renoncer à son expédition et accepte l'offre d'Ezéchias : il se déclare prêt à se retirer moyennant paiement de trois cents talents d'argent et trente d'or et confirme par serment aux envoyés qu'à ce prix il s'en retournera sans causer aucun dommage. Ezéchias obéit : il vide ses trésors et envoie les sommes promises, pensant se délivrer ainsi de la guerre et de tout danger pour son trône. Mais l'assyrien n'eut pas plus tôt reçu l'argent qu'il ne se soucia plus d'aucune convention [5] ; tandis qu'il marchait en personne contre les Égyptiens et les Éthiopiens, il laissa son général Rapsakès avec des troupes nombreuses, ainsi que deux autres grands chefs, pour dévaster Jérusalem : les noms de ces chefs étaient Tharata et Anacharis [6].

2 [7]. Quand ils furent arrivés, ils établirent leur camp devant les remparts [8] et firent prier Ezéchias de venir s'entretenir avec eux. Celui-ci, trop défiant pour sortir lui-même, envoie trois de ses plus fidèles amis : le procurateur du royaume [9] Eliakim, Sobnae(os) [10] et Yoach(os) [11], préposé aux archives. Ceux-ci donc s'avancèrent et se placèrent en face des chefs de l'armée des assyriens. Dès qu'il les vit, le commandant en chef Rapsakès les pria d'aller demander à Ezéchias, de la part du grand roi Sennachérib, d'où lui venait cette hardiesse et cette assurance de fuir son souverain sans vouloir l'entendre ni recevoir son armée dans la ville. Comptait-il sur les Égyptiens et espérait-il que leurs troupes battraient celles de Sennachérib ? « Si c'est là son attente, montrez-lui qu'il est insensé et ressemble à un homme qui, s'appuyant sur un roseau brisé [12], éprouva la disgrâce non seulement de tomber, mais encore de se percer la main. Qu'il sache d'ailleurs que Sennachérib, en dirigeant cette expédition contre lui, ne fait qu'obéir à la volonté de Dieu, qui lui a déjà

accordé de renverser le royaume des Israélites afin qu'il anéantisse de même les sujets d'Ezéchias [13]. »

Comme Rapsakès tenait ce discours en hébreu, langue qu'il possédait bien, Eliakim craignit que le peuple ne l'entendit et ne fût pris de panique. Il le pria donc de s'exprimer en langue syrienne. Mais le chef, qui devina son arrière-pensée et son inquiétude, parlant encore plus fort et plus clair, répliqua : « Je parle hébreu pour que tous entendent les ordres de mon roi, et choisissent le parti le plus avantageux en se donnant à nous. Il est clair, en effet, que vous, ainsi que le roi, vous amusez le peuple par de vaines espérances en lui prêchant la résistance. Que si vous avez la prétention téméraire de vouloir repousser nos troupes, je suis prêt à mettre à votre disposition deux mille des chevaux [14] que j'ai ici ; vous y ferez monter autant de cavaliers et ferez l'épreuve de votre force ; mais je sais bien que vous ne pourrez pas fournir ces cavaliers, que vous n'avez pas. Pourquoi donc tarder à vous rendre à de plus puissants que vous, qui sauront vous prendre bon gré mal gré ? En vérité, votre soumission volontaire sera votre salut ; au contraire, arrachée par les armes, elle apparaît pleine de dangers et grosse de catastrophes [15]. »

3 [16]. Ayant entendu ces paroles du général des assyriens, le peuple et les envoyés les rapportèrent à Ezéchias. a cette nouvelle, celui-ci se dépouilla de ses vêtements royaux, s'enveloppa de cilices et, prenant une attitude humiliée, se prosterna sur sa face à la manière de ses pères et supplia Dieu de lui accorder son secours, n'ayant plus d'autre espoir de salut. Puis il dépêcha quelques-uns de ses amis et des prêtres auprès du prophète Isaïe (Èsaias) pour le prier d'invoquer Dieu, d'offrir des sacrifices [17] en vue du salut commun et d'appeler la colère du Seigneur sur les espérances des ennemis et sa pitié sur son propre peuple. Le prophète se conforma à ce désir et, ayant reçu un oracle de Dieu, rassura le roi et ses amis ; il leur prédit que les ennemis, défaits sans combat, s'en retourneraient honteusement, sans cette superbe qu'ils avaient aujourd'hui, car Dieu saurait procurer leur perte. Il prédisait, en outre, que Sennachérib, le roi des Assyriens, échouerait lui-même dans sa campagne contre l'Égypte et reviendrait dans son royaume pour y périr par le fer.

4 [18]. Or, il advint qu'à la même époque l'Assyrien avait écrit une lettre à Ezéchias, lui disant qu'il fallait qu'il eût perdu le sens pour penser échapper au joug de. celui qui avait soumis tant de grandes nations ; il le menaçait, une fois entre ses mains, de le faire périr avec tous les siens s'il n'ouvrait les portes de bon gré et n'accueillait son armée à Jérusalem. Ezéchias lut la lettre, mais, avec le dédain d'un homme confiant en Dieu, il la replia et la déposa à l'intérieur du Temple. Puis, comme il avait renouvelé ses prières à Dieu pour le salut de la ville et de tous, le prophète Isaïe lui annonça que Dieu l'avait exaucé, que, pour le présent, ses sujets n'auraient pas à subir le siège de l'assyrien et que. dans l'avenir, ils pourraient, à l'abri de toutes ses entreprises, cultiver leurs champs en paix et s'occuper sans crainte de leurs biens. Peu de temps après, le roi des Assyriens, ayant échoué dans son attaque contre les Égyptiens, revint chez

lui sans avoir rien fait, pour la raison suivante : il avait perdu beaucoup de temps à assiéger Péluse [19] ; les plates-formes qu'il avait élevées contre les remparts de cette ville étaient déjà assez hautes, et il était tout près de passer à l'assaut, quand il apprit que Tharsicès [20], roi des Éthiopiens, venant avec une forte armée au secours des Égyptiens. avait résolu de traverser le désert et d'envahir brusquement le pays des assyriens. Troublé par ces nouvelles, le roi Sennachérib s'en revint chez lui, comme je le disais, sans avoir rien fait, abandonnant l'entreprise. de Péluse. C'est de ce Sennachérib qu'Hérodote parle aussi au IIe livre de ses Histoires [21]. Il raconte que ce roi avait marché contre le roi. des Égyptiens, lequel était prêtre d'Héphaistos, et qu'il assiégeait Péluse, quand il dut lever le siège dans les circonstances suivantes : le roi des Égyptiens supplia Dieu, qui l'exauça et envoya un fléau à l'arabe — Hérodote commet ici l'erreur de dire « roi des Arabes », au lieu de roi des Assyriens [22]. — En effet, ajoute-t-il, une multitude de rats dévora en une seule nuit les arcs et toutes les autres armes des Assyriens, et c'est ainsi que, faute d'arcs, le roi dut retirer de Péluse son armée. Tel est le témoignage d'Hérodote. Bérose, l'auteur des Histoires Chaldéennes, fait aussi mention du roi Sennachérib et rapporte. qu'il régna sur les Assyriens et fit la guerre contre toute l'Asie et contre l'Égypte [23]...

5 [24]. Sennachérib, revenu à Jérusalem de son expédition contre l'Égypte, y trouva les troupes commandées par le général Rapsakès (en grand péril du fait de la peste [25]). En effet, Dieu envoya à son armée, la première nuit du siège, une maladie pestilentielle [26] qui fit périr cent quatre-vingt-cinq mille hommes avec leurs commandants et leurs taxiarques [27]. Plongé par cette catastrophe dans la terreur et un désarroi indicible, tremblant pour toute l'armée, le roi s'enfuit avec le reste de ses troupes dans sa résidence royale, appelée Ninive (Ninou). Au bout d'un court séjour, il y meurt assassiné traîtreusement par ses fils aînés, Adramélech(os) et Sarasar(os) ; son corps fut déposé dans son propre temple, nommé Araska [28]. Ses fils, chassés par leurs concitoyens en punition du meurtre de leur père, se réfugièrent en Arménie [29], et la royauté échut à Assarachoddas [30]... Ainsi se termina l'expédition des Assyriens contre les gens de Jérusalem.

CHAPITRE II

1. Maladie d'Ezéchias ; Dieu accorde à ses prières de survivre quinze ans ; miracle à l'appui de cette promesse. — 2. Ambassade du roi de Babylone à Ezéchias ; celui-ci lui montre ses trésors ; Isaïe prophétise la ruine de la dynastie de Juda.

1 [31]. Cependant le roi Ezéchias, délivré de ses craintes contre toute attente, offrit avec tout son peuple des sacrifices d'actions de grâce à Dieu : car quel autre secours que celui de Dieu avait pu exterminer une partie de ses ennemis et chasser les autres

de Jérusalem par crainte d'une fin semblable ? Peu de temps après ce témoignage de piété parfaite et de zèle empressé envers Dieu [32], il tomba gravement malade et fut condamné par ses médecins ; ses amis eux-mêmes s'attendaient au pire. A la maladie s'ajoutait un profond découragement, car le roi songeait qu'il n'avait point d'enfants et qu'il allait mourir laissant sa maison et son trône sans successeur légitime [33]. Torturé par ce souci, il gémissait et suppliait Dieu de lui accorder encore un peu de vie jusqu'à ce qu'il eût procréé des enfants et de ne pas permettre qu'il rendit l'âme avant d'être devenu père. Dieu eut pitié du roi et exauça son souhait, parce que, si celui-ci s'affligeait au pressentiment de sa mort et implorait la faveur d'un délai, ce n'était pas chagrin d'être bientôt privé des délices de la royauté, mais désir d'avoir des enfants qui hériteraient de son pouvoir : il ordonna donc au prophète Isaïe d'aller lui dire qu'il relèverait de maladie au bout de trois jours, qu'il vivrait encore quinze ans, et qu'il verrait naître des enfants de lui. Tel fut le message que le prophète remplit par ordre de Dieu. Cependant le roi, que la violence de sa maladie et l'invraisemblance de cette promesse rendaient incrédule, pria Isaïe de produire quelque signe miraculeux, quelque prodige qui lui inspirât confiance en ses paroles et en sa mission divine : car les choses extraordinaires et qui passent l'espérance s'attestent par des faits de même ordre. Comme Isaïe lui demandait quel signe il désirait voir apparaître, il le pria de faire en sorte que le soleil qui, déjà incliné de dix degrés [34], avait répandu l'ombre dans la maison, rétrogradât à son point de départ de manière à (y ramener la lumière ?) [35]. Alors le prophète pria Dieu de montrer ce signe au roi, et celui-ci, ayant vu ce qu'il avait désiré, et guéri soudain de son mal, monta au Temple, se prosterna devant Dieu et lui adressa des prières [36].

2 [37]. Sur ces entrefaites, il advint que l'empire des assyriens fut ruiné par les Mèdes, événement dont je traiterai ailleurs [38]. Cependant le roi des Babyloniens, Baladas [39], envoya à Ezéchias des ambassadeurs chargés de présents pour solliciter son alliance et son amitié. Le roi, après avoir bien reçu et traité les envoyés, leur montra ses trésors, ses magasins d'armes et toutes ses richesses en pierres précieuses et en or ; il leur confia des présents pour Baladas [40], et les renvoya chez celui-ci. Alors le prophète Isaïe vint le trouver et s'informa d'où venaient ces visiteurs ; le roi répondit qu'ils étaient venus de Babylone, au nom de leur maître, et qu'il leur avait tout montré afin que, ayant vu sa richesse, et, d'après cela, conjecturé sa puissance, ils pussent en faire rapport au roi. Mais le prophète lui répliqua : « Sache que, dans peu de temps, toute cette richesse qui est à toi sera transférée à Babylone, que tes descendants, faits eunuques et privés de leur virilité, serviront le roi de Babylone. » Car telle était, disait-il, la prédiction de Dieu. Consterné de ces paroles, Ezéchias déclara qu'il eut souhaité voir épargner de telles calamités à son peuple, mais, puisqu'il n'était pas possible de modifier les décrets de Dieu, il le priait du moins de lui accorder la paix tout le temps qu'il vivrait. Bérose mentionne aussi le roi des Babyloniens, Baladas [41]. Ce prophète étant reconnu de tous comme inspiré de Dieu et merveilleusement

véridique, sûr de n'avoir jamais rien dit de mensonger, a laissé toutes ses prophéties consignées en des livres, afin que les générations ultérieures vissent comment les événements les avaient confirmées. Et il ne fut pas le seul à en user de la sorte ; d'autres, prophètes encore, au nombre de douze, ont fait de même, et tout ce qui nous advient d'heureux nu de fâcheux s'accomplit conformément à leur prophétie. Mais nous aurons à reparler de chacun d'eux en particulier.

CHAPITRE III

1. Règne de Manassé; son impiété; menaces des prophètes. — 2. Le roi de Babylone se saisit de Manassé; repentir de ce dernier; revenu à Jérusalem, il vit pieusement; sa mort.

1 [42]. Le roi Ezéchias, après avoir survécu le temps que nous venons d'indiquer et joui constamment de la paix, meurt âgé de cinquante-quatre ans, après-vingt-neuf ans de règne. Son fils Manassès, héritier de son trône, était né d'une citadine, nommée Achiba [43] ; il rompit avec les traditions de son père et suivit une voie toute contraire, faisant paraître dans sa conduite toute espèce de scélératesses et n'omettant aucune impiété, imitant au contraire les transgressions. des Israélites, dont les péchés envers Dieu avaient causé la perte ; il osa même profaner le Temple de Dieu, ainsi que la ville et tout le pays. En effet, il poussa le mépris envers Dieu jusqu'à mettre à mort cruellement les plus vertueux d'entre les Hébreux, sans épargner même les prophètes [44]. Il en égorgea plusieurs tous les jours, au point que Jérusalem ruissela de sang. Irrité de ces crimes, Dieu envoie des prophètes vers le roi et le peuple, pour les menacer des mêmes calamités qui avaient puni les offenses de leurs frères Israélites envers lui. Mais eux n'ajoutaient pas foi à ces paroles qui auraient pu les préserver de tomber dans le malheur : les. faits devaient leur apprendre combien étaient véridiques les prédictions des prophètes.

2 [45]. En effet, comme ils persévéraient dans les mêmes crimes, Dieu suscita contre eux en guerre le roi des Babyloniens et des Chaldéens [46]. Celui-ci envoya une armée en Judée, qui dévasta le pays, se saisit par ruse du roi Manassé et l'emmena à Babylone où son vainqueur le tint à sa merci pour le châtiment qu'il lui destinait. Manassé, comprenant alors dans quels maux il s'était plongé et s'en. jugeant-lui-même seul responsable, supplia Dieu de lui rendre l'ennemi humain et pitoyable. Dieu exauça sa prière, et Manassé, relâché par le roi des Babyloniens, s'en retourna sain et sauf dans sa patrie. Rentré à Jérusalem, il s'efforça de bannir de son âme, autant que possible, jusqu'au souvenir de ses fautes passées envers Dieu, et s'appliqua [47] (à servir celui-ci) et à lui témoigner une parfaite piété. De plus, il sanctifia le Temple, purifia la ville et ne fut occupé désormais qu'à rendre grâce à Dieu de l'avoir sauvé et à se conserver la faveur divine pour toute sa vie. Il enseigna au peuple à agir de même, sachant quelle

calamité il avait failli subir pour avoir suivi une conduite contraire. Ayant aussi restauré l'autel, il y offrit les sacrifices d'usage, selon les prescriptions de Moïse. Quand il eut organisé dans les formes tout ce qui avait trait au culte, il se préoccupa aussi de la sécurité de Jérusalem ; à cet effet il répara avec le plus grand soin les anciennes murailles, les flanqua d'une seconde enceinte, fit dresser, des tours très élevées et remplit les fortins qui se trouvaient devant la ville de toutes sortes d'approvisionnements et notamment du blé nécessaire, de manière à les rendre plus résistants. En un mot, persévérant dans sa conversion, il mena le reste de sa vie de telle sorte qu'il fut estimé heureux et parut digne d'envie depuis le moment où il avait commencé de révérer Dieu. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans, après en avoir régné cinquante-cinq. On l'ensevelit dans ses propres jardins ; la royauté échut à son fils Amos(os) [48], dont la mère s'appelait Emalsema [49], originaire de la ville de Yabaté [50].

CHAPITRE IV

1. Mort d'Amon ; avènement de Josias ; ses vertus ; réformes religieuses et judiciaires ; réfection du Temple. — 2. Découverte des Livres Saints ; consultation de la prophétesse Hulda ; prédiction de la ruine de Juda. — 3. Josias lit la Loi au peuple réuni dans Jérusalem ; serment de fidélité ; épuration du culte du Temple. — 4. Abolition du culte établi par Jéroboam. — 5. Extirpation complète de l'idolâtrie ; célébration solennelle de la Pâque.

1 [51]. Ce roi, qui imita les péchés auxquels son père s'était livré dans sa jeunesse, fut victime d'un complot tramé par ses propres serviteurs ; il périt dans sa maison, à l'âge de vingt-quatre ans, après deux ans de règne. Le peuple châtia ses meurtriers et ensevelit Amos avec son père. La royauté fut transmise à son fils Josias [52], âgé de huit ans, dont la mère, appelée Yédis, était de la ville de Boskéthi [53]. Ce prince avait un beau caractère et d'heureuses dispositions à la vertu ; jaloux d'imiter [54] les mœurs du roi David, il prit celui-ci pour idéal et pour modèle de toute la conduite de sa vie. Dès l'âge de douze ans, il manifestait sa piété et sa vertu : il morigénait le peuple, le conjurait de renoncer à croire aux idoles, qui n'étaient pas des dieux, et de révérer le Dieu de ses pères ; de plus, contrôlant les actes de ses ancêtres, il corrigeait leurs erreurs avec l'intelligence d'un homme âgé et très capable de comprendre son devoir ; mais ce qu'il trouvait bien fait et opportun, il le conservait et l'imitait. En tout cela, il était guidé par sa sagesse et son bon sens naturels ; il obéissait aussi aux conseils et à la tradition des Anciens. En se conformant aux lois, il réussit à merveille dans l'aménagement de l'État et du culte envers la Divinité, car les impiétés de ses prédécesseurs ne se rencontraient plus et avaient entièrement disparu. En effet, Josias parcourut la ville et tout le pays, faisant couper les bocages dédiés aux dieux étrangers et abattant leurs autels, et s'il se trouvait quelque offrande consacrée par ses ancêtres, il l'arrachait

avec un souverain mépris. En cette manière, il éloigna le peuple de sa croyance en ces idoles pour le ramener au culte du vrai Dieu et fit offrir les victimes coutumières et les holocaustes sur son autel. Il nomma, d'autre part, des juges et des surveillants, qui devaient régler les différends de chacun, en s'attachant pardessus tout à la justice et en la tenant aussi chère que leur vie. Puis il envoya par tout le pays demander à qui voulait d'apporter de l'or et de l'argent pour la réfection du Temple, chacun selon sa volonté ou ses moyens. Les fonds rassemblés, il commit aux travaux du Temple et à la dépense nécessaire le gouverneur de la ville, Amasias [55], le scribe Saphan, le secrétaire des archives Yoatès [56] et le grand-prêtre Eliakias [57], lesquels, sans ajournement ni délai, procurèrent les architectes et tout ce qu'il fallait pour la réparation et se mirent à l'ouvrage. Et le Temple, ainsi restauré, fit éclater la piété du roi.

2 [58]. Il était dans la dix-huitième année de son règne quand il fit prier le grand-prêtre Eliakias de faire fondre le reliquat de l'argent recueilli pour fabriquer des cratères, des patères et des coupes pour le service divin ; il commandait d'apporter en outre tout ce qu'il y avait d'or et d'argent dans les troncs et de le dépenser semblablement à la confection de cratères et d'ustensiles de même genre. Le grand-prêtre Eliakias, en recueillant l'or, met la main sur les Livres saints de Moïse déposés dans le sanctuaire ; il les en retire et les remet au scribe Saphan. Celui-ci, les ayant lus, vient trouver le roi ; il lui annonce que tout ce qu'il a prescrit est achevé, et il lui donne aussi lecture de ces Livres. A cette lecture, Josias déchira ses vêtements, manda le grand-prêtre Eliakias et l'envoya, en compagnie du scribe et de quelques-uns de ses plus intimes amis, vers la prophétesse Olda, épouse de Salloum(os), l'un des plus distingués et des plus nobles citoyens. Ils devaient, arrivés chez elle, l'inviter à supplier Dieu et à essayer de le rendre propice ; car il était à craindre qu'en punition des infractions aux lois de Moise commises par leurs ancêtres, ils ne fussent eux-mêmes déportés, et qu'arrachés à leur patrie pour s'échouer à l'étranger, privés de tout, ils ne perdissent misérablement la vie. La prophétesse, ayant oui cette communication des messagers du roi [59], les chargea pour lui de cette réponse : « La divinité avait déjà porté contre eux une sentence dont nulle prière ne pouvait obtenir la révocation, à savoir que le peuple périrait, serait chassé de son pays et privé de tous ses biens présents pour avoir violé les lois sans s'être repenti, malgré le long temps écoulé, bien que les prophètes les eussent exhortés à la sagesse et eussent prédit le châtiment de leurs impiétés. Ce châtiment, il le leur ferait subir en tout cas, afin de les persuader que Dieu existe et qu'il n'y a rien que de véritable dans tout ce qu'il leur avait fait annoncer par les prophètes. Toutefois, par égard pour Josias, qui s'était montré vertueux, il ajournerait encore cette catastrophe ; c'est après la mort du roi que les maux qu'il avait décrétés s'abattraient sur le peuple. »

3 [60]. Quand cette femme eut ainsi prophétisé, ils vinrent rendre compte au roi. Celui-ci envoya partout des messagers pour ordonner au peuple, ainsi qu'aux prêtres et aux Lévites, de se réunir à Jérusalem, enjoignant à tous les âges d'avoir à

y paraître. Quand ils furent rassemblés, il commença par leur lire les saints Livres ; puis, debout sur l'estrade [61] au milieu du peuple, il les obligea de promettre sous serment de révérer Dieu et d'observer les lois de Moïse. Ceux-ci s'empressèrent d'acquiescer à son désir et se retirèrent pour accomplir-les prescriptions du roi. Sur-le-champ, ils immolent les victimes, célèbrent les rites sacrés et supplient Dieu de se montrer propice et miséricordieux envers eux. Josias enjoignit aussi au grand-prêtre de jeter hors du Temple tout ce qui s'y trouverait encore de vases offerts par ses ancêtres aux idoles et aux dieux étrangers. On en ramassa un grand nombre ; il les fit brûler, en dispersa la cendre et mit à mort les prêtres des idoles, lesquels n'étaient pas de la race d'Aaron [62].

4 [63]. Ayant accompli ces actes à Jérusalem, Josias se rendit dans le pays, y anéantit tout ce qui avait été institué par le roi Jéroboam en l'honneur des dieux étrangers et fit briller les ossements des faux prophètes sur l'autel qu'avait, le premier, érigé Jéroboam. Tout cela, nous l'avons dit, un prophète [64], qui était venu trouver Jéroboam en train de sacrifier et en présence de tout le peuple, l'avait annoncé d'avance, prédisant qu'un homme de la race de David, nommé Josias, ferait ce que je viens de raconter [65]... Cette prédiction se réalisa ainsi après un laps de trois cent soixante et un ans [66].

5 [67]. Après ces événements, Josias se rendit aussi auprès de ceux des Israélites qui avaient échappé à la captivité et à la servitude imposées par les Assyriens, les persuada de renoncer à leurs pratiques impies, de cesser de rendre hommage aux dieux étrangers, de révérer le Dieu de leurs pères, le Dieu suprême, et de s'attacher à celui-ci. En outre, il inspecta les maisons, les bourgades et les villes, dans la crainte que quelqu'un ne recelât chez lui quelque idole. Bien plus, il enleva les chars [68] qu'avaient fabriqués ses ancêtres... [69] et tous les objets analogues qu'ils adoraient comme des dieux. Ayant ainsi purifié tout le territoire, il convoqua le peuple à Jérusalem ; là il célébra la fête des Azymes [70], dite aussi la Pâque, et il donna au peuple (pour le sacrifice pascal) trente mille chevreaux et agneaux de lait et trois mille bœufs pour les holocaustes. Les premiers d'entre les Hébreux fournirent aussi aux prêtres, en vue de la Pâque, deux mille six cents agneaux [71], et les chefs des Lévites donnèrent à ceux-ci cinq mille agneaux et cinq cents bœufs. Grâce à cette profusion inépuisable de victimes sacrées, ils accomplirent les sacrifices selon les lois de Moise, les patres expliquant à chacun ces rites et servant la multitude. Si nulle autre fête n'avait été célébrée de la sorte chez les Hébreux depuis l'époque du prophète Samuel, c'est que cette fois tout fut accompli conformément aux lois et aux rites anciens de la coutume nationale. Josias ayant vécu, après ces événements, dans la paix, dans la prospérité et le respect de tous, perdit la vie dans les circonstances suivantes.

CHAPITRE V

1. Josias tente de s'opposer au passage de Néchao ; il est blessé : sa mort ; écrits de Jérémie et d'Ézéchiel. — 2. Règne de Joachaz ; Néchao met Joachim à sa place ; mort de Joachaz.

1 [72]. Néchao, roi des Égyptiens, ayant réuni une armée, marcha vers le fleuve Euphrate pour faire la guerre aux Mèdes et aux Babyloniens qui avaient brisé la domination des Assyriens [73], car il convoitait de régner sur l'Asie. Comme il était arrivé à la ville de Mendé [74], qui faisait partie du royaume de Josias, celui-ci voulut l'empêcher à main armée de passer par son territoire pour s'élancer contre les Mèdes. Cependant Néchao lui envoya un héraut pour lui affirmer qu'il ne faisait pas la guerre contre lui, mais se dirigeait vers l'Euphrate : il lui conseil-lait de ne pas s'attirer sa colère et s'exposer à une attaque en l'empêchant de se rendre où il avait dessein d'aller. Mais Josias ne se prêta point au désir de Néchao et demeura résolu à lui défendre le passage à travers ses états : c'était, je pense, la destinée qui le poussait à cette attitude, afin d'en prendre prétexte pour le perdre. En effet, tandis qu'il disposait ses troupes et se faisait conduire sur sou char d'une aile de l'armée à l'autre, un Égyptien lui lança une flèche qui calma son ardeur belliqueuse Comme il souffrait beaucoup de sa blessure, il fit sonner la retraite et rentra à Jérusalem. Il y mourut de cette atteinte et fut enseveli en grande pompe dans les tombes de ses pères. Il avait vécu trente-neuf ans et en régna trente et un. Le peuple entier mena pour lui grand deuil, se lamentant et pleurant de longs jours. Le prophète Jérémie composa sur lui une élégie funèbre [75], qui subsiste jusqu'à nos jours. Ce prophète a aussi prédit les catastrophes qui devaient fondre sur notre cité et a même consigné dans ses écrits la ruine qui est survenue de nos jours [76] ainsi que la prise de Babylone [77]. Il n'est pas le seul qui ait prédit ces événements au peuple : le prophète Ézéchiel (Izékièlos) [78] l'a fait également, lui qui le premier a laissé deux écrits sur ce sujet [79]. Tous deux étaient de race sacerdotale, mais Jérémie vécut à Jérusalem depuis la treizième année du roi Josias [80] jusqu'à la destruction de la ville et du Temple. D'ailleurs, tout ce qui est arrivé à ce prophète, nous t'indiquerons en son lieu.

2 [81]. Josias étant mort, ainsi que nous l'avons raconté, la royauté échut à son fils nommé Joachaz(os), âgé de vingt-trois ans environ. Il régna à Jérusalem ; sa mère était Amitala, de la ville de Lobana [82] ; il eut des mœurs impies et corrompues. Le roi des Égyptiens, revenu du combat manda Joachaz auprès de lui dans la ville d'Amatha [83], qui est en Syrie. A son arrivée, il le fit enchaîner et transmit la royauté à son frère aîné [84], du même père, nommé Eliakim(os), après avoir changé son nom en celui de Joakim(os). Il imposa, en outre, le pays de cent talents d'argent et d'un talent d'or. Joakim fournit cette grosse somme ; quant à Joachaz, Néchao l'emmena en Égypte, où il mourut ; il avait régné trois mois et dix jours [85]. La mère de Joakim s'appelait Zabouda [86] ; elle était de la ville d'Abouma [87]. De caractère injuste et pervers, ce roi ne montra ni piété envers Dieu, ni bonté envers les hommes.

CHAPITRE VI

1. Expédition de Nabuchodonosor contre Néchao ; défaite de ce dernier ; tribut imposé à Joachim. — 2. Espérance illusoire dans les Égyptiens ; sinistres prophéties de Jérémie ; il échappe au châtiment ; lecture de son livre devant le peuple, puis devant le roi ; colère du roi — 3. Nabuchodonosor entre à Jérusalem ; meurtre de Joachim ; déportation des chefs du peuple ; règne de Joachin.

1 [88]. Dans la quatrième année de son règne, le pouvoir en Babylonie passa à un certain Nabuchodonosor (Nabouchodonosoros), qui, dans le même temps, monta en grand appareil vers la ville de Carchémis (Karchamissa), située sur l'Euphrate, dans l'intention de lutter contre Néchao, roi des Égyptiens, lequel dominait toute la Syrie. Instruit des desseins du Babylonien et de l'expédition qu'il préparait contre lui, Néchao ne resta pas non plus inactif, mais se lança vers l'Euphrate avec de grandes forces pour repousser Nabuchodonosor. Cependant, lorsque le choc eut lien, il fut défait et perdit de nombreuses myriades d'hommes dans la bataille. Franchissant l'Euphrate, le Babylonien s'empare de la Syrie jusqu'à Péluse, à l'exception de la Judée. Puis, dans la quatrième année du règne de Nabuchodonosor, qui était la huitième de Joakim [89], roi des Hébreux, le Babylonien marche avec de grandes forces contre les Juifs, exigeant des tributs de Joakim sous menace de guerre. Celui-ci, effrayé de cette menace, acheta la paix à prix d'argent et lui pava les tributs imposés, durant trois ans [90].

2 [91]. La troisième année, ayant appris que les Égyptiens partaient en campagne contre le Babylonien, il lui refusa le tribut, mais il fut trompé dans son espoir, car les Égyptiens n'osèrent pas effectuer leur expédition. D'ailleurs, le prophète Jérémie annonçait chaque jour que c'était en vain qu'ils s'accrochaient à des espérances du côté des Égyptiens, qu'il était écrit que la ville serait ruinée par le Babylonien et que le roi Joakim tomberait entre ses mains. Mais ces paroles étaient dites en pure perte, et personne ne devait échapper. Car ni le peuple ni les chefs [92] ne tenaient compte de ses avertissements et, s'irritant des paroles du prophète qui osait vaticiner contre le roi, ils incriminèrent Jérémie et, le poursuivant en justice, demandèrent son supplice. Tout le monde vota contre lui, hors quelques-uns d'entre les Anciens qui le disculpèrent (?) [93] et qui, de jugement plus sensé, éloignèrent le prophète de la cour (du Temple) et conseillèrent aux autres de ne faire aucun mal à Jérémie. Celui-ci, disaient-ils en effet, n'était pas le seul à prédire l'avenir à la ville ; Michaias, avant lui, avait annoncé les mêmes choses, ainsi que bien d'autres ; or, nul d'entre eux n'avait souffert aucun mal des rois de leur temps et, au contraire, ils en avaient reçu des hommages comme des prophètes de Dieu. Avant calmé le peuple par ces paroles, ils sauvèrent Jérémie du châtiment prononcé contre lui, et celui-ci, avant consigné par écrit toutes ses prophéties, se présenta devant le peuple, jeûnant et réuni en assemblée dans le sanctuaire, le neuvième mois de la cinquième année du règne de Joakim [94], et lut le livre qu'il

avait composé sur les destinées de la ville, du Temple et des peuples. Les chefs, à cette lecture, lui prennent le livre des mains et l'engagent, lui et son scribe Barouch(os), à s'éloigner hors de la vue de tous ; eux-mêmes emportent le livre pour le donner au roi. Celui-ci, en présence de ses amis, ordonne à son scribe de le prendre et de le lire. Mais lorsqu'il en ouït le contenu, le roi entre en colère, déchire le livre, puis le détruit en le jetant au feu, et il fait chercher Jérémie et le scribe Barouch pour les châtier. Mais eux échappent à son courroux.

3 [95]. Peu de temps après, le roi des Babyloniens ayant fait campagne contre lui, Joakim le reçoit par crainte des prédictions du prophète, pensant qu'il ne lui arriverait rien de fâcheux, puisqu'il n'avait ni fermé ses portes, ni fait acte d'hostilité. Mais le Babylonien, lorsqu'il eut pénétré dans la ville, loin de tenir ses engagements, fit périr les plus forts et les plus beaux des Jérusalémites avec le roi Joakim, qu'il fit jeter sans sépulture devant les murs [96], et il établit le fils de celui ci, Joachim(os) [97], comme roi du pays et de la ville. Quant aux principaux du peuple, au nombre de trois mille, il les retint prisonniers et les emmena à Babylone [98] : parmi eux se trouvait aussi le prophète Ézéchiel, encore enfant [99]. Telle fut la fin du roi Joakim, qui avait vécu trente-six ans et régné onze ans. Son successeur au trône, Joachim, dont la mère, une citadine, s'appelait Nosta [100], régna trois mois et dix jours.

CHAPITRE VII

1. Siège de Jérusalem ; Joachin fait sa soumission ; Nabuchodonosor le remplace par Sédécias. — 2. Impiété de Sédécias : conseils de Jérémie ; prophéties d'Ézéchiel : incrédulité de Sédécias. — 3. Révolte de Sédécias contre les Babyloniens ; défaite des Égyptiens alliés de Sédécias ; prophéties favorables des faux prophètes ; Jérémie prédit la ruine de Jérusalem et du Temple ; il est pris et passe en jugement. — 4. Siège de Jérusalem ; Jérémie prêche la soumission ; mécontentement des grands. — 5. Jérémie est plongé dans une citerne pleine de boue ; le roi l'en fait retirer. — 6. Jérémie, mandé par le roi, lui conseille de se rendre.

1 [101]. Le roi des Babyloniens avait à peine conféré la royauté à Joachim qu'il fut pris de peur : il craignit que, par ressentiment pour le meurtre de son père, celui-ci ne fît détection. Aussi envoya-t-il une armée assiéger Joachim dans Jérusalem. Ce prince, d'un caractère généreux et droit [102], ne voulut pas souffrir de devenir une cause de péril pour la ville ; il fit donc sortir sa mère et ses parents et les remit aux généraux envoyés par les Babyloniens, après leur avoir fait jurer que ni eux ni la ville n'auraient rien à pâtir. Mais la promesse ne fut pas même tenue pendant un an. Loin de la respecter, le roi des Babyloniens enjoignit aux généraux de s'emparer de tous les jeunes gens de la ville et des artisans et de les lui amener chargés de chaînes, — savoir

dis mille huit cent trente-deux hommes en tout, — ainsi que Joachim avec sa mère et ses amis [103]. Quand on les lui eut amenés, il les tint sous garde et désigna comme roi l'oncle paternel de Joachim, Sédécias [104], à qui il fit jurer de lui garder le pays, de ne rien tenter de nouveau et de ne pas entretenir d'intelligences avec les Égyptiens.

2 [105]. Sédécias avait vingt et un ans quand il prit le pouvoir ; né de la même mère que son frère Joakim [106], il avait le mépris de la justice et du devoir ; aussi bien les jeunes hommes de son entourage étaient-ils impies, et tout le peuple commettait librement les violences que bon lui semblait. C'est pourquoi le prophète Jérémie venait souvent l'adjurer, le suppliant de cesser toutes ses impiétés et transgressions, de respecter la justice, de ne plus s'appuyer sur des chefs qui comptaient des pervers, ni d'ajouter foi aux faux prophètes qui lui donnaient faussement à croire que le Babylonien n'attaquerait plus leur ville et que les Égyptiens marcheraient contre celui-ci et le vaincraient, car c'étaient là des propos mensongers et des événements impossibles. Sédécias, tant qu'il écoutait le prophète lui tenir ce langage, le croyait et acquiesçait à toutes ses paroles, estimant qu'elles étaient véridiques et qu'il était de son intérêt d'y ajouter foi ; mais ensuite ses amis le corrompaient à nouveau et, le soustrayant à l'influence du prophète, le ramenaient où ils voulaient. Ézéchiel, de son côté [107], prophétisait à Babylone les malheurs qui devaient arriver au peuple et, ayant mis par écrit ces oracles, il les expédia à Jérusalem. Cependant, Sédécias n'eut pas foi en leurs prophéties, et voici pourquoi : c'est qu'en effet, s'ils s'accordaient pleinement à dire que la ville serait prise et Sédécias même fait prisonnier, Ézéchiel se séparait de Jérémie en affirmant que Sédécias ne verrait pas Babylone, alors que Jérémie annonçait que le roi babylonien l'amènerait chargé de chaînes. Comme ils différaient sur ce point il en résulta que, même là où ils paraissaient s'accorder, Sédécias restait incrédule et condamnait leurs affirmations comme mensongères [108]. Néanmoins, tout lui arriva conformément aux prophéties, comme nous aurons l'occasion de le montrer.

3 [109]. Après huit ans de fidélité à l'alliance avec les Babyloniens, Sédécias rompit ses engagements envers eux et se joignit aux Égyptiens, dans l'espoir qu'en se mettant de leur côté, il abattrait les Babyloniens. Informé de cet événement, le roi des Babyloniens marcha contre lui et, après avoir dévasté le pays et occupé les places fortes, vint contre la ville des Jérusalémites elle-même pour en faire le siège. L'Égyptien [110], ayant appris dans quel péril se trouvait son allié Sédécias, leva une nombreuse armée et s'avança en Judée pour délivrer la ville. Mais le Babylonien, laissant Jérusalem, marche à la rencontre des Égyptiens, leur livre bataille, les défait et, les ayant mis en déroute, les chasse de toute la Syrie. Or, lorsque le roi des Babyloniens s'était retiré de Jérusalem, les faux prophètes avaient trompé Sédécias en affirmant que le Babylonien ne viendrait plus lui faire la guerre et que ses compatriotes, que celui-ci avait déportés de leurs foyers à Babylone, reviendraient avec tous les vases du Temple que le roi avait enlevés du sanctuaire. Mais Jérémie s'avança et fit une prophétie toute contraire et véridique, disant qu'ils agissaient mal et décevaient le roi, que

les Égyptiens ne leur seraient d'aucun secours et que le Babylonien, après avoir défait ceux-ci, allait retourner contre Jérusalem, qu'il assiégerait la ville, ferait mourir de faim la population, emmènerait captifs les survivants, pillerait leurs biens et, après avoir soustrait les richesses du Temple, irait jusqu'à l'incendier et à détruire la ville, « et, ajoutait-il, nous lui serons asservis ainsi qu'à ses descendants pendant soixante-dix ans [111] ; nous serons alors arrachés à la servitude par les Perses et les Mèdes, qui abattront les Babyloniens ; renvoyés par eux dans notre pays, nous y rebâtirons le Temple et relèverons Jérusalem ». Ces paroles de Jérémie trouvèrent crédit chez la plupart, mais les chefs et les impies le raillèrent comme un insensé. Comme il avait résolu de se retirer dans sa ville natale [112], appelée Anathoth, à vingt stades de Jérusalem, un des magistrats, l'ayant rencontré en route, le retint prisonnier, l'accusant calomnieusement de vouloir déserter vers les Babyloniens. Jérémie s'éleva contre cette fausse imputation et affirma qu'il se rendait dans sa patrie. L'officier n'en crut rien, mais se saisit de lui et l'amena en justice devant les magistrats, qui, après lui avoir fait subir toutes sortes de violences et de tortures, le gardèrent en prison en attendant son châtiment. Et il resta un certain temps soumis à ces traitements iniques.

4 [113]. La neuvième année du règne de Sédécias et le dixième jour du dixième mois, le roi des Babyloniens marcha pour la seconde fois [114] contre Jérusalem et, campé en face de la ville, en fit le siège avec la plus grande ardeur pendant dix-huit mois [115]. En même temps s'abattirent sur Jérusalem assiégée les deux plus grands fléaux, la famine et la peste, qui y prirent une grande extension. Le prophète Jérémie [116], quoique incarcéré, loin de garder le silence, poussait des clameurs et exhortait à haute voix le peuple à recevoir le Babylonien en lui ouvrant les portes : c'était le seul moyen de se sauver tous, sinon ils périraient. Il prédisait aussi que ceux qui demeureraient dans la ville mourraient de toute façon, sous la morsure de la faim ou le fer des ennemis, mais que si l'on se réfugiait chez ceux-ci, on échapperait à la mort. Les chefs qui entendaient ces propos, si mal en point qu'ils fussent, ne se laissaient pas convaincre ; mais, pleins de colère, ils allaient les rapporter au roi, accusaient Jérémie et demandaient la mort de cet insensé. qui abattait d'avance leur courage et brisait l'élan du peuple par ses sinistres prédictions : taudis qu'en effet les habitants étaient prêts à s'exposer pour le roi et pour la patrie, il les engageait, lui, à se réfugier chez leurs ennemis. prétendant que la ville serait prise et que tous périraient.

5 [117]. Le roi était personnellement incapable, dans sa bonté et sa justice [118], de se courroucer contre Jérémie, mais pour ne pas s'attirer l'animosité des chefs en contrecarrant leur résolution dans de pareilles conjonctures, il leur permit de faire du prophète ce qu'ils voudraient. Forts de l'autorisation du roi, ils pénétrèrent alors dans la prison, se saisirent de Jérémie et le descendirent à l'aide d'une corde dans une citerne pleine de boue, pour l'y laisser périr étouffé d'une mort nouvelle. La boue lui arrivait déjà à la gorge, quand un des serviteurs du roi [119], alors en faveur, et de race éthiopienne, informa le roi de la détresse du prophète ; c'était, disait-il, une iniquité

de la part des amis du roi et des chefs d'avoir plongé le prophète dans la fange et de lui préparer ainsi une mort plus cruelle que celle du prisonnier dans les fers. A ce récit, le roi se repentit d'avoir livré le prophète aux chefs et il ordonna à l'Éthiopien d'emmener trente des serviteurs royaux, munis de cordes et de tout ce qu'il jugeait utile au salut du prophète, et de le retirer sans délai de la citerne. L'Éthiopien, en compagnie de ceux qu'on lui avait désignés, s'en fut retirer Jérémie de la fange et le laissa libre de toute surveillance.

6 [120]. Le roi le manda secrètement et lui demanda ce qu'il pouvait lui révéler de la part de Dieu touchant la situation présente. Jérémie lui répondit qu'il avait bien à lui parler, mais que ses paroles ne seraient point crues, ni ses exhortations entendues : « Quel mal, dit-il, ai je donc fait pour que tes amis aient résolu ma perte ? Et où sont maintenant ceux qui vous trompaient en disant que le Babylonien ne marcherait plus contre nous ? J'appréhende maintenant de dire la vérité, de peur que tu ne me condamnes à mort. » Mais le roi lui avant juré qu'il ne le ferait pas périr et ne le livrerait pas aux chefs, Jérémie, confiant dans la parole donnée, lui conseilla de livrer la ville aux Babyloniens. « Voilà, disait-il, ce que Dieu lui prophétisait par son entremise, s'il voulait se sauver, échapper au danger imminent et empêcher que la ville et le Temple ne fussent détruits de fond en comble : que s'il n'obéissait pas, il serait la cause de tous ces malheurs pour ses concitoyens et s'attirerait le désastre à lui-même et à tous les siens. n A ces paroles, le roi dit qu'il voulait bien, quant à lui, prendre les mesures que le prophète lui recommandait et dont il lui montrait l'utilité ; mais qu'il redoutait les transfuges de son peuple qui avaient passé aux Babyloniens : peut-être serait-il calomnié par eux auprès du roi et condamné au supplice. Le prophète le rassura et lui affirma qu'il appréhendait à tort le châtiment. Il n'éprouverait aucun mal en se livrant aux Babyloniens, ni lui, ni ses enfants, ni ses femmes, et le Temple même demeurerait intact. Quand Jérémie eut ainsi parlé, le roi le congédia, après lui avoir prescrit de ne révéler à nul de ses concitoyens ce qu'ils avaient résolu, de n'en rien avouer même aux chefs, au cas où, avertis qu'il avait été mandé par le roi, ils s'informeraient de ce qu'il était venu lui dire, mais de feindre, en leur répondant, d'avoir simplement demandé à être délivré des fers et de la prison. Et c'est bien ce qu'il leur dit : car ils vinrent, en effet, demander au prophète à quel propos il était venu s'entretenir d'eux auprès du roi. Telles furent les paroles échangées.

CHAPITRE VIII

1. Siège de Jérusalem ; vaillance des assiégés. — 2. Prise de Jérusalem par l'ennemi ; fuite de Sédécias ; il est pris ; traitement que lui inflige Nabuchodonosor. — 3. Réflexions sur la prophétie. — 4. Durée de la royauté juive. — 5. Pillage et incendie du Temple ; déportation du peuple et des grands.

— 6 Liste des grands-prêtres. — 7. Mort de Sédécias.

1 [121]. Cependant le roi de Babylone poussait le siège de Jérusalem avec beaucoup de ténacité et d'ardeur. Il avait construit des tours en terres amoncelées, d'où il repoussait les défenseurs des remparts, et il élevait autour du périmètre de la ville quantité de terrasses de même hauteur que ces murailles. Les assiégés supportaient le siège avec constance et entrain. Ils ne cédaient, en effet, ni à la famine, ni à la peste, et, quoique tourmentés intérieurement par ces calamités, leurs âmes se raffermissaient pour la lutte ; sans se laisser terrifier par les inventions et les engins de l'ennemi, ils imaginaient à leur tour des machines à opposer à toutes les leurs ; de la sorte ce fut entre Babyloniens et Jérusalémites une joute d'ingéniosité et de malice, les uns pensant s'assurer la prise de la ville grâce à leur habileté supérieure, les autres ne faisant dépendre leur salut que de leur adresse à inventer sans trêve ni repos des moyens de défense propres à rendre vaines les machines de leurs ennemis. Ils supportèrent cette épreuve pendant dix-huit mois jusqu'à ce qu'ils succombassent enfin à la famine et à la grêle de traits que les ennemis leur lançaient du haut des tours.

2 [122]. La ville fut prise la onzième année du règne de Sédécias, le neuvième jour du quatrième mois. A la vérité, cette conquête fut l'œuvre des capitaines babyloniens à qui Nabuchodonosor avait confié le siège : lui-même se tenait dans la ville de Réblatha [123]. Quant aux noms des chefs qui saccagèrent et soumirent Jérusalem, les voici pour ceux qui désireraient les connaître : Nargalassar(os), Arremantos, Sémégar(os), Nabôsaris, Echarampsaris [124]. La ville prise vers minuit, comme les chefs ennemis avaient pénétré dans le temple, le roi Sédécias, prévenu, prit avec lui ses femmes et ses enfants ainsi que ses généraux et ses amis et s'enfuit avec eux de la ville à travers le ravin fortifié et par le désert. Mais quelques uns des transfuges ayant informé les Babyloniens, ceux-ci, à l'aube, se lancèrent à sa poursuite ; ils le joignirent non loin de Jéricho et le cernèrent. Les amis et les généraux qui fuyaient avec Sédécias l'abandonnèrent dès qu'ils virent approcher les ennemis et se dispersèrent chacun de son côté, ne songeant qu'à leur propre salut. Resté seul avec un petit nombre de compagnons, Sédécias fut pris vivant par les ennemis, qui l'emmenèrent auprès du roi ainsi que ses enfants et ses femmes. Arrivé en sa présence, Nabuchodonosor se mit à le traiter d'impie, de traître à ses engagements, oublieux des promesses qu'il avait faites de lui conserver le pays Il lui reprocha aussi l'ingratitude avec laquelle, ayant reçu de lui la royauté — ne l'avait-il pas prise à Joachim pour la lui octroyer ? — il se servait maintenant de ses forces contre son bienfaiteur : « Mais Dieu est grand, dit-il, Dieu qui, en haine de ta conduite, t'a livré entre nos mains [125]. » Après avoir adressé ces paroles à Sédécias, il donna ordre d'immoler sur-le-champ ses fils et ses amis, sous les ;peux même de Sédécias et des autres prisonniers. Puis, il fit crever les peux à Sédécias et l'emmena chargé de chaînes à Babylone. Ainsi s'accomplit ce que Jérémie et Ézéchiel lui avaient prédit : qu'il serait pris et emmené devant le Babylonien, qu'il lui parlerait bouche à bouche et qu'il le verrait les yeux dans les yeux — car voilà ce qu'avait annoncé

Jérémie [126], — mais d'autre part, conduit à Babylone après avoir été aveuglé, il ne vit pas cette ville, ainsi que l'avait prédit Ézéchiel [127].

3. Tout ce que nous avons relaté est assez propre à manifester aux ignorants la nature de Dieu, si variée, si fertile en ressources, qui fait arriver tout à son heure, régulièrement, et prédit ce qui doit advenir . et ce récit montre, d'autre part, l'ignorance et l'incrédulité des hommes, qui les empêchent de rien prévoir de l'avenir et les livrent sans défense aux catastrophes, les rendant incapables d'en éviter l'épreuve.

4. Telle fut la fin des rois issus de la famille de David ; ils avaient été au nombre de vingt et un jusqu'au dernier roi et avaient régné en tout cinq cent quatorze ans, six mois et dix jours. Pendant vingt de ces années [128], le pouvoir avait appartenu au premier de leurs rois, Saül, qui était d'une tribu différente.

5 [129]. Le Babylonien envoie à Jérusalem son général Nabouzardan(ès) pour piller le Temple ; il avait ordre aussi de l'incendier ainsi que le palais royal, de raser la ville jusqu'au sol et de transporter le peuple en Babylonie Nabouzardan, arrivé à Jérusalem la onzième année du règne de Sédécias, pille le Temple, emporte les vases d'or et d'argent consacrés à Dieu, ainsi que le grand bassin dédié par Salomon ; il prit même les colonnes d'airain avec leurs chapiteaux, les tables d'or et les candélabres. Après avoir enlevé ces ornements, il mit le feu au Temple le premier jour du cinquième mois, la onzième année du règne de Sédécias, dix-huitième de Nabuchodonosor [130]. Il incendia également le palais et rasa la ville. Le Temple fut incendié quatre cent soixante-dix ans, six mois et dia jours après son édification : il y avait alors mille soixante-deux ans, six mois, dix jours que le peuple était sorti d'Égypte. Depuis le Déluge jusqu'à la destruction du Temple, il s'était écoulé en tout mille neuf cent cinquante-sept ans, six mois, dix jours. Et depuis la naissance d'Adam jusqu'aux événements relatifs au Temple, quatre mille cinq cent treize ans, six mois, dix jours [131]. Voilà pour le compte des années : quant à ce qui s'est accompli dans cet intervalle, nous l'avons indiqué événement par événement.

Le général du roi des Babyloniens [132], après avoir détruit Jérusalem et déporté le peuple, fit prisonniers le grand-prêtre Saréas et son adjoint, le prêtre Sophonias, les trois chefs préposés à la garde du Temple, l'eunuque préposé aux hommes d'armes, les sept [133] « amis » de Sédécias, son scribe et soixante autres chefs ; tous ces hommes, avec les vases qu'il avait pillés, il les amena au roi dans la ville de Reblatha, en Syrie. Là, le roi ordonna de trancher la tète au grand-prêtre et aux chefs ; lui-même emmena tous les autres prisonniers ainsi que Sédécias à Babylone. Il emmena aussi, chargé de chaînes, le grand-prêtre Josadoc(os), fils du grand-prêtre Saréas, qu'avait tué le Babylonien dans la ville de Reblatha en Syrie, comme nous venons de le dire.

6 [134]. Après avoir passé en revue la race des rois, montré ce qu'ils furent et établi leurs époques, j'ai estimé nécessaire de rapporter aussi les noms des grands prêtres et d'énumérer ceux qui ont obtenu cette dignité sous les rois. Sadoc fut le premier grand prêtre du Temple construit par Salomon. Après lui, c'est à son fils Achimas qu'échut

cette dignité ; après Achimas, vint Azarias, puis son fils Joram(os) [135], puis Isos, fils de Joram, après lui Axioram(os), puis Phidéas, fils d'Axioram, Soudéas, fils de Phidéas, Youêl(os), fils de Soudéas, Jotham(os), fils de Youél, Ourias, fils de Jotham. Nèrias, fils d'Ourias, Odéas, fils de Nèrias, son fils Salloum(os), Elcias, fils de Salloum, Saréas, fils d'Elcias, enfin son fils Josadoc(os) qui fut emmené captif à Babylone. Tous ceux-ci reçurent la grande-prêtrise de père en fils [136].

7. Revenu à Babylone, le roi retint Sédécias en prison jusqu'à sa mort. Il l'ensevelit royalement. Il consacra à ses propres dieux les vases dont il avait dépouillé le Temple de Jérusalem. Quant au peuple, il l'établit dans le pays de Babylone et il délivra le grand-prêtre de ses chaînes.

Chapitre IX

1. Guédalia est nommé gouverneur des Juifs restés dans le pays ; libération de Jérémie ; il refuse d'aller à Babylone. — 2. Les fugitifs se rallient à Guédalia et s'établissent dans le pays sous sa protection. — 3. Guédalia est inutilement averti par ses amis de se méfier d'Ismaël. — 4. Ismaël tue Guédalia pendant un festin ; autres meurtres ; il part chez les Ammonites avec des prisonniers. — 5. Jean les délivre ; projet de départ pour l'Égypte. — 6. Jérémie les en dissuade ; ils partent néanmoins et Jérémie les accompagne. — 7. Invasion du roi de Babylone en Égypte ; nouvelle transportation des Juifs en Babylonie ; calculs chronologiques.

1 [137]. Nabouzardan, général, après avoir emmené en captivité le peuple des Hébreux, laissa sur place les indigents et les transfuges en leur désignant pour gouverneur un certain Godolias, fils d'Aïcam(os) [138], homme de bonne naissance, conciliant et juste. Il leur prescrivit de cultiver le sol et de payer au roi un tribut déterminé. Quant au prophète Jérémie, Nabouzardan le fit sortir de prison et l'invita à venir avec lui à Babylone, car le roi lui avait donné l'ordre de pourvoir à tout son entretien, s'il refusait, Jérémie devait déclarer où il avait résolu de demeurer pour qu'il en écrivit au roi. Mais le prophète ne voulut ni le suivre ni s'établir nulle part ailleurs ; il préféra passer sa vie sur les ruines de sa patrie et ses misérables débris. Informé de sa résolution, le général ordonna à Godolias, qu'il avait laissé sur les lieux, d'avoir tous les égards pour Jérémie et de pourvoir à tous ses besoins, puis il lui rendit la liberté, après l'avoir gratifié de magnifiques présents. Jérémie demeura dans une ville du pays nommée Masphatha [139] ; il pria Nabouzardan de délivrer en même temps que lui sou disciple Barouch, fils de Ner, qui était d'une maison très illustre et merveilleusement versé dans la langue nationale.

2 [140]. Cela réglé, Nabouzardan se rendit à Babylone. Cependant, les gens qui avaient fui pendant le siège de Jérusalem et s'étaient dispersés dans le pays, quand ils

apprirent que les Babyloniens étaient partis, laissant quelques hommes sur la terre de Jérusalem pour la travailler, se réunirent de toutes parts et vinrent trouver Godolias à Masphatha. Ils avaient pour chefs Jean, fils de Karéas, Yézanias, Saréas [141], et d'autres encore. Il y avait aussi un certain Ismaël, de la famille royale, méchant homme plein de ruse qui, pendant le siège de Jérusalem, s'était enfui chez Baalim [142], roi des Ammanites, avec lequel il avait habité depuis lors. A ces nouveaux venus Godolias persuada de demeurer au pays sans plus rien redouter des Babyloniens ; s'ils cultivaient la terre, il ne leur arriverait aucun mal. C'est ce qu'il leur garantit par serment, ajoutant qu'ils auraient en lui un défenseur, et que, si on leur causait quelque tort, ils pouvaient compter sur une prompte assistance. En outre, il leur conseillait de se fixer chacun dans la ville de son chois et de recruter des hommes avec ses propres gens pour relever les fondations de ces villes et les habiter. Il les avertit aussi de se munir, pendant qu'il en était encore temps, de froment, de vin et d'huile, afin d'avoir de quoi se nourrir pendant l'hiver. Après ces paroles, il les congédia vers les lieux qu'ils s'étaient. respectivement choisis dans la contrée.

3 [143]. Le bruit s'étant répandu parmi les populations voisines de la Judée que Godolias avait recueilli avec humanité les fugitifs revenus à lui et leur avait permis de s'établir dans le pays pour le cultiver, à condition de payer tribut au Babylonien, les gens de ces pays accoururent aussi auprès de Godolias et colonisèrent la région. Jean et les chefs qu'il avait avec lui apprécièrent tant cette faveur [144] et furent si touchés de la bonté et de l'humanité de Godolias qu'ils lui vouèrent une extrême affection et lui révélèrent que Baalim, le roi des Ammanites, avait envoyé. Ismaël pour l'assassiner traîtreusement et en secret et pour régner sur les Israélites, car il était de la race royale. Ils ajoutaient qu'ils le sauveraient de ses embûches s'il leur permettait de tuer Ismaël à l'insu de tous : car si Godolias était tué par Ismaël, ils redoutaient, disaient-ils, l'anéantissement complet des derniers restes de la force d'Israël. Mais Godolias ne pouvait croire, disait-il, à la vérité d'un semblable complot tramé par quelqu'un qu'il avait si bien traité. Quelle apparence, en effet, qu'un homme ; qui, dans son dénuement, avait obtenu de lui tout le nécessaire, montrât assez de scélératesse et d'ingratitude envers son bienfaiteur pour chercher à assassiner de sa main celui qu'il eût été déjà criminel de ne pas essayer de sauver des embûches d'autrui ! Néanmoins, s'il fallait tenir la chose pour véridique, il préférait encore mourir de la main d'Ismaël plutôt que de sacrifier as homme qui s'était réfugié chez lui et avait mis sa vie comme un dépôt sous sa sauvegarde.

4 [145]. Jean et les chefs qui l'accompagnaient partirent donc sans avoir pu convaincre Godolias. Trente jours [146] s'étaient écoulés, quand Godolias vit arriver à Masphatha Ismaël avec dix hommes. Il leur offre un magnifique festin et des présents, et tombe dans l'ivresse tandis qu'il traite en ami Ismaël et ses compagnons. Le voyant dans cet état, plongé dans l'inconscience et le sommeil sous l'empire du vin, Ismaël se précipite avec ses dix compagnons et égorge Godolias ainsi que tous

les autres convives couchés auprès de lui. Puis, après ce meurtre, il sort de nuit et va massacrer tous les Juifs de la ville et tous les soldats qu'y avaient laissés les Babyloniens. Le jour suivant, quatre-vingts hommes de la campagne venaient avec des présents chez Godolias, nul ne sachant ce qui lui était arrivé. En les apercevant, Ismaël les invite à entrer censément auprès de Godolias et, dès qu'ils ont pénétré, il ferme la cour, les massacre et jette leurs corps dans une citerne profonde pour les faire disparaître. Cependant, il épargna quelques-uns de ces quatre-vingts hommes [147], qui l'avaient supplié d'attendre, avant de les tuer, d'avoir reçu d'eux les objets cachés dans leurs champs, meubles, vêtements et blé [148]. Ce qu'ayant entendu, Ismaël leur fit grâce. Mais il emmena en captivité la population de Masphatha avec les femmes et tes enfants, parmi lesquels se trouvaient les filles du roi Sédécias, que Nabouzardan, général des Babyloniens, avait laissées auprès de Godolias. Après ces exploits, Ismaël se rend chez le roi des Ammanites.

5 [149]. Lorsque Jean et les chefs qui l'accompagnaient apprirent la conduite d'Ismaël à Masphatha et la mort de Godolias, ils en furent indignés, et, ayant pris chacun leurs hommes d'armes, ils partirent en guerre contre Ismaël : ils le surprennent près de la source d'Hébron [150]. Les prisonniers d'Ismaël, à la vue de Jean et des chefs, se réjouirent, pensant que du secours leur venait et, faussant compagnie à leur ravisseur. ils coururent vers Jean. Ismaël alors se réfugia avec huit hommes auprès du roi des Ammanites Jean prend avec lui ceux qu'il avait sauvés des mains d'Ismaël. ainsi que les eunuques, les femmes et les enfants, et parvient en un lieu nommé Mandra [151]. Il y demeure toute cette journée, puis ils décident de partir de là pour se rendre en Égypte, car ils craignaient, en restant dans la région, d'être massacrés parles Babyloniens, indignés du meurtre de Godolias, qu'ils avaient établi comme gouverneur.

6 [152]. Pendant qu'ils délibéraient sur ce projet, Jean, fils de Karéas, et les chefs qui l'accompagnaient vinrent trouver la prophète Jérémie et le prièrent de demander à Dieu, dans l'embarras où ils se trouvaient sur la conduite à tenir, de décider pour eux, jurant de faire tout ce que Jérémie leur prescrirait. Le prophète leur ayant promis son ministère auprès de Dieu, il advint, au bout de dix jours, que Dieu lui apparut et lui dit d'annoncer ceci à Jean et aux autres chefs et à tout le peuple : s'ils demeurent dans ce pays, Dieu sera avec eux, prendra soin d'eux et les préservera de tout sévices de la part des Babyloniens tant redoutés, nais s'ils émigrent en Égypte, ils les abandonnera et leur infligera dans sa colère « les mêmes maux, dit-il, que vous le savez, vos frères ont subis autrefois ». Or, le prophète eut beau dire à Jean et au peuple que telle était la prédiction de Dieu, on ne voulut pas croire [153] que c'était par ordre de Dieu qu'il les invitait à demeurer dans le pays ; on pensa que, pour plaire à son disciple Barouch, il mettait faussement Dieu en cause et que, s'il les pressait de demeurer là, c'était pour les faire périr de la main des Babyloniens. Refusant donc d'écouter l'avis que Dieu leur donnait par la bouche du prophète, Jean et le peuple partirent pour l'Égypte, emmenant aussi Jérémie et Barouch.

7 [154]. Dès qu'ils y arrivent, la Divinité révèle au prophète que le roi des Babyloniens va faire campagne contre les Égyptiens, et elle lui ordonne d'annoncer au peuple que ce roi prendra l'Égypte, mettra à mort plusieurs d'entre eux et emmènera le reste captif à Babylone. C'est, en effet, ce qui advint. La cinquième année qui suivit la dévastation de Jérusalem, c'est-à-dire la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor, ce prince marche contre la Cœlésyrie, l'occupe et fait la guerre aussi aux Ammanites et aux Moabites. Puis, ayant réduit ces peuplades en son pouvoir, il envahit l'Égypte pour la réduire à merci. Il tue celui qui y régnait alors, établit un autre roi et, ayant fait à nouveau prisonniers les Juifs qui s'y trouvaient, il les emmène à Babylone [155]. C'est ainsi que la race des Hébreux, réduite à cette extrémité, fut deux fois, comme on nous l'a transmis, transportée au delà de l'Euphrate. En effet, d'abord le peuple des Dix tribus fut arraché de Samarie, par les Assyriens, sous le règne d'Osée. Puis ce fut le tour da peuple des Deux tribus, emmené par Nabuchodonosor, roi des Babyloniens et des Chaldéens, ou du moins de ce tronçon qui avait survécu à la prise de Jérusalem. Salmanasar, après avoir déporté les Israélites, installa à leur place le peuple des Chouthéens, qui vivaient antérieurement dans l'intérieur de la Perse et de la tiédie et qui, depuis lors, prirent le nom de Samaritains, d'après la contrée où ils s'étaient fixés. Mais le roi des Babyloniens, après avoir emmené les deux tribus, n'installa aucun peuple dans leur pays, et c'est pourquoi toute la Judée demeura déserte, ainsi que Jérusalem et le Temple, pendant soixante-dix ans. Le total du temps qui s'écoula, depuis la transportation des Israélites jusqu'à celle des deux tribus, fut de cent trente ans, six mois, dix jours [156].

CHAPITRE X

1. Jeunes hommes juifs élevés à la cour de Nabuchodonosor ; Daniel et ses trois compagnons. — 2. Régime suivi par Daniel et ses compagnons ; ils en retirent des avantages physiques et intellectuels. — 3. Songe de Nabuchodonosor ; les mages ne peuvent le lui rappeler, ni l'expliquer ; Daniel supplie Dieu, qui lui révèle songe et explication. — 4. Il les raconte au roi. — 5. Les compagnons de Daniel refusent de se prosterner devant la statue de Nabuchodonosor ; jetés dans la fournaise, ils échappent miraculeusement au feu. — 6. Nouveau songe de Nabuchodonosor ; Daniel en donne l'explication ; Josèphe se retranche derrière l'autorité des Livres Saints.

1 [157]. Le roi des Babyloniens, Nabuchodonosor, ayant pris les enfants des Juifs les mieux nés et les proches de leur roi Sédécias [158] qui se distinguaient par la vigueur de leurs corps et la beauté de leurs visages, les confie à des pédagogues chargés d'en prendre soin, après avoir fait de quelques-uns des eunuques [159]. Il traitait de même des jeunes gens à la fleur de l'âge appartenant aux autres nations soumises qu'il avait réduits en captivité ; il leur donnait à manger les viandes de sa table, leur faisait ensei-

gner les traditions du pays et apprendre les lettres des Chaldéens. Ces jeunes gens étaient versés dans la sagesse où il les faisait exercer. Parmi eux se trouvaient quatre jeunes hommes de la famille de Sédécias [160], de caractère vertueux : ils avaient pour noms Daniel(os), Ananias, Misael(os) et Azarias. Le Babylonien les obligea à changer leurs noms contre d'autres : il appela Daniel Baltasar(os), Ananias Sédrach(ès), Misael Misach(ès) et Azarias Abdénagô [161]. A cause de leurs rares dispositions, de leur zèle à apprendre les lettres et de leurs progrès en sagesse, le roi les tenait en honneur et ne cessait de leur témoigner son affection.

2 [162]. Cependant Daniel, ainsi que ses compagnons, avait résolu de vivre d'une vie austère, de s'abstenir des mets de la table royale et, en général, de toute chair vivante ; il alla donc trouver Aschanès [163], l'eunuque auquel avait été confiée leur surveillance, le pria de prendre pour lui-même et de consommer tout ce qu'on leur apportait de la part du roi et de leur donner à manger des légumes [164] et des dattes [165] et n'importe quel autre aliment non animal ; ils préféraient, en effet, se nourrir de la sorte et méprisaient toute autre nourriture. Aschanès se déclara prêt à déférer à leur désir, mais il appréhendait que le roi ne s'en aperçût à la maigreur de leur corps et à l'altération de leurs traits, — un pareil régime devant nécessairement agir sur leur corps et leur teint — et surtout par comparaison avec l'aspect des autres jeunes gens, bien nourris ; il craignait d'encourir par leur faute une responsabilité et un châtiment. Cependant les jeunes hommes, volant Aschanès bien disposé, ont raison de ses scrupules et le persuadent de leur fournir cette nourriture pendant dix jours à titre d'essai : si l'aspect de leur corps n'avait pas changé alors, ils continueraient d'user d'un régime qui ne leur ferait plus aucun mal ; que si, au contraire, il les voyait amaigris et plus mal portants que les autres, il les remettrait à leur régime antérieur. Or, non seulement ils n'éprouvèrent aucun dommage à se nourrir ainsi, mais ils en eurent le corps plus robuste et plus développé que les autres, si bien qu'on pouvait croire maltraités ceux qui bénéficiaient de la munificence royale, tandis que Daniel et ses compagnons paraissaient vivre dans l'abondance et faire excellente chère ; dès lors, sans plus rien craindre. Aschanès prenait pour lui tout ce que, chaque jour. le roi avait coutume d'envoyer die sa table aux jeunes gens, et il les nourrissait comme ils l'avaient demandé. Ceux-ci, ayant l'esprit éclairci par ce régime et tout frais pour l'étude et, d'autre part, le corps plus résistant au travail, — leur esprit, en effet, n'était pas corrompu ni alourdi par des aliments variés, ni leur corps amolli pour la même raison, — s'instruisirent aisément dans toutes les branches du savoir des Hébreux et des Chaldéens. Daniel se distingua particulièrement ; déjà assez avancé en sagesse, il s'adonna à l'interprétation des songes, et la Divinité se manifesta à lui.

3 [166]. Deux ans après la dévastation de l'Égypte, le roi Nabuchodonosor eut un songe étonnant, dont Dieu même lui fit voir l'issue pendant son sommeil, mais qu'il oublia à peine levé de sa couche. Ayant donc mandé les Chaldéens, les mages et les devins, il leur raconta qu'il avait eu un songe et l'avait oublié ; il leur commanda de lui

dire le contenu de ce songe et sa signification. Ceux-ci déclarent impossible pour des hommes de retrouver ce songe, mais promettent de l'expliquer à condition qu'il le leur raconte ; alors il les menaça de mort s'ils ne loi disaient le songe même qu'il avait en. Et il donna ordre de les faire tous périr s'ils avouaient ne pouvoir lui donner satisfaction. Quand Daniel apprit que le roi avait ordonné de mettre à mort tous les sages et que lui et ses proches couraient le même danger, il alla trouver Arioch(ès), à qui était confié le commandement des satellites du roi, et lui demanda pour quelle raison le roi avait ordonné de faire périr tous les sages, les Chaldéens et les mages. On lui raconta l'incident du songe oublié et que, le roi leur ayant commandé de le lui révéler, ils avaient excité sa colère en s'en déclarant incapables. Là-dessus il pria Arioch de pénétrer chez le roi, de demander une nuit de grâce pour les mages et de suspendre d'autant leur exécution : il espérait, en effet, en implorant Dieu, obtenir, au cours de cette nuit, la connaissance du songe. Arioch informa le roi de la supplique de Daniel [167] ; celui ci ordonna de surseoir à l'exécution des mages jusqu'à ce qu'il connût les révélations promises par Daniel. Lejeune homme, rentré chez lui avec ses proches, passe la nuit entière à supplier Dieu de sauver les mages et les Chaldéens, dans le châtiment de qui ils devaient eux-mêmes être enveloppés, et de les soustraire au courroux du roi, en lui faisant connaître le songe et en lui révélant ce que le roi avait vu, puis oublié, la nuit passée, durant son sommeil. Dieu, prenant pitié de ceux qui étaient dans un tel péril et chérissant Daniel pour sa sagesse, lui révéla et le songe et son explication afin qu'il pût en instruire le roi. Ainsi renseigné par Dieu, Daniel se lève tout joyeux, raconte l'événement à ses frères et ranime la bonne humeur et l'espérance de vivre chez ces hommes, qui avaient déjà dit adieu à la vie et tournaient leur pensée vers la mort [168] ; puis, après avoir, avec ceux-ci, rendu grâce à Dieu, qui avait pris en pitié leur jeunesse, le jour venu, il se rend chez Arioch et lui demande de le mener auprès du roi, à qui il voulait révéler le songe que celui-ci disait avoir eu la nuit précédente.

4 [169]. Une fois entré chez le roi, Daniel le supplia d'abord de ne point lui attribuer plus de sagesse qu'aux autres Chaldéens et mages, parce que, nul d'entre eux n'ayant pu découvrir le songe, lui seul allait le lui raconter ; ce n'était pas à son expérience qu'il devait ce résultat ou à une intelligence plus exercée que la leur : « mais c'est que Dieu, nous ayant pris en pitié dans notre péril-dé mort, écoutant mes supplications en faveur de ma propre vie et de celle de mes compatriotes, m'a révélé et le songe et son explication. Non moins, en effet, que le chagrin que me causait ta sentence de mort contre nous, c'était le souci de ta propre gloire qui me préoccupait, la gloire d'un prince qui ordonnait injustement de mettre à mort des hommes, des gens de bien, à qui tu avais commandé une chose dont n'est point capable la sagesse humaine et dont tu attendais ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. Voici donc la vérité. Comme tu t'inquiétais de savoir qui gouvernerait après toi le monde entier, Dieu, pendant que tu dormais, voulut te révéler tous les rois futurs en t'envoyant le songe suivant : tu crus voir une grande statue, debout, dont la tète était d'or, les épaules et les bras

d'argent, le ventre et les hanches d'airain, les jambes et les pieds de fer [170]. Ensuite tu vis une pierre tomber de la montagne et s'abattre sur ta statue qu'elle renversa et brisa sans en laisser une seule partie intacte ; tu vis l'or, l'argent, le fer et l'airain réduits en poussière plus ténue que de la farine ; ces débris, enlevés par la force d'un vent violent, se dispersèrent, mais la pierre grandit au point que la terre entière en paraissait couverte. Tel est le songe que tu as vu. En voici l'interprétation : la tète d'or te désignait, toi-même et tous les rois babyloniens qui t'ont précédé ; les deux mains et les épaules signifient que votre puissance sera brisée par deux rois [171]. L'empire de ces derniers, un autre le détruira, venu de l'occident, vêtu d'airain, et cette puissance même, une autre, semblable au fer, y mettra fin et triomphera pour toujours [172], à cause de la nature du fer, qui est plus résistante que celle de l'or, de l'argent et de l'airain. » Daniel s'expliqua aussi envers le roi au sujet de la pierre. Mais je n'ai pas cru devoir le rapporter, car mon objet est de raconter les événements passés et accomplis et non ceux à venir. Si quelque lecteur, avide d'information exacte et ne reculant pas devant des recherches laborieuses, pousse la curiosité jusqu'à vouloir connaître ce qui adviendra dans le mystérieux avenir, qu'il prenne la peine de lire le livre de Daniel : il le trouvera dans les Saintes Écritures.

5 [173]. Le roi Nabuchodonosor, ayant entendu ce discours et reconnu son songe, fut frappé d'admiration devant le génie de Daniel ; tombant sur sa face, il se mit à le révérer à la façon dont on adore la divinité et commanda qu'on lui offrit des sacrifices comme à un dieu. Bien plus, il lui conféra le nom même de son propre dieu [174] et le fit gouverneur de tout son empire, lui et ses proches. Cependant il leur advint d'être en butte à l'envie et à la méchanceté et de courir un danger pour avoir offensé le roi dans les circonstances suivantes [175]. Le roi, ayant fait fabriquer une statue d'or, hante de soixante coudées et large de six, la fit ériger dans la grande plaine de Babylone et, pour la consacrer, convoqua les grands de tous les pays de son empire, avec ordre, dès qu'ils entendraient le signal de la trompette [176], de se prosterner et d'adorer la statue ; ceux qui s'y refuseraient. il menaça de les précipiter dans la fournaise ardente. Tous, en conséquence, dès qu'ils entendirent le signal de la trompette, se mirent à adorer la statue ; mais on dit que les proches de Daniel s'y refusèrent, pour ne point transgresser les lois de leur nation. Reconnus coupables et précipités aussitôt dans le feu, ils furent préservés par la providence divine et échappèrent par miracle à la mort. En effet, le feu ne les toucha pas, et s'il les respecta, c'est, je crois, en vertu de l'innocence de ceux qui y étaient jetés : il n'eut pas la force de briller les jeunes gens, tout le temps qu'il les environna de ses flammes, car Dieu avait rendu leurs corps assez résistants pour n'en être point consumés. Ce miracle les fit paraître au roi comme des hommes vertueux et chers à Dieu ; aussi, dans la suite, obtinrent-ils de lui tous les honneurs.

6 [177]. Peu de temps après, le roi eut pendant son sommeil une nouvelle vision : il se voyait, déchu de son pouvoir, passant sa vie avec les bêtes et, après avoir ainsi vécu dans la solitude pendant sept ans, il recouvrait le pouvoir. A la suite de ce rêve. il

convoqua derechef les mages, les interrogea et leur en demanda la signification. Aucun d'eux ne put découvrir le sens du songe et le révéler au roi. Cette fois encore Daniel, seul, l'expliqua et il en advint comme il l'avait prédit. Après avoir passé, en effet, dans le désert tout le temps qu'on vient de dire, sans que personne osât se mettre à la tête des affaires pendant ce septennat, le roi supplia Dieu de lui faire recouvrer la royauté et remonta sur le trône. Que personne ne me reproche de rapporter tous ces détails dans mon ouvrage comme je les trouve dans les Livres antiques : car, dès le début de cette histoire, je me suis mis en garde contre ceux qui voudraient apporter quelque critique ou quelque blâme à mon récit, en disant que je ne faisais que traduire en grec les Livres des Hébreux et en promettant de tout exposer sans ajouter aux faits nul détail inventé et sans en rien retrancher.

CHAPITRE XI

1. Témoignages de Bérose, Mégasthène, Dioclès et autres sur Nabuchodonosor. — 2. Ses successeurs : Balthazar ; mots tracés par une main mystérieuse sur la muraille ; la mère de Balthazar lui conseille de consulter Daniel. — 3. Explication donnée par Daniel. — 4. Réalisation de la prophétie ; fin de Balthazar ; Darius emmène Daniel en Médie. — 5. Les satrapes, jaloux de Daniel, complotent de le perdre. — 6. Daniel dans la fosse aux lions ; châtiment de ses persécuteurs. — 7. Tour construite par Daniel ; il est comblé d'honneurs ; visions symboliques et prophétiques de Daniel ; réalisation des prophéties ; argument qu'elles fournissent pour prouver la Providence.

1. Le roi Nabuchodonosor meurt après un règne de quarante-trois ans, prince entreprenant et plus fortuné qu'aucun des rois ses prédécesseurs. Mention de ses actions est faite aussi par Bérose au livre III de ses Histoires Chaldaïques dans les termes suivants [178] : « Son père Nabopalassar(os), ayant appris la défection du satrape chargé de gouverner l'Égypte, la Cœlé-Syrie et la Phénicie, incapable désormais de supporter lui-même les fatigues de la guerre, mit à la tète d'une partie de l'armée son fils Nabuchodonosor, qui était dans la fleur de l'age, et l'envoya contre le rebelle. Nabuchodonosor en vint aux mains avec celui-ci, le défit dans une bataille rangée et replaça le pays sous sa domination Sur ces entre-faites, son père Nabopalassar tomba malade dans la ville de Babylone et mourut après un règne de vingt et un ans. Nabuchodonosor, informé bientôt de la mort de son père, mit ordre aux affaires de l'Égypte et des autres pays voisins ; les prisonniers faits sur les Juifs, les Phéniciens, les Syriens et les peuples de l'Égypte furent conduits sur son ordre vers la Babylonie par quelques-uns de ses amis avec les troupes les plus pesamment armées et le reste du bagage. Lui-même part en diligence avec une faible escorte et gagne Babylone à travers le désert. Il trouva les affaires administrées par les Chaldéens et le trône gardé par les meilleurs [179] d'entre eux ; maître de l'empire paternel tout entier, il ordonna d'assigner aux

captifs, à leur arrivée, des colonies dans les endroits les plus fertiles de la Babylonie. Lui-même, avec le butin de guerre, orna magnifiquement le sanctuaire de Bel et les autres, restaura l'ancienne ville et fit à ses sujets le don d'une ville nouvelle ; ensuite, afin que les assiégeants ne pussent plus détourner le cours du fleuve [180] pour attaquer la ville, il éleva trois remparts autour de la ville intérieure et autant autour de la ville extérieure, les uns en brique cuite et en asphalte, les autres en brique crue. Après avoir fortifié puissamment la ville et décoré les portes d'une manière digne de leur sainteté, il édifia auprès du palais royal de son père un second palais contigu dont il serait peut-être superflu de décrire la hauteur et les autres magnificences ; qu'il suffise de dire que, grandiose et splendide à l'excès, il fut achevé en quinze jours. Dans ce palais il fit élever de hautes terrasses de pierres, leur donna l'aspect de véritables montagnes, puis les cultiva en y plantant des arbres de toute espèce et installa ce qu'on appelle le parc suspendu, parce que sa femme, élevée dans le pays mède, voulait retrouver les sites montagneux de sa patrie. » Mégasthène fait aussi mention de ce roi au livre IV de ses Indiques [181], où il essaie de montrer qu'il surpassa Héraclès par son courage et la grandeur de ses exploits : il dit, en effet, que ce roi soumit la plus grande partie de la Libye et de l'Ibérie. Dioclès, au IIe livre de ses Histoires persiques, mentionne également ce roi, ainsi que Philostrate en ses Histoires judaïques [182] et phéniciennes [183], où il raconte qu'il assiégea Tyr pendant treize ans, à l'époque où régnait sur cette ville Ithobal. Voilà ce qu'ont rapporté tous les historiens touchant ce roi.

2 [184]. Après la mort de Nabuchodonosor, la royauté échoit à Abilamarôdach(os) [185], son fils, qui, ayant aussitôt fait sortir des chaînes le roi de Jérusalem, Jéchonias [186], le compta au nombre de ses amis les plus intimes, le combla de présents et lui donna la garde du palais royal de Babylone Car son père n'avait pas gardé la foi jurée à Jéchonias, qui s'était livré de bon gré avec ses femmes, ses enfants et toute sa famille dans l'intérêt de sa patrie, afin qu'elle ne fût pas détruite après avoir été assiégée et prise, ainsi que nous l'avons dit précédemment [187]. Abilamarôdach étant mort après dix-huit ans de règne, Niglisar(os), son fils [188], prend le pouvoir, et, après l'avoir tenu quarante ans [189], il meurt. Après lui, la succession de la couronne échoit à son fils Labosordach(os) [190] qui la garde en tout neuf mois ; à sa mort, elle passe à Baltasar(os), appelé Naboandèl(os) [191] chez les Babyloniens. Contre lui [192] marchent Cyrus, roi des Perses, et Darius, roi des Mèdes [193]. Tandis qu'il était assiégé dans Babylone, une vision étonnante et prodigieuse se produisit. Il était étendu pour dîner, avec ses concubines et ses amis, dans une grande salle construite pour les festins royaux. La fantaisie le prend de faire apporter de son temple particulier les vases de Dieu que Nabuchodonosor avait dérobés à Jérusalem et dont il n'avait point fait usage, se bornant à les placer dans son temple. Mais Baltasar pousse l'audace jusqu'à s'en servir en buvant et en blasphémant contre Dieu, lorsqu'il voit une main surgir de la muraille et tracer certaines syllabes sur celle-ci. Troublé par cette vision, il convoque les mages et les Chaldéens et toute espèce de gens parmi les Babyloniens

particulièrement apte à interpréter les signes et les songes, afin qu'ils lui expliquent l'inscription. Comme les mages avouaient ne rien trouver ni comprendre, le roi, dans l'anxiété et l'extrême affliction que lui causait ce miracle, fit publier par tout le pays qu'il promettait à qui interpréterait clairement ces lettres et leur signification un collier d'or fait d'anneaux entrelacés, le droit de porter une robe de pourpre comme les rois des Chaldéens et le tiers de son propre empire. A la suite de cette proclamation, les mages accoururent avec plus d'empressement encore, mais ils eurent beau chercher à l'envi le sens de ces lettres, ils n'en étaient pas plus avancés. Voyant le roi tout découragé de cet échec, sa grand'mère essaya de le rassurer et lui dit qu'il y avait un captif originaire de Judée, du nom de Daniel, amené par Nabuchodonosor après le sac de Jérusalem, homme sage, habile à résoudre les énigmes inexplicables et connues de Dieu seul ; c'était lui qui, lorsque personne ne pouvait répondre aux questions posées par le roi Nabuchodonosor, avait découvert ce qu'il cherchait. Elle lui conseillait donc de le mander et de l'interroger au sujet de ces lettres afin de confondre l'ignorance de ceux qui avaient échoué à les comprendre, quelque sinistre que pût être l'événement signifié par Dieu.

3 [194]. Ayant entendu cet avis, Baltasar envoya chercher Daniel, lui dit qu'il avait oui parler de lui et de sa sagesse, de l'inspiration divine qui le secourait, et comment seul il était vraiment capable de démêler les choses refusées à l'intelligence des autres ; il le pria donc de la déchiffrer et de lui expliquer l'inscription : s'il y parvenait, il lui accorderait le vêtement de pourpre, le collier d'or tressé, avec le tiers de son empire, pour honorer et récompenser sa sagesse, afin que par ces faveurs il devint illustre aux yeux des hommes et qu'ils apprissent comment il les avait obtenues. Mais Daniel le pria de garder ses présents, — car la Sagesse et la Divinité sont incorruptibles et rendent service gratuitement à ceux qui ont besoin d'elles — et promit de lui expliquer l'inscription : elle annonçait au roi qu'il allait perdre la vie, puisque même le châtiment subi par son aient en punition de ses offenses envers Dieu ne l'avait point instruit lui-même à se montrer pieux et à ne rien tenter au-dessus de la nature humaine ; Nabuchodonosor avait été réduit, pour ses impiétés, à mener la vie d'une bête, puis, repris en grâce, après bien des supplications et des prières, avait recouvré une existence humaine et la royauté, ce dont il avait, jusqu'à sa mort, loué Dieu, l'Être tout-puissant qui veille sur les hommes. Baltasar s'était montré oublieux de ces faits, avait blasphémé souvent contre la Divinité et s'était servi des vases sacrés en compagnie de ses concubines. Témoin de ces fautes, Dieu s'était courroucé contre lui et lui présageait par cette inscription la catastrophe où il devait succomber. Et voici comment il expliqua les lettres : MANÉ : ce mot, dit-il, pourrait se dire en grec arithmos « nombre », c'est-à-dire que Dieu a compté la durée de ta vie et qu'il ne te reste plus qu'un court laps de temps. THÉKEL : ceci veut dire le « poids » ; ainsi Dieu, dit-il, avant pesé la durée de ta royauté, t'avertit qu'elle penche déjà. PHARÈS : ceci signifie en grec klasma, « brisure » ; il brisera, en effet, ton royaume

et le partagera entre les Mèdes et les Perses.

4. Quand Daniel eut ainsi expliqué au roi le sens des lettres écrites sur le mur, Baltasar comme il est naturel après d'aussi terribles révélations, fut en proie au chagrin et à la douleur. Cependant, loin de refuser à Daniel, bien que prophète de malheur les présents qu'il lui avait promis, il les lui donna tous, car il attribuait la chute de son royaume dont il était menacé à la fatalité et non au prophète lui-même, et il estimait, d'autre part, qu'il appartenait à un homme vertueux et juste de remplir ses promesses, si sombre que fût l'avenir à lui révélé. Telle fut sa décision. Peu de temps après, il fut pris, lui, ainsi que la ville, au cours d'une guerre que lui fit Cyrus, roi des Perses [195]. C'est, en effet, sous Baltasar qu'advint la prise de Babylone, après que celui-ci eut régné dix-sept ans. Voilà comptent trous a été rapportée la tin des descendants du roi Nabuchodonosor. Darius, qui abattit la puissance des Babyloniens de concert avec Cyrus, son parent, était âgé de soixante-deux ans quand il conquit Babylone. Il était fils d'Astyage, mais portait un autre nom chez les Grecs [196]. S'étant emparé du prophète Daniel, il l'emmena en Médie et le garda avec lui en lui prodiguant tous les honneurs. Daniel fut, en effet, un pies trois satrapes, — car tel en fut le nombre, — qu'il préposa aux trois cent soixante satrapies [197].

5 [198]. Daniel, objet de tant d'honneurs et d'une estime si insigne de la part de Darius, qui l'employait seul en toute circonstance, comme un homme inspiré par la Divinité, fut en butte à l'envie : on est jaloux, en effet, de voir autrui en plus grande faveur que soi auprès des rois. Mais ceux que blessait son crédit auprès de Darius eurent beau cher-cher prétexte à calomnie et à accusation contre lui, Daniel ne leur en fournit aucune occasion. Comme il était, en effet, au-dessus de l'intérêt et méprisait tout profit, tant il lui semblait honteux de rien accepter, même pour de grands services [199], il ne permettait pas à ses envieux de découvrir contre lui le moindre grief. Ceux-ci, ne trouvant rien à dire au roi qui put nuire à Daniel dans son estime, en le déshonorant ou en le calomniant, cherchèrent un autre moyen de se débarrasser de lui. Comme ils voyaient Daniel prier Dieu trois fois par jour, ils pensèrent trouver là un prétexte pour le perdre. Ils vinrent donc annoncer à Darius que ses satrapes et ses gouverneurs jugeaient bon d'interdire au peuple durant trente jours d'adresser supplication ni prières soit à lui-même [200], soit aux dieux, et que celui qui enfreindrait cette défense mourrait précipité dans la fosse aux lions.

6 [201]. Le roi, sans pénétrer leur méchant dessein, ni soupçonner que cette mesure était dirigée contre Daniel, approuva leur résolution, promit de la ratifier et fit afficher un édit instruisant le peuple M. de la décision des satrapes. Et tout le monde de demeurer en repos, se gardant de désobéir à la consigne, sauf Daniel, qui ne s'en souciait pas le moins du monde, mais qui, debout, selon son habitude, priait Dieu au vu de tous. Les satrapes, saisissant l'occasion qu'ils cherchaient contre Daniel, se rendirent incontinent auprès du roi et accusèrent Daniel d'avoir seul enfreint l'édit, car nul autre n'avait osé adresser des prières aux dieux — et cela non par piété [202]...

Ils comprenaient, en effet, que Darius en usait avec plus de bienveillance qu'ils ne s'y étaient attendus, tout prêt à pardonner à Daniel, bien que celui-ci eût méprisé ses édits ; leur jalousie s'en aigrit encore davantage et, loin de revenir à des sentiments plus humains, ils demandèrent qu'on le jetât, selon la loi, dans la fosse aux lions. Darius, dans l'espoir que la Divinité sauverait Daniel et qu'il serait épargné par les fauves, l'exhorta à subir son destin avec courage. Quand on eut jeté Daniel dans la fosse, le roi, après avoir scellé la pierre qui fermait l'ouverture en guise de porte, s'en alla et demeura toute la nuit sans manger et sans dormir, angoissé du sort de Daniel. Le jour venu, il se leva et vint à la fosse, et, ayant trouvé intact le sceau dont il avait marqué la pierre, il l'ouvrit et cria, appelant Daniel et lui demandant s'il était sauf. Celui-ci, entendant le roi, répondit qu'il n'avait point eu de mal, et le roi ordonna de le retirer de la fosse aux bêtes. Les ennemis de Daniel [203], constatant qu'il n'avait souffert d'aucun mal, ne parent croire qu'il eût été sauvé par la providence divine, mais supposèrent que si les lions n'avaient pas touché à Daniel et ne s'étaient pas approchés de lui, c'est qu'ils étaient gorgés de nourriture ; ils donnèrent cette explication au roi. Celui-ci, détestant leur méchanceté, ordonna de jeter force viande aux lions et, une fois ceux-ci rassasiés, de précipiter les ennemis de Daniel dans la fosse, pour voir si les lions, ainsi repus, s'abstiendraient de s'attaquer à eux. Quand les satrapes eurent été jetés aux bêtes, il apparut clairement à Darius que c'était la Divinité qui avait préservé Daniel : aucun d'eux, en effet, ne fut épargné des lions, mais ceux-ci les dévorèrent tous comme s'ils eussent été affamés et à jeun. Or, ce qui les excita ainsi, à mon avis, ce n'était pas la faim, puisque peu auparavant on les avait gorgés de nourriture, mais bien la perversité de ces hommes : elle pouvait, en effet, se révéler même à des animaux dépourvus de raison, si Dieu voulait se servir de ceux-ci pour les châtier.

7 [204]. Après que les hommes qui avaient comploté contre Daniel eurent péri en cette manière, le roi Darius envoya des messagers par tout le pays pour célébrer le Dieu qu'adorait Daniel et pro-clamer qu'il était le seul vrai et tout-puissant. De plus, il témoigna à Daniel les plus grands honneurs et le désigna comme le « premier de ses amis ». Daniel, ainsi comblé d'illustration et de splendeur parce qu'on le considérait comme aimé de Dieu, bâtit une tour [205] à Ecbatane en Médie, construction magnifique et d'un travail étonnant, qui existe encore aujourd'hui, si bien conservée qu'elle semble aux visiteurs toute neuve et dater du jour même où chacun l'aperçoit : tant sa beauté est fraîche et éclatante, sans avoir le moins du monde vieilli après un si long temps ; car les édifices, comme les hommes, blanchissent et s'affaiblissent avec les années et leur splendeur se fane. Cette tour sert de sépulture aux rois des Mèdes, des Perses et des Parthes jusqu'à nos jours, et la garde en est confiée à un prêtre juif : l'usage en est encore demeuré à présent. Il vaut la peine de raconter de cet homme les traits les plus dignes d'exciter l'admiration. Tout, en effet, lui réussit d'une façon extraordinaire comme à un des plus grands prophètes [206] ; tout le temps de sa vie il fut en honneur et en estime auprès des rois et du peuple ; mort, il jouit d'un renom

éternel ; car tons les livres qu'il a composés et laissés sont lus chez nous encore maintenant, et nous y poisons la conviction que Daniel conversait avec Dieu. Il ne se bornait pas, en effet, à annoncer les événements futurs, ainsi que les autres prophètes, mais il détermina encore l'époque où ils se produiraient. Et tandis que les prophètes annonçaient les calamités et s'attiraient pour cette raison la colère des rois et du peuple, Daniel fut pour eux un prophète de bonheur, de sorte que ses prédictions de bon augure lui conquirent la bienveillance de tous et que leur réalisation lui valut la confiance de la foule et la réputation d'un homme de Dieu. Il nous a laissé [207] par écrit la preuve de l'exactitude immuable de sa prophétie. Il raconte, en effet, que, tandis qu'il se trouvait à Suse, capitale de la Perse, comme il sortait dans la plaine avec ses compagnons, un tremblement de terre et une commotion se produisirent soudain [208] ; il fut abandonné de ses amis qui prirent la fuite et tomba sur la bouche après avoir roulé sur les mains ; alors quelqu'un le saisit et en même temps lui commanda de se lever et de considérer ce qui allait advenir à ses concitoyens après beaucoup de générations [209]. Quand il se fut relevé, on lui montra un grand bélier sur lequel avaient poussé nombre de cornes [210], la dernière plus haute que les autres. Ensuite il leva les yeux vers le couchant et vit un bouc s'élançant de là à travers les airs, qui, après s'être heurté avec le bélier et l'avoir frappé deux fois de ses cornes, le renversa à terre et le foula aux pieds. Puis il vit le bouc faire surgir de son front une énorme corne [211], laquelle s'étant brisée, quatre autres repoussèrent, tournées vers chacun des points cardinaux. De celles-ci, écrit-il, une autre, plus petite, s'était élevée, qui, — lui dit Dieu, auteur de ces révélations, — grandirait et devait faire la guerre à son peuple et s'emparer de vive force de la ville, mettre le Temple sens dessus dessous et défendre de célébrer les sacrifices pendant mille deux cent quatre-vingt-seize jours [212]. Voilà ce que Daniel écrivit avoir vu dans la plaine de Suse, et il révéla que Dieu lui avait ainsi expliqué le sens de cette vision. Le bélier, déclarait-il, désignait les empires des Perses et des Mèdes, et les cornes leurs rois à venir ; la dernière corne indiquait le dernier roi, qui, en effet, l'emporterait sur tous en richesse et en gloire. Quant au bouc, il signifiait qu'il y aurait un roi de souche hellénique [213], lequel, ayant livré bataille au Perse, remporterait par deux fois la victoire et hériterait de toute sa puissance. La grande corne sortie du front du bouc indiquait le premier roi ; la poussée des quatre autres, après la chute de la première, et leur orientation respective vers les quatre coins de la terre signifiaient les successeurs du premier roi après sa mort et le partage de son royaume entre eux ; ces rois, qui n'étaient ni ses fils ni ses parents, gouverneraient le monde durant de nombreuses années. Il naîtrait parmi eux un roi qui ferait la guerre au peuple juif et à ses lois, détruirait leur forme de gouvernement, pillerait le Temple [214] et interromprait les sacrifices pendant trois ans. Et c'est, en effet, ce que notre nation eut à subir de la part d'Antiochus Épiphane, comme Daniel l'avait prévu et en avait, bien des années auparavant, décrit l'accomplissement. De la même façon, Daniel a écrit aussi au sujet de la suprématie des Romains et comment ils s'empareraient de Jéru-

salem et feraient du Temple un désert. Tout cela Daniel, sur les indications de Dieu, l'a laissé consigné par écrit, afin que ceux qui le liraient et seraient témoins des événements admirent de quelle faveur Daniel jouissait auprès de Dieu et y trouvent la preuve de l'erreur des Épicuriens. Ceux-ci, en effet, rejettent de la vie la Providence et ne croient pas que Dieu s'occupe des choses (humaines) et que tout soit gouverné par l'Essence bienheureuse et immortelle en vue de la permanence de l'univers, mais prétendent que le monde marche de son propre mouvement sans conducteur et sans guide. Or, s'il était ainsi sans direction, de même que nous voyons les navires privés de pilotes sombrer sous les tempêtes ou bien les chars se renverser si personne ne tient les cènes, ce monde, fracassé par quelque tourmente imprévue, ne manquerait pas de périr et de s'anéantir. En présence de ces prédictions de Daniel, il me semble que ceux-là pèchent singulièrement contre la vraie doctrine, qui prétendent que Dieu n'a aucun souci des choses humaines, car si le monde se dirigeait d'une manière automatique, nous n'aurions pas vu toute chose s'accomplir selon sa prophétie.

Quant à moi, j'ai écrit sur ce sujet suivant ce que j'ai trouvé et lu. Que si quelqu'un pense autrement sur ces matières, je ne lui fais pas un reproche de son dissentiment.

Notes

[1] II Rois, XVIII, 13 ; cf. Isaïe, XXXVI, 1, et II Chroniques, XXXII, 1.

[2] Hébreu : Sanhérib ; LXX : Σενναχημρίμ.

[3] N'est pas dans la Bible.

[4] D'après la Bible, à Lakhisch.

[5] Josèphe supplée ainsi au laconisme du récit biblique, qui mentionne d'abord la contribution d'Ezéchias et tout de suite après l'envoi de Rabsaké.

[6] Hébreu (v. 17) : Tharthan, Rab-Saris ; LXX : Θαρθάν, Ῥαφίς.

[7] II Rois, XVIII, 18 ; Isaïe, XXXVI, 2.

[8] Josèphe simplifie ici les données topographiques précises de la Bible.

[9] Bible : préposé à la maison (royale).

[10] Hébreu : Schebna le scribe. Le titre manque dans le texte de Josèphe, peut-être accidentellement. LXX : Σωμνάς.

[11] Hébreu : Yôah ; LXX : Ἰωάς.

[12] τεθλασμένος comme dans la LXX.

[13] Josèphe supprime à dessein l'allusion ironique du texte biblique à l'abolition par Ezéchias du culte des hauteurs (v. 22).

[14] Dans la Bible, cette proposition vient avant le moment où Eliakim demande à Rabsaké de parler araméen (v. 23). La transposition rend le récit plus logique.

[15] Contre son habitude, Josèphe fait discourir son personnage bien plus brièvement que la

Bible. Les discours suivants sont également très abrégés.

[16] II Rois, XIX, 1 ; Isaïe, XXXVII, 1.

[17] Détail ajouté par Josèphe.

[18] II Rois, XIX, 9 ; Isaïe, XXXVII, 9.

[19] Hébreu (Isaïe, XXXVII, 8) : Libna (cf. Josué, X, 29) ; LXX : Λοβνά ou Λομνά. La Libna biblique se trouvait dans la Schefèla entre Makkeda et Lachisch (Bath-Djibrin d'après Eusèbe). Josèphe remplace Libna par Péluse d'après Hérodote, qu'il cite ensuite.

[20] Hébreu : Tirhaka ; LXX : Θαραχά.

[21] II, CXLI.

[22] Plus haut cependant Hérodote appelle Sanacharib : Βασιλέα Ἀραβίων τε χαί Ἀσσυρίων.

[23] La plupart des manuscrits (sauf LV) ajoutent ici les mots λεγων οὕτως : il devait donc suivre une citation textuelle de Bérose (p. 12 Didot ad fin.) qui est tombée. Sic Hudson, Niese (I, p. XXXI), etc.

[24] II Rois, XIX, 35 ; Isaïe, XXXVII, 36.

[25] Mots ajoutés par Hudson d'après l'ancienne traduction latine.

[26] Josèphe rationalise ; la Bible parle d'un ange exterminateur.

[27] D'après II Chroniques, XXXII, 21.

[28] Dans la Bible, Sennachérib est tué dans le Temple de Nisrokh (LXX : Μεσεράχ ; Isaïe : Νασαράχ).

[29] Bible : le pays d'Ararat.

[30] Hébreu : Esar-Haddon ; LXX : Ἀσορδάν. Les mots τών μετ' αύτούς χατεφρονών τοῦ Σεναχηρίβου sont corrompus et inintelligibles. On attendrait quelque chose comme τών μετ' αύτούς πρεσβύτατος ύίών τοῦ Σ. En effet, d'après Bérose (Eusèbe), Asarhaddon est un fils de Sennachérib. (T. R.)

[31] II Rois, XX, 1 ; II Chroniques, XXXII, 23-24 ; Isaïe, XXXVIII, 1.

[32] D'après la Bible (Rois, XX, 6), il semble que cet épisode se place avant et non après l'invasion de Sennachérib.

[33] Ce souci d'Ezéchias, inconnu à la Bible, est l'écho d'une tradition que connaît également le Talmud (*Berakkot*, 10 a) : Ezéchias est condamné à mort, d'après II Rois, XX, 1, pour n'avoir pas accompli le précepte de la procréation.

[34] Degrés non d'un cadran solaire, mais, semble-t-il, d'un escalier (« degrés d'Achaz », dit le texte de Rois).

[35] Texte corrompu.

[36] Josèphe supprime le remède du gâteau de figues.

[37] II Rois, XX, 12 ; Isaïe, XXXIX, 1.

[38] On ne voit pas où.

[39] Rois : Berodac-Baladan ; Isaïe : Mérodac-Baladan ; LXX : Μαροιδάχ Βαλαδάν.

[40] La Bible ne parle pas de présents.

[41] C'est le fr. 13 de Müller ; cf. fr. 12 (Polyhistor cité par Eusèbe), qu'on rapporte également

à Bérose.

[42] II Rois, XX, 21 ; XXI, 1 ; II Chroniques, XXXII, 33 ; XXXIII, 1.

[43] Hébreu : Hefci-Bah ; LXX : Ἀψιβά (A : Ὀφσιβά).

[44] D'après la Bible (Rois, XXI, 6), Manassé fit passer son fils (ses fils d'après la Chronique, XXXIII, 6) par le feu et (v. 16) répandit le sang en si grande abondance que Jérusalem en était remplie d'une extrémité à l'autre. Josèphe s'inspire pour le meurtre des prophètes, dont il n'est pas fait mention dans l'Écriture, d'une tradition qui se retrouve dans le *Talmud*, mais visant particulièrement Isaïe. D'après une baraïta (Yebamot, 49 b), Siméon ben Assai (III siècle apr. J.-C.) disait avoir trouvé à Jérusalem un rouleau (*Meguillat Yohassin*) où se trouvaient ces mots : « Manassé tua Isaïe ». Cf. Sanhédrin, 103 b (jer., 28 c). Ce rouleau n'est pas sans rapport avec l'écrit apocryphe concernant le meurtre d'Isaïe auquel fait allusion Origène en plusieurs passages, entre autres ad Matt., 13, 57, 23, 27 (cf. Schürer, *Geschischte des jüdishen Volkes*, III, 280 suiv.).

[45] II Chroniques, XXXIII, 11.

[46] Hébreu : le roi d'Assyrie.

[47] Texte altéré. On peut lire, avec Niese Θεῷ δέ δουλεύειν (mss. : ὤν ἐπιβουλεύειν).

[48] Hébreu (II Rois, XXI, 19) : Amôn ; LXX : Ἀμώς.

[49] Hébreu : Meschoullémét ; LXX : Μεσολλάμ (A. : Μασαλλαμείθ).

[50] Hébreu : Yateba ; LXX : Ἰετέβα.

[51] II Rois, XXI, 20 ; II Chroniques, XXXIII, 21.

[52] II Rois, XXII, 1 ; II Chroniques, XXXIV, 1.

[53] Hébreu : Yedida, de Bocekat ; LXX : Ἰεδία... ἐχ Βασουρώθ.

[54] II Chroniques, XXXIV, 3.

[55] Hébreu : Maacèyahou ; LXX : Μαασά.

[56] Hébreu : Yoah ; LXX : Ἰουάχ.

[57] Hébreu : Hilkiyya ; LXX : Χελχίας.

[58] II Rois, XXII, 3 ; II Chroniques, XXXIV, 8 ; dans la Bible, il n'est pas parlé de fabriquer des vases et cratères.

[59] Texte corrompu.

[60] II Rois, XXIII, 1 ; II Chroniques, XXXIV, 29.

[61] « Devant la colonne » (Bible).

[62] Addition personnelle au texte de l'Écriture (II Rois, XXIII, 5).

[63] II Rois, XXIII, 15.

[64] Quelques mss. (L, V) ajoutent ici le nom Achias, alors que, plus haut (VIII, 231), Josèphe a nommé Yadon. La Bible ne nomme pas le prophète.

[65] Lacune dans le texte.

[66] Addition de Josèphe.

[67] II Rois, XXIII, 19.

[68] II Rois, XXIII, 12.

[69] Les mots τά τοῖς βασιλενομένοις ἐφεστῶτα sont corrompus et inintelligibles. Il

s'agit des chars du soleil (Rois, XXIII, 11). Peut-être τοῖς βασιλείοις « dressés devant le palais royal ».

[70] II Rois, XXIII, 21 ; II Chroniques, XXXV, 1. L'expression « fête des azymes » (חג המצות) ne se trouve que dans la Chronique (v. 17) ; Rois ne parlent que de פסח.

[71] Hébreu (Chroniques, v, 8) ajoute : et trois cents bœufs.

[72] II Rois, XXIII, 29 ; II Chroniques, XXXV, 20.

[73] Josèphe rectifie, conformément à l'histoire, la Bible qui dit : contre le roi d'Assyrie (Chron. hébr. : Karkemiseb ; LXX : le roi des Assyriens).

[74] Hébreu : Megiddo ; LXX : Μαγεδδώ ou Μαγεδδν (A : Μαγδώ dans I Rois, IV).

[75] II Chroniques, XXXV, 25.

[76] Josèphe entend par là la prise de Jérusalem par Titus.

[77] Jérémie, passim.

[78] Ézéchiel, id.

[79] La Bible ne compte qu'un livre d'Ézéchiel. S'agit- il ici d'un livre que nous n'avons plus ou n'est-ce pas plutôt deux groupes de chapitres faisant partie intégrante de l'Ézéchiel biblique ?

[80] Jérémie, I, 2.

[81] II Rois, XXIII, 30 ; II Chroniques, XXXVI, 1.

[82] Hébreu : Hamoutal de Libna ; LXX : Ἀμιτάλ έχ Λοβνά.

[83] Hébreu : à Ribla, sur le territoire de Hamath.

[84] C'est ce que déduit Josèphe du texte de la Bible II Rois, XXIII, où il est dit d'abord (v. 31) que Joachaz avait 23 ans, ensuite (v. 36) que Joïachim en avait 25.

[85] Bible : trois mois tout court. Josèphe a confondu avec ce qui est dit de Joyachin dans II Chroniques, XXXVI, 9.

[86] Hébreu : Zeboudda ; LXX : Ἰελδάφ.

[87] Bible : Rouma.

[88] Jérémie, XXV, 1 ; XLVI, 2 (grec : XXVI).

[89] D'après II Rois, XXIII, 36, Joïachim meurt après avoir servi Nabuchodonosor trois ans comme il en règne en tout onze, il s'ensuit que c'est dans la huitième année qu'il avait été réduit en servitude.

[90] II Rois, XXIV, 1.

[91] Jérémie, XXVI, 2 (grec : XXXIII).

[92] Dans le texte biblique, ce sont les prêtres et les prophètes qui s'attaquent à Jérémie mais non les chefs (les grands), qui prennent, au contraire, sa défense.

[93] Texte altéré.

[94] Jérémie, XXXVI, 9 (grec : XLIII, 1).

[95] II Rois, XXIV, 2 ; II Chroniques, XXXV, 6 ; Jérémie, XXII, 18-19.

[96] Jérémie, XXII, 19 ; d'après II Chroniques, XXXVI, 6, Nabuchodonosor le fait mettre aux fers pour l'emmener à Babylone.

[97] Hébreu : Joïachin ; Josèphe ne différencie les deux Joïachim que par l'orthographe (x, χ) et l'accentuation ; LXX : seulement la différence du x au χ.

[98] Ni les Rois, ni la Chronique ne parlent de cette déportation ; la source est sans doute Jérémie, LII, 28 : « Voici le chiffre de la population que Nabuchodonosor emmena en exil : dans la septième année. 3023 Judéens... » Bien que ce verset soit absent de nos éditions de la LXX. Josèphe a dû l'avoir sous les yeux.

[99] D'après l'hébreu d'Ézéchiel, I, 1-2, il paraît avoir été plutôt du groupe d'exilés du temps de Joïachin. Mais il est à remarquer que le grec porte Ἰωαχείμ = Joïachim.

[100] Hébreu : Nehouschta ; LXX : Νέσθα.

[101] II Rois, XXIV, 10 ; II Chroniques, XXXVI, 10.

[102] La Bible (v. 9) le considère comme un impie.

[103] La Bible donne d'abord (II Rois, XXIV, 14-15, versets probablement interpolés) le chiffre de 10.000 exilés, plus les forgerons et les serruriers ; en outre, Joïachin, sa mère, ses femmes, ses eunuques et les personnages de marque ; puis au v. 16, 7.000 guerriers, plus un millier de forgerons et serruriers. On ne sait d'où provient le chiffre de 10.832 donné par Josèphe. À noter toutefois les 832 personnes qu'au témoignage de Jérémie (LII, 29 — le verset manque dans le grec —), Nabuchodonosor emmena de Jérusalem la 18e année de son règne. La coïncidence de ce chiffre avec les 10.832 de Josèphe ne doit pas être fortuite. Sans doute, la 18e année de Nabuchodonosor tombait sou Sédécias et non nous Joïachin. Mais Josèphe a dû lire un texte de Jérémie différent des nôtres (massorétique et LXX).

[104] La plupart des manuscrits lisent Sacchias ou Sachchias (hébreu : Çidkiahou ; LXX : Σεδεχίας).

[105] II Rois, XXIV, 18 ; II Chroniques, XXXVI, 11 ; Jérémie, XXXVII, 1 (grec : XLIV, 1 ; LII, 1).

[106] Inadvertance de Josèphe. La Bible (II Rois, XXIV, 18 ; Jérémie, LII, 1) lui donne pour mère Hamoutal, fille de Jérémie, du Libna.

[107] Ézéchiel, XII, 13 ; XVII, 20 ; cf. Jérémie, XXXIV, 3 (grec : XLI, 3).

[108] Cette argumentation inspirée par la contradiction apparente des deux prophètes est propre à Josèphe.

[109] II Rois, XXIV, 20 ; II Chroniques, XXXVI, 13.

[110] Jérémie, XXXVII, 5 (grec : XLIV, 5).

[111] Cf. Jérémie, XXV, 11.

[112] Jérémie, XXXVII, 11 (grec : XLIV, 11).

[113] II Rois, XXV, 1 ; Jérémie, XXXIX, 1 (XLVI, 1).

[114] Rois ne connaissent qu'une campagne ; Josèphe a compilé Jérémie avec Rois.

[115] Calculé d'après Jérémie, XXXIX, 1-2.

[116] Jérémie, XXXVIII, 1 (XLV, 1).

[117] Jérémie, XXXVIII, 5-13.

[118] Épithètes qui détonent auprès de celles du § 2 ci-dessus.

[119] Hébreu : Ebed-Mélekh. Les LXX y voient un nom propre Ἀβδεμελέχ.

[120] Jérémie, XXXVIII, 14, compilé avec XXXVII, 17-20.

[121] II Rois, XXV, 1 ; Jérémie, LII, 4 ; tout le développement est inventé par Josèphe, qui se souvient du siège de Jérusalem par Titus.

[122] II Rois, XXV, 3 ; Jérémie, XXXIX, 2.

[123] Hébreu : Ribla.

[124] Hébreu : Nergal-Sarécer, Samgar-vehou, Sarsekhim, Nergal-Sarécer (21 fois), Rab-bag (ou chef des Mages) ; LXX = Μαργανασάρ (ou Νηργελ Σαρασαρ et d'autres variantes). Σαμαγώθ, Ναβουσάχαρ, Ναβουσαρείς, Ναγαράς, Νασερραβαμάθ. Les noms hébreux ont été lus de diverses façons. Il semble que les noms, sans doute altérés, de Josèphe correspondent, mis à part le deuxième, aux lettres dans les noms bibliques juxtaposés (en supprimant le deuxième Nergal-Sarécer comme dittographie): נרגלשראצרסמגרנבושרסכרבסרים

[125] Discours et scène forgés par Josèphe.

[126] Jérémie, XXXIV, 2 (grec, XLI, 3).

[127] Ézéchiel, XII, 13.

[128] Les 514 ans comprennent, en plus de la durée de 470 ans indiquée plus loin depuis la construction du Temple jusqu'à sa ruine, les 40 ans du règne de David et les 4 premières années de Salomon. Les 10 années de Saül ne peuvent, semble-t-il, entrer dans ce compte (cf. Destinon, Chron., p. 18). Y aurait-il ici une interpolation ?

[129] II Rois, XXV, 8 ; Jérémie, LII, 12.

[130] Bible (Rois) : le septième jour du cinquième mois, qui est la 19e année du règne de Nabuchodonosor ; Jérémie : le dixième jour.

[131] Plusieurs manuscrits ont 3513 au lieu de 4513. Quoi qu'il en soit, cette chronologie est impossible à accorder avec Ant., VIII, III, 1, § 61. Les premiers chiffres cadrent bien : 592 + 470 = 1062, mais non point les autres : 4513 (d'Adam à la destruction) — 470 = 4043 (d'Adam à la construction du Temple), et non 3102 (Ant., VIII, § 61). Voir, en dernier lieu, F. Westberg, Die biblische Chronologie nach Flavius Josephus, 1910.

[132] II Rois, XXV, 18 ; Jérémie, LII.

[133] D'après Jérémie ; les Rois ont : cinq.

[134] I Chroniques, V, 84 (grec, VI, 8-15) ; cf. Ant., V, § 361.

[135] Hébreu : Yohanan, LXX : Ἰωανάν. A partir de là, la liste de l'hébreu et celle de la Septante diffèrent beaucoup : nous y lisons : Amaria, Achitoub, Çadok, Salloum, Hilkia, Azaria, Ceraya, Yehoçadak (cf. la liste plus courte d'Esra, VII, 1-6).

[136] On a remarqué qu'il n'y a ici que 17 noms, alors qu'ailleurs (Ant., XX, X, 231) Josèphe compte 18 grands-prêtres dans cet intervalle. Whiston insère (sur l'autorité du Seder Otam) Azarias entre Elcias et Saréas. (T. R.).

[137] II Rois, XXV, 22 ; Jérémie, XXXIX, 14 ; XL, 4.

[138] Hébreu : Guedalia fils d'Abikam.

[139] Hébreu : Miçpa.

[140] II Rois, XXV, 23 ; Jérémie, XL, 7.

[141] Hébreu : Yohanan ben Karéah, Yezanyahou [Yaazania (Rois)], Séraïa ; LXX : Ἰωνά υἱός Καρήθ, Ἰεζονίας, Σαραίας.

[142] Hébreu : Baalis.

[143] Jérémie, XL, 11.

[144] Nous lisons avec Naber χέριν au lieu de χώραν.

[145] Jérémie, XLI, 1 ; II Rois, XXV, 25.

[146] La Bible dit : le septième mois.

[147] Ils étaient dix d'après Jérémie, XLI, 8.

[148] Dans la Bible il n'est question que de vivres.

[149] Jérémie, XLI, 11.

[150] Hébreu : près des grandes eaux de Ghibeôn (LXX : Γαβαών). C'est une inadvertance de Josèphe.

[151] Hébreu, vers. 17 : Gèrout (hôtellerie ?) Kimham ; LXX : Γαβηρωχαμαά (Γηβηρωθχαμααμ). On ne voit pas d'où peut venir la leçon Mandra, à moins que Μανδρα ne soit מנדרא « hôtellerie », traduction araméenne de גרות.

[152] Jérémie, XLII, 1 (grec, XLIV).

[153] Jérémie, XLIII, 1 (grec, L).

[154] Jérémie, XLIII, 8.

[155] D'après Jérémie, LII, 30. Dans ce texte, c'est Nebouzaradan qui effectue cette deuxième déportation.

[156] S'agit-il ici de la première ἀνάστασις contemporaine de la destruction du Temple, ou de la deuxième racontée dans ce chapitre, qui eut lieu cinq ans après, la 23e année de Nabuchodonosor ? On peut hésiter. S'il s'agit de la première (opinion de Niebuhr et Freudenthal, op. cit., p. 59 suiv.), l'intervalle qui sépare la captivité des Israélites de la deuxième déportation des deux tribus serait de 133 ans, 6 mois, 10 jours ; cela concorderait non plus avec la Bible (137 ans), mais avec les calculs de Démétrios (apud Clément, Strom., I, p. 403), qui, depuis Sennachérib jusqu'à la dernière déportation, donne 128 ans, 6 mois, 10 jours. Or la captivité des Israélites est de la septième année d'Ézéchias, et l'invasion de Sennachérib eut lieu sept ans après : 128 + 7 = les 135 ans de Josèphe. Mais Destinon ne croit pas qu'après avoir suivi la Bible, Josèphe emprunte ici un calcul étranger et conclut plutôt à une inadvertance de sa part. On a déjà vu cependant que Josèphe ne se fait pas faute de suivre divers systèmes sans se soucier de les harmoniser.

[157] Daniel, I, 1.

[158] Daniel, I, 3.

[159] Le livre de Daniel ne le dit pas ; Aschpenaz, chef des eunuques, est seulement chargé de s'occuper des jeunes gens et de les instruire. Toutefois c'est l'opinion traditionnelle, fondée sur Isaïe, XXXIX, 7 : dans Sanhédrin, 93 b, Rab (fin du IIe siècle ap. J.-C.), commentant ce texte, dit que Daniel et ses compagnons étaient vraiment des eunuques. Cf. Séder Ella R., éd. Friedmann, ch. XXIV ; et Pirké de R. Eléizer, ch. LII, 52, qui le

déduisent d'Isaïe, LVI, 4 suiv.

[160] Selon la Bible, des enfants de Juda.

[161] Mêmes noms que dans LXX. Hébreu : Belschaçar, Schadrac, Méschak Abed-Nego.

[162] Daniel, I, 8.

[163] Hébreu = le chef des eunuques s'appelle Aschpenaz ; l'homme à qui est confié le soin de leur entretien, Hamelçar (nom propre ou nom de fonction ?). Le premier Daniel grec appelle l'un Ἀσφανέζ, l'autre Ἀμελσάδ (Ἀμερσαρ). Le Daniel χατάς τούς Ο. appelle l'un et l'autre Ἀβιεσδρί. Aschanès de Josèphe est une mauvaise lecture de Ἀσφανέζ (φ lu comme χ).

[164] Héb.: זֵרֹעִים. Le premier Daniel grec dit : άπό τών σπερμέτων, le deuxième a, comme Josèphe, όσπρίων.

[165] N'est pas dans la Bible.

[166] Daniel, II, 1.

[167] Dans la Bible, Daniel entre lui-même chez le roi.

[168] Détails imaginés par Josèphe.

[169] Daniel, II, 27.

[170] Dans la Bible, les pieds sont de fer et d'argile mélangés (v. 33). En ne parlant pas du tout d'argile, Josèphe altère considérablement le songe et l'interprétation.

[171] Autre divergence : l'argent ne représente qu'un roi dans la Bible. Josèphe étend aux bras ce qui est dit des pieds de fer et d'argile.

[172] Josèphe dit du fer ce que la Bible dit du cinquième royaume correspondant à la pierre : il entend donc sans doute par le fer l'empire romain. De là peut être la réticence, dans le texte qui suit, où il se défend de donner l'explication de la pierre symbolique, ne voulant pas, par prudence, traduire une prédiction annonçant la ruine de la puissance romaine par le Messie.

[173] Daniel, II, 46.

[174] Allusion au nom de Belachaçar (Baltazar) d'après Daniel, IV, 8, mais Josèphe oublie qu'il a déjà précédemment mentionné ce nom.

[175] Daniel, III, 1.

[176] Josèphe résume brièvement le récit biblique qui énumère les fonctionnaires invités et les instruments de musique qui devaient sonner, outre la trompette.

[177] Daniel, IV. Très résumé.

[178] *Fr. Hist. græc.*, t. II, p. 606. Même texte *C. Apion*, I, c. 19.

[179] Lire τών βελτίστων (T. R.)

[180] Nous lisons (en supprimant les mots χαί άναγχάσας, qui proviennent d'une fausse lecture de άναχαινίσας) (εἶτα) πρός τό — άποστρέφοντας (ms. άναστρέφοντας)

[181] Muller cite le passage comme appartenant au IIe livre (δ' = δευτέρα).

[182] Nous lisons ίουδαϊχαϊς au lieu de ίνδιχαϊς.

[183] Cf. *Contre Apion*, I, 20.

[184] II Rois, XXV, 27 ; Jérémie, LII, 31.

[185] Hébreu : Evilmérodach ; LXX (Jér.) : Οὐλαιμαδάχαρ (Μαραδάχ) ; Niese : Ἀβιλμαθαδάχος.

[186] Le même qui est appelé plus haut Joachim.

[187] Ce qui suit a pour source Bérose, cité aussi au *Contre Apion*, I, 20, § 146 et suiv. ; mais il y a de fortes divergences entre les deux passages.

[188] D'après la citation du *Contre Apion*, Evilmardoch (= Abilamarodach) règne, non dix-huit, mais trois ans. Son successeur est Nériglissor, son beau-frère, non son fils, et son meurtrier.

[189] Dans *Contre Apion*, il règne quatre ans.

[190] Ou Labrosodach. *Contre Apion* : Laborosoarchod (Labasimardoch ?).

[191] *Contre Apion* : Nabonnède.

[192] Daniel, V, 1.

[193] Josèphe combine la donnée de Bérose, qui ne parle que de Cyrus, avec le texte biblique, qui ne nomme ici que Darius (v. 31). Il n'y avait plus de roi des Mèdes à cette époque.

[194] Daniel, V, 13.

[195] Josèphe semble oublier qu'il a déjà parlé de cette guerre un peu plus haut.

[196] Lequel ?

[197] Bible (Daniel, VI, 2) : 120 satrapes et trois ministres au-dessus d'eux. Josèphe a, comme on voit, triplé le chiffre des satrapies et confondu les ministres avec les satrapes.

[198] Daniel, VI, 4.

[199] Texte douteux.

[200] Le texte hébreu dit, au contraire, que les prières au roi étaient exceptées.

[201] Daniel, VI, 9.

[202] Les mots qui suivent (άλλά διά φυλαχήν χαί διατήρησιν ύπό τοΰ φθόνου) n'offrent aucun sens. Il y a ici une forte lacune.

[203] Ce qui suit n'est pas dans la Bible. Il y est dit seulement que les ennemis de Daniel furent jetés avec leurs familles dans la fosse et dévorés. Le raisonnement attribué à ces gens est de caractère midraschique. On trouve une anecdote analogue dans *Midrash* Tehilim (LXVI) (les ennemis de Daniel pensent que les lions n'avaient pas faim). Cf. aussi Sanhédrin, 39 a (R. Tanhoum, vainqueur du César dans une discussion, est jeté dans le bibar (vivarius), où les bêtes ne lui font aucun mal. Un Sadducéen prétend que les bêtes n'avaient pas faim. On le jette à son tour et il est dévoré).

[204] Daniel, VI, 25.

[205] La source de ce renseignement est étrangère à la Bible. Plusieurs constructions, de provenance inconnue, sont, en Orient, mises sous le nom de Nebi Daniel.

[206] Dans la tradition rabbinique, les avis sont partagés sur le caractère « prophétique » de Daniel. Les uns le citent à l'égal des prophètes. D'autres, tels que Hiyya b. Abba (selon d'autres, R. Yirmeya) (IIIe siècle), le comparant à Haggée, Zacharie et Maleachi, quoique lui accordant plus d'importance à certains égards, lui dénient la qualité de

prophète (Meguilla, 3 a). D'ailleurs, la place de Daniel dans le canon hébraïque, parmi les Hagiographes, vient à l'appui de cette dernière opinion.

[207] Daniel, VII, 2. Les visions des bêtes du chap. VII ne sont pas reproduites par Josèphe.

[208] Ce détail n'est pas biblique.

[209] Dans la Bible, Daniel est seul, et c'est après qu'il a vu le bélier et la scène qui suit qu'un homme lui parle.

[210] La Bible dit : deux cornes.

[211] Dans la Bible, la grande corne existe déjà quand le bouc se rue sur le bélier.

[212] Bible : 2.300 soirs et matins ; mais plus loin, ch. XII, v. 11, la Bible donne le chiffre de 1.290 jours.

[213] Hébreu = Yavan.

[214] Résumé des derniers chapitres de Daniel (XI-XII). Le nombre des jours indiqués donne trois ans et demi et non trois ans.



LIVRE XI



Chapitre premier

1-2. Cyrus, ému par les prophéties, autorise les Juifs à rebâtir Jérusalem et le Temple. - 3. Restitution des vases du Temple. Lettre de Cyrus aux satrapes de Syrie.

La première année du règne de Cyrus, qui était la soixante-dixième depuis le jour où notre peuple avait dû quitter sa patrie pour Babylone, Dieu prit en pitié la captivité et le misérable sort de ces malheureux [2], suivant la prédiction qu'il leur avait faite par la bouche du prophète Jérémie [3] avant la destruction de leur ville, à savoir qu'après soixante-dix ans de servitude et de captivité qu'ils auraient supportés sous Nabuchodonosor et ses descendants, il les ramènerait dans leur patrie ou' ils reconstruiraient le temple et retrouveraient leur ancienne prospérité. Ces promesses, il les tînt alors. Inspirant, en effet, l'âme de Cyrus, il lui fit adresser à toute l'Asie une proclamation ainsi conçue : « Cyrus roi dit ceci : Puisque le Dieu tout-puissant m'a fait roi du monde entier, je crois que ce Dieu est celui qu'adore le peuple des Israélites. Car il a prononcé d'avance mon nom par la bouche de ses prophètes, et prédit que je construirai son Temple à Jérusalem, dans le pays de Judée. »

2. [5] Cyrus connut ces prédictions en lisant le livre des prophéties qu'avait laissé Isaïe deux cent dix auparavant : celui-ci assure que Dieu lui dit en secret : « Je veux que Cyrus, que je marquerai pour régner sur des peuples nombreux et puissants, renvoie mon peuple dans sa patrie et construise mon Temple [4] ». Voilà ce que prophétisa Isaïe cent quarante ans avant la destruction du Temple. Cyrus lut la promesse divine, en fut émerveillé, et fut pris du désir et de l'ambition d'accomplir ce qui était écrit. Ayant donc fait rassembler les plus importants des Juifs de Babylone, il leur dit qu'il leur permettait de se mettre en route pour leur patrie et de relever leur ville et le Temple de Dieu ; il ajouta que Dieu les aiderait et qu'il allait lui-même écrire aux généraux et satrapes voisins de leur pays de leur fournir l'or et l'argent nécessaires pour la reconstruction du Temple, et, en outre, des animaux pour les sacrifices.

3. [8] Dès que Cyrus eut annoncé cette nouvelle aux Israélites, les chefs des deux tribus de Juda et de Benjamin, les lévites et les prêtres partirent pour Jérusalem. Mais beaucoup demeurèrent à Babylone pour ne pas abandonner leurs propriétés. A leur arrivée, tous les amis du roi leur vinrent en aide et concoururent à la construction du Temple, fournissant les uns de l'or, d'autres de l'argent, d'autres force troupeaux avec des chevaux. Les Juifs rendirent grâce à Dieu, et lui offrirent les sacrifices anciennement d'usage, pour le

remercier d'avoir relevé leur ville et fait revivre leur culte d'autrefois. Cyrus leur renvoya aussi les vases sacrés que le roi Nabuchodonosor avait emportés à Babylone après le pillage du Temple. Il chargea Mithridate, son trésorier, de les leur porter, avec mission de les remettre à Abassaros [5], pour les garder jusqu'à la construction du Temple, à l'achèvement duquel il devait les livrer aux prêtres et aux chefs du peuple qui les replaceraient dans le sanctuaire. Cyrus envoya aussi aux satrapes de Syrie la lettre suivante : « Le roi Cyrus a Sisinès et Sarabasanès, salut. J'ai permis aux Juifs établis dans mon pays de retourner, s'ils le voulaient, dans leur patrie, de relever leur ville et de rebâtir le Temple de Dieu à Jérusalem sur l'emplacement qu'il occupait jadis. J'ai envoyé mon trésorier Mithridate et Zorobabel, chef des Juifs [6], pour jeter les fondations du temple et bâtir un édifice de soixante coudées de hauteur sur autant de largeur : ils feront trois rangées en pierre polie, et une en bois du pays, semblablement un autel sur lequel ils sacrifieront à Dieu. Je veux que toute la dépense faite pour ces constructions soit supportée par moi. J'ai de plus renvoyé tous les vases provenant du pillage du Temple par le roi Nabuchodonosor ; Mithridate, mon trésorier, et Zorobabel, chef des Juifs, à qui je les ai remis, doivent les reporter à Jérusalem et les replacer dans le Temple de Dieu. En voici l'énumération : 50 psyctères [7] d'or,400 d'argent ; 50 coupes Théricléennes [8] en or, 400 en argent ; 50 jarres d'or, 500 d'argent ; 40 vases à libations en or, 300 en argent ; 30 phiales d'or, 2.400 d'argent, et mille autres grands ustensiles. Je concède aussi aux Juifs le présent honorifique auquel ils sont accoutumés depuis le temps de leurs ancêtres, à savoir deux cent cinquante mille cinq cents drachmes de bétail, de vin et d'huile, et vingt mille cinq cents artabes de blé pour la fleur de farine [9]. J'ordonne que cette dépense soit prise sur les impôts de Samarie [10]. Leurs prêtres à Jérusalem offriront ces sacrifices suivant les lois de Moïse, et en les offrant, ils prieront Dieu pour le salut du roi et de sa race et pour la durée du royaume des Perses. Quiconque désobéira à ces ordres ou les tiendra pour nuls sera mis en croix et ses biens seront confisqués ». Tels étaient les termes de cette lettre. Ceux qui, délivrés de captivité, partirent pour Jérusalem étaient au nombre de quarante-deux mille quatre cent soixante-deux [11].

CHAPITRE II [12]

1. Les satrapes et les Samaritains s'opposent à la reconstruction. - 2. Elle est arrêtée par Cambyse.

1. [19] Les Juifs ayant jeté les fondements du Temple et s'étant mis avec ardeur à le rebâtir, les peuples voisins, et particulièrement les Chouthéens que Salmanassar, roi d'Assyrie, avait amenés de Perse et de Médie et établis à Samarie quand il eut déporté les Israélites, demandèrent aux satrapes et aux fonctionnaires de s'opposer au relèvement de la ville et à la reconstruction du Temple. Ceux-ci, corrompus à prix d'or, vendirent aux Chouthéens leur indifférence et leur insouciance à l'égard des Juifs ; car

Cyrus, occupé ailleurs par des guerres, ignorait ces faits et, peu après, périt dans une expédition contre les Massagètes.

Lorsque Cambyse, fils de Cyrus, eut pris le pouvoir, les habitants de Syrie, de Phénicie, d'Ammannitide, de Moabitide et de Samarie lui écrivirent une lettre ainsi conçue : « Maître, de la part de tes esclaves, Rhathymos, qui inscrit tous les événements, Sémélios, le greffier et des juges du conseil de Syrie et de Phénicie. Il faut que tu saches, ô roi, que les Juifs qu'on avait déportés à Babylone sont venus chez nous, qu'ils reconstruisent leur ville misérable et rebelle et ses places, travaillent aux murailles et relèvent le Temple. Sache cependant que, ces travaux achevés, ils ne voudront ni payer de tributs ni être des sujets obéissants : ils voudront tenir tête aux rois et aimeront mieux commander qu'obéir. En les voyant à l'œuvre et si fort occupés à leur Temple, nous avons jugé bon de t'écrire, Ô roi, au lieu de mépriser ce danger, afin que tu consultes les livres de tes pères ; tu y verras que les Juifs furent des rebelles et les ennemis des rois, et que leur ville, pour cette raison, fut changée en un désert et l'est encore. Nous avons jugé bon de te prévenir aussi, car tu l'ignores peut-être, qu'une fois la ville rebâtie et ceinte de nouveau de remparts, la route te sera fermée vers la Cœlésyrie et la Phénicie. »

2. [26] Cambyse, ayant pris connaissance de cette lettre, comme il était d'un naturel méchant, inclina à y ajouter foi et répondit en ces termes : « Le roi Cambyse parle ainsi à Rhathymos, qui inscrit les événements, à Belsémos, à Sémélios, greffier, et à tous leurs collègues et habitants de Samarie et de Phénicie : Ayant lu la lettre que vous m'avez envoyée, j'ai fait examiner les livres de mes ancêtres ; on y a trouvé que cette ville a toujours été l'ennemie des rois, que ses habitants ont fomenté des rébellions et des guerres, et j'ai vu que leurs rois, puissants et violents, ont levé des tributs sur la Cœlésyrie et la Phénicie. En conséquence, j'ai donné l'ordre d'interdire aux Juifs de rebâtir leur ville, afin de ne pas laisser croître encore le mauvais vouloir dont ils ont été de tout temps animés à l'égard des rois ». Dès qu'ils eurent lu cette lettre, Rhathymos, Sémélios le greffier, et leurs collègues sautèrent aussitôt à cheval et partirent en toute hâte pour Jérusalem à la tête d'une troupe nombreuse ; là ils défendirent aux Juifs de bâtir la ville et le Temple. Et les travaux furent suspendus jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi des Perses, pendant les neuf années suivantes : car Cambyse, après six années de règne pendant lesquelles il conquit l'Égypte, mourut à Damas, sur le retour.

CHAPITRE III[13]

1. Avènement et vœu de Darius. - 2-6. Histoire des trois gardes du corps de Darius ; Zorobabel l'emporte dans un concours d'éloquence et de sagacité. - 7-8. Darius autorise la reprise des travaux. - 9-10. Colonie conduite à Jérusalem par Zorobabel.

1 [14]. [31] Après le massacre des mages, qui, Cambyse mort, gouvernèrent pendant un an l'empire des Perses, ceux que l'on appelait les sept maisons des Perses élurent comme roi Darius, fils d'Hystaspe. Darius, encore simple particulier, avait fait vœu à Dieu, s'il devenait roi, de renvoyer au Temple de Jérusalem tous les vases sacrés qui étaient encore à Babylone. Vers ce même temps arriva de Jérusalem auprès de Darius Zorobabel, qui avait été nommé chef des Juifs captifs. Une vieille amitié l'unissait au roi, ce qui lui valut d'être jugé digne, avec deux autres, du titre de garde du corps, obtenant ainsi un honneur qu'il souhaitait.

2. [33] La première année de son règne, Darius reçut magnifiquement et avec de grands apprêts ses amis, ses officiers, les chefs des Mèdes, les satrapes et toparques perses depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, les gouverneurs des cent vingt-sept satrapies [15]. Quand ils eurent été régalés jusqu'à la satiété, ils se séparèrent pour aller se reposer chacun chez soi ; Darius s'étendit sur son lit, et après avoir dormi quelques heures, se réveilla ; ne pouvant retrouver le sommeil, il se mit à converser avec ses trois gardes du corps. Celui qui, à sa question, ferait la réponse la plus vraie et la plus avisée, il promit de lui accorder, en récompense, de porter une robe de pourpre, de boire dans des coupes d'or, de coucher sur un lit d'or, d'avoir un char avec harnais d'or, une tiare de lin fin, un collier d'or, enfin d'occuper la première place après lui-même, en considération de sa sagesse, et, ajouta-t-il, de porter le titre de parent du roi. Leur ayant promis ces récompenses, il demanda au premier si ce qu'il y a de plus fort au monde n'est pas le vin ; au second si ce ne sont pas les rois ; au troisième si ce ne sont pas les femmes, ou si la vérité n'est pas ce qui l'emporte encore sur tout cela. Après avoir proposé ce sujet à leurs réflexions, il se reposa. Au matin, ayant fait assembler les grands, les satrapes et les toparques de Perse et de Médie, et ayant pris place sur le trône où il avait coutume de traiter les affaires de l'Etat, il ordonna à chacun de ses gardes du corps de dire en présence de tous ce qu'il pensait de la question qui lui avait été posée.

3. [38] Le premier prit la parole sur la puissance du vin et la célébra en ces termes : « Seigneurs, dit-il, à mon avis, la preuve que la force du vin surpasse tout se peut donner de cette façon il surprend ceux qui le boivent et trouble leur jugement, il rend l'âme d'un roi pareille à celle d'un orphelin qui a besoin d'un tuteur, il donne à l'esclave la hardiesse de langage de l'homme libre, au pauvre l'humeur du riche. Il change, en effet, et transforme l'âme de l'homme dont il a pris possession ; il calme l'angoisse de ceux que le malheur accable ; il apporte aux débiteurs l'oubli de leurs dettes, leur persuade qu'ils sont les plus riches des hommes, au point que, bannissant toute modestie de leurs discours, ils ne comptent que par talents et emploient le langage qui convient aux heureux de la terre. Bien plus, il rend les hommes insensibles au prestige des gouverneurs et des rois, leur fait oublier amis et compagnons ; car il arme l'homme même contre ses meilleurs amis, et le rend en apparence aussi étranger que possible à tous. Puis, lorsqu'on a cessé de boire et, qu'une fois couché, tous les effets du vin dispa-

raissent pendant la nuit, on se relève sans le moindre souvenir de ce qu'on a fait durant l'ivresse. Voilà pour moi la preuve que le vin est ce qu'il y a de plus puissant et de plus violent au monde. »

4. [43] Quand le premier eut fini ce panégyrique de la force du vin, le suivant prit la parole sur la puissance du roi, pour démontrer que cette puissance l'emporte de beaucoup sur tout ce qui parait avoir force ou intelligence. Voici quel fut le point de départ de sa démonstration : « L'homme, dit-il, est maître de l'univers, lui qui oblige la terre et la mer à se prêter à tels usages que bon lui semble : or les rois commandent aux hommes et sur eux ont toute licence ; qui donc règne sur l'être le plus puissant et le plus fort, il est vraisemblable que nul ne le surpasse en force et en puissance. On voit les rois ordonner des guerres ou des entreprises dangereuses à ceux auxquels ils commandent, les envoyer contre l'ennemi, dociles et soumis à la puissance de leurs maîtres ; ils font niveler des montagnes, renverser des murailles et des tours ; à leur ordre on tue et l'on se fait tuer volontiers afin de ne pas paraître transgresser les commandements du roi ; vainqueur, c'est au roi qu'on abandonne tout le profit de la guerre. Pour ceux qui ne sont pas à l'armée, qui travaillent et labourent la terre, lorsque, après mille peines et fatigues, ils moissonnent et récoltent leurs fruits, ils apportent au roi leur tribut. Quoi que celui-ci dise ou ordonne, cet ordre est exécuté nécessairement et sans aucun retard. Ensuite, pendant que le roi, rassasié de festins et de plaisirs, se repose, il est gardé par des soldats qui veillent sur son sommeil, comme enchaînés par la crainte, car aucun n'ose quitter le roi qui dort, ni aller s'occuper de ses propres affaires : son seul devoir, pense-t-il, c'est de garder le roi, et il s'y conforme. Comment donc le roi ne passerait-il pas pour l'emporter en puissance sur tout, lui dont une si grande multitude d'hommes exécute les commandements ? »

5. [49] Quand le second se fut aussi tu, le troisième, Zorobabel, parla ainsi devant l'assemblée au sujet des femmes et de la vérité : « Grande il est vrai est la force du vin et celle du roi, à qui tous obéissent, mais plus grande encore est la puissance des femmes. C'est une femme qui a mis au monde le roi, - et ceux qui plantèrent les vignes, mères du vin furent enfantés et élevés par les femmes ; en un mot il n'est rien dont nous ne soyons redevables à celles-ci. Elles tissent nos vêtements ; grâce à elles, le soin et la vigilance règnent dans notre intérieur. Et nous ne saurions nous détacher d'elles : eussions-nous acquis en grande quantité l'or, l'argent et tout ce qui est précieux et digne de recherche, quand nous voyons une belle femme, laissant là tous nos trésors, nous restons en arrêt devant cette apparition, et nous n'hésitons pas à sacrifier nos biens, pour nous assurer la possession et la jouissance de la beauté. Nous quittons père, mère, terre nourricière, nous oublions souvent nos amis les plus chers, pour les femmes ; notre vie même, nous l'immolons pour elles. Et voici qui va mieux que tout vous faire comprendre le pouvoir des femmes : quand après avoir travaillé et enduré mille fatigues sur terre et sur mer, nous retirons quelque fruit de notre peine, ne le portons-nous pas aux femmes pour le leur offrir comme à nos souveraines ? J'ai vu le

roi, seigneur de tant de peuples, battu par sa maîtresse Apama, fille de Rabesacès, le Thaumasien [16] ; je l'ai vu supporter qu'elle lui enlevât son diadème et le mit sur sa propre tête, sourire quand elle souriait, s'attrister si elle faisait la moue, flatter cette femme par ses variations d'humeur, et l'apaiser en se faisant très humble s'il la voyait mécontente.

6. [55] Et comme les satrapes et les chefs se regardaient les uns les autres, il se mit à parler de la vérité : « Je viens de montrer, dit-il, quelle est la puissance des femmes : et cependant, aussi bien que le roi, elles ont moins de pouvoir que la vérité. Car si la terre est immense, le ciel élevé, le soleil rapide, si tout cela se meut suivant la volonté de Dieu, si Dieu est véridique et juste, il faut par la même raison que la vérité soit ce qu'il y a au monde de plus fort et que l'injustice ne puisse rien contre elle. Ajoutez que toutes les autres choses qui ont reçu quelque force en partage sont mortelles, et de brève destinée la vérité est immortelle et éternelle. Et elle nous procure, non pas une beauté que le temps flétrit, ou une richesse que la fortune peut nous ravir, mais la justice et la droiture, les distinguant de l'injustice, qu'elle confond. »

7. [57] Zorobabel cessa alors de parler sur la vérité. L'assemblée s'écria qu'il avait parlé le mieux de tous, que la vérité seule a un pouvoir immuable et qui échappe à la vieillesse. Le roi lui ordonna donc de demander ce qu'il voulait en outre des récompenses promises, l'assurant qu'il l'obtiendrait parce qu'il était sage et s'était montré pins avisé que les autres : « Assieds-toi auprès de moi, ajouta Darius, et sois appelé mon parent ». A ces paroles, Zorobabel, rappela au roi le vœu qu'il avait fait dans le cas où il obtiendrait la couronne : c'était de rebâtir Jérusalem, d'y reconstruire le Temple de Dieu, et de replacer dans le Temple les vases sacrés que Nabuchodonosor avait enlevés et apportés à Babylone. « C'est là, dit-il, ma demande, puisque tu m'autorises à t'en adresser une pour avoir paru sage et avisé. »

8. [59] Le roi, tout réjouit se leva, l'embrassa, et écrivit aux satrapes et aux toparques pour leur ordonner de faire escorte à Zorobabel et à ceux qui devaient partir avec lui pour aller reconstruire le Temple. Il enjoignit de plus aux gouverneurs de Syrie et de Phénicie de faire couper du bois de cèdre dans le Liban, de l'expédier à Jérusalem, et d'aider Zorobabel à rebâtir la ville. Il décréta que tous ceux des prisonniers qui étaient retournés en Judée étaient libres, interdit à ses procureurs et satrapes de commander les Juifs pour le service du roi, et exempta d'impôts tout ce que ceux-ci pourraient posséder en terres. De plus, il ordonna aux Iduméens, aux Samaritains et aux habitants de la Cœlésyrie de rendre les villages appartenant aux Juifs qu'ils détenaient, et prescrivit de verser en outre cinquante talents pour la construction du Temple [17]. Il permit aux Juifs de sacrifier suivant leurs coutumes, voulut payer lui-même les frais des sacrifices ainsi que le costume sacré que revêtent pour honorer Dieu le grand-prêtre et les prêtres, de même que les instruments de musique dont les Lévites se servent pour célébrer Dieu ; aux gardiens de la ville et du Temple, il fit donner des terres et assigner chaque année une certaine somme pour leur subsistance ; il fit enfin

renvoyer les vases sacrés, et confirma tout ce que Cyrus avant lui avait décidé au sujet du rétablissement des Juifs.

9. [64] Après avoir obtenu du roi toutes les récompenses, Zorobabel, quittant le palais, leva les yeux au ciel et se mit à remercier Dieu de la sagesse qu'il lui avait inspirée et de la victoire remportée grâce à elle en présence de Darius : « Car, dit-il, je n'aurais jamais été jugé digne de ces faveurs, ô Seigneur, sans ton bienveillant appui ». Ayant donc remercié Dieu du présent et lui ayant demandé de continuer sa protection dans l'avenir, il alla à Babylone et annonça à ceux de sa nation les décisions heureuses du roi. Ceux-ci à cette nouvelle remercièrent Dieu de leur rendre leur terre natale ; puis, se rassemblant en des festins et libations, ils passèrent sept jours à célébrer joyeusement le relèvement et la résurrection de leur patrie. Ensuite ils choisirent dans chaque tribu des chefs pour les conduire à Jérusalem avec leurs femmes, leurs enfants et leurs bêtes de somme ; et tous, avec l'escorte donnée par Darius, firent route jusqu'à Jérusalem pleins de joie et d'orgueil, chantant, jouant de la flûte, faisant retentir les cymbales. Tout le reste du peuple juif leur fit conduite en manifestant son allégresse.

10 [18]. [68] C'est ainsi qu'ils partirent, en nombre fixe de chaque groupe de familles. Je crois inutile de donner ici les noms de ces groupes je craindrais, en effet, en détournant la pensée de mes lecteurs de la suite des événements, de leur en rendre le récit difficile à suivre. La masse des émigrants au-dessus de douze ans, dans les tribus de Juda et de Benjamin, était de quatre millions six cent vingt-huit mille personnes [19] ; les Lévites étaient quatre mille soixante-dix, et il y avait quarante mille sept cent quarante-deux femmes et enfants en bas âge. En outre, il y avait cent vingt-huit lévites hymnodes, cent dix portiers, trois cent quatre-vingt-douze esclaves sacrés ; et enfin six cent cinquante-deux personnes qui se disaient Israélites, sans pouvoir justifier de leur race. On enleva même leur dignité à certains prêtres qui avaient épousé des femmes dont ils ne pouvaient eux-mêmes dire la race et dont on ne retrouva pas la famille dans les généalogies des Lévites et des prêtres : ils étaient environ cinq cent vingt-cinq. La foule des serviteurs qui suivait les Juifs retournant à Jérusalem s'élevait au nombre de sept mille trois cent trente-sept ; puis deux cent quarante-cinq chanteurs et chanteuses quatre cent trente-cinq chameaux, cinq mille cinq cent vingt-cinq bêtes de somme. Les chefs de la multitude dénombrée ci-dessus étaient Zorobabel, fils de Salathiel, de la race de David et de la tribu de Juda, et Jésus, fils de Josédec, le grand-prêtre. En outre, Mardochée et Sérébée furent élus comme chefs, parmi le peuple, et fournirent une contribution aux frais du voyage, de cent mines d'or et cinq mille d'argent [20]. Les prêtres, les Lévites et une partie du peuple juif qui était à Babylone revinrent ainsi à Jérusalem. Les autres émigrants rentrèrent chacun dans sa ville natale.

CHAPITRE IV[21]

1-2. Achèvement du Temple ; sa médiocrité. - 3-5. Intrigues des Samaritains et des satrapes. - 6-7. Darius, après avoir consulté les archives royales, assure les Juifs de sa protection. - 8. Célébration de la Pâque. - 9. Nouvelle intervention de Darius contre les menées des Samaritains.

1. [75] Le septième mois après leur départ de Babylone, le grand-prêtre Jésus et le chef Zorobabel rassemblèrent de tous côtés à Jérusalem avec le plus grand zèle le peuple de la campagne ; puis ils rebâtirent l'autel des sacrifices à l'endroit où il s'élevait auparavant, afin d'y offrir à Dieu les sacrifices prescrits suivant la loi de Moïse, au grand mécontentement des peuples voisins qui leur étaient tous hostiles. Ils célébrèrent aussi à cette époque la fête des Tabernacles, suivant les prescriptions du Législateur à ce sujet ; ils firent ensuite les offrandes et les holocaustes, et les sacrifices des sabbats et de toutes les fêtes sacrées ; et ceux qui avaient fait des vœux les accomplirent en sacrifiant à partir de la nouvelle lune du septième mois. Ils commencèrent enfin la construction du Temple, dépensant de grosses sommes pour les tailleurs de pierre et les charpentiers, et pour la nourriture des ouvriers. Les Sidoniens envoyèrent avec plaisir et sans difficulté des bois de cèdre du Liban, qu'ils amenèrent au port de Jopé liés entre eux et assemblés en radeau : Cyrus avait le premier donné l'ordre de le faire, ordre qui fut exécuté quand Darius l'eut renouvelé.

2. [79] On arriva ainsi jusqu'au deuxième mois de la deuxième année du retour des Juifs à Jérusalem ; la construction du Temple était poursuivie sans interruption ; une fois les fondations achevées, à la nouvelle lune du second mois de la deuxième année, on commença les murs, et la surveillance des travaux fut confiée aux Lévites âgés de plus de vingt ans, à Jésus, à ses fils et à ses frères, à Zodmeel, frère de Juda fils d'Aminadab, et à ses fils [22]. Et tous ceux qui étaient chargés de ce soin s'en acquittèrent avec tant de zèle, que le Temple fut terminé plus tôt qu'on n'aurait pu le prévoir. Quand le sanctuaire fut terminé, les prêtres, revêtus des vêtements traditionnels, les Lévites, et les descendants d'Asaph, au son des trompettes chantèrent un hymne à la louange de Dieu, comme David en avait le premier donné l'exemple. Les prêtres, les Lévites et les anciens des groupes de familles qui se rappelaient la grandeur et la somptuosité de l'ancien Temple, voyant combien, par suite du manque de ressources, on avait dû construire plus modestement le nouveau, et mesurant la décadence de leur prospérité à l'infériorité du nouveau Temple, se montraient tout abattus et honteux à cette pensée ; incapables de contenir leur chagrin, ils allaient jusqu'aux gémissements et aux larmes. Quant au peuple, il se trouvait satisfait du présent, content d'avoir reconstruit le Temple, et, n'ayant ni souci ni mémoire de l'ancien, il ne se tourmentait pas à faire la comparaison entre les deux pour trouver le nouveau moins riche qu'il ne s'y attendait. Le bruit des trompettes et la joie populaire étaient cependant couverts par les gémissements des anciens et des prêtres déclarant le Temple bien moins beau que celui qui avait été détruit.

3. [84] En entendant le son des trompettes, les Samaritains, qui haïssaient la tribu de Juda et celle de Benjamin, accoururent pour apprendre la cause de ce bruit. Quand ils surent que les Juifs jadis emmenés captifs à Babylone reconstruisaient leur Temple, ils se rendirent auprès de Zorobabel, de Jésus, et des chefs des groupes de familles, demandant qu'on leur permit d'aider aux préparatifs et de prendre part à la reconstruction. « Nous n'adorons pas moins Dieu que les Juifs, disaient-ils, nous le prions et nous souhaitons de lui rendre un culte, depuis le jour où Salmanassar [23], roi des Assyriens, nous a amenés de chez les Chouthéens et les Mèdes dans ce pays ». A ce discours, Zorobabel, le grand-prêtre Jésus et les chefs des familles israélites répondirent qu'il leur était impossible de partager avec d'autres le soin de la construction du Temple, car ils avaient seuls reçu l'ordre d'y procéder, d'abord de Cyrus, puis de Darius ; que les Samaritains pourraient y venir adorer Dieu, et que tout ce qu'ils auraient de commun avec les Juifs, comme d'ailleurs tous les autres hommes, serait de venir, s'ils le voulaient, rendre hommage à Dieu dans son Temple [24].

4. [88] Les Chouthéens (car c'est le nom que portent aussi les Samaritains) furent blessés de cette réponse et persuadèrent aux populations de Syrie qu'il fallait supplier les satrapes - comme autre fois sous Cyrus, puis sous Cambyse - d'empêcher la construction du Temple, et susciter aux Juifs, qui la hâtaient, des retards et des obstacles. Vers le même temps, Sisinès, préfet de Syrie et de Phénicie, et Sarabasanès étant montés à Jérusalem avec quelques autres, demandèrent aux chefs des Juifs qui leur avait permis de construire un temple qui ressemblait plus à une forteresse qu'à un sanctuaire, et pourquoi ils entouraient la ville de portiques et de murs aussi épais [25] : Zorobabel et le grand-prêtre Jésus répondirent qu'ils étaient les serviteurs du Dieu tout-puissant ; que ce Temple, bâti en son honneur, par un de leurs rois, prince sage et l'emportant en vertu sur tous les autres, était demeuré longtemps debout ; mais que, leurs pères s'étant rendus coupables d'impiété envers Dieu, Nabuchodonosor, roi des Babyloniens et des Chaldéens, prit la ville de force, la détruisit, brûla le Temple après l'avoir pillé et emmena le peuple en captivité à Babylone ; Cyrus, qui avait été après lui roi de Babylone et de Perse, avait décrété la reconstruction du Temple et, confiant toutes les offrandes et tous les vases sacrés qu'en avait enlevés Nabuchodonosor, à Zorobabel [26] et au trésorier Mithridate, leur avait ordonné de les porter à Jérusalem et de les replacer dans le Temple, auquel ils appartenaient, une fois reconstruit. Il avait ordonné que tout fût fait rapidement et chargé Abassaros d'aller à Jérusalem et de s'occuper de la construction. Celui-ci, aussitôt les instructions de Cyrus reçues, avait posé les fondations : mais après ces premiers travaux, l'œuvre avait été suspendue et le Temple restait inachevé jusqu'à ce jour par la mauvaise volonté des nations ennemies. « Si vous le voulez et le jugez à propos, ajoutèrent-ils, écrivez ceci à Darius ; il examinera les archives des rois et s'assurera que nous n'avons menti sur aucun point [27]. »

5. [95] Sur cette réponse de Zorobabel et du grand-prêtre, Sisinès et ses com-

pagnons décidèrent de ne pas arrêter la construction jusqu'à ce que Darius eût été informé de l'affaire ; et ils en écrivirent tout de suite au roi. Les Juifs étaient consternés et craignaient que celui-ci ne changeât d'avis sur la reconstruction de Jérusalem et du Temple ; mais deux prophètes qui se trouvaient alors au milieu d'eux, Aggée et Zacharie, les exhortaient à prendre courage et à ne rien redouter de fâcheux de la part des Perses. Dieu, disaient-ils, le leur avait prédit. Confiants en ces prophètes, ils se remirent avec acharnement à la construction du Temple sans perdre un jour [28].

6. [97] Les Samaritains écrivirent à Darius, accusant dans leur lettre les Juifs de fortifier leur ville et de bâtir un Temple qui ressemblait plus à une forteresse qu'à un sanctuaire, ajoutant que tout cela ne serait rien moins qu'utile au roi, et rappelant les lettres par lesquelles Cambyse avait interdit d'édifier le Temple [29] ; Darius apprit ainsi que la reconstruction de Jérusalem pourrait être pour lui une cause de danger ; quand, de plus, il eut pris connaissance des lettres envoyées par Sisinès et ses compagnons, il ordonna de rechercher dans les archives royales ce qui concernait cette affaire. Et l'on trouva dans le palais d'Ecbatane, en Médie, un livre portant écrit ceci : « La première année du règne de Cyrus, le roi a ordonné de reconstruire le Temple et l'autel des sacrifices de Jérusalem ; le Temple aura soixante coudées de haut et autant de large ; l'édifice aura trois rangées en pierre polie et une en bois du pays. Il a commandé que les frais fussent supportés par le trésor royal, et que les vases sacrés, pillés par Nabuchodonosor et apportés à Babylone, fussent rendus aux habitants de Jérusalem ; que le soin de tout ceci fût confié à Abassaros, préfet, gouverneur de la Syrie et de la Phénicie, et à ses compagnons, qui devaient, tout en se tenant éloignés des lieux mêmes, permettre aux Juifs et à leurs chefs, esclaves de Dieu, de bâtir le Temple. Il leur a ordonné d'aider au travail, et, sur les tributs des pays qu'ils gouvernaient, de fournir aux Juifs, pour leurs sacrifices, des taureaux, des béliers, des brebis, des agneaux, du froment, de l'huile, du vin, et tout ce que demanderaient les prêtres ; ceux-ci prieront pour le salut du roi et des Perses. Il a ordonné de saisir ceux qui transgresseraient quelqu'une de ces prescriptions, de les mettre en croix, et de confisquer leur fortune au profit du trésor royal. Et il a en outre prié Dieu, si quelqu'un essayait de mettre obstacle à la construction du Temple, de le frapper pour arrêter une pareille injustice.

7. [104] Darius, ayant trouvé ces prescriptions dans les archives de Cyrus, répondit à Sisinès et à ses compagnons en ces termes : « Le roi Darius à Sisinès, préfet, à Sarabasanès et à leurs compagnons, salut. Je vous envoie la copie de la lettre que j'ai trouvée dans les archives de Cyrus, et je veux que tout soit fait suivant les ordres qu'elle contient. Adieu ». Sisinès et ses amis, quand ils eurent appris par la lettre du roi ses sentiments, résolurent d'y conformer dorénavant leur conduite. Ils présidèrent donc aux travaux sacrés, en s'efforçant avec les anciens des Juifs et les chefs des sénateurs. Ainsi la construction du Temple fut menée à bonne fin avec beaucoup d'ardeur, grâce aux prédictions d'Aggée et de Zacharie, selon l'ordre de Dieu et avec le bon

vouloir de Cyrus et de Darius [30] ; il fut achevé en sept ans. La neuvième année du règne de Darius, le vingt-troisième jour du douzième mois, que l'on appelle chez nous Adar et chez les Macédoniens Dystros, les prêtres, les Lévites et le reste du peuple israélite offrirent des sacrifices d'actions de grâces pour célébrer leur retour de captivité, leur ancien bonheur recouvré, et la renaissance du Temple ; ils immolèrent cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents brebis, douze chevreaux à raison de un par tribu (car les tribus des Israélites sont au nombre de douze), pour expier les fautes de chacune d'elles. Suivant les prescriptions de Moïse, les prêtres et les lévites placèrent des gardiens à chaque portail, car les Juifs avaient aussi construit des portiques tout autour du Temple intérieur [31].

8. [109] A l'approche de la fête des Azymes, pendant le premier mois, que les Macédoniens appellent Xanthicos, et nous Nisan, une multitude de peuple accourut des bourgs vers la ville ; ils célébrèrent la fête en se purifiant avec leurs femmes et leurs enfants, suivant la coutume de leur pères. Ils offrirent le sacrifice que l'on appelle pascal, le quatorzième jour du même mois. Ils passèrent ensuite sept jours en festins, n'épargnant aucune dépense, offrant même des holocaustes à Dieu et célébrant des sacrifices d'actions de grâces pour remercier Dieu de les avoir rendus à leur patrie et à leurs lois et de leur avoir concilié la bienveillance du roi des Perses. Après avoir ainsi prodigué ces sacrifices et leur reconnaissance envers Dieu ils s'établirent à Jérusalem, sous une constitution aristocratique et oligarchique : les grands-prêtres, en effet, furent à la tête des affaires jusqu'au jour où les descendants d'Asamonée parvinrent à la royauté. Avant la captivité et le retour, ils avaient été gouvernés par des rois, qui commencèrent avec Saül et David, et durèrent cinq cent trente-deux ans [32], six mois et dix jours ; avant ces rois, ils avaient eu des chefs qu'on appelait juges et monarques, et avaient passé sous ce régime plus de cinq cents ans, depuis la mort de Moïse et de Josué, le général. Tels furent, du temps de Cyrus et de Darius, les événements concernant les Juifs délivrés de captivité.

9 [33]. [114] Les Samaritains, animés à l'égard des Juifs de sentiments de haine et de jalousie, leur suscitaient mille désagréments, confiants en leur richesse et affichant leur parenté avec les Perses, sous prétexte qu'ils étaient originaires du même pays que ceux-ci. Chaque fois qu'ils reçurent du roi l'ordre de fournir au Juifs une contribution pour leurs sacrifices, ils refusèrent de l'exécuter, encouragés et soutenus dans leur résistance par les préfets ; et chaque fois qu'ils purent causer aux Juifs quelque tort, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, ils n'hésitèrent jamais à le faire. Les habitants de Jérusalem décidèrent donc d'envoyer une ambassade au roi pour se plaindre des Samaritains ; Zorobabel et quatre autres des chefs partirent en qualité d'ambassadeurs. Quand le roi eut appris des envoyés les plaintes et les accusations qu'ils portaient contre les Samaritains, il les renvoya porteurs, pour les préfets et le sénat de Samarie, d'une lettre dont voici le texte : « Darius, roi, à Tanganas et Sambabas, préfets des Samaritains, Sadracès et Bobélon, et à tous ceux de Samarie qui sont conseillers

[34] avec eux. Zorobabel, Ananias et Mardochée, envoyés des Juifs, vous ont accusés de leur susciter des obstacles dans la construction de leur Temple, et de ne pas vous acquitter des contributions que je vous ai ordonné de leur payer pour leurs sacrifices. Je veux que, après avoir pris connaissance de cette lettre, sur les fonds du trésor royal des impôts de Samarie, vous leur fournissiez tout ce qui leur est nécessaire pour les sacrifices, suivant l'appréciation des prêtres, afin qu'ils ne passent aucun jour sans sacrifier et sans prier Dieu pour moi et les Perses ». Tel était le contenu de cette lettre.

CHAPITRE V[35]

1-2. Règne de Xerxès. Mission d'Esdras. - 3.4. Affaire des mariages prohibés. - 5. Fête des Tabernacles ; lecture de la Loi. -6-8. Mission de Néhémie. Achèvement des murs de Jérusalem.

1. [120] Darius étant mort, son fils Xerxès, en lui succédant sur le trône, hérita aussi de sa piété et de son respect envers Dieu. Il se conforma, en effet, en tout, à ce qu'avait fait son père, en ce qui concernait le culte, et il eut les Juifs en très grande affection. A cette époque le grand-prêtre était Joachim, fils de Jésus [36]. Il y avait aussi à Babylone un homme juste et jouissant d'une bonne renommée auprès de la multitude : c'était le premier prêtre du peuple [37] appelé Esdras ; il connaissait bien les lois de Moïse, et devint l'ami du roi Xerxès [38]. Ayant résolu de partir pour Jérusalem en emmenant quelques-uns des Juifs restés à Babylone, il pria le roi de lui donner pour les satrapes de Syrie une lettre qui l'introduisit auprès d'eux. Le roi écrivit donc à l'adresse des satrapes la lettre suivante : « Le roi des rois Xerxès à Esdras, prêtre et lecteur des lois de Dieu, salut. Pensant que ce serait un effet de notre humanité de laisser partir avec toi pour Jérusalem, s'ils le désirent, ceux du peuple juif et des Lévites qui se trouvent encore dans notre royaume, j'ai donné des ordres dans ce sens ; ceux qui veulent sont libres de partir, comme je l'ai décidé de concert avec mes sept conseillers, d'aller visiter la Judée conformément à la loi de Dieu, et de porter au Dieu des israélites les présents que moi et mes amis avons voué de lui offrir ; tout l'argent et l'or destinés à leur Dieu qu'on trouvera dans le pays des Babyloniens, qu'ils l'emportent à Jérusalem pour leur Dieu, en vue des sacrifices ; tous les vases que tu voudras, en or et en argent, qu'il vous soit permis à toi et à tes frères de les fabriquer. Tu consacreras les vases sacrés qu'on t'a remis et tout ce que tu jugeras bon d'y ajouter, tu le feras aux frais du trésor royal. J'ai écrit aussi aux trésoriers de Syrie et de Phénicie, afin qu'ils veillent à l'exécution de tout ce qu'ordonnera Esdras, prêtre et lecteur des lois de Dieu. Et pour que la divinité n'ait aucune colère contre moi ou mes descendants (j'autorise les trésoriers à leur fournir jusqu'à concurrence de...) cent mesures de blé [39]. Je vous ordonne, en outre, de ne lever aucun impôt sur les prêtres, Lévites, chantres, portiers, esclaves sacrés et scribes du Temple et de ne leur faire subir aucun désagrément ni aucun ennui. Pour toi, Esdras, désigne suivant l'inspiration de Dieu, des juges

pour juger ceux qui connaissent ta loi. Quant à ceux qui l'ignorent, tu la leur apprendras, afin que, si quelqu'un de ta race transgresse la loi de Dieu ou du roi, il subisse un châtiment, pour l'avoir transgressée non pas par ignorance, mais en connaissance de cause, et l'avoir audacieusement enfreinte et méprisée. La punition sera la mort ou l'amende. Adieu. »

2. [131] Esdras, ayant reçu cette lettre, se réjouit extrêmement et se mit à adorer Dieu, pour avoir inspiré la bonté du roi à son égard ; il lui en devait, disait-il, à lui seul toute la reconnaissance. Il lut ensuite la lettre aux Juifs présents à Babylone, puis, conservant l'original, il envoya la copie à tous ceux de sa race qui habitaient la Médie [40]. Ceux-ci, en apprenant la piété du roi envers Dieu et sa bienveillance pour Esdras, furent tous remplis de joie ; plusieurs ramassèrent leurs biens et vinrent à Babylone, désireux de retourner à Jérusalem. Mais le gros du peuple des Israélites resta dans le pays ; c'est pour cela que deux tribus seulement en Asie et en Europe sont assujetties aux Romains ; les dix autres tribus sont restées au delà de l'Euphrate comptant un nombre infini de membres qu'il a été impossible de déterminer. Un très grand nombre de prêtres, de Lévites, de portiers, de chantres, d'esclaves sacrés, vinrent rejoindre Esdras. Celui-ci réunit au delà de l'Euphrate [41] tous ces hommes échappés à la captivité, et là, pendant trois jours [42], il leur ordonna de jeûner, pour rendre grâce à Dieu de les avoir délivrés, et afin que rien de fâcheux ne leur arrivât pendant leur voyage, soit de la part de leurs ennemis, soit par toute autre cause d'ennui. Esdras, en effet, s'étant empressé d'assurer le roi que Dieu pourvoirait à leur sûreté, n'avait pas jugé bon de lui demander des cavaliers d'escorte. Après avoir fait leurs prières, ils quittèrent les bords de l'Euphrate le douzième jour du premier mois de la septième année du règne de Xerxès, et ils arrivèrent à Jérusalem le cinquième mois de la même année. Esdras confia aussitôt les richesses sacrées aux trésoriers, qui étaient de la race des prêtres ; il y avait six cent cinquante talents d'argent, des vases d'argent pour cent talents, des vases d'or pour vingt talents [43], des vases d'airain, plus précieux que l'or, pesant douze talents : c'étaient les présents du roi, de ses conseillers et de tous les Israélites restés à Babylone. Esdras, après avoir remis ces richesses entre les mains des prêtres, offrit à Dieu, sous forme d'holocaustes, les sacrifices accoutumés, douze taureaux, pour le salut commun du peuple, quatre-vingt-dix béliers [44], soixante-douze agneaux, douze chevreaux, en expiation des fautes commises. Il donna la lettre du roi aux intendants royaux et aux préfets de Cœlésyrie et de Phénicie. Et ceux-ci, obligés d'accomplir les ordres qu'il donnait, honorèrent le peuple juif et s'employèrent à lui être utiles en toute chose.

3. [139] Tout cela fut conduit et décidé par Esdras ; mais s'il réussit, c'est, je crois, que Dieu l'avait jugé digne de ces grands desseins à cause de son honnêteté et de sa justice. Un peu plus tard, on vint se plaindre à lui que plusieurs, parmi le peuple, les prêtres et les Lévites, avaient transgressé la constitution et violé les lois de leurs pères en épousant des femmes étrangères, souillant ainsi la pureté de la race sacerdotale ;

on suppliait Esdras de venir à l'appui des lois, de peur que Dieu, irrité contre tout le peuple, ne le rejetât dans l'adversité : Esdras dans sa douleur déchira aussitôt ses habits, se frappa la tête, s'arracha la barbe, et se jeta par terre en voyant que les coupables étaient les premiers de la nation ; songeant que, s'il leur ordonnait de renvoyer leurs femmes et les enfants qu'ils en avaient eus, ils ne l'écouteraient pas, il resta étendu par terre. Toutes les honnêtes gens accoururent autour de lui, pleurant également et prenant part à sa douleur en présence de cette calamité. Enfin Esdras, se relevant et tendant les mains au ciel, dit qu'il avait honte de lever les yeux en haut, à cause des péchés commis par le peuple, qui avait chassé de sa mémoire les malheurs attirés sur nos pères par leur impiété ; il supplia Dieu, qui avait sauvé de ce malheur et de la captivité, ramené à Jérusalem et sur la terre natale un faible reste de la nation, de se montrer cette fois encore indulgent pour leur péché ; leur crime avait bien mérité la mort, mais la bonté de Dieu pouvait épargner le châtiment même à de pareils criminels.

4. [145] Il cessa ses prières ; et comme tous ceux qui s'étaient rassemblés autour de lui avec leurs femmes et leurs enfants gémissaient, un certain Achonios [45], qui était le premier des habitants de Jérusalem, s'avançant, dit que ces hommes avaient, en effet, péché en introduisant dans leur maison des femmes étrangères ; il conseillait donc à Esdras de leur faire promettre sous serment de renvoyer ces femmes ainsi que les enfants nés d'elles ; ceux qui n'obéiraient pas à la loi seraient châtiés. Esdras se laissa persuader et fit jurer aux chefs des prêtres, des Lévites et des Israélites de renvoyer ces femmes et ces enfants, suivant le conseil d'Achonios. Après avoir reçu leurs serments, il quitta aussitôt le Temple pour se retirer dans la cellule de Jean, fils d'Eliasib, et il y passa la journée entière sans toucher à aucun aliment, à cause de son affliction. Il fit alors publier l'ordre, pour tous ceux qui étaient revenus de captivité, de se réunir à Jérusalem, sous peine, pour quiconque n'aurait pas répondu à cet appel dans les deux ou trois jours, d'être considéré comme ne faisant plus partie du peuple, et de voir ses biens confisqués au profit du trésor sacré, suivant le jugement des anciens ; ceux de la tribu de Juda et de Benjamin se réunirent donc dans les trois jours, le vingt du neuvième mois, qu'on appelle chez les Hébreux Chasleu [46] et chez les Macédoniens Apellaios. Quand ils eurent pris place dans la cour du Temple, en présence des anciens, mal à leur aise et tremblant de froid, Esdras se leva et accusa les coupables d'avoir transgressé la loi en épousant des femmes qui n'étaient pas de leur race ; pour plaire à Dieu, et dans leur propre intérêt, ils devaient maintenant renvoyer ces femmes. Tous s'écrièrent qu'ils le feraient, mais que le nombre de ces femmes était considérable, que l'on se trouvait en hiver, et que ce n'était l'affaire d'un, ni même de deux jours. Il fallait que les chefs restassent là et que tous ceux qui avaient épousé des étrangères se présentassent devant eux dans un temps donné, accompagnés des anciens de chaque localité, qui compteraient le nombre de ceux qui avaient contracté de pareilles unions [47]. L'avis prévalut et le premier jour du dixième mois on commença à rechercher ceux qui habitaient avec des étrangères, et l'enquête ayant été poursuivie jusqu'au premier

jour du mois suivant [48], on trouva beaucoup des descendants de Jésus, le grand-prêtre, des prêtres, des Lévites et des Israélites, qui, préférant l'observance des lois aux charmes de l'amour, chassèrent aussitôt leurs femmes et les enfants qui en étaient nés, et, pour apaiser Dieu, amenèrent des béliers et les lui sacrifièrent. Il ne nous a pas paru nécessaire de donner ici leurs noms. En lavant ainsi la souillure contractée par ces mariages illicites, Esdras fixa la coutume sur ce point de manière qu'elle fût immuable à l'avenir.

5. [154] Le septième mois, lors de la célébration de la fête des Tabernacles, pour laquelle le peuple presque entier s'était rassemblé, les Juifs montèrent sur la terrasse du Temple, du côté de la porte qui regarde vers l'Orient, et prièrent Esdras de leur lire les lois de Moïse. S'étant donc placé au milieu de la foule, il lut ces lois depuis le matin jusqu'au milieu du jour. En entendant cette lecture, les Juifs apprirent à être justes dans le présent et dans l'avenir, mais en songeant au passé, ils furent attristés et en vinrent jusqu'aux larmes, car ils pensaient qu'ils n'auraient souffert aucun des maux dont ils avaient été accablés, s'ils avaient observé la loi. Esdras, les voyant dans ces sentiments, leur ordonna de rentrer chez eux et de ne pas pleurer [49] ; c'était, en effet, un jour de fête et il ne convenait pas de gémir, car ce n'était pas chose permise ; il leur conseilla de banqueter gaiement, de ne s'occuper que de réjouissances qui fussent en rapport avec la fête ; leur repentir et leur affliction au sujet de leurs anciennes fautes seraient une garantie et une certitude qu'ils n'y retomberaient pas. Sur ce conseil d'Esdras [50], ils se mirent à célébrer la fête, et quand ils l'eurent fait pendant huit jours sous les tentes, ils rentrèrent chez eux en chantant des hymnes à Dieu, reconnaissants à Esdras d'avoir réformé leurs manquements à la loi de l'État. Celui-ci, après avoir acquis tant de gloire auprès du peuple, mourut âgé et fut enseveli avec de grandes marques d'honneurs à Jérusalem. Vers le même temps, Joachim le grand-prêtre étant mort aussi, son fils Eliasib lui succéda dans sa haute charge.

6 [51]. [159] Un des captifs juifs, qui était échanson du roi Xerxès, et avait pour nom Néhémie, se promenant un jour au dehors de la capitale des Perses, Suse, entendit des étrangers, qui semblaient au terme d'un long voyage et qui entraient dans la ville, parler entre eux en hébreu ; il les aborda et leur demanda d'où ils venaient. Sur leur réponse qu'ils arrivaient de Judée, il se mit de nouveau à demander des nouvelles de leur peuple et de leur capitale Jérusalem. Ils lui dirent que tout allait mal, que les murailles étaient détruites de fond en comble et que les peuples voisins faisaient mille misères aux Juifs, le jour parcourant le pays et le mettant au pillage, la nuit s'attaquant à la ville (?) [52] de telle sorte qu'ils emmenaient de nombreux prisonniers faits dans la campagne et à Jérusalem même, et que chaque jour les routes étaient couvertes de cadavres. Là-dessus Néhémie versa des larmes, plein de pitié pour le malheur de ses compatriotes, et levant les yeux au ciel : « Jusques à quand Seigneur, dit-il, souffriras-tu que notre peuple supporte ces maux, devenu la proie et le butin de tous ? » Comme il s'attardait près de la porte à déplorer ces malheurs, on vint l'avertir que le roi allait

se mettre à table. Il se hâta [53], et, sans prendre même le temps de se laver, tel qu'il se trouvait, il courut remplir auprès du roi son office d'échanson. Le roi, après le repas, se sentant l'esprit relâché et d'humeur affable, tourna les yeux vers Néhémie, et, lui voyant l'air sombre, lui demanda la cause de son abattement. Celui-ci, après avoir prié Dieu de donner à ses paroles la grâce et la persuasion : « O roi, dit-il, comment donc pourrais-je n'avoir pas le visage triste et l'âme pleine d'affliction, quand j'apprends que Jérusalem, ma patrie, où sont les tombeaux et les monuments de mes ancêtres, a vu ses murailles jetées à terre et ses portes incendiées ? Faites-moi la grâce de me laisser aller relever ses murs et aider à terminer la reconstruction du Temple [54] ». Le roi promit de lui accorder cette faveur et une lettre qu'il porterait aux satrapes, afin qu'ils le traitassent bien et lui fournissent tout le nécessaire pour ce qu'il désirerait. « Cesse donc, lui dit-il, d'être affligé, et sers-moi désormais avec un visage heureux ». Néhémie adora Dieu et remercia le roi de sa promesse, et le plaisir qu'il prit à ces nouvelles chassa de son visage l'abattement et l'angoisse. Le lendemain le roi le fit appeler et lui donna une lettre à porter à Adaios [55], préfet de Syrie, de Phénicie et de Samarie, dans laquelle il commandait à celui-ci de bien traiter Néhémie, et de pourvoir à la construction du Temple.

7. [168] Néhémie se rendit à Babylone, et, suivi de plusieurs de sa nation qui s'étaient joints volontairement à lui, il arriva à Jérusalem, la vingt-cinquième année [56] du règne de Xerxès ; après avoir (rendu grâces à) Dieu, il remit ses lettres à Adaios et aux autres préfets. Puis, ayant convoqué à Jérusalem tout le peuple, il se leva au milieu du Temple et parla dans ces termes : « Juifs, sachez que Dieu, en souvenir de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, ne nous a pas abandonnés, et qu'en considération de leur justice, sa providence pour nous ne s'est pas lassée. Il m'a aidé à obtenir du roi la permission de relever nos murailles et de terminer la construction du Temple. Mais comme vous connaissez bien la haine des peuples voisins contre nous, comme vous savez que, s'ils apprennent que vous travaillez avec diligence à cette reconstruction, ils s'y opposeront et vous susciteront mille obstacles, je veux d'abord que vous ayez confiance en Dieu pour résister à cette hostilité, que ni nuit ni jour vous n'interrompiez les travaux, et que vous meniez à bout en toute hâte l'entreprise, aujourd'hui que les circonstances vous sont favorables ». Sur ces mots, il enjoignit aussitôt aux magistrats de mesurer la muraille et de distribuer la besogne au peuple par bourgs et villes, suivant les forces de chacun, promettant d'en prendre sa part pour lui-même et ses serviteurs ; puis il congédia l'assemblée. Les Juifs se mirent aussitôt à l'œuvre. On les appelait ainsi du jour où revinrent de Babylone ceux de la tribu de Juda, qui, retournés les premiers dans le pays, lui donnèrent leur nom.

8. [174] Lorsque les Ammanites, les Moabites, les Samaritains et tous les habitants de la Cœlésyrie apprirent que l'on hâtait la construction des murailles, ils en furent fort irrités ; il ne se passait pas de jour qu'ils ne tramassent contre les Juifs quelque embûche pour contrecarrer leurs desseins ; ils en tuèrent plusieurs et vou-

lurent même se débarrasser de Néhémie, en soudoyant quelques étrangers pour l'assassiner. Puis ils essayèrent de les effrayer et de les troubler en répandant le bruit qu'une expédition de peuples coalisés se préparait contre eux : et peu s'en fallut que les Juifs épouvantés n'abandonnassent leur travail. Mais rien de tout cela ne put détourner Néhémie de son zèle ; il se contenta de s'entourer de quelques gardes, pour sa propre sécurité, et resta ferme à son poste, rendu par son désir d'accomplir son oeuvre insensible à toutes les tracasseries ; s'il prit ainsi des précautions sévères pour sa sauvegarde, ce n'était pas par crainte de la mort, mais dans la persuasion que, lui disparu, ses compatriotes cesseraient d'élever les murs. Il ordonna ensuite à ceux qui étaient employés à la construction de travailler en armes ; les ouvriers et les manœuvres avaient une épée ; il leur recommanda d'avoir leurs boucliers tout auprès d'eux, et tous les cinq cents pas il disposa des trompettes chargés de prévenir le peuple, si l'ennemi survenait, afin qu'il les trouvât là équipés pour la lutte, au lieu de les massacrer sans défense. Lui-même, pendant la nuit, faisait le tour de la ville, et rien ne le fatiguait, ni le travail, ni le régime auquel il se soumettait, ni le manque de sommeil : car il ne prenait que le strict nécessaire, sans rien accorder au plaisir. Il supporta ces fatigues deux ans et quatre mois ; c'est le temps que mirent les habitants de Jérusalem à bâtir leurs murailles : tout fut achevé le neuvième mois de la vingt-huitième année du règne de Xerxès [57]. L'œuvre étant enfin terminée, Néhémie et le peuple sacrifièrent à Dieu en l'honneur de la construction des murailles, et passèrent huit jours en réjouissances [58]. Les peuples de Syrie, à la nouvelle que le travail était fini, en furent irrités. Néhémie, voyant que la ville n'était pas assez peuplée, invita les prêtres et les lévites à quitter la campagne pour venir habiter Jérusalem et y demeurer ; il leur y prépara des demeures à ses propres frais ; les cultivateurs reçurent l'ordre d'apporter à Jérusalem la dîme de leurs récoltes [59], afin que les prêtres et les lévites ayant toujours de quoi se nourrir, le culte ne subit aucune interruption. Ils obéirent volontiers aux prescriptions de Néhémie, et c'est ainsi que Jérusalem devint une ville populeuse. Après avoir rendu aux Juifs bien d'autres services également dignes de louanges, Néhémie mourut, dans une vieillesse fort avancée. C'était un homme bon, juste, entièrement dévoué aux intérêts de sa nation, et il laissa comme un éternel souvenir les murailles de Jérusalem. Ces événements se passèrent sous le règne de Xerxès.

CHAPITRE VI[60]

1. Règne d'Artaxerxés. Disgrâce de Vasté. - 2. Artaxerxés épouse Esther. - 3. Règlement sur les audiences royales. - 4. Complot découvert par Mardochée. - 5-6. Aman arrache au roi un édit de proscription contre les Juifs. - 7. Mardochée intervient auprès d'Esther. - 8. Prière d'Esther et de Mardochée. - 9. Esther va trouver le roi. - 10. Honneurs décernées à Mardochée. - 11. Disgrâce et supplice

d'Aman. - 12. Nouvel édit d'Artaxerxés. -12. Massacre des ennemis des Juifs ; institution de la fête de Pourim.

1. [184] Après la mort de Xerxès, la royauté échut à son fils Cyrus (?) [61], que les Grecs appellent Artaxerxés. Pendant que ce roi gouvernait l'empire des Perses, le peuple juif faillit périr tout entier, y compris les femmes et les enfants. Je dirai bientôt pourquoi. Mais il faut auparavant que je raconte le genre de vie de ce roi, ensuite comment il épousa une Juive de race royale, qui, dit-on, sauva notre peuple. Artaxerxés, après avoir pris le pouvoir et établi, des Indes jusqu'à l'Ethiopie, des gouverneurs dans les cent vingt-sept satrapies, reçut, la troisième année de son règne, ses amis, les peuples de la Perse et leurs chefs, dans un festin somptueux, comme il convient à un roi qui veut faire montre de sa richesse ; il les traita pendant cent quatre-vingts jours. Puis il donna des fêtes, à Suse, pendant sept jours aux peuples des provinces et à leurs ambassadeurs. Voici comment était organisé ce festin : on construisit une salle en forme de tente supportée par des colonnes d'or et d'argent, réunies par des toiles de lin et de pourpre, de telle sorte qu'elle pût contenir plusieurs myriades de convives. On se servit de coupes d'or enrichies de pierres précieuses à la fois pour l'agrément et pour le charme des yeux. Le roi ordonna aux serviteurs de n'obliger personne à boire aussitôt sa coupe remplie, comme c'est l'usage chez les Perses, mais de laisser chacun des convives boire à la santé de qui il voulait [62]. En même temps il avait envoyé des messagers et fait ordonner aux habitants de son empire de cesser tout travail et de célébrer des fêtes en l'honneur de son avènement, pendant plusieurs jours. De même, la reine Vasté réunit les femmes en un banquet dans son palais. Le roi, voulant la montrer à ses convives, parce qu'elle surpassait en beauté toutes les femmes, lui fit dire de se rendre au festin. Mais la reine, par obéissance aux lois des Perses, qui interdisent aux femmes de se montrer à des étrangers, ne se rendit pas auprès du roi ; quoique celui-ci lui eût envoyé à plusieurs reprises des eunuques, elle n'en refusa pas moins de venir, si bien que le roi, dans sa colère, interrompit le festin, se retira, et, ayant fait appeler les sept d'entre les Perses qui sont chargés chez eux de l'interprétation des lois, accusa sa femme et prétendit qu'elle l'avait outragé ; car, mandée par lui à plusieurs reprises au festin, elle n'avait pas obéi une seule fois. Il leur demanda donc de prononcer la loi qu'il devait lui appliquer. L'un d'eux, nommé Mouchaios [63], répondit que cette insulte n'atteignait pas le roi seulement, mais tous les Perses, qui risquaient, si leurs femmes méprisaient leur autorité, d'avoir une vie insupportable ; car aucune d'elles ne respecterait désormais son mari, suivant en cela l'exemple du dédain que la reine avait montré à l'égard du roi, maître tout-puissant. Il conclut donc qu'il fallait infliger un châtiment exemplaire à celle qui avait ainsi insulté le roi, et annoncer à tous les peuples la mesure de rigueur prise contre la reine. En conséquence, il fut décidé qu'Artaxerxés répudierait Vasté et donnerait sa place à une autre femme.

2. [195] Le roi, qui avait un très grand amour pour elle, et qui supportait difficilement la séparation, ne pouvait cependant se réconcilier avec elle à cause de la loi ; il

passait donc son temps à se lamenter sur l'impuissance de ses désirs. Ses amis, voyant son chagrin, lui conseillèrent de bannir le souvenir de sa femme et un amour qui ne le conduirait à rien, et d'envoyer des messagers pour chercher sur toute la terre des jeunes filles d'une grande beauté ; celle qui serait déclarée la plus belle deviendrait sa femme. Sa passion pour la première épouse s'éteindrait quand il en aurait pris une nouvelle, et peu à peu sa tendresse pour elle, arrachée de son cœur, se reporterait sur celle qu'il aurait auprès de lui. Artaxerxés se rendit à ce conseil et envoya des messagers chargés de rassembler les jeunes filles les plus belles de son royaume et de les lui amener. Dans le nombre de celles qui furent convoquées se trouvait une jeune fille de Babylone [64], orpheline de père et de mère, élevée auprès de son oncle appelé Mardochée ; celui-ci appartenait à la tribu de Benjamin, et comptait parmi les premiers des Juifs. Il arriva qu'Esther - c'était le nom de cette jeune fille - l'emportait en beauté sur toutes les autres, et que la grâce de son visage captivait les regards de tous ceux qui la voyaient. On la confia à un eunuque, qui l'entoura de tous les soins ; elle fut parfumée avec les aromates les plus variés et tous les onguents les plus rares que peut exiger la toilette du corps ; ce fut le régime auquel furent soumises pendant six mois [65] toutes ces jeunes filles, qui étaient au nombre de quatre cents [66]. Lorsque l'eunuque pensa, au bout de ce temps, que ces jeunes filles avaient été l'objet de soins suffisants, et qu'elles étaient devenues dignes de la couche royale, chaque jour il en envoya une au roi pour passer la nuit avec lui. Celui-ci aussitôt après la renvoyait à l'eunuque. Quand fut venu le tour d'Esther et qu'il l'eut connue, il devint amoureux de la jeune fille, la prit comme femme légitime, et célébra son mariage la septième aunée de son règne dans le douzième mois, appelé Adar [67]. Puis il envoya ses courriers, dits angares, pour annoncer ses noces à tous ses peuples et les exhorter à célébrer des êtes ; lui-même convia les Perses et les premiers de ses peuples, en l'honneur de son mariage, à des banquets qui durèrent un mois entier. Il reçut Esther dans son palais, et la couronna du diadème ; elle habita ainsi avec lui, sans lui avoir révélé à quel peuple elle appartenait. L'oncle de la reine vint aussi de Babylone à Suse, et chaque jour il passait la journée devant le palais, s'informant de la jeune femme et de ce qu'elle faisait ; car il l'aimait comme sa propre enfant.

3. [205] Le roi établit une loi défendant à tous particuliers [68] de se présenter devant lui sans être appelés, chaque fois qu'il siégerait sur son trône. Des hommes, armés de haches, se tenaient autour de son trône pour châtier ceux qui s'en approcheraient sans avoir été appelés. Le roi siégeait, tenant une verge d'or, et, s'il voulait sauver quelqu'un de ceux qui s'approchaient sans avoir été mandés, il la lui tendait. Et celui qui l'avait touchée était hors de danger. Sur ce point, ces explications suffiront.

4. [207] Quelque temps après les eunuques Bagathoos et Théodestès [69] ayant conspiré contre le roi, Barnabazos, serviteur de l'un d'eux, et qui était Juif de naissance, pénétra le complot et le dénonça à l'oncle de la femme du roi ; Mardochée, par l'intermédiaire d'Esther, dévoila au roi la conspiration. Le roi, effrayé, fit des re-

cherches, qui prouvèrent la vérité de l'avis. Il fit mettre en croix les eunuques. Quant à Mardochée, il ne lui donna sur le moment aucune récompense pour lui avoir sauvé la vie. Il se contenta d'enjoindre à ceux qui rédigeaient les mémoires de son règne d'inscrire son nom ; puis il lui fit dire de ne pas s'éloigner de sa résidence ; que le roi le considérait comme un ami très dévoué.

5. [209] Il y avait alors un certain Aman, fils d'Amadathès, Amalécite [70] de race, devant qui, lorsqu'il entrait chez le roi, se prosternaient les étrangers et les Perses, sur un ordre d'Artaxerxés leur enjoignant de lui rendre cet honneur. Comme Mardochée, par dignité et par respect pour la loi de son peuple, ne se prosternait pas devant un homme, Aman le remarqua et s'informa d'où il était. Ayant appris que c'était un Juif, il entra en colère et lui reprocha de ne pas s'incliner, lui esclave, devant un homme qu'adoraient les Perses, hommes libres. Dans son désir de tirer vengeance de Mardochée, il trouva que c'était trop peu que de demander au roi le châtiment de cet homme seul et résolut d'anéantir son peuple entier : car il haïssait naturellement les Juifs, parce que la race des Amalécites, dont il était issu, avait été détruite par eux. Il alla donc trouver le roi et commença un réquisitoire : il y avait, disait-il, un peuple méchant, et qui, répandu sur toute la surface de la terre par lui gouvernée, restait étranger aux populations, sans commerce avec elles, n'ayant ni le même culte ni les mêmes lois que les autres, ennemi, par ses habitudes et ses mœurs, du peuple perse et de tons les hommes. « Si tu veux accorder un bienfait à tes sujets, ajouta-t-il, tu ordonneras d'arracher cette nation jusqu'aux racines, sans en laisser aucun vestige, sans en garder même ni comme esclaves, ni comme prisonniers ». Cependant, pour que le roi ne fût pas privé des impôts qu'il retirait des Juifs, Aman se fit fort de lui donner, quand il le voudrait, quarante mille talents d'argent, pris sur sa propre fortune. Il ajouta qu'il donnerait volontiers cette somme pour que le royaume fût débarrassé de ces misérables.

6. [215] Sur ces déclarations d'Aman le roi lui abandonna l'argent et les hommes, pour en faire ce qu'il voudrait. Aman, ayant obtenu ce qu'il désirait, envoya immédiatement à tous les peuples, au nom du roi, un ordre ainsi conçu : « Le grand roi Artaxerxés aux chefs des cent vingt-sept satrapies, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, écrit ceci : Commandant à de nombreux peuples et maître de toute l'étendue de terre que j'ai voulue, n'ayant jamais abusé de ma puissance pour opprimer mes sujets par la violence et l'arrogance, mais m'étant toujours montré clément, doux et prévoyant pour leur assurer la paix et la justice, j'ai cherché le moyen de les en faire jouir toujours. Or, l'homme qui, par sa sagesse et son équité, est à mes yeux le mieux partagé en renommée et en considération, celui qui après moi est le premier, par sa fidélité et son inébranlable dévouement, Aman, m'a indiqué, dans sa sollicitude, qu'il existe un peuple mêlé à tous les autres, peuple hostile, étranger à nos lois, insoumis aux rois, de mœurs étranges, ennemi de la monarchie et mal disposé pour nos intérêts ; j'ordonne donc que ceux qui m'ont été désignés par Aman, mon second père, soient exterminés

tous avec leurs femmes et leurs enfants, sans aucun ménagement, sans que personne, se laissant persuader par la pitié plus que par mes messagers, s'avise de désobéir aux ordres que j'envoie. Et je veux que ce soit fait le quatorzième jour du douzième mois de la présente année, afin que, nos ennemis étant détruits de tous côtés en un seul et même jour, nous puissions désormais vivre en paix ». Cet édit ayant été envoyé dans les villes et les campagnes, tous se tinrent prêts pour massacrer les Juifs au jour fixé. A Suse même on s'y prépara en diligence. Le roi et Aman passaient leur temps à banqueter et à boire, mais la ville était dans le trouble.

7. [221] Mardochée, ayant appris ce qui se passait, déchira ses vêtements, se vêtit d'un sac, se couvrit de cendres, et parcourut la ville en s'écriant qu'on allait détruire un peuple qui n'avait fait aucun mal. En poussant ces cris il arriva jusqu'au palais, à la porte duquel il s'arrêta car il ne pouvait y entrer dans un pareil accoutrement. Tous les Juifs qui étaient dans les villes ou des ordres à ce sujet avaient été publiés, se comportaient de même, pleurant et se lamentant sur les malheurs décrétés contre eux. Quand on eut appris à la reine que Mardochée se tenait devant le palais dans un appareil aussi misérable, remplie de trouble, elle envoya des serviteurs pour changer ses vêtements. Comme on ne put le persuader de quitter ses haillons, car la raison terrible qui l'avait obligé à les revêtir subsistait, disait-il, tout entière, la reine, ayant appelé l'eunuque Achrathée, qui se trouvait attaché à sa personne, l'envoya à Mardochée afin de savoir quel malheur lui était arrivé, qui causait sa douleur, et pourquoi, ayant revêtu ce costume, il refusait de le quitter, bien qu'elle l'en priât. Mardochée raconta à l'eunuque la cause de ses lamentations, l'ordre de tuer les Juifs envoyé par le roi dans tout le royaume, et la promesse d'argent par laquelle Aman avait acheté la destruction de ce peuple. Puis ayant donné à l'eunuque une copie des ordres publiés dans Suse, pour la porter à Esther, il recommanda à celle-ci d'aller implorer le roi à ce sujet, et, pour sauver son peuple, de ne pas dédaigner de prendre un costume de suppliante, dans lequel elle essayerait de conjurer la ruine des Juifs menacés, car c'était Aman, honoré comme le premier personnage du royaume après le roi, qui avait accusé les Juifs et excité le roi contre eux. A cette nouvelle, Esther envoya de nouveau à Mardochée pour lui remontrer qu'elle n'était pas appelée chez le roi, et que quiconque se présentait devant lui sans être appelé était puni de mort, à moins que le roi, s'il voulait le sauver, ne lui tendit sa verge d'or [71]. Mardochée, quand l'eunuque lui eut transmis cette réponse d'Esther, le chargea de dire à la reine de ne pas considérer ainsi son propre salut, mais de songer à celui de tout son peuple ; si elle se désintéressait de celui-ci, Dieu viendrait sûrement en aide à son peuple, mais elle-même et sa maison seraient détruites par ceux dont elle se serait si peu souciée. Esther envoya alors à Mardochée le même messager pour lui dire d'aller à Suse, de rassembler tous les Juifs qui s'y trouvaient et de jeûner, en s'abstenant de toute nourriture pendant trois jours et en priant pour elle : elle-même en ferait autant avec ses suivantes, puis elle promettait d'aller chez le roi, malgré la défense, et, s'il lui fallait mourir, d'accepter la mort.

8. [229] Mardochée, suivant les instructions d'Esther, fit jeûner le peuple, et lui-même supplia Dieu, cette fois encore, de ne pas détourner les regards de son peuple en péril, mais, de même que jadis il lui avait bien des fois témoigné sa bienveillance et pardonné ses fautes, ainsi maintenant de l'arracher à la ruine décrétée contre lui ; « car ce n'est pas, ajoutait-il, pour quelques fautes que nous sommes menacés de périr sans gloire, mais c'est moi qui suis la cause de la colère d'Aman ; parce que je ne me suis pas prosterné devant lui, et parce que j'ai refusé de rendre à cet homme des honneurs qui ne sont dus qu'à toi, Seigneur, dans sa colère, voilà ce qu'il a machiné contre ceux qui ne veulent pas transgresser tes lois ». Le peuple adressa à Dieu les mêmes prières, le suppliant de pourvoir à leur salut et d'arracher les Israélites, sur toute la terre, au malheur prochain : car le péril était déjà devant leurs yeux, et comme imminent. Esther pria aussi Dieu, suivant la loi de ses pères, s'étant prosternée à terre et ayant revêtu des habits de deuil ; après s'être abstenue pendant trois jours de nourriture, de boisson et de tout plaisir, elle demanda à Dieu de prendre pitié d'elle, de rendre sa parole persuasive quand elle serait en présence du roi, de la faire paraître plus belle que jamais [72], afin que ses discours et sa beauté lui servissent également pour apaiser la colère du roi, s'il venait à s'irriter contre elle, pour secourir ses compatriotes, qui flottaient dans les plus terribles épreuves, et pour exciter le ressentiment du roi contre les ennemis des Juifs et ceux qui, s'il se désintéressait d'eux, machineraient leur perte.

9. [234] Après avoir adressé ces prières à Dieu pendant trois jours, elle quitta ce vêtement de deuil et changea d'ajustement, et, s'étant parée comme devait l'être la reine, elle se rendit auprès du roi, accompagnée de deux servantes, dont l'une, sur qui elle s'appuyait légèrement, la soutenait, et dont l'autre, qui la suivait, portait la traîne de sa robe, répandue jusqu'à terre ; son visage était couvert de rougeur, sa beauté empreinte de douceur et de dignité. Elle entra pleine de crainte. Mais dès qu'elle fut face à face avec le roi, assis sur son trône, revêtu de l'appareil royal, c'est-à-dire d'un vêtement de couleurs variées, chargé d'or et de pierreries, qui le lui faisait paraître encore plus redoutable ; quand il l'eut regardée durement, le visage enflammé de colère, elle fut aussitôt prise de faiblesse et tomba sans connaissance dans les bras de ceux qui étaient à ses côtés. Le roi, obéissant, je pense, à la volonté de Dieu, changea ses dispositions d'esprit, et, craignant que sa femme ne mourut de terreur, descendit de son trône et, la prenant dans ses bras, essaya de la ranimer en la caressant, lui parlant doucement, lui disant de prendre courage, de ne rien craindre de funeste pour être venue auprès de lui sans être appelée : car cette loi était faite pour ses sujets, tandis qu'elle, régnant avec lui, avait toute liberté de l'approcher. En disant ces mots, il plaçait son sceptre entre les mains de la reine et étendit sa baguette sur son cou pour la délivrer de toute appréhension, suivant la loi. Esther revint à elle, à ces marques d'affection. « Seigneur, dit-elle, je ne puis t'expliquer facilement la crainte subite qui vient de me saisir : dès que je t'ai vu si grand, si beau, si imposant, le souffle m'a manqué et mon âme m'a abandonnée ». Comme elle n'avait prononcé ces paroles qu'avec

peine et faiblesse, le roi se sentit plein d'angoisse et de trouble ; il conjura Esther de reprendre ses esprits, lui dit d'avoir bon espoir, l'assurant qu'il était prêt à lui donner, si elle le désirait, la moitié de son royaume. Esther le pria seulement de venir chez elle, avec son ami Aman, à un souper qu'elle avait, disait-elle, préparé. Le roi y consentit et les deux convives s'y rendirent : là, tout en buvant, le roi pria Esther de lui dire ce qu'elle désirait : il ne lui refuserait rien, lui demandât-elle une partie de son royaume. Mais elle renvoya au lendemain pour lui révéler son souhait, s'il voulait bien revenir souper chez elle en compagnie d'Aman.

10. [244] Le roi lui avant donné sa parole, Aman sortit, fier d'avoir été seul jugé digne de souper avec le roi chez Esther, et de ce que personne ne jouissait d'un pareil honneur chez les souverains. Mais apercevant Mardochée dans la cour, il s'indigna plus que jamais, car bien que Mardochée l'eût vu, il ne lui rendait aucun honneur. Rentré chez lui, il appela sa femme Zarasa [73] et ses amis. Quanti ils furent arrivés, il leur raconta la considération dont il jouissait, non seulement de la part du roi, mais encore de celle de la reine ; aujourd'hui même il avait soupé chez elle seul avec le roi, et il était invité de nouveau pour le lendemain. Il dit aussi quel déplaisir il éprouvait à voir dans la cour le juif Mardochée. Sa femme Zarasa lui répondit qu'il fallait faire couper un arbre de cinquante [74] coudées de hauteur, et, après en avoir demandé le lendemain matin l'autorisation au roi, faire mettre Mardochée en croix ; Aman loua ce conseil et commanda à ses serviteurs de préparer la croix et de la dresser dans la cour pour le supplice de Mardochée. Voilà ce qui se préparait. Mais Dieu se rit de l'espoir méchant d'Aman, et, sachant l'avenir, se réjouit de la façon dont les choses tourneraient. Pendant cette nuit, il priva le roi de sommeil. Artaxerxés, ne voulant pas perdre inutilement ce temps d'insomnie, mais désireux de l'employer à quelqu'un des intérêts de l'État, manda son secrétaire et lui ordonna de lui lire les mémoires des rois ses prédécesseurs et le récit de ses propres actions. Le secrétaire apporta les livres et fit cette lecture ; il s'y trouva qu'un homme en récompense de son courage dans une certaine occasion avait reçu des terres, dont le nom était inscrit ; un autre pour sa fidélité avait reçu des présents ; puis le lecteur en arriva à Bagathoos et Théodestès, les deux eunuques qui avaient conspiré contre le roi, et que Mardochée avait dénoncés. Le secrétaire, ayant simplement mentionné la chose, passait au récit d'un autre fait, mais le roi l'arrêta et lui demanda s'il n'était pas écrit que Mardochée eût reçu une récompense. Le secrétaire répondit qu'il n'en était pas question ; là-dessus, le roi lui ordonna de s'arrêter et demanda à ceux qui étaient chargés de ce soin quelle heure de la nuit il était. Apprenant que c'était déjà le point du jour, il donna l'ordre que, si l'un de ses amis se trouvait déjà devant le palais, on vint l'en prévenir. Il arriva que l'on trouva Aman : il était, en effet, venu plus tôt que l'heure habituelle pour présenter au roi sa requête 252.au sujet de la mort de Mardochée. Quand ses serviteurs eurent dit au roi qu'Aman était devant le palais, il ordonna de l'appeler. Et lorsque celui-ci fut entré : « Comme je sais, lui dit-il, que tu es mon ami et que tu m'es plus que tout autre

dévoué, je te prie de me donner avis sur la manière d'honorer, d'une façon digne de ma magnanimité, un homme que j'aime beaucoup ». Aman, s'imaginant qu'on le consultait à son propre sujet, car il était aimé par le roi plus que personne, donna l'avis qu'il pensait être le meilleur : « Si tu veux combler d'honneur, dit-il, l'homme que tu dis aimer, fais-le monter à cheval, revêtu du même vêtement que toi, orné d'un collier d'or, et qu'un de tes amis fidèles marche devant lui, proclamant dans toute la ville que tels sont les honneurs rendus à celui qu'honore le roi ». Tel fut le conseil donné par Aman, persuadé que cette récompense lui était destinée à lui-même. Le roi, réjoui de cet avis : « Sors donc, dît-il, car tu as le cheval, l'habit et le collier. Va chercher le Juif Mardochée, revêts-le de ces insignes, et menant son cheval par la bride, va proclamer cela par la ville ; car tu es mon ami fidèle, et tu mettras toi-même à exécution le bon conseil que tu m'as donné. Quant à lui, ce sera la récompense qu'il recevra de nous pour m'avoir sauvé la vie ». En entendant ces paroles auxquelles il était si loin de s'attendre, Aman fut bouleversé jusqu'au fond de l'âme ; frappé d'impuissance, il sortit, avec le cheval, le vêtement de pourpre et le collier d'or. Ayant trouvé Mardochée devant le palais, revêtu d'étoffe grossière, il lui ordonna de quitter cet habit pour revêtir la robe de pourpre. Mardochée, ignorant la vérité et croyant à une raillerie : « O le plus méchant des hommes, dit-il, est-ce ainsi que tu te moques de nos malheurs ? » On lui persuada enfin que le roi lui donnait cette récompense pour l'avoir sauvé en confondant les eunuques qui conspiraient contre lui. Il revêtît alors la robe de pourpre que le roi portait à l'ordinaire, se para du collier et montant sur le cheval, fit le tour de la ville précédé par Aman qui proclamait que ces honneurs étaient rendus par ordre du roi à celui qu'il aimait et qu'il avait jugé digne de sa faveur. Quand ils eurent fini le tour de la ville, Mardochée se rendit auprès du roi ; Aman, couvert de honte, rentra chez lui et, au milieu des larmes, raconta a sa femme et à ses amis, ce qui s'était passé. Ceux-ci déclarèrent qu'on ne pouvait plus se venger de Mardochée, car Dieu était avec lui.

11. [260] Comme ils s'entretenaient encore de ce sujet, les eunuques d'Esther vinrent prier Aman de se hâter de se rendre au souper. Sabouchadas [75], l'un des eunuques, ayant vu plantée dans la maison d'Aman la croix qui avait été préparée pour Mardochée, s'informa auprès de l'un des serviteurs, demandant pour qui ces préparatifs ; quand il sut que c'était pour l'oncle de la reine, et qu'Aman devait demander au roi de le livrer à sa vengeance, il ne dit rien pour l'instant. Lorsque le roi, après avoir été traité magnifiquement avec Aman, demanda à la reine de lui dire quel présent elle désirait, l'assurance qu'elle obtiendrait de lui ce qu'elle souhaiterait, Esther éclata en sanglots au sujet du danger que courait son peuple, dit qu'elle était condamnée à périr avec toute sa nation, et que c'était là le sujet dont elle avait voulu l'entretenir ; qu'elle ne l'aurait pas importuné s'il avait ordonné qu'ils fussent vendus et réduits à une dure servitude, car ce n'aurait été qu'un malheur supportable ; mais qu'en présence d'un pareil arrêt, elle avait cru devoir implorer sa justice. Le roi lui demanda de qui venait cette décision ; elle accusa alors ouvertement Aman et lui reprocha d'avoir

dans sa méchanceté ourdi ce complot contre les Juifs. Le roi, étonné par ce discours, se leva brusquement de table et s'alla promener dans les jardins ; alors Aman se mit à supplier Esther et à implorer son pardon pour ses fautes, car il comprenait qu'il était en péril. Comme il était tombé au pied du lit de la reine en la suppliant, le roi rentra ; cette vue augmenta encore sa colère : « O le plus pervers des hommes dit-il, veux-tu donc aussi faire violence à ma femme ? » Aman, stupéfait à ces mots, ne trouva plus une parole ; alors l'eunuque Sabouchadas, survenant, l'accusa d'avoir préparé dans sa maison une croix pour Mardochée : il avait vu la croix, il avait appris sa destination en interrogeant un serviteur, lorsqu'il était allé inviter Aman pour le souper. Il dit que cette croix était haute de cinquante coudées. Le roi, en entendant ce récit, jugea que nul autre châtiment ne convenait à Aman que celui qu'il avait imaginé pour Mardochée, et sur le champ il le condamna à mourir attaché à cette croix. Cet événement est propre à faire admirer la Providence et comprendre sa sagesse et son équité ; non seulement elle a châtié la perversité d'Aman, mais encore, en tournant contre lui le supplice même qu'il avait préparé pour un autre, elle enseigna aux hommes que le mal que l'on a machiné contre autrui retombe souvent sur la tête de son auteur.

12. [269] Ainsi périt Aman pour avoir abusé sans limite de sa faveur auprès du roi, et sa fortune fut donnée à la reine. Le roi appela auprès de lui Mardochée - car Esther lui avait découvert quel lien de parenté les unissait - et lui fit don du même anneau qu'il avait donné à Aman. La reine fit abandon à Mardochée des biens d'Aman et pria le roi de délivrer le peuple juif de toute crainte pour son existence, en lui montrant l'ordre envoyé dans tout le royaume par Aman, fils d'Amadathès. Sa patrie, en effet, détruite, et ses compatriotes morts, elle-même ne pourrait supporter la vie. Le roi lui promit qu'il n'arriverait aucun mal ni à elle ni à ceux qui lui étaient chers ; il la chargea d'écrire elle-même, au nom du roi, ce qu'elle déciderait au sujet des Juifs, de sceller ses instructions du sceau royal, et de les envoyer dans tout le royaume. Tous ceux qui prendraient connaissance de cette lettre confirmée par le sceau du roi, n'oseraient s'opposer aux ordres qu'elle contiendrait. Esther fit donc venir les secrétaires du roi et leur ordonna d'écrire, au sujet des Juifs, aux nations, aux intendants, aux gouverneurs des cent vingt-sept satrapies, depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie. Cet écrit était ainsi conçu : « Le grand roi Artaxerxés aux gouverneurs et à ceux qui ont à cœur nos intérêts, salut. Il arrive souvent qu'à la suite de grands avantages et de faveurs obtenus grâce à un excès de bienveillance chez leurs bienfaiteurs, des hommes non seulement se conduisent indignement avec leurs inférieurs, mais encore ont l'audace de porter préjudice à ceux qui les ont ainsi comblés, supprimant toute reconnaissance de la part des hommes, et que, par aveuglement, tournant contre ceux mêmes à qui ils sont redevables de tout l'insolence que leur donne une prospérité inespérée, ils croient pouvoir tromper la divinité et échapper à sa justice. Quelques-uns, qui avaient reçu de leurs bienfaiteurs la direction des affaires, animés de haines personnelles, ont trompé le souverain par de faux rapports et calomnies, lui persuadant de sévir contre des

hommes qui n'avaient rien fait de mal et qui faillirent périr par suite de cette colère. Et ce n'est pas sur des faits anciens ou rapportés par la tradition que notre opinion est fondée, mais sur ce qui a été audacieusement accompli sous nos yeux, en sorte que désormais nous n'écouterons plus ni calomnies, ni accusations, ni rien de ce que d'autres essaieront de nous persuader, mais que nous examinerons nous même les actions dont chacun aura été témoin, pour châtier si le rapport se trouve exact, récompenser dans le cas contraire, en nous en rapportant aux actes mêmes et non pas aux paroles. C'est ainsi qu'aujourd'hui Aman, fils d'Amadathès, de race amalécite, étranger au sang des Perses, ayant reçu chez nous l'hospitalité, a si bien su profiter de la bienveillance accordée à tous nos sujets, qu'on l'appelait mon père, qu'on se prosternait devant lui, et qu'il recevait de tous des honneurs royaux seconds seulement aux nôtres ; il ne put supporter son bonheur ni user en sage administrateur de sa grande prospérité, mais il complota de m'enlever le trône et la vie, à moi qui avais été cause de sa fortune, en demandant méchamment, et par ruse, la perte de mon bienfaiteur et sauveur Mardochée et de notre compagne dans la vie et sur le trône, Esther, et de cette façon, une fois qu'il m'aurait privé de ceux qui me sont dévoués, il espérait faire passer le pouvoir en d'autres mains. Mais moi, considérant que les Juifs, condamnés à la mort par ce misérable, ne sont pas coupables, qu'au contraire ils se gouvernent par les meilleurs principes et honorent le Dieu qui m'a conservé à moi et à mes ancêtres la royauté ; non seulement je les délivre du châtiment indiqué dans l'ordre précédent, envoyé par Aman, auquel vous ferez bien de ne pas vous conformer, mais encore je veux qu'ils soient comblés de toutes sortes d'honneurs ; quant à l'auteur des machinations dirigées contre eux, je l'ai fait mettre en croix devant la porte de Suse avec sa famille ; c'est le châtiment que lui a infligé le Dieu qui voit tout. Et je vous ordonne de répandre les copies de cette lettre dans tout le royaume, de laisser les Juifs vivre en paix sous leurs propres lois, et de les aider à tirer vengeance de ceux qui, au temps de leurs épreuves, leur ont fait du tort, le treizième jour du douzième mois, appelé Adar, le jour même fixé pour leur massacre, car Dieu, d'un jour de ruine, a fait pour eux un jour de délivrance. Que ce soit un beau jour pour ceux qui nous sont dévoués, et qu'il rappelle le souvenir du châtiment des conspirateurs. Je veux, enfin, que chaque ville et chaque peuple sache que celui qui désobéira à ces ordres sera mis à mort par le fer et par le feu. Que ces instructions soient affichées sur toute l'étendue de notre empire et qu'ils se préparent pour le jour fixé, afin de se venger de leurs ennemis ! »

13. [284] Les cavaliers chargés de porter ces lettres partirent aussitôt et se rendirent aux endroits fixés. Lorsque Mardochée sortit du palais revêtu d'un habit royal, portant la couronne d'or et le sceptre, en voyant les honneurs dont il était comblé par le roi, les Juifs qui habitaient Suse prirent leur part de son bonheur. La joie et la lumière de salut qu'apportaient les lettres promulguées par le roi exalta les Juifs tant de la ville que de la province, à tel point que beaucoup de gens d'autres races se firent circoncire par crainte des Juifs, afin de s'assurer ainsi la sécurité : car

le treizième jour du douzième mois, que les Hébreux appellent Adar et les Macédoniens Dystros, c'est-à-dire le jour même où les Juifs devaient périr, les messagers du roi annoncèrent que les Juifs mettraient à mort leurs ennemis. Les gouverneurs des satrapies, les tyrans, les greffiers royaux [76] prodiguèrent aux Juifs les marques d'honneur ; la crainte qu'ils avaient de Mardochée les obligea à la sagesse. La lettre du roi ayant été répandue dans toute la contrée soumise à son autorité, il arriva qu'à Suse même les Juifs tuèrent environ cinq cents de leurs ennemis. Le roi fit part à Esther du chiffre des morts ; en ce qui concernait la campagne, il se demandait ce qui s'était passé. Il s'informa de la reine si elle voulait quelque chose de plus, l'assurant qu'elle serait exaucée. Esther le pria de permettre aux Juifs de traiter de même, le jour suivant, ceux qui restaient de leurs ennemis, et de faire mettre en croix les dix fils d'Aman [77]. Le roi, qui ne pouvait rien refuser à Esther, donna cette autorisation aux Juifs. Ils se rassemblèrent donc de nouveau le quatorzième jour du mois de Dystros, et tuèrent encore environ trois cents de leurs adversaires, sans toucher à rien de ce qui leur appartenait. De la main des Juifs habitant la province et les autres villes moururent soixante-quinze mille de leurs ennemis. Le massacre eut lieu le treizième jour du mois ; le jour suivant fut célébré comme une fête. De même, les Juifs de Suse se réunirent dans des banquets le quatorzième jour du mois et le lendemain. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore tous les Juifs de la terre ont coutume de fêter ces jours-là en s'envoyant les uns aux autres des portions. Mardochée écrivit, en effet, à tous les Juifs du royaume d'Artaxerxés d'observer scrupuleusement ces journées, de les fêter, et d'en transmettre le récit à leurs descendants, afin que la fête subsistât toujours et que l'oubli n'en effaçât jamais le souvenir : car, ayant failli être exterminés par Aman ces jours-là, il était juste, puisqu'ils avaient, au contraire, échappé à ce danger et tiré vengeance de leurs ennemis, qu'ils célébrassent cet anniversaire par des actions de grâces à Dieu. C'est pour cela que les Juifs fêtent ces journées dont j'ai parlé et qu'ils appellent Phouraioi [78]. Quant à Mardochée, il resta en grand crédit et faveur auprès du roi ; il partageait le pouvoir avec lui et vivait en même temps dans l'intimité de la reine. Et la situation des Juifs fut, grâce à lui, bien meilleure qu'ils n'auraient jamais pu l'espérer.

CHAPITRE VII

1. Le grand-prêtre Jean tue son frère Jésus ; persécution de Bagosès. - 2. Sanballat et Manassé.

Tels furent les événements qui se passèrent sous le règne d'Artaxerxés.

1 [79]. [297] A la mort du grand-prêtre Eliasib, son fils Judas lui succéda dans sa charge. A la mort de celui-ci, la charge passa à son fils Jean. C'est lui qui fut cause que Bagosès, général du second Artaxerxés, souilla le temple et établit sur les Juifs un impôt de cinquante drachmes qu'ils devaient payer en commun pour chaque agneau,

avant leurs sacrifices journaliers. Voici la cause de cette mesure : Jean avait un frère, nommé Jésus. Bagosès, qui était son ami, lui promit de lui faire donner la dignité de grand-prêtre. Sur cette assurance, Jésus chercha querelle à Jean dans le Temple, et irrita son frère au point que celui-ci le tua ; un pareil sacrilège, commis dans le Temple, était une chose d'autant plus horrible que la victime était son frère [80] ; jamais crime si féroce, si impie, n'avait été commis ni chez les Grecs ni chez les Barbares. Mais Dieu veillait, et, pour cette raison, le peuple fut réduit en servitude et le Temple souillé par les Perses. Car Bagosès, le général d'Artaxerxés, ayant appris que le grand-prêtre des Juifs, Jean, avait tué son propre frère dans le Temple, se présenta aussitôt aux Juifs et leur dit, plein de colère : « Vous avez donc osé commettre un meurtre dans le sanctuaire ? » Comme en même temps il essayait de pénétrer dans le Temple, ils l'en empêchèrent. Mais il leur dit : « Eh ! quoi ? Ne suis-je pas plus pur que celui qui a commis un meurtre dans le Temple [81] ? », et sur ces mots, il entra. Telle fut la raison pour laquelle Bagosès poursuivit les Juifs pendant sept ans, pour la mort de Jésus.

2 [82]. [302] Après la mort de Jean, son fils Iaddous lui succéda dans la grande-prêtrise. Il avait lui aussi un frère, nommé Manassès ; Sanaballétès, le satrape envoyé à Samarie par Darius, le dernier roi, et qui était Chouthéen de race, comme le sont aussi les Samaritains, sachant que Jérusalem était une ville florissante, dont les rois avaient jadis donné beaucoup à faire aux Assyriens et aux habitants de la Cœlésyrie, s'empressa de marier à Manassès sa fille Nicasô, dans l'espoir que cette union lui serait une garantie des bonnes dispositions du peuple juif tout entier.

CHAPITRE VIII[83]

1. Alexandre le Grand. - 2. Manassé émigre auprès de Sanballat. - 3. Siège de Tyr. - 4. Alexandre autorise la construction du temple du Garizim. - 5. Alexandre à Jérusalem. Alexandre et les Sichémites.

1. [304] Vers ce temps, Philippe, roi de Macédoine, mourut à Ægæ assassiné par Pausanias, fils de Kerastès, de la race des Orestes. Son fils Alexandre lui ayant succédé, traversa l'Hellespont, battit les généraux de Darius sur les bords du Granique ; puis, ayant envahi la Lydie, soumis l'Ionie et traversé la Carie, se jeta en Pamphylie, comme cela a été raconté ailleurs [84].

2. [306] Cependant les anciens de Jérusalem, ne pouvant souffrir que le frère du grand-prêtre Jaddous, marié à une femme de race étrangère, partageât la dignité de grand-prêtre [85], se soulevèrent contre lui. Ils estimaient, en effet, que son mariage servirait de précédent à ceux qui voudraient violer la loi sur le choix des femmes, et marquerait pour eux le commencement du mélange avec l'étranger. Et pourtant la cause de leur première captivité et de leurs malheurs n'avait-elle pas été la faute commise par quelques-uns qui avaient pris des femmes hors du pays ? Ils enjoignirent donc à Manassès ou de se séparer de sa femme ou de ne plus s'approcher du lieu des

sacrifices. Le grand-prêtre partagea l'indignation du peuple, et éloigna son frère de l'autel. Alors Manassès se rendit auprès de son beau-père Sanaballétès, et lui déclara que, bien qu'il aimât Nicasô, il ne voulait pas à cause d'elle être privé de la dignité sacerdotale, qui était la plus haute dans sou peuple et héréditaire dans sa famille. Sanaballétès lui promit non seulement qu'il lui conserverait le sacerdoce, mais encore qu'il lui ferait avoir la puissance et la dignité de grand-prêtre, qu'il lui donnerait pouvoir sur tous les pays auxquels lui-même commandait, si Manassès voulait continuer à vivre avec sa fille ; il ajouta qu'il construirait un temple semblable à celui de Jérusalem sur la montagne de Garizim, la plus élevée du territoire de Samarie, et qu'il faisait ces promesses avec l'assentiment du roi Darius. Manassès, séduit par ces assurances, demeura auprès de Sanaballétès, pensant obtenir de Darius la charge de grand-prêtre ; car Jaddous [86] était alors déjà fort âgé. Bon nombre de prêtres et d'Israélites ayant contracté de semblables unions, les habitants de Jérusalem furent extrêmement troublés : tous ces hommes, en effet, émigraient auprès de Manassès, et étaient défrayés de tout par Sanaballétès, qui leur distribuait de l'argent, des champs à cultiver, des maisons, favorisant par tous les moyens l'ambition de son gendre.

3. [313] Sur ces entrefaites, Darius, à la nouvelle qu'Alexandre, après avoir traversé l'Hellespont et vaincu ses satrapes à la bataille du Granique, continuait sa marche en avant, rassembla une armée de cavalerie et d'infanterie, dans l'intention de s'opposer aux Macédoniens avant qu'ils n'eussent, en s'avançant, conquis toute l'Asie. Il traversa donc le fleuve Euphrate, franchit le Taurus [87], montagne de Cilicie, et vint attendre l'ennemi à Issus, ville de Cilicie, pour lui livrer bataille. Sanaballétès, charmé d'apprendre l'arrivée de Darius dans le bas pays, dit à Manassès qu'il accomplirait ses promesses aussitôt que Darius, après avoir battu l'ennemi, reviendrait sur ses pas : car il croyait - et tout le monde en Asie le croyait aussi - que les Macédoniens n'en viendraient même pas aux mains avec les Perses, à cause du nombre de ceux-ci. Mais l'événement trompa ces prévisions : le grand Roi, ayant livré bataille aux Macédoniens, eut le dessous, et, après avoir perdu une grande partie de son armée, s'enfuit en Perse, laissant prisonniers sa mère, sa femme et ses enfants. Alexandre arrivé en Syrie prit Damas, s'empara de Sidon et assiégea Tyr ; il envoya de là une lettre au grand-prêtre des Juifs auquel il demandait de lui expédier des renforts, de fournir des provisions à son armée et, acceptant l'amitié des Macédoniens, de lui donner les présents qu'il faisait précédemment à Darius ; il ajoutait que les Juifs n'auraient pas à s'en repentir. Le grand-prêtre répondit aux messagers qu'il avait promis par serment à Darius de ne pas prendre les armes contre lui, et qu'il ne violerait pas la foi jurée tant que Darius serait vivant. Alexandre à cette nouvelle entra dans une grande colère. Il ne crut pas cependant devoir abandonner Tyr, qu'il craignait de ne plus pouvoir prendre ; mais, tout en poussant le siège, il menaça de marcher contre le grand-prêtre des Juifs, et d'apprendre à tous, par son exemple, à qui ils devaient garder leur serment. Après un siège des plus pénibles il prit Tyr. Quand il eut mis ordre dans cette

ville, il marcha contre la ville des Gazéens et l'assiégea ainsi que le commandant de la garnison qui s'y trouvait, nommé Babémésès [88].

4. [321] Cependant Sanaballétès, jugeant l'occasion favorable, abandonna la cause de Darius, et prenant avec lui huit mille de ses administrés, se rendit auprès d'Alexandre, qu'il trouva commençant le siège de Tyr ; il lui dit qu'il venait lui livrer tout le pays auquel il commandait, et le reconnaissait avec joie pour son maître, à la place du grand Roi Darius. Alexandre lui ayant fait bon accueil, Sanaballétès enhardi lui parla de ses projets, il lui dit qu'il avait pour gendre Manassès, frère de Jaddous, grand-prêtre des Juifs, et que nombre de compatriotes de son gendre, qui s'étaient joints à lui, voulaient bâtir un temple dans le pays soumis à son gouvernement. C'était, disait-il, l'intérêt du roi même de diviser la puissance des Juifs, car, une fois uni et d'accord, ce peuple, s'il se soulevait, pourrait causer aux rois de grands embarras, comme jadis aux monarques assyriens. Muni de l'autorisation d'Alexandre, Sanaballétès construisit en toute hâte son temple et installa Manassès comme prêtre, pensant assurer ainsi le plus grand honneur aux enfants qui naîtraient de sa fille. Après sept mois que dura le siège de Tyr et deux celui de Gaza, Sanaballétès mourut. Alexandre, s'étant emparé de Gaza, se hâta de monter vers Jérusalem. Le grand-prêtre Jaddous, à cette nouvelle, fut rempli d'angoisse et de crainte, ne sachant comment se présenter aux Macédoniens, dont le roi devait être fort irrité de sa récente désobéissance. Il ordonna donc au peuple des supplications et, offrant avec lui un sacrifice à Dieu, il pria celui-ci de défendre son peuple et d'écarter les dangers qui le menaçaient. Comme il se reposait après le sacrifice, Dieu lui apparut en songe et lui commanda d'avoir confiance, d'orner la ville de fleurs, d'en ouvrir les portes, et, le peuple en vêtements blancs, lui-même et les prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux, d'aller à la rencontre d'Alexandre sans redouter aucun mal, protégés qu'ils seraient par la providence divine. Jaddous à son réveil se réjouit vivement et rapporta à tous la vision qu'il avait eue ; puis, après avoir fait tout ce qui lui avait été ordonné en songe, il attendit l'arrivée du roi.

5. [329] Quand il apprit que le roi n'était plus loin de la ville, il sortit avec les prêtres et la foule des habitants, et s'avança à la rencontre d'Alexandre, en un cortège digne de ses fonctions sacrées et tel que rien n'y est comparable chez les autres peuples. Il marcha jusqu'à un lieu appelé Sapha ; ce mot, traduit en grec, signifie « observatoire » car on peut de là voir la ville de Jérusalem et le Temple. Les Phéniciens et les Chaldéens [89] qui accompagnaient le roi comptaient que celui-ci tournerait sa colère contre les juifs, pillerait la ville et ferait périr le grand-prêtre d'une mort cruelle ; mais les choses tournèrent tout autrement. En effet, dés qu'Alexandre vit de loin cette foule en vêtements blancs, les prêtres en tête, revêtus de leurs robes de lin, le grand-prêtre dans son costume couleur d'hyacinthe et tissé d'or, coiffé de la tiare surmontée de la lame d'or sur laquelle était écrit le nom de Dieu, il s'avança seul, se prosterna devant ce nom, et, le premier, salua le grand-prêtre. Tous les Juifs alors, d'une seule

voix, saluèrent Alexandre et l'entourèrent. A cette vue, les rois de Syrie [90] et les autres furent frappés de stupeur et soupçonnèrent que le roi avait perdu l'esprit ; Parménion, s'approchant seul d'Alexandre, lui demanda pourquoi, alors que tous s'inclinaient devant lui [91], lui-même s'inclinait devant le grand-prêtre des Juifs ? « Ce n'est pas devant lui, répondit Alexandre, que je me suis prosterné, mais devant le Dieu dont il a l'honneur d'être le grand prêtre. Un jour, à Dion en Macédoine, j'ai vu en songe cet homme, dans le costume qu'il porte à présent, et comme je réfléchissais comment je m'emparerais de l'Asie, il me conseilla de ne pas tarder et de me mettre en marche avec confiance : lui-même conduirait mon armée et me livrerait l'empire des Perses. Aussi, n'ayant jamais vu personne dans un semblable costume, aujourd'hui que je vois cet homme et que je me rappelle l'apparition et le conseil que j'ai reçu en rêve, je pense que c'est une inspiration divine qui a décidé mon expédition, que je vaincrai donc Darius, briserai la puissance des Perses et mènerai à bien tous les projets que j'ai dans l'esprit ». Après avoir ainsi parlé à Parménion, il serra la main du grand-prêtre et, accompagné des prêtres [92] qui couraient à ses côtés, il se dirigea avec eux vers la ville. Là, montant au Temple, il offrit un sacrifice à Dieu, suivant les instructions du grand-prêtre, et donna de grandes marques d'honneur au grand-prêtre lui-même et aux prêtres. On lui montra le livre de Daniel, où il était annoncé qu'un Grec viendrait détruire l'empire des Perses, et le roi, pensant que lui-même était par là désigné, se réjouit fort et renvoya le peuple. Le lendemain, ayant assemblé les Juifs, il les invita à demander les faveurs qu'ils désiraient. Le grand-prêtre demanda pour eux la liberté de vivre suivant les lois de leurs pères et l'exemption d'impôt tous les sept ans : le roi accorda tout. Ils lui demandèrent aussi de permettre aux Juifs de Babylone et de Médie de vivre suivant leurs propres lois, et Alexandre promit volontiers de faire à leur désir. Et comme il disait aux habitants que, si quelques-uns d'entre eux voulaient se joindre à son armée, tout en conservant leurs coutumes nationales et en y conformant leur vie, il était prêt à les emmener, un grand nombre se décidèrent volontiers à faire partie de l'expédition.

6 [93]. [340] Alexandre, après avoir ainsi tout réglé à Jérusalem, marcha contre les villes voisines. Tous ceux chez qui il arrivait l'accueillirent avec des démonstrations d'amitié. Les Samaritains, dont la capitale était alors Sichem, située près du mont Garizim et habitée par les dissidents du peuple juif, voyant qu'Alexandre avait si magnifiquement traité les Juifs, décidèrent de se faire passer eux mêmes pour Juifs. Les Samaritains ont, en effet, le caractère que j'ai déjà décrit plus haut : quand ils voient les Juifs dans le malheur, ils nient être de la même race qu'eux, avouant alors la vérité ; mais quand ils voient que les mêmes Juifs sont favorisés de la fortune, ils se targuent immédiatement d'une parenté avec eux et prétendent être leurs proches, faisant remonter leur origine aux fils de Joseph, Ephraïm et Manassès. En pompe, avec de grandes démonstrations de dévouement pour le roi, ils allèrent donc à sa rencontre presque jusqu'aux portes de Jérusalem. Le roi les ayant loués, les habitants de Sichem

s'avancèrent jusqu'à lui, accompagnés des soldats que Sanaballétès lui avait envoyés, et le prièrent d'honorer de sa visite leur ville et leur temple. Alexandre leur promit de le faire à son retour ; mais comme ils le priaient de leur remettre également l'impôt de la septième année, disant qu'eux non plus n'ensemençaient pas alors leurs champs, il demanda en quelle qualité ils lui adressaient cette requête. Sur leur réponse qu'ils étaient Hébreux, mais que les habitants de Sichem portaient le nom de Sidoniens [94], il leur demanda ensuite s'ils étaient Juifs. Ils dirent qu'ils ne l'étaient pas. « Je n'ai, dit alors Alexandre, accordé cette grâce qu'aux seuls Juifs. Cependant, à mon retour, quand vous m'aurez plus exactement renseigné sur votre compte, je ferai ce qui me paraîtra bon ». C'est ainsi qu'il congédia les habitants de Sichem. Quant aux soldats de Sanaballétès, il leur ordonna de le suivre en Égypte où il leur donnerait des terres : ce qu'il fit peu après dans la Thébaïde, en leur confiant la garde du pays [95].

7. [346] Après la mort d'Alexandre, son empire fut partagé entre ses successeurs ; le temple du mont Garizim subsista. Et chaque fois qu'à Jérusalem quelqu'un était accusé d'avoir mangé des aliments impurs, ou de n'avoir pas observé le sabbat, ou de quelque méfait semblable, il s'enfuyait chez les habitants de Sichem, en prétendant qu'il avait été chassé injustement. A cette époque le grand-prêtre Jaddous était déjà mort et son fils Onias investi de la grande prêtrise.

Tels furent pendant cette période les événements concernant les habitants de Jérusalem.

NOTES

[1] La substance de ce chapitre est prise non pas directement dans Esdras, i, 1-11 et vi, 3-5, mais dans la compilation apocryphe dite troisième livre d'Esdras (ii, 1-14 ; vi, 24-32), qui ne fait elle-même ici que reproduire, quant aux faits, l'Esdras hébreu. Josèphe a tantôt transcrit, tantôt paraphrasé l'original. Il faut mettre au compte de Josèphe : 1fi l'allusion expresse aux prophéties juives qu'il met dans la bouche de Cyrus, 2fi la grossière erreur qu'il a commise en contaminant l'édit de Cyrus (Esdras, vi, 3-5) avec la lettre de Darius où elle est insérée ; les §§ 16-17 appartiennent, en réalité, à ce dernier document, et c'est lui, non l'édit de Cyrus, qui est adressé aux satrapes Sisinès (Thatnaï) et Sarabasanès ou plutôt Satrabouzanès (Schathar Boznaï). L'erreur est d'autant plus impardonnable que nous retrouverons plus loin ces deux personnages (§ 89 suiv.) et la lettre même que Darius leur adresse (§ 104 suiv.).

[2] καθῶς (Naber, *Laurentianus*), non καὶ καθῶς.

[3] Jérémie, xxv, 11 suiv. ; xxix, 10 suiv.

[4] Deutéro-Isaïe, xliv, 28 ; xlv, 13.

[5] Scheschbassar dans le texte hébreu d'Esdras. C'était le gouverneur perse de la Judée sous Cyrus, confondu à tort avec Zorobabel.

[6] Le trésorier Mithridate est bien un contemporain de Cyrus (Esdras, i, 8), mais Zorobabel est donné par le texte le plus précis (Esdras, v, 2) comme un contemporain de Darius et nous verrons tout à l'heure Josèphe le considérer comme tel.

[7] Vases à rafraîchir.

[8] On appelait proprement ainsi des coupes en terre noire, du nom d'un célèbre potier. Ici le mot désigne ce que le texte hébreu (Esdras, i, 10) appelle des « coupes de second ordre ». - Les chiffres dans cette énumération varient selon les manuscrits.

[9] Chiffres imaginaires. - L'artabe, mesure égyptienne, vaut entre 30 et 40 litres. L'artabe perse en vaut 55.

[10] Rien de pareil dans le texte d'Esdras.

[11] Ce chiffre emprunté à Esdras, (ii, 64 = 3e Esdras, v, 41) et à Néhémie, vii, 66 (le texte hébreu a 42.360) désigne, en réalité, le nombre des exilés revenus avec Josué et Zorobabel, c'est-à-dire sous Darius.

[12] Source : 3e Esdras, iv, 70-71 ; ii, 15-26. Josèphe a suivi cette compilation comme le prouvent notamment : 1fi la mention de la reconstruction du Temple dont il n'est pas question dans l'Esdras hébreu ; 2fi celle(§ 26) d'un prétendu fonctionnaire Belsemos (Beeltethmos), alors que dans Esdras (iv, 7 et 17) בעל טעם signifie « gouverneur » et désigne Rehoum (Rathymos). Mais tandis qu'Esdras et le compilateur placent les événements sous Artaxerxés, Josèphe, soucieux de l'ordre chronologique, a remplacé ce nom par celui de Cambyse. Il a ajouté également les renseignements authentiques sur la fin de Cyrus et de Cambyse.

[13] La plus grande partie de ce chapitre (sections 2-9) est transcrite du 3e Esdras, iii et iv, mais Josèphe a altéré peu heureusement le début du récit : dans l'original ce sont les trois jeunes gardes du corps qui, devisant entre eux pendant le sommeil du roi, imaginent un concours de sagesse, inscrivent chacun sur un papier l'objet « le plus puissant » à leur avis et placent leurs bulletins scellés sous l'oreiller du roi. Il semble même que dans la version la plus ancienne de ce conte, il dût y avoir quatre concurrents, car il est peu vraisemblable qu'un seul et même orateur proclame à la fois la supériorité de la femme et celle de la vérité ; ou bien, le § relatif à la vérité a été ajouté après coup. Sur tout ce chapitre, consulter Bûchler, Das apokryphische Esrabuch dans la Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums XLI, (1897), p. 1 suiv.

[14] Ce paragraphe introductif est de Josèphe, mais le détail sur le vœu de Darius se retrouve dans le 3e Esdras, iv, 43. Pour concilier tant bien que mal ce conte avec le i, 3, Josèphe fait de Zorobabel, contre toute vraisemblance, à la fois le chef des Juifs captifs (!) et le garde du corps de Darius.

[15] Les 127 satrapies (3e Esdras, iii, 2) sont un souvenir du livre d'Esther (i, 1) et trahissent l'époque assez tardive de ces récits : ce sont les Séleucides qui ont inauguré le système des petites provinces. Dans Daniel, vi, 2 il est question de 120 provinces.

[16] Ῥαβεζάκου τοῦ Θεμασίου (variantes Θαιμασίου, Θαυμασίου). Dans le 3e Esdras, iv, 29 Βαρτάκου τοῦ Θαυμαστοῦ (l'admiré). Josèphe a-t-il eu sous les yeux

un exemplaire altéré ?

[17] Vingt talents par an et dix pour les sacrifices d'après le 3e Esdras, iv, 51-52.

[18] 3e Esdras, ch. v, qui lui-même reproduit Esdras, ch. ii.

[19] μυριάδες τετρακόσιαι ἑξηκονταδύο καὶ ὀκτοκισχίλιοι. Ce chiffre est visiblement absurde (Esdras. ii 64 = 3e Esdras, v, 41, donne 42.360), mais nous n'osons pas le corriger. Ensuite le 3e Esdras donne 4.288 prêtres (les 4.070 lévites de Josèphe ?), 148 hymnodes (Josèphe 128), 139 portiers (Josèphe 110), 372 esclaves sacrés (Josèphe 392), 652 individus contestés (même chiffre chez Josèphe), 7.337 esclaves (même chiffre), 245 chanteurs (dfi), 435 chameaux (dfi), 5.525 ânes (même chiffre chez Josèphe pour les bêtes de somme). Les 4 chefs nommés par Josèphe se retrouvent dans Esdras (Σερεβαῖος = Seraya), mais avec d'autres.

[20] 1.000 mines d'or et 5.000 d'argent selon le 3e Esdras, v, 45.

[21] Tout ce chapitre est pris dans le 3e Esdras (v, 47 à vii, 15) à l'exception de la section 9, qui manque aujourd'hui dans cette compilation. Le 3e Esdras lui-même reproduit en substance Esdras ch. iii : iv, 1-3 ; v et vi. Mais, tandis que le 3e Esdras (à l'exemple de l'Esdras hébreu dont le texte trouble l'a induit en erreur) place le commencement des travaux sous Jésus et Zorobabel, au temps de Cyrus, les interrompt ensuite et reprend le travail sous les mêmes chefs, l'an 2 de Darius, Josèphe a habilement supprimé tout cet épisode qu'il a reconnu pour un doublet.

[22] Dans l'Esdras hébreu (iii, 9) les préposés sont Jésus avec ses fils et frères, Kadmiel avec ses fils, la famille de Juda (?) et celle de Henadad. L'Esdras grec (v, 57) est également altéré.

[23] Assarhaddon dans les deux Esdras.

[24] Ici se place dans le 3e Esdras (v, 70-1 = Esdras iv, 4-5) l'interruption des travaux, à la requête des Samaritains.

[25] Les portiques « autour de la ville » sont un lapsus de Josèphe.

[26] Cette mention absurde de Zorobabel se trouve dans le 3e Esdras, vi, 18.

[27] Dans les deux Esdras ce ne sont pas les Juifs, mais les satrapes qui proposent au roi de consulter ses archives.

[28] La mention des deux prophètes se trouve dans le 3e Esdras un peu plus haut (vi, 1) et il n'est pas question de la « consternation », des Juifs, ni de leur intervention pour la calmer.

[29] Cette intervention épistolaire des Samaritains est ajoutée par Josèphe.

[30] « Et d'Artaxerxés » ajoutent les deux Esdras. Ici encore Josèphe a fait preuve de sens critique.

[31] Les mots τοῦ ἔνδοθεν ἱεροῦ paraissent être une glose de τοῦ ναοῦ.

[32] 522 selon la correction d'Ernesti, adoptée par Naber.

[33] Section de provenance inconnue, mais qui n'est certainement pas de l'invention de Josèphe.

[34] Nous lisons avec Naber (adnot. crit.) συμβούλοις au lieu de συμδούλοις.

[35] Les sections 1-5 reproduisent en l'abrégeant le 3e Esdras, viii, 1-ix, 55, qui repose lui-même sur Esdras, vii-x et Néhémie, vii.

[36] L'indication du grand-prêtre manque dans le 3e Esdras. Mais la succession Jésus, Joachim, Eliasib est conforme à Néhémie, xii, 10.

[37] Esdras est de race sacerdotale et appelé prêtre (3e Esdras, viii, 9), même grand-prêtre (ix, 40 et 49), mais nulle part il n'est qualifié comme ici de πρῶτος ἱερεὺς τοῦ λαοῦ (θεοῦ Palatinus).

[38] L'histoire d'Esdras est placée par les sources (Esdras, 3e Esdras) sous Artaxerxés et non sous Xerxès. Josèphe a préféré, probablement à tort, ce dernier roi parce que dans l'histoire d'Esther (ch. vi) il a identifié Assuérus avec Artaxerxés.

[39] Le texte de Josèphe (πάντ' ἀξιῶ καὶ μέχρι τοῦ πυροῦ ἑκατον ἐπιτελεῖσθαι τῷ θεῷ κατὰ τὴν νόμον) est sûrement corrompu. La comparaison avec 3e Esdras, viii, 20 suiv. (Esdras, vii, 21 suiv.) montre que le roi mettait à la disposition d'Esdras 100 talents d'argent, 100 kor de blé, 100 bath de vin et du sel a discrétion.

[40] Détails ajoutés par Josèphe.

[41] « Au fleuve Théra » dit le 3e Esdras, viii, 41.

[42] La durée du jeûne manque dans les sources.

[43] 100 talents d'or et 20 coupes d'or (3e Esdras, viii, 56-57). En revanche, les vases d'airain sont au nombre de 12, et non pas du poids du 12 talents.

[44] 96 béliers (3e Esdras, viii, 65).

[45] Sechanya d'après 3e Esdras, viii, 91 (Esdras, x, 2).

[46] Les mss. ont ξένιος (corrigé dans L en ξέλιος). Il faut lire sans doute avec Hudson Χαλσεύς, nom qui a été souvent altéré par les copistes (cf. Ant., xii, 248 et 319).

[47] Nous traduisons au jugé, d'après 3e Esdras, ix, 12-13 (Esdras, x, 14). Le texte de Josèphe est horriblement corrompu. Peut-être doit-on restituer ainsi : ἀλλ' οἵ γε (τε la plupart des manuscrits) ἡγέμονες <μενόντων> καὶ οἱ συνοικοῦντες ταῖς ἀλλοφύλοις παραγενέσθωσαν <τουτοῖς> λαβόντες χρόνον καὶ πρεσβυτέρους ἐξ οὗ ἂν τελῶσιν (θελήσωσιν mss.) τόπου etc.

[48] Le 1er jour du 1[er] mois de l'année suivante (3e Esdras, ix, 17).

[49] D'après 3e Esdras, ix, 49, ce n'est pas Esdras qui parle ainsi, mais « Attharat » c'est-à-dire, en réalité, « le Thirschatha » ou « gouverneur » Néhémie.

[50] Ici s'arrête notre texte du 3e Esdras. La fin de la phrase reproduit en abrégé Néhémie, viii, 12-18 ; le reste du § a été ajouté par Josèphe. Il est possible d'ailleurs qu'il avait sous les yeux un texte plus complet du 3e Esdras.

[51] Les sections 6 à 8 sont un résumé du livre de Néhémie. Toutefois ce résumé est très libre et contient des détails étrangers à l'original ; aussi a-t-on soupçonné (H. Bloch, *Die Quellen des Flavius Josephus in seiner Archeologie*, p. 76) que Josèphe a utilisé, non le Néhémie du canon, mais des chapitres aujourd'hui perdu du 3e Esdras, qui auraient paraphrasé ce livre. Josèphe, conséquent avec lui-même, a placé ces événements sous le règne de Xerxès (Artaxerxés selon Néhémie), mais il n'a pas remarqué que la 28e année de Xerxès était une impossibilité, ce prince n'ayant régné que 14 ans (485-472).

[52] κακῶς ἀπεργαζομένων, texte corrompu. Herwerden insère τὴν πόλιν.

[53] Josèphe précipite les événements. Dans Néhémie, l'entretien avec les voyageurs juifs a lieu au mois de Kislev (i, 1), la scène devant le roi en Nisan (ii, 1),

[54] Il n'est pas question du Temple dans Néhémie, ni ici ni plus loin.

[55] On ne sait où Josèphe a pris ce nom.

[56] La 20e année selon Néhémie (i, 1 ; ii, 1).

[57] D'après Néhémie, vi, 15, tout aurait été fini en 52 jours, le 25 Eloul.

[58] Néhémie, viii, 18. C'est la même fête qui a été déjà racontée sous Esdras, plus haut v, 5.

[59] Néhémie, x, 37 ; xii, 44. Mais il n'est dit nulle part que les prêtres et lévites se soient tous établis à Jérusalem : on tira au sort un homme sur dix pour habiter la capitale (Néhémie, xi, 1). - Après avoir rendu aux Juifs... est ajouté par Josèphe.

[60] Ce chapitre résume le livre d'Esther, non pas d'après le texte hébreu. mais d'après la version grecque, déjà délayée et interpolée, des « Septante » (cf. B. Jakob, Zeitsch. f. Alttest. Wiss., X (1890), p. 262 et 295 suiv.). C'est ainsi qu'on y trouve, comme dans les Septante, le texte intégral de l'édit d'Aman (§ 6) et de celui de Mardochée (§ 12), les prières (abrégées) de Mardochée et d'Esther (§ 8), les détails de l'audience d'Esther (§ 9), tous morceaux que ne renferme pas la Megilla, Josèphe ignore ou supprime le songe de Mardochée et son interprétation, qui, dans les Septante, encadrent tout le récit, ainsi qu'une première conjuration d'eunuques découverte par Mardochée avant l'avènement d'Esther ; en revanche il a ajouté quelques broderies de sa façon. Pour le détail on peut consulter l'édition de Scholz (Vienne, 1892), où l'on trouve sur 4 colonnes l'original hébreu, la version des Septante 1fi d'après les mss. ordinaires, 2fi d'après la recension dite de Lucien, enfin le texte de Josèphe.

[61] Telle est la leçon de tous les mss., que Gutschmid (suivi par Naber) corrige en Ἀσύηρον, nom que l'Esther hébreu donne au roi. Ici comme dans Esdras (iv, 6) Assuérus désigne d'ailleurs Xerxès, mais Josèphe, ayant raconté d'abord l'histoire d'Esdras et de Néhémie sous Xerxès, a naturellement placé celle d'Esther sous Artaxerxés, comme l'avait fait avant lui le rédacteur de la version grecque d'Esther.

[62] ἀλλ' ἐπιτρέπειν αὐτοῖς καὶ πρὸς ὃ (ὃν Cobet) βούλεται τῶν κατακειμένων ἕκαστος φιλοφρονεῖσθαι, texte est sûrement altéré. Esther, i, 8 : « Le roi avait ordonné à tous les gens de sa maison de se conformer à la volonté de chacun. »

[63] Il est appelé Memuchan dans Esther, i, 14, 16, 21.

[64] D'après le livre d'Esther (ii, 5) Esther et Mardochée habitent déjà Suse. Esther n'était d'ailleurs pas la nièce de Mardochée, mais sa cousine germaine (i, 7).

[65] Douze mois (Esther, ii, 12).

[66] Le chiffre n'est pas donné dans l'original.

[67] Josèphe a confondu la date de la « rencontre » avec celle du mariage (Esther, ii, 16).

[68] μηδένα τῶν ἰδίων. Peut-être ἰδιωτῶν (Chamonard).

[69] Il est appelé Theresch dans Esther, ii, 21 (la confusion provient de la ressemblance du dalet et du resch), et il n'y est pas question de l'intervention de l'esclave Barnabazos (Pharnabazos, selon Hudson). Josèphe a du avoir sous les yeux le texte hébreu ou un texte

des Septante différent du nôtre, qui ne nomme pas les eunuques ici et plus haut les appelle Gabatha et Tharra.

[70] Agaguite, selon l'Esther hébreu, iii, 1. (Agag est un ancien roi amalécite, I Sam., xv)

[71] Suivent deux lignes oiseuses et sans doute interpolées d'après le § 206 : ᾧ γὰρ τοῦτο ποιήσειεν ὁ βασιλεὺς ἀκλήτῳ προσελθόντι οὗτος οὐκ ἀποθνήσκει μόνος, ἀλλὰ συγγνώμης τυχὼν σώζεται.

[72] εὐπρεπεστέραν τῆς τάχιον οὖσαν, texte corrompu.

[73] Les mss. ont Ζάρασσαν, Γάζασαν, Γάζαγαν. Elle s'appelle Zeresch dans Esther.

[74] Quelques mss. ont ici et plus loin « soixante ». Esther, v, 14, donne 50.

[75] Cet eunuque est nommé Harbona dans Esther (vii, 9) (Βουγαθάν dans les Septante). Plus loin les mss. l'appellent Σαβουζάνης.

[76] Nous lisons avec Bekker καὶ οἱ βασιλικοὶ (mss. βασιλεῖς καὶ) γραμματεῖς. Le mot τύραννοι est suspect.

[77] Josèphe a oublié de dire qu'ils avaient été préalablement massacrés par les Juifs (Esther, ix, 10).

[78] φρουρέας ou φρουραίας dans les mss., pourim en hébreu. Josèphe s'abstient de toute étymologie, trouvant sans doute contestable celle que donne le livre d'Esther.

[79] Les faits racontés dans cette section ne se trouvent que dans Josèphe et paraissent suspects. Bagosès semble le même personnage que Bagoas, ministre non d'Artaxerxés II mais d'Artaxerxés III (Ochus),et l'histoire des deux frères ennemis dans le temple ressemble singulièrement à celle d'Onias (= Jean) et de Jason (= Jésus) que nous retrouvons sous Antiochus Epiphane (cf. xii, 5). Willrich (Juden und Griechen, p. 21 et 89) suppose que tout ce récit est pris dans le Pseudo-Hécatée. Il reste vrai que sous Artaxerxés Ochus les Juifs se soulevèrent, et furent en partie déportés en Hyrcanie (Eusèbe, ii, 112, Schöne) ; il est possible que la révolte ait été étouffée par Bagoas, dont le nom sera ainsi devenu celui d'un persécuteur légendaire d'Israël. - Pour la succession des grands prêtres Eliasib, Judas (Joyada), Jean (Jonathan), Iaddous (Yaddoua) Josèphe est conforme (orthographe à part) à Néhémie, xii, 10-11 ; il a probablement suivi une Chronique pontificale.

[80] Nous suivons, faute de mieux, le texte de Naber : τηλικοῦτον δ' ἀσέβημα δρᾶσαι τὸν Ἰωάννην εν τῷ ἱερῷ ἦν, καὶ τὸ δεινότερον κατ' ἀδελφοῦ.

[81] ἀνῃρηκότας (Pt LE), préférable à ἀνῃρημένου des autres mss.

[82] L'origine de cette section est peut-être Néhémie, xiii, 28 : « Un des fils de Joyada, fils d'Eliaschib le grand-prêtre, était gendre de Sanballat le Horonite ; je le chassai loin de moi ». Josèphe, ou plutôt le document qu'il a suivi, a rajeuni cet épisode d'un siècle, imaginé le nom du frère anonyme et fait de lui non le fils, mais le petit-fils de Joyada (Judas) ; il a, en outre, transformé le Horonite Sanballat, dont il est souvent question dans Néhémie, en un gouverneur perse de Samarie et lui a donné, contre toute vraisemblance, une fille au nom grec, Nicasô. Bloch (op. cit., p. 160) croit que la section tout entière est empruntée aux « Listes sacerdotales » consultées par Josèphe ; mais cela n'est pas probable.

[83] Sur tout ce chapitre voir A. Büchler, La relation de Josèphe concernant Alexandre

le Grand, Revue des études Juives, XXXVI (1898), p. 1 suiv. L'auteur montre que le récit de Josèphe (§ 1-5) est la contamination de deux relations distinctes, concernant l'une Sanballat et les Samaritains, l'autre Iaddoua et les Juifs, et assez maladroitement enchevêtrées par un compilateur ; Josèphe y a cousu en outre certains renseignements d'origine classique sur les campagnes d'Alexandre. La première relation dérive au moins indirectement d'un écrivain samaritain, qui a voulu glorifier l'origine du temple du Garizim en la rattachant à Alexandre le Grand ; il s'adressait sans doute aux Grecs d'Égypte. La seconde relation, qui est comme la contre-partie de la première, émane d'un Juif qui a voulu, aux yeux du même public, rehausser le prestige du temple de Jérusalem. On est ainsi conduit à rattacher ces deux documents à la polémique, historiquement attestée, entre les Juifs et les Samaritains d'Égypte au sujet de la sainteté de leurs temples respectifs (Ant. XII, 1 ; XIII, 4). La valeur historique de ces deux récits est d'ailleurs égale, c'est-à-dire nulle ; Alexandre n'a jamais mis les pieds à Jérusalem et ce sont ses successeurs seulement qui se sont occupés de Samarie, dont Perdiccas fit une colonie macédonienne. Quant a l'époque de la composition de ces documents, elle ne peut être déterminée avec précision. La mention du livre de Daniel (§ 337) fournit un terminus post quem (168 av. J.-C.). Büchler pense à l'époque de César. En aucun cas on ne saurait descendre avec Willrich jusqu'à la querelle des Juifs et des Samaritains devant Cumanus en 52 ap. J.-C. L'entrée d'Agrippa à Jérusalem sous Hérode (Ant., XVI, 2) aurait servi de modèle à celle d'Alexandre ! - Le récit de l'entrevue d'Alexandre avec le grand-prêtre des Juifs (ici appelé Siméon le Juste) se retrouve dans l'haggada (scholie de *Meguillat Taanit*, ch. ix ; *Talmud* de Babylone, *Yoma*, *69* a) ; elle y rattache, au mépris de toute chronologie, la destruction du temple des Samaritains. Mais ce détail suffit à prouver que le groupement en un même récit de l'épisode juif et de l'épisode samaritain n'est pas l'œuvre de Josèphe. (Israël Lévi.)

[84] Ces faits ne sont point racontés dans un autre morceau des Antiquités. Ici comme dans d'autres passages, Josèphe a reproduit par inadvertance une formule empruntée à la source qu'il copie.

[85] On ne voit pas bien en quoi le frère du grand-prêtre « partageait » sa dignité. Il est vrai que le titre d'Œrxiereæw est pris quelquefois dans un sens large, ou il désigne les membres des familles sacerdotales les plus considérées, celles où se recrutaient les grands-prêtres. Cf. Schürer, II2, 224.

[86] Les mss. ont Σαναβαλλέτην, mais pourquoi le grand âge de Sanballat ferait-il espérer à Manassé d'obtenir bientôt le pontificat ? Nous croyons donc qu'il faut rétablir ici le nom de Jaddous.

[87] Plutôt l'Amanus.

[88] Βάτις chez Arrien, II, 25, 4 et chez Q. Curce, IV, *6* (Betis).

[89] Schotanus corrige Χαλδαίων en Νουθαίων, mais il faut laisser au narrateur la responsabilité de ses bévues.

[90] Le narrateur a-t-il eu en vue des rois de cités phéniciennes ?

[91] Anachronisme.

[92] Ἱερέων est la leçon de certains mss. ; les autres ont Ἰουδαίων que préfère Niese.

[93] Cette section, comme l'a remarqué Büchler, ne parait pas, sauf la fin C'est ainsi qu'il congédia..., provenir du même document que le récit sur Sanballat ; elle suppose une situation différente, et témoigne d'un sentiment hostile aux Samaritains.

[94] Cf. Ant. XII, 5,5.

[95] Ce renseignement parait authentique, au moins en ce qui concerne l'existence de colonies militaires Samaritaines dans le Haute Egypte, analogues à celles des Juifs dans le Delta (un village Samareia existait au Fayoum). Mais leur établissement ne date sûrement que du temps des Ptolémées ; cf. d'ailleurs livre XII, i, 1.



LIVRE XII



Chapitre premier

Querelles successives d'Alexandre. Prise de Jérusalem par Ptolémée Sôter. Captifs et garnisaires juifs en Égypte ; disputes entres Juifs et Samaritains.

Alexandre, roi de Macédoine, après avoir brisé l'hégémonie des Perses et réglé de la façon qui a été dite plus haut les affaires de Judée, perdit la vie. Son empire étant tombé aux mains de nombreux successeurs, Antigone devint roi d'Asie, Séleucus de Babylone et des peuples environnants, Lysimaque gouverna l'Hellespont, Cassandre eut la Macédoine, et Ptolémée, fils de Lagos, reçut l'Egypte. Leurs discordes et leurs ambitions rivales, au sujet du pouvoir, causèrent de continuelles et longues guerres ; les villes en souffrirent et perdirent nombre de leurs habitants dans les combats : ainsi la Syrie tout entière, du fait de Ptolémée, fils de Lagos, alors appelé Sôter (Sauveur), supporta des maux qui démentaient le surnom de son roi. Celui-ci s'empara aussi de Jérusalem par ruse et par surprise : il vint en effet le jour du Sabbat dans la ville comme pour offrir un sacrifice, et sans que les Juifs fissent la moindre opposition, car ils ne le supposaient pas leur ennemi. Profitant de ce que, sans défiance et en raison du jour même, ils étaient inactifs et insouciants, il se rendit facilement maître de la ville et la gouverna durement. Ce récit est confirmé par Agatharchidès de Cnide, qui écrivit l'histoire des diadoques, et qui nous reproche notre superstition, prétendant qu'elle nous a fait perdre notre liberté : « Il y a, dit-il, un peuple appelé le peuple juif, qui, possédant une ville forte et grande, Jérusalem, la vit avec indifférence passer au pouvoir de Ptolémée, pour n'avoir pas voulu prendre les armes, et souffrit, grâce à une intempestive superstition, un maître rigoureux [1] ». Voilà ce qu'Agatharchidès a déclaré au sujet de notre peuple. Ptolémée fit de nombreux prisonniers dans la partie montagneuse de la Judée, dans les environs de Jérusalem, sur le territoire de Samarie et près du Garizim, et les emmena tous pour les établir en Égypte. Puis ayant appris, par leur réponse aux envoyés d'Alexandre après la défaite de Darius, que les gens de Jérusalem étaient les plus sûrs observateurs de la foi jurée et les plus fidèles, il en répartit un grand nombre dans les garnisons, leur donna à Alexandrie le même droit de cité qu'aux Macédoniens, et leur fit jurer de garder leur foi aux descendants de celui qui s'était fié à eux. Beaucoup d'autres Juifs allèrent s'établir en Égypte, tant à cause des avantages du pays qu'attirés par la bienveillance de Ptolémée [2]. Leurs descendants eurent cependant des démêlés avec les Samaritains, parce qu'ils voulaient conserver leurs coutumes nationales ; il y eut entre eux des guerres, ceux de Jérusalem assurant que le Temple qui était chez eux

était saint et qu'on devait y envoyer faire les sacrifices, les Samaritains prétendant au contraire qu'il fallait aller au mont Garizim.

CHAPITRE II [3]

1. Ptolémée Philadelphe, sur le conseil de Démétrius de Phalère, désire se procurer pour sa bibliothèque les livres des Juifs. - 2. Aristée exhorte le roi à délivrer les prisonniers juifs. - 3. Décret conforme du roi. – 4. Rapport de Démétrius au roi. – 5. Message du roi au grand-prêtre Eléazar. - 6. Réponse du grand-prêtre. - 7. Envoi des soixante-dix interprètes de la Loi. -8-10. Présents de Ptolémée au temple de Jérusalem. - 11. Réception des interprètes à Alexandrie. - 12. Banquet des Septante. - 13. Traduction de la Loi. - 14. Pourquoi les anciens auteurs grecs n'ont pas parlé de la Bible. - 15. Renvoi des Septante.

1. Alexandre avait régné douze ans ; après lui, Ptolémée Sôter en régna quarante et un. Le royaume d'Egypte passa ensuite au Philadelphe qui le conserva trente-neuf ans. Ce roi fit traduire la loi et délivra de leur captivité ceux des habitants de Jérusalem qui étaient prisonniers en Égypte, au nombre d'environ cent vingt mille. Voici la cause de cette mesure. Démétrius de Phalère, qui était conservateur des bibliothèques royales, essayait, s'il était possible, de rassembler tous les livres de la terre ; dès qu'il entendait signaler ou voyait [4] quelque part un ouvrage intéressant, il l'achetait, secondant ainsi les intentions du roi, qui montrait beaucoup de zèle pour collectionner les livres. Un jour que Ptolémée lui demandait combien de volumes il avait déjà réunis, Démétrius répondit qu'il y en avait environ deux cent mille, mais que bientôt il en aurait rassemblé cinq cent mille. Il ajouta qu'on lui avait signalé chez les Juifs de nombreux recueils de leurs lois, intéressants et dignes de la bibliothèque royale ; mais que ces ouvrages, écrits avec les caractères et dans la langue de ce peuple, donneraient beaucoup de peine pour être traduits en grec. Car leurs lettres, au premier abord, ressemblent aux caractères des Syriens et les sons de leur langue à ceux de ce peuple, mais en réalité il s'agit d'une langue bien distincte. Il n'y avait pourtant aucune difficulté à se procurer pour la bibliothèque la traduction des livres des Juifs, pourvu que le roi fît les frais nécessaires. Le roi trouva que Démétrius lui donnait une excellente idée pour satisfaire son désir de rassembler le plus grand nombre de livres possible, et écrivit à cet effet au grand-prêtre des Juifs.

2. Il y avait alors parmi les meilleurs amis du roi un certain Aristée, que Ptolémée aimait à cause de sa modestie, et qui avait déjà souvent projeté de demander au roi la mise en liberté de tous les Juifs captifs dans son royaume ; il jugea alors le moment favorable pour renouveler sa prière, et en parla tout d'abord aux commandants des gardes du corps, Sosibios de Tarente et Andréas, leur demandant de joindre leurs instances à celles qu'il allait faire au roi sur ce sujet. Après avoir pris leur avis, Aris-

tée se rendit auprès du roi et lui parla en ces termes : « Il ne faut pas, ô roi, que nous vivions dans l'erreur sans nous soucier d'en sortir : nous devons au contraire chercher à connaître la vérité. Or nous avons décidé, pour te plaire, non seulement de faire transcrire, mais encore de faire traduire les lois des Juifs ; mais de quel droit le ferions-nous quand nombre de Juifs sont esclaves dans ton royaume ? N'écoutant que ta générosité et ta bienveillance, mets fin à leur misère, puisque le Dieu qui leur a donné leurs lois t'a donné en partage ton royaume, comme je l'ai appris par de sérieuses recherches : car eux et nous adorons le Dieu qui a tout créé, et nous l'appelons proprement Zên, tirant son nom de ce fait qu'il donne la vie (τὸ ζῆν) à tous les êtres. Aussi, en l'honneur de ce Dieu, restitue à ceux qui lui rendent un culte particulier leur patrie et la vie particulière qu'ils y mènent, biens dont les voilà privés. Sache cependant, ô roi, que si je t'adresse cette prière pour eux, ce n'est pas que des liens de race ou de nation m'unissent à ce peuple ; c'est parce que tous les hommes sont l'œuvre de Dieu, c'est parce que je sais que ceux qui font le bien lui sont agréables, que je te fais cette requête. »

3. Ainsi parla Aristée ; le roi le regarda d'un visage souriant et enjoué : « Combien, dit-il, penses-tu qu'il y ait de prisonniers à délivrer ? » Andréas, qui se trouvait là, prit la parole et dit qu'il y en aurait un peu plus de cent dix mille [5]. « Trouves-tu, Aristée, dit le roi, que tu nous demandes là peu de chose ? » Sosibios et ceux qui étaient là répondirent alors qu'il était digne de sa générosité de témoigner ainsi sa reconnaissance au Dieu qui lui avait donné son royaume ; et le roi, se laissant persuader par eux, leur donna l'ordre, quand ils distribueraient la solde aux soldats, d'y ajouter cent vingt drachmes [6] pour prix de chacun des prisonniers qu'ils détenaient. Quant aux mesures qu'ils le priaient de prendre, il promit de promulguer un décret comportant des dispositions libérales et conformes au désir d'Aristée, et, avant tout, à la volonté de Dieu, à laquelle, disait-il, il obéirait en délivrant non seulement ceux qui avaient été amenés par son père et par sa propre expédition, mais encore ceux qui se trouvaient auparavant déjà dans le royaume, et ceux qui pouvaient avoir été amenés depuis. Comme on lui disait que le rachat des captifs coûterait plus de quatre cents talents, il les accorda et l'on résolut [7] de conserver la copie du décret, pour bien montrer la générosité du roi. Le voici : « Que tous ceux qui ont accompagné mon père dans ses expéditions de Syrie et de Phénicie, et qui après avoir ravagé la Judée en ont ramené des prisonniers dans nos villes et notre pays, et les ont vendus, pareillement les détenteurs de prisonniers juifs qui se trouvaient antérieurement à ces faits dans le royaume ou qui ont pu y être amenés postérieurement, rendent la liberté à ceux qu'ils possèdent, moyennant une rançon de cent vingt drachmes que les soldats toucheront avec leurs vivres, les autres au trésor royal. Car je pense que c'est contre les intentions de mon père et contre toute justice que ces hommes ont été faits prisonniers, que leur pays a été dévasté par l'arrogance des soldats, et que ceux-ci, en les amenant en Égypte, en ont tiré grand profit [8]. Considérant donc

la justice et prenant pitié de ces hommes réduits en servitude contre tout droit, j'ordonne de remettre en liberté les Juifs esclaves, contre paiement à leurs maîtres de la somme fixée plus haut ; que personne ne fasse de chicane à ce sujet, que tous obéissent à l'ordre donné. Et je veux que chacun, dans les trois jours qui suivront cette ordonnance, fasse devant les autorités la déclaration des esclaves qu'il détient et les produise en personne ; car je juge cette mesure utile à mes intérêts. Ceux qui n'exécuteront pas ce décret, pourront être dénoncés par qui voudra ; et je veux que leurs biens soient confisqués au profil du trésor royal ». Cette ordonnance fut soumise au roi elle était parfaite de tous points, mais il y manquait une mention expresse des Juifs amenés antérieurement et postérieurement aux expéditions [9] ; le roi lui-même étendit généreusement jusqu'à eux les bénéfices de cette mesure, et, pour accélérer la distribution des indemnités [10], il ordonna de répartir le travail entre les agents du gouvernement et les banquiers royaux. Ainsi fut fait, et en sept jours en tout les ordres du roi furent entièrement exécutés. Les rançons coûtèrent quatre cent soixante talents [11] : car les maîtres se firent aussi payer pour les enfants les cent vingt drachmes par tête, sous le prétexte que le roi les avait désignés également en prescrivant qu'on percevrait « par tête d'esclave » la somme fixée.

4. Quand tous ces ordres eurent été exécutés, suivant la généreuse volonté du roi, celui-ci chargea Démétrius de publier aussi le décret concernant la copie des livres des Juifs car ces rois ne laissaient au hasard rien de leur gouvernement et tout était l'objet de soins minutieux. On a donc consigné [12] la copie du rapport et des lettres, la liste des présents envoyés, le détail des ornements de chacun d'eux, afin que l'habileté de chaque ouvrier put être exactement appréciée par ceux qui le liront, et que leur admirable exécution rendît célèbre chacun des auteurs [13]. Voici la copie du rapport : « Au grand Roi de la part de Démétrius. Sur ton ordre, ô roi, me chargeant de réunir tous les ouvrages qui manquent encore pour compléter ta bibliothèque, et de réparer avec soin ceux qui sont mutilés, je me suis activement occupé de cette tâche ; et je t'informe qu'entre autres, les livres contenant les lois des Juifs nous manquent. Ecrits en caractères hébreux et dans la langue de ce peuple, ils sont incompréhensibles pour nous. En outre, ils ont été transcrits avec moins de soin qu'ils ne méritent parce qu'ils n'ont pas encore bénéficié de la sollicitude royale. Il est cependant nécessaire que ces livres se trouvent chez toi, dans des exemplaires corrects : car la législation qu'ils contiennent est sage et pure, puisqu'elle vient de Dieu. Aussi Hécatée d'Abdère dit-il que ni les poètes ni les historiens n'en ont fait mention, non plus que des hommes qui se gouvernent d'après ses préceptes, parce qu'elle est sainte et ne doit pas être expliquée par des bouches profanes [14]. Si donc tu le juges bon, ô roi, tu écriras au grand prêtre des Juifs pour qu'il t'envoie six anciens de chaque tribu, ceux qui connaissent le mieux ces lois ; afin que, ayant obtenu d'eux le sens clair et concordant et une traduction exacte de leurs livres, nous arrivions avec leur concours à un résultat digne du sujet et de ton dessein. »

5. A la suite de ce rapport, le roi fit écrire au grand-prêtre Eléazar à ce sujet, l'avisa en même temps du renvoi des Juifs esclaves en Égypte, et lui envoya un poids d'or de cinquante talents pour la confection de cratères, de phiales, de vases à libation [15], ainsi qu'une prodigieuse quantité de pierres précieuses. Il ordonna de plus à ceux qui avaient la garde des coffrets où se trouvaient ces pierres, de laisser les artistes choisir eux-mêmes les espèces qu'ils voudraient. Et il fit remettre au Temple, pour les sacrifices et les autres besoins, une somme de près de cent talents en numéraire. Je parlerai des oeuvres d'art qui furent faites et de la façon dont elles furent exécutées, quand j'aurai donné le texte de la lettre écrite au grand-prêtre Eléazar. Celui-ci avait pris la grande-prêtrise dans les conditions suivantes. A la mort du grand-prêtre Onias, son fils Simon lui succéda, qui fut surnommé le Juste à cause de sa piété envers Dieu et de sa bonté envers ses compatriotes. Simon étant mort ne laissant qu'un fils encore enfant nommé Onias, son frère Eléazar, celui-là même dont il est ici question, obtint la grande-prêtrise [16]. C'est à lui que Ptolémée écrivit en ces termes : « Le roi Ptolémée au grand-prêtre Éléazar, salut. De nombreux Juifs habitaient le royaume, amenés comme prisonniers par les Perses, du temps de leur domination ; mon père les traita avec égards, plaça les uns dans son armée avec une haute solde, confia à d'autres, venus avec lui en Égypte, les places fortes, avec mission de les garder, pour inspirer la crainte aux Egyptiens. Quand j'ai pris moi-même le pouvoir, j'ai traité tout le monde avec humanité, et en particulier tes concitoyens ; j'en rendis a la liberté plus de cent mille retenus prisonniers, en payant sur mon propre trésor leur rançon à leurs maîtres. Ceux qui étaient à la fleur de l'âge, je les ai inscrits sur les rôles de mon armée ; j'ai attaché à ma personne et à ma cour quelques-uns d'entre eux, dont la fidélité me paraissait éprouvée, car j'ai pensé que c'était là une offrande agréable à Dieu et magnifique entre toutes, en retour de sa bienveillance pour moi. Voulant de plus être agréable à ces hommes et à tous les Juifs de la terre, j'ai décidé de faire traduire vos lois et de les placer dans ma bibliothèque, transcrites des caractères hébreux en caractères grecs. Tu feras donc bien de choisir dans chaque tribu six hommes sages et déjà âgés, qui, grâce à leur expérience, connaissent bien vos lois et soient capables d'en donner l'exacte interprétation ; car je crois que lorsqu'ils auront terminé, cette oeuvre, nous en retirerons la plus grande gloire. Je t'envoie pour traiter de ces choses Andréas, chef de ma garde, et Aristée, que je tiens tous deux en haute estime ; je les charge de porter des prémices d'offrandes au Temple, et, en vue de sacrifices et autres usages, cent talents d'argent. Quant à toi, en réponse, tu nous feras plaisir de nous informer de tes désirs. »

6. Lorsqu'il eut reçu la lettre du roi, Eléazar y fit une réponse pleine d'empressement : « Le grand- prêtre Eléazar au roi Ptolémée, salut. Puisque toi, la reine Arsinoé et les enfants êtes en bonne santé, tout est bien pour nous. En recevant ta lettre, nous avons ressenti une grande joie de ton dessein ; ayant alors réuni le peuple, nous lui en avons donné connaissance et nous lui avons rendu manifeste ta piété envers Dieu. Nous lui avons aussi montré les vingt phiales d'or et les trente d'argent, les cinq

cratères et la table à offrandes que tu as envoyés et les cent talents destinés à offrir des sacrifices et à subvenir à tous les besoins du Temple, qu'ont apportés Andréas et Aristée, les plus estimés de tes amis, hommes excellents, d'une instruction supérieure, et dignes de La haute valeur. Sache que de notre côté nous ferons tout ce qui peut t'être utile, dût-il dépasser l'ordre naturel des choses ; car nous te devons beaucoup, en retour des bienfaits de toutes sortes que tu as dispensés à nos concitoyens. Nous avons donc offert immédiatement des sacrifices pour toi, pour ta sœur, pour tes enfants et tes amis, et le peuple a fait des vœux pour que tes affaires marchent à ton gré, que la paix règne dans ton royaume, et que la traduction de nos lois ait pour toi le bon résultat que tu souhaites. Nous avons choisi dans chaque tribu six hommes déjà âgés, et nous les envoyons porteurs de la loi. Nous comptons sur ta piété et ta justice pour que, la loi une fois traduite, tu nous la renvoies avec ceux qui te l'apportent, en veillant à leur sûreté. Adieu. »

7. Telle fut la réponse du grand-prêtre. Je ne crois pas nécessaire de donner les noms des soixante-dix [17] anciens envoyés par Eléazar, qui apportèrent la loi, bien qu'ils fussent énumérés à la fin de la lettre. Mais il n'est pas inutile, je pense, de décrire les riches et admirables présents envoyés à Dieu par le roi, afin que tous connaissent le zèle du roi envers Dieu : car il dépensa sans compter, et sans cesse auprès des artistes, inspectant leur ouvrage, il ne souffrit dans l'exécution ni négligence ni mollesse. Bien que mon récit ne demande peut-être pas cette description, je passerai cependant toutes ces oeuvres en revue, décrivant, dans la mesure de mes forces, leur magnificence ; j'espère ainsi faire comprendre à mes lecteurs le goût et la générosité du roi.

8. Je commencerai par la table. Le roi songea d'abord à la faire colossale ; il fit prendre la dimension de celle qui était à Jérusalem, et demanda si l'on pouvait en fabriquer une plus grande. Quand il sut comment était celle qui se trouvait dans le Temple, et que rien n'empêchait d'en faire une plus grande, il déclara qu'il en aurait volontiers fait faire une de dimensions quintuples, mais qu'il craignait qu'elle ne fût inutilisable pour le culte à cause de ses proportions exagérées : or il désirait faire des présents, non seulement dignes d'être admirés, mais d'un bon service dans les cérémonies. Considérant donc que c'était pour cette raison, et non par économie d'or, qu'on avait donné à l'ancienne table une proportion médiocre, il décida de ne pas surpasser en grandeur celle qui existait déjà, mais il voulut que la nouvelle l'emportât par le décor et la beauté des matériaux. Comme il avait l'esprit prompt à saisir la nature de toutes choses et capable de deviser des oeuvres neuves et originales, il inventa lui-même, avec beaucoup d'ingéniosité, et fournit aux artistes, pour toutes les parties non décrites (dans la Bible) [18], des modèles qu'il les chargea d'exécuter ; quant aux parties dont on avait la description, il leur ordonna de se conformer rigoureusement aux indications du texte et de faire une copie exacte.

9. Les ouvriers chargés de confectionner la table, qui mesurait deux coudées et demie de long, une de large [19] et une et demie de haut, firent en or massif tout le

gros de l'œuvre. Elle était couronnée d'une corniche large d'une palme, ornée d'une cymaise entrelacée, dont le relief en forme de corde était ciselé merveilleusement sur les trois faces à l'imitation de la nature. La table étant, en effet, triangulaire, on reproduisit sur les trois côtés la même disposition, afin que, en quelque sens qu'on la tournât, elle présentât toujours un seul et même aspect. Pour la corniche, la partie tournée vers la table reçut une exécution soignée, mais la face externe l'emportait de beaucoup par la beauté et le fini du travail, car c'était la partie exposée au regard et à l'attention. C'est pourquoi aussi l'arête des deux versants (de la corniche) était à angle vif [20], et qu'aucun des angles, qui étaient au nombre de trois, comme nous l'avons dit, ne paraissait, si l'on déplaçait la table, plus petit que les autres [21]. Dans les entrelacs de la corde ciselée étaient enchâssées symétriquement des pierres précieuses, fixées par des agrafes d'or qui les traversaient. Les rampes de la corniche, exposées au regard, reçurent une décoration d'oves faites de pierres de toute beauté, assez semblables dans leur relief à une ligne de rais serrés, et qui faisaient le tour de la table. Au dessous de cette rangée d'oves, les artistes ciselèrent une guirlande de fruits de toutes sortes : grappes de raisins pendantes, épis dressés, grenades fermées. Les pierres furent assemblées suivant les différentes espèces de fruits que nous avons cités, de façon à en reproduire la couleur naturelle, et fixées dans l'or tout autour de la table. Au dessous de cette guirlande, on fit une nouvelle rangée d'oves et de rais en relief ; la table, dans les deux sens [22], présentait ainsi à la vue la même variété et le même fini de travail ; fût-elle retournée, ni la disposition de la cymaise ni celle de la corniche ne changeaient. Jusqu'aux pieds l'exécution était également soignée : on disposa, en effet, une lame d'or, de quatre doigts d'épaisseur, sur toute la largeur de la table ; on y inséra les pieds, qui furent ensuite fixés vers la corniche, par des clous et des attaches, de façon que, dans quelque sens qu'on plaça la table, la nouveauté et la richesse du travail parussent les mêmes. Sur le plateau, on sculpta un méandre, dans le milieu duquel furent enchâssées des pierres admirables, brillantes comme des astres, de différentes espèces, telles que des escarboucles et des émeraudes, qui frappent, entre toutes, l'œil par leur éclat, et d'autres pierreries de toutes sortes, races et universellement recherchées pour leur valeur. Autour du méandre, était ciselée une tresse enfermant des espaces libres en forme de losanges, incrustés de morceaux de cristal de roche et d'ambre, dont le rapprochement en dessin régulier était pour l'œil un véritable enchantement. Les pieds avaient des chapiteaux en forme de lis dont les feuilles étaient repliées sous la table, tandis que la floraison interne surgissait toute droite. Ils reposaient chacun sur une base d'escarboucle, de la hauteur d'une palme, large de huit doigts, en forme de stylobate, qui supportait toute la charge du pied. Chacun des pieds reçut une fine et délicate décoration en relief représentant du lierre et des sarments de vigne portant leurs grappes, imités avec une étonnante vérité les feuilles étaient si légères et si effilées qu'elles tremblaient au souffle du vent et donnaient l'illusion de la réalité plutôt que l'impression d'une oeuvre d'art. Les artistes s'ingénièrent à donner à l'ensemble

de la table l'aspect d'un triptyque, et la liaison des différentes parties entre elles était si admirablement faite, qu'il était impossible de voir, et même de soupçonner les joints. Le plateau de la table n'avait pas moins d'une demi-coudée d'épaisseur. Telle était cette offrande, témoignage de la libéralité du roi, oeuvre remarquable par la richesse de la matière, la variété de l'ornementation, l'exactitude de l'imitation qu'apportèrent les artistes dans la ciselure ; le roi avait mis ses soins à ce que, tout en reproduisant par ses dimensions la table consacrée auparavant à Dieu, elle fût, par l'art, la nouveauté et la beauté du travail, de beaucoup supérieure et digne de l'admiration générale.

10. Parmi les cratères, il y en avait deux en or, ornés de la base à la ceinture d'imbrications ciselées ; entre les écailles étaient serties des pierres variées, au dessus était un méandre haut d'une coudée [23], et fait d'un assemblage de pierres de toutes sortes, puis une rangée de rais, surmontée elle-même d'un lacs de losanges, semblables aux mailles d'un filet, et couvrant le vase jusqu'à l'orifice. Les intervalles furent remplis de très belles pierres de quatre doigts en forme de cabochons. Tout autour des bords du cratère étaient des enroulements de tiges et de fleurs de lis, des sarments de vigne disposés en cercle. Telle était la structure des deux cratères d'or, dont chacun avait la capacité d'une amphore. Les cratères d'argent avaient beaucoup plus d'éclat que des miroirs, l'image de ceux qui s'en approchaient s'y réfléchissait plus nettement. Le roi fit encore faire trente phiales où toutes les parties d'or qui n'étaient pas ornées de pierres précieuses reçurent une décoration de guirlandes de lierre et de feuilles de vignes ciselées. Voilà les oeuvres qui furent exécutées et dont la perfection était due sans doute à l'habileté des artistes admirables qui en furent les auteurs, mais bien plus encore au goût et à la générosité du roi. Car non seulement il donna aux ouvriers sans compter et libéralement tout l'argent nécessaire, mais encore, négligeant le soin des affaires publiques, il était souvent auprès d'eux et surveilla toute l'exécution : ce qui fut cause du soin qu'y apportèrent les artistes, car voyant l'intérêt qu'y prenait le roi, ils mirent à leur ouvrage un bien plus grand zèle.

11 [24]. Telles furent les offrandes envoyées à Jérusalem par Ptolémée. Le grand-prêtre Éléazar les consacra dans le Temple, puis, après avoir comblé d'honneurs ceux qui les avaient apportées et les avoir chargés de présents pour le roi, il les renvoya. Quand ils furent revenus à Alexandrie, Ptolémée, ayant appris leur retour et l'arrivée des soixante-dix anciens, fit appeler ses envoyés Andréas et Aristée. Ceux-ci vinrent aussitôt, lui remirent les lettres qu'ils lui apportaient de la part du grand-prêtre et répondirent de vive voix à toutes ses questions [25]. Dans sa hâte de voir les vieillards venus de Jérusalem pour interpréter la loi, il fit renvoyer tous ceux qui se trouvaient là pour affaires de service, chose de sa part extraordinaire et inusitée ; car ceux qu'amenaient des motifs de ce genre étaient d'ordinaire reçus dans les cinq jours, et les ambassadeurs dans le mois. Ayant donc congédié tous ceux qui avaient affaire à lui, il attendit les envoyés d'Éléazar. Quand les vieillards eurent été introduits, avec les présents que le grand-prêtre les avait chargés de porter au roi, et les

membranes sur lesquelles la loi était écrite en lettres d'or, il les interrogea sur leurs livres. Et lorsqu'ils les eurent sortis de leurs étuis et les lui eurent montrés, le roi admira combien les membranes étaient minces et les coutures invisibles (tant était parfait le mode d'assemblage des feuilles). Après les avoir longtemps contemplées, il leur dit qu'il les remerciait d'être venus, plus encore Eléazar qui les avait envoyés, et par dessus tout Dieu, dont ces livres contenaient la loi. Et comme les vieillards et les assistants s'écrièrent tout d'une voix qu'ils souhaitaient au roi toutes sortes de prospérités, l'excès de bonheur lui fit verser des larmes, signe naturel des grandes joies comme des grandes douleurs. Puis il commanda qu'on remît les livres à ceux qui en avaient la garde [26], embrassa les envoyés et leur dit qu'il avait cru juste de les entretenir d'abord de l'objet de leur mission ; ensuite, de les saluer eux-mêmes. Il ordonna que ce jour où il les avait reçus fût célébré et marqué entre tous dans l'année pour tout le reste de sa vie car il se trouva que c'était l'anniversaire même de celui où il avait battu Antigone dans un combat naval [27]. Il les fit manger avec lui et recommanda qu'on leur donnât les meilleurs logements près de la citadelle.

12. L'officier chargé de recevoir les étrangers [28], Nicanor, appela Dorothéos, l'intendant de ce service, et lui commanda de préparer pour chacun des envoyés tout ce qui était nécessaire à sa subsistance. Voici quel était le système adopté par le roi. Pour les envoyés de chaque ville, ayant un régime de vie spécial, il y avait un fonctionnaire chargé de s'en occuper [29] ; à leur arrivée il leur fournissait, suivant leurs coutumes, tout ce qu'il fallait pour que, bien traités, vivant de leur genre de vie ordinaire, ils fussent plus à leur aise, et n'eussent aucun ennui provenant d'un changement d'habitudes. C'est ce qui fut fait pour les envoyés d'Eléazar ; Dorothéos, maître d'hôtel fort exact, avait été préposé à cette tâche. Il régla tout ce qu'il fallait pour des réceptions de ce genre [30] et prépara pour eux deux rangées de places à table, comme l'avait ordonné le roi : celui-ci, en effet, voulant leur prodiguer tous les honneurs, fit placer la moitié d'entre eux à côté de lui, les autres à une table placée derrière la sienne. Après qu'ils eurent pris place, il ordonna à Dorothéos de les servir suivant les habitudes de tous ceux qui lui arrivaient de Judée. C'est pourquoi il congédia les hérauts sacrés, les sacrificateurs et tous ceux qui disaient d'ordinaire les prières, et comme parmi les envoyés se trouvait un prêtre, nommé Elisée [31], le roi le pria de faire les prières. Elisée, debout au milieu de tous, pria pour la prospérité du roi et de ses sujets ; puis tous avec joie poussèrent une bruyante acclamation ; après quoi ils ne songèrent plus qu'à festoyer et à manger les mets préparés pour eux. Le roi, après un intervalle qu'il jugea suffisamment long, se mit à causer philosophie et posa à chacun quelque question sur un problème naturel ; et comme les convives donnaient des explications claires et précises sur tout sujet qui leur était proposé [32], le roi, enchanté, prolongea le festin pendant douze jours ; si l'on veut savoir en détail ce qui fut dit dans ce banquet, on peut se renseigner dans le liste qu'Aristée écrivit à ce sujet [33].

13. Le roi les admira fort, et le philosophe Ménédémos lui-même dit que la Provi-

dence gouvernait tout, ce qui expliquait l'éloquence et la beauté de leurs discours. Puis ils cessèrent de les interroger. Le roi déclara que leur présence seule lui avait fait déjà le plus grand bien, puisqu'il avait appris d'eux comment il fallait régner ; puis il commanda de leur donner à chacun trois talents, et de les conduire à leurs logements pour les faire reposer [34]. Au bout de trois jours, Démétrius les emmena, leur fit traverser la jetée de sept stades, passa le pont, puis remonta au nord, et les réunit dans une maison bâtie au bord de la mer, et dont la solitude était bien propre à l'étude. Quand il les eut amenés là, il les pria, comme ils étaient pourvus de tout ce dont ils avaient besoin pour traduire la loi, de procéder sans relâche à cette besogne. Ils mirent toute leur attention et tout leur zèle à la traduction de la loi. Ils s'en occupaient jusqu'à la neuvième heure ; puis ils la laissaient pour s'occuper des soins du corps : tout le nécessaire leur était abondamment fourni, et Dorothéos leur donnait de plus beaucoup de choses préparées pour le roi, par ordre de celui-ci. Le matin, ils venaient à la cour saluer Ptolémée, puis retournaient au même endroit, et, après s'être lavé les mains dans la mer et avoir fait leurs ablutions, ils se remettaient à la traduction de la loi.

Quand la loi fut traduite et le travail de traduction terminé, ce qui dura soixante-douze jours, Démétrius rassembla tous les Juifs dans le lieu où les lois avaient été traduites, et, en présence également des interprètes, donna lecture de celles-ci. La multitude applaudit les vieillards qui avaient traduit la loi, et loua l'idée qu'avait eue Démétrius à qui ils étaient redevables ainsi de grands biens ; elle demanda qu'on donnât aussi la loi à lire à ses chefs. Et le prêtre [35], les anciens [36] et les chefs de la communauté, trouvant que la traduction était parfaite, demandèrent qu'elle restât telle, sans que rien y fût changé. Tous furent de cet avis, et l'on décida que si jamais quelqu'un découvrait quelque passage ajouté ou retranché à la loi, après nouvel examen et démonstration faite, il le corrigerait ; sage mesure, grâce à laquelle ce qui aurait été une fois jugé bon serait maintenu pour toujours [37].

14. Le roi se réjouit vivement de la réalisation et des bons résultats de son projet. Mais quand les lois lui eurent été lues, sa satisfaction grandit de toute son admiration pour l'intelligence et la sagesse du législateur ; et il se mit à demander à Démétrius comment il se faisait qu'aucun des historiens ou des poètes n'avait parlé de ces lois si admirables. Démétrius répondit que personne n'avait osé en aborder la description à cause de leur origine divine et de leur sainteté, et que quelques-uns pour l'avoir tenté avaient été frappés par Dieu. Il cita Théopompe, qui, ayant voulu en parler, avait eu l'esprit troublé pendant plus de trente jours, puis avait apaisé Dieu pendant ses intervalles de lucidité, jugeant bien que c'était là l'auteur de sa folie ; il fut averti, d'ailleurs, en songe que ce malheur lui était arrivé parce qu'il avait touché à des choses divines et voulu les mettre à la portée du vulgaire ; quand il renonça à son projet, il reprit tout son bon sens. Démétrius dit encore au roi que l'on rapportait du poète tragique Théodecte qu'ayant voulu dans un de ses drames mentionner quelques paroles des livres saints, il avait été atteint de glaucome aux yeux et qu'après avoir reconnu la cause

de ce mal, il en avait été délivré, une fois Dieu apaisé.

15. Le roi instruit de ces faits par Démétrius, comme on vient de le raconter, vénéra profondément ces livres et ordonna qu'on en prit le plus grand soin afin qu'ils demeurassent intacts. Il invita les traducteurs à revenir souvent de Judée pour le voir : leur visite leur serait profitable, tant pour les honneurs que pour les présents qu'elle leur rapporterait de sa part [38]. Il lui paraissait, en effet, juste, pour le moment, de leur rendre leur liberté, mais s'ils revenaient d'eux-mêmes, ils trouveraient un accueil aussi empressé que le méritait leur sagesse et que sa propre générosité serait capable de le leur faire. Il les congédia donc après avoir donné à chacun trois très beaux vêtements, deux talents d'or, une coupe d'un talent et la couverture de leur lit de banquet. Tels furent les présents qu'ils reçurent de lui. Au grand-prêtre Éléazar il envoya par leur entremise dix lits à pieds d'argent avec leur garniture, une coupe de trente talents, et de plus dix vêtements, une robe de pourpre, une riche couronne, cent pièces de toile de lin, et enfin des phiales, des plats, des vases à libation et deux cratères d'or destinés à être déposés dans le Temple. Il le pria par lettre, si quelques-uns des envoyés voulaient revenir le voir, de les y autoriser, car il attachait le plus grand prix au commerce des hommes instruits, et se trouvait heureux de dispenser ses dons à de tels personnages. Tels furent les honneurs et la gloire que reçurent les Juifs de Ptolémée Philadelphe.

CHAPITRE III [39]

1. Séleucus Ier. Privilèges des Juifs d'Antioche, maintenus par Vespasien. - 2. Antiochus II. Les Juifs d'Ionie et Agrippa. – 3-4. Antiochus III conquiert la Palestine. Ses rescrits favorables aux Juifs.

1. Ils reçurent aussi des marques d'honneur des rois d'Asie, en récompense du concours qu'ils leur prêtèrent à la guerre. Séleucus Nicator, dans les villes qu'il fonda en Asie et dans la basse Syrie, et dans sa capitale même d'Antioche, leur donna droit de cité ; il les déclara égaux en droits aux Macédoniens et aux Grecs établis dans ces villes, et ce régime dure encore. En voici la preuve : comme les Juifs ne veulent pas employer d'huile étrangère, ils touchent des gymnasiarques une certaine somme déterminée pour acheter de l'huile. Ce privilège, dont l'abolition fut demandée par le peuple d'Antioche dans la dernière guerre, leur fut conservé par Mucien, qui gouvernait alors la Syrie [40]. Puis, quand Vespasien et son fils Titus furent devenus les maîtres du monde, les habitants d'Antioche et d'Alexandrie ne purent obtenir, malgré leurs démarches, que le droit de cité fût enlevé aux Juifs. C'est là un bel exemple de l'équité et de la générosité des Romains, et surtout de Vespasien et de Titus, qui, malgré tout le mal que leur avait donné la guerre contre les Juifs, malgré le ressentiment qu'ils leur conservaient pour leur refus de rendre leurs armes et la résistance acharnée qu'ils opposèrent jusqu'à la dernière extrémité, ne leur enlevèrent aucun des droits

que leur conférait le régime dont je viens de parler ; ils imposèrent au contraire silence à leur colère et aux réclamations de peuples aussi importants que ceux d'Antioche et d'Alexandrie, et ne cédèrent ni à leur bienveillance pour les uns, ni à leur rancune contre leurs adversaires, pour enlever aux Juifs aucun de leurs anciens privilèges ; ils répondaient, en effet, que ceux qui avaient pris les armes et combattu contre eux, avaient reçu leur châtiment, et qu'ils trouvaient injuste de priver de leurs droits ceux qui n'étaient en rien coupables [41].

2. Nous savons que Marcus Agrippa témoigna des sentiments analogues envers les Juifs. Comme les Ioniens s'agitaient contre eux, sollicitant d'Agrippa pour eux seuls la jouissance du droit de cité que leur [42] avait donné Antiochus, petit-fils de Séleucus, que les Grecs appellent Théos (Dieu), et demandaient que les Juifs s'ils étaient leurs compatriotes, adorassent aussi leurs dieux, un procès eut lieu, et les Juifs obtinrent de conserver leurs usages, sur le plaidoyer de Nicolas de Damas ; Agrippa déclara, en effet, qu'il n'avait pas le droit de ne rien innover. Si l'on veut se renseigner exactement sur cette affaire, il faut lire les livres CXXIII et CXXIV de Nicolas [43]. Du jugement d'Agrippa, il n'y a peut-être pas lieu de s'étonner, car notre peuple n'était pas alors en lutte contre les Romains ; mais on peut à bon droit admirer la générosité de Vespasien et de Titus et la modération dont ils firent preuve, après des guerres et des combats comme ceux qu'ils avaient soutenus contre nous. Je reprends mon récit au point où je l'avais laissé.

3. Sous Antiochus le Grand, roi d'Asie, les Juifs et les habitants de la Cœlésyrie eurent beaucoup à souffrir du ravage de leur territoire. Ce prince, en effet, étant en guerre avec Ptolémée Philopator et avec le fils de celui-ci, Ptolémée surnommé Epiphane, ses victoires comme ses défaites furent désastreuses pour ces peuples, dans les deux cas aussi maltraités ; semblables à un navire ballotté par la tempête et battu par le flot des deux côtés, ils se trouvaient placés entre les succès d'Antiochus et les retours en sens contraire de sa fortune. Antiochus cependant, ayant battu Ptolémée, gagna la Judée à sa cause [44]. Mais, à la mort de Ptolémée Philopator, son fils envoya contre les habitants de la Cœlé-Syrie une forte armée commandée par Scopas, qui s'empara de plusieurs de leurs villes et obtint par la force la soumission de notre peuple. Peu de temps après, Antiochus, rencontrant Scopas près des sources du Jourdain, le vainquit et détruisit une grande partie de son armée [45]. Plus tard, Antiochus s'étant emparé des villes de la Cœlé-Syrie que Scopas avait occupées et de Samarie, les Juifs se donnèrent à lui d'eux-mêmes, le reçurent dans leur ville, lui fournirent tout le nécessaire pour son armée et ses éléphants, et se joignirent à lui avec ardeur pour assiéger et combattre la garnison laissée par Scopas dans la citadelle de Jérusalem. Antiochus, jugeant donc juste de reconnaître le zèle et l'empressement que lui montraient les Juifs, écrivit à ses préfets et à ses amis, pour rendre témoignage aux Juifs des services qu'ils lui avaient rendus, et annoncer quels présents il avait résolu de leur faire en retour. Je citerai la lettre écrite à ce sujet aux préfets ; mais auparavant je veux indiquer com-

ment Polybe de Mégalopolis confirme notre récit : en effet, dans le XVIe livre de son Histoire, voici ce qu'il dit [46] : « Le général de Ptolémée, Scopas, remonta vers le haut pays, et soumit, pendant l'hiver, le peuple juif ». Dans le même livre, il dit que, Scopas ayant été battu par Antiochus, « celui-ci s'empara de la Batanée, de Samarie, d'Abila et de Gadara, et peu après se donnèrent à lui ceux des Juifs qui habitent autour du sanctuaire qu'on appelle Jérusalem. Ayant beaucoup de choses à dire là-dessus, ajoute-t-il, et surtout en raison de la célébrité de ce sanctuaire, j'en remets le récit à un autre moment ». Tel est le langage de Polybe. Je reviens à mon propre récit après avoir mis tout d'abord sous les yeux du lecteur les lettres du roi Antiochus :

« Le roi Antiochus à Ptolémée [47], salut. Comme les Juifs, dès que nous sommes entrés dans leur territoire, nous ont témoigné leurs bonnes dispositions à notre égard, comme à notre arrivée dans leur ville ils nous ont reçus magnifiquement et sont venus à notre rencontre avec leur sénat, ont abondamment pourvu à la subsistance de nos soldats et de nos éléphants et nous ont aidé à chasser la garnison égyptienne établie dans la citadelle, nous avons jugé bon de reconnaître de notre côté tous ces bons offices, de relever leur ville ruinée par les malheurs qu'entraîne la guerre, et de la repeupler en y faisant rentrer les habitants dispersés. Tout d'abord nous avons décidé, en raison de leur piété, de leur fournir pour leurs sacrifices une contribution de bestiaux propres à être immolés, de vin, d'huile, et d'encens, pour une valeur de vingt mille drachmes, ... artabes sacrées de fleur de farine de froment, mesurées suivant la coutume du pays, quatorze cent soixante médimnes de blé [48], et trois cent soixante-quinze médimnes de sel. Je veux que toutes ces contributions leur soient remises, suivant mes instructions, que l'on achève les travaux du Temple, les portiques, et tout ce qui pourrait avoir besoin d'être réédifié. Les bois seront pris en Judée même ou chez les autres peuples, et au Liban, sans être soumis à aucune taxe ; de même les autres matériaux nécessaires pour enrichir l'ornementation du Temple. Tous ceux qui font partie du peuple juif vivront suivant leurs lois nationales ; leur sénat, les prêtres, les scribes du Temple, les chanteurs sacrés, seront exemptés de la capitation, de l'impôt coronaire et des autres taxes. Et pour que la ville soit plus vite repeuplée, j'accorde à ceux qui l'habitent actuellement et à ceux qui viendront s'y établir jusqu'au mois d'Hyperberotaios une exemption d'impôts pendant trois ans. Nous les exemptons en plus pour l'avenir du tiers des impôts, afin de les indemniser de leurs pertes. Quant à ceux qui ont été enlevés de la ville et réduits en esclavage, nous leur rendons la liberté à eux et à leurs enfants, et nous ordonnons qu'on leur restitue leurs biens [49].

4. Tel était le contenu de cette lettre. De plus, dans sa vénération pour le Temple. Antiochus publia dans tout le royaume un décret ainsi conçu : « Aucune personne étrangère ne pourra pénétrer dans l'enceinte du Temple interdite aux Juifs eux-mêmes, sauf à ceux qui se sont purifiés selon l'usage et leur loi nationale [50]. Défense est faite d'introduire dans la ville ni chair de cheval, ni chair de mulet, d'âne sauvage ou apprivoisé, de panthère, de renard, de lièvre, et en général d'animaux interdits

aux Juifs ; on ne pourra ni introduire les peaux de ces animaux, ni en élever aucun dans la ville. Seuls sont autorisés les sacrifices offerts suivant les rites traditionnels et qui doivent rendre Dieu favorable. Quiconque transgressera ces ordres, paiera aux prêtres une amende de trois mille drachmes d'argent [51].

Le roi nous donna aussi un témoignage de bienveillance et de confiance, lorsque, au moment où il se trouvait dans les satrapies de la Haute Asie, il eut connaissance d'un soulèvement en Phrygie et en Lydie ; il ordonna alors à Zeuxis, son général et l'un de ses amis intimes, de transporter quelques-uns des nôtres de Babylone en Phrygie [52]. Il lui écrivit en ces termes : « Le roi Antiochus à Zeuxis son père, salut [53]. Si tu es en bonne santé, c'est bien ; moi-même, je me porte bien. Ayant appris que les habitants de Lydie et de Phrygie se livraient à des mouvements séditieux, j'ai pensé que le fait méritait une grande attention de ma part ; j'ai pris conseil de mes amis sur ce qu'il convient de faire, et j'ai décidé de tirer de Mésopotamie et de Babylone, pour les envoyer dans les garnisons et les places les plus importantes, deux mille familles juives avec leur équipement. Je suis persuadé, en effet, qu'ils seront de bons gardiens de nos intérêts à cause de leur piété envers Dieu, et je sais que mes ancêtres ont éprouvé leur fidélité et leur prompte obéissance aux ordres reçus. Je veux donc, bien que la chose soit difficile, qu'on les transporte, avec la promesse de les laisser vivre suivant leurs propres lois. Quand tu les auras amenés dans les lieux indiqués, tu donneras à chaque famille un emplacement pour bâtir une maison, un champ pour labourer et planter des vignes, et tu les laisseras pendant dix ans exempts de tout impôt sur les produits de la terre. Et jusqu'à ce qu'ils récoltent les produits de la terre, qu'on leur distribue du blé pour la nourriture de leurs esclaves. Que l'on donne aussi tout ce qui est nécessaire à ceux qui pourvoient à ce service (?) [54] afin qu'en reconnaissance de notre bonté ils montrent plus de zèle pour nos intérêts. Veille aussi avec tout le soin possible sur ce peuple, afin qu'il ne soit molesté par personne [55] ». - Ces témoignages suffiront, je pense, pour établir l'amitié d'Antiochus le Grand envers les Juifs [56].

CHAPITRE IV [57]

1. La Judée rendue à l'Égypte. Le grand-prêtre Onias II. - 2-5. Histoire du fermier d'impôts Joseph, neveu d'Onias. - 6-9. Histoire d'Hyrcan, fils de Joseph. - 10. Les grands-prêtres Simon II et Onias III. Lettre du roi de Sparte Areios. - 11. Fin d'Hyrcan.

1. Antiochus fit ensuite amitié avec Ptolémée et traita avec lui ; il lui donna en mariage sa fille Cléopâtre, et lui abandonna à titre de dot la Cœlé-Syrie, Samarie, la Judée, la Phénicie [58]. Le produit des impôts ayant été partagé entre les deux souverains [59], les principaux de chaque pays affermèrent la levée des taxes, chacun dans leur patrie, et payèrent aux souverains la somme fixée. Vers ce même temps, les Samaritains, que la fortune favorisait, firent beaucoup de tort aux Juifs, dévas-

tant leur territoire, et enlevant des prisonniers [60]; ces événements se passèrent sous le grand-prêtre Onias. Après la mort d'Eléazar, en effet, son oncle Manassès lui avait succédé dans la charge de grand-prêtre; celui-ci mort, elle passa à Onias, fils de Simon surnommé le Juste [61]. Simon était le frère d'Eléazar, comme je l'ai dit plus haut. Cet Onias était d'intelligence courte et dominé par l'amour de l'argent; aussi, comme il n'avait pas acquitté l'impôt de vingt talents d'argent que ses pères payaient aux rois, sur leurs propres revenu', au nom du peuple, il fût cause que le roi Ptolémée [62] entra dans une grande colère. Ptolémée envoya un messager à Jérusalem, reprochant à Onias de n'avoir pas payé l'impôt, et menaçant, s'il ne recevait pas cette somme, de partager le territoire juif en lots et d'y envoyer des soldats en guise de colons. Les Juifs, en entendant ces menaces du roi, furent épouvantés, mais rien ne put émouvoir Onias, aveuglé par son avarice.

2. Il y avait alors un certain Joseph, jeune encore, mais jouissant déjà auprès des habitants de Jérusalem de la réputation d'un homme grave, prudent et juste; il était le fils de Tobie et d'une sœur du grand-prêtre Onias. Sa mère lui avait fait savoir la présence de l'envoyé - car il se trouvait alors en voyage à Phichola [63], village auquel il appartenait, - il revint à la ville et reprocha à Onias de ne pas se soucier du salut de ses concitoyens, et de vouloir mettre le peuple en danger, par son refus de payer les sommes en considération desquelles il avait été placé à la tête du peuple et nommé grand-prêtre [64]. S'il était attaché à l'argent, au point de supporter, par avarice, de voir sa patrie en danger et ses compatriotes exposés à n'importe quelles souffrances, il n'avait qu'à se rendre auprès du roi et lui demander la remise soit du tout, soit de partie de la somme. Onias répondit qu'il ne tenait pas au pouvoir et qu'il était prêt, si la chose était possible, à déposer la grande-prêtrise, refusant d'ailleurs de se rendre auprès du roi, car il ne se souciait nullement de cette affaire; Joseph lui demanda alors la permission de partir en ambassade auprès de Ptolémée au nom de la nation; Onias l'accorda. Joseph monta donc au Temple, appela le peuple à l'assemblée et pria les citoyens de ne se laisser ni troubler ni effrayer par l'indifférence de son oncle Onias à leur égard; mais, tout au contraire1 d'avoir l'esprit tranquille et de bannir leurs tristes prévisions [65]; il promettait, en effet, de se rendre en ambassade auprès du roi et de le persuader qu'ils n'avaient rien fait de mal. La foule, à ces paroles, remercia Joseph; celui-ci, descendant du Temple, donna chez lui l'hospitalité à l'envoyé de Ptolémée, le combla de riches présents, et après l'avoir généreusement traité pendant plusieurs jours, le renvoya au roi, ajoutant qu'il le suivrait de près lui-même. Car il était d'autant plus disposé à ce voyage auprès du roi que l'envoyé l'y poussait et l'encourageait à aller en Égypte, l'assurant qu'il obtiendrait de Ptolémée tout ce qu il demanderait: cet homme en effet s'était épris de la droiture et de la dignité de caractère de Joseph.

3. L'envoyé, de retour en Egypte, raconta au roi l'entêtement d'Onias, et lui parla de la haute valeur de Joseph qui allait venir pour excuser le peuple, dont il était le patron [66], des fautes qu'on lui reprochait; il fit du jeune homme tant d'éloges, qu'il

disposa le roi et sa femme Cléopâtre à la bienveillance pour Joseph, avant même que celui-ci fût arrivé. Joseph envoya auprès de ses amis de Samarie [67] pour emprunter de l'argent, et après avoir préparé tout ce qu'il fallait pour son voyage, vêtements, vaisselle, bêtes de somme, ce qui lui coûta environ vingt mille drachmes, il se rendit à Alexandrie. Il se trouva qu'à ce même moment tous les principaux citoyens et les magistrats des villes de Syrie et de Phénicie s'y rendaient aussi pour la ferme des impôts, que chaque année le roi vendait aux plus puissants, dans chaque ville. Ceux-ci, lorsqu'ils virent Joseph sur la route, raillèrent sa pauvreté et sa simplicité. Mais Joseph, à son arrivée à Alexandrie, ayant appris que Ptolémée était à Memphis, s'avança à sa rencontre. Le roi était assis dans son char avec sa femme et son ami Athénion, celui-là même qui avait été envoyé à Jérusalem et hébergé par Joseph ; quand Athénion vit ce dernier, il le fit aussitôt connaître au roi, disant que c'était là le jeune homme dont, à son retour de Jérusalem, il lui avait vanté la bonté et la générosité. Ptolémée l'embrassa alors le premier, le fit monter dans son char, et, dès que Joseph fut assis, se répandit en reproches sur les procédés d'Onias. « Pardonne-lui, dit alors Joseph, en considération de sa vieillesse ; car tu sais certainement que vieillards et enfants ont souvent pareille intelligence. Mais nous, les jeunes, nous te donnerons pleine satisfaction, et tu n'auras aucun reproche à nous faire ». Le roi, charmé de la grâce et de l'enjouement du jeune homme, se prit pour lui d'affection comme s'il le connaissait déjà depuis longtemps ; il l'invita à s'installer dans son palais et à partager chaque jour son repas. Quand le roi fut revenu à Alexandrie, les grands de Syrie, voyant Joseph assis à ses côtés, en conçurent un vif dépit.

4. Lorsque le jour fut venu où l'on devait affermer aux enchères les impôts des villes, ceux qui par leurs dignités occupaient le premier rang dans leur patrie se présentèrent pour les acheter. Les offres s'élevèrent à huit mille talents pour les impôts de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée avec Samarie ; Joseph s'approchant alors reprocha aux acheteurs de s'être concertés pour offrir au roi un prix aussi faible des impôts il déclara que lui-même se faisait fort de donner le double, et en outre de livrer au roi les biens de ceux qui auraient manqué envers sa maison ; en effet, ces biens étaient adjugés avec les impôts. Le roi l'écouta avec plaisir et se déclara prêt à lui adjuger la ferme des impôts, puisqu'il y gagnerait une augmentation de revenus, mais demanda s'il avait des garants à lui fournir. Joseph répondit avec beaucoup d'esprit : « Je vous fournirai de braves gens dont vous ne pourrez pas vous défier ». Le roi l'ayant prié de dire qui ils étaient : « Je vous donne comme garants, ô roi, toi-même et ta femme, chacun pour la part qui revient à l'autre ». Ptolémée rit, et lui permit de prendre les impôts sans caution. Cette faveur chagrina vivement ceux qui étaient venus des villes en Egypte, car ils se sentirent relégués au second rang. Et ils retournèrent chacun dans leur patrie, avec leur courte honte.

5. Joseph obtint du roi deux mille soldats d'infanterie, car il avait demandé de la force pour mettre à la raison ceux qui dans les villes mépriseraient son autorité ; et

après avoir emprunté à Alexandrie, aux amis du roi, cinq cents talents, il partit pour la Syrie. Arrivé à Ascalon, il réclama le paiement de l'impôt aux habitants ; ceux-ci refusèrent de rien donner et même l'insultèrent ; alors il s'empara des principaux d'entre eux, en tua une vingtaine, saisit leurs biens, environ mille talents, et les envoya au roi en lui faisant savoir ce qui était arrivé. Ptolémée admira sa décision, loua sa conduite et lui donna carte blanche. Les Syriens, à cette nouvelle, furent épouvantés, et, ayant sous les yeux, comme un exemple bien fait pour décourager la désobéissance, le sort des victimes d'Ascalon, ils ouvrirent leurs portes, reçurent Joseph avec empressement et payèrent les tributs. Les habitants de Scythopolis cependant essayèrent de l'insulter et de lui refuser les impôts, qu'ils payaient auparavant sans difficulté ; là aussi il fit mettre à mort les principaux et envoya leurs biens au roi. Quand il eut rassemblé beaucoup d'argent et fait de gros bénéfices sur la ferme des impôts, il en usa pour affermir la puissance qu'il possédait, jugeant prudent de faire servir les biens qu'il avait acquis à conserver ce qui avait été la source et l'origine de sa présente fortune ; il envoya donc sous main de nombreux présents au roi, à Cléopâtre, à leurs amis, et à tous ceux qui étaient puissants à la cour, achetant ainsi leur bienveillance.

6. Il jouit de cette prospérité pendant vingt-deux ans, et devint père de sept fils, d'une première femme, et, de la fille de son frère Solymios, d'un fils appelé Hyrcan. Voici à quelle occasion il épousa sa nièce. Il vint un jour à Alexandrie en compagnie de son frère et de la fille de celui-ci qui était en âge d'être mariée, et que Solymios voulait faire épouser par quelque Juif occupant une haute situation. A un souper chez le roi, une danseuse entra dans la salle du banquet, si belle que Joseph s'en éprit et fit part de son amour à son frère, le priant, puisque la loi interdisait aux Juifs de s'unir à une femme étrangère, de l'aider à cacher sa faute et de se faire son complice pour lui permettre de satisfaire sa passion. Le frère accepta volontiers cette mission ; puis, ayant paré sa fille, il la conduisit la nuit venue à Joseph et lui fit partager sa couche. L'ivresse empêcha Joseph de reconnaître la vérité, il passa donc la nuit avec la fille de son frère ; et la chose s'étant renouvelée plusieurs fois, sa passion ne fit que croître. Il déclara alors à son frère que son amour pour cette danseuse risquait de lui faire perdre la vie, car peut-être le roi ne voudrait pas la lui céder. Son frère lui répondit de ne pas se mettre en peine : il pouvait posséder en toute sécurité celle qu'il aimait et la prendre pour femme ; et il lui révéla la vérité, ajoutant qu'il avait mieux aimé voir sa propre fille déshonorée que de regarder d'un oeil indifférent Joseph tomber dans la honte. Joseph le loua de son amour fraternel et épousa sa nièce, dont il eut un fils appelé Hyrcan, comme nous l'avons dit plus haut. À peine âgé de treize ans, cet enfant montra un courage et une intelligence naturels tels que ses frères conçurent contre lui une violente jalousie, car il était très supérieur à eux et bien digne d'exciter l'envie. Joseph, voulant savoir lequel de ses fils était bien doué, les envoya successivement aux maîtres qui passaient alors pour les meilleurs : tous les aînés, par suite de leur paresse et de la mollesse qu'ils apportaient au travail, lui revinrent bornés et ignorants. Après cela, il envoya le plus

jeune de tous, Hyrcan, avec trois cents paires de bœufs, à deux jours de marche dans le désert, pour ensemencer un terrain ; il avait auparavant caché les courroies d'attelage. Hyrcan, arrivé à l'endroit désigné et n'ayant pas les courroies, refusa de suivre l'avis des toucheurs de bœufs, qui lui conseillaient de les envoyer chercher auprès de son père : il jugea qu'il ne devait pas perdre son temps à attendre les envoyés, et imagina un coup de maître, bien au-dessus de son âge. Il tua dix paires de bœufs, distribua les chairs aux ouvriers, puis, découpant les peaux, en fit des courroies avec lesquelles il lia les jougs ; ayant ainsi ensemencé le terrain, comme l'en avait chargé son père, il revint auprès de celui-ci. À son retour, son père, charmé de sa présence d'esprit, loua son intelligence éveillée et sa hardiesse, et l'aima encore davantage, comme s'il était seul véritablement son fils, au grand dépit des frères d'Hyrcan.

7. Vers ce temps Joseph apprit qu'un fils était né au roi Ptolémée [68], et que tous les grands de Syrie et du pays soumis au roi, voulant célébrer par des fêtes le jour de la naissance de l'enfant, se rendaient en grand appareil à Alexandrie. Retenu lui-même par la vieillesse, il pressentit ses fils pour savoir si l'un d'entre eux voulait se rendre auprès du roi. Les aînés refusèrent, alléguant qu'ils se trouvaient trop sauvages pour paraître en pareille compagnie, et lui conseillèrent d'envoyer leur frère Hyrcan. Le conseil plut à Joseph ; il fit appeler Hyrcan et lui demanda s'il pouvait se rendre auprès du roi et s'il y était disposé. Hyrcan promit d'y aller et assura qu'il ne lui faudrait pas beaucoup d'argent pour le voyage : il vivrait si économiquement que deux mille drachmes lui suffiraient ; Joseph se réjouit de l'esprit de modération de son fils. Peu après le jeune homme conseilla à son père de ne pas envoyer au roi des présents de Jérusalem même, mais de lui donner seulement une lettre pour son intendant à Alexandrie, afin que celui-ci lui remit de l'argent pour acheter ce qu'il trouverait de plus beau et de plus riche. Joseph, estimant la dépense nécessaire pour les présents du roi à dix talents, et louât le sage conseil de son fils, écrivit à son intendant Arion, qui avait à Alexandrie la gestion de tous ses biens, dont le montant n'était pas moindre de trois mille talents ; car Joseph envoyait à Alexandrie l'argent qu'il gagnait en Syrie, et, quand arrivait le terme fixé pour payer au roi les impôts, il écrivait à Arion de faire le versement. Hyrcan, muni de la lettre qu'il avait demandée à son père pour Arion, se mit donc en route pour Alexandrie. Dès qu'il fut parti, ses frères écrivirent à tous les amis du roi de le tuer.

8. Arrivé à Alexandrie, Hyrcan remit à Arion sa lettre et celui-ci lui demanda combien de talents il voulait, pensant qu'il allait lui en demander dix ou au peu plus ; mais Hyrcan répondit qu'il lui en fallait mille. Arion s'emporta, lui reprocha de vouloir mener une vie de prodigue, lui remontra comment son père avait amassé cette fortune, aux prix de quelles peines et de quelle résistance à ses convoitises, et l'adjura d'imiter celui auquel il devait le jour ; il ajouta qu'il ne lui donnerait pas plus de dix talents, et encore devaient-ils être employés aux présents du roi. Le jeune homme se mit en colère et fit jeter Arion aux fers. La femme d'Arion raconta la chose à Cléopâtre,

auprès de qui Arion était en grande faveur, et la pria de faire des remontrances au jeune homme ; Cléopâtre rapporta tout au roi. Ptolémée dépêcha alors un messager à Hyrcan pour lui dire qu'il s'étonnait qu'envoyé auprès de lui par son père, il ne se fût pas encore présenté devant lui, et de plus qu'il eût fait enchaîner son intendant ; il lui ordonnait de venir s'expliquer. Hyrcan répondit, assure-t-on, à l'envoyé du roi qu'il y avait dans son pays une coutume défendant à celui qui célèbre une fête de naissance [69] de goûter aux viandes avant d'être allé au Temple et d'avoir sacrifié à Dieu ; par analogie, s'il ne s'était pas encore rendu auprès du roi, c'est qu'il attendait de pouvoir porter les présents de son père à celui qui l'avait comblé de bienfaits. Quant à l'esclave, il l'avait châtié pour n'avoir pas exécuté ses ordres ; car peu importait qu'un maître fût grand ou petit : « Si nous ne châtions pas les gens de cette sorte, ajouta-t-il, prends garde toi-même de voir ton pouvoir méprisé par tes sujets ». Cette réponse fit rire Ptolémée, qui admira la fierté du jeune homme.

9. Arion, ayant appris les dispositions du roi pour Hyrcan et comprenant qu'il n'avait plus de secours à en espérer, donna les mille talents au jeune homme et fut délivré de ses chaînes. Trois jours après Hyrcan vint saluer les souverains. Ceux-ci le virent avec plaisir et l'invitèrent gracieusement à leur table en l'honneur de son père. Mais Hyrcan, s'étant rendu secrètement chez les marchands d'esclaves, leur acheta cent jeunes hommes instruits, à la fleur de l'âge, au prix d'un talent chacun, et cent jeunes filles au même prix. Quand il fut invité à dîner chez le roi, il s'y trouva avec les premiers du pays, et fut relégué au bout de la table, traité comme un enfant sans importance par ceux qui distribuaient les places suivant le rang de chacun. Et tous ceux qui assistaient au repas se plurent à accumuler devant lui les os de leurs portions, après en avoir enlevé les chairs, au point d'en remplir sa table ; Tryphon, qui était le bouffon du roi chargé d'égayer les banquets par les rires et les facéties, s'approche alors de la table du roi, à l'instigation des convives, et lui dit : « Tu vois, ô maître, tous les os amoncelés devant Hyrcan ? Cela peut te donner une idée de ce que son père a fait de la Syrie ; il l'a dépouillée tout entière, comme celui-ci les os de leur chair ». Le roi rit de la boutade de Tryphon et demanda à Hyrcan pourquoi il avait tant d'os devant lui ? « Rien de plus naturel, seigneur, répondit Hyrcan, car les chiens mangent les os avec la chair, comme ont fait ceux-ci (et il désignait les convives qui n'avaient rien devant eux), tandis que les hommes mangent la chair et rejettent les os, ce que je viens de faire, en ma qualité d'homme ». Le roi admira l'habileté de cette réponse et voulut que tous, à son exemple, applaudissent tant d'esprit. Le lendemain, Hyrcan s'étant rendu chez tous les amis du roi et les hommes importants de la cour, les salua, et s'informa auprès de leurs serviteurs du présent que chacun d'eux avait l'intention de faire au roi pour fêter la naissance de son fils. Les serviteurs répondirent que les uns devaient donner dix talents par tête, les gens en place plus ou moins, suivant la fortune de chacun d'eux ; Hyrcan feignit d'avoir un vif chagrin de ne pouvoir apporter un présent aussi considérable : car il n'avait pas plus de cinq talents, disait-il. Les servi-

teurs s'empressèrent de rapporter ce propos à leurs maîtres, et ceux-ci se réjouirent à la pensée que Joseph allait être mal vu et tomber en disgrâce auprès du roi pour l'insuffisance de son présent. Au jour fixé, tous apportèrent au roi leur offrande : ceux qui croyaient faire un très beau présent n'apportèrent pas plus de vingt talents ; Hyrcan prit les cent jeunes gens et les cent jeunes filles qu'il avait achetés, leur donna à chacun à porter un talent et les conduisit, les garçons au roi, les filles à Cléopâtre. Tous furent émerveillés, et les souverains eux-mêmes, de la richesse de ce présent qui dépassait toute attente ; Hyrcan fit aussi aux amis et aux domestiques du roi des présents d'une valeur de plusieurs talents, afin d'échapper au périt qui le menaçait de leur part : car ses frères leur avaient mandé de le faire périr. Ptolémée, ayant admiré la générosité du jeune homme, l'invita à choisir la récompense qu'il voudrait. Hyrcan ne lui demanda que d'écrire à son sujet à son père et à ses frères. Après l'avoir comblé d'honneurs et de riches présents, Ptolémée écrivit donc à son père, à ses frères, à tous ses généraux et intendants, et le congédia. Quand les frères d'Hyrcan apprirent comment il avait été traité par le roi, et qu'il revenait couvert d'honneurs, ils allèrent à sa rencontre pour le tuer, à la connaissance de leur père. Car Joseph, irrité des dépenses qu'il avait faites pour les présents, ne se souciait pas de le sauver ; il cachait sa colère cependant contre son fils, par crainte du roi. Ses frères l'avant donc attaqué, Hyrcan tua plusieurs de ceux qui les accompagnaient, et deux d'entre eux ; les autres se sauvèrent à Jérusalem auprès de leur père. Mais quand il arriva à la ville, voyant que personne ne venait le recevoir, il prit peur et se retira au delà du Jourdain, où il s'établit, et vécut des taxes qu'il levait sur les barbares.

10. A cette époque régnait en Asie Séleucus, surnommé Sôter (le Sauveur), fils d'Antiochus le Grand [70]. C'est alors que le père d'Hyrcan, Joseph, mourut ; c'était un homme honnête, de grand caractère, qui avait retiré le peuple juif de la pauvreté et d'une situation précaire [71] et l'avait élevé à une plus brillante fortune, en percevant pendant vingt-deux ans les impôts de la Syrie, de la Phénicie et de Samarie. Son oncle Onias mourut aussi, laissant la grande-prêtrise à son fils Simon.

A la mort de ce dernier, son fils Onias hérita de sa charge ; c'est à lui que le roi des Lacédémoniens Areios envoya une ambassade et une lettre, dont voici la copie [72] : « Le roi des Lacédémoniens, Areios, à Onias, salut. Nous avons par hasard trouvé un écrit d'après lequel les Juifs et les Lacédémoniens seraient de même race et de la famille d'Abraham. Il est donc juste qu'étant nos frères vous envoyiez vers nous pour nous faire connaître vos désirs. Nous en ferons autant nous-mêmes, nous confondrons désormais vos intérêts avec les nôtres, nous considérerons nos affaires comme les nôtres. Démotelès, le courrier, vous transmettra cette lettre. L'écriture est carrée : le cachet représente un aigle enserrant un serpent [73]. »

11 [74]. Tel était le contenu de la lettre envoyée par le roi des Lacédémoniens. Après la mort de Joseph, ses fils provoquèrent la discorde dans le peuple. Les aînés ayant déclaré la guerre à Hyrcan, qui était le plus jeune fils de Joseph, le peuple se divisa.

Le plus grand nombre des citoyens prirent le parti des aînés, avec le grand-prêtre Simon, que décida sa parenté avec eux [75]. Hyrcan renonça à revenir jamais à Jérusalem ; il s'établit donc au delà du Jourdain et guerroya sans trêve contre les Arabes, dont il tua ou fit prisonniers un grand nombre. Il se bâtit une forteresse fort solide, tout en marbre blanc jusqu'au toit, la décora d'énormes figures sculptées et l'entoura d'un fossé large et profond. Dans la montagne située en face, il ménagea, en creusant les rochers qui faisaient saillie, des cavernes de plusieurs stades de longueur : dans ces cavernes, il disposa des chambres, les unes pour les repas, les autres pour dormir et habiter, et amena des eaux courantes qui faisaient le charme et l'ornement de cette résidence. Il fit cependant l'entrée de ces cavernes assez petite pour ne livrer passage qu'à un homme seulement à la fois, sans plus ; il prit toutes ces précautions en vue de sa propre sûreté, pour n'être pas en danger d'être pris par ses frères s'ils l'assiégeaient. Il construisit aussi des fermes de grandes dimensions, qu'il orna de vastes parcs. Ayant ainsi disposé cet endroit, il l'appela Tyr. Ce lieu se trouve entre l'Arabie et la Judée, au delà du Jourdain, non loin de l'Hesbonitide [76]. Il resta le maître de cette région pendant sept ans, tout le temps que Séleucus régna en Syrie [77]. A la mort de ce roi, son frère Antiochus, surnommé Epiphane, lui succéda sur le trône. Ptolémée, roi d'Égypte, surnommé aussi Epiphane, mourut également [78], laissant deux enfants encore en bas âge, dont l'aîné était surnommé Philométor et le plus jeune Physcon. Hyrcan, voyant la puissance d'Antiochus et craignant, s'il était fait prisonnier par lui, d'être puni pour sa conduite à l'égard des Arabes, se donna la mort de ses propres mains. Sa fortune entière fut confisquée par Antiochus [79].

CHAPITRE V [80]

1. Les grands-prêtres Jason et Ménélas. Hellénisation de Jérusalem. - 2. Antiochus Épiphane et l'Égypte. - 3. Premier pillage de Jérusalem. - 4. Deuxième pillage. Abolition du culte juif. - 5. Le temple des Samaritains consacré à Zeus Hellénios.

1 [81]. Vers le même temps, Onias, le grand-prêtre, étant mort aussi, son frère reçut d'Antiochus la grande-prêtrise ; car le fils que laissait Onias était encore en bas âge. Nous raconterons en temps voulu tout ce qui a trait à cet enfant [82]. Jésus, - c'était le frère d'Onias, - fut bientôt privé de la grande-prêtrise : le roi, s'étant irrité contre lui, donna la charge à son plus jeune frère, qui s'appelait Onias ; Simon avait eu, en effet, trois fils, et tous trois furent grands-prêtres, comme je l'ai montré. Jésus changea son nom en celui de Jason, et Onias fut appelé Ménélas. Jésus, le précédent grand-prêtre, se révolta contre Ménélas, qui avait été nommé après lui ; le peuple s'étant divisé entre les deux, les fils de Tobie embrassèrent le parti de Ménélas, mais la plus grande partie de la nation prit fait et cause pour Jason. Ménélas et les fils de Tobie, maltraités par Jason, se réfugièrent auprès d'Antiochus et lui déclarèrent

qu'ils étaient décidés à abandonner leurs lois nationales et leur propre constitution, pour suivre les volontés du roi et adopter une constitution grecque. Ils lui demandèrent donc de leur permettre de construire un gymnase à Jérusalem ; l'autorisation obtenue, ils se mirent aussi à dissimuler leur circoncision, afin que, même nus, ils ressemblassent aux Grecs ; et en tout, renonçant à leurs usages nationaux, ils se mirent à imiter les autres peuples [83].

2 [84]. Antiochus, voyant les affaires de son royaume marcher à souhait, résolut de faire une expédition contre l'Egypte, dont il convoitait la possession, méprisant les fils de Ptolémée, encore trop faibles, et incapables de gouverner un pareil royaume. Il marcha donc avec des forces considérables contre Péluse, et, après avoir circonvenu par la ruse Ptolémée Philométor, envahit l'Egypte ; arrivé dans les environs de Memphis, il prit la ville et marcha sur Alexandrie pour l'assiéger, s'en emparer et mettre la main sur Ptolémée qui y régnait. Mais il fut repoussé non seulement d'Alexandrie, mais de l'Egypte entière, les Romains l'ayant averti d'avoir à quitter le pays, comme je l'ai déjà rapporté ailleurs [85]. Je raconterai en détail ce qui concerne ce roi, et comment il s'empara de la Judée et du Temple, car, ayant déjà parlé de ces faits sommairement dans mon premier ouvrage [86], je trouve bon d'en reprendre maintenant le récit plus exact.

3. Revenu d'Egypte, par crainte des Romains, Antiochus marcha contre la ville de Jérusalem ; il y arriva la cent-quarante-troisième année du règne des Séleucides, et s'empara de la ville sans combat, les portes lui ayant été ouvertes par ses partisans. Devenu ainsi maître de Jérusalem, il fit mettre à mort beaucoup de ceux qui lui étaient opposés, et, chargé de richesses, produit du pillage, revint à Antioche [87].

4 [88]. Deux ans après, la cent-quarante-cinquième année, le vingt-cinquième jour du mois appelé chez nous Chasleu et chez les Macédoniens Apellaios, la cent cinquante troisième olympiade, le roi marcha sur Jérusalem à la tête d'une forte armée, et, en simulant des intentions pacifiques, s'empara de la ville par ruse [89]. Séduit par les richesses enfermées dans le Temple, il n'épargna même pas ceux qui l'avaient reçu. Par convoitise, voyant l'or prodigué dans le Temple et la masse des offrandes précieuses qui l'ornaient, afin de pouvoir tout piller, il n'hésita pas à violer les conventions faites avec eux. Il dépouilla donc le Temple jusqu'à emporter les ustensiles sacrés, les chandeliers d'or, l'autel d'or, la table, les encensoirs, sans oublier même les voiles, qui étaient de lin et d'écarlate, vida les trésors cachés, ne laissa absolument rien. Ce désastre jeta les Juifs dans le plus grand désespoir. Antiochus interdit, en effet, les sacrifices qu'ils offraient chaque jour à Dieu, suivant la loi, et, après avoir livré au pillage la ville entière, fit mettre à mort une partie des habitants, emmena les autres prisonniers avec les femmes et les enfants, si bien que le nombre des captifs fut d'environ dix mille. Il mit le feu aux plus beaux quartiers de la ville, jeta bas les remparts et construisit la citadelle de la ville basse ; elle était fort élevée et dominait le Temple ; en raison de cette situation, il la ceignit de hautes murailles et de tours, et y plaça une garnison macé-

donienne [90]. La citadelle n'en resta pas moins le refuge do tous ceux du peuple qui étaient impies ou méchants, et qui firent endurer aux citoyens bien des souffrances cruelles. Après avoir élevé un autel sur l'emplacement de l'ancien autel des sacrifices, le roi y immola des porcs, offrande interdite par la loi et les coutumes du culte des Juifs. Il obligea ceux-ci, abandonnant le culte de leur Dieu, à adorer les divinités auxquelles il croyait lui-même, à leur bâtir dans chaque ville et dans chaque village des sanctuaires, à leur ériger des autels où ils leur sacrifieraient chaque jour des porcs. Il leur interdit aussi de circoncire leurs enfants, menaçant de châtiment quiconque serait surpris à transgresser cette défense. Il établit des inspecteurs chargés de veiller à l'exécution de ses ordres. Beaucoup de Juifs, les uns spontanément, les autres par crainte du châtiment annoncé, se soumirent aux ordres du roi ; mais les plus considérés et les plus fiers méprisèrent son autorité, et, tenant plus grand compte de leurs coutumes nationales que du châtiment dont il les menaçait en cas de désobéissance, durent à leur courage d'être tous les jours en butte aux mauvais traitements, et périrent après avoir passé par les plus dures épreuves. Frappés à coups de fouet, mutilés, ils étaient mis en croix vivant et respirant encore ; leurs femmes, leurs fils, qu'ils avaient circoncis malgré la défense du roi, étaient étranglés ; on pendait les enfants au cou de leurs parents crucifiés. Tout livre sacré, tout exemplaire de la loi qu'on découvrait était détruit, et les malheureux chez qui il avait été trouvé périssaient eux aussi misérablement.

5 [91]. Les Samaritains, voyant le traitement infligé aux Juifs, cessèrent de se donner pour leurs parents et de prétendre que le temple du Garizim était celui du Dieu tout-puissant, en quoi ils suivaient leur naturel, que j'ai décrit déjà ; mais ils se dirent descendants des Mèdes et des Perses, ce qu'ils sont en effet. Ils envoyèrent donc à Antiochus des ambassadeurs avec une lettre, et voici les déclarations qu'ils lui firent : « Mémoire des Sidoniens de Sichem [92] au roi Antiochus Théos Epiphane. Nos ancêtres, à la suite de sécheresses qui désolèrent le pays, obéissant à une vieille superstition, adoptèrent la coutume de célébrer le jour que les Juifs appellent sabbat ; ils élevèrent sur la montagne appelée Garizim un temple sans dédicace et y offrirent les sacrifices prescrits. Aujourd'hui que tu traites les Juifs comme le méritait leur méchanceté, les officiers du roi, pensant que c'est par suite de notre parenté avec eux que nous suivons les mêmes pratiques, portent contre nous les mêmes accusations, alors que, depuis l'origine, nous sommes Sidoniens, comme le démontrent clairement nos annales publiques. Nous te supplions donc, toi le bienfaiteur et le sauveur, d'ordonner à Apollonios, sous-préfet, et à Nicanor, agent royal [93], de ne pas nous faire de tort en nous accusant des mêmes crimes que les Juifs, qui nous sont étrangers par la race comme par les coutumes, et de consacrer notre temple anonyme au culte de Zeus Hellénios : ainsi nous ne serons plus molestés, et pouvant désormais vaquer en toute sécurité à nos travaux, nous te paierons des tributs plus considérables ». A cette requête des Samaritains, le roi fit la réponse suivante : « Le roi Antiochus à Nicanor. Les Sidoniens de Sichem nous ont adressé le mémoire ci-inclus. Puisque leurs envoyés,

devant nous et nos amis réunis en conseil, ont établi qu'ils n'ont rien fait de ce qui est reproché aux Juifs, mais qu'ils désirent vivre suivant les coutumes des Grecs, nous les tenons quittes de toute accusation, et ordonnons que leur temple, comme ils l'ont demandé, soit consacré à Zens Hellénios ». Il envoya également cette lettre au sous-préfet Apollonios, la [cent] quarante-sixième année, le dix-huitième jour du mois d'Hécatombéon Hyrcanios [94].

CHAPITRE VI

1. Mattathias et ses fils. - 2. Révolte et succès de Mattathias. - 3-4. Sa mort. Judas Macchabée lui succède.

1 [95]. Vers le même temps, habitait au bourg de Modéï, en Judée, un certain Mattathias, fils de Jean, fils de Siméon, fils d'Asamonée [96], prêtre de la classe de Joarib, de Jérusalem. Il avait cinq fils, Jean, appelé Gaddès, Simon, appelé Thatis, Judas, appelé Macchabée, Eléazar, appelé Auran, et Jonathas, appelé Apphous. Ce Mattathias déplorait devant ses enfants l'état des affaires, le pillage de la ville et du Temple, les malheurs du peuple, en leur disait qu'il valait mieux pour eux mourir fidèles aux lois nationales que de vivre dans une pareille ignominie.

2 [97]. Les agents chargés par le roi de forcer les Juifs à accomplir ses ordres vinrent au bourg de Modéï, et ordonnèrent aux habitants de sacrifier, suivant les prescriptions royales. Comme Mattathias était fort considéré pour plusieurs raisons et notamment pour sa belle famille, ils l'invitèrent à offrir le premier un sacrifice ; ils assuraient qu'il serait aussitôt imité par ses concitoyens, et que le roi l'en honorerait. Mattathias refusa, déclarant que, quand bien même tous les autres peuples. par crainte ou par complaisance, obéiraient aux ordres d'Antiochus, jamais on ne le persuaderait, lui ni ses enfants, d'abandonner le culte de leurs pères. A peine s'était-il tu, qu'un autre Juif s'avança et sacrifia suivant les prescriptions d'Antiochus ; Mattathias furieux se jeta sur lui avec ses enfants armés de coutelas et le tua ; il mit à mort aussi le général du roi, Apellès [98], qui voulait les forcer à sacrifier, et quelques-uns de ses soldats, puis, jetant bas l'autel, s'écria : « Que tous ceux qui sont attachés aux coutumes de nos pères et au culte de Dieu me suivent ! » A ces mots, accompagné de ses fils, il s'enfuit dans le désert, abandonnant dans le bourg tous ses biens. Beaucoup d'autres en firent autant, et s'enfuirent aussi avec leurs femmes et leurs enfants dans le désert où ils s'établirent dans les cavernes. A cette nouvelle, les généraux du roi, prenant dans la citadelle de Jérusalem tout ce qui s'y trouvait de troupes, se mirent à la poursuite des Juifs dans le désert ;quand ils les eurent rejoints, ils essayèrent d'abord de les faire changer d'avis et de les persuader de se guider sur leur intérêt, afin de ne pas forcer les soldats à leur appliquer les lois de la guerre. Les Juifs refusèrent et persistèrent dans leur résistance ; on les attaqua donc le jour du Sabbat, et on les brûla dans les cavernes, comme ils s'y trouvaient, sans qu'ils se défendissent ou qu'ils eussent même essayé de fermer les is-

sues : la solennité du jour leur interdisait de se défendre, et ils ne voulurent pas, même en si critique circonstance, transgresser la loi de la sanctification du Sabbat ; car il nous est prescrit de ne rien faire ce jour-là. Ils moururent donc étouffés dans les cavernes avec leurs femmes et leurs enfants, au nombre d'environ un millier [99]. Beaucoup cependant se sauvèrent, vinrent rejoindre Mattathias et le prirent pour chef. Celui-ci les instruisit à combattre même le jour du Sabbat, assurant que s'ils ne le faisaient pas, pour se conformer à la loi, ils seraient leurs propres ennemis ; leurs adversaires, en effet, choisissant ce jour pour les attaquer, s'ils ne se défendaient pas, rien n'empêcherait qu'ils ne périssent ainsi tous sans combattre. Cet argument les convainquit, et jusqu'aujourd'hui, l'usage subsiste chez nous de combattre même le jour du Sabbat, s'il est nécessaire [100]. Mattathias, ayant donc réuni une troupe assez nombreuse, renversa les autels, tua tous ceux des coupables dont il put s'emparer (car beaucoup, par prudence, s'étaient dispersés chez les peuples voisins) ; puis il ordonna que tous les enfants qui n'avaient pas été circoncis le fussent, et chassa ceux qui avaient été chargés de s'opposer à cette mesure.

3 [101]. Après avoir exercé le commandement pendant un an, Mattathias tomba malade ; il fit alors venir ses fils, et quand il les vit réunis autour de lui : « Mes enfants, leur dit-il, je pars pour le voyage fixé par le destin ; je vous laisse dépositaires de ma pensée, et vous prie de ne pas en être les gardiens infidèles, mais d'avoir toujours devant les yeux le but poursuivi par celui qui vous a engendrés et élevés : sauver les coutumes nationales, restaurer notre vieille constitution menacée de disparaître, et ne pas faire cause commune avec ceux qui, de gré ou de force, la trahissent. En dignes fils de votre père, restez au dessus de toute violence et de toute contrainte, préparez vos âmes à mourir pour nos lois, s'il le faut ; songez que la divinité, vous voyant tels, ne vous oubliera pas, mais que, admirant votre courage, elle saura le récompenser, et vous rendra la liberté, dans laquelle vous vivrez enfin, jouissant en toute sécurité de vos coutumes, Car notre corps est mortel et périssable, et c'est par le souvenir de nos actions que nous conquérons l'immortalité ; je veux qu'épris d'elle vous en recherchiez la gloire, vous attachant aux plus nobles desseins, et n'hésitant pas à y sacrifier votre vie. Je vous conjure surtout de rester unis, et si l'un de vous se trouve avoir sur les autres quelque supériorité en un point, de le seconder volontiers, de manière a utiliser vos talents respectifs. Vous choisirez pour père votre frère Simon, le plus intelligent d'entre vous, et vous suivrez ses conseils ; vous prendrez comme général Macchabée, pour son courage et sa vigueur ; car il défendra le peuple et écartera l'ennemi, Admettez auprès de vous les hommes justes et pieux, et vous augmenterez ainsi votre force. »

4 [102]. Après avoir ainsi parlé à ses fils et prié Dieu de combattre avec eux et de rendre à son peuple ses coutumes, il mourut ; il fut enterré dans le bourg de Modéï et l'affliction du peuple fut profonde. Son fils Judas, appelé aussi Macchabée, prit la direction des affaires : c'était en l'année cent quarante-six [103]. Avec l'aide dévouée

de ses frères et des autres citoyens, il chassa l'ennemi du pays, fit périr ceux de ses compatriotes qui avaient violé la loi et purifia la terre de toute souillure.

CHAPITRE VII

1. Judas Macchabée bat Apollonios, puis Séron. - 2-4. Lysias régent. Victoire de Judas à Emmaüs. - 5. Lysias battu à Bethsoura. – 6-7. Restauration du culte du Temple. Institution de la fête de Hanoucca.

1 [104]. A ces nouvelles, Apollonios, gouverneur de Samarie [105], marcha contre Judas avec ses forces. Judas vint à sa rencontre, l'attaqua et tua un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels le général Apollonios lui-même, auquel il enleva l'épée dont celui-ci se servait d'ordinaire [106] ; il en blessa un plus grand nombre et revint chargé d'un important butin provenant du pillage de leur camp. Séron, gouverneur de Cœlé-Syrie [107], ayant appris que nombre d'habitants s'étaient ralliés à Judas, et que celui-ci avait rassemblé des forces considérables pour livrer bataille et soutenir la guerre, résolut de faire une expédition contre lui ; car il convenait, pensait-il, d'essayer de châtier ceux qui transgressaient les ordres du roi. Il réunit donc toutes les troupes qu'il avait à sa disposition, et s'étant adjoint les Juifs fugitifs et renégats, marcha contre Judas ; il s'avança jusqu'à Baithora, bourg de Judée, où il campa [108]. Judas, qui s'était porté à sa rencontre dans l'intention d'en venir aux mains, vit ses soldats peu disposés au combat, à cause de leur petit nombre et de l'abstinence que venait de leur imposer un jeûne [109] ; il les encouragea en leur disant que la victoire et la supériorité sur l'ennemi ne dépendent pas du nombre, mais de la piété et de la confiance dans la divinité ; leurs pères en avaient donné la plus éclatante preuve, eux qui, combattant pour la justice et pour leurs lois et leurs enfants, avaient souvent vaincu des armées de plusieurs myriades d'hommes, car l'innocence est une grande force. Il parvint ainsi à persuader ses compagnons de mépriser le nombre de leurs adversaires et de marcher contre Séron ; il livra le combat, et mit en fuite les Syriens leur général étant en effet tombé [110], ils se débandèrent, comme si leur salut avait résidé en lui seul. Judas les poursuivit jusqu'à la plaine, et en tua environ huit cents ; le reste se sauva du côté de la mer.

2 [111]. A ces nouvelles le roi Antiochus, vivement irrité de ce qui s'était passé, réunit toutes les troupes de son royaume, leva de nombreux mercenaires dans les îles, et se prépara à envahir la Judée au commencement du printemps. Mais lorsque, après avoir payé la solde, il vit ses trésors vides et qu'il manquait d'argent (car tous les impôts n'avaient pas été payés à cause des soulèvements de certains peuples [112], et d'autre part les générosités et largesses du roi rendaient ses ressources insuffisantes), il résolut tout d'abord de marcher vers la Perse et de lever les impôts de ce pays. Il laissa à la tête des affaires un certain Lysias, qui avait beaucoup de crédit auprès de lui et [lui confia] le territoire s'étendant jusqu'aux frontières de l'Egypte et de l'Asie

inférieure à partir de l'Euphrate, avec une partie des troupes et des éléphants ; il lui recommanda de veiller attentivement à l'éducation de son fils Antiochus jusqu'à son retour, et le chargea de dévaster la Judée, de réduire en esclavage les habitants, de raser Jérusalem et de faire disparaître la race juive. Ces instructions données à Lysias, le roi Antiochus partit pour la Perse, la cent quarante-septième année [113], traversa l'Euphrate, et marcha vers les satrapies du haut pays.

3 [114]. Lysias choisit Ptolémée, fils de Doryménès, Nicanor et Gorgias, personnages puissants parmi les amis du roi, leur donna quarante mille hommes d'infanterie, sept mille de cavalerie, et les envoya contre la Judée. Arrivés à la ville d'Emmaüs [115], ils établirent leur camp dans la plaine. Il leur arriva encore des renforts de Syrie et de la contrée environnante, beaucoup de Juifs transfuges, et de plus des marchands qui venaient pour acheter les futurs prisonniers, apportant des entraves pour lier les captifs, de l'or et de l'argent pour en payer le prix. Judas, quand il eut reconnu le camp et le nombre de ses adversaires [116], exhorta ses soldats au courage, leur dit de mettre en Dieu l'espoir de la victoire, et de le prier, suivant les usages de leurs pères, recouverts de cilices, en sorte que cette supplication démonstrative, dans le costume usité pour les cas de grands dangers, le persuadât de leur donner la force contre leurs ennemis. Puis, suivant la vieille coutume nationale, il les rangea sous les ordres des chiliarques et des taxiarques, et renvoya ceux qui étaient mariés depuis peu, qui avaient fait récemment fortune, dans la crainte que, trop attachés à la vie par le désir de ces jouissances, ils ne combattissent trop mollement ; il exhorta alors ses soldats en ces termes : « Jamais meilleure occasion, camarades, ne se présentera de montrer votre grandeur d'âme et votre mépris du danger aujourd'hui, en effet, si vous combattez avec ardeur, vous pouvez conquérir cette liberté, qui est précieuse à tous pour elle-même, et que nous rend encore plus désirable, à nous, le droit qu'elle nous donnera d'adorer Dieu. Les circonstances sont telles que vous pouvez ou la recouvrer et reconquérir la vie honorée et heureuse, c'est-à-dire conforme aux lois et coutumes nationales, ou, tout au contraire, si vous vous montrez lâches dans le combat, subir les pires malheurs et voir disparaître notre nation jusqu'à la racine. Courez à l'ennemi dans ces dispositions, et sachant que, même si vous ne combattez pas, vous êtes voués à la mort, soyez persuadés que la mort pour de pareils objets, - la liberté, la patrie, les lois, la religion, - vous procurera une gloire éternelle. Préparez donc vos âmes à vous jeter sur l'ennemi demain, au point du jour. »

4 [117]. Tel fut le discours de Judas pour exhorter sou armée. Les ennemis envoyèrent Gorgias avec cinq mille hommes d'infanterie et mille cavaliers pour tomber de nuit sur Judas, et Gorgias prit pour guides quelques-uns des Juifs transfuges ; le fils de Mattathias, comprenant leur plan, résolut d'attaquer lui- même les ennemis restés dans le camp au moment où leurs forces seraient divisées. Ayant donc soupé en temps opportun, il partit laissant de nombreux feux allumés dans son camp, et marcha toute la nuit vers ceux des ennemis qui étaient campés à Emmaüs. Gorgias, ne trouvant pas

les Juifs dans leur camp et supposant qu'ils s'étaient retirés dans les montagnes pour s'y cacher, résolut de partir à leur découverte. Au point du jour cependant Judas arriva en présence des ennemis restés à Emmaüs ; il n'avait que trois mille hommes mal armés, à cause de la pénurie où ils se trouvaient. Lorsqu'il vit les ennemis bien fortifiés dans un camp savamment tracé, il exhorta les siens, leur disant qu'il fallait combattre, fût-ce sans armes ; que Dieu en pareil cas avait déjà souvent donné à des vaillants, par admiration pour leur courage, la victoire sur des ennemis plus nombreux et bien armés ; puis il ordonna aux trompettes de donner le signal. Tombant alors à l'improviste sur les ennemis, il les frappa de terreur, jeta le trouble parmi eux, en tua un grand nombre qui essayaient de résister, et poursuivit le reste jusqu'à Gazara et aux plaines d'Idumée [118], à Azotos et à Iamnée ; il y eut environ trois mille morts. Judas défendit à ses soldats de chercher à faire du butin, car ils avaient encore à combattre Gorgias et ses troupes : quand ils auraient aussi triomphé de cette armée, ils pourraient alors, dit-il, piller à leur aise, puisqu'ils n'auraient plus rien à faire, ni aucun péril nouveau à redouter. Tandis qu'il haranguait ainsi ses soldats, les troupes de Gorgias virent des hauteurs la déroute des forces qu'elles avaient laissées dans le camp et l'incendie du camp lui-même, car la fumée leur apporta à distance la nouvelle des événements. Quand ils reconnurent la situation et virent les compagnons de Judas prêts à livrer bataille, les soldats de Gorgias prirent peur à leur tour et s'enfuirent. Judas, ayant ainsi vaincu sans combat les forces de Gorgias, revint s'emparer du butin, et rentra chez lui chargé d'or, d'argent, d'étoffes de pourpre ou d'hyacinthe, plein de joie et remerciant Dieu de son succès ; car cette victoire ne contribua pas peu à leur rendre la liberté.

5 [119]. Lysias, confondu de la défaite des troupes qu'il avait envoyées, réunit l'année suivante [120] soixante mille hommes d'élite et cinq mille cavaliers avec lesquels il envahit la Judée ; il remonta vers la montagne et campa à Bethsoura, bourg de Judée [121]. Judas avec dix mille hommes se porta à sa rencontre, et, à la vue de la multitude des ennemis, pria Dieu de combattre avec lui ; puis il attaqua l'avant-garde des ennemis, la vainquit, tua environ cinq mille hommes et jeta la terreur parmi les autres, Lysias comprit aussitôt la résolution des Juifs, prêts à mourir s'ils ne pouvaient vivre libres ; il eut peur de leur désespoir, et, sans insister, avec ce qui restait de son armée, il revint à Antioche, où il s'occupa à recruter des mercenaires et se prépara à envahir la Judée avec des forces supérieures.

6 [122]. Après avoir vaincu si souvent les généraux du roi Antiochus, Judas réunit une assemblée et déclara que, à la suite de toutes les victoires que Dieu leur avait accordées, il fallait monter à Jérusalem, purifier le Temple et offrir les sacrifices ordonnés par la loi. Il se rendit donc à Jérusalem avec tout le peuple ; il trouva le Temple vide, les portes brûlées, le sanctuaire envahi par les plantes qui, par suite de l'abandon, y avaient poussé spontanément ; et couvert de confusion à la vue du Temple, il se mit à gémir avec les siens. Il choisit alors quelques-uns de ses soldats, et les chargea d'attaquer la garnison de la citadelle [123] pendant que lui-même purifierait le Temple. Il

l'appropria soigneusement, y plaça de nouveaux objets sacrés, chandelier, table, autel, tout en or, suspendit de nouveau des voiles aux portes, et remit en place les portes elles-mêmes ; renversant l'autel aux sacrifices, il en construisit un nouveau, en pierres assemblées sans aucun lien de fer entre elles. Et le vingt-cinquième jour du mois de Chasleu, que les Macédoniens nomment Apellaios, le chandelier fut allumé, l'encens brûlé sur l'autel, les pains placés sur la table, un holocauste offert sur le nouvel autel aux sacrifices. Il se trouva que ces cérémonies eurent lieu le jour anniversaire de celui où les Juifs avaient changé leur culte saint pour un culte impur et adopté les mœurs des autres peuples, trois ans auparavant ; le Temple, dévasté par Antiochus, était en effet resté trois ans [124] dans cet abandon : car ces événements s'étaient passés la cent quarante-cinquième année, le vingt-cinquième jour du mois Apellaios, en la cent cinquante-troisième olympiade, et le Temple fut remis en état le même vingt-cinquième jour du mois Apellaios, la cent quarante-huitième année, en la cent cinquante-quatrième olympiade [125]. Le Temple avait été dévasté suivant la prophétie faite par Daniel quatre cent huit ans auparavant : il avait, en effet, prédit que les Macédoniens le détruiraient [126].

7. Les fêtes célébrées par Judas et ses concitoyens, en l'honneur du rétablissement des sacrifices dans le Temple, durèrent huit jours ; il n'omit aucune sorte de réjouissance ; il traita ses compatriotes avec de riches et magnifiques sacrifices, fit chanter des hymnes et des psaumes destinés à la fois à exalter la gloire de Dieu et à réjouir le peuple. Ils furent si heureux de pouvoir reprendre leur coutumes, et de recouvrer après un aussi long temps et d'une manière aussi inespérée la liberté de leur culte, qu'ils firent une loi pour que leurs descendants célébrassent chaque année pendant huit jours la restauration du Temple. Et depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, nous célébrons cette fête, que nous appelons fête des Lumières, d'un nom qui lui fut, je pense, donné parce que cette liberté avait lui pour nous d'une manière inespérée [127]. Judas entoura la ville [128] d'une enceinte de murailles, construisit des tours élevées pour surveiller les incursions de l'ennemi, et y plaça des gardiens ; puis il fortifia la ville de Bethsoura, pour servir de boulevard contre les agressions de l'ennemi.

CHAPITRE VIII

1. Guerre contre les Iduméens et les Ammonites. - 2. Expédition de Simon en Galilée. 3-5. Campagne de Judas et de Jonathan en Galaad. - 6. Echec contre Iamnée.

1 [129]. Ces événements indisposèrent les peuples voisins ; mécontents de voir les Juifs se relever et retrouver leur force, ils s'unirent contre eux et en tuèrent un certain nombre dont ils s'emparèrent dans des embuscades et des guets-apens. Judas dirigea contre eux des expéditions continuelles et essaya de mettre un terme à leurs incursions et à leurs vexations à l'égard des Juifs. Il tomba dans l'Acrabatène [130] sur les Idu-

méens, fils d'Esaü, en tua un grand nombre et rapporta leurs dépouilles. Ayant ensuite bloqué les fils de Baanos [131], qui dressaient des embûches aux Juifs, il les assiégea, incendia leurs tours et détruisit les hommes. Puis il marcha contre les Ammonites, qui avaient une armée puissante et nombreuse, commandée par Timothée. Il les battit, s'empara de leur ville d'Iazoron [132], fit prisonniers leurs femmes et leurs enfants, brûla la ville et revint en Judée. Les peuples voisins, à la nouvelle de son retour, réunirent leurs forces dans le pays de Galaad, contre les Juifs établis sur leur territoire. Ceux-ci se réfugièrent dans la place forte de Dathema [133] et firent avertir Judas que Timothée essayait de s'emparer de la place où ils s'étaient enfermés. Au moment où Judas prenait connaissance de cette lettre, survinrent aussi des messagers de Galilée, annonçant une ligue des habitants de Ptolémaïs, de Tyr, de Sidon, et des autres étrangers de Galilée.

2 [134]. Judas examina le parti qu'il convenait de prendre pour faire face aux difficultés signalées ainsi de deux côtés à la fois. Il chargea son frère Simon, à la tête de trois mille hommes d'élite, de se porter aux secours des Juifs de Galilée. Lui-même et Jonathas, son autre frère, avec huit mille soldats, marchèrent sur le pays de Galaad. Il laissa à la tête du reste de ses forces Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, avec ordre de veiller avec soin sur la Judée, et de n'attaquer personne jusqu'à son retour. Simon, arrivé en Galilée, rencontra les ennemis, qu'il mit en fuite ; il les poursuivit jusqu'aux portes de Ptolémaïs, leur tua environ trois mille hommes, et chargé les dépouilles des morts, ramenant les Juifs prisonniers [135] et leurs bagages, il revint chez lui.

3 [136]. Judas Macchabée et son frère Jonathas traversèrent le Jourdain, et à trois jours de marche de là trouvèrent les Nabatéens, qui venaient à leur rencontre avec des intentions pacifiques. Ils leur donnèrent des nouvelles des Juifs de Galaad, rapportèrent qu'un grand nombre de ceux-ci, emmenés dans les forts et les villes du pays, subissaient de mauvais traitements [137], et conseillèrent à Judas de marcher en toute hâte contre les étrangers et d'essayer de délivrer de leur joug ses compatriotes. Judas, persuadé par eux, se tourna vers le désert, tomba d'abord sur les habitants de Bosorra [138], dont il s'empara, mit à mort toute la population ma,le en état de combattre, et brûla la ville. La nuit venue, il ne s'arrêta pas, mais profita de l'obscurité pour marcher contre la forteresse [139], où les Juifs étaient enfermés, assiégés par Timothée et son armée, Il y arriva au matin, juste au moment où les ennemis donnaient l'assaut, approchant des murailles les uns des échelles pour les escalader, les autres des machines de siège ; il ordonne au trompette de donner le signal, exhorte ses soldats à risquer courageusement leur vie pour leurs frères et leurs parents, partage son armée en trois corps et fond sur l'ennemi par derrière. Les troupes de Timothée, comprenant que c'était Macchabée, dont elles avaient déjà éprouvé le courage et l'audace à la guerre, se débandèrent. Judas les poursuivit avec son armée et en tua environ huit mille, Puis il se tourna vers la ville étrangère appelée Maapha [140], s'en empara, mit à mort toute la population mâle et brûla la ville elle-même. De là il conquit Chasphotha, Maked,

Bosor [141] et bien d'autres villes de Galaad et les mit à sac.

4 [142]. Peu de temps après, Timothée, ayant rassemblé des forces importantes et soudoyé à prix d'argent divers auxiliaires, notamment des Arabes, fit traverser à son armée le torrent qui est en face de Raphon [143] (c'était une ville) ; il recommanda à ses soldats, s'ils engageaient le combat contre les Juifs, de se défendre courageusement et de les empêcher de passer le torrent [144], car s'ils le passaient, disait-il, on serait vaincu. Judas, à la nouvelle que Timothée se préparait au combat, marcha en toute hâte, avec toutes ses forces, sur l'ennemi, traversa le torrent, tomba sur eux, tua ceux qui résistaient, et jeta la panique parmi les autres qui prirent la fuite en abandonnant leurs armes. Quelques-uns s'échappèrent, et, s'étant réfugiés dans le sanctuaire appelé En Karnaïn [145], crurent être sauvés, mais Judas s'empara de la ville, les tua, brûla le sanctuaire, et consomma par tous les moyens la ruine de l'ennemi.

5 [146]. Après Cet exploit, il se mit en route pour la Judée, emmenant tous les Juifs de la Galaaditide avec leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils possédaient. En arrivant à une certaine ville appelée Ephrôn [147], qui se trouvait sur sa route, comme il ne pouvait pas se détourner pour l'éviter et ne voulait pas, d'autre part, revenir sur ses pas, il envoya des messagers aux habitants pour les prier d'ouvrir les portes et de lui permettre de traverser leur ville ils avaient, en effet, barricadé les portes avec des rochers et coupé le passage. Sur leur refus, il exhorta ses hommes, développa son armée en cercle et investit la ville ; il s'en empara après un jour et une nuit de siège, tua toute la population mâle, brûla la ville et s'ouvrit ainsi un passage. Le carnage fut si grand que les Juifs marchaient sur des cadavres. Après avoir traversé le Jourdain, ils arrivèrent à la grande plaine en face de la ville de Bethsané, appelée chez les Grecs Scythopolis. De là ils rentrèrent en Judée, au son des instruments et des chants, avec toutes les réjouissances usitées pour célébrer les victoires ; ils offrirent à Dieu des sacrifices d'actions de grâces pour leurs succès et le salut de l'armée ; car, dans toute cette campagne, il n'y eut pas un seul Juif tué.

6 [148]. Cependant Joseph, fils de Zacharie, et Azarias - auxquels Judas avait laissé le commandement pendant que Simon était en Galilée, occupé à combattre les habitants de Ptolémaïs, et Judas lui-même en Galaad avec son frère Jonathas, - voulurent de leur côté s'acquérir une réputation de généraux valeureux, et partirent avec leurs troupes pour Iamnée. Gorgias, qui commandait à Iamnée, s'étant porté à leur rencontre, le combat s'engagea ; ils perdirent deux mille hommes et s'enfuirent, poursuivis par l'ennemi jusqu'à la frontière de la Judée. Ce revers fut le résultat de leur désobéissance aux instructions que leur avait laissées Judas, de n'attaquer personne avant son retour ; car, outre les talents militaires déployés par lui en d'autres circonstances, on peut admirer chez Judas la perspicacité avec laquelle il avait prévu la défaite de Joseph et d'Azarias, s'ils s'écartaient de ses instructions. Cependant Judas et ses frères combattirent sans relâche les Iduméens ; ils les pressèrent de tous côtés, s'emparèrent de la ville de Hébron, en détruisirent les fortifications, brûlèrent les tours, ravagèrent

le territoire étranger et la ville de Marissa [149] ; puis, arrivés devant Azôtos, ils la prirent et la pillèrent. Ils revinrent en Judée chargés de dépouilles et de butin.

CHAPITRE IX

1. Mort d'Antiochus Épiphane. Avènement d'Antiochus Eupator. – 3. Siége de la citadelle de Jérusalem par Judas. - 4. Combat de Bethzacharia, mort héroïque d'Eléazar. - 5-6. Siège du Temple par Lysias. - 7. Antiochus traite avec les Juifs. Alkimos grand-prêtre.

1 [150]. Vers le même temps, le roi Antiochus, au cours de son expédition dans le haut pays, apprit qu'il y avait en Perse une ville extrêmement riche, appelée Elymaïs [151], dans laquelle se trouvait un temple magnifique d'Artémis, plein d'offrandes de toutes sortes, et un dépôt d'armes et de cuirasses que l'on croyait avoir été laissées par le fils de Philippe, Alexandre, roi de Macédoine. Alléché par cette nouvelle, il marcha sur Elymaïs, l'attaqua et en fit le siège. Mais les habitants ne se laissèrent effrayer ni par son arrivée ni par le siège ; ils se défendirent courageusement et le roi fut frustré dans son espoir : ils repoussèrent, en effet, ses attaques contre la ville, firent une sortie et le poursuivirent, si bien qu'il dut s'enfuir jusqu'à Babylone et perdit beaucoup de monde. Il était encore sous le coup de cet échec quand on vint lui annoncer la défaite des généraux qu'il avait laissés pour faire la guerre aux Juifs, et la force acquise déjà par ceux-ci. Cette déception venant s'ajouter à la précédente, il se laissa abattre par le découragement et tomba malade. La maladie se prolongeant et ses souffrances augmentant, il comprit qu'il allait mourir ; il appela alors ses amis, leur dit combien sa maladie était douloureuse et donna à entendre qu'il souffrait tous ces maux pour avoir maltraité les Juifs, pillé le Temple et méprisé Dieu ; à ces mots il expira. Aussi je m'étonne de voir Polybe de Mégalopolis, qui était un honnête homme, dire qu'Antiochus mourut pour avoir voulu piller en Perse le temple d'Artémis ; car une simple intention, non suivie d'exécution, ne mérite aucun châtiment. Si Polybe croit qu'Antiochus est mort pour une raison de ce genre, il est beaucoup plus vraisemblable de penser que c'est le pillage sacrilège du temple de Jérusalem qui causa la mort du roi. Mais sur ce point je ne veux pas engager de discussion avec ceux qui croient l'explication de l'historien mégalopolitain plus proche que la nôtre de la vérité [152].

2 [153]. Antiochus, avant de mourir, appela Philippe, un de ses compagnons, et lui confia la garde du royaume ; il lui remit son diadème, ses vêtements royaux et son anneau, et le chargea de les emporter et de les remettre à son fils Antiochus, dont il le pria de surveiller l'éducation et de conserver le trône. Antiochus mourut la cent quarante-neuvième année [154]. Lysias annonça sa mort au peuple, et proclama son fils Antiochus, dont il avait lui-même la garde, roi sous le surnom d'Eupator.

3 [155]. Cependant la garnison de la citadelle de Jérusalem et les Juifs transfuges molestèrent beaucoup les Juifs. Ceux qui montaient au Temple et qui voulaient sacrifier

étaient aussitôt poursuivis par les soldats, qui les tuaient ; car la citadelle dominait le Temple. Judas, voyant cela, résolut de chasser la garnison, et, réunissant tout le peuple, il assiégea résolument la citadelle. C'était la cent cinquantième année du règne des Séleucides [156]. Il prépara donc des machines, éleva des terrassements, et mit tous ses efforts à s'emparer de la citadelle. Mais plusieurs des transfuges qui s'y trouvaient s'échappèrent de nuit dans la campagne, et, réunissant quelques renégats comme eux, se rendirent auprès du roi Antiochus ; ils lui demandèrent de ne pas regarder d'un oeil indifférent les mauvais traitements dont les accablaient leurs compatriotes, alors qu'ils les supportaient à cause de son père, pour avoir abandonné leur culte national et l'avoir changé contre celui qu'il leur avait imposé. La citadelle risquait d'être prise par Judas et ses soldats, de même que la garnison placée par le roi, à moins qu'Antiochus n'envoyât quelque secours. A cette nouvelle, le jeune Antiochus se mit en colère, fit venir ses généraux et ses amis, et ordonna de lever des mercenaires et ceux qui, dans le royaume, étaient en âge de porter les armes. On réunit ainsi une armée d'environ cent mille hommes d'infanterie, vingt mille de cavalerie et trente-deux éléphants [157].

4 [158]. A la tête de ces troupes, il partit d'Antioche avec Lysias, qui avait le commandement en chef de l'armée. Arrivé en Idumée, il marcha sur Bethsoura, ville bien défendue et difficile à prendre, l'investit, et en commença le siège. Les habitants de Bethsoura résistèrent vigoureusement et incendièrent, dans des sorties, ses machines de guerre, en sorte que beaucoup de temps fut perdu à ce siège. Judas, à l'annonce de l'arrivée du roi, interrompit le siège de la citadelle, se porta à sa rencontre et posa son camp à l'entrée des défilés, en un endroit appelé Bethzacharia, distant des ennemis de soixante-dix stades [159]. Le roi, quittant Bethsoura, dirigea son armée vers le défilé et le camp de Judas, et dès le point du jour disposa ses troupes pour le combat. Il plaça les éléphants les uns derrière les autres, à cause de l'étroitesse des lieux, qui ne permettait pas de les mettre sur une seule ligne [160]. Autour de chaque éléphant s'avançaient mille fantassins et cinq cents cavaliers ; les éléphants portaient des tours élevées et des archers. Quant au reste des troupes, le roi les fit monter de chaque côté sur les collines, en plaçant les troupes légères au premier rang [161]. Puis il donna à l'armée l'ordre de pousser des cris, et s'élança contre l'ennemi, en faisant enlever les enveloppes des boucliers d'or et d'airain [162], afin qu'il en partit des reflets éblouissants ; les montagnes renvoyaient l'écho des clameurs. Cette mise en scène ne troubla nullement Judas ; il reçut les ennemis de pied ferme et tua environ six cents hommes de l'avant-garde. Son frère Eléazar, qu'on appelait Auran, voyant que le plus grand des éléphants était armé de cuirasses d'un luxe royal, et pensant que le roi le montait, se jeta de ce côté plein d'ardeur, tua plusieurs de ceux qui entouraient l'éléphant, dispersa les autres, et s'étant glissé sous le ventre de l'animal, le frappa à mort. L'éléphant en tombant sur lui l'écrasa sous son poids. C'est ainsi que mourut Eléazar après avoir vaillamment tué un grand nombre d'ennemis.

5 [163]. Judas, voyant la force des ennemis, se retira à Jérusalem et se prépara à

soutenir un siège [164]. Antiochus envoya une partie de son armée contre Bethsoura pour s'en emparer et vint lui-même à Jérusalem avec le reste. Les habitants de Bethsoura, effrayés de la force de l'ennemi et voyant leurs ressources s'épuiser, se rendirent sur le serment qu'ils n'auraient à supporter aucun mauvais traitement de la part du roi. Antiochus, une fois la ville prise, se borna à les chasser désarmés de la ville, où il mit garnison. Mais le siège du Temple de Jérusalem l'arrêta longtemps, grâce à la vigoureuse résistance des Juifs qui y étaient enfermés. A chaque machine par laquelle le roi essayait de les surprendre, ils en opposaient une de leur côté. Cependant la nourriture leur faisait défaut : leurs approvisionnements de blé étaient épuisés, et la terre cette année-là n'avait pas été labourée, car c'était la septième année, pendant laquelle la loi nous prescrit de laisser reposer le sol, et l'on n'avait pas ensemencé. Beaucoup des assiégés s'enfuirent donc parce qu'ils manquaient du nécessaire, en sorte qu'il n'en resta plus qu'un petit nombre dans le Temple.

6 [165]. Telle était la situation des Juifs assiégés dans le Temple. Mais Lysias, le général en chef, et le roi Antiochus, à la nouvelle que Philippe arrivait de Perse avec l'intention manifeste de s'emparer du pouvoir pour lui-même, résolurent d'abandonner le siège et de marcher contre lui ; ils ne voulurent [166] cependant pas dévoiler leur projet aux soldats et aux chefs. Le roi ordonna donc à Lysias de prendre la parole en sa présence et devant les chefs assemblés, et, sans rien dire de Philippe, de déclarer que le siège menaçait de traîner en longueur, que le Temple était bien fortifié, que les vivres allaient manquer à l'armée ; que, d'autre part, il y avait bien des choses à régler dans le royaume ; qu'il paraissait donc préférable de traiter avec les assiégés, de faire amitié avec tout le peuple juif et de lui permettre le libre usage de ses lois nationales, dont la privation l'avait entraîné dans cette guerre ; puis de rentrer à Antioche. Ce discours de Lysias reçut l'assentiment de l'armée et des chefs.

7 [167]. Le roi envoya donc auprès de Judas et des assiégés, et leur offrit la paix avec la liberté de vivre conformément à leurs coutumes nationales. Les Juifs accueillirent ces propositions avec joie, et, les serments échangés et les garanties reçues, sortirent du Temple. Antiochus y entra alors, et voyant combien la place était forte, viola son serment et ordonna aux troupes qui l'accompagnaient de détruire les murs jusqu'aux fondations. Après quoi il retourna à Jérusalem, emmenant le grand-prêtre Onias, qu'on appelait aussi Ménélas. Lysias, en effet, lui avait conseillé de faire mourir Ménélas s'il voulait que les Juifs se tinssent tranquilles et ne lui créassent plus de difficultés ; car le grand-prêtre avait été seul cause de tout, pour avoir persuadé au père du roi de forcer les Juifs à quitter le culte de leurs pères. Le roi envoya donc Ménélas à Béroia, en Syrie, et le fit tuer. Il avait été grand-prêtre dix ans ; c'était un homme méchant et impie, qui, pour exercer lui-même le pouvoir, avait forcé le peuple à violer ses lois traditionnelles. Après Ménélas, Alkimos, qu'on appelait aussi Iakim, devint grand-prêtre. Le roi Antiochus cependant trouva Philippe déjà maître du pouvoir ; il lui déclara la guerre, le fit prisonnier, et le mit à mort. Lorsque le fils du grand-

prêtre Onias - qui, comme nous l'avons déjà dit [168], avait été, en raison de son bas âge, laissé de côté après la mort de son père, - vit que le roi, après avoir tué son oncle Ménélas, avait donné la grande-prêtrise à Alkimos, qui n'était pas de la famille des grands-prêtres, suivant en cela le conseil de Lysias de transférer la charge de cette famille à une autre, ce jeune homme s'enfuit auprès de Ptolémée, roi d'Égypte. Celui-ci et sa femme Cléopâtre lui prodiguèrent les honneurs, et il obtint dans la province d'Héliopolis un emplacement où il bâtit un temple semblable à celui de Jérusalem. Mais nous aurons une meilleure occasion d'en parler [169].

CHAPITRE X

1-2. Avènement de Démétrius Soter. Mission de Bacchidès en Judée. - 3. Lutte d'Alkimos et de Judas. - 4-5. Expédition de Nicanor. Bataille d'Adasa. - 6. Mort d'Alkimos. Judas grand-prêtre. Son alliance avec Rome.

1 [170]. Vers ce même temps [171], Démétrius, fils de Séleucus, s'étant enfui de Rome et s'étant emparé de Tripolis de Syrie [172], ceignit le diadème ; puis, à la t˜te de quelques mercenaires, il pénétra dans le royaume, partout bien reçu par les habitants, qui lui faisaient leur soumission. Ils s'emparèrent même du roi Antiochus et de Lysias et les lui livrèrent vivants. Sur l'ordre de Démétrius, ils furent immédiatement mis à mort. Antiochus avait régné deux ans, comme il a été déjà dit ailleurs [173]. Beaucoup de Juifs renégats et transfuges se rassemblèrent autour de Démétrius, entre autres le grand prêtre Alkimos, et portèrent des accusations contre le peuple entier, Judas et ses frères. Ils prétendaient que ceux-ci avaient tué tous les amis de Démétrius, et que tous ceux qui dans le royaume étaient de son parti et l'attendaient avaient été détruits par eux ; eux-mêmes avaient été chassés de leur patrie, réduits à l'exil ; ils demandaient au roi d'envoyer un de ses amis qui le renseignerait sur tout ce qu'avait osé faire Judas.

2 [174]. Démétrius irrité envoya Bacchidès, ami du roi Antiochus Epiphane, homme de mérite [175], qui avait le gouvernement de toute la Mésopotamie ; il lui donna une armée, lui confia le grand-prêtre Alkimos, et lui ordonna de tuer Judas et les siens. Bacchidès quitta Antioche avec ses troupes, et, arrivé en Judée, envoya à Judas et à ses frères un messager porteur de paroles de paix et d'amitié, car il voulait s'emparer de lui par la ruse. Mais Judas se méfia : il voyait, en effet, que Bacchidès était venu avec une armée comme on en amène pour faire la guerre et non la paix. Cependant quelques-uns du peuple, ajoutant foi aux promesses qu'avait fait proclamer par héraut Bacchidès et pensant qu'ils n'avaient rien à redouter de la part d'Alkimos leur compatriote, se rendirent auprès d'eux, et après avoir reçu de tous les deux le serment qu'ils n'auraient aucun mal, ni eux-mêmes, ni ceux qui étaient du même parti, firent leur soumission. Mais Bacchidès, sans se soucier de son serment, fit mettre à mort soixante d'entre eux et détourna par ce manque de parole à l'égard des premiers

tous ceux qui avaient l'intention de se rallier à lui. Puis, après s'être éloigné de Jérusalem et établi au bourg appelé Bethzetho [176], il envoya chercher et arrêta plusieurs transfuges et quelques uns du peuple, les tua tous, et ordonna à tous les habitants de la région d'obéir à Alkimos ; après cela, laissant à celui-ci quelques troupes pour assurer sa domination sur le pays, il retourna à Antioche auprès du roi Démétrius.

3 [177]. Alkimos, voulant consolider son pouvoir et comprenant qu'en gagnant la bienveillance du peuple il gouvernerait avec plus de sécurité, s'efforçait de rallier tout le monde à sa cause par d'habiles discours, propres à flatter et à plaire. Bientôt il eut autour de lui une troupe nombreuse de partisans et une armée considérable ; mais elle était surtout composée de Juifs renégats et transfuges, à la fois ses serviteurs et ses soldats, à la tête desquels il parcourait la contrée en tuant tous les partisans de Judas qu'il rencontrait. Judas, voyant qu'Alkimos devenait puissant et avait mis à mort nombre d'honnêtes et pieux citoyens, se mit lui-même en campagne, tuant les partisans d'Alkimos. Alkimos sentait qu'il ne pourrait pas résister à Judas, auquel il était inférieur en force ; il résolut de faire appel à l'alliance de Démétrius. Il se rendit donc à Antioche, et là il excita le roi contre Judas, qu'il accusait de lui avoir déjà fait beaucoup de mal ; il lui en ferait, disait-il, encore davantage si l'on ne prenait les devants en envoyant une forte armée pour le châtier.

4 [178]. Démétrius, jugeant qu'il y aurait danger pour ses propres intérêts à laisser Judas devenir aussi puissant, envoya Nicanor, le plus dévoué et le plus fidèle de ses amis (celui-là même qui s'était enfui avec lui de Rome), et lui confia les forces qu'il pensait devoir suffire contre Judas ; il lui ordonna de n'avoir pour le peuple aucun ménagement. Nicanor, arrivé à Jérusalem, résolut de ne pas attaquer Judas tout de suite ; dans l'intention de s'emparer de lui par ruse, il lui envoya des assurances pacifiques, déclarant qu'il ne voyait pas la nécessité d'en venir aux mains et de s'exposer au péril, et qu'il était prêt à lui garantir par serment qu'il n'avait rien à craindre il n'était venu avec des amis que pour faire connaître les dispositions du roi Démétrius à l'égard de la race juive. Tel fut le message de Nicanor ; Judas et ses frères le crurent, et, sans soupçonner aucune trahison, lui donnèrent des sûretés et le reçurent avec ses troupes. Nicanor embrassa Judas et, tout en causant avec lui, donna à sa suite un signal convenu pour s'emparer de la personne de Judas. Mais l'autre comprit le guet-apens, s'élança dehors et s'enfuit auprès des siens. Nicanor, voyant son intention et sa ruse découvertes, résolut d'attaquer Judas ; celui-ci ramassa son armée, se prépara au combat, l'attaqua près du bourg de Kapharsalama [179], le battit et le contraignit à se réfugier dans la citadelle de Jérusalem [180].

5 [181]. Un jour qu'il descendait de la citadelle pour aller au Temple, quelques-uns des prêtres et des anciens rencontrèrent Nicanor, le saluèrent et lui montrèrent les sacrifices qu'ils allaient, disaient-ils, offrir à Dieu pour le roi. Nicanor leur répondit par des blasphèmes et les menaça, si le peuple ne lui livrait Judas, de raser le Temple à son retour. Sur ces menaces, il quitta Jérusalem, et les prêtres, affligés par ses paroles, se

mirent à verser des larmes et supplièrent Dieu de les arracher aux mains des ennemis. Nicanor, une fois sorti de Jérusalem, s'établit auprès du bourg de Béthoron [182], et y campa. pour attendre une autre armée qui lui arrivait de Syrie. Judas, qui avait environ mille [183] soldats en tout, s'en fût camper à Adasa [184], autre bourg, distant de 30 stades de Béthoron. Il exhorta les siens à ne pas se laisser effrayer par la multitude de leurs adversaires, à ne point calculer contre combien d'hommes ils allaient combattre, mais bien qui ils étaient et pour quelle noble cause ils risquaient leur vie, puis à marcher courageusement contre l'ennemi ; cela dit, il les mena au combat. Il attaqua Nicanor ; le combat fut violent, mais Judas eut le dessus, tua à l'ennemi beaucoup de monde ; finalement Nicanor lui-même tomba après s'être vaillamment battu. Lui mort, son armée ne résista même plus ; les soldats, ayant perdu leur général, s'enfuirent en jetant leurs armes. Judas les poursuivit, les massacra, et fit annoncer au son de la trompette dans tous les bourgs environnants sa victoire sur l'ennemi. Les habitants à cette nouvelle sortirent en armes, se portèrent au devant des fugitifs et les tuèrent un à un, en sorte qu'il n'échappa de ce combat pas un seul des neuf mille hommes de l'armée. Cette victoire fut remportée le treizième jour du mois appelé chez les Juifs Adar et chez les Macédoniens Dystros [185]. Chaque année on la célèbre dans ce même mois et l'anniversaire est regardé comme une fête [186]. Ce fut le commencement d'une courte période, pendant laquelle le peuple juif fut épargné par la guerre et put jouir de la paix ; puis il fut entraîné dans de nouvelles luttes et de nouveaux périls.

6 [187]. Le grand-prêtre Alkimos ayant voulu jeter bas le mur du sanctuaire, qui était vieux et bâti par les anciens prophètes, Dieu le frappa subitement : il fut terrassé, perdit la parole, et après plusieurs jours de souffrances ininterrompues, il mourut, ayant été grand-prêtre quatre ans [188]. Après sa mort, le peuple donna la grande-prêtrise à Judas. Celui-ci, ayant appris la puissance des Romains, leurs conquêtes de la Gaule [189], de l'Ibérie, de Carthage en Libye, et de plus leurs victoires sur la Grèce, et sur les rois Persée, Philippe et Antiochus le Grand, résolut de faire amitié avec eux. Il envoya donc à Rome ses amis Eupolémos, fils de Jean, et Jason, fils d'Eléazar, et les chargea de demander aux Romains de s'allier aux Juifs et d'écrire à Démétrius de ne pas leur faire la guerre. Les ambassadeurs de Judas, arrivés à Rome, furent reçus par le Sénat qui, lorsqu'il connut le but de leur mission, consentit à l'alliance. Il fit un décret à ce sujet, en envoya une copie en Judée, et plaça l'original au Capitole, gravé sur des tables d'airain [190]. Il était conçu en ces termes : « Décret du Sénat au sujet de l'alliance et de l'amitié avec le peuple des Juifs. Aucun des sujets de Rome ne fera la guerre au peuple juif et ne fournira à ses ennemis des vivres, des navires ou de l'argent [191]. Si quelqu'un attaque les Juifs, les Romains leur porteront secours dans la mesure de leurs moyens, et, par contre, si quelqu'un attaque le territoire des Romains, les Juifs combattront avec eux. Si le peuple juif veut ajouter ou retrancher quelque clause à ce traité d'alliance, ce ne sera que d'un commun accord avec le peuple romain, et toute addition nouvelle fera autorité. » Ce décret fut rédigé par Eupolémos, fils de Jean, et

Jason, fils d'Eléazar, Judas étant grand-prêtre de la nation, et Simon, son frère, général [192]. Tel fut le premier traité d'alliance et d'amitié entre les Romains et les Juifs.

CHAPITRE XI

1. Nouvelle campagne de Bacchidès. - 2. Combat de Berzetho ; défaite et mort de Judas Macchabée.

1 [193]. Démétrius, à la nouvelle de la mort de Nicanor et de la perte de son armée, renvoya Bacchidès en Judée avec de nouvelles troupes. Bacchidès partit d'Antioche, et, arrivé en Judée, campa à Arbèles [194], ville de Galilée : dans les cavernes se trouvaient de nombreux réfugiés, qu'il assiégea et fit prisonniers ; puis il quitta ces lieux et se dirigea en toute hâte sur Jérusalem. Ayant appris que Judas était campé dans un bourg appelé Berzetho [195], il marcha contre lui avec vingt mille fantassins et deux mille cavaliers. Judas avait en tout (trois) mille [196] hommes. Ceux-ci, à la vue des forces considérables de Bacchidès, prirent peur, et, quittant leurs rangs, s'enfuirent tous à l'exception de huit cents. Judas, abandonné par ses propres soldats, pressé par l'ennemi, qui ne lui laissait pas le temps de rassembler de nouvelles troupes, n'en était pas moins prêt à combattre Bacchidès avec ses huit cents hommes ; il exhorta donc ceux-ci à braver courageusement le danger, et leur donna l'ordre de marcher au combat. Mais ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient tenir tête à une telle multitude, et lui conseillèrent pour l'instant de faire retraite et de les sauver, puis de revenir attaquer l'ennemi quand il aurait rallié les siens. « Puisse le soleil, dit-il, ne lamais me voir montrer le dos à l'ennemi. Et quand bien même les circonstances actuelles m'annoncent la fin et qu'il faille absolument périr si je combats, le resterai à mon poste, résolu à supporter courageusement tout ce qui peut m'arriver, plutôt que de ternir aujourd'hui, par la honte de la fuite, mes succès et ma gloire. » Après avoir encouragé en ces termes les soldats qui lui restaient, il leur dit de marcher à l'ennemi, pleins de mépris pour le danger.

2 [197]. Bacchidès conduisit ses troupes hors du camp et se disposa au combat ; il plaça la cavalerie sur les deux ailes, les troupes légères et les archers sur tout le front de la phalange ; lui-même resta à l'aile droite. Avant ainsi rangé son armée, quand il fut près du camp ennemi, il ordonna au trompette de donner le signal et à l'armée de s'avancer en poussant des cris. Judas fit de même et attaqua l'ennemi. Des deux côtés on combattit avec acharnement et la bataille se prolongea jusqu'au coucher du soleil. A ce moment Judas, voyant que Bacchidès et le plus fort de ses troupes étaient à l'aile droite, prit les plus résolus de ses soldats, s'élança de ce côté, attaqua ceux qui s'y trouvaient et dispersa leur phalange. Puis il enfonça leur centre, les obligea à la fuite, et les poursuivit jusqu'à la montagne appelée Aza [198]. Mais l'aile gauche, voyant la déroute de l'aile droite, se mit à la poursuite de Judas, le cerna et l'enferma en le prenant à revers. Judas, ne pouvant fuir et enveloppé par les ennemis, combattit sur

place avec les siens. Après avoir tué nombre de ses adversaires, enfin, épuisé, il succomba lui-même, et mourut ; sa fin ne fut pas moins glorieuse que tous ses précédents exploits. Judas mort, ses soldats, n'ayant plus personne sur qui se guider, et privés d'un pareil chef, s'enfuirent. Simon et Jonathas, ses frères, obtinrent de l'ennemi, par traité, son corps, l'emportèrent au bourg de Modéï, où leur père avait été aussi enterré, et l'ensevelirent après que le peuple eut mené pendant plusieurs jours de suite son deuil et l'eut honoré par les rites usuels. Telle fut la fin de Judas ; c'était un homme courageux, audacieux dans ses entreprises, et qui, fidèle aux instructions de son père Mattathias, avait tout fait et tout souffert pour la liberté de ses compatriotes. Doué de la plus haute valeur, il laissa la plus grande renommée et le plus grand souvenir, pour avoir rendu la liberté à son peuple en l'arrachant au joug des Macédoniens. Il était grand-prêtre depuis trois ans quand il mourut [199].

Notes

[1] Agatharchidès florissait vers le milieu du iie siècle av. J.-C. La citation ci-dessus est reproduite plus complètement dans le *Contre Apion*, i, 22, § 205-211. La date exacte de l'occupation de Jérusalem par Ptolémée Ier n'est pas connue.

[2] Pour les §§ 8-9, comparer la Lettre d'*Aristée*, § 12 suiv. (Wendland), qui mentionne également la transplantation de captifs et de colons juifs par Ptolémée et leur emploi comme garnisaires. Mais Josèphe ne paraît pas avoir eu ici le document sous les yeux : il indique avec plus de précision l'origine des captifs, parle d'émigrants volontaires (d'accord avec Hécatée, fr. 44 = Textes, p. 229), ne reproduit pas les chiffres fabuleux d'*Aristée* et mentionne un serment que celui-ci passe sous silence ; nous croyons donc qu'il a combiné ici des renseignements de source diverse et de valeur inégale. Ni la réponse des Juifs aux envoyés d'Alexandre (cf. liv. XI, viii, 3), ni l'octroi du droit de cité macédonien aux Juifs (quoique cette assertion soit répétée à satiété : *C. Ap.*, II, 4 ; Ant., XIX, v, 2) ne peuvent être acceptés comme des faits historiques ; mais l'existence de garnisons juives dans le Delta est certaine et confirmée notamment par l'inscription d'Athribis (Ret. et. juives, XVII, 235).

[3] Ce chapitre est un résumé fidèle de la fameuse Lettre d'*Aristée* à Philocrate, ouvrage qui parait dater du Ier siècle av. J.-C. Comme ce document lui même, il est dénué de toute réalité historique ; en réalité la traduction des Septante est née des besoins religieux de la communauté juive d'Alexandrie. Le texte de ce chapitre a été reproduit et révisé dans l'édition d'*Aristée* par Wendland (1900), p. 96 suiv.

[4] Nous suivons la leçon de Wendland (mss. FLE) ἄξιον ἣ ἴδοι.

[5] Cent mille d'après *Aristée*, § 19.

[6] Vingt d'après *Aristée*, § 20, 22 et 27.

[7] ἔγνωσαν ou ἔγνω (W). Niese soupçonne une corruption. Whiston traduit comme s'il

y avait ἔγνων « I have determined ».

[8] Josèphe n'a pas bien compris le texte d'*Aristée* (§ 23) qui oppose le profit tiré du ravage des terres au profil tiré de l'asservissement des hommes.

[9] En d'autres termes, les mots correspondants, cités plus haut Quand aux mesures..., ont été ajoutés après coup par le roi. *Aristée*, § 26, est plus clair.

[10] Texte incertain.

[11] Six cent soixante d'après *Aristée*, § 27. Mais les deux chiffres sont également impossibles, car 110.000 captifs (§ 24) à 120 dr. par tête (§ 25) l'ont 33.200.00 dr. ou 2.200 talents. On n'obtient pas un meilleur résultat avec le chiffre de 20 dr. par tête donné par *Aristée* (366 talents).

[12] κατατέτακτο corrigé en κατατέτακται, L. Whiston traduit « I have subjoined », mais Josèphe copie sans réflexion la Lettre d'*Aristée*.

[13] Texte corrompu et inintelligible.

[14] Cette citation provient sûrement du *Pseudo-Hécatée*. Cf. Textes, p. 235.

[15] *Aristée*, § 33, ajoute 70 talents d'argent.

[16] Cette phrase ne provient pas du pseudo-*Aristée*, mais d'une source inconnue, sans doute une chronique des grands-prêtres. L'existence de Simon le Juste est attestée par l'Ecclésiastique, c. 50, et d'autres textes (*Pirké Aboth*, 2 ; *Para*, iii, 5 ; *Tosepha Nazir*, iv, 7 ; *Sota*, xiii, 6-7) ; toutefois Herzfeld et d'autres commentateurs croient que Josèphe s'est trompé et entendent par Simon le Juste Simon II, fils d'Onias (fin du iiie siècle). Cf. Schürer, II3, p. 356.

[17] En réalité 72. Les noms sont donnés par *Aristée*, § 47-50.

[18] Exode, xxv, 23 suiv.

[19] La largeur manque dans *Aristée*, § 57, et dans le texte hébreu de l'Exode.

[20] Nous ne comprenons pas ce détail, qui se lit dans *Aristée*.

[21] Addition peu intelligible de Josèphe.

[22] Kautzsch suppose que la table avait deux plateaux éloignés d'environ un pied et qu'il s'agit ici de la décoration du plateau inférieur ; mais cela ne résulte clairement ni du texte de Josèphe, ni de celui d'*Aristée*.

[23] Un pied dans *Aristée*, § 74.

[24] Pour ce qui suit, cf. *Aristée*, § 172 suiv. Wendland.

[25] Sens incertain, soit qu'on lise avec les mss. ἐπύθετο ou avec Niese ὑπέθετο.

[26] *Aristée*, § 179 : εἰς τάξιν ἀποδοῦναι, « déposer en ordre ». Josèphe n'a pas compris cet alexandrinisme.

[27] La guerre maritime entre ces deux rois se place aux environs de 265 av. J.-C. La tradition grecque n'y mentionne qu'une victoire d'Antigone, à Cos (Athénée, V, 209 E ; Plut. De se ipso, etc., 16, p. 545 B.) ; cf. Niese, *Makedonische Stuaten*, II, 130 suiv.

[28] C'est ainsi que Josèphe rend le terme ἀρχιδέατρος (mss. ἀρχιτητρὸς) d'*Aristée*, § 182. Cf. Letronne, *J. des savants*, 1828, p. 105.

[29] κατὰ γὰρ πόλιν ἑκάστην, ὅσαι (quelques mss. ont ὅσαι οὐ) τοῖς αὐτοῖς

χρῶνται περὶ τὴν δίαιτιαν etc. Le texte est incertain, mais le sens résulte d'*Aristée*, § 182.

[30] Texte altéré.

[31] Eléazar d'après nos mss. d'*Aristée*, § 184. Les deux noms figurent dans la liste des envoyés, § 47 suiv.

[32] Les mots πρὸς τὴν ζητουμένων θεωρίαν sont altérés ou inutiles.

[33] Voir *Aristée*, § 188-292.

[34] Josèphe parait avoir mal compris *Aristée*, § 294, dont le texte est d'ailleurs douteux.

[35] Chez *Aristée*, § 310, « les prêtres ».

[36] Nous supprimons les mots absurdes τῶν ἑρμηνέων, quoique Josèphe les ait trouvés déjà dans *Aristée*.

[37] Josèphe a très mal paraphrasé le texte d'*Aristée* (§ 311), qui mentionne une malédiction contre quiconque toucherait au texte de la loi.

[38] Josèphe a lu dans *Aristée*, § 318, πολυδωρίας τεύξεται παρ' αὐτοῦ, mais le texte original portait sans doute πολυωρίας, « considération » (Mahaffy, CLass. Review, VIII, 349).

[39] Pour la période de plus d'un siècle embrassée par ce chapitre, Josèphe, faute de sources juives, a utilisé les historiens grecs (notamment Polybe) et un recueil d'actes officiels d'une authenticité douteuse.

[40] Sur l'aversion des Juifs de Syrie pour l'huile étrangère, cf. *Guerre*, II, § 591 ; Vie, § 74. - A l'époque de Josèphe les privilèges des Juifs d'Antioche sont consignés sur des tables de bronze (Guerre, VII, 5, 2), mais ces privilèges remontaient-ils, comme on te prétend ici, jusqu'à Séleucus Nicator ? On peut en douter en présence du texte (Guerre, VII, § 44) qui nous apprend que ce furent les derniers rois de la dynastie, les successeurs d'Antiochus Epiphane, qui accordèrent aux Juifs ἐξ ἴσου τῆς πόλεως τοῖς Ἕλλησι μετέχειν. Même cette formule n'implique pas précisément le « droit de cité » affirmé ici et dans le *C. Apion*, II, § 39.

[41] Pour la clémence de Titus envers les Juifs d'Antioche, cf. *Guerre*, VII, 5, 2 ; pour les rapports des Juifs d'Alexandrie avec Vespasien, ibid., VII, 10-11 (il n'est pas dit qu'il ait confirmé leurs privilèges).

[42] τῆς πολιτείας ἣν αὐτοῖς ἔδωκεν. Le mot αὐτοῖς est équivoque ; désigne-t-il les Juifs ou les Grecs ? Les libertés des villes d'Ionie avaient été confirmées ou rétablies par les premiers Séleucides (cf. Schürer, III3, 81), mais aucun texte ne vient confirmer l'affirmation du *C. Apion*, II, § 39, suivant laquelle les Juifs d'Ionie auraient reçu le droit de cité des successeurs d'Alexandre.

[43] Cf. Ant. jud., XVI, 2, 3-5. Le procès eut lieu l'an 14 av. J.-C.

[44] On ne sait où Josèphe a trouvé ce renseignement, dans sa première campagne contre l'Égypte (221) Antiochus ne dépassa pas les abords du Liban (Polybe, V, 45). Dans la seconde (219-7), il occupa la vallée du Jourdain et la Galilée (Polybe, V, 70-1), mais non la Judée, et toutes ces conquêtes furent abandonnées à la suite de la défaite de Raphia. La

troisième guerre se place après la mort de Philopator.

[45] En 201 Antiochus se jette sur la Cœlé-Syrie et s'en empare. Pendant l'hiver 201-200 l'armée égyptienne, commandée par Scopas l'Etolien, reconquiert le pays. La défaite de Scopas (200 ?) eut lieu près d'un sanctuaire de Pan, πρὸς τὸ Πάνιον (Polybe, XVI, 18), plus tard la ville de Césarée Panias.

[46] Polybe, XVI. fr. 39 (Didot). Il faut noter que le texte de Polybe ne « confirme » que la partie du récit de Josèphe relative aux opérations militaires d'Antiochus et à la soumission des Juifs, mais nullement les autres faits énumérés ici (réception d'Antiochus à Jérusalem, rescrit en faveur des Juifs). Ces derniers faits n'ont d'autre garants que les documents suspects cités ci-après (Le roi Antiochus à Ptolémée...). En invoquant in globo le témoignage de Polybe, Josèphe a voulu jeter de la poudre aux yeux du lecteur, selon un procédé dont nous voyons plusieurs exemples dans le *Contre Apion.*

[47] Très probablement Ptolémée, fils de Thraséas, qui, après avoir été au service de Ptolémée Philopator (Polybe, V, 65), passa ensuite au parti d'Antiochus et devint gouverneur de Cœlé-Syrie et de Phénicie, comme l'atteste l'inscription suivante de Soli en Cilicie (Michel, Recueil, nfi 1229 = Bull. cor. hell., XIV, 1890, p. 587) : Πτολεμαῖος Θρασέα στρατηγὸς καὶ ἀρχιερεὺς Συρίας Κοίλας καὶ Φοινίκας Ἑρμᾶι καὶ Ἡρακλεῖ καὶ βασιλεῖ μεγάλωι Ἀντιόχωι.

[48] Texte altéré, la distinction entre la farine (σεμίδαλις) et le blé (πυροί) est peu probable : les deux chiffres devaient se correspondre celui des artabes manque (Grotius a suppléé ἕξ). La mention d'artabes indique un rédacteur égyptien, non moins que le chiffre 1460 = 365 x 4, qui suppose une année solaire (Büchler).

[49] L'authenticité de ce rescrit est très contestée ; cf. Willrich, Juden und Griechen, p. 40 ; Judaica, p. 58 ; Büchler, Tobiaden und Oniaden, p. 143. Les arguments de détail invoqués (mention de la colonnade du Temple, omission du grand-prêtre, scribes et chantres privilégiés etc.,) ne sont pas très convaincants, mais il reste singulier que Josèphe n'indique pas la source où il a puisé ce document. Büchler a supposé sans grande vraisemblance qu'il aurait été forgé sous Jules César et visait Samarie, non Jérusalem (?).

[50] Sur cette enceinte interdite, cf. les textes réunis par Schürer, II2, 272.

[51] Il paraît inadmissible qu'à aucune époque on ait interdit d'introduire à Jérusalem des chevaux, des mulets et des ânes. Ici encore Büchler croit que le faussaire avait en vue le temple des Samaritains.

[52] Antiochus III a fait deux expéditions dans la Haute Asie : l'une dès les premières années de son règne (221-220), l'autre après la ruine d'Achéus (210-204). Il s'agit sûrement ici de la seconde, car, lors de la première, Zeuxis était avec le roi et l'Asie mineure appartenait à Achéus. Zeuxis est mentionné comme satrape de Lydie depuis 201 au moins (Polybe XVI, 1, 8 etc.). Quant à la révolte des Lydiens et des Phrygiens, elle n'est pas connue d'ailleurs et paraît assez peu vraisemblable.

[53] Cette expression de « père » adressée par le roi à un haut fonctionnaire se retrouve dans un autre document Séleucide, I Macchabées, xiii, 32. Cf. Strack, *Rheinisches Museum,*

1900, p. 170.

[54] οἱ εἰς τὰς χρείας ὑπορετοῦντες, sens très douteux.

[55] La transplantation par Antiochus en Asie mineure de Juifs de Babylonie serait un fait très intéressant pour l'histoire de la diaspora si l'authenticité du rescrit pouvait être tenue pour certaine. Elle est malheureusement très contestable, et les mesures analogues prêtées à Ptolémée Sôter par le Pseudo-*Aristée* et le Pseudo-Hécatée ne peuvent être alléguées en sa faveur. Les deux phrases plus haut (Je suis persuadé, ...) sont particulièrement suspectes. Le document pourrait avoir été forgé à l'époque de César, pour appuyer les prétentions des colons juifs d'Asie mineure.

[56] Il faut rappeler ici que d'après Josèphe lui-même (Ant. jud., XIV, § 287) beaucoup de Grecs contestaient l'authenticité des actes judéophiles attribués aux Perses et aux Macédoniens, parce qu'ils n'étaient conservés que chez les Juifs eux-mêmes et « chez d'autres barbares ».

[57] La plus grande partie de ce chapitre, consacrée à l'histoire de Joseph fils de Tobie et de son fils Hyrcan, est la reproduction d'une chronique aujourd'hui perdue, dans le genre de la Lettre d'*Aristée*, et dont certains traits semblent attester l'origine samaritaine. Nous croyons avec Wellhausen (*Jüdische Gechichte*, 3e éd., p. 239), Mahaffy et Willrich que la valeur historique de cette chronique est à peu près nulle ; les impossibilités chronologiques dont elle fourmille, le caractère romanesque ou puéril des faits rapportés la condamnent. Il est certain qu'il y a eu à Jérusalem, dans la première moitié du iie siècle, une puissante famille des Tobiades, qui a joué un rôle important dans les querelles qui amenèrent l'intervention d'Antiochus Epiphane. L'un de ces fils de Tobie s'appelait Hyrcan et avait déposé des sommes considérables au temple de Jérusalem (II Maccabées, 3, 11) ; c'est à lui que se rapporte évidemment la section 11 de notre chapitre, qui raconte sa fin et doit être considérée comme historique. Mais si Hyrcan et ses frères sont fils de Tobie, comme le dit II Maccabées, ils ne peuvent pas être fils de Joseph et ce dernier personnage a tout l'air d'être entièrement imaginaire. Büchler, qui a étudié longuement tout notre chapitre (*Die Tobiaden und die Oniade*n, Vienne, 1899, p. 43-106), a tenté vainement de sauver l'historicité de Joseph en le transportant sous Ptolémée Philopator.

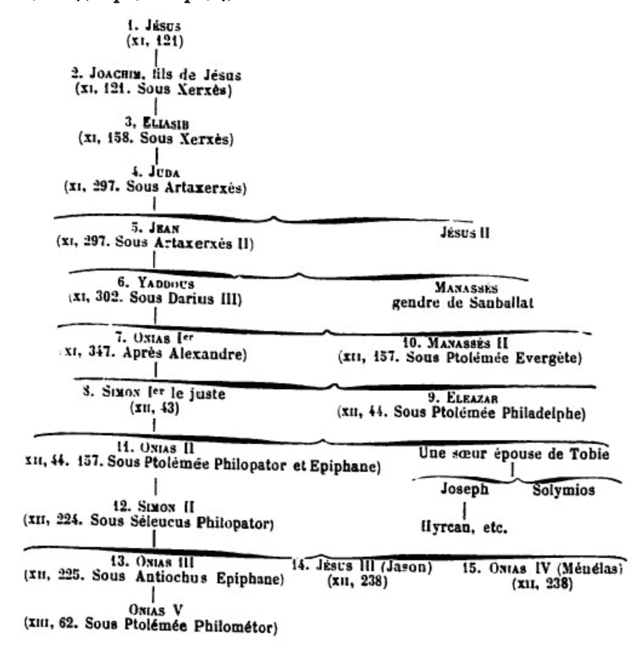
[58] Appien (Syr. 5) ne nomme que la Cœlé-Syrie : la clause ne fut d'ailleurs jamais exécutée. Les fiançailles eurent lieu selon Jérôme (sur Daniel, 11) l'an 7 de Ptolémée Epiphane ; malheureusement la date exacte de l'avènement d'Epiphane est discutée. Le canon alexandrin parait la fixer entre oct. 205 et 204 av. J.-C. tandis que l'inscription de Roscite et les fragments de Polybe conduisent à novembre 203. Cf. Holleaux, *Rev. et. grecques*, XIII, 190.

[59] Il faut entendre par « les deux souverains » (ἀμφοτέρους τοὺς βασιλεῖς) non pas comme on l'a fait longtemps - et comme le fait peut-être Josèphe lui même - Antiochus et Ptolémée, mais Ptolémée et Cléopâtre, qui sont appelés plus loin (section 9) τοὺς βασιλεῖς. Ce point a été démontré par M. Holleaux. Revue des études juives, 1899, XXXIX p. 161. Quant au fait même de l'attribution à l'Égypte des impôts de la Cœlé-

Syrie, etc., il n'est confirmé par aucun texte et n'a été imaginé que pour rendre possible à l'époque indiquée (sous Ptolémée Epiphane) la présence d'un fermier d'impôts juif à la cour d'Alexandrie.

[60] On ne voit pas bien ce que vient faire ici ce renseignement, emprunté peut-être également à une chronique samaritaine. L'explication de Büchler (op. cit., p. 88) est peu vraisemblable.

[61] Nous croyons utile de dresser ici le tableau de la généalogie et de la succession des grands-prêtres juifs tel qu'il résulte de notre § combiné avec les §§ 44, 224 et 237 du livre XII, et XI § 121, 158, 297 sq., 302 sq., 347.



Le chiffre de 15 grands-prêtres depuis le retour de la captivité est également donné Ant., XX, § 234. Ce tableau, dérive en majeure partie d'une source unique, fourmille d'invraisemblances. Il faut noter en particulier ce qui est dit ici de la succession Eléazar, Manassès, Onias II. Büchler (op. cit., p. 41) a supposé avec vraisemblance qu'Eléazar, le pontife de la lettre d'*Aristée*, a été intercalé dans la série par Josèphe, et que, dans le document primitif, c'était Manassès qui figurait comme frère et successeur de Simon Ier, pendant la minorité d'Onias II.

[62] Quelques mss. intercalent ici la glose absurde Εὐεργέτην ὅς ἦν πατὴρ τοῦ Φιλοπάτορος.

[63] Localité inconnue.

[64] Le texte est probablement fautif ; nous suivons à peu près Whiston.

[65] Texte altéré.

[66] Προστάτης. Ce mot n'a pas ici un sens officiel (malgré l'emploi de προστατεῖν dans l'Ecclésiastique, 45, 24) et l'on ne saurait admettre avec Büchler que Joseph ait été nommé gouverneur des Juifs à la place d'Onias. Ces fonctions étaient alors inséparables de la grande-prêtrise (Hécatée ap. Diodore, XL, 3).

[67] Cette phrase est une de celles qui trahissent l'origine samaritaine du récit.

[68] Le fils aîné de Ptolémée Epiphane - Ptolémée Philométor - est né vers 186 ; son fils cadet - Ptolémée Evergète II ou Physcon - entre 185 et 181. Comment peut-on admettre que Joseph, dont les débuts se placent après 196, et qui meurt sous Séleucus IV (187-175), eût avant 181 huit enfants en âge de voyager seuls ?

[69] Les mss ont τὸν γεννηθέντα. Nous lisons avec Herwerden τὸν γενεθλιάζοντα ; mais rien n'est moins certain.

[70] Le fils d'Antiochus III, Séleucus IV (187-175), s'appelait en réalité Philopator ; Sôter est le surnom de Séleucus III (C. I. G. 4458).

[71] Ceci encore sent le rédacteur samaritain.

[72] Ἄρειος est une faute pour Ἄρευς (cf. XIII, v, 8). Les deux rois Lacédémoniens de ce nom appartiennent à la première moitié du iiie siècle, Josèphe s'est donc trompé en identifiant Onias avec Onias III ; il s'agirait plutôt d'Onias Ier (Schürer, I2, 237). Mais quoique la lettre d'Areus se retrouve en substance dans I Maccabées, 12, 20-23, on ne peut y voir qu'un faux à rapprocher du décret de Pergame (Ant. XIV, 10, 22) qui fait remonter au temps d'Abraham les relations entre Pergaméniens et Juifs.

[73] Ces derniers détails (depuis « Démotelès ») manquent dans I Maccabées et sont extrêmement bizarres. Le nom Démotelès parait emprunté à Xénophon (*Hell.*, VII, i, 32, où il désigne précisément un héraut lacédémonien. Mais que faut-il entendre par « l'écriture carrée » ? Whiston parait avoir songé à la forme du pli.

[74] La section 11 parait avoir un caractère historique. La source en est inconnue.

[75] Cette indication est en contradiction avec le récit précédent, d'après lequel Simon est le cousin paternel de tous les fils de Joseph, et non pas seulement des aînés. Si, au contraire, Joseph est un personnage fictif, et que les Tobiades sont les fils de Tobie (les uns par la sœur d'Onias II, Hyrcan par une autre femme), l'observation du texte s'explique fort bien.

[76] On l'a identifié avec les ruines d'Arak el Emir, au N.-O. d'Hesbon, où se trouvent, en effet, de grandes figures de lions (Vogüé, *Temple de Jérusalem*, pl. 34-35 ; Schürer, II3, p. 49). M. L. Gautier y a découvert une inscription hébraïque (*Au delà du Jourdain*, 1896) où M. Clermont-Ganneau reconnaît de nom le Tobie (*Archaeol. research in Palestine*, II, 261 ; *Rev. critique*, 1897, II, p. 505), mais on ne saurait admettre avec ce savant que dans II Maccabées, 3, 11 Ὑρκανοῦ τοῦ Τωβίου doive s'interpréter « Hyrcan dit aussi Tobie ». Il faudrait toè xaÞ

[77] En réalité Séleucus IV a régné 12 ans (187-175).

[78] En 181 av. J.-C.

[79] La fortune « d'Hyrcan fils de Tobie » était déposée dans le Trésor du Temple (II Maccabées, 3, 11). Nous ignorons à quelle date précise elle fut confisquée par Antiochus.

[80] A partir d'ici jusqu'à chapitre XIII, Josèphe a pour source principale le Ier livre des Macchabées, qu'il n'a connu que jusqu'à 13, 42, mais sous la forme qui nous est familière, et qu'il a suivi très fidèlement en général. Pour compléter les données de cet ouvrage il a utilisé : 1fi une chronique sacerdotale (seulement pour la succession des grands-prêtres) ; 2fi pour les événements de l'histoire générale de Syrie, les historiens grecs, c'est-à-dire Polybe et Posidonius, ou peut-être un compilateur (Nicolas de Damas ?) qui les avait résumés ; enfin 3fi pour l'histoire du pontificat de Simon, il parait avoir consulté un document grec, le même peut-être auquel il a puisé plus largement dans la Guerre des Juifs. (Les événements compris dans toute cette partie des Antiquités avaient déjà été racontés plus brièvement dans la Guerre, I, § 1-53) ; nous renvoyons à la traduction de cet ouvrage pour l'indication détaillée des divergences.) Josèphe n'a pas connu le 2e livre des Macchabées (Jason de Cyrène). Pour la critique des sources, on consultera, outre les ouvrages généraux de Bloch et de Destinon et les commentaires de Grimm et de Keil sur les livres des Macchabées, Nussbaum, *Observationes in Fl. Josephi Antiq. libros.* XII, 3-XIII, 14 (1875) ; Büchler dans la *Rev. ét. juives*, XXXII (1896), p. 179 suiv., et XXXIV (1897), p. 69 suiv., et dans *Jewish Quarterly Review*, tome IX ; Niese, *Kritik der beiden Makkabäerbüchen* (1900, t. à part de l'*Hermes*, tome XXXV).

[81] Les détails ici donnés sur la succession des grands-prêtres ne sont pas empruntés à I Macchabées mais probablement à la Chronique pontificale déjà plusieurs fois mentionnée. Ces détails diffèrent complètement de ceux de II Maccabées, 4, où l'on voit : 1fi que Jason supplanta à prix d'argent Onias III, au lieu de lui succéder pacifiquement ; 2fi que Ménélas n'était pas le frère d'Onias III et de Jason, mais un Benjaminite, frère de Simon le προστάτης du Temple. (Dans la Guerre, I, § 31 suiv., tout se réduit à une querelle entre les fils de Tobie et Onias « l'un des grands-prêtres »). Les renseignements de II Maccabées méritent incontestablement la préférence. Il est invraisemblable que Simon III ait eu deux fils appelés Onias et l'on comprend que le rédacteur de la Chronique pontificale ait retouché les faits pour donner à toute la succession des grands-prêtres un aspect légitime.

[82] Voir plus loin Livre XIII, iii, 1 suiv.

[83] Pour le gymnase, les faux prépuces etc., cf. I Maccabées, 1, 11-15, qui ne précise pas les dates. D'après II Maccabées, 4, 10-17, toutes ces tentatives d'hellénisation se placeraient déjà sous Jason (173-171 ?).

[84] Cette section est empruntée à des historiens grecs, mais Josèphe ne fait qu'un bloc des deux expéditions d'Antiochus en Egypte (170 et 168) que distinguent d'autres sources et notamment II Maccabées - I Maccabées ne parait également connaître qu'une expédition (1, 16.20).

[85] Josèphe emprunte cette formule au document grec qu'il copie. Sur cette étourderie, fréquente chez lui, cf. Destinon, p. 27 suiv.

[86] Guerre, I, § 31-40.

[87] Ce premier pillage de Jérusalem correspond pour la date à celui qui est raconté dans I Maccabées, 1, 20-28 sous l'an 143 Sél. (170-169 av. J.-C.), mais il faut remarquer que

dans I Maccabées il n'est question que du pillage du temple (que Josèphe place deux ans après) et dans Josèphe seulement de celui de la ville. De plus, Josèphe fait une allusion évidente à des partisans et à des adversaires (égyptisants) de la domination d'Antiochus, ce qui rappelle Guerre, I, § 32, où le massacre porte sur les partisans de Ptolémée. On ne saurait donc douter que Josèphe n'ait abandonné ici son guide habituel (I Maccabées) pour suivre le document grec, mal informé, qu'il avait déjà utilisé dans la Guerre. Son récit renferme, en outre, un anachronisme évident en attribuant la première retraite d'Antiochus à l'intervention des Romains ; celle-ci ne se produisit qu'en 168.

[88] Cette section correspond en gros à I Maccabées, 1, 20-28 ; la date 143 Sél. = 168-7 av. J.-C. (deux ans après le premier pillage, § 29 Maccabées) concorde ; Ol. 153 = 168-4 av. J.-C. Toutefois il faut noter d'importantes différences entre les deux récits : 1e le jour donné par Josèphe pour l'entrée d'Antiochus à Jérusalem, 25 Chislev, est en réalité celui où fut célébré le premier sacrifice païen sur l'autel d'Antiochus (§ 59 Maccabées, cf. 4, 52) ; 2e Josèphe a mal compris le texte I Maccabées, 1, 29 d'où il résulte que toute cette opération ne fut pas exécutée par Antiochus en personne, mais par son lieutenant (sans doute l'Apollonios de II Maccabées, 5, 16) chargé de prélever les tributs dans les villes de Judée ; 3e le pillage du temple n'eut pas lieu à cette occasion, mais lors de la première entrée des Syriens à Jérusalem en 170-169 (I Maccabées, 1, 21 suiv.). Dans le détail des supplices infligés aux Juifs récalcitrants (§ 255 suiv.), Josèphe ajoute aussi au texte de I Maccabées et se rencontre en partie avec II Maccabées, 6, 18 et Guerre, I, 1, 2, (Büchler).

[89] Et non pas de force comme Josèphe le dit ailleurs, XIII, § 215, et Guerre, I, § 32.

[90] L'Acra était située sur la colline orientale, au sud du Temple, dont la séparait un ravin.

[91] Cette section ne dérive pas de I Maccabées, mais probablement d'un pamphlet hostile aux Samaritains, né dans les milieux juifs d'Egypte. Le mémoire et le rescrit eux-mêmes ont pu, à l'origine, être forgés dans l'intérêt des Samaritains ; la rédaction en est habile et tout à fait conforme au style de chancellerie que nous font connaître les papyrus égyptiens du iie siècle. Quant au fond historique, tout ce qu'on sait d'ailleurs (II Maccabées, 6,2) c'est qu'Antiochus fit consacrer le temple du Garizim à Zeus Xénios (Hospitalier) καθὼς ἐτύγχανον οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες (déjà les bons Samaritains !). L'authenticité de nos documents est défendue par Niese, op. cit., p. 107.

[92] Cf. XI, viii, 6.

[93] Apollonios est probablement le μυσάρχης (μεριδάρχης ?) de II Maccabées, 5, 24. Nicanor est inconnu (cf. vii, 3) ; il ne saurait être identifié au confident de Démétrius Soter dont il sera question plus loin, x, 3.

[94] L'an 146 (cette correction s'impose) Sél. correspond à 167-6 av. J.-C. Le mois attique Hécatombéon (juillet) est étranger au calendrier macédonien, qui était celui de la chancellerie séleucide ; Hyrcanios est un nom de mois (?) totalement inconnu.

[95] I Maccabées, 2, 1-14.

[96] τοῦ Ἀσαμωναίου. Ces mots manquent dans notre texte de I Maccabées. On n'oubliera pas que Josèphe appartenait lui-même à cette famille (Vie, § 2). Nous n'insistons pas sur les

variantes assez nombreuses que présentent les mss. de Josèphe pour les surnoms des fils de Mattathias (Γαδδίς, Μαθθίς, etc.).

[97] I Maccabées, 2, 15-48.

[98] Ce nom ne se trouve pas dans le texte de I Maccabées, § 25 (Guerre, I, § 35 et 37 nomme le phrourarque Bacchidès !) et celui que Josèphe appelle στρατηγός (général ou préfet) y est simplement qualifié de « homme du roi ».

[99] I Maccabées n'indique pas que les Juifs aient été asphyxiés. Josèphe s'accorde sur ce détail avec II Maccabées, 6, 11.

[100] Remarquez comment Josèphe insiste sur cet épisode et amplifie le texte de I Maccabées (où l'initiative en question n'est point attribuée à Mattathias). Est-ce parce que le reproche de ne pas combattre le jour du sabbat jouât un grand rôle dans la polémique païenne contre les Juifs, ou peut-être Josèphe voulait ici se justifier auprès de ses coreligionnaires d'avoir violé cette pratique pendant la guerre contre les Romains ?

[101] I Maccabées, 2, 49-68. Le texte de Josèphe est une paraphrase très libre et très banale de l'original, d'où toute la couleur biblique est effacée.

[102] I Maccabées, 2, 69-3, 9. Josèphe abrége ce texte poétique.

[103] 67-6 av. J.-C.

[104] I Maccabées, 3, 10-26.

[105] Probablement le même que le μυσάρχης (μεριδάρχης ?) Apollonios de II Maccabées, 5, 24, que nous avons déjà rencontré plus haut.

[106] Josèphe a mal compris le texte de Maccabées, 3, 12 : καὶ ἦν πολεμῶν ἐν πάσας τὰς ἡμέρας : c'est Judas qui désormais se sert constamment de l'épée d'Apollonios.

[107] Dans Maccabées, § 13, il est appelé ὁ ἄρχων τῆς δυνάμεως Συρίας.

[108] A 18 kilomètres au N.-O. de Jérusalem.

[109] Maccabées, § 17, dit simplement qu'ils étaient à jeun.

[110] Le texte de Maccabées (§ 23) ne dit pas que Séron ait péri.

[111] I Maccabées, 3, 29-37.

[112] Josèphe généralise ce qui dans Maccabées § 29 ne parait s'appliquer qu'au soulèvement de la Judée.

[113] 66-5 av. J.-C.

[114] I Maccabées, 3, 38.59. Josèphe a abrégé les scènes de deuil et amplifié les discours de Judas.

[115] Emmaüs-Nicopolis, à 3 milles à l'ouest de Jérusalem.

[116] Dans Maccabées toute la scène suivante se passe à Mispah.

[117] I Maccabées 4, 1-25.

[118] Ἰδουμαίας est la leçon de la plupart des mss. de Josèphe et de I Maccabées 4, 15 ; d'autres ont Ἰουδαίας. Gazara (Gadara des mss.) est l'ancienne Gezer (auj. Tell Djezer), à 4 milles au N. O. d'Emmaüs.

[119] I Maccabées, 4, 26-35.

[120] 65-4 av. J.-C.

[121] A 20 milles au S. de Jérusalem, sur la route d'Hébron.

[122] I Maccabées, 4, 36-54.

[123] D'après Guerre, § 39, il commença par la chasser de la ville haute (colline de l'O.) pour la refouler dans la ville basse (colline de l'E. dont faisait partie l'Acra).

[124] Trois ans et 6 mois d'après Guerre, § 32.

[125] Décembre 165 av. J.-C. La 154e olympiade ne commence qu'en juillet 164. La date olympique a été d'ailleurs ajoutée par Josèphe.

[126] Daniel, xi, 31. On voit que Josèphe place Daniel en 573 av. J..C.

[127] I Maccabées, 4, 55-61. Josèphe ajoute le nom de la fête instituée par Judas, dont il donne d'ailleurs une explication fantaisiste. La fête des Lumières (Hanoucca) tire son nom des lumières qu'on y allume en signe de réjouissance (*Baba Kamma*, VI, 6 etc.).

[128] Non pas la ville, mais le mont Sion (Maccabées, 4, 60), c'est-à-dire la colline E. et spécialement la partie N. de cette colline, où s'élevait le Temple.

[129] I Maccabées, 5, 1-16.

[130] Au Sud de la Judée.

[131] υἱῶν Βαιάν dans Maccabées Ce peuple est inconnu.

[132] Ville du territoire de Gad. Le texte de Maccabées (§ 8) dit : καὶ προκατέλαβεν τὴν Ἰάζὴρ καὶ τὰς θυγατέρας αὐτῆς (les villes qui en dépendaient (métaphore biblique). Josèphe a fait un contresens et ajouté de son cru le détail de l'incendie.

[133] Localité inconnue.

[134] I Maccabées, 5, 17-23.

[135] Il ne s'agit pas, en réalité, de Juifs prisonniers (des païens), mais de Juifs établis dans la Galilée supérieure, qui ne pouvaient plus se maintenir au milieu je populations hostiles.

[136] I Maccabées, 5, 24-36.

[137] Josèphe lisait déjà le texte évidemment altéré de Maccabées § 26. La vérité parait être que les habitants des villes païennes (Bosorra, etc.) s'étaient coalisés pour assiéger les Juifs dans une forteresse unique, Dathema. Cf. Wellhausen, *Jud. Geschichte*, p. 212, note 1.

[138] Maccabées, 5, 28 donne Βοσόρ, c'est-à-dire Bezer dans le pays de Ruben, mais Josèphe paraît avoir lu Βόσσορα (comme dans Maccabées, 5, 26) c'est-à-dire Bosra de Moab (Jérémie, 48, 24).

[139] Dathema ; cf. supra, section 1, la note.

[140] D'autres mss. ont Mell< ; ceux de Maccabées, 5, 35 ont Μασφά ou Μααφά. C'est Mispah de Galaad (Juges, xi, 29),

[141] Le texte de Josèphe porte Χασφομάκη, καὶ Βοσόρ. Il faut rétablir, avec Maccabées, 5, 36, Χασφώθ (ou Χασφών), Μακέδ, Βοσόρ. Les deux premières villes sont inconnues. Sur Βοσόρ , cf. plus haut la note sur Bosorra.

[142] I Maccabées, 5, 37-44.

[143] Localité inconnue. Le torrent parait être le Yarmouk.

[144] Le texte de Maccabées 41 est plus clair ; Timothée dit que ce sont les Ammonites qui doivent prendre l'offensive et franchir le torrent.

[145] La ville paraît s'être appelée Καρναίν (Maccabées 5, 44). C'est la Karnaïm d'Amos,

vi, 13.

[146] I Maccabées, 5, 45-54.

[147] Peut-être la Γιρροῦς de Polybe, V, 70, 12, aujourd'hui Ouad el-Ghafr (?).

[148] I Maccabées, 5, 55-68.

[149] Marescha, dans la plaine de Juda, entre Hébron et Asdod. Les mss. de Maccabées, 5, 66, ont ici Σαμάρειαν, qui est impossible. Μαρισά est d'ailleurs la leçon de II Maccabées, 12, 35.

[150] I Maccabées, 6, 1-13. Vers la fin, Polybe, peut-être à travers Nicolas. Le nom de la déesse Artémis provient déjà de Polybe.

[151] L'Elymaïde (Susiane) est une province et non une ville. Josèphe reproduit la grossière erreur de I Maccabées, 6, 1, alors qu'il lui eût été facile de se renseigner dans Polybe. De même, un peu plus loin, il fait mourir Antiochus à Babylone, tandis que Polybe (XXXI, 11) indiquait Tabae en Perse comme lieu de sa mort.

[152] Texte altéré ; nous traduisons au jugé. - Ces réflexions de Josèphe coïncident presque textuellement avec celles de saint Jérôme sur Daniel, xi, 36, qui a dû s'en inspirer.

[153] I Maccabées, 6, 14-17 (transcription presque littérale).

[154] 64-3 av. J.-C. (165-4 d'après Eusèbe. Ces deux dates ne sont pas nécessairement contradictoires, car il est probable que dans I Maccabées, l'année macédonienne commence en avril. Antiochus parait être mort dans le deuxième trimestre de 164).

[155] I Maccabées, 6, 18-30.

[156] 63-2 av. J.-C.

[157] Les chiffres de Guerre sont 50.000 fantassins, 5.000 chevaux, 80 éléphants.

[158] I Maccabées, 6, 31-46.

[159] Ruines a une lieue au sud de Bethlehem. La distance entre ce lieu et l'ennemi (Bethsoura) est ajoutée par Josèphe.

[160] Ce détail est de Josèphe.

[161] τοὺς ψιλοὺς est une ingénieuse et vraisemblable correction de Naber (les mss. ont τοὺς φιλοὺς, « les amis de Roi ». Mais pourquoi ne seraient-ils qu'aux ailes ?).

[162] Le détail des enveloppes ôtées est de Josèphe, mais parfaitement conforme à la pratique militaire de l'époque. Cf. Plutarque, Lucullus, 27.

[163] I Maccabées, 48-54.

[164] Guerre est plus explicite : Judas est battu et se retire, non à Jérusalem, mais dans la toparchie de Gophna. Ce dernier renseignement résulte d'ailleurs peut-être d'une confusion avec les évènements racontés plus loin, x, 5.

[165] I Maccabées, 5, 55-59,

[166] Josèphe a eu sous les yeux un ms. de I Maccabées, qui donnait (comme le ms. A) le pluriel κατέσπευδον, (au lieu de κατέσπευδεν) et il en a conclu que le roi était d'accord avec Lysias. D'après Guerre, c'est réellement à cause de la pénurie de vivres que le roi lève le siège.

[167] I Maccabées, 5, 60-63, seulement pour le début jusqu'à « ...fondations. » et la phrase

« Le roi Antiochus cependant... ». Ce qui concerne les grands-prêtres n'est pas emprunté à I Maccabées et ne s'accorde pas avec cet ouvrage, d'après lequel (7, 9) Alkimos n'aurait été nommé grand-prêtre que sous Démétrius. Telle est aussi la version de II Maccabées, (14, 13), qui ajoute toutefois (14, 3) qu'Alkimos avait déjà été grand-prêtre. Sur l'exécution de Ménélas à Béroia Josèphe s'accorde avec II Maccabées, 13, 4 suiv., sans qu'il en résulte qu'il ait connu ce livre.

[168] Supra, v, 1.

[169] Livre XIII, iii, 1.

[170] I Maccabées, 7, 1-7.

[171] 62/1 av. J.-C. (151 Sél.). Démétrius (I Soter), fils de Séleucus IV Philopator (frère et prédécesseur d'Antiochus Epiphane), était l'héritier légitime du trône des Séleucides. Il était retenu en otage à Rome.

[172] I Macchabées indique simplement « une ville maritime » ; en revanche II Maccabées, 14, 1, nomme Tripolis.

[173] Cela n'a été dit nulle part.

[174] I Maccabées, 7, 8-20.

[175] Ni cet éloge inattendu de Bacchidès (ἄνδρα χρηστόν) ni le détail qu'il était un ami d'Epiphane ne se lisent dans I Maccabées.

[176] Βηζέθ dans I Maccabées. Cette localité pourrait être la même que celle qui est plusieurs fois nommée dans la Guerre (II et V) sous le nom de Βεζεθά et qui était un faubourg de Jérusalem. Voir cependant Schlatter, *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*, XIX, 225.

[177] I Maccabées, 7, 21-25.

[178] I Maccabées, 7, 26-32.

[179] Site inconnu. Peut-être Carvasalim près de Ramleh, mentionnée au xie siècle.

[180] Le texte des mss. de Josèphe attribue la victoire à Nicanor, qui force Judas a se réfugier dans la citadelle. Mais ce texte est à la fois en contradiction avec I Maccabées et absurde, car la citadelle était encore aux mains des Syriens. Plusieurs corrections ont été proposées ; nous suivons la leçon de Naber.

[181] I Maccabées, 7, 33-50.

[182] Cf. vii, 1.

[183] 3.000 selon Maccabées, 7, 40.

[184] Au N.-E. de Beth-horon, près de Gophna (Eusèbe, Onomasticon, p. 220, Lagarde). La distance entre Adasa et Beth-horon n'est pas indiquée par Maccabées.

[185] Mars 161 av. J.-C.

[186] Le « jour de Nicanor » est également mentionné par II Maccabées, 15, 36, et par Magillath *Taanith*, § 30.

[187] I Maccabées, 8.

[188] Cet événement est placé par I Maccabées (9, 54-56) sous le gouvernement du Jonathan et naturellement il n'y est pas question de l'élévation de Judas au pontificat. Josèphe affirmera de nouveau ce dernier détail, mais il se contredit, Ant., XX, 10, où il déclare qu'après la

mort d'Alkimos, la grande-prêtrise vaqua pendant 7 ans. Josèphe a dû avoir sous les yeux un exemplaire de I Maccabées falsifié dans un intérêt hasmonéen. Le mur du sanctuaire que veut abattre Alkimos est probablement le mur d'enceinte qui séparait la cour accessible aux païens du vestibule intérieur, réservé aux Israélites. Cf. Schürer, I3, p.225, note6.

[189] τὴν Γαλατίαν ; I Maccabées τοῖς Γαλάταις. S'agit-il des Gaulois (d'Italie ou de Provence) ou de la Galatie d'Asie Mineure ? La mention de la conquête de la Grèce (empruntée à I Maccabées) est un anachronisme ; celle de Carthage ne se trouve que chez Josèphe.

[190] Josèphe rectifie icI Maccabées d'après lequel c'est l'original sur bronze qui est envoyé à Jérusalem.

[191] Ici encore Josèphe améliore le texte très obscur de Maccabées. De même à la fin de la citation.

[192] Cette phrase (fait-elle encore partie du décret ?) manque dans I Maccabées. Elle est d'ailleurs absurde. Willrich en a conclu que le traité avait été signé sous Juda Aristobule (Judaica, p. 71).

[193] I Maccabées, 9, 1-10.

[194] Aujourd'hui Irbid ? (Wellhausen a retiré sa conjecture Ἀρβήδοις. Au lieu de la Galilée, I Maccabées nomme Γαλγάλα.

[195] Lieu inconnu (la plupart des mss. de I Maccabées ont Βερέαν. Peut-être Bir ez-Zeit au N. O. de Gophna. Dans Guerre, le combat où périt Judas a lieu à Ἀκέδασα (= Adasa du x, 5 ?).

[196] Les mss. ont χίλιοι qui est inadmissible d'après la suite ; Maccabées donne 3.000.

[197] I Maccabées, 9, 11-22.

[198] Ἄζωτος dans Maccabées.

[199] 61 av. J.-C. (le 1er mois de l'an 152 Sél. d'après I Maccabées, 9, 3).

LIVRE XIII



Chapitre premier

1. Jonathan choisi pour général des Juifs insurgés. - 2. Jonathan dans le désert. Massacre de son frère Jean par les Nabatéens. - 3. Combat des bouches du Jourdain. Forteresses élevées par Bacchidés. - 4. Vengeance de Jonathan et de Simon sur les Nabatéens. - 5. Trêve de deux ans. Bacchidés vient assiéger Béthalaga. - 6. Traité entre Jonathan et Bacchidés.

Comment le peuple juif, réduit en servitude par les Macédoniens, recouvra sa liberté ; après combien de combats et de quelle importance leur général Judas mourut en luttant pour eux, c'est ce que nous avons raconté dans le livre précédent. Après la mort de Judas, tout ce qu'il y avait encore de renégats, tous ceux qui avaient transgressé les lois nationales, surgirent de nouveau contre les Juifs et, foisonnant de tous côtés, les persécutèrent. À leur perversité s'ajouta la famine, qui s'abattit sur le pays, si bien que beaucoup, à cause de la disette de vivres et de l'impossibilité où ils étaient de résister ensemble à la famine et à leurs ennemis, passèrent aux Macédoniens. Bacchidès rassembla ceux des Juifs qui avaient renié leurs coutumes nationales et choisi le genre de vie des autres peuples, et leur confia l'administration du pays ; ils s'emparèrent des amis de Judas et de ses partisans et les livrèrent à Bacchidès. Celui-ci les fit périr après des tortures et des mauvais traitements qu'il leur infligea par plaisir. Devant une semblable calamité, telle que les Juifs n'en avaient pas éprouvé depuis le retour de Babylone, ceux qui restaient des compagnons de Judas, voyant que le peuple périssait misérablement, allèrent trouver son frère Jonathas et le supplièrent d'imiter l'exemple de son frère et sa sollicitude pour ses compatriotes, qu'il avait poussée jusqu'à mourir pour la liberté commune ; il ne pouvait laisser le peuple sans défenseur dans un moment où le malheur s'abattait sur lui. Jonathas répondit qu'il était prêt à mourir pour eux, et comme on ne le jugeait en rien inférieur à son frère, il fut élu général des Juifs.

2 [2]. Bacchidès, à cette nouvelle, craignant que Jonathas ne créât des difficultés au roi et aux Macédoniens comme auparavant Judas, chercha à s'en débarrasser par ruse. Mais il ne put cacher son dessein à Jonathas et à son frère Simon, qui, l'ayant appris, s'enfuirent en toute hâte, avec tous leurs compagnons, dans le désert le plus rapproché de la ville [3] ; arrivés sur les bords de l'eau qu'on appelle la citerne d'Asphar [4], ils s'y établirent. Bacchidès, quand il sut qu'ils étaient partis et se trouvaient en cet endroit, marcha contre eux avec toutes ses forces, et arrivé au delà du Jourdain [5], campa pour faire reposer ses troupes.

Jonathas, à la nouvelle que Bacchidès marchait sur lui, envoya son frère Jean, appelé aussi Gaddin, aux Arabes Nabatéens pour déposer chez eux les bagages de l'armée jusqu'à ce qu'il eut fini de combattre Bacchidès : ces Arabes étaient, en effet, ses amis. Mais comme Jean se rendait chez les Nabatéens, les fils d'Amaraios [6] lui dressèrent une embuscade au sortir de la ville de Médaba, s'emparèrent de lui et de son escorte, et après avoir pillé le convoi, tuèrent Jean et tous ses compagnons. Cependant les frères de leur victime leur infligèrent bientôt le châtiment qu'ils méritaient, comme nous le raconterons.

3 [7]. Bacchidès, à la nouvelle que Jonathas campait dans les marais du Jourdain, choisit le jour du Sabbat pour l'attaquer, persuadé qu'il ne combattrait pas ce jour-là, pour obéir à la loi. Mais Jonathas, après avoir exhorté ses compagnons et leur avoir dit qu'il y allait de leur vie, puisque, pris entre le fleuve et l'ennemi [8], ils ne pouvaient fuir (car l'ennemi était devant eux et le fleuve derrière), pria Dieu de lui accorder la victoire et engagea la bataille. Il avait déjà tué beaucoup d'ennemis, quand il vit Bacchidès se précipiter furieusement sur lui ; il étendit alors la main droite comme pour le frapper. Mais Bacchidès aperçut le geste et évita le coup ; Jonathas sauta dans le fleuve avec ses compagnons, le traversa à la nage, et se mit ainsi en sûreté au delà du Jourdain ; les ennemis ne traversèrent plus le fleuve et Bacchidès revint aussitôt à la citadelle de Jérusalem. Cette bataille lui coûta environ deux mille hommes de son armée [9]. Bacchidès se rendit ensuite maître de plusieurs villes de Judée et les fortifia Jéricho, Emmaüs, Béthoron, Bethèla, Thamnatha, Pharatho, Tochoa [10], Gazara ; il construisit dans chacune d'elles des tours, bâtit une enceinte de murailles hautes et solides, et y établit des garnisons destinées à faire des sorties pour dévaster le territoire juif. Il fortifia surtout la citadelle de Jérusalem. Et prenant comme otages les enfants des premiers de la Judée, il les enferma dans la citadelle et la garda ainsi.

4 [11]. Vers ce même temps un messager vint annoncer à Jonathas et à son frère Simon que les fils d'Amaraios allaient célébrer un mariage, et amener de la ville de Nabatha [12] la fiancée, fille d'un haut personnage arabe ; le cortège de la jeune fille serait riche et brillant. Jonathas et Simon jugèrent qu'une occasion favorable se présentait de venger leur frère, et qu'ils auraient là toutes les facilités pour tirer des fils d'Amaraios le châtiment de la mort de Jean ; ils marchèrent sur Médaba, et, s'embusquant dans la montagne, attendirent leurs ennemis. Quand ils les virent arriver conduisant la jeune fille et le fiancé, accompagnés du cortège d'amis usité dans les noces, ils s'élancèrent de leur embuscade, les tuèrent tous et s'en retournèrent après avoir pris toutes les parures et fait main basse sur tout le bagage des hommes. Telle fut la vengeance qu'ils tirèrent des fils d'Amaraios pour le meurtre de leur frère Jean : les coupables eux-mêmes, les amis qui les accompagnaient, leurs femmes et leurs enfants, périrent, au nombre d'environ quatre cents [13].

5 [14]. Simon et Jonathas retournèrent aux marais du Jourdain et y demeurèrent. Bacchidès, après avoir assuré la tranquillité de la Judée en mettant partout des garni-

sons, retourna auprès de roi. Et pendant deux ans les Juifs eurent la paix. Les transfuges et les renégats, voyant que Jonathas et ses compagnons parcouraient le pays en toute liberté, à la faveur de la paix, firent demander à Démétrius de leur envoyer Bacchidès pour s'emparer de Jonathas ; ils assuraient que cette capture serait facile, et qu'en tombant une nuit sur eux sans qu'ils s'y attendissent, on les tuerait tous. Le roi envoya donc Bacchidès ; celui-ci, aussitôt arrivé en Judée, écrivit à tous ses amis, aux Juifs, à ses alliés, de lui livrer Jonathas. Tous essayèrent de s'emparer de Jonathas, mais en vain, car il se gardait bien, se doutant du complot tramé contre lui. Bacchidès entra alors dans une violente colère contre les Juifs transfuges, prétendant qu>ils l'avaient trompé, lui et le roi, et s'emparant de cinquante des plus importants d'entre eux, il les mit à mort [15]. Jonathas avec son frère et ses compagnons se retira à Béthalaga, bourg du désert [16], par crainte de Bacchidès ; il y construisit des tours et une enceinte de murailles, et s'y tint en sûreté, sous bonne garde. Bacchidès, à cette nouvelle, marcha contre Jonathas, avec ses troupes et ceux des Juifs qui étaient ses alliés, vint attaquer ses retranchements et l'assiégea pendant de longs jours. Mais Jonathas ne céda pas à l'effort du siège. Après une vigoureuse résistance, il laissa son frère Simon dans la place pour tenir tête à Bacchidès, et lui-même gagna secrètement la campagne, réunit une troupe considérable de ses partisans, tomba pendant la nuit sur le camp de Bacchidès, et lui tua beaucoup de monde, en sorte que son frère Simon sut bientôt lui-même qu'il avait attaqué les ennemis. Comprenant que c'était Jonathas qui les massacrait, Simon fit une sortie contre eux, brûla les machines de siège des Macédoniens et en fit un assez grand carnage. Quand Bacchidès se vit cerné par ses adversaires et attaqué de front et à revers il tomba dans le découragement et l'indécision, consterné de la façon imprévue dont se dénouait le siège. Il tourna donc sa fureur contre les Juifs transfuges qui avaient prié le roi de l'envoyer, les accusant de l'avoir trompé, et ne songea plus qu'à terminer le siège sans trop de déshonneur et à rentrer chez lui.

6 [17]. Jonathas, ayant eu connaissance de ses dispositions, lui envoya proposer un traité de paix et d'amitié, et l'échange des prisonniers faits de part et d'autre [18]. Bacchidès, trouvant que c'était là une retraite très honorable, fit amitié avec Jonathas, échangea avec lui le serment qu'ils ne marcheraient plus l'un contre le territoire de l'autre, puis, après avoir rendu les prisonniers juifs et recouvré les siens, il rentra à Antioche auprès du roi ; une fois de retour, il n'envahit plus jamais la Judée. Jonathas, désormais libre, s'établit dans la ville de Machma [19], où il jugea la population et purgea la nation des méchants et renégats en les châtiant.

CHAPITRE II

1-3. Invasion d'Alexandre Bala. Concessions des deux prétendants aux Juifs ; Jonathan grand-prêtre. - 4. Défaite et mort de Démétrius.

1 [20]. La cent soixantième année [21], Alexandre, fils d'Antiochus Épiphane [22],

remonta en Syrie et s'empara de Ptolémaïs grâce à la trahison des soldats de la garnison, qui en voulaient à Démétrius de sa fierté et de la difficulté qu'il y avait à l'aborder. Il s'était, en effet, enfermé dans un palais défendu par quatre tours, qu'il s'était fait bâtir non loin d'Antioche, et ne laissait approcher de lui personne ; il était de plus négligent et insouciant des affaires, ce qui redoublait la haine de ses sujets, comme nous l'avons déjà raconté ailleurs [23]. A la nouvelle de l'entrée d'Alexandre dans Ptolémaïs, Démétrius marcha contre lui avec toute ses forces. Il envoya aussi à Jonathas des messagers pour faire avec lui alliance et amitié ; il voulait devancer Alexandre, de peur que celui-ci ne le prévînt et n'obtînt l'aide de Jonathas, car il avait lieu de craindre que Jonathas, se souvenant du mal que Démétrius avait fait, ne se laissât facilement persuader de se déclarer contre lui. Il l'invita donc à réunir ses forces, à préparer ses armes, et à reprendre les otages prélevés sur les Juifs et enfermés par Bacchidès dans la citadelle de Jérusalem. Jonathas1 au reçu de ces ouvertures de la part de Démétrius, se rendit à Jérusalem, et lut la lettre du roi en présence du peuple et des soldats qui gardaient la citadelle. A cette lecture, les Juifs transfuges et apostats de la citadelle furent saisis de crainte, voyant que le roi permettait à Jonathas de réunir une armée et de reprendre les otages. Jonathas rendit chacun de ceux-ci à leurs parents. Et c'est ainsi qu'il se fixa à Jérusalem ; il fit d'importants remaniements dans la ville et régla tout à sa volonté. Il fit construire notamment les murailles de la ville [24] en pierres carrées pour qu'elles résistassent mieux aux attaques de l'ennemie. En présence de ces faits, les soldats des garnisons de Judée abandonnèrent tous leur poste et s'enfuirent à Antioche, à l'exception de ceux de Bethsoura et de la citadelle de Jérusalem [25] : ceux-ci étaient, en effet, pour la plus grande partie des Juifs transfuges et apostats ; c'est pour cela qu'ils n'abandonnèrent pas leurs garnisons.

2 [26]. Alexandre, ayant su les promesses faites par Démétrius et Jonathas, et ayant appris la vaillance de celui-ci, les exploits qu'il avait accomplis en luttant contre les Macédoniens, tout ce qu'il avait eu à souffrir de Démétrius et de Bacchidès, le général de Démétrius, déclara à ses amis qu'il ne pouvait, dans les circonstances présentes, trouver un meilleur allié que ce Jonathas, si courageux contre l'ennemi et nourrissant une haine personnelle contre Démétrius qui lui avait fait et avait éprouvé de lui beaucoup de mal. Si donc ils étaient d'avis de se l'attacher contre Démétrius, rien ne pouvait être plus utile que de solliciter maintenant son alliance [27]. Ses amis et lui décidèrent donc d'envoyer un messager à Jonathas et lui écrivirent en ces termes : « Le roi Alexandre à Jonathas, son frère, salut. Nous avons entendu depuis longtemps vanter ta valeur et ta fidélité, et c'est pourquoi nous t'envoyons demander ton amitié et ton alliance. Nous te nommons dès aujourd'hui grand-prêtre des Juifs et te donnons le titre de notre ami. Je t'envoie en présent un habit de pourpre et une couronne d'or, et je te prie d'avoir pour nous la considération que nous avons pour toi. »

3 [28]. Jonathas, au reçu de cette lettre, revêtit l'habit de grand-prêtre, à l'occasion de la fête des Tabernacles, quatre ans [29] après la mort de son frère Judas : pendant

ces quatre années il n'y avait pas eu de grand prêtre. Il réunit une armée considérable et forgea une grande quantité d'armes. Quand Démétrius apprit ces faits, il en fut vivement contrarié ; il se reprocha sa lenteur et de n'avoir pas gagné par de bons procédés Jonathas, et devancé ainsi Alexandre, au lieu de lui laisser le temps d'agir. Il écrivit donc lui aussi une lettre à Jonathas et au peuple, ainsi conçue : « Le roi Démétrius à Jonathas et au peuple juif, salut. Puisque vous avez conservé votre amitié pour nous et que vous n'avez pas passé à nos ennemis, malgré leurs tentatives pour vous débaucher, je loue votre fidélité et vous prie de rester dans les mêmes sentiments, dont vous recueillerez de notre part fruit et récompense. Je vous libérerai, en effet, de la plupart des tributs et des redevances que vous payiez aux rois mes prédécesseurs et à moi-même, et dès maintenant je vous exempte des tributs permanents. Outre cela, je vous fais la remise du sel et des couronnes que vous m'apportiez ; la part qui me revenait en remplacement du tiers de la moisson et de la moitié de la récolte des arbres fruitiers [30], je vous l'abandonne, à dater de ce jour. Je vous exempte également à partir d'aujourd'hui et pour toujours de la taxe que devaient me payer par tête les habitants de la Judée et des trois toparchies annexes, Samarie, Galilée et Pérée [31]. Je veux que la ville de Jérusalem soit sacrée, inviolable, et exempte, jusqu'à ses limites, de la dîme et des droits de douane. Je remets la citadelle aux mains de votre grand-prêtre Jonathas il pourra y placer, comme garnison, ceux de ses fidèles et amis qu'il voudra, qui la garderont pour nous. Je remets en liberté tous les Juifs prisonniers et esclaves sur notre territoire. J'interdis la réquisition des bêtes de somme des Juifs ; ceux-ci seront exempts de toutes corvées les jours de Sabbat ou de fête, et trois jours avant [32] chaque fête. De même, je renvoie libres et indemnes de tout dommage tous les Juifs habitant mon royaume, et j'autorise ceux qui le désirent à entrer dans mon armée, jusqu'à concurrence de trente mille ; et partout où ils iront, ils recevront la même solde que mes propres soldats. J'en placerai une partie dans les garnisons, quelques-uns dans ma garde personnelle, et je leur donnerai des commandements à ma cour. Je vous [33] permets aussi d'observer et de conserver vos lois nationales, et de réduire à votre obéissance les trois préfectures annexées à la Judée ; j'autorise le grand-prêtre à veiller à ce qu'aucun Juif n'ait d'autre temple où adorer Dieu, que le Temple de Jérusalem [34]. Je donnerai sur mon trésor chaque année, pour les frais des sacrifices, cent cinquante mille (drachmes) [35], et je veux que tout l'excédent des sommes [36] vous appartienne. Quant aux dix mille drachmes [37] que les rois retiraient du Temple, je vous en fais la remise parce qu'elles reviennent aux prêtres qui desservent le Temple. Et tous ceux qui se réfugieront dans le Temple de Jérusalem ou dans ses dépendances, soit parce qu'ils devaient de l'argent au trésor royal, soit pour toute autre cause, seront libérés et n'auront rien a craindre pour leurs biens. Je permets aussi de restaurer le Temple et de le rebâtir à mes frais ; j'autorise la reconstruction des murailles de la ville, et l'édification de tours élevées, également à mes frais, et s'il est quelque place forte qu'il importe à la sécurité du territoire des Juifs de fortifier, que ces travaux soient

faits à ma charge. »

4 [38]. Telles furent les promesses et les marques de bienveillance que Démétrius prodigua aux Juifs dans sa lettre. Le roi Alexandre de son côté réunit une armée considérable de mercenaires et des troupes de Syrie qui s'étaient ralliées à lui et marcha contre Démétrius. La bataille s'engagea ; l'aile gauche de Démétrius mit en fuite ses adversaires, les poursuivit fort loin, en tua un grand nombre et pilla leur camp ; mais l'aile droite, où se trouvait Démétrius, fut vaincue. Tous les soldats s'enfuirent ; Démétrius combattit bravement, tua beaucoup d'ennemis, et se mit à la poursuite des autres ; mais il se lança dans un marais profond et difficile à traverser ; son cheval étant tombé, il ne put s'enfuir et fut tué : les ennemis, en effet, à la vue de sa chute, firent volte-face, l'entourèrent et l'accablèrent de leurs javelots. Démétrius, quoique démonté, résista courageusement ; mais enfin, couvert de blessures, incapable de tenir davantage, il tomba. Telle fut la fin de Démétrius ; il avait régné onze ans, comme nous l'avons raconté ailleurs [39].

CHAPITRE III

1-3. Onias fonde le temple de Léontopolis en Égypte. - 4. Querelle des Juifs et des Samaritains à Alexandrie.

1 [40]. Cependant le fils du grand-prêtre Onias, qui portait le même nom que son père, et qui s'était réfugié à Alexandrie, où il vivait auprès du roi Ptolémée, surnommé Philométor, comme nous l'avons dit plus haut [41], voyant la Judée maltraitée par les Macédoniens et leurs rois, et désireux de s'acquérir une gloire et une renommée impérissables, fit demander au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre la permission de construire en Egypte un temple semblable à celui de Jérusalem, et d'y installer des Lévites et des prêtres de la race voulue. Il s'appuyait surtout dans son dessein sur une prophétie du prophète Esaïe, qui vivait plus de six cents ans auparavant et avait prédit qu'il fallait absolument qu'un temple fût bâti en Egypte au Dieu tout-puissant par un Juif [42]. Onias, enflammé par cette prophétie, écrivît la lettre suivante à Ptolémée et à Cléopâtre : « Après vous avoir rendu de nombreux et importants services à la guerre, avec l'aide de Dieu [43], après avoir parcouru la Cœlé-Syrie et la Phénicie, je suis arrivé avec les Juifs à Léontopolis, dans le nome d'Héliopolis [44], et en divers autre lieux habités par notre peuple ; j'ai trouvé presque partout des sanctuaires élevés contre toute convenance, ce qui indispose les fidèles les uns contre les autres [45] ; c'est ce qui est arrivé aussi aux Egyptiens, parce qu'ils ont trop de temples et ne s'entendent pas sur le culte. Ayant donc rencontré, dans la forteresse qui porte le nom de la Boubastis Sauvage, un endroit à souhait, foisonnant de bois de toutes sortes, plein d'animaux sacrés, je vous prie de me permettre de nettoyer et purifier le temple abandonné et écroulé qui s'y trouve, et de le relever en l'honneur du Dieu tout-puissant, à l'image de celui de Jérusalem et sur les mêmes mesures, sous l'invocation de toi, de

ta femme et de tes enfants ; de cette façon, les Juifs qui habitent l'Egypte, trouvant là un lieu où ils pourront se réunir dans une mutuelle concorde1 serviront tes intérêts. Car le prophète Esaïe a prédit ceci : il y aura en Egypte un autel de sacrifices consacré au Dieu notre maître ; et cet endroit lui a inspiré beaucoup d'autres prophéties pareilles. »

2. Voilà ce qu'écrivit Onias à Ptolémée. On jugera de la piété du roi ainsi que de sa sœur et épouse Cléopâtre d'après la lettre qu'ils lui répondirent : ils rejetèrent, en effet, sur la tête d'Onias la faute et la violation de la loi ; voici leur réponse :

« Le roi Ptolémée et la reine Cléopâtre à Onias, salut. Nous avons lu la supplique par laquelle tu nous demandes la permission de relever à Léontopolis, dans le nome d'Héliopolis, un temple ruiné, appelé temple de Boubastis Sauvage. Nous nous demandons si ce temple bâti dans un lieu impur et plein d'animaux sacrés sera agréable à Dieu. Mais puisque tu dis que le prophète Esaïe a prédit cet événement depuis longtemps, nous te donnons cette permission, si elle ne doit avoir rien de contraire à la loi : car nous ne voulons paraître coupables d'aucune faute envers Dieu. »

3. Onias prit donc possession de ce lieu, et y construisit à Dieu un temple et un autel semblable à celui de Jérusalem, mais plus petit et moins riche. Je ne crois pas utile d'en décrire ici les dimensions et le mobilier, car je l'ai fait dans mon septième livre des Guerres des Juifs [46]. Onias trouva, de plus, des Juifs semblables à lui, des prêtres et des lévites pour célébrer le culte. Mais ces détails suffisent au sujet de ce temple.

4 [47]. Il arriva que la division se mit à Alexandrie entre les Juifs et les Samaritains, qui honoraient le temple du mont Garizim, bâti du temps d'Alexandre ; ils portèrent leur différend au sujet de leurs temples devant Ptolémée lui-même, les Juifs prétendant que le temple construit suivant les lois de Moïse était le Temple de Jérusalem, les Samaritains celui du mont Garizim. Ils prièrent le roi de tenir un conseil avec ses amis pour y écouter leurs discours sur ce point, et de punir de mort ceux qui auraient le dessous. Sabbaios parla pour les Samaritains, avec Théodosios ; Andronicos, fils de Messalamos, pour les habitants de Jérusalem et les Juifs. Ils jurèrent par Dieu et par le roi de donner des preuves tirées de la loi, et prièrent Ptolémée, si l'un d'eux était pris à violer son serment, de le faire mourir. Le roi réunit donc en conseil un grand nombre de ses amis et prit place pour entendre les orateurs. Les Juifs qui se trouvaient à Alexandrie s'agitaient fort au sujet des hommes qui attaquaient le temple de Jérusalem [48] ; car il leur aurait été pénible que l'on détruisît ce Temple si ancien, le plus illustre de toute la terre. Sabbaios et Théodosios cédèrent à Andronicos le droit de parler en premier. Celui-ci commença à tirer ses arguments de la loi, et de l'ordre de succession des grands-prêtres, qui de père en fils s'étaient transmis la charge et l'administration du Temple ; il rappela que tous les rois d'Asie avaient honoré le Temple d'offrandes et de dons magnifiques, tandis que, pour ce qui était du temple de Garizim, personne n'en avait pris souci ni cure, comme s'il n'existait même pas. Par ces arguments et bien d'autres du même genre, Andronicos persuada le roi de décider

que le temple construit suivant la loi de Moïse était le Temple de Jérusalem, et de faire mettre à mort Sabbaios et Théodosios. Telles furent les événements relatifs aux Juifs d'Alexandrie qui se passèrent sous Ptolémée Philométor.

CHAPITRE IV

1. Alexandre Bala épouse la fille du roi d'Égypte. - 2. Faveur de Jonathan auprès de lui. - 3-4. Invasion de Démétrius Nicator. Victoire de Jonathan sur Apollonios à Azot. – 5-7. Conquête de la Syrie par Ptolémée Philométor. - 8. Mort d'Alexandre et de Ptolémée. - 9. Démétrius roi ; son rescrit en faveur des Juifs.

1 [49]. Après la mort de Démétrius, tué dans la bataille, comme nous l'avons raconté plus haut [50], Alexandre, devenu maître du royaume de Syrie, écrivit à Ptolémée Philométor pour lui demander sa fille en mariage ; il était juste, disait-il, que Ptolémée s'alliât ainsi à un prince qui avait recouvré le pouvoir paternel, guidé par la protection divine, qui avait vaincu Démétrius, et qui ne serait d'ailleurs nullement indigne d'une alliance avec lui. Ptolémée accueillit favorablement sa proposition ; il répondit qu'il était heureux de le voir recouvrer une puissance qui avait appartenu à son père et promit de lui donner sa fille ; il le priait de venir au devant de lui jusqu'à Ptolémaïs, où il allait la conduire lui-même ; il l'accompagnerait, en effet, d'Égypte jusqu'à cette ville et là l'unirait à Alexandre. Après avoir écrit cette lettre, Ptolémée s'empressa de se rendre à Ptolémaïs en emmenant sa fille Cléopâtre. Il y trouva Alexandre qui était venu à sa rencontre, suivant ses instructions, et lui donna sa fille avec une dot en argent et en or, digne d'un roi.

2 [51]. Pendant les fêtes du mariage, Alexandre écrivit au grand-prêtre Jonathas pour l'inviter à venir à Ptolémaïs. Jonathas se rendit auprès des souverains, leur offrit des présents magnifiques et fut traité par tous deux avec la plus grande distinction. Alexandre l'obligea à quitter son vêtement habituel pour en prendre un de pourpre, puis après l'avoir fait asseoir à ses côtés sur l'estrade, il ordonna à ses officiers d'aller avec lui dans la ville et de faire déclarer par un héraut défense de parler contre lui, de lui susciter des difficultés. Les officiers accomplirent leur mission ; et, quand on vit les honneurs rendus publiquement à Jonathas par ordre du roi, tous ceux qui s'apprêtaient à porter des accusations coutre lui ou qui le haïssaient s'enfuirent, dans la crainte d'être eux-mêmes victimes de quelque malheur. Et le roi Alexandre poussa la bienveillance pour Jonathas jusqu'à l'inscrire parmi ses « premiers amis [52] ».

3 [53]. La cent soixante-cinquième année [54], Démétrius, fils de Démétrius, avec un nombre considérable de mercenaires que lui fournit Lasthénès le Crétois, s'embarqua en Crète pour la Cilicie [55]. Cette nouvelle jeta dans l'inquiétude et le trouble Alexandre, qui rentra précipitamment de Phénicie à Antioche afin d'y prendre toutes les mesures de sûreté avant l'arrivée de Démétrius. Il laissa, pour gouverner la

Cœlé-Syrie, Apollonios Daos [56]. Celui-ci, à la tête d'une armée importante, vint à Iamnée et fit dire au grand-prêtre Jonathas qu'il était injuste que seul il vécut en pleine sécurité et à sa guise, sans obéir au roi ; que de tous côtés on lui reprochait de ne pas se soumettre au roi. « Tranquillement établi dans les montagnes, ajoutait-il, ne te fais pas l'illusion de te croire fort ; si tu as confiance en ta puissance, descends donc dans la plaine, viens te mesurer avec notre armée et la victoire montrera quel est le plus courageux. Sache cependant que les meilleurs de chaque ville sont dans mon armée ; et ce sont les hommes qui ont toujours vaincu tes ancêtres. Viens donc te battre avec nous sur un terrain où l'on puisse lutter non à coups de pierres, mais avec les armes, et où le vaincu n'ait pas de retraite. »

4 [57]. Cette provocation irrita Jonathas, qui prit dix mille soldats d'élite et partit de Jérusalem avec son frère Simon. Arrivé à Jopé, il campa hors de la ville, les habitants lui ayant fermé leurs portes ; car ils avaient une garnison établie par Apollonios. Comme Jonathas se disposait à les assiéger, effrayés à l'idée que leur ville pourrait être prise de force, ils lui ouvrirent les portes. Apollonios, à la nouvelle que Jopé était tombé au pouvoir de Jonathas, vint à Azotos, à la tête de trois mille cavaliers et huit mille hommes d'infanterie [58], et de là continua sa route tranquillement et lentement ; arrivé près de Jopé, il attira par une feinte retraite Jonathas dans la plaine, plein d'une confiance aveugle dans sa cavalerie sur laquelle reposaient toutes ses espérances de victoire. Jonathas s'avança et poursuivit Apollonios jusqu'à Azotos. Celui-ci, dès que l'ennemi se trouva en plaine, fit volte-face et l'attaqua. Il avait disposé mille cavaliers en embuscade dans un ravin pour se montrer sur les derrières de l'ennemi ; Jonathas s'en aperçut et ne se laissa pas effrayer. Il fit former le carré par son armée et prit ses dispositions pour recevoir l'ennemi des deux côtés, prêt à résister aux assaillants qui se présenteraient de front et à revers. Le combat se prolongea jusqu'au soir. Jonathas donna alors à son frère Simon une partie de ses troupes avec ordre d'attaquer la phalange des ennemis ; lui-même ordonna à ses gens de se retrancher sous leurs armures et d'y recevoir les traits lancés par les cavaliers. Les soldats exécutèrent cet ordre ; les cavaliers ennemis lancèrent sur eux leurs traits, jusqu'au dernier, sans leur faire aucun mal, car les traits n'atteignaient pas les hommes ; ceux-ci protégés par leurs boucliers fortement unis, grâce à cette épaisse carapace arrêtaient facilement les projectiles qui retombaient inoffensifs. Lorsque les ennemis eurent passé la journée depuis le matin jusqu'an soir à cribler de traits les troupes juives, Simon profita de leur fatigue pour attaquer la phalange, et grâce à l'ardeur de ses soldats, milles ennemis en fuite. Les cavaliers, voyant fuir l'infanterie, lâchèrent pied à leur tour, et, harassés pour avoir combattu jusqu'à la nuit, perdant d'autre part tout espoir de secours du côté de l'infanterie, ils s'enfuirent en désordre, les rangs mêlés, et se dispersèrent, débandés, à travers toute la plaine. Jonathas les poursuivit jusqu'à Azotos, en tua un grand nombre et força les autres, désespérant de se sauver, à se réfugier dans le temple de Dagon, qui était à Azotos. Il emporta la ville d'assaut et l'incendia ainsi que les villages envi-

ronnants. Il n'épargna même pas le temple de Dagon, auquel il mit le feu, faisant ainsi périr ceux qui s'y étaient réfugiés. Les ennemis tombés dans le combat et brûlés dans le temple étaient, au total, au nombre de huit mille. Après avoir vaincu des forces aussi importantes, Jonathas partit d'Azotos pour Ascalon ; comme il campait en dehors de la ville, les habitants vinrent à sa rencontre portant les présents d'hospitalité et lui rendant honneur. Jonathas les remercia de leurs bonnes dispositions, et de là retourna à Jérusalem avec un butin considérable, fruit de sa victoire sur les ennemis. Alexandre, à la nouvelle que son général Apollonios avait été battu, feignit de s'en réjouir, parce que celui-ci avait attaqué contre sa volonté Jonathas qui était son ami et son allié [59] ; il envoya à Jonathas l'assurance de sa satisfaction, et le combla d'honneurs et de présents, entre autres une agrafe d'or, comme il est coutume d'en donner aux parents du roi ; enfin il lui concéda Accaron [60] à titre héréditaire avec la toparchie qui en dépend.

5 [61]. A ce même moment, le roi Ptolémée, surnommé Philométor, arriva en Syrie avec une flotte et des troupes pour prêter assistance à Alexandre, qui était son gendre. Sur l'ordre d'Alexandre, toutes les villes le reçurent avec empressement et lui firent escorte jusqu'à la ville d'Azotos ; là tous l'assaillirent de leurs réclamations au sujet de l'incendie du temple de Dagon ; ils accusaient Jonathas qui avait détruit ce temple, ravagé le pays et tué un grand nombre des leurs. Ptolémée ne se laissa pas troubler par ces plaintes ; et Jonathas, venu à sa rencontre à Jopé, reçut de lui de riches présents et toutes sortes d'honneurs [62]. Après avoir accompagné le roi jusqu'au fleuve appelé Éleuthéros [63], il revint à Jérusalem.

6 [64]. Arrivé à Ptolémaïs, Ptolémée, contre toute attente, faillit périr victime des embûches d'Alexandre, de la main d'Ammonios, ami de celui-ci. Le complot ayant été découvert, Ptolémée écrivit à Alexandre pour demander qu'on lui livrât Ammonios, disant que celui-ci avait conspiré contre lui, et qu'en conséquence, il méritait un châtiment. Alexandre refusant de le livrer, Ptolémée comprit qu'il était lui-même l'auteur du complot, et fut vivement irrité contre lui. Déjà auparavant Alexandre était mal vu des habitants d'Antioche à cause d'Ammonios, qui les avait souvent maltraités. Ammonios porta cependant la peine de ses méfaits et fut égorgé honteusement comme une femme, car il essaya de se cacher sous des vêtements féminins, comme nous l'avons raconté ailleurs [65].

7 [66]. Ptolémée, se reprochant d'avoir uni sa fille à Alexandre et de s'être allié à lui contre Démétrius, rompit ses liens de parenté avec ce prince. Il lui enleva sa fille, et écrivit aussitôt à Démétrius pour faire avec lui alliance et amitié, promettant de lui donner sa fille en mariage et de le rétablir dans le pouvoir paternel. Démétrius, heureux de ces offres, accepta l'alliance et le mariage. Il restait à Ptolémée à persuader les gens d'Antioche de recevoir Démétrius, qu'ils haïssaient à cause de toutes les injustices commises envers eux par son père Démétrius. Il réussit dans cette tâche ; car les gens d'Antioche détestaient Alexandre, à cause d'Ammonios, comme je l'ai raconté, et le chassèrent de leur ville sans se faire prier. Alexandre, expulsé d'Antioche, passa

en Cilicie. Ptolémée, à son arrivée à Antioche, fut choisi comme roi par les habitants et l'armée, et, malgré lui, ceignit deux couronnes, celle d'Asie et celle d'Égypte. Mais honnête et juste de nature, nullement désireux de s'emparer du bien d'autrui, et, de plus, capable de prévoir l'avenir, il résolut d'éviter de donner prise à la jalousie des Romains. Il réunit donc les habitants d'Antioche en assemblée et leur persuada de recevoir Démétrius, alléguant que celui-ci, bien accueilli, ne leur garderait pas rancune de ce qu'ils avaient fait à son père ; lui-même, Ptolémée, proposait d'être son maître et son guide dans la voie du bien, et promettait de ne pas le laisser commettre de mauvaises actions ; quant à lui, le royaume d'Égypte lui suffirait. Par ce discours il décida les habitants d'Antioche à recevoir Démétrius.

8 [67]. Cependant Alexandre, avec une armée considérable et un matériel important, repassa de Cilicie en Syrie et vint incendier et piller le territoire d'Antioche ; Ptolémée marcha contre lui avec son gendre Démétrius ; il avait, en effet, déjà donné à celui-ci sa fille en mariage. Ils battirent Alexandre et le mirent en fuite. Alexandre se réfugia en Arabie. Dans le combat, le cheval de Ptolémée, effrayé par le barrissement d'un éléphant, se cabra et désarçonna le roi ; les ennemis, s'en étant aperçus, se précipitèrent sur lui, lui firent de nombreuses blessures à la tête et le mirent en danger de mort ; arraché de leurs mains par ses gardes du corps, Ptolémée était dans un état si grave que pendant quatre jours il ne recouvra ni la con naissance ni la parole. Le prince des Arabes, Zabélos [68], coupa la tête d'Alexandre et l'envoya à Ptolémée, qui, revenant de ses blessures le cinquième jour et recouvrant ses sens, jouit d'un récit et d'un spectacle réconfortants : la nouvelle de la mort d'Alexandre et la vue de sa tête. Il mourut lui-même peu après, plein de joie de savoir Alexandre mort. Alexandre surnommé Balas avait régné sur l'Asie cinq années, comme nous l'avons dit ailleurs [69].

9 [70]. Démétrius, surnommé Nicanor [71], devenu maître du pouvoir, commença, dans sa méchanceté, par détruire les troupes de Ptolémée [72], oubliant que ce roi lui avait porté secours et était devenu son beau-père et son parent, par le mariage de Démétrius avec Cléopâtre. Les soldats, pour échapper à ses mauvais desseins, s'enfuirent à, Alexandrie, mais Démétrius resta maître des éléphants. Cependant le grand-prêtre Jonathas leva une armée dans la Judée entière et alla mettre le siège devant la citadelle de Jérusalem, occupée par une garnison macédonienne et par quelques-uns des juifs apostats qui avaient abandonné les coutumes de leurs pères. Les assiégés tout d'abord méprisèrent les machines que dressait Jonathas pour s'emparer de la citadelle, confiants qu'ils étaient dans la force des lieux ; quelques-uns de ces misérables s'échappèrent de nuit et vinrent rejoindre Démétrius, auquel ils annoncèrent le siège de la citadelle. Démétrius, irrité par cette information, partit d'Antioche avec ses troupes contre Jonathas. Arrivé à Ptolémaïs, il lui manda de se rendre aussitôt auprès de lui dans cette ville. Jonathas n'interrompit pas le siège, mais à la tête des anciens du peuple et des prêtres, chargé d'or, d'argent, de vêtements et de nombreux présents, il se rendit auprès de Démétrius, et grâce à ces cadeaux apaisa si bien la colère

du roi, que celui-ci l'honora et lui confirma la sûre possession de la grande prêtrise telle qu'il la tenait des rois ses prédécesseurs. Démétrius n'ajouta aucune foi aux accusations portées contre lui par les transfuges ; tout au contraire, sur la proposition que lui fit Jonathas de payer trois cents talents pour la Judée tout entière et les trois toparchies de Samarie, Pérée et Galilée [73], Démétrius lui donna à ce sujet une lettre dont voici le contenu : « Le roi Démétrius à son frère Jonathas et au peuple juif, salut. Nous vous envoyons copie de la lettre que j'ai écrite à Lasthénès notre parent, afin que vous en preniez connaissance. - Le roi Démétrius à Lasthénès son père, salut. J'ai résolu de reconnaître la bienveillance du peuple juif, qui est mon ami et qui respecte à mon égard la justice. Je leur abandonne avec leurs dépendances les trois districts d'Aphereima, de Lydda, et de Rhamatha [74], qui furent détachés de la province de Samarie pour être réunis à la Judée ; je leur fais, de plus, remise de toutes les taxes que les rois mes prédécesseurs prélevaient sur les sacrifices offerts à Jérusalem, de toutes les redevances sur les fruits de la terre ou des arbres ou autres produits, des marais salants, des couronnes qu'on nous apportait ; à dater de ce jour et à l'avenir ils ne seront plus contraints à payer aucune de ces taxes. Veille donc à ce qu'une copie de cette lettre soit faite, remise à Jonathan, et déposée à une place d'honneur dans le Temple saint. » Telle était cette lettre. Puis Démétrius, voyant que la paix régnait et qu'il n'y avait ni danger ni crainte de guerre, licencia son armée et diminua la solde, ne payant plus que les troupes étrangères qui étaient venues avec lui de Crête et des autres îles. Il s'attira ainsi l'inimitié et la haine des soldats auxquels il ne donnait plus rien, tandis que les rois ses prédécesseurs les payaient même en temps de paix afin de s'assurer leur fidélité et leur dévouement dans les combats, si jamais il était nécessaire.

Chapitre V

1. Complot de Tryphon. - 2-3. Jonathan aide Démétrius à réprimer la révolte d'Antioche. Défaite de Démétrius par Tryphon. - 4. Jonathan s'allie avec Antiochus Dionysos. - 5-6. Il soumet Gaza et s'empare de Bethsoura. - 7. Sa victoire sur les généraux de Démétrius à Asor. - 8. Renouvellement de l'alliance avec Rome et Sparte. - 9. Sectes juives. - 10. Nouvelle victoire de Jonathan. Prise de Jopé. - 11. Restauration des murs de Jérusalem. Captivité de Démétrius.

1 [75]. Ces mauvaises dispositions des soldats contre Démétrius furent aperçues par un ancien général d'Alexandre, Diodotos, d'Apamée, surnommé Tryphon. Il se rendit auprès de l'Arabe Malchos [76], qui élevait le fils d'Alexandre, Antiochus, révéla à ce chef le mécontentement de l'armée a' l'égard de Démétrius, et le pressa de lui confier Antiochus, voulant, disait-il, le faire roi et lui rendre le trône de son père. Malchos résista d'abord, par défiance ; beaucoup plus tard, sur les insistances prolongées de Tryphon, il se laissa convaincre et amener à ce que celui-ci lui demandait. Tels

étaient les mouvements de ce côté.

2 [77]. Cependant le grand-prêtre Jonathas, désireux d'expulser les soldats établis dans la citadelle de Jérusalem avec les Juifs transfuges et apostats, et de chasser toutes les garnisons du pays, envoya à Démétrius des ambassadeurs chargés de présents pour lui demander de retirer les troupes des places fortes de Judée. Démétrius lui promit non seulement ce retrait des troupes, mais de bien plus importantes faveurs encore, une fois terminée la guerre où il était engagé [78] ; car celle-ci absorbait en ce moment ses loisirs. Il lui demanda, en outre, de lui envoyer du renfort, lui révélant la défection de ses soldats ; et Jonathas lui envoya trois mille hommes de choix.

3 [79]. Les habitants d'Antioche, qui détestaient Démétrius pour tout ce qu'ils avaient souffert de sa part, et lui en voulaient, de plus, de toutes les injustices commises à leur égard par son père Démétrius, guettaient l'occasion de l'attaquer. A la nouvelle de l'arrivée des renforts que lui envoyait Jonathas, ils comprirent que le roi allait réunir une armée considérable s'ils ne se hâtaient de le prévenir ; ils prirent donc les armes, cernèrent son palais comme dans un siège, et, maîtres des issues, cherchèrent à s'emparer de sa personne. Démétrius, voyant le peuple d'Antioche insurgé contre lui et sous les armes, rassembla ses mercenaires et les Juifs envoyés par Jonathas et attaqua les habitants ; mais il fut accablé par le nombre - il y en avait plusieurs myriades - et vaincu. Quand les Juifs virent que les habitants d'Antioche l'emportaient, ils montèrent sur les toits du palais, d'où ils tirèrent sur eux ; hors d'atteinte eux-mêmes en raison de leur position, ils firent beaucoup de mal à leurs adversaires, qu'ils attaquaient d'en haut, et les repoussèrent des maisons voisines. Aussitôt ils mirent le feu à celles-ci, et la flamme s'étendant sur toute la ville, où les maisons étaient très serrées et pour la plupart bâties en bois, la ravagea tout entière. Les habitants d'Antioche, ne pouvant organiser des secours ni se rendre maîtres du feu, prirent la fuite. Les Juifs en sautant de maison en maison les poursuivirent de la façon la plus singulière. Le roi, quand il vit les habitants occupés à sauver leurs enfants et leurs femmes et pour cette raison rompant le combat, les rejoignit par d'autres ruelles, les attaqua, en tua un grand nombre et finit par les obliger à jeter leurs armes et à se rendre. Puis leur ayant pardonné leur audacieuse agression, il arrêta la révolte. Après avoir récompensé les Juifs avec le produit du butin et les avoir remerciés comme les principaux auteurs de sa victoire, il les renvoya vers Jonathas, à Jérusalem, avec ses remerciements pour l'aide reçue. Plus tard cependant il se montra fourbe à l'égard du grand-prêtre, manqua à ses promesses et le menaça de la guerre s'il ne s'acquittait de tous les tributs que le peuple juif payait aux premiers rois. Et il aurait accompli sa menace si Tryphon ne l'en avait empêché en l'obligeant de consacrer à sa propre sûreté les préparatifs faits contre Jonathas. Revenu, en effet, d'Arabie en Syrie avec le jeune Antiochus, qui était encore un enfant, il lui fit ceindre le diadème. Toutes les troupes qui avaient abandonné Démétrius, parce qu'il ne payait pas de solde, se rallièrent à Tryphon ; il fit la guerre à Démétrius, l'attaqua, le vainquit en bataille rangée et s'empara de ses éléphants ainsi

que de la ville d'Antioche.

4 [80]. Démétrius battu se retira en Cilicie [81]. Le jeune Antiochus envoya à Jonathas des ambassadeurs avec une lettre, en fit son ami et son allié, lui confirma la grande-prêtrise et évacua quatre districts [82] qui avaient été réunis au territoire des Juifs. Il envoya encore à Jonathas, en lui permettant de s'en servir, des vases d'or, des coupes, un vêtement de pourpre, lui fit présent d'une agrafe d'or et l'autorisa à se compter parmi ses premiers amis, Il nomma Simon, frère de Jonathas, gouverneur de la côte depuis l'échelle des Tyriens [83] jusqu'à l'Égypte. Jonathas, heureux des avances que lui faisait Antiochus, lui envoya, ainsi qu'à Tryphon, des ambassadeurs, se déclara son ami et son allié, prêt à combattre avec lui contre Démétrius ; il rappela que celui-ci ne lui avait pas su gré de tous les services qu'il avait reçus de lui dans le besoin, et n'avait répondu que par l'injustice aux bienfaits.

5 [84]. Antiochus l'ayant autorisé à lever une armée considérable en Syrie et en Phénicie pour combattre les généraux de Démétrius, Jonathas marcha sans tarder sur les villes de ces provinces. Elles le reçurent magnifiquement, mais ne lui donnèrent pas de troupes [85]. De là, il se rendit à Ascalon, et les habitants étant venus à sa rencontre avec des démonstrations d'amitié et des présents, il les exhorta, ainsi que chacune des villes de Cœlé-Syrie, à quitter Démétrius pour se rallier à Antiochus et combattre avec lui afin d'essayer de se venger sur Démétrius des injustices qu'il leur avait faites ; car elles avaient bien des raisons pour prendre ce parti. Après avoir décidé les villes [86] à convenir de s'allier à Antiochus, il se rendit à Gaza pour gagner aussi les habitants à la cause d'Antiochus. Mais il les trouva beaucoup plus hostiles qu'il ne s'y attendait : ils lui fermèrent leurs portes, et, tout en abandonnant Démétrius, refusèrent de se rallier à Antiochus. Cette attitude détermina Jonathas à faire le siège de la ville et à ravager le territoire ayant donc établi une partie de ses troupes autour de Gaza, il alla lui-même avec le reste dévaster et incendier la campagne. Les habitants de Gaza voyant les maux dont ils souffraient sans qu'aucun secours leur vint de Démétrius, considérant d'ailleurs que les inconvénients de leur attitude étaient bien actuels tandis que le profit en était fort éloigné et incertain, jugèrent sage de renoncer au rêve pour remédier à la réalité. Ils envoyèrent donc assurer Jonathas de leur amitié et de leur alliance ; car les hommes, avant d'avoir fait l'expérience du malheur, ne comprennent pas leur intérêt ; puis lorsqu'ils se trouvent dans une mauvaise situation, changeant d'avis, ils prennent, une fois éprouvés, le parti auquel ils auraient pu, sans ressentir le moindre dommage, s'arrêter d'abord. Jonathas fit donc amitié avec les habitants de Gaza et prit des otages qu'il envoya à Jérusalem ; lui-même s'enfonça dans le pays jusqu'à Damas.

6 [87]. Il apprit bientôt que les généraux de Démétrius s'avançaient avec une nombreuse armée vers Kédasa, ville située entre le territoire de Tyr et la Galilée [88] ; ils pensaient, en effet, l'attirer de Syrie en Galilée pour secourir cette province, persuadés qu'il ne resterait pas indifférent à une attaque contre les Galiléens qui dépendaient

de lui [89]. Il marcha à leur rencontre, laissant en Judée son frère Simon. Celui-ci leva aussi dans le pays une armée aussi forte que possible et alla mettre le siège devant Bethsoura, place très forte de Judée qu'occupait une garnison de Démétrius, comme nous l'avons dit plus haut [90]. Simon éleva des terrassements, dressa des machines, et mena si énergiquement les préparatifs du siège de Bethsoura que la garnison craignant, si le bourg était enlevé de force, d'être passée au fil de l'épée, lui fit proposer, moyennant le serment de ne pas être inquiétée, d'abandonner la place et de se retirer auprès de Démétrius. Simon leur donna l'assurance demandée, les fit sortir de la ville et y plaça lui-même une garnison.

7 [91]. Jonathas, parti de Galilée, des bords du lac dit de Génésara, où il campait alors, s'avança jusqu'à la plaine nommée Asôr [92], ignorant que les ennemis s'y trouvaient. Informés, un jour à l'avance, que Jonathas allait marcher de leur côté, les généraux de Démétrius placèrent une embuscade dans la montagne, et eux-mêmes avec leur armée vinrent à sa rencontre dans la plaine. Jonathan les voyant prêts au combat prépara, comme il put, ses propres soldats à la bataille. Mais les troupes postées en embuscade par les généraux de Démétrius survinrent sur les derrières des Juifs, et ceux-ci, dans la crainte de périr enveloppés, prirent la fuite. Presque tous abandonnèrent Jonathas ; quelques-uns seulement, au nombre d'environ cinquante [93], restèrent, avec Mattathias, fils d'Absalomos, et Judas, fils de Chapsaios [94], qui étaient les chefs de toute l'armée ; avec l'intrépidité et l'audace du désespoir, ils s'élancèrent sur les ennemis, les effrayèrent par leur hardiesse, et par leur vigueur les mirent en fuite. Lorsque les soldats de Jonathas qui avaient fait retraite virent l'ennemi en déroute, ils se rallièrent, se mirent à sa poursuite et poussèrent ainsi jusqu'à Kédasa, où se trouvait le camp des ennemis. Jonathas, après cette brillante victoire où il tua deux mille [95] ennemis, revint à Jérusalem.

8 [96]. Voyant que, par la providence divine, tout lui réussissait, il envoya des ambassadeurs aux Romains pour renouveler l'amitié que son peuple avait faite auparavant avec eux. Il ordonna à ces mêmes ambassadeurs, en revenant de Rome, de se rendre auprès des Spartiates et de leur rappeler l'amitié et la parenté qui les liaient aux Juifs. Les ambassadeurs, arrivés à Rome, se présentèrent devant le Sénat et déclarèrent qu'ils venaient de la part du grand-prêtre Jonathas, pour resserrer l'alliance ancienne ; le Sénat confirma ses décisions précédentes relatives à l'amitié avec les Juifs, et leur donna des lettres pour tous les rois d'Asie et d'Europe et pour les magistrats des villes, qui devaient leur servir de sauf-conduit jusqu'à leur patrie. Ils repartirent donc et allèrent à Sparte, où ils remirent la lettre que leur avait donnée Jonathas. En voici la copie : « Jonathas, grand-prêtre du peuple des Juifs, l'assemblée des anciens et la communauté juive [97], aux éphores, à la gérousie et au peuple des Lacédémoniens, leurs frères, salut. Si vous êtes en bonne santé, si vos affaires publiques et privées vont à votre gré, c'est tout ce que nous souhaitons ; nous-mêmes nous allons bien. Jadis, quand Démotélès apporta à notre grand-prêtre Onias de la part de votre roi Areios

une lettre sur la parenté qui nous unit à vous, - lettre dont la copie se trouve ci-dessous [98] - nous l'avons reçue avec joie et avons témoigné nos bonnes dispositions à Démotélès et à Areios ; nous n'avions cependant pas besoin de cette démonstration, car le fait nous était appris par nos livres saints [99]. Nous n'avons pas voulu prendre l'initiative de cette reconnaissance, pour ne pas paraître courir après la gloire que nous recevrions de vous. Bien des années se sont écoulées depuis le jour où fut proclamée à nouveau (?) la parenté qui nous unit dès l'origine [100], et toujours, dans nos fêtes sacrées et nos anniversaires, en offrant à Dieu des sacrifices, nous le prions pour qu'il vous donne la sécurité et la victoire. Nous avons eu à soutenir bien des guerres nées de la convoitise de nos voisins ; mais nous n'avons voulu être un embarras ni pour vous ni pour aucun de nos parents. Cependant après avoir battu nos ennemis, comme nous envoyions aux Romains Nouménios, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, qui sont des hommes honorés appartenant à notre Sénat, nous leur avons aussi donné des lettres pour vous, afin de renouveler l'amitié qui nous unit ensemble. Vous ferez donc bien de nous écrire de votre côté et de nous mander ce que vous pourriez désirer, assurés que nous sommes prêts à agir conformément à vos souhaits. » Les Lacédémoniens firent un cordial accueil aux envoyés, rendirent un décret d'alliance et d'amitié, et l'envoyèrent aux Juifs [101].

9 [102]. A cette époque, il y avait parmi les Juifs trois sectes qui professaient chacune une doctrine différente sur les affaires humaines : l'une était celle des Pharisiens, l'autre celle des Sadducéens, la troisième celle des Esséniens. Les Pharisiens disent que certaines choses, mais non pas toutes, sont fixées par le destin et que l'accomplissement ou le non accomplissement de certaines autres dépend de notre propre volonté. Les Esséniens déclarent que le destin est maître de tout et que rien n'arrive aux hommes qui n'ait été décrété par lui. Les Sadducéens mettent de côté le destin, estimant qu'il n'existe pas et qu'il ne joue aucun rôle dans les affaires humaines, que tout dépend de nous-mêmes, en sorte que nous sommes la cause du bien qui nous arrive, et que, pour les maux, notre seule imprudence nous les attire. Mais sur ce sujet j'ai donné d'assez exacts éclaircissements dans le second livre de mon histoire judaïque [103].

10 [104]. Les généraux de Démétrius, voulant prendre leur revanche de leur défaite, rassemblèrent une armée plus considérable que la première et marchèrent contre Jonathas. Lorsque celui-ci apprit leur approche, il se porta rapidement à leur rencontre dans le pays d'Hamath [105] ; il ne voulait pas en effet leur laisser le temps d'envahir la Judée. Il campa à cinquante stades des ennemis, et envoya des éclaireurs pour reconnaître leur situation et comment ils étaient campés. Ces éclaireurs lui donnèrent tous les renseignements et firent des prisonniers qui avouèrent que l'ennemi devait pendant la nuit [106] attaquer les Juifs. Jonathas prévenu se tint sur ses gardes, mit des avant-postes hors du camp et tint tous ses soldats sous les armes pendant la nuit entière ; il les exhorta à se montrer courageux et à se tenir prêts à combattre au besoin de nuit, afin que le projet de l'ennemi ne les surprît pas. Les généraux de Dé-

métrius, ayant su que Jonathas connaissait leur dessein, perdirent leur assurance, et furent troublés à la pensée qu'ils avaient été déjoués par l'ennemi ; il n'y avait plus à espérer de pouvoir le vaincre d'une autre manière, leur ruse ayant échoué ; car en bataille rangée, ils ne croyaient pas être de force à lutter contre Jonathas. Ils résolurent donc de s'enfuir, et, après avoir allumé de nombreux feux, dont la vue persuaderait à l'ennemi qu'ils étaient toujours là, ils battirent en retraite. Jonathas vers le matin, s'étant approché de leur camp et le trouvant désert, comprit qu'ils fuyaient et se mit à leur poursuite. Mais il ne put les atteindre, car ils avaient déjà traversé le fleuve Eleuthéros [107] et se trouvaient en sûreté. Il revint donc sur ses pas jusqu'en Arabie, guerroya contre les Nabatéens [108], fit sur eux un butin considérable et des prisonniers, et alla à Damas où il vendit tout [109]. Pendant ce temps, son frère Simon parcourut toute la Judée et la Palestine [110] jusqu'à Ascalon, assurant la défense des places qu'il renforça par des travaux et l'établissement de postes ; il marcha ensuite sur Jopé, l'occupa et y plaça une forte garnison ; il avait appris, en effet, que les habitants voulaient livrer la ville aux généraux de Démétrius.

11 [111]. Après ces opérations, Simon et Jonathas revinrent à Jérusalem. Jonathas réunit tout le peuple dans le Temple, et mit en délibération le projet de restaurer les murailles de Jérusalem, de reconstruire la partie détruite de l'enceinte du Temple, et d'en défendre les abords par des tours élevées ; de plus, il proposa de construire un autre mur au milieu de la ville, pour couper les arrivages à la garnison de la citadelle, et l'empêcher ainsi de se ravitailler ; enfin, de fortifier les postes du pays et de les rendre beaucoup plus sûrs encore qu'ils ne l'étaient. Le peuple approuva ces plans ; Jonathas s'occupa alors lui-même des constructions dans la ville, et envoya Simon pour fortifier les places de la campagne. Démétrius cependant, ayant traversé (l'Euphrate), vint en Mésopotamie avec l'intention de s'en emparer ainsi que de Babylone, et, une fois maître des satrapies de l'intérieur, de partir de là pour recouvrer tout son royaume. En effet, les Grecs et les Macédoniens qui habitaient ces contrées lui envoyaient constamment des ambassades, promettant, s'il venait chez eux, de lui faire leur soumission, et de combattre avec lui Arsace, roi des Parthes. Exalté par ces espérances, il se dirigea de leur côté, dans l'intention, s'il battait les Parthes et réunissait des forces suffisantes, de s'attaquer à Tryphon et de le chasser de Syrie. Reçu avec empressement par les habitants du pays, il réunit des troupes et attaqua Arsace ; mais il perdit toute son armée et fut lui-même pris vivant, comme on l'a raconté ailleurs [112].

CHAPITRE VI

1-2. Tryphon s'empare par trahison de Jonathan. - 3-4. Simon prend le commandement des Juifs et chasse les habitants de Jopé. - 5. Négociations avec Tryphon. - 6. Mort de Jonathan. Mausolée de Modéïn. - 7. Simon grand-prêtre. Prise de la citadelle de Jérusalem.

1 [113]. Tryphon, quand il eut appris le sort de Démétrius, cessa d'être fidèle à Antiochus et médita de le tuer pour s'emparer lui-même de la royauté. Mais il était arrêté dans ses projets par la peur que lui inspirait Jonathas, ami d'Antiochus ; aussi résolut-il de se débarrasser d'abord de Jonathas avant de s'en prendre à Antiochus. Il décida de se défaire de Jonathas par surprise et par ruse. A cet effet il se rendit d'Antioche à Bethsané, ville que les Grecs appellent Scythopolis, et près de laquelle Jonathas vint à sa rencontre avec quarante mille hommes de troupes choisies, car il soupçonnait que Tryphon venait pour l'attaquer. Tryphon, voyant Jonathas prêt pour le combat, le circonvint par des présents et des protestations et ordonna à ses propres généraux de lui obéir, espérant par ces moyens le persuader de ses bonnes dispositions et écarter tout soupçon, puis de s'emparer de lui sans qu'il fût sur ses gardes et à l'improviste. Il l'engagea à licencier son armée, amenée, disait-il, sans nécessité, puisqu'on n'était pas en guerre et que la paix régnait partout ; il le pria de garder cependant quelques troupes avec lui et de l'accompagner à Ptolémaïs : il voulait, en effet, lui livrer la ville et lui remettre tous les forts qui se trouvaient dans le pays ; il était venu dans ce dessein.

2 [114]. Jonathas, sans aucun soupçon, convaincu que Tryphon lui donnait ces conseils dans de bonnes intentions et avec une entière bonne foi, licencia son armée, ne garda que trois mille hommes en tout, dont il laissa deux mille en Galilée, et partit avec les mille autres pour Ptolémaïs, en compagnie de Tryphon. Mais les habitants de Ptolémaïs fermèrent leurs portes, sur un ordre donné par Tryphon, et celui-ci s'empara de Jonathas vivant et massacra tous ses compagnons. Il envoya ensuite des troupes contre les deux mille hommes laissés en Galilée avec ordre de les faire aussi périr ; mais ceux-ci, informés par la rumeur publique du sort de Jonathas, eurent le temps, en se couvrant de leurs armes, de quitter le pays avant l'arrivée des soldats envoyés par Tryphon. Et les troupes détachées contre eux, les voyant prêts à défendre chèrement leur vie, revinrent auprès de Tryphon sans les avoir inquiétés.

3 [115]. Les habitants de Jérusalem, à la nouvelle de la capture de Jonathas et du massacre des soldats qui l'accompagnaient, déplorèrent vivement son sort et furent dans l'angoisse à son sujet ; de plus ils furent tourmentés par la crainte justifiée que, les voyant privés de ce chef vaillant et prudent, les peuples voisins qui les détestaient et que la crainte seule de Jonathas maintenait en paix, ne se soulevassent contre eux, les engageant ainsi dans une guerre qui les mettrait dans le plus extrême péril. Ce qu'ils redoutaient leur arriva en effet ; car au bruit de la mort de Jonathas ces peuples commencèrent à guerroyer contre les Juifs, qu'ils croyaient sans chef ; et Tryphon lui-même, ayant réuni ses troupes, médita de marcher sur la Judée et d'en attaquer les habitants. Mais Simon, quand il vit les habitants de Jérusalem effrayés de ces préparatifs, voulant leur parler et leur rendre courage pour soutenir vaillamment l'attaque de Tryphon, réunit le peuple dans le Temple, et se mit à l'exhorter en ces termes : « Vous n'ignorez pas, chers compatriotes, avec quelle joie mon père, mes frères et moi nous avons risqué notre vie pour votre liberté. Les grands exemples que j'ai sous

les yeux, ma conviction que la destinée des membres de notre famille est de périr pour la défense du nos lois et de notre religion [116] font que nulle crainte ne sera capable de chasser de mon âme cette résolution, et de l'y remplacer par l'amour de la vie et le mépris de la gloire. Ne croyez donc pas qu'il vous manque un chef capable de supporter pour vous et de faire de grandes choses, mais suivez-moi avec ardeur contre qui je vous conduirai ; car je ne suis ni meilleur que mes frères, pour vouloir épargner ma vie, ni pire pour vouloir fuir et refuser l'honneur qu'ils ont regardé comme le plus grand, celui de mourir pour nos lois et pour le culte de notre Dieu. Ce qu'il faut faire pour montrer que je suis bien leur frère, je le ferai. J'ai bon espoir de tirer vengeance de l'ennemi, de vous arracher vous tous, vos femmes et vos enfants à leurs outrages, de préserver, avec l'aide de Dieu, le Temple de tout pillage. Car je vois que les nations, pleines de mépris pour vous, parce qu'elles vous croient sans chef, se préparent à vous faire la guerre. »

4 [117]. Ce discours de Simon rendit courage au peuple ; abattu naguère par la crainte, il reprit alors bon espoir ; d'une seule voix il décerna par acclamation le commandement à Simon et le prit comme chef, pour remplacer ses frères Judas et Jonathas ; tous promirent d'être dociles à ses ordres. Simon ayant donc réuni tous ceux de la nation qui étaient en état de combattre, hâta la reconstruction des murs de la ville, la fortifia de tours élevées et solides, et envoya un de ses amis, Jonathas, fils d'Absalomos [118], à la tête d'une armée à Jopé, avec ordre d'en chasser les habitants il craignait en effet que ceux-ci ne livrassent leur ville à Tryphon. Lui-même resta pour garder Jérusalem [119].

5 [120]. Tryphon, parti de Ptolémaïs avec une armée nombreuse, arriva en Judée amenant son prisonnier Jonathas. Simon, à la tête de ses troupes, vint à sa rencontre à Addida [121], ville située sur la hauteur et au pied de laquelle s'étend la plaine de Judée. Tryphon, à la nouvelle que les Juifs avaient pris pour chef Simon, lui envoya des messagers, espérant le circonvenir lui aussi par surprise et par ruse ; il lui faisait dire, s'il voulait délivrer son frère Jonathas, d'envoyer cent talents d'argent, et deux des fils de Jonathas, comme otages, afin qu'une fois relâché celui-ci ne soulevât pas la Judée contre le roi ; car s'il était retenu prisonnier, c'était à cause des sommes qu'il avait empruntées au roi [122] et lui devait encore. Simon ne fut pas dupe de l'artifice de Tryphon ; comprenant bien qu'il perdrait son argent sans obtenir pour cela la délivrance de son frère, et qu'il aurait avec celui-ci livré à l'ennemi ses fils, mais craignant d'autre part d'être accusé auprès du peuple d'avoir causé la mort de son frère, pour n'avoir voulu donner en échange ni de l'argent, ni les fils de Jonathas, il réunit son armée et lui fit part du message de Tryphon ; il ajouta que ce message cachait un piège et une trahison ; que cependant il croyait préférable d'envoyer l'argent et les enfants plutôt que de s'exposer, en refusant d'écouter les propositions de Tryphon, à l'accusation de n'avoir pas voulu sauver son frère [123]. Il envoya donc les fils de Jonathas et l'argent. Tryphon prit le tout, mais ne tint pas sa parole et ne délivra pas Jonathas ; au contraire, à la tête

de son armée, il contourna le pays, et résolut de remonter par l'Idumée pour gagner finalement Jérusalem ; il partit donc et vint à Adôra [124], ville d'Idumée. Simon, avec son armée, se porta à sa rencontre, et campa constamment en face de lui.

6 [125]. La garnison de la citadelle ayant fait parvenir un message à Tryphon pour le prier de venir en hâte à leur secours et de leur envoyer des vivres, il fit préparer sa cavalerie comme s'il devait être la nuit même à Jérusalem. Mais pendant la nuit la neige tomba en abondance, cachant les chemins et rendant, à cause de son épaisseur, la route impraticable pour les chevaux. Tryphon fut par suite empêché d'aller à Jérusalem. Il leva donc le camp, arriva en Cœlé-Syrie, envahit rapidement la Galaaditide, et là fit mettre à mort et ensevelir Jonathas, puis il rentra à Antioche. Simon envoya à Basca [126] chercher les restes de son frère et les ensevelit à Modéï sa patrie ; le peuple entier fit pour lui de grandes démonstrations de deuil. Simon construisit à son père et à ses frères un vaste monument de marbre blanc et poli. Il lui donna une hauteur remarquable, l'entoura de portiques, et y dressa des colonnes monolithes, d'un admirable aspect ; il éleva de plus sept pyramides, une pour chacun de ses parents et de ses frères, étonnantes par leur hauteur et leur beauté, et qui existent encore aujourd'hui [127]. On voit donc le soin qu'apporta Simon à la sépulture de Jonathas et à l'érection des monuments consacrés aux siens. Jonathas mourut après avoir été grand-prêtre pendant [dix] ans et chef de la nation [pendant dix-huit] [128].

7 [129]. Telle fut la fin de Jonathas. Simon, nommé grand-prêtre par le peuple, délivra les Juifs, dès la première année de sa grande- prêtrise, de la servitude des Macédoniens et de l'obligation de leur payer des tributs. La liberté et l'exemption des tributs furent acquises aux Juifs la cent soixante-dixième année du règne des Assyriens [130] à compter du jour où Séleucus, surnommé Nicator, s'empara de la Syrie. Et telle était la considération du peuple pour Simon, qu'on datait les contrats privés et les actes publics de la première année de Simon, bienfaiteur des Juifs et ethnarque. Ils furent, en effet, très heureux sous son gouvernement et vainquirent les ennemis qui les environnaient. Simon détruisit la ville de Gazara, Jopé et Iamnée ; puis, ayant assiégé et pris la citadelle de Jérusalem, il la rasa jusqu'au sol afin qu'elle ne redevint pas pour les ennemis, s'ils s'en emparaient de nouveau, une place d'armes d'où ils pourraient les molester comme autrefois. Après quoi, il jugea bon et utile de niveler la colline elle-même sur laquelle la citadelle se trouvait, afin que le Temple la dominât. Il convoqua le peuple en assemblée et l'amena à son projet en lui rappelant tout ce qu'ils avaient souffert de la garnison et des Juifs transfuges, et en démontrant tout ce qu'ils auraient à souffrir si quelque étranger s'emparait encore du pouvoir et plaçait là une garnison. Par ces arguments il convainquît le peuple dans l'intérêt duquel il parlait. Tous se mirent à l'ouvrage pour abaisser la colline et, sans s'interrompre ni nuit ni jour, en trois ans, la rasèrent jusqu'à la base et jusqu'au niveau de la plaine. Désormais le Temple domina toute la ville, la citadelle et la colline sur laquelle elle était bâtie ayant été détruite. Tels furent les actes du gouvernement de Simon.

CHAPITRE VII[131]

1. Usurpation de Tryphon. - 2-3. Antiochus Sidétès et Simon. - 4. Mort de Simon.

1. Peu après que Démétrius eut été fait prisonnier, Tryphon mit à mort son pupille, le fils d'Alexandre, Antiochus, surnommé Théos, qui avait régné quatre ans [132]. Il raconta que ce prince était mort des suites d'une opération ; puis il envoya ses amis et ses familiers auprès des soldats, pour leur promettre de leur donner beaucoup d'argent s'ils l'élisaient roi : Démétrius, disait-il, était prisonnier des Parthes, et son frère Antiochus, s'il parvenait au pouvoir, les traiterait durement, pour se venger de leur défection. Les soldats, dans l'espoir de vivre grassement s'ils donnaient la royauté à Tryphon, le proclamèrent souverain. Mais Tryphon, dès qu'il fut le maître, laissa voir son naturel pervers. Simple particulier, il flattait la foule, feignait la modération et amenait par ce moyen le peuple à ses fins ; une fois roi, il jeta le masque et fut le véritable Tryphon. Par là il renforça ses ennemis : l'armée, en haine de lui, se rangea du côté de Cléopâtre, femme de Démétrius, alors enfermée à Séleucie avec ses enfants. Et comme le frère de Démétrius, Antiochus, surnommé Sôter [133], errait sans qu'aucune ville le reçut, à cause de Tryphon, Cléopâtre l'appela auprès d'elle en lui offrant sa main et la royauté. Elle faisait à Antiochus ces propositions en partie sur le conseil de ses amis, en partie dans la crainte que quelques habitants de Séleucie ne livrassent la ville à Tryphon.

2. Antiochus, arrivé à Séleucie, vit ses forces augmenter de jour en jour. Il partit donc en guerre contre Tryphon, le vainquit dans un combat, le chassa de la haute Syrie en Phénicie, et l'ayant poursuivi jusque là, l'assiégea dans Dôra, place forte difficile à prendre, où il s'était réfugié. Il envoya aussi des ambassadeurs à Simon, le grand-prêtre des Juifs, pour faire alliance et amitié avec lui. Simon accueillit avec joie ses propositions, et, après avoir rendu une ambassade à Antiochus, envoya force argent et vivres aux troupes assiégeant Dôra, de manière à leur assurer l'abondance. Aussi fut-il pendant quelque temps compté parmi les plus intimes amis d'Antiochus [134]. Tryphon s'enfuit de Dôra à Apamée, y fut assiégé, pris et mis à mort après avoir régné trois ans [135].

3. Antiochus, par avarice et méchanceté, oublia les secours que lui avait apportés Simon dans des circonstances difficiles. Il donna une armée à l'un de ses amis, Kendebaios, et l'envoya piller la Judée et s'emparer de Simon [136]. Simon, à la nouvelle de la déloyauté d'Antiochus, bien qu'il fût déjà vieux, s'indigna cependant de l'injustice d'Antiochus à son égard ; montrant une résolution qu'on n'eut pas attendue de son âge, il entreprit la guerre avec l'ardeur d'un jeune général [137]. Il envoya en avant ses fils avec les plus intrépides de ses soldats, et lui-même s'avança d'un autre côté avec le gros de l'armée ; il plaça de nombreux détachements en embuscade dans les défilés des montagnes, et, sans avoir jamais éprouvé d'échec, battit l'ennemi sur toute la ligne ; il put ainsi finir sa vie en paix, après avoir, lui aussi, fait alliance avec les Romains [138].

4. Il gouverna les Juifs huit années en tout [139], et mourut dans un banquet, victime d'un complot ourdi contre lui par son gendre Ptolémée ; celui-ci s'empara aussi de la femme de Simon et de deux de ses fils, qu'il jeta dans les fers ; puis, il envoya contre le troisième, Jean, qu'on appelait aussi Hyrcan, des émissaires chargés de le tuer. Mais le jeune homme, prévenu de leur arrivée, put échapper au danger dont ils le menaçaient, et se réfugier dans la ville, se fiant à la reconnaissance du peuple pour les services rendus par son père et à l'impopularité de Ptolémée. Et le peuple, après avoir reçu Hyrcan, repoussa Ptolémée qui essayait d'entrer par une autre porte.

CHAPITRE VIII

1. Avènement de Jean Hyrcan ; sa lutte contre son beau-frère Ptolémée. - 2-3. Siége et prise de Jérusalem par Antiochus Sidétès. - 4. Hyrcan l'accompagne contre les Parthes.

1. Ptolémée se retira dans une des forteresses situées au-dessus de Jéricho, appelée Dagôn [140]. Hyrcan, qui avait hérité de la charge de grand-prêtre que remplissait son père, offrit d'abord à Dieu des sacrifices, puis marcha contre Ptolémée, et mit le siège devant la place. Il avait sur tous les points l'avantage, mais sa piété pour sa mère et ses frères le paralysait, car Ptolémée les faisait amener sur le rempart et les maltraitait à la vue de tous, menaçant de les précipiter des murailles si Hyrcan ne levait pas le siège. Hyrcan, pensant que moins on mettrait de hâte à la prise de la place, plus il épargnerait de souffrances à ceux qu'il aimait le plus, se relâcha un peu de son ardeur. Cependant sa mère, lui tendant les mains, le suppliait de ne pas fléchir à cause d'elle ; tout au contraire, donnant un bien plus libre cours à sa colère, il devait hâter la prise de la forteresse et venger, une fois maître de son ennemi, ses plus chers parents : elle-même trouverait douce la mort dans les supplices Si l'ennemi, coupable envers eux d'une telle perfidie, en subissait la peine. Hyrcan, quand sa mère parlait ainsi, se sentait plein d'ardeur pour la prise de la place ; mais lorsqu'il la voyait frappée et déchirée, il faiblissait et se laissait vaincre par la pitié que lui inspiraient ses souffrances. Le siège traîna ainsi en longueur, et l'on arriva à l'année pendant laquelle les Juifs doivent rester inactifs : c'est en effet leur coutume tous les sept ans, comme tous les sept jours [141]. Ptolémée, profitant de la suspension de la guerre qui en résulta, fit mettre à mort les frères et la mère d'Hyrcan, et ce meurtre accompli, s'enfuit auprès de Zénon, surnommé Cotylos, tyran de la ville de Philadelphie [142].

2. Cependant Antiochus, vivement irrité des échecs que lui avait infligés Simon, envahit la Judée la quatrième année de son règne, qui était la première du gouvernement d'Hyrcan, dans la cent soixante-deuxième Olympiade [143]. Après avoir ravagé le pays, il enferma Hyrcan dans Jérusalem même, qu'il entoura de sept camps. Tout d'abord il ne fit aucun progrès, tant à cause de la solidité des murailles, que de la valeur des assiégés et du manque d'eau, auquel remédia cependant une pluie abon-

dante qui tomba au coucher des Pléiades [144]. Du côté du mur nord, au pied duquel le terrain était plat, il éleva cent tours à trois étages, dans lesquelles il plaça des détachements de soldats. Il livra des assauts journaliers, et ayant creusé un double fossé d'une grande largeur, il bloqua les habitants. Ceux-ci de leur côté firent des sorties nombreuses ; quand ils pouvaient sur quelque point tomber à l'improviste sur l'ennemi, ils le maltraitaient fort ; s'ils le trouvaient sur ses gardes, ils se retiraient facilement. Mais lorsque Hyrcan s'aperçut que l'excès de population était nuisible, que les vivres se consommaient trop rapidement, et que, comme de juste, tant de mains gâtaient la besogne, il renvoya, après avoir fait son choix, toutes les bouches inutiles et ne garda que les hommes d'âge et de force à combattre. Antiochus empêcha le départ des expulsés, et nombre de ces malheureux, errant entre les deux lignes fortifiées, épuisés par la faim, périrent misérablement. Enfin, à l'approche de la fête des Tabernacles [145], les assiégés pris de pitié les firent rentrer. Hyrcan cependant ayant fait demander à Antiochus une trêve de sept jours pour célébrer la fête, Antiochus, par respect pour la divinité, l'accorda et envoya de plus un magnifique sacrifice, des taureaux aux cornes dorées et des coupes d'or et d'argent pleines de parfums de toutes sortes. Les gardiens des portes reçurent cette offrande des mains de ceux qui l'apportaient et la conduisirent au Temple ; Antiochus pendant ce temps donna un festin à son armée [146], bien différent d'Antiochus Epiphane, qui, après avoir pris la ville, sacrifia des porcs sur l'autel et arrosa le Temple de leur graisse, au mépris des coutumes des Juifs et de leur religion nationale, sacrilège qui poussa le peuple à la guerre et le rendit intraitable. Cet Antiochus au contraire, pour son extrême piété, fut surnommé par tous Eusébès (le Pieux) [147].

3. Hyrcan, charmé de l'équité d'Antiochus et ayant appris son zèle à l'égard de la divinité, lui envoya une ambassade pour lui demander de rendre aux Juifs leur constitution nationale. Antiochus repoussa sans examen le conseil de ceux qui le poussaient à exterminer ce peuple, comme refusant de partager le genre de vie des autres [148] ; et résolu de conformer tous ses actes à sa piété, il répondit aux envoyés qu'il mettrait fin à la guerre aux conditions suivantes : les assiégés livreraient leurs armes, paieraient un tribut pour Jopé et les autres villes limitrophes de la Judée qu'ils occupaient, et recevraient une garnison. Les Juifs acceptèrent toutes ces conditions, à l'exception de la garnison, repoussant tout commerce avec d'autres peuples. ils offraient en compensation des otages et cinq cents talents d'argent ; le roi ayant consenti, ils payèrent aussitôt trois cents talents et remirent les otages, parmi lesquels était le frère [149] d'Hyrcan. Antiochus détruisit de plus l'enceinte de la ville [150]. A ces conditions il leva le siège et se retira.

4. Hyrcan ayant ouvert le tombeau de David, qui surpassait en richesses tous les rois d'autrefois, en retira trois mille talents d'argent, et, grâce à ces ressources, se mit, ce que n'avait encore jamais fait un Juif, à entretenir des mercenaires [151]. Il fit amitié et alliance avec Antiochus, le reçut dans la ville, et fournit abondamment et

généreusement à tous les besoins de son armée. Et quand Antiochus fit son expédition contre les Parthes [152], Hyrcan l'accompagna. Nous en avons également pour garant Nicolas de Damas, qui raconte le fait suivant [153] : « Antiochus, après avoir dressé un trophée sur les bords du fleuve Lycos, en souvenir de sa victoire sur Indatès, général des Parthes, y demeura deux jours à la demande d'Hyrcan le juif, à cause d'une fête nationale pendant laquelle la loi interdisait aux Juifs de marcher. » Nicolas ne dit là rien que de vrai : car la fête de la Pentecôte devait être célébrée le jour après le Sabbat [154], et il ne nous est pas permis de cheminer ni le jour du Sabbat ni les jours de fête. Antiochus livra bataille au Parthe Arsace, perdit une grande partie de son armée et périt lui-même. Le royaume de Syrie passa aux mains de son frère Démétrius, qu'Arsace avait délivré de captivité au moment où Antiochus envahit le pays des Parthes on l'a raconté ailleurs [155].

Chapitre IX

1. Conquêtes d'Hyrcan. Ruine du temple du Garizim. Conversion forcée des Iduméens. - 2. Senatusconsulte romain en faveur des Juifs. - 3. Mort de Démétrius II. Usurpation et mort d'Alexandre Zébina.

1. Hyrcan, à la nouvelle de la mort d'Antiochus, marcha aussitôt sur les villes de Syrie, pensant les trouver, ce qui était exact, dépourvues de combattants et de défenseurs. Après six mois de siège il s'empara de Médaba au prix de dures fatigues supportées par son armée ; ensuite il occupa Samega [156] et les localités voisines, puis Sikima [157], Garizim et le pays des Chouthéens ; ceux-ci habitaient autour du temple bâti à l'image de celui de Jérusalem, et qu'Alexandre avait permis au gouverneur Sanaballétès de construire pour son gendre Manassès, frère du grand-prêtre Jaddous, comme nous l'avons raconté plus haut [158]. Ce Temple fut dévasté après deux cents ans d'existence. Hyrcan prit aussi les villes d'Idumée, Adora et Marissa [159], soumit tous les Iduméens et leur permit de rester dans le pays à la condition d'adopter la circoncision et les lois des Juifs. Par attachement au sol natal, ils acceptèrent de se circoncire et de conformer leur genre de vie à celui des Juifs. C'est à partir de cette époque qu'ils ont été des Juifs véritables.

2 [160]. Le grand-prêtre Hyrcan, désirant renouveler l'amitié qui liait son peuple aux Romains, leur envoya une ambassade. Le Sénat reçut sa lettre et fit amitié avec lui dans les termes suivants : « ... Fannius, fils de Marcus, préteur a réuni le Sénat au Comitium le huit avant les ides de février [161], étant présents Lucius Manlius, fils de Lucius, de la tribu Mentina, Caïus Sempronius, fils de Cnæus, de la tribu Falerna,.... pour délibérer sur l'objet de l'ambassade de Simon, fils de Dosithéos, d'Apollonios, fils d'Alexandre, et de Diodore, fils de Jason, hommes de bien envoyés par le peuple des Juifs. Ceux-ci nous ont entretenus de l'amitié et de l'alliance qui existe entre eux et les Romains, et de leurs affaires publiques ; ils ont demandé que Jopé, les ports [162],

Gazara, Pegæ [163], et toutes les autres villes et places leur appartenant et qu'Antiochus a prises de force contrairement au décret du Sénat, leur fussent restitués ; qu'il fût interdit aux soldats du roi de traverser leur territoire et celui de leurs sujets ; que toutes les mesures prises par Antiochus pendant cette guerre, à l'encontre du décret du Sénat, fussent infirmées ; que les Romains envoyassent des commissaires chargés de faire rendre aux Juifs tout ce que leur a enlevé Antiochus et d'estimer les ravages faits pendant la guerre ; qu'enfin on donnât aux envoyés juifs des lettres pour les rois et les peuples libres, assurant la sécurité de leur retour dans leur patrie. Sur ces points voici ce qui a été décidé : renouveler l'amitié et l'alliance avec des hommes de bien, envoyés par un peuple honnête et ami. [164] » Quant aux lettres(?) [165], les Romains répondirent qu'ils en délibéreraient lorsque leurs affaires particulières laisseraient du loisir au Sénat [166] ; qu'ils prendraient soin à l'avenir que les Juifs ne fussent plus en butte à des injustices de ce genre ; et que le préteur Fannius donnerait aux envoyés, sur le trésor public, l'argent nécessaire pour leur retour. Fannius renvoya ainsi les ambassadeurs des Juifs après leur avoir donné de l'argent, sur le trésor public, et remis le décret du Sénat, à l'adresse de ceux qui devaient les escorter et assurer leur retour en Judée.

3. Telle était la situation du grand-prêtre Hyrcan. Le roi Démétrius désirait faire une expédition contre lui, mais il n'en eut ni l'occasion ni le moyen, car les Syriens et ses soldats, qui le détestaient à cause de sa méchanceté, envoyèrent des ambassadeurs à Ptolémée surnommé Physcon [167], pour lui demander de leur donner quelqu'un de la race de Séleucus qui pût prendre la couronne. Ptolémée envoya Alexandre, surnommé Zébinas1 à la tête d'une armée ; celui-ci livra bataille à Démétrius, qui, vaincu, s'enfuit à Ptolémaïs au près de sa femme Cléopâtre ; mais sa femme ayant refusé de le recevoir, il partit pour Tyr, fut pris et mourut après de longues souffrances que lui firent subir ses ennemis [168]. Alexandre, devenu maître du pouvoir, fit amitié avec le grand-prêtre Hyrcan. Puis, attaqué par Antiochus, fils de Démétrius, surnommé Grypos, il fut battu et périt dans le combat [169].

CHAPITRE X

1. Rivalité d'Antiochus Grypos et d'Antiochus Cyzicène. - 2-3. Conquête de Samarie et de Scythopolis. - 4. Cheikias et Ananias généraux de Cléopâtre. - 5-6. Brouille d'Hyrcan avec les Pharisiens. - 7. Sa mort, son caractère.

1. Antiochus, devenu ainsi roi de Syrie, s'apprêtait à marcher vers la Judée, quand il apprit que son frère utérin, qui s'appelait aussi Antiochus, rassemblait contre lui une armée [170]. Il resta donc sur son propre territoire, et résolut de se préparer à soutenir l'invasion de son frère, qui avait été surnommé Antiochus Cyzicène parce qu'il avait été élevé à Cyzique, et qui avait pour père Antiochus, surnommé Sôter [171], mort chez les Parthes, et frère lui-même de Démétrius, père de Grypos. Les

deux frères avaient épousé successivement la même femme, Cléopâtre, comme nous l'avons raconté ailleurs [172]. Antiochus de Cyzique, arrivé en Syrie, fit pendant plusieurs années la guerre à son frère. Hyrcan passa tout ce temps en paix [173]. Après la mort d'Antiochus [174], il s'était, en effet, lui aussi détaché des Macédoniens, ne se conduisant avec eux ni en sujet, ni en ami. Sous Alexandre Zébinas et surtout sous les deux frères, ses affaires progressèrent et prospérèrent de plus en plus : la guerre qu'ils se faisaient entre eux lui donna le loisir d'exploiter la Judée en toute sécurité et d'amasser d'énormes sommes d'argent. Cependant quand Antiochus Cyzicène dévasta ouvertement son territoire [175], Hyrcan montra lui aussi ses intentions [176] ; et comme il voyait Antiochus privé de ses alliés d'Égypte, et l'un et l'autre frère souffrir beaucoup dans les combats qu'ils se livraient, il les méprisait également tous deux.

2. Il fit une expédition contre Samarie, ville extrêmement forte ; nous dirons ailleurs comment elle porte maintenant le nom de Sébasté, ayant été rebâtie par Hérode. Il l'attaqua et l'assiégea avec vigueur, plein de ressentiment contre les Samaritains, pour tout le mal qu'ils avaient fait, à l'instigation des rois de Syrie, aux gens de Marissa, colons et alliés des Juifs [177]. Il entoura donc de tous côtés la ville d'un fossé et d'un double mur, d'un développement d'environ quatre-vingts stades, et confia les opérations à ses fils Antigone et Aristobule. Pressés par ceux-ci, les Samaritains furent réduits par la famine à une telle extrémité, qu'ils durent se nourrir des aliments les plus insolites et appeler à leur secours Antiochus Cyzicène [178]. Antiochus se porta volontiers à leur aide, mais vaincu par Aristobule, il dut s'enfuir, poursuivi jusqu'à Scythopolis par les deux frères. Ceux-ci, revenant contre les Samaritains, les bloquèrent de nouveau dans leurs murailles, et les réduisirent à appeler une seconde fois à leur secours ce même Antiochus. Antiochus fit demander environ six mille hommes à Ptolémée Lathouros [179] : celui-ci les lui envoya malgré sa mère, qui faillit le détrôner. Avec ces troupes égyptiennes, Antiochus envahit d'abord le territoire d'Hyrcan et se mit à le ravager comme un brigand, n'osant pas, à cause de l'insuffisance de ses forces, attaquer Hyrcan en face, mais dans l'espoir qu'en dévastant le pays, il le forcerait à lever le siège de Samarie. Cependant, quand il eut perdu beaucoup d'hommes dans les embuscades, il se retira à Tripolis, après avoir confié à Callimandros et à Epicratès la conduite de la guerre contre les Juifs.

3. Callimandros, s'étant porté avec trop de hardiesse contre les ennemis, fut mis en déroute et périt aussitôt. Epicratès, par avidité, livra ouvertement aux Juifs Scythopolis et d'autres places [180], mais ne put faire lever le siège de Samarie. Hyrcan, au bout d'un an de siège s'empara de la ville, et non content de ce succès la détruisit entièrement en l'inondant à l'aide des torrents : par des affouillements il la fit ébouler dans des ravines et disparaître toutes traces indiquant qu'une ville s'élevait jadis en cet endroit. - On raconte aussi du grand-prêtre Hyrcan un fait extraordinaire, comment Dieu eut un entretien avec lui. On dit que le jour où ses fils livrèrent bataille à Antiochus Cyzicène, comme il faisait lui-même seul brûler de l'encens dans

le sanctuaire, le grand-prêtre entendit une voix lui disant que ses enfants venaient de vaincre Antiochus. Sortant du Temple, il annonça à tout le peuple la nouvelle, que l'événement confirma [181]. Telles étaient les affaires d'Hyrcan.

4. En ce temps là, la fortune ne souriait pas seulement aux Juifs de Jérusalem et de son territoire, mais encore à ceux qui habitaient Alexandrie, l'Egypte et Chypre. En effet la reine Cléopâtre étant en lutte avec son fils Ptolémée, surnommé Lathouros, prit pour généraux Chelkias et Ananias, fils de cet Onias qui avait construit dans le nome d'Héliopolis un temple semblable à celui de Jérusalem, comme nous l'avons raconté plus haut [182]. Cléopâtre leur confia le commandement de son armée et ne fit rien sans prendre leur avis, comme en témoigne le passage suivant de Strabon de Cappadoce : « La plupart de ceux qui vinrent alors et de ceux qui furent ensuite envoyés à Chypre par Cléopâtre faisaient aussitôt défection pour se rallier à Ptolémée ; seuls les Juifs du pays dit d'Onias restèrent fidèles, à cause de la grande faveur dont jouissaient auprès de la reine leurs compatriotes Chelkias et Ananias. » Voilà ce que dit Strabon [183].

5. Les succès d'Hyrcan et de ses fils excitèrent l'envie chez les Juifs ; il était surtout mal vu des Pharisiens, l'une des sectes des Juifs, comme nous l'avons dit plus haut [184]. Ces hommes ont une telle influence sur le peuple, que même s'ils parlent contre le roi ou le grand-prêtre, ils trouvent aussitôt créance [185]. Hyrcan avait cependant été leur disciple et était très aimé d'eux. Un jour il les invita à un banquet et les festoya magnifiquement ; quand il les vit dans de bonnes dispositions, il se mit à leur parler, disant qu'ils connaissaient sa volonté d'être juste et ses efforts pour être agréable à Dieu et à eux-mêmes : les Pharisiens, en effet, se piquent de philosophie. Il les priait donc, s'ils voyaient quelque chose à reprendre dans sa conduite et qui fût hors de la bonne voie, de l'y ramener et de le redresser. L'assemblée le proclama vertueux en tout point, et il se réjouit de leurs louanges ; mais l'un des convives, nommé Éléazar, homme d'un naturel méchant et séditieux, prit la parole en ces termes : « Puisque tu désires connaître la vérité, renonce, si tu veux être juste, à la grande-prêtrise et contente-toi de gouverner le peuple. » Hyrcan lui demanda pourquoi il devait dépose la grande-prêtrise. « Parce que, dit l'autre, nous avons appris de nos anciens que ta mère fut esclave sous le règne d'Antiochus Epiphane. » C'était un mensonge, Hyrcan fut vivement irrité contre lui, et tous les Pharisiens fort indignés.

6. Mais un homme de la secte des Sadducéens - qui ont des idées opposées à celles des Pharisiens, - un certain Jonathas, qui était des meilleurs amis d'Hyrcan, prétendit qu'Eléazar n'avait insulté celui-ci que de l'assentiment général des Pharisiens : Hyrcan s'en convaincrait facilement s'il leur demandait quel châtiment Eléazar avait mérité par ses paroles. Hyrcan invita donc les Pharisiens à lui dire quelle punition avait méritée Eléazar ; il reconnaîtrait que cette injure ne lui avait pas été faite de leur aveu, s'ils fixaient la peine à la mesure de l'offense. Ceux-ci répondirent : « les coups et les chaînes », car une insulte ne leur paraissait pas mériter la mort ; et d'ailleurs les Phari-

siens sont par caractère indulgents dans l'application des peines. Hyrcan fut très irrité de leur sentence et conclut que le coupable l'avait insulté d'accord avec eux. Jonathas surtout l'excita vivement et l'amena à passer à la secte des Sadducéens, abandonnant celle des Pharisiens ; il abrogea les pratiques imposées au peuple par ceux-ci et punit ceux qui les observaient. De là vint la haine du peuple contre lui et ses fils. Mais nous reviendrons sur ce point [186]. Je veux maintenant dire simplement que les Pharisiens avaient introduit dans le peuple beaucoup de coutumes qu'ils tenaient des anciens, mais qui n'étaient pas inscrites dans les lois de Moïse, et que, pour cette raison, la secte des Sadducéens rejetait, soutenant qu'on devait ne considérer comme lois que ce qui était écrit, et ne pas observer ce qui était seulement transmis par la tradition. Sur cette question s'élevèrent des controverses et de grandes disputes, les Sadducéens ne parvenant à convaincre que les riches et n'étant pas suivis par le peuple, les Pharisiens, au contraire, ayant la multitude avec eux. Mais de ces deux sectes et de celle des Esséniens il a été longuement parlé dans le second livre de mes Judaica [187].

7. Hyrcan, après avoir apaisé la sédition [188], vécut heureux ; il occupa le pouvoir avec le plus grand succès pendant trente et un an [189] et mourut, laissant cinq fils. Il avait été jugé par Dieu digne des trois plus hautes faveurs le pouvoir sur le peuple, la charge de grand-prêtre, le don de prophétie. L'esprit divin, en effet, était en lui et lui permit de connaître et d'annoncer l'avenir, si bien qu'il prédit de ses deux fils aînés qu'ils ne resteraient pas longtemps maîtres du pouvoir [190]. Il nous faut raconter leur chute, qui nous apprendra combien ils ont été loin du bonheur de leur père.

CHAPITRE XI

1-2. Aristobule, grand-prêtre, prend le titre de roi. Meurtre de sa mère et de son frère Antigone. - 3. Remords et mort d'Aristobule. Conquête de l'Iturée.

1. Après la mort de leur père, l'aîné, Aristobule jugea à propos de transformer de sa propre autorité le pouvoir en royauté, et le premier ceignit le diadème quatre cent quatre-vingt-un ans et trois mois après le retour du peuple, délivré de la captivité de Babylone [191]. De ses frères, il n'aimait que son puîné Antigone, qu'il jugea digne de partager ses honneurs ; quant aux autres, il les jeta dans les fers. Il mit aussi en prison sa mère, qui lui disputait le pouvoir, car Hyrcan l'avait laissée maîtresse de tout ; et il poussa la cruauté jusqu'à la laisser mourir de faim dans des chaînes. Puis il fit subir le même sort à son frère Antigone, qu'il paraissait aimer tendrement et qu'il avait associé à sa royauté. Il fut éloigné de lui par des accusations, auxquelles il ne crut pas tout d'abord, soit que son affection l'empêchât d'y prêter attention, soit qu'il supposât ces calomnies inspirées par la jalousie. Mais un jour qu'Antigone était revenu couvert de gloire d'une expédition militaire, à l'époque de la fête dans laquelle on dresse des tentes en l'honneur de Dieu, il arriva qu'Aristobule tomba malade. Antigone, pour célébrer la fête, monta au Temple, en brillant équipage, entouré de ses hommes

d'armes, et fit les plus ardentes prières pour le salut de son frère. Les méchants, qui désiraient détruire la concorde régnant entre les deux frères, saisirent l'occasion que leur fournissaient l'éclat du cortège d'Antigone et ses succès. Ils se rendirent auprès du roi, exagérant dans de mauvaises intentions la pompe déployée par Antigone pendant la fête, prétendant que chacun de ses actes, loin d'être d'un simple particulier, révélait des visées à la royauté ; sans doute, à la tête d'une troupe en armes, il allait venir mettre à mort son frère, pensant qu'il serait sot, pouvant être roi, de se croire suffisamment avantagé par le simple partage des honneurs souverains [192].

2. Aristobule, entendant ces propos et persuadé contre son gré, désireux à la fois de ne pas éveiller les soupçons de son frère et d'assurer son propre salut, plaça ses gardes du corps dans un souterrain obscur - il couchait dans la forteresse appelée d'abord Baris, plus tard Antonia [193], - avec ordre de ne pas toucher Antigone s'il se présentait sans armes, mais de le tuer s'il voulait pénétrer armé auprès de lui. Il envoya cependant lui-même un messager à Antigone pour le prier de venir sans armes. Mais la reine et ceux qui avec elle conspiraient contre Antigone persuadèrent l'envoyé de dire le contraire, à savoir que son frère, ayant appris qu'il s'était fait faire une belle armure et un appareil de guerre [194], le priait de se rendre auprès de lui tout armé, afin de voir son équipage. Antigone, sans soupçonner rien de mal, confiant dans les bonnes dispositions de son frère, se rendit dans l'accoutrement où il se trouvait, revêtu de son armure, auprès d'Aristobule, pour lui montrer ses armes. Mais lorsqu'il arriva au pied de la tour dite de Straton, où le passage était très obscur, les gardes du corps le tuèrent. Sa mort prouva bien que rien n'est plus fort que la haine et la calomnie, et que rien n'est plus propre que ces passions à détruire la bienveillance et les affections naturelles. Il arriva à ce sujet une chose étonnante à un certain Judas, de race essénienne, dont les prédictions avaient toujours été conformes à la vérité. Cet homme, voyant Antigone passer près du Temple, s'écria au milieu de ses compagnons et des familiers, qui l'entouraient comme des élèves pour apprendre à prédire l'avenir : « Je mérite de mourir pour avoir menti puisqu'Antigone est vivant » : il avait annoncé, en effet, qu'Antigone mourrait ce jour même à l'endroit appelé tour de Straton ; or, il le voyait passer sous ses yeux, alors que le lieu où, selon sa prédiction, devait être commis le meurtre était éloigné d'environ six cents stades, et que le jour était déjà fort avancé [195] ; il y avait donc chance que sa prédiction fût fausse. Comme il parlait ainsi, tout confus, on annonça qu'Antigone venait d'être tué dans le souterrain, qui s'appelait aussi tour de Straton, comme la ville maritime de Césarée. Le devin en fut bouleversé.

3. Aristobule, pris de remords du meurtre de son frère, en devint malade, l'esprit torturé par la pensée de son crime, au point que, la violence de la douleur ayant corrompu ses organes, il vomit du sang. Un des pages qui le servaient, - et je pense qu'il faut voir là le doigt de Dieu - emportant ce sang, glissa à l'endroit même où se trouvaient encore les traces du sang d'Antigone égorgé, et répandit son fardeau. Les

spectateurs se récrièrent que l'esclave l'avait fait exprès. Aristobule, les ayant entendus, demanda la cause de ce bruit, et, comme on ne lui répondait pas, brûla plus encore de la connaître, car les hommes en semblable circonstance sont portés à soupçonner que ce qu'on leur tait est pire que la réalité. Et lorsque, devant ses menaces et contraints par la terreur, ils lui eurent dit la vérité, écrasé par la conscience de ses crimes, il versa d'abondantes larmes, et, avec de profonds gémissements, s'écria : « Je ne pouvais donc cacher à Dieu des actions si impies et scélérates ; le châtiment du meurtre de mon frère est vite survenu. Jusqu'à quand, ô corps misérable, retiendras-tu une âme due aux mânes [196] de mon frère et de ma mère ? Pourquoi ne pas la rendre tout d'un coup au lieu de répandre goutte à goutte mon sang en libations à mes victimes ? » Il mourut en prononçant ces paroles mêmes, après un an de règne [197]. On l'appelait Philhellène, et il avait rendu de grands services à sa patrie : il avait fait la guerre aux Ituréens [198], et annexé une partie considérable de leur territoire à la Judée, forçant les habitants, s'ils voulaient demeurer dans le pays, à se circoncire et à vivre suivant les lois des Juifs. Il était d'un naturel équitable et très modeste, comme en témoigne Strabon, d'après Timagène : « C'était un homme équitable, et qui fut d'une grande utilité aux Juifs ; il agrandit, en effet, leur territoire, et leur annexa une partie du peuple des Ituréens, qu'il leur unit par le lien de la circoncision [199]. ».

Chapitre XII

1. Avènement d'Alexandre Jannée. - 2. Ptolémaïs assiégée appelle Ptolémée Lathyre. - 3-4. Campagne de Ptolémée en Palestine - 5-6. Bataille d'Asophon.

1. Après la mort d'Aristobule, Salomé, sa femme, que les Grecs appelaient Alexandra, délivra les frères d'Aristobule, que celui-ci avait emprisonnés, comme nous l'avons dit plus haut, et donna la royauté à Jannée, appelé aussi Alexandre, l'aîné et le plus modéré [200]. Jannée, dès sa naissance, était devenu un objet de haine pour son père, lequel jusqu'à sa mort refusa de le voir. La cause de cette haine était, dit-on la suivante : Hyrcan qui, de ses enfants, aimait surtout les deux aînés, Antigone et Aristobule, demanda à Dieu qui lui était apparu en songe lequel de ses enfants serait son successeur. Dieu lui ayant tracé les lettres du nom [201] de Jannée, Hyrcan, affligé à l'idée qu'il serait l'héritier de tous ses biens, le fit élever en Galilée. Dieu ne l'avait cependant pas trompé. Jannée ayant pris le pouvoir après la mort d'Aristobule, fit périr l'un de ses frères qui aspirait à la royauté, et traita avec honneur l'autre, qui préférait vivre sans se mêler aux affaires [202].

2. Après avoir constitué le pouvoir de la manière qu'il pensait la plus utile, il marcha contre Ptolémaïs ; il remporta la victoire et enferma les vaincus dans la ville, dont il fit le siège. Sur toute la côte il ne lui restait alors à soumettre que Ptolémaïs, Gaza, et le tyran Zoïle, qui occupait la Tour de Straton et Dora. Antiochus Philométor [203] et son frère Antiochus surnommé Cyzicène combattant l'un contre l'autre et détrui-

sant ainsi leurs propres forces, il n'y avait, pour les habitants de Ptolémaïs, aucune aide à attendre d'eux. Eprouvés par le siège, ils obtinrent cependant un faible secours de Zoïle, qui occupait la Tour de Straton et Dora, entretenait un corps de troupes et aspirait à profiter des discordes des rois pour s'emparer de la tyrannie. Car les rois n'étaient pas assez bien disposés à leur égard pour qu'on pût rien espérer d'eux : ils étaient, en effet, tous deux comme des athlètes qui, leurs forces épuisées, mais retenus par la honte de céder, retardaient, dans l'inaction et le repos, la reprise du combat. Il ne restait aux habitants d'autre espoir que dans les souverains d'Égypte et dans Ptolémée Lathouros, qui occupait Chypre, où, chassé du pouvoir par sa mère Cléopâtre, il s'était réfugié. Les habitants de Ptolémaïs envoyèrent donc auprès de lui, le suppliant de s'allier à eux pour les arracher des mains d'Alexandre, où ils risquaient de tomber. Les envoyés lui firent espérer que, s'il passait en Syrie, il trouverait comme alliés, avec les gens de Ptolémaïs, ceux de Gaza et Zoïle ; les Sidoniens et bien d'autres se joindraient à lui. Soulevé par ces assurances, il se hâta d'apprêter sa flotte pour le départ.

3. Pendant ce temps Démainètos, qui avait alors la confiance des habitants de Ptolémaïs et gouvernait le peuple, les fit changer d'avis, en leur remontrant qu'il était préférable de courir le risque d'une lutte incertaine contre les Juifs, plutôt que d'accepter une servitude assurée en se donnant un maître ; que par surcroît ils s'attireraient ainsi, outre la guerre présente, une guerre beaucoup plus grave, de la part de l'Égypte. Cléopâtre, en effet, ne verrait pas d'un oeil indifférent Ptolémée rassembler des forces chez ses voisins ; elle marcherait contre eux avec une armée considérable, car elle s'efforçait de chasser son fils de Chypre même. Ptolémée, si les choses tournaient contrairement à ses espérances, aurait encore Chypre comme refuge ; eux-mêmes, au contraire, seraient réduits à la dernière extrémité. Ptolémée apprit pendant la traversée le changement d'attitude des habitants de Ptolémaïs ; il n'en continua pas moins sa navigation, et ayant abordé à l'endroit appelé Sycaminos [204], il y débarqua ses troupes. Son armée comptait au total, infanterie et cavalerie, environ trente mille hommes ; il la conduisit sous les murs de Ptolémaïs, et campa en cet endroit, fort soucieux, car les habitants refusaient de recevoir ses envoyés et d'écouter ses propositions.

4. Cependant Zoïle et les habitants de Gaza vinrent solliciter son alliance, car leur territoire était ravagé par les Juifs et Alexandre. Celui-ci, craignant Ptolémée, leva alors le siège, ramena l'armée dans ses foyers et désormais eut recours à la ruse, appelant secrètement Cléopâtre contre Ptolémée, tandis qu'il proposait ouvertement à ce roi son amitié et son alliance. Il lui promit même quatre cents talents d'argent, s'il voulait faire disparaître le tyran Zoïle et attribuer ses possessions aux Juifs. Ptolémée conclut volontiers amitié avec Alexandre et s'empara de Zoïle ; mais ayant par la suite appris les négociations secrètes d'Alexandre avec sa mère Cléopâtre, il rompit les serments échangés avec lui et alla mettre le siège devant Ptolémaïs, qui avait refusé

de le recevoir. Laissant pour faire le siège ses généraux et une partie de ses forces, il se tourna lui-même avec le reste vers la Judée qu'il envahit. Alexandre, à la nouvelle des projets de Ptolémée, rassembla de son côté environ cinquante mille des habitants du pays - quatre-vingt mille même, suivant quelques historiens - et à la tête de ces troupes se porta à la rencontre de Ptolémée. Ptolémée étant tombé à l'improviste sur Asôchis, ville de Galilée [205], un jour de sabbat, s'en empara par la force, et fit environ dix mille prisonniers et un riche butin.

5. Il fit aussi une tentative sur Sepphoris, située non loin de la ville qu'il venait de dévaster ; mais il y perdit un grand nombre de soldats. De là, il partit pour aller combattre Alexandre. Alexandre vint à sa rencontre sur les bords du Jourdain, en un lieu appelé Asophôn [206], non loin du fleuve, et planta son camp près des ennemis. Il avait comme combattants de première ligne, huit mille hommes, qu'il appelait « champions de cent hommes », armés de boucliers recouverts d'airain. Les soldats de première ligne de Ptolémée avaient aussi des boucliers pareils ; mais inférieurs sur tous les autres points, les soldats de Ptolémée allaient au danger plus timidement. Cependant le tacticien Philostéphanos leur inspira une grande confiance en leur faisant traverser le fleuve qui séparait les deux camps [207]. Alexandre ne jugea pas à propos de s'opposer à leur passage : il pensait, en effet, que, s'ils avaient le fleuve à dos, il écraserait plus facilement les ennemis, qui auraient la retraite coupée. Quand on en vint aux mains, au commencement, mêmes exploits des deux côtés, même ardeur ; les deux armées éprouvaient de grandes pertes ; puis les soldats d'Alexandre ayant pris le dessus, Philostéphanos, divisant habilement ses troupes, vint renforcer les rangs qui faiblissaient. Comme personne ne vint au secours du corps juif ébranlé, il finit par prendre la fuite, sans trouver d'aide dans les troupes voisines qu'il entraîna au contraire dans sa déroute. Les soldats de Ptolémée firent tout le contraire : ils se mirent à la poursuite des Juifs, qu'ils taillèrent en pièces, puis, enfin, ayant mis en déroute l'armée entière, ils les pourchassèrent et les massacrèrent jusqu'à ce que leurs épées fussent émoussées et leurs mains lasses de tuer. On dit qu'il périt trente mille juifs, cinquante mille d'après Timagène [208] ; les autres furent pris ou se sauvèrent dans leurs bourgades respectives.

6. Ptolémée, après la victoire, parcourut le pays et, le soir venu, s'arrêta dans certains villages de Judée ; il les trouva pleins de femmes et d'enfants, qu'il ordonna à ses soldats d'égorger, de couper en morceaux, et de jeter ainsi démembrés dans des marmites d'eau bouillante, avant de partir. Il donna ces ordres pour que les Juifs échappés au combat qui rentreraient chez eux s'imaginassent que les ennemis se nourrissaient de chair humaine et fussent, à ce spectacle, encore plus terrifiés. Strabon et Nicolas rapportent que les soldats de Ptolémée exécutèrent l'ordre que je viens de raconter. Il prit ensuite de force Ptolémaïs, comme je l'ai dit ailleurs [209].

CHAPITRE XIII

1-2. Lutte de Ptolémée Lathyre et de Cléopâtre. - 3. Alexandre Jannée conquiert Gaza. - 4. Discordes des derniers Séleucides. 5. Séditions en Judée.

1. Cléopâtre, voyant que son fils avait accru ses forces, qu'il ravageait la Judée à son gré, et avait assujetti la ville de Gaza, ne put rester indifférente en le sentant aux portes de son royaume et convoitant de reprendre l'empire de l'Egypte [210]. Aussi, sans tarder, réunissant des forces de terre et de mer, dirigea-t-elle contre lui une expédition dont elle donna le commandement en chef aux Juifs Chelkias et Ananias ; en même temps elle envoya à Cos en dépôt la plus grande partie de ses richesses, ses petits-fils et son testament. Après avoir donné à son fils Alexandre l'ordre de faire voile pour la Phénicie avec une flotte considérable, elle vint elle-même à la tête de toutes ses forces, à Ptolémaïs, et, les habitants ayant refusé de la recevoir, assiégea la ville. Ptolémée, partant de Syrie, se dirigea en toute hâte sur l'Égypte, pensant la trouver dégarnie de troupes et s'en emparer par surprise. Mais son espoir fut déçu. Vers le même temps, Chelkias, l'un des deux généraux de Cléopâtre, mourut en Cœlé-Syrie en poursuivant Ptolémée.

2. Cléopâtre, à la nouvelle de la tentative de son fils et de la déconvenue qu'il avait éprouvée en Egypte, envoya une partie de ses troupes pour le chasser du pays. Ptolémée, se retirant d'Egypte, passa l'hiver à Gaza, Cléopâtre, pendant ce temps, s'empara, après un siège en règle, de la garnison de Ptolémaïs et de la ville elle-même. Alexandre se présenta à elle avec des cadeaux et des flatteries qui convenaient à un homme maltraité par Ptolémée et n'ayant plus d'autre refuge ; quelques-uns des amis de la reine lui conseillèrent d'accepter tout, puis d'envahir le pays, de s'en emparer, et de ne pas souffrir que tant de richesses appartinssent à un seul homme [211]. Mais Ananias lui donna un conseil contraire, disant que ce serait une injustice que de déposséder de son bien un allié, « et de plus notre compatriote, ajouta-t-il, car je ne veux pas que tu ignores que si tu commets cette injustice à son égard, tu feras de nous tous, Juifs, tes ennemis. » Ces représentations d'Ananias détournèrent Cléopâtre de faire aucun tort à Alexandre ; elle fit même, au contraire, alliance avec lui à Scythopolis, en Cœlé-Syrie.

3. Alexandre, délivré de la crainte de Ptolémée, marcha aussitôt sur la Cœlé-Syrie. Il s'empara de Gadara [212], après un siège de dix mois, et prit Amathonte [213], le grand boulevard des populations au delà du Jourdain, où Théodore, fils de Zénon, avait enfermé ses richesses les plus grandes et les plus précieuses. Mais Théodore tomba à l'improviste sur les Juifs, leur tua dix mille hommes et pilla les bagages d'Alexandre [214]. Cet échec ne troubla nullement Alexandre, qui alla guerroyer contre les villes maritimes, Raphia et Anthédon [215] - plus tard dénommée Agrippias par le roi Hérode - et dont il s'empara par force. Puis voyant que Ptolémée était retourné de Gaza à Chypre et sa mère Cléopâtre en Égypte, plein de colère contre les habitants de Gaza qui avaient appelé Ptolémée à leur aide, il mit le siège devant

leur ville et pilla leur territoire. Apollodotos, général des Gazéens, à la tête de deux mille mercenaires et de dix mille citoyens [216], attaqua de nuit le camp des Juifs ; tant que dura l'obscurité, il conserva la supériorité, donnant à l'ennemi l'illusion que c'était Ptolémée qui était revenu à la charge ; mais le jour venu et l'illusion dissipée, les Juifs, avertis de la réalité, se rallièrent, attaquèrent les troupes de Gaza et leur tuèrent environ mille hommes. Les habitants de Gaza résistèrent sans se laisser abattre par les privations ou le nombre des morts, prêts à tout supporter plutôt que de subir la domination ennemie ; leur courage fut encore soutenu par l'espoir qu'Arétas, roi des Arabes, allait arriver à leur secours. Mais la mort d'Apollodotos survint auparavant : son frère Lysimaque, en effet, jaloux de sa popularité auprès de ses concitoyens, l'assassina, réunit un corps de troupes et livra la ville à Alexandre. Celui-ci, une fois entré, se conduisit d'abord avec douceur, puis il lâcha ses soldats sur les habitants en leur permettant de se venger. Les soldats, se répandant de tous côtés, massacrèrent les gens de Gaza. Les habitants, qui n'étaient point lâches, se défendirent avec ce qui leur tombait sous la main et tuèrent autant de Juifs qu'ils étaient eux-mêmes. Quelques-uns, à bout de ressources, incendièrent leurs maisons pour que l'ennemi ne pût faire sur eux aucun butin. D'autres mirent à mort de leur propre main leurs enfants et leurs femmes, réduits à cette extrémité pour les soustraire à l'esclavage. Les sénateurs, au nombre de cinq cents en tout, s'étaient réfugiés dans le temple d'Apollon : la prise de la ville les avait surpris en séance. Alexandre les mit à mort, et les ensevelit sous les ruines de leur ville ; puis il revint à Jérusalem. Le siège avait duré un an.

4. Vers ce même temps, Antiochus, surnommé Grypos, mourut assassiné par Héracléon, à l'âge de quarante-cinq ans, après vingt neuf ans de règne [217]. Son fils Séleucus, qui lui succéda sur le trône, eut à combattre le frère de son père, Antiochus, surnommé Cyzicène ; il le vainquit, le fit prisonnier, et le mit à mort [218]. Peu après, le fils d'Antiochus Cyzicène, Antiochus surnommé Eusèbe, vint à Arados et ceignit le diadème ; il déclara la guerre à Séleucus, le vainquit, et le chassa de toute la Syrie. Séleucus s'enfuit en Cilicie. Arrivé à Mopsueste il recommença à extorquer de l'argent. Le peuple de Mopsueste irrité incendia son palais et le tua avec ses amis. Antiochus, fils d'Antiochus Cyzicène, continua à régner en Syrie. Antiochus [219], frère de Séleucus, l'attaqua, mais fut vaincu et périt avec son armée. Après lui, son frère Philippe prit la couronne et régna sur une partie de la Syrie. Mais Ptolémée Lathouros ayant fait venir de Cnide son quatrième [220] frère, Démétrius, appelé l'Intempestif (Acairos) [221], l'établit roi à Damas. Antiochus résista énergiquement à ces deux frères, mais mourut peu après : étant allé porter secours à Laodice, reine des Saméniens [222], en guerre contre les Parthes, il tomba en combattant courageusement [223]. Les deux frères Démétrius et Philippe régnèrent en Syrie, comme on l'a raconté ailleurs [224].

5. Cependant Alexandre vit ses compatriotes se révolter contre lui ; le peuple se souleva pendant la fête (des Tabernacles) ; comme le roi était devant l'autel, sur le

point de sacrifier, il fut assailli de citrons : c'est, en effet, la coutume chez les Juifs que le jour de la fête des Tabernacles chacun porte un thyrse composé de rameaux de palmiers et de citrons ; c'est ce que nous avons déjà exposé ailleurs [225]. Ils l'injurièrent, lui reprochant d'être issu de captifs [226], et indigne de l'honneur d'offrir les sacrifices [227]. Alexandre, irrité, en massacra environ six mille ; puis il entoura l'autel et le sanctuaire jusqu'au chaperon d'une barrière de bois que les prêtres seuls avaient le droit de franchir [228], et il empêcha ainsi l'accès du peuple jusqu'à lui. Il entretint, en outre, des mercenaires de Pisidie et de Cilicie ; il ne se servait pas, en effet, de Syriens, étant en guerre avec eux. Après avoir vaincu les populations arabes de Moab [229] et de Galaad, qu'il contraignit à payer un tribut, il détruisit de fond en comble Amathonte, sans que Théodore osât l'attaquer [230]. Mais ayant engagé le combat contre Obédas, roi des Arabes, il tomba dans une embuscade, en un lieu escarpé et d'accès difficile ; précipité par un encombrement de chameaux dans un ravin profond, près de Garada [231], bourg de la Gaulanitide, il s'en tira à grand'peine, et s'enfuit de là à Jérusalem. Cet échec lui ayant attiré l'hostilité du peuple, il le combattit pendant six ans et ne tua pas moins de cinquante mille Juifs. Il pria alors ses compatriotes de mettre un terme à leur malveillance à son égard ; mais leur haine, au contraire, n'avait fait que croître à la suite de tout ce qui s'était passé ; comme il leur demandait ce qu'ils voulaient, ils répondirent d'une seule voix : « Ta mort » et envoyèrent des députés à Démétrius l'Intempestif pour solliciter son alliance.

CHAPITRE XIV

1. Alexandre battu à Sichem par Démétrius Acairos. - 2. Cruelle répression des séditions. - 3. Guerre civile de Démétrius et de Philippe.

1. Démétrius avec son armée, grossie de ceux qui l'avaient appelé, vint camper aux environs de la ville de Sichem. Alexandre, à la tête de dix mille deux cents mercenaires et d'environ vingt mille Juifs de son parti [232], vint à sa rencontre. Démétrius avait trois mille hommes de cavalerie et quarante mille d'infanterie. Les deux adversaires firent chacun des tentatives pour essayer de provoquer la défection, l'un, des mercenaires d'Alexandre en leur qualité de Grecs, l'autre, des Juifs qui s'étaient joints à Démétrius. Ils ne purent réussir ni l'un ni l'autre, et durent engager le combat. Démétrius fut vainqueur ; tous les mercenaires d'Alexandre périrent, donnant un bel exemple de fidélité et de courage ; beaucoup de soldats de Démétrius furent aussi tués.

2. Alexandre s'enfuit dans la montagne, et dix mille Juifs environ se réunirent autour de lui par compassion pour ce changement de fortune. Démétrius alors prit peur et se retira. Les Juifs, après son départ, continuèrent la lutte contre Alexandre, mais furent vaincus et périrent en grand nombre dans les combats. Alexandre enferma les plus puissants d'entre eux dans la ville de Béthomé [233] et l'assiégea. Devenu maître

de la ville et de ses ennemis, il les ramena à Jérusalem ou il les traita de la manière la plus cruelle : dans un banquet qu'il donna à la vue de tous, avec ses concubines, il fit mettre en croix environ huit cents d'entre eux, puis, pendant qu'ils vivaient encore, fit égorger sous leurs yeux leurs femmes et leurs enfants. C'était se venger de tout le mal qu'ou lui avait fait, mais une vengeance trop inhumaine, même pour un homme qui avait été poussé à bout par les guerres qu'il avait soutenues et qui avait couru les plus grands dangers de perdre la vie et son royaume ; car ses ennemis, non contents de le combattre avec leurs propres forces, avaient fait appel à l'étranger et l'avaient finalement réduit à la nécessité d'abandonner au roi des Arabes, pour qu'il ne s'alliât pas à eux dans la guerre dirigée contre lui, ses conquêtes de Galaad et de Moab et les places fortes de cette région ; en outre, ils l'avaient abreuvé d'outrages et de calomnies de toute sorte. Il semble bien cependant qu'il n'agit pas en ceci conformément à ses intérêts, et l'excès de sa cruauté lui valut de la part des Juifs le surnom de Thracidas [234]. La masse des rebelles, au nombre d'environ huit mille, s'enfuirent dans la nuit et restèrent en exil tant que vécut Alexandre. Celui-ci, délivré de tout souci de leur côté, termina son règne en paix.

3. Démétrius, ayant quitté la Judée pour Béroia, y assiégea son frère Philippe, à la tête de dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie. Straton, tyran de Béroia et allié de Philippe, appela à son aide Azizos [235], chef d'une tribu arabe, et Mithridate Sinacès, gouverneur parthe [236]. Ils arrivèrent avec des forces considérables et assiégèrent Démétrius dans ses retranchements, où ils le continrent par une pluie de flèches ; enfin, par la soif, ils forcèrent son armée à se rendre. Après avoir pillé la région et pris Démétrius, ils envoyèrent leur prisonnier à Mithridate, alors roi des Parthes, et rendirent sans rançon aux habitants d'Antioche tous les captifs qui se trouvaient être leurs concitoyens. Mithridate, roi des Parthes, témoigna à Démétrius les plus grands égards, jusqu'au jour ou celui-ci mourut, emporté par une maladie. Philippe, aussitôt après le combat, marcha sur Antioche, s'en empara, et régna sur la Syrie.

Chapitre XV

1. Antiochus Dionysos en Palestine. - 2. Alexandre Jannée battu par Arétas. - 3. Ses conquêtes dans la Pérée. - 4. Étendue des possessions d'Alexandre. - 5. Sa mort et ses derniers conseils.

1. Peu après, son frère Antiochus, surnommé Dionysos, aspirant au pouvoir, vint à Damas, et, s'en étant rendu maître, prit le titre de roi. Comme il faisait une expédition contre les Arabes, son frère Philippe, informé de son absence, marcha sur Damas. Milésios, à qui avait été laissée la garde de la citadelle et des habitants, lui livra la ville ; mais Philippe se montra ingrat à l'égard du traître et ne lui donna rien de ce qu'il avait espéré pour prix de son accueil il voulait faire croire qu'il s'était emparé de la ville par la crainte qu'il inspirait et non par les bons offices de Milésios, ce qui serait arrivé

s'il les avait récompensés selon leur du. Devenu suspect, il fut de nouveau chassé de Damas : un jour qu'il était sorti pour aller à l'hippodrome, Milésios ferma les portes et garda Damas à Antiochus. Celui-ci, informé de la tentative de Philippe, revint d'Arabie ; il se remit aussitôt en campagne vers la Judée avec huit mille hoplites et huit cents cavaliers [237]. Alexandre, dans la crainte de cette invasion, creusa un large fossé, depuis Chabarzaba, qu'on appelle aujourd'hui Antipatris [238], jusqu'au bord de la mer, à Jopé, seul point où l'attaque fût facile ; puis il éleva un mur, des tours de bois reliées par des courtines sur une longueur de cent cinquante [239] stades, et attendit Antiochus. Mais celui-ci incendia tous ces ouvrages et fit par cette brèche passer ses troupes en Arabie. Le roi des Arabes se retira d'abord, puis reparut tout à coup avec dix mille cavaliers. Antiochus marcha à leur rencontre et combattit courageusement ; vainqueur, il fut tué en se portant au secours d'une partie de son armée qui faiblissait. Antiochus mort, ses soldats se réfugièrent dans le bourg de Cana, où le plus grand nombre moururent de faim.

2. Après lui régna en Cœlé-Syrie Arétas [240], appelé au pouvoir par ceux qui occupaient Damas, en haine de Ptolémée, fils de Mennaios [241]. De là Arétas marcha sur la Judée, vainquit Alexandre aux environs de la place forte d'Addida [242], et se retira de Judée, après avoir traité.

3. Alexandre marcha de nouveau sur la ville de Dion [243], et s'en empara, puis se dirigea sur Gerasa [244], où se trouvaient les richesses les plus précieuses de Zénon, entoura la place d'un triple mur et la prit sans combat. Il se tourna ensuite vers Gaulana et Séleucie. Il s'empara également de ces villes, et réduisit encore le « ravin d'Antiochus » et la forteresse de Gamala. Comme il avait à se plaindre de Démétrius, gouverneur de ces localités, il le dépouilla [245]. Après cette expédition, qui dura trois longues années, il revint à Jérusalem où les Juifs, à cause de ses succès,, le reçurent avec empressement.

4 [246]. A ce moment tes Juifs possédaient les villes suivantes de Syrie, d'Idumée et de Phénicie. Sur la mer, la Tour de Straton, Apollonia, Jopé, Iamnée, Azotos, Gaza, Anthédon, Raphia, Rhinocoroura. Dans l'intérieur : en Idumée, Adora et Marisa, l'Idumée entière ; Samarie, le mont Carmel, le mont Itabyrion, Scythopolis, Gadara ; en Gaulanitide, Séleucie et Gamala ; en Moabitide, Hesbon, Médaba, Lemba, Oronas [247], Telithon, Zara, le val des Ciliciens. Pella, qui fut détruite parce que les habitants refusaient d'adopter les coutumes nationales des Juifs ; nombre d'autres villes parmi les plus importantes de Syrie leur furent soumises.

5. Après tous ses succès, le roi Alexandre tomba malade des suites d'une ivresse. Pendant trois années, bien que souffrant de la fièvre quarte, il ne renonça pas à ses expéditions, jusqu'au jour où, épuisé par les fatigues, il mourut, dans le territoire de Gérasa, en assiégeant la place forte de Ragaba [248], au delà du Jourdain. Quand la reine le vit sur le point de mourir, sans qu'aucun espoir subsistât de le sauver, elle se mit à verser des larmes et à se frapper la poitrine, gémissant sur l'isolement où elle

allait rester avec ses enfants. « A quel sort nous laisses-tu ainsi, lui disait-elle, moi et ces enfants qui ont besoin du secours d'autrui ? Tu sais combien le peuple est mal disposé pour toi. » Alexandre lui conseilla d'obéir à ses recommandations pour conserver avec ses enfants le pouvoir en toute sécurité : il fallait cacher sa mort aux soldats jusqu'à la prise de la place ; puis, comme au retour d'une brillante victoire, elle rentrerait à Jérusalem et donnerait aux Pharisiens une part au pouvoir ; ceux-ci la loueraient de ces égards, et en retour lui concilieraient la bienveillance du peuple ; c'était, dit-il, des hommes influents auprès des Juifs, capables de nuire à ceux qu'ils haïssaient et de servir ceux qu'ils aimaient ; ils rencontraient grand crédit auprès de la foule, même pour les calomnies que leur dictait l'envie ; lui-même, s'il avait été mal avec le peuple, c'était, dit-il, parce que les Pharisiens, outragés par lui, l'avaient noirci. « Quand donc tu seras à Jérusalem, dit-il, fais venir leurs chefs, et leur montrant mon cadavre, permets-leur, en toute sincérité, de le traiter à leur guise : soit qu'ils veuillent, pour tout ce qu'ils ont souffert de ma part, faire à mes restes l'insulte de les laisser sans sépulture, soit que leur colère leur inspire contre ma dépouille quelque autre injurieux traitement. Promets-leur enfin de ne rien faire dans le royaume sans demander leur avis. Quand tu leur auras tenu ce discours, ils me feront de plus somptueuses funérailles que tu n'aurais fait toi-même, car dés qu'ils auront le pouvoir de maltraiter mon cadavre, ils ne voudront pas en user, et toi tu régneras en toute sécurité. » Après avoir donné ces conseils à sa femme, il mourut, ayant régné vingt-sept ans [249], et âgé de quarante-neuf.

CHAPITRE XVI

1. Avènement d'Alexandra. Caractère de ses fils. - 2-3. Domination et excès des Pharisiens. Sédition des grands. - 4. Ambassade des Juifs à Tigrane. - 4-5. Révolte d'Aristobule. Fin d'Alexandra.

1. Alexandra, après s'être emparée de la place, suivant les recommandations de son mari, parla aux Pharisiens et leur laissa toute liberté pour disposer du cadavre et de la royauté ; elle apaisa ainsi leur colère contre Alexandre et se concilia leur bienveillance et leur amitié. Ils se répandirent dans la foule, discoururent en public, passant en revue les actes d'Alexandre, disant qu'ils avaient perdu un roi juste ; ils amenèrent ainsi par leurs éloges le peuple au deuil et aux regrets, si bien qu'on fit à Alexandre des funérailles plus somptueuses qu'à aucun des rois qui l'avaient précédé. Alexandre cependant laissa deux fils, Hyrcan et Aristobule ; mais il avait légué la couronne à Alexandra. De ces deux fils, l'un, Hyrcan, était peu capable de gouverner et préférait une vie paisible ; le plus jeune, Aristobule, était actif et entreprenant. La reine était aimée du peuple, parce qu'elle paraissait déplorer les fautes qu'avait commises son mari [250].

2. Elle nomma grand-prêtre Hyrcan, parce qu'il était l'aîné, mais surtout à cause de son indifférence pour les affaires, et elle donna tout le pouvoir aux Pharisiens ;

elle ordonna au peuple de leur obéir, et rétablit toutes les coutumes que les Pharisiens avaient introduites d'après la tradition des ancêtres et qui avaient été supprimées par son beau-père Hyrcan. Elle eut en titre la royauté, mais en fait les Pharisiens en eurent l'exercice. Ils rappelaient les exilés, délivraient les prisonniers, bref, agissaient en tout comme s'ils avaient été les maîtres. La reine aussi cependant s'occupait du royaume. Elle rassembla de nombreux mercenaires, et accrut du double ses forces, en sorte qu'elle effraya les tyrans voisins et reçut d'eux des otages. Dans le pays, tout était tranquille, à l'exception des Pharisiens : ceux-ci, en effet, tourmentaient la reine pour obtenir qu'elle fît mettre à mort ceux qui avaient conseillé [à Alexandre] de tuer les huit cents. Ils commencèrent par égorger eux-mêmes un de ces conseillers, Diogène, puis d'autres et d'autres encore, tant qu'un jour les grands se rendirent au palais, en compagnie d'Aristobule, qui semblait désapprouver ce qui se passait et qui, visiblement, si l'occasion se présentait, ne laisserait pas faire sa mère. Là ils rappelèrent au prix de quels dangers ils avaient autrefois remporté des succès, montrant ainsi combien avait été inébranlable leur fidélité à leur maître, qui les avait, en retour, jugés dignes des plus hautes récompenses. Ils demandaient qu'on ne les frustrent pas à tout jamais de leurs espérances : échappés aux dangers du côté des ennemis publics, ils étaient maintenant massacrés chez eux par leurs ennemis privés, comme des bestiaux, sans aucun secours. Ils ajoutaient que si leurs adversaires se contentaient des meurtres déjà commis, eux-mêmes, par loyauté à l'égard de leurs maîtres, se résigneraient à ce qui s'était passé mais que si les mêmes faits devaient se reproduire, ils suppliaient la reine de leur rendre leur liberté, car ils n'étaient pas hommes à accepter aucun moyen de salut qui ne leur vint pas d'elle et ils mourraient volontiers aux portes du palais plutôt que de se charger la conscience d'une infidélité. Ce serait une honte pour eux-mêmes et pour la reine si, abandonnés par elle, ils trouvaient l'hospitalité chez les ennemis de son mari : car l'Arabe Arétas et les autres princes attacheraient le plus grand prix à prendre à leur service de pareils hommes, dont autrefois le seul nom prononcé leur donnait aussitôt un frisson d'effroi. Si la reine refusait, si elle était bien décidée à favoriser les Pharisiens, ils demandaient comme grâce subsidiaire qu'elle leur assignât à chacun comme séjour une forteresse : pendant que quelque mauvais génie s'acharnait ainsi sur la famille d'Alexandre, eux-mêmes, vivant dans une humble condition (pourraient lui rester fidèles) [251].

3. Ils ajoutèrent bien d'autres choses encore, implorant la pitié des mânes d'Alexandre sur leurs amis morts, sur eux-mêmes en péril ; tous les assistants fondirent en larmes, et Aristobule surtout montra clairement sa pensée par les reproches qu'il fit à sa mère : car, disait-il, ces hommes étaient bien eux-mêmes cause de leurs propres malheurs, pour avoir, contre toute raison, confié le pouvoir à une femme dévorée de l'ambition de régner, alors qu'elle avait des fils adultes. La reine, ne sachant que faire pour s'en tirer à son honneur, leur confia la garde des places fortes à l'exception de Hyrcania, Alexandreion et Machairous, où se trouvaient ses richesses les

plus précieuses. Et peu après elle envoya son fils Aristobule avec une armée à Damas, contre Ptolémée, fils de Mennaios, qui était un voisin incommode pour la ville. Mais il revint sans avoir rien fait d'important.

4. Vers ce même temps on annonça que Tigrane, roi d'Arménie, à la tête d'une armée de trois cent mille hommes [252] avait envahi la Syrie et allait arriver en Judée. Cette nouvelle, comme de juste, épouvanta la reine et le peuple. Ils envoyèrent donc de nombreux et riches présents et des ambassadeurs à Tigrane qui assiégeait alors Ptolémaïs : car la reine Séléné, appelée aussi Cléopâtre [253], qui gouvernait alors la Syrie, avait persuadé les habitants de fermer leurs portes à Tigrane. Les envoyés se rendirent donc auprès de Tigrane et le prièrent d'accorder sa faveur à la reine et au peuple. Tigrane les reçut avec bienveillance, flatté d'un hommage apporté de si loin, et leur donna les meilleures espérances. Mais à peine s'était-il emparé de Ptolémaïs qu'il apprit que Lucullus, à la poursuite duquel Mithridate venait d'échapper en se réfugiant chez les Ibères [254], avait ravagé l'Arménie et assiégeait (sa capitale). Et Tigrane, aussitôt cette nouvelle connue, reprit la route de son royaume.

5. Peu après, la reine étant tombée dangereusement malade, Aristobule trouva le moment opportun pour s'emparer du pouvoir ; il quitta la ville de nuit avec un de ses serviteurs et se rendit dans les places fortes où les amis de son père avaient été relégués. Irrité, en effet, depuis longtemps de tout ce que faisait sa mère, ses craintes s'accrurent encore à ce moment dans l'appréhension que, la reine morte sous la dépendance des Pharisiens, toute sa famille ne tombât au pouvoir de ceux-ci ; car il voyait bien l'impuissance de son frère qui devait recueillir la royauté. Sa femme seule, qu'il laissa à Jérusalem avec ses enfants, fut mise dans la confidence de son départ. Il se rendit d'abord à Agaba [255], où se trouvait un des grands nommé Galaistès, par qui il fut accueilli. Le lendemain la reine eut connaissance de la fuite d'Aristobule, et pendant quelque temps elle ne pensa pas que cette absence eût pour objet une révolution ; mais quand on vint lui annoncer coup sur coup qu'il s'était emparé de la première forteresse, puis de la seconde, puis de toutes - car dès que l'une eut donné l'exemple, toutes se hâtèrent de faire leur soumission à Aristobule - alors la reine et le peuple furent profondément troublés. Ils voyaient en effet qu'Aristobule n'était pas loin de s'emparer du pouvoir, et ils craignaient surtout qu'il ne les châtiât pour tous les affronts commis contre sa maison. Ils décidèrent donc d'enfermer sa femme et ses enfants dans la forteresse qui dominait le Temple [256]. Aristobule cependant, en raison de la foule qui se pressait autour de lui, était entouré d'un véritable cortège royal ; en quinze jours environ il avait pris vingt-deux places fortes, dont il avait tiré les ressources nécessaires pour lever une armée dans le Liban, la Trachonitide, et chez les princes. Les hommes, en effet, cédant au nombre, lui obéissaient volontiers. Ils espéraient, d'ailleurs, qu'en aidant Aristobule, ils retireraient autant de profit de son règne que ses proches [257], puisqu'ils auraient été pour lui l'instrument de la victoire. Les anciens des Juifs et Hyrcan se rendirent alors auprès de la reine et lui demandèrent son

avis sur les événements. Aristobule, disaient-ils, était déjà presque le maître de tout, puisqu'il s'était emparé de tant de places fortes ; il ne convenait pas que, bien qu'elle fût fort malade, ils prissent cependant à eux seuls une résolution, puisqu'elle vivait encore ; or le danger était menaçant et proche. La reine leur ordonna de faire ce qu'ils jugeraient utile ; ils avaient encore de nombreuses ressources, un peuple vaillant, le pouvoir, et l'argent des gazophylacies fortifiées ; quant à elle, ses forces l'ayant déjà abandonnée, elle ne se souciait plus guère des affaires.

6. Telle fut la réponse de la reine. Peu après elle mourut ; elle avait régné neuf ans [258] et vécu soixante-treize ans. Ce fut une femme qui ne montra en rien la faiblesse de son sexe ; ambitieuse entre toutes, elle prouva par ses actes à la fois l'énergie de son caractère et la folie coutumière des mâles dans l'exercice du pouvoir [259]. Estimant le présent plus que l'avenir, faisant passer tout après le pouvoir absolu, elle ne rechercha ni le bien ni la justice pour eux-mêmes. Aussi amena-t-elle les affaires de sa maison à ce degré de misère que ce pouvoir, acquis au prix de mille dangers et de dures épreuves, grâce à une ambition déplacée chez une femme, fut détruit au bout de peu de temps ; elle eut, en effet, le tort de se ranger au parti de ceux qui étaient mal disposés pour sa famille, et elle priva le pouvoir de l'aide de ceux qui lui étaient dévoués. Les mesures prises par elle pendant sa vie remplirent même après sa mort le palais de malheurs et de troubles. Cependant, si mal qu'elle ait ainsi régné, elle garda la nation en paix. - Telle fut la fin du règne de la reine Alexandra. Je raconterai dans le livre suivant ce qui arriva, après sa mort, à ses fils Aristobule et Hyrcan.

NOTES

[1] I Maccabées, 9, 23-31.

[2] I Maccabées, 9, 32-36.

[3] Au désert de Thekoa, à 2 lieues au S. de Bethléem (Maccabées, 9, 33).

[4] Localité inconnue.

[5] Josèphe suit le récit de Maccabées, mais en réalité il faut admettre que non seulement le guet-apens des Nabatéens, mais encore la razzia vengeresse de Jonathan se placent avant le départ de Bacchidès c'est parce que Jonathan est parti en guerre au delà du Jourdain que Bacchidès lui aussi franchit le fleuve.

[6] οἱ υἱοὶ Ἀμβρί ου Ἰαμβρι (Maccabées, 9, 36). Tribu inconnue. Medaba ou Madeba, a 25 kilomètres au S. E. de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte.

[7] I Maccabées, 9, 43-53.

[8] Ce récit n'est pas clair et le texte de I Maccabées ne l'éclaircit guère. Si Bacchidès a franchi le fleuve (Maccabées, 9,34) - c'est à dire passé sur la rive E. du Jourdain - on ne voit pas bien comment Jonathas peut avoir ce fleuve à dos et surtout comment il peut se sauver « au-delà du Jourdain » que les ennemis « ne traversent plus ». Les commentateurs admettent

que le combat eut lieu sur la rive E. et que Jonathas se réfugia à l'ouest dans le désert de Juda.

[9] 1.000 seulement d'après Maccabées.

[10] Τερών Maccabées. Emplacement inconnu. Pharatho est dans le pays d'Ephraïm, au S. O. de Sichem.

[11] I Maccabées, 9, 37-42. Dans nos manuscrits de I Maccabées cet épisode est placé avec raison avant le combat des bouches du Jourdain.

[12] Un ms. a Γαβαθᾶ, un autre Βαθανᾶ (Maccabées Ναδαβάθ). Site inconnu. D'après I Maccabées la fiancée était Cananéenne, non Arabe.

[13] Ce chiffre n'est point donné par I Maccabées.

[14] I Macabées, 9, 57-69 (après avoir raconté la mort d'Alkimos, 153 Sél. = 160-159 av. J.-C.).

[15] Dans Maccabées, 9, 61, il semble que c'est Jonathan qui rait périr ces 50 traîtres.

[16] Βαιθβασί Maccabées. Site inconnu.

[17] I Maccabées, 9, 70-73.

[18] Maccabées ne parle que des prisonniers juifs.

[19] À 9 milles romains au nord de Jérusalem (aujourd'hui Makhmas près de Rama).

[20] I Maccabées, 10, 1-14 (certaines parties du début proviennent d'une autre source).

[21] 60 Sél. - 153/2 av. J.-C.

[22] Alexandre Bala se donnait pour fils d'Antiochus Epiphane, mais tout fait croire que c'était un enfant supposé.

[23] Encore un lapsus de plagiaire ; Josèphe n'a encore rien dit de cela.

[24] Autour de la colline de Sion (Maccabées, 10, 11).

[25] Maccabées ne mentionne que Bethsoura, mais évidemment l'Akra ne fut pas évacuée.

[26] I Maccabées, 10, 15-20.

[27] Texte altéré.

[28] I Maccabées, 10, 21-45. Contre l'authenticité du rescrit de Démétrius, cf. Willrich, Judaica, p. 52 suiv., qui considère à tort le texte de Josèphe comme l'original du « faux ».

[29] Ce chiffre est erroné ou altéré ; il faudrait huit ans. La date donnée par Maccabées est le 7e mois de l'an 160 Sél., automne 153 av. J.-C. (Ce texte est un de ceux qui prouvent que l'année séleucide de I Maccabées commence au printemps.)

[30] Texte suspect.

[31] Josèphe a mal compris Maccabées, 10, 30 où il est question de 3 nomes détachés de la Samarie et de la Galilée (Kautzsch supprime ce dernier nom).

[32] « Et après » ajoute Maccabées, 10, 34.

[33] Maccabées, 10, 37, dit « je leur permets ».

[34] Clause ajoutée par Josèphe. En revanche il omet la donation de Ptolémaïs (10, 39).

[35] 15.000 sicles d'argent d'après Maccabées, 10, 40.

[36] Cette phrase obscure est à peine éclaircie par Maccabées, 10,41, où l'on voit qu'il s'agit d'arriérés dus au Temple par le trésor royal.

[37] 5.000 sicles (Maccabées, 10, 42), somme équivalente.

[38] I Maccabées, 10, 46-50. Tous les détails relatifs à la bataille proviennent d'une autre source. En revanche, Josèphe a omis de signaler que les Juifs repoussèrent les avances de Démétrius et restèrent attachés au parti d'Alexandre.

[39] Toujours la même formule copiée sur la source grecque. Comme Polybe (III, 5) attribuait à Démétrius 12 ans de règne, on voit que cette source n'est pas Polybe.

[40] La source des sections 1-3 est inconnue, mais doit être un document hostile à la création d'Onias. Ni la lettre d'Onias ni la réponse du roi ne sont authentiques. Il faut rapprocher le récit parallèle de la Guerre, VII, x, 3, qui diffère de celui-ci par plusieurs détails. Cf. sur ces textes Büchler, Tobiaden und Oniaden, p. 239 suiv. dont les hypothèses sont toutefois invraisemblables.

[41] Livre XII, ix, 7.

[42] Isaïe, xix, 19 : « En ce jour-là il y aura un autel à l'Éternel au milieu du pays d'Egypte et un monument dressé sur sa frontière. » On sait que ce texte est suspect d'interpolation.

[43] Cette phrase semble prouver qu'il faut identifier notre Onias IV avec Onias, général de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre, mentionné dans le *C. Apion*, II, 5.

[44] La seule ville connue du nom de Léontopolis était le chef-lieu d'un nome distinct ; il semble donc qu'il s'agisse ici d'une autre ville du même nom, qui n'est pas autrement connue. Toute la phrase est d'ailleurs suspecte d'altération. - Sur l'emplacement présumé du temple d'Onias, cf. Schürer, III3, p. 97 suiv. Josèphe indique ailleurs (Guerre, VII) qu'il était à 180 stades de Memphis.

[45] S'agit-il ici de synagogues ou bien de lieux de sacrifices, dont il n'est question nulle part ailleurs ? S'agit-il même des Juifs ?

[46] Guerre, VII, x, 3.

[47] Source inconnue. La querelle, qui était chronique (livre XII, i, 1), et peut-être les noms des orateurs (ou des pamphlétaires ?) semblent authentiques, mais le reste est du roman. Cf. Büchler, op. cit., p. 252 suiv. dont nous n'acceptons pas, d'ailleurs, l'interprétation plus que téméraire.

[48] Le texte paraît altéré.

[49] I Maccabées, 10, 51-58, qui donne la date du mariage, 162 Sél. = 151/2 av. J.-C.

[50] Supra, iii, 1.

[51] I Maccabées, 10, 59-66.

[52] Josèphe omet un fait capital (Maccabées, 10, 65), la nomination de Jonathan comme στρατηγὸς καὶ μεριδάρχης de Judée.

[53] I Maccabées, 10, 67-73.

[54] 65 Sél. = 148/7 av. J.-C.

[55] La mention de la Cilicie est ajoutée par Josèphe. Bevan (House of Seleucus, II, 301) propose à tort de lire εἰς Σελεύκειαν (Séleucie de Piérie).

[56] Josèphe a eu sous les yeux un exemplaire mutilé de I Maccabées. En réalité, c'est Démétrius qui nomme (ou confirme ?) Apollonios comme commandant de la Cœlé-Syrie καὶ κατέστησε Δημήτριος Ἀπολλώνιον τὸν (?) ὄντα ἐπὶ Κοίλης Συρίας

(Maccabées, 10, 69). On voit aussi que le surnom de Δαός (latin : taum) ne se trouve que dans Josèphe.

[57] I Maccabées, 10, 74-89.

[58] Ce chiffre n'est pas donné par Maccabées.

[59] Josèphe, poursuivant son erreur initiale, imagine cette explication de fantaisie pour justifier les félicitations d'Alexandre.

[60] Ekron, la plus septentrionale des cités philistines.

[61] I Maccabées, 11, 1-7.

[62] Il n'en est point question dans Maccabées.

[63] Le Nahr el Kebir, au N. de Tripolis, qui sépare la Phénicie de la Syrie propre. Mais il est invraisemblable, d'après la suite, que Jonathan ait accompagné Ptolémée aussi loin : il a dû s'arrêter au Kison, avant Ptolémaïs (Acre).

[64] Source inconnue (Nicolas de Damas ?). Dans I Maccabées, 11, 10, il n'y a qu'une allusion peu compréhensible au complot d'Alexandre contre Ptolémée, auquel l'auteur ne paraît pas croire.

[65] Nouvel et incroyable lapsus.

[66] I Maccabées, 11, 8-13. Mais le récit de Josèphe est plus détaillé et notamment la fin de la section (Mais honnête et...) provient d'une autre source.

[67] I Maccabées, 11, 14-18. Les détails sur la mort de Ptolémée sont puisés ailleurs.

[68] Ζαβδιήλ d'après Maccabées.

[69] Toujours la même étourderie. - La mort d'Alexandre eut lieu en 157 Sél. (146/5 av. J.-C.).

[70] I Maccabées, 11, 19-38.

[71] La forme officielle est Nicator.

[72] C'est-à-dire qu'il laisse massacrer les garnisons égyptiennes par les villes (Maccabées, 11, 18).

[73] Même erreur (?) que supra, ii, 3. Dans Maccabées, 11, 28, on lit τὰς τρεῖς τοπαρχίας καὶ τὴν Σαμαρεῖτιν (Grimm : τῆς Σαμαρίτιδος).

[74] Aphereima paraît être l'Ephraïm de II Samuel, 13, 13, dont le site exact n'est pas connu. Rhamatha ou Rhamathaïm, au N. E. de Modéïn.

[75] I Maccabées, 11, 39.40. Mais ce récit est plus abrégé que celui de Josèphe : il omet le vrai nom et la patrie de Tryphon, les hésitations de Malchos, etc.

[76] En réalité , Iamblique, comme l'appelle Diodore (Εἰμαλκουαί Maccabées).

[77] I Maccabées, 11, 41-44.

[78] Quelle guerre ? La défection des soldats de Démétrius (Maccabées, 11, 43) ne peut pas être qualifiée ainsi, et ni la révolte d'Antioche, ni celle de Tryphon n'avaient encore éclaté.

[79] I Maccabées, 11, 45-56. Ici encore le récit de Josèphe est plus développé : la manœuvre des toits, la réclamation des tributs juifs manquent dans Maccabées.

[80] I Maccabées, 11, 57-59.

[81] Renseignement spécial à Josèphe.

[82] Nous n'en avons vu mentionner que trois, plus haut dans la lettre du roi Démétrius à son père. Josèphe parait avoir mal compris Maccabées, 11, 57 : καθίστημί σε ἐπὶ τῶν τεσσάρων νομῶν, où la Judée est sans doute comprise dans le chiffre de 4.

[83] Cap situé entre Tyr et Ptolémaïs.

[84] I Maccabées, 11, 60-62. Le récit de Josèphe, plus délayé, ne renferme guère de faits précis nouveaux.

[85] Rien de pareil dans Maccabées.

[86] Si Jonathan a gagné « les villes », la résistance de Gaza devient inexplicable.

[87] I Maccabées, 11, 63-68. Ici encore Josèphe enjolive.

[88] Kédès, dans la tribu de Nephtali, au N. o. du lac de Mérom.

[89] Anachronisme.

[90] Supra, § 42.

[91] I Maccabées, 11, 67-74.

[92] Ou Hazor, Juges, iv, 2, etc., à l'O. du lac de Mérom et tout près de Kédès.

[93] Maccabées, 11, 70, dit qu'il ne resta que les deux chefs, pas un de plus. Josèphe rationalise et, chose plus curieuse, supprime la prière caractéristique de Jonathan.

[94] Χαλφί dans Maccabées.

[95] Trois mille d'après Maccabées.

[96] I Maccabées, 12, 1-18 (les versets 19-23 renferment le texte de l'ancienne lettre d'Areios = Josèphe, livre XII, iv, 10).

[97] La plupart des mss. ont ἱερέων, « le corps des prêtres ». Dans Maccabées, 12, 8, figurent à la fois les prêtres et le reste du peuple.

[98] Voir livre XII, iv, 10.

[99] Josèphe a mal compris Maccabées, 12, 9, où il est dit simplement que les Juifs n'ont pas besoin de l'alliance des Spartiates parce qu'ils trouvent une consolation suffisante (παράκλησιν) dans leurs livres saints.

[100] Texte altéré (ni ἀναπολη θείσης ni ἀναπληρωθείσης ne donnent un sens satisfaisant). Maccabées, 12, 10, dit simplement : « beaucoup d'années se sont passées depuis que vous avez député vers nous ».

[101] Ceci est ajouté par Josèphe.

[102] On ne comprend pas ce que vient faire ici ce hors-d'oeuvre que Josèphe a tiré de son cru. Ici comme ailleurs il transforme en écoles philosophiques à la grecque les sectes religieuses des Juifs, qui avaient un tout autre caractère.

[103] Guerre, II, viii. Remarquer l'expression Ἰουδαικὴ πραγματεία pour désigner cet ouvrage.

[104] I Maccabées, 12, 24-34.

[105] Ramath (Épiphanie), sur le haut Oronte. Il n'est pas probable que Jonathan se fût avancé si loin.

[106] Le mot νυκτός doit être déplacé.

[107] Le Nahr el Kebir.

[108] Ζαβεδαίους Maccabées. Peut-être Βαταναίους ?

[109] Singulier détail, ajouté par Josèphe.

[110] C'est-à-dire le pays des Philistins.

[111] I Maccabées, 12, 35-38. Les passages, relatifs à la campagne de Démétrius contre les Parthes, proviennent d'une autre source.

[112] Pas dans cet ouvrage.

[113] I Maccabées, 12, 39-45.

[114] I Maccabées, 12, 46-51.

[115] I Maccabées, 12, 52 - 13, 6.

[116] Texte altéré.

[117] I Maccabées, 13, 7-11.

[118] Est-ce le même que celui qui était appelé plus haut (v, 7) Ματταθίας Ἀψαλώμου ? Quelques mss. de I Maccabées ont ici Ματταθίαν.

[119] Contresens de Josèphe. I Maccabées dit : il (Jonathas) resta à Jopé pour la garder.

[120] I Maccabées, 13, 12-20.

[121] El-Hadilé, à l'est de Lydda.

[122] Plus exactement (Maccabées, 15) de l'argent qu'il devait au roi en raison de ses gouvernements.

[123] Tout ce discours est imaginé par Josèphe. Ce procédé de Simon est extrêmement suspect.

[124] Les mss. de Josèphe ont Δῶρα, Maccabées Ἄδωρα. C'est peut-être cette dernière ville (infra, x, 1) que Mnaséas appelait Δῶρα dans le fragment cité par Josèphe, *C. Apion*, II, § 116. (Notons au passage que le verset 20 de Maccabées est omis dans la traduction de Kautzsch). Adora est à une dizaine de kil. à l'O. de Hébron.

[125] I Maccabées, 13, 24-30.

[126] Βασκαμά dans Maccabées. Site inconnu (en Galaad).

[127] Comme cette phrase est prise dans Maccabées on peut se demander si le monument subsistait encore vraiment au temps de Josèphe. La même observation s'applique à la remarque identique d'Eusèbe (Onamast., p. 281 Lag.).

[128] Cette phrase, ajoutée par Josèphe, est incomplète ou altérée ; on lit : ἀρχιερατεύων (ou ἀρχιερατεύσας) ἔτη τέσσαρα προστὰς τοῦ γένους. La mort de Jonathas se place en 143 (Maccabées, 13, 41) ; il avait pris la robe de grand-prêtre en 153 (Maccabées, 10, 21) ; Josèphe avait donc probablement écrit δέκα, d'où le copiste aura fait δ' c'est-à-dire 4.

[129] I Maccabées, 13, 41-42 (= Josèphe jusqu'à ...environnaient.). À partir de là Josèphe paraît suivre une autre source, quoique I Maccabées mentionne la prise de « Gaza » (Gazara) (43-48) et celle de la citadelle de Jérusalem (49-51), mais non sa démolition.

[130] Josèphe prend ici Assyriens comme synonyme de Syriens. L'ère des Séleucides (équinoxe d'automne 312 av. J.-C.) a d'ailleurs pour origine l'occupation par Séleucus Nicator de Babylone et non de la Syrie. L'an 170 Sél. correspond à 143/2 av. J. C.

[131] À partir d'ici Josèphe n'a certainement pas connu la suite de I Maccabées, dont il s'écarte

notablement dans son récit, d'ailleurs très abrégé, du principat de Simon. L'observation en a déjà été faite par Whiston et Ewald ; elle est longuement développée par Destinon, *Die Quellen des Flavius Josephus*, p. 80 suiv. Il semble d'ailleurs que le dernier chapitre de I Maccabées (depuis xiv, 16) soit une addition postérieure, comme l'a vu Destinon. Pour la fin du XIIIe livre, Josèphe parait avoir combiné, comme précédemment, un ou plusieurs historiens hellénistiques (Posidonius, Strabon, Nicolas) et des documents spécialement juifs, consistant principalement en anecdotes édifiantes ou miraculeuses, avec un goût pour les détails atroces ; plusieurs de ces anecdotes sont conservées indépendamment dans la tradition rabbinique. Cf. Destinon, op. cit. p. 40 suiv. Il n'y a pas lieu d'admettre, avec Bloch et Nussbaum, que Josèphe ait consulté les Annales de Jean Hyrcan (I Maccabées, 16, 23) ou d'autres chroniques semblables. - Le récit parallèle de la Guerre (I) est puisé aux mêmes sources ; il est un peu plus sommaire, mais entièrement d'accord avec les Antiquités. Nous ne signalerons que les divergences.

[132] 46/5 à 143/2 d'après le témoignage des monnaies. Tite Live et Diodore s'accordent avec Josèphe pour placer le meurtre d'Antiochus VI pendant la captivité de Démétrius II ; au contraire I Maccabées raconte d'abord le meurtre (13, 31, immédiatement après la mort de Jonathan), donc probablement en 170 Sél. = 143/2, ensuite (14, 1) l'expédition de Démétrius contre les Parthes en 172 Sél. = 141/0 av. J.-C. Ce dernier arrangement paraît préférable. - Les titres complets d'Antiochus VI sont Théos Epiphanès Dionysos ; Josèphe n'a retenu que le premier, qui est insignifiant.

[133] Ce titre n'apparaît pas sur les monnaies, où Antiochus VII (vulgo Sidétès) s'intitule Evergète ; il n'est pas donné par d'autres historiens.

[134] I Maccabées présente les choses autrement. C'est avant d'entreprendre son expédition en Syrie qu'Antiochus Sidétès sollicite l'alliance de Simon (xv, 1 suiv.). Au contraire pendant le siège de Dora il refuse les troupes et les subsides de celui-ci (xv, 26 suiv.).

[135] Plutôt quatre ans (143/2-139/8). Les monnaies de Tryphon ne sont pas datées de l'ère des Séleucides, mais d'une ère nouvelle partant de son usurpation ; or, il en existe avec le chiffre 4 (Babelon, Séleucides, p. cxxxviii).

[136] Récit très incomplet. En réalité, Antiochus commença par demander aux Juifs la restitution de leurs conquêtes récentes (la citadelle, Jopé, Gazara) ou une indemnité pécuniaire ; on ne put s'entendre sur la somme (I Maccabées, 15).

[137] D'après I Maccabées, 16, Simon ne prit aucune part à la campagne.

[138] Voir pour les détails I Maccabées, 14, 16 suiv., 24 ; 15, 15 suiv.

[139] 42-135 av. J.-C. La mort de Simon est placée par I Maccabées, 16, 14 du mois de Schebat 177 Sél. = février 135.

[140] Δώκ dans Maccabées, 16, 15. Aujourd'hui Ayn Douk, à une lieue au N. O. de Jéricho.

[141] D'après cela l'année 135/4 aurait été sabbatique. Or, en partant de l'année sabbatique à peu près assurée 38/7 av. J.-C. (Ant., XIV, vi, 2), on trouve comme sabbatique l'année précédente 136/5. Il est probable que Josèphe a été induit en erreur par une source païenne ; le siège fut levé non pas parce que l'année sabbatique commençait (elle n'a jamais suspendu

les opérations militaires), mais parce que, en raison de l'année sabbatique précédente, on n'avait pas d'approvisionnements. Cf. Schürer, I3, p. 36.

[142] L'ancienne Rabbath Ammon, hellénisée par Ptolémée Philadelphe.

[143] Ce synchronisme est inexact. La 162e olympiade va de juillet 132 à 128 av. J.-C. ; la 4e année d'Antiochus Sidétès est 136/5 d'après les monnaies, 135/4 d'après Porphyre ; la 1ère année d'Hyrcan est, strictement parlant, 136/5 (puisque Simon est mort en février 135). Schürer place l'invasion d'Antiochus en 135/4.

[144] Novembre 135 ? Pour la date du coucher des Pléiades dans l'antiquité, cf. Pline, II, 47, 125.

[145] Octobre 134 ? Le siège aurait donc déjà duré un an.

[146] τὴν στρατίαν εἰστία. Je ne puis croire qu'il s'agisse de l'armée juive.

[147] Ce titre ne figure pas sur ses monnaies, où il s'intitule Evergète, Josèphe le cite encore Ant., VII. Remarquez le contraste de cet éloge d'Antiochus avec le jugement sévère du vii, 3, ou Josèphe suit une autre source.

[148] Ce détail est confirmé par le fr. de Diodore XXXIV, 1, qui reproduit sûrement le récit de Posidonius (Textes, p. 56 suiv.). Rapproché de plusieurs autres traits concordants, il permet de croire que tout le récit du siège de Jérusalem dans Josèphe dérive directement ou indirectement de Posidonius.

[149] Quel frère, puisque Hyrcan n'en avait que deux et que tous deux (τοὺ ἀδελφούς) avaient été massacrés par Ptolémée ?

[150] La muraille fut rétablie plus tard par Hyrcan, I Maccabées, 16, 23.

[151] D'après un autre passage de Josèphe (Ant., VII) les sommes extraites par Hyrcan « d'une des chambres du tombeau de David » auraient servi, au moins en partie, à payer l'indemnité. de guerre exigée par Antiochus « 1300 ans après la mort de David ».

[152] En 130/29 av. J.-C.

[153] Fr. 74 Didot = Textes, p. 81. Le Lycos est le grand Zab.

[154] L'explication de Josèphe n'est qu'une conjecture ; mais il semble en résulter que dans son opinion la Pentecôte était toujours (et non pas seulement cette année là) célébrée un dimanche, conformément à l'interprétation littérale que les Sadducéens donnaient à Lévitique, 23, 11. Sur la controverse soulevée par ce texte voir Adler, Monatschrift, 1878, p. 522, et Purves, art. Pentecost, p. 740 b, dans le dictionnaire de Hastings.

[155] Dans l'ouvrage grec extrait par Josèphe. - Démétrius II remonte sur le trône en 129/8 av. J.-C.

[156] Ou Samoga, Samaia ; ville inconnue de la Pérée (?).

[157] Sichem.

[158] Cf. livre XI, viii, 4.

[159] Sur Adora cf. supra, vi, 5. Marissa était à mi-chemin entre Hébron et Asdod.

[160] Sur cette section on peut lire une dissertation de Mendelssohn, *De senati consultis Romonorum ab Jobepho Antiq.*, XIII, 9, 2 ; XIV, 10, 22 relatis commentatio, Leipzig, 1879 (réimprimée dans Ritschl, *Acta Societatis philologae Lipsiensis*, V, 123 suiv.), qui a

donné lieu à toute une littérature consignée dans Schürer, I3, 262. Je ne puis que maintenir les conclusions (adoptées par Willrich et Bevan) de mon article de la *Revue des Études juives*, XXXVIII, 1899, p. 161-171. Josèphe s'est trompé en rapportant notre SC. à l'époque d'Antiochus Sidétès ; il concerne, en réalité, son fils Antiochus Cyzicène, et le décret antérieur auquel il fait plusieurs fois allusion est celui dont le texte se lit plus loin XIV, x, 22 : le roi y est appelé Ἀντίοχος ὁ βασιλεὺς Ἀντιόχου υἱός, désignation qui ne convient qu'à Antiochus Cyzicène ; le Sénat lui enjoint de restituer aux Juifs les ports et forteresses qu'il leur a enlevés et de retirer sa garnison de Jopé.

[161] Le 6 février (probablement 105 av. J.-C.).

[162] Sans doute les « marines » de la côte philistine entre Iamnée et Gaza (Is. Lévy, *Revue des Études juives*, XLI, 177), qui encore aujourd'hui s'appellent en arabe El-Mina (λιμήν).

[163] Peut-être le canton du Ras el 'Ain, où prend sa source l'Aoudjeh et où s'éleva la forteresse d'Antipatris au N. E. de Jopé (Is. Lévy).

[164] Il est singulier que ni ici ni au début de la lettre il ne soit question du grand-prêtre.

[165] Les mss. ont les uns γραμμάτων, les autres πραγμάτων. Il s'agit probablement des lettres demandées pour arrêter Antiochus. En somme, le Sénat répond par une fin de non-recevoir polie.

[166] On était en pleine guerre des Cimbres.

[167] Ptolémée Evergète (Physcon), frère de Philométor, régna en Egypte de 146 à 117 av. J.-C.

[168] 26/5 av. J.-C. (187 Sél.)

[169] 23/2 av. J.-C.

[170] Les mots ἀπὸ Κυζίκου me paraissent interpolés.

[171] Voir plus haut la note de la section vi, 1.

[172] Cela a été indiqué vaguement à la section vi, 1, mais très probablement Josèphe, ici encore, copie étourdiment son guide.

[173] L'invasion d'Antiochus Cyzicène se place en 114 ou 113 av. J.-C. (On croirait à lire Josèphe qu'elle eut lieu immédiatement après l'avènement de Grypos). La lutte des deux frères aboutit à une sorte de partage en 111/110, Cyzicène obtenant la Cœlé-Syrie.

[174] Antiochus Sidétès.

[175] Cette phrase vague paraît désigner par anticipation les faits qui seront racontés en détail plus bas dans le la section 2.

[176] Je ne comprends pas bien le sens de cette phrase.

[177] On a peine à comprendre comment les Samaritains pouvaient molester les gens de Marissa, en pleine Idumée.

[178] D'après la Guerre, I, § 65, c'est Antiochus d'Aspendos (c'est-à-dire Grypos) que les Samaritains appellent à leur secours. Si cette version est exacte l'événement doit être placé avant 113.

[179] Ou Sôter II. Il avait succédé en titre à son père Evergète II : sa mère Cléopâtre était associée au trône et vraiment régente.

[180] D'après Guerre, I, § 66, les Juifs auraient pris Scythopolis de vive force après la chute de Samarie et occupé tout le pays en deçà du Carmel.

[181] Ce récit se lit aussi dans le *Talmud, Sota*, Jér. 24 b = Bab. 32 a, et dans *Midrash* Rabba sur Cantique, VIII, 7.

[182] Voir iii, 1.

[183] Ptolémée Lathyre, détrôné par sa nièce Cléopâtre, s'était réfugié dans le royaume de Chypre en 107 av. J.-C. Cléopâtre l'y relança. Un fils de Chelkias parait être mentionné en qualité de stratège (?) dans l'inscription que j'ai essayé de restituer *Rev. ét. juives*, XL (1900), p. 50 suiv.

[184] Voir v, 9.

[185] La distinction faite ici entre le roi et le grand-prêtre indique une source contemporaine d'Hérode (Nicolas).

[186] L'anecdote rapportée par Josèphe se lit également dans une baraïta du *Talmud* de Babylone, *Kiddouschin*, 66 a ; seulement le prince est appelé Jannée et non Hyrcan, et l'insulte est proférée par Juda ben Guadidiah : Eléazar (fils de Poéra) joue le rôle du Jonathas de Josèphe. Sur ce texte, qui semble extrait d'une Chronique pharisienne, voir Derenbourg, *Essai*, p. 79 ; Israël Lévi, *Rev. ét. juives*, XXXV, 1897, p. 218 suiv.

[187] Guerre, II, viii, 2-14.

[188] Il n'a pas encore été question de « sédition » proprement dite. Guerre, I, ii, est plus explicite.

[189] 35 à 105 ou 104 av. J.-C. - La Guerre, I, ii, lui prête 33 ans de pontificat.

[190] On a vu plus haut (x, 3) un autre exemple du don de prophétie attribué à Hyrcan.

[191] 81 ans à compter de 105 nous feraient remonter à 586. C'est la date, non du retour de Babylone, mais de la captivité elle-même (ruine du Temple, 10 Ab 586). Le chiffre donné par la Guerre, I, - 471 ans - n'est pas plus acceptable.

[192] Texte incertain et embrouillé.

[193] Cette forteresse avait été érigée par Hyrcan, au dessus et au N. du Temple (Ant., XVIII). Schürer croit (I3, 198) qu'elle s'élevait sur le même emplacement que la citadelle déjà mentionnée par Néhémie, ii, 8 ; vii, 2.

[194] Guerre (I, iii) ajoute « fabriqué en Galilée ».

[195] Guerre (I, iii) « il est déjà quatre heures ».

[196] δαίμοσι. Cet hellénisme semble indiquer une source païenne (Nicolas ?).

[197] 104-103 av. J.-C.

[198] Peuplade du Liban. On a supposé sans raison suffisante qu'il s'agit de la Galilée, dont la judaïsation serait l'oeuvre d'Aristobule. Mais voir plus bas et v, 6.

[199] Josèphe ne s'aperçoit pas de la ridicule contradiction entre ce jugement de Timagène et le reste de sa biographie d'Aristobule. On remarquera aussi comment le Il mourut en..., plus haut, n'est que la paraphrase de la citation textuelle de Strabon.

[200] Josèphe oublie de dire que Salomé-Alexandra épousa Jannée, comme cela résulte de la suite (ch. 16).

[201] τοὺς τούτου χαρακτῆρας δείξαντος. Le sens est très douteux. Plus loin le mot genñmenon est inintelligible.

[202] Il s'appelait Absalômos (cf. livre XIV, ix, 4).

[203] Surnom officiel d'Antiochus Grypos.

[204] Havre à l'est du promontoire Carmel.

[205] A l'ouest du lac de Tibériade, dans la plaine du même nom (Sahel el-Battôf). Le site exact de la ville n'est pas connu.

[206] Site inconnu.

[207] οὐ μεταξὺ ἦσαν ἐστρατοπεδευκότες, nous traduisons au jugé.

[208] Josèphe cite évidemment Timagène à travers Strabon, comme plus haut.

[209] Formule copiée, comme si souvent, dans le document original.

[210] Texte incertain. Les mots μειζω γεινόμενον me paraissent être une glose de αὐξανόμενον.

[211] Texte douteux. On ne sait que faire de Ἰουδαίων (Naber : Ἰουδαίῳ) ; je le supprime comme une glose de ἡμέτερον qui se lit quelques lignes plus loin.

[212] Au S. -E. du lac de Tibériade.

[213] Ruines à Amatha, au N. du Yabbok.

[214] Dans Guerre (I, iv) il est dit que Théodore reprit aussi ses propres trésors.

[215] Raphia est la première ville de la côte syrienne en venant d'Egypte. Anthédon était située entre Gaza et Ascalon.

[216] Lire οἰκείων au lieu de οἰκετῶν des mss.

[217] 6 av. J.-C.

[218] D'après Eusèbe, le Cyzicène se tua lui-même (95 av. J.-C.).

[219] Antiochus (XI) Épiphane Philadelphe.

[220] Lapsus pour troisième ; Josèphe veut dire le 4e fils de Grypos.

[221] Tous les mss. ici et dans la Guerre ont Ἄκαιρος. Εὔκαιρος est une « correction » des sommaires, que rien ne justifie.

[222] Tribu arabe nomade (Etienne de Byzance).

[223] D'après Appien, Antiochus Eusèbe vivait encore lors de l'invasion de Tigrane (83).

[224] La bévue coutumière.

[225] Livre III, § 245.

[226] C'est-à-dire que l'aïeule d'Alexandre avait été une captive (supra, x, 5).

[227] Une histoire analogue est racontée dans le *Talmud* de Babylone, *Soukka*, 48 b, mais sans le nom d'Alexandre ; on y retrouve le détail du bombardement à coups de citrons.

[228] Cette disposition existait déjà, selon Josèphe lui-même (VIII, § 95), dans le Temple de Salomon.

[229] Moab et Galaad avaient donc été occupés (depuis 400 ?) par les Arabes.

[230] Amathonte a été déjà prise au xiii, 3. Il faut en conclure qu'Alexandre l'avait reperdue. La Guerre, § 89, dit expressément qu'Alexandre s'empala de la forteresse qu'il trouva abandonnée.

[231] Au lieu de Garada la plupart des mss. ont Gadara. Nous écrivons la Gaulanitide d'après Guerre, I, § 90 (κατὰ τὴν Γαυλάνην). Dans Antiquités les mss. ont Γαλλδίτιδος ou Ἰουδάνιδος : cette dernière forme se ramène facilement à Γαυλάνιγος (Niese). La Gaulanitide est au N.-E. du lac de Tibériade.

[232] Guerre, I, § 93 compte 1.000 cavaliers, 8.000 fantassins mercenaires, 10.000 Juifs pour Alexandre ; 3.000 chevaux et 14.000 hommes de pied pour Démétrius.

[233] Βεμέσελις d'après Guerre, I, § 96. Aucune des deux villes n'est connue.

[234] Le sens de ce surnom n'est pas clair. Les Thraces étaient célèbres par leur férocité.

[235] Conjecture de Niese. Les mss. ont Ζίζον.

[236] De la Mésopotamie.

[237] Le but de cette expédition était, non pas la Judée, mais l'Arabie ; Antiochus demandait seulement le passage. C'est ainsi d'ailleurs que les choses sont présentées dans la Guerre, I, § 99.

[238] Au N-E. de Jopé.

[239] Quelques mss. ont 160.

[240] C'est le roi des Arabes dont il vient d'être question.

[241] Dynaste de Chalcis etc., dans le Liban.

[242] Haditheh, à l'E. de Lydda.

[243] Dans la Pérée, ainsi que les villes suivantes. Au lieu de Dion, Guerre, § 104, a Pella.

[244] Leçon de Guerre, § 104. Dans les Antiquités on lit Ἔσσα.

[245] Dans Guerre, § 105, il est dit au contraire que le roi acquitta Démétrius (gouverneur de Gamala) des nombreuses accusations portées contre lui (παραλύσας au lieu de περιέδυσεν).

[246] Une énumération analogue est donnée par le chroniqueur Syncelle (I, 558 Dind.) et paraît remonter en dernière analyse à Juste de Tibériade. On y trouve plusieurs villes qui manquent dans Josèphe (Abila, Hippos, Philoteria, etc.). Cf. Tuch, Quaestiones de Flavii Josephi libris historicis (Lips., 1859), p. 12 suiv. Les villes enlevées aux Arabes, énumérées plus loin, XIV, § 18, complètent cette liste.

[247] Lemba est sans doute identique à Libba, ville enlevée aux Arabes (XIV, 18). Les quatre localités suivantes sont inconnues et la lecture des trois premiers noms fort incertaine.

[248] Probablement le Regeb de la Mishna (*Menahoth*, VIII, 3), fameux par son huile.

[249] 03 à 76 av. J.-C. - Les recommandations d'Alexandre à sa femme, rapportées par le *Talmud* (*Sota*, 22 b), sont assez différentes de celles que lui prête Josèphe ou Nicolas : il l'aurait surtout mise en garde contre les hypocrites, les faux dévots.

[250] Et aussi (Guerre, I, § 108) parce qu'elle observait scrupuleusement le code pharisien.

[251] Texte mutilé et obscur.

[252] Quelques mss. donnent 500.000 !

[253] La fille cadette de Ptolémée Physcon et de Cléopâtre, Séléné, avait épousé successivement Ptolémée Lathyre et Antiochus Grypus. On ne sait s'il faut l'identifier avec la Séléné qui fut la femme d'Antiochus Cyzicène et d'Antiochus Eusèbe (Appien, Syr., 69).

[254] Mithridate, après la déroute de Cabira (71), se réfugia, non chez les Ibères, mais en Arménie.

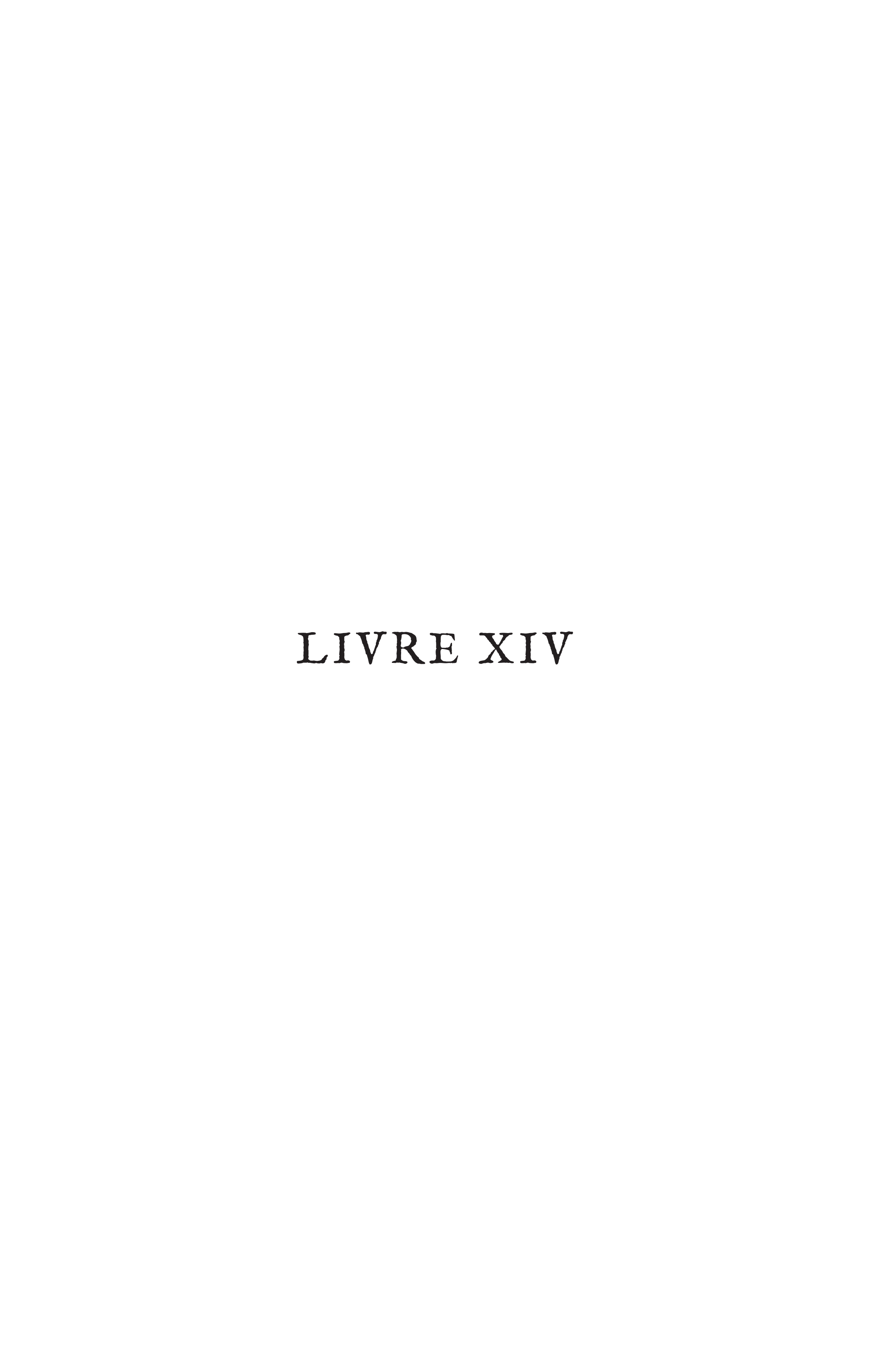
[255] Agaba est inconnue. Faut-il lire Gaba, place voisine du Carmel ? La traduction latine donne Gabatha.

[256] La forteresse appelée alors Bans (plus tard Antonia). Cf. Guerre, I, § 118.

[257] Je lis τῶν προσῳκειωμένων οὐχ ἧττον Les mss. ont τῶν μὴ προσδοκωμένων. Herwerden a proposé προσῳκειωμένων, mais en conservant μὴ ce que je ne comprends pas.

[258] 6 à 67 av. J.-C.

[259] Je ne comprends pas cette phrase, sûrement altérée.


LIVRE XIV



À partir du livre XIV jusqu'à la mort d'Hérode (XVII, 8, 4) la source principale de Josèphe est le grand ouvrage de Nicolas de Damas, qui pour cette période, avait une valeur de premier ordre. Nicolas était un peu suspect de partialité envers Hérode (dont il avait été secrétaire) et envers le père de celui-ci, Antipater, mais son récit était d'ailleurs exact et très détaillé ; Josèphe paraît l'avoir suivi de très près, en se bornant à corriger de temps à autre ses appréciations trop favorables aux Iduméens et en ajoutant quelques anecdotes édifiantes empruntées à la tradition rabbinique. Les chapitres correspondants de la Guerre dérivent de la même source et présentent quelquefois des détails omis dans les Antiquités. Voir sur tous ces points Destinon. op. cit., p. 91 suiv. - Le livre XIV des Antiquités correspond, dans la Guerre, à I, § 120-357.

Chapitre premier

1. Préambule. - 2. Guerre civile entre Hyrcan II et Aristobule II. Aristobule roi - 3-4. Intrigues de l'Iduméen Antipater auprès d'Hyrcan et d'Arétas.

Nous avons rapporté dans le livre précédent l'histoire de la reine Alexandra et sa mort nous raconterons maintenant les évènements qui suivirent et s'y rattachent, attentifs avant tout à n'en omettre aucun, soit par ignorance, soit par paresse. Car si le récit et l'explication de faits inconnus de la plupart, en raison de leur ancienneté, réclament, dans l'exposition, tout le charme qui peut résulter du choix des mots, de leur arrangement, et de ce qui peut ajouter au style quelque ornement, afin que le lecteur trouve à s'instruire agrément et plaisir, toutefois les historiens doivent avant tout viser à l'exactitude et considérer comme leur premier devoir de dire la vérité à ceux qui, ignorant les faits, s'en rapportent entièrement à eux [1].

2. Hyrcan monta sur le trône la troisième année de la 177e Olympiade, sous le consulat de Quintus Hortensius et de Quintus Metellus, surnommé Creticus [2]. Aristobule lui fit aussitôt la guerre et, au cours d'une bataille livrée près de Jéricho, nombre des soldats d'Hyrcan passèrent dans le camp de son frère. Hyrcan se réfugia dans la citadelle, où la femme et les enfants d'Aristobule avaient été enfermés par sa mère, comme nous l'avons dit [3]. Il attaqua et fit prisonniers ceux de ses adversaires qui s'étaient enfuis dans l'enceinte du temple [4]. Puis il entra en pourparlers avec son frère et traita avec lui : il s'engageait à cesser les hostilités et consentait qu'Aristobule fût roi et que lui-même vécût

sans se mêler aux affaires, en jouissant tranquillement de sa fortune. Ce traité fut juré sur les objets sacrés conservés dans le sanctuaire et confirmé par des serments qu'ils prêtèrent la main dans la main ; puis, après s'être embrassés en présence de tout le peuple, ils se retirèrent, Aristobule, dans le palais, Hyrcan, devenu simple particulier, dans l'ancienne maison d'Aristobule.

3. Il y avait alors un ami d'Hyrcan, Iduméen, appelé Antipater, possesseur d'une grande fortune, homme entreprenant par nature et remuant, mal disposé pour Aristobule et brouillé avec lui à cause de son dévouement pour Hyrcan. Nicolas de Damas dit qu'il appartenait à l'une des premières familles juives revenues de Babylone en Judée : mais il le dit pour plaire au fils d'Antipater, Hérode, devenu roi des Juifs à la suite d'événements que nous raconterons le moment venu [5]. Cet Antipater s'était appelé d'abord Antipas ; c'était là aussi le nom de son père [6], qui, nommé par le roi Alexandre et sa femme gouverneur de toute l'Idumée, avait, dit-on, fait amitié avec les Arabes limitrophes et les habitants de Gaza et d'Ascalon, gagnés par ses riches présents. Antipater le jeune, voyant donc d'un mauvais oeil Aristobule, devenu le maître, et craignant que la haine qu'il avait pour celui-ci ne lui attirât des ennuis, conspira secrètement contre ce roi et s'aboucha avec les plus influents des Juifs ; il était injuste, disait-il, qu'on supportât qu'Aristobule gardât injustement le pouvoir, après l'avoir arraché à son frère, plus âgé que lui, auquel le trône appartenait par droit d'aînesse. Et constamment il tenait ces mêmes propos à Hyrcan lui-même, ajoutant que la vie de celui-ci était en danger s'il ne se gardait et ne se mettait à l'abri ; car les amis d'Aristobule, disait-il, ne laissaient passer aucune occasion de lui conseiller de tuer son frère, l'assurant qu'il affermirait ainsi son pouvoir. Hyrcan n'ajoutait pas foi à ces discours, car il était d'un naturel honnête, et sa loyauté n'admettait pas facilement la calomnie. Son éloignement des affaires et sa douceur le faisaient même regarder comme dégénéré et dépourvu de virilité. Aristobule, d'un tempérament tout opposé, était actif et d'esprit éveillé.

4. Lorsqu'Antipater vit qu'Hyrcan ne prêtait aucune attention à ses discours, il ne laissa plus passer un seul jour sans calomnier auprès de lui Aristobule, qu'il accusait de vouloir tuer son frère ; enfin, à force de le presser, il le décida par ses conseils à se réfugier auprès d'Arétas, roi des Arabes : il lui promettait, s'il l'écoutait, d'être lui-même son allié. Hyrcan, sur ces assurances, pensa qu'il était de son intérêt de s'enfuir auprès d'Arétas [7] : l'Arabie est, en effet, limitrophe de la Judée. Il envoya d'abord Antipater auprès du roi des Arabes, pour recevoir des assurances qu'il ne le livrerait pas à ses ennemis s'il venait auprès de lui en suppliant. Antipater, dès qu'il eut reçu ces garanties, revint à Jérusalem, auprès d'Hyrcan. Puis, peu de temps après, il sortit avec lui de la ville pendant la nuit, et l'amena, après un long voyage, à Pétra : c'est le nom de la ville où se trouvait le palais d'Arétas. Comme il était grand ami du roi, il lui demanda de ramener Hyrcan en Judée ; et grâce à ses instances, qu'il renouvelait chaque jour sans se lasser, grâce aussi à ses présents, il décida Arétas. Hyrcan cependant promit

à celui-ci, s'il le ramenait et lui rendait la royauté, de lui restituer le territoire et les douze villes que son père Alexandre avait enlevées aux Arabes : c'étaient Médaba, Libba, Nabalôth, Rabatha, Agalla, Athôné, Zôara, Oronas, Marissa, Rhydda, Lousa, Oryba [8].

CHAPITRE II

1-2. Arétas ramène Hyrcan en Judée et assiège Aristobule dans le Temple. - 3. Scaurus, lieutenant de Pompée, l'oblige à lever le siège.

1. Arétas, fort de ces promesses, marcha contre Aristobule avec cinquante mille cavaliers et de l'infanterie, et le vainquit en bataille rangée. A la suite de cette victoire, il y eut de nombreuses défections en faveur d'Hyrcan, et Aristobule abandonné s'enfuit à Jérusalem. Mais le roi des Arabes, à la tête de toutes ses troupes, vint attaquer le Temple et l'y assiégea, avec l'aide du peuple, qui s'était prononcé pour Hyrcan, tandis que les prêtres seuls restaient fidèles à Aristobule. Arétas, ayant réuni les forces des Arabes et des Juifs, poussa vivement le siège. Gomme ces événements se passaient vers le temps de la fête des Azymes, que nous appelons la Pâque, les plus considérables des Juifs, abandonnant le pays, s'enfuirent en Egypte. Un certain Onias, homme juste et pieux, qui, jadis, au moment d'une sécheresse, avait prié Dieu d'y mettre fin, et dont les prières exaucées avaient amené la pluie, s'était caché en voyant que la rébellion continuait toujours aussi violente ; amené au camp des Juifs, on l'invita, de la même façon qu'il avait autrefois par ses prières fait cesser la sécheresse, à prononcer des imprécations contre Aristobule et ses partisans. Comme il s'y refusait et comme son refus lui attirait les violences de la foule, se dressant au milieu des Juifs, il s'écria : « Ô Dieu, roi de tout l'Univers, puisque ceux qui m'entourent sont ton peuple, et que ceux qui sont assiégés sont tes prêtres, je te demande de ne pas écouter ce que demande ton peuple contre tes prêtres, et de ne pas exaucer les prières de tes prêtres contre ton peuple. » Quand il eut prié de la sorte, les plus méchants des Juifs qui étaient autour de lui le lapidèrent [9].

2. Mais Dieu les châtia sur le champ de leur cruauté et vengea le meurtre d'Onias de la manière suivante. Pendant qu'Aristobule et les prêtres étaient assiégés, le moment approcha de la fête appelée Pâque [10] à l'occasion de laquelle nous avons coutume d'offrir à Dieu de nombreux sacrifices. Comme ils manquaient de victimes, Aristobule et les siens demandèrent à leurs compatriotes de leur en fournir, offrant de les payer aussi cher que l'on voudrait. Les assiégeants leur demandèrent mille drachmes par tête de bétail Aristobule et les prêtres acceptèrent avec empressement et, au moyen d'une corde, firent descendre l'argent le long du mur. Les assiégeants prirent l'argent mais ne donnèrent pas les victimes, poussant la méchanceté jusqu'à violer leur serment et commettre un sacrilège, en refusant à ceux qui en avaient besoin ce qui leur était nécessaire pour les sacrifices. Les prêtres ainsi trompés prièrent Dieu de les

venger de leurs compatriotes, et le châtiment ne se fit pas attendre, car Dieu envoya un vent violent qui détruisit la récolte dans tout le pays, si bien que l'on dut payer le boisseau de blé onze drachmes [11].

3. A ce moment Pompée, qui se trouvait alors en Arménie, encore en guerre contre Tigrane, envoya Scaurus en Syrie. Celui-ci, arrivé à Damas, trouva cette ville aux mains de Lollius et de Métellus, qui venaient de s'en emparer ; lui-même se dirigea alors rapidement sur la Judée. Dès qu'il y fut arrivé, des envoyés vinrent le joindre de la part d'Aristobule et d'Hyrcan, demandant les uns et les autres son alliance. Aristobule promit de lui donner quatre cents talents [12], Hyrcan offrit la même somme. Scaurus accepta les offres d'Aristobule ; car celui-ci était riche et généreux et ne demandait que des choses raisonnables, tandis qu'Hyrcan, pauvre et avare, exigeait davantage en retour d'une promesse incertaine. Il était, en effet, autrement difficile de s'emparer par la force d'une ville fortifiée et bien défendue. que de chasser une troupe de transfuges et la foule des Nabatéens, peu propres à la guerre. Pour ces raisons, il prit le parti d'Aristobule, reçut l'argent et fit lever le siège, en donnant à Arétas l'ordre de se retirer s'il ne voulait pas être déclaré ennemi des Romains. Puis Scaurus revint à Damas, et Aristobule, à la tête de forces nombreuses, marcha contre Arétas et Hyrcan, les attaqua près de l'endroit appelé le Papyrôn, les vainquit, et tua environ six mille ennemis, au nombre desquels Phallion, frère d'Antipater.

Chapitre III

1. Vigne d'or offerte à Pompée par Aristobule. - 2. Pompée à Damas. Les princes juifs plaident leur cause devant lui. - 3.4. Marche de Pompée. Négociations avec Aristobule.

1. Peu de temps après, Pompée arriva à Damas ci. entra dans la Cœlé-Syrie ; il reçut des envoyés de toute la Syrie, de l'Égypte et de la Judée. Aristobule lui envoya un riche présent, une vigne d'or de la valeur de cinq cents talents. Strabon le Cappadocien mentionne ce présent en ces termes : « Il reçut aussi d'Égypte une députation et une couronne de la valeur de quatre mille pièces d'or, et de Judée une vigne ou un jardin : les Juifs donnaient à ce travail le nom de "charme des yeux". Nous avons pu voir nous-même ce présent à Rome dans le temple de Jupiter Capitolin ; il porte l'inscription "d'Alexandre, roi des Juifs". Il est estimé cinq cents talents. On dit que ce présent fut envoyé par Aristobule, chef des Juifs. » [13]

2. Peu après [14], Pompée reçut de nouveaux ambassadeurs, Antipater de la part d'Hyrcan, et Nicodémos de celle d'Aristobule. Celui-ci porta plainte contre Gabinius et contre Scaurus, pour lui avoir extorqué de l'argent, l'un d'abord trois cents, l'autre quatre cents talents ; c'était se créer deux nouveaux ennemis en plus des anciens [15]. Pompée ordonna aux plaignants de se présenter en personne ; puis, au commencement du printemps, il concentra son armée, quitta ses quartiers d'hiver et marcha

vers le territoire de Damas. Sur sa route, il détruisit la citadelle d'Apamée, qu'Antiochus Cyzicène avait bâtie, et dévasta le territoire de Ptolémée fils de Mennaios : cet homme cruel ne valait pas mieux que Dionysios de Tripolis, son allié par mariage, lequel périt sous la hache ; Ptolémée échappa au châtiment que méritaient ses crimes moyennant mille talents qui servirent à Pompée à payer ses troupes. Pompée détruisit ensuite la forteresse Lysias [16], dont le Juif Silas était maître. Puis il traversa les villes d'Héliopolis et de Chalcis, et, franchissant la montagne qui sépare la Cœlé-Syrie du reste de la Syrie [17], vint à Damas. Là il écouta les doléances des Juifs et de leurs chefs : Hyrcan et Aristobule ne s'entendaient pas entre eux, et le peuple n'était d'accord ni avec l'un ni avec l'autre, demandant à ne pas avoir de rois car la tradition était, disaient-ils, d'obéir aux prêtres du Dieu qu'ils honoraient, et ces hommes, qui descendent des prêtres, avaient voulu amener le peuple à changer de gouvernement, pour le réduire en servitude. Hyrcan se plaignait d'avoir été, lui le plus âgé, privé de son droit d'aînesse par Aristobule, et de ne posséder plus qu'une petite étendue de territoire. Aristobule s'étant emparé du reste par la force ; il accusa mensongèrement celui-ci d'être l'auteur des incursions chez les peuples voisins, des actes de piraterie sur mer, assurant que jamais le peuple ne se serait soulevé sans sa violence et sa turbulence. Ses plaintes étaient appuyées par plus de mille des Juifs les plus considérables, à l'instigation d'Antipater. Aristobule répondait que, si son frère était tombé du pouvoir, c'était la faute de son caractère, dont l'indolence le rendait méprisable ; lui-même n'avait pris le pouvoir que par crainte de le voir passer en d'autres mains ; quant à son titre, c'était celui qu'avait porté son père Alexandre. Comme témoins, il citait des jeunes gens insolents, que rendaient odieux leurs vêtements de pourpre, leur coiffure apprêtée, leurs bijoux et tous les ornements dont ils étaient couverts, on eût dit qu'ils ne venaient pas comparaître en justice, mais figurer dans quelque cortège.

3. Pompée, après avoir entendu les deux adversaires, condamna la violence d'Aristobule ; pour l'instant il les renvoya avec de bonnes paroles, promettant, une fois dans leur pays, de tout arranger, dès qu'il aurait examiné les affaires des Nabatéens. Jusque-là, il les invita à rester tranquilles, tout en flattant Aristobule de peur qu'il ne soulevât le pays et ne lui coupât ses communications. C'est ce que fit cependant Aristobule : sans attendre l'effet d'aucune des promesses de Pompée, il se rendit à Dion [18] et de là passa en Judée.

4. Pompée, irrité, rassembla les troupes qu'il allait diriger contre les Nabatéens, leur adjoignit les auxiliaires de Damas et du reste de la Syrie, et les réunissant aux légions romaines qu'il avait déjà, marcha contre Aristobule. Mais quand il eut dépassé Pella et Scythopolis et eut parvenu à Corées [19], qui est la première ville de Judée, quand on vient de l'intérieur, Aristobule se réfugia dans la magnifique place forte d'Alexandreion, située sur le sommet de la montagne [20]. Pompée lui envoya l'ordre de se rendre auprès de lui. Aristobule, sur le conseil que lui donnèrent nombre de ses amis de ne pas faire la guerre aux Romains, descendit de son asile, et, après

avoir plaidé contre son frère la question du pouvoir, remonta dans sa citadelle, avec la permission de Pompée. Il recommença une seconde, puis une troisième fois, flattant Pompée dans l'espoir d'obtenir de lui le trône, et promettant d'obéir à tout ce qu'ordonnerait celui-ci, mais toutefois se retirant toujours dans sa place forte afin de ne pas se laisser désarmer, et se préparant des ressources en cas de guerre, dans la crainte que Pompée ne donnât le pouvoir à Hyrcan. Pompée lui avant ordonné de livrer ses châteaux forts et d'envoyer aux chefs des garnisons les instructions nécessaires écrites de sa propre main - ils avaient défense d'exécuter toute autre espèce d'ordre -, il dut obéir, mais, irrité, il se retira à Jérusalem et se prépara à la guerre. Peu de temps après, comme Pompée partait en expédition contre lui, des messagers arrivant du Pont lui apprirent en route que Mithridate venait de périr de la main de son fils Pharnace [21].

CHAPITRE IV

1. Pompée à Jéricho. Aristobule mis aux fers. - 2. Siège de Jérusalem. - 3-5. Prise du Temple. Règlement de la Judée par Pompée.

1. Après avoir campé autour de Jéricho - canton où pousse le palmier et où l'on récolte l'opobalsamon, le plus précieux des parfums, qui coule, comme un suc, des troncs (de baumier) entaillés avec une pierre tranchante -, Pompée marcha dès l'aube sur Jérusalem. Aristobule changea alors de tactique, se rendit auprès de lui et promit de lui donner de l'argent et de le recevoir à Jérusalem, le suppliant de mettre lin à la guerre et d'arranger pacifiquement les choses à sa guise. Pompée, touché par ses prières, lui pardonna, et envoya Gabinius avec des troupes pour s'emparer de l'argent et de la ville. Mais rien ne s'accomplit : Gabinius revint sans avoir pu prendre ni l'argent ni la ville, dont les portes avaient été fermées devant lui ; les soldats d'Aristobule avaient refusé d'exécuter les clauses du traité. Pompée, irrité de cet insuccès, jeta Aristobule en prison, et marcha lui-même sur la ville, qui était forte de tous les côtés, sauf sur le flanc Nord, mal défendu : elle est, en effet, entourée d'un large et profond ravin [22], en deçà duquel se trouve le Temple solidement fortifié d'une enceinte de pierre.

2. A l'intérieur de la ville régnait la sédition, les habitants ne s'entendant pas sur la situation : les uns voulaient livrer la ville à Pompée ; les partisans d'Aristobule étaient d'avis de fermer les portes et de résister, puisque Pompée retenait Aristobule prisonnier. Ces derniers, prenant les devants, s'emparèrent du Temple et coupèrent le pont qui le reliait à la ville, se préparant à soutenir un siège. Les autres ouvrirent les portes à l'armée et livrèrent à Pompée la ville et le palais [23]. Pompée envoya son lieutenant Pison avec des troupes mettre garnison dans la ville et dans le palais, et fortifier les maisons voisines du Temple, ainsi que les lieux environnants. Il n'eut d'abord pour les défenseurs que des paroles conciliantes ; puis, comme ils refusaient de l'écouter, il fortifia tous les lieux d'alentour, activement secondé en tout par Hyrcan. Pompée alla au point du jour camper au nord du Temple, côté le plus accessible.

Mais de ce côté aussi se dressaient de hautes tours ; on avait creusé un fossé, et un ravin profond entourait l'édifice [24]. Du côté de la ville les communications étaient impossibles, le pont ayant été coupé [25]. Cependant les Romains, avec de grands efforts, élevèrent jour par jour une terrasse d'approche, en abattant les forêts des environs. Quand elle fut suffisamment haute, et une fois le fossé, qui était extrêmement profond, comblé à grand'peine, Pompée amena des machines et des engins de guerre, qu'il fit venir de Tyr, les dressa et battit les murs du Temple avec des balistes. Sans la tradition qui nous oblige au repos tous les sept jours, la terrasse n'aurait pu être élevée ; les assiégés s'y seraient opposés : mais si la loi permet de se défendre au cas où l'ennemi engagerait le combat et porterait des coups, elle l'interdit hors ces cas, quoi que fasse l'adversaire.

3. Les Romains, qui le savaient bien, se gardèrent, les jours que nous appelons sabbat, de tirer sur les Juifs et d'en venir aux mains, se contentant d'apporter de la terre, d'élever des tours, d'avancer leurs machines, afin que tout fût prêt pour le lendemain. Et le fait suivant montrera à quel point nous poussons la piété envers Dieu et le respect de la loi : les Juifs ne furent jamais détournés par les terreurs du siège de l'accomplissement des rites ; deux fois par jour, le matin et vers la neuvième heure, on les accomplissait sur l'autel, et quelles que fussent les difficultés provenant des attaques de l'ennemi, on n'interrompit jamais les sacrifices. Bien plus, quand la ville fut prise le troisième mois (du siège), le jour du jeûne, en la cent soixante-dix-neuvième Olympiade, sous le consulat de Caius Antonius et de Marcus Tullius Cicéron [26], quand les ennemis envahirent le Temple et égorgèrent ceux qui s'y trouvaient, ceux qui offraient des sacrifices n'en continuèrent pas moins les cérémonies, sans que la crainte pour leur vie ni les massacres qui se multipliaient autour d'eux pussent les décider à s'enfuir : mieux valait, pensaient-ils. s'ils devaient subir un sort funeste, l'attendre à l'autel, que de transgresser quelque précepte de la loi. Et la preuve que ce n'est pas la une légende destinée à exalter une piété imaginaire, mais bien la vérité, se trouve dans les livres de tous ceux qui ont écrit l'histoire de Pompée, entre autres Strabon, Nicolas de Damas, et, de plus, Tite-Live, auteur de l'histoire romaine.

4. Dès que, sous l'effort des machines de guerre, la plus élevée des tours se fut écroulée et eut ouvert une brèche, les ennemis s'y précipitèrent. Cornélius Faustus, fils de Sylla, le premier, à la tête de ses soldats, escalada le rempart ; après lui, le centurion Furius et ceux qui l'accompagnaient pénétrèrent du côté opposé ; par un point intermédiaire entra Fabius, centurion lui aussi, avec une forte troupe. Partout régnait le carnage. Les Juifs étaient massacrés par les Romains ou se massacraient entre eux ; quelques-uns se jetèrent dans les précipices d'autres mirent le feu à leurs maisons et se brûlèrent vifs, incapables de supporter leur sort. Il périt environ douze mille Juifs, mais fort peu de Romains. Absalon, oncle et beau-père d'Aristobule, fut fait prisonnier [27]. De graves sacrilèges furent commis dans le sanctuaire, dont l'accès était jusque-là interdit et où nul ne pouvait porter les yeux : Pompée, avec une suite

nombreuse, y pénétra ; ils virent tout ce qu'il est interdit de voir aux autres hommes, hors les seuls grands-prêtres. Il y avait là la table d'or, les chandeliers sacrés [28], des vases à libations, des quantités de parfums, sans compter, dans les caisses, environ deux mille talents composant le trésor sacré : Pompée ne toucha à rien, par piété, en quoi aussi il agit d'une manière digne de sa vertu. Le lendemain, après avoir fait nettoyer le Temple parles serviteurs et offrir à Dieu les sacrifices prescrits par la loi, il conféra la grande-prêtrise à Hyrcan, en reconnaissance de tous les services que celui-ci lui avait rendus, et notamment parce qu'il avait empêché les Juifs de la campagne de faire cause commune avec Aristobule ; puis il fit trancher la tête aux promoteurs de la guerre. Faustus et les autres qui étaient courageusement montés à l'assaut des murailles reçurent les récompenses dues à leur valeur. Pompée rendit Jérusalem tributaire des Romains ; il enleva aux Juifs les villes de Cœlé-Syrie dont ils s'étaient rendus maîtres et soumit celles-ci à l'autorité du gouverneur romain [29] ; ainsi il ramena dans ses anciennes frontières ce peuple juif naguère si ambitieux. Pour faire plaisir à Démétrius de Gadara, son affranchi, il rebâtit Gadara, récemment détruite [30] ; et il rendit à leurs habitants les autres villes, Hippos, Scythopolis, Pella, Dion, Samarie, Marissa, Azotos, Iamnée, Aréthuse [31]. Outre toutes ces villes de l'intérieur, et sans compter celles qui avaient été détruites, Pompée déclara libres et rattacha à la province les villes maritimes de Gaza, Jopé, Dôra, Tour de Straton, qui, plus tard, rebâtie par Hérode et magnifiquement dotée de ports et de temples, prit le nom de Césarée.

5. Jérusalem fut redevable de tous les maux aux dissensions d'Hyrcan et d'Aristobule. Nous perdîmes, en effet, la liberté et devînmes sujets des Romains ; nous dûmes rendre aux Syriens tout le territoire que nous leur avions enlevé par les armes ; de plus, les Romains, en peu de temps, levèrent sur nous plus de dix mille talents, et la royauté, autrefois héréditaire dans la famille des grands-prêtres, devint l'apanage d'hommes du peuple. Nous reparlerons de tout cela le moment venu. Pompée, après avoir confié à Scaurus toute la Cœlé-Syrie (et le reste de la Syrie) jusqu'à l'Euphrate et à l'Égypte, avec deux légions romaines, partit pour la Cilicie, ayant hâte de rentrer à Rome. Il emmenait Aristobule prisonnier avec ses enfants, deux filles et deux fils ; l'un, Alexandre, put s'échapper, tandis que le plus jeune, Antigone, fut conduit a Rome avec ses soeurs.

CHAPITRE V[32]

1. Scaurus soumet Arétas. - 2-4. Révolte et défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius réorganise la Judée.

1. Scaurus fit une expédition contre Pétra, en Arabie. La ville étant d'un accès très difficile, il se mit à piller le pays environnant. Comme l'armée souffrait de la famine, Antipater, sur l'ordre d'Hyrcan, lui fournit du blé, pris en Judée, et tous les approvisionnements dont il avait besoin. Envoyé par Scaurus comme ambassadeur à Arétas,

en raison de leurs relations d'hospitalité, il persuada celui-ci de payer une indemnité pour éviter le ravage de son territoire et se porta lui-même garant pour trois cents talents. A ces conditions Scaurus mit fin à la guerre, ce qu'il désirait lui-même autant qu'Arétas.

2. Quelque temps après, comme Alexandre, fils d'Aristobule, faisait des incursions en Judée, Gabinius vint de Rome en Syrie comme gouverneur [33]. Entre autres exploits remarquables, il fit la guerre à Alexandre, auquel ne pouvait plus résister Hyrcan. Alexandre [34] avait même essayé de relever les murs de Jérusalem, détruits par Pompée ; mais les Romains qui se trouvaient dans la ville l'en empêchèrent. Il parcourut alors tout le pays à l'entour, arma nombre de Juifs, et réunit promptement dix mille hoplites et quinze cents cavaliers, puis il fortifia Alexandreion, place voisine de Corées, et Machairous, prés des monts d'Arabie. Gabinius marcha donc contre lui, après avoir envoyé en avant Marc Antoine et d'autres officiers ; ceux-ci armèrent les Romains qui les suivaient, ainsi que les Juifs soumis que commandaient Peitholaos et Malichos, et renforcés des gardes d'Antipater ils se portèrent à la rencontre d'Alexandre. Gabinius les suivait avec la grosse infanterie. Alexandre se retira près de Jérusalem ; on en vint aux mains, et dans le combat, les Romains tuèrent environ trois mille ennemis, et en firent autant prisonniers.

3. Cependant Gabinius marcha sur Alexandreion [35] et invita la garnison à se rendre, avec promesse d'amnistie [36]. Comme un corps nombreux d'ennemis campait sous les murs de la place, les Romains s'avancèrent contre eux ; Marc Antoine se distingua dans le combat et en tua un grand nombre, au point qu'il parut remporter le prix de la valeur. Gabinius laissa une partie de son armée pour achever de réduire la place, et parcourut lui-même le reste de la Judée ; chaque fois qu'il rencontrait sur sa route quelque ville détruite, il en ordonnait la reconstruction. Ainsi furent relevées Samarie, Azôlos, Scythopolis, Anthédon, Raphia, Adora [37], Marissa, Gaza et beaucoup d'autres villes [38]. Et comme les populations obéissaient aux ordres de Gabinius, des villes restées longtemps désertes purent être repeuplées eu toute sécurité.

4. Après avoir pris ces mesures dans le pays, Gabinius revint à Alexandreion ; et comme il poussait activement le siège, il reçut un envoyé d'Alexandre qui faisait implorer le pardon de ses torts et lui livra les places fortes d'Hyrcania, de Machairous et enfin d'Alexandreion. Gabinius rasa ces places ; puis, comme la mère d'Alexandre était venue auprès de lui - elle avait pris parti pour les Romains, qui détenaient à Rome son mari et ses enfants -, il lui accorda ce qu'elle demandait [39], et quand il eut réglé cette affaire, il ramena Hyrcan à Jérusalem pour lui confier la garde du Temple. Il établit ensuite cinq Conseils [40]. et partagea le peuple en cinq fractions égales ces Conseils siégeaient respectivement à Jérusalem, à Gazara [41], à Amathonte, à Jéricho, et à Sepphoris en Galilée. C'est ainsi que les Juifs, délivrés du gouvernement monarchique, furent organisés en aristocratie.

CHAPITRE VI[42]

1. Révolte et défaite d'Aristobule. -2-3. Gabinius en Égypte. Nouvelle tentative d'Alexandre fils d'Aristobule. - 4. Derniers règlements de Gabinius.

1. Aristobule s'échappa de Rome en Judée et tenta de relever Alexandreion de ses ruines récentes. Gabinius envoya contre lui des troupes commandées par Sisenna, Antoine et Servilius [43] pour l'empêcher d'occuper la place et s'emparer de lui. Nombre de Juifs se déclarèrent pour Aristobule, tant en souvenir de son ancienne renommée que par leur goût constant pour les révolutions. Un certain Peitholaos, sous-gouverneur à Jérusalem, fit défection en sa faveur avec mille hommes. Cependant beaucoup de ses partisans étaient sans armes. Aristobule, qui avait résolu de se retirer à Machairous, renvoya ces désarmés qui ne pouvaient lui être d'aucune utilité pour agir, et partit à la tête de ceux qui étaient armés, au nombre d'environ huit mille. Mais les Romains les ayant attaqués vigoureusement, les Juifs, après s'être vaillamment et hardiment battus, furent défaits, et les ennemis les obligèrent à prendre la fuite. Ils eurent environ cinq mille hommes de tués ; les autres, dispersés de tous côtés, essayèrent de se sauver comme ils purent [44]. Aristobule, avec plus de mille hommes, s'enfuit a Machairous et fortifia la place ; bien que fort éprouvé, il n'en gardait pas moins bon espoir. Après une résistance de deux jours, pendant lesquels il reçut plusieurs blessures, il fut fait prisonnier avec son fils Antigone, qui s'était enfui de Rome avec lui, et conduit devant Gabinius. Tel fut le sort d'Aristobule. On le renvoya à Rome, où il fut mis aux fers et gardé en prison. Il avait été roi et grand-prêtre trois ans et six mois. C'était un homme de nature brillante et généreuse. Le Sénat délivra ses enfants, Gabinius avant écrit qu'il l'avait promis à leur mère, en échange des places fortes qu'elle livra ; ils revinrent alors en Judée [45].

2. Gabinius marchait contre les Parthes et avait déjà traversé l'Euphrate, quand il changea de dessein, et se tourna vers l'Égypte, voulant y rétablir Ptolémée [46]. Ces événements ont été racontés ailleurs [47]. Antipater, pendant toute l'expédition que Gabinius dirigea contre [Archélaüs] [48], lui fournit du blé, des armes et de l'argent ; il lui gagna l'amitié et l'alliance des Juifs qui, au-dessus de Péluse ,gardent les 400 passages qui commandent l'entrée de l'Égypte. A son retour d'Égypte, Gabinius trouva la Syrie en proie aux soulèvements et aux troubles : car Alexandre, fils d'Aristobule, s'était emparé de nouveau du pouvoir par la force, avait soulevé un grand nombre de Juifs, et parcourant le pays à la tête d'une forte armée, tuait tous les Romains qu'il rencontrait ; beaucoup se réfugièrent sur le mont appelé Garizim, où il les assiégea.

3. Gabinius, trouvant la Syrie dans cet état, envoya aux rebelles Antipater, comptant sur son intelligence pour essayer de les guérir de leur folie et les ramener à la raison. Antipater partit, en raisonna un bon nombre et les fit rentrer dans le devoir, mais ne put arrêter Alexandre. Celui-ci, à la tête de trente mille Juifs, marcha à la rencontre de Gabinius, l'attaqua, et essuya près du mont Itabyrion [49] une défaite qui lui coûta dix mille des siens.

4. Gabinius, après avoir tout réglé à Jérusalem, conformément aux désirs d'Antipater [50], marcha contre les Nabatéens, les battit et l'envoya les exilés Parthes, Mithridate et Orsanès, qui s'étaient réfugiés auprès de lui : on raconta qu'ils s'étaient évadés [51]. Gabinius, s'étant ainsi couvert de gloire pendant son gouvernement, rentra à Rome, après avoir remis ses pouvoirs à Crassus. Le récit des expéditions de Pompée et de Gabinius contre les Juifs a été écrit par Nicolas de Damas et Strabon le Cappadocien ; on ne trouve aucune divergence dans leurs exposés [52].

CHAPITRE VII [53]

1. Pillage du Temple par Crassus. - 2. Digression sur les Juifs d'Asie et de Cyrène. - 3. Révolte de Peitholaos. Puissance d'Antipater – 4. Mort d'Aristobule et d'Alexandre.

1. Crassus, sur le point de faire une expédition contre les Parthes [54], vint en Judée ; il enleva du Temple l'argent monnayé que Pompée y avait laissé - deux mille talents - et fit mine de dépouiller le sanctuaire de tout l'or qui s'y trouvait ; il y en avait pour huit mille talents [55]. Il emporta d'abord une poutre d'or forgée d'un seul bloc massif pesant trois cents mines : notre mine vaut deux livres et demie [56]. Ce fut un prêtre, nommé Éléazar, chargé de la garde des trésors, qui lui donna cette poutre, non pas d'ailleurs par méchanceté, car c'était un homme honnête et juste ; mais, préposé à la garde des voiles du sanctuaire, admirables de beauté, de richesse et de travail, et qui étaient suspendus à cette poutre, lorsqu'il vit que Crassus se disposait à faire main basse sur tous les objets d'or, il conçut des craintes pour la décoration entière du sanctuaire ; il lui donna donc, comme rançon de tout le reste, cette poutre, après lui avoir fait jurer de ne rien emporter d'autre du sanctuaire, et de se contenter du présent qu'il allait lui faire et qui valait beaucoup de myriades de drachmes [57]. Cette poutre était cachée dans une autre poutre de bois creuse ; personne ne s'aperçut donc de sa disparition, que seul Eléazar connut. Crassus donc la prit, assurant qu'il ne toucherait à rien d'autre dans le Temple : puis il viola son serment et emporta tout l'or qui se trouvait dans le sanctuaire.

2. Il ne faut pas s'étonner qu'il y eût autant de richesse dans notre Temple ; tous les Juifs de la terre et tous ceux qui honorent notre Dieu [58]. aussi bien en Asie qu'en Europe, contribuaient depuis longtemps à l'enrichir. Et les témoins ne manquent pas pour affirmer l'importance des richesses dont j'ai parlé plus haut ; que l'on ne croie donc pas qu'en les estimant à une telle valeur, nous cédions à un désir de vantardise et de gloriole. Nous avons pour nous le témoignage de nombre d'écrivains, entre autres Strabon le Cappadocien, qui s'exprime en ces termes : « Mithridate envoya à Cos des émissaires qui s'emparèrent des richesses que la reine Cléopâtre y avait déposées, et des huit cents talents des Juifs. » Or nous n'avons d'autres richesses publiques que celles qui sont consacrées à Dieu, et il est évident que ces sommes avaient été trans-

portées par les Juifs d'Asie à Cos par crainte de Mithridate : car il est peu vraisemblable que les Juifs de Judée, qui avaient une ville fortifiée et le sanctuaire, eussent envoyé de l'argent à Cos ; d'autre part, il est difficile de croire que la chose ait été faite par les Juifs habitant Alexandrie, lesquels n'avaient rien à craindre de Mithridate [59]. Le même Strabon, dans un autre passage, témoigne qu'au temps où Sylla passa en Grèce pour aller combattre Mithridate et envoya Lucullus réprimer la révolte de ses compatriotes à Cyrène [60], les Juifs remplissaient le monde. Voici ce qu'il dit : « Il y avait à Cyrène quatre (classes) : les citoyens, les laboureurs, les métèques et les Juifs. Ceux-ci ont déjà envahi toutes les cités, et l'on trouverait difficilement dans le monde un endroit où ce peuple n'ait été accueilli et ne soit devenu le maître [61]. La Cyrénaïque, placée sous la même domination que l'Egypte, a suivi son exemple sur bien des points et notamment en accueillant avec faveur les colonies juives, qui s'y sont multipliées en observant leurs lois nationales. En Egypte, on assigne aux Juifs une résidence à part. et tout un quartier d'Alexandrie est réservé à ce peuple. Ils ont même à leur tête un ethnarque, qui gouverne la nation, décide les contestations, et s'occupe des contrats et des ordonnances, comme s'il était le chef d'un gouvernement autonome. Si ce peuple a pris en Égypte une pareille importance, c'est que les Juifs étaient à l'origine des Égyptiens et se sont établis dans le voisinage du pays qu'ils quittaient ; et s'ils se répandirent en Cyrénaïque, c'est qu'elle aussi était limitrophe de l'Égypte, comme la Judée, ou plutôt faisait autrefois partie de ce royaume. » Voilà ce que dit Strabon.

3. Crassus, après avoir tout réglé à son gré, marcha contre les Parthes ; mais il fut défait et périt avec toute son armée, comme on l'a raconté ailleurs [62]. Cassius put s'enfuir en Syrie, s'en arrogea le gouvernement et tint tête aux Parthes qui voulaient l'envahir, enhardis par leur victoire sur Crassus. Ensuite, étant revenu à Tyr, il passa de là en Judée. Il attaqua aussitôt Tarichées [63], s'en empara, fit environ trente mille esclaves, et mit à mort Peitholaos, qui avait succédé à Aristobule comme chef de la rébellion ; il le fit à l'instigation d'Antipater, qui avait sur lui une très grande influence, et qui était alors en grande considération aussi auprès des Iduméens (?) ; il épousa une femme de cette nation, une Arabe d'une naissance distinguée [64], nommée Cypros, et en eut quatre fils Phasaël, Hérode, qui fut roi plus tard, Joseph et Phéroras, ainsi qu'une fille, Salomé. Antipater noua aussi des relations d'amitié et d'hospitalité avec les princes voisins, notamment celui des Arabes, auquel il confia ses enfants lorsqu'il était en guerre contre Aristobule. - Après cela Cassius leva le camp [65] et marcha en toute hâte vers l'Euphrate, pour s'opposer aux ennemis qui arrivaient de ce côté, comme d'autres historiens l'ont raconté.

4. Quelque temps après, César, resté maître de Rome, par la fuite de Pompée et du sénat au delà de la mer Ionienne [66], rendit la liberté à Aristobule et résolut de l'envoyer en Syrie avec deux légions, pour y rétablir l'ordre, comme il en était capable. Mais Aristobule ne put réaliser aucune des espérances qu'il avait conçues en recevant le pouvoir des mains de César : les partisans de Pompée le prévinrent

en l'empoisonnant. Les amis de César l'ensevelirent, et le cadavre resta longtemps conservé dans du miel [67], jusqu'au jour où Antoine le renvoya en Judée et le fit déposer dans les tombeaux royaux. Scipion [68], sur l'ordre que lui envoya Pompée de mettre à mort Alexandre, fils d'Aristobule, reprocha au jeune homme tous ses anciens torts à l'égard des Romains, et le fit décapiter à Antioche. Les autres enfants d'Aristobule [69] furent recueillis par Ptolémée fils de Mennaios, qui régnait à Chalcis, au pied du mont Liban [70]. Ce prince envoya son fils Philippion à Ascalon auprès de la veuve d'Aristobule et l'invita à lui confier son fils Antigone et ses filles, dont l'une, Alexandra, devint la femme de Philippion, qui s'en était épris. Plus tard, Philippion fut tué par son père Ptolémée [71], qui épousa alors Alexandra, et resta le protecteur du frère et de la soeur de celle-ci.

Chapitre VIII [72]

1-3. Secours prêtés à César en Égypte par Antipater et les Juifs. - 4. Antigone accuse Antipater devant César. - 5. Décrets des Romains et des Athéniens pour Hyrcan.

1. Après sa victoire sur Pompée et la mort de celui-ci [73], César dans sa guerre d'Égypte eut fort à se louer des bons offices d'Antipater, administrateur de Judée, agissant par ordre d'Hyrcan [74]. Comme Mithridate de Pergame, qui amenait des renforts à César, ne pouvait forcer le passage de Péluse, et s'arrêtait auprès d'Ascalon, Antipater vint à la tête de trois mille hoplites Juifs, et détermina les chefs d'Arabie à fournir également leur concours. Ce fut aussi grâce à lui que de toutes les parties de la Svrie arrivèrent des renforts, personne ne voulant se laisser distancer en empressement à l'égard de César : tels le dynaste Jamblique. Ptolémée, fils de Soaimos, qui habitait le Liban [75], et presque toutes les villes. Mithridate, parti de Syrie, arriva à Péluse, et comme les habitants refusaient de le recevoir, il mit le siège devant la ville, Antipater se distingua entre tous il put faire une brèche dans la muraille, et ouvrit ainsi le chemin aux troupes pour envahir la ville. C'est ainsi que Péluse fut prise. Cependant les Juifs habitant le territoire dit d'Onias voulurent empêcher Antipater et Mithridate de rejoindre César. Antipater arriva à les persuader de se rallier à la cause de l'envahisseur, à l'exemple de leurs compatriotes. surtout en leur montrant les instructions du grand-prêtre Hyrcan, qui les priait d'être les amis de César, d'accueillir son armée et de lui fournir tout le nécessaire. Quand les Juifs virent qu'Antipater et le grand-prêtre étaient d'accord, ils obéirent ; les habitants de Memphis [76], apprenant qu'ils s'étaient ralliés à César, appelèrent à leur tour Mithridate ; celui-ci se rendit à leur appel et se les adjoignit également.

2. Il avait déjà parcouru toute la région qu'on appelle le Delta, quand il rencontra l'ennemi près de l'endroit appelé le camp des Juifs [77]. Mithridate commandait l'aile droite et Antipater l'aile gauche. Une fois le combat engagé, l'aile de Mithridate

faiblit, et eût couru les plus grands dangers si Antipater, qui avait déjà vaincu l'ennemi de son côté, n'était accouru parles bords du fleuve avec ses soldats, et n'avait tiré Mithridate de ce mauvais pas et mis en déroute les Égyptiens vainqueurs. Il les poursuivit avec ardeur, s'empara de leur camp et rappela Mithridate, qui avait été repoussé fort loin : Mithridate perdit huit cents hommes, Antipater quarante [78]. Mithridate écrivit à César à ce sujet, déclarant qu'il devait la victoire et son propre salut à Antipater ; aussi César envoya-t-il à celui-ci des éloges et l'employa-t-il pendant toute la guerre dans les missions les plus périlleuses ; Antipater fut même blessé en différents combats.

3. Avec le temps, César termina la guerre et fit voile pour la Syrie. Il combla d'honneurs Hyrcan, auquel il confirma la grande prêtrise, et Antipater, auquel il accorda le titre de citoyen à Rome et l'exemption d'impôts en tout pays. Beaucoup prétendent qu'Hyrcan prit part à l'expédition et alla en Égypte, et je trouve dans Strabon de Cappadoce la confirmation de cette assertion ; il s'exprime, en effet, sur la foi d'Asinius [79], en ces termes : « Après que Mithridate et Hyrcan, grand-prêtre des Juifs, eurent envahi l'Égypte ». Ce même Strabon s'exprime ailleurs comme il suit, sur l'autorité d'Hypsicratès [80] : « Mithridate partit seul, mais Antipater, administrateur de Judée, appelé par lui à Ascalon, lui amena trois mille soldats de renfort et lui gagna les autres dynastes ; le grand-prêtre Hyrcan prit aussi part à l'expédition. » Tel est le récit de Strabon.

4. Antigone, fils d'Aristobule, se rendit alors auprès de César, déplorant le sort de son père et de son frère, l'un empoisonné, l'autre décapité par Scipion, par la faute de César, et il demandait pitié pour lui-même, qui avait été chassé du pouvoir ; il incriminait aussi Hyrcan et Antipater, qu'il accusait de gouverner le peuple par la violence et d'avoir à son égard violé la loi [81]. Antipater, qui était présent, réfuta l'accusation sur les points qui le concernaient ; il dénonça Antigone et les siens comme agitateurs et fauteurs de troubles, rappela toutes ses peines, l'aide donnée à César dans ses campagnes, mentionnant des faits d'armes dont celui-ci avait été témoin. Il dit qu'Aristobule avait été à bon droit déporté à Rome, car il avait toujours été l'ennemi des Romains et ne s'était jamais montré bien disposé pour eux ; que le frère d'Antigone n'avait reçu de Scipion que le châtiment qu'il méritait par ses brigandages, et n'avait été en cela victime ni de la violence ni de l'injustice.

5. Après ce discours d'Antipater, César nomma Hyrcan grand-prêtre, et permit à Antipater de choisir le gouvernement qu'il voudrait. Celui-ci s'en étant remis à lui sur ce point, César le nomma procurateur de Judée. Il permit aussi à Hyrcan, qui lui demanda cette faveur [82], de relever les murs de sa patrie : car ils étaient encore en ruines depuis que Pompée les avait jetés bas. Puis il manda aux consuls à Rome d'avoir à inscrire ces dispositions au Capitole [83]. Le décret rendu par le sénat est conçu en ces termes [84] : « Lucius Valerius, fils de Lucius, préteur [85], a proposé cette décision au sénat, aux ides de décembre, dans le Temple de la Concorde [86]. Etaient

présents, quand fut rédigé le décret, Lucius Coponius, fils de Lucius, de la tribu Collina, et ... Papirius fils de ... de la tribu Quirina. Au sujet des choses dont nous ont entretenus Alexandre [87], fils de Jason, Numenius, fils d'Antiochus, et Alexandre, fils de Dorothéos, ambassadeurs des Juifs, hommes justes et fidèles alliés, lesquels ont renouvelé l'assurance déjà donnée jadis de leur reconnaissance et de leur amitié pour les Romains, apporté, en signe d'alliance, un bouclier d'or du poids de cinquante mille pièces d'or [88], et demandé qu'on leur donnât des lettres pour les villes indépendantes et pour les rois, afin que leur territoire et leurs ports aient toute sécurité et n'aient à souffrir aucune injustice [89], - Nous avons décidé de faire amitié et alliance avec eux, de leur accorder tout ce qu'ils demandaient, et d'accepter le bouclier qu'ils apportaient. » Cela se passa sous le grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, l'an 9, au mois de Panémos [90].

Hyrcan reçut aussi de grandes marques d'honneur du peuple athénien, auquel il s'était également rendu très utile. Les Athéniens lui envoyèrent un décret conçu en ces termes [91] : « Dionysios, fils d'Asclépiadès, étant prytane et prêtre, le cinquième jour avant la fin du mois Panémos, fut remis aux stratèges ce décret des Athéniens [92]. - Sous l'archontat d'Agathoclès [93] ... Euclès, fils de Xenandros [94], du dème d'Aithalé, remplissant les fonctions de greffier, le onzième jour du mois de Munychion, [le onzième jour] de la prytanie, dans l'assemblée tenue au théâtre, les suffrages ayant été recueillis par Dorothée fils de..., d'Erkhia, président des proèdres et ses collègues, voici la décision prise par le peuple. Dionysios, fils de Dionysios, du dème de..., a proposé : Attendu que Hyrcan, fils d'Alexandre [95], grand-prêtre et ethnarque (des Juifs), fait preuve d'une constante bienveillance pour tout notre peuple en général et pour chacun des citoyens en particulier, montrant pour eux toute la sollicitude possible ; qu'il reçoit avec amitié ceux des Athéniens qui se rendent chez lui, soit en ambassade, soit pour leurs affaires personnelles, et les renvoie après avoir pris soin que leur retour s'effectue en toute sécurité : attendu que nombre de témoignages ont déjà établi ces faits quand nous fûmes saisis [96] de la question par Théodotos [97], fils de Diodoros, de Sunium, qui a rappelé au peuple le mérite de cet homme et son désir de nous servir de son mieux, - Plaise maintenant au peuple de lui décerner une couronne d'or comme récompense, suivant la loi [98], et de dresser sa statue en bronze dans le sanctuaire du Peuple et des Charites ; la couronne sera proclamée dans le théâtre aux Dionysies, lors de la représentation des nouvelles tragédies, et dans les concours gymniques des Panathénées, des Éleusinies et des (Ptolémaia) [99] ; les stratèges, tant qu'Hyrcan continuera et persévérera à notre égard dans ses bonnes dispositions, veilleront à ce qu'il éprouve tous les sentiments de déférence et de reconnaissance que nous inspirent sa bienveillance et son zèle : en sorte que ces démonstrations fassent voir que notre peuple réserve le meilleur accueil aux gens de bien, qu'il est prêt à reconnaître comme il convient leurs bons offices, et que tous, en voyant ces marques d'honneur rivalisent de bienveillance à notre endroit [100]. On choisira

enfin parmi tous les Athéniens [trois] envoyés pour porter à Hyrcan ce décret, et le prier d'accepter ces marques d'honneur et de s'efforcer de toujours faire quel que bien a notre ville.» Ces documents en disent assez sur les marques d'honneur décernées par les Romains et le peuple athénien à Hyrcan.

CHAPITRE IX[101]

1-2. Puissance d'Antipater et de ses fils. - 3-5. Procès et fuite d'Hérode.

1. César, avant réglé les affaires de Syrie, reprit la mer. Antipater, après avoir reconduit César, revint de Syrie en Judée et se mit aussitôt à relever les murs renversés par Pompée ; puis il parcourut tout le pays et réprima partout les troubles, rétablissant la tranquillité par menace ou par persuasion. Les partisans d'Hyrcan, assurait-il, vivraient heureux, jouissant en toute sécurité de leurs biens : quant à ceux qui mettraient encore leur espoir dans une révolution et dans les profits qu'ils compteraient en tirer, ils trouveraient en lui, au lieu d'un patron, un maître, en Hyrcan, au lieu d'un roi, un tyran, en César et les Romains de cruels ennemis et non des chefs, car ils ne supporteraient pas qu'on ébranlât le pouvoir qu'ils avaient eux-mêmes établi. En tenant ces discours Antipater se soumit le pays.

2. Voyant qu'Hyrcan était indolent et lourd, il désigna l'aîné de ses propres fils, Phasaël, comme préfet de Jérusalem et du territoire environnant, et confia la Galilée au suivant, Hérode, encore extrêmement jeune : il n'avait en effet que quinze ans [102]. Sa jeunesse ne lui fit pourtant aucun tort : comme il avait un caractère énergique, le jeune homme trouva tout de suite l'occasion de montrer ce qu'il valait. Ayant appris qu'Ezéchias, chef de brigands, parcourait à la tête d'une forte bande les frontières de Syrie, il l'attaqua et le tua avec bon nombre des brigands qui l'accompagnaient. Cet exploit lui valut l'attachement des Syriens, car il exauça leur désir d'être débarrassés du brigandage. Aussi dans les villages et dans les villes les habitants célébraient ses louanges, pour leur avoir rendu la paix et la paisible jouissance de leurs biens. C'est ce qui attira aussi sur lui l'attention de Sextus César, parent du grand César, et gouverneur de Syrie. Les hauts faits d'Hérode excitèrent l'émulation de son frère Phasaël, qui, stimulé par cette renommée, s'efforça de ne pas rester en arrière et d'en acquérir une semblable ; il se concilia l'affection des habitants de Jérusalem : maître de la ville, il la gouverna sans se comporter durement et sans abus de pouvoir. Antipater y gagna, de la part du peuple, le respect qu'on témoigne aux rois, et des honneurs comme en reçoit un maître tout-puissant. Et cependant, malgré toute la gloire qu'il en retirait, jamais, contrairement à ce qui arrive souvent, il ne se départit de son attachement et de sa fidélité à l'égard d'Hyrcan.

3. Quand les principaux des Juifs virent que le pouvoir d'Antipater et de ses fils allait grandissant grâce à l'affection que leur portait le peuple, aux revenus de la Judée et aux richesses d'Hyrcan, ils furent fort indisposés contre lui. Antipater avait fait

amitié avec les généraux romains, et, après avoir persuadé Hyrcan de leur envoyer de l'argent, il avait détourné le présent à son honneur en l'envoyant comme son don personnel, et non celui d'Hyrcan. Hyrcan, lorsqu'il apprit le fait, ne s'en inquiéta pas et témoigna même sa satisfaction, mais les premiers des Juifs étaient remplis de crainte, en voyant Hérode, violent et audacieux, aspirer à la tyrannie. Ils se rendirent donc auprès d'Hyrcan et accusèrent ouvertement Antipater. « Jusqu'à quand, dirent-ils, supporteras-tu sans t'émouvoir ce qui se passe ? ne vois-tu pas qu'Antipater et ses fils possèdent en réalité le pouvoir et que tu n'as plus de la royauté [103] que le titre ? Il ne faut pas que tu l'ignores, ni que tu t'imagines que ton insouciance pour tes propres affaires et pour la royauté ne présente aucun danger ; car Antipater et ses fils ne sont plus maintenant les simples administrateurs de tes affaires, - ne te livre pas à cette illusion - on les reconnaît ouvertement pour maîtres. Ainsi, son fils Hérode a tué Ezéchias et plusieurs de ses compagnons, en violation de notre loi, qui interdit de donner la mort à un homme, fût-il un criminel, s'il n'a été auparavant condamné à cette la peine par le Conseil [104] ; et il a osé le faire sans t'en avoir demandé permission. »

4. Hyrcan se laissa convaincre par ces discours. Sa colère fut encore excitée par les mères des victimes d'Hérode : celles-ci, en effet, venaient tous les jours au Temple, demandant au roi et au peuple qu'Hérode vint rendre compte de ses actes devant le Conseil. Hyrcan, ébranlé par leurs plaintes, cita Hérode pour répondre aux accusations portées contre lui. Hérode vint. Son père lui conseilla de se présenter, non comme un simple particulier, mais avec des sûretés et une garde du corps. Aussi, après avoir arrangé les affaires de Gaulée de la manière qu'il jugeait utile à ses intérêts, Il se fit accompagner d'une escorte suffisante pour le voyage, de telle sorte qu'il n'effrayait pas Hyrcan, en se faisant suivre d'une troupe trop nombreuse, et qu'il n'arrivât cependant ni désarmé ni sans gardes, pour comparaître en justice. Cependant Sextus (César), gouverneur de Syrie, écrivit à Hyrcan pour l'inviter à absoudre Hérode, ajoutant des menaces pour le cas où on lui désobéirait. Cette lettre de Sextus fournissait à Hyrcan un bon prétexte pour renvoyer Hérode sans qu'il fût inquiété par le Conseil car il l'aimait comme un fils. Quand Hérode se présenta au Conseil avec son escorte, il en imposa d'abord à tous, et aucun de ceux qui le décriaient avant son arrivée n'osa plus soutenir l'accusation personne ne bougea, on ne savait à quoi se résoudre. Telle était la situation, lorsqu'un certain Saméas, homme juste et par conséquent au-dessus de toute crainte, se leva et dit : « Conseillers et vous, roi, jamais je n'ai vu aucun des hommes appelés par vous en justice avoir pareille attitude, et je ne suppose pas que vous puissiez de votre côté citer un tel exemple. Quiconque arrive devant cette assemblée pour être jugé se présente humble, dans l'attitude d'un homme craintif, implorant notre pitié, la chevelure longue, revêtu de vêtements noirs. Et cet excellent Hérode, prévenu de meurtre, et cité sous ce chef d'accusation, comparait drapé dans la pourpre, la tête ornée d'une coiffure savante, entouré de soldats, afin que, si, obéissant à la loi, nous le condamnons, il puisse nous tuer et se sauver en violant le

droit. Je ne fais aucun reproche à Hérode s'il met ainsi son propre intérêt au-dessus de la légalité ; c'est à vous que j'en fais, et au roi, pour lui avoir donné pareille licence. Sachez cependant que Dieu est grand, et que cet homme, que vous voulez aujourd'hui absoudre par égard pour Hyrcan, vous châtiera un jour, vous et le roi lui-même. » Sa prédiction se réalisa. Car Hérode, quand il se fut emparé de la royauté, fit mettre à mort tous les membres du Conseil, et Hyrcan lui-même ; il fit exception pour Saméas, car il l'estimait fort pour son honnêteté et pour avoir conseillé aux habitants, plus tard, lors du siège de la ville par Hérode et Sossius, de lui ouvrir les portes, assurant qu'en raison de leurs fautes, ils ne pouvaient lui échapper. Nous parlerons de ces événements en temps utile [105].

5. Quand Hyrcan vit les membres du Conseil pencher vers la condamnation à mort d'Hérode, il renvoya le jugement à un autre jour. Puis il dépêcha secrètement un messager à Hérode pour lui conseiller de s'enfuir de la ville, seul moyen d'échapper au danger [106]. Hérode se réfugia à Damas, comme s'il fuyait le roi, se rendit auprès de Sextus César, et, une fois en sûreté, décida, si le Conseil le citait encore en justice, de ne pas obéir. Les membres du Conseil, vivement irrités, essayèrent de persuader Hyrcan que tout cela était dirigé contre lui. Hyrcan s'en rendit bien compte, mais ne sut prendre aucune décision tant par faiblesse que par sottise. Sextus nomma Hérode préfet de la Cœlé-Syrie [107], charge qu'il lui vendit à prix d'argent ; Hyrcan fut alors saisi de la crainte qu'Hérode ne partît en guerre contre lui. Ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser : Hérode vint à la tête d'une armée, irrité d'avoir été l'objet de poursuites et convoqué pour se justifier devant le Conseil. Cependant son père Antipater et son frère vinrent à sa rencontre et l'empêchèrent d'attaquer Jérusalem ; ils calmèrent son élan [108], le suppliant de ne se porter à aucune extrémité, et de se contenter de frapper de terreur ses ennemis par ses menaces, sans pousser plus loin les choses contre un homme auquel il devait la situation qu'il occupait. S'il s'indignait au sujet de sa citation en justice, il ne devait pas oublier sa mise hors de cause, qui lui imposait de la reconnaissance ; il n'était pas juste d'en vouloir à Hyrcan de sa rigueur et de ne pas lui savoir gré de l'avoir sauvé : il devait considérer que, si les chances de la guerre sont dans les mains de Dieu, l'injustice emporte la balance sur le talent militaire [109], et qu'il ne pouvait trop compter sur la victoire, attaquant un homme qui était son roi, son ami, son bienfaiteur, qui ne lui avait jamais fait aucun mal ; quant aux griefs d'Hérode, c'étaient les mauvais conseillers d'Hyrcan et non Hyrcan lui-même à qui il devait s'en prendre de ce qui n'était qu'une ombre et un soupçon d'hostilité. Hérode se laissa persuader, prouvant qu'il suffisait, en vue de ses espérances secrètes, d'avoir montré au peuple sa puissance. Telle était la situation en Judée.

CHAPITRE X[110]

1. Ambassade d'Hyrcan à Rome. - 2-7. Décrets de César en faveur des Juifs. - 8. Lettre d'un proconsul aux Pariens en faveur des Juifs. - 9-10. Sénatus-consulte ratifiant un décret posthume de César en leur faveur. - 11-12. Décret de Dolabella exemptant les Juifs d'Asie du service militaire. - 13-19. Décrets de Lentulus et des villes grecques dans le même sens (15. Lettre du préteur Fannius aux gens de Cos). – 20. Décret de Laodicée. 21. Lettre du proconsul Galba aux Milésiens. - 22-25. Décrets de Pergame, Halicarnasse, Sardes et Milet. - 26. Conclusion.

1. Comme César, revenu à Rome, s'apprêtait à s'embarquer pour l'Afrique, où il devait combattre Scipion et Caton [111], Hyrcan lui envoya demander de resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui l'unissaient à lui [112]. Je crois nécessaire d'enregistrer ici toutes les marques d'honneur et d'alliance accordées par les Romains et leurs chefs à notre peuple, afin que nul n'ignore que les rois tant d'Asie que d'Europe nous eurent en haute estime, et firent grand cas de notre valeur et de notre fidélité [113]. Beaucoup de gens mal disposés pour nous refusent de croire les décrets des Perses et des Macédoniens à notre sujet, attendu que ces témoignages ne se trouvent pas partout et dans tous les lieux publics, mais ne sont conservés que chez nous et chez quelques autres peuples barbares ; au contraire, il est impossible d'opposer aucun démenti aux décrets des Romains, car ils se trouvent dans des endroits publics des villes, et sont gravés encore maintenant [114] sur des tables de bronze déposées au Capitole, et même Jules César fit dresser pour les Juifs d'Alexandrie une stèle en bronze, publiant qu'ils étaient citoyens dans cette ville [115]. Je citerai donc les décrets rendus par le Sénat et par Jules César en faveur d'Hyrcan et de notre peuple.

2. (I) « Caïus Julius César, général en chef, grand pontife, dictateur pour la seconde fois [116], aux magistrats, au Conseil et au peuple de Sidon, salut [117]. Si vous allez bien, à merveille ; moi et l'armée sommes en bonne santé. Je vous envoie, pour la placer dans vos archives publiques, la copie du décret gravé sur une table (de bronze), concernant Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des Juifs. Je veux qu'il soit inscrit, en grec et en latin, sur une table de bronze. Le voici. Moi, Jules César, général en chef, grand pontife, [dictateur] pour la seconde fois [118], voici ce que j'ai décidé, avec l'assentiment de mon Conseil [119] : Attendu qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, Juif, actuellement et dans le passé, dans la paix comme dans la guerre, a toujours fait preuve à notre égard de fidélité et de zèle, comme en ont témoigné nombre de généraux : que tout récemment dans la guerre d'Alexandrie il vint, à mon secours avec quinze cents soldats [120], et envoyé par moi auprès de Mithridate [121], surpassa tous les chefs (?) [122] en bravoure : pour ces raisons je veux qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, et ses descendants soient ethnarques des Juifs et détiennent à perpétuité la grande-prêtrise des Juifs, suivant les coutumes de leur nation : qu'ils soient comptés, lui et ses enfants, au nombre de nos alliés et de nos amis nominativement

désignés ; que lui et ses enfants conservent tous les privilèges sacerdotaux et pécuniaires [123] établis par leurs lois nationales ; et si quelque dissentiment s'élève sur la coutume des Juifs, je veux qu'ils en soient juges. J'interdis que les troupes prennent chez eux leurs quartiers d'hiver ou qu'on exige d'eux de l'argent. »

3. (II). « Voici les décisions, autorisations, concessions, de Caïus César, général en chef et consul : [Hyrcan fils d'Alexandre et] ses descendants régneront sur le peuple juif et jouiront de tous les territoires à eux concédés ; le grand-prêtre et ethnarque sera le protecteur de ceux des Juifs qui seront lésés [124]. On enverra à Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre des Juifs, des ambassadeurs, porteurs de paroles d'amitié et d'alliance. Une table de bronze contenant ces dispositions, gravées en latin et en grec, sera déposée dans le Capitole, et à Sidon, à Tyr, à Ascalon dans les temples [125]. Ce décret sera porté à la connaissance de tous les trésoriers et gouverneurs des villes' et de tous nos amis. Les envoyés recevront les présents d'hospitalité, et ces dispositions seront notifiées partout [126]. »

4. (III). « Caïus César, général en chef, dictateur, consul, en raison de l'estime dont jouit Hyrcan, fils d'Alexandre, fie son mérite, de son humanité, lui concède pour lui et ses descendants, dans l'intérêt du Sénat et du peuple romain, la dignité de grand-prêtre [et ethnarque] [127] de Jérusalem et du peuple Juif, avec les droits et les prérogatives sous lesquels leurs ancêtres ont détenu la grande-prêtrise [128]. »

5. (IV) « Caïus César, consul pour la cinquième fois [129], a décidé qu'ils [130] posséderaient et entoureraient de murailles la ville de Jérusalem [131] ; qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des Juifs, l'occuperait comme il l'entendrait. Les Juifs, la seconde (?) année de la ferme de l'impôt, seront dispensés... [132] ; personne ne pourra (alors) les prendre à entreprise ni leur faire payer les mêmes impôts. »

6. (V). « Caïus César, général en chef, [dictateur] pour la seconde fois [133], a décidé que chaque année les Juifs [134] paieront un tribut pour la ville de Jérusalem [et le reste de leur territoire] excepté Jopé, sauf tous les sept ans, en l'année que les Juifs appellent sabbatique, puisqu'ils ne cueillent pas cette année-là les fruits des arbres et ne font pas de semailles. Ils payeront le tribut à Sidon le deuxième [mois] [135], le quart de ce qui aura été semé ; ils payeront, en outre, à Hyrcan et à ses descendants la dîme qu'ils ont payée à ses ancêtres. Personne, magistrat ou promagistrat [136], préteur ou légat, ne pourra lever sur le territoire juif des troupes auxiliaires ; il est interdit aux soldats de demander aux Juifs des contributions, soit pour les quartiers d'hiver, soit sous tout autre prétexte ; les Juifs resteront indemnes de toute exigence... (V bis) [137] Et tous les biens qu'après cette date ils ont pu posséder, détenir, acheter, leur appartiendront. La ville de Jopé, que les Juifs possédaient dès le début de leur alliance avec les Romains [138], leur appartiendra comme auparavant, c'est notre volonté ; Hyrcan, fils d'Alexandre, et ses fils payeront [139] pour cette ville et prélèveront sur les habitants, à titre de droits d'exportation du port et du pays, vingt mille six cent soixante quinze boisseaux, payables tous les ans à Sidon, sauf chaque septième année,

l'année dite sabbatique où les Juifs ne labourent pas et ne cueillent pas les fruits des arbres. Quant aux villages situés dans la grande plaine [140] et qu'Hyrcan et ses ancêtres avant lui occupaient, la volonté du Sénat [141] est qu'ils appartiennent à Hyrcan et aux Juifs dans les conditions où ils les ont possédés autrefois. Les anciens droits réglant les rapports des Juifs et de leurs grands-prêtres et prêtres subsisteront> ainsi que les bienfaits qu'ils tiennent d'un vote du peuple et du Sénat. Outre (?) ces droits ils pourront se servir de... [142]. Et tous les territoires, localités, villages, dont les rois de Syrie et de Phénicie [143], alliés des Romains, ont eu par concession gratuite la jouissance, appartiendront, par décision du Sénat, à l'ethnarque Hyrcan et aux Juifs. Il est accordé à Hyrcan et à ses descendants et aux ambassadeurs envoyés par lui le privilège d'assister aux luttes de gladiateurs et aux combats de bêles assis parmi les sénateurs ; s'ils adressent au dictateur ou au maître de la cavalerie une demande pour comparaître devant le Sénat, ils seront introduits, et réponse leur sera donnée dans un délai de dix jours, à partir du vote du décret. »

7. (VI) [144]. « Caïus César, général en chef, dictateur pour la quatrième fois, consul pour la cinquième fois, dictateur désigné à vie, a parlé en ces termes au sujet des droits d'Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des Juifs : Les généraux qui m'ont précédé dans les provinces ayant porté bon témoignage à Hyrcan, grand-prêtre des Juifs et aux Juifs, devant le peuple et le Sénat, et le peuple et le Sénat leur ayant manifesté leur reconnaissance, nous croyons bon à notre tour de nous souvenir d'eux et de pourvoir à ce que Hyrcan, le peuple juif et les enfants d'Hyrcan reçoivent du Sénat et du peuple romain un témoignage de gratitude digne de leurs bonnes dispositions à notre égard et des services qu'ils nous ont rendus. »

8. (VII). « N... [145], préteur proconsul [146] des Romains. aux magistrats, au Conseil et au peuple des Pariens [147], salut. Les Juifs de Délos sont venus me voir, avec quelques-uns des Juifs domiciliés chez vous, et, en présence de vos envoyés, m'ont exposé que vous leur interdisiez par décret l'usage de leurs coutumes et de leur religion nationales. Il ne me plait pas que de semblables décrets soient rendus contre nos amis et alliés, qu'on leur interdise de vivre suivant leurs coutumes, de réunir de l'argent pour des repas en commun et des cérémonies, alors qu'à Rome même on ne les empêche pas de le faire. Car lorsque Caïus César, notre général en chef [148], a interdit par ordonnance la formation d'associations à Rome, les Juifs sont les seuls qu'il n'ait pas empêchés de réunir de l'argent ou de faire des repas en commun. De même moi aussi, interdisant toutes les autres associations, j'autorise les Juifs seuls à vivre suivant leurs coutumes et lois nationales, et à se réunir dans des banquets. Quant à vous, si vous avez pris quelque décret contre nos amis et alliés, il est opportun que vous le rapportiez, en raison des services qu'ils nous ont rendus et de leurs bonnes dispositions à notre égard. »

9. Après la mort de César [149], Marc Antoine et Publius Dolabella, qui étaient consuls, réunirent le Sénat, et ayant introduit les envoyés d'Hyrcan, prirent la parole

sur leurs demandes, et firent amitié avec eux ; le Sénat vota qu'on leur accordât tout ce qu'ils désiraient. Je cite également ce décret afin que les lecteurs de cette histoire aient sous les yeux la preuve de ce que j'avance. Le voici :

10. (VIII) [150]. « Sénatus-consulte tiré du trésor, copié sur les tables publiques de la questure ; Quintus Rutilius, Quintus Cornélius étant questeurs urbains ; table deuxième, première tablette.

« Trois jours avant les ides d'avril [151], dans le Temple de la Concorde. Étaient présents à la rédaction Lucius Calpurnius Pison, [fils de Lucius], de la tribu Menenia, Servius Papinius.... [152] Quintus, de la tribu Lemonia, Caïus Caninius Rebilus, [fils de Caïus], de la tribu Teretina, Publius Tidetius [153], fils de Lucius, de la tribu Pollia, Lucius Apuleius, fils de Lucius, de la tribu Sergia, [Lucius], Flavius, fils de Lucius, de la tribu Lemonia, Publius Plautius [Hypsaeus], fils de Publius, de la tribu Papiria, Marcus Asellius [154], fils de Marcus, de la tribu Mæcia, Lucius Erucius [155], fils de Lucius, de la tribu Stellatina, Marcus Quintius Plancillus (?), fils de Marcus, de la tribu Pollia, Publius Sergius...

« Publius Dolabella et Marc Antoine, consuls, ont pris la parole. - Sur les décisions relatives aux Juifs prises par Calus César de l'avis du Sénat, qu'il n'a pas eu le temps de déposer aux archives du trésor public, notre volonté est qu'il soit fait suivant l'opinion des consuls Publius Dolabella et Marc Antoine : que ces décisions soient portées sur les tables et communiquées aux questeurs urbains afin qu'eux aussi prennent soin de les porter sur les diptyques.

La date en est [156] cinq jours avant les ides de février, dans le temple de la Concorde. Les envoyés du grand-prêtre Hyrcan étaient : Lysimaque, fils de Pausanias, Alexandre, fils de Théodore, Patrocle, fils de Chæréas, Jonathas, fils d'Onias.

11. Hyrcan envoya aussi l'un de ces ambassadeurs auprès de Dolabella, alors gouverneur d'Asie, pour le prier de dispenser les Juifs du service militaire, et de leur permettre de conserver leurs coutumes nationales et d'y conformer leur vie. Il l'obtint sans peine, car Dolabella, au reçu de la lettre d'Hyrcan, sans même délibérer, donna ses instructions à tous les habitants de la province, et écrivit à la ville d'Éphèse, première de l'Asie, une lettre au sujet des Juifs conçue en ces termes :

12. (IX) [157]. « Artémon étant prytane, le premier du mois Lénœon [158]. Dolabella, général en chef, aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Éphèse, salut. Alexandre, fils de Théodore, ambassadeur d'Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des Juifs, m'a déclaré que ses compatriotes ne pouvaient faire de service militaire parce qu'ils ne peuvent porter les armes, ni faire de marches les jours de sabbat, ni s'approvisionner des aliments que commandent leurs lois et leurs coutumes [159]. Je leur accorde donc, comme l'ont fait mes prédécesseurs, l'exemption de service et je les autorise à observer leurs coutumes nationales, ainsi qu'à se réunir pour célébrer leur culte et leurs cérémonies comme leur loi le leur prescrit, et pour recueillir les contributions destinées aux sacrifices. Et je désire que vous transmettiez

aux autres villes cette lettre. »

13. Telles furent les faveurs accordées par Dolabella à nos compatriotes, à la suite de l'ambassade d'Hyrcan. (X) Et Lucius Lentulus, consul [160], dit : « J'ai exempté du service militaire, à Éphèse, devant le tribunal, pour motif d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains [161], qui observent et célèbrent le culte juif ; le douzième jour avant les Calendes d'octobre (?), Lucius Lentulus et Calus Marcellus étant consuls [162]. Etaient présents Titus Ampius [163] Balbus, fils de Titus, de la tribu Horatia, légat, Titus Tongius, fils de Titus, de la tribu Crustumina, Quintus Cæsius [164], fils de Quintus, Titus Pompeius Longinus, fils de Titus, Caïus Servilius Bracchus, fils de Caïus, de la tribu Teretina, tribun militaire, Publius Clusius Gallus, fils de Publius, de la tribu Veturia, Caïus Sentius, fils de Caïus...., de la tribu Sabbatina. »

(X bis) Titus Ampius Balbus, fils de Titus, légat propréteur, aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Éphèse, salut. Lucius Lentulus, consul, sur mon intervention, a exempté les Juifs d'Asie [165] du service militaire. Ayant ensuite adressé la même demande d'exemption à Fannius, propréteur, et à Lucius Antonius, proquesteur, j'ai obtenu satisfaction ; et je désire que vous preniez vos mesures pour que personne ne leur suscite d'embarras. »

14. (XI) Décret des Déliens [166] : « Sous l'archontat de Bœotos, le 20 du mois de Thargélion [167], motion des stratèges. Marcus Pison, légat, résidant dans notre ville et préposé au recrutement, nous ayant convoqués avec des citoyens de marque, nous a enjoint, s'il y a parmi nous des Juifs citoyens romains, de ne point les tracasser au sujet du service militaire, attendu que le consul Lucius Cornélius Lentulus, pour des motifs d'ordre religieux, a exempté les Juifs du service. Nous devons donc obéir au général. » (XII) Les habitants de Sardes ont rendu à notre sujet un décret analogue.

15. (XIII). « Caïus Fannius, fils de Caïus, préteur, proconsul [168], aux magistrats de Cos, salut. Je veux que vous sachiez que des ambassadeurs des Juifs se sont présentés à moi et m'ont demandé de leur remettre les décrets rendus a leur sujet par le Sénat. Les dispositions en sont ci-jointes. Je veux donc que vous preniez soin de ces hommes conformément aux décisions du Sénat, afin qu'ils puissent rentrer dans leur pays sans difficulté en traversant votre territoire [169]. »

16. (XIV) Lucius Lentulus, consul, a dit : « J'exempte du service, pour motifs d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains qui m'ont paru observer et pratiquer les rites juifs à Éphèse. Fait le douzième jour avant les Calendes de Quintilis [170]. »

17. (XV). « Lucius Antonius, fils de Marcus, proquesteur et propréteur [171], aux magistrats, au Conseil et au peuple de Sardes, salut. Les Juifs citoyens romains [172] sont venus me remontrer qu'ils ont eu, de tout temps, leur association particulière, conformément à leurs lois nationales, et leur lieu de réunion particulier, dans lequel ils jugent leurs affaires et leurs contestations ; ils m'ont demandé l'autorisation de conserver cette coutume, et j'ai décidé de le leur permettre. »

18. (XVI). Marcus Publius, fils de Spurius, Marcus Lucius, fils de Marcus Publius,

disent [173] : « Nous étant rendus auprès de Lentulus, consul [174], nous lui avons soumis la requête de Dosithéos, d'Alexandrie, fils de Cléopatridès, en vue d'exempter du service, pour motifs d'ordre religieux, s'il le juge bon, les Juifs citoyens romains qui célèbrent le culte juif : il a accordé cette exemption le douzième jour avant les calendes de Quintilis [175]. »

19. (XVII) [176]. « Lucius Lentulus et Caius Marcellus étant consuls. Etaient présents Titus Ampius Balbus, fils de Titus, de la tribu Horatia, questeur, Titus Tongias, de la tribu Crustumina, Quintus Cœsius, fils de Quintus, Titus Pompeius Longinus, fils de Titus, de la tribu Cornelia, Caïus Servilius Bracchus, fils de Caïus, de la tribu Teretina, tribun militaire, Publius Clusius Gallus, fils de Publius, de la tribu Veturia, Caïus Sentius [177], fils de Caius, tribun militaire, de la tribu Æmilia, tribun militaire, Sextus Atilius Serranus, fils de Sextus, de la tribu Emilia, Caius Pompeius, fils de Caius, de la tribu Sabatina, Titus Ampius Menander, (affranchi) de Titus (Ampius) [178], Publius Servilius Strabon, fils de Publius, Lucius Paccius Capito, fils de Lucius, de la tribu Couina, Aulus Furius Tertius, fils d'Aulus, Appius (?) Menas. En leur présence Lentulus a décrété : J'exempte, à Éphèse devant le tribunal, de tout service, pour motifs d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains qui pratiquent la religion juive. »

20. (XVIII) [179]. « Les magistrats de Laodicée à Caïus Rabirius, fils de Caïus, proconsul, salut [180]. Sopater, envoyé du grand-prêtre Hyrcan [181], nous a remis ta lettre, dans laquelle tu nous faisais savoir que certains envoyés étaient venus de la part d'Hyrcan, grand-prêtre des Juifs, t'apporter une décision écrite [182] concernant leur peuple, enjoignant qu'on leur permette de célébrer le sabbat et de pratiquer leurs autres rites suivant leurs lois nationales ; qu'en raison de leur amitié et alliance avec nous (Romains), ils n'aient à recevoir d'ordre de personne et n'aient rien à souffrir de personne dans notre province ; ladite lettre ajoutait que, les habitants de Tralles t'ayant déclaré en face leur désapprobation des décisions prises au sujet des Juifs, tu leur avais formellement prescrit de s'y conformer, et que (les Juifs) t'ont prié de nous écrire aussi à ce propos. En obéissance à tes prescriptions, nous avons reçu cette lettre, nous l'avons placée dans nos archives publiques, et sur tous les autres points de tes instructions, nous prendrons nos mesures pour n'encourir aucun blâme [183]. »

21. (XIX). « Publius Servilius Galba, fils de Publius, proconsul [184], aux magistrats, au Conseil et au peuple de Milet, salut. Prytanis, fils d'Hermas, votre concitoyen, est venu me voir à Tralles où je tenais les assises, et m'a appris que contrairement à notre décision vous attaquez les Juifs, que vous les empêchez de célébrer le sabbat et de pratiquer leurs rites nationaux, de préparer leurs récoltes [185] suivant leurs coutumes, et que lui-même avait rédigé le décret conformément aux lois [186]. Je veux donc que vous sachiez que, les deux parties entendues contradictoirement, j'ai décidé qu'on ne doit pas interdire aux Juifs de vivre suivant leurs coutumes. »

22. (XX) [187]. Décret des Pergaméniens. « Cratippos étant prytane, le pre-

mier du mois Daisios, sur la motion des stratèges Attendu que les Romains, suivant l'exemple de leurs ancêtres, affrontent tous les dangers pour la sécurité commune de tous les hommes, et se font gloire d'assurer à leurs alliés et amis la prospérité et une paix solide ; - Attendu que le peuple juif et Hyrcan, son grand-prêtre [188], leur ayant envoyé en ambassade Straton, fils de Théodotos, Apollonios, fils d'Alexandre, Enée, fils d'Antipater, Aristobule, fils d'Amyntas, Sosipater, fils de Philippe [189], hommes justes et honnêtes, après un exposé détaillé de leurs griefs, le Sénat a rendu le décret suivant sur les points qui en faisaient l'objet : Le roi Antiochus, fils d'Antiochus [190], ne doit faire aucun tort aux Juifs, alliés des Romains ; s'il leur a pris des places fortes, ports, territoires, ou quelque autre chose, il le leur rendra [191] ; ...et personne peuple ni roi, à l'exception du seul Ptolémée, roi d'Alexandrie, en raison de son amitié et de son alliance avec nous [192], n'exportera rien du territoire et des ports des Juifs sans payer de droits ; la garnison de Jopé sera retirée, comme ils l'ont demandé ; - Attendu que Lucius Pettius, homme juste et honnête [193], a recommandé à notre Conseil [194] de prendre des mesures pour que ces décisions soient exécutées, suivant le décret du Sénat romain [195], et de veiller à ce que le retour des ambassadeurs dans leur patrie ait lieu sans danger, - Nous avons reçu Théodore [196] devant notre Conseil et notre assemblée ; il nous a remis la lettre et le sénatus-consulte, et après qu'il nous eut parlé avec beaucoup de chaleur, vantant la valeur et la grandeur d'âme d'Hyrcan, sa bienveillance pour tous en général, et en particulier pour ceux qui arrivent auprès de lui [197], nous avons placé la lettre dans nos archives publiques et décrété de tout faire nous-mêmes pour les Juifs, conformément au sénatus-consulte, en notre qualité d'alliés des Romains. Théodore, après nous avoir remis la lettre, a demandé aussi à nos stratèges d'envoyer à Hyrcan la copie du décret, avec des ambassadeurs chargés d'affirmer les bonnes dispositions de notre peuple et de prier Hyrcan de conserver et d'accroître encore son amitié pour nous et de nous faire incessamment quelque bien, dont il sera payé de retour, comme il convient, se souvenant que du temps d'Abraham, qui fut le père de tous les Hébreux, nos ancêtres étaient leurs amis, ainsi que nous le trouvons consigné dans les actes publics [198]. »

23. (XXI). Décret des Halicarnassiens. « Sous la prêtrise de Memnon, fils d'Aristide, et par adoption d'Euonymos, le ... du mois d'Anthestérion [199], décret du peuple, sur la proposition de Marcus, fils d'Alexandre : Attendu que de tout temps nous avons respecté les sentiments pieux et saints envers la divinité, à l'exemple du peuple romain, bienfaiteur de tous les hommes, et conformément à ce qu'il a écrit à notre ville touchant son amitié et son alliance avec les Juifs [200], à savoir que ceux-ci doivent pouvoir célébrer leurs cérémonies et leurs fêtes et tenir leurs réunions habituelles. Nous avons décidé que tous les Juifs, hommes et femmes, qui le désiraient, pourraient célébrer le sabbat, offrir des sacrifices suivant la loi juive, faire des prières au bord de la mer, selon leur coutume nationale [201]. Et si quelqu'un, magistrat ou particulier, y met empêchement, qu'il soit frappé de cette amende [202] au profit de

la ville. »

24. (XXII). Décret des habitants de Sardes [203] : « Le Conseil et le peuple, sur la proposition des stratèges, ont décidé : Attendu que les Juifs citoyens (?) [204], qui habitent notre ville, et qui ont toujours été traités avec la plus grande humanité par le peuple, se sont présentés maintenant au Conseil et au peuple, rappelant que leurs lois et leur liberté leur ont été rendues par le Sénat et le peuple romain [205], et demandent qu'ils puissent se réunir, se gouverner, se juger entre eux, suivant leurs coutumes [206], et qu'on leur donne un lieu où ils puissent se rassembler avec leurs femmes et leurs enfants pour offrir leurs prières et leurs sacrifices traditionnels [207] à Dieu ; en conséquence, le Conseil et le peuple ont décidé de les autoriser à se réunir aux jours fixés, pour se conformer à leurs lois ; les stratèges leur assigneront, pour bâtir et habiter [208], l'emplacement qu'ils jugeront convenable à cet effet, et les agoranomes de la cité auront soin de faire introduire dans la ville tout ce qui sera nécessaire pour leur subsistance.

25. (XXIII) [209]. Décret des Éphésiens : « Ménophilos étant prytane, le premier du mois d'Artémision [210], décret du peuple, motion de Nicanor, fils d'Euphémos, introduite par les stratèges. Attendu que les Juifs qui habitent la ville, ayant obtenu audience de Marcus Junius... Brutus... proconsul [211], la permission de célébrer le sabbat et de suivre en tout les prescriptions de leurs lois nationales, sans que personne les en empêche, le préteur a accordé cette autorisation ; en conséquence, le Conseil et le peuple ont décidé, la chose intéressant les Romains, que personne ne sera empêché de célébrer le jour du sabbat, ni passible d'amende pour l'avoir fait, et que les Juifs seront autorisés à se conformer en tout a leurs lois particulières.

26. Il existe encore bon nombre de décrets analogues du Sénat et des généraux romains en faveur d'Hyrcan et de notre nation, de décrets des villes, d'actes des magistrats en réponse aux lettres des gouverneurs relatives à nos droits. De tous ces documents le lecteur impartial peut se faire une idée d'après ceux que nous avons cités. Car, maintenant que nous avons fourni des preuves évidentes et frappantes de l'amitié des Romains pour nous et montré ces preuves inscrites sur des tables de bronze et dans des actes qui existent encore et resteront au Capitole, je m'abstiens d'en reproduire toute la série, ce qui serait inutile et fastidieux ; je ne crois pas, en effet, que personne soit d'assez mauvaise foi pour refuser de croire à la bienveillance des Romains à notre égard, alors qu'ils l'ont témoignée par de nombreux décrets, et pour nous soupçonner de n'avoir pas dit la vérité après les preuves que nous avons fournies. J'ai donc démontré que les Romains à cette époque avaient été pour nous des amis et des alliés.

CHAPITRE XI[212]

1. Guerre civile en Syrie. - 2. Exactions de Cassius. - 3-4. Meurtre d'Antipater. - 5-6. Vengeance d'Hérode sur Malichos. - 7. Nouveaux désordres en Judée.

1. Vers ce même temps, il y eut en Syrie des troubles, dont voici la cause : Bassus Cæcilius, un des partisans de Pompée, conspira contre Sextus César et l'assassina [213] ; puis, ralliant les troupes de celui-ci, il s'empara du pouvoir. La guerre éclata aussitôt aux environs d'Apamée, les généraux de César avant marché contre Cæcilius avec de la cavalerie et de l'infanterie. Antipater leur envoya des renforts avec ses fils, en souvenir des bienfaits de (Sextus) César, et trouvant donc juste de le venger et de châtier le meurtrier. La guerre traînant en longueur, Murcus [214] vint de Rome pour remplacer Sextus dans son gouvernement. César à ce moment fut assassiné par Cassius et Brutus en plein sénat, après avoir gardé le pouvoir trois ans et six mois [215]. Ces événements ont été racontés ailleurs [216].

2. La mort de César déchaîna la guerre ; tous les personnages importants se dispersèrent de côté et d'autre pour rassembler des troupes. Cassius arriva de Rome en Syrie afin de s'assurer celles qui campaient autour d'Apamée. Après avoir fait lever le siège, il se concilia les deux adversaires, Bassus et Murcus, et parcourut les villes, rassemblant des armes et des soldats, et imposant partout de forts tributs. La Judée surtout fut éprouvée : il l'imposa de sept cents talents d'argent [217]. Antipater voyant partout la terreur et le trouble, résolut de diviser cette somme, pour la lever, en plusieurs parts ; il chargea chacun de ses deux fils d'en percevoir une partie ; Malichos, qui était mal disposé pour lui, eut le soin d'en rassembler une autre portion ; d'autres celui de réunir le reste [218]. Hérode, qui eut le premier tiré de la Gaulée tout l'argent qu'il était chargé de lever, entra très avant dans les bonnes grâces de Cassius ; il trouva prudent, en effet, de flatter dès ce moment les Romains, et de s'assurer leur bienveillance, aux dépens d'autrui. Les commissaires de plusieurs (?) villes furent vendus corps et biens, et Cassius réduisit en esclavage quatre villes entières, dont les deux plus importantes étaient Gophna et Emmaüs, les deux autres Lydda et Thamna. Emporté par la colère, il fut sur le point de mettre aussi à mort Malichos ; il l'aurait fait, si Hyrcan ne l'avait retenu en lui envoyant par Antipater cent talents pris sur ses propres richesses [219].

3. Dès que Cassius se fut retiré de la Judée, Malichos conspira contre Antipater, dont la mort, pensait-il, consoliderait le pouvoir d'Hyrcan. Il ne put cacher ses projets à Antipater, qui, les ayant découverts, se retira au delà du Jourdain et rassembla une armée composée d'Arabes et d'indigènes. Malichos, en homme avisé, désavoua le complot ; il protesta, jurant à Antipater, et à ses fils que, du moment que Phasaël tenait garnison à Jérusalem et qu'Hérode avait la garde de l'arsenal, personne n'aurait même pu concevoir l'idée d'un pareil projet, le sachant inexécutable. Il se réconcilia donc avec Antipater et tous deux s'unirent. Murcus était alors préteur de Syrie :

quand il apprit que Malichos méditait une révolution en Judée, peu s'en fallut qu'il ne le fit mettre à mort ; il ne l'épargna que sur les instances d'Antipater.

4. Antipater, sans s'en douter, sauva ainsi la vie à son meurtrier Malichos. Sur ces entrefaites, en effet, Cassius et Murcus avaient rassemblé une armée et en avaient confié tout le soin à Hérode ; ils le nommèrent gouverneur de Cœlé-Syrie [220], lui donnèrent des navires, de la cavalerie et de l'infanterie, et lui promirent de le faire roi de Judée après la guerre qui venait d'éclater contre Antoine et le jeune César [221]. Malichos cependant, qui craignait alors plus que jamais Antipater, résolut de s'en débarrasser : il gagna à prix d'argent l'échanson d'Hyrcan, chez lequel tous deux dînaient, et empoisonna son rival ; puis, avec ses hommes d'armes, il prit possession de la ville. Hérode et Phasaël, à la nouvelle de l'attentat commis contre leur père, ayant montré une vive irritation, il nia de nouveau et se déclara innocent de ce meurtre. Telle fut la fin d'Antipater, homme véritablement supérieur par sa piété, sa justice, son patriotisme. De ses deux fils, Hérode résolut aussitôt de venger son père, en marchant à la tête d'une armée contre Malichos ; mais Phasaël, l'aîné, pensa qu'il fallait jouer avec lui au plus fin, pour n'avoir pas l'air de déchaîner une guerre civile. Il accepta donc la justification de Malichos, feignit de croire qu'il n'était nullement coupable du meurtre d'Antipater et s'occupa d'élever un somptueux tombeau à son père [222]. Hérode, arrivé à Samarie, s'en empara, releva la ville, qu'il trouva dévastée, et apaisa les discordes des habitants.

5. Peu de temps après, à l'approche de la fête de Jérusalem [223], il se dirigea vers la ville avec ses soldats. Malichos prit peur et conjura Hyrcan de ne pas le laisser entrer. Hyrcan y consentit et donna comme prétexte de cette interdiction l'impossibilité d'admettre une troupe d'étranger, au milieu du peuple occupé à se purifier. Hérode, sans se soucier de cette défense, entra de nuit dans la ville, à la grande terreur de Malichos. Celui-ci cependant ne jeta pas le masque ; il pleurait Antipater, évoquait publiquement son souvenir, comme celui d'un ami, tandis qu'en secret il se constituait une garde du corps. Hérode ne crut pas le moment venu de dénoncer sa fausseté ; il résolut même, pour ne pas éveiller ses soupçons, de répondre à ses démonstrations d'amitié.

6. Hérode envoya cependant la nouvelle de la mort de son père à Cassius. Celui-ci, qui connaissait bien le caractère de Malichos, répondit à Hérode par le conseil de venger son père, et envoya secrètement aux tribuns militaires qui se trouvaient à Tyr l'ordre d'aider Hérode à accomplir un acte de justice. Lorsque Cassius eut pris Laodicée [224], les habitants du pays vinrent à sa rencontre avec des couronnes et de l'argent. Hérode s'attendait à ce que Malichos vint aussi et reçut son châtiment ; mais celui-ci, arrivé à Tyr de Phénicie, conçut des soupçons et forma de son côté un projet plus hardi : son fils étant retenu comme otage à Tyr, il projeta d'entrer dans la ville, de l'enlever, puis de partir pour la Judée, et pendant que Cassius marcherait en Égypte contre Antoine, de soulever le peuple et de s'emparer du pouvoir. Mais la Providence

déjoua ses desseins et le rusé Hérode pénétra ses calculs ; celui-ci envoya d'avance un serviteur, sous couleur de veiller aux préparatifs d'un banquet qu'il avait annoncé leur offrir à tous [225], en réalité pour parler aux tribuns militaires, qu'il persuada d'aller à la rencontre de Malichos avec des poignards. Ils sortirent et, l'ayant rencontré près de la ville, sur le rivage, ils le poignardèrent. Hyrcan fut tellement ému de cet événement qu'il en perdit la parole ; puis, revenu à lui à grand'peine, il demanda aux gens d'Hérode ce qui s'était passé et quel était le meurtrier de Malichos. Quand on lui eut dit que l'ordre était venu de Cassius, il approuva tout, ajoutant que Malichos était un méchant, qui conspirait contre sa patrie. C'est ainsi que Malichos expia sa déloyauté à l'égard d'Antipater [226].

7. Lorsque Cassius eut quitté la Syrie, des troubles s'élevèrent en Judée. Hélix, qui avait été laissé à Jérusalem avec des troupes [227], marcha contre Phasaël, et le peuple prit les armes. Hérode était en route pour rejoindre Fabius, qui commandait à Damas [228] ; il voulut aller au secours de son frère, mais la maladie l'en empêcha. Phasaël put enfin avec ses seules forces avoir raison d'Hélix, qu'il enferma dans une tour, puis relâcha après avoir traité avec lui. Il reprocha vivement à Hyrcan, n'ayant reçu que des bienfaits de son frère et de lui, de faire cause commune avec leurs ennemis. Le frère de Malichos venait, en effet, de faire défection et occupait quelques places fortes, et la mieux défendue de toutes, Masada [229]. Hérode, revenu à la santé, marcha contre lui, s'empara de toutes les forteresses qu'il possédait, et lui rendit la liberté après avoir traité.

CHAPITRE XII [230]

1. Hérode bat Antigone et Marion. Ses fiançailles avec Mariamme. - 2. Antoine vainqueur fait bon accueil à Hérode. - 3. Rescrit d'Antoine aux Juifs. - 4.6. Edits aux Tyriens.

1. Cependant Antigone, fils d'Aristobule, qui avait rassemblé une armée et s'était concilié Fabius à prix d'argent, revint, ramené par Ptolémée fils de Mennaios, auquel l'unissaient des liens de famille [231]. Il avait aussi pour allié Marion, que Cassius avait laissé comme tyran à Tyr ; car celui-ci, après s'être emparé de la Syrie, y avait établi des tyrans comme gardiens. Marion attaqua aussi la Galilée, qui était limitrophe de son territoire, s'empara de trois forteresses et y mit garnison. Hérode marcha contre lui, lui enleva toutes ses conquêtes [232], mais laissa généreusement libres les soldats Tyriens, donnant même à quelques-uns des présents par bienveillance pour leur ville [233]. Cela fait, il marcha contre Antigone, l'attaqua, le battit et le mit en déroute au moment où il allait franchir les frontières de la Judée. Quand il revint à Jérusalem, Hyrcan et le peuple lui décernèrent des couronnes. Il était déjà par ses fiançailles allié à la famille d'Hyrcan, aussi n'en défendait-il que mieux celui-ci ; il devait épouser la fille d'Alexandre [234], fils d'Aristobule, et petite-fille d'Hyrcan par sa mère. Il eut d'elle

trois fils et deux filles. Il avait eu une première femme, du nom de Doris, prise dans le peuple, et qui fut la mère de son fils aîné, Antipater.

2. Antoine et César défirent Cassius à Philippes [235], comme l'ont raconté d'autres historiens. Après sa victoire, César revint en Italie, Antoine se rendit en Asie. Arrivé en Bithynie, il reçut de tous côtés des ambassades. Les principaux des Juifs vinrent aussi pour se plaindre de Phasaël et d'Hérode, assurant qu'Hyrcan ne possédait que l'apparence de la royauté, et que ceux-ci avaient tout le pouvoir. Hérode vint se justifier de ces accusations ; Antoine le reçut avec les plus grands honneurs et ses adversaires ne purent même obtenir la parole : Hérode s'était ménagé cet accueil d'Antoine, à prix d'argent. Puis, lorsqu'Antoine vint à Éphèse, le grand-prêtre Hyrcan et le peuple lui envoyèrent une ambassade pour lui porter une couronne d'or et le supplier d'écrire aux gouverneurs des provinces de faire remettre en liberté les Juifs que Cassius, contre le droit de la guerre, avait réduits en esclavage ; ils redemandaient aussi les territoires dont ils avaient été dépossédés du temps de Cassius. Antoine, estimant justes les réclamations des Juifs, écrivit aussitôt à Hyrcan et au peuple : il donna en même temps des ordres aux Tyriens et leur envoya un décret en ce sens [236] :

3. « Marc Antoine, général en chef, à Hyrcan, grand-prêtre et ethnarque, et au peuple juif, salut. Si vous allez bien, c'est à merveille : l'armée et moi sommes en bonne santé. Vos envoyés Lysimaque, fils de Pausanias, Joseph, fils de Mennaios, et Alexandre, fils de Théodore, sont venus me trouver à Ephèse ; ils ont renouvelé auprès de moi la mission précédemment remplie par eux à Rome [237] se sont acquittés avec zèle de leur mission actuelle en ton nom et au nom du peuple, manifestant tes bonnes dispositions à notre égard. Persuadé donc, tant par les faits que par vos protestations, que vous avez pour nous les sentiments de la plus réelle amitié, et connaissant d'autre part la fermeté de vos moeurs et votre piété, je regarde votre cause comme la mienne [238]. Des bandes hostiles à nous-même et au peuple romain se sont répandues dans toute l'Asie, n'épargnant ni les villes, ni les temples, parjures à tous les serments qu'ils avaient faits ; considérant que nous ne combattions pas pour nous-mêmes, mais dans l'intérêt de tous, nous avons repoussé ceux qui se rendaient ainsi coupables envers les hommes de déloyauté, envers les dieux de sacrilèges, capables, croyons-nous, de faire reculer le soleil, qui a vu avec horreur le crime commis sur la personne de César. Ces complots hostiles aux dieux, qui avaient cherché en Macédoine le seul air respirable à leur audacieuse impiété, ce ramassis de méchanceté forcenée qu'ils avaient formé à Philippes, en Macédoine, occupant des positions favorables, défendues par les montagnes jusqu'à la mer, de façon à ne ménager d'accès que par un seul passage, nous les avons écrasés avec l'aide des dieux, qui les avaient condamnés pour leur criminelle entreprise. Brutus, qui s'était enfui à Philippes, fut cerné par nous et enveloppé dans la ruine de Cassius. Ceux-là châtiés, nous espérons pouvoir désormais jouir de la paix et délivrer l'Asie du fléau de la guerre. Nous faisons donc partager à nos alliés la paix que Dieu nous a donnée. L'Asie se relève d'une

maladie grave, grâce à notre victoire. Me souvenant donc de toi et de ton peuple, je m'occuperai de vos intérêts [239]. J'ai affiché des instructions dans les villes pour que ceux qui, libres ou esclaves, ont été vendus à l'encan par Caïus Cassius ou ceux qui étaient sous ses ordres, soient remis en liberté ; et je veux que vous jouissiez des bienfaits accordés par moi et Dolabella [240]. J'interdis aux Tyriens d'user de violence à votre égard, et je leur ordonne de restituer tout ce qu'ils ont pris aux Juifs. J'accepte la couronne que tu m'as envoyée. »

4. « Marc Antoine, général en chef, aux magistrats, au Conseil et au peuple de Tyr, salut. Les envoyés du grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, venus à ma rencontre à Éphèse, m'ont appris que vous occupiez une partie de leur territoire, envahie par vous sous la domination de nos adversaires. Maintenant que nous avons combattu pour l'empire, et que, guidés par la piété et la justice, nous avons repoussé ces hommes oublieux des bienfaits reçus et parjures à tous leurs serments, je veux que nos alliés trouvent auprès de vous la paix ; rien de ce que vous avez reçu de nos adversaires ne doit vous rester ; je vous ordonne de le restituer à ceux qui en ont été dépouillés. Ce n'est pas en effet du Sénat qu'aucun de ces hommes a obtenu ses provinces ou ses troupes : c'est à la violence qu'ils devaient ces possessions, et c'est par la violence qu'ils ont récompensé ceux qui leur avaient été utiles dans leurs injustes entreprises. Aussi, maintenant que ces usurpateurs ont été châtiés, nous trouvons bon que nos alliés rentrent sans difficulté en possession de tout ce qui a été jadis leur propriété ; et vous-mêmes, si vous détenez actuellement quelques places ayant appartenu à Hyrcan, ethnarque des Juifs, à la veille du jour où Caïus Cassius, entreprenant une guerre non autorisée a mis le pied dans notre province [241], j'ordonne que vous le lui restituiez, et que vous ne fassiez aux Juifs nulle violence, en vue de les rendre trop faibles pour se maintenir dans leurs possessions [242]. Et si vous avez quelque réclamation à présenter contre Hyrcan, lorsque nous arriverons sur les lieux, vous pourrez vous en prévaloir, car nous examinons avec une égale attention les réclamations de tous nos alliés. »

5. « Marc Antoine, général en chef, aux magistrats, au Conseil et au peuple de Tyr, salut. Je vous envoie un édit rendu par moi ; je veux que vous preniez soin de l'insérer dans vos actes publics, en grec et en latin, et qu'il soit affiché dans l'endroit le plus apparent, afin que tous puissent en prendre connaissance. - Marc Antoine, général en chef, l'un des triumvirs chargés du gouvernement, a décidé : Attendu que Caïus Cassius, au cours de la présente rébellion, a pillé une province qui ne lui appartenait pas, l'a occupée avec des troupes, a saccagé nos alliés et mis à feu et à sang le peuple juif, ami du peuple romain ; nous, après avoir eu raison par les armes de sa folle témérité, voulons, par des édits et des jugements, rétablir l'ordre dans les territoires ravagés par lui et rendre à nos alliés ce qui leur est dû. Et tout ce qui chez les Juifs a été vendu, biens ou personnes, sera restitué ; les personnes seront libres, comme elles l'étaient auparavant, et les biens seront rendus aux anciens propriétaires. Quiconque enfreindra cet édit s'exposera à être poursuivi, et s'il est condamné, j'aurai soin qu'il soit châtié,

suivant l'importance de sa faute.

6. Il écrivit la même chose aux habitants de Sidon, d'Antioche et d'Arados. Nous avons, puisque l'occasion s'en présentait, cité ces nouveaux témoignages de la bienveillance, dont nous parlions, des Romains pour notre peuple.

CHAPITRE XIII[243]

1-2. Antoine en Syrie. Ambassades des Juifs châtiées par lui – 3. Les Parthes et Antigone envahissent la Judée. – 4-5. Les Parthes à Jérusalem. Capture d'Hyrcan et de Phasaël. - 6-9. Fuite d'Hérode. - 10. Hyrcan mutilé, Phasaël se tue.

1. Antoine passa ensuite en Syrie [244] ; Cléopâtre vint à sa rencontre en Cilicie, et le rendit passionnément épris. Cent des plus notables parmi les Juifs, qui s'étaient adjoint les orateurs les plus capables de plaider leur cause, se rendirent de nouveau auprès de lui pour accuser Hérode et ses partisans. Messala leur répondit au nom des jeunes gens [245], en présence d'Hyrcan, qui était déjà devenu le beau-père d'Hérode. Antoine, après avoir entendu les deux partis à Daphné, demanda à Hyrcan lesquels des antagonistes seraient les mieux placés à la tête du peuple. Sur la réponse d'Hyrcan que c'était Hérode et son frère, Antoine, qui avait pour eux des sentiments anciens d'amitié, en souvenir des relations d'hospitalité qu'il avait nouées avec leur père, du temps où il se trouvait en compagnie de Gabinius, les nomma tous deux tétrarques, leur confia le gouvernement des Juifs, rédigea des instructions..., et jeta dans les chaînes quinze de leurs adversaires ; il allait même les mettre à mort, mais Hérode obtint leur grâce.

2. Même après cela ils ne restèrent pas tranquilles à leur retour d'ambassade. Mille hommes, en effet, vinrent encore au devant d'Antoine, à Tyr, où l'on supposait qu'il allait arriver. Mais Antoine, gagné au prix de sommes considérables par Hérode et son frère, ordonna au commandant de l'endroit de châtier les envoyés des Juifs, qui désiraient une révolution, et de consolider le pouvoir d'Hérode. Comme ils étaient campés sur la plage, devant la ville, Hérode alla aussitôt les trouver et leur conseilla de partir - Hyrcan était avec lui -, car s'ils entraient en contestation ils seraient cause d'un grand malheur. Ils refusèrent. Aussitôt les Romains se précipitant sur eux avec des poignards tuèrent les uns, en blessèrent quelques autres ; le reste s'enfuit chez soi et, pris de terreur, se tint coi. Puis, comme le peuple injuriait Hérode, Antoine exaspéré fit massacrer ses prisonniers [246].

3. Deux ans après [247], Pacoros, fils du roi, et Barzapharnès, satrape des Parthes, occupèrent la Syrie. Ptolémée, fils de Mennaios, mourut, et son fils Lysanias, qui hérita de son pouvoir, fit amitié avec Antigone, fils d'Aristobule, grâce aux bons offices du satrape qui avait sur lui beaucoup d'influence. Antigone [248] promit de donner aux Parthes mille talents et cinq cents femmes s'ils enlevaient le pouvoir à

Hyrcan pour le lui donner et tuaient Hérode. Mais il ne devait pas tenir sa promesse. Les Parthes, ramenant Antigone, marchèrent donc vers la Judée, Pacoros le long de la côte, et le satrape Barzapharnès par l'intérieur. Les Tyriens fermèrent leurs portes à Pacoros, mais les habitants de Sidon et de Ptolémaïs le reçurent. Pacoros envoya vers la Judée, pour explorer la région et agir de concert avec Antigone, un détachement de cavalerie commandé par un échanson qui portait le même nom que le roi [249]. Aux environs du mont Carmel, quelques Juifs ayant rejoint Antigone [250], prêts à faire invasion avec lui, Antigone espérait, grâce à leur aide, s'emparer d'une partie du pays ; l'endroit se nomme Drymoi (les Chênaies). Ils rencontrèrent un parti ennemi qu'ils poursuivirent dans la direction de Jérusalem. Des nouveaux venus vinrent grossir leur nombre, et ils marchèrent tous sur le palais, qu'ils assiégèrent. Mais Phasaël et Hérode vinrent le défendre ; une bataille s'engagea dans l'agora, et les jeunes gens vainquirent leurs adversaires ; ils les contraignirent à se réfugier dans le temple et envoyèrent des soldats [251] occuper les maisons voisines ; mais le peuple soulevé brûla avec les maisons les malheureux qui ne reçurent aucun secours. Peu de temps après Hérode tira vengeance de cette injuste agression ; il attaqua les rebelles et leur tua beaucoup de monde.

4. Chaque jour avaient lieu des escarmouches ; les ennemis attendaient la foule qui devait, de tout le pays, venir pour la fête appelée Pentecôte. Ce jour arrivé, des myriades d'hommes, avec ou sans armes, s'agglomérèrent autour du Temple. Ceux qui se trouvaient là occupèrent le Temple et la ville, sauf le palais qu'Hérode tenait avec quelques soldats. Pendant que Phasaël gardait les murailles, Hérode avec un détachement attaqua l'ennemi dans le faubourg, combattit vigoureusement et mit en fuite des myriades d'insurgés, dont les uns s'enfuirent dans la ville, les autres dans le Temple, quelques-uns dans le retranchement extérieur qui se trouvait en cet endroit ; Phasaël le soutint. Pacoros [252], général des Parthes, marcha alors sur la ville avec quelques cavaliers [253] à la demande d'Antigone, sous prétexte d'apaiser le soulèvement, en réalité pour aider Antigone à s'emparer du pouvoir. Phasaël vint à la rencontre de Pacoros, et le reçut comme un hôte ; celui-ci, pour lui tendre un piège, lui conseilla d'envoyer une ambassade à Barzapharnès. Phasaël, sans défiance, accepta, bien que cette démarche fût désapprouvée par Hérode, qui redoutait la déloyauté des barbares, et lui conseillait plutôt d'attaquer Pacoros et les nouveaux arrivants.

5. Hyrcan et Phasaël partirent donc en ambassade ; Pacoros, laissant à Hérode deux cents cavaliers et dix des guerriers appelés éleuthères (libres), les escorta. Quand ils arrivèrent en Galilée, les révoltés de ce pays [254] vinrent en armes à leur rencontre. Barzapharnès, après les avoir d'abord reçus avec empressement et comblés de présents, conspira contre eux. Phasaël et ses compagnons furent amenés à Ecdippa, au-dessus de la mer [255] ; là ils apprirent qu'Antigone avait promis aux Parthes mille talents et cinq cents femmes, promesses dirigées contre eux, et commencèrent à se défier des barbares. Enfin on leur fit savoir que ceux-ci préparaient contre eux

un complot qu'on devait exécuter de nuit, et qu'on les gardait secrètement à vue ; ils auraient été déjà enlevés si l'on n'avait attendu que les Parthes laissés à Jérusalem se fussent emparés d'Hérode : car on craignait que si l'on commençait par s'assurer d'eux, Hérode ne l'apprit et ne pût s'échapper. Ce rapport était exact ; et ils étaient visiblement gardés. Certains conseillaient à Phasaël de monter à cheval et de s'enfuir sans plus tarder ; il y était poussé surtout par Ophellios, qui était renseigné par Saramallas, l'homme le plus riche de Syrie, et qui promettait de fournir des bateaux pour la fuite, car la mer était assez proche. Mais Phasaël ne voulait pas abandonner Hyrcan, ni mettre son frère en danger. Il alla donc trouver Barzapharnès, lui dit qu'il avait tort de nourrir de semblables projets à leur égard : car s'il avait besoin d'argent, il en aurait de lui bien plus qu'Antigone ne lui en donnait ; que d'ailleurs il serait honteux de mettre à mort des ambassadeurs innocents, venus confiants en sa loyauté. Le barbare, à ce discours, jura à Phasaël qu'il n'y avait rien de vrai dans ses conjectures, et qu'il était troublé par de faux soupçons. Puis il alla rejoindre Pacoros [256].

6. Dès qu'il fut parti, quelques-uns des Parthes enchaînèrent Hyrcan et Phasaël, qui leur reprochèrent durement de violer leur serment. - L'échanson [257] envoyé à Hérode avait pour instructions de l'attirer hors des murailles et de s'emparer de lui. Mais Phasaël avait expédié des messagers à son frère pour lui dévoiler la conduite déloyale des Parthes. Hérode, à la nouvelle que les ennemis avaient capturé ces courriers, se rendit auprès de Pacoros [258] et des chefs des Parthes, qui avaient tout pouvoir sur les autres. Bien qu'au courant de tout, ils montrèrent une dissimulation pleine de perfidie et lui dirent qu'il fallait qu'il vint avec eux, hors des murs, au devant des courriers qui apportaient les lettres car ces messagers n'avaient pas été pris par les rebelles et arrivaient certainement avec l'annonce des succès de Phasaël, Hérode ne se fia point à eux : il avait appris d'un autre côté que son frère avait été fait prisonnier ; et les conseils de la fille d'Hyrcan [259], à la fille de laquelle il était fiancé, ne firent qu'accroître ses soupçons à l'égard des Parthes. Bien que les autres n'eussent pas grande confiance en elle, il crut cette femme, qui était d'un grand sens.

7. Les Parthes tinrent conseil sur ce qu'ils devaient faire, car ils n'osaient s'attaquer ouvertement à un pareil homme, et remirent leur décision au lendemain. Hérode, profondément troublé, et plus porté à croire les nouvelles relatives à son frère et aux complots des Parthes que les assurances contraires, résolut, la nuit venue, de profiter de l'obscurité pour s'enfuir, sans tarder davantage, comme s'il y avait doute sur les dangers qui le menaçaient de la part des ennemis. Il partit donc avec tout ce qu'il avait de soldats, chargea sur des bêtes de somme les femmes, sa mère, sa soeur, sa fiancée, fille d'Alexandre fils d'Aristobule, la mère de celle-ci, fille d'Hyrcan, avec son plus jeune frère, tous leurs serviteurs et toute leur suite et se dirigea vers l'Idumée, sans que l'ennemi s'en aperçût. Et nul, assistant à ce départ, n'aurait en le coeur assez dur pour ne pas prendre en pitié le sort des fugitifs : les femmes emmenant leurs enfants en bas âge, abandonnant avec des larmes et des gémissements leur patrie et leurs amis

captifs, sans garder pour elles-mêmes grand espoir de salut.

8. Hérode sut élever son âme au-dessus du malheur qui le frappait. Non seulement il endurait lui-même avec fermeté ce malheur, mais encore, allant de l'un à l'autre pendant le voyage, exhortait chacun à reprendre courage et à ne pas s'abandonner à l'affliction : l'abattement ne pouvait que nuire à leur fuite, qui restait leur seule chance de salut. Ses compagnons essayèrent, suivant ses conseils, de supporter leur triste sort. Quant à lui, son char avant versé et sa mère avant été en danger de mort, peu s'en fallut qu'il ne se tuât, tant par suite des inquiétudes qu'il eut au sujet de sa mère, que dans la crainte que les ennemis qui le poursuivaient, profitant du retard causé par cet accident, ne s'emparassent de sa personne. Il avait déjà tiré son épée et allait se frapper quand ses compagnons l'en empêchèrent ; ils eurent raison de lui grâce à leur nombre et en lui remontrant qu'il ne pouvait les abandonner ainsi à l'ennemi ; car il n'était pas généreux de se soustraire lui-même au danger sans se soucier de ses amis qui y restaient exposés. Hérode fut donc forcé de renoncer à sa tentative de suicide, tant par la honte que lui causèrent ces discours, que par le nombre de ceux qui arrêtèrent sa main. Puis sa mère ayant recouvré la santé et obtenu les soins que permettaient les circonstances, il continua son voyage, en hâtant sa marche vers la forteresse de Masada [260]. Il eut à subir de nombreuses attaques de la part des Parthes, qui le harcelaient et le poursuivaient, mais il en sortit toujours vainqueur.

9. Il ne fut pas non plus dans sa fuite épargné par les Juifs. Ceux-ci l'attaquèrent à soixante stades de la ville et le long de la route engagèrent le combat. Hérode les battit et les mit en fuite, non point en homme qui se trouvait en proie au dénuement et aux difficultés, mais comme s'il avait eu à sa disposition de nombreuses et importantes ressources pour faire la guerre. Plus tard, devenu roi, il bâtit à l'endroit où il avait vaincu les Juifs un magnifique palais, autour duquel il fonda une ville qu'il appela Hérodion. Quand il arriva à la place forte d'Idumée nommée Thressa, son frère Joseph vint à sa rencontre, et il tint conseil sur la conduite à tenir. Le nombre des fugitifs qui l'accompagnaient, en dehors même des mercenaires, était considérable, et la forteresse de Masada, qu'Hérode avait choisie comme refuge, se trouvait trop petite pour recevoir une pareille cohue. Hérode en renvoya donc la plus grande partie, plus de neuf mille, après leur avoir recommandé de se mettre en sûreté de côté et d'autre en Idumée, et leur avoir donné un viatique. Conservant avec lui les plus lestes et ses familiers les plus intimes il arriva à la forteresse. Là il laissa les femmes et leur suite, environ huit cents personnes ; la place était bien pourvue de vivres, d'eau et de ressources de tout genre. Lui- même alors marcha vers Pétra, en Arabie. Le jour venu, les Parthes pillèrent Jérusalem et le palais, ne respectant que les trésors d'Hyrcan, qui montaient à environ trois cents talents. Une grande partie des richesses d'Hérode échappèrent au pillage, notamment tout ce que par prudence il avait déjà fait passer d'avance en Idumée. Les Parthes ne se contentèrent pas du butin qu'ils firent dans la ville ; ils se répandirent dans tout le pays environnant, qu'ils pillèrent, et ils détruisirent la ville considérable

de Marissa.

10. Antigone, ramené ainsi en Judée par le roi des Parthes, reçut Hyrcan et Phasaël mis aux fers. Mais il était fort embarrassé par la fuite des femmes, qu'il avait l'intention de donner aux ennemis, car il les avait promises comme paiement outre l'argent. Dans la crainte que le peuple n'arrachât Hyrcan aux mains des Parthes qui le gardaient et ne le rétablît sur le trône, il lui fit couper les oreilles [261], afin que cette mutilation l'empêchât de jamais redevenir grand-prêtre, la loi réservant cette charge aux seuls hommes exempts de toute infirmité [262].

Il faut admirer le courage de Phasaël, qui, à la nouvelle qu'il devait être égorgé, ne recula pas devant l'idée de la mort, mais trouvant trop d'amertume et de déshonneur à la recevoir d'un ennemi, et n'ayant pas, dans ses fers, les mains libres pour se la donner, se tua en se brisant la tête contre une pierre : par cette fin, la plus belle, à son gré, que lui laissait son dénuement, il enleva à son ennemi la possibilité de disposer de lui selon son plaisir. Il se blessa grièvement et l'on dit qu'Antigone envoya des médecins, sous prétexte de le soigner, mais qui l'achevèrent avec des poisons mortels appliqués sur sa blessure. Avant cependant de rendre le dernier soupir, Phasaël apprit par une femme que son frère Hérode avait échappé aux Parthes ; alors il supporta courageusement la mort, sachant qu'il laissait quelqu'un qui saurait le venger et châtier ses ennemis [263].

CHAPITRE XIV[264]

1. Hérode repoussé par Malchos. - 2. Son séjour en Égypte. - 3-5. Il vient à Rome, persuade Antoine et obtient du Sénat le titre de roi. - 6. Siège de Masada. Ventidius se laisse acheter par Antigone.

1. Hérode ne se laissa pas abattre sous le poids des maux qui l'accablaient ; il n'en devint que plus ingénieux à chercher des occasions de tentatives hardies. Il se rendit auprès de Malchos, roi des Arabes, qui lui avait d'anciennes obligations ; il voulait, maintenant qu'il en avait grand besoin, se faire payer de retour et lui demander de l'argent à titre de prêt ou de don, en invoquant tous les services rendus. Ignorant, en effet, le sort de son frère, il avait hâte de l'arracher aux ennemis moyennant rançon, prêt à payer une somme allant jusqu'à trois cents talents. C'est pourquoi il emmenait le fils de Phasaël, âgé de sept ans, pour le remettre en gage aux Arabes [265]. Mais il rencontra des messagers venant de la part de Malchos, chargés de lui donner l'ordre de s'éloigner, car les Parthes lui avaient interdit de recevoir Hérode. Malchos saisissait ce prétexte pour ne pas acquitter ses dettes, poussé d'ailleurs par les principaux des Arabes, désireux de s'approprier les dépôts qu'ils tenaient d'Antipater. Hérode répondit qu'il venait, non pour leur créer des difficultés, mais seulement pour conférer avec Malchos de choses de la dernière importance.

2. Puis, jugeant sage de s'éloigner, il prit prudemment la route d'Égypte. Il s'arrêta

ce jour-là dans un sanctuaire où il avait laissé quelques-uns de ceux qui le suivaient ; le lendemain, arrivé à Rhinocouroura, il apprit le sort de son frère. Malchos, revenu sur sa détermination, courut après Hérode, mais sans résultat : Hérode était déjà loin, hâtant sa marche vers Péluse. Arrivé là, les navires mouillés dans le port refusèrent de l'emmener à Alexandrie [266] ; il alla voir les commandants, qui l'accompagnèrent avec de grandes marques d'honneur et de respect à la capitale, où Cléopâtre voulut le retenir. Celle-ci ne put le persuader de rester auprès d'elle ; il avait hâte de se rendre à Rome, malgré la mauvaise saison et le trouble et l'agitation où étaient les affaires d'Italie.

3. Il s'embarqua donc pour la Pamphylie, fut assailli par une tempête terrible et put à grand'peine se sauver à Rhodes, après avoir dû jeter une partie de la cargaison par dessus bord. Deux de ses amis y vinrent à sa rencontre, Sapphinias et Ptolémée. Il trouva la ville encore toute ruinée par la guerre contre Cassius ; son propre dénuement ne l'empêcha pas de s'employer pour elle, et il contribua, au delà de ses forces, à la relever. Puis, ayant équipé une trirème, il s'embarqua avec ses amis pour l'Italie et débarqua à Brindes. De là il gagna Rome, où son premier soin fut d'informer Antoine de tout ce qui s'était passé en Judée : son frère Phasaël pris et mis à mort par les Parthes ; Hyrcan retenu prisonnier par eux ; Antigone par eux rétabli sur le trône, après avoir promis de leur donner mille talents et cinq cents femmes, qui devaient être des premières familles et de race juive ; comment lui-même avait emmené de nuit toutes ces femmes, et échappé aux mains des ennemis au prix de mille fatigues ; les dangers, enfin, que couraient ses parents et amis, qu'il avait dû laisser assiégés, pour s'embarquer en plein hiver, au mépris de tous les périls, et accourir auprès d'Antoine, désormais tout son espoir et son seul secours.

4. Antoine eut pitié du changement de la fortune d'Hérode et fit la réflexion commune que ceux qui sont le plus haut placés sont aussi plus exposés aux coups du sort ; partie en souvenir de l'hospitalité d'Antipater, partie à cause de l'argent qu'Hérode promettait de lui donner, s'il devenait roi, comme auparavant lorsqu'il avait été nommé tétrarque, surtout, enfin, en raison de sa haine contre Antigone, qu'il regardait comme un factieux et un ennemi des Romains, il fut tout disposé à soutenir les revendications d'Hérode. César, de son côté, en souvenir des campagnes d'Egypte où son père avait été aidé par Antipater, de l'hospitalité qu'il en avait reçue, de la bonne volonté témoignée par Hérode en toutes circonstances, aussi pour plaire à Antoine, qui s'intéressait vivement à lui, se montrait prêt à écouter la requête d'Hérode et à lui donner l'aide qu'il réclamât. Le Sénat fut donc réuni ; Messala, et après lui Atratinus [267], ayant présenté Hérode, dirent tous les services rendus par son père et rappelèrent les bonnes dispositions dont il avait fait preuve lui-même à l'égard des Romains ; ils accusèrent en même temps et dénoncèrent comme ennemi Antigone, non seulement à cause de la première offense dont il s'était rendu coupable envers eux, mais aussi pour avoir reçu le pouvoir des mains des Parthes, et montré ainsi son

dédain pour les Romains. Le Sénat témoigna son irritation de ces insultes, et Antoine intervint pour faire remarquer qu'il importait aussi au succès de la guerre contre les Parthes qu'Hérode fût roi. La motion fut approuvée et votée à l'unanimité.

5. Le plus important effet du zèle d'Antoine pour Hérode ne fut pas seulement d'assurer à celui-ci la couronne sans qu'il l'espérât : ce n'était pas, en effet, pour lui-même qu'il était venu la demander, - il ne pouvait supposer qu'il l'obtiendrait des Romains dont la coutume était de la réserver à la famille légitime - mais pour le frère de sa femme [268], qui se trouvait être le petit-fils d'Aristobule par sa mère et d'Hyrcan par son père ; il y gagna encore, au bout de sept jours en tout, de pouvoir repartir d'Italie, après un succès bien inattendu. - Ce jeune prince fut, d'ailleurs, tué par Hérode, comme nous le raconterons le moment venu. - La séance du Sénat levée, Antoine et César, ayant entre eux deux Hérode, sortirent escortés des consuls et des autres magistrats, pour aller offrir un sacrifice et déposer le décret au Capitole. Antoine fêta par un banquet ce premier jour du règne d'Hérode. C'est ainsi que celui-ci fut nommé roi, dans la cent quatre-vingt-quatrième olympiade, sous le consulat de Cnæus Domitius Calvinus, consul pour la seconde fois, et de Caïus Asianus Pollion [269].

6. Pendant tout ce temps, Antigone assiégeait les fugitifs enfermés à Masada ; ils étaient abondamment pourvus de tout, seule l'eau était rare, ce qui décida le frère d'Hérode, Joseph, à projeter de s'enfuir chez les Arabes avec deux cents de ses compagnons ; il avait appris, en effet, que Malchos se repentait de sa conduite à l'égard d'Hérode. Une pluie que Dieu envoya pendant la nuit le fit renoncer à son dessein ; car les citernes s'étant remplies d'eau, il n'était plus besoin de fuir. Les assiégés, reprenant, au contraire, courage, moins encore parce qu'ils avaient désormais en abondance ce qui leur avait manqué que parce qu'ils voyaient là une marque de la sollicitude divine, firent des sorties, et attaquant les troupes d'Antigone, tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi, soit ouvertement, soit en cachette. Sur ces entrefaites, Ventidius, le général romain envoyé de Syrie pour repousser les Parthes [270], vint à leur suite en Judée, sous prétexte de porter secours à Joseph, mais dans l'unique dessein de se faire donner de l'argent par Antigone ; il campa donc tout près de Jérusalem et extorqua à Antigone une somme assez importante. Puis il se retira avec la plus grande partie de ses forces et, pour que sa perfidie ne fut pas trop manifeste, il laissa, avec quelques-uns de ses soldats, Silo [271] Antigone sut aussi gagner cet officier pour qu'il ne lui causât pas d'embarras, en attendant que les Parthes lui envoyassent de nouveaux secours.

Chapitre XV [272]

1. Retour d'Hérode en Judée. Délivrance de Masada. - 2-3. Première attaque de Jérusalem ; inaction de Silo ; prise de Jéricho ; quartiers d'hiver. -

4-6. Soumission de la Galilée. Guerre des cavernes. – 7. Machaeras en Judée. - 8-9. Hérode à Samosate. - 10. Défaite et mort de Joseph. - 11-13. Nouvelle campagne d'Hérode. Bataille et massacre d'Isana. Préservation miraculeuse d'Hérode. – 14. Investissement de Jérusalem. Noces d'Hérode.

1. Cependant Hérode, déjà revenu d'Italie, débarqua à Ptolémaïs ; il réunit une assez forte armée, composée d'hommes de sa nation et de mercenaires, et la mena, à travers la Galilée, contre Antigone. Il reçut l'aide de Silo et de Ventidius, que Dellius, envoyé par Antoine, avait persuadés de ramener l'érode. Ventidius était alors occupé à apaiser les troubles soulevés dans les villes par les Parthes ; Silo se trouvait en Judée, gagné par l'argent d'Antigone. Hérode cependant, à mesure qu'il avançait, voyait chaque jour ses forces augmenter, et toute la Galilée, à peu d'exceptions près, s'était déclarée pour lui. Mais en avançant sur Masada, - dont il était nécessaire de délivrer les assiégés, qui étaient ses parents, - il fut arrêté par Jopé ; comme cette ville lui était hostile, il fallait commencer par s'en emparer, afin de ne pas laisser sur ses derrières, dans sa marche sur Jérusalem, une forteresse aux mains de l'ennemi. Silo, ayant trouvé là un prétexte pour s'éloigner, les Juifs le poursuivirent : Hérode les assaillit avec une troupe peu nombreuse, mit les Juifs en déroute et délivra Silo, qui se défendait péniblement ; puis, après avoir pris Jopé, il courut au secours de ses amis de Masada. Les indigènes se joignaient à lui, les uns en souvenir de l'amitié qui les avait liés à son père, les autres attirés par sa renommée, d'autres encore en reconnaissance de services reçus de son père ou de lui, la plupart à cause des espérances qu'ils fondaient sur lui, comme devant être certainement roi.

2. Il réunit ainsi des forces imposantes. Sur sa route, Antigone avait occupé, en y dressant des embuscades, les points favorables des passages ; mais toutes ses dispositions ne causèrent aucun dommage à l'ennemi, ou peu s'en faut. Hérode, après avoir enfin délivré ses compagnons de Masada et pris la forteresse de Thressa, marcha sur Jérusalem. Ses troupes s'étaient grossies de celles de Silo et de beaucoup de gens venus de la ville, que sa puissance avait vivement frappés. Comme il avait posté son camp sur la colline située à l'ouest de la ville, les gardes placés de ce côté lançaient des flèches et des javelots sur ses soldats ; quelques-uns même firent des sorties en troupe et attaquèrent ses avant-postes. Hérode alors ordonna tout d'abord de proclamer autour des remparts qu'il était venu pour le bien du peuple et le salut de la ville, sans intention de se venger même de ses ennemis déclarés, et décidé à oublier les torts qu'avaient envers lui ses pires adversaires. Antigone, en réponse aux proclamations d'Hérode, déclara à Silo et aux troupes romaines qu'ils violaient leurs propres traditions de justice en donnant le trône à Hérode, simple particulier et Iduméen, c'est-à-dire seulement demi Juif, alors qu'ils devraient le réserver, suivant leur coutume, à ceux qui étaient de race royale. S'ils étaient irrités contre lui, Antigone, et avaient résolu de lui enlever la royauté parce qu'il la tenait des Parthes, il y avait nombre d'hommes de sa race qui devaient, suivant la loi, recueillir la couronne, et qui, sans reproche à l'égard

des Romains et nés prêtres, seraient victimes d'une injustice, s'ils étaient privés de leur dignité. Telles étaient les discussions engagées entre les deux adversaires. On en vint aux injures, et Antigone [273] permit aux siens de repousser les ennemis du haut des murailles. Mais ceux-ci, en les criblant de flèches et grâce à leur action vigoureuse, les obligèrent vite à quitter les tours.

3. C'est alors que Silo montra visiblement qu'il s'était laissé acheter : il lâcha un assez grand nombre de ses soldats, qui vinrent crier famine, réclamer de l'argent pour acheter des vivres, et demander qu'on les menât hiverner dans des lieux favorables, les environs de la ville n'offrant aucun moyen de subsistance parce qu'ils avaient été dévastés par les soldats d'Antigone ; là-dessus il leva son camp et fit mine de partir. Hérode supplia les officiers de Silo et les soldats de ne pas l'abandonner, lui l'envoyé de César, d'Antoine et du Sénat ; il promettait de veiller à ce que rien ne leur manquât, de leur donner en abondance tout ce qu'ils désireraient. Il fit suivre aussitôt ses instances d'une incursion dans le pays, et ne laissa plus à Silo aucun prétexte de départ : car il rapporta une quantité d'approvisionnements dépassant toutes les espérances, et il donna l'ordre aux gens de Samarie, qui étaient ses amis, d'envoyer du blé, du vin, de l'huile, du bétail et tout le nécessaire à Jéricho, afin que désormais rien ne manquât aux soldats pour leur entretien. Cette démarche n'échappa point à Antigone, qui envoya aussitôt des hommes dans le pays pour arrêter les fourrageurs et leur dresser des embuscades. Suivant ces ordres, ils réunirent autour de Jéricho une forte troupe armée et, s'établissant sur les montagnes, guettèrent l'arrivée des convois. Hérode, en présence de ces dispositions, ne resta pas inactif ; il prit dix cohortes, dont cinq romaines et cinq juives, et une troupe mêlée de mercenaires, auxquels il adjoignit quelques cavaliers, et marcha sur Jéricho. Il trouva la ville abandonnée, et fit prisonniers, puis relâcha, cinq cents hommes qui avaient occupé les hauteurs avec leurs femmes et leurs enfants ; les Romains se répandirent dans la ville, qu'ils pillèrent, ayant trouvé les maisons remplies de richesses de toutes sortes. Le roi, laissant une garnison à Jéricho, revint, et envoya l'armée romaine prendre ses quartiers d'hiver dans les pays voisins, l'Idumée, la Galilée, Samarie. Antigone obtint cependant de Silo, à prix d'argent, la faveur de recevoir une partie de l'armée romaine à Lydda : il voulait par là flatter Antoine. Les Romains vécurent ainsi dans l'abondance et débarrassés du service de guerre.

4. Hérode cependant ne crut pas devoir rester en repos ; il envoya en Idumée son frère Joseph avec deux mille hommes d'infanterie et quatre cents chevaux ; lui-même alla à Samarie, y installa sa mère et ses parents, extraits de Masada, et partit pour la Galilée, afin de s'emparer de certaines places occupées par les garnisons d'Antigone. Il arriva à Sepphoris par la neige, et comme la garnison d'Antigone venait de quitter secrètement la ville, il se trouva abondamment approvisionné. Informé que des brigands habitaient aux environs dans des cavernes, il envoya contre eux un détachement de cavalerie et trois compagnies d'infanterie, décidé à mettre fin à leurs déprédations : c'était tout près du bourg d'Arbèles. Vers le quarantième jour, il arriva lui-

même, avec toute son armée ; sous l'effort d'une attaque audacieuse des ennemis, l'aile gauche de son corps de bataille fléchit ; mais Hérode survint avec du renfort, mit en déroute ses adversaires vainqueurs, et rallia ses troupes en fuite. Il poursuivit jusqu'au Jourdain l'ennemi, qui fuyait par diverses routes, et soumit toute la Galilée, à l'exception des habitants des cavernes. Les troupes reçurent des distributions d'argent ; les hommes touchèrent cent cinquante drachmes par tête, les officiers beaucoup plus ; après quoi il les renvoya dans leurs quartiers d'hiver. A ce moment il fut rejoint par Silo et les chefs des troupes qui avaient déjà pris leurs quartiers d'hiver : Antigone refusait, en effet, de leur donner des vivres ; il les avait nourris pendant un mois, pas davantage, puis il avait envoyé à toutes les populations des environs l'ordre d'enlever tout dans la région et de s'enfuir dans la montagne, afin que les Romains, dénués de toutes ressources, mourussent de faim. Hérode confia le soin de les nourrir à Phéroras, son plus jeune frère, et le chargea en même temps de fortifier Alexandreion. Phéroras ramena promptement l'abondance dans les camps et releva Alexandreion, qui avait été dévasté [274].

5. Pendant ce temps, Antoine séjournait à Athènes. Ventidius manda Silo en Syrie contre les Parthes [275] ; il lui ordonna d'assister d'abord Hérode dans sa guerre, ensuite de convoquer les alliés pour celle que les Romains avaient à conduire [276]. Hérode cependant, tout à la poursuite des brigands qui habitaient les cavernes, renvoya Silo à Ventidius, mais partit lui-même contre ses adversaires. Ces cavernes étaient situées dans des montagnes complètement abruptes [277] ; elles avaient à mi-hauteur des entrées d'accès difficile et entourées de roches escarpées. Les brigands y vivaient cachés avec tous leurs biens. Le roi fit construire des coffres, les suspendit avec des chaînes de fer, et, à l'aide d'une machine, les fit descendre du sommet de la montagne ; car il n'y avait nul moyen, d'en bas, de monter jusqu'aux brigands, à cause de l'âpreté des rochers, ni, du haut, de ramper jusqu'à eux. Les coffres étaient remplis de soldats, armés de longs crocs, avec lesquels ils devaient harponner ceux des brigands qui leur résisteraient, et les tuer en les précipitant dans l'abîme. La descente des coffres fut rendue dangereuse par la très grande profondeur : les soldats cependant avaient, à l'intérieur, tout ce qui était nécessaire. Une fois les coffres descendus, aucun des brigands n'osa assaillir. L'ennemi arrivé au niveau de leurs cavernes, pris de peur, ils ne bougèrent pas. Alors l'un des soldats ceignit son glaive, et, s'accrochant des deux mains à la chaîne où le coffre était suspendu, se laissa glisser jusqu'aux ouvertures, irrité de la lenteur que les brigands effrayés mettaient à sortir. Arrivé à l'une des entrées, il commença par repousser à coups de javelots la plupart de ceux qui s'y tenaient ; puis, avec son croc, il attira à lui ceux qui résistaient, les poussa dans le précipice, pénétra au fond de la caverne, égorgea nombre de ceux qui s'y trouvaient, et revint se reposer dans le coffre. Les autres, en entendant les gémissements, furent frappés de terreur et se sentirent perdus ; mais la nuit survint, qui empêcha de tout terminer. Beaucoup, avec la permission du roi, et après avoir envoyé des parlementaires, firent leur sou-

mission et se rendirent [278]. Le lendemain les soldats d'Hérode recommencèrent l'attaque de la même façon ; de leurs coffres, ils assaillirent leurs adversaires plus vigoureusement encore, attaquèrent les portes et mirent le feu. L'incendie se propagea dans les cavernes, où se trouvait beaucoup de bois. Un vieillard, cerné à l'intérieur avec ses sept enfants et sa femme, qui le suppliaient de les laisser se rendre à l'ennemi, vint se placer à l'entrée et là égorgea ses fils, à mesure qu'ils sortaient, jusqu'au dernier ; puis ce fut le tour de sa femme ; et, après avoir jeté les cadavres dans l'abîme, il s'y précipita lui-même, préférant la mort à la servitude. Avant de mourir il accabla de reproches Hérode sur la bassesse de sa condition, bien que le roi, qui pouvait voir toute la scène, lui tendît la main et lui promît grâce entière. C'est ainsi que les cavernes de ces brigands furent toutes prises.

6. Le roi, après avoir nommé Ptolémée gouverneur de cette région, partit pour Samarie avec six cents cavaliers et trois mille hoplites, espérant trancher par une bataille sa contestation avec Antigone. Ptolémée ne réussit pas dans son gouvernement. Ceux qui avaient déjà auparavant troublé la Galilée l'attaquèrent et le tuèrent, après quoi ils se réfugièrent dans les marais et les cantons d'accès difficile, pillant et dévastant tout le pays. Hérode revint sur ses pas et les châtia : il tua quelques-uns des révoltés, assiégea ceux qui s'étaient réfugiés dans des places fortes, les prit, les mît à mort et détruisit les repaires. Après avoir mis ainsi un terme à la sédition, il frappa les villes d'une amende de cent talents.

7. Cependant, Pacoros ayant succombé dans une bataille et les Parthes ayant été défaits [279], Ventidius envoya comme renfort à Hérode, sur les instances d'Antoine, Machoeras avec deux légions et mille cavaliers. Mais Machoeras, appelé (à Jérusalem) par Antigone, malgré les protestations d'Hérode, s'éloigna, gagné à prix d'or, sous prétexte d'examiner les affaires d'Antigone [280]. Toutefois celui-ci, qui se défiait de ses intentions, prit assez mal son arrivée, le repoussa à coups de fronde, et jeta le masque. Machoeras comprit alors que les conseils d'Hérode étaient les meilleurs et qu'il avait eu tort de ne pas les écouter ; il se retira dans la ville d'Emmaüs, et tous les Juifs qu'il rencontra sur sa route, amis ou ennemis, il les massacra, fort irrité de sa mésaventure. Le roi en conçut une vive colère et se rendit à Samarie, résolu d'aller voir Antoine à ce sujet ; il n'avait, en effet, nul besoin d'alliés de ce genre qui lui feraient plus de mal qu'à ses ennemis : il suffirait seul pour avoir raison d'Antigone. Machoeras, qui l'accompagnait, le suppliait de rester ; s'il avait tant de hâte de partir, qu'il laissât tout au moins son frère Joseph pour concourir avec l'armée romaine à battre Antigone. Hérode, sur les prières instantes de Machoeras, se réconcilia avec lui et laissa Joseph avec une armée, en lui recommandant de ne rien risquer et de vivre en bonne intelligence avec Machoeras.

8. Lui-même marcha en toute hâte vers Antoine, qui assiégeait la place forte de Samosate, sur l'Euphrate ; il avait avec lui des renforts de cavalerie et d'infanterie. Arrivé à Antioche, il trouva réunis nombre de gens qui désiraient aller rejoindre An-

toine, mais que la crainte empêchait de partir, car les barbares attaquaient les passants sur les routes et tuaient beaucoup de monde. Il les rassura et se mit à leur tête pour le voyage. A l'avant-dernière étape, avant d'arriver à Samosate, un guet-apens des barbares était dressé contre ceux qui passaient journellement pour se rendre auprès d'Antoine. Comme d'épais taillis empêchaient en cet endroit l'accès de la plaine, les Parthes y avaient placé en embuscade un fort détachement de cavaliers, avec ordre de ne pas bouger jusqu'à ce que la colonne fût arrivée dans un terrain praticable pour les chevaux. Dès que les premiers eurent passé - Hérode veillait à l'arrière-garde -, les cavaliers embusqués, au nombre d'environ cinq cents, tombèrent sur eux à l'improviste et mirent en fuite la tête de la colonne ; mais le roi, se précipitant sur eux, repoussa les assaillants par sa seule impétuosité, releva le courage de ses amis et leur rendit de la résolution ; les fuyards se rallièrent et engagèrent le combat, et les barbares furent tués de tous côtés. Le roi s'acharna au massacre, puis, après avoir recouvré tout le convoi dispersé - il y avait beaucoup de bagages et d'esclaves - il poursuivit sa marche. Les Juifs eurent encore à supporter de nombreuses attaques des ennemis postés dans les taillis, près de l'entrée de la plaine ; Hérode les assaillit à leur tour avec une troupe aguerrie, les mit en fuite, en tua un grand nombre, et rendit la route libre pour ceux qui le suivaient. Ceux-ci le proclamèrent leur sauveur et protecteur.

9. Quand Hérode fut arrivé près de Samosate, Antoine envoya à sa rencontre un corps de troupes en grande tenue, tant pour lui rendre honneur que comme renfort ; car il avait appris l'attaque des barbares. Il témoigna beaucoup de plaisir à le voir, le félicita en apprenant les incidents de sa route et admira sa valeur. Lui-même, il le serra dans ses bras, et lui témoigna tous les honneurs, comme à un homme qu'il avait dernièrement proclamé roi. Peu après, Antiochus [281] rendit la place, et la guerre se trouva ainsi terminée. Antoine confia [la Syrie] à Sossius, et après l'avoir invité à assister Hérode, partit pour l'Égypte. Sossius dépêcha en avant, pour la Judée, deux légions de renfort destinées à Hérode, et suivit lui-même avec le gros de l'armée.

10. Joseph venait de périr en Judée dans les circonstances suivantes. Il oublia les recommandations que lui avait faites son frère, en partant pour rejoindre Antoine, et alla camper dans les montagnes ; car Machoeras lui avait donné cinq cohortes, avec lesquelles il courait vers Jéricho, dans l'intention de couper les moissons des habitants. L'armée romaine était composée de recrues, sans expérience de la guerre, la plupart des soldats ayant été levés en Syrie ; aussi, à la première attaque de l'ennemi, Joseph, cerné dans une position difficile, ne put que mourir courageusement les armes à la main et perdit toute son armée : six cohortes furent détruites. Antigone s'empara des cadavres et coupa la tête de Joseph, que son frère Phéroras voulait racheter pour cinquante talents. A la suite de cet échec, les Galiléens se soulevèrent contre les grands et jetèrent dans le lac les partisans d'Hérode ; sur plusieurs points de la Judée il y eut aussi des révoltes. Quant à Machoeras, il fortifia la place de Gittha [282].

11. Des messagers portèrent au roi la nouvelle de ces événements vinrent à Daphné

d'Antioche lui apprendre le sort de son frère ; il s'y attendait, certaines apparitions en songe lui ayant prédit clairement la mort de Joseph. Il hâta donc sa marche, arriva au pied du mont Liban, joignit huit cents habitants de la région à la légion romaine qu'il avait déjà, et parvint à Ptolémaïs ; il en repartit de nuit avec son armée et traversa la Galilée. Les ennemis vinrent à sa rencontre, furent battus et bloqués dans la forteresse d'où ils étaient partis la veille. Il les y attaqua, le matin venu ; mais une violente tempête éclata, qui l'empêcha de rien faire, et il conduisit son armée dans les villages voisins. Une seconde légion, envoyée par Antoine, le rejoignit alors, sur quoi les défenseurs de la place, effrayés, l'abandonnèrent pendant la nuit. Le roi les poursuivit rapidement vers Jéricho, dans l'intention de venger la mort de son frère. Quand il eut campé, il réunit à dîner les magistrats, puis, après le repas, il renvoya les assistants et se retira dans sa chambre. C'est ici qu'on peut juger de la bienveillance de Dieu pour le roi : le toit de la salle du festin s'écroula, mais sans tuer personne ; aussi tous furent-ils persuadés qu'il fallait qu'Hérode fût aimé de Dieu, pour avoir échappé à un danger aussi grand et aussi inattendu.

12. Le lendemain les ennemis, au nombre de six mille, descendirent des sommets pour livrer bataille, au grand effroi des Romains. Les troupes armées à la légère assaillirent de traits et de pierres les soldats de l'entourage du roi qui s'étaient avancés : Hérode lui-même fut blessé au flanc par un javelot. Antigone envoya contre Samarie un général du nom de Pappos, avec quelques troupes, afin de faire croire à l'ennemi qu'il avait un excès de forces. Mais Machæras vint se poster près de ce général [283] et Hérode, s'étant emparé de cinq villes, fit mettre a mort tous les prisonniers, au nombre d'environ deux mille, brûla les villes, puis revint contre Pappos, qui était campé près du bourg nommé Isana [284]. De Jéricho et du reste de la Judée les renforts affluèrent en masse. Quand il fut proche, les ennemis, pour payer d'audace, tirent une sortie contre lui : il tomba sur eux, les défit, et, désireux de venger son frère, poursuivit les fuyards jusque dans le bourg, en les massacrant. Les maisons étaient remplies de soldats, quelques-uns même s'étaient réfugiés sur les toits ; il s'empara de ceux-ci, et en soulevant les toitures, on aperçut l'intérieur plein de soldats, entassés en groupes compacts. Ces malheureux furent lapidés du haut des murs et écrasés en masse, et ce fut le plus terrible spectacle de toute cette guerre que celui de ces cadavres innombrables, entassés les uns sur les autres, à l'intérieur des murs. Ce massacre ébranla fortement l'assurance des ennemis et les inquiéta sur l'avenir ; on pouvait les voir en bandes nombreuses, accourus de loin, tout autour du bourg. Ils prirent alors la fuite, et si une violente tempête ne l'en avait empêchée, l'armée du roi, enhardie par sa victoire, serait arrivée jusqu'à Jérusalem et tout aurait été terminé car Antigone envisageait déjà la nécessité de la fuite définitive et de l'abandon de la ville.

13. Le roi, comme il était tard, ordonna à ses soldats d'aller dîner, et lui-même, épuisé de fatigue, entra dans une chambre et se disposa à prendre un bain. C'est alors qu'il courut un grand danger, auquel il échappa, grâce à la protection divine. Comme il

avait déposé ses armes et se baignait, n'ayant auprès de lui qu'un esclave, quelques ennemis qui, de peur, s'étaient réfugiés là avec leurs armes, sortirent de leur retraite : un premier, le glaive nu, franchit la porte, puis un second, puis un troisième, également armés, et ils partirent sans faire de mal au roi, tant était grande leur frayeur, heureux de pouvoir s'échapper sans avoir eux-mêmes été inquiétés. Le lendemain Hérode fit couper la tête de Pappos, qui avait péri dans la bataille, et l'envoya à Phéroras, en représailles du malheureux sort de son frère, que Pappos avait tué.

14. La mauvaise saison finie, Hérode partit, se rapprocha de Jérusalem et campa tout près de la ville ; c'était la troisième année depuis qu'il avait été proclamé roi à Rome [285]. Levant le camp pour se rapprocher encore, il s'établit du côté le plus favorable à l'attaque, devant le Temple, décidé à donner l'assaut, comme autrefois Pompée. Il investit la place de trois terrassements, et employa de nombreux soldats à élever des tours, en coupant le bois des forêts environnantes. Puis, laissant à la tète de ces travaux des hommes entendus, une fois son armée bien installée, il alla lui-même à Samarie pour y épouser la fille d'Alexandre, fils d'Aristobule, à laquelle il était fiancé, comme je l'ai dit plus haut.

CHAPITRE XVI [286]

1. Arrivée de Sossius. - 2-3. Siége et prise de Jérusalem par Sossius et Hérode. – 4. Supplice d'Antigone. Fin de la dynaštie hasmonéenne.

1. Après son mariage, il vit arriver par la Phénicie Sossius, qui avait envoyé le gros de ses troupes par l'intérieur ; le général lui-même amenait bon nombre de chevaux et d'infanterie [287]. Le roi revint de son côté de Samarie avec des forces considérables - environ trente mille hommes - qui renforcèrent les anciennes. Toutes ces troupes furent réunies devant Jérusalem et campèrent au pied du mur nord de la ville : il y avait onze légions d'infanterie, six mille cavaliers, sans compter des auxiliaires venus, de Syrie ; les deux chefs étaient Sossius, envoyé par Antoine en qualité d'allié, et Hérode, qui combattait pour son propre compte, afin d'enlever le pouvoir à Antigone, déclaré ennemi à Rome, et de le remplacer sur le trône, conformément au décret du Sénat.

2. C'est avec beaucoup d'ardeur et d'acharnement - comme on pouvait l'attendre de tout un peuple réuni - que les Juifs, enfermés dans leurs murailles, résistaient à Hérode ; ce n'étaient au sujet du Temple que prédictions favorables, assurances de bon augure pour le peuple, que Dieu allait délivrer du danger. On avait enlevé tout ce qui se trouvait hors de la ville, afin de ne même pas laisser de quoi nourrir les hommes ou les bêtes, et par de secrets brigandages on affamait l'ennemi. Hérode s'en rendit compte. Pour arrêter les déprédations, il établit des embuscades dans les endroits les plus favorables ; pour se procurer des ressources, il envoya des détachements armés, qui lui ramenèrent de loin des vivres ; en peu de temps l'armée fut fournie en abon-

dance de tout ce dont elle avait besoin. En même temps, les trois terrassements, auxquels de nombreux soldats travaillaient sans relâche, s'élevaient sans encombre ; c'était l'été, et aucun obstacle ne vint, ni de la saison, ni des travailleurs, retarder leur achèvement. On y installa les machines, on ébranla les murs, et on mit en oeuvre tous les moyens. Les assiégés ne se laissaient cependant pas effrayer ; à toutes les tentatives des assiégeants ils ripostaient de leur côté, incendiant dans des sorties les ouvrages à moitié terminés ou même achevés, et dans les engagements faisant preuve d'autant d'audace que les Romains, mais inférieurs par la science de la guerre. Contre les machines, ils élevaient de nouveaux murs, quand les premières constructions étaient renversées ; ils se glissaient sous terre à la rencontre de l'ennemi et combattaient ses mineurs. Par une lutte désespérée plutôt que méthodique, ils résistèrent ainsi jusqu'au bout, bien qu'investis par une armée considérable, et souffrant de la faim et du manque de toutes les choses nécessaires : car c'était précisément l'année sabbatique [288]. Le mur fut enfin escaladé d'abord par vingt hommes choisis, puis par les centurions de Sossius : le premier mur fut pris en quarante jours, le second en quinze [289]. Quelques-uns des portiques qui entouraient le Temple furent incendiés, et Hérode, pour attirer sur Antigone la haine des Juifs, l'accusa faussement d'y avoir mis le feu. Quand les abords du Temple et la ville basse furent aux mains de l'ennemi, les Juifs se réfugièrent dans l'intérieur du Temple et dans la ville haute [290] ; et craignant d'être empêchés par les Romains d'offrir à Dieu les sacrifices quotidiens, ils leur firent demander par des envoyés l'autorisation d'introduire des victimes seulement. Hérode, persuadé qu'ils allaient se rendre, la leur accorda. Mais quand il vit que la soumission attendue ne se faisait pas, que, tout au contraire, les assiégés résistaient vigoureusement pour défendre la royauté d'Antigone, il attaqua la ville et la prit de force. Ce fut alors un carnage général : les Romains étaient irrités des lenteurs du siège, et les Juifs de l'armée d'Hérode ne voulaient laisser vivant aucun de leurs adversaires. On égorgea les malheureux entassés dans d'étroites ruelles, dans les maisons ou réfugiés dans le Temple ; il n'y eut ni pitié pour les enfants et les vieillards, ni ménagement pour la faiblesse des femmes. Quoique le roi eût envoyé de tous côtés l'ordre de faire preuve de modération, personne ne voulut s'arrêter de frapper ; les soldats, comme des furieux, massacrèrent tout, sans distinction d'âge. Antigone, perdant tout sentiment de sa situation passée et présente, descendit de la tour Bans et vint se jeter aux pieds de Sossius ; celui-ci, sans pitié pour l'infortune où il était tombé, l'insulta sans retenue, l'appelant Antigona ; mais au lieu de le renvoyer libre comme une femme, il le fit enchaîner et mettre en prison.

3. Hérode se préoccupa, une fois ses ennemis vaincus, de se faire respecter aussi par ses alliés étrangers, qui se précipitaient en foule pour voir le Temple et les objets sacrés qu'il renfermait. Le roi, par ses prières ou ses menaces, au besoin même par la force, parvint à les contenir ; car il jugeait que sa victoire serait plus regrettable qu'une défaite, s'ils voyaient quelqu'une des choses qu'il leur était interdit de voir.

Il empêcha le pillage de la ville, par ses réclamations énergiques auprès de Sossius, demandant si les Romains, en vidant la ville d'hommes et d'argent, voulaient le faire roi d'un désert, et déclarant que l'empire même du monde ne serait qu'une faible compensation pour le meurtre de tant de citoyens. Sossius lui répondit que le pillage était pour les soldats un juste dédommagement des fatigues du siège. Hérode se déclara alors prêt à les indemniser tous sur ses propres biens. Il racheta ainsi ce qui restait de la ville et tint sa promesse : les soldats furent récompensés brillamment, les officiers à proportion ; Sossius lui-même reçut un cadeau vraiment royal ; tous ainsi purent partir comblés de richesses.

4. Cette catastrophe s'abattit sur Jérusalem sous le consulat de Marcus Agrippa et de Caninius Gallus, en la cent quatre-vingt-cinquième olympiade, le troisième mois, pendant la fête du jeûne comme une sorte de retour anniversaire du malheur qui avait frappé les Juifs sons Pompée : car la ville fut prise par Hérode le même jour, vingt-sept ans plus tard [291]. Sossius, après avoir consacré à Dieu une couronne d'or, partit de Jérusalem, emmenant vers Antoine Antigone prisonnier. Mais Hérode craignit qu'Antigone, s'il était gardé par Antoine el emmené par lui à Rome, ne plaidât sa cause devant le Sénat, faisant valoir qu'il était le descendant des rois, tandis qu'Hérode n'était qu'un simple particulier ; que, par suite, le trône, par droit de race, revenait à ses enfants, même s'il avait été lui-même coupable envers les Romains. Redoutant ces réclamations, il décida Antoine, à prix d'argent, à tuer Antigone et fut alors délivré de souci. Ainsi finit la domination de la race d'Asamonée, qui avait duré cent vingt-six ans [292]. Cette famille avait jeté un vif éclat ; elle devait son illustration tant à la noblesse de sa race, qu'à la grande-prêtrise dont ses membres étaient revêtus et à toutes les grandes choses que ses ancêtres avaient accomplies pour la nation. Elle perdit le pouvoir par ses dissensions intestines, et la royauté passa à Hérode, fils d'Antipater, qui appartenait à une famille d'origine populaire, simples particuliers, sujets des rois. Telle fut, d'après ce qui nous a été transmis, la fin de la race des Asamonéens.

NOTES

[1] La solennité un peu ridicule de cet exorde semble bien indiquer que Josèphe aborde ici une nouvelle division de son histoire, caractérisée par l'emploi presque exclusif d'un seul auteur, Nicolas de Damas.

[2] Cette date consulaire correspondrait, en effet, à 69 av. J.-C. (Ol. 177.3 = 70-69), mais elle est inconciliable avec la suite du récit qui montre qu'entre l'avènement d'Hyrcan et la déposition d'Aristobule par Pompée (63) il ne s'est écoulé que 3 ans et 9 mois (XV, 180 et XIV, 97). Niese (*Hermes*, XXVIII, 216 suiv.) suivi par Schürer (I2, 257) en a donc conclu que la date consulaire, peut-être empruntée au manuel de Castor, est fausse et doit être remplacée par 67 av. J.-C.

[3] Livre XIII, xvi, 5.

[4] Ce renseignement paraît bien suspect. Guerre, § 121, dit avec plus de vraisemblance qu'Hyrcan prit comme otages la femme et les enfants d'Aristobule et s'en servit pour traiter.

[5] Dans la Guerre, § 124, Josèphe parlait au moins de la « noblesse » d'Antipater (προγόνων θ' ἕκεκα etc.)

[6] D'après Jules Africain il s'appelait Hérode et était hiérodule d'Apollon à Ascalon.

[7] Le texte est corrompu. Je lirais volontiers : ὅ τε ταῦτ' ἀκούων συμφέρειν ἡγεῖτο (ἦν ἐπὶ τὸ mss.) πρὸς τὸν Ἀρέταν ἀποδρᾶναι.

[8] Des douze villes ici nommées, quatre figurent dans l'énumération des conquêtes d'Alexandre Jannée (XIII, 396) en Moabitide : Médaba, Lemba (= Libba), Oronas, Zara (= Zôara). En outre Athôné est probablement identique à Telithôna de ce dernier texte. Le reste est inconnu sauf Marissa qui ne saurait être la ville iduméenne bien connue. Voir sur ces questions difficiles Tuch, Quaestiones de Fl. Josephi libris historicis, p. 15 suiv.

[9] Cette anecdote ne paraît pas empruntée à Nicolas, mais à la tradition rabbinique. L'histoire de la prière d'Onias pour la pluie se retrouve dans la Mishna, *Taanit*h, III, 8.

[10] Probablement la Pâque de 65 av. J.C.

[11] Il y a aussi trace de cet épisode dans la tradition rabbinique. Voir Derenbourg, Essai, p. 113. On a remarque, avec raison que Josèphe en combinant ces deux anecdotes s'est embrouillé. Le cyclone est le châtiment de la perfidie envers les assiégés et non pas, comme il l'avait annoncé, du meurtre d'Onias.

[12] Trois cents d'après Guerre.

[13] Cet épisode n'est pas inséré à sa place chronologique car Pompée n'arrivera réellement à Damas que plus bas (Cf. Niese, *Hermes*, xi, 471). On peut en conclure avec certitude que Josèphe l'a emprunté directement à Strabon, et non pas à travers Nicolas. Mais il n'est pas facile de savoir où s'arrête la citation de Strabon. Naber la termine avec le ...charme des yeux, Niese (et sans doute Schürer) la prolonge jusqu'aux mots "500 talents". Mais nous croyons que la dernière phrase On dit que... y appartient encore, car les mots τὸν Ἰουδαίων δυνάστην ne sont pas dans la manière de Josèphe ni dans celle de Nicolas. On ne comprend pas très bien pourquoi les informateurs de Strabon attribuaient à Aristobule l'envoi de cet objet qui portait la dédicace d'Alexandre (Jannée) (La correction Ἀριστοβούλου au lieu d'Ἀλεξάνδρου n'est qu'une conjecture du ms. E). On peut se demander s'il ne faut pas distinguer deux vignes, émanant l'une d'Alexandre, l'autre d'Aristobule (cette dernière pourrait être celle qui figura au triomphe de Pompée, Pline, XXXVIII, 2, 14). Cf. *Revue des ét. juives*, XXXVIII (1899), p. 170. Mais j'ai eu tort d'identifier la vigne d'Aristobule avec le présent de 400 talents offert à Scaurus et touché par celui-ci (voir plus haut).

[14] Hiver 64-63 av. J.-C.

[15] Il n'a pas été question encore de l'extorsion de Gabinius.

[16] Strabon mentionne également cette place, dont le site exact n'est pas connu.

[17] L'excellente correction de Niese (d'après P) τὴν κοίλην... Συρίαν ἀπὸ τῆς ἄλλης (Πέλλης dans les autres mss.) s'impose. Cf. Niese, préface du tome III, p. xxii.

[18] La version de la Guerre, ἀπὸ Δίου (mms. Δίος) πόλεως χωρίζεται supposerait que Pompée avait amené les princes rivaux de Damas à Dion, ce qui est en contradiction avec la suite du récit.

[19] Un peu au sud de Scythopolis, sur la route de Jéricho, et à l'O. du Jourdain, comme le prouve la mosaïque de Médaba. Aujourd'hui Karaoua sur le Ouadi Faria.

[20] Peut-être le mont Sartaba, à 2 lieues au S. de Karaoua.

[21] D'après Guerre, la nouvelle lui parvint à Jéricho même.

[22] Il avait selon Strabon (XVI, 2, 40) 60 pieds de profondeur et 250 de largeur. Ce que Josèphe dit ici de la ville ne parait bien s'appliquer qu'à la colline sur laquelle s'élevait le Temple (cf. plus bas), la colline E. séparée de la colline O. (ville haute) par le ravin du Tyropoion. Mais il semble que les partisans d'Aristobule se retranchèrent uniquement dans le Temple même, évacuant ainsi la partie S. (ville basse) de la colline E. où s'était élevée autrefois l'Acra. Le pont rompu par eux doit être celui qui reliait le flanc O. du temple à la ville haute (colline O.). Cf. Guerre, VI, 6, 2 ταύτῃ γάρ (à l'O. du Temple extérieur) ὑπὲρ τὸν Συστὸν (une grande place) ἦσαν πύλαι καὶ γέρυρα συνάπτουσα τῷ ἱερῳ τὴν ἄνω πόλιν.

[23] Le palais des Hasmonéens était prés du Xystos. Cf. Guerre, II. αὕτη γὰρ ἦν ἐπάνω τοῦ Συστοῦ πρὸς τὸ πέρα (πέρας ?) τῆς ἄνω πόλεως, καὶ γέφυρα τῷ Συστῷ τὸ ἱερὸν συνῆπτεν

[24] Ces derniers mots, quoique confirmés par Guerre, sont un peu suspects. Si un « ravin profond », ceignait le Temple même au nord, on ne peut pas dire qu'il fût « accessible » de ce côté.

[25] Les mots ἐφ οὗ δὴ (ou διῆγε) Πομπήιος sont incompréhensibles. Il semble qu'il y ait une lacune.

[26] La 179ème Olympiade (première année) va de juillet 64 à juillet 63 ; le consulat de Cicéron et d'Antoine correspond à l'année 63 ; la prise de la « ville » (ou plutôt du Temple) aurait donc eu lieu, d'après ce synchronisme, encore dans le premier semestre de 63 (contrà, Schürer, I3, 299). En tout cas, le « jour de jeûne » chez Josèphe (il entend par là sûrement le Kippour) résulte d'une interprétation erronée du document païen copié par lui : les Grecs et les Romains désignaient par là le sabbat qu'ils prenaient à tort pour un jeûne. Strabon (XVI, 2, 40) dit formellement que Jérusalem fut prise : τὴν τῆς νηστείας ἡμέραν ἡνίκα ἀπείχοντο οἱ Ἰουδαῖοι παντὸς ἔργου, et Dion Cassius, XXXVII, 16, qu'elle fut prise ἐν τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ ; c'est la même chose en d'autres termes. Cf. Herzfeld dans *Monatsschrift f. Geschichte u. Wissensch. d. Judenthums*. 1855, p. 109 suiv.

[27] Il s'agit probablement d'un oncle paternel, du dernier survivant des fils d'Hyrcan I, épargné par Alexandre Jannée à cause de ses goûts paisibles (XIII).

[28] Remarquer le pluriel λυχνίας, qui paraît inexact.

[29] Le légat de Syrie : la Palestine n'eut pas de gouverneur spécial.

[30] On a vu que la ville avait été prise par Jannée (XIII), mais il n'a pas encore été question de sa destruction.

[31] Ce dernier nom paraît corrompu. On ne connaît pas d'autre Aréthuse en Syrie que la ville située tout au Nord, près d'Émèse.

[32] Ce chapitre correspond à Guerre, I, § 159-170.

[33] 7 av. J.-C., dans l'intervalle la Syrie avait eu pour gouverneur Marcius Philippus et Lentulus Marcellinus (Appien, Syr., 51). C'est à tort que dans la Guerre Gabinius est donné pour successeur immédiat (διάδοχος de Scaurus.

[34] D'après la construction et peut-être dans la pensée de Josèphe c'est Hyrcan qui aurait tenté de relever les murs de Jérusalem, mais il s'agit sûrement d'Alexandre. On voit plus bas qu'Hyrcan avait été chassé de Jérusalem.

[35] Pour Alexandreion voir le chapitre iii, 4, la note sur Corées. Machairous, aujourd'hui Mkaour, à l'E. de la mer Morte. avait déjà été fortifiée par Alexandre Jannée (Guerre, VII, 6, 2 ; βασιλεὺς Ἀλέξανδρος ne peut désigner que Jannée). A moins d'admettre que ces deux places eussent été démantelées par Pompée lorsqu'Aristobule lui livra toutes ses forteresses ; on voit donc que Josèphe se trompe ici en attribuant leur fortification à Alexandre. Outre ces deux forteresses, Guerre nomme Hyrcaneion, dont le site est inconnu et dont il sera parlé sous le nom d'Hyrcania au § 4 ci-dessous.

[36] Josèphe oublie de dire qu'Alexandre s'était réfugié dans la place (Guerre).

[37] Les mss. ont Dora, mais la leçon Adora (Niese) est justifiée : 1fi par Ἀδώρεος de Guerre ; 2fi par le rapprochement avec Marissa, qui se retrouve dans le livre XIII, x, 1. Il s'agit de la ville d'Idumée à l'O. d'Hébron. aujourd'hui Doura.

[38] Guerre ajoute à la liste Apollonia, Iamnée et Gamala, mais omet Gaza.

[39] C'est-à-dire sans doute la grâce d'Alexandre. On peut soupçonner que Gabinius se laissa convaincre par des raisons sonnantes.

[40] συνέδρα. Le sens de ce mot a été bien vu par Unger, Sitzungsb. de Munich, 1897, p. 191 suiv. Guerre 6 170 a σύνοδοι, qui est moins clair. Schürer croit qu'il s'agit de simples circonscriptions judiciaires : en réalité, Gabinius brisa l'unité politique de la Judée ; c'est ce qui explique les insurrections répétées qui se produisirent.

[41] Les mss. ont Γάδαρα, mais il s'agit sûrement de Gazara (Gezer) au S.-O, de la Judée ; cf. livre XII, vii, 4.

[42] Guerre, I, 171-178.

[43] Servianus d'après Guerre. Sisenna était fils de Gabinius.

[44] Deux mille hommes se réfugièrent sur une colline (Guerre).

[45] La révolte d'Aristobule se place en 56 av. J.-C.

[46] Ptolémée Aulète, chassé par les Alexandrins révoltés.

[47] Josèphe emprunte étourdiment cette phrase à l'auteur grec qu'il copie.

[48] Les mss. ont ἐφ 'Υοκανόν qui n'a point de sens. La correction Ἀρχέλαον est due à Hudson. Archélaüs, fils d'un général de Mithridate Eupator, avait épousé Bérénice, fille d'Aulète, proclamée reine par les Alexandrins.

[49] Le Thabor.

[50] Dion Cassius (XXXIX, 56) attribue à Gabinius l'imposition du tribut aux Juifs, alors que nous avons vu que Josèphe fait remonter cette mesure à Pompée (XIV, iv, 4).

[51] Mithridate est le roi des Parthes (fils et successeur de Phraale) qui, chassé par les grands en 55, se réfugia dans le camp de Gabinius. Orsanès est inconnu. Ce petit détail, isolé du contexte, est peu intelligible et sans intérêt pour l'histoire juive : on voit que Josèphe extrait hâtivement une histoire générale.

[52] La concordance générale entre les récits de Strabon et de Josèphe peut encore être contrôlée par la comparaison des renseignements historiques épars dans la Géographie de Strabon avec les Antiquités (cf. Bloch, *Quellen des Josephus*, p. 105). Toutefois nous sommes d'accord avec Destinon pour croire que dans cette partie des Antiquités Josèphe a eu pour guide principal Nicolas, et l'a seulement complété ou rectifié sur certains points à l'aide de l'ouvrage historique (Ὑπομνήματα) de Strabon.

[53] Guerre, I, § 179-186.

[54] 54 av. J-C.

[55] Il ne s'agit pas d'un poids d'or de 8.000 talents, mais d'un poids d'or équivalent à 8.000 talents d'argent, soit une valeur intrinsèque de 48 millions de francs.

[56] 2 ½ livres romaines, savoir 818 grammes. Cette évaluation est grossièrement approximative ; la mine hébraïque, identique (à cette époque) à la mine phénicienne, ne vaut que 728 grammes.

[57] 300 mines d'or valaient 3.000 mines d'argent ou 150.000 drachmes phéniciennes. Tout ce récit est singulièrement suspect et dérive peut-être d'une source légendaire. Cf. Destinon, p. 105.

[58] Par σεβόμενοι τὸν θεὸν Josèphe entend les païens convertis au monothéisme juif, sans être devenus complètement juifs. L'expression synonyme φουβούμενοι τὸν θεὸν se retrouve dans les Actes des Apôtres. Cf. Bernays, *Gesammelte Abhandlungen*, II, 74 ; Schürer, III, 123.

[59] Le fait rapporté par Strabon se place en 88 ou 87 av. J.-C. pendant l'occupation de l'Asie romaine par Mithridate Eupator. ou a vu plus haut (XIII, 34Y) que Cléopâtre (mère de Ptolémée Lathyre et d'Alexandre), sur le point de partir en campagne contre son fils, avait déposé ses trésors à Cos. Il est fort probable que les généraux juifs Helkias et Ananias en avaient fait autant et que ce sont là « 800 talents des Juifs » mentionnés par Strabon. L'explication toute gratuite de Josèphe est sans vraisemblance, car 800 talents sont une somme beaucoup trop forte pour représenter les contributions des Juifs d'Asie Mineure au trésor du Temple. Cf. *Revue ét. juives*, XVI, 204.

[60] D'après le récit de Plutarque, Lucullus, c. 2, Lucullus trouva la Cyrénaïque agitée par des guerres civiles, mais il n'est pas question d'une sédition des Juifs. Aussi Niese croit-il notre texte altéré.

[61] Ces derniers mots me paraissent suspects.

[62] Dans l'Histoire copiée par Josèphe. La mort de Crassus se place en 53 av. J.-C, Cassius

était son questeur.

[63] Sur le lac de Tibériade.

[64] Si Cypros était Arabe (les mots ἐξ Ἀραβίας se lisent aussi dans Guerre), on ne comprend pas qu'elle soit qualifiée d'Iduméenne ; aussi les mots me paraissent-ils suspects, d'autant plus que (dans Guerre il est dit qu'Antipater se concilia le roi des Arabes (Nabatéens) διὰ τὴν ἐπιγαμίαν. Josèphe a dû mal comprendre son auteur, ou les copistes l'ont altéré.

[65] Guerre 6 182 ajoute ce détail qu'il imposa d'abord à Alexandre (fils d'Aristobule) un traité par lequel celui-ci s'engageait à rester tranquille.

[66] Printemps 49 av. J.-C.

[67] A rapprocher de la relation du *Talmud* (*Baba Batra*, 3 b), d'après laquelle Hérode conserva le corps de Mariamme dans du miel pendant sept années. (Note de M. Israël Lévi.)

[68] Q. Metellus Scipio, beau-père de Pompée et gouverneur de Syrie.

[69] Nous traduisons ainsi les mots τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ (d'Alexandre), faute d'un mot français équivalant à l'allemand Geschwister. Aristobule n'avait que deux fils et deux filles (supra, iv, 5). Guerre dit nettement : Ἀντίγονον καὶ τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ.

[70] Au sud d'Héliopolis (Baalbek).

[71] Guerre dit que ce fut par amour pour Alexandra que Ptolémée tua son fils. Quel sujet de tragédie pour le xviiie siècle !

[72] Guerre, I, §§ 187-200.

[73] Le texte dit bizarrement : « Après la mort de Pompée et sa victoire sur lui ».

[74] Il est difficile de savoir quelles fonctions exactes se cachent sous le titre de ἐπιμελητὴς Ἰουδαίων que Josèphe emprunte à Strabon ; peut-être renferme-t-il un anachronisme. César est en Égypte depuis octobre 48 av. J.-C. Les évènements qui suivent se placent au printemps 47.

[75] Le texte des mss. est très incertain. Guerre nomme simplement Ptolémée et Iamlichos. Ces dynastes ne sont pas autrement connus, mais le nom Iamlichus reparaît parmi les soldats ituréens (Wilmanns, nfi 1530) et celui de Sohémus est porté par plusieurs princes de la même région.

[76] Whiston interprète οἱ περὶ Μέμφιν par « les Juifs de Memphis ».

[77] Judeich (Cäsar im Orient, p. 92) identifie cette localité avec le *castra Iudocarum* mentionné par la Noticia dignitatum, c. 25, dans l'Augustamnica (au S. E. du Delta). Schürer, III, 98, croit, au contraire, qu'il s'agit d'une localité située au N. O. de Memphis.

[78] 50 d'après quelques mss., 80 d'après Guerre.

[79] Asinius Pollion, auteur d'Historiae, qui commençaient avec la constitution du premier triumvirat. Ce fragment (omis par Peter), figure dans nos Textes, p. 243.

[80] Hypsicratès d'Amisos, compatriote et contemporain de Strabon, qui le cite plusieurs fois. Textes, p. 77. Josèphe paraît avoir voulu, en citant ces témoignages, relever le rôle d'Hyrcan trop effacé dans le récit de Nicolas (Destinon, p. 104).

[81] Guerre ajoute des insinuations sur les motifs intéressés qui leur auraient dicté leur intervention en Égypte. De même la réponse d'Antipater y est plus développée : il déchire

sa robe, montre ses cicatrices, etc.

[82] D'après Guerre, qui suit sans doute le récit de Nicolas, c'est Antipater qui demande la permission de relever les murs de Jérusalem

[83] Le véritable texte du décret de César se trouve plus loin, X, 2. Il en résulte que Hyrcan fût non seulement confirmé dans la grande prêtrise, mais institué ἐθνάρχης héréditaire des Juifs, sans que nous sachions toutefois quelle était l'étendue territoriale de sa domination. Il est probable que la division en 5 cités inaugurée par Gabinius fut alors abandonnée ; cela parait certain pour Jérusalem et pour la Galilée (infra, ix, 2).

[84] Josèphe s'est sûrement trompé en rapportant le sénatus-consulte qu'on va lire à l'époque de Hyrcan II. Il est plus ancien et se rapporte soit à l'époque de Jonathan (livre XIII ; I Maccabées, 12, 14 et 16), soit à celle de Simon (XIII, I Maccabées, 14, 24 ; 15, 15-21), soit (Scaliger) à celle de Hyrcan Ier (XIII). L'attribution à l'époque de Simon a été soutenue par Ewald, Grimm, Mendelssohn (*Acta Societatis philologae Lipsiensis*, V, 1875) etc. Elle est fondée sur la remarquable analogie de notre SG. avec la circulaire du consul Lucius dans I Maccabées 15, 16 suiv., où Simon est nommé deux fois. Cf. pour l'abondante bibliographie de cette question Schürer, I2, p. 251 suiv.

[85] Ce préteur (στρατηγός) Lucius Valerius a été identifié par Mendelssohn avec le consul Lucius dont on lit (I Maccabées, 15, 16 suiv.) une circulaire en faveur des Juifs et de Simon adressée au roi d'Égypte et aux autres alliés de Rome.

[86] Quoiqu'il y ait eu à Rome plusieurs temples successifs de la Concorde depuis Camille. Mommsen estime (*Hermes*, IX, 281 suiv.) que le seul où le sénat ait tenu séance est celui d'Opimius, bâti en 121 av. J.-C., ce qui exclurait l'attribution de notre SG. à l'époque de Simon.

[87] Dans I Maccabées, 14, 22, les deux ambassadeurs envoyés par Simon aux Spartiates s'appellent Νουμήνιος, Ἀντιόχου (comme le second dans notre texte) et Ἀντίπαρτος Ἰάσονος (ici Ἀλέξανδος Ἰάσονος). Ritschl a en conséquence proposé d'écrire ici aussi Ἀντίπαρτος (Rh. Museum, 28, 516).

[88] Le bouclier d'or que Numenius apporte à Rome de la part de Simon (I Maccabées, 14, 24), pèse 1.000 mines, c'est-à-dire 50.000 statères d'or : il y a donc concordance absolue. Toutefois dans la circulaire I Maccabées, 15, 18, l'expression Œpò mnÇn xilÛvn signifierait plutôt « valant 1.000 mines d'argent ».

[89] Cf. I Maccabées, 15, 19 (circulaire de Lucius).

[90] Cette dernière phrase est singulièrement embarrassante. Si, comme il est probable, Josèphe l'a trouvée dans sa source - quelque recueil de décrets en faveur des Juifs - il semble que le rédacteur ait eu en vu Hyrcan Ier plutôt que Hyrcan II. Car la 9e année de Hyrcan Ier (126 av. J.-C.), qui tombe en pleine lutte de Démétrius II et d'Alexandre Zébina, est une date assez plausible pour une ambassade à Rome ; au contraire, en l'an 9 de Hyrcan II (54 av. J.-C.), en plein proconsulat de Crassus, les Juifs ne pouvaient avoir l'idée de renouveler l'alliance n avec Rome au prix d'un million. La date admise par Spanheim et Mommsen - 47av. J.-C., 9 ans à compter de la réorganisation de Gabinius - nous paraît indéfendable,

malgré l'approbation de Willrich et de Kautzsch. Nous ne sommes d'ailleurs pas forcés d'accepter (comme Scaliger et autres) la date proposée par le rédacteur (on a vu que les circonstances indiquent plutôt l'époque de Simon), mais on peut se demander comment il y est arrivé. Cela est d'autant plus énigmatique que le mois de Panémos correspond à peu près à juin et que le SG. est daté de décembre !

[91] Sur ce document voir mon article dans la *Revue des Études Juives* XXXIX (1899), p. 16 suiv. Mais de récentes découvertes épigraphiques ne me permettent pas de maintenir les conclusions de ce travail Il semble actuellement démontré (voir Ferguson, *The athenian archonts of the IIId and IId century B. C.*, Corneil studies X. 1899. p. 82) que l'archonte Agathoclès dont nous avons deux autres décrets (CIA., II, 470) appartient à la fin du Ier siècle av. J.-C., probablement à l'an 106/5, et dès lors notre décret vise Hyrcan 1er, et non pas comme l'a cru Josèphe (ou sa source) Hyrcan II. Déjà M. Homolle avait montré (*Bull. corr. hell.*, X, 25 et XVII, 145) que l'auteur des décrets CIA., II, 470, figure comme épimélète dans une inscription délienne de 101 av. J.-C.

[92] Cette première phrase ne fait pas partie du décret athénien : c'est l'enregistrement de la remise de ce décret à une ville amie (Ascalon ?) chargée probablement de le transmettre à Jérusalem.

[93] Suivaient le numéro de la prytanie (sûrement la 10e) et le nom de la tribu prytane.

[94] Dans le second décret de Théodotos rendu la même année (CIA., II, 470) le greffier (qui restait alors en fonctions toute l'année) est appelé Εὐκλῆς Ξενάδρου Αἰθαλίδης. Il faut donc sûrement corriger d'après cela le texte de Josèphe qui porte Εὐκλῆς Μενάνδρου Ἀλιμούσιος. première faute s'explique sans peine, la seconde peut provenir d'une abréviation mal résolue.

[95] Cette dénomination ne convient qu'à Hyrcan II : si donc, comme on est porté à le croire le décret vise Hyrcan Ier (fils de Simon), il faut admettre un véritable faux de la part de Josèphe, ou plutôt de sa source.

[96] Je propose aujourd'hui de déplacer les mots δεδόχθαι δὲ καὶ νῦν qui, placés avant Θεοδοσίου - ἀγαθόν sont plus qu'embarrassants.

[97] Les mss. ont Θεοδοσίου (P. Διονυσίου) Θεοδώρου, mais on doit accepter la correction de Dumont (Essai sur la chronologie des archontes athéniens, p. 29), les deux autres décrets de la même année ayant pour auteur Θεόδοτος Διοδώρου Σουνιεύς.

[98] C'est-à-dire de la valeur de 1.000 drachmes.

[99] Je supplée ce nom après le καὶ (inintelligible autrement) des mss. Les Πτολεμαῖα sont presque toujours à cette époque associées aux deux autres agones gymniques : toutefois elles manquent dans CIA., II, 470, l.26, contemporain de notre décret.

[100] Le texte est ici profondément corrompu. Je lis à tout hasard ζηλώσωσι πάντες τῆς περὶ σπουδῆς τὸν ὧδε τετιμημένον.

[101] Guerre, I, § 201-215.

[102] Casaubon et d'autres corrigent 15 en 25. En effet, au moment de sa mort (4 av. J.-C.) Hérode est dit près de septuagénaire (Ant. XVII, 6, 1 = Bell., I, 33, 1) : né vers 73, il avait

donc en 47 vingt-cinq ou vingt-six ans. Mais alors on ne comprend guère qu'il soit qualifié de νέος παντάπασιν ; dans les idées des anciens un homme de vingt-cinq ans n'était pas un « tout jeune homme ». Le texte de la Guerre ne nous donne aucun secours.

[103] Terme singulièrement impropre, puisque Hyrcan n'avait que le titre d'ethnarque. De même plus loin, il est qualifié à tort de roi.

[104] τοῦ συνεδρίου. C'est la première fois que le Conseil ou Sénat de Jérusalem est désigné sous ce nom. Il est probable qu'il l'avait reçu au temps de Gabinius, qui organisa cinq synedria en Judée (supra, v, 4). Après la réorganisation césarienne, les synedria provinciaux auront été supprimés et celui de Jérusalem sera devenu la cour suprême de l'Etat. Schürer, après avoir adopté cette opinion, l'a abandonnée (II3, 194).

[105] Cf. Ant. XV, i, 1, où l'on voit qu'il épargna aussi Pollion, maître de Saméas. On croit que Saméas est le célèbre docteur Schemaya, qui aurait été avec Abtalion (Pollion) à la tête du Sanhédrin (*Pesahim*, *66* a ; 70 b). Reland et après lui Derenbourg (Essai, p. 146 suiv.) ont rapproché de notre épisode (probablement d'origine légendaire, cf. Destinon, p. 105) un récit du *Talmud* (Sanhédrin, 19 a) où « un esclave du roi Jannée » ayant commis an meurtre, Siméon ben Schétah invite son maure à comparaître, lui aussi, devant le tribunal. Cf. J. Lehmann, *Revue des Études Juives*, XXIV, 68.

[106] Guerre présente les choses un peu autrement. Hyrcan prononce l'acquittement d'Hérode, mais celui-ci, croyant qu'il a été acquitté malgré Hyrcan, s'enfuit.

[107] Et de Samarie (Guerre).

[108] Herwerden lit ὀργήν mais ὁρμὴν se trouve aussi dans le texte parallèle de la Guerre.

[109] πλέον ἐστί τῆς στρατείας (? στρατιᾶς ? στρατηγίας ?) τὸ ἄδικον. Nous ne comprenons pas bien cette phrase qui se retrouve textuellement dans Guerre ; elle confirme la leçon ἄδικον de P, V, contre ἄδηλον, des autres mss.

[110] Ce chapitre n'est pas représenté dans la Guerre. Les documents d'archives d'un intérêt capital que Josèphe a réunis ici et ailleurs (XIII, 9 ; XIV, 8 et 12 ; XIV, 6 ; XIX, 5 ; XX, 1) ont été souvent étudiés, notamment par Mendelssohn (Acta soc. phil. Lipsiensis, V), Niese (*Hermes*, XI, 483 suiv.), Judeich (Cäsar im Orient, p. 119 suiv.), Viereck (*Sermo graecus quid SPQR usi sunt*, p. 93 suiv.). Voir une bibliographie complète dans Schürer, I3, p. 105 et 345. On ignore où Josèphe a trouvé ces documents ; il est peu probable qu'il les ait copiés lui-même soit dans les archives du Capitole, soit dans celles de villes grecques ou de communautés juives, quoiqu'il semble vouloir le faire croire (plus bas). On a soupçonné que la collection avait été formée soit par Nicolas de Damas qui, dans le procès des Juifs d'Asie Mineure devant M. Agrippa, se réfère à des documents de ce genre (XVI, 2, 4), soit par le roi Agrippa 1er lorsqu'il plaida la cause des Juifs devant Caligula. Mais ces deux opinions soulèvent de graves objections (voir Schürer, I2, 86). En tout cas, les documents, dont l'authenticité est indiscutable, n'étaient pas classés dans un ordre chronologique exact et Josèphe s'est souvent trompé en les datant. En outre, le texte en est extrêmement fautif et lacuneux.

[111] 6 av. J.-C.

[112] Cette ambassade d'Hyrcan paraît en réalité se placer plus tard, vers la fin de l'année 45.

[113] Cette phrase est peu compréhensible. En quoi les témoignages émanant des Romains prouvent-ils que les rois d'Asie et d'Europe ont fait cas des Juifs ?

[114] Cet « encore maintenant » pourrait être emprunté à un historien antérieur. Toutefois les Archives du Capitole, incendiées en 69, furent reconstituées tant bien que mal par Vespasien (Suétone, Vie de Vespasien, 8).

[115] Il est encore question de cette stèle, *C. Apion*, II, 4, où il est dit seulement qu'elle contenait les dixaiÂmata des Juifs. Si elle avait été aussi explicite sur leur qualité de citoyens, il serait singulier que Claude ne l'est pas mentionnée dans son édit si favorable aux Juifs d'Alexandrie (XIX, 5, 2).

[116] La deuxième dictature de César va d'octobre 48 à avril (?) 46 av. J.-C. Puisqu'il ne prend pas ici le titre de consul qu'il porta en 48 et 46, le décret doit être de 47 (Schürer). Comme César y parle de son armée, le décret a sans doute été rendu en Syrie.

[117] Cet intitulé prouve que notre décret a été recueilli dans les archives de Sidon.

[118] Les mss. ont ici αὐτοκράτωρ τὸ δεύτερον καὶ αρχιερεύς. Niese corrige, d'après l'ancienne traduction latine (imperator pontifex secundo dictator) : αὐτοκράτωρ καὶ ἀρχιερεὺς, δικτάτωρ τὸ δεύτερον.

[119] Ex consilii sententia. Chaque gouverneur, chaque magistrat supérieur prenait l'avis de son conseil dans les questions contentieuses. C'est le germe de l'institution impériale dite Consilium principis.

[120] On a vu plus haut que d'après Josèphe (Nicolas ?) Antipater amena 3.000 hoplites juifs. Il semble qu'on touche ici du doigt l'exagération tendancieuse de Nicolas. En outre, le décret de César vint à l'appui des témoignages de Pollion et d'Hypsicratès (voir plus haut) sur la présence d'Hyrcan lui-même dans le corps de secours.

[121] Mithridate de Pergame.

[122] πάντας τοὺς ἐν τῇ τάξει. Sens et texte douteux. Peut-être faut-il corriger ἐν τῇ παρα τάξει, « dans la bataille ».

[123] Tel nous paraît être le sens (alexandrin) de φιλάνθρωπα.

[124] Texte très suspect. Les mots αὐτὸς καὶ paraissent apaprtenir à la phrase précédente, après ὅπως.

[125] πᾶσι τοῖς κατὰ τὴν πόλιν ταμιαις καὶ τούτων ἡγουμένοις. Texte altéré et incompréhensible.

[126] Ce document (sect. 3) qui n'ajoute rien d'essentiel au précédent, serait, d'après Mendelssohn, un fragment d'un SC. ratifiant le décret proprio motu de César. Comme César y est qualifié de consul, mais non de dictateur, le document serait postérieur à avril 46 ; mais l'omission du mot dictateur peut-être accidentelle. Niese place le SC. en 44.

[127] καὶ ἱερεῖς des mss. nous paraît impossible.

[128] Mendelssohn voit également dans ce document un fragment du SC. confirmatif de 46. Je suis porté à croire que le document III n'est qu'une phrase accidentellement tombée du document (II).

[129] 4 av. J.-C.

[130] τούτους ἔχειν, texte altéré. Il semble que Josèphe ait pris pour un texte officiel le résumé de Nicolas.

[131] On a vu plus haut (viii, 4) que cette permission fut accordée par César à Hyrcan lors de son passage en Syrie, en 47. Il y a contradiction entre cette date et celle de l'intitulé de notre document (44 av. J.-C.). Mendelssohn se prononce pour la date 47, ce qui obligerait à supprimer les mots ὕπατος τὸ πέμπτον.

[132] Le κόρος, mesure de capacité, vaut environ 360 litres. Mais il est impossible que ce nom hébreu figure dans un décret de César. Il semble qu'il soit question, comme dans le document V, d'une exemption de tribut dont bénéficieront les Juifs pendant l'année sabbatique. Cette année tombait (voir Schürer, I2, 36) en 45 av. J.-C. Comme le nouveau régime du tribut commence en 46, c'est bien la seconde année de la le !me. Mendelssohn voit dans la dernière phrase de ce document le débris d'un édit de César sur les tributs des Juifs.

[133] Entre octobre 48 et avril 46. Probablement en 47.

[134] Mendelssohn interprète (et corrige en conséquence) : les habitants de Jopé.

[135] Nous lisons μηνί au lieu de ἔτει qui n'a pas de sens et a pu naître sous l'influence de la dernière phrase du document IV.

[136] ἄρχων μήτε ἀντάρχων (ces deux derniers mots manquent dans la plupart des mss.).

[137] Ici parait commencer le texte d'un sénatus-consulte peut-être celui de l'an 44 (9 février) cité dans le document VIII.

[138] Sur l'occupation définitive de Jopé par les Juifs sous Jonathan, voir livre XIII, vii, 1. On pourrait invoquer notre texte pour prouver que l'alliance des Juifs avec les Romains ne remonte pas au delà de Jonathan.

[139] Nous suppléons τελεῖν, le verbe manque dans les mss. (sauf V qui a l'absurde ἔχειν.

[140] Celle de Jezréel.

[141] Tandis que la première partie du décret est rendue au nom de César, nous voyons ici apparaître le Sénat. Mendelssohn en a conclu que notre document V est un fragment du sénatus-consulte de l'an 44 dans lequel le Sénat a inséré (?) un décret de César de l'an 47.

[142] Les mots ἐν Λύδδοις nous paraissent altérés. Peut-être s'agit-il d'un palais situé à Lydda.

[143] C'est-à-dire les Séleucides. Schürer pense aux petits dynastes gratifiés par Pompée.

[144] 4 av. J.-C. Nous avons ici l'oratio introductoire d'un sénatus-consulte, probablement celui du 9 février 44. Hyrcan avait envoyé une ambassade à Rome pour solliciter de nouvelles faveurs. Sur ce texte et le précédent, cf. Mendelssohn, op. cit., p. 229 suiv. ; Viereck, p. 99 suiv.

[145] Le texte est corrompu. Les mss. ont Ἰούλιος (F : οὔλιος) Γάιος (P ajoute υἱὸς ὁ), nom impossible. On a proposé Junius, Vibius, Servilius Vatia. Sur ce document cf. Mendelssohn, Acta, etc., V, p. 212-216 ; Viereck. p. 101.

[146] Lire στρατηγὸς [ἀνθ]ύπατος comme dans les inscriptions BCH, IX, 380 ; *Revue*

ét. gr., V, 204.

[147] Si la leçon des mss. (Παριανῶν) est exacte, il s'agit de la ville de Parium en Troade et le proconsul est un gouverneur d'Asie. Mais on peut se demander alors ce que les Juifs de Délos vinrent faire dans cette affaire. Nous aimons donc mieux corriger et lire Παρίων, l'île de Paros, avec Schürer et autres.

[148] L'expression στρατηγὸς ὕπατος (les mss. ont σ. καὶ ὕπατος) pour désigner le dictateur César est plus que singulière. Il s'agit bien d'ailleurs d'un édit de César. Cf. Suétone, *Vie de Jules César*, 42 : Cuncta collegia praeter antiquitus constituta distraxit (César fit dissoudre toutes les associations, hormis celles dont l'institution remontait aux premiers âges de Rome).

[149] 5 mars 44 av. J.-C.

[150] Cf. Mendelssohn, op. cit., p. 238 suiv., où les noms des témoins sont longuement identifiés.

[151] 1 avril 44.

[152] Nom impossible. Mendelssohn propose S. Sulpicius (Rufus). Quintus parait être le prénom (ou le nom du père ?) d'un 3e témoin dont le nom a disparu.

[153] Titius ? (Mendelssohn).

[154] Les mss. ont Σέλλιος, Ἀσέλλιος, Σασέλλιος. On a conjecturé Ἀκύλιος (Aquilius).

[155] Roscius ? (Mendelssohn).

[156] C'est-à-dire (si le texte est intact) que le premier sénatus-consulte autorisant (ou ratifiant ?) le proprio motu de César était en date du 9 février 44. Il semble bien que tout ce § soit emprunté au récit de Nicolas.

[157] Mendelssohn, Acta, V, 247-250.

[158] Cette date initiale ne fait pas partie de la lettre de Dolabella. C'est la date d'enregistrement de la lettre dans les archives municipales d'Éphèse. Elle prouve que Dolabella avait pris possession de sa province dès le mois de janvier 43 (1er Lénœon = 24 janvier).

[159] Cf. *Mishna Schabbath*, VI, 2, 4.

[160] Il s'agit de L. Lentulus Crus, consul en 49 av. J.-C., l'année où éclata la guerre civile entre César et Pompée. Lentulus fut chargé par le Sénat de recruter dans la province d'Asie deux légions de citoyens romains (César, Bell. civ., III, 4). Le document qu'on va lire est la décision rendue in consilio par Lentulus exemptant les Juifs citoyens romains du service militaire à cette occasion ; cette décision est insérée (?) dans une lettre d'avis adressée aux Éphésiens par son légat Ampius Balbus, et c'est dans les archives municipales d'Éphèse que l'aura recueillie l'auteur du Recueil reproduit par Josèphe ; celui-ci ne se doute d'ailleurs pas de la date et des circonstances du décret. Cf. sur ce document et les décisions connexes (sections 14, 16, 18, 19) Mendelssohn, Acta, V, 167-188.

[161] Sur l'acquisition du droit de cité romaine par les Juifs, cf. Schürer, III3, 84 suiv. ; Mendelssohn, SC. etc., 175.

[162] 20 septembre 49 av. J.-C. Mais il y a des doutes sérieux sur l'exactitude de cette date ;

les documents suivants semblent indiquer que la décision de Lentulus fut rendue au mois de mai. Mendelssohn corrige au contraire la date des nſis XIV et XVI en 19 septembre (a. d. XIII kal. oct.) et croit que le document X est un second décret du consul étendant à tous les Juifs citoyens romains en Asie la décision prise la veille en faveur de ceux d'Éphèse : rien de plus arbitraire.

[163] Ἄππιος. La correction est due à Borghesi.

[164] Κασιος, Κάσσιος, Ῥάσιος dans les mss. (Raecius d'après Mendelssohn).

[165] D'après la rédaction du document XIV, Lentulus n'aurait visé que les Juifs d'Éphèse ; mais cette rédaction écourtée est probablement erronée.

[166] Il semble résulter de ce décret qu'à l'époque où il fut rendu Délos avait été rattachée (temporairement ?) à la province romaine d'Asie. Il a déjà été question des Juifs de Délos, document VII.

[167] Ce mois correspond à mai - juin (49) Même en admettant un grand désordre dans le calendrier romain, on voit qu'il n'est pas possible que la décision de Lentulus, à laquelle notre décret se réfère, date de septembre.

[168] Je lis ἀνθύπατος au lieu de ὕπατος.

[169] Ce document a été inséré par Josèphe dans un dossier auquel il n'appartient peut-être pas. Il s'agit là d'une ambassade juive revenant de Rome via Cos et qui a demandé à un préteur proconsul communication de la copie officielle du SC. qui doit servir de sauf-conduit. Pour déterminer la date, nous n'avons que le nom du magistrat, C. Fannius C. f. On a identifié notre « préteur proconsul » avec le propréteur Fannius du document X bis qui pourrait être le C. Fan(nius) pont(ifex) pr(aetor ?) des cistophores éphésiens de 49/8. Est-il plutôt identique au consul de 122 av. J.-C. qui a pu devenir ensuite gouverneur de Macédoine ou d'Asie ? On pourrait encore croire avec Mendelssohn qu'il s'agit du préteur Fannius M. f. mentionné dans le SC. de l'an 105 (?), livre, XIII, ix, 2. Mais il faudrait alors admettre ici une double erreur : l'addition fautive du mot proconsul et le patronymique C. f. pour M. f.

[170] 1 mai 49. Cette décision n'est que la reproduction abrégée de celle du document X ; elle paraît en donner la vraie date.

[171] Probablement le même personnage que le proquesteur L. Antonius du X bis. La date est donc 49 av. J.-C, époque où les Sardiens ont rendu un décret en faveur des Juifs (XI).

[172] En admettant la leçon πολῖται ἡμέτεροι de la plupart des mss, si on lisait ὑμέτεροι avec P, il s'agirait de Juifs jouissant du droit de cité de Sardes, ce qui est tout différent. L'intervention du proquesteur romain se comprend mieux dans le premier cas.

[173] Ces noms sont irrémédiablement altérés. Publius et Lucius ne sauraient être des gentilices et l'on ne comprend pas que M. Lucius soit fils de M. Publius. Certains mss. donnent M. Sp. f. Publius, M. M. f., L. P. f., ce qui n'est pas moins absurde.

[174] Les mss. ont ἀνθυπάτῳ, mais la décision visée est sûrement celle du 21 mai 49, époque où Lentulus était consul.

[175] 21 mai 49, date concordante avec celle du document XIV. La nature de ce document est

difficile à déterminer. Mendelssohn y voit un édit des recruteurs romains d'Éphèse, qui, sur la plainte des Juifs qu'ils voulaient enrôler, ont dû en référer au consul et communiquent sa décision aux intéressés. Cette décision, résumée dans la section 18, est transcrite tout au long dans la section 19.

[176] Ce document n'est qu'un doublet du nfi X (= XIV), peut-être annexé à l'édit précédent. La date est mutilée, mais la liste du consilium est plus complète.

[177] Les mss. ont Teætiow ou Tittiow, nous suivons le texte parallèle du document X.

[178] Cet affranchi est mentionné par Cicéron, Ad fam. XIII, 70.

[179] Sur ce texte cf. mes observations dans la *Revue des Études Juives*, XXXVIII (1899), 165. Voir aussi Mendelssohn, Acta, V, 221 suiv.

[180] Les mss. ont Ῥαβελλίῳ, Ῥαβιλλίῳ, Ῥαγιλλίῳ : mais le véritable nom parait être C. Rabirius, comme dans l'inscription délienne BCH, VI, 608. Ce personnage était proconsul (d'Asie), non consul, d'où la correction nécessaire de ὑπάτῳ en ἀνθυπάθῳ. Ici encore Mendelssohn introduit le nom de P. Servilius Vatia.

[181] Ce personnage est en toute probabilité identique à Sosipatros, l'un des ambassadeurs à Rome du nfi XX. Comme cette dernière ambassade se place sûrement sous Hyrcan Ier, plus exactement entre 113 et 105 av. J.-C.. il en est de même des faits mentionnés ici.

[182] Entendez : une décision du Sénat romain. Les ambassadeurs juifs, envoyés à Rome au sujet des usurpations d'Antiochus Cyzicène, avaient profité de leur séjour pour obtenir des garanties en faveur de leurs coreligionnaires d'Asie Mineure.

[183] Ce document extrêmement remarquable (extrait des archives de Laodicée ?) nous montre la résistance que soulevait dans les cités grecques d'Asie Mineure le particularisme des Juifs déjà nombreux établis chez elles. Il fallut l'intervention énergique du gouvernement romain pour protéger le libre exercice de la religion juive. Cette intervention s'exerce presque immédiatement après l'occupation de l'ancien royaume de Pergame et non pas seulement, comme le veulent Mendelssohn, Schürer, etc., à l'époque de César à laquelle ils rapportent ce document et les suivants.

[184] Ce gouverneur d'Asie n'est pas connu d'ailleurs (Waddington, Fastes, p. 75). La conjecture de Bergmann, Vatia pour Galba, est arbitraire. Il est probable que ce rescrit est à peu prés de la même date que le document précédent (vers 100 av. J.-C.).

[185] τοὺς καρποὺς μεταχειρίζεσθαι, sens douteux. Il s'agit peut-être de la dîme envoyée à Jérusalem ?

[186] Quel décret ? le sens est obscur et le texte sans doute altéré. Au lieu de τεθεικέναι, quelques mss. ont εὐθυνκέναι.

[187] Sur ce texte cf. *Revue des Études Juives*, XXXVIII (1899), p. 163 suiv. ; Mendelssohn, SC Romana etc., p. 135 et 217 ; Viereck, Sermo graecus... p. 94.

[188] Jean Hyrcan Ier.

[189] Probablement le même que le Sopater du document XVIII.

[190] Antiochus Cyzicène, fils d'Antiochus Sidétès. Le décret se place entre l'avènement de ce prince (113) et la mort d'Hyrcan (105). Mendelssohn et autres le placent sous Sidétès.

[191] Ces places, etc., sont énumérées dans le décret ultérieur du Sénat qu'on a vu dans le livre XIII, ix, 2 (Jopé, les ports, Gazara. les Sources). - Les mots qui suivent dans notre texte, καὶ ἐξῆ αὐτοῖς ἐκ τῶν λιμένων μήδ' ἐξαγαγεῖν sont incompréhensibles.

[192] Probablement Ptolémée Alexandre, roi depuis 107.

[193] Peut-être un légat du proconsul d'Asie.

[194] Nous lisons τῇ βουλῇ au lieu de τῆς βουλῆς.

[195] On ne voit pas en quoi les Pergaméniens pouvaient concourir à l'exécution des décisions énumérées.

[196] L'avant-coureur de l'ambassade juive, chargé de la lettre de Pettius.

[197] Cf. le décret des Athéniens, supra, viii, 5 : Attendu que Hyrcan...

[198] La rédaction ambiguë de cette phrase n'indique pas très nettement si c'est dans les archives de Jérusalem ou celles de Pergame qu'on prétendait trouver la preuve de cette antique alliance ; le décret ne fait, ce semble, que reproduire le boniment de Théodore. Cette invention est à rapprocher de la légende analogue sur la parenté des Juifs avec les Spartiates, livre XII, iv, 10.

[199] Février - mars.

[200] Allusion à la circulaire du sénat mentionnée dans la lettre des Laodicéens, document XVIII. Notre document est donc de la même époque (vers 105).

[201] Les mots τὰς προσευχὰς ποιεῖσθαι ne doivent pas, si tentant que ce soit, s'interpréter « bâtir leurs synagogues ». Le voisinage de la mer (ou des fleuves, Actes des Apôtres, 16, 13) était recherché pour les prières à cause de la facilité des ablutions rituelles (cf. *Aristée*, p. 66 = livre XII, ii, 13) ; spécialement le jour du grand jeûne, Tertullien, De ieiunio, 16 ; Ad nationes, I, 13. Cf. Schürer, II3, p. 444 et 447.

[202] Quelle amende ? le texte est mutilé.

[203] Ce décret ne peut pas être celui auquel il est fait allusion plus haut, document XII, et qui se rapportait à l'exemption du service militaire. C'est une question beaucoup plus délicate de savoir s'il faut le rattacher au rescrit ci-dessus du propréteur L. Antonius (document XV). Dans le présent décret, les Juifs, appuyés par les Romains, demandent la concession d'un lieu de réunion ; dans le rescrit d'Antonius ils déclarent avoir été de tout temps, ἀπ ἀρχῆς, en possession d'un pareil lieu.

[204] Le mot πολῖται est très embarrassant. On s'est appuyé sur ce texte pour affirmer qu'à Sardes les Juifs avaient droit de cité (Schürer, III3, 82), et c'est au même résultat que conduirait au document XV la leçon πολῖται ὑμέτεροι. Toutefois nous croyons ces conclusions très hasardées et le mot πολῖται pourrait bien n'être qu'une faute, née sous l'influence du πολλά qui suit. Ou bien il faudrait suppléer πολῖται (Ῥωμαῖοι).

[205] A quelque époque qu'on place notre texte, ces mots font difficulté.

[206] Nous lisons avec P (et Neise) συνάγωνται καὶ πολιτεύωνται καὶ διαδικάζωνται πρὸς αὐτούς (lire αὑτούς). La leçon de FL συν. καὶ πολ. καὶ μὴ διαδικαζῶνται πρὸς αὐτούς conduirait à un sens tout différent « et que nous cessions de leur faire des chicanes », qui est également acceptable.

[207] Cette mention de « sacrifices » est bien extraordinaire ; elle est sans doute imputable à l'ignorance du rédacteur grec.

[208] Encore une singularité. Les Juifs demandent une synagogue et on leur désigne un ghetto !

[209] Sur ce texte cf. Mendelssohn, Acta, V, 251-254.

[210] Avril.

[211] Μάκρῳ Ἰουλίῳ (sic) Πομπηίῳ (leçon de FLAM, Ποντίου υἱῷ P) Βρούτου (sic Βρούτῳ). Beaucoup de corrections ont été proposées : M. Iunius M. F. Brutus (Bergmann), M Iunius M. F. Caepio (Ritschl) etc. Mendelssohn croit qu'il s'agit du célèbre Brutus, qui séjourna en Asie Mineure en 42 av. J.-C. Nous penserions plutôt à un gouverneur plus ancien, peut-être M. Iuncus, gouverneur d'Asie et de Bithynie en 74.

[212] Guerre, I, § 216-238.

[213] 6 av. J.-C.

[214] L. Statius Murcus. Sa nomination est de l'an 44.

[215] Depuis la bataille de Pharsale (9 août 44) jusqu'aux « ides de mars » 44. La Guerre compte plus justement 3 ans et 7 mois.

[216] Phrase empruntée à Nicolas ?

[217] 00 d'après le Syncelle, I, 576 Dindorf (Jules Africain).

[218] Le texte est sûrement altéré ; le sens est indiqué par Guerre, § 221.

[219] On remarquera que dans Guerre c'est à Antipater qu'il est fait honneur de cette démarche.

[220] Guerre dit qu'Hérode fut nommé « administrateur » (ἐπιμελητής de toute la Syrie.

[221] Printemps 43 av. J.-C.

[222] Dans Guerre, c'est Hérode, persuadé par Phasaël, qui agit ainsi.

[223] Sans doute la fête des Tabernacles.

[224] Dolabella, gouverneur d'Asie pour les triumvirs, avait envahi la Syrie. Il fut assiégé dans Laodicée par Cassius et s'y donna la mort (été 43).

[225] D'après Guerre, Hyrcan était du nombre des invités.

[226] On ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes sur la réalité des crimes et desseins attribués par Hérode - et d'après lui, par Nicolas- à Malichos.

[227] Sans doute par Hyrcan lorsqu'il s'était rendu à Tyr.

[228] Damas était le chef-lieu de la Coelé-Syrie ; on ne voit pas bien comment Fabius (inconnu d'ailleurs) pouvait y être gouverneur si Hérode avait reçu ce titre (xi, 4). Fabius serait-il le neveu de Cassius que celui-ci laissa avec une légion en Syrie (Appien, *Civ.*, IV, 63) ?

[229] Aujourd'hui Sebbeh, sur le rivage O. de la mer Morte.

[230] Guerre, §§ 238-242. Les décrets, qui contredisent le récit de Nicolas, pourraient être empruntés à un autre ouvrage.

[231] On se rappelle que Ptolémée avait épousé la soeur d'Antigone (vii, 4).

[232] Ceci est contredit par le rescrit de Marc Antoine, xii, 4.

[233] La phrase du texte n'est intelligible que par le rapprochement avec Guerre, § 238.

[234] Elle s'appelait Mariamme (Guerre).

[235] Automne 42 av. J.-C.

[236] Sur ces documents du printemps 41, cf. Mendelssohn, Acta, etc., V, p. 254-263.

[237] Sans doute l'ambassade envoyée par Hyrcan à Rome dans les derniers temps de la vie de César (x, 9) : on croit que c'étaient les mêmes ambassadeurs.

[238] Texte mutilé.

[239] Ici encore le texte est altéré.

[240] On ne sait pas de quels bienfaits il s'agit. Dolabella n'avait fait que paraître en Syrie (juin - juillet ? 43), où il trouva la mort.

[241] Peut-être faut-il lire ὑμῶν au lieu de ἡμῶν : la Syrie n'avait jamais été attribuée comme gouvernement à Antoine.

[242] Texte suspect.

[243] Guerre, I, § 243-272.

[244] Automne 41 av. J..C.

[245] Singulière façon de désigner Hérode et Phasaël.

[246] Sans doute les quinze ambassadeurs qu'il avait arrêtés plus haut.

[247] 0 av. J.-C.

[248] D'après Guerre, la promesse fut faite par Lysanias.

[249] Non pas que le roi, qui s'appelait Orodès, mais que Pacoros (Guerre).

[250] Texte corrompu. On voit dans Guerre, que le détachement de l'échanson ravagea les environs du Carmel. C'est alors que les Juifs, se présentent et s'offrent à faire cause commune avec Antigone.

[251] Soixante (Guerre).

[252] L'échanson ou le prince royal ? Schürer se prononce pour l'échanson.

[253] Cinq cents (Guerre).

[254] Texte incertain. Je lis ἀφεστῶτες (au lieu de ἐφεστῶτες, ὑφεστῶτες) d'après Guerre.

[255] Ecdippa, entre Tyr et Ptolémaïs. Le texte a été corrigé par Niese d'après Guerre.

[256] Sans doute le prince de ce nom.

[257] οἰνοχόος, Guerre ; εὐνοῦχος, Ant., mais l'ancienne traduction latine a pincerna (échanson) et il s'agit sûrement de l'échanson Pacoros. S'il a escorté Hyrcan et Phasaël, il faut admettre qu'il est ensuite retourné à Jérusalem.

[258] L'échanson, comme il résulte clairement de Guerre.

[259] Alexandre, fils d'Aristobule, avait épousé Alexandra, fille d'Hyrcan.

[260] Sur la rive O. de la mer Morte.

[261] Guerre prétend qu'Antigone coupa les oreilles d'Hyrcan avec ses dents !

[262] Lévitique, xxi, 17 suiv. Guerre dit que les Parthes emmenèrent Hyrcan prisonnier en Parthyêne (?).

[263] On voit par Guerre qu'il y avait deux versions : l'une suivant laquelle Phasaël serait mort sous les coups, l'autre qui racontait l'empoisonnement. Il y en avait même une troisième,

d'après laquelle il aurait péri dans une bataille (Jules Africain, ap. Syncelle, I, 581, Dindorf).

[264] Guerre, I, § 273-289.

[265] Il avait aussi pour garants des Tyriens (Guerre).

[266] Tel paraît être (d'après Guerre) le sens de cette phrase altérée.

[267] L. Sempronius Atratinus, le futur consul suffect de l'an 34. Il était alors augure.

[268] Ce prince, fils d'Alexandre, s'appelait Aristobule comme il sera dit plus loin, livre XV, ii, 5. Les mss. ont ici Ἀλεξάνδρου. Josèphe avait peut-être écrit Ἀλεξάνδρου μὲν υἱῷ, etc.

[269] o av. J.-C., à la fin de l'année. L'Ol. 184 se termine en juillet 40 ; la concordance est donc inexacte. - D'après Appien. *Civ.*, V, 75, il semble qu'Hérode fut seulement nommé roi Ἰδουμαίων δὲ καὶ Σαμαρέων.

[270] P. Ventidius, envoyé par Antoine à la fin de l'an 40, chassa les Parthes d'Asie Mineure et de Cilicie, puis entra en Syrie (39).

[271] Dion, XLVIII, 41 l'appelle Πουπήδιος (sans doute Ποππήδιος Σίλων. Il était de la même famille que le célèbre chef des Marses dans la guerre sociale.

[272] Guerre, I, § 290-344.

[273] La comparaison avec Guerre montre que Josèphe a mal compris ici sa source. Il fallait dire : « Hérode permit aux siens de chasser ces défenseurs des murailles » etc. Peut-être *Ἀντίγονος est-il un lapsus pour Ἡρώδης

[274] Dans Guerre il n'est point question ici des Romains ; ce sont les troupes d'Hérode que Phéroras est chargé d'approvisionner.

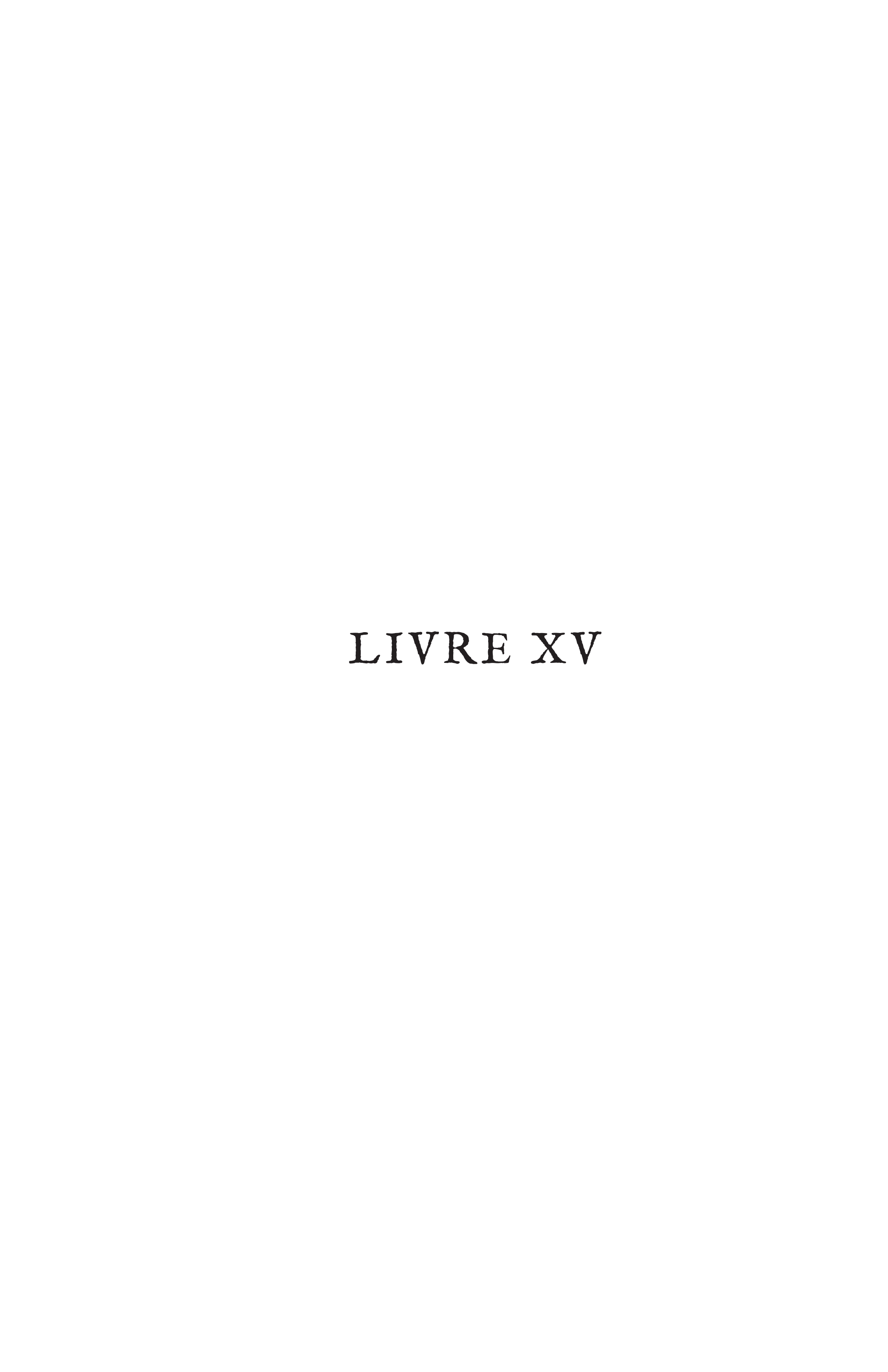
[275] Printemps 38 av. J.-C.

[276] Le sens de cette phrase est très douteux.

[277] Ce sont probablement les cavernes qu'on voit encore près d'Irbid (Arbèla ?), au N.-O. de Tibériade, dans le flanc du Ouad-el-Ammâm.

[278] D'après Guerre, au contraire, pas un ne voulut capituler !

[279] juin 38 av. J.-C.



LIVRE XV



Chapitre premier

1. Vengeances d'Hérode ; faveur de Pollion et de Saméas. – 2. Exactions : supplice d'Antigone[1].

Comment Sossius et Hérode s'emparèrent par force de Jérusalem, et, de plus, tirent Antigone prisonnier. le livre précédent l'a montré ; nous passons maintenant à la suite des événements. [2] Lorsque Hérode eut soumis à son pouvoir la Judée entière, il récompensa ceux du peuple qui, dans la ville, alors qu'il n'était que simple particulier, s'étaient montrés ses partisans ; quant à ceux qui avaient pris le parti de ses adversaires, il ne laissait pas passer de jour sans les poursuivre de ses châtiments et de ses vengeances. [3] Le Pharisien Pollion et son disciple Saméas furent surtout en honneur auprès de lui pendant le siège de Jérusalem, ils avaient en effet conseillé à leurs concitoyens d'ouvrir les portes à Hérode, et ils reçurent de celui-ci le retour de leurs bons offices. [4] Ce (Saméas [2]) était le même qui, lorsqu'Hérode autrefois avait passé en jugement sous une accusation capitale, avait prédit à Hyrcan et aux juges, en leur reprochant leur lâcheté, qu'Hérode, s'il était acquitté, chercherait un jour à se venger d'eux tous : c'est, en effet, ce qui arriva alors, Dieu ayant permis que les prédictions de Saméas se réalisassent.

[5]. Une fois maître de Jérusalem, Hérode ramassa tout ce qu'il trouva de richesses de toutes sortes dans le royaume ; de plus, en spoliant les riches, il put réunir de fortes sommes d'argent et d'or qu'il distribua entièrement en présents à Antoine et à son entourage. [6] Il fit mettre à mort les quarante-cinq chefs les plus importants du parti d'Antigone et plaça des gardes aux portes de la ville pour que rien ne fût emporté avec les morts. Les cadavres étaient fouillés, et tout ce qu'on trouvait en or, argent ou objets précieux était porté au roi. [7] Les maux de la nation étaient sans bornes : d'une part, l'avidité du maître, fort dépourvu, faisait main basse sur tout : de l'autre, l'année du sabbat, pendant laquelle il nous est défendu de faire des semailles, était survenue et empêchait de cultiver le sol [3]. [8] Cependant Antoine, qui avait reçu Antigone prisonnier, voulait le garder dans les fers jusqu'au triomphe ; mais quand il apprit que le peuple s'agitait et, en haine d'Hérode, restait favorable à Antigone, il décida de lui faire trancher la tête à Antioche ; car les Juifs ne pouvaient pour ainsi dire rester en repos. [9] Strabon de Cappadoce confirme mon récit, et s'exprime en ces termes : « Antoine fit décapiter le Juif Antigone, qui avait été amené à Antioche. Ce fut, ce semble, le premier Romain qui fit décapiter un roi. Il ne voyait pas d'autre moyen d'amener les Juifs à accepter Hérode, qui avait remplacé Antigone ; [10] les

supplices mêmes ne pouvaient, en effet, les décider à le reconnaître comme roi, tant ils avaient gardé haute opinion du roi précédent. Antoine pensa que le supplice ignominieux d'Antigone obscurcirait le souvenir qu'il avait laissé et atténuerait la haine qu'on avait pour Hérode. » Ainsi s'exprime Strabon [4].

CHAPITRE II

1-3. Hyrcan renvoyé à Jérusalem par le roi des Parthes. – 4. Ananel ci grand-prêtre. – 5-6. Intrigues d'Alexandre auprès d'Antoine. – 7. Réconciliation apparente d'Hérode avec Alexandre. Aristobule III grand-prêtre[5].

[11]. Le grand-prêtre Hyrcan, qui était prisonnier chez les Parthes, à la nouvelle qu'Hérode s'était emparé de la royauté, vint le rejoindre : il avait recouvré la liberté de la manière suivante. [12] Barzapharnès et Pacoros, généraux des Parthes, après s'être emparés d'Hyrcan, d'abord grand-prêtre, puis roi, et de Phasaël, frère d'Hérode, les emmenèrent chez les Parthes. [13] Phasaël, ne pouvant supporter la honte de la captivité et préférant à la vie une mort glorieuse, se tua lui-même, comme je l'ai dit plus haut [6].

[14]. Quant à Hyrcan, Phraate, roi des Parthes, auprès duquel il fut conduit, le traita avec douceur, car il avait appris à quelle noble race appartenait son captif. Il le délivra de ses chaînes et lui permit de se fixer à Babylone, où se trouvaient beaucoup de Juifs. [15] Ceux-ci, ainsi que tous les Juifs habitant le pays jusqu'à l'Euphrate, témoignèrent à Hyrcan les égards qui lui étaient dus comme grand-prêtre et roi, à sa grande satisfaction. [16] Lorsqu'il apprit qu'Hérode s'était emparé de la royauté, il reporta sur lui ses espérances, car il lui avait toujours témoigné de l'affection et il pensait qu'Hérode se rappellerait avec reconnaissance que, traduit en jugement et sur le point d'être condamné à mort, c'est à lui, Hyrcan, qu'il avait dû d'échapper au danger et au châtiment. Il en parla donc aux Juifs et témoigna un vif désir de se rendre auprès d'Hérode. [17] Les Juifs le retenaient et le suppliaient de rester, faisant valoir le dévouement et la considération qu'il trouvait parmi eux, lui remontrant qu'ils lui prodiguaient tous les honneurs dus aux grands prêtres et aux rois, et, sérieux argument, qu'il ne pourrait plus en obtenir de pareils à Jérusalem, par suite de la mutilation qu'Antigone lui avait fait subir ; qu'enfin les rois ne rendent pas les services reçus par eux, simples particuliers, car le changement de fortune n'apporte pas en eux un changement médiocre.

[18]. Malgré ces représentations faites dans son intérêt même, Hyrcan souhaita partir. Hérode lui écrivit de prier Phraate et les Juifs de Babylone de ne pas lui envier le plaisir de partager la royauté [7] ; le moment était venu pour lui, Hérode, de s'acquitter envers Hyrcan, qui l'avait toujours bien traité, l'avait élevé, lui avait même sauvé la vie, et pour Hyrcan de recevoir le prix de ces services. [19] En même temps qu'il écrivait à Hyrcan, Hérode envoya Saramallas en ambassade auprès de Phraate,

avec de nombreux présents pour le prier de ne pas mettre obstacle à ce qu'il témoignât sa reconnaissance à son bienfaiteur en lui rendant à son tour les services qu'il en avait reçus. [20] Ce n'était cependant pas là son véritable motif ; mais comme il ne devait pas le trône à son rang, il craignait des changements trop vraisemblables, et avait hâte de voir Hyrcan en son pouvoir, en attendant de se débarrasser complètement de lui, ce qu'il fit plus tard [8].

[21]. Hyrcan céda donc à ses sollicitations ; mis en liberté par le Parthe et pourvu d'argent par les Juifs, il arriva à Jérusalem. Hérode le reçut avec les plus grands égards, lui donna dans toutes les assemblées la première place, et, dans les festins, le lit d'honneur, l'appelant son père, sut enfin le tromper et lui enlever tout soupçon de ses projets contre lui. [22] Mais en même temps, il prenait dans l'intérêt de son pouvoir différentes mesures qui amenèrent le trouble dans sa propre maison ; entre autres, pour éviter que le grand-prêtre ne fût choisi parmi les hommes de marque, il fit venir de Babylone un prêtre obscur, nommé Ananel, auquel il donna le sacerdoce suprême.

[23]. Cette injure parut insupportable à Alexandra, fille d'Hyrcan. Veuve d'Alexandre, fils du roi Aristobule, elle était mère de deux enfants : un fils appelé Aristobule, dans tout l'éclat de la jeunesse, et une fille, Mariamme, unie à Hérode, d'une beauté remarquable. [24] Elle fut soulevée d'indignation à l'affront fait à son fils : lui vivant, un individu appelé de l'étranger être jugé digne de la grande-prêtrise ! Elle écrivit donc à Cléopâtre, à qui elle fit parvenir sa lettre par l'entremise d'un chanteur, la priant de demander à Antoine la prêtrise pour son fils.

[25]. Antoine fit quelques difficultés pour se laisser convaincre : mais son ami Dellius, venu en Judée pour certaines affaires, vit Aristobule, fut séduit par le charme du jeune homme et vivement frappé de sa taille et de sa beauté, non moins que de celle de Mariamme, femme d'Hérode ; il ne se cacha pas pour féliciter Alexandra d'avoir de si beaux enfants. [26] Dans un entretien qu'elle eut avec lui, il lui persuada de faire peindre les portraits de l'un et de l'autre et, de les envoyer à Antoine, car dès que celui-ci les aurait vus, il ne refuserait plus aucune de ses demandes. [27] Alexandra, encouragée par ces assurances, envoya les portraits à Antoine [9]. Dellius, de son côté, déclara avec enthousiasme que ces enfants lui paraissaient nés non de mortels, mais de quelque dieu. [28] Son but était qu'Antoine, par son entremise, les fit venir pour servir à ses plaisirs. Antoine n'osa pas se faire envoyer la fille, parce qu'elle était mariée à Hérode et qu'on lui en ferait un crime auprès de Cléopâtre. Mais il demanda qu'on lui envoyât le garçon sous quelque honnête prétexte, si toutefois, ajoutait-il, la chose ne lui faisait point de peine. [29] Hérode averti ne jugea pas prudent d'envoyer Aristobule, qui était alors brillant de tout le charme de la jeunesse - il avait seize ans - et qui appartenait à une famille illustre, auprès d'Antoine, le plus puissant de tous les Romains à ce moment, tout disposé à abuser de l'enfant, et libre, en raison de sa puissance, de se livrer sans mystère à tous ses désirs. [30] Il répondît donc que, pour peu que le jeune homme quittât seulement le pays, tout serait plein de guerre et de

désordre, parce que les Juifs concevraient l'espoir d'un changement et d'une révolution sous un autre roi.

[31]. Après s'être ainsi excusé auprès d'Antoine, Hérode résolut cependant ne pas tenir à l'écart de tous les honneurs l'enfant et Alexandra ; d'ailleurs, sa femme Mariamme le priait instamment de donner la grande-prêtrise à son frère, et lui-même jugeait conforme à son propre intérêt de mettre Aristobule, retenu par sa charge, dans l'impossibilité de quitter le pays. [32] Il réunit donc un conseil de ses amis et commença par accuser vivement Alexandra, déclarant qu'elle aspirait secrètement à la royauté et intriguait par l'intermédiaire de Cléopâtre, pour que le pouvoir lui fût enlevé à lui-même et qu'Aristobule reçût d'Antoine sa succession : [33] desseins injustes, ajoutait-il, puisqu'elle déposséderait du même coup sa fille de son haut rang et déchaînerait des troubles dans le royaume, qu'il avait conquis au prix de mille fatigues et de périls peu communs. [34] Cependant, oubliant tous les torts qu'elle avait envers lui, il ne cesserait pas d'être juste pour elle et son fils ; il déclara donc qu'il donnait en ce jour la grande-prêtrise au jeune homme, et que s'il avait auparavant nommé Ananel à cette charge, c'est qu'Aristobule était encore tout à fait enfant. [35] Il prononça ce discours non pas à la légère, mais après mûre réflexion et avec une habileté capable de tromper les deux femmes et les amis qu'il avait réunis. Transportée par la joie de ce bonheur inespéré, craignant en même temps d'avoir donné prise au soupçon, Alexandra se justifia tout en larmes : [36] en ce qui concernait la grande-prêtrise, elle avouait avoir tout fait pour effacer l'injure faite à son fils, mais, quant à la royauté, elle n'y aspirait nullement, et lui fût-elle même offerte, elle ne l'accepterait pas ; elle se déclarait désormais suffisamment honorée par le pouvoir de son gendre et par la sécurité que donnait à toute sa famille le mérite qui l'avait désigné parmi tous pour le rang suprême. [37] Vaincue par ses bienfaits, elle acceptait l'honneur fait à son fils, assurait qu'elle serait désormais un modèle de docilité et demandait qu'on l'excusât si son attachement à sa race et sa franchise naturelle l'avaient entraînée, dans son dépit de l'injustice commise, à quelque témérité. [38] Après cet échange de paroles, ils se touchèrent dans la main [10] ... et tout soupçon parut banni entre eux.

CHAPITRE III

1. Déposition du grand-prêtre Ananel. - 2. Nouvelles intrigues d'Alexandra. - 3-4. Meurtre du jeune Aristobule. -5-8. Hérode, dénoncé par Cléopâtre, se justifie devant Antoine, - 9. Soupçons contre Mariamme. Exécution de Joseph.

[39]. Le roi Hérode enleva donc aussitôt la grande prêtrise à Ananel, qui était, comme nous l'avons dit, non pas un prêtre du pays, mais un des Juifs transportés par delà l'Euphrate car plusieurs myriades de ce peuple avaient été transportées en Babylonie. [40] Ananel, qui venait de là, appartenait à la race des grands-prêtres [11], et depuis longtemps était intimement lié avec Hérode. Celui-ci l'avait comblé d'hon-

neurs en montant sur le trône, puis il le déposa pour mettre un terme à des troubles domestiques : mesure illégale, car jamais grand-prêtre, une fois investi de sa charge, n'en avait été dépossédé. [41] Le premier qui avait transgressé la loi sur ce point avait été Antiochus Epiphane, en déposant Jésus, pour le remplacer par son frère Onias [12], le second Aristobule, qui déposa son frère Hyrcan [13], le troisième Hérode, qui destitua le titulaire pour donner la charge au jeune Aristobule.

[42]. Hérode paraissait ainsi avoir porté remède à ses dissensions domestiques. Cependant, après la réconciliation, il ne s'abandonna pas, comme on pourrait le supposer, à la confiance ; il crut devoir, en raison des tentatives antérieures d'Alexandra et pour le cas où elle trouverait une occasion de nouveauté, se garder d'elle. [43] l lui ordonna donc de vivre dans son palais, lui interdit de faire acte d'autorité et la fit surveiller si jalousement qu'il n'ignorait rien des faits de sa vie journalière. [44] Toutes ces précautions aigrirent peu à peu Alexandra et firent germer sa haine : son orgueil féminin se révoltait contre la surveillance soupçonneuse d'Hérode ; mieux valait n'importe quoi, pensait-elle, que de se voir privée de liberté et, sous apparence d'honneurs, condamnée à une vie de servitude et de crainte. [45] Elle envoya donc à Cléopâtre pour se plaindre longuement de l'existence qu'on lui infligeait et la conjurer de faire tout son pouvoir pour lui venir en aide. Cléopâtre lui répondit de s'enfuir secrètement avec son fils et de se réfugier en Égypte auprès d'elle. [46] Ce projet lui plut, et elle en prépara l'exécution de la façon suivante : elle fit préparer deux coffres, semblables à ceux dans lesquels on transporte les morts, et s'y enferma avec son fils, après avoir ordonné à ceux de ses serviteurs qui étaient du complot de les emporter pendant la nuit. Les fugitifs devaient gagner la côte, où un navire se tenait prêt à lever l'ancre pour l'Égypte. [47] Mais un de ses serviteurs, Esope, ayant rencontré Sabbion, ami d'Alexandra, lui raconta tout, croyant avoir affaire à un complice. Sabbion était jusque-là fort mal vu d'Hérode, car il passait pour avoir trempé dans l'empoisonnement d'Antipater : il pensa qu'une dénonciation changerait la haine du roi en bienveillance et courut lui dévoiler les projets d'Alexandra. [48] Hérode laissa celle-ci aller jusqu'à l'exécution et la surprit en flagrant délit d'évasion ; cependant il lui fit grâce, n'osant, malgré le vif désir qu'il en avait, prendre contre elle aucune mesure de rigueur, car Cléopâtre ne l'eût pas souffert, en raison de la haine qu'elle nourrissait contre lui ; il se donna donc les apparences de la générosité en paraissant pardonner par bonté. [49] Il résolut cependant de se débarrasser du jouvenceau à tout prix, mais il lui sembla plus sûr, pour cacher son projet, de l'ajourner quelque peu après ce qui venait de se passer.

[50]. Comme la fête des Tabernacles approchait, qui est une de nos fêtes les plus solennelles, Hérode différa pendant tous ces jours l'exécution de ses plans et se livra avec tout le peuple à la joie. Mais dans ces fêtes mêmes sa haine grandissante trouva une raison de hâter l'accomplissement de son dessein. [51] Lorsque le jeune Aristobule, qui avait dix-sept ans, monta à l'autel, suivant la loi, pour offrir les sacrifices,

revêtu des ornements des grands-prêtres et accomplissant les cérémonies du culte, sa beauté, sa taille au-dessus de celle de son âge, ses traits respirant toute la noblesse de sa race, firent naître dans le peuple un élan de sympathie pour lui ; [52] le souvenir des exploits de son grand-père Aristobule se présenta vivant à l'esprit de tous les assistants conquis et ils donnèrent peu à peu libre cours à leurs sentiments, à la fois joyeux et émus, poussant des acclamations mêlées aux prières, en sorte que l'affection si manifeste de la foule et cette unanimité à célébrer les services autrefois reçus pouvaient paraître un peu trop libres sous un roi. [53] Pour toutes ces raisons, Hérode résolut d'en finir avec le jeune homme. La fête passée, il se rendit à Jéricho pour assister à un banquet que leur offrit Alexandra ; là il témoigna à l'enfant la plus grande amitié, le poussa à boire [14] sans réserve, prêt à partager ses jeux, retrouvant sa jeunesse pour plaisanter avec lui. [54] Comme l'endroit était excessivement chaud, les convives sortirent tous ensemble en flânant et vinrent chercher au bord des piscines - il y en avait de fort grandes autour de la cour - un peu de fraîcheur contre les ardeurs du soleil de midi. [55] Tout d'abord ils regardèrent nager leurs familiers et leurs amis ; puis le jeune homme se joignit aux baigneurs, excité par Hérode ; alors certains des amis du roi, auxquels il avait donné ses instructions, à la faveur de l'obscurité croissante, pesant sans cesse sur le nageur et le faisant plonger comme par manière de jeu, le maintinrent sous l'eau jusqu'à ce qu'il fut asphyxié. [56] Ainsi périt Aristobule, à peine âgé de dix-huit ans [15], il était depuis un an grand-prêtre, et Ananel recueillit de nouveau la charge après lui [16].

[57]. Dès que cette catastrophe eut été annoncée aux femmes, toutes bouleversées elles se répandirent en lamentations sur le cadavre, et leur chagrin fut sans bornes ; la ville, aussitôt la nouvelle connue, fut plongée dans la désolation, et à chaque foyer ce malheur fut déploré comme un deuil particulier. [58] Alexandra fut surtout éprouvée par cette mort, dont elle comprit la nature ; sa douleur s'avivait de savoir comment les choses s'étaient passées ; mais il lui fallait supporter ce coup sans faiblir, dans la crainte d'un mal plus grand encore. [59] Plusieurs fois elle fut sur le point de se donner elle-même la mort ; elle fut retenue par l'espoir que, vivante, elle pourrait peut-être venger son fils, victime de l'injustice et de la trahison ; cette idée l'encourageait à vivre, et elle pensa utile, pour faire naître une occasion favorable de revanche, de ne pas même laisser soupçonner qu'elle savait que la mort d'Aristobule était un meurtre. [60] Elle dissimula donc avec fermeté ses soupçons. Hérode, de son côté, faisait tout pour persuader aux personnes du dehors que la mort du jeune homme n'avait pas été préméditée ; il ne se bornait pas aux manifestations de deuil, il versait des larmes, semblait vraiment ému jusqu'au fond de l'âme ; peut-être fut-il vraiment vaincu par la douleur, à la vue de tant de jeunesse et de beauté, bien qu'il regardât la mort du jeune homme comme assurant sa sécurité personnelle ; il était, en tout cas, évident qu'il cherchait à se justifier de tout soupçon. [61] Cette préoccupation éclata surtout dans la magnificence des funérailles : il déploya un grand luxe dans le choix des cercueils, prodigua

les parfums, ensevelit avec le cadavre nombre de précieux ornements, pour étourdir la douleur des femmes et l'adoucir un peu en lui offrant du moins cette satisfaction.

[62]. Aucune de ces démonstrations ne put cependant donner le change à Alexandra [17] ; le souvenir toujours présent et chaque jour plus vivant de son malheur rendait sa douleur farouche et impatiente de vengeance. [63] Elle écrivit à Cléopâtre le guet-apens d'Hérode et le meurtre de son fils. Cléopâtre, qui depuis longtemps souhaitait d'exaucer ses prières et compatissait à son infortune, fit sienne l'affaire et ne cessa de presser Antoine de venger le meurtre du jeune homme : il n'était pas admissible qu'Hérode, qui devait à Antoine une royauté à laquelle il n'avait nul droit, pût commettre ouvertement de pareils méfaits envers ceux qui étaient vraiment de race royale. [64] Antoine se laissa persuader et, lorsqu'il se rendit à Laodicée [18], envoya à [65] Hérode l'ordre de venir se justifier des accusations relatives à Aristobule : car s'il était vraiment l'auteur de ce complot, il était sans excuse. Hérode, craignant les suites de cette accusation et la malveillance de Cléopâtre1 qui ne cessait d'exciter Antoine contre lui, résolut d'obéir - il ne pouvait d'ailleurs faire autrement - ; mais, en confiant à son beau-frère [19] Joseph la garde du pouvoir et le gouvernement de son royaume, il lui recommanda secrètement, s'il lui arrivait malheur chez Antoine, de mettre immédiatement à mort Mariamme : [66] car, disait-il, il aimait passionnément sa femme et redoutait comme un outrage que, son mari mort, sa beauté ne lui valût les hommages de quelque autre. [67] En parlant ainsi, il visait Antoine, qui convoitait la reine, dont il avait depuis longtemps entendu vanter la beauté. Ces ordres donnés, Hérode, fort peu rassuré sur son avenir, se rendit auprès d'Antoine.

[68] 6 [20]. Joseph, chargé du gouvernement du royaume, était par cela même constamment en relation avec Mariamme, tant à cause des affaires que des hommages qu'il lui devait comme reine ; il ne tarissait pas en conversations au sujet d'Hérode, de l'amour et de la passion du roi pour elle. [69] Comme les deux princesses, et surtout Alexandra, le raillaient à la manière des femmes, dans son ardeur de leur montrer les sentiments du roi, il se laissa aller jusqu'à révéler ses instructions, comme une preuve qu'Hérode ne pouvait vivre sans sa femme et que, s'il lui arrivait malheur, il ne voulait pas être séparé d'elle même par la mort. [70] Telle fut la déclaration faite par Joseph. Mais les femmes, comme il fallait s'y attendre, virent là, non pas l'indice de la violente passion d'Hérode, mais celui de sa cruauté, puisque, même lui disparu, son caprice tyrannique les condamnait à la mort et à la destruction ; aussi cette révélation leur devint-elle une pensée insupportable.

[71]. Cependant le bruit se répandit dans Jérusalem, propagé par les ennemis d'Hérode, qu'Antoine avait mis à mort celui-ci après l'avoir supplicié. Cette nouvelle, comme de juste, jeta le trouble parmi tous les familiers du palais, et surtout parmi les femmes. [72] Alexandra voulut même persuader Joseph de quitter avec elles le palais et de se réfugier sous la sauvegarde des aigles de la légion romaine qui campait alors auprès de la ville, sous les ordres de Julius [21], pour protéger le royaume. [73] Par

cette précaution, tout d'abord, si quelque trouble s'élevait au palais, ils se trouveraient plus en sûreté, grâce à la bienveillance des Romains : de plus, Alexandra pouvait espérer tout obtenir d'Antoine s'il voyait seulement Mariamme, et par lui recouvrer le pouvoir avec toutes les prérogatives dues à ceux qui sont nés de race royale.

[74]. Au milieu de tous ces calculs, arriva une lettre d'Hérode sur ses affaires, contredisant les bruits et les nouvelles répandus de tous côtés. [75] Aussitôt arrivé auprès d'Antoine, il l'avait, en effet, gagné par les présents apportés de Jérusalem, et dans leurs entrevues il l'avait rapidement amené à déposer tout ressentiment à son égard ; les discours de Cléopâtre n'avaient pu prévaloir contre ses flatteries. [76] Antoine avait déclaré qu'il était inconvenant de demander des comptes à un roi sur des faits de son gouvernement, sans quoi ce ne serait plus un roi ; et qu'il était juste que ceux qui lui avaient donné honneur et pouvoir lui permissent d'en user. Il avait signifié à Cléopâtre qu'il trouvait mauvais qu'elle se mêlât indiscrètement des affaires d'Etat. [77] Hérode racontait tout cela dans sa lettre et mentionnait tous les honneurs dont il était l'objet auprès d'Antoine, siégeant à ses côtés lorsqu'il jugeait, admis à sa table chaque jour, en dépit de l'animosité de Cléopâtre et des accusations qu'elle portait contre lui : car désirant posséder son pays, elle demandait pour elle-même son royaume et cherchait par tous les moyens à se débarrasser de lui. [78] Mais Hérode, grâce à l'appui qu'il trouvait dans l'équité d'Antoine, n'avait plus aucun désagrément à redouter ; et il allait revenir prochainement après s'être assuré, plus active encore pour son royaume et ses affaires, la bienveillance d'Antoine. [79] Quant à Cléopâtre, elle n'avait plus à garder d'espoir d'agrandissement, car Antoine lui avait donné, au lieu de ce qu'elle demandait, la Cœlé-Syrie [22], et l'avait ainsi apaisée, en même temps qu'il coupait court à ses prétentions sur la Judée.

[80]. L'arrivée de cette lettre à Jérusalem fit renoncer les princesses au projet qu'elles avaient formé de se réfugier auprès des Romains dans leur croyance à la mort d'Hérode ; mais leur intention ne put demeurer secrète. Lorsque le roi, après avoir escorté Antoine sur son chemin contre les Parthes [23], revint en Judée, sa soeur Salomé et sa mère lui dévoilèrent les plans d'Alexandra ; [81] Salomé se plaignit aussi de sou mari Joseph, l'accusant calomnieusement de relations coupables avec Mariamme. Elle agit ainsi sous l'influence de la haine qu'elle portait depuis longtemps à cette dernière, qui, dans leurs différends, prenait des airs hautains et lui reprochait l'humble origine de sa famille. [82] Hérode, toujours passionnément épris de Mariamme, fut aussitôt profondément troublé et ne put résister au soupçon ; il se contint cependant, pour que son amour ne l'entraînât pas à quelque imprudence, et, sous l'aiguillon de la souffrance et de la jalousie, il interrogea Mariamme en particulier sur ses relations avec Joseph. [83] Celle-ci nia avec serment et allégua pour sa défense toutes les justifications que pouvait lui fournir son innocence. Le roi peu à peu se laissa persuader ; sa colère tomba ; vaincu par sa passion pour sa femme, il alla jusqu'à s'excuser d'avoir cru aux bruits qu'on lui avait rapportés et la remercia d'avoir fait preuve de tant de sagesse.

[84] Il renouvela toutes ses protestations passionnées d'amour, et tout finit, comme c'est l'ordinaire dans les discussions entre amants, par des larmes et des embrassements. [85] Comme le roi renouvelait sans cesse ses assurances d'amour et tâchait d'en persuader sa femme : « Est-ce le fait d'un homme épris, lui dit Mariamme, l'ordre que tu as laissé, s'il t'arrivait malheur aux mains d'Antoine, de me mettre également à mort, moi qui ne suis coupable de rien ? » [87] A ces paroles, le roi, violemment frappé, la rejeta loin de lui et se mit à pousser des gémissements en s'arrachant les cheveux, s'écriant qu'il avait là un indice évident du commerce de Joseph avec elle : car celui-ci ne lui aurait pas révélé des instructions secrètes, s'il n'avait existé entre eux une intimité étroite. Et peu s'en fallut, dans cet état d'esprit, qu'il ne tuât sa femme vaincu par son amour pour elle, il pût maîtriser ce mouvement par un pénible et violent effort sur lui-même mais, quant à Joseph, sans même le laisser paraître devant lui, il le fit mettre à mort ; il fit aussi enchaîner et emprisonner Alexandra, qu'il accusait d'être la cause première de tout.

CHAPITRE IV

1. Convoitises de Cléopâtre ; Antoine lui donne le canton de Jéricho. - 2. Hérode repousse une tentative de séduction de Cléopâtre. - 3. Triomphe d'Antoine sur l'Arménie. - 4. Difficultés avec le roi des Arabes.

[88] 1 [24]. Cependant la Syrie était en proie aux troubles, car Cléopâtre ne cessait d'exciter Antoine à entreprendre sur tous les souverains. Elle voulait, en effet, le persuader de les déposséder tous pour lui donner leurs territoires : or, elle pouvait beaucoup sur lui, grâce à la passion qu'elle lui inspirait. [89] Elle était, d'ailleurs, par nature, âpre au gain, et il n'était violations de droits qu'elle n'eût commises. Elle avait empoisonné son frère, âgé de quinze ans, à qui elle savait que reviendrait la royauté elle avait fait tuer par Antoine sa soeur Arsinoé, réfugiée, suppliante, dans le temple d'Artémis, à Ephèse. [90] Insatiable de richesses, sur le moindre soupçon de trésors, elle avait profané temples et tombeaux ; pas de sanctuaire qui lui parût si inviolable, qu'elle n'en ravit tous les ornements ; pas de lieu profane qui ne souffrit d'elle tous les excès, si le pillage devait contribuer à contenter l'avidité de cette reine injuste [25]. [91] En somme, rien ne pouvait satisfaire cette femme, prodigue et esclave de ses désirs, et qui souffrait comme d'une privation si le moindre de ses souhaits ne se réalisait pas. Aussi poussait-elle toujours Antoine à enlever quelque chose aux autres pour le lui donner, et comme elle avait passé avec lui en Syrie, elle méditait de s'approprier cette province. [92] Elle fut cause de la mort de Lysanias, fils de Ptolémée, en l'accusant d'avoir appelé les Parthes [26], et elle demanda à Antoine la Judée et l'Arabie, qu'elle voulait qu'il enlevât à leurs rois. [93] Antoine se laissait toujours dominer par cette femme au point qu'elle semblait l'avoir assujetti non seulement par le commerce de ses charmes, mais encore par des philtres, à toutes ses volontés ; cependant ici l'injustice

eût été si flagrante qu'il n'osa pas, en poussant la soumission jusqu'à ce point, s'exposer aux dernières fautes. [94] En conséquence, ne voulant ni opposer un refus absolu à Cléopâtre, ni se déconsidérer publiquement en accomplissant tous ses ordres, il se contenta d'enlever aux deux rois quelques parcelles de leur territoire et lui en fit présent. [95] Il lui donna également les villes situées en deçà du fleuve Eleuthère jusqu'à l'Egypte, à l'exception cependant de Tyr et de Sidon, qu'il savait libres de toute antiquité, et bien qu'elle insistât pour les obtenir [27].

[96] 2 [28]. Cléopâtre ainsi pourvue, après avoir accompagné jusqu'à l'Euphrate Antoine, qui allait faire une expédition contre l'Arménie [29], revint sur ses pas et s'arrêta à Apamée et à Damas ; puis elle passa en Judée, où Hérode vint à sa rencontre ; il lui prit à ferme [30] les districts d'Arabie qu'elle tenait d'Antoine ainsi que les revenus du territoire de Jéricho : dans cette contrée pousse le baumier, - qui ne se trouve que là, et qui est le produit le plus estimé du pays - et le palmier y est abondant et magnifique. [97] Profitant de son séjour et de ses relations quotidiennes avec Hérode, Cléopâtre essaya de faire du roi son amant ; elle était portée par son tempérament à rechercher sans retenue les plaisirs des sens ; peut-être aussi lui inspira-t-il une passion ; mais plus probablement elle désirait se ménager de nouvelles occasions d'intrigues en prenant pour prétexte la violence dont elle prétendrait avoir été victime. Quoi qu'il en soit, elle paraissait comme emportée par son désir. [98] Mais Hérode, depuis longtemps mal disposé pour Cléopâtre, qu'il savait funeste à tous, trouva en cette circonstance qu'elle méritait son mépris, si c'était vraiment l'impudeur qui lui faisait ainsi perdre toute retenue, et que, si ces propositions cachaient un piège, il fallait prendre les devants en se vengeant d'elle. Il refusa donc de l'entendre et délibéra avec ses amis s'il devait la mettre à mort, profitant de ce qu'il l'avait en son pouvoir. [99] Il épargnerait ainsi bien des malheurs à tous ceux qu'elle avait déjà lésés et qu'elle pourrait léser encore ; ce meurtre serait même profitable à Antoine, auquel elle ne resterait pas fidèle, le jour où quelque circonstance ou nécessité l'obligerait à compter sur elle. Tels étaient les projets d'Hérode. [100] Ses amis l'arrêtèrent, en lui représentant tout d'abord l'imprudence qu'il y aurait à tenter une si grande entreprise et à s'exposer au plus manifeste des dangers ; ils le prièrent avec instance de ne rien faire par entraînement irréfléchi. [101] Antoine ne supporterait pas, en effet, ce meurtre, lui mit-on même sous les yeux les avantages qu'il en retirait ; car son amour s'exaspérerait à la pensée que la violence et la ruse lui avaient enlevé sa maîtresse ; aucune justification ne paraîtrait suffisante pour un attentat commis sur la femme qui occupait la plus haute situation parmi celles de son temps ; quant aux avantages, pour se hasarder à les lui faire valoir, il y aurait à la fois présomption et condamnation implicite des sentiments d'Antoine. [102] Il était donc évident qu'Hérode attirerait sur son trône et sur sa race des maux sans nombre et sans fin, alors qu'il pouvait, tout en écartant la faute que Cléopâtre voulait lui faire commettre, se tirer d'affaire avec honnêteté. [103] En l'effrayant ainsi, en lui montrant le danger auquel vraisemblablement il s'exposerait,

les amis d'Hérode purent l'empêcher d'exécuter son projet. Et le roi reconduisit en Égypte Cléopâtre, après l'avoir comblée de présents.

[104] 8 [31]. Antoine, après s'être emparé de l'Arménie, envoya prisonnier en Égypte Artabaze, fils de Tigrane, avec ses fils et ses satrapes ; il les donna à Cléopâtre, avec toutes les richesses du royaume, qu'il avait enlevées. Artaxias, fils aîné d'Artabaze, qui avait pu s'échapper, monta sur le trône d'Arménie. [105] Archélaüs et Néron César [32] le détrônèrent et ramenèrent, pour le nommer roi, Tigrane, son frère puîné ; mais ces événements ne se passèrent que dans la suite.

[106]. Pour les tributs qu'il devait sur les territoires donnés par Antoine, Hérode les paya exactement, jugeant prudent de ne pas fournir à Cléopâtre de motifs de ressentiment. [107] Le roi d'Arabie [33], dont Hérode s'était chargé de garantir le tribut, lui paya pendant un certain temps ses deux cents talents ; mais dans la suite il montra du mauvais vouloir et mit de la lenteur à effectuer les paiements ; il soulevait toutes sortes de difficultés, ne payait qu'à grand'peine une partie de la somme, et cela même non sans chicane [34].

CHAPITRE V

1. Guerre d'Hérode contre Malchos, roi des Arabes Nabatéen. Défaite de Canatha. - 2. Tremblement de terre en Judée. - 3-5. Nouvelle campagne ; victoire de Philadelphie.

[108] 1 [35]. Hérode, voyant que l'Arabe se conduisait avec autant d'ingratitude et que finalement il refusait de remplir ses engagements, s'apprêta à marcher contre lui, mais fixa pour terme de cette entreprise la fin de la guerre romaine. [109] On s'attendait, en effet, à la bataille d'Actium, qui eut lieu en la cent quatre-vingt-septième Olympiade [36], et César se préparait à disputer à Antoine l'empire du monde ; Hérode, qui se trouvait possesseur depuis longtemps d'un territoire riche en pâturages, et dont les revenus et la puissance s'étaient accrus, leva des soldats pour prêter secours à Antoine et apporta beaucoup de zèle à ses préparatifs. [110] Mais Antoine lui fit dire qu'il n'avait nul besoin de son aide et lui ordonna de marcher contre l'Arabe, dont il venait d'apprendre par lui et Cléopâtre la mauvaise foi : c'est Cléopâtre qui lui avait suggéré cette décision, pensant que les deux adversaires s'affaibliraient mutuellement et qu'elle en profiterait. [111] Sur cet ordre d'Antoine, Hérode revint sur ses pas et réunit son armée comme pour envahir immédiatement l'Arabie ; sa cavalerie et son infanterie prêtes, il se transporta sous les murs de Diospolis [37], où les Arabes s'étaient rassemblés : car les préparatifs de guerre d'Hérode ne leur avaient pas échappé. Une bataille meurtrière eut lieu, d'où les Juifs sortirent vainqueurs. [112] Mais à la suite de ce combat, une importante armée d'Arabes se réunit à Cana [38], place forte de Cœlé-Syrie. Hérode prévenu marcha contre eux à la tête de la plus grosse partie de ses forces, et arrivé en un endroit favorable [39], il résolut de camper et de se forti-

fier pour attendre l'occasion d'en venir aux mains. [113] Cette décision provoqua les réclamations de la multitude des Juifs, qui voulaient être menés sans retard contre les Arabes ; leur hâte venait de leur confiance dans leur bonne organisation ; les plus impatients étaient ceux qui avaient vaincu dans le combat précédent, où ils n'avaient pas même laissé leurs adversaires en venir aux mains [40]. [114] Devant ce tumulte et l'ardeur montrée par ses troupes, le roi résolut de profiter des bonnes dispositions de l'armée, et, déclarant qu'il ne voulait pas montrer moins d'empressement qu'eux, il se mit à leur tête, en armes, suivi de tous ses soldats rangés par régiments. [115] Les Arabes furent aussitôt frappés de terreur, et après une faible résistance, voyant les Juifs invincibles et pleins d'ardeur, ils reculèrent et prirent la fuite pour la plupart. Ils eussent été taillés en pièces si le stratège Athénion n'avait trahi Hérode et les Juifs. [116] Il commandait, au nom de Cléopâtre, ce territoire, et, comme il était en désaccord avec Hérode, il attendait le résultat de l'action, son plan bien arrêté : si les Arabes accomplissaient quelque exploit, il était résolu à ne pas intervenir ; mais s'ils étaient battus - ce qui arriva - il se disposait, avec les troupes levées dans le pays, à tomber sur les Juifs. [117] Lorsqu'il vit ces derniers fatigués et persuadés qu'ils avaient bataille gagnée, il les chargea à l'improviste et en fit un grand carnage ; car les Juifs, qui avaient dépensé toute leur ardeur contre leurs ennemis déclarés et usaient déjà sans défiance de leur victoire, succombèrent facilement à cette attaque et furent accablés de coups, sur un terrain peu favorable à la cavalerie, plein de pierres, et dont les assaillants avaient beaucoup plus l'habitude qu'eux. [118] En les voyant en aussi mauvaise posture, les Arabes reprirent courage, revinrent sur leurs pas et massacrèrent les Juifs en déroute. Ceux-ci subirent donc de tous les côtés des pertes importantes ; bien peu des soldats dispersés purent se réfugier dans le camp. [119] Le roi Hérode, désespérant de l'issue du combat, partit à cheval pour aller chercher du secours ; mais il ne put arriver à temps, malgré sa hâte, et le camp des Juifs fut pris. Les Arabes eurent ainsi le rare bonheur de remporter contre toute attente la victoire, alors qu'ils en étaient si éloignés, et de détruire un grand nombre de leurs adversaires. [120] Après cela Hérode se borna au brigandage, parcourant le territoire des Arabes, qu'il dévastait par ses incursions ; campant dans la montagne, évitant les engagements réguliers, causant de réels dommages à l'ennemi par ses attaques incessantes et son activité, il amendait ses affaires et réparait de toutes façons son désastre.

[121] 2 [41]. A ce moment, où se livra la bataille d'Actium entre César et Antoine, la septième année du règne d'Hérode [42], la Judée fut éprouvée par un tremblement de terre, comme on n'en avait encore, semble-t-il, jamais ressenti, et qui causa la mort d'un très grand nombre de bestiaux. [122] Il y eut aussi environ trente mille personnes écrasées par la chute de leurs maisons ; mais l'armée, qui campait en plein air, ne fut pas atteinte par la catastrophe. [123] Les Arabes, à cette nouvelle, que leur transmirent amplifiée bien au delà de la vérité tous ceux qui voulaient flatter leur haine en exagérant les faits, conçurent de grandes espérances, comme si, le territoire ravagé, les

habitants détruits, il n'y eût plus désormais pour eux d'obstacle. [124] Ils mirent à mort les envoyés des Juifs, venus pour faire la paix à la suite des derniers événements, et marchèrent pleins d'ardeur contre l'armée juive. [125] Les Juifs ne voulurent pas d'abord les attendre ; découragés par leurs revers, ils délaissaient leurs affaires, dont ils étaient arrivés à désespérer complètement ; ils n'avaient plus, en effet, l'espoir de lutter à armes égales, après leurs défaites, ni de recevoir aucun secours, dans la situation où se trouvaient leurs affaires domestiques. [126] Dans cette consternation, le roi entreprit de rendre confiance aux chefs par ses exhortations et d'essayer de relever leur courage abattu. Il commença par secouer et réconforter quelques-uns des meilleurs ; puis il osa parler à la foule, après avoir hésité dans la crainte de la trouver hostile, à la suite de tant de désastres. Il les exhorta donc dans les termes suivants :

[127] 3 [43]. « Je n'ignore pas, mes amis, que depuis quelque temps nos entreprises n'ont abouti qu'à des échecs, et dans de pareilles circonstances, il est bien difficile aux plus énergiques de conserver leur courage. [128] Mais, puisque la guerre nous presse, et que, de tous les malheurs survenus, il n'en est pas un auquel une seule victoire ne puisse remédier, j'ai voulu vous adresser quelques exhortations et vous dire comment vous pourrez rester dignes de votre grandeur d'âme naturelle. [129] Je désire d'abord, au sujet de la guerre, vous montrer que nous la faisons justement, obligés que nous sommes par les insultes de nos ennemis : c'est là, si vous l'entendez bien, le plus grand stimulant pour votre ardeur. Puis, je veux vous faire voir qu'aucun des maux qui nous accablent n'est fait pour nous effrayer, et que nous avons encore les plus grandes espérances de victoire. [130] Je commencerai par le premier point, vous prenant à témoin de ce que j'avance. Vous connaissez la perfidie des Arabes ; s'ils se sont toujours conduits, envers tous les autres peuples, avec toute la déloyauté qu'on pouvait attendre d'une nation barbare et dénuée de la connaissance de Dieu, c'est à nous surtout qu'ils s'en prirent, par avidité et par envie, épiant nos embarras pour nous attaquer à l'improviste. [131] A quoi bon en dire plus long ? Et pourtant, lorsqu'ils faillirent perdre leur indépendance et passer sous la domination de Cléopâtre, qui donc, si ce n'est nous, les a délivrés de cette crainte ? C'est l'amitié qui me lie à Antoine, ce sont les bonnes dispositions de celui-ci à notre égard, qui leur ont épargné un malheur irrémédiable, Antoine mettant tous ses soins à ne rien faire qui pût éveiller notre défiance. [132] Comme il voulait cependant donner à Cléopâtre quelques parties des deux royaumes, c'est encore moi qui négociai cette affaire, et qui, par de nombreux présents, pris sur mes propres biens, réussis à garantir à tous deux la sécurité ; je me chargeai des dépenses, donnant deux cents talents, me portant garant pour deux cents autres, qui ont été touchés par Cléopâtre, et dont les Arabes nous ont frustrés. [133] Il était pourtant juste que les Juifs ne payassent à personne au monde aucun tribut, aucune dîme des produits de leur territoire ; encore moins devaient-ils le faire pour ces hommes que nous avons sauvés ; et il était souverainement injuste que ces Arabes, après avoir avoué avec force protestations et remerciements qu'ils croyaient

nous devoir leur salut, nous fissent du tort en nous dépouillant, alors qu'ils étaient non nos ennemis, mais nos amis. [134] La bonne foi, qu'on doit montrer même à l'égard des pires ennemis, est de la plus stricte obligation avec des amis ; il n'en est cependant pas ainsi chez ce peuple, qui ne voit rien au-dessus du gain, d'où qu'il vienne, et ne considère pas l'injustice comme blâmable, s'il peut en tirer quelque profit. [135] Vous demanderez-vous donc encore s'il faut châtier des hommes sans foi, quand Dieu lui-même le veut et nous recommande de toujours haïr l'arrogance et l'injustice, et cela lorsque vous allez affronter une guerre non seulement juste, mais encore nécessaire ? [136] Car ils ont commis, en égorgeant nos envoyés, l'acte qui, de l'aveu des Grecs et des barbares, est la pire des déloyautés. Les Grecs, en effet, ont déclaré les hérauts sacrés et inviolables ; et, nous-mêmes, c'est par des envoyés célestes que nous tenons de Dieu nos plus belles doctrines et nos plus saintes lois [44]. Ce nom seul a la vertu de faire apparaître Dieu aux hommes et de réconcilier les ennemis entre eux. [137] Quel plus grand sacrilège pourrait-on donc commettre que de tuer des envoyés venus pour s'entretenir de justice ? et comment pourraient-ils encore être prospères dans la vie, victorieux à la guerre après un pareil attentat ? la chose me parait impossible. [138] Peut-être dira-t-on que si le bon droit et la justice sont pour nous, nos ennemis ont pour eux le courage et le nombre. Mais tout d'abord il est impie de proférer de semblables paroles : ceux qui ont pour eux la justice ont aussi pour eux Dieu, et là où est Dieu, là sont le nombre et le courage. [139] Que si nous considérons maintenant notre propre force, ne les avons-nous pas vaincus dans le premier combat ? à la seconde rencontre, ils n'attendirent même pas le choc et ils prirent la fuite, incapables de supporter notre élan et notre vaillance ; c'est lorsque nous étions vainqueurs qu'Athénion nous a attaqués sans aucune déclaration de guerre. [140] Ont-ils fait là preuve de courage, ou, pour la seconde fois, de déloyauté et de ruse ? Pourquoi donc nous décourager, par les motifs mêmes qui devraient nous donner les plus grandes espérances ? pourquoi redouter des hommes qui ont toujours été vaincus en combat régulier et qui, lorsqu'on leur accorde la victoire, ne la doivent qu'à la perfidie ? [141] Au cas, d'ailleurs, où vous croiriez à leur courage, comment cette pensée même n'est-elle pas pour vous un aiguillon ? car le vrai mérite ne consiste pas à attaquer un ennemi plus faible, mais à pouvoir vaincre même plus fort que soi. [142] Enfin, si quelques-uns se laissent effrayer par tous nos malheurs domestiques et pour les effets du tremblement de terre, réfléchissez tout d'abord que ces malheurs mêmes servent à tromper les Arabes, qui croient le mal plus grand qu'il n'est en réalité. Songez ensuite qu'il n'est pas glorieux que là où ils trouvent des raisons d'audace, nous en voyions, nous, de lâcheté. [143] Nos ennemis, en effet, ne doivent pas leur assurance à quelque supériorité personnelle, mais à l'espoir qu'ils ont de nous trouver accablés par nos malheurs. Si nous marchons contre eux, nous leur enlèverons toute leur arrogance, et nous-mêmes nous y gagnerons de combattre des ennemis ayant perdu confiance. [144] Aussi bien nous n'avons pas été éprouvés autant qu'on le dit, et la catastrophe n'est nullement,

comme le croient quelques-uns, un effet de la colère divine. Il n'y a là que de simples accidents, des cataclysmes physiques. Et si Dieu est l'auteur de nos désastres, il est bien évident que c'est aussi lui qui y a mis un terme, satisfait du résultat obtenu : s'il avait, en effet, voulu nous accabler encore davantage, il ne s'en serait pas tenu là. [145] Qu'il veuille cette guerre et qu'il la trouve juste, lui-même nous en a bien donné la preuve. Quelques morts ont été causées dans le pays par le tremblement de terre, mais aucun des hommes sous les armes n'a eu de mal ; vous avez été tous sauvés, Dieu voulant ainsi montrer clairement que, si même vous étiez tous partis en campagne avec vos femmes et vos enfants, vous n'auriez souffert aucune perte irréparable. [146] Pénétrés de toutes ces vérités, et plus encore de l'idée que vous avez en toute occasion Dieu comme défenseur, marchez, enflammés d'une juste ardeur, contre des hommes parjures à l'amitié, perfides dans le combat, sacrilèges à l'égard des ambassadeurs, et qui toujours ont été vaincus par votre valeur. »

[147] 4 [45]. Ce discours releva beaucoup le courage des Juifs, qui ne demandèrent plus qu'à combattre. Hérode, après avoir offert les sacrifices suivant les rites, leva en hâte le camp et marcha contre les Arabes après avoir franchi le Jourdain [46]. [148] Ayant posé son camp près des ennemis, il jugea bon de s'emparer d'un château situé entre les deux armées : il pourrait, en effet, s'en servir pour engager plus tôt la bataille, et, d'autre part, s'il fallait différer, il assurait ainsi la défense de son camp. [149] Les Arabes avaient eu la même idée ; on se disputa donc la place, d'abord dans une escarmouche, puis avec des forces plus nombreuses engagées de chaque côté, jusqu'à ce que le parti arabe vaincu battit en retraite. [150] Ce succès donna aussitôt grand espoir aux Juifs. [Hérode, à la tête] de ses troupes, [provoqua les ennemis au combat ; mais voyant leur armée frappée de terreur et leur chef Elthémos] [47] disposé à tout plutôt qu'à engager la bataille, il ne mit que plus d'audace à arracher leurs palissades et à se rapprocher de leur camp ; forcés hors de leurs retranchements, les Arabes s'élancèrent en désordre, sans ardeur ni espoir de vaincre. [151] Ils en vinrent cependant aux mains, ayant pour eux la supériorité du nombre et contraints par la nécessité à payer d'audace. La lutte fut très vive ; des deux côtés les morts furent nombreux. Enfin les Arabes lâchèrent pied et prirent la fuite. [152] Dans leur déroute, il en périt un grand nombre, non seulement de la main de l'ennemi, mais par leur propre faute : les uns furent écrasés par la masse des fuyards qui se précipitaient sans ordre, d'autres tombèrent sur leurs propres armes. [153] Ils perdirent cinq mille hommes. Le reste se réfugia en toute hâte dans les retranchements ; mais, même en sûreté, ils ne pouvaient espérer le salut, car ils manquaient de tout le nécessaire, et surtout d'eau. [154] Les Juifs les poursuivirent ; mais n'ayant pu réussir à pénétrer avec eux dans le camp, ils s'établirent autour du retranchement et firent bonne garde pour empêcher ceux qui voudraient porter secours d'entrer, et ceux qui voudraient fuir, de sortir.

[155] 5 [48]. Les Arabes, réduits à cette triste situation, envoyèrent des parlementaires auprès d'Hérode, d'abord pour traiter de la suspension des hostilités,

puis, pressés par la soif, pour déclarer qu'ils acceptaient toutes les conditions, pourvu qu'on leur donnât immédiatement la liberté. [156] Mais Hérode repoussa ambassade, offres de rançon [49] pour les prisonniers, et toutes autres conditions modérées, si ardent était son désir de tirer vengeance de leur conduite déloyale à l'égard des Juifs. Contraints donc par tant de causes et surtout par la soif, ils sortirent et vinrent se livrer à la captivité et aux chaînes. [157] Après cinq jours, quatre mille hommes furent ainsi faits prisonniers ; le sixième jour, tous ceux qui restaient résolurent de faire une sortie régulière et d'attaquer l'ennemi, préférant, s'il devait leur arriver malheur, ne pas périr misérablement en détail. [158] Ainsi décidés, ils sortirent des retranchements, mais furent incapables de se battre ; affaiblis de corps et d'âme, ils ne pouvaient fournir une belle résistance ; ils regardaient d'ailleurs la mort comme un bonheur, la vie comme une calamité. Au premier choc il en tomba environ sept mille [50]. [159] Les Arabes, à la suite de ce désastre, perdirent toute leur ancienne assurance. Pleins d'admiration pour l'habileté dont Hérode avait fait preuve au milieu de ses propres calamités, ils s'inclinèrent désormais devant lui et le proclamèrent protecteur de leur nation. [160] Hérode exalté par son succès revint dans son royaume, s'étant acquis la considération de tous par cet exploit.

CHAPITRE VI[51]

1-4. Bataille d'Actium. Dangers d'Hérode. Il fait mourir Hyrcan. - 5-6. Il se rend à Rhodes et se concilie la faveur d'Octave. - 7. Ses services à l'armée d'Octave dans la campagne d'Égypte.

[161]. Tout avait donc bien pour lui, car il s'était rendu sur tous les points inattaquable, quand une crise survint qui remit tout en question, à la suite de la victoire de César sur Antoine à Actium. [162] La situation parut alors désespérée à Hérode lui-même, comme aux ennemis et amis qui l'entouraient : il n'était pas vraisemblable, en effet, qu'il restât indemne, étant donnée l'amitié très étroite qui l'unissait à Antoine. [163] Ses amis désespéraient de son salut ; ses ennemis feignaient en public de partager ses angoisses, mais éprouvaient une secrète joie, comptant sur une révolution avantageuse. [164] Hérode, voyant qu'Hyrcan seul restait investi du prestige de la race royale, pensa qu'il importait de se débarrasser de lui il estimait que, s'il avait lui-même la vie sauve et échappait au danger, il garantirait sa sécurité en empêchant ce rival, plus digne que lui d'occuper le trône, de guetter le retour d'une pareille occasion : s'il lui arrivait, au contraire, malheur de la part de César, il souhaitait, par jalousie, faire disparaître le seul candidat possible à la royauté.

[165]. Telles étaient les pensées que ruminait Hérode, quand ses adversaires lui fournirent un nouveau motif d'agir. Hyrcan, de caractère paisible, n'avait, ni alors ni en aucun autre temps, voulu se mêler des affaires ou tenter des nouveautés, résigné à sa fortune et prêt à se contenter de ce qu'elle lui apportait. [166] Mais Alexandra,

qui était ambitieuse et qui ne pouvait réfréner son espoir d'un changement, suppliait son père de ne pas supporter jusqu'au bout les injustices d'Hérode à l'égard de leur famille ; [167] elle l'exhortait à se mettre en sécurité, pour se réserver des espérances ultérieures et le priait d'écrire à ce sujet à Malchos, alors chef des Arabes, pour lui demander de les accueillir et de leur donner asile. Une fois eux partis, si les affaires d'Hérode tournaient comme le faisait prévoir l'hostilité de César, ils seraient seuls à recueillir le pouvoir, en raison de leur race et de la sympathie du peuple. [168] Hyrcan repoussait ces conseils. mais Alexandra, avec sa passion de l'intrigue et sa ténacité de femme, ne lui laissa de repos ni jour ni nuit, revenant sans cesse sur ce sujet, sur les mauvaises intentions d'Hérode à leur égard ; elle fit si bien qu'il se laissa enfin persuader de confier à Dosithée, un de ses amis, une lettre par laquelle il priait l'Arabe de lui envoyer une escorte de cavaliers pour l'emmener et l'accompagner jusqu'au lac Asphaltite, distant de trois cents stades des frontières du territoire de Jérusalem. [169] Il avait confiance en Dosithée, qui se montrait plein de dévouement pour lui et pour Alexandra, et qui avait de sérieuses raisons d'en vouloir à Hérode : car il était parent de Joseph, que le roi avait fait mettre à mort, et frère [de l'un] de ceux qui avaient été tués auparavant à Tyr par ordre d'Antoine [52]. [170] Toutes ces raisons ne décidèrent cependant pas Dosithée à servir fidèlement Hyrcan ; estimant qu'il y avait moins à espérer de lui que du roi, il livra la lettre à Hérode. [171] Celui-ci le remercia de son dévouement et le pria de lui rendre encore le service de porter la lettre, après l'avoir pliée et scellée, à Malchos et de rapporter la réponse : car il avait grand intérêt à connaître également les sentiments de Malchos. [172] Dosithée s'acquitta avec zèle de la mission. L'Arabe répondit qu'il était prêt à recevoir Hyrcan, sa suite et tous les juifs ses partisans ; qu'il enverrait des troupes pour protéger leur fuite et que tout ce que demandait Hyrcan lui serait accordé. [173] Dès qu'Hérode eut entre les mains cette seconde lettre, il envoya chercher Hyrcan et l'interrogea sur les engagements pris par lui avec Malchos. Hyrcan ayant nié, Hérode montra au Conseil leur correspondance et fit mettre à mort Hyrcan.

[174]. Nous avons suivi ici les mémoires du roi Hérode [53]. Mais les autres historiens ne s'accordent pas avec cette version. Ils croient que ce n'est pas pour les raisons alléguées, mais sur une accusation insidieusement intentée, à sa manière, qu'Hérode fit tuer Hyrcan. [175] Voici leur récit. Au cours d'un banquet, Hérode, dans une conversation où rien ne pouvait éveiller le soupçon, demanda à Hyrcan s'il avait reçu des lettres de Malchos ; Hyrcan avoua avoir reçu des lettres de salutation. [176] Hérode lui demanda encore s'il n'avait pas reçu quelque présent. Rien de plus, répondit Hyrcan, que des chevaux de selle, dont Malchos lui avait envoyé quatre (paires). Hérode en aurait pris prétexte pour l'accuser de corruption et de trahison, et aurait donné l'ordre de l'étrangler. [177] Comme preuve qu'Hyrcan n'avait par aucune faute mérité cette mort, on allègue la douceur de son caractère, le fait que jamais ni dans sa jeunesse, ni lorsqu'il fut lui-même roi, ne montra de témérité ni d'audace, qu'il laissa

même pendant son règne presque tous les soins de son gouvernement à Antipater. [178] De plus, il avait alors quatre-vingt-un ans [54] ; il regardait le pouvoir d'Hérode comme assuré sans contestation possible, puisqu'il avait traversé l'Euphrate, abandonnant les Juifs habitant au delà du fleuve, qui l'entouraient de leur vénération, pour venir se mettre sans restriction sous les ordres d'Hérode. Il est donc invraisemblable et peu conforme à son caractère qu'il ait conspiré et cherché à faire une révolution, et cette accusation n'aurait été qu'un simple prétexte d'Hérode.

[179]. Telle fut la fin d'Hyrcan, qui avait connu dans le cours de son existence bien des fortunes diverses. Dès le début, sous le règne de sa mère Alexandra, nommé grand-prêtre du peuple juif, il occupa cette charge pendant neuf ans. [180] Après la mort de sa mère, il monta sur le trône, mais n'y resta que trois mois ; chassé par son frère Aristobule, il fut rétabli par Pompée et recouvra tons ses honneurs, qu'il conserva pendant plus de vingt ans [55]. [181] Renversé une seconde fois par Antigone, et mutilé par lui, il fut emmené prisonnier chez les Parthes. Il revint plus tard dans son pays, attiré par les espérances qu'Hérode faisait reluire à ses yeux. Aucun de ces changements ne se produisit selon son attente [56] ; sa vie ne connut que les déboires, mais le plus triste fut, comme nous l'avons dit plus haut, la mort qu'il trouva dans sa vieillesse. [182] Il semble avoir été doux et modéré en tout ; il laissait à ses ministres la plus grande part dans le gouvernement, n'étant ni remuant, ni capable de régner ; c'est sa douceur même qui permit à Antipater et à Hérode d'arriver à la situation qu'ils occupèrent, et il n'y eut ni justice ni reconnaissance de leur part dans le sort qu'ils lui firent subir.

[183]. Hérode, après s'être ainsi débarrassé d'Hyrcan, fut obligé de se rendre en hâte auprès de César ; il ne pouvait conserver grand espoir pour son propre salut à cause de l'amitié qui le liait à Antoine et soupçonnait Alexandra de vouloir profiter des circonstances pour détacher de lui le peuple et susciter des troubles qui mettraient sa royauté en danger. [184] Il remit donc la direction de toutes les affaires à son frère Phéroras, et envoya sa mère, Cypros, sa soeur et tous ses enfants à Masada, avec ordre à son frère, si l'on apprenait qu'il lui fût arrivé malheur, de se saisir du pouvoir. [185] Quant à sa femme Mariamme, comme il était impossible, en raison de ses dissentiments avec sa belle-soeur et sa belle-mère de lui faire partager leur existence, Hérode l'établit à Alexandreion avec sa mère Alexandra ; il confia cette place à son intendant Joseph [57] et à l'Ituréen Soaimos, dont il avait éprouvé le dévouement depuis l'origine ; ces hommes, sous prétexte d'honneurs à rendre aux deux femmes, furent chargés de les surveiller. [186] Hérode leur avait aussi laissé l'ordre, s'ils apprenaient quelque mauvaise nouvelle à son sujet, de faire périr les deux princesses et de s'efforcer de conserver la royauté à ses fils, de concert avec son frère Phéroras.

[187]. Ces instructions données, il partit pour Rhodes, où il devait rencontrer César [58]. Quand il eut débarqué, il quitta son diadème, sans rien abdiquer, du reste, de sa dignité. Et lorsqu'il fut admis à s'entretenir avec César, il s'appliqua en-

core plus à faire ressortir sa grandeur d'âme : [188] loin de recourir aux supplications, comme on pouvait s'y attendre, loin de s'abaisser aux prières, comme un coupable, il rendit compte, sans s'excuser [59], de tout ce qu'il avait fait. [189] Il dit à César qu'une étroite amitié l'avait lié avec Antoine, qu'il avait fait tout son possible pour que celui-ci fût vainqueur ; empêché par une diversion des Arabes de le joindre avec ses troupes, il lui avait envoyé de l'argent et des approvisionnements. [190] Et il n'avait rempli là que les moindres de ses obligations, car lorsqu'on fait profession d'amitié pour un homme et qu'on le reconnaît pour son bienfaiteur, on doit se donner corps, âme et biens pour partager ses dangers ; lui n'en avait pas fait assez. [191] Il avait, du moins, conscience d'avoir bien agi en ne l'abandonnant pas après la défaite d'Actium, en ne donnant pas une direction nouvelle à ses espérances quand la fortune elle-même changeait de camp ; il était resté pour Antoine, sinon un allié bien utile, du moins un conseiller avisé, en lui indiquant, comme seul moyen de se sauver et de ne pas tout perdre, la mort de Cléopâtre : [192] « Celle-ci disparue, ajouta Hérode, il aurait eu quelque chance de garder son empire et de trouver à conclure avec toi un accord mettant fin à votre inimitié. Mais il n'a voulu examiner aucune de ces raisons ; il a préféré, à son grand dam et à ton grand avantage, n'écouter que son imprudence. [193] Et maintenant, si, dans ta colère contre Antoine, tu condamnes aussi mon zèle pour lui, je ne saurais désavouer ma conduite ni rougir de dire publiquement mon attachement pour lui ; si au contraire, enlevant le masque [60], tu veux considérer comment je me comporte avec mes bienfaiteurs et quel ami je suis, ma conduite antérieure te permettra de me bien connaître : car, il n'y aura de changé qu'un nom, et tu apprécieras aussi bien que lui la solidité de mon amitié. »

[194]. Ce discours, qui dénotait si bien la franchise de son caractère, ne fit pas une médiocre impression sur César, qui avait l'esprit large et généreux ; ainsi les raisons mêmes dont on faisait un grief contre Hérode devinrent à César des motifs de lui accorder sa bienveillance. [195] Il lui rendit son diadème, l'exhorta à ne pas se montrer moins attaché à lui qu'autrefois à Antoine, et lui prodigua les honneurs ; il ajouta que Quintus Didius lui avait écrit qu'Hérode l'avait secondé de tout son zèle dans l'affaire des gladiateurs [61]. [196] Heureux d'avoir été l'objet d'une aussi flatteuse réception, Hérode vit, contre toute espérance, son trône consolidé grâce à la générosité de César et à un sénatus-consulte des Romains, que celui-ci lui fit obtenir pour plus de sécurité. Là-dessus, il accompagna César vers l'Egypte, le comblant, lui et ses amis, de présents, au delà même de ses moyens, et se montrant d'une rare générosité. [197] Il demanda même la grâce d'Alexandre, un des familiers d'Antoine, mais il ne put l'obtenir, car César était lié par un serment antérieur [62]. [198] Il revint ensuite en Judée, plus honoré et plus indépendant que jamais, au grand étonnement de ceux qui s'attendaient à un résultat tout opposé ; on eût dit qu'il sortait toujours des dangers avec plus de splendeur, grâce à la protection divine. Il s'occupa aussitôt de recevoir César, qui devait passer avec ses troupes de Syrie en Égypte [63]. [199] Dès

que celui-ci arriva, il le reçut à Ptolémaïs, avec toute la magnificence royale, distribua des présents de bienvenue à son armée et lui fournit en abondance tout le nécessaire. Il fut désormais compté parmi les plus fidèles amis de César, qu'il accompagnait à cheval dans les revues de troupes, et qu'il hébergea, ainsi que ses amis, dans cent cinquante chambres, ornées de toutes les richesses du luxe et meublées somptueusement. [200] Et comme l'armée traversait le désert, il sut pourvoir à ses besoins. Si bien que ni le vin, ni l'eau, encore plus indispensable aux soldats, ne firent défaut. Il fit présent à César lui-même de huit cents talents, et l'impression générale fut qu'il s'était, dans tous ces bons offices, montré plus généreux et plus magnifique que ne le faisaient prévoir les ressources de son royaume. [201] Cette conduite ajouta encore à la confiance qu'on avait en sa fidélité et en son zèle, et il tira surtout de grands avantages d'avoir su accommoder sa générosité aux besoins du moment. Au retour d'Égypte, les services qu'il rendit de nouveau ne le cédèrent en rien à ceux de l'aller.

Chapitre VII

1-2. Démêlés d'Hérode avec Mariamme. – 3. Territoires attribués à Hérode par Auguste. - 4-6. Supplice de Soaimos et de Mariamme ; caractère de cette princesse. - 7. Douleur et maladie d'Hérode. - 8. Supplice d'Alexandra. - 9-10. Supplice de Costobaros et de ses complices.

[202]. A son retour dans son royaume, il trouva sa maison toute troublée et sa femme Mariamme et sa belle-mère Alexandra fort mécontentes. [203] Persuadées, comme il y avait lieu de le soupçonner, qu'on les avait enfermées à Masada, non pour assurer leur sécurité personnelle, mais afin que, soumises à une étroite surveillance, elles ne pussent avoir la disposition de rien, même de ce qui leur appartenait, elles en étaient vivement irritées. [204] Mariamme se persuadait, d'ailleurs, que l'amour du roi était une feinte et une duperie où il ne cherchait que son propre intérêt ; elle s'indignait à la pensée que, s'il arrivait malheur à Hérode, elle n'aurait plus, grâce à lui, aucun espoir de conserver la vie ; elle se rappelait les instructions données à Joseph [64] et ne négligeait aucune attention pour gagner ses gardiens, surtout Soaimos, dont elle savait que tout dépendait. [205] Soaimos au commencement resta fidèle et se conforma à tous les ordres donnés par Hérode ; puis les deux femmes, par leurs discours et leurs présents, l'ayant patiemment circonvenu, il se laissa gagner peu à peu et finit par leur révéler toutes les instructions du roi, dans la persuasion où il était que celui-ci ne reviendrait pas avec la même puissance. [206] Il pensait que, agissant ainsi, tout en échappant au danger du côté d'Hérode, il s'assurerait les bonnes grâces des deux femmes, qui bien probablement ne perdraient pas leur rang, mais gagneraient encore au change soit qu'elles régnassent elles-mêmes, soit qu'elles fussent très proches du roi. [207] Il ne se flattait pas moins, au cas où même Hérode reviendrait toutes choses réglées à sa guise, que le roi ne pourrait rien refuser à sa femme, dont il le savait fol-

lement épris. [208] Tels étaient les motifs qui le poussèrent à révéler les ordres reçus. Mariamme les apprit avec amertume, se demandant si jamais elle verrait le terme des dangers qu'elle avait à redouter de la part d'Hérode ; et elle se trouvait outrée envers lui, faisant des voeux pour que le roi échouât complètement dans sa mission, car elle jugeait que, s'il réussissait, la vie avec lui serait intolérable. Elle le montra, d'ailleurs, clairement dans la suite, et ne cacha rien de ses sentiments.

[209]. Hérode, aussitôt débarqué, au retour de ce voyage dont le succès avait dépassé toutes ses espérances, annonça à sa femme la première, comme de juste, la nouvelle de cet heureux résultat et courut embrasser celle qui passait pour lui avant tous en raison de son amour et de leur intimité. [210] Mais Mariamme, en l'écoutant raconter ses succès, éprouvait moins de joie que de mécontentement, et ne put dissimuler ses impressions. Enflée de sa dignité, de l'orgueil persistant de sa haute naissance, elle répondait par des soupirs aux embrassements d'Hérode et faisait à ses récits mine plus chagrine que joyeuse. Ces sentiments, non plus soupçonnés, mais ouvertement manifestés, troublèrent Hérode. [211] Il s'inquiéta de voir l'inexplicable aversion, nullement dissimulée, de sa femme à son égard ; il s'en indignait, et, impuissant à maîtriser son amour, il ne pouvait rester longtemps irrité ou réconcilié passant constamment d'un extrême à l'autre, il était, dans les deux cas, en proie à la plus grande perplexité. [212] Ainsi flottant entre la haine et l'amour, plusieurs fois sur le point de punir Mariamme de son dédain, l'empire qu'elle avait pris sur son âme ne lui laissait pas la force de se séparer de cette femme. Finalement, malgré la satisfaction qu'il aurait eu à se venger, il y renonça dans la crainte, s'il la faisait mourir, que le châtiment ne fût, sans qu'il le voulût, plus dur pour lui-même que pour elle [65].

[213]. Quand elles le virent dans ces dispositions à l'égard de Mariamme, sa soeur et sa mère trouvèrent l'occasion excellente pour donner libre cours à leur haine contre celle-ci ; dans leurs entretiens, elles excitèrent Hérode par de graves accusations, propres à allumer chez lui l'aversion et la jalousie. [214] Il écoutait volontiers ces propos, sans trouver le courage d'agir contre sa femme comme s'il y ajoutait foi ; cependant ses dispositions à l'égard de Mariamme devinrent toujours plus mauvaises et la discorde s'enflammait entre eux, Mariamme ne cachant nullement ses sentiments, et lui-même sentant chaque jour son amour se changer en colère. [215] Et certainement il se serait laissé aller à quelque acte irréparable, mais à ce moment, comme on annonçait que César était vainqueur et que la mort d'Antoine et de Cléopâtre le rendait maître de l'Égypte [66], Hérode, pressé de se porter à sa rencontre, laissa en l'état ses affaires domestiques. [216] Comme il partait, Mariamme lui amena Soaimos, déclara qu'elle lui devait une vive reconnaissance pour ses soins et demanda pour lui au roi une place de préfet ; Soaimos obtint ce poste. [217] Cependant Hérode, arrivé en Égypte, eut avec César des entrevues pleines de cordialité, comme un ami déjà ancien, et fut comblé d'honneurs. César lui fit don de quatre cents Gaulois, choisis parmi les gardes du corps de Cléopâtre, et lui rendit le territoire que cette reine lui avait fait enle-

ver ; il ajouta encore à son royaume Gadara, Hippos, Samarie, et, sur le littoral, Gaza, Anthédon, Jopé et la Tour de Straton.

[218]. Ces beaux succès rehaussèrent encore l'importance d'Hérode. Il accompagna César jusqu'à Antioche, puis revint chez lui. Mais autant à l'extérieur les choses tournaient à son avantage, autant ses affaires domestiques le faisaient souffrir, en particulier son mariage, qui jadis avait paru le rendre si heureux : car il éprouvait à juste titre pour Mariamme un amour qui ne le cédait en rien à celui des amants les plus célèbres. [219] Celle-ci, d'ailleurs chaste et fidèle à son époux, avait dans le caractère un mélange de coquetterie et de hauteur ; elle se jouait volontiers d'Hérode, qu'elle savait esclave de sa passion, et, sans se rappeler, comme l'exigeaient les circonstances, qu'elle n'était qu'une sujette, à la discrétion d'un maître, elle l'offensait souvent gravement. Hérode prenait la chose en plaisanterie et supportait ses incartades avec fermeté. [220] Mais Mariamme raillait ouvertement aussi la mère et la soeur du roi de leur humble origine et parlait d'elles en termes injurieux ; aussi ces femmes étaient-elles divisées par une discorde et une haine implacables et à ce moment s'accablaient-elles d'accusations. [221] Les soupçons, ainsi entretenus, durèrent une année entière après le retour d'Hérode d'auprès de César. Alors la crise, préparée de longue main, éclata à l'occasion que voici. [222] Le roi, certain après-midi, s'étant couché pour se reposer, fit appeler Mariamme qu'il adorait toujours. Elle vint, mais refusa de s'étendre auprès de lui, malgré le désir qu'il témoigna ; bien plus, elle se montra pleine de dédain, et lui reprocha d'avoir tué son père [67] et son frère. [223] Hérode prit fort mal cette offense, et comme il était enclin à agir précipitamment, sa soeur Salomé, s'apercevant de son grand trouble, lui envoya son échanson, depuis longtemps gagné, avec ordre de lui dire qu'il avait été sollicité par Mariamme de l'aider à préparer un breuvage destiné au roi. [224] Si Hérode s'inquiétait et s'informait de ce qu'était ce breuvage, l'échanson devait dire qu' [il l'ignorait], car c'était Mariamme qui le détenait et lui-même n'était chargé que de le présenter. Si le roi au contraire, ne témoignait à ce sujet aucune curiosité, l'échanson n'avait qu'à garder le silence ; il ne courrait ainsi aucun danger. Après lui avoir ainsi fait la leçon, Salomé choisit cette occasion pour l'envoyer la réciter. [225] L'échanson se présenta, débitant avec zèle un récit vraisemblable, disant que Mariamme lui avait fait des présents pour le décider à donner certain breuvage au roi. Le roi s'émut et demanda quel était ce breuvage ; l'homme répondit que c'était une potion qu'elle lui avait remise et dont lui-même ignorait l'action ; et que, dès lors, il avait pensé plus sûr pour lui-même, et pour le roi de révéler le fait. [226] Cette réponse augmenta encore l'inquiétude d'Hérode, et pour connaître la vérité sur ce breuvage, il fit mettre à la torture l'eunuque le plus fidèle de Mariamme, sachant que rien de grave ou d'insignifiant ne se faisait à l'insu de cet homme. [227] L'eunuque, mis à la question, ne put rien dire sur le fait même, mais déclara que la haine de Mariamme pour le roi venait des rapports que lui avait faits Soaimos. [228] Avant même qu'il eût fini de parler, le roi poussa un grand cri, disant que Soaimos,

jusqu'alors si fidèle à sa personne et au royaume, n'aurait pas trahi les ordres donnés, si les relations entre lui et Mariamme n'étaient allées trop loin. [229] Il fit aussitôt saisir et mettre à mort Soaimos. Puis il réunit ses plus intimes familiers et leur déféra en jugement sa femme ; l'accusation, qu'il poussa fort sérieusement, porta sur les philtres et breuvages dont elle aurait, selon ses calomniateurs, voulu faire usage. L'âpreté du langage d'Hérode, la colère qui troublait son jugement furent telles que les assistants, le voyant ainsi disposé, finirent par condamner Mariamme à mort. [230] La sentence une fois portée, il vint à l'esprit d'Hérode et de quelques-uns de ceux qui étaient présents, de ne pas tuer la reine précipitamment, mais de l'enfermer dans l'une des places fortes du royaume [68]. [231] Mais Salomé et son entourage mirent toute leur ardeur à se débarrasser d'elle et parvinrent à convaincre le roi, en lui remontrant la nécessité d'éviter les troubles qui éclateraient dans le peuple, si Mariamme restait vivante. En conséquence, elle fut conduite au supplice.

[232]. Alexandra, considérant la situation et conservant peu d'espoir de ne pas être traitée par Hérode de la même façon, changea lâchement de visage et prit une attitude tout opposée à son ancienne arrogance. [233] Dans son désir de paraître avoir ignoré tout ce dont avait été accusée Mariamme, elle se précipita dehors et insulta sa fille en public, lui reprochant ses mauvais procédés et son ingratitude à l'égard de son mari, criant bien haut qu'elle subissait un juste châtiment de son audace, car elle n'avait pas su reconnaître comme il le fallait les bienfaits dont Hérode avait comblé toute la famille. [235] Ces démonstrations hypocrites et inconvenantes - elle osa même lui arracher les cheveux - n'inspirèrent à tous que du dégoût pour son indigne fausseté ; mais ce sentiment fut surtout visible chez la condamnée, Mariamme, en effet, considéra d'abord, sans prononcer une parole, sans laisser paraître aucun trouble, la bassesse d'Alexandra, et, pleine de dignité, sembla surtout affligée de voir la faute que commettait sa mère en prenant publiquement une attitude aussi misérable. [236] Elle-même marcha à la mort impassible et sans changer de couleur, et jusque dans cette extrémité, sa noblesse éclata aux yeux des spectateurs [69].

[237]. Ainsi mourut Mariamme, femme d'une vertu et d'une grandeur d'&me remarquables, mais perdue par son manque de modération et sa nature querelleuse. Par sa beauté, par la majesté de son mainſhtien en société, elle surpassait plus qu'on ne saurait le dire les femmes de son temps ; [238] mais ce fut là surtout l'origine de ses malentendus avec le roi et de l'impossibilité pour elle de mener avec lui une vie agréable. Choyée, en effet, par lui, à cause de son amour pour elle, assurée qu'elle n'avait rien à craindre de fâcheux de sa part, elle s'arrogea avec lui une liberté de parole illimitée. [239] Et comme le sort de ses parents l'affligeait, elle crût pouvoir dire sans réserve à Hérode son sentiment sur ce point ; elle ne réussit qu'à se faire prendre en aversion par la mère et la soeur du roi et par le roi lui-même, le seul de qui elle crût en toute confiance n'avoir à attendre aucun ennui [70].

[240] 7 [71]. Sa mort ne fit qu'aviver la passion du roi qui déjà précédemment,

comme je l'ai dit, passait la mesure. Son amour, en effet, n'avait pas cette affection paisible qui naît de la vie commune. Follement épris dès le début, la liberté de satisfaire sa passion n'avait pas empêché celle-ci de croître de jour en jour. [241] Cet amour sembla alors plus que jamais, par l'effet d'un châtiment divin pour la mort de Mariamme, s'emparer de lui souvent il appelait sa femme à grands cris, ou bien il poussait de honteux gémissements ; il essaya de toutes les distractions possibles, rechercha les festins et les compagnies, mais rien ne réussit. [242] Il refusait donc de s'occuper ;des affaires du royaume, et la douleur l'égarait au point qu'il ordonnait à ses serviteurs d'appeler Mariamme, comme si elle était encore vivante et pouvait les entendre. [243] Telles étaient les dispositions d'Hérode, quand survint une maladie contagieuse qui fit de grands ravages dans le peuple, et parmi les plus considérés des amis du roi ; tous supposèrent qu'elle avait été suscitée par Dieu en ressentiment de l'injuste supplice de Mariamme. [244] Les idées du roi en furent encore assombries ; enfin, il se retira dans le désert, et là, sous prétexte de chasser, s'abandonnant tout entier à sa douleur, il ne put résister longtemps et tomba très gravement malade. [245] Il était en proie à la fièvre, à de violentes douleurs dans la nuque, à des troubles cérébraux. Aucun des remèdes qu'il prit ne le soulagea ; par un effet contraire, ils le mirent dans un état désespéré. [246] Et tous les médecins qui l'entouraient, voyant l'opiniâtreté du mal et que le roi ne supportait dans son régime d'autre contrainte que celle de la maladie, décidèrent de satisfaire tous ses caprices et s'en remirent au hasard d'une guérison dont ils désespéraient dans ces conditions. C'est ainsi que la maladie retenait Hérode à Samarie, ville qui prit le nom de Sébaste [72].

[247]. Alexandra, qui se trouvait à Jérusalem, à la nouvelle de l'état du roi, fit tous ses efforts pour se rendre maîtresse des forts de la ville. [248] Il y en avait deux, commandant l'un la ville proprement dite, l'autre le Temple, et quiconque en était le maître l'était aussi du peuple entier : car on ne pouvait, sans sa permission, offrir les sacrifices, et la pensée de ne pouvoir les offrir était insupportable pour tous les Juifs, qui préféraient la mort à l'impossibilité de rendre à Dieu le culte accoutumé. [249] Alexandra fit donc des ouvertures aux gouverneurs, assurant qu'il était indispensable de lui livrer ces positions à elle-même et aux fils d'Hérode, de crainte que, si celui-ci venait à mourir, quelqu'autre ne pût les prévenir et s'emparer du pouvoir ; si, au contraire, il recouvrait la santé, personne ne les conserverait mieux au roi que ses plus proches parents. [250] Mais ces raisons trouvèrent sourde oreille ; les chefs, fidèles jusqu'alors à Hérode, le demeurèrent plus encore en cette circonstance par haine d'Alexandra et parce qu'ils trouvaient impie de désespérer de l'état d'Hérode tant qu'il était encore vivant ; ils lui étaient, en effet, attachés de longue date, et l'un d'eux, Achiabos, était aussi cousin du roi. [251] Ils lui dépêchèrent donc aussitôt un envoyé pour lui faire connaître les desseins d'Alexandra. Hérode, sans retard, donna l'ordre de la mettre à mort. Lui-même il échappa à la maladie à grand'peine et après de longues souffrances ; mais il resta ombrageux, aigri par ses douleurs d'esprit et de corps, et saisit plus volon-

tiers tous les prétextes pour supplicier ceux qui lui tombaient sous la main. [252] C'est ainsi qu'il mit à mort même ses plus intimes amis, Costobaros, Lysimaque, Antipater surnommé Gadias, et Dosithée [73] ; voici à quel propos.

[253]. Costobaros appartenait à une famille de l'Idumée : il était des premiers en dignité dans ce pays, et ses ancêtres avaient été prêtres de Cozé, que les Iduméens adoraient comme un dieu. [254] Hyrcan (Ier) changea la forme du gouvernement des Iduméens, pour leur donner les coutumes et les lois des Juifs. Hérode, en prenant le pouvoir, nomma Costobaros gouverneur de l'Idumée et de Gaza, et lui fit épouser sa soeur Salomé, dont il avait tué, comme nous l'avons raconté, le premier mari, Joseph [74]. [255] Costobaros accueillit avec joie ces faveurs inespérées ; mais exalté par son bonheur, il en vint petit à petit à juger indigne de lui d'obéir aux ordres qu'il recevait d'Hérode, indigne des Iduméens d'avoir changé leurs institutions contre celles des Juifs pour vivre sous la dépendance de ceux-ci. [256] Il envoya donc un message à Cléopâtre, pour lui dire que l'Idumée avait toujours appartenu aux ancêtres de cette reine, qu'il était donc juste qu'elle demandât ce territoire à Antoine ; lui-même était prêt à reporter sur la reine tout son dévouement. [257] S'il agissait ainsi, ce n'était pas qu'il fût plus désireux de se trouver sous la dépendance de Cléopâtre ; mais il pensait qu'une fois Hérode privé de la plus grande partie de ses ressources, il lui deviendrait facile de s'emparer lui-même du pouvoir sur les Iduméens, et d'arriver aux plus hautes destinées : il ne mettait, en effet, nulle borne à ses ambitions, ayant un soutien sérieux dans la noblesse de sa race et les richesses qu'il avait amassées avec une patiente avarice ; enfin, il ne roulait que de vastes projets. [258] Cléopâtre demanda le territoire à Antoine, mais elle éprouva un refus. Hérode, informé de cette intrigue, fut sur le point de faire mourir Costobaros ; toutefois à la prière de sa soeur et de sa mère, il le relâcha et lui pardonna, mais sans désormais se confier à lui.

[259]. Quelque temps après, Salomé, ayant eu des discussions avec Costobaros, lui fit signifier par lettre la rupture de leur mariage, ce qui est contraire aux lois des Juifs : car ce droit est réservé chez nous au mari [75] ; la femme même répudiée ne peut de sa propre initiative se remarier sans le consentement de son premier mari. [260] Salomé, au mépris de la coutume nationale et usant simplement de sa propre autorité, renonça à la vie commune et déclara à son frère Hérode que c'était par dévouement pour lui qu'elle se séparait de son mari ; car elle avait appris que celui-ci, avec Antipater, Lysimaque et Dosithée, conspirait contre lui. Elle donna comme preuve de ce qu'elle avançait l'existence des fils de Babas, que Costobaros gardait depuis douze ans. [261] C'était la vérité et cette nouvelle inattendue fit une profonde impression sur le roi, frappé par le caractère extraordinaire du fait qu'on lui rapportait. Il avait autrefois, en effet, cherché à se venger des fils de Babas [76], qui s'étaient montrés hostiles ; mais depuis lors, tant de temps s'était écoulé, qu'ils lui étaient même sortis de la mémoire. [262] Son animosité et sa haine à leur égard avaient l'origine suivante. Lorsque Antigone avait le pouvoir et qu'Hérode vint assiéger la ville de Jérusalem à la tête de

ses troupes, pressés par toutes les calamités qui accompagnent un siège, la plupart des habitants faisaient appel à lui et inclinaient déjà vers lui leurs espérances. [263] Mais les fils de Babas, qui occupaient une haute situation et avaient une grande influence sur le peuple, restèrent fidèles à Antigone ; ils dénigrèrent violemment Hérode et exhortèrent la multitude à conserver à ses rois un pouvoir qu'ils tenaient du droit de naissance. Telle fut l'attitude politique de cette famille, qui, d'ailleurs, suivait son intérêt. [264] La ville prise et Hérode maître du pouvoir, Costobaros avait été chargé de barricader les issues et de surveiller la ville, pour empêcher l'évasion des citoyens obérés ou hostiles au roi ; sachant que les fils de Babas étaient tenus en haute estime et considération par le peuple tout entier et songeant que, s'il les sauvait, il pourrait jouer un rôle important dans une révolution future, il les fit enlever et les cacha dans des fermes qui lui appartenaient. [265] A ce moment il détourna la méfiance d'Hérode - car la vérité fut soupçonnée - en l'assurant par serment qu'il ne savait rien sur leur compte. Puis, lorsque le roi, par des proclamations et promesses de récompense, mit tout en oeuvre pour les découvrir, il ne voulut rien avouer ; tout au contraire, persuadé qu'après ses premières dénégations il ne pourrait échapper au châtiment si l'on retrouvait ces hommes, il s'attacha, non plus seulement par bienveillance, mais encore par nécessité, à dissimuler leur retraite. [266] Le roi, sur les révélations que lui fit maintenant sa soeur, envoya dans l'endroit qu'on lui avait indiqué comme leur résidence et les fit mettre à mort avec leurs complices, en sorte qu'il ne resta personne de la race d'Hyrcan [77] ; Hérode eut désormais un pouvoir absolu, n'y ayant plus de personnage en crédit qui pût s'opposer à ses violences [78].

CHAPITRE VIII

1-2. Bâtiments d'Hérode à Jérusalem. Le théâtre et les jeux quinquennaux. Affaire des trophées. - 3-4. Complot de l'aveugle. -5. Réseau de forteresses. Reconstruction de Samarie-Sebaste.

[267]. Dès lors il s'éloigna de plus en plus des coutumes nationales et par l'introduction d'habitudes étrangères mina l'ancienne constitution, jusque-là inattaquable ; ce qui nous fit alors et depuis le plus grand tort, car on négligea tout ce que jadis était propre à entretenir le peuple dans la piété. [268] Tout d'abord, en effet, il institua en l'honneur de César des jeux, qui devaient être célébrés tous les quatre ans ; il fit bâtir à Jérusalem un théâtre et dans la plaine un vaste amphithéâtre, édifices remarquables par leur magnificence, mais contraires aux habitudes des Juifs, car aucune tradition n'en autorisait l'usage ni les spectacles qu'on y donnait. [269] Hérode cependant célébra avec le plus grand éclat cette fête quinquennale, pour laquelle il adressait des invitations aux voisins et convoquait tous les peuples [79]. Il avait fait venir de partout des athlètes et concurrents de toutes sortes, attirés par les prix proposés et par la gloire que donnerait la victoire ; et l'on réunit dans chaque ordre d'exercices les champions

les plus illustres : [270] car d'importantes récompenses furent proposées non seulement aux exercices gymniques, mais encore aux musiciens et aux autres artistes thyméliques, et l'on mit tout en oeuvre pour que les plus célèbres vinssent les disputer. [271] Des prix de grande valeur furent aussi donnés pour les courses de chars à quatre ou deux chevaux ainsi que pour les courses de cavaliers ; et toutes les recherches de luxe et de magnificence qui étaient déployées ailleurs furent imitées par Hérode dans son désir de donner des fêtes qui missent sa grandeur en relief. [272] Tout autour du théâtre furent disposées des inscriptions en l'honneur de César, des trophées rappelant les peuples qu'il avait vaincus et conquis, le tout exécuté en or pur et en argent. [273] Quant au matériel, il n'était vêtements coûteux ou pierres précieuses dont on ne donnât le spectacle en même temps que celui des jeux. On fit aussi venir des bêtes féroces, des lions en grand nombre, ainsi que d'autres animaux, choisis parmi les plus forts et les plus rares ; on les fit se déchirer entre eux, ou combattre avec des condamnés. [274] Les étrangers furent frappés d'admiration par la somptuosité déployée, en même temps que vivement intéressés par les dangers de ce spectacle ; mais les indignes voyaient là la ruine certaine des coutumes en honneur chez eux : [275] car il était d'une impiété manifeste de jeter des hommes aux bêtes, pour le plaisir que d'autres hommes trouvaient à ce spectacle, impie également d'abandonner les moeurs nationales pour en adopter d'étrangères. [276] Mais ce qui surtout les chagrinait, c'était les trophées : croyant, en effet, qu'il y avait des figures enfermées dans les panoplies, ils s'indignaient, car leurs lois interdisaient d'honorer de semblables images.

[277]. Leur trouble n'échappa point à Hérode. Il jugea inopportun d'user de violence et se contenta de causer avec quelques-uns d'entre eux, de les raisonner pour essayer de les délivrer de leur scrupule religieux. Il ne put les convaincre, et dans leur ressentiment pour toutes les offenses dont il leur semblait coupable, ils déclaraient tout d'une voix que, tout le reste leur parût-il supportable, ils ne pourraient admettre dans la ville des représentations humaines - ils voulaient parler des trophées -, car elles étaient contraires aux coutumes nationales. [278] Hérode, les voyant inquiets et pensant qu'il serait difficile de les faire changer d'avis, si l'on ne trouvait le moyen de les satisfaire, fit venir les principaux d'entre eux et les conduisit au théâtre ; là, leur montrant les trophées, il leur demanda ce qu'ils croyaient que ce pût être : [279] ils s'écrièrent que c'étaient des figures humaines. Donnant alors l'ordre d'enlever tous les ornements qui les recouvraient, il leur montra l'armature de bois à nu. A les voir ainsi dépouillés, les mécontents ne purent retenir leurs rires, et ce qui contribua le plus à la détente, fut que déjà auparavant ils s'étaient moqués des images.

[280]. Quand Hérode eut ainsi détourné les soupçons du peuple et brisé l'élan de colère qui l'avait soulevé, la plupart des Juifs se tinrent tranquilles, changèrent de sentiment et revinrent de leur hostilité ; [281] plusieurs cependant persistèrent dans le mécontentement que leur causait l'introduction d'habitudes étrangères. Persuadés que la dérogation aux coutumes nationales amènerait de grands malheurs, ils jugèrent

qu'il était de leur devoir de s'exposer eux-mêmes au danger de mort plutôt que de paraître tolérer avec indifférence qu'Hérode, la constitution bouleversée, introduisît par la force des habitudes contraires aux moeurs juives, et fût en apparence le roi, en réalité l'ennemi du peuple entier. [282] S'étant donc unis par le serment de ne reculer devant aucun péril, dix citoyens s'armèrent de poignards cachés sous leur manteau ; [283] parmi les conjurés, se trouvait un aveugle, poussé par l'indignation que lui causaient les récits qu'il entendait ; incapable d'agir et de rien faire pour aider à l'exécution du complot, il était cependant prêt à payer de sa personne s'il arrivait malheur aux autres, et sa présence ne fut pas un médiocre encouragement pour ceux-ci.

[284]. Ainsi décidés, ils se rendirent, comme il était convenu, au théâtre, dans l'espoir qu'Hérode, attaqué par eux à l'improviste, ne pourrait leur échapper et qu'ils pourraient du moins, à défaut du roi, mettre à mort nombre des gens de sa suite ; ce résultat leur paraissait devoir suffire, si, même au prix de leur vie, ils amenaient le peuple et le roi lui-même à réfléchir à ses outrages. Tels étaient leur dessein et leur résolution bien arrêtés. [285] Mais l'un des hommes chargés par Hérode de surveiller ces sortes d'affaires et de les lui dénoncer découvrit le complot et le dévoila au roi au moment où il se rendait au théâtre. [286] La nouvelle ne parut nullement invraisemblable à Hérode, étant donné la haine dont il se savait l'objet de la part de la plupart des Juifs et les troubles survenus à chaque événement ; il rentra donc dans son palais et fit convoquer nominativement ceux qui étaient accusés. [287] Surpris par ses serviteurs et saisis sur le fait, les conjurés, voyant qu'il n'y avait pour eux aucune chance de salut, s'appliquèrent à ennoblir leur mort inévitable par une inébranlable fermeté : [288] sans défaillance, sans rétractation, ils montrèrent leurs poignards, bien que déjà maîtrisés [80], et déclarèrent qu'ils s'étaient conjurés dans un esprit de justice et de piété, ayant en vue, non pas quelque intérêt ou ressentiment personnel,mais avant tout la cause des coutumes nationales, que tous doivent observer ou défendre au prix de leur vie. [289] Après cet aveu très franc du but de leur complot, entourés par les soldats du roi, ils furent entraînés, accablés de tourments et mis à mort. Peu après quelques Juifs s'emparèrent du dénonciateur et, non contents de le tuer, coupèrent son cadavre en morceaux, qu'ils donnèrent à manger aux chiens. [290] Nombre de citoyens assistèrent au meurtre, mais personne ne le dénonça, jusqu'au jour où, Hérode ayant ordonné une enquête sévère et implacable, quelques femmes mises à la torture avouèrent les faits dont elles avaient été témoins. Les auteurs du crime furent alors punis, et Hérode se vengea sur toute leur famille de leur témérité. [291] Cependant la ténacité du peuple et son inébranlable fidélité aux lois rendaient la situation difficile pour Hérode, s'il ne prenait d'énergiques mesures pour assurer sa sécurité ; aussi résolut-il de cerner le peuple de tous tes côtés, afin d'empêcher une révolte ouverte de la part des révolutionnaires.

[292]. Il commandait déjà la ville par le palais où il habitait, et le Temple par la forteresse appelé Antonia, qui avait été bâtie par lui. Il s'avisa de faire de Samarie un

troisième rempart contre la population tout entière ; [293] il lui donna le nom de Sébaste et pensa que cette place pourrait lui servir de forteresse contre la contrée, aussi utilement que les autres [81]. Il fortifia donc cette bourgade, distante de Jérusalem d'un jour de marche, et aussi bien placée pour tenir en respect la capitale que la campagne. Pour la défense du royaume entier, il releva la forteresse appelée jadis Tour de Straton, et à laquelle il donna le nom de Césarée [82]. [294] Dans la grande plaine, sur la frontière de Galilée, il fonda une colonie militaire peuplée de cavaliers d'élite de sa garde, appelée Gaba ; il colonisa de même le territoire d'Hesbon dans la Pérée [83]. [295] Ces fondations se firent successivement ; ainsi petit à petit il pourvoyait à sa sécurité, enfermant le peuple dans une ceinture de places fortes, pour lui enlever autant que possible toute facilité de se laisser entraîner aux troubles, comme il en avait l'habitude au moindre mouvement, et lui faire comprendre qu'à la première tentative de soulèvement il y aurait toujours à proximité des troupes qui sauraient en avoir connaissance et la réprimer. [296] A l'époque où nous sommes, désireux de fortifier Samarie, il s'occupa de lui donner une population, composée de beaucoup de ses anciens compagnons d'armes et de nombreux habitants des territoires voisins ; son ambition était d'y élever un temple et, grâce à lui, de donner de l'importance à une ville qui n'en avait pas auparavant ; mais surtout il voulait assurer sa sécurité par sa magnificence [84]. Il changea le nom de la ville et l'appela Sébaste, distribua le territoire avoisinant, dont les terres étaient excellentes, aux colons, afin qu'aussitôt arrivés ils se trouvassent déjà prospères ; [297] il entoura la ville d'une forte muraille, utilisant pour la défense la situation escarpée de la place, et traçant une enceinte, non pas de la dimension de l'ancienne, mais telle qu'elle ne le cédât en rien à celle des villes les plus renommées elle avait en effet vingt stades. [298] A l'intérieur, au milieu même de la ville, il traça un enclos sacré d'un stade demi, orné avec beaucoup de recherche, et dans lequel il éleva un temple égalant les plus célèbres par ses dimensions et sa beauté ; peu à peu il prodigua dans la ville les embellissements, considérant, d'une part, les nécessités de sa défense personnelle et faisant de cette place par la solidité de sa muraille une forteresse de premier ordre, d'autre part désireux de passer pour aimer les belles choses et de laisser à la postérité des monuments de sa munificence [85].

Chapitre IX

1-2. Famine ; habile générosité d'Hérode. - 3. Hérode renforce le corps expéditionnaire de Gallus. Son palais. Son mariage avec Mariamme II. - 4. Forteresse et ville d'Hérodion. - 5-6. Prospérité et largesses d'Hérode. Construction de Césarée.

[299]. Cette même année, qui était la treizième du règne d'Hérode [86], les plus grands malheurs s'abattirent sur le pays, soit que Dieu manifestât sa colère, soit que les fléaux reviennent ainsi dans certaines périodes déterminées. [300] Il y eut d'abord

des sécheresses continues, si prolongées que la terre ne porta ni moissons ni même aucun de ses produits naturels ; puis, à la suite du changement de nourriture nécessité par la rareté du blé, les habitants furent en proie aux maladies, ensuite à la peste, les maux se succédant sans trêve. [301] Le manque de soins médicaux et de nourriture favorisa les progrès de la peste, dont les débuts avaient été terribles, et la mort des malheureux ainsi frappés jeta le découragement parmi les autres, impuissants à soulager leur détresse. [302] La récolte de l'année perdue, les réserves de l'année précédente épuisées, il ne restait plus aucun espoir, car le mal se prolongeait au delà de toute prévision, menaçant de persister après l'année courante ; les hommes n'avaient donc plus aucune ressource, et les semences des plantes qui avaient résisté furent perdues à leur tour, la terre ne produisant rien pour la seconde fois. La nécessité s'appliquait à trouver des moyens nouveaux pour satisfaire les besoins. [303] Le roi lui-même ne fut pas le moins éprouvé ; il ne touchait plus les tributs qu'il recevait sur les produits de la terre et se trouvait avoir dépensé ses richesses en libéralités pour les villes qu'il bâtissait. [304] Et rien ne paraissait capable d'apporter même quelque soulagement car le premier effet du mal avait été une recrudescence de la haine que portaient à Hérode ses sujets : l'insuccès fait toujours accuser les hommes au pouvoir.

[305]. Dans une pareille crise Hérode s'ingéniait à trouver un remède à la situation. La chose était difficile les peuples voisins ne pouvaient donner du blé, car ils n'étaient pas moins atteints ; et, d'autre part, il n'avait plus d'argent, à supposer que l'argent eût permis de trouver même de faibles ressources à grand prix. [306] Cependant, pensant qu'il fallait ne négliger aucun moyen de venir en aide à son peuple, il fit mettre au creuset tous les ornements d'argent et d'or de son palais, sans épargner les pièces luxueuses de son mobilier ou les objets ayant une valeur d'art. [307] Il envoya l'argent qu'il en retira en Égypte, dont Pétronius avait reçu de César le gouvernement. Pétronius, auquel s'étaient déjà adressés nombre de malheureux pressés par ce même besoin, était un ami personnel d'Hérode et désirait sauver ses sujets : il leur donna donc par préférence l'autorisation d'exporter du blé et s'occupa de l'achat et du transport, de telle sorte que ce secours fut en grande partie, sinon entièrement, son oeuvre. [308] Hérode, une fois arrivé le convoi qui apportait ces ressources, sut attribuer à sa propre prévoyance tout le mérite de ce soulagement ; par là, non seulement il amena les moins bien disposés pour lui à changer d'opinion, mais encore donna les plus grandes preuves de son zèle et de sa sollicitude. [309] A tous ceux qui étaient capables de préparer eux-mêmes leur pain, il distribua du blé, après avoir procédé à l'enquête la plus minutieuse ; mais comme il y avait nombre de malheureux que leur vieillesse ou quelque autre infirmité rendaient incapables d'apprêter leurs aliments, il pourvut à leurs besoins en employant des boulangers et en leur donnant leur nourriture toute prête. [310] Il prit, de plus, des dispositions pour qu'ils pussent passer l'hiver sans danger, car le manque de vêtements se faisait aussi sentir, les troupeaux étant détruits et complètement perdus, de sorte qu'on n'avait ni laine, ni aucune des autres matières

nécessaires pour l'habillement. [311] Quand il eut pourvu ainsi aux nécessités de ses sujets, il s'appliqua à secourir également les villes voisines, en fournissant des semences aux Syriens. Il ne tira pas moins de profit de cette mesure, car sa générosité ranima leur sol fertile, et chacun se trouva suffisamment pourvu de vivres. [312] Enfin, quand vint le moment de la moisson, il n'envoya pas moins de cinquante mille hommes dans la campagne, qu'il nourrit et entretint lui-même. En somme, il releva par sa libéralité et sa sollicitude son royaume fort éprouvé et soulagea ses voisins, qui souffraient des mêmes maux : car il n'y eut personne qui, poussé par la nécessité à s'adresser à lui, n'eût reçu de lui quelque secours approprié à ses besoins. [313] Les peuples, les villes, les particuliers qui, pour avoir trop de monde à leur charge, se trouvèrent sans ressources, eurent, en recourant à lui, tout ce qui leur manquait ; [314] il y eut au total dix mille cores de blé distribués hors du royaume - le core est une mesure qui vaut dix médimnes attiques [87] -, et environ quatre-vingt mille employés au soulagement du pays lui-même. [315] Les soins d'Hérode, son opportune générosité firent une telle impression sur les Juifs et eurent un tel retentissement chez les autres peuples, que les haines soulevées jadis par la violation de quelques coutumes ou de certaines traditions de gouvernement disparurent complètement de la nation ; la libéralité dont il avait fait preuve dans ces terribles conjonctures parut racheter ses torts. [316] Sa renommée s'étendit aussi à l'extérieur. Ainsi les malheurs incroyables qui l'assaillirent, s'ils éprouvèrent fortement son royaume, servirent d'autant plus sa gloire : en faisant preuve, en effet, dans de difficiles circonstances, d'une grandeur d'âme inattendue, il amena un revirement de l'opinion publique, si bien qu'il sembla avoir été dès le début de son règne, non pas le tyran que le montrait l'expérience du passé, mais le maître secourable que l'avait fait paraître sa sollicitude au moment du besoin.

[317]. Vers ce même temps [88], il envoya à César un corps auxiliaire de cinq cents hommes choisis dans ses gardes du corps, qu'Ælius Gallus emmena vers la mer Erythrée, et qui rendirent à ce général de grands services. [318] Puis comme sa prospérité avait repris un nouvel essor, il se bâtit un palais dans la ville haute ; il y éleva d'immenses salles, qui reçurent la plus riche décoration, or, marbres, revêtements précieux ; chacune d'elles contenait des lits de table pouvant recevoir un grand nombre de convives et avait ses dimensions et sa désignation particulières [89] ; l'une s'appelait, en effet, salle de César, l'autre salle d'Agrippa. [319] Puis il se remaria par amour, car aucune considération ne pouvait l'empêcher de vivre au gré de son plaisir. [320] L'origine de son mariage fut la suivante. Il y avait à Jérusalem un prêtre notable, Simon, fils d'un certain Boéthos d'Alexandrie, et qui avait une fille qui passait pour la plus belle de ce temps. [321] Comme on parlait beaucoup d'elle à Jérusalem, l'attention d'Hérode fut d'abord éveillée par ces ouï-dire ; dès qu'il la vit, il fut frappé de l'éclat de la jeune fille. Il écarta cependant absolument l'idée d'abuser de son pouvoir pour la posséder [90], prévoyant à bon droit qu'on l'accuserait de violence et de tyrannie ; il pensa qu'il valait mieux l'épouser. [322] Et comme Simon était trop obscur pour entrer

dans sa maison, mais d'un rang cependant trop élevé pour qu'on pût le laisser de côté, le roi trouva que le moyen le plus convenable pour contenter son désir était de rehausser la noblesse de cette famille par de plus grands honneurs. Il enleva donc aussitôt le grand pontificat à Jésus, fils de Phabès, et le remplaça par Simon ; puis il célébra son alliance avec celui-ci [91].

[323]. Après son mariage, il construisit une nouvelle forteresse à l'endroit où il avait vaincu les Juifs, alors qu'il avait été chassé et qu'Antigone se trouvait au pouvoir [92]. [324] Cet emplacement est distant de Jérusalem d'environ soixante stades ; il est naturellement fort et se prête admirablement à une pareille destination. C'est, en effet, une colline assez haute [93], artificiellement exhaussée et présentant dans son ensemble la forme d'un mamelon ; de distance en distance sont des tours rondes ; on y moule par un escalier roide, comptant environ deux cents marches de pierre polie. Intérieurement se trouvent des appartements royaux, luxueux, aussi bien aménagés pour la défense que pour l'agrément ; [325] au pied de la colline furent exécutés des travaux remarquables, notamment pour l'adduction de l'eau, dont la place était dépourvue, et qui fut amenée de loin à grands frais. Les constructions élevées au pied de la colline, qui leur servait d'acropole, ne le cédaient en importance à aucune ville.

[326]. Tout lui ayant réussi au gré de ses espérances, Hérode ne soupçonnait pas que le moindre trouble pût s'élever dans son royaume ; il était, en effet, sûr de ses sujets, et par la terreur - car il était inflexible dans la répression, - et par la générosité qu'on savait pouvoir attendre de sa grandeur d'âme dans les circonstances difficiles. [327] Il s'assurait aussi la sécurité à l'extérieur, comme un rempart pour son peuple : car il entretenait avec les villes des relations habiles et cordiales, savait à l'occasion flatter les princes, qu'il comblait de cadeaux, leur créant chaque jour de plus grandes obligations envers lui, et mettait à profit, pour consolider son trône, ses dispositions naturelles à la largesse ; en somme, de succès en succès, il savait tout faire servir à fortifier sa situation. [328] C'est son vif désir d'atteindre ce but et son envie de complaire à César et aux plus influents des Romains qui le mirent dans la nécessité de transgresser les coutumes, de violer nombre d'usages consacrés. Son ambition le poussa notamment à bâtir des villes et à élever des temples ; [329] il ne le fit pas sur le territoire juif, car les Juifs n'auraient pu le supporter, puisqu'il nous est interdit, par exemple, d'honorer, à la manière des Grecs, des statues et des figures modelées ; mais il choisit à cet effet des territoires et des villes hors de la Judée, alléguant auprès des Juifs qu'il agissait ainsi non de sa propre initiative, mais sur des instructions et des ordres formels, [330] tandis qu'il déclarait à César et aux Romains qu'il sacrifiait même les coutumes nationales à son désir de les honorer ; au fond, il ne se préoccupait que de lui-même, s'efforçant de laisser pour la postérité de plus grands souvenirs de son règne. Et c'est là ce qui le poussait à reconstruire des villes et à dépenser, dans cette intention, sans compter.

[331] 6 [94]. Il avait remarqué sur le bord de la mer un emplacement tout à fait propre à la fondation d'une ville : c'était le lieu autrefois appelé Tour de Straton. Il dressa un

plan grandiose de la ville même et de ses édifices et la construisit entièrement, non pas de matériaux quelconques, mais en pierre blanche. [332] Il l'orna de palais somptueux et de monuments à l'usage du public ; et, ce qui fut le plus important et exigea le plus de travail, la pourvut d'un port, parfaitement abrité, aussi grand que le Pirée, avec des quais de débarquement à l'intérieur et un second bassin. Le plus remarquable dans la construction de cet ouvrage, c'est qu'Hérode ne trouva sur les lieux mêmes aucune facilité pour le mener à bien, et qu'on ne put l'achever qu'avec des matériaux amenés à grands frais du dehors. [333] La ville est, en effet, située en Phénicie, sur la route maritime d'Égypte, entre Jopé et Dora, petites marines, d'accès difficile à cause du régime des vents de sud-ouest qui arrivent du large chargés de sable dont ils couvrent le rivage, entravant le débarquement, si bien que le plus souvent les marchands sont obligés de jeter l'ancre en pleine mer. [334] Hérode remédia aux inconvénients de ce régime ; il traça le port en forme circulaire, de façon que de grandes flottes pussent mouiller tout près du rivage, immergeant à cet effet des rochers énormes jusqu'à une profondeur de vingt brasses ; ces rochers avaient pour la plupart cinquante pieds de longueur, au moins dix-huit [95] de largeur et neuf d'épaisseur, quelques-uns plus, d'autres moins. [335] Le môle, bâti sur ces fondements, qu'il projeta dans la mer, avait une longueur de deux cents pieds. La moitié, véritable rempart contre la grosse mer, était destinée à soutenir l'assaut des flots qui venaient s'y briser de tous côtés ; on l'appela donc le brise-lames. [336] Le reste soutenait un mur de pierre coupé de distance en distance par des tours dont la plus grande s'appelle Drusus, très bel ouvrage, tirant son nom de Drusus, beau-fils de César, mort jeune. [337] On construisit une série d'abris voûtés pour servir d'asile aux matelots ; sur le devant, on traça un large quai de débarquement, enveloppant dans son pourtour le port tout entier et offrant une promenade charmante. L'entrée et l'ouverture du port se trouvaient exposées au vent du nord, qui est le plus favorable. [338] A l'extrémité de la jetée, à gauche de l'entrée, s'élevait une tour [bourrée de pierres ?] [96], pouvant opposer une forte résistance ; à droite se dressaient, reliés entre eux, deux énormes piédestaux, plus grands que la tour d'en face [97]. [339] Tout autour du port est une suite ininterrompue de bâtiments construits en pierre soigneusement polie ; au centre est une colline sur laquelle on bâtit le temple de César, visible de loin pour les navigateurs et renfermant les statues de Rome et de César. La ville elle-même reçut le nom de Césarée ; elle est remarquable par la qualité des matériaux employés et le soin apporté à la construction. [340] Les souterrains et les égouts construits sous la ville ne furent pas moins soignés que les édifices élevés au-dessus d'eux. Les uns, espacés à intervalles réguliers, aboutissent au port et à la mer ; un autre, transversal, les réunit tous de façon à emporter facilement les pluies et les immondices et à permettre à la mer, lorsqu'elle est poussée par le vent du large, de s'étendre et de laver en dessous la ville entière. [341] Hérode bâtit aussi un théâtre de pierre et, au sud du port et en arrière, un amphithéâtre pouvant contenir un très grand nombre de spectateurs et parfaitement situé, avec vue sur

la mer. La ville fut terminée en douze ans [98], car le roi ne souffrit aucune interruption dans les travaux et n'épargna aucune dépense.

CHAPITRE X

1. Les fils d'Hérode à Rome. Il reçoit la province affermée à Zénodore et réduit les brigands de la Trachonitide. - 2. Sa visite à Agrippa. Intrigues des Arabes. - 3. Auguste en Syrie. Plaintes des Gadaréniens. Hérode reçoit la tétrarchie de Zénodore. Temple de Panion. - 4. Système de gouvernement d'Hérode. Les Pharisiens refusent le serment. - 5. Son attitude envers les Esséniens ; prédiction de Manahem.

[342]. A ce moment, alors que Sébaste était déjà bâtie, Hérode résolut d'envoyer à Rome ses fils Alexandre et Aristobule, pour être présentés à César [99]. [343] A leur arrivée ils descendirent chez Pollion, l'un de ceux qui témoignaient le plus d'empressement pour l'amitié d'Hérode, et ils reçurent la permission de demeurer même chez César. Celui-ci, en effet, reçut avec beaucoup de bonté les jeunes gens ; il autorisa Hérode à transmettre la royauté à celui de ses fils qu'il choisirait et lui fit don de nouveaux territoires, la Trachonitide, la Batanée et l'Auranitide ; voici quelle fut l'occasion de ces largesses [100]. [344] Un certain Zénodore avait affermé les biens de Lysanias [101]. Trouvant ses revenus insuffisants, il les augmenta par des nids de brigands qu'il entretint dans la Trachonitide. Ce pays était, en effet, habité par des hommes sans aveu, qui mettaient au pillage le territoire des habitants de Damas ; et Zénodore, loin de les en empêcher, prenait sa part de leur butin. [345] Les populations voisines, maltraitées, se plaignirent à Varron, qui était alors gouverneur [de Syrie] et lui demandèrent d'écrire à César les méfaits de Zénodore. César, au reçu de ces plaintes, lui manda d'exterminer les nids de brigands et de donner le territoire à Hérode, dont la surveillance empêcherait les habitants de la Trachonitide d'importuner leurs voisins. Il n'était pas facile d'y parvenir, le brigandage étant entré dans leurs moeurs et devenu leur seul moyen d'existence ; ils n'avaient, en effet, ni villes ni champs, mais simplement des retraites souterraines et des cavernes qu'ils habitaient avec leurs troupeaux. [346] Ils avaient su amasser des approvisionnements d'eau et de vivres qui leur permettaient de résister longtemps en se cachant. [347] Les entrées de leurs retraites étaient étroites et ne livraient passage qu'à un homme à la fois, mais l'intérieur était de dimensions incroyables et aménagé en proportion de sa largeur. Le sol au-dessus de ces habitations n'était nullement surélevé, mais se trouvait au niveau de la plaine : cependant il était parsemé de rochers d'accès rude et difficile, pour quiconque n'avait pas un guide capable de lui montrer le chemin ; car les sentiers n'étaient pas directs et faisaient de nombreux détours. [348] Quand ces brigands se trouvaient dans l'impossibilité de nuire aux populations voisines, ils s'attaquaient les uns les autres, si bien qu'il n'était sorte de méfait qu'ils n'eussent commis. Hérode accepta de César le don

qu'il lui faisait ; il partit pour cette région et, conduit par des guides expérimentés, il obligea les brigands à cesser leurs déprédations et rendit aux habitants d'alentour la tranquillité et la paix.

[349]. Zénodore, irrité en premier lieu de se voir enlever son gouvernement [102], et plus encore jaloux de le voir passer aux mains d'Hérode, vint à Rome pour porter plainte contre celui-ci. Il dut revenir sans avoir obtenu satisfaction. [350] A celte époque Agrippa fut envoyé comme lieutenant de César dans les provinces situées au delà de la mer Ionienne [103]. Hérode, qui était son ami intime et son familier, alla le voir à Mytilène, où il passait l'hiver, puis revint en Judée. [351] Quelques habitants de Gadara vinrent l'accuser devant Agrippa, qui, sans même leur donner de réponse, les envoya enchaînés au rot. En même temps les Arabes, depuis longtemps mal disposés pour la domination d'Hérode, s'agitèrent et essayèrent de se soulever contre lui, avec d'assez bonnes raisons, semble-t-il : [352] car Zénodore, qui désespérait déjà de ses propres affaires, leur avait antérieurement vendu pour cinquante talents une partie de ses états, l'Auranitide. Ce territoire étant compris dans le don fait par César à Hérode, les Arabes prétendaient en être injustement dépossédés et créaient à ce dernier des difficultés, tantôt faisant des incursions et voulant employer la force, tantôt faisant mine d'aller en justice. [353] Ils cherchaient à gagner les soldats pauvres et mécontents, nourrissant des espérances et des rêves de révolution, auxquels se complaisent toujours les malheureux [104]. Hérode, qui depuis longtemps connaissait ces menées, ne voulut cependant pas user de violence ; il essaya de calmer les mécontents par le raisonnement, désireux de ne pas fournir un prétexte à des troubles.

[354] 3 [105]. Il y avait déjà dix-sept ans qu'Hérode régnait lorsque César vint en Syrie [106]. A cette occasion la plupart des habitants de Gadara firent de grandes plaintes contre Hérode, dont ils trouvaient l'autorité dure et tyrannique. [355] Ils étaient enhardis dans cette attitude par Zénodore, qui les excitait, calomniait Hérode et jurait qu'il n'aurait de cesse qu'il ne les eût soustraits à sa domination pour les placer sous les ordres directs de César. [356] Convaincus par ces propos, les habitants de Gadara firent entendre de vives récriminations, enhardis par ce fait que leurs envoyés, livrés par Agrippa, n'avaient même pas été châtiés : Hérode les avait relâchés sans leur faire de mal, car, si nul ne fut plus inflexible pour les fautes des siens, il savait généreusement pardonner celles des étrangers. [357] Accusé de violence, de pillage, de destruction de temples, Hérode, sans se laisser émouvoir, était prêt à se justifier ; César lui fit, d'ailleurs, le meilleur accueil et ne lui enleva rien de sa bienveillance, malgré l'agitation de la foule. [358] Le premier jour il fut question de ces griefs, mais les jours suivants l'enquête ne fut pas poussée plus loin : les envoyés de Gadara, en effet, voyant de quel côté inclinaient César lui-même et le tribunal et prévoyant qu'ils allaient être, selon toute vraisemblance, livrés au roi, se suicidèrent, dans la crainte des mauvais traitements ; les uns s'égorgèrent pendant la nuit, d'autres se précipitèrent d'une hauteur, d'autres enfin se jetèrent dans le fleuve. [359] On vit là un aveu de leur impu-

dence et de leur culpabilité, et César acquitta Hérode sans plus ample informé. Une nouvelle et importante aubaine vint mettre le comble à tous ces succès : Zénodore, à la suite d'une déchirure de l'intestin et d'hémorragies abondantes qui en résultèrent, mourut à Antioche de Syrie. [360] César attribua a Hérode sa succession assez considérable, qui comprenait les territoires situés entre la Trachonitide et la Galilée, Oulatha, le canton de Panion et toute la région environnante [107]. Il décida, en outre, de l'associer à l'autorité des procurateurs de Syrie [108], auxquels il enjoignît de ne rien faire sans prendre l'avis d'Hérode. [361] En un mot, le bonheur d'Hérode en vint à ce point que des deux hommes qui gouvernaient l'empire si considérable des Romains, César, et, après lui, fort de son affection, Agrippa, l'un, César, n'eut pour personne, sauf Agrippa, autant d'attention que pour Hérode, l'autre, Agrippa, donna à Hérode la première place dans son amitié, après César [109]. [362] Profitant de la confiance dont il jouissait, Hérode demanda à César une tétrarchie pour son frère Phéroras, auquel il attribua sur les revenus de son propre royaume une somme de cent talents ; il désirait, s'il venait lui-même à disparaître, que Phéroras pût jouir paisiblement de son bien, sans se trouver à la merci de ses neveux [110]. [363] Après avoir accompagné César jusqu'à la mer, Hérode, à son retour, lui éleva sur les terres de Zénodore un temple magnifique en marbre blanc, près du lieu qu'on appelle Panion. [364] Il y a en cet endroit de la montagne une grotte charmante, au-dessous de laquelle s'ouvrent un précipice et un gouffre inaccessible, plein d'eau dormante ; au-dessus se dresse une haute montagne : c'est dans cette grotte que le Jourdain prend sa source. Hérode voulut ajouter à cet admirable site l'ornement d'un temple, qu'il dédia à César [111].

[365]. C'est alors aussi qu'il remit à ses sujets le tiers des impôts, sous prétexte de leur permettre de se relever des pertes qu'ils avaient éprouvées par la disette, en réalité pour se concilier les mécontents ; car beaucoup supportaient impatiemment l'introduction définitive de nouvelles habitudes, où ils voyaient la ruine de la piété et la décadence des mœurs ; et c'était là l'objet de toutes les conversations du peuple, en proie à l'irritation et au trouble. [366] Hérode surveillait fort cet état d'esprit : il supprimait toutes les occasions possibles d'agitation, obligeant les habitants à toujours être à leur travail, interdisant toute réunion aux citadins, les promenades et les festins communs ; leurs moindres gestes étaient épiés. Quiconque se laissait prendre en faute était sévèrement puni ; nombre de personnes, arrêtées en public ou secrètement, étaient conduites à la forteresse Hyrcania et mises à mort ; dans la ville, sur les routes, des hommes apostés surveillaient tous les rassemblements. [367] Hérode lui-même, dit-on, ne dédaignait pas de jouer ce rôle ; souvent, vêtu comme un simple particulier, il se mêlait, la nuit venue, aux groupes pour surprendre les appréciations sur le gouvernement. [368] Ceux qui restaient des adversaires résolus des moeurs nouvelles étaient impitoyablement pourchassés par tous les moyens ; quant aux autres, il espéra les amener à la fidélité en leur faisant prêter serment et il les contraignit à s'engager solennellement à lui conserver, comme à leur souverain, leur dévouement

ainsi juré. [369] La plupart, par servilité et par crainte, se plièrent à ses exigences ; pour ceux qui montraient quelque fierté et s'indignaient contre cette contrainte, il s'en débarrassait à tout prix. [370] Il voulut amener Pollion le Pharisien et Samaias, ainsi que la plupart de ceux de leur école, à prêter serment mais ils n'y consentirent pas et cependant ne furent pas châtiés comme les autres récalcitrants, car Hérode se montra indulgent pour eux, en considération de Pollion [112]. [371] Furent également exemptés de cette obligation ceux qu'on appelle chez nous Esséens : c'est une secte qui mène une vie conforme aux préceptes qu'enseigna Pythagore chez les Grecs. [372] Je parlerai d'eux ailleurs avec plus de détails [113], mais il est bon de dire pour quelle raison il les tenait en haute estime et leur témoignait plus de considération que n'en mériteraient de simples mortels ; cette explication ne paraîtra pas déplacée dans un livre d'histoire et fera comprendre l'opinion qu'on avait sur leur compte.

[373]. Il y avait parmi les Esséniens un certain Manahem, d'une honnêteté éprouvée dans la conduite de sa vie, et qui tenait de Dieu le don de prévoir l'avenir. Un jour qu'Hérode, alors enfant, allait à l'école, cet homme le regarda attentivement et le salua du titre de roi des Juifs. [374] Hérode crut que c'était ignorance ou moquerie et lui rappela qu'il n'était qu'un simple particulier. Mais Manahem sourit tranquillement et lui donnant une tape familière [114] : « Tu seras pourtant roi, lui dit-il, et tu régneras heureusement, car Dieu t'en a jugé digne. Et souviens-toi des coups de Manahem, et que ce soit pour toi comme un symbole des revirements de la fortune. [375] Ce te serait, en effet, un excellent sujet de réflexions, si tu aimais la justice, la piété envers Dieu, l'équité à l'égard des citoyens ; mais, moi qui sais tout, je sais que tu ne seras pas tel. [376] Tu seras heureux comme personne ne l'a été, tu acquerras une gloire immortelle, mais tu oublieras la piété et la justice, et cet oubli ne saurait échapper à Dieu ; sa colère s'en souviendra à la fin de ta vie. » [377] Sur le moment Hérode ne fit pas grande attention à ces prédictions, n'ayant aucun espoir de les voir se réaliser ; mais quand il se fut élevé peu à peu jusqu'au trône et à la prospérité, dans tout l'éclat du pouvoir, il fit venir Manahem et l'interrogea sur la durée de son règne. [378] Manahem ne lui en dit pas le total ; comme il se taisait, Hérode lui demanda s'il régnerait dix ans. Manahem répondit oui, et même vingt, et trente, mais n'assigna aucune date à l'échéance finale. Hérode se déclara cependant satisfait, renvoya Manahem après lui avoir donné la main, et depuis ce temps honora particulièrement tous les Esséniens. [379] J'ai pensé que, quelque invraisemblance qu'il y ait dans ce récit, je devais le faire à mes lecteurs et rendre ce témoignage public à mes compatriotes, car nombre d'hommes de cette espèce doivent au privilège de leur vertu d'être honorés de la connaissance des choses divines [115].

CHAPITRE XI

1-2. Hérode décide la reconstruction du Temple. - 3. Description du Temple et des fortifications de la colline sacrée. - 4. La tour Antonia ; vicissitudes du vêtement du grand-prêtre. - 5. Les portes, le portique royal, les trois parvis. - 6-7. Fêtes de l'inauguration du nouveau Temple ; miracle des pluies nocturnes.

[380]. A ce moment, dans la dix-huitième année de son règne [116], après avoir fait tout ce qui précède, Hérode aborda une entreshprise considérable, la reconstruction du Temple de Dieu. Il voulait agrandir l'enceinte et augmenter la hauteur de l'édifice pour le rendre plus imposant ; il pensait, avec raison, que cette oeuvre serait la plus remarquable de toutes celles auxquelles il aurait travaillé et qu'elle suffirait pour lui assurer une éternelle gloire. [381] Mais sachant que le peuple n'était nullement préparé à cette grande entreprise et s'effrayerait de ses difficultés, il voulut tout d'abord l'amener par la persuasion à donner son concours à tout ce dessein. Il convoqua donc les habitants et leur parla en ces termes : [382] « De tout ce que j'ai fait pendant mon règne, je crois inutile de rien dire, chers compatriotes, bien que j'en aie retiré moins d'honneur que vous-mêmes de sécurité. [383] De même que, dans les conjonctures les plus difficiles, je n'ai jamais rien négligé de vos intérêts, ainsi dans toutes les constructions que j'ai élevées, je me suis préoccupé moins de mettre ma personne que vous tous à l'abri des injures : je crois donc, avec la volonté de Dieu, avoir amené le peuple juif à un degré de prospérité qu'il n'avait jamais connu auparavant. [384] Vous rappeler tous les ouvrages exécutés l'un après l'autre en différents endroits du pays, toutes les villes construites sur notre ancien territoire ou dans mes acquisitions nouvelles, parure magnifique pour notre nation, me parait inutile, puisque tout cela vous est bien connu ; mais l'entreprise à laquelle je veux me consacrer aujourd'hui est la plus pieuse, la plus belle de toutes celles de mon règne et je veux en mettre la preuve évidente sous vos yeux. [385] Notre Temple actuel a été élevé en l'honneur du Dieu Tout-puissant par nos pères, à leur retour de Babylone ; mais il lui manque en hauteur soixante coudées pour atteindre les dimensions qu'avait le premier Temple, celui qui fut bâti par Salomon [117]. [386] Il ne faut pas en accuser la piété de nos pères : ce n'est pas leur faute si le Temple est trop petit ; c'est que les dimensions de l'édifice leur furent imposées par Cyrus et Darius, fils d'Hystaspe, dont ils furent les esclaves et ceux de leurs descendants, avant de l'être des Macédoniens ; ils n'eurent donc pas la possibilité d'égaler la grandeur du premier monument de leur piété [118]. [387] Mais aujourd'hui que, par la volonté de Dieu, je détiens le pouvoir, et que nous jouissons d'une longue paix, de richesses, de revenus considérables, et surtout que les Romains, les maîtres du monde, ou peu s'en faut, nous témoignent de l'amitié et de la bienveillance, je veux essayer, en réparant les négligences que nous imposèrent jadis la nécessité et la servitude, de m'acquitter envers Dieu, par ce pieux hommage, de ses bienfaits et du don de la royauté. »

[388]. Ainsi parla Hérode. Ce discours inattendu étonna le peuple. Jugeant chimé-

rique l'espoir exprimé par le roi, les Juifs y restèrent insensibles, se demandant avec inquiétude si Hérode, après s'être hâté de démolir tout l'édifice, aurait les ressources suffisantes pour mener à bonne fin son projet : le danger leur paraissait donc très grand, et l'entreprise d'une grandeur malaisée à réaliser. [389] Le roi, les voyant dans ces dispositions, les rassura en leur promettant de ne pas jeter bas le Temple avant d'avoir réuni tous les matériaux nécessaires à l'achèvement des travaux. [390] L'effet suivit la promesse : il fit préparer mille chariots pour transporter les pierres, choisit dix mille ouvriers des plus expérimentés, acheta pour mille prêtres des vêtements sacerdotaux [119], enseigna aux uns le métier de maçon, aux autres celui de charpentier ; et tous ces préparatifs ainsi soigneusement achevés, se mit à l'oeuvre.

[391]. Après avoir démoli les anciennes fondations, il en jeta de nouvelles sur lesquelles il éleva le Temple, qui mesura cent coudées en longueur [et en largeur] [120] et vingt de plus dans la hauteur, excédant qui disparut plus tard par suite d'un affaissement survenu, avec le temps, dans les fondation ; il avait été décidé, du temps de Néron, de le rétablir [121]. [392] Le Temple fut construit en pierre blanche très dure, dont chaque bloc mesurait vingt-cinq coudées de longueur, huit de hauteur et environ douze d'épaisseur. [393] Dans le Temple, comme dans le portique royal [122], on tint les nefs latérales moins hautes et le bâtiment central plus élevé, il était visible à plusieurs stades de distance, pour les habitants de la campagne, surtout pour ceux qui demeuraient en face, ou s'avançaient dans cette direction. [394] Les portes d'entrée, aussi hautes, avec leur linteau, que le Temple même, furent ornées de tentures bigarrées, offrant à l'œil des fleurs teintes en pourpre et des colonnes brodées. [395] Au-dessus des portes, dans l'espace compris jusqu'au couronnement du mur, courait une vigne d'or aux grappes pendantes, merveille de grandeur et d'art, et dans laquelle la finesse du travail le disputait à la richesse de la matière. [396] Hérode entoura le Temple de spacieux portiques, soigneusement proportionnés aux dimensions de l'édifice et beaucoup plus riches que ceux d'autrefois personne, semblait-il, n'avait jamais aussi magnifiquement orné le Temple. Les deux portiques étaient appuyés à un puissant mur, et ce mur lui-même était l'oeuvre la plus colossale dont on eût jamais entendu parler. [397] L'emplacement du Temple est, en effet, une colline rocheuse, escarpée, qui monte cependant en pente douce, du côté des quartiers est de la ville, jusqu'au sommet. [398] Notre premier roi [123] Salomon, sous l'inspiration divine, y exécuta des travaux considérables. Sur le sommet, il fortifia par un mur tout le plateau ; dans le bas, il éleva à partir du pied même de la colline, qu'entoure au S.-O. un ravin profond, une seconde muraille en pierres liées par des scellements de plomb ; [399] en s'avançant la muraille embrassait graduellement un morceau de la colline et s'élevait de plus en plus [124]. Toute cette construction, de plan carré, était d'une grandeur et d'une hauteur inimaginables : extérieurement, la vue ne s'arrêtait que sur les larges surfaces des pierres ; intérieurement des crampons de fer maintenaient l'appareil et lui assuraient une solidité à toute épreuve. [400] Ce travail une fois poussé jusqu'au

niveau du sommet de la colline, on égalisa soigneusement celui-ci, puis on combla sur tout le pourtour la cavité comprise entre le mur et le flanc de la colline, jusqu'à ce que l'on fût de plain-pied avec le plateau et l'on nivela la surface du remblai. Cet ensemble constitua l'enceinte, qui avait quatre stades de tour, chaque côté ayant un stade de longueur. [401] En dedans de ce mur d'enceinte, un autre mur de pierre [125] suit le sommet lui-même ; le long de l'arête orientale, un portique double s'y appuie, de dimensions égales au mur, et s'ouvre sur les portes du Temple, placé au milieu [126]. [402] Nombre de nos anciens rois embellirent ce portique, et tout autour du sanctuaire étaient suspendues des dépouilles barbares ; le roi Hérode les consacra toutes (à nouveau) après y avoir joint celles qu'il avait enlevées aux Arabes.

[403]. Du côté nord on avait construit, dans l'angle du péribole [127], une citadelle, admirablement fortifiée et pourvue d'excellents moyens de défense. Elle fut bâtie par les rois pontifes de la race ses Asamonéens, prédécesseurs d'Hérode, qui l'appelèrent Baris [128] et la destinèrent à abriter le vêtement sacerdotal que le grand-prêtre ne revêt que lorsqu'il doit offrir un sacrifice. [404] Hérode laissa le vêtement au même endroit, mais, après sa mort, il fut sous la garde des Romains jusqu'au temps de Tibère César. [405] Sous cet empereur, Vitellius, gouverneur de Syrie, étant venu à Jérusalem, y reçut du peuple un accueil magnifique ; désireux de le reconnaître par un témoignage de bienveillance, comme les Juifs lui demandaient de leur rendre la garde du vêtement sacré, il en écrivit à Tibère César, qui octroya leur requête ; et ils conservèrent la disposition de ce vêtement jusqu'à la mort du roi Agrippa. [406] Après celui-ci, Cassius Longinus, alors gouverneur de Syrie, et Cuspius Fadus, procurateur de la Judée, ordonnèrent aux Juifs de déposer le vêtement dans la tour Antonia : les Romains, disaient-ils, devaient en être les maîtres, comme ils l'étaient auparavant. [407] Les Juifs envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur Claude pour lui adresser une requête à ce sujet. Lorsqu'ils furent arrivés à Rome, le roi Agrippa II, qui s'y trouvait alors, présenta la demande à l'empereur qui accorda l'autorisation sollicitée et envoya des ordres au proconsul de Syrie [129]. [408] Auparavant, le vêtement se trouvait sous le sceau du grand-prêtre et des gardiens du trésor ; la veille de la fête, les gardiens du trésor se rendaient auprès du chef de la garnison romaine et, après avoir vérifié leur sceau, emportaient le vêtement. Puis, la fête passée, ils le rapportaient au même endroit et l'y déposaient, après avoir montré au commandant de la garnison que le sceau était bien le même. [409] Mais je me suis laissé entraîner par le souvenir douloureux des événements ultérieurs à donner tous ces détails. A l'époque où nous sommes, le roi des Juifs, Hérode, fortifia encore cette tour Baris afin d'assurer la sécurité et la défense du Temple, et, en souvenir d'Antoine, son ami et le chef des Romains, il lui donna le nom d'Antonia [130].

[410]. Du côté de l'ouest, le mur d'enceinte du Temple avait quatre portes : l'une conduisait au palais, par un chemin qui franchissait le ravin intermédiaire ; deux autres menaient au faubourg [131] ; la dernière conduisait dans les autres quartiers de la ville,

par un long escalier qui descendait jusqu'au fond du ravin, d'où il remontait ensuite : car la ville se trouvait en face du Temple, bâtie en amphithéâtre et entourée sur toute la partie sud par un profond ravin. [411] Sur le quatrième front du mur d'enceinte, au midi, il y avait aussi des portes dans le milieu, et de plus le portique royal, qui s'étend en longueur, avec son triple promenoir, du ravin est au ravin ouest : on n'aurait pu le prolonger davantage. [412] C'était l'ouvrage le plus admirable qui fût sous le soleil. Telle était déjà la profondeur du ravin qu'en se penchant pour en voir le fond on n'en pouvait supporter la vue ; Hérode cependant construisit sur le bord même un portique de dimensions immenses, au point que si l'on essayait, du haut du toit, de sonder cette double profondeur, on était saisi de vertige, l'oeil ne parvenant pas à mesurer l'abîme. [413] Les colonnes furent disposées symétriquement sur quatre rangs, dont le quatrième était engagé dans le mur de pierre ; l'épaisseur des colonnes était telle qu'il fallait trois hommes, joignant leurs bras tendus bout à bout, pour les embrasser ; le périmètre à la base était de vingt-sept pieds, car un double tore s'enroulait sous le fût [132]. [414] Il y avait en tout cent soixante-deux colonnes [133] ; les chapiteaux sculptés étaient de style corinthien, et le tout d'une magnificence frappante. Entre Ces quatre rangs de colonnes couraient trois promenoirs couverts. Les deux extrêmes, qui se faisaient pendant et étaient disposés de même façon, avaient chacun trente pieds de largeur, un stade de longueur, plus de cinquante pieds de hauteur ; l'allée du milieu avait la moitié en plus de largeur et une hauteur double : cette nef surpassait donc de beaucoup les deux voisines. [416] Le plafond était orné de sculptures en plein bois figurant toutes sortes de dessins ; il était surélevé dans le milieu et soutenu par un mur formant corniche, qui reposait sur l'entablement de l'étage inférieur [134] ; ce mur était décoré de colonnes engagées, et le tout parfaitement poli : quiconque n'a pas vu ce travail ne peut s'en faire aucune idée, et ceux qui l'ont vu étaient frappés d'admiration. [417] Tel était le premier parvis. Il en renfermait un second, assez peu éloigné, auquel on avait accès par quelques marches et qu'entourait une barrière de pierre ; une inscription en interdisait l'entrée aux étrangers sous peine de mort [135]. [418] Le parvis intérieur avait au sud et au nord trois portails à quelque distance les uns des autres, et, au soleil levant, un seul, la grande porte, par laquelle nous autres Juifs, à la conditions d'être purs, entrions avec nos femmes. Au delà de cette enceinte il était défendu aux femmes de passer outre [136]. [419] Un troisième parvis était contenu dans le précédent, où les prêtres seuls pouvaient pénétrer. Il renfermait le Temple et, devant celui-ci, l'autel sur lequel nous offrions nos holocaustes à Dieu [137]. [420] Le roi Hérode n'eut accès à aucune de ces dernières parties de l'édifice [138], dont il était exclu parce qu'il n'était pas prêtre. Mais il s'occupa activement des travaux des portiques et des parvis extérieurs et les acheva en huit ans.

[421]. Le sanctuaire fut bâti par les prêtres en un an et six [139] mois. Tout le peuple fut rempli de joie pour ce prompt achèvement de l'oeuvre et en rendit grâces d'abord à Dieu, ensuite au zèle du roi ; la reconstruction fut célébrée par des fêtes et des béné-

dictions. [422] Le roi offrit en sacrifice à Dieu trois cents bœufs ; quant aux autres, chacun fit suivant ses propres ressources, et il est impossible de dire le nombre des victimes, car on ne saurait approcher de la vérité. [423] Il arriva en effet que le jour de l'achèvement du Temple coïncida avec l'anniversaire de l'avènement du roi, que l'on célébrait habituellement, et cette coïncidence donna à la fête le plus grand éclat [140].

[424]. Le roi se fit aussi creuser un passage souterrain, conduisant de la tour Antonia à l'enceinte sacrée intérieure, du côté de la porte est, au dessus de cette porte il se fit également construire une tour, dont il voulait avoir ainsi l'accès par des souterrains, pour se mettre à l'abri an cas de soulèvement populaire contre la royauté. [425] On dit que tout le temps que dura la construction du Temple, il ne plut jamais pendant le jour ; il n'y eut d'averses que la nuit, de façon que les travaux ne furent pas interrompus [141]. Cette tradition nous a été transmise par nos pères, et la chose n'a rien d'incroyable si l'on considère tant d'autres manifestations de Dieu. C'est ainsi que le Temple fut reconstruit.

NOTES

[1] Quelques traits de ce chapitre (récompenses et châtiments, cadeaux et à Antoine) sont réunis dans Guerre, I, § 358.

[2] Les mss. sauf E ont ici Pollion, mais cf. livre XIV, ix, 4.

[3] L'année 38/7 av. J.-C. Cf. livre XIV, xvi, 2.

[4] Josèphe ne parait pas s'apercevoir que cette version des causes de la mort d'Antigone est peu d'accord avec celle qu'il a donnée dans le livre XIV, xvi, 3, d'après Nicolas.

[5] Cf. pour le retour d'Hyrcan Guerre, I, § 433-4.

[6] Livre, XIV, xiv, 10.

[7] Texte incertain.

[8] L'intervention d'Hérode en faveur du retour d'Hyrcan, racontée ici, se concilie assez mal avec la section précédente où ce retour est attribué aux démarches d'Hyrcan lui-même. Destinon (op. cit., p. 110) soupçonne ici la « contamination » de deux versions distinctes, dont la première seule dériverait de Nicolas (la fin de cette section trahit, en effet, une source hostile à Hérode).

[9] Cf. Guerre I, § 439, où Mariamme est accusée d'avoir envoyé elle-même son portrait.

[10] Nous ne comprenons pas les mots σπουδαιότερον ἢ θᾶττον.

[11] Si Ananel était « de la race des grands-prêtres » (quel que soit le sens précis qu'on attache à ces mots), il n'était pas un « prêtre obscur » (ii, 4).

[12] Livre XII, v, 1.

[13] Livre XIV, § 6. Ces deux précédents contredisent la formule, Ananel, qui..., citée plus haut.

[14] Nous lisons πότον avec P et la traduction latine, suivis par Naber (les autres mss. ont

τόπον)

[15] Le récit, très abrégé, de Guerre est un peu différent. Après avoir mentionné la fête des Tabernacles et l'émotion du peuple, Josèphe écrit : « l'enfant fut envoyé de nuit à Jéricho et là tué, sur l'ordre du roi, par la main des Gelates (ou : des Gaulois), qui le plongèrent dans une piscine ». Il semble pourtant qu'Hérode n'ait eu des mercenaires gaulois qu'après la mort de Cléopâtre (vii, 3).

[16] Octobre 35 av. J.-C.

[17] Naber lit ἠπάτησε, les mss. ont ἥττησε « ne put fléchir Alexandra ».

[18] Printemps 34 av. J.-C.

[19] Les mss. ont θείου. Joseph aurait donc été l'oncle paternel ou maternel d'Hérode ; mais plus loin (iii, 9) nous voyons qu'il était son beau-frère (le mari de sa soeur), ce qui est confirmé par Guerre, I, § 441. Naber propose donc avec raison d'écrire ici πένθερον ; déjà Arnaud a traduit ainsi.

[20] Pour le récit qui suit (sections 6-9) cf. Guerre, I, § 441-444. Mais c'est par erreur que le récit abrégé de Guerre fait périr Mariamme en même temps que Joseph.

[21] Personnage inconnu. Quelques mss. ont υἱοῦ Ἰούδα.

[22] Selon Schürer (I3, 364) il s'agirait du royaume de Chalcis dans le Liban, mais la donation de ce royaume à Cléopâtre est placée par Plutarque, Dion et Porphyre en 36 av. J.-C. M. Bouché Leclercq (*Histoire des Lagides*, II, 73) pense au titre de Reine des rois conféré à Cléopâtre au retour de l'expédition d'Arménie, mais sans plus de vraisemblance. Nicolas a peut-être commis un anachronisme.

[23] Ce n'est pas précisément contre les Parthes que marchait alors Antoine, mais contre les Arméniens (Dion Cassius, XLIX, 39).

[24] Guerre, I, § 359-361.

[25] Texte mutilé.

[26] Il s'agit de Lysanias, dynaste de Chalcis en Liban (Iturée), fils et successeur de Ptolémée, fils de Mennaios. Son exécution se place en 36, à la veille de l'expédition d'Antoine contre les Parthes (Porphyre ap. Eusèbe, I, 170 Schœne). Cf. Kromayer, *Zeit und Bedeutunq der ersten Schenkung Mark Antons an Kleopatra*, dans l'*Hermes*, XXIX (1894), p. 571 suiv.

[27] Toutes ces donations se placent probablement en 36, soit avant l'expédition contre les Parthes (Plutarque), soit après (Dion) : Schürer (I, 380) les place en 34, et le langage de Josèphe (iv, 2) semble prouver que ce dernier a partagé cette opinion.

[28] Guerre, I, § 362.

[29] Printemps 34 av. J.-C.

[30] Au prix de 200 talents par an (Guerre, § 362 - cf. infra, v, 3). Mais en réalité, comme on le verra plus loin, en ce qui concerne les districts arabes Hérode ne faisait que l'avance du tribut dû par Malchos.

[31] Guerre, I, § 363.

[32] C'est-à-dire Archélaüs, roi de Cappadoce, et le futur empereur Tibère (Josèphe copie Nicolas sans savoir peut-être de qui il s'agit). Artaxias ne fut d'ailleurs pas détrôné par les

Romains, mais par « ses proches » (Tacite, Ann., II, 3).

[33] C'était toujours Malchos ou Malichos (Guerre). Cf. livre XIV, xiv, 1.

[34] Le sens exact de ἀζημίως m'échappe.

[35] Guerre, I, § 364-369.

[36] La 187e Olympiade commença en juillet 32 av. J.-C. ; la bataille d'Actium est du 2 septembre 31, donc de la 2e année de cette Olympiade, à moins que les Olympiades de Josèphe ne commencent au 1er janvier qui suit leur véritable origine.

[37] Site inconnu. Faut-il corriger en Dium (Δῖον πόλιν au lieu de Διόσπολιν) ? C'est certainement dans cette région, à l'E. de la Décapole, qu'il faut placer la campagne.

[38] Κανᾶ dans Ant. ; Κανάθα (Kanawat) dans Guerre. Mais peut-être faut-il lire Kanata (distinct de Kanatha), aujourd'hui Kerak, à l'O. du Haouran.

[39] En lisant avec Niese et les mss. PF ἐν καλῷ (ἐν Κανᾶ vulg.). L'endroit s'appelait Ormiza (Guerre).

[40] Texte douteux. Je lis avec les mss. ἐπιτρέψαντες (Naber : ἐπιτρέψοντες)

[41] Guerre, I, § 370-372.

[42] Cette année va du printemps (Nisan) 31 au printemps 30. La catastrophe eut lieu (Guerre) au commencement du printemps, donc cinq mois avant la bataille d'Actium, ἀκμάζοντος τοῦ περὶ Ἄκτιον πολέμου (Guerre).

[43] Guerre, I, § 373-379 (développement très différent).

[44] La même idée est exprimée par saint Paul (Galates, iii, 19 ; Hébreux, ii, 2). Notre texte aurait dû être cité par Bousset dans son exposé de la doctrine angélologique à l'époque de Jésus (*Religion des Judentums*, p. 323 Suiv.).

[45] Guerre, I, § 380-383.

[46] Près de Philadelphie en Ammonitide (Guerre).

[47] La lacune du texte, marquée par Dindorf, a été remplie conjecturalement par Niese d'après le texte de Guerre.

[48] Guerre, I, § 384-385.

[49] Cinq cents talents, d'après Guerre.

[50] Six mille selon quelques mss.

[51] Guerre, I, § 388-395 (il n'y est pas question du supplice d'Hyrcan).

[52] Livre XIV, xiii, 2.- L'expression « parent de Joseph » achève de prouver que Joseph n'était pas oncle, mais simplement beau-frère d'Hérode (supra, iii, 5).

[53] Ces mémoires ou registres n'ont probablement jamais été publiés ; Josèphe les cite à travers Nicolas, qui a pu les connaître en qualité de secrétaire du roi.

[54] Ce chiffre est inexact ou altéré, comme l'a fait observer Wellhausen (Geschichte, 3e éd., p. 221), car le père d'Hyrcan, Alexandre Jannée, épousa Salomé, veuve de son frère mort en 103 ; Hyrcan est donc né au plus tôt en 102 et n'avait à sa mort (31) que 72 ans au plus.

[55] Le texte a quarante, mais entre le rétablissement d'Hyrcan par Pompée (fin 63 ou commencement 62 av. J.-C.) et l'usurpation d'Antigone (40) il ne s'est passé que 22 ou 23 ans.

[56] Sens douteux. Peut-être : « aucune de ces espérances ne se réalisa ».

[57] Le nom de ce personnage (qui ne reparaît pas dans la suite) a été suspecté ; on y a vu une confusion avec un épisode antérieur (supra, iii, 5).

[58] Printemps 30 av. J.-C.

[59] ἀνυποτιμήτως, sens probable (æpotÛmhosiw, excuse, justification en grec alexandrin).

[60] τὸ πρόσωπον ἀνελών, sens douteux. Peut-être : « faisant abstraction des personnes ? »

[61] Q. Didius, gouverneur de Syrie (les mss. des Antiquités ont καταιδιος, καπιδιος, le *Bellum* καὶ Βεντιδιος ; la vraie leçon est due à Hudson), assisté par Hérode, avait arrêté une troupe de gladiateurs partis de Cyzique pour secourir Antoine. Josèphe, en abrégeant Nicolas, rend l'allusion inintelligible. Cf. Dion Cassius, LI, 7.

[62] Il s'agit d'Alexas de Laodicée, confident d'Antoine, qui l'avait envoyé à Hérode (Plut., Ant., 72).

[63] Déjà plus haut il a été dit prématurément qu'il accompagna Octave jusqu'à l'Égypte.

[64] Supra, iii, 5. C'est peut-être cette phrase (de Nicolas ?) qui a fait croire à Josèphe que cette fois encore un des gardiens de Mariamme s'appelait Joseph.

[65] Texte et sens extrêmement incertains. Nous suivons le texte de Niese (παῤ αὐτοῦ). Avec celui du Laurentianus (παρ' αὐτῆς) le sens pourrait être : « que le châtiment ne fût disproportionné à l'offense ».

[66] Août 30 av. J.-C.

[67] Lapsus pour « grand-père ». A l'époque de l'exécution d'Alexandre, père de Mariamme (49 av. J.-C.), Hérode ne comptait pas. Deux mss. ont d'ailleurs πάππον au lieu de πατέρα.

[68] Destinon (op. cit., p. 112) suppose non sans vraisemblance que parmi ces conseillers enclins à l'indulgence se trouvait Nicolas lui-même.

[69] Fin 29 av. J.-C.

[70] Si l'on compare ce récit de la mort de Soaimos et de Mariamme avec l'épisode raconté plus haut (iii, 6) qui amena l'exécution de Joseph, on ne peut manquer d'être frappé de l'étroite analogie de plusieurs circonstances des deux récits. Cette analogie est si grande que dans le récit abrégé de Guerre les deux épisodes paraissent être fondus en un seul, placé au moment du voyage d'Hérode auprès d'Antoine. Le gardien infidèle s'appelle Joseph, non Soaimos, et Hérode, irrité par les calomnies de Salomé, le fait mettre à mort avec Mariamme. Frappé de ces coïncidences, Destinon (op. cit., p. 113) a émis l'hypothèse que le double récit des Antiquités résulte d'une erreur : Josèphe ayant trouvé deux narrations du même fait, où le nom seul du gardien différait, en aurait fait deux épisodes différents. Pas plus que Schürer (I, 386), je ne puis admettre cette hypothèse ; l'erreur, si erreur il y a, a sûrement été déjà commise par Nicolas ; mais il y a plus probablement simple similitude des événements eux-mêmes. Toute fois rien ne prouve qu'Hérode ait sérieusement soupçonné Mariamme d'adultère avec Soaimos ; son accusation ne porte que

sur la tentative d'empoisonnement.

[71] Guerre, I, § 444.

[72] Cette dénomination est prématurée, car Samarie a pris ce nom nouveau au plus tôt en janvier 27 av. J.-C., époque où Octave reçut le titre d'Auguste (Σεβαστός) Cf. Schürer, I2, p. 366.

[73] Sans doute le même personnage qui avait trahi Hyrcan en vi, 2.

[74] Voir iii, 9.

[75] Deutéronome, ch. xxiv. La répudiation du mari est également condamnée par l'Évangile (Marc, x, 12).

[76] Niese préfère la leçon Sabbas du manuscrit P, mais le nom de Babas était commun alors. D'après une tradition rabbinique, c'est un Baba ben Bouta qui aurait conseillé à Hérode de reconstruire le Temple.

[77] Les « complices » des fils de Babas sont Costobaros, Lysimaque, Antipater et Dosithée, mais on ne sait qui parmi tous ces suppliciés appartenait « à la race d'Hyrcan ». Schürer fait, d'ailleurs, observer avec raison que la fille d'Antigone vivait encore vingt ans plus tard (Ant., XVII, 5, 2, fin).

[78] 6 ou 25 avant J.-C. (12 ans après la prise de Jérusalem par Hérode).

[79] En lisant ἀπὸ παντὸς (sans τοῦ) ἔθνους.

[80] κρατούμενοι, sens douteux (κρατούμενα L et Niese).

[81] Texte corrompu.

[82] La construction commença en 22 av. J.-C. (infra, ix, 6, fin).

[83] Il faut lire avec Schürer ἐπὶ τῇ Γαλιλαίᾳ Γάβα etc. ; Gaba, dont l'emplacement n'est pas certain, était située au pied du Carmel (Guerre, III, iii, 1). Hesbon (Hesbdn) se trouvait à l'E. du Jourdain vis-à-vis de Jéricho.

[84] Le texte est fort douteux.

[85] Pour la reconstruction de Samarie-Sebaste, cf. Guerre, I, qui ajoute deux détails : le nombre des colons (6000) et la dédicace du temple à César (Auguste).

[86] 25-24 av. J.-C.

[87] Le core (kar) ou homer est évalué par Benzinger à 364 litres ; le médimne attique (solonien) en vaut 52. L'évaluation de Josèphe est donc très inexacte. Peut-être a-t-il confondu le médimne avec le métrète, employé pour les liquides (39 litres).

[88] 25-24 av. J.-C. Le chiffre de 500 auxiliaires juifs est également donné par Strabon, XVI, 4, 23.

[89] Texte altéré que n'éclaire pas le passage parallèle de Guerre.

[90] Texte corrompu.

[91] Jésus, fils de Phabès, avait donc succédé à Ananel (XV, 3, 3) à une époque inconnue. D'après certains passages de Josèphe (XVII, 4, 2 etc.), le beau-père d'Hérode se serait appelé Boéthos, et non Simon, fils de Boéthos. Cf. Schürer, II3, p. 217. La fille s'appelait Mariamme (Guerre, I).

[92] Livre XIV, viii, 9. Josèphe omet de rappeler ici le nom de la forteresse, Hérodion, qui

est donné dans la description parallèle de Guerre (liv. I). Pour le site, au N. de Thékoa (Guerre, IV, ix, 5), aujourd'hui Djebel el-Foureidis, cf. Schürer, I3, 390.

[93] ἐγγὺς ἐπιεικῶς κολωνός, texte altéré ; le sens résulte de Guerre (liv. I).

[94] Pour la description de Césarée, cf. Guerre, I.

[95] Dix seulement d'après Guerre.

[96] Νεναγμένος, leçon des meilleurs mss., appelle un complément. Περιγμένος (leçon de AMW) peut-il signifier « circulaire » ?

[97] La tour et les deux piédestaux supportaient des statues colossales (Guerre).

[98] L'an 10 avant J.-C. Ailleurs (XVI, 136) la durée du travail est évaluée à 10 ans.

[99] 24 ou 23 av. J-C.

[100] Pour l'épisode de Zénodore cf. Guerre, I, xx, 4. La donation eut lieu (Guerre) après la « première période actiaque » (période de célébration des jeux actiaques) c'est-à-dire après septembre 24 av. J.-C.

[101] Lysanias, fils de Ptolémée, prince de Chalcis, avait été mis à mort par Antoine en 34 (supra, iv, 1). Ce sont ses états, devenus vacants, que le gouvernement romain avait baillés à ferme à Zénodore. L'origine de ce dernier est inconnue. Sur une inscription mutilée d'Héliopolis (Renan, Mission de Phénicie, 317) il parait être désigné comme fils de Lysanias ; mais il ne l'était peut-être que par une adoption posthume. Il possédait, indépendamment des territoires affermés, une tétrarchie propre.

[102] En effet, le don de César comprenait les 3 provinces de Lysanias (supra, x, 1 ; Guerre, I, xx, 4) et non pas simplement la Trachonitide. Voir infra.

[103] 23 av. J.-C. La visite d'Hérode à Mytilène se place probablement en 22.

[104] Tel me parait être le sens de cette phrase, dont le texte est altéré.

[105] Guerre, I, 399-400.

[106] 20 av. J.-C. (Dion, LIV, 7).

[107] Oulatha était près du lac Houleb, la Panias est sur le haut Jourdain. Ces territoires constituaient le domaine héréditaire de Zénodore (Ζηνοδώρου τετραχίαν, Dion, LIV, 9), qui sur ses monnaies prend le titre de Ζηνοδώρου τετράρχου καὶ ἀρχιερέως. Ils sont distincts, malgré les doutes de Schürer (I3, 715), des territoires de Lysanias, pris à ferme par Zénodore. La date 87 inscrite sur les monnaies (Wroth, Galatia, etc., p. 281) indique une ère commençant vers 115 av. J.-C. : c'est l'époque où ces territoires auront secoué le joug des Séleucides.

[108] Ἐπίτροποι désigne à proprement parler les procurateurs, non le gouverneur de la province. L'expression de Guerre (κατέστησε δ' αὐτὸν καὶ Συρίας ὅλης (κοίλης ?) ἐπίτροπον) est sûrement exagérée.

[109] Phrase presque identique dans Guerre, I, xx, 4.

[110] Le voeu d'Hérode est exaucé (Guerre, I, xxiv, 5) ; la tétrarchie de Phéroras comprenait la Pérée ou une partie de cette région (ibid., xxx, 3).

[111] C'est le temple figuré sur les monnaies du tétrarque Philippe, fils d'Hérode (Madden, Coins of the Jews, p. 123 suiv.).

[112] Pour Pollion et Saméas (Abtalion ? et Schemaya ou Schammai ?) cf. supra, i, 1.

[113] Cf. livre XVIII, 1, 5, description d'ailleurs moins détaillée que celle de Guerre, II, viii, 2-13. La forme €EssaÝow que Josèphe emploie (Esséens) est celle que préfère uniformément Philon.

[114] Mot à mot : « lui tapant les fesses ».

[115] Ce récit (sect. 5) ne parait pas emprunté à Nicolas de Damas, mais à la tradition essénienne, comme les anecdotes semblables concernant les Esséniens Juda (Ant., XIII, ii, 2) et Simon (XVII, xiii, 3). On n'oubliera pas que Josèphe avait vécu chez les Esséniens et prédit l'empire à Vespasien.

[116] 20-19 av. J.-C. (Guerre dit à tort : la quinzième année).

[117] D'après I Rois, 6, 2 le temple de Salomon avait 30 coudées de haut ; mais la Chronique (II, 3, 4) donne au portique antérieur une hauteur de 120 coudées. D'autre part on a vu (livre XI, iv, 6) que le temple de Zorobabel, d'après les prescriptions de Cyrus, en avait 60. Josèphe, qui suit la Chronique, en a conclut que ce second temple avait 60 coudées de moins que le premier ; la correction de Bekker, ἑπτά (d'après le ms. E), est donc à rejeter.

[118] Le texte parait altéré, mais le sens s'impose.

[119] ἱερατικός est un peu surprenant ; ne faudrait-il pas ἐργαστικός (des vêtements de travail) ? Hérode dut employer des prêtres aux travaux du Temple proprement dit, parce que seuls les prêtres y avaient accès.

[120] Ces mots manquent dans les mss., mais cf. Guerre (V, v, 4) où la largeur de la façade est évaluée à 100 coudées.

[121] Cf. Guerre, V, i, 5.

[122] Cf. plus loin xi, 5

[123] Bizarre désignation.

[124] Nous traduisons au jugé, le texte est d'une obscurité désespérante. Pour βάθος au sens de hauteur, cf. plus bas, xi, 5.

[125] C'est le mur de crête dont il a été déjà question plus haut.

[126] Josèphe à l'air de croire que le portique E. du péribole était l'oeuvre de Salomon, ce qui est invraisemblable.

[127] A l'angle nord-ouest.

[128] Elle existait déjà sous Aristobule Ier (livre XIII, xi, 2).

[129] Pour plus de détails sur ces épisodes, cf. Ant. XVIII, 4, 3 ; XX, 1. Dans notre passage la dernière phrase est ainsi conçue : ἐντειλαμένου Οὐιττελλίῳ τῷ τῆς Συρίας ἀντιστρατήγῳ, mais le mot Οὐίτελλίῳ est ou interpolé ou un lapsus de Josèphe, puisque le gouverneur était alors Cassius Longinus. La visite de Vitellius à Jérusalem est de 36 ap. J.-C., la décision de Claude est de l'an 45.

[130] Cf. Guerre, I, xxi, 1. Il est pourtant difficile d'admettre qu'Hérode ait appelé la tour de ce nom sous le règne d'Auguste, où la mémoire d'Antoine resta longtemps proscrite. Schürer, I3, 388, place en conséquence ce travail sous Antoine.

[131] Bezetha, au N. de la ville.

[132] Μῆκος ne désigne pas la hauteur de la colonne (qui était d'environ 50 pieds) mais le périmètre de la base. Le texte est peut-être mutilé. Un tronçon présumé d'une de ces colonnes est décrit par Clermont-Ganneau, Archaeol., Researches in Palestine, I, 254.

[133] Chiffre non divisible par 4. Faut-il corriger en 164 ? Saulcy suppose (Hérode, 234) que la dernière colonne de chacune des rangées intermédiaires était supprimée pour élargir l'accès du pont (?).

[134] Nous lisons avec la plupart des mss., περιδεδομημένου (FV περιτετμημένου) τοῖς ἐπιστυλίοις προμετωπιδίου τοίχου et nous traduisons au jugé.

[135] Une de ces inscriptions (moulage au musée du Louvre, original à Constantinople) a été retrouvée en 1871 par M. Clermont-Ganneau. Cf. *Rev. arch.*, 1872, t. XXIII, pl. X.

[136] Ce texte n'est pas clair. En réalité la seconde cour parait avoir été divisée par un mur N. S. en deux rectangles, dont celui de l'est était seul accessible aux femmes.

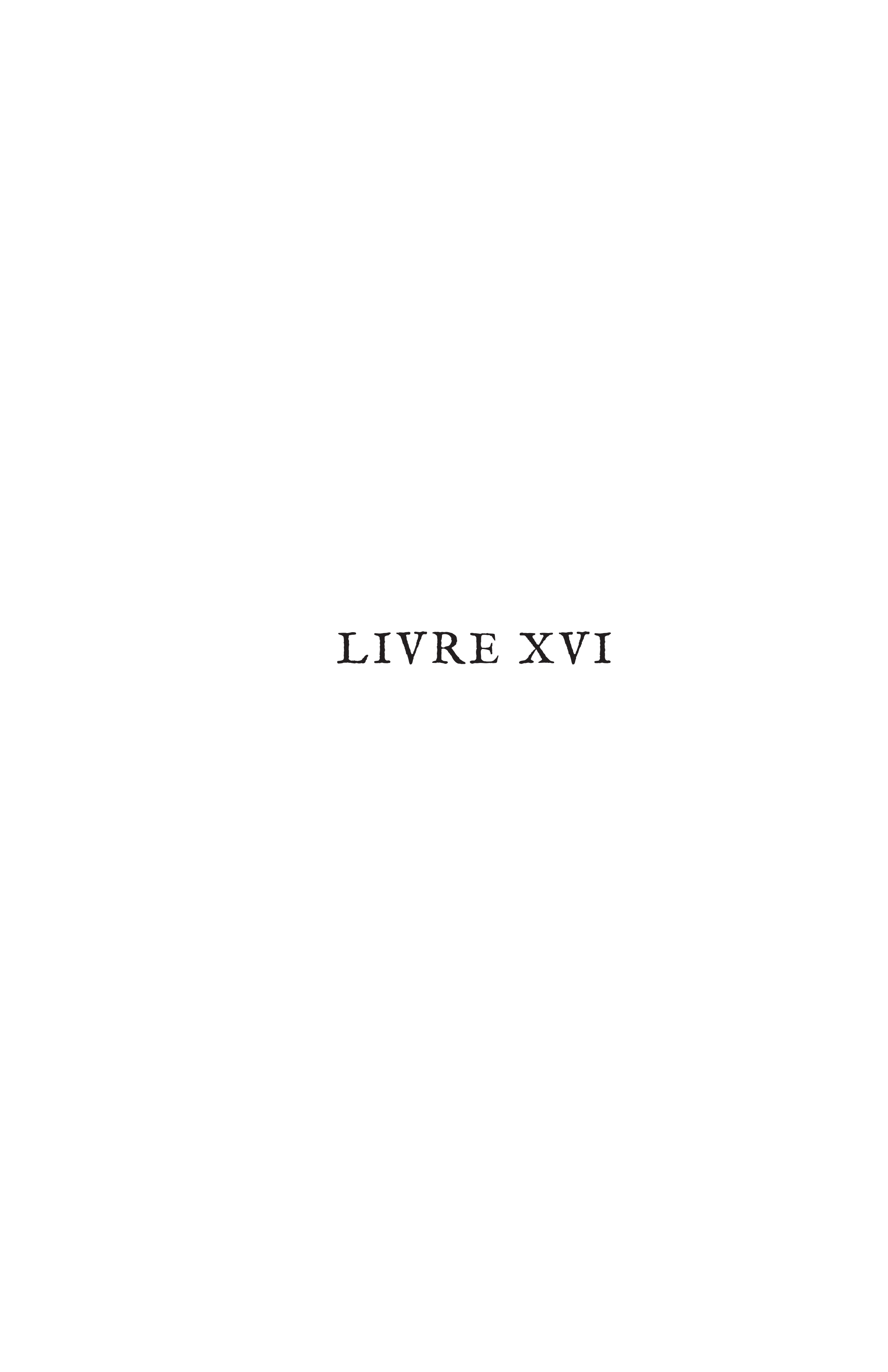
[137] Pour cette description cf. Guerre, V, 5 ; *C. Apion*, II, 8 ; Philon, *De monarchia*, II, 2 ; Mishna, Middoth, et parmi les travaux modernes Spiess, *Der Tempel in Jerusalem nach Josephus*, 1880, p. 46 suiv. et dans la Zeitschritf des deutschen Pal. Vereins, XV (1892), p. 234 suiv. ; Drüner, Untersuchungen über Josephus, Diss, Marburg, 1898. p. 57 suiv. ; Hildersheim, Die Beschreibung des Herod's Tempel in Tractat Middot und bei Fl. Josephus, 1877.

[138] τούτων τῶν τριοῶν, c'est-à-dire, suivant Whiston, le 3e parvis, le Temple et le rayon de l'autel des holocaustes. Mais cette interprétation ingénieuse est bien forcée et le texte, comme l'a vu Hudson, sans doute altéré.

[139] Cinq mois selon P.

[140] Comme l'avènement effectif d'Hérode (son occupation de Jérusalem) tombe probablement dans l'été (juillet) 37 av. J.-C., les travaux du Temple auraient commencé d'après cela en janvier 39 av. J.-C. Nous ne savons pas si les 18 mois que dura la construction du Temple proprement dit sont compris dans les 8 ans cités plus haut ou s'y ajoutent.

[141] Voir les traditions rabbiniques analogues dans Derenbourg, p. 152 suiv. *Talmud* de Babylone, *Taanit*h, 23 a, etc..


LIVRE XVI



CHAPITRE PREMIER [1]

1. Lois d'Hérode — 2. Ses fils reviennent de Rome, sont calomniés par Salomé, se marient.

Dans l'administration générale de l'État, le roi prit à cœur de réprimer une à une les iniquités commises dans la ville et la campagne. A cet effet il établit une loi absolument différente des lois primitives, loi qu'il sanctionna personnellement et condamnait les coupables de vol par effraction à être vendus aux fins de déportation hors du royaume. Cette mesure ne constituait pas seulement un châtiment d'une dureté intolérable, mais une violation des coutumes nationales. [2] En effet, le fait de subir l'esclavage chez des gens d'une autre race et pratiquant une autre manière de vivre, l'obligation de faire tout ce que ces gens-là ordonnaient, représentaient plutôt un attentat aux pratiques religieuses qu'un châtiment pour les condamnés, tandis que primitivement on s'en était tenu au genre de peine que voici. [3] Les lois enjoignaient que le voleur payât le quadruple [2] du dommage causé, et que, s'il n'avait pas de quoi, il fût vendu, mais non pas à des gens de race étrangère, ni pour un esclavage perpétuel ; car il fallait l'affranchir au bout de six ans révolus. [4] Au contraire, le châtiment dur et illégal fixé par la nouvelle ordonnance paraissait une marque d'arrogance et prince semblait l'avoir établi moins en roi qu'en tyran, sans aucun égard pour l'intérêt, commun de ses sujets. [5] Comme le reste de sa conduite, cette législation provoquait contre lui des médisances et de l'hostilité.

[6]. C'est à ce moment qu'il fit le voyage d'Italie, cédant à la fois au désir de rencontrer l'empereur et de voir ses fils qui séjournaient à Rome. Entre autres marques de bienveillance que lui prodigua l'empereur, il lui donna la permission de ramener dans sa patrie ses fils, dont il regardait les études comme désormais terminées. [7] À leur retour d'Italie la foule s'enthousiasma pour ces jeunes gens : ils étaient l'objet de l'attention générale, parés de la grandeur de leur fortune et, dignes, par leur apparence, du rang royal.

[8] Cependant ils furent immédiatement en butte à. la haine de Salomé, sœur du roi, et de ceux qui avaient accablé Mariamne par leurs calomnies [3] ; ces derniers craignaient que les jeunes princes, s'ils arrivaient, au trône leur fissent expier les crimes dont ils s'étaient rendus coupables envers leur mère. [9] Au sujet même de leurs craintes ils surent tirer une calomnie contre eux en répandant la fable que c'était contre leur gré qu'ils vivaient avec leur père : la mort de leur mère leur faisait juger même criminel de demeurer en compagnie du meurtrier de celle qui les avait mis au monde. [10] Fondant ainsi leur accusation sur des

faits véritables pour lui donner de la vraisemblance, ils étaient en mesure de nuire et de saper la bienveillance que le roi éprouvait pour ses fils. Ils se gardaient bien, en effet, de rien dire ouvertement devant lui, mais ils faisaient pleuvoir des propos de ce genre parmi le reste du peuple et, par les rapports qui en revenaient à Hérode, ils excitaient sous main sa haine qui, avec le temps, devait l'emporter sur les liens naturels eux-mêmes. [11] Cependant, à ce moment là, le roi, dont l'affection paternelle dominait encore tous les soupçons et les calomnies, donna à ses fils la part d'honneurs qui leur reverrait, et, comme ils étaient en âge, leur choisit des épouses : à Aristobule la fille de Salomé, Bérénice, à Alexandre la fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, Glaphyra.

Chapitre II[4]

1-2. Hérode accompagne Agrippa dans sa campagne du Pont. — 3-4. Il fait obtenir gain de cause aux Juifs d'Asie contre les Grecs. — 5. Hérode, rentre à Jérusalem, rend compte de son voyage et exempte le peuple du quart des impôts de l'année précédente.

[12]. Après avoir pris ces dispositions, lorsque Hérode apprit que Marcus Agrippa était à nouveau passé d'Italie en Asie Mineure [5], il se hâta d'aller à sa rencontre et l'invita à venir dans son royaume pour y recevoir l'accueil dû à un hôte et à un ami. [13] Agrippa, cédant à ses instances pressantes, vint en Judée. Hérode ne négligea rien pour gagner ses bonnes grâces, le recevant dans les villes nouvellement fondées ; tout en lui montrant ses bâtiments, il lui offrit ainsi qu'à ses amis les jouissances de festins luxueux, aussi bien à Sébaste, à Césarée, autour du port qu'il avait construit, que dans les forteresses qu'il avait édifiées à grands frais, Alexandrion, Hérodion [6], Hyrcania. [14] Il l'emmena aussi dans la ville de Jérusalem où tout le peuple vint à sa rencontre en vêtements de fête et accueillit Agrippa par des acclamations. Celui-ci offrit à Dieu une hécatombe et, un festin au peuple, qui ne le cédait pas en nombre aux cités les plus populeuses. [15] Personnellement il serait resté pour son plaisir encore plus longtemps, mais le temps le pressait, car il ne croyait pas prudent d'entreprendre à l'approche de l'hiver le voyage qu'il était obligé de faire pour retourner en Ionie.

[16]. Agrippa s'embarqua donc après qu'Hérode l'eut honoré de multiples présents, ainsi que les plus distingués de ses amis. Quant au roi, ayant hiverné dans ses propres États, il se hâta au printemps de rejoindre Agrippa parce qu'il savait qu'il avait décidé une expédition au Bosphore [7]. [17] Et ayant navigué en passant, par Rhodes et Cros, il se dirigea vers Lesbos dans l'espoir d'y rattraper Agrippa. Mais là il fut arrêté par un vent du Nord qui empêcha ses navires de mettre à la voile. [18] Alors il séjourna plusieurs jours à Chios, où il reçut avec bienveillance beaucoup de visiteurs et leur offrit des présents royaux. Comme il constata que le portique de la ville était en ruines — il avait été détruit, au cours de la guerre de Mithridate et en raison de sa grandeur et de sa beauté était plus difficile à restaurer que tout autre — [19] il donna de

l'argent non seulement en quantité suffisante, mais même en excédant, pour achever la restauration de l'édifice et il recommanda que, loin de différer l'ouvrage, on le menât vivement pour rendre à la ville son ornement particulier. [20] Le vent tombé, il toucha à Mitylène, puis de là à Byzance, et lorsqu'il apprit qu'Agrippa avait déjà doublé les îles Cyanées [8], il se hâta à sa poursuite à force de voiles. [21] C'est aux environs de Sinope du Pont qu'il rejoignit, Agrippa, qui, ne s'attendant pas à le voir rencontrer ses navires, l'accueillit avec joie ; ce fut un grand échange de caresses, parce qu'Agrippa voyait un suprême témoignage de bonne volonté et d'affection de la part du roi qui avait accompli une si longue traversée et n'avait pas négligé de lui apporter son concours, le préférant à ses propres affaires dont il avait abandonné l'administration en même temps que son royaume. [22] Et il est certain que pendant toute l'expédition Hérode fut tout pour lui : son auxiliaire dans les affaires publiques, son conseiller dans les affaires particulières, agréable même dans les moments de repos, il était le seul à partager tout avec lui, les peines par affection, les plaisirs par déférence. [23] Une fois réglées les affaires du Pont [9] qui étaient l'objet de la mission d'Agrippa, ils décidèrent de ne pas rentrer par mer : ils traversèrent la Paphlagonie et la Cappadoce, gagnèrent ensuite la Grande Phrygie et arrivèrent à Ephèse, d'où ils se rembarquèrent pour Samos. [24] Nombreuses furent les libéralités faites par le roi à chacune des villes, selon les besoins de ceux à qui il donnait audience : en effet, personnellement, il ne refusa ni argent ni accueil [10], fournissant lui-même aux dépenses, et de plus il s'entremettait pour ceux qui espéraient quelque chose d'Agrippa et obtenait pour tous les solliciteurs complète satisfaction. [25] Comme Agrippa aussi était vertueux et libéral, comme il s'appliquait à obliger les uns sans faire tort aux autres, le roi avait la plus grande influence pour décider à des bienfaits un ami qui lui-même y était prompt. [26] C'est ainsi qu'il réconcilia les habitants d'Ilion avec Agrippa irrité contre eux, libéra les habitants de Chios de leurs dettes envers les procurateurs de l'empereur et de leurs impôts, et ainsi de suite pour les autres, qu'il aidait chacun dans sa demande.

[27]. Comme ils étaient alors en Ionie, une grande foule des Juifs qui habitaient les villes du pays saisirent cette occasion de parler librement et vinrent à lui. Ils lui dirent les injustices qu'ils subissaient, n'ayant pas la permission de suivre leurs lois particulières, forcés d'ester en justice les jours de fête par la tyrannie des gouvernants ; [28] on confisquait les sommes d'argent qu'ils mettaient de côté pour Jérusalem, on les obligeait de participer au service militaire et aux charges publiques et de dépenser pour cela le trésor sacré, alors que les Romains les en avaient toujours dispensés [11] et leur avaient permis de vivre ainsi conformément à leurs lois particulières. [29] Comme ces gens clamaient ainsi, le roi pria Agrippa de les entendre plaider leur cause, et, il confia même à un de ses amis, Nicolas i, le soin de soutenir leurs justes revendications. [30] Lorsque Agrippa eut convoqué à ses côtés comme assesseurs les dignitaires, romains, les rois et les princes présents, Nicolas [12], investi de cette mission, parla en ces termes pour les Juifs :

[31] « Très grand Agrippa, pour tous ceux qui se trouvent pressés par le besoin, c'est une nécessité de recourir aux hommes capables de les délivrer des injustices qui les accablent ; ceux qui te sollicitent à présent ont obtenu de parler librement. [32] Comme antérieurement déjà ils vous ont souvent trouvés, Romains, tels qu'ils vous souhaitaient, ils demandent, à n'être pas privés par vous-mêmes des grâces que vous leur avez données : surtout qu'ils les ont reçues de ceux là qui seuls avaient pouvoir de le leur donner, tandis que ceux qui essaient de les leur enlever ne sont pas, ils le savent, leurs supérieurs, mais leurs égaux et soumis comme eux à votre autorité. [33] Et pourtant, si ce qu'ils ont obtenu est d'une grande importance, il est honorable pour les bénéficiaires de s'être montrés dignes d'un tel présent ; si au contraire c'est peu de chose, il est honteux que leurs bienfaiteurs ne leur en confirment pas la possession. [34] Ceux qui s'y opposent et traitent injurieusement les Juifs offensent à la fois les bénéficiaires des grâces, puisqu'ils jugent indignes des gens à qui leurs maîtres ont rendu témoignage en les leur accordant, et les bienfaiteurs, puisqu'ils prétendent rendre leurs grâces inefficaces. [35] D'ailleurs, si l'on demandait à ces mêmes hommes ce qu'ils préféreraient, se voir enlever la vie ou leurs coutumes nationales, c'est-à-dire les pompes, les sacrifices et les fêtes qu'ils célèbrent en l'honneur des dieux auxquels ils croient, je sais bien qu'ils aimeraient mieux subir n'importe quelle privation que la destruction d'une de leurs coutumes ancestrales. [36] Et en effet la plupart des peuples ne se décident à faire la guerre que pour empêcher ces coutumes d'être transgressées ; de plus, le bonheur que possède à présent, grâce à vous, le genre humain tout entier, est justement mesuré par nous au fait qu'il est permis à chacun de vivre et de prospérer dans son pays en observant ses lois nationales. [37] Eh bien, ce que ces gens là ne pourraient supporter eux-mêmes, ils essaient de l'imposer par la violence à d'autres, comme si ce n'était pas commettre même impiété de négliger ses rites religieux envers ses propres dieux ou de détruire les rites d'autrui d'une manière sacrilège.

[38] « Entrons maintenant dans d'autres considérations. Y a-t-il un pays, un État, une communauté nationale d'hommes auxquels n'apparaisse pas comme le plus grand des biens la protection qu'ils reçoivent de votre empire et, de la puissance romaine ? Y a-t-il quelqu'un qui voudrait que les grâces qui en viennent soient sans valeur ? [39] Personne, pas même un insensé. Car il n'est personne qui n'y participe soit à titre public, soit à titre privé. Et assurément, ceux qui privent quelqu'un de vos dons ébranlent eux-mêmes la possession de ce qu'ils ont obtenu de vous. [40] Cependant vos grâces pour eux sont telles qu'on ne peut même les mesurer. En effet, si l'on compare les royautés de jadis et le gouvernement d'à présent, si grands que soient tous les autres dons de ce dernier pour notre bonheur, un seul [13] suffit à les égaler tous : c'est qu'on ne voit plus en nous maintenant des esclaves, mais des hommes libres. [41] Quant à notre situation, bien que brillante, elle ne peut exciter la jalousie. Car c'est grâce à vous et avec tous que nous sommes heureux, et la seule chose à quoi nous ayons demandé à participer, c'est le droit de conserver sans entrave notre religion nationale, avantage

qui en lui-même ne paraîtrait pas susceptible d'exciter l'envie même de ceux-là qui l'ont accorda. [42] Car si la divinité aime à être honorée, elle aime également ceux qui permettent qu'on l'honore. D'ailleurs, dans nos coutumes, il n'y a rien d'inhumain ; tout au contraire y respecte a piété et est consacré par la justice protectrice [14]. [43] Nous ne cachons rien des préceptes qui fournissent dans notre vie des guides pour la piété et pour les occupations humaines ; nous réservons le septième jour à l'étude de nos coutumes et de notre loi parce que nous croyons devoir nous instruire, comme de tout autre objet, des règles qui nous préservent du péché. [44] Ces coutumes, si on les examine, sont belles en soi ; de plus, elles sont pour nous anciennes, quoi qu'en pensent certains ; aussi est-il difficile à ceux qui les ont pieusement reçues et qui les observent de désapprendre ce qui a reçu la consécration du temps. [45] Voilà ce dont ces gens nous privent injurieusement en détournant, par un vol manifestement sacrilège, les richesses que nous réunissons pour les consacrer au nom de Dieu, en nous imposant des contributions, en nous traînant en justice ou en nous forçant à d'autres actes les jours de nos fêtes, non par respect, des contrats, mais pour insulter notre culte dont ils connaissent l'existence, et cela par l'effet d'une haine injuste et qui leur est interdite. [46] En effet, votre empire universel et unique donne à la bienveillance son efficacité et annihile la méchanceté de ceux qui préfèrent haïr plutôt qu'aimer.

[47] « C'est pourquoi nous demandons, très grand Agrippa, à ne pas subir de mauvais traitements, à ne pas être insultés, ni empêchés d'observer nos coutumes nationales, ni privés de nos biens, et à ne pas supporter des violences que nous épargnons à autrui. Ce ne sont pas là seulement des demandes justes, mais des droits que vous nous avez déjà octroyés. [48] Nous pourrions à ce sujet donner lecture de nombreux sénatus-consultes et des tablettes déposées au Capitole, qui évidemment nous ont été accordés après l'épreuve de notre fidélité envers vous et qui seraient valables même si nous n'avions rien fait pour les mériter. [49] Car ce n'est pas nous seuls, mais presque tous les hommes dont vous avez gardé les biens, à qui vous avez accordé plus qu'ils n'espéraient et dont vous avez été les bienfaiteurs par votre domination ; et si l'on voulait énumérer en détail tous les services dont ils vous sont redevables, on ne finirait jamais de parler. [50] Mais, pour montrer que nous méritons tout ce que nous avons reçu, il suffit à notre franchise, en taisant tout le passé, de nommer celui qui règne maintenant sur nous et qui siège à tes côtés. [51] Quelle marque de dévouement a-t-il négligés ; envers votre maison ? Quelle preuve de fidélité a-t-il omise ? Quel honneur n'a-t-il pas imaginé ? En quel besoin ne jette-t-on pas d'abord les yeux sur lui ? Qu'est-ce qui empêche donc que nos propres privilèges ne soient comptés au nombre des bienfaits mérités par tant de services [15] ? [52] Peut-être serait-il juste aussi de ne pas passer sous silence la vaillance de son père Antipater, qui, lorsque César envahit l'Égypte [16], le renforça de deux mille fantassins et ne se montra inférieur à personne tant pour les combats de terre que pour les besoins de la flotte. [53] A quoi bon dire de quel poids frirent alors ces hommes, de quels dons importants César

les combla chacun ? Il faudrait rappeler le rapport envoyé alors par César au Sénat, et comment Antipater reçut du peuple romain des honneurs et le droit de cité. [54] Ces témoignages suffiront à montrer que c'est à juste titre que nous avons obtenu ces faveurs et, que nous en demandons la confirmation à vous, qui, si nous n'en n'avions été déjà gratifiés, eussiez pu nous en faire espérer l'octroi en raison de l'attitude de notre roi à votre égard et de la vôtre envers lui. [55] D'ailleurs, les Juifs, là-bas [17] nous font savoir combien tu t'es montré bienveillant en courant leur pays, comment tu as offert à Dieu les sacrifices rituels et l'as honoré de voeux rituels, comment tu as gratifié le peuple d'un festin et accepté ses présents d'hospitalité. [56] Tout, ce qui, dans notre peuple et notre ville, a été fait pour un homme investi d'un si grand pouvoir, doit être regardé comme des preuves et des marques d'une amitié que tu as donnée à ton tour au peuple juif quand le foyer d'Hérode t'accueillait officiellement. [57] En te rappelant ces choses, ainsi que le souvenir du roi qui siège ici à tes côtés, nous ne te demandons rien d'excessif, mais seulement de pas nous laisser dépouiller par d'autres de ce que vous nous avez donné vous-mêmes. »

[58]. Lorsque Nicolas eut terminé cet exposé, il n'y eut aucune réplique de la part des Grecs, car il ne s'agissait pas d'un procès devant un tribunal, mais seulement d'une supplique contre leurs violences. [59] Et ils ne se défendaient nullement d'avoir agi ainsi, mais allégeraient, seulement que les Juifs, par le seul fait d'habiter leur pays, commettaient une injustice [18]. Mais ces derniers démontraient qu'ils étaient indigènes et habitaient le pays sans causer aucun préjudice par l'observation de leurs coutumes nationales. [60] Donc Agrippa, ayant reconnu qu'on leur faisait violence, répondit qu'en raison du dévouement et de l'amitié que lui témoignait Hérode, il était prêt à accorder aux Juifs n'importe quelle faveur ; que, au surplus, leurs réclamations lui paraissaient justes en elles-mêmes et que, si même ils demandaient davantage, il ne refuserait pas de leur concéder tout ce qui ne gênerait pas l'autorité des Romains ; comme ils demandaient seulement la confirmation de ce qu'ils avaient reçu précédemment, il leur assurait le droit de continuer à pratiquer leurs coutumes nationales sans être molestés.

[61] Après avoir ainsi parlé, Agrippa congédia le conseil. Hérode se levant lui donna l'accolade et le remercia de ses bonnes dispositions envers lui. Agrippa, témoignant encore au roi son amitié, le paya de retour en l'embrassant également et en lui donnant à son tour l'accolade, puis il se retira [19]. [62] Le roi décida de faire voile de Samos pour son pays et, après avoir pris congé d'Agrippa, il appareilla. Il arriva quelques jours après à Césarée grâce à des vents favorables. Venu de là à Jérusalem, il réunit le peuple en assemblée générale ; il y eut une grande foule, qui vint même de la campagne. [63] Montant à la tribune, Hérode rendit compte de tout son voyage et releva ce qu'il avait fait en faveur des Juifs d'Asie, qui, grâce à lui, pourraient à l'avenir vivre sans être molestés. [64] Enfin, joyeux de tous ses succès dans l'administration de son royaume et de n'avoir rien négligé de leurs intérêts, il leur fit remise du quart des

impôts de l'année précédente. [65] Le peuple, charmé par cette faveur autant que par ses paroles, se retira joyeux en souhaitant au roi toute sorte de prospérités.

Chapitre III[20]

1-2. Dissentiments entre Hérode et ses fils Alexandre et Aristobule. — 3. Faveur marquée par Hérode à Antipater, qui part pour Rome avec Agrippa.

[66]. Cependant de jour en jour les dissentiments de la maison d'Hérode prenaient une tournure plus grave, car Salomé avait à son tour conçu contre les jeunes princes comme une haine héréditaire tout ce qui avait réussi contre leur mère la remplissait de démence et d'audace, si bien qu'elle ne voulait laisser survivre aucun descendant qui pu venger cette femme dont elle avait procuré la mort. [67] D'autre part, les adolescents avaient eux aussi quelque audace et, quelque malveillance à l'égard de leur père, parce qu'ils se souvenaient de ce que leur mère avait injustement souffert, et qu'ils avaient le désir de régner. [68] Et les mêmes machinations se répétaient que précédemment ; ils déblatéraient contre Salomé et Phéroras ; ceux-ci témoignaient de mauvais sentiments envers leva adolescents et s'appliquaient à leur tendre des pièges. [69] La haine était égale de part et d'autre, mais la manière de haïr différente : les jeunes gens étaient portés à injurier et à insulter ouvertement, parce que, dans leur inexpérience, ils croyaient agir noblement en manifestant leur colère sans réticence ; les autres n'agissaient pas de la même façon, mais se servaient de la calomnie avec adresse et astuce provoquant sans cesse les jeunes gens dans l'espoir que leur témérité les amènerait à un coup de force contre leur père. [70] Car, n'ayant aucune honte des fautes de leur mère et croyant, inique son châtiment, ils étaient poussés irrésistiblement à la venger même de leurs propres mains sur celui qui leur paraissait le coupable. [71] Finalement toute la ville fut remplie de rumeur sur ce sujet, et, comme dans les luttes judiciaires, on avait pitié de l'inexpérience des jeunes gens ; mais le succès était du côté de la diligente Salomé, qui trouvait dans la conduite de ses adversaires même un prétexte de paraître dire la vérité. [72] En effet, ils étaient si irrités de la mort de leur mère, victime comme eux de calomnies [21], qu'ils rivalisaient de zèle pour montrer combien elle était à plaindre — et elle l'était en effet — et combien ils étaient à plaindre eux-mêmes d'être obligés de vivre avec ses meurtriers et de partager leurs intérêts.

[73]. La situation avait empiré pendant l'absence du roi, qui fournissait, une occasion de trouble. Dès qu'Hérode revint et qu'il eut parlé au peuple comme nous l'avons raconté plus haut, il fut immédiatement assailli par Phéoras et Salomé qui lui dépeignaient quel danger il courait de la part de ces jeunes gens, menaçant ouvertement, de ne pas supporter que le meurtre de leur mère restât sans vengeance. [74] Ils ajoutaient encore que ceux-ci s'appuyaient sur les espérances que leur donnait Archélaüs de Cap-

padoce de pouvoir, grâce à lui, arriver jusqu'à l'empereur pour accuser leur père. [75] Dès qu'il eut entendu ces discours, Hérode fut troublé et d'autant plus effrayé que quelques autres lui faisaient les mêmes rapports. Il revenait, sur ses malheurs précédents et se les remémorait ; il se disait qu'à cause des dissensions de sa maison il n'avait jamais pu jouir des affections les plus chères, ni de l'amour d'une femme qu'il chérissait, et, pressentant que le malheur futur serait encore plus lourd et plus grand que les précédents, il tombait dans un profond désarroi moral. [76] En effet, si la divinité lui accordait les plus nombreux avantages et les plus inespérés quant à sa prospérité extérieure, à l'intérieur de sa famille les affaires les plus importantes échouaient contre son attente ; de sorte que les deux faces de sa destinée se développaient comme on ne l'aurait jamais cru et faisaient douter lequel valait mieux, [77] ou de jouir d'une telle fortune dans les affaires étrangères au prix de maux domestiques, ou d'échapper à de si grands malheurs dans ses affections familiales en renonçant même à tout ce qui faisait la parure de la royauté.

[78] 3 [22]. Dans son trouble et ces dispositions il manda, afin de brider les jeunes princes, un autre fils qu'il avait eu avant d'être roi et qui se nommait Antipater. Il décida de le combler d'honneurs, non qu'il se mit, comme plus tard, complètement sous sa domination et s'en rapportât à lui de toutes choses, mais parce que, par cette politique, [79] il croyait diminuer l'arrogance des fils de Mariamne et leur donner à réfléchir : ils seraient moins orgueilleux s'ils se persuadaient que la succession au trône n'était pas due nécessairement et uniquement à eux. [80] Dans cette pensée il introduisait Antipater comme une manière de suppléant, croyant faire acte de prudence et de sagesse, et espérant qu'il pourrait, après avoir calmé les jeunes princes, trouver chez eux en temps opportun de meilleurs sentiments. [81] Mais le résultat ne fut pas conforme à ses prévisions. D'une part ses enfants se jugèrent gravement lésés par l'injustice commise à leur égard ; d'autre part, Antipater, qui était d'un caractère redoutable, lorsque ses nouvelles espérances lui eurent donné quelque liberté, n'eut plus qu'un seul but : faire du tort à ses frères, ne pas leur céder le premier rang et s'attacher à son père, déjà aliéné par les calomnies et facile à amener là où Antipater visait, c'est à dire à s'irriter de plus en plus contre ceux qu'on avait noircis à ses yeux. [82] Il se gardait bien de paraître l'unique source de tels rumeurs et évitait que ces médisances semblassent inspirées de lui ; il se servait plutôt de complices à l'abri du soupçon et qu'on pouvait croire mûs seulement par leur affection pour le roi. [83] Déjà beaucoup de gens lui faisaient leur cour, flattaient ses espérances et séduisaient Hérode, parce qu'ils semblaient parler par dévouement. Et tandis que les gens se distribuaient ainsi les rôles en se montrant fidèles les uns aux autres, les adolescents leur fournissaient de plus en plus d'occasions. [84] On les voyait pleurer des insultes dont on les humiliait ; ils invoquaient souvent leur mère et s'efforçaient ouvertement de convaincre leur père d'injustice auprès de leurs familiers. Or, tout cela, malignement guetté par l'entourage d'Antipater et rapporté avec exagération à Hérode, finit par envenimer

cette querelle domestique. [85] Le roi, exaspéré par ces calomnies et voulant abaisser les fils de Mariamne, ne faisait qu'avancer Antipater dans les honneurs [23]. Finalement, dominé par lui, il fit revenir sa mère [24] à la cour et, écrivit souvent à son sujet à l'empereur en le lui recommandant particulièrement comme un excellent sujet. [86] Comme Agrippa partait pour Rome après avoir passé dix ans à administrer l'Asie Mineure, il s'embarqua en Judée et Hérode l'y rencontra, accompagné du seul Antipater, qu'il lui confia pour le conduire à Rome avec beaucoup de présents, afin qu'il devint l'ami de l'empereur. [87] Ainsi désormais tout semblait déjà au pouvoir d'Antipater et, les adolescents paraissaient complètement exclus de l'empire.

CHAPITRE IV[25]

1. Hérode accuse ses fils devant l'empereur. — 2-3. Alexandre se défend. — 4. Réconciliation d'Hérode et de ses fils. — 5-6. De retour en Judée, Hérode règle l'ordre de sa succession.

[87]. Le voyage d'Antipater lui servir pour acquérir des honneurs et sembler monter au premier rang. En effet, il fut très considéré à Rome, où Hérode l'avait recommandé à tous ses amis. [88] Mais il s'irritait de n'être pas sur les lieux et de perdre ainsi l'occasion de continuer à charger ses frères ; il craignait surtout que son père ne changeât de sentiment et ne s'avisât, laissé à lui-même, de s'adoucir envers les fils de Mariamne. [89] Dans cet état d'esprit, il ne renonça pas à son dessein et, de Rome même, ne cessait d'écrire à son père tout ce qu'il espérait pouvoir le chagriner et l'exaspérer contre ses frères, sous prétexte qu'il s'inquiétait du sort d'Hérode, en réalité parce que sa nature perverse s'abandonnait à de grandes espérances. [90] Finalement, il amena Hérode à un tel degré de colère et de désarroi [26] que celui-ci prit en haine les adolescents, tout en reculant encore devant la tragédie suprême. Pour ne pas pécher par négligence ou par précipitation, il jugea préférable de faire voile lui-même pour Rome et d'y accuser ses fils auprès de l'empereur, sans se permettre un acte qui, par la gravité du sacrilège, pût le rendre suspect. [91] Arrivé à Rome, il alla jusqu'à la ville d'Aquilée dans sa hâte de rencontrer l'empereur ; puis, saisissant la première occasion de lui parler des grands malheurs dont il se croyait affligé, amena en présence de César ses fils [27] et dénonça leur folie et leur conspiration. [92] Ils étaient, dit-il, ses ennemis, s'efforçant par tous les moyens de témoigner leur haine envers leur père au point de vouloir le tuer et s'emparer de la royauté de la manière la plus atroce, alors que lui-même avait reçu de l'empereur le droit de la laisser à sa mort non à ses héritiers nécessaires, mais plutôt, par son propre choix, au fils qui serait resté le plus pieux envers lui. [93] D'ailleurs peu leur importait le pouvoir ni, s'ils en étaient privés, la vie, pourvu qu'ils pussent se défaire de leur père, tant la haine née dans leurs âmes était sauvage et impie. Lui-même, qui supportait depuis longtemps cette infortune, main-

tenant se voyait contraint de la révéler à l'empereur et de souiller ses oreilles de ces horreurs. [94] Et pourtant, quels mauvais traitements avaient-ils supportés de son fait ? En quoi pouvaient-ils lui reprocher d'avoir été dur ? Comment était-il possible et juste de ne pas lui permettre de disposer d'un pouvoir qu'il n'avait acquis lui-même qu'à force de travaux et de périls, et de ne pas le laisser maître de le donner à qui il en jugeait digne ? [95] Ce pouvoir, il en faisait le prix de la piété filiale pour celui qui saurait se conduire envers lui de manière à mériter une telle récompense. [96] Qu'il fût impie de leur part de se mêler de sa succession, c'était l'évidence : quiconque songe continuellement à devenir roi escompte en même temps la mort de son père, puisqu'il ne lui est pas possible de régner autrement. [97] Pour lui, tous les avantages que l'on confère à des rois désignés ou à des fils de roi, il les en avait comblés : dignités, serviteurs, luxe ; il leur avait même procuré les unions les plus brillantes en mariant l'un à la fille de sa sœur et l'autre, Alexandre, à la fille du roi Archélaüs. [98] Par dessus tout, après une telle conduite de leur part, il n'avait pas exercé contre eux l'autorité dont il était investi ; il les avait menés devant l'empereur, leur commun bienfaiteur, se dépouillant de tous les droits d'un père victime d'une impiété, d'un roi victime d'un complot, pour se présenter au jugement sur un pied d'égalité avec eux. [99] Il suppliait pourtant l'empereur de ne pas le laisser complètement sans vengeance et de ne pas le forcer à vivre dans les plus grandes craintes : à quoi leur servirait-il de voir la lumière du jour après ce qu'ils avaient projeté, s'ils échappaient au châtiment, ayant tout osé et méritant de tout subir ?

[100]. Voilà ce qu'Hérode imputa non sans émotion à ses fils devant l'empereur, et pendant qu'il parlait encore, les jeunes gens versaient des pleurs et se montraient bouleversés ; mais ce fut encore pis quand Hérode cessa de parler, car si leur conscience leur assurait qu'ils étaient innocents d'une telle impiété, ils jugeaient avec raison difficile de réfuter les accusations portées par leur père, [101] parce qu'il était indécent en l'occurrence de parler librement et de chercher à le convaincre d'avoir toujours été égaré par la violence et la précipitation. [102] De là leur embarras de parler, leurs larmes et leurs gémissements qui firent pitié ; car ils craignaient, s'ils se taisaient, de sembler gênés par la conscience de leur culpabilité et ils ne trouvaient pas facilement le moyen de se disculper, à cause de leur jeunesse et de leur désarroi. [103] Mais l'empereur, remarquant leur état, comprit que leur hésitation venait non pas de la conscience qu'ils avaient de leur perversité, mais bien de leur inexpérience et de leur retenue. Les assistants étaient saisis de pitié pour eux et ils émurent aussi leur père d'une sincère affliction.

[104]. Une fois qu'ils virent quelque bienveillance en lui et chez l'empereur, que des autres assistants les uns pleuraient avec eux et que tous compatissaient à leurs maux, l'un des fils, Alexandre, implora son père et tenta de se disculper : [105] « Ô mon père, dit-il, ton affection envers nous se manifeste même dans ce procès, car si tu avais médité contre nous un acte de rigueur, tu ne nous aurais pas menés vers le protecteur

du monde entier. [106] Comme roi et comme père tu avais toute liberté de punir des coupables ; nous amener à Rome et prendre un pareil témoin, c'est l'acte de quelqu'un qui voulait notre salut ; personne, s'il a décidé de tuer un autre, ne le mène dans un sanctuaire ou dans un temple. [107] Mais notre situation à nous est bien pire : nous ne pourrions supporter de survivre si nous croyions avoir été si criminels envers un tel père. Et peut-être serait-il moins dur encore de mourir innocents que de vivre soupçonnés de crime. [108] Mais si la vérité parlant librement peut se taire écouter, nous serons heureux de te persuader et d'échapper au danger ; si la calomnie au contraire est si forte, à quoi nous sert la lumière du soleil, qu'il nous faudrait voir en suspects ? [109] Dire que nous aspirons à la royauté, c'est porter une accusation facile contre des jeunes gens ; ajouter le souvenir de notre mère infortunée, c'est aggraver nos malheurs présents par nos malheurs anciens. [110] Considère que ce sont là des lieux communs et qu'on peut insinuer contre tous de la même manière. Rien n'empêchera, en effet, un roi, s'il a de jeunes fils dont la mère est morte, de les soupçonner tous de vouloir comploter contre leur père. Mais un soupçon ne suffit pas quand il s'agit d'un crime si impie. [111] Que quelqu'un dise si nous avons rien tenté de si évident que même l'incroyable en prenne quelque créance. Quelqu'un peut-il nous convaincre d'avoir préparé du poison, conspiré avec nos compagnons, corrompu des serviteurs, écrit une lettre contre toi ? [112] Cependant il est des cas où chacun de ces crimes a déjà été inventé par la calomnie sans qu'il se soit produit. En effet, c'est chose pénible dans un royaume qu'une maison royale désunie, et le pouvoir que tu déclares la récompense de la piété est souvent pour les plus pervers la cause d'espoirs qui ne les font, reculer devant aucun forfait. [113] Personne donc ne nous convaincra d'un crime, quant aux calomnies, comment en serions-nous absous par celui qui ne veut pas nous écouter ? Avons-nous parlé avec un peu trop de licence ? Oui, mais non point, contre toi — c'eût été impie — mais contre ceux qui ne se taisaient point même si nous ne parlions pas [28]. [114] L'un de nous a-t-il pleurés notre mère ? Ce n'était pas parce qu'on l'avait fait mourir, mais parce qu'une fois morte elle était insultée par des gens indignes. Nous désirons le pouvoir que nous savons aux mains de notre père ? [115] Dans quelle intention ? Si nous avons les honneurs des rois — et nous les avons — quelle peine inutile ! Si nous ne les avons pas, ne pouvons-nous les espérer ? Pouvions-nous présumer nous emparer de la royauté après t'avoir tué, qui après un tel acte, ne trouverions plus de terre où marcher, ni de mer où naviguer ? La piété de tous tes sujets, la religion de tout le peuple supporteraient-elles que des parricides prissent l'empire et entrassent dans le temple très saint que tu as construit ? [116] Et si même nous avions méprisé les autres, quel meurtrier pourrait rester impuni vivant de l'empereur ? Non, tu n'as pas engendré des fils aussi impies ni aussi fous, mais peut-être des fils trop infortunés pour que tu sois heureux. [117] Si tu n'as pas de griefs précis et ne découvres aucun complot, qu'est-ce qui suffirait à te faire croire à une telle impiété ? La mort de notre mère ? mais son sort ne pouvait que nous donner à réfléchir, et, non nous surexciter.

[118] Nous voudrions nous défendre plus longuement encore, mais le néant ne comporte aucune une réfutation. C'est pourquoi devant l'empereur, maître suprême et notre arbitre en la circonstance, voici l'arrangement que nous proposons : [119] si tu reprends à notre égard, comme l'exige la vérité, des sentiments de confiance, mon père, nous vivrons, bien que sans joie, car c'est une dure chose qu'être accusés de grands crimes même faussement. [120] Mais s'il te reste quelques soupçons, continue à prendre tes précautions [29] ; quant à nous, nous nous ferons justice à nous-mêmes, car la vie ne nous est pas assez précieuse pour la garder au détriment de qui nous l'a donnée » [30].

[121]. Pendant qu'Alexandre parlait ainsi, l'empereur qui, dès l'origine, n'avait pas ajouté foi à cette terrible accusation, se sentait encore plus retourné, et regardait avec insistance Hérode qu'il voyait également ébranlé. Tous les assistants étaient anxieux et les rumeurs répandues dans la cour rendaient le roi odieux. [122] Car l'invraisemblance de l'accusation, la pitié qu'inspiraient des adolescents dans la fleur de l'âge et de la beauté physique, leur attiraient la sympathie de tous, surtout quand Alexandre eut répondu avec adresse et, bon sens. Eux-mêmes n'avaient plus la même attitude ; ils pleuraient encore et restaient penché vers la terre avec humilité, [123] mais ils entrevoyaient un espoir meilleur, et le roi qui, à force de se persuader lui-même, croyait avoir prononcé un réquisitoire plausible, faute d'avoir réussi à les confondre, avait lui-même besoin d'une excuse. [124] L'empereur, après un court délai, prononça que les jeunes gens, même s'ils semblaient tout à fait étrangers au crime dont on les accusait avaient du moins fait une faute en ne se comportant pas envers leur père de manière à ne pouvoir être accusés. [125] Il exhorta Hérode à bannir tout soupçon et à se réconcilier avec ses fils ; en effet, il n'était, pas juste même de soupçonner ainsi ses enfants et, d'autre part, en changeant de dispositions, ils pourraient non seulement, effacer le passé, mais encore exciter leur affection mutuelle, quand les uns et les autres, pour vaincre leur tendance au soupçon, feraient effort pour se témoigner réciproquement un plus grand zèle. [126] Pendant cette admonestation, il fit signe aux deux jeunes gens. Comme ils voulaient tomber au pied de leur père pour le prier, celui-ci, les devançant, les embrassa au milieu de leurs pleurs en leur donnant tour à tour l'accolade, si bien qu'aucun des assistants, libre ou esclave, ne résister à l'émotion.

[127] 5 [31]. Alors, après avoir remercié l'empereur, tous s'en allèrent ensemble, accompagné d'Antipater qui feignait de se réjouir de leur réconciliation. [128] Les jours suivants Hérode fit don à l'empereur de trois cents talents, pour les spectacles et les distributions qu'il offrait au peuple romain. [129] L'empereur lui donna en retour la moitié du revenu des mines de cuivre de Chypre et lui confia la gestion de l'autre moitié ; il lui offrit en outre force présents d'hospitalité et de résidence et lui laissa la liberté de désigner pour lui succéder au trône celui de ses enfants qu'il choisirait, ou de leur conférer à tous cet honneur en le divisant par parties égales ; et comme Hérode voulait le faire à l'instant, l'empereur s'y opposa ne voulant pas que

de son vivant il ne restât pas le maître de son royaume et de ses fils.

[130]. Ensuite Hérode reprit le chemin de la Judée. Pendant son absence, les gens de Trachône [32], qui formaient une partie importante de son empire, s'étaient révoltés, mais les généraux laissés sur place par le roi les vainquirent et les réduisirent de nouveau à l'obéissance. [131] Quant à Hérode, naviguant avec ses fils, il arriva en Cilicie à Aiousa, villa qui a reçu maintenant le nom de Sébaste, et y trouva le roi de Cappadoce, Archélaüs. Celui-ci l'accueillit avec affabilité, joyeux de le voir réconcilié avec ses fils, et qu'Alexandre, qui avait épousé sa fille, eût dissipé les accusations. Ils se firent mutuellement des cadeaux dignes de rois [33]. [132] De là Hérode regagna la Judée et, entrant dans le temple, y parla des événements de son voyage : il exposa notamment les marques de bienveillance qu'il avait reçues de l'empereur et fit connaître en détail tous ceux de ses actes dont il jugeait utile d'informer le public. [133] Enfin il termina en admonestant ses fils et en invitant les courtisans et le reste du peuple à la concorde. Il désigna pour régner après lui ses fils dans l'ordre suivant : en premier lieu Antipater, puis les fils de Mariamne, Alexandre et Aristobule [34] ; [134] pour le présent, il invita tout le monde à ne regarder que lui comme leur roi et leur maître à tous, car il n'était ni incommodé par la vieillesse, période de la vie qui donne le plus d'expérience pour gouverner, ni dépourvu de tous les moyens nécessaires pour régir son royaume et commander à ses fils. Quant aux officiers et aux soldats, pourvu qu'ils le regardassent comme leur seul *chef, il leur promit qu'ils auraient une vie sans souci et que lui et eux se procureraient mutuelle félicité. [135] Ayant ainsi parlé, il leva l'assemblée ; son discours avait été agréable à la plupart des auditeurs, mais non à tous, car déjà, en raison des rivalités et des espérances qu'il avait provoquées chez ses fils, il se dessinait des vagues d'agitation [35] et force désirs de nouveautés.

CHAPITRE V[36]

1. Dédicace de Césarée Sébaste. — 2. Fondations de villes. 3. Libéralités d'Hérode. 4 — Explication des contrastes dans le caractère d'Hérode.

[136]. Vers ce temps fut achevée Césarée Sébaste qu'Hérode construisait : tout l'ouvrage fut mené à bonne fin en dix ans ; la date d'achèvement fut fixée à la vingt-huitième année du règne [37], dans la cent quatre-vingt douzième Olympiade. [137] Il y eut aussitôt pour la dédicace une grande fête et des préparatifs très coûteux. Le roi avait annoncé un concours de musique et de jeux athlétiques ; il avait préparé une grande quantité de gladiateurs et de fauves, une course de chevaux et force ornements luxueux venus de Rome et d'autres pays. [138] Il dédia ce spectacle à l'empereur, en décidant de le faire célébrer tous les quatre ans. L'empereur régla sur ses ressources personnelles tous les frais de cette pompe, afin de rehausser encore l'éclat de sa magnificence ; [139] l'Impératrice Julia [38] lui envoya en outre sur ses propres

revenus beaucoup de choses les plus appréciées dans son pays, de sorte que le total de la dépense estimée ne s'éleva pas à moins de mille cents talents. [140] Comme une grande foule était réunie dans la ville pour un spectacle, ainsi que des ambassades envoyées par les peuples en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus d'Hérode, il accueillit tous ces gens, les logea, les reçut à sa table, leur offrit des fêtes continuelles. Le jour, l'assemblée avait le plaisir des spectacles ; la nuit, des divertissements d'un luxe coûteux, si bien que sa générosité devint fameuse. [141] En effet, il s'efforçait, dans tout ce qu'il organisait, de dépasser en splendeur ce qu'on avait déjà vu avant lui. On dit même que l'empereur et Agrippa répétaient souvent que le pouvoir d'Hérode ne correspondait pas à sa magnificence, car il aurait fallu, pour agir ainsi, être le roi de toute la Syrie et de l'Égypte.

[142] 2 [39]. Après cette assemblée et ces fêtes, il fonda une autre ville, dans la plaine appelée Capharsaba [40], après avoir choisi un lieu bien irrigué et une terre très propre à la végétation car un fleuve coulait autour de la ville même et celle-ci était entourée d'une très belle forêt de grands arbres. [143] Il nomma cette ville Antipatris, en l'honneur de son père Antipater. Il fonda aussi, au delà de Jéricho, une localité portant le nom de sa mère, Cypros, à la fois remarquable par la force de sa position et l'agrément des habitations. [144] Il édifia il son frère Phasaël un très beau monument en souvenir de son affection, en élevant au-dessus de sa capitale une tour égale à celle du Phare et qu'il nomma Phasaël ; elle devait contribuer à la sécurité de la ville et son nom rappeler le souvenir du défunt. [145] Il fonda encore une ville qui portait le prénom de son frère dans la vallée de Jéricho quand on se dirige vers le nord, si bien que la contrée environnante, naguère déserte, fut rendue plus fertile par le travail des habitants : et il nomma cette ville Phasaelis.

[146] 3 [41]. Il serait impossible d'énumérer tous les autres bienfaits dont Hérode combla les villes, tant en Syrie qu'en pays grec et dans toutes les régions où il lui advint de séjourner ; en effet, nombreuses sont les liturgies, les constructions d'intérêt public, les donations pour l'achèvement de travaux utiles, après épuisement des premiers fonds, qu'Hérode semble avoir prodiguées. [147] Voici les plus grandes et les plus remarquables de ses œuvres, il releva pour les Rhodiens le temple Pythien à ses propres frais et leur donna beaucoup de talents d'argent pour construire des vaisseaux ; aux habitants de Nicopolis, ville fondée par l'empereur près d'Actium, il accorda une contribution pour la plupart de leurs édifices publics ; [148] aux habitants d'Antioche, la principale ville de Syrie, qu'une large avenue traverse dans toute sa longueur, il offrit des portiques la bordant des deux côtés, et dans la partie découverte de la voie en pierres polies, contribuant ainsi singulièrement à la beauté de la ville et à la commodité des habitants. [149] Quant aux jeux Olympiques, que l'absence de ressources avait rendus bien indignes de leur nom, il en accrut l'éclat en leur assignant des revenus et il rehaussa la dignité de cette réunion religieuse tant pour les sacrifices que pour les autres cérémonies ; en reconnaissance de cette libéralité, il fut inscrit par

les Éléens comme agonothète perpétuel.

[150]. Il est arrivé aux autres historiens de s'étonner de la diversité des penchants naturels d'Hérode. Lorsque nous considérons ses dons et les bienfaits qu'il a prodigués à trous les hommes, il n'y a pas moyen que même ceux qui l'estiment le moins refusent de lui reconnaître une nature très généreuse ; [151] mais si l'en considère ses rigueurs et ses iniquités à l'égard de ses sujets et de ses proches, si l'on observe combien son caractère a été dur et inexorable, on le juge nécessairement comme un être féroce et étranger à tout sentiment de modération. [152] On en conclut qu'il y avait en lui comme deux volontés différentes et contradictoires. Quant à moi, je suppose que ces traits si divers procèdent à une seule et même cause. [153] En effet, comme il était avide de gloire, et dominé par cette passion, il était incité à la prodigalité dès qu'il concevait l'espoir de laisser un grand souvenir à la postérité ou d'obtenir immédiatement une bonne renommée. [154] Mais parce qu'il dépensait au delà de ses ressources, il était forcé de se montrer dur envers ses sujets. La multiplicité même de ses prodigalités faisait de lui un percepteur cruel ; [155] ayant conscience que ses injustices envers ses sujets provoquaient leur haine, il jugeait difficile de réparer ses fautes — ce qui eût compromis ses revenus — et, bien au contraire, il rendait à ses sujets haine pour haine, tirant même de leur malveillance une nouvelle occasion de remplir ses coffres. [156] En ce qui concerne ses familiers, si l'un d'eux ne le flattait pas en paroles en se reconnaissant son esclave ou paraissait exciter quelque trouble contre son pouvoir, il était incapable de se maîtriser ; il ne cessait de châtier à la fois ses parents et ses « amis » autant que ses ennemis, ne reculant devant aucune rigueur parce qu'il voulait être seul honoré. [157] Ce qui prouve que c'était là sa passion la plus forte, ce sont les hommages qu'il multipliait envers l'empereur, Agrippa et ses autres amis ; car c'était les honneurs accordés par lui à de plus puissants qu'il voulait se voir rendre à lui-même, et en leur donnant, ce qu'il croyait de mieux, il montrait son désir d'être traité de même. [158] Mais le peuple juif, lui, est incliné pair sa loi à haïr ces choses et a l'habitude d'aimer la justice plutôt que la gloriole ; aussi n'était-il guère en faveur auprès d'Hérode, dont il ne pouvait flatter l'ambition par des statues, des temples et des dédicaces analogues. [159] Telle me parait la raison des violences d'Hérode à l'égard de ses familiers, et de ses conseillers, aussi bien que de ses bienfaits envers des étrangers et ceux qui ne le touchaient en rien.

CHAPITRE VI

1. Requête des Juifs d'Asie-Mineure et de Libye contre les Grecs. — 2-8. Copies des décisions de l'empereur et d'Agrippa en faveur des Juifs.

[160]. Les Juifs d'Asie Mineure et ceux de la Libye voisine de Cyrène étaient maltraités par les villes. Les rois leur avaient autrefois accordé l'égalité de droits, mais

maintenant, les Grecs les persécutaient avec injustice, au point de les spolier de leur numéraire sacré et de les léser en bétail. [161] Souffrant de la sorte et ne voyant pas de limite à l'inhumanité des Grecs, ils députèrent à ce sujet vers l'empereur. Celui-ci leur accorda l'égalité de charges est adressa aux provinces des rescrits dont nous donnons ci-dessous les calmer, comme témoignages des dispositions que les gouvernants ont eues dès l'origine à notre égard.

[162] « César Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne, édicte : Attendu que le peuple juif a été reconnu animé de bons sentiments envers le peuple romain, non seulement au moment actuel, mais aussi dans le passé, et surtout sous mon père l'empereur César [42], et pareillement leur grand-prêtre Hyrcan, — [163] j'ai décidé, avec mon conseil, après serment et, de l'avis du peuple romain, que les Juifs pourraient observer leurs propres usages conformément à la loi de leurs ancêtres ainsi qu'ils le faisaient du temps d'Hyrcan, grand-pontife du Dieu Très-Haut ; que leurs contributions sacrées seraient inviolables et envoyées à Jérusalem pour être remises aux receveurs de cette ville, qu'ils ne seraient pas astreints à donner caution le jour du sabbat ni le jour précédent à partir de la neuvième heure. [164] Si quelqu'un est pris en flagrant délit de vol de leurs livres saints ou de leur argent sacré, soit dans une synagogue soit dans une salle de réunion, qu'il soit considérer comme un voleur sacrilège et que ses biens soient confisqués au profit du trésor public des Romains. [165] Quant au décret que les Juifs ont rendu en mon honneur pour la piété que je témoigne à tous les hommes, et en l'honneur de C. Marcius Censorinus [43], j'ordonne qu'il soit affiché avec le présent édit, dans l'emplacement très insigne qui m'a été consacré par le Konion de l'Asie à Ancyre. Si quelqu'un transgresse une des prescriptions ci-dessus, il subira un châtiment sévère ». Gravé sur une stèle dans le temple de l'empereur [44].

[166]. « César à Norbanus Flaccus [45], salut. Les Juifs de quelque lieu que ce soit, qui ont depuis longtemps l'habitude de recueillir des contributions sacrées pour les envoyer à Jérusalem, doivent pouvoir le faire sans empêchement ».

Voilà ce qui concerne César (Auguste).

[167]. Agrippa, lui aussi, écrivit en faveur des Juifs dans les termes suivants : « Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Éphèse, salut. Je veux que la gestion et la garde des contributions sacrées, rassemblées pour le temple de Jérusalem soient assurées par les Juifs d'Asie-Mineure conformément à leurs lois nationales. [168] Je veux que ceux qui auront volé l'argent sacré [46] des Juifs soient arrachés même des lieux d'asile où ils se seraient réfugiés et livrés aux Juifs au même titre que les auteurs de vols sacrilèges. J'ai également écrit au préteur Silanus que nul ne doit forcer les Juifs à donner caution le jour du sabbat. »

[169]. « Marcus Agrippa aux magistrats, au Conseil et au peuple de Cyrène, salut. Les Juifs de Cyrène [47], en faveur desquels Auguste a déjà écrit au préteur Flavius qui gouvernait alors la Libye et aux autres magistrats de la province, afin qu'il puissent envoyer sans empêchement leurs contributions sacrées à Jérusalem selon leurs cou-

tumes ancestrales, [170] se sont présentés à moi parce qu'ils sont molestés par quelques délateurs et empêchés d'envoyer cet argent, sous le prétexte faux qu'ils devraient certains impôts. J'ordonne qu'on remette tout dans l'état antérieur sans les inquiéter en rien, et si de l'argent sacré à été enlevé dans certaines villes, j'ordonne que les gens chargés de ce prélèvement en fassent réparation aux Juifs de ces endroits ».

[171] *6* [48]. « C. Norbanus Flaccus, proconsul aux magistrats et au conseil de Sardes, salut. L'empereur m'a écrit pour défendre qu'on empêchât les Juifs d'envoyer à Jérusalem les sommes, quelles qu'elles soient, qu'ils ont, l'habitude de recueillir à cet effet selon leur coutume nationale. Je vous ai donc écrit, pour que vous sachiez que l'empereur et moi le voulons ainsi.

[172]. Le proconsul Julius Antonius [49] écrivit également : « Aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Éphèse, salut. Les Juifs résidant en Asie, pendant que je rendais la justice à Ephèse aux ides de Février, m'ont fait connaître que César Auguste et Agrippa leur avaient accordé de suivre leurs propres us et coutumes, de percevoir sans empêchement les offrandes que chacun d'eux donne en contribution volontaire par piété pour la divinité... [50] et de pouvoir les escorter. [173] Ils me demandaient de confirmer par ma propre décision les faveurs conférées par Auguste et Agrippa. Je veux donc que vous sachiez que selon les volontés d'Auguste et d'Agrippa je leur permets de vivre et d'agir sans entraves conformément à leurs coutumes ancestrales ».

[174]. J'ai jugé nécessaire de donner ces textes, puisque mes annales de notre histoire sont surtout destinées aux Grecs, pour leur montrer que dès le début nous avons été traités de la façon la plus honorable, que les magistrats ne nous pas empêchés de pratiquer nos lois ancestrales et que nous fument au contraire aidés à observer notre religion et à honorer Dieu. [175] Si je mentionne souvent ces faits, c'est pour nous réconcilier les autres peuples en déracinant les haines implantées parmi les sots chez eux comme chez nous. [176] Car il n'y a aucun peuple qui ait toujours les mêmes lois ; même de ville à ville, il y a beaucoup de diversité. [177] Mais la justice est très utile à cultiver pour tous les hommes pareillement, qu'ils soient Hellènes ou barbares ; or, c'est d'elle que tiennent le plus grand compte nos lois qui, si nous les observons intégralement, nous rendent bienveillants et affectueux envers tous les hommes. [178] C'est pourquoi noirs avons droit à même traitement de la part des autres et il ne faut pas croire que la différence des nationalités se résume dans la différence des coutumes, mais dans la rivalité pour la vertu [51], car c'est là un bien commun à tous et seul capable de sauver la civilisation humaine. Mais je reprends le fil de mon histoire.

Chapitre VII

1. Hérode ouvre le sépulcre de David. — 2. Aggravation de ses malheurs domestiques. — 3-5. Calomnies de Phéroras. — 6. Aventures de Salomé et de l'Arabe Syllaios. — Réconciliation du roi avec Phéroras.

[179]. Hérode, qui faisait de grandes dépenses à la fois pour l'extérieur et l'intérieur de son royaume, avait appris assez vite [52] que le roi Hyrcan, un de ses prédécesseurs, avait ouvert le tombeau de David [53] et y avait pris trois mille talents, mais qu'il en restait bien d'avantage, de quoi suffire largement à ses dépenses somptuaires. [180] Depuis longtemps il projetait cette entreprise. Ayant donc fait ouvrir de nuit le tombeau, il y entrer, en prenant soin que la ville le sût le moins possible, mais en se faisant accompagner des plus sûrs de ses amis. [181] Il ne trouva pas, comme Hyrcan, des sommes d'argent, mises en réserve, mais beaucoup d'ornements d'or et de joyaux, qu'il enleva tous. Il s'efforça, pour faire une recherche plus approfondie, de s'avancer plus à l'intérieur et, jusqu'aux sarcophages qui renfermaient les corps de David et de Salomon. [182] Mais deux de ses gardes périrent, par l'effet d'une flamme qui, à ce qu'on raconte, jaillit de l'intérieur à leur entrée ; lui-même se retira épouvanté. Comme monument expiatoire de sa terreur, il éleva à la porte du sépulcre un monument de marbre blanc d'un grand prix. [183] Nicolas l'historien, son contemporain, mentionne bien cette construction, mais non pas la descente du roi dans le tombeau, parce qu'il se rendait compte que cet acte lui faisait peu d'honneur. D'une manière générale, c'est ainsi qu'il en use constamment dans son ouvrage : [184] comme il vivait dans le royaume d'Hérode et était de ses familiers, il a écrit pour le servir et le flatter en ne racontant que ce qui importait à sa gloire et en travestissant beaucoup de ses actes manifestement injustes, ou en s'efforçant avec le plus grand soin de les cacher. [185] C'est ainsi que, voulant donner au supplice de Mariamne et de ses fils, perpétré par le roi avec tant de cruauté, une apparence spécieuse, il a faussement accusé la mère d'impudicités et les jeunes gens de complot. Dans tout le cours de son ouvrage, il n'a cessé d'exalter outre mesure les actions honnêtes du roi et d'excuser de même ses forfaits. [186] D'ailleurs, comme je l'ai dit, on peut lui pardonner beaucoup, car ce n'est pas une histoire pour le public, mais un service pour le roi qu'il composait. [187] Mais nous, bien que par la naissance nous touchions aux rois Asmonéens et qu'à ce titre nous ayons été honoré et pourvu de la prêtrise, nous avons considéré comme déshonorant de mentir à leur sujet et nous exposons les faits avec sincérité et justice ; car si nous respectons beaucoup de descendants de ce roi, qui règnent encore, nous honorons avant eux la vérité qui.... [54] n'a pas laissé de leur causer de la colère.

[188] 2 [55]. Par suite de cet attentat contre le tombeau, Hérode sembla de jour en jour plus malheureux dans ses affaires domestiques, soit que la colère divine se fût attachée à aggraver les maux dont il soutirait précédemment et à faire d'eux des calamités incurables, soit que la fortune lui livrât assaut avec tant d'à-propos qu'on se persuadait que ses malheurs résultaient de son impiété. [189] Il se produisit, en effet, à la cour des discordes dignes d'une guerre civile et des haines entre ennemis qui rivalisaient de calomnies. [190] La campagne était toujours dirigée par Antipater contre ses frères, habile à les envelopper d'accusations venues d'ailleurs, tout en faisant souvent mine de les excuser, afin que sa réputation de bienveillance lui valût la confiance du roi pour les

entreprises qu'il méditait. De cette façon il avait circonvenu artificieusement son père et passait pour le seul qui sacrifiât tout pour son salut. [191] Le roi associa à Antipater Ptolémée, intendant de la couronne, et il délibérait avec la mère du premier sur les affaires les plus pressantes. En général ces personnes menaient tout ; elles pouvaient faire ce qu'elles voulaient ou exciter la colère du roi contre les autres au gré de leur intérêt. [192] Quant aux fils de Mariamne, ils s'irritaient davantage de jour en jour et, en raison de leur haute naissance, ils ne supportaient pas de se voir écartés et réduits à un rang peu honorable. [193] Pour leurs femmes, l'une, celle d'Alexandre, Glaphyra, fille d'Archélaüs, avait de la haine contre Salomé à la fois par affection pour son mari et par arrogance envers la fille de Salomé, mariée à Aristobule et qu'elle s'indignait de voir jouir d'honneurs égaux aux siens.

[194] 3 [56]. Quand s'éleva ainsi cette deuxième cabale, Phéroras, frère du roi, tomba également dans le trouble, car il offrait de son côté des motifs particuliers de suspicion et de haine : il était, en effet, devenu épris d'une de ses esclaves et si follement dominé par sa passion pour cette créature qu'il dédaignait la fille du roi [57] qui lui avait été promise en mariage, pour ne penser qu'à la servante. [195] Hérode s'irritait de cette insulte, car il avait comblé son frère de bienfaits, lui avait fait partager la puissance royale et, ne se voyant pas payé de retour, se croyait ouvertement outragé [58]. [196] En présence de l'injustice de Phéroras, il donna sa fille au fils de Phasaël ; puis, après un certain laps de temps, pensant que la passion de Phéroras était déjà à son déclin, il lui fit des représentations au sujet de ses amours et l'invita à épouser sa deuxième fille nommée Cypros. [197] Ptolémée conseilla à Phéroras de cesser d'outrager son frère et de renoncer à son amour : c'était une honte que, dominé par une esclave, il se privât de l'affection du roi et devint pour lui une cause d'inquiétude et un objet de haine. [198] Phéroras, voyant que tel était son intérêt, parce qu'auparavant déjà il avait obtenu son pardon après avoir été calomnié, renvoya la femme, bien qu'il eût d'elle un enfant et promit, au roi d'épouser sa seconde fille ; il fixa le mariage à trente jours de là et donna sa foi qu'il n'avait plus rien de commun avec celle qu'il avait répudiée. [199] Les trente jours écoulés, il fut tellement dominé par son amour qu'il ne tint aucun de ses engagements et se remis à vivre avec sa maîtresse. [200] Hérode en conçut un chagrin visible et de la colère : il lui échappait constamment des paroles à ce sujet et bien des gens prenaient prétexte de l'humeur du roi pour accuser Phéroras. Ainsi il n'y avait presque pas de jour ou d'heure qui s'écoulât pour le roi sans ennui ; il n'entendait parler que des luttes de ses parents et de ses plus chers amis les uns contre les autres. [201] Salomé, aigrie et mécontente contre les fils de Mariamne, ne permettait même pas à sa fille, mariée à l'un des jeunes princes, Aristobule, de conserver à celui-ci l'affection conjugale, mais la pressait de lui rapporter et dénoncer tous leurs entretiens intimes, aigrissant leurs moindres dissentiments. [202] Ainsi elle apprenait tout ce qui concernait les frères, et, d'autre part, rendait sa fille hostile au jeune prince. [203] L'autre, pour faire plaisir à sa mère, lui racontait souvent que les

fils de Mariamne rappelaient le souvenir de celle-ci lorsqu'ils étaient entre eux, qu'ils détestaient leur père et, ne cessaient de menacer, si jamais ils obtenaient le pouvoir, de faire des fils qu'Hérode avait eus de ses autres épouses des greffiers de village — fonction parfaitement convenable à leurs occupations actuelles et à leur éducation. [204] Quant aux femmes, si par hasard ils les voyaient mettre la main sur les parures de leur mère, ils promettaient qu'au lieu de leur luxe présent ils les vêtiraient de guenilles et les priveraient de la lumière du soleil. [205] Tous ces propos étaient immédiatement rapportés par Salomé au roi, qui les apprenait avec peine et s'efforçait cependant de rétablir la concorde, mais les soupçons lui faisaient tant de mal qu'il s'aigrissait de jour en jour et croyait tous contre tous. Au début, il admonesta seulement ses fils et, après avoir entendu leur défense, se montra plus doux envers eux pour le moment ; mais bientôt sa colère devait s'exaspérer.

[206]. En effet Phéroras vint trouver Alexandre qui, comme nous l'avons relaté, avait pour femme la fille d'Archélaüs, Glaphyra. Il dit tenir de Salomé qu'Hérode était éperdument épris d'elle et que son désir était difficile à calmer. [207] Alexandre, à ces mots, prit feu dans sa jalousie et sa jeunesse, interpréta en mal tous les honneurs qu'Hérode accordait à la jeune femme — et ces attentions étaient fréquentes, à cause des soupçons qu'avaient fait naître en lui les paroles de Phéroras. [208] Il ne maîtrisa pas le chagrin que lui causait cette nouvelle et, se rendant auprès de son père, lui rapporta en pleurant ce qu'avait dit Phéroras. Mais Hérode se montra encore plus ému que lui et, ne supportant pas de se voir si honteusement calomnié, fut tout à fait bouleversé. [209] A maintes reprises, il se lamenta sur la perversité des gens de sa maison, rappelait ce qu'il leur avait, donné et ce qu'il recevait d'eux en récompense ; puis il fit mander Phéroras et, après l'avoir accablé de reproches : « Ô le plus méchant des hommes, dit-il, en es-tu donc venu à un tel excès d'ingratitude que tu imagines et racontes à mon sujet de pareils mensonges ? Est-ce que je ne pénètre pas ton dessein ? [210] Ce n'est pas pour le plaisir de calomnier que tu rapportes de tels contes à mon fils, mais pour en faire le poison et le complot qui me perdront. Qui donc, à moins d'être assisté de bons génies comme cet adolescent, aurait supporté de ne pas se venger d'un père soupçonné de pareille infamie ? [211] Sont-ce des mots que tu crois lui avoir glissés dans l'esprit, ou n'est-ce pas plutôt une épée que tu lui as mise en main pour frapper son père ? Quelle a été ton intention, puisque tu le hais ainsi que son frère, en simulant la bienveillance envers lui pour me diffamer et lui débiter les calomnies que ton impiété seule pouvait imaginer ? [212] Va-t'en, criminel que tu es envers ton bienfaiteur et ton frère, puisse ton remords durer autant que ta vie ? Quant à moi, puissé-je toujours vaincre les miens en ne les punissant pas comme ils le méritent et en les comblant de bienfaits plus qu'ils n'en sont dignes ! »

[213]. Ainsi parla le roi. Phéroras, pris en flagrant délit de perversité, dit que c'était Salomé qui avait combiné l'affaire et que c'était d'elle que venaient ces propos. Mais elle, dès qu'elle l'entendit — car elle était présente — s'écria avec l'accent de la vérité

qu'elle n'était pour rien dans tout cela, [214] que tout le monde s'acharnait à la faire haïr du roi et à la perdre par tous les moyens, à cause de son affection pour Hérode, qu'elle avertissait, toujours des dangers qui le menaçaient ; à présent elle était encore plus entourée de complots ; [215] en effet, elle seule avait conseillé à son frère de répudier la femme qu'il avait et d'épouser la fille du roi, ce qui sans doute lui avait attiré sa haine. [216] Tout en parlant ainsi, elle s'arrachait, les cheveux et se frappait la poitrine à mainte reprise. Son aspect portait à croire à ses dénégations, mais la perversité de son caractère trahissait une comédie jouée en la circonstance. [217] Phéroras restait sur la sellette sans trouver rien de spécieux pour sa défense, puisqu'il avouait avoir parlé, mais ne pouvait faire croire ce qu'il prétendait avoir entendu. La confusion et la lutte de paroles ne faisaient que grandir. [218] Enfin le roi, après avoir déclaré sa haine contre son frère et sa sœur, les renvoya et, louant son fils de s'être maîtrisé et de lui avoir rapporté ces propos, se décida tardivement à se reposer. [219] Après cette semonce, Salomé fut mal vue, car c'était elle qui paraissait avoir machiné la calomnie. Les femmes du roi étaient irritées contre elle parce qu'elles la savaient d'une nature très acariâtre et très inconstante, haineuse ou affectueuse selon le moment. Elles ne cessaient de dire du mal d'elle à Hérode ; de plus, un incident survint qui augmenta encore leur audace à la diffamer.

[220] *6* [59]. Le roi d'Arabie Obadas était d'un naturel indolent et lourd ; tous ses intérêts étaient administrés par Syllaios, homme habile, encore jeune et de belle tournure. [221] Comme celui-ci était venu voir, Hérode pour quelque affaire, il aperçut, en soupant avec lui Salomé, à qui il fit attention. [222] Quand il la sut veuve, il lui parla. Salomé, qui avait perdu de son crédit auprès de son frère et qui ne regardait pas ce jeune homme avec indifférence, avait hâte de l'épouser ; les femmes d'Hérode, pendant le festin, remarquèrent les signes fréquents et trop prononcés de leur entente. [223] Elles rapportèrent le fait au roi, raillant ce manque de tenue. Hérode interrogea aussi Phéroras à ce sujet, en l'invitant à observer pendant le banquet l'attitude des deux convives. Phéroras lui rapporta qu'on pouvait clairement connaître leur passion mutuelle à leurs signes et à leurs oeillades. [224] L'Arabe, se sentant soupçonné, s'en alla, mais après une absence de deux ou trois mois, il revint pour ce motif, en parlait Hérode et lui demanda Salomé en mariage ; car cette alliance lui serait fort utile en resserrant ses relations avec le royaume des Arabes, qui dès lors ajoutait de la puissance à Syllaios et devait lui appartenir un jour. [225] Hérode rapporta ces paroles à sa sœur et lui demanda si elle était disposée à ce mariage ; elle y consentit aussitôt. Mais Syllaios, à qui l'on demandait d'embrasser les coutumes juives avant ce mariage lequel, sans cela, était impossible, refusa en disant qu'il serait : lapidé par les Arabes s'il le faisait ; cela dit, il s'en alla. [226] Dès lors Phéroras attaqua Salomé en la taxant de dévergondage, et les femmes d'Hérode renchérissaient en affirmant qu'elle avait été la maîtresse de l'Arabe. [227] Comme le roi avait promis à son frère la jeune fille que Phéroras n'avait pas épousée parce qu'il était, comme je l'ai dit, dominé par sa concubine, Salomé la

demanda pour le fils qu'elle avait eu de Costobar. [228] Hérode fut d'abord enclin à consentir à ce mariage, mais il changea de sentiment sous l'influence de Phéroras, qui fit valoir que le jeune homme ne pourrait l'aimer en raison du supplice de son père et qu'il serait plus juste de la donner à son propre fils, héritier de sa tétrarchie. Ainsi il obtint son pardon et le fils de Costobar fut évincé [60]. A la suite de ce changement d'épousailles la fille d'Hérode épousa donc le jeune fils de Phéroras et le roi lui donna cent talents de dot.

CHAPITRE VIII

1-4. Machinations d'Antipater contre ses frères. — 5-6. Alexandre est réconcilié avec son père par Archélaüs de Cappadoce.

[229] 1 [61]. Cependant Hérode n'avait pas de répit dans ses affaires domestiques de plus en plus troublées. D'ailleurs il survint un nouvel incident d'origine peu honorable et qui plus tard causa du mal. [230] Le roi possédait des eunuques, qu'il chérissait outre mesure à cause de leur beauté. L'un s'était vu confier par le roi les fonctions d'échanson, l'autre le soin de servir son repas, l'autre de le coucher et de s'occuper de ses affaires les plus importantes. [231] Quelqu'un les dénonça au roi comme ayant été corrompus par Alexandre son fils pour une grosse somme. Quant le roi les fit interroger, ils reconnurent leurs relations et, leur commerce avec le prince, mais déclarèrent n'avoir rien machiné contre son père. [232] Cependant, quant ils furent mis à la torture et très maltraités par des esclaves qui renchérissaient de cruauté pour plaire à Antipater, ils dirent qu'Alexandre avait de mauvais sentiments et une haine congénitale contre son père, [233] qu'il les avait avisés qu'Hérode était à bout de forces, qu'il avait excessivement vieilli et qu'il dissimulait sa décrépitude en se teignant les cheveux et en cachant tout ce qui accusait son âge ; mais que, s'ils s'attachaient, à lui, une fois qu'il aurait la couronne, qui même, malgré, son père, ne pouvait échoir à aucun autre, ils obtiendraient vite le premier rang ; [234] en effet, non seulement sa naissance, mais encore ses intelligences le mettaient en mesure de s'en emparer, car beaucoup de capitaines et d'amis du roi le secondaient, hommes résolus, prêts à subir ou à faire n'importe quoi.

[235] 2(1). A ces révélations Hérode bondit sous l'outrage, et la crainte, à la fois irrité des paroles insultantes et alarmé de celles qui éveillaient ses soupçons. Les unes et les autres l'excitaient, de plus en plus, si bien que, dans son exaspération, il craignait que réellement une tentative ne fût dirigée contre lui et, qu'il fût alors trop faible pour y parer. [236] Aussi, au lieu d'instituer une enquête publique, il envoyait espionner ceux qu'il soupçonnait. Sa méfiance et sa haine s'exerçaient à l'égard de tous. Croyant la suspicion universelle nécessaire à sa sûreté, il se méfiait de ceux même qui ne la méritaient pas. [237] Et il n'y avait à cela aucun terme ; tous ceux qui le fréquentaient beau-

coup lui paraissaient d'autant plus redoutables qu'ils étaient plus puissants ; quant à ceux qu'il ne connaissait guère, il suffisait de les nommer et aussitôt sa sécurité semblait exiger leur perte. [238] En fin de compte, les gens de son entourage, n'ayant plus aucun espoir solide de salut, se tournèrent les uns contre les autres, chacun pensant que, s'il se hâtait d'accuser à son tour, il assurait sa propre sécurité ; quand ils se faisaient haïr on obtenant ; gain de cause, ils récoltaient le fruit de leur malice [62]. [239] Certains assouvissaient de cette façon ries haines domestiques ; une fois pris, ils subissaient le même sort, ne voyant dans les occasions qui s'offraient que machines et pièces contre leurs ennemis, victimes de l'embûche qu'ils avaient dressée contre autrui. [240] Car bientôt le remords saisissait le roi pour avoir mis à mort des gens dont la culpabilité n'était, pas démontrée ; mais le chagrin, loin de l'empêcher de recommencer, l'incitait seulement à punir de même les dénonciateurs.

[241]. Tel était donc le désordre de la cour. Hérode en arriva à inviter beaucoup de ses amis à ne plus paraître désormais devant lui ni même entrer au palais ; il donna cet avis à ceux dont la franchise lui faisait plus ou moins honte. [242] Il écarta ainsi Andromachus et Gemellus, ses amis de longue date, qui lui avaient été très utiles dans les affaires publiques du royaume comme ambassadeurs ou conseillers, qui avaient en outre contribué à l'éducation de ses enfants, et cela bien qu'ils eussent auprès de lui la plus grande liberté de parler. [243] Mais Démétrius, fils d'Andromachus, était lié avec Alexandre, et, quant à Gemellus, Hérode le savait bien disposé pour le prince, car il avait assisté à son enfance et à son éducation et l'avait fréquenté pendant son séjour à Rome. Il les écarta de sa personne et les aurait volontiers traités encore plus mal, mais il ne se sentait pas les mains libres à l'égard de ces hommes illustres et se contenta de leur enlever leur charge, avec le pouvoir de s'opposer à ses fautes [63].

[244]. Le responsable de tous ces malheurs était Antipater, qui avait remarqué le caractère morbide de la disposition [64] de son père et qui, associé depuis longtemps à ses conseils, le pressait et croyait pouvoir mieux réaliser ses projets si tous les gens capables de s'y opposer étaient supprimés. [245] Alors, après avoir empêché Andromachus et ses amis de lui parler librement, le roi commença à mettre à la question tous ceux qu'il croyait fidèles à Alexandre pour leur arracher ce qu'ils savaient de ses trames contre lui ; mais ils mouraient tous sans avoir rien à révéler. [246] Or, le roi sentait son prestige en jeu s'il ne parvenait à découvrir ce qu'il imaginait à tort ; mais Antipater déployait toute son adresse à calomnier les gens réellement innocents, en attribuant leur attitude à leur endurance et à leur fidélité envers le prince, et à exciter le roi pour qu'il cherchât auprès d'autres témoins le secret de la conspiration. [247] L'un des nombreux individus mis à la torture dit qu'il savait que le jeune homme répétait souvent, lorsqu'on le louait de sa haute taille, de son adresse à tirer de l'arc et des autres qualités par lesquelles il dépassait tous les autres, que la nature lui avait fait là des dons plus funestes qu'utiles, [248] car son père ne faisait que s'en irriter et le jalousait si bien que lui-même, lorsqu'ils se promenaient ensemble, se rapetissait et se tassait

de manière à ne pas sembler plus grand que son père, et, lorsqu'il tirait de l'arc dans une chasse où son père était présent, faisait exprès de manquer le gibier, tant il savait son père d'un orgueil jaloux contre quiconque se distinguait [65]. [249] Lorsque la torture fut terminée [66] et qu'on eut accordé du répit à son corps, l'homme ajouta qu'Alexandre, avec la complicité de son frère Aristobule, avait décidé de tuer traîtreusement leur père pendant une chasse et, une fois le crime commis, de s'enfuir à Rome pour réclamer la royauté. [250] On trouva même une lettre du jeune homme à son frère, où il reprochait à leur père d'avoir donné contre toute justice à Antipater un pays qui lui rapportait deux cents talents. [251] Immédiatement Hérode crut avoir entra une preuve sûre, de nature à confirmer ses soupçons contre ses fils ; il fit arrêter Alexandre et le mettre aux fers. Mais il ne cessait pourtant d'être tourmenté : il ne croyait pas trop ce qu'il entendait et, en raisonnant, trouvait aucun motif d'être l'objet d'un complot de leur part ; il voyait là des récriminations et des rivalités juvéniles ; quant à ce départ pour Rome, après l'avoir tué au vu de tous, c'était chose invraisemblable. [252] Il lui fallait un témoignage plus grave de la faute de ses fils et il mettait son point d'honneur à ne pas paraître avoir décidé cet emprisonnement à la légère. Il soumit donc à la torture ceux des amis d'Alexandre qui avaient des charges publiques et en fit mourir bon nombre sans en obtenir rien de ce qu'il attendait. [253] Comme il mettait à cette recherche beaucoup d'ardeur et que le palais était plein de crainte et de trouble, un jeune homme, sous l'angoisse de la torture, déclara qu'Alexandre avait écrit à ses amis de Rome en les priant de le faire mander au plus tôt par l'empereur, car il pouvait révéler un projet formé contre celui-ci : son père avait sollicité l'amitié de Mithridate, roi des Parthes, contre les Romains ; il ajouta qu'Alexandre avait du poison prêt à Ascalon.

[254] 5 [67]. Hérode crut à cette accusation et, dans ses malheurs, trouva quelque encouragement à sa précipitation dans les flatteries des méchants. Il s'empressa de faire rechercher le poison, mais on ne le trouva pas. [255] Alexandre, voulant par point, d'honneur augmenter encore l'excès de ses maux, ne prit pas le parti de nier et accrut encore l'emportement de son père par une plus grande faute, peut-être dans la pensée de faire honte au roi de sa facilité à accueillir les calomnies et surtout pour que, si on le croyait, il en résultât du mal pour Hérode, [256] ainsi que pour tout le royaume. Il écrivit sur quatre rouleaux des lettres qu'il envoya et où il disait qu'il était inutile de torturer les gens et d'aller plus loin : il y avait bien un complot, auquel participaient Phéroras et les plus fidèles de ses amis, Salomé était venue de nuit cohabiter avec : lui contre son gré ; [257] tous n'avaient qu'un but : se débarrasser au plus vite du roi pour se délivrer d'une crainte perpétuelle. Dans ces lettres étaient : également mis en cause Ptolémée et Sapinnius, les plus fidèles amis du roi. [258] Aussitôt, comme si une espèce de rage les eût saisis, les gens jadis les plus liés d'amitié se déchiraient réciproquement, puisqu'ils n'avaient pas en vérité le moyen de se défendre ou de réfuter les accusations, mais que la mort sans jugement les menaçait tous : les uns pleu-

rant leurs fers, les autres leur trépas, d'autres enfin l'attente de ces maux, la solitude et la tristesse dépouillaient le palais de la félicité qui l'ornait autrefois. [259] Toute la vie d'Hérode était empoisonnée, tant il était dans l'angoisse et dans l'impossibilité de se fier à personne, grand châtiment de sa propension aux soupçons. Souvent même il s'imaginait voir son ails se dresser contre lui et l'attaquer l'épée à la main. [260] Son âme, absorbée nuit et jour par cette pensée, tombait dans la folie et l'égarement.

[261] *6* [68]. Telle était la situation lorsque Archélaüs, roi dei Cappadoce, ayant appris l'état d'Hérode, inquiet pour sa fille et son jeune gendre, et sympathisant avec son ami qu'il voyait dans un tel désarroi, vint lui-même en Judée, tant la situation lui paraissait grave. [262] Trouvant Hérode en tel état, il jugea peu opportun de lui faire des reproches ou de le taxer de précipitation, car, si on le rabrouait, son honneur serait blessé, et plus on ferait d'efforts, plus s'allumerait sa colère. [263] Archélaüs recourut donc à une autre méthode pour remédier à ces malheurs : ce fut de s'en prendre au jeune homme, de déclarer que ; le roi s'était montes : modéré et n'avait pas agi avec irréflexion. Il dit qu'il romprait le mariage d'Alexandre et n'épargnerait même pas sa fille si, instruite de quelque trame, elle ne l'avait pas dénoncée. [264] Archélaüs se montrant ainsi tout différent de ce qu'Hérode s'attendait à le voir et exagérant sa colère dans l'intérêt de ce dernier, le roi se relâcha un peu de sa dureté, et, passant pour avoir agi avec justice, revint peu à peu sans s'en douter à des sentiments paternels. [265] Ainsi il était doublement à plaindre : lorsque des gens cherchaient à détruire les calomnies lancées contre le jeune prince, il entrait en fureur ; lorsque Archélaüs soutenait ses griefs, il penchait vers les larmes et un chagrin touchant ; même il priait Archélaüs de ne pas rompre le mariage et de ne pas trop en vouloir ail jeune coupable. [266] Archélaüs, le trouvant un peu apaisé, tourna ses accusations contre les amis de son gendre, prétendant que sa jeunesse étrangère à la malice avait été corrompue par eux, et il rendit encore plus suspect le frère d'Hérode. [267] Car comme le roi était également irrité contre Phéroras, celui-ci, n'ayant personne pour le réconcilier avec lui et voyant Archélaüs en grand crédit, alla le trouver en habits de deuil et, avec tous les signes d'une ruine prochaine. [268] Archélaüs ne dédaigna pas sa supplique, mais se déclara incapable de changer si vite les dispositions du roi : il valait mieux que Phéroras se présentât à lui et implorât sa pitié en se reconnaissant coupable de tout ; ainsi l'excès de sa colère pourrait se calmer ; d'ailleurs Archélaüs serait présent et prêterait son appui. [269] En le persuadant d'agir ainsi, un double résultat fut obtenu : les calomnies contre le jeune prince furent dissipées contre toute attente et, d'autre part, Archélaüs réconcilia Phéroras avec son frère ; cela fait, il repartit pour la Cappadoce, devenu plus cher à Hérode en cette crise que quiconque, si bien que celui-ci l'honora de présents très somptueux et lui donna en toute manière les marques les plus généreuses d'une grande amitié. [270] Hérode s'engagea même à aller à Rome [69] puisqu'on avait écrit à l'empereur au sujet de ces affaires, et ils prirent route ensemble jusqu'à Antioche ; là Hérode réconcilia avec Archélaüs le gouverneur de Syrie Titius qui était

irrité contre lui, puis retourna en Judée [70].

CHAPITRE IX

1. Excès des habitants de la Trachonitide. — 2. Hérode, ne pouvant obtenir satisfaction des Arabes, envahit l'Arabie. — 3-4. L'Arabe Syllaios accuse Hérode auprès de l'empereur qui s'irrite contre ce dernier[71].

[271]. Après qu'Hérode eut fait le voyage à borne et en fut revenu, une guerre éclata contre les Arabes pour la cause 'suivante. Les habitants de la Trachonitide [72], une fois que l'empereur eut enleva ce pays à Zénodore pour l'attribuer à Hérode, n'avaient plus la liberté de se livrer au brigandage et étaient forcés de vivre paisiblement et de pratiquer l'agriculture. [272] Ce genre de vie ne leur plaisait guère et la terre rapportait peu de profit à ceux qui la travaillaient. Pourtant, au début, devant la défense du roi, ils s'abstinrent de violences contre leurs voisins, ce qui valut à Hérode une grande renommée de vigilance. [273] Mais à l'époque où il s'embarqua pour Rome afin d'accuser son fils Alexandre, voir l'empereur et lui recommander son fils Antipater [73], les gens de Trachonitide répandirent le bruit de sa mort, se révoltèrent contre son gouvernement et se remirent à maltraiter leurs voisins selon leur habitude. [274] Les généraux du roi, en son absence, réussirent cependant a les maîtriser : environ quarante chefs de brigands, terrifiés par l'exemple du sort des captifs, s'enfuirent du pays ; [275] ils se réfugièrent en Arabie où ils furent accueillis par Syllaios, après l'échec de son mariage avec Salomé. Cr : !lui-ri leur donna tin emplacement fortifié qu'ils colonisèrent et d'où ils faisaient des incursions de pillage, non seulement en Judée, mais dans toute la Coelé-Syrie, car Syllaios leur assurait un repaire et .l'impunité de leurs méfaits. [276] A son retour de Rome, Hérode apprit que ses possessions avaient subi beaucoup de dommages. Comme il ne pouvait se rendre maître des brigands à cause de la sécurité que leur avait donnée la protection des Arabes, et comme, d'autre part, il s'irritait de leurs crimes, il cerna la Trachonitide et massacra leurs familles. [277] Ce traitement ne fit que les exaspérer davantage, d'autant qu'ils avaient pour foi de se venger à tout prix des meurtriers de leurs parents ; aussi ne cessaient-ils de dévaster et de piller impunément tout le territoire d'Hérode. Ce dernier s'entretint à ce sujet avec les officiers de l'empereur, Saturninus [74] et Volumnius [75], réclamant l'extradition des brigands en vue de les châtier. [278] Les forces et le nombre ce ceux-ci ne cessant de croître, ils bouleversèrent tant pour détruire le royaume d'Hérode, pillant villes et villages et massacrant les gens qu'ils capturaient, si bien que leur brigandage prenait les allures d'une guerre ; [279] en effet ils étaient déjà environ un millier. Hérode, poussé à bout, demanda l'extradition des brigands et le remboursement d'un prix de soixante talents fait à Oboulas par l'intermédiaire de Syllaios et dont l'échéance était arrivée. [280] Syllaios, qui avait mis Obodas à l'ombre et dirigeait tout par lui-

même niait que les brigands fussent en Arabie et traînait en longueur pour la dette, le débat fut porté devant Saturninus et Volumnius qui commandaient en Syrie. [281] Finalement il fut décidé par eux qu'Hérode recevrait la somme dans les trente jours et que chacun des deux rois livrerait les nationaux de l'autre qu'il avait dans son royaume. Du côté d'Hérode on ne trouva absolument aucun Arabe qui fût retenu soit pour crime soit pour une autre raison, tandis que les Arabes furent convaincus d'abriter chez eux les brigands.

[282]. Comme l'échéance était passée, Syllaios, sans se conformer à aucune de ses obligations, partit pour Rome. Mais Hérode prit des sûretés pour l'argent et les brigands qui étaient chez lui. [283] Saturninus et Volumnius l'autorisant à poursuivre ses offenseurs, il s'avança avec son armée en Arabie, parcourant sept étapes en trois jours. Une fois parvenu au fortin qu'occupaient les brigands, il les prit tous dès le premier assaut et rasa la localité, nommée Rhaïpta ; il ne fit ailleurs aucun dommage. [284] Comme des Arabes conduits par Nakeb étaient venus à la rescousse, il y eut un combat où tombèrent, du côté d'Hérode, quelques hommes et de l'autre le chef des Arabes Nakeb avec vingt-cinq environ de ses gens, le reste fut mis en fuite. [285] Après avoir châtié les délinquants et établi en Trachonitide trois mille Iduméens, il dompta les brigands de cette région et écrivit à ce sujet aux chefs romains qui se trouvaient en Phénicie, déclarant qu'il n'avait rien fait de plus que le nécessaire pour mettre à la raison les malfaiteurs arabes. Après une enquête approfondie, ceux-ci reconnurent qu'il avait dit la vérité.

[286]. Cependant des messagers se rendirent en toute hâte à Rome annoncer à Syllaios ces événements, en exagérant naturellement chaque détail. [287] Celui-ci, qui s'était déjà fait connaître de l'empereur, se trouvait alors à la cour ; dés qu'il eut reçu ces nouvelles, changeant ses vêtements pour des habits de deuil, il se présenta à l'empereur et lui dit que la guerre avait dévasté l'Arabie, que tout le royaume était bouleversé, Hérode l'ayant ravagé avec son armée. [288] En pleurant il ajoutait que deux mille cinq cents des premiers d'entre les Arabes avaient péri, qu'ils avaient également perdu leur général Nakeb, son familier et son parent, que l'on avait pillé les trésors qui était à Rhaïpta, au mépris d'Obodas que sa faiblesse rendait incapable rie taire la guerre, puisque ni Syllaios ni l'armée arabe n'étaient sur place. [289] Syllaios parlait ainsi, ajoutant insidieusement qu'il ne serait pas parti de son pays s'il n'avait eu confiance en l'empereur pour veiller à ce que la paie régnât entre voisins dans tout l'univers, et, que, s'il avait été sur les lieux, Hérode n'aurait pas tiré profit de la guerre. L'empereur, irrité par ces paroles, ne posa aux amis d'Hérode présents et aux particuliers venus de Syrie que cette seule question : Hérode avait-il mené son armée en expédition ? [290] Comme ils étaient forcés de le reconnaître, et que l'empereur ne voulait entendre ni le motif ni les circonstances du fait, sa colère devint plus vive et, il écrivit à Hérode, entre autres duretés, ceci, qui faisait l'objet principal de sa lettre : qu'il l'avait, traité jadis en ami, mais que désormais il le traiterait en sujet. [291] Syl-

laios écrivit aussi à ce propos aux Arabes ; ceux-ci, encouragés, ne livrèrent pas les brigands qui avaient échappé et ne versèrent [76] pas l'argent ; ils usèrent en outre, sans en payer le fermage, des pâturages d'Hérode qu'ils occupaient comme fermiers, tant le roi des Juifs était abaissé par la colère de l'empereur. [292] Les habitants de la Trachonitide saisirent également cette occasion pour se révolter contre la garnison iduméenne et pour exercer le brigandage d'accord avec les Arabes qui pillaient les terres des Iduméens et les maltraitaient durement, non seulement par intérêt, mais encore par rancune.

[293]. Hérode endurait tout cela parce qu'il avait perdu le crédit dont il jouissait auprès de l'empereur et avait dépouillé presque tout son orgueil. L'empereur n'avait pas même admis qu'il lui envoyât une ambassade pour s'excuser et avait renvoyé ceux qui étaient venus sans leur laisser remplir leur mission. [294] Ces procédés remplissaient Hérode de découragement et de crainte, et il était très chagriné de voir Syllaios inspirer confiance et être présent à Rome avec de plus grandes perspectives devant lui. En effet, Obodas était mort et Énée, qui prit ensuite le nom d'Arétas, avait hérité du pouvoir en Arabie. [295] Syllaios tentait de l'écarter par des calomnies pour s'emparer lui-même du trône, distribuait beaucoup d'argent aux courtisans et en promettait beaucoup à l'empereur. Celui-ci était irrité contre Arétas qui régnait sans lui en avoir demandé la permission au préalable. [296] Mais Arétas aussi envoya une lettre à l'empereur et des présents, avec une couronne d'or valant beaucoup de talents. La lettre accusait Syllaios d'être un esclave malfaisant qui avait fait empoisonner Obodas et qui, du vivant même de ce prince, gouvernait déjà lui-même en corrompant les femmes des Arabes et empruntait pour usurper le pouvoir. [297] Mais l'empereur ne prêta aucune attention à ces accusations et renvoya le tout sans accepter aucun des présents. Les royaumes de Judée et d'Arabie se trouvaient donc progresser de jour en jour, le premier vers le désordre, le second vers une décadence que rien ne pouvait conjurer : [298] en effet, des deux rois, l'un, n'ayant pas encore un pouvoir certain, était incapable de châtier les séditieux ; l'autre, Hérode, était forcé de supporter toutes les injustices, puisque sa vengeance trop prompte avait irrité l'empereur contre lui. [299] Enfin, ne voyant aucun terme à ses maux, il décida d'envoyer une nouvelle ambassade à Rome pour voir s'il pourrait obtenir un accueil plus clément grâce à ses amis et en faisant parvenir ses plaintes à l'empereur lui-même.

CHAPITRE X

1. Machinations d'Euryclès contre les fils d'Hérode. — 2-7. Enquêtes d'Hérode contre ses fils. — 8. Nicolas de Damas réconcilie Hérode avec l'empereur et perd Syllaios.

[300] 1 [77]. En conséquence, Nicolas de Damas partit pour Rome. Cependant les affaires domestiques d'Hérode et ses rapports avec ses fils ne faisaient qu'empirer. Il

était parfaitement clair, et depuis longtemps déjà, que les plus grands et les plus terribles maux menaçaient la royauté par le seul effet de la fortune, niais ils s'aggravèrent encore alors pour la raison que voici. [301] Euryclès de Lacédémone [78], homme notable dans son pays, mais d'une âme perverse, très enclin à la débauche et à la flatterie, tout en affectant de ne pratiquer ni l'une ni l'autre, vint à séjourner chez Hérode, lui fit des radeaux et en reçut de plus grands en échange ; grâce aux facilités que lui donnaient ses entretiens, il fit en sorte de devenir un des amis les plus intimes du roi. [302] Or, il recevait l'hospitalité d'Antipater, mais il rencontrait et fréquentait Alexandre, car il affichait un grand zèle pour Archélaüs de Cappadoce. [303] Aussi feignait-il d'honorer grandement Glaphyra et il s'évertuait à témoigner à tous son zèle, tant en épiant les bavardages et les actes afin de répondre à l'amitié par la calomnie. [304] Finalement, il eut la chance, d'être avec eux en des termes tels qu'il paraissait à chacun un ami qui ne fréquentait les autres que par intérêt, pour lui. Cet homme séduisit Alexandre qui était, jeune et se persuadait qu'il ne pouvait confier sans crainte qu'à lui ce qu'il avait souffert. [305] Alexandre lui révéla donc avec affliction comment son père s'était détaché de lui ; il raconta ce qui concernait sa mère et Antipater, qui les écartait des honneurs et exerçait, déjà tout le pouvoir ; il déclarait cette vie insupportable parce que son père était déjà tout près à les haïr et ne pouvait se résoudre à manger ou à converser avec eux. Tels étaient les propos qu'il tenait, comme de juste, au sujet de ses souffrances. [306] Or, Euryclès les rapportait à Antipater en lui disant : « Ce n'est pas dans mon intérêt que j'agis, mais, chargé d'honneurs par toi, je cède à la grandeur du péril et t'invite à te méfier d'Alexandre ; car ce n'est pas avec calme qu'il dit tout cela et ses paroles mêmes respirent le meurtre ». [307] Antipater, persuade d'après cela de son amitié, lui donnait chaque fois des présents considérables et finit par le décider à rapporter ces propos à Hérode. [308] Euryclès avait les moyens de faire croire à l'hostilité d'Alexandre d'après les paroles qu'il disait avoir entendues et, à force de circonvenir le roi et de l'irriter par ses discours, il provoqua en lui une haine irréconciliable. L'occasion le fit, bien voir. [309] Hérode, en effet, donna aussitôt à Euryclès une récompense de cinquante talents ; lui, ainsi gratifié, repartit chez Archélaüs, roi de Cappadoce, où il loua Alexandre et prétendit l'avoir beaucoup servi en le réconciliant avec son père. [310] Il s'en alla, également enrichi par Archélaüs, avant que sa perversité ne fût dévoilée. Mais cet Euryclès, n'ayant cessé même à Lacédémone de faire le mal, fut exilé de sa patrie pour de multiples forfaits.

[311]. Quant au roi des Juifs, il ne se contentait plus comme avant de prêter l'oreille aux calomnies contre Alexandre et. Aristobule, mais était déjà pris d'une haine si violente que, même si personne ne les attaquait, [312] il y forçait les gens, s'informant de tout, posant des questions et donnant à qui voulait la liberté de médire d'eux. Il apprit... [79] qu'Euaratos de Cos avait conspiré avec Alexandre, et en ressentit le plus vif plaisir.

[313]. Mais il arriva aux jeunes princes un malheur encore pire, parce que la calomnie

ne cessait de forger des armes contre eux et qu'il y avait, pour ainsi dire une émulation générale pour rapporter à leur sujet quelque méchant propos qui semblait importer au salut du roi. [314] Hérode avait deux gardes du corps [80], Jucundus et Tyrarrnus, très estimés du roi pour leur force et leur taille. Le roi, mécontent d'eux, les disgracia, depuis ils montaient à cheval avec Alexandre et sa suite, et leur réputation dans les exercices gymniques leur valut de l'or et d'autres présents. [315] Le roi s'empressa de les soupçonner et les fit mettre à la torture. Après avoir longtemps résisté, ils finirent par dire qu'Alexandre leur avait conseillé de tuer Hérode lorsqu'ils le rencontreraient dans une chasse aux fauves ; il serait facile de dire qu'il était tombé de cheval et s'était enferré sur sa propre lance, accident qui lui était déjà arrivé auparavant. [316] Ils révélèrent aussi que de l'or avait été enfoui dans l'écurie et ils convainquirent, le grand veneur de leur avoir donné des lances du roi et d'avoir fourni des armes aux serviteurs d'Alexandre sur l'ordre de celui-ci [81].

[317]. Après eux fut arrêté le gouverneur d'Alexandreion, que l'on mit à la torture. Il était accusé d'avoir promis de recevoir dans sa place les jeunes princes et de leur livrer les trésors royaux, gardés dans cette forteresse. [318] Personnellement il n'avoua rien mais son fils survenant, déclara la chose véritable et remit une lettre écrite apparemment de la main d'Alexandre : « Après avoir accompli, écrivait-il, avec l'aide de Dieu, tout ce que nous avons projeté, nous viendrons vers vous ; faites alors en sotte, comme vous nous l'avez promis, de nous recevoir dans la forteresse. » [319] A la lecture de cet écrit, Hérode ne douta plus du complot de ses fils contre lui. Mais Alexandre assura que le scribe Diophante avait contrefait son écriture et que le billet était une forgerie d'Antipater. De fait, Diophante semblait très habile en ce genre de faux et, plus tard, convaincu d'autres crimes, il fut mis à mort.

[320]. Le roi amena les dénonciateurs qu'il avait fait torturer en présence du peuple à Jéricho pour qu'ils accusassent ses fils, mais la foule les tua à coups de pierres. [321] Comme elle se disposait à tuer de même Alexandre et ceux qui l'entouraient, le roi l'empêcha en faisant calmer le peuple par Ptolémée et Phéroras. Les jeunes gens furent placés sous bonne garde, personne ne Ies approchait plus ; on épiait toits leurs actes et toutes leurs paroles ; ils étaient, dans la situation humiliante et dans l'angoisse dag véritables condamnés. [322] L'un d'eux, Aristobule, chercha, dans son désespoir, à persuader sa tante et belle-mère de compatir à ses malheurs et de haïr celui qui s'était laissé aller à pareille cruauté. « N'es-tu pas, dit-il, toi-même en danger de mort, foi qui as été accusée d'avoir dénoncé à Syllaios tout ce qui se passait, dans l'espoir de l'épouser ? » [323] Salomé s'empressa de rapporter immédiatement ces propos a son frère. Ce dernier, ne pouvant se maîtriser davantage, ordonna de les enchaîner, de les séparer l'un de l'autre et de leur faire confesser par écrit tous les crimes qu'ils avaient machinés contre leur père pour en faire rapport, à l'empereur. [324] Les princes, quand on leur donna cet ordre, écrivirent qu'ils n'avaient ni imaginé ni tramé aucun complot contre leur père et que, s'ils avaient songé, à la fuite, c'était par néces-

sité et parce qu'ils vivaient dans la suspicion et les persécutions.

[325]. Vers ce temps là arriva de Cappadoce un envoyé d'Archélaüs, un certain Mélas, qui était un prince de sa famille. Hérode, dans l'intention de lui démontrer l'hostilité d'Archélaüs à son égard, fit venir Alexandre, qui était dans les fers et l'interrogea à nouveau sur sa fuite, lui demandant où et comment ils comptaient trouver un refuge. [326] Alexandre répondit que c'était chez Archélaüs, qui avait promis de les envoyer de là à Rome, mais il déclara n'avoir rien projeté de coupable ou de fâcheux contre son père et que de tout ce que la méchanceté de ses ennemis avait forgé, il n'y avait rien de vrai ; [327] qu'il voudrait que Tyrannus et ses amis fussent encore vivants pour que l'enquête fût plus décisive, et que, s'ils étaient morts si vite, c'était parce qu'Antipater avait mêlé à la folie ses propres amis.

[328]. Quand Alexandre eut ainsi parlé, Hérode ordonna de le mener avec Mêlas auprès de Glaphyra, fille d'Archélaüs, et de s'enquérir d'elle si elle savait quelque chose du complot tramé contre lui. [329] Dès leur arrivée, Glaphyra, voyant Alexandre chargé de chaînes, se frappa la tête et, l'âme bouleversée poussa de grands et lamentables gémissements. Le jeune homme pleurait également ; pour les assistants le spectacle était si pénible que pendant longtemps ils ne purent ni dire ni faire ce pour quoi ils étaient venus. [330] Enfin Ptolémée, à qui avait été confiée la mission d'amener Alexandre, lui ordonna de dire si sa femme avait été complice de quelqu'un de ses actes. « Comment pourrait-elle, dit-il, n'avoir pas été ma confidente, elle qui m'était plus chère que la vie et qui avait des enfants en commun avec moi ? » [331] Elle s'écria à ces mots qu'elle n'était complice de rien de mal, mais que, s'il importait au salut de son mari qu'elle fît un mensonge même contre elle-même, elle convenait de tout. Et Alexandre : « Je n'ai moi-même imaginé et tu ne connais rien de criminel, comme m'en soupçonnent les gens qui devraient le moins le faire, mais seulement notre projet de nous retirer chez Archélaüs et d'aller de là à Rome ». [332] Comme elle en tombait, d'accord, Hérode, estimant qu'Archélaüs était, ainsi convaincu d'hostilité envers lui, confia à Olympos et à Volumnius [82] des lettres et leur ordonna de relâcher dans leur voyage à Eléoussa de Cilicie pour exposer ces faits à Archélaüs ; [333] puis, après lui avoir reproché n'avoir aidé ses fils dans leur conspiration, de s'embarquer de là pour Rome ; au cas où ils trouveraient que Nicolas avait apaisé l'empereur à soit égard, ils devaient lui remettre les lettres et les pièces à conviction réunies contre les jeunes gens [83] qu'il lui expédiait. [334] Archélaüs chercha à se justifier : il reconnut avoir promis un asile aux jeunes gens, mais c'était qu'il valait mieux pour leur père comme pour eux que rien de trop grave ne fût décidé dans la colère que lui causait la rébellion dont il les soupçonnait ; il ajoutait qu'il ne les aurait pas envoyés à l'empereur et n'avait fait aux jeunes princes aucune promesse témoignant de l'hostilité contre Hérode.

[335]. Lorsque les deux envoyés furent arrivés à Rome, ils eurent l'occasion de remettre les lettres à l'empereur, qu'ils trouvèrent réconcilié avec Hérode. Voici en effet comment s'était accomplie la mission de Nicolas. [336] Lorsqu'il arriva à Rome

et se rendit à la cour, il décida non seulement de s'occuper de l'objet de son ambassade, mais encore, d'accuser Syllaios. Et avant même de se rencontrer, ils se firent déjà ouvertement la guerre. [337] Les Arabes, se détachant [84] de l'autre, s'adressèrent à Nicolas et lui dénoncèrent toutes ses injustices en lui donnant, des preuves évidentes du meurtre de bien des gens d'Obodas ; car ils avaient, même des lettres de Syllaios dont ils s'étaient emparés en le quittant et qui l'accablaient. [338] Nicolas, saisissant la chance qui s'offrait ainsi à lui, l'exploita pour parvenir à ses fins de réconcilier l'empereur avec Hérode. En effet, il savait bien que, s'il voulait défendre le roi pour ses actes, il n'obtiendrait pas la liberté de s'exprimer, mais que, s'il voulait accuser Syllaios, il trouverait l'occasion de parler en faveur d'Hérode. [339] Comme la lutte était ainsi engagée et le jour de l'audience fixé, Nicolas, appuyé par les envoyés d'Arétas, accusa Syllaios de bien des crimes et notamment d'avoir causé la mort du roi et de beaucoup d'Arabes, [340] d'avoir emprunté de l'argent dans de mauvaises intentions ; il le convainquait même d'avoir débauché des femmes, non seulement en Arabie, mais encore à Rome et, ajoutait-il, chose plus grave encore, d'avoir trompa l'empereur en lui mentant au sujet des actes d'Hérode. [341] Lorsqu'il en arriva à ce point, l'empereur l'arrêta en lui demandant de se borner à répondre, au sujet d'Hérode, si celui-ci avait ou non conduit une armée contre l'Arabie, tué deux mille cinq cents indigènes et ravagé le pays en emmenant des prisonniers ; [342] à quoi Nicolas répondit qu'il était en mesure de prouver que rien ou presque rien de tout cela ne s'était passé comme l'empereur l'avait entendu dire, ni de telle sorte qu'il pût en être justement irrité. [343] L'étonnement produit par cette déclaration fit que l'empereur lui prêta l'oreille. Nicolas parla alors de l'emprunt de cinq cents talents, du contrat stipulant qu'il était permis au roi, une fois l'échéance passée, de prendre des gages dans tout le royaume ; il dit que l'expédition n'était pas une offensive, mais la juste revendication d'une créance. [344] Bien plus, Hérode ne l'avait pas entreprise précipitamment ni de la façon que le contrat autorisait, mais il était allé souvent consulter Saturninus et Volumnius, les légats de Syrie, et qu'enfin à Béryte, en leur présence, Syllaios lui avait juré par la fortune de l'empereur que, dans un délai de trente jours, il verserait la somme et livrerait les fugitifs du territoire d'Hérode ; [345] comme Syllaios n'en avait rien fait, Hérode était retourné auprès de ces magistrats, et c'était seulement après avoir reçu d'eux la permission de se nantir de gages qu'il s'était décidé à grand peine à se mettre en campagne avec les siens. Voilà comment s'était passée « la guerre », comme ils l'appelaient tragiquement, ou l'expédition. [346] « Et d'ailleurs, comment y aurait-il pu y avoir une guerre, puisque les magistrats avaient donné la permission d'agir, que le contrat l'autorisait, que ton nom, comme celui des autres dieux, ô César, était outragé ? [347] Arrivons maintenant à la question des prisonniers : des brigands habitaient la Trachonitide, d'abord quarante, ensuite davantage ; fuyant le châtiment que leur réservait Hérode, ils avaient fait de l'Arabie leur repaire. Syllaios les accueillit et les nourrit pour faire du mal à tous les hommes, leur donna une

contrée à habiter, participa lui-même aux profits de leurs brigandages. [348] Or, il avait promis par serment de les rendre le jour même de l'échéance du prêt, et à cette heure personne ne pourrait établir qu'aucun de ces brigands eût été emmené du pays des Arabes ; encore ne le furent-ils pas tous, mais ceux-là seuls qui ne surent pas se cacher. [349] Donc l'affaire des prisonniers de guerre apparaissant comme une infâme calomnie. Apprends maintenant, César, la plus odieuse invention et le plus grand mensonge digne d'exciter ta colère. [350] J'affirme que c'est après que l'armée arabe nous eut attaqués, après qu'un ou deux des gens d'Hérode furent tombés, qu'alors seulement Hérode se décida à se défendre et le général des Arabes Nakeb vint à être tué avec vingt-cinq hommes en tout ; ce sont ces morts que Syllaios a multipliés par cent pour en faire deux mille cinq cents. »

[351]. Ce plaidoyer frappa vivement l'empereur et, se tournant plein de colère vers Syllaios, il lui demanda combien d'Arabes étaient tombés. L'autre hésite, déclare qu'il a pu se tromper ; alors on fit les conventions de l'emprunt, et les lettres des légats, ainsi que les plaintes des villes concernant les brigandages. [352] Finalement l'empereur fut si bien retourné qu'il condamna à mort Syllaios, se réconcilia avec Hérode, à qui il regrettait d'avoir écrit trop durement sous l'influence de la calomnie, et déclara à Syllaios qu'il l'avait amené par ses mensonges à méconnaître un ami fidèle. [353] En définitive Syllaios fut, renvoyé des fins du procès et condamné à rembourser en attendant de subir le supplice [85]. D'autre part l'empereur était mal disposé pour Arétas, parce qu'au lieu de recevoir le pouvoir de César il s'en était emparé lui-même. Il avait donc décidé de donner aussi à Hérode l'Arabie, mais il en fut empêché par les lettres que lui envoya celui-ci. [354] En effet, Olympos et Volumnius, apprenant les bonnes dispositions de l'empereur, avaient, décidé aussitôt, conformément aux ordres d'Hérode, de lui remettre la lettre et les pièces à conviction concernant les princes. [355] L'empereur, les ayant lues, ne jugea pas raisonnable de donner encore un autre pays à gouverner à ce vieillard qui avait de telles querelles avec ses fils ; il reçut donc les envoyés d'Arétas et, après s'être borné à reprocher à ce prince sa précipitation à s'emparer de la royauté sans attendre de la tenir de lui, il accepta ses présents et le confirma dans son pouvoir.

CHAPITRE XI

1-3. Sur le conseil de l'empereur, Hérode réunit à Béryte un conseil pour juger ses fils. — 4-6. Tentative infructueuse de Tiron et des chefs de l'armée. — 7. Supplice des jeunes gens. — 8. Réflexions sur leurs fautes et sur celles d'Hérode[86].

[356]. Réconcilié avec Hérode, l'empereur lui écrivit qu'il s'affligeait au sujet de ses fils : s'ils avaient osé commettre une impiété, il convenait de les châtier comme parricides, et il lui en laissait la liberté ; mais s'ils n'avaient pensé qu'à s'enfuir, il l'allait

simplement les admonester sans rien faire d'irrémédiable. [357] Il lui recommandait de désigner lui-même et de réunir à cet effet un conseil à Béryte, colonie romaine, en s'adjoignant les légats impériaux, le roi de Cappadoce Archélaüs et tous autres qu'il jugeait éminents par leur amitié et leur rang et de décider suivant leur avis ce qu'il conviendrait de faire. [358] Telles furent les instructions de l'empereur. Hérode, quand la lettre lui fut remise, se réjouit fort de sa rentrée en grâce et aussi de la liberté complète qu'on lui donnait de décider au sujet de ses fils. [359] Tandis que dans l'infortune il avait été dur, mais n'avait montré ni témérité ni précipitation pour perdre ses fils, alors, devant cette amélioration de ses affaires et cette liberté conquise, il se félicita d'avoir toute licence dans sa haine. [360] Il manda donc tous ceux qu'il lui parut bon de convoquer en conseil, à l'exception d'Archélaüs, dont il ne voulut pas l'assistance, soit par inimitié, soit parce qu'il craignait de trouver en lui un obstacle à ses volontés.

[361]. Une fois que les légats furent arrivés à Béryte avec tous les autres qu'il avait fait venir des villes, il fit conduire ses fils — qu'il ne jugeait pas bon d'amener devant le conseil — dans un bourg du territoire de Sidon nommé Platané [87], à proximité de la ville, de manière à pouvoir les faire comparaître si on les convoquait. [362] S'avançant alors tout seul au milieu des cent cinquante personnages qui siégeaient, il porta contre eux une accusation non pas douloureuse comme le comportait la nécessité où il se trouvait, mais bien différente de celle d'un père contre ses enfants. Car il prenait, un ton violent, [363] se troublait dans la démonstration de la culpabilité et donnait les plus grands signes de colère et de férocité ; il ne laissait pas aux juges le soin d'examiner les preuves, mais leur présentait un réquisitoire indécent, pour un père plaidant contre ses enfants ; il lisait leurs lettres où n'était contenu aucun projet de complot, aucune pensée criminelle, mais où s'exprimaient seulement, leur désir de fuite et quelques reproches injurieux pour le roi à cause de la malveillance qu'il leur témoignait. Lorsqu'il en arriva là, [364] il cria encore plus fort et grossit la chose à l'excès jusqu'à y voir un aveu de leur complot, jurant qu'il eût préféré être privé de la vie à entendre de pareilles choses. [365] Finalement, il dit que la nature et la générosité de l'empereur lui avaient donné la liberté de décider ; il ajouta que la loi de ses ancêtres ordonnait que si des parents, après avoir accusé leurs enfants, leur imposaient les mains sur la tête, les assistants étaient obligés de lapider les condamnés jusqu'à ce que mort s'ensuivit(2). [366] Bien qu'il eut été disposé à procéder ainsi dans sa patrie et son royaume, il attendait pourtant leur verdict ; ils étaient cependant là, non pas tant pour juger des actes évidents de ses enfants que pour avoir l'occasion de partager soir indignation, car personne, si étranger fût-il, ne pouvait regarder avec indifférence un tel complot.

[367]. Lorsque le roi eut ainsi parlé, sans même permettre, aux jeunes gens de présenter leur défense, les membres du conseil, s'étant mis d'accord que l'affaire ne comportait ni transaction ni réconciliation, lui confirmèrent sa liberté de décision. [368] Saturninus, personnage consulaire et d'un rang élevé, donna le premier un avis très modéré [88] vu les circonstances : il déclara qu'il condamnait les fils d'Hérode, mais

ne croyait pas juste de les mettre à mort, car il avait lui-même des enfants et cette peine était trop grave, même si Hérode avait tout souffert de leur part. [369] Après lui, les fils de Saturninus, qui le suivaient tous trois comme légats [89], opinèrent de même. Volumnius au contraire dit qu'il fallait punir de mort des hommes qui avaient outragé leur père de façon si impie. Ensuite la majorité des autres juges opina dans le même sens, de telle sorte qu'il parut manifeste que les jeunes gens étaient condamnés à la peine capitale.

[370] Hérode, s'en alla aussitôt en les emmenant à Tyr et comme Nicolas était revenu de Rome auprès de lui, il lui exposa ce qui s'était passé à Béryte et l'interrogea sur ce que pensaient au sujet de ses fils ses amis de Rome. [371] Nicolas répondit : « Leurs desseins contre toi paraissent impies ; il faut cependant te contenter de les emprisonner et les garder dans les fers. [372] Si tu juges plus tard nécessaire de les châtier plus sévèrement, tu ne paraîtras pas suivre ta colère plutôt que la raison ; si au contraire tu veux les délivrer, tu n'auras pas rendu ton malheur irrémédiable. Voilà l'avis de la plupart de tes amis de Rome. » Hérode se tut, se plongea dans une profonde rêverie, puis l'invita à s'embarquer avec lui [90].

[373]. Lorsqu'il fut arrivé à Césarée, on ne parla aussitôt que des fils du roi et tout le royaume était en suspens, se demandant comment tournerait l'affaire. [374] En effet, tout le monde était saisi d'une grande crainte, que cette décision prolongée ne les menât à leur fin. On plaignait leurs malheurs, mais on n'osait pas sans danger prononcer ou même écourter une parole téméraire : la pitié se contenait et supportait cette infortune excessive avec affliction, mais pourtant en silence. [375] Un vieux soldat, nommé Tiron, qui avait un fils lié avec Alexandre et du même âge, exprima librement tout ce que les autres renfermaient au fond du coeur ; [376] il ne pouvait s'empêcher de crier souvent dans les foules, proclamant ouvertement que la vérité était inconnue, la justice bannie de l'humanité, que les mensonges et la perversité triomphaient et qu'an nuage si obscur enveloppait la situation que même les plus grands des malheurs humains ne frappaient plus les yeux des égarés. [377] Cette attitude et ce langage semblaient le mettre en péril, mais la justesse de ses paroles émouvait tout le monde et l'on trouvait qu'il se conduisait en homme dans la circonstance. [378] C'est pourquoi tous écoutaient volontiers Tiron dire ce qu'ils eussent voulu dire eux-mêmes et, tout en pourvoyant à leur propre sécurité par le silence, ils n'en approuvaient pas moins sa liberté de langage, le malheur que l'on prévoyait forçant tout le monde à parler en sa faveur.

[379] Tiron forçant son chemin jusqu'auprès du roi, lui demanda très hardiment un entretien seul à seul. Quand on le lui eut accordé : « Roi, dit-il, je ne puis supporter plus longtemps pareille peine ; je préfère à ma propre sécurité cette audacieuse liberté de langage, nécessaire et avantageuse pour toi, pourvu que, tu saches en profiter. [380] Ta raison est-elle égarée et exilée de ton âme ? Où est la fameuse sagesse grâce à laquelle tu as réussi tant d'entreprises importantes ? [381] N'as-tu plus ni amis ni

proches ? Car je ne considère, même présents, ni comme des parents ni comme des amis ceux qui laissent s'accomplir une telle abomination dans un royaume jadis heureux. [382] Mais toi-même ne vois-tu pas ce qui se passe ? Une épouse de sang royal t'a donné deux jeunes gens éminents par toutes les vertus, et tu vas les tuer et confier ta vieillesse à un seul fils qui a si mal justifié l'espoir qu'on mettrait en lui et à des proches que tu as toi-même tant de fois condamnés à mort. [383] Ne comprends-tu pas que tes peuples en silence voient pourtant ton erreur et détestent cette horreur, que toute l'armée et ses chefs sont pleins de pitié pour les infortunés et de haine contre les auteurs de ces maux ? » [384] Le roi écoutait avec quelque attention au début, mais il fut bouleversé, est-il besoin de le dire ? lorsque Tiron aborda franchement la tragédie et le mit en défiances à l'égard de ses familiers. [385] L'autre s'emportait peu à peu avec sa liberté excessive de soldat, car son inexpérience le faisait trébucher ; aussi Hérode perdit-il tout sang-froid, [386] et se croyant insulté plutôt qu'averti dans son intérêt, lorsqu'il eut appris les dispositions des soldats et l'irritation de leurs chefs, il ordonna que tous ceux dont les noms avaient été prononcés et Tiron lui-même fussent enchaînés et gardés en prison.

[387]. Peu après, un certain Tryphon, barbier du roi, saisit l'occasion de se présenter et dit que souvent Tiron lui avait conseillé de trancher la gorge au roi avec son rasoir quand il lui donnerait ses soins, car il obtiendrait ainsi un des premiers rangs auprès d'Alexandre et recevrait une récompense importante. [388] Sur ce propos, le roi ordonna de l'arrêter et fit mettre à la torture Tiron, son fils et le barbier. [389] Comme Tiron tenait bon, le jeune homme, voyant son père déjà fort maltraité et sans aucun espoir de salut, devinant d'ailleurs d'après les souffrances du patient ce qui l'attendait lui-même, dit qu'il révélerait au roi la vérité si à ce prix on faisait grâce de la torture et des tourments à son pure et à lui. [390] Le roi lui en ayant donné sa foi, il déclara qu'on avait convenu que Tiron tuerait le roi de sa propre main, car il était facile pour lui de l'assaillir dans un tête à tête, et si, après, il subissait un sort semblable, il s'en ferait gloire puisqu'il aurait ainsi servi Alexandre. [391] Par ce discours il délivra son père de la torture, soit que la contrainte lui eût arraché la vérité, soit qu'il eût imaginé cette échappatoire à ses maux et à ceux de son père.

[392]. Si Hérode avait eu auparavant quelque hésitation à tuer ses enfants, il ne restait plus maintenant aucune place au doute dans son âme ; rejetant tout ce qui pouvait ramener ses sentiments à plus de raison, il ne pensa plus qu'à exécuter au plus vite sa décision. [393] Après avoir amené devant l'assemblée du peuple trois cents officiers inculpés, Tiron, ses fils et le barbier qui les avait convaincus, il les accusa tous. [394] Le peuple les massacra en leur jetant tout ce qui se présentait sous sa main. Alexandre et Aristobule, conduits à Sébaste, furent étranglés sur l'ordre de leur père [91]. Leurs corps furent portés de nuit à l'Alexandreion où étaient ensevelis leur grand-père maternel et la plupart de leurs aïeux [92].

[395]. Peut-être semblera-t-il naturel à quelques lecteurs qu'une haine invétérée se

soit exaspérée à ce point et ait, fini par vaincre la nature. Mais on se demandera sans doute si l'on doit en rejeter la faute sur les jeunes gens qui auraient fourni à leur père un motif de colère et dont l'hostilité l'aurait avec le temps rendu implacable, ou bien sur le père lui-même, insensible et excessif dans son appétit de pouvoir et de gloire, [396] au point de ne rien épargner pour que ses volontés fussent souveraines, ou enfin sur la fortune dont la puissance l'emporte sur tout raisonnement sage, [397] ce qui nous persuade que les actions humaines sont soumises d'avance par elle à la nécessité de se produire en tout cas et nous la fait appeler fatalité, parce qu'il n'existe rien qui n'arrive par elle. [398] Cette dernière hypothèse doit, je pense, être écartée dans le cas d'Hérode [93], si nous nous accordons à nous-mêmes quelque spontanéité et ne soustrayons pas à toute responsabilité la corruption de notre humeur, question qui déjà avant nous a été discutée par notre loi. [399] Passons aux deux autres explications. Du côté des enfants on pourrait incriminer leur présomption juvénile et leur arrogance princière, leur complaisance à écouter les insinuations contre leur père, leurs enquêtes malveillantes sur les actes de sa vie, leur méfiance acerbe et leur intempérance de langage, qui, toutes deux, en faisaient une proie facile pour ceux qui les épiaient, et les dénonçaient, afin de se mettre en faveur. [400] Quant au père, assurément, il ne semble mériter aucune indulgence, en raison du crime impie qu'il a commis contre eux, lui qui, sans preuve décisive du complot, sans pouvoir les convaincre d'avoir préparé une entreprise contre lui, a osé tuer ceux qu'il avait engendrés, deux princes bien faits, admirés de tous les étrangers, comblés de talents, également habiles à la chasse, aux exercices militaires, à parler à propos. Ils possédaient toutes les qualités, surtout l'aîné, Alexandre. [401] Il aurait suffi au roi, même s'il les avait condamné, de les garder dans les fers ou de les exiler loin de son royaume ; en effet, entouré de la puissance des Romains, il jouissait de la plus grande sécurité, n'avait à craindre ni violence, ni surprise. [402] Ce meurtre précipité et commis uniquement pour assouvir la passion qui le dominait, est le témoignage d'une inqualifiable impiété, et c'est au moment où il était arrivé à la vieillesse qu'il put faillir ainsi ! [403] Même ses délais et ses atermoiements ne peuvent lui valoir quelque excuse ; qu'un homme qui a été épouvanté et bouleversé se porte instantanément, à quelque excès, c'est chose grave, mais humaine : qu'au contraire, après réflexion et après avoir passé souvent de la fureur à l'hésitation, il finisse par céder et agir, c'est le fait d'une âme meurtrière et impossible à détourner du mal. [404] C'est ce que confirma aussi la suite des événements, car Hérode n'épargna pas même ceux des survivants qu'il se croyait les plus attachés ; si la justice de leur sort les faisait moins plaindre, la cruauté était toujours celle qui n'avait pas même épargné ses fils. Mais ceci paraîtra plus clairement dans la suite du récit.

NOTES

[1] Ce chapitre n'est pas parallèle dans Guerre, qui ignore le premier voyage d'Hérode à Rome. Pour les § 8-11, cf. Guerre, I, 445-7, plus défavorables aux fils d'Hérode (T. R.).

[2] La législation mosaïque fixait la peine au quintuple pour le vol de gros bétail, et au quadruple pour le petit bétail (Exode, 21, 37). Les peines avaient-elles été unifiées avant Hérode, ou Josèphe simplifie-t-il à l'excès son exposé ?

[3] Voir Antiq., XV, 62-87 et 213-236 ; Guerre, I, 438 sqq.

[4] Aucune trace des faits racontés dans ce chapitre ne se trouve dans la Guerre. La source est sûrement *l'Histoire* de Nicolas de Damas.

[5] En l'an 14 av. J.-C.

[6] À 60 stades à l'est de Jérusalem.

[7] Le royaume du Bosphore cimmérien (sud-est de la Crimée).

[8] Au débouché nord du Bosphore de Thrace. Elles marquaient pour les anciens les limites des eaux européennes dans cette direction.

[9] Par « Pont » il faut ici entendre le Bosphore cimmérien où Agrippa installa comme roi Polémon Ier, roi de la Cappadoce pontique. De Panticapée il regagna Sinope pour prendre la route de la terre.

[10] ἤ δεξιώσεως W δεξιώσεως M ἠπίξεως P ἐπείξεως Niese. Texte douteux.

[11] Voir les textes cités Antiq., XV, 200-264.

[12] Nicolas de Damas, le célèbre historien auquel Josèphe a tant emprunté (T. R.).

[13] Nous lisons avec Herwerden ἕν τι (ἔτι. mss.).

[14] σωζούσῃ (codd.) salutari (vers. lat.) συνήθη P συνηθεῖ Niese.

[15] Texte altéré τί δὴ κωλύει καὶ τὰς ἡμετέρας (ὑμετέρας Hudson) χάριτας τῶν εἰς τοσοῦτον (τοῦτον Niese) εὐεργεσίων ἀριθμὸν εἶναι ;

[16] Voir Antiq., XIV, 127-139, c'est la « guerre d'Alexandrie ».

[17] De Palestine.

[18] Lire τοῦτο γοῦν (Naber) ἀδικοῖεν au lieu de πάντα νῶν ἀδκ.

[19] Les mots ἀπὸ Λέσβου, qui manquent dans P, paraissent interpolés.

[20] III, sections 1 et 2 — Guerre, I, 447.

[21] ἐπειδὴ κἀκείνην καὶ σφᾶς αὐτοὺς κακῶς ἔλεγον, texte douteux

[22] Section 3 — Guerre, I, 448-451.

[23] Le récit de Guerre, § 451, va jusqu'à préciser qu'il fut officiellement déclaré héritier du trône (T. R.).

[24] La juive Doris (Guerre, I, 241). Il est singulier que le texte des Antiquités ne la nomme pas (T. R.).

[25] Sections 1-4 = Guerre, I, 452-454.

[26] δυσθμίας Cocceius, δυσφημίας codd.

[27] D'après Guerre, § 452, Hérode n'amène en Italie que l'un des deux princes, Alexandre (T. R.).

[28] οὐδ' εἴ τι μὴ λελάτητο Niese (οὐδ' ὅτι λελάλητο Codd).

[29] εὐκαβείᾳ Dindorf : εὐσεβείᾳ Codd.

[30] On remarquera dans ce discours l'absence de toute attaque contre Antipater, alors que le résumé de Guerre (§ 453) y fait allusion.

[31] Section 5 = Guerre, I, 455-466, où le discours d'Hérode est plus développé.

[32] Chef-lieu de Trachonitide, au nord-ouest du Haouran.

[33] Dans Guerre, § 456, Archélaüs, par ses lettres à Rome, avait contribué à l'accommodement. Il accompagna Hérode jusqu'à Zéphyron et lui fit des présents s'élevant à 30 talents.

[34] Il semble être question ici d'un ordre de succession, tandis que Guerre § 458 indique un partage entre les trois princes.

[35] Nous lisons avec Niese μεμετεώριστο (νενωτέριστο Codd).

[36] = Guerre, I, 415

[37] 10 av. J.-C.

[38] Livie.

[39] Guerre, I, 417-418.

[40] Entre Césarée et Jérusalem, près d'Apollonia.

[41] Guerre, I, 422-428, où l'énumération des villes gratifiées est plus complète.

[42] Antiq., XVIII, 32.

[43] Consul en 8 av. J.-C., proconsul d'Asie en 2 ap. J.-C. Horace lui avait dédié la 8e Ode du livre III.

[44] Il s'agit du temple consacré à Ancyre par les délégués des Ci*Vita*tes Asiae, Romae et Augusto.

[45] Consul en 38 av. J.-C., triompha de l'Espagne en 34, plus tard proconsul d'Asie. C'est en cette qualité qu'il a reçu ce rescrit.

[46] χρήματα de la plupart des mss. et non γράμματα (P)

[47] La Cyrénaïque unie à la Crète dépendait d'Agrippa, chargé spécialement des affaires d'Orient. Le préteur Flavius désigné comme « gouverneur de Libye » est évidemment le propréteur Cretae et Cyrenaicae.

[48] Cette lettre, qui se rattache étroitement au document du § 166 et n'est précédée d'aucune introduction, doit avoir été changée de place (T. R.).

[49] Fils de Marc-Antoine, consul en 10 av. J.-C., mort en 2 av. J.-C. Horace lui dédia le deuxième Ode du livre IV.

[50] Lacune de quelques mots.

[51] Texte altéré, nous traduisons au jugé (T. R.).

[52] ἔτι τάχιον, mots altérés ou déplacés.

[53] Voir Antiq., VII, 393 ; XIII, 249 ; Guerre, I, 61.

[54] Trois mots incompréhensibles, lacune probable.

[55] Section 2-3 — Guerre, I, 467-484, tableau plus détaillé.

[56] VII, 3 à 5 = Guerre, I, 483-484.

[57] Salampsio, fille de la première Mariamne.

[58] κἀν τῷ προσώπῳ δυστθχεῖν ᾤετο, texte douteux.

[59] VII, 6 = Guerre, I, 487 (très succinct).

[60] μετέπεσεν AM μὴ πείσας I.W. Niese μετέπεισεν ed. princ.

[61] VIII, 1 = Guerre, I, 488-491.

[62] Le texte est corrompu.

[63] κωλύειν, ἁμαρτάνουντας, dans la plupart des mss., ἁμαρτάνοντα P.

[64] παρρησίας corrompu.

[65] κατὰ τῶν εὐδοκιμούντων Cocceius : τούτων εὐδοκιμούντων Codd.

[66] βασανιζομένῳ τῷ λόγῳ Codd. βασανιζομένου τοῦ λόγου Coccieus, texte corrompu.

[67] VIII, 5 = Guerre, I, 498.

[68] VIII, 6 = Guerre, I, 499-512, récit plus détaillé et plus vivant.

[69] D'après Guerre, § 510, c'est Alexandre qu'on décida d'envoler à Rome pour parler au César. Le voyage d'Hérode a été mis en doute par Kovach.

[70] M. Titeius, ancien questeur d'Antoine, consul suffectus en 31, passé au parti d'Auguste avant Actium, gouverneur de Syrie.

[71] Antiq., XVI, 103 (20 av. J.-C.). L'histoire de la guerre d'Hérode contre les Arabes et du procès qui s'ensuivit devant Auguste était raconté en détail dans l'ouvrage de Nicolas de Damas (F. H. G., III, 351).

[72] Josèphe, comme Strabon, écrit Τράχων ; mais il n'y avait pas de ville de ce nom. C'est le canton situé à mi-distance de Damas et de Bostra.

[73] Ceci semble faire allusion au deuxième voyage à Rome, 12 av. J.-C. (§ 87 et suiv.) ; mais alors pourquoi le récit de la guerre arabe ne vient-il qu'ici ?

[74] L. Volusius Saturninus, consul suffectus en 12 av. J.-C., gouverneur d'Afrique, puis de Syrie, mort en 20 ap. J.-C.

[75] Si c'est un procurateur, il est inconnu par ailleurs et différent du Volumnius du § 332, en qui Rohden-Dessau (*Prosop. Imp. Rom.*) voient un chef des troupes d'Hérode. Mais l'identité de ces deux personnages est plus probable ; il s'agit sans doute d'un tribun militaire (στρατοπεδάρχης, Guerre, I, 535), particulièrement lié avec Hérode. On comprend fort bien qu'ayant porté à Rome les plaintes d'Hérode contre ses fils, il prenne l'initiative, au conseil de Béryte, de proposer leur mort (cf. § 369).

[76] διευλύτοθν, mot inconnu. διέλυον ? διελύτρουν ? (forme inconnue).

[77] Sections 1-2 = Guerre, I, 513-526, 530-1. Sections 3-4 = Guerre, 527-9.

[78] C. Julius Euryclès, crée citoyen romain par Auguste et très influent à Sparte.

[79] Lacune probable de quelques mots.

[80] Hipparques, d'après Guerre, 527.

[81] Rien dans Guerre sur ces aveux.

[82] Tribun (στρατοπεδάρχης) d'après Guerre, 535 ; cf. plus haut § 277.

[83] κατεσκευασμένους WE ; κατεσκευασμένως Niese.

[84] ὑπονοήσαντε (ὑπονοστήσαντες, ὑποτοπήσαντες) ἐξ αὐτοῦ texte corrompu.

Peut-être ἀποστάντες (T. R.).

[85] En fait Syllaios ne fut pas exécuté alors : nous le retrouverons à Rome en conflit avec Antipater, XVII, 54 suiv. Il finit par être condamné et décapité pour une trahison commise lors de l'expédition de Gallus en Arabie (Strabon, XIV, 4, 24, p. 782 ; Nicolas de Damas fr. 5 = F. H. G., III, 351).

[86] Guerre, I, 538-551.

[87] Παλαεστῷ codd. = Πλατάνῃ W, AM (in marg.) Guerre, I, 589.

[88] αἰδημονεστάτην codd., ἀηδεστάτῃ P.

[89] Sur les légats légionnaires, cf. la note sur Guerre, I, 541.

[90] Récit conforme dans l'autobiographie de Nicolas fr. 5, § 7 (F. H. G., III, 352).

[91] Hiver 7-6 av. J.-C.

[92] De nuit, d'après Nicolas de Damas, fr. 5, 8, Müller.

[93] τοῦτον μὲν οὖν τὸν λόγον ὡς νομίζω (Terry : μείζω codd.) πρὸς ἐκεῖνον ἀρκέσει κινεῖν (κρίνειν Terry), texte très douteux.



LIVRE XVII



Chapitre premier [1]

1. Craintes et intrigues d'Antipater. — Mariage de Salomé. — 2. Hérode modifie, à l'instigation d'Antipater, les mariages projetés par lui. — 3. Épouses et enfants d'Hérode.

Quoique Antipater eût fait disparaître ses frères et chargé son père du plus impie des crimes et du remords qui les vengeait, ses espérances d'avenir ne s'accordaient pas à ses desseins. Délivré de la crainte de voir ses frères partager le pouvoir avec lui, il s'apercevait que l'accession au trône serait peur lui chose fort ardue et embarrassante, tant la nation avait conçu de haine contre lui. [2] C'était là un obstacle gênant ; mais ce qui le tourmentait plus encore, c'étaient les mauvaises dispositions de l'élément militaire, de qui dépendait, toute la sécurité de la maison royale toutes les fois que le peuple venait, à tenter une révolution. Telle était la situation pleine de péril que lui fit la mort de ses frères.

[3] Il partageait, néanmoins le pouvoir avec son père comme s'il eût été roi lui-même, et ce qui aurait dû causer sa perte que faisait que grandir son crédit, car il avait trouvé moyen d'affermir la bienveillance de son père, en faisant croire qu'il n'avait dénoncé ses frères que par souci du salut d'Hérode, et non par haine contre eux et surtout contre lui. Voilà les malédictions qui le poursuivaient. [4] Toutes ces intrigues avaient été ourdies sur le chemin d'Hérode par Antipater afin d'écarter tous dénonciateurs possibles de ses projets et de priver Hérode de refuge et de secours le jour où Antipater se dresserait en ennemi déclaré. [5] C'était donc par haine contre son père qu'il avait machiné la perte de ses frères et qu'il s'attachait de plus en plus à ne pas lâcher son entreprise ; car, si Hérode mourait, le pouvoir lui serait assuré mais, si le roi prolongeait encore sa vie, les dangers renaîtraient, en cas de révélation de la machination qu'il avait ourdie en forçant son père, à devenir son ennemi [3]. [6] Aussi dépensait-il beaucoup pour se concilier l'entourage de son père, cherchant à contrebattre à force d'argent la haine soulevée contre lui ; surtout, il entretenait par de forts cadeaux le dévouement de ses amis de Rome, et, principalement de Saturninus, gouverneur de Syrie. [7] Il espérait attirer à lui également le frère de Saturninus par l'importance de ses libéralités et, par les mêmes moyens, la sœur du roi, mariée à l'un des premiers de l'entourage d'Hérode. Nul n'était plus habile à provoquer la confiance en simulant l'amitié avec ses familiers, ni plus retors pour cacher la haine qu'il éprouvait contre qui que ce fut. [8] Néanmoins il ne réussit pas à tromper sa tante, qui l'avait deviné depuis longtemps et ne se laissait plus berner par lui, ayant déjà par tous les moyens possibles lutté contre ses

mauvais desseins. [9] Pourtant sa fille [4] était mariée à l'oncle maternel d'Antipater [5] qui, par ses calculs et, ses manœuvres, lui avait fait épouser cette jeune femme, précédemment, mariée à Aristobule. L'autre fille de Salomé [6] était la femme du fils d'Alexas [7], mari de Salomé. Mais l'alliance n'empêchait pas plus Salomé de pénétrer les mauvais desseins d'Antipater que les liens de parenté ne précédemment arrêtée dans sa haine (contre Aristobule) [8].

[10] Salomé avait désiré s'unir à Syllaios l'Arabe, dont elle était passionnément amoureuse, mais Hérode la contraignit d'épouser Alexas : l'impératrice Julia [9] avait joint ses efforts à ceux du roi et persuadé Salomé de ne pas s'attirer, par le refus de ce mariage, une hostilité manifeste ; car Hérode avait juré de retirer toute affection à Salomé si elle n'acceptait pas Alexas. Elle s'inclina devant cet avis parce que Julia était la femme de l'empereur et ne cessait de lui donner les meilleurs conseils. [11] A la même époque Hérode renvoya chez son père la fille du roi Archélaüs [10], naguère mariée a Alexandre, en lui rendant sur ses propres biens sa dot, afin d'éviter toute contestation [11].

[12] 2 [12]. Hérode élevait lui-même avec beaucoup de soin les enfants de ses fils, car Alexandre avait eu de Glaphyra deux garçons [13] et Aristobule avait eu de Bérénice, fille de Salomé, trois garçons [14] et deux filles [15]. [13] Un jour, en présence de ses amis, après avoir placé prés de lui ces enfants et déploré le sort de ses fils, il souhaita que leurs fils n'eussent, pas les mêmes malheurs et, que, embellis par la vertu et l'esprit de justice, ils fussent en mesure de lui rendre les soins qu'il leur donnait [16]. [14] Il avait, promis en mariage, pour le moment où ils atteindraient l'âge voulu, à l'aîné des fils d'Alexandre [17] la fille de Phéroras, à l'aîné des fils d'Aristobule [18], celle d'Antipater ; il désigna pour le fils d'Antipater une fille d'Aristobule et la seconde pour Hérode, son propre fils, qu'il avait eu de la fille du grand-prêtre, car nos coutumes nationales admettent qu'on ait plusieurs épouses à la fois. [15] Le roi conclut les fiançailles de ces enfants par pitié pour leur état d'orphelins et pour leur concilier par ces alliances la bienveillance d'Antipater. [16] Or, Antipater ne cessait d'ourdir à l'égard des fils de ses frères les mêmes desseins qu'à l'égard de ceux-ci ; l'affection de son père envers eux ne faisait que l'exciter davantage, car il s'attendait à les voir devenir plus puissants que ses frères mêmes, surtout que, lorsqu'ils auraient l'âge viril, Archélaüs, un personnage royal, appuierait ses petits-fils, et Phéroras, qui était aussi tétrarque, son gendre [19]. [17] Enfin son irritation s'exaspérait en volant tout le peuple témoigner sa pitié aux orphelins et sa haine contre lui parce qu'il persistait à manifester en tout ses mauvais sentiments envers ses frères. Il intriguait donc pour obtenir la révocation des décisions de son père, voyant du danger dans une intimité avec des princes dont la puissance s'accroîtrait tellement. [18] Hérode changea d'avis, cédant aux instances d'Antipater, et décida que celui-ci épouserait lui-même la fille d'Aristobule, tandis que le fils d'Antipater épouserait celle de Phéroras,

[19] 3 [20]. Les accords matrimoniaux furent ainsi réglés contre l'intention [21] du

roi. Le roi Hérode avait alors neuf épouses : d'abord la mère d'Antipater [22] et la fille du grand-prêtre [23], dont il avait eu un fils, nommé comme lui Hérode. Il avait également épousé une fille de son frère et une de ses cousines germaines ; ni l'une ni l'autre n'eut, d'enfant [24]. [20] Il avait aussi parmi ses épouses une Samaritaine [25] qui lui avait donné pour fils Antipas et Archélaüs, pour fille Olympias ; celle-ci fut plus tard la femme de Joseph, neveu du roi [26] ; quant à Archélaüs et à Antipas, ils étaient élevés à Rome chez un particulier. [21] Il avait, encore épousé Cléopâtre de Jérusalem dont il eut deux fils, Hérode et Philippe, ce dernier aussi élevé à Rome. Une autre de ses femmes était Pallas, mère d'un fils, Phasaël. Enfin il avait encore Phèdre et Elpis qui lui donnèrent deux filles, Roxane et Salomé. [22] De ses filles aînées, sœurs utérines d'Alexandre, que Phéroras avait dédaigné d'épouser, il maria l'une [27] à Antipater, fils de sa sœur [28], l'autre [29] à Phasaël qui était, lui, le fils de son frère [30]. Telle était la famille d'Hérode.

CHAPITRE II

1. Pour protéger la région de Trachonitide contre des incursions des Arabes, Hérode établit Zamaris à Bathyra. — 2. Condition des habitants de Bathyra. — 3. Descendants de Zamaris. — 4. Entente secrète d'Antipater et de Phéroras. Hérode sévit contre les Pharisiens et les partisans de Phéroras.

[23]. A cette époque le roi, voulant être tranquille du côté des Trachonites, décida de créer en un lieu de la contrée une bourgade aussi grande qu'une ville peuplée de Juifs ; ainsi il pourrait rendre inviolable son propre territoire et avoir une place d'armes à portée de ses ennemis, d'où il pourrait s'élancer pour faire chez eux des ravages subits. [24] Il avait appris qu'un Juif de Babylone, avec cinq cents cavaliers tous instruits à tirer de l'arc à cheval et une parenté comprenant environ cent hommes, avait traversé l'Euphrate et se trouvait alors installé à Antioche auprès de Daphné en Syrie, car Saturninus, qui gouvernait alors la province lui avait concédé pour y séjourner une localité nommée Valaha. [25] Il manda ce chef avec tous ceux qui le suivaient, et promit de lui donner des terres dans la toparchie de Batanée, limitrophe de la Trachonitide ; il voulait faire de son établissement une sorte de rempart. Il assura à Zamaris et à ses gens l'exemption de tous impôts directs et de toutes autres contributions [31], puisque la terre qu'il leur donnait était en friche.

[26]. Décidé par ces promesses, le Babylonien se rend sur les lieux, occupe le territoire en question et, y élève des murs et une bourgade qu'il nomma Bathyra. Cet homme servit effectivement de bouclier à la fois aux gens de ce pays contre les Trachonites et aux Juifs qui venaient de Babylone sacrifier à Jérusalem, qu'il empêchait d'être molestés par les brigandages des Trachonites. [27] Il vit venir, à lui de partout nombre de gens fidèles aux coutumes juives. Le pays devint très peuplé à cause de la sécurité

que lui conférait l'exemption complète d'impôts. Ce privilège subsista tant qu'Hérode vécut : mais quand Philippe son fils lui succéda, il exigea de ces gens peu de chose et pendant peu de temps. [28] En revanche, Agrippa le grand et son fils Agrippa les saignèrent à blanc, sans toutefois rien entreprendre contre leur liberté. Les Romains, dont le pouvoir succéda au leur, confirmèrent eux aussi la liberté qu'ils demandaient, mais les écrasèrent totalement sous le poids des impôts. D'ailleurs je parlerai de cela avec plus de précision dais la suite de l'ouvrage quand s'en présentera l'occasion [32].

[29]. En mourant, Zamaris le Babylonien, qui s'était soumis à Hérode pour obtenir cette région, laissa après une vie vertueuse des fils excellents, entre autres Jacimos, illustre par son courage, qui organisa en troupe de cavalerie ses Babyloniens ; un de leurs escadrons servait de garde aux rois que je viens de nommer. [30] Jacimos, mort à un âge avancé, laissa un fils, Philippe, que sa valeur guerrière et ses autres mérites rendaient aussi estimable qu'homme du monde. [31] Aussi une amitié fidèle et un dévouement solide l'unissaient-ils au roi Agrippa ; de toute l'armée que le roi entretenait, c'était toujours lui l'instructeur et, lorsqu'il y avait une expédition à faire, le commandant.

[32] 4 [33]. Hérode étant, dans l'état d'esprit que j'ai décrit, toutes les affaires étaient du ressort d'Antipater et il avait toute facilité pour les conduire à son avantage, tant son père se confiait en son bon vouloir et sa loyauté. Il s'enhardit d'autant plus à étendre son pouvoir que son père, aveugle à ses mauvaises actions, avait une confiance absolue en ses paroles. [33] Tout le monde le redoutait, à cause de la grandeur de son autorité que de sa méchanceté, née de son inquiétude. Il était surtout courtisé par Phéroras et le courtisait en retour au plus haut degré, non sans l'avoir entouré de ses filets et avoir ameuté contre lui tout le gynécée. [34] En effet, Phéroras était asservi à sa femme, à sa belle-mère et à sa belle-sœur, et cela bien qu'il détestât ces femmes à cause des injurieux traitements dont elles avaient usé envers ses filles encore vierges. Il les supportait pourtant et ne pouvait rien faire sans ces femmes qui épiaient tous ses mouvements et, grâce à leur dévouement mutuel, marchaient toujours d'accord. [35] Antipater se les était entièrement attachées, tant par lui-même que par l'entremise de sa mère ; car les quatre femmes étaient toujours du même avis. Mais entre Phéroras et Antipater des bagatelles faisaient naître des dissentiments. [36] La seule qui leur faisait opposition, c'était la sœur du roi [34], qui de longue date observait tout ce manège et sachant que leur entente visait le malheur d'Hérode, ne se gênait pas pour la dénoncer. [37] Eux, avant reconnu que leur entente déplaisent au roi, imaginèrent de dissimuler leur liaison, feignant même en temps opportun de se détester et de s'injurier, surtout lorsque Hérode se trouvait là ou un espion chargé de lui rapporter ; mais en secret leur amitié réciproque ne devait que s'affermir, et il en fut ainsi. [38] Salomé, qui n'ignorait ni leur entente précédente en vue de cette grande entreprise, ni la persistance de leurs relations, ne lâcha pas prise, dépistant tous leurs artifices et les rapportant grossis à son frère, les entrevues secrètes, les orgies, les

conciliabules clandestins : si tout cela n'était pas combiné pour sa perte, quelle raison y avait-il de s'en cacher ? [39] Ces gens qui, en apparence, étaient ennemis et déblatéraient l'un contre l'autre conservaient, à l'écart de tout le monde, leur entente et, dès qu'ils étaient seuls à seuls, ne se privaient pas de se caresser et d'organiser la lutte contre ceux à qui ils dissimulaient leur intelligence avec tant de soin. [40] Elle observait donc tout ces manèges et les dévoilait exactement dans des entrevues avec son frère, qui déjà par lui-même avait deviné la méchanceté, née de plupart de ces choses, mais qui ne se décidait pas à oser [35], bien que ses soupçons fussent éveillés [36] par les rapports de sa sœur. [41] Il y avait une secte de Juifs qui ce vantait d'observer très strictement la loi de leurs pères [37] et affectait un grand zèle [38] pour la divinité, secte à laquelle était soumis le gynécée. On les appelle Pharisiens, gens capables de tenir tête [39] aux rois, prévoyants [40] et s'enhardissant ouvertement à les combattre et à leur nuire [41]. [42] En fait, alors que tout le peuple juif avait confirmé par des serments son dévouement envers l'empereur et le gouvernement royal, ces hommes n'avaient pas juré, au nombre de plus de six mille : et comme le roi leur avait infligé une amende, la femme de Phéroras la paya à leur place. [43] En retour de cette marque d'amitié, ils lui prédirent — car la fréquentation de Dieu leur conférait le don de prophétie — que Dieu avait décrété que le trône échapperait à Hérode et à sa race et que la couronne passerait à elle-même, à Phéroras et à leurs enfants. [44] Ces propos, que Salomé avait découverts, étaient rapportés au roi, ainsi que le fait que quelques courtisans s'étaient laissé corrompre. Le roi fit alors périr les plus coupables des Pharisiens, l'eunuque Bagoas et un certain Carus qui l'emportait sur tous ses contemporains par sa beauté et était son mignon ; il fit mourir aussi tous les gens de sa maison qui étaient d'accord avec les Pharisiens. [45] Bagoas avait été entraîné par ceux qui promettaient de l'appeler père et bienfaiteur du roi à désigner, car, disaient-ils, il exercerait tous les pouvoirs et obtiendrait du prince la puissance que lui auraient donnée un mariage et la procréation d'enfants légitimes [42].

CHAPITRE III

1. Phéroras refuse de répudier sa femme. — 2. Antipater se fait envoyer à Rome. Syllaios est accusé de complot. — 3. Retraite, maladie et mort de Phéroras.

[46] 1 [43]. Après avoir châtié ceux des Pharisiens qui avaient été reconnus coupables de ces crimes, Hérode réunit ses amis en conseil et accusa la femme de Phéroras, en imputant à son audace l'outrage fait aux vierges et en tirant de cette injure personnelle un motif de plainte : n'organisait-elle pas de toutes ses forces contre lui et son frère une guerre contre nature par ses paroles et ses actes ? [47] L'amende qu'il avait infligée avait été évitée grâce à ses moyens ; enfin il n'y avait pas un des agissements actuels dont elle ne fût la complice. « Par suite, Phéroras, tu feras bien,

dit-il — sans avoir besoin que je développe mon avis — de répudier de ton propre mouvement cette femme qui deviendrait une cause de guerre, entre toi et moi. [48] Et c'est maintenant, si tu tiens à ta parenté avec moi, que tu dois la renvoyer ; ainsi, en effet, tu resteras mon frère et tu seras plus détourné de me chérir ». [49] Mais Phéroras, bien qu'ébranlé par la force de ces paroles, répondit qu'il n'était pas plus juste de troubler son affection conjugale que ses sentiments fraternels et qu'il mourrait plutôt que d'avoir le courage de vivre privé d'une femme qu'il aimait. [50] Alors Hérode reporta sur Phéroras la colère provoquée par les évènements, bien qu'il en eût déjà tiré elle vengeance rigoureuse ; il défendit à Antipater et à sa mère de fréquenter Phéroras et leur ordonna de surveiller les femmes pour les empêcher de se rencontrer. [51] Ils le promirent bien, mais, dès qu'ils en avaient l'occasion, Phéroras et Antipater se réunissaient et faisaient bombance ensemble. Le bruit courait même que la femme de Phéroras avait des relations avec Antipater et que la mère de ce dernier facilitait leurs rendez-vous.

[52] 2 [44]. Se méfiant de son père et, craignant de voir croître la haine contre lui, Antipater écrivit à ses amis de Rome, les priant de mander à Hérode qu'il eût à l'envoyer au plus tôt chez l'empereur. [53] Ils le firent et, Hérode envoya Antipater chargé de présents considérables et d'un testament où il désignait comme son successeur au trône Antipater ; pour le cas où celui-ci mourrait avant lui, Hérode, le fils qu'il avait eu de la fille du grand prêtre. [54] En même temps qu'Antipater s'embarqua Syllaios l'Arabe, qui n'avait obéi à aucun des ordres de l'empereur. Antipater l'accusa devant l'empereur pour les mêmes faits que précédemment Nicolas, Syllaios fut aussi accusé par Arétas d'avoir tué contre son avis beaucoup de notables de Pétra, en particulier Soémos, personnage très digne d'estime pour toutes ses vertus, et de s'être débarrassé aussi de Fabatus, esclave [45] de l'empereur. Syllaios frit, aussi poursuivi pour le grief suivant. [55] Il y avait un garde du corps d'Hérode nommé Corinthus, en qui le roi avait la plus entière confiance ; Syllaios avait cherché à le persuader en lui promettant, une forte somme, de tuer le roi, et l'autre y consentit. Fabatus, ayant appris cela de la bouche même de Syllaios, le révéla au roi. [56] Celui-ci appréhenda Corinthus et, le fit mettre à la torture, si bien qu'il avoua tout. Il fit aussi saisir deux autres Arabes sur les dénonciations de Corinthus : l'un chef de tribu, l'autre ami de Syllaios. [57] Eux aussi, mis à la torture, reconnurent qu'ils avaient été apostés pour exhorter Corinthus à ne pas faiblir et pour lui prêter main-forte, si besoin était, dans l'accomplissement du meurtre. Saturninus, à qui Hérode avait dénoncé tout le complot, les envoya à Rome.

[58]. Quant à Phéroras, qui persistait avec ténacité à soutenir sa femme, Hérode lui ordonna de se retirer dans son apanage. Il regagna volontiers sa tétrarchie, non sans avoir maintes fois juré qu'il n'en reviendrait pas avant d'avoir appris la mort d'Hérode. Aussi, quand on lui demanda, lors de la maladie du roi, de venir pour se voir confier certaines missions en cas de vacance du trône, il s'y refusa par respect pour

son serment. [59] Cependant, Hérode, dans des constances analogues, n'imita point l'attitude de son frère ; il alla chez Phéroras quand celui-ci plus tard tomba malade, sans même être appelé ; Phéroras mort, il prit soin de faire mener sa dépouille à Jérusalem pour lui donner la sépulture et il édicta un grand deuil en son honneur. [60] Ce fut là pour Antipater, bien qu'il fût parti pour Rome, le début de ses malheurs, car Dieu devait le punir de son fratricide. Je vais poursuivre tout ce récit, car c'est un avertissement pour l'espèce humaine de pratiquer la vertu [46] en toute circonstance.

Chapitre IV

1. Enquête sur la mort de Phéroras. Révélations sur des intrigues d'Antipater. — 2. Découverte d'une tentative d'empoisonnement ourdie par Antipater et Phéroras contre Hérode. Sanctions contre le grand pontife Simon et sa fille. — 3. Accusations mensongères d'Antipater contre Archélaüs et Philippe.

[61] 1 [47]. Lorsque Phéroras fut mort et que ses obsèques [48] eurent été célébrées, deux de ses affranchis tes plus appréciés vinrent trouver Hérode et lui demandèrent de ne pas laisser sans vengeance le cadavre de son frère, de faire une enquête sur sa fin imprévue et triste. [62] Le roi tint compte de leurs paroles, qui lui semblèrent, sincères. Ils racontaient que la veille de sa maladie il avait soupé chez sa femme, qu'il avait absorbé du poison introduit dans un mets inusité et en était mort. Or, ce poison avait été rapporté par une femme d'Arabie sous prétexte de l'exciter à l'amour — on l'appelait un charme d'amour — en réalité pour le tuer. [63] Il n'y a pas en effet de plus expertes empoisonneuses que les femmes arabes. L'accusée était connue pour une amie des plus intimes de la maîtresse de Syllaios ; c'était pour la persuader de leur vendre le poison qu'étaient venues dans son pays la belle-mère et la belle-sœur de Phéroras, et elles l'avaient ramenée la veille du repas en question. [64] Le roi, surexcité par ces discours, fit torturer les esclaves de ces femmes et même quelques femmes libres ; comme l'affaire restait ténébreuse en raison de leurs dénégations, l'une d'elles, vaincue par les tourments, finit par lire qu'elle priait Dieu d'infliger de pareilles souffrances à la mère d'Antipater, cause des maux qu'elles supportaient toutes. [65] Ce mot conduisit Hérode à la vérité ; puis les tortures de ces femmes révélèrent, tout, les orgies, les réunions clandestines et même des paroles dites en secret par le roi à son fils et rapportées aux femmes de Phéroras : il s'agissait de l'ordre donné par Hérode à Antipater de passer sous silence un don de cent talents qu'il lui avait fait pour lui faire rompre tout commerce avec Phéroras [49]. [66] On connut encore la haine d'Antipater contre son père et ses lamentations auprès de sa mère sur la trop longue durée de la vie de celui-ci, sur sa propre vieillesse qui s'approchait, de telle sorte que, même si la couronne venait à lui échoir, il n'en jouirait guère ; d'ailleurs, combien de ses frères et de ses neveux étaient élevés à côté de lui en vue de la royauté et empoisonnaient sa sécurité [50] ! [67] Maintenant, même s'il arrivait malheur au roi, c'était à son frère

plutôt qu'à son fils qu'il avait ordonné de confier le pouvoir. Antipater incriminait encore la grande cruauté du roi qui avait massacre ses fils ; c'était la crainte qu'on ne s'attaquât bientôt à eux qui les avait poussés, lui, à gagner Rome, Phéroras à se retirer dans sa tétrarchie.

[68] 2 [51]. Ces révéla Lions s'accordaient si bien avec les rapports de la sœur du roi qu'elles contribuaient à lui enlever toute idée de s'en défier. .lie roi, ayant convaincu la mère d'Antipater, Doris, d'avoir trempé dans les intrigues de son fils, commença par la dépouiller de tous ses ornements qui valaient beaucoup de talents, puis il la répudia et conclut amitié avec les femmes de Phéroras. [69] Sa colère contre son fils fut excitée au plus haut degré par un homme de Samarie nommé Antipater, intendant d'Antipater, fils du roi ; au milieu d'autres aveux faits dans les tortures, ce personnage révéla qu'Antipater s'était procuré un poison mortel et l'avait donné à Phéroras, en lui recommandant de profiter de son absence, qui le mettait à l'abri des soupçons, pour le faire prendre au roi. [70] Antiphile, un des amis d'Antipater, avait apporté d'Égypte œ poison et l'avait fait parvenir, à Phéroras par l'entremise de Theudion, oncle maternel du prince Antipater ; ainsi ce poison était venu entre les mains de la femme de Phéroras il qui son mari en avait confié la garde. [71] Cette femme, interrogée par le roi, avoua et, courant comme pour chercher le poison, alla se jeter du haut de son toit, mais sans se tuer, car dans sa chute elle retomba sur ses pieds. [72] Aussi, quand elle eut repris ses connaissance, Hérode lui promit l'impunité pour elle et ses proches si elle ne cherchait pas à dissimuler la vérité, mais menaça de l'écraser sous les pires supplices si elle préférait faire l'ignorante. Là-dessus elle promit et jura de révéler tous les faits exactement comme ils s'étaient passés et en effet elle dit, de l'avis de la plupart, toute la vérité : [73] « Le poison a bien été apporté d'Égypte par Antiphile ; son frère, qui est médecin, l'a fourni. Theudion nous l'a rapporté et je le gardais moi-même, l'ayant reçu de Phéroras ; il avait été prépare contre toi par Antipater. [74] Quand Phéroras tomba malade et que tu vins lui donner des soins, considérant le dévouement que tu lui témoignais, Phéroras fléchit dans sa résolution et m'ayant fait appeler : « Femme, me dit-il, Antipater m'a circonvenu contre son père, mon frère, en concevant un dessein homicide et en se procurant le poison qui devait servir à cet effet. [75] Mais à présent que je vois mon frère ne renoncer nullement à la bonté qu'il avait jadis pour moi et que je n'ai guère l'espoir de prolonger ma vie, je ne veux pas déshonorer mes ancêtres par une pensée fratricide ; apporte-moi ce poison pour le jeter au feu sous mes yeux. » [76] Et l'ayant cherché, la femme avait aussitôt exécuté les ordres de son mari ; elle avait consumé la majeure partie du poison, mais en avait gardé un peu pour elle afin que si, après la mort de Phéroras, le roi la poursuivait, elle pût échapper aux tourments ». [77] Ayant ainsi parlé, elle montra la boîte et le poison. Un autre frère d'Antiphile et sa mère, sous la violence des tourments et des supplices, dirent la même chose et reconnurent la boite. [78] On accusait aussi la fille du grand-prêtre, femme du roi, d'avoir reçu la confidence de tout ce complot et d'avoir voulu

le cacher ; pour cette raison Hérode la répudia et raya son fils du testament qui le désignait pour régner ; il dépouilla aussi son beau-père Simon, fils de Boéthos, du grand-pontificat et le remplaça par Matthias, fils de Théophile, originaire de Jérusalem.

[79] 3 [52]. Sur ces entrefaites arriva de Rome Bathylle, affranchi d'Antipater ; mis à la torture, il fut convaincu d'apporter du poison le livrer à la mère d'Antipater et à Phéroras, de sorte glue, si le premier n'avait pas atteint le roi, le second leur permit d'en avoir d'avoir voulu raison. [80] Il arriva aussi des lettres des amis romains d'Hérode, écrites sur l'initiative et sous la dictée d'Antipater, pour accuser Archélaüs et Philippe de médire de leur père à cause du meurtre d'Aristobule et d'Alexandre et de s'être plaints du sort qui les menaçait eux-mêmes ; car ils étaient rappelés par leur père et cet appel n'avait pas d'autre but que leur perte. Les amis d'Hérode avaient prêté leur concours à Antipater moyennant une grosse somme. [81] Antipater lui-même écrivait à son père au sujet de ces jeunes princes, disant qu'il les absolvait complètement des plus graves accusations et que, pour leurs paroles, il les attribuait à leur jeunesse. Lui-même luttait contre Syllaios, faisait sa cour aux hommes les plus influents et avait acheté de splendides ornements pour deux cents talents. [82] On pourrait s'étonner que de toutes les menées qui se machinaient contre lui en Judée depuis sept mois déjà, rien ne lui eût été découvert. Il n'y avait d'autre cause à cela que le soin avec lequel les routes étaient gardées et la haine générale contre Antipater ; personne n'eût accepté de courir un risque pour assurer sa sécurité.

CHAPITRE V

1. Antipater revient de Rome et est mal reçu. — 2-7. Accusé par Nicolas de Damas devant Hérode et Quintilius Varus, il est convaincu d'avoir voulu empoisonner son père et perdre Salomé. — 8. Hérode le fait garder à vue et en réfère à l'empereur.

[83] 1 [53]. Hérode, à qui Antipater avait écrit que, dés qu'il aurait achevé toute sa mission comme il fallait, il se hâterait dit revenir, lui répondit en dissimulant sa colore et en l'invitant à ne pas s'attarder en route, de peur qu'il n'arrivât malheur à son père pendant son absence ; en même temps, il se plaignait quelque peu de sa mère, mais promettait d'abandonner ses griefs contre elle dès son arrivée ; [84] il lui témoignait de toute façon son affection de crainte que, pris de soupçon, il ne différât son retour vers lui, et que, s'attardant à Rome, il ne machinât en vue du trône et même n'obtint quelque succès à ses dépens [54]. [85] C'est en Cilicie qu'Antipater fut rejoint par cette lettre, ayant reçu auparavant à Tarente celle qui lui annonçait la mort de Phéroras : cette nouvelle lui avait été très pénible, non qu'il aimât Phéroras, mais parce que celui-ci était mort sans l'avoir, selon sa promesse, débarrassé de son père. Quand il arriva à Célendéris en Cilicie, il hésitait déjà à rentrer dans son pays, tant il était affligé par la répudiation de sa mère. [86] Ses amis lui conseillaient, les uns de s'arrêter dans ces

parages pour observer les événements, les autres de ne pas retarder son retour dans sa patrie : une fois présent, il dissiperait toutes les accusations, car maintenant ce n'était rien d'autre que son absente qui avait donné du crédit à ses accusateurs. [87] Persuadé par les derniers, il s'embarqua et aborda au port Sébaste [55] construit à grands frais par Hérode et nommé ainsi par lui en l'honneur de l'empereur. [88] Là Antipater entrevit déjà ses malheurs, car personne ne vint au devant de lui, personne ne vint le saluer comme lors de son départ avec des prières et des vœux de bonheur ; plusieurs ne s'abstenaient même pas de l'accueillir avec des imprécations toutes contraires, en supposant qu'il venait expier ses crimes envers ses frères.

[89] 2 [56]. A ce moment se trouvait à Jérusalem Quintilius Varus [57], qui avait succédé à Saturninus dans le gouvernement de Syrie, il était venu en personne et à la demande d'Hérode pour lui donner des conseils sur la situation. [90] Pendant qu'ils délibéraient ensemble arriva Antipater, sans que rien lui eût été divulgué. Il entra au palais encore revêtir de sa robe de pourpre. Les gardes des portes le laissèrent pénétrer lui-même, mais écartèrent ses amis. [91] Il était déjà troublé, comprenant et clairement dans cruel piège il était tombé, surtout, quand son père, au moment où il s'avançait pour l'embrasser, le repoussa en lui reprochant d'avoir tué ses frères, comploté de le tuer lui-même, ajoutant que Varus entendrait et jugerait toute l'affaire le lendemain. [92] Antipater, apprenant et voyant en même temps son malheur, sortit tout égaré par la grandeur de son péril ; il vit venir à sa rencontre sa mère et sa femme, fille d'Antigone [58], qui avait été roi des Juifs avant Hérode ; elles lui apprirent tout et il se prépara à son procès.

[93] 3 [59]. Le jour suivant Varus et le roi tinrent conseil ; ils avaient convoqué chacun leurs familiers ainsi que les parents du roi et sa sœur Salomé ; puis les témoins qui devaient dénoncer, ceux qu'on avait mis à la question, enfin des esclaves de la mère d Antipater qui, peu avant son retour, avaient été arrêtés et trouvés porteurs d'une lettre dont le contenu était en résumé qu'il ne devait pas revenir parce que sort père était au courant de tout, qu'il ne lui restait plus d'autre ressource que l'empereur et d'évier de tomber avec elle aux mains de son père. [94] Antipater se jeta aux genoux de son père et le supplia de ne pas prononcer contre lui un jugement rendu à l'avance, mais après l'avoir écouté en homme capable de rester vraiment père. Hérode ordonna alors de l'amener au milieu de l'assemblée et se lamenta d'avoir procréé des enfants qui lui qui avaient valus tant de misères, et d'avoir mérité que la colère de la divinité exposât sa vieillesse aux coups d'Antipater [60] ; il rappela l'éducation et l'instruction qu'il leur avait données, l'abondance des richesses qu'il leur avait fournies pour tous leurs besoins quand et comme ils l'avaient voulu ; [95] rien de tout cela n'avait, empêché qu'il risquât de périr victime de leurs complots, car ils préféraient s'emparer tout de suite de la royauté par un acte impie, au lieu de l'attendre de la volonté et de la justice d'un père cédant aux lois de la nature. [96] Il se demandait avec étonnement quels espoirs avaient poussé Antipater à ne pas se détourner d'une telle entreprise,

lui qui avait été désigné par écrit comme héritier du trône, qui, même du vivant de son père, ne lui cédait en rien ni par l'éclat de la dignité, ni par l'ampleur du pouvoir, puisqu'il jouissait d'un revenu annuel de cinquante talents et avait reçu pour son voyage à Rome une allocation de trois cents talents. [97] Hérode reprochait aussi à Antipater, si ses frères accusés par lui avaient été réellement pervers, de les avoir imités, et, dans le cas contraire, d'avoir porté sans motif de telles accusations contre ses proches parents ; [98] en effet, tout ce qu'Hérode avait appris de leurs actes, il ne le tenait que des dénonciations d'Antipater ; ce qu'il avait décidé contre eux, ce n'était que d'après son avis ; ainsi Antipater les absolvait de tout crime en devenant l'héritier de leur parricide.

[99] 4 [61]. En parlant ainsi, il se mit à pleurer et ne put continuer. Alors Nicolas de Damas, ami du roi, son commensal perpétuel et le témoin de tous ses actes, sur la demande que lui fit le roi d'achever son discours, exposa tout l'échafaudage, des indices et des preuves. [100] Antipater se tourna vers son père pour se défendre : il énuméra tous les témoignages de la bienveillance de son père envers lui, invoqua les honneurs qui lui étaient échu, et qu'il n'aurait jamais reçus s'il ne s'en était rendu digne par sa vertueuse conduite envers son père. [101] Tout ce qui exigeait de la prévoyance, il y avait sagement pourvu ; fallait-il mettre la main à la besogne, il avait tout accompli par des efforts personnels. Comment admettre qu'après avoir sauvé père des complots d'autrui, il eût comploté lui-même et qu'effaçant toute la réputation qui lui avaient, valu ses actes passés, il se fût exposé à la honte qu'entraînerait cette nouvelle conduite ? [102] D'ailleurs, il avait été désigné à l'avarice comme successeur du roi ; sans aucun empêchement il participait dès maintenant aux mêmes honneurs. Etait-il vraisemblable que, possédant sans risque et en toute innocence la moitié du pouvoir, il visât à prendre le tout en encourant blâme et dangers sans savoir s'il réussirait, et surtout alors qu'il avait vu le châtiment de ses frères, qu'il avait dénoncés et accusés des crimes qui pouvaient rester inconnus, dont il avait causé la perte quand ils avaient été convaincus de crimes contre leur père ? [103] Ces luttes mêmes qu'il avait soutenues sur place étaient des exemples de sa conduite absolument dévouée envers son père. De sa conduite à Rome il avait pour témoin l'empereur, aussi difficile à tromper que Dieu lui-même ; [104] la preuve en était dans les lettres envoyées par celui-ci, auxquelles on devait accorder de poids qu'aux calomnies de fauteurs de discordes, calomnies dont son absence avait donné à ses ennemis le loisir de préparer la plupart, ce que, lui présent, ils n'auraient pu faire. [105] Quant aux tortures, il les accusait d'avoir incité au mensonge, parce que la nécessité pousse ceux qu'on y soumet à parler pour plaire à leurs maîtres ; il s'offrait lui-même à subir la question.

[106] 5 [62]. Cette attitude produisit un revirement dans l'assemblée, car on plaignait vivement Antipater, qui recourait aux larmes et se déchirait le visage, de telle sorte que même ses ennemis étaient déjà saisis de pitié et qu'on voyait Hérode fléchir dans sa résolution, encore qu'il ne voulût pas le laisser voir. Nicolas, reprenant, mais

en les développant davantage [63], les arguments déjà exposés par le roi, rassembla, pour prouver l'accusation, tous les éléments fournis par les tortures et les témoignages. [107] Il exposa surtout la bonté du roi, témoignée dans les soins et l'instruction donnés à ses fils sans qu'il y eût jamais rien gagné, n'ayant fait que tomber de malheurs en malheurs. [108] Et pourtant il s'étonnait moins de la folie des autres : jeunes et corrompus par de mauvais conseils, ils avaient oublié les lois de la nature dans leur impatience d'obtenir le pouvoir plus vite qu'il ne fallait. [109] Mais on pouvait à bon droit être épouvanté de la scélératesse d'Antipater, non seulement parce que tous les bienfaits de son père n'avaient pas fléchi un esprit semblable à celui des plus venimeux reptiles — encore ceux-là même répugnent-ils quelque peu à faire du mal à leurs bienfaiteurs — mais encore parce que le sort même de ses frères ne l'avait pas détourné d'imiter leur cruauté. [110] « Et pourtant., Antipater, c'est toi-même qui as dénoncé les projets audacieux de tes frères, toi-même qui as cherché des preuves contre eux et qui as châtié les coupables une fois découverts. Et ce n'est pas d'avoir hardiment manifesté ta colère contre eux que nous te blâmons : nous sommes épouvantés que tu te sois hâté d'imiter leur impudence, nous y voyons la preuve que déjà dans le passé tu as agi non pour le salut de ton père, mais pour la perte de tes frères, afin que ta haine contre leur méchanceté te procurât le renom d'un bon fils et que tu pusses plus sûrement comploter contre ton père. C'est ce que tes actes ont prouvé. [111] A peine t'étais-tu débarrassé de tee frères, convaincus de scélératesse par toi, que tu omettais de livrer leurs complices, montrant clairement à tous que tu t'étais mis d'accord avec eux contre ton père avant de lancer tes accusations. [112] Mais tu voulais réserver à toi seul les bénéfices d'un complot parricide et tirer des deux entreprises une volupté bien digne de ton caractère. L'une, ostensible, était dirigée contre tes frères, tu t'en vantais comme d'une action très glorieuse, et tu aurais eu raison si, [113] en réalité, tu n'avais pas été pire qu'eux, puisque tu dressais secrètement un piège contre ton père et que ta haine contre eux, au lieu d'être due à leurs entreprises contre lui — car en ce cas tu ne te serais pas laissé entraîner à un acte pareil — venait de ce qu'ils auraient pu prétendre, à meilleur droit que toi, à la succession au trône. [114] L'autre entreprise, c'était d'immoler ton père après tes frères, afin d'éviter d'être au plus tôt convaincu de les avoir calomniés et d'infliger à ton malheureux père le châtiment que tu méritais toi-même ; tu as imaginé non pas un parricide ordinaire, mais tel que l'histoire n'en a pas relaté jusqu'ici. [115] Ce n'est pas seulement le fils qui a comploté contre son père, mais contre un père qui l'aimait et le comblait de ses bien faits, un fils effectivement associé à la royauté, proclamé d'avance héritier, que personne n'empêchait de commencer dès lors à jouir de la puissance et dont l'espoir pour l'avenir était assuré par les intentions de ton père et par ses écrits. [116] Cependant ce n'était pas d'après la bonté d'Hérode, mais d'après tes mauvaises pensées que tu jugeais les choses, car tu voulais enlever jusqu'à sa propre part à ce père qui déférait à tous tes désirs, et celui que, en paroles, tu prétendais sauver par tes actions, tu cherchais à le faire disparaître ; [117]

non seulement tu te faisais toi-même criminel, mais tu avais fait partager tes desseins à ta mère, tu excitais la discorde entre tes frères unis, tu osais appeler ton père un monstre alors que tu t'étais fait un caractère plus féroce que celui de tous les serpents. C'est ainsi que tu appelais à ton aide leur poison contre tes plus proches parents, contre les plus généreux bienfaiteurs et c'est avec le secours de gardes, avec des machinations d'hommes et de femmes que tu te protégeais contre ce vieillard, comme si ton âme ne suffisait pas à supporter la haine cachée en toi. [118] Et maintenant te voici, après que des hommes libres et des esclaves ont été torturés, que des hommes et des femmes ont été dénonces par tes complices, tout prêt à nier la vérité, impatient de supprimer non seulement ton père du nombre des vivants, mais encore la loi écrite contre toi, la vertu de Varus et le droit naturel. [119] As-tu donc une telle confiance en ton impudence que tu t'offres à la torture et taxes de mensongères les réponses obtenues par les tortures précédentes, pour que ceux qui ont préservé ton père soient repoussés comme ayant menti, tandis que les paroles que t'arrachera la torture passeraient pour être vraies ? Ne préserveras-tu pas le roi, ô Varus, de la menace de ses proches ? [120] Ne feras-tu pas périr ce monstre malfaisant qui, pour perdre ses frères, a feint l'affection envers son père et qui, alors qu'il devait recueillir tout seul et bientôt la royauté, s'est montré de tous le plus meurtrier ? Tu sais que le parricide est un crime qui fait injure à la fois à la nature et à l'humanité ; préméditée aussi bien qu'accomplie, qui le laisse impuni outrage les lois naturelles ».

[121]. Nicolas ajouta encore ce qui concernait la mère d'Antipater, tout ce qu'elle avait raconté à certains en bavardant comme une femme, ses consultations de devins et ses sacrifices pour dévouer le roi, toutes les débauches d'Antipater avec les femmes de Phéroras, leurs beuveries et leurs orgies, les réponses arrachées par la torture et tout le dossier des témoignages. Il y en avait beaucoup et de toute sorte, les uns préparés, les autres improvisés pour dénoncer et confirmer. [122] En effet, certaines gens qui avaient passé des choses sous silence, par crainte qu'Antipater ne les punît s'il échappait, le voyant maintenant en butte aux accusations de ceux qui en avaient pris l'i,itiative et s'apercevant que la fortune, qui l'avait jadis follement favorisé, le livrait visiblement à ses ennemis, se laissaient entraîner par la haine insatiable déchaînée contre lui. [123] Cependant, ce gui précipitait sa ruine, c'était moins la haine de ses accusateurs que l'énormité de l'audace avec laquelle il avait projeté ses crimes, se sa méchanceté envers son père et ses frères, car il avait rempli la maison royale de discorde et de dissensions mutuelles : ni ses haines n'étaient dictées par la justice, ni ses amitiés par la bienveillance, mais seulement par l'intérêt. [124] La foule qui avait deviné cela depuis longtemps, elle qui juge les choses surtout par le sens moral, parce qu'elle n'est pas gênée par la colère pour donner son avis sur les événements, avait été empêchée de crier auparavant, mais, le pouvant désormais sans risques, dévoilait tout ce qu'elle savait. [125] On révélait alors toute sorte de vilenies et il était impossible de taxer cela de mensonges, parce que la plupart ne parlaient pas pour se concilier

l'affection d'Hérode ni par crainte de se voir reprocher d'avoir tu ce qu'ils avaient à dire, mais parce qu'ils considéraient que les actions d'Antipater étaient mauvaises et qu'il méritait tous les châtiments, moins pour assurer la sécurité d'Hérode qu'à cause rte sa propre scélératesse. [126] Beaucoup de faits étaient même rapportés par des gens auxquels on n'avait pas enjoint de parler, de telle sorte qu'Antipater, bien que passé maître en mensonge et impudence, n'avait pas la force d'élever la voix pour les contredire.

[127] Quand Nicolas eut cessé de parler et de développer ses preuves, Varus ordonna à Antipater de s'avancer pour se disculper, s'il avait préparé quelque chose qui le mît à l'abri des chefs d'accusation ; car il souhaitait personnellement et son père aussi — Antipater le savait — qu'il rie fût convaincu d'aucun crime. [128] L'autre gisait tourné la face contre terre, s'en remettant à Dieu et à tous pour témoigner de son innocence, ou établir par des signes manifestes qu'il n'avait pas comploté contre son père. [129] C'est une habitude chez tous ceux qui sont dépourvus de vertu, quand ils entreprennent de mauvaises actions, d'oublier que la providence divine préside à tout et d'agir à leur guise ; mais le jour où pris en flagrant délit ils risquent d'être châtiés, ils invoquent le témoignage de cette même divinité pour qu'elle retourne la situation. Tel fut le cas d'Antipater. [130] Alors qu'il avait toujours agi comme en l'absence de la divinité, maintenant, cerné de toutes parts par la justice, n'ayant pas d'autres moyens pour se justifier des accusations, il outrageait à nouveau la bonté divine en invoquant en témoignage tout ce qu'il avait pu conserver grâce à la puissance de ce Dieu, qui révélait tout ce qu'il n'avait cessé d'oser faire envers son père [64].

[131] 7 [65]. Varus, après de fréquentes questions posées à Antipater, n'ayant rien obtenu de plus que des invocations à la divinité et voyant qu'il n'en finissait pas, ordonna d'apporter le poison pour éprouver la force qui lui restait encore. [132] Quand on l'eut apporté ; un condamné à mort le but sur l'ordre de Varus et succomba instantanément. Alors Varus se leva et, quitta l'assemblée ; il partit le lendemain pour Antioche, où il séjournait la plupart du temps parce que c'est la capitale de la Syrie. [133] Hérode fit sur le champ charger son fils de chaînes ; la foule ignora le contenu des conversations de Varus avec le roi et, ce qu'il avait ajouté en s'en allant, mais supposa que c'était d'après son avis qu'Hérode traitait ainsi Antipater. Donc, après avoir enchaîné celui-ci, Hérode expédia à Rome à l'empereur une lettre à ce sujet : et des envoyés chargés de le renseigner de vive voix sur la perversité d'Antipater.

[134] Pendant ces mêmes journées on intercepta encore une lettre écrite à Antipater par Antiphile qui séjournait en Égypte ; cette lettre, ouverte par le roi, était ainsi conçue : « Je t'ai envoyé la lettre d'Acmé sans craindre de risquer ma propre vie. Tu sais en effet que je me trouverai de nouveau en danger du fait de deux familles si je suis pris. [135] Bonne chance dans ton entreprise. » Voilà ce que révélait cette lettre. Le roi recherchait aussi l'autre lettre [66], mais on ne la découvrait pas, et l'esclave d'Antiphile, qui portait celle qu'on avait lue, niait en avoir reçu une autre. [136]

Comme le roi se trouvait embarrassé, un des familiers d'Hérode, remarquant que la tunique intérieure de l'esclave — il en portait deux — avait été recousue, supposa que la lettre était cachée dans ce repli ; et il en était réellement ainsi. [137] On saisit donc la lettre où était écrit ce qui suit : « Acmé à Antipater. J'ai écrit, à ton père la lettre que tu voulais, et après avoir fait faire une copie de la prétendue lettre de Salomé à ma maîtresse [67], je la lui ai envoyée ; quand il l'aura lue, je suis sûre qu'il se vengera de Salomé comme d'une traîtresse ». [138] Il s'agissait là d'une lettre soi-disant écrite par Salomé à la maîtresse d'Acmé, mais en réalité dictée, par Antipater sous le nom de Salomé ; tout au moins en ce qui concernait la pensée ; le style contrefait était bien celui de Salomé. [139] Quant à la lettre d'Acmé à Hérode, voici quel en était le texte — « Acmé au roi Hérode. Désireuse de te faire connaître tout ce qui se trame contre toi et ayant découvert une lettre écrite par Salomé à ma maîtresse contre toi, je l'ai recopiée à mon grand risque, mais pour ton salut, et je te l'envoie. Salomé l'a écrite parce qu'elle veut épouser Syllaios. Déchire donc la lettre afin que je ne sois pas également en danger de mort ». [140] En même temps Acmé avait écrit à Antipater lui-même, lui faisant savoir qu'obéissant à son ordre elle avait écrit à Hérode que Salomé s'efforçait, toujours de comploter contre lui et qu'elle, Acmé, envoyait à Hérode une copie de la prétendue lettre adressée à sa maîtresse par Salomé [68]. [141] Cette Acmé était juive de naissance, mais esclave de Julia, femme de l'empereur, elle agissait ainsi par amitié pour Antipater, qui l'avait achetée à grand prix pour en être aidé dans ses machinations criminelles contre son père et sa tante.

[142] 8 [69]. Hérode, épouvanté de la scélératesse immense d'Antipater, songea d'abord à se débarrasser de lui sur le champ comme d'un fomenteur des plus graves troubles qui avait comploté non seulement contre lui, mais contre sa sœur, et avait corrompu la maison impériale. Il y était encore incité par Salomé qui se frappait la poitrine et lui demandait de la tuer si la moindre preuve digne de foi pouvait être fournie contre elle pour un si grand crime. [143] Hérode fit donc amener son fils et l'interrogea, en lui ordonnant de répondre sans rien dissimuler s'il le pouvait. Comme celui-ci restait interdit, Hérode lui demanda, puisque partout il était pris en flagrant délit de scélératesse, de désigner au moins sans retard ses complices. [144] Et lui rejeta sur Antiphile la responsabilité de tout, mais ne nomma personne autre. Hérode, très affligé, songea alors à envoyer son fils à Rome [70] auprès de l'empereur pour subir la peine de ses complots. [145] Puis, craignant qu'il ne trouvât moyen d'échapper au danger grâce à l'aide de ses amis, il le garda enchaîné comme auparavant et envoya de nouveaux ambassadeurs aven une lettre pour accuser son fils, avec l'indication de tout ce qu'avait fait Acmé de concert avec lui et la copie des lettres saisies.

CHAPITRE VI

1. Maladie et testament d'Hérode. — 2-4. Révolte de Judas et de Matthias. Sa répression. — 5-6. Aggravation de la maladie d'Hérode. Son suprême projet de massacre. Son caractère.

[146] 1 [71]. Pendant que les ambassadeurs se hâtaient vers Rome avec les lettres et munis d'instructions sur ce qu'il fallait répondre quand on les interrogerait, le roi tomba malade et fit un testament où il donnait la royauté au plus jeune de ses fils [72], par haine contre Archélaüs et Philippe, en raison des calomnies d'Antipater ; il léguait à l'empereur une somme de mille talents et cinq cents talents à Julie, femme de l'empereur, aux enfants, aux amis et aux affranchis de celui-ci. [147] Il partageait aussi entre ses fils et petits-fils ses trésors, ses revenus et ses terres ; il enrichissait aussi beaucoup sa sœur Salomé, qui lui était toujours restée dévouée et n'avait jamais tenté de lui faire aucun mal. [148] Désespérant de survivre — car il avait environ soixante-dix ans — il devint féroce, se laissant aller à un excès de colère et d'amertume à l'égard de tous ; c'est qu'il se croyait méprisé et se persuadait que le peuple se réjouissait de ses malheurs, surtout lorsque certains démagogues se soulevèrent contre lui pour la raison que voici.

[149] 2 [73]. C'étaient Judas, fils de Sariphaios, et Matthias, fils de Margalothos [74], les plus savants des Juifs et ceux qui interprétaient le mieux les lois des ancêtres, chers aussi au peuple parce qu'ils instruisaient la jeunesse : chaque jour, tous ceux qui se souciaient d'acquérir de la vertu passaient leur temps avec eux. [150] Les hommes donc, ayant appris que la maladie du roi était incurable, excitèrent la jeunesse à détruire tout ce qu'il avait fait contre les coutumes des ancêtres et à mener la lutte sainte au nom des lois : c'était à cause de l'audace avec laquelle Hérode avait enfreint la loi qu'étaient arrivés au roi non seulement tant de malheurs, inconnus au commun des mortels, qui avaient rempli sa vie, mais encore sa maladie elle-même. [151] En effet, Hérode avait commis certaines infractions à la loi, que lui reprochait le groupe de Judas et de Matthias. Ainsi, au-dessus de la grande porte du temple, le roi avait placé une offrande très coûteuse, un grand aigle d'or, alors que la loi défend d'ériger des images et de consacrer des formes d'êtres vivants à qui veut mener une vie conforme à ses prescriptions. [152] Aussi ces sophistes ordonnèrent-ils d'abattre l'aigle : s'il y avait pour eux danger d'être mis à mort, il fallait considérer comme bien préférable à la joie de vivre la réputation de vertu acquise en mourant pour le salut et la sauvegarde de la loi de la patrie ; ils s'attireraient ainsi une renommée éternelle, seraient loués dès maintenant et légueraient à la postérité, en quittant la vie, un souvenir à jamais mémorable. [153] D'ailleurs, même pour ceux qui vivaient loin des dangers, le malheur n'était-il pas un accident inéluctable ? Aussi faisait-on bien, lorsqu'on aspirait à la vertu, de recevoir avec louange et honneur, en quittait la vie, la sentence de la destinée. [154] C'est encore un grand soulagement de mourir pour de telles actions dont le danger montre la voie, car en même temps on lègue à ses fils et à tous ses descendants, mâles

ou féminins, le fruit d'une bonne renommée.

[155]. Voilà le genre de propos avec lesquels ils excitaient la jeunesse. D'autre part, le bruit leur parvint que le roi était mort, ce qui fut d'un grand secours aux sophistes. A l'heure de midi ils montèrent au temple, abattirent et démolirent à coups de hache l'aigle, alors, qu'une grande foule s'y trouvait réunie. [156] Le préfet du roi, à qui l'entreprise fut annoncée, supposant qu'elle avait un but plus important que ce méfait, se rend sur les lieux à la tête d'une troupe assez forte pour repousser ceux qui s'efforceraient d'abattre l'offrande ; tombé à l'improviste sur des gens qui ne l'attendaient pas et qui, selon l'habitude de la populace, portés à des coups d'audace plutôt par une impulsion irréfléchie qu'après une préparation prudente, étaient en désordre et n'avaient pris aucune précaution nécessaire. [157] Parmi les jeunes gens, non moins de quarante qui l'attendaient de pied ferme, alors que le reste de la multitude s'était dispersé, furent arrêtés par lui, ainsi que les instigateurs de cet acte audacieux Judas et Matthias, qui avaient jugé honteux de lui céder la place ; il les amena au roi. [158] Celui-ci, quand ils furent en sa présence, leur demanda pourquoi [75] ils avaient osé jeter à bas son ex-voto. « Nos résolutions et nos actes, dirent-ils, ont été inspirés par la vertu digne d'hommes de cœur. Car nous avons eu souci des choses consacrées à la majesté de Dieu et des enseignements que nous avons reçus de la loi. [159] Il n'est pas étonnant que nous ayons jugé tes décrets moins respectables que les lois que Moïse nous a laissées, écrites sous la dictée et selon les instructions de Dieu. C'est avec joie que nous affronterons la mort ou tous les châtiments que tu pourras nous infliger, car ce n'est pas pour des actions injustes, mais par amour de la religion que nous allons connaître tout ce qui accompagne la mort ». [160] Tous disaient de même, témoignant dans leurs discours d'une audace égale à celle qui les avait décidés sans hésitation à un tel acte. [161] Le roi les ayant fait charger de chaînes, les envoya à Jéricho et y convoqua les principaux magistrats juifs. A leur arrivée, il réunit l'assemblée dans l'amphithéâtre et, couché sur une litière, parce qu'il ne pouvait se tenir debout, énuméra tous ses efforts et pendant combien de temps il avait travaillé pour eux, [162] les grandes dépenses qu'il avait faites pour l'édification du temple, alors que jamais pendant leurs cent vingt cinq ans de règne les Asmonéens n'avaient rien fait de pareil en l'honneur de Dieu, les offrandes magnifiques riant. il l'avait orné. [163] En échange il avait espéré laisser un souvenir et un nom illustre même après sa mort. Alors il se mit à hurler que, même de son vivant, ils ne s'étaient pas abstenus de l'outrager et que, en plein jour, à la vue de la foule, ils avaient eu l'audace de porter la main sur ses offrandes et de les enlever, commettant en apparence une offense contre la majesté royale, mais en réalité, à bien examiner le fait, un sacrilège.

[164]. Voyant sa violence et de peur que dans son exaspération il ne les châtiât eux-mêmes, les notables juifs déclarèrent que ce n'était pas avec leur consentement qu'on avait agi et que certainement cet acte ne pouvait rester impuni. Hérode traita avec une douceur relative le reste, mais il déposa Matthias [76] le grand-pontife comme res-

ponsable en partie de ces événements et il le remplaça par Ioxares, frère de sa femme [77]. [165] Sous le pontificat de ce Matthias il arriva qu'un autre grand pontife installé pour un seul jour, celui où les Juifs jeûnent. [166] Voici pourquoi : Matthias, pendant qu'il exerçait ses fonctions, dans la nuit qui précédait le jour du jeûne, crut en rêve avoir commerce avec une femme, et comme, à cause de cela, il ne pouvait officier, on lui adjoignit comme coadjuteur Josèphe, fils d'Ellémos, son parent [78]. [167] Ainsi Hérode destitua Matthias du grand pontificat ; quant à l'autre Matthias, le promoteur de la sédition, et certains de ses compagnons, il les fit brûler vifs. Cette même nuit il y eut éclipse de lune [79].

[168] 5 [80]. La maladie d'Hérode s'aggravait de plus en plus, car Dieu le punissait des actes qu'il avait commis contre sa loi. Il souffrait d'une fièvre lente qui ne manifestait pas autant son ardeur au contact de la main que dans l'intérieur des tissus qu'elle ravageait. [169] Il éprouvait aussi un violent désir de prendre de la nourriture et il était impossible de n'y pas déférer ; ajoutez l'ulcération des intestins et notamment du colon qui lui causait d'effrayantes souffrances ; aux pieds une inflammation humide et transparente, un mal analogue autour de l'abdomen, la gangrène des parties génitales engendrant des vers ; une respiration oppressée dans la station érecte, rendue désagréable par la fétidité de son haleine et la précipitation de son souffle ; enfin il éprouvait dans tous ses membres des convulsions spasmodiques d'une violence insupportable. [170] Les devins et les gens versés dans l'art de prédire l'avenir déclaraient que Dieu tirait ainsi vengeance des nombreuses impiétés commises par le roi. [171] Bien que tourmenté au delà de ce qui semble tolérable, il avait pourtant l'espoir de se relever encore, faisait chercher des médecins et observait scrupuleusement toutes leurs prescriptions pour son salut. Il traversa le Jourdain pour se faire traiter par les sources thermales de Callirhoé, qui, outre leurs autres vertus, sont potables ; cette eau se jette dans le lac appelé Asphaltite. [172] Là, parce que les médecins avaient cru le réchauffer, il se plongea dans un bain plein d'huile, mais on crut qu'il allait passer ; les lamentations de ses serviteurs le ramenèrent à lui, et n'ayant plus l'espoir de guérir, il ordonna de distribuer cinquante drachmes par tête à ses soldats, [173] et il fit aussi de grands présents à leurs officiers et à ses familiers. Il revint alors à Jéricho, où il tomba dans un tel accès atrabilaire, irrite contre tout le monde, qu'il imagina, déjà moribond, un acte terrible. [174] Sur son ordre étaient venus auprès de lui les Juifs les plus notables de tout le peuple ; ils étaient très nombreux parce que tout le monde avait été convoqué et ils avaient tous obéi à l'ordre rendu sous peine de mort. Or le roi, également furieux contre les innocents et les coupables, les enferma tous ensemble dans l'hippodrome et, [175] ayant mandé sa sœur Salomé et Alexas, mari de celle-ci, leur dit qu'il allait bientôt mourir puisqu'il était parvenu à ce comble de souffrances ; la mort était chose supportable et même désirable pour tout le monde, mais l'idée de se voir privé des lamentations et du deuil qui revenaient à un roi lui était très pénible ; [176] car il n'ignorait pas les senti-

ments ales Juifs ; il savait que sa fin était souhaitée par eux et leur serait très agréable puisque, de son vivant même, ils s'étaient d'avarice révoltés et avaient outragé tout ce qu'il avait établi ; [177] il appartenait donc à ses parents rie décider quelque mesure propre à soulager un peu cette angoisse. S'ils ne s'opposaient pas à son projet, il aurait des obsèques grandioses, telles qu'aucun autre monarque n'en avait eues, le deuil serait ressenti du fond du cœur par le peuple tout entier, et ce ne seraient pas des lamentations pour rire. [178] Donc quand ils l'auraient vu rendre le dernier soupir, ils devraient entourer l'hippodrome de soldats ignorant encore sa mort — qui ne devrait être révélée au peuple qu'après l'exécution de cet ordre — et leur enjoindre de percer de flèches ceux qui y étaient enfermés ; par ce massacre, ils ne manqueraient pas ne lui donner une double joie : ses ordres suprêmes seraient exécutés et, il serait honoré par un deuil magnifique. [179] Il les suppliait avec des larmes et invoquait leur affection familiale et la foi divine, les conjurant de ne pas lui refuser cet honneur, et ils lui en donnèrent leur parole [81].

[180]. Ces ordres suprêmes révèlent quel fut le caractère de cet homme, même aux yeux de ceux qui approuvèrent ses actes antérieurs et sa conduite envers ses proches en les mettant sur le compte de son amour de la vie. [181] Ce caractère n'avait rien d'humain, puisqu'en quittant la vie il préméditait de laisser tout le peuple en deuil et privé de ceux qui lui étaient les plus chers, en ordonnant de tuer un membre de chaque famille sans que ces hommes eussent rien commis contre lui ou été l'objet d'aucune autre accusation. Et cependant tous ceux qui prétendent à la vertu ont coutume de renoncer, à un tel moment, même à leur haine contre leurs ennemis légitimes.

Chapitre VII[82]

Peines prononcées par l'empereur. Exécution d'Antipater.

[182] Pendant qu'Hérode donnait ces instructions à ses parents, arriva une lettre des ambassadeurs qu'il avait envoyés à Rome auprès de l'empereur ; il en prit connaissance ; elle disait en substance qu'Acmé avait été mise à mort par l'empereur, indigné de sa complicité criminelle avec Antipater. Quant à ce dernier, l'empereur laissait à Hérode lui-même le soin de décider, comme père et comme roi, s'il voulait l'envoyer en exil ou même le mettre à mort. [183] Ayant reçu ces nouvelles, Hérode se sentit mieux pendant un court espace de temps par la joie que lui procurait cette lettre, la mort d'Acmé et la liberté qu'il recevait de châtier son fils. Mais ses souffrances ayant repris de plus belle, il réclamait dans ses tourments de la nourriture. Il demanda une pomme et un couteau, ayant l'habitude depuis longtemps d'éplucher et de couper lui-même en morceaux les fruits qu'il mangeait. [184] Il prit le fruit, regarda autour de lui, voulut se frapper ; il l'eût fait si Achiab, son cousin germain, ne lui eût saisi vivement la main droite et n'eut poussé un grand cri

auquel répondirent dans le palais des gémissements et un grand trouble, comme si le roi était mort. [185] Antipater, croyant son père vraiment mort, retrouva toute l'audace de ses paroles comme s'il était déjà délivré de ses chaînes et allait prendre en mains la royauté sans obstacle ; il parlait à son geôlier de sa délivrance, lui faisant de grandes promesses pour le présent et pour l'avenir, comme si c'était de cela qu'il fût question. [186] Or, le geôlier non seulement ne se laissa pas convaincre d'écouter Antipater, mais encore rapporta au roi les projets et les nombreuses sollicitations analogues dont il avait été l'objet auparavant. [187] Quand Hérode, qui déjà auparavant n'avait pas cédé à son affection pour son fils, eut entendu le geôlier, il poussa des cris, se frappa la tête, bien qu'il fût à toute extrémité, et, se soulevant sur son coude, il ordonna à quelques gardes d'aller tuer Antipater sans retard, sur le champ, et de l'ensevelir sans honneurs à Hyrcania.

Chapitre VIII

1. Nouveau testament d'Hérode. Sa mort. — 2. Avènement d'Archélaüs. — 3. Obsèques d'Hérode. — 4. Discours d'Archélaüs à l'armée. Demandes du peuple.

[188] 1 [83]. Puis, ayant changé de sentiments, il refit son testament : à Antipas, auquel il avait d'abord laissé la couronne, il donna les tétrarchies de Galilée et de Pérée ; [189] Archélaüs obtint la royauté : son fils Philippe, frère légitime [84] d'Archélaüs, eut la Gaulonitide, la Trachonitide, la Batanée et Panias à titre de tétrarchie ; Iamné, Axotos et Phasaelis furent attribués à sa sœur Salomé avec cinq cent mille drachmes d'argent monnayé. [190] Il pourvut aussi au reste de ses parents et les enrichit chacun par des legs de capitaux et de revenus. A l'empereur il donna dix millions de drachmes d'argent monnayé et, en plus, de la vaisselle d'or et d'argent et des étoffes d'un très grand prix ; à Julia, femme de l'empereur et à quelques autres, il distribua cinq millions de drachmes. [191] Cela réglé, le cinquième jour après avoir fait tuer son fils Antipater, il mourut [85] ; il avait régné trente quatre ans depuis l'exécution d'Antigone et trente-sept, depuis sa désignation par les Romains, homme d'une cruauté égale envers tous, cédant à la colère, rebelle à la justice, il jouit d'une fortune sans égale. [192] En effet, de simple particulier, il devint roi et, bien qu'entouré d'innombrables dangers, échappa à tous et atteignit un âge très avancé. Mais quant à ses affaires de famille et ses rapports avec ses fils, si, à son point de vue, il fut favorisé par le sort, puisqu'il les regardait comme ses ennemis et parvint à en triompher, à mon avis il fut profondément malheureux.

[193] 2 [86]. Avant que la mort du roi ne fût divulguée, Salomé et Alexas renvoyèrent ceux qu'on avait enfermés dans l'hippodrome, disant que le roi leur ordonnait de partir dans leurs champs pour s'occuper de leurs affaires. Ce fut là un grand bienfait qu'ils accordèrent au peuple. [194] Ensuite la mort du roi fut rendue publique

et Salomé et Alexas, ayant réuni l'armée dans l'amphithéâtre de Jéricho, lurent d'abord une lettre écrite par Hérode aux soldats pour les remercier de leur fidélité et de leur dévouement envers lui et pour les inviter à témoigner les mêmes vertus à Archélaüs son fils qu'il désignait comme roi. [195] Puis le garde du sceau royal Ptolémée lut le testament, qui ne devait être exécutoire qu'après approbation de l'empereur. Aussitôt s'élevèrent des acclamations en l'honneur du roi Archélaüs, et les soldats par bandes, aussi bien que leurs chefs, lui promirent leur dévouement et, leur zèle et invoquèrent l'aide de Dieu pour lui.

[196] 3 [87]. Ensuite on prépara les funérailles du roi. Archélaüs prit soin que le convoi de son père fût aussi somptueux que possible et fournit tous les ornements nécessaires pour la pompe funèbre qui devait escorter le corps. [197] On le portait sur une litière d'or parsemée de pierreries précieuses et variées ; il y avait une couverture pourprée ; le mort était revêtu de pourpre, paré d'un diadème surmonté d'une couronne d'or, et un sceptre était étendu à côté de sa main droite. [198] Autour de la litière marchaient ses fils et la foule de ses parents ; derrière, l'armée répartie selon la nationalité et la désignation des corps de troupes : d'abord les gardes, puis le corps thrace, ensuite tous les Germains et après eux les Gaulois, tous en tenue de campagne. [199] Derrière eux s'avançait le reste de l'armée marchant en ordre de bataille, conduit par les centurions et les chefs de cohortes. Suivaient cinq cents esclaves portant des aromates. On alla ainsi jusqu'à Hérodion, distant de huit stades [88], car c'est là que le roi fut enseveli conformément à ses volontés. Telle fut la fin d'Hérode.

[200] 4 [89]. Archélaüs observa un deuil de sept jours en l'honneur de son père — c'est ce qu'ordonne la coutume des ancêtres ; puis, après avoir offert un festin à la foule et levé le deuil, il monta au Temple. Tous ceux qu'il rencontrait lui adressaient des souhaits et des éloges, rivalisant entre eux à qui ferait les vœux les plus ardents. [201] Lui, monté sur une estrade élevée qu'on avait construite et assis sur un trône d'or, tendait les mains vers la foule, satisfait de ses acclamations, joyeux de son affection, et il remerciait ses sujets de ne pas lui témoigner de ressentiment pour les injustices que son père avait commises envers eux, ajoutant qu'il s'efforcerait de payer de retour leur bonne volonté. [202] Pour l'instant, cependant, il s'abstiendrait de porter le nom de roi, car il ne revêtirait cette dignité que lorsque l'empereur aurait ratifié le testament de son père : aussi, bien qu'a Jéricho l'armée eût vivement désirer le couronner du diadème royal, il avait refusé de recevoir cet honneur si convoité parce que celui qui devait le lui conférer définitivement ne s'était pas encore prononcé. [203] Mais, si le pouvoir lui échéait, sa bienveillance ne négligerait rien pour répondre à leur dévouement ; il s'efforcerait de se montrer en toute circonstance meilleur pour eux que son père. [204] Les Juifs, suivant l'habitude de la foule, étaient persuadés que les premiers jours révèlent les dispositions de ceux qui accident à de telles charges, et plus Archélaüs leur parlait avec douceur et flatterie, plus ils se répandaient en éloges. Ils se mirent à lui demander des largesses : les uns lui criaient d'alléger les tributs annuels, les autres

de délivrer les captifs enchaînés sur l'ordre d'Hérode, qui étaient nombreux et enfermés depuis de longues années ; d'autres demandaient à être déchargés des droits sur les ventes publiques qu'on percevait avec rigueur. [205] Archélaüs ne les contredisait nullement, car il brûlait de faire plaisir en tout à la multitude, dans l'idée qu'il était important de s'assurer son dévouement, s'il voulait garder le pouvoir. Ensuite, après avoir sacrifié à Dieu, il alla festoyer avec ses amis.

CHAPITRE IX[90]

1-3. Répression d'une révolte à Jérusalem. Sabinus à Jérusalem. — 4. Antipas dispute le trône à Archélaüs. — 5-7. Discours d'Antipater et de Nicolas de Damas devant l'empereur qui réserve sa décision.

[206] 1 [91]. Sur ces entrefaites, quelques Juifs, réunis par le désir d'une révolution, se firent à déplorer le sort de Matthias et de ceux qui avaient été mis à mort avec lui par Hérode, et qui, sur le moment, avaient été privés des honneurs funèbres par la crainte qu'inspirait le roi. C'étaient les gens qui avaient été condamnés pour l'enlèvement de l'aigle d'or. Ils polissaient donc de grands cris et des lamentations et lançaient au roi des injures comme un soulagement pour ces morts. [207] Ils se réunirent pour réclamer qu'Archélaüs les vengeât en châtiant les hommes honorés par Hérode, qu'en premier lieu et ouvertement, il destituât le grand-pontife désigné par Hérode et choisit un homme plus respectueux de la loi et plus leur pour ce poste. [208] Archélaüs, bien que fort mécontent de leur agitation, s'inclina, dans sa hâte de faire au plus vite le voyage de Rome pour observer les dispositions de l'empereur. [209] Il leur envoya donc son général d'armée et le chargea de les amener par la persuasion à renoncer à leur projet de vengeance [92], à considérer que la peine subie par leurs amis était conforme aux lois, que leurs exigences atteignaient un haut degré d'insolence ; d'ailleurs, les circonstances n'y étaient guère propices et exigeaient plutôt de la concorde jusqu'au moment où il reviendrait vers eux investi du pouvoir par le consentement de l'empereur ; alors il délibérerait avec eux sur leurs revendications ; pour le moment, ils devaient rester tranquilles et éviter de paraître séditieux.

[210]. Après avoir donné au générai ces indications et ces instructions, il l'envoya auprès d'eux. Mais ceux-ci, par leurs cris, l'empêchèrent de parler et le mirent en danger de mort, ainsi que tous ceux qui osaient ouvertement leur conseiller de se modérer et de renoncer à ces projets. Décidés a suivre en toute chose leur propre impulsion plutôt que l'autorité des pouvoirs établis, [211] ils jugeaient affreux, après avoir été privés du vivant d'Hérode de leurs plus chers amis, qu'on les empêchât, même après sa mort, de les venger en obéissant à leur colère ; ils considéraient comme légal et buste ce qui devait leur faire plaisir, incapables de prévoir le danger qui en résulterait et, même si quelques-uns le soupçonnaient, dominés par la joie immédiate que leur procurerait le châtiment de leurs ennemis les plus détestés. [212] Beaucoup de gens furent

envoyés par Archélaüs pour parlementer avec eux ; certains marne virent sans qu'il les en eût priés et uniquement de leur propre gré, pour les ramener à plus de douceur ; mais ils n'en laissèrent parler aucun. C'était le soulèvement de quelques enragés, qui menaçait de dégénérer en une grande révolte, car la multitude affluait vers eux.

[213]. Vers ce moment, arrivait la date de la fête où la loi des Juifs prescrit de servir que des pains azymes : c'est la fête appelée la Pâque et qui commémore leur sortie d'Égypte. On la célèbre avec beaucoup de zèle et la coutume veut qu'on y immole une plus grande quantité de victimes que dans aucune autre fête. [214] Une foule innombrable descend alors de tout le pays et même de l'étranger pour honorer Dieu. Même les séditieux qui pleuraient Matthias et Judas, interprètes des lois, se réunirent dans le Temple avec force victuailles qui, ces agitateurs n'avaient pas honte d'aller mendier. [215] Archélaüs, craignant que quelque désordre plus grave ne résultât de leur extravagance, envoya une compagnie d'hoplites avec un chiliarque pour réprimer l'élan de révolte avant que tout le peuple ne fût gagné par leur folie, avec ordre de lui amener ceux qui se distingueraient le plus par leur désir de rébellion. [216] Contre ces troupes les séditieux de la faction des exégètes de la loi et la multitude s'excitèrent avec des cris et des exhortations ; ils s'élancèrent sur les soldats et, les ayant cernés, les tuèrent pour la plupart à coups de pierres ; un petit nombre seulement et le chiliarque purent s'échapper, n'étant que blessés. Cela fait, les auteurs de la révolte se remirent à célébrer leur sacrifice. [217] Archélaüs se demandait si tout n'était pas perdu dans le cas où il ne réprimerait pas ce mouvement populaire ; aussi envoya-t-il toute son armée et sa cavalerie, cette dernière pour empêcher les gens qui campaient autour du Temple de porter secours à ceux qui étaient dans l'intérieur et afin que ceux qui seraient refoulés par l'infanterie fussent repris quand ils se croiraient déjà en sûreté. [218] Les cavaliers tuèrent environ trois mille hommes : le reste s'enfuit dans les montagnes voisines [93]. Archélaüs fit donner par des hérauts l'ordre que chacun rentrât chez soi, et la multitude s'en alla, abandonnant la fête par crainte de maux plus grands, malgré l'audace que lui donnait son inexpérience. [219] Archélaüs descendit alors vers la mer en emmenant, outre sa mère, Nicolas [94], Ptolémée et Ptollas [95] ses amis, après avoir confié à son frère Philippe le soin de toutes ses affaires privées et publiques. [220] Il était aussi accompagné de Salomé, sœur d'Hérode, qui emmenait ses enfants, et de nombreux parents qui assuraient vouloir travailler à lui faire obtenir la royauté, mais qui, en réalité, allaient agir contre lui et protester surtout au sujet des événements qui avaient en lieu dans le Temple. [221] A Césarée, Archélaüs rencontra Sabinus, procurateur des biens de l'empereur en Syrie, qui était venu en Judée en toute hâte pour mettre en sûreté la fortune d'Hérode ; mais Varus, survenant, l'empêcha de poursuivre sa mission, Archélaüs l'ayant fait mander par Ptolémée. [222] Pour être agréable à Varus, Sabinus n'occupa point toutes les citadelles de la Judée et ne mit pas les trésors sous scellés ; il permit à Archélaüs de les conserver jusqu'à ce que l'empereur eût pris une décision à cet égard, et, cette promesse faite, il resta à Césarée. Cepen-

dant, quand Archélaüs se fut embarqué pour Rome et que Varus fut reparti pour Antioche, Sabinus se rendit à Jérusalem et occupa le palais royal. [223] Puis, ayant mandé les commandants des garnisons et tous les intendants du domaine, il leur fit savoir qu'il exigeait des comptes et garnit les citadelles à sa guise. Néanmoins, les gardiens observèrent les instructions d'Archélaüs et persistèrent à sauvegarder tout ce qu'il leur avait confié, en feignant de garder tout pour l'empereur.

[224] 4 [96]. A la même époque, Antipas, fils d'Hérode, s'embarqua pour Rome afin de revendiquer de son côté le trône, car les promesses de Salomé suscitaient en lui l'espoir de régner et il se croyait bien plus légitime successeur qu'Archélaüs, puisqu'il avait été désigné comme roi dans le testament précédent, plus sûr, à son avis, que les dispositions postérieures. [225] Il emmenât avec, lui sa mère et le frère de Nicolas, Ptolémée, familier très honoré d'Hérode et qui lui était dévoué. [226] Mais celui qui le poussait le plus à réclamer la royauté, c'était Irénée, un rhéteur à qui sa réputation d'éloquence avait valu de se voir confier cette cause [97]. C'est pourquoi Antipas ne supportait pas ceux qui lui conseillaient de s'effacer devant Archélaüs, qui était plus âgé que lui et avait été inscrit par son père comme roi dans le codicille. [227] Quand il fut arrivé à Rome, tous ses proches passèrent de son coté, moins par affection pour lui que par haine contre Archélaüs ; ils désiraient surtout d'être libres, sous l'administration d'un proconsul romain. S'il y avait un obstacle à cela, ils pensaient qu'Antipas favoriserait plus leurs intérêts qu'Archélaüs et ils travaillaient tous à lui donner la royauté. D'ailleurs Sabinus envoya à l'empereur un réquisitoire contre Archélaüs [98].

[228] 5 [99]. Archélaüs, de son côté, avait adressé à l'empereur une lettre où il déposait ses titres, le testament d'Hérode, les comptes de sa fortune, apportés par Ptolémée et munis du sceau royal, et il attendit les événements. [229] Après avoir pris connaissance de tous ces documents, ainsi que des lettres de Varus et de Sabinus, du montant de la fortune et des revenus annuels, ainsi que de la lettre écrite par Antipas pour revendiquer la royauté, l'empereur réunit ses familiers pour prendre leur avis, et avec eux Caïus, fils d'Agrippa et de sa fille Julia, qu'il avait adopté et à qui il avait donné la première place au conseil, et il pria ceux qui le voulaient de prendre la parole sur l'affaire en suspens. [230] Le premier qui parla fut le fils de Salomé, Antipater, personnage très éloquent et très hostile a Archélaüs. Il dit qu'Archélaüs se moquait en demandant la royauté, puisqu'il avait effectivement saisi le pouvoir avant que l'empereur y eût consenti ; il lui reprocha l'audace qu'il avait montrée en massacrant les Juifs le jour de la fête : [231] même s'ils avaient mal agi, leur châtiment aurait dû dépendre de ceux qui pouvaient user contre eux de leur toute-puissance, au lieu d'être l'œuvre d'un seul homme [100]. Il avait agi en roi, il avait manqué envers l'empereur qui délibérait encore à son sujet ; si c'était en particulier, c'était encore bien pire, puisque, simple prétendant à la couronne, il avait privé l'empereur de son pouvoir sur ces hommes [101]. [232] Antipater reprochait en outre à Archélaüs d'avoir changé certains chefs de l'armée, d'avoir siégé prématurément sur le trône royal,

d'avoir rendu la justice comme s'il était roi, d'avoir accédé à des pétitions faites au nom du peuple, bref tous les actes qu'il n'aurait pas accomplis avec plus d'assurance si l'empereur l'avait investi du pouvoir. [233] Il lui attribuait même la délivrance des prisonniers de l'hippodrome et encore beaucoup de fautes, les unes réelles, d'autres croyables parce qu'elles étaient de nature à être commises par un jeune homme qui, par appétit de régner, s'empare prématurément de la puissance : ainsi sa négligence touchant le deuil de son père et le festin célébré la nuit même de la mort de ce dernier. Cela, disait Antipater, avait été la première cause du soulèvement populaire : [234] alors que son père l'avait chargé de tels bienfaits et jugé digne de si grandes faveurs, c'est par de tels actes qu'Archélaüs payait de retour le défunt, en affectant comme un comédien de pleurer pendant le jour tandis que, toutes les nuits, il jouissait des plaisirs propres à la royauté. [235] Archélaüs se montrerait le même envers l'empereur, si celui-ci lui accordait la couronne, qu'envers son père : en effet il dansait et chantait comme après la chute d'un ennemi, et non après le convoi funéraire d'un homme qui lui était si proche et avait cru devoir tellement le combler. [236] Antipater déclarait que le plus grave de tout était qu'Archélaüs vînt à présent auprès de l'empereur pour obtenir la royauté de son consentement, alors qu'il avait fait déjà tout ce qu'il aurait pu faire si l'empereur lui avait conféré le pouvoir. [237] Il grossissait surtout dans son discours le massacre qui avait eu lieu autour du Temple et l'impiété commise quand, pendant la célébration d'une fête, on avait égorgé en guise de victimes des étrangers et des gens du pays, rempli le Temple de cadavres sur l'ordre non pas d'un étranger, mais de celui qui prétendait avoir un titre légal à exercer la royauté, afin de pouvoir assouvir sa nature tyrannique par une injustice odieuse à tous les hommes. [238] C'est cette nature qui avait empêché les gens, même en rêve, de voir jamais la succession du trône lui revenir, et cela à cause de la vertu de son père qui certes connaissait son caractère. Antipater ajoutait qu'Antipas tirait un appui plus grand du testament : il avait été appelé au trône par son père quand celui-ci n'était pas encore malade physiquement, et moralement, mais possédait encore une raison intacte et la force de s'occuper de ses affaires. [239] En admettant même que son père eût pris dès le début en faveur d'Archélaüs les mêmes dispositions qu'à présent, ce dernier avait déjà montré quelle sorte de roi il serait en privant l'empereur, maître de sa couronne, du droit de lui conférer la puissance et en n'hésitant pas, quoique simple particulier, à faire égorger ses compatriotes dans le Temple.

[240]. Antipater après ce discours et après avoir renforcé ses paroles en présentant, comme témoins beaucoup de ses parents, cessa de parler. Nicolas se lève pour plaider en faveur d'Archélaüs. « Les événements du temple, dit-il, doivent être mis sur le compte des sentiments des victimes plutôt que de l'intervention d'Archélaüs : ceux qui avaient pris l'initiative d'une telle tentative n'étaient pas seulement coupables d'agir personnellement avec insolence, mais aussi de forcer à se défendre des gens naturellement pacifiques. [241] D'ailleurs, si en apparence ils se soulevaient contre

Archélaüs, en réalité il était clair que c'était contre l'empereur, car ceux qui, envoyés opportunément par Archélaüs, étaient survenus pour réprimer leur insolence avaient été attaqués et tués par les mutins ne se souciaient ni de Dieu ni de la loi concernant ce jour de fête [102]. [242] Antipater ne rougissait pas de s'instituer le défenseur de ces gens-là pour servir son inimitié contre Archélaüs ou par haine de la justice. Ceux qui surprennent et maltraitent les premiers des gens inoffensifs, voilà ceux qui les forcent à recourir aux armes, même malgré eux et pour se défendre. [243] Tous les autres griefs portés par les accusateurs, Nicolas montra qu'ils s'adressaient à tous les membres du conseil royal, car rien de ce qu'on alléguait pour convaincre Archélaüs d'injustice n'avait été fait sans leur volonté [103] et ce n'étaient pas des actes injustes par nature, mais seulement présentés de manière à nuire à Archélaüs, si grande était leur volonté de faire tort à un parent qui avait rendu des services à son père et qui n'avait cessé de les traiter eux-mêmes en ami. [244] Le testament avait été écrit par le roi quand il avait toute sa raison et il avait plus de valeur que le précédent, puisque il laissait expressément à l'empereur, souverain absolu, le soin de décider au sujet de son contenu. [245] L'empereur n'imiterait nullement l'insolence de ceux qui, ayant largement profité de la puissance d'Hérode vivant, se hâtaient d'attaquer sans rougir toutes ses volontés, alors qu'aucun d'eux n'avait eu envers leur parent une conduite aussi bonne qu'Archélaüs. [246] Par conséquent, l'empereur ne voudrait pas casser le testament d'un homme qui s'était toujours montré son ami et son allié, testament en toutes lettres confié à sa foi ; la méchanceté de ces gens-là ne ferait pas la loi à la droiture et à la bonne foi de l'empereur, qualités reconnues par tout le genre humain ; [247] il ne condamnerait pas comme fou et égaré d'esprit, un roi qui avait laissé sa succession à un fils vertueux et, qui s'était réfugié sons son autorité : Hérode ne s'était pas trompé dans le choix de son héritier, puisqu'il avait eu la sagesse de s'en remettre pour tout à l'avis de l'empereur [104].

[248]. Après cet exposé Nicolas, se tut. L'empereur releva avec bienveillance Archélaüs qui s'était présenté à ses pieds et déclara qu'il était tout à fait digne de la royauté, montrant clairement que son intention était de se conformer strictement au testament et aux dispositions en faveur d'Archélaüs. [249] Cependant il ne prit aucune décision définitive, tout en laissant Archélaüs rassurer parce qu'il avait reçu un témoignage si probant. Quand les assistants eurent été congédiés, il délibéra à part soi s'il fallait confirmer la royauté à Archélaüs seul ou la partager entre tous les enfants d'Hérode, qui tous avaient besoin de grand secours [105].

Chapitre X

1-3. Soulèvement des Juifs causé par les exactions de Sabinus. Sabinus assiégé dans Jérusalem. — 4-8. Autres troubles suscités par divers brigands

ou agitateurs ; leur répression. — 9-10. Varus délivre Sabinus et met fin à la révolte.

[250] 1 [106]. Avant qu'aucune solution fût intervenue, Malthacé, mère d'Archélaüs, mourut de maladie, et une lettre de Varus, proconsul de Syrie, annonça le soulèvement des Juifs. [251] En effet, sitôt après l'embarquement d'Archélaüs, tout le peuple s'était agité ; Varus, qui se trouvait présent, avait châtié les fauteurs du mouvement et, après avoir à peu près apaisé la rébellion, qui avait été importante, était parti pour Antioche en laissant à Jérusalem urne légion de son armée pour brider les velléités de révolte des Juifs. [252] Pourtant, rien ne pouvait faire cesser la sédition. Varus parti, Sabinus, procurateur de l'empereur, resté sur place, tourmentait grandement les révoltés, persuadé que les troupes qu'on lui avait laissées les accableraient sous le nombre. [253] Ayant beaucoup de gardes armés, il s'en servait pour presser les Juifs et, en les agitant, il entretenait la révolte : en effet, il s'efforçait de s'emparer des citadelles par la force et poursuivait avec acharnement la découverte des trésors du roi, poussé par l'appât du gain et une insatiable cupidité.

[254]. Quand arriva la Pentecôte — c'est le nom d'une de nos fêtes nationales — tant par dévotion que parce qu'ils supportaient, avec colère les insolences de Sabinus, on vit, se réunir plusieurs dizaines de milliers rie gens, Galiléens, Iduméens, toute la population de Jéricho, des habitants de la Transjordanie, enfin la plupart ries Juifs eux-mêmes qui s'étaient, joints à cette foule et qui désiraient plus fougueusement que les autres le châtiment de Sabinus. [255] S'étant divisés en trois colonnes, ils campèrent en trois endroits : les uns occupaient l'hippodrome ; des deux autres groupes, l'un était posté sous le mur nord du Temple, face au midi, occupant le quartier Est [107], tandis que le troisième groupe gardait le couchant du côté où s'élevait le palais royal. Tout ce dispositif avait pour but d'assiéger les Romains après les avoir encerclés de toutes parts. [256] Sabinus redoutait le nombre et la résolution de ces gens qui ne craignaient pas la mort et n'acceptaient pas d'être vaincus dans une lutte où la victoire leur paraissait un devoir. Il écrivit donc aussitôt à Varus et ne manqua pas, comme il est d'usage en pareil cas, de le supplier de lui porter immédiatement secours, disant que les troupes qu'on lui avait laissées se trouvaient en grand danger et s'attendaient à se voir bientôt prises et massacrées. [257] Quant à lui, s'étant installé dans la plus élevée des tours de la citadelle, nommée Phasaël parce qu'elle avait été bâtie en l'honneur de Phasaël, frère d'Hérode, et appelée de son nom après que les Parthes l'eurent tué, il exhortait les Romains à faire une sortie contre les Juifs ; n'osant pas lui-même descendre au milieu des siens, il trouvait juste que les autres s'exposassent à la mort pour sa cupidité. [258] Les Romains ayant risqué cette sortie, un violent combat s'engagea où les Romains eurent effectivement l'avantage, sans pourtant que le moral des Juifs fût brisé par la vue de leur péril et le grand nombre de leurs morts. [259] Par des mouvements tournants les Juifs escaladèrent les portiques qui entouraient l'enceinte extérieure du Temple et, engageant une lutte violente [108], ils se mirent à lancer des

pierres les uns avec leurs mains, les d'autres à l'aide de frondes, car ils étaient dressés à ce genre de combat. [260] En même temps les archers rangés en bataille causèrent de grandes pertes aux Romains, parce qu'ils étaient très habiles et difficiles à attaquer, étant hors de portée de javelot et pouvant ainsi plus aisément venir à bout de leurs ennemis, pendant longtemps la lutte se poursuivit dans ces conditions. [261] Puis les Romains exaspérés mirent le feu aux portiques à l'insu des Juifs qui y étaient montés ; la flamme, augmentée par beaucoup de matériaux combustibles, atteignit rapidement la toiture. [262] Celle-ci, formée d'une charpente enduite de poix et de cire avec un revêtement d'or également lié par la cire, céda bientôt. Ainsi furent détruits des ouvrages fameux par leur grandeur et leur magnificence tandis que tous les gens qui étaient sur les portiques furent surpris par une catastrophe imprévue. [263] Les uns furent entraînés dans l'écroulement du toit, les autres abattus de toutes parts par l'ennemi ; beaucoup, désespérant du salut, épouvantés par le fléau qui les cernait, se jetèrent d'eux mêmes dans le feu ou se percèrent de leur épée y échapper. Tous ceux qui essayaient de se sauver en reculant vers le chemin par lequel ils étaient montés, furent tués par les Romains parce qu'ils étaient sans défense et que leur courage était abattu, sans que leur désespoir pût leur être d'aucun secours puisqu'ils n'avaient aucune arme. De ceux qui avaient escaladé le toit, pas un n'échappa. [264] Et les Romains, s'élançant à travers les flammes par les endroits praticables, s'emparèrent du trésor où étaient les richesses sacrées : beaucoup furent volées par les soldats, tandis que Sabinus s'appropria ouvertement quatre cents talents.

[265]. Quant aux Juifs, ils étaient également attristés par le deuil de leurs amis tombés dans cette bataille et par le pillage des offrandes. Néanmoins, ceux de leurs éléments qui avaient le plus de cohésion et de valeur vinrent assiéger le palais royal, menaçant de l'incendier et de tuer tous les occupants s'ils ne sortaient sur le champ, mais promettant la vie sauve pour eux et Sabinus s'ils obéissaient à cette injonction. [266] La majorité des troupes royales déserta de leur côté. Mais Rufus et Gratus, qui commandaient à trois mille des meilleurs soldats d'Hérode, hommes solides et entreprenants, et les amenèrent aux Romains, et une partie de la cavalerie qui avait été sous les ordre de Rufus vint aussi renforcer ceux-ci. Pourtant les Juifs, loin de se désintéresser du siège, [267] minaient les remparts et exhortaient les dissidents à ne pas retarder l'heure qui allait leur rendre leur liberté nationale. Sabinus aurait certainement désiré sortir, mais, se souvenant de ses actes, [268] il n'osait se fier à l'ennemi et voyait dans l'excessive générosité des propositions de celui-ci un motif de les rejeter ; en même temps il s'attendait à l'arrivée de Varus, et dans cette pensée, il soutenait le siège.

[269] 4 [109]. A ce moment il y avait mille autres causes de troubles en Judée, car en maints endroits force individus poussaient à la guerre, soit par espoir de butin, soit par haine des Juifs. [270] Deux mille hommes, qui avaient servi sous Hérode et dont l'engagement était terminé, se réunirent en Judée même pour combattre les troupes

royales, tandis qu'Achiab, cousin d'Hérode, leur résistait ; refoulé de la plaine vers les hauteurs par ces guerriers éprouvés, il sauvegarda ce qu'il put, grâce aux difficultés du terrai.

[271]. Il y avait aussi un certain Judas, fils d'Ézéchias, le redoutable, chef de brigands qui n'avait été pris par Hérode qu'avec les plus grandes peines. Ce Judas, réunit autour de Sepphoris en Galilée une troupe de désespérés et fit une incursion contre le palais royal : s'étant emparé de toutes les armes qui s'y trouvaient, il en équipa ceux qui l'entouraient et emporta toutes les richesses qu'il avait recueillies en cet endroit ; [272] il terrorisait tout le voisinage par ses razzias et ses pillages, visant à une haute fortune et même aux honneurs de la royauté, car il espérait parvenir à cette dignité non par la pratique de la vertu, mais par l'excès même de son injustice.

[273] *6* [110]. Ajoutons encore Simon, ancien esclave du roi Hérode, bel homme à qui sa haute taille et sa force physique inspiraient grande ambition et confiance. Exalté par le désordre des affaires, il eut l'audace de ceindre le diadème, et après avoir réuni un certain nombre de gens, [274] il se fit proclamer roi par ces fous, se figurant en être plus digne que tout autre ; il brûla le palais de Jéricho, en livra le contenu au pillage et anéantit de même par le feu beaucoup d'autres maisons royales en bien des endroits du pays, tout en laissant ses compagnons piller le contenu. Il aurait fait pis encore si l'on ne s'était hâté de le châtier. [275] Car Gratus, qui avait amené aux Romains les troupes royales, vint attaquer Simon avec toutes les fortes dont il disposait. [276] La bataille fut acharnée et longue ; la plupart des gens de Pérée, manquant de discipline et combattant avec plus d'audace que de science, furent massacrés. Simon lui-même, au moment où il se sauvait dans un défilé, fut pris par Gratus, qui lui lit couper la tête. [277] Le palais d'Amatha sur le fleuve Jourdain fut aussi incendie par une brande analogue à celle de Simon. Tant était grande la démence qui régnait alors dans le peuple, parce qu'il n'avait pas un roi national capable de maintenir tout le monde en paix par son mérite, que les étrangers vertus pour mettre l'ordre et réprimer les séditions ne faisaient que les exciter sournoisement par leur injustice et leur cupidité.

[278] 7 [111]. Même un certain Athrongés, qui n'était pourtant illustre ni par la noblesse de ses ancêtres ni par la grandeur de son mérite ni par l'abondance de ses richesses et qui n'était qu'un simple berger, absolument inconnu de tout le monde et seulement remarquable par sa haute stature et la force de ses bras, osa aspirer à une royauté dont l'acquisition lui donnerais la joie de sévir davantage : s'il devait mourir, il faisait bon marché de sa vie qu'il était prêt à sacrifier pour ce but. [279] Il avait quatre frères [112], eux aussi de grande taille et confiants pour leur succès dans la force de leurs bras ; il les regardait comme le rempart de sa royauté et chacun d'eux commandait un corps de troupes, car une grande foule s'était rassemblée autour d'eux. [280] Ces hommes étaient ses généraux et se battaient pour lui tout, en opérant à leur gré. Quant à lui, couronné d'un diadème, il tenait conseil sur ses affaires et réglait tout souverainement. [281] Cet homme garda longtemps sa puissance, portant le titre de

roi et libre d'agir à sa guise. Ses frères et lui s'appliquaient. à massacrer beaucoup de Romains et de soldats du roi, animés de la même haine contre les uns et les autres, détestant les derniers à cause des violences qu'ils avaient commises cous le règne d'Hérode, et les Romains pour les injustices qu'on leur attribuait présentement. [282] Plus le temps passait, plus s'exaspérait leur sauvagerie ; il n'y avait moyen pour personne de leur échapper, en raison soit de leur cupidité, soit de leur habitude du meurtre. Ils tendirent même un jour près d'Emmaüs une embuscade à une troupe de Romains qui envoyait les vivres et les armes de l'armée ; ayant réussi à envelopper ce détachement, ils percèrent de flèches le centurion Arius qui le commandait et quarante de ses plus vaillants fantassins ; [283] les survivants, effrayés par leur malheur, se sauvèrent sous la protection de Gratus et des soldats du roi qui l'entouraient et abandonnèrent les cadavres. Cette guerre d'escarmouches se prolongea longtemps, faisant beaucoup d'ennuis aux Romains et beaucoup de mal à leur propre peuple. [284] Finalement ces chefs furent pris, l'un dans un combat avec Gratus, l'autre par Ptolémée ; l'aîné des frères [113] était tombé aux mains d'Archélaüs. Le dernier, survivant, affligé par le malheureux sort de celui-ci, voyant qu'il ne lui fallait plus désormais espérer de salut à cause de son isolement et de son épuisement, abandonné par son armée, se rendit à Archélaüs sous la foi du serment et de la protection divine. Mais ce dénouement ne se produisit que plus tard.

[285]. A ce moment donc la Judée était pleine de brigands et, dès que l'un d'entre eux avait réuni autour de lui une troupe de séditieux, il se proclamait roi et se lançait à l'assaut de sa nation, car s'ils ne s'attaquaient que rarement aux Romains et leur causaient peu de dommages, on revanche ils faisaient un très grand carnage de leurs compatriotes.

[286] 9 [114]. Dès qu'il eut été informé de l'état des affaires par la lettre de Sabinus, Varus, inquiet pour sa légion, prit avec lui les deux autres — il y en avait trois en tout en Syrie — quatre ailes de cavalerie et tons les auxiliaires que lui fournirent alors les rois ou certains tétrarques, et il se hâta d'aller au secours de ceux qui étaient assiégés en Judée. [287] Tous les détachements qu'il avait envoyés en avant avaient l'ordre de gagner vivement Ptolémaïs. Les gens de Béryte, quand il traversa leur territoire, lui fournirent encore quinze cents auxiliaires. Arétas de Pétra, que sa haine contre Hérode avait rendu l'ami des Romains, lui envoya une grande force de fantassins et de cavaliers. [288] Une fois toutes ces troupes concentrées à Ptolémaïs, Varus en confia une partie à son fils et à un de ses familiers et les envoya combattre les Galiléens qui habitent la région limitrophe de Ptolémaïs. [289] Le fils de Varus fondit sur les ennemis, les mit en fuite et s'empara de Sepphoris, y mit le feu et vendit les habitants comme esclaves. Varus lui-même, partant avec toute son armée en direction de Samarie, épargna la ville parce qu'elle n'avait pas mérité le reproche d'avoir participé à la révolte ; mais il campa dans une bourgade appartenant à Ptolémée [115] et, nommée Arous. [290] Or, les Arabes l'incendièrent par haine d'Hérode et aussi de ses amis,

partant de là les Arabes pillèrent une autre localité nommée Sampho et la brûlèrent, bien qu'elle fût très forte et dans une assiette solide. Pendant toute leur marche rien ne fut épargné et ils portèrent, partout le feu et le fer. [291] On incendia aussi Emmaüs sur l'ordre de Varus, pour venger ceux qui y avaient été tués : le village avait été précédemment évacué par les habitants. [292] De là Varus touchait presque Jérusalem, et ceux des Juifs qui campaient de ce côté là pour assiéger la légion lâchèrent pied à la vue de ces renforts et se retirèrent sans poursuivre le siège. [293] Quant aux Juifs de Jérusalem que Varus réprimandait avec véhémence, ils se défendirent contre ses accusations en prétendant que c'était à cause de la fête que le peuple s'était rassemblé, que la guerre n'avait pas été provoquée par leur volonté, mais par l'audace des gens venus du dehors ; eux-mêmes s'étaient réunis aux Romains et avaient été assiégés avec ceux-ci bien plutôt qu'ils n'avaient désiré les assiéger. [294] Déjà s'étaient présentés à Varus Josèphe, cousin du roi Hérode, Gratus et Rufus amenant leurs soldats et les Romains qui avaient été assiégés. Mais Sabinus ne vint pas voir Varus et quitta secrètement la ville pour le bord de la mer.

[295]. Varus détacha dans le pars une partie de son armée pour rechercher les fauteurs de la rébellion. De ceux qu'on dénonça il fit châtier les uns comme principaux responsables et relâcha les autres ; il y eut deux mille personnes crucifiées pour cette affaire. [296] Ensuite il renvoya son armée qui ne lui semblait plus utile en rien ; d'ailleurs, les soldats avaient commis beaucoup de désordres et avaient enfreint même les consignes de Varus dans le désir des gains que leur procuraient leurs méfaits. [297] Ayant appris que dix mille Juifs s'étaient rassemblés, Varus se hâta d'aller les surprendre. Mais ils n'osèrent pas en venir aux mains et, se rangeant au conseil d'Achiab, ils se rendirent. Pardonnant à la masse les fautes qu'elle avait commises en se révoltant, Varus envoya les chefs à l'empereur. [298] Celui-ci remit en liberté la plupart d'entre eux et châtia seulement les parents d'Hérode qui s'étaient joints à l'insurrection, parce qu'ils avaient lutté contre leurs proches sans nul souci de la justice.

CHAPITRE XI

1-2. Les Juifs demandent à l'empereur un changement de régime. — 3. Discours de Nicolas de Damas pour Archélaüs. — 4-5. L'empereur règle la succession d'Hérode.

[299] 1 [116]. Après avoir ainsi réglé la situation et laissé en garnison à Jérusalem la même légion que précédemment, Varus se hâta de retourner à Antioche. Archélaüs vit naître pour lui à Rome de nouveaux tracas pour la raison que voici. [300] Une ambassade juive arriva à Rome sur l'autorisation donnée par Varus à la nation afin de demander l'autonomie [117]. Les ambassadeurs envoyés par la volonté de la nation étaient au nombre de cinquante, que soutenaient plus de huit mille des Juifs de Rome. [301] L'empereur convoqua le conseil de ses amis et les Romains les plus considérables

dans le temple d'Apollon [118] qu'il avait édifié à grands frais. Les ambassadeurs se présentèrent avec la foule des Juifs de Rome et Archélaüs avec ses amis. [302] Tous les parents du roi refusaient de se ranger aux côtés d'Archélaüs par haine contre lui, mais regardaient comme dangereux d'unir contre lui leurs voix à celles des ambassadeurs, craignant qu'ils ne fussent déshonorés aux yeux de l'empereur s'ils voulaient agir ainsi contre un personnage de leur ramille. [303] Philippe était également arrivé de Syrie sur les exhortations de Varus, surtout pour aider son frère, pour lequel Varus avait beaucoup de sympathie, mais aussi, au cas d'un changement dans la succession royale — car Varus prévoyait qu'elle serait divisée en raison du nombre de ceux qui souhaitaient l'indépendance, — pour n'être pas en retard et obtenir du moins une part de royauté pour lui-même.

[304]. Donc, quand on eut donné la parole aux ambassadeurs des Juifs, qui s'étaient proposé de parler en faveur de la suppression de la royauté, ils se mirent à critiquer les illégalités d'Hérode, déclarant que, s'il était nominalement leur roi, il avait en réalité réuni en lui les vices les plus insupportables de tous les tyrans afin de s'en servir pour perdre les Juifs, sans manquer de trouver dans son propre naturel de quoi renchérir encore à cet égard. [305] En tout cas, si nombreux qu'eussent été ceux qu'il avait fait périr par des supplices tels qu'on n'en avait jamais rapportés avant lui, les vivants étaient encore bien plus malheureux que les victimes parce que ces supplices tourmentaient non seulement leur vie et leur pensée, mais encore menaçaient leurs biens. [306] Hérode, en effet, n'avait cessé d'orner les villes circonvoisines habitées par des étrangers, en ruinant et faisant disparaître celles de l'intérieur de son royaume ; [307] il avait réduit son peuple à une misère sans espoir, alors qu'il l'avait reçu dans un rare état de prospérité ; il privait de leur fortune les patriciens, qu'il tuait pour des motifs insensés et, à ceux qu'il laissait vivre, il infligeait un prélèvement de leurs biens. [308] Outre les tributs qu'il imposait annuellement à chacun, il y avait des dons lucratifs faits à lui, à ses familiers, ses amis et ses esclaves chargés de la répartition des impôts, car on n'achetait pas même à prix d'argent le droit de n'être pas pressuré. [309] Quant aux jeunes filles séduites et aux femmes déshonorées, ils ne voulaient pas dénombrer combien il y en avait eu, victimes de sa débauche et de son inhumanité ; celles, en effet, qui ont souffert de ces attentats considèrent qu'obtenir le silence sur leur déshonneur est chose aussi précieuse que d'y échapper. Si grandes étaient les injustices dont Hérode les avait abreuvés qu'aucune bête féroce n'aurait pu en faire autant si on l'avait douée du pouvoir de commander aux hommes. [310] A coup sûr, à travers toutes les séditions et toutes les révolutions qu'avaient subies la nation jamais l'histoire n'avait enregistré une calamité semblable au fléau dont Hérode l'avait accablée. [311] Aussi était-ce à bon droit qu'ils auraient salué avec joie l'avènement d'Archélaüs, pensant que celui, quel qu'il fût, qui accéderait à la royauté, se montrerait plus modéré qu'Hérode ; c'était, par déférence pour lui qu'ils avaient célébré un deuil public pour son père et offert de le servir en toute autre occasion

s'ils pouvaient obtenir de lui une conduite sage. [312] Mais Archélaüs, craignant sans doute de ne pas être reconnu pour le fils légitime d'Hérode, avait immédiatement montré sa folie à son peuple, et cela avant de posséder le commandement de manière sure, puisque l'empereur avait le pouvoir de le conférer ou de le refuser. [313] Il avait donné l'exemple de sa future vertu, de la modération et du respect des lois dont il ferait preuve envers ses futurs sujets. Car le crime qu'il avait commis dès le début contre ses concitoyens et contre Dieu en massacrant dans le sanctuaire trois mille de ses compatriotes. Comment donc ne les poursuivrait-il pas désormais d'une juste haine, lui qui, indépendamment de sa cruauté native, avait contre eux les griefs de s'être révoltés et d'avoir résisté à son pouvoir ? [314] En résumé, ce qu'ils demandaient c'était d'être débarrassés de la royauté et de tout autre gouvernement de cette espèce, et d'être rattachés à la Syrie sous l'administration des légats qu'on envoyait là-bas : ainsi l'on verrait bien s'ils étaient vraiment des factieux toujours avides de révolution ou s'ils étaient amis de l'ordre, dès qu'ils auraient des chefs qui les gouverneraient avec plus de douceur.

[315] 3 [119]. Quand les Juifs eurent parlé de la sorte, Nicolas disculpa les rois de ces accusations. Personne, de son vivant, n'avait accusé Hérode et il ne fallait pas que ceux qui auraient pu l'incriminer vivant auprès de juges équitables pour le faire châtier pussent intenter une accusation contre un mort. [316] Quant aux actes d'Archélaüs, c'était sur l'insolence de ces gens que Nicolas en rejetait la responsabilité, puisque après avoir cherché à agir contre la loi et avoir, les premiers, massacré ceux qui s'efforçaient d'arrêter leur violence, ils se plaignaient à présent d'une répression légitime. Il leur reprochait aussi leur penchant à la sédition, leur joie à se rebeller, leur incapacité d'obéir à la justice et aux lois parce qu'ils voulaient toujours faire leur volonté.

[317] 4 [120]. Ainsi discourut Nicolas. L'empereur, après les avoir entendus, leva la séance du conseil. Quelques jours plus tard, il se prononça : il ne proclama point Archélaüs comme roi, mais il fit de la moitié du pays qui était soumis à Hérode une ethnarchie qu'il lui donna, en promettant de l'honorer plus tard du titre de roi s'il s'en montrait digne par sa vertu. [318] Divisant l'autre moitié en deux parties, il les donna aux deux autres fils d'Hérode, à Philippe et à Antipas, celui qui avait revendiqué tout le royaume contre son frère, Archélaüs. Antipas eut pour sa part la Pérée et la Galilée qui lui versaient annuellement deux cents talents. [319] La Batanée, avec la Trachonitide et l'Auranitide, une partie de ce qu'on appela le domaine de Zénodore, rapportaient à Philippe cent talents. Quant aux districts soumis à Archélaüs, Idumée, Judée et Samarie, les habitants furent exemptés du quart de leurs tributs par l'empereur, qui décréta cet allégement pour les récompenser de ne pas s'être révoltés avec le reste de la multitude. [320] Les villes soumises à Archélaüs étaient la Tour de Straton [121], Sébaste, Joppé et Jérusalem. Gaza, Gadara et Hippos, villes grecques, furent détachées de son obédience pour être annexées à la Syrie. Archélaüs retirait de son lot un revenu de six cents talents par an [122].

[321]. Telle fut la partie des biens paternels qu'eurent les fils d'Hérode. Quant à Salomé, outre ce que son frère lui avait assigné dans son testament — Iamnia, Azotos, Phasaëlis et cinq cent mille drachmes en monnaie d'argent — l'empereur lui accorda encore le palais royal d'Ascalon. Son revenu total était de soixante talents par an, et son domaine était situé dans le territoire d'Archélaüs. [322] Les autres parents du roi obtinrent tout ce que prescrivait le testament. A chacune des deux filles non mariées, outre ce que leur père leur avait légué, l'empereur fit un don de deux cent cinquante mille drachmes de monnaie d'argent, et il les maria aux fils de Phéroras. [323] Il fit même cadeau aux enfants du roi de tout ce qui lui avait été légué personnellement, c'est-à-dire de quinze cents talents, se réservant seulement quelques meubles qui lui étaient agréables, non à cause de leur grand prix, mais comme souvenir du roi.

CHAPITRE XII[123]

Histoire du faux Alexandre.

[324]. Lorsque l'empereur eut ainsi réglé la succession, un jeune homme de rare juive, mais élevé dans la ville de Sidon chez un affranchi romain, chercha à s'insinuer dans la parenté d'Hérode grâce à sa ressemblance physique avec Alexandre, le fils d'Hérode, qui avait été tué, ressemblance reconnue par tous ceux qui le voyaient. [325] Il y trouva un prétexte à revendiquer le pouvoir. Il prit comme complice un homme de son pays qui connaissait bien les affaires du palais, mais par ailleurs scélérat et capable de soulever dry grands troubles, qui fut son guide dans tourtes ses mauvaises actions. [326] L'imposteur se donnait pour Alexandre, fils d'Hérode, qui aurait été caché par l'un de ceux qui avaient reçu mission de le tuer ; ils auraient tué d'autres victimes pour tromper les témoins et l'aurait sauvé, ainsi que son frère Aristobule. [327] Cette fable l'enorgueillissait lui-même et il réussissait à tromper ceux qu'il rencontrait ; il aborda en Crête et gagna la confiance de tous les Juifs qu'il fréquenta ; puis, pourvu d'argent grâce à leurs libéralités, il partit pour Mélos. Là, il amassa encore plus d'argent parce qu'en le croyait de souche royale et qu'on espérait le voir reprendre le trône de son père et payer de retour ses bienfaiteurs. Il se hâta donc d'aller à Rome, escorté par ses hôtes ; [328] débarquant à Dicéarchia [124], il eut la chance de tromper de la même manière les Juifs de cet endroit et il groupa, autour de lui, comme s'il était roi, forces gens et les hôtes et amis d'Hérode. [329] La cause en était qu'ils accueillaient volontiers ses paroles en raison de la garantie que donnait son aspect ; en effet, même à ceux qui avaient beaucoup fréquenté Alexandre il avait si bien persuadé qu'il était celui-là et non un autre qu'ils allaient jusqu'à l'affirmer sous serment à leur entourage. [330] Aussi, lorsque le bruit de son aventure fut arrivé jusqu'à Rome, toute la foule des Juifs qui vivaient là vint à sa rencontre, louant Dieu de l'avoir miraculeusement sauvé et lui faisant fête par affection pour sa famille maternelle, toutes les fois qu'il s'avançait porté sur un char à travers les ruelles. [331] Aux frais de ses hôtes particuliers, il était

environné de tout un appareil royal. Il y avait un grand concours de peuple, des acclamations et des vœux ; de tous les témoignages rendus d'ordinaire à ceux qui sont ainsi sauvés contre tout espoir, aucun ne manqua.

[332]. Lorsque la nouvelle de cet événement parvint à l'empereur, il se méfia, sachant qu'Hérode n'était pas facile à tromper dans les affaires qui lui importaient beaucoup. Pourtant, cédant à l'espoir, il envoya Célados, un de ses affranchis qui avait fréquenté les deux jeunes gens, en lui ordonnant d'amener Alexandre sous ses yeux. [333] C'est ce que fit Célados, qui ne se montra pas plus perspicace que la foule. Mais l'empereur ne se laissa pris abuser, car, s'il y avait une ressemblance, elle n'était pas de nature à tromper les gens capables de raisonner avec sagesse. En effet, le travail manuel avait usé ce faux Alexandre et au lieu d'avoir, comme le véritable, le corps délicat qui convenait au luxe et à sa noble naissance, il avait au contraire le corps trop rude. [334] Ayant donc saisi la conspiration frauduleuse du disciple et du maître et leur entente pour inventer des fables audacieuses, il les interrogea sur Aristobule, leur demandant ce qui était arrivé à ce prince, enlevé en même temps que son frère, et pourquoi il n'était pas également là pour revendiquer avec celui-ci les droits correspondant à une telle naissance. [335] L'autre répondit qu'il l'avait laissé dans l'île de Chypre sous prétexte qu'il craignait les dangers de la mer ; ainsi, s'il lui arrivait malheur à lui-même, la descendance de Mariamne ne serait pas entièrement éteinte, et Aristobule, lui survivant, défierait ceux qui leur tendaient des embûches. [336] Comme le jeune homme affirmait cela avec force et qu'il était appuyé par son instigateur, l'empereur le prit à part : « Comme récompense, dit-il, si tu ne me trompes pas, je te donnerai la vie sauve ; dis-moi donc qui tu es et qui t'a poussé à cette entreprise audacieuse, car c'est un attentat plus grave que ton âge ne le comporte ». [337] Alors, ne pouvant plus faire autrement, il avoue à l'empereur comment et par qui la machination a été conçue. L'empereur, pour ne pas trahir sa promesse envers lui et le voyant apte à un travail manuel, envoya ce faux Alexandre comme rameur sur la flotte ; quant à celui qui l'avait séduit, on le fit exécuter. [338] Comme châtiment pour les Méliens, on se contenta de leur laisser perdre tout ce qu'ils avaient dépensé sans résultat pour ce faux Alexandre. Telle fut la fin ignominieuse de l'entreprise hardie de cet imposteur.

CHAPITRE XIII

1. Règne d'Archélaüs. — 2. Nouvelles accusations contre lui. — 3-4. Son exil en Gaule, révélé par un songe comme la mort de sa femme. — 5. Annexion de son pays à la Syrie.

[339] 1 [125]. Lorsque Archélaüs, ayant obtenu l'ethnarchie, fut arrivé en Judée, il dépouilla du grand-pontificat Joazar, fils de Boéthos, auquel il reprochait d'avoir conspiré avec les révoltés, et il établit à sa place son frère Eléazar. [340] Il rebâtit aussi avec magnificence le palais de Jéricho et détourna la moitié des eaux qui servaient à

arroser le village de Néara pour les amener dans une plaine transformée par lui en palmeraie. Il fonda aussi un bourg qu'il nomma Archélaüs. [341] Enfin, au mépris des lois nationales, il épousa Glaphyra, fille d'Archélaüs et veuve de son frère Alexandre, de qui elle avait eu des enfants, alors qu'il est interdit aux Juifs d'épouser leurs belles-sœurs [126]. Éléazar non plus ne resta pas longtemps grand-pontife, car on lui substitua de son vivant Jésus, fils de Sié [127].

[342]. La dixième année du règne d'Archélaüs [128], les principaux des Juifs et des Samaritaine, ne supportant plus sa cruauté et sa tyrannie, l'accusèrent auprès de l'empereur, surtout lorsqu'ils surent qu'il avait contrevenu aux ordres de celui-ci qui lui enjoignait de se montrer modéré envers eux. [343] L'empereur, quand il entendit ces accusations, entra en colère ; il manda le chargé d'affaires d'Archélaüs à Rome, qui se nommait aussi Archélaüs, et, jugeant au dessous de sa dignité d'écrire à celui-ci : « Toi, lui dit-il, embarque-toi immédiatement et amène le nous sans retard ». [344] L'autre, étant aussitôt parti, arriva en Judée, où il trouva Archélaüs festoyant avec ses amis ; il lui révéla les dispositions de l'empereur et pressa son départ. A son arrivée l'empereur écouta sa défense contre certains de ses accusateurs, puis l'envoya en exil en lui assignant pour résidence Vienne, ville de Gaule, et il confisqua ses biens [129].

[345] 3 [130]. Avant qu'Archélaüs eût été invité à se rendre à Rome, il eut le songe suivant, qu'il raconta à ses amis. Il avait vu dix épis de blé pleins de froment ; déjà arrivés chacun à pleine maturité, et il lui avait semblé que des bœufs les dévoraient. Une fois éveillé, pensant que sa vision lui présageait des choses graves, il fit venir les devins qui s'occupaient d'interpréter les songes. [346] Comme ils différaient d'avis les uns des autres — car tous étaient loin de s'accorder — Simon, Essénien de race, après avoir demandé qu'on lui garantit sa sûreté, dit que cette vision présageait à Archélaüs un changement peu favorable dans ses affaires ; [347] en effet, les bœufs étaient signe de souffrance, puisque c'étaient des animaux assujettis à un labeur pénible ; quant au changement de situation, il s'annonçait par le fait que la terre labourée par leur travail ne pouvait rester dans le même état ; les dix apis signifiaient un nombre égal d'années puisqu'il y a une moisson par année : c'était le terme fixé pour la puissance d'Archélaüs. [348] Telle fut son interprétation de ce songe. Cinq jours après avoir vu cette vision, Archélaüs vit arriver l'autre Archélaüs envoyé en Judée par l'empereur pour le citer en justice.

[349]. Chose analogue survint à Glaphyra sa femme, la fille du roi Archélaüs, qu'avait épousée, comme je l'ai dit plus haut, vierge encore, Alexandre, fils d'Hérode et frère d'Archélaüs. Après qu'Alexandre eut été mis à mort par son père, elle épousa Juba, roi de Libye. [350] Ce Libyen mort [131], elle vivait dans le veuvage en Cappadoce chez son père, quand Archélaüs l'épousa après avoir répudié sa femme Mariamne [132], tant l'amour qu'il éprouvait pour cette Glaphyra l'avait bouleversé. Or, devenue l'épouse d'Archélaüs, elle eut le songe que voici. [351] Il lui sembla voir Alexandre se tenant devant elle ; joyeuse, elle l'embrassait avec empressement ; [352] mais lui la

réprimandait en disant : « Glaphyra tu confirmes donc le dicton qui dit qu'il ne faut pas se fier aux femmes [133], toi qui me fus fiancée et mariée vierge, toi qui, ayant eu des enfants de moi, as oublié mon amour et désiré te remarier. Cet outrage ne t'a pas encore contentée et tu as osé faire partager ta couche à un troisième époux, rentrant indignement et sans pudeur dans ma maison et épousant Archélaüs, ton beau-frère, mon frère. [353] Mais moi je n'oublierai pas ma bienveillance envers toi et je te libérerai de tout blâme en te reprenant pour femme comme autrefois ». Elle raconta ce songe à ses suivantes, et, quelques jours après, elle quitta la vie.

[354]. J'ai pensé que ces faits n'étaient pas en dehors de mon sujet puisqu'ils touchent à l'histoire des rois et que, d'autre part, ils sont un exemple à citer en faveur de l'immortalité de l'âme et de la providence divine qui embrasse les choses humaines ; c'est pourquoi j'ai jugé bon d'en parler. Que ceux qui ne croient pas à de telles histoires gardent leur opinion personnelle à ce sujet, mais ne blâment pas qui les raconte pour exhorter à la vertu.

[355] Le pays d'Archélaüs fut rattaché en tributaire à la Syrie et l'empereur envoya Quirinius, personnage consulaire, pour faire le recensement en Syrie et liquider les propriétés d'Archélaüs.

Notes

[1] Un résumé du récit de Nicolas de Damas, source principale de Josèphe pour les sections 1-5, nous a été transmis par les *Excerpta* de Constantin Porphyrogénète (F. H. G., III, p. 352-3.

[2] Section 1 = Guerre, I, 552-558 ; 561.

[3] πολέμων ἠνάγκαζε τόν πατέρα καταστῆναι, sens obscur.

[4] Bérénice, veuve d'Aristobule.

[5] Ce personnage s'appelait Teudion, infra § 70 et Guerre, I, 592.

[6] On ignore le nom de cette princesse.

[7] Καλλέα παῖ mss. ; mais ce nom est inconnu et le passage parallèle, Guerre, I, 566, montre qu'il s'agit bien d'un fils (du premier lit) d'Alexas.

[8] Ces deux mot paraissent omis.

[9] Il s'agit naturellement de Livie.

[10] Glaphyra.

[11] συμφορᾷ (συμπεριφυρᾷ Niese) τοῦ δικαίου, texte obscur.

[12] Section 2 = Guerre, I, 559-561, 564-565.

[13] Alexandre et Tigrane, futur roi d'Arménie.

[14] Hérode de Chalcis, Agrippa, Aristobule.

[15] Mariamne et Hérodiade.

[16] Le discours prononcé par Hérode (Guerre, I, 556) est ici mis en style indirect.

[17] Nommé également Alexandre.

[18] Hérode de Chalcis.

[19] Le second Alexandre.

[20] Section 3 = Guerre, I, 562-563.

[21] ἄκοντος vulg. : ἕκοντος Naber.

[22] Doris.

[23] Mariamne (II) d'Alexandrie.

[24] Nous ignorons le nom de ces deux femmes.

[25] Malthaké.

[26] Fils de son frère Joseph.

[27] Kypros.

[28] Salomé.

[29] Salampsio.

[30] Phasaël I.

[31] ἁπασῶν αἱ εἰωθυῖα : texte altéré.

[32] Promesse non réalisée.

[33] Guerre, I, 567-571.

[34] Salomé.

[35] οὐ διακειμένῳ E A M (in margine), οὐ διὰ κενῆς Naber.

[36] ὑπονοιῶν καθισταμένων WE : ἀπονοῶν καθισταμένῳ Niese.

[37] νόμου WE : νόμων Niese.

[38] προσποιούμενον A : προσποιουμένων Niese vulg.

[39] ἀντιπράσσειν WE : προϋπτειν Niese.

[40] προμηθεῖς κἀκ τοῦ προὔπτου etc., texte suspect.

[41] On se rappelle que Josèphe appartenait lui-même à la secte des Pharisiens. Visiblement il copie ici, sans réflexion, un auteur qui leur était hostile (Nicolas).

[42] Sens douteux.

[43] Section 1 = Guerre, I, 572.

[44] Section 2 = Guerre, I, 573-577.

[45] Dans doute un affranchi.

[46] πολιτεύεσθαι A. M. W. : πολιτεύσαντος Niese.

[47] Section 1 = Guerre, I, 582-589.

[48] ταφαίτε codd. : ταφνίται Niese.

[49] ἐπὶ τῖω μὴ φράζειν Hudson coll. Bello., I, 589 : ἐπικρόπτεσθαι [φράζειν] Naber.

[50] Ce sont sans doute ces propos qui font dire à Nicolas de Damas (F. G. H., III, 351, § 13) que les révélations des esclaves soumis à la torture convainquirent Antipater d'avoir également voulu tuer sa tante (Salomé), ses frères survivants et les fils des morts. Rien de pareil chez Josèphe.

[51] Section 2 = Guerre, I, 590-600.

[52] Section 3 = Guerre, I, 601-607.

[53] Section 1 = Guerre, I, *608-616*.
[54] Texte altéré.
[55] Le port de Césarée.
[56] Section 2 = Guerre, I, *617-619*.
[57] P. Quintilius Varus, consul en 13 av. J.-C., légat de Syrie de *6* à 4 av. J.-C. C'est le vaincu de la forêt de Teutobourg.
[58] Le nom de cette princesse est inconnu.
[59] Section 3 = Guerre, I, *620-629*.
[60] Texte profondément altéré. Nous traduisons d'après la version latine.
[61] Section 4 = Guerre, I, *630-636*.
[62] Sections 5-*6* = Guerre, I, 3*67*-*63*8.
[63] μειζόνως ἐκδεινῶν (exemple unique) des mss. me paraît impossible ; je lis ἐκτείνων.
[64] Texte altéré.
[65] Section 7 = Guerre, I, *641-644*.
[66] Celle d'Acmé, mentionnée dans celle d'Antiphile.
[67] L'impératrice Livie.
[68] Ce paragraphe ne fait que répéter ce qui a été dit au § 137, où le texte même du message de Salomé à Antipater est reproduit : Josèphe s'est embrouillé dans son dossier.
[69] Section 8 = Guerre, I, *640* ; *645-6*
[70] C'était, parait-il, l'avis de Nicolas de Damas (F. H. G., III, 353).
[71] Section 1 = Guerre, I, *647*.
[72] Antipas, le fils de la Samaritaine Malthaké.
[73] Sections 2-4 = Guerre, I, *648*-555.
[74] Dans Guerre les noms des pères sont Sepphoraios et Margalos.
[75] Nous lisons avec Bekker τί (non εἰ) τολμήσειαν
[76] Ne pas confondre ce Matthias, grang-prêtre et fils de Théophile (supra § 78), avec l'agitateur de même nom (§ 149), fils de Margalothos.
[77] La seconde Mariamne.
[78] Le rêve avait provoqué une *pollutio nocturna*, d'où l'impureté lévitique. Cet évènement est relaté dans le *Talmud* de Jérusalem (Megilla, 1, 12 ; Ioma, 1, 1 ; *Horayot*, III, 2) et dans celui de Babylone (Megilla, q. b ; Ioma, 12 b ; *Horayot*, 12, b) ; cf. Derenbourg, Palestine, p. *160* et Schürer, II, 217.
[79] La date de cette éclipse a été fixée du 12 au 13 mars, 4 av. J.-C. (Ginzel, *Specieller Kanon* etc., p. 195.
[80] Section 5 = Guerre, I, *656-660*.
[81] Une historiette analogue dans les gloses de la chronologie Megillat *Taanit* § 25, mais le roi s'appelle Janée et c'est sa veuve Salminon qui s'oppose au massacre des « 70 anciens ». Cf. Derenbourg, *Palestine*, p. *164*. Le caractère midraschique de ces anecdotes les rend suspectes.
[82] Ch. VII = Guerre, I, *661-664*.

[83] Section 1 = Guerre, I, 665.

[84] γνήσιος. Expression singulière, car Philippe était fils, non de Malthaké (mère d'Archélaüs et d'Antipas), mais de la juive Cléopâtre.

[85] Dans la première quinzaine du mois de Nisan de l'an 4 av. J.-C. (Schürer, I, 415).

[86] Section 2 = Guerre, I, 666-670.

[87] Section 2 = Guerre, I, 671-673.

[88] Dans Guerre, I, 33, la distance indiquée est 200 stades (de Jéricho) et correspond à peu près à l'emplacement présumé d'Hérodion ; Schürer, I, 417, cherche à concilier les deux textes en soutenant que le notre indique seulement la distance jusqu'où le cortège accompagna le corps.

[89] Section 4 = Guerre, II, 1-5.

[90] Résumé de ces événements (ch. 9 et 11) chez Nicolas (F. H. G., III, 354), où n'apparaît pas la distinction des deux délibérations distinguées par Josèphe. Il est aussi fait allusion au voyage d'Archélaüs et aux doléances des Juifs dans l'Évangile selon Luc, XIX, 12 suiv.

[91] Sections 1-3 = Guerre, II, 5-19.

[92] Ou, si l'on adopte la conjecture de Naber (μωρίας pour τιμωρίας) : « à leur folie ».

[93] D'après Nicolas (F. H. G., III, 353) le nombre total des insurgés s'élevait à « plus de 10000 ». Le chiffre des morts vient de Nicolas (p. 354).

[94] Alors sexagénaire et qui avait demandé sa retraite. (F. H. G., p. 353).

[95] Πτόλλαν P. et Niese, Ποπλᾶ *Bellum* ; πόλλους ceteri, leçon conservée par Naber.

[96] Section 4 = Guerre, II, 20-25.

[97] δόξῃ δεινότητος τῆς περὶ αὐτῷ (ou αὐτὸν) τὴν βασιλείαν πεπιστευμένος. Texte altéré.

[98] Josèphe ne mentionne pas l'ambassade des villes grecques du territoire d'Hérode qui réclamaient leur indépendance. (Nicolas, F. H. G., III, 354, § 23 et 26).

[99] Sections 5-7 = Guerre, II, 26-38.

[100] Lire avec Hudson ἐξουσίᾳ (mss. ἔξω).

[101] Texte altéré.

[102] Il semble y avoir ici une lacune ; on ne voit pas que Nicolas ait justifié son dire que les insurgés s'attaquaient à l'empereur.

[103] Texte douteux, nous traduisons au jugé.

[104] Le résumé de Josèphe confirme le témoignage de Nicolas (F. H. G., III, 354) selon lequel celui-ci ne s'attaqua ni à Antipas, ni aux revendications des villes grecques qu'il conseilla à Archélaüs d'affranchir.

[105] Texte et sens incertains.

[106] Sections 1-3 = Guerre, II, 39-54.

[107] Texte suspect.

[108] Texte altéré (πολλοῖς ἀμάχου γενομένης P. πολλῆς μάχης γεν. ceteri et Naber).

[109] Section 4-5 = Guerre, II, 55-56.

[110] Section 6 = Guerre, II, 57-59.
[111] Section 7 = Guerre, II, 60-65.
[112] Au § 284, il semble bien qu'il n'y eût que quatre frères. Guerre, II, 60 et 64 présentent la même contradiction (G. Mathieu).
[113] Sans doute Athrongès.
[114] Sections 9-10 = Guerre, II, 66-79.
[115] Le frère de Nicolas de Damas ?
[116] Sections 1-2 = Guerre, II, 80-94.
[117] C'est-à-dire de vivre en république.
[118] Apollon Palatin. Ce temple faisait partie intégrante du palais impérial.
[119] Section 3 = Guerre, II, 92.
[120] Sections 4-6 = Guerre, II, 93-100.
[121] Vieux nom de Césarée.
[122] Cette répartition du royaume d'Hérode est le dernier événement mentionné dans les fragments de Nicolas (F. G. H., III, 354, § 29-30).
[123] XII = Guerre, II 101-110.
[124] Pouzzoles.
[125] Sections 1-2 = Guerre, II, 111.
[126] Voir Deutéronome, 25, 5 ; Lévitique, 18, 16 ; 20, 21 (Léon Hermann).
[127] C'est vers cet endroit que devait cesser l'histoire de Nicolas de Damas. Privé de ce guide excellent et détaillé, Josèphe ne présente plus, jusqu'à l'époque de sa vie, qu'un récit incomplet, haché et anecdotique.
[128] après J.-C.
[129] Cf. Dion Cassius LV, 27 ; Strabon, XVI, 2, 46.
[130] Section 3 = Guerre, II, 112-116.
[131] Juba II, descendant de Massinissa et roi de Numidie, puis de Maurétanie, régna jusqu'en 23 après J.-C. ; sans doute Glaphyra avait-elle été répudiée.
[132] On en a fait sans raison suffisante une fille d'Aristobule (Guerre, I, 552).
[133] Citation homérique. C'est ce que l'ombre d'Agamemnon fait à Ulysse (*Odyssée*, XI, 456). Dans les deux cas, c'est une ombre qui parle (George Mathieu).



LIVRE XVIII



Chapitre premier

1. Quirinius va régler les affaires de Syrie arec Coponius comme procurateur de Judée. Le grand-pontife Joazar détermine les Juifs à leur obéir. - 2. Sectes philosophiques des Juifs. - 3. Pharisiens. - 4. Saddducéens. - 5. Esséniens - 6. Disciples de Judas de Galilée.

Quirinius (02), membre élu Sénat, qui, par toutes les magistratures, s'était élevé jusqu'au consulat et qui jouissait d'une considération peu commune, arriva en Syrie où l'empereur l'avait envoyé pour rendre la justice dans cette province et faire le recensement des biens.

[2] On lui avait adjoint Coponius, personnage de l'ordre équestre, qui devait gouverner les Juifs avec pleins pouvoirs. Quirinius vint aussi dans la Judée, puisqu'elle était annexée à la Syrie, pour recenser les fortunes et liquider les biens d'Archelaüs. [3] Bien que les Juifs se fussent irrités au début à l'annonce de la déclaration des fortunes, ils renoncèrent à résister davantage, sur les conseils du grand pontife Joazar, fils de Boéthos. Persuadés par ses paroles, ils déclarèrent leurs biens sans plus d'hésitation. [4] Mais un certain Judas le Gaulanite, de la ville de Gamala (03), s'adjoignit un Pharisien, Saddok, et se précipita dans la sédition. Ils prétendaient que ce recensement n'amenait avec lui rien de moins qu'une servitude complète et ils appelaient le peuple à revendiquer sa liberté ; [5] car, disaient-ils, s'il leur arrivait de réussir, ce serait au bénéfice de la fortune acquise, et s'ils étaient frustrés du bien qui leur restait, ils obtiendraient du moins l'honneur et la gloire d'avoir montré de la grandeur d'âme d'ailleurs, la divinité collaborerait de préférence à la réussite de leurs projets si, épris de grandes choses, ils n'épargnaient aucune peine pour les réaliser. [6] Comme les gens écoutaient avec joie leurs discours, l'audace de leur entreprise fit de grands progrès, et il n'y eut pas de mal qui ne fût engendré par eux et dont le peuple ne fût accablé plus qu'on ne saurait le dire : [7] guerres dont nul ne pouvait éviter la violence continuelle, perte d'amis qui auraient pu alléger nos peines, énormes brigandages, meurtre des hommes les plus importants, et tout cela sous le prétexte de redresser les affaires communs, mais, en réalité, en vue de gains personnels. [8] De là naquirent des séditions et des assassinats politiques, tantôt de concitoyens, immolés à la fureur qui les animait les uns contre les autres et à leur passion de ne pas céder à leurs adversaires, tantôt d'ennemis ; la famine poussant jusqu'aux extrémités les plus éhontées ; des prises et des destructions de villes, jusqu'à ce qu'en lin cette révolte livrât le Temple même de Dieu au feu de l'ennemi. [9] Tant le

changement des institutions nationales et leur bouleversement ont d'influence pour perdre ceux qu'ils atteignent, puisque Judas et Saddok, en introduisant et en éveillant chez nous une quatrième secte philosophique et en s'entourant de nombreux adhérents, remplirent le pays de troubles immédiats et [10] plantèrent les racines des maux qui y sévirent plus lard, et cela grâce à cette philosophie inconnue avant eux et dont je veux parler un peu, principalement parce que c'est lu faveur de la jeunesse pour leur secte qui fut cause de la ruine du pays.

2. [11] (04) Les Juifs avaient, depuis une époque très reculée, trois sectes philosophiques interprétant leurs coutumes nationales : les Esséniens, les Sadducéens et enfin ceux qu'on nommait Pharisiens. Bien que j'en aie parlé dans le deuxième livre de la Guerre des Juifs (05), je les rappellerai cependant ici en peu de mots.

[12]. 3. (06). Les Pharisiens méprisent les commodités de la vie, sans rien accorder à la mollesse ; ce que leur raison a reconnu et transmis comme bon, ils s'imposent de s'y conformer et de lutter pour observer ce qu'elle a voulu leur dicter. Ils réservent les honneurs à ceux qui sont avancés en âge et n'osent pas contredire avec arrogance leurs avis. [13] Ils croient que tout a lieu par l'effet de la fatalité, mais ne privent pourtant pas la volonté humaine de toute emprise sur eux, car ils pensent que Dieu a tempéré les décisions de la fatalité par la volonté de l'homme pour que celui-ci se dirige vers la vertu ou vers le vice. [14] Ils croient à l'immortalité de l'âme et à des récompenses et des peines décernées sous terre à ceux qui, pendant leur vie, ont pratiqué la vertu ou le vice, ces derniers étant voués à une prison éternelle pendant que les premiers ont la faculté de ressusciter. [15] C'est ce qui leur donne tant de crédit auprès du peuple que toutes les prières à Dieu et tous les sacrifices se règlent d'après leurs interprétations. Leurs grandes vertus ont été attestées par les villes, rendant hommage à leur effort vers le bien tant dans leur genre de vie que dans leurs doctrines.

[16]. 4. (07). La doctrine des Sadducéens fait mourir les âmes en même temps que les corps, et leur souci consiste à n'observer rien d'autre que les lois. Disputer contre les maîtres de la sagesse qu'ils suivent passe à leurs yeux pour une vertu. [17] Leur doctrine n'est adoptée que par un petit nombre, mais qui sont les premiers en dignité. Ils n'ont pour ainsi dire aucune action ; car lorsqu'ils arrivent aux magistratures, contre leur gré et par nécessité, ils se conforment aux propositions des Pharisiens parce qu'autrement le peuple ne les supporterait pas.

[18]. 5. Les Esséniens ont pour croyance de laisser tout entre les mains de Dieu ; ils considèrent l'âme comme immortelle et estiment qu'il faut lutter sans relâche pour atteindre les fruits de la justice. Ils envoient des offrandes au Temple, mais ne font pas de sacrifices parce qu'ils pratiquent un autre genre de purifications. C'est pourquoi ils s'abstiennent de l'enceinte sacrée pour faire des sacrifices à part. Par ailleurs ce sont de très honnêtes gens et entièrement adonnés aux travaux de la terre. [19] Il faut aussi les admirer, plus que tous ceux qui visent à la vertu, pour leur pratique de la justice, qui n'a jamais existé chez les Grecs ou chez les barbares, pratique qui n'est pas nouvelle

mais ancienne chez eux... (08). Les biens leur sont communs à tous et le riche ne jouit pas plus de ses propriétés que celui qui ne possède rien. Et ils sont plus de quatre mille hommes à vivre ainsi.

[21]. Ils ne se marient pas et ne cherchent pas à acquérir des esclaves parce qu'ils regardent l'un comme amenant l'injustice, l'autre comme suscitant la discorde ; ils vivent entre eux en s'aidant les uns les autres. [22] Pour percevoir les revenus et les produits de la terre ils élisent à main levée des hommes justes, et choisissent des prêtres pour la préparation de la nourriture et de la boisson. Leur existence n'a rien d'inusité, mais leur vie rappelle au plus haut degré celle des Daces appelés «Fondateurs» (09).

[23]. La quatrième secte philosophique eut pour fondateur ce Judas le Galiléen. Ses sectateurs s'accordent en général avec la doctrine des Pharisiens, mais ils ont un invincible amour de la liberté, car ils jugent que Dieu est le seul chef et le seul maître. Les genres de mort les plus extraordinaires, les supplices de leurs parents et amis les laissent indifférents, pourvu qu'ils n'aient à appeler aucun homme du nom de maître. [24] Comme bien des gens ont été témoins de la fermeté inébranlable avec laquelle ils subissent tous ces maux, je n'en dis pas davantage, car je crains, non pas que l'on doute de ce que j'ai dit à leur sujet, mais au contraire que mes paroles ne donnent une idée trop faible du mépris avec lequel ils acceptent et supportent la douleur. [25] Cette folie commença à sévir dans notre peuple sous le gouvernement de Gessius Florus (10), qui, par l'excès de ses violences, les détermina à se révolter contre les Romains. Telles sont donc les sectes philosophiques qui existent parmi les Juifs.

Chapitre II

1. Création de villes par les tétrarques Hérode et Philippe. - 2. Les Samaritains souillent le temple. Mort de Salomé. Gouvernement d'Ambivius, d'Annius Rufus et de Valerius Gratus. - 3. Fondation de Tibériade. - 4. Artabane s'empare du royaume des Parthes. - 5. Révolte de la Commagène. Mort de Germanicus.

[26]. (11) Après avoir liquidé les biens d'Archélaüs et terminé le recensement, ce qui eut lieu lu trente-septième année après la défaite d'Antoine par César à Actium (12), Quirinius dépouilla de sa dignité Joazar, le grand pontife, contre qui le peuple s'était révolté, et lui substitua Anan, fils de Seth. [27] Hérode (13) et Philippe avaient pris chacun possession de leurs tétrarchies. Hérode fortifia Sepphoris, parure de toute la Galilée, et l'appela Autokratoris (14) (impériale) ; de même, après avoir entouré de murailles Betharamphtha, autre ville, il la nomma Julias d'après le nom de l'impératrice (15). [28] De son côté Philippe, ayant réorganisé Panéas, à la source du Jourdain, la nomma Césarée, tandis que le bourg de Bethsaïda, situé près du lac de Gennésareth, fut élevé par lui à la dignité de ville à cause du nombre de ses habitants et reçut le même nom de Julias en l'honneur de la fille de l'empereur (16).

[29]. 2. Sous l'administration de Coponius, venu, comme je l'ai dit, avec Quirinius pour gouverner la Judée, il se passa le fait suivant. Lors de la célébration de la fête des pains azymes que nous appelons la Pâque, les prêtres avaient coutume d'ouvrir les portes du Temple à partir de minuit. [30] Dès leur ouverture, cette fois, des Samaritains, entrés en secret à Jérusalem, jetèrent des ossements humains sous les portiques. Dés lors on interdit à tous les Samaritains l'accès du Temple, ce dont on n'avait pas l'habitude auparavant, et l'on se mit à le garder avec plus de vigilance. [31] Peu de temps après, Coponius rentra à Rome et eut pour successeur Marcus Ambivius, sous lequel Salomé, sœur du roi Hérode, légua à Julia en mourant Iammée et toute sa toparchie, ainsi que Phasaélis dans la plaine, et Archélaïde où se trouve une grande palmeraie dont les fruits sont excellents (17). [32] Son successeur fut Annius Rufus, sous la magistrature duquel mourut Auguste. C'était le second empereur romain ; il avait régné cinquante-sept ans sis mois et deux jours, sur lesquels il avait partagé le pouvoir avec Antoine pendant quatorze ans, et il avait vécu soixante-dix sept ans. [33] Son successeur fut Tiberius Nero, fils de sa femme Julia ; ce fut le troisième empereur romain. Il envoya comme gouverneur de Judée Valerius Gratus, pour succéder à Annius Rufus. [34] Celui-ci destitua de la prêtrise Anan et désigna comme grand pontife Ismael, fils de Phabi. Il le destitua peu après et investit du grand pontificat Eléazar, fils du grand pontife Anan. Une année après, l'ayant également. privé de ses fonctions, il transmit le grand pontificat à Simon, fils de Camith. Celui-ci n'avait pas rempli cette charge pendant plus d'un an quand lui succéda Joseph, appelé aussi Caïphe. Gratus, après avoir fait cela, rentra à Rome ; il avait passé onze ans en Judée. Ponce Pilate lui succéda (18).

[36]. Le tétrarque Hérode, en raison de la très grande amitié qui l'unissait à Tibère, bâtit une ville qu'il nomma Tibériade d'après son nom, située dans la meilleure partie de la Galilée près du lac de Gennésareth. Il y a dans un bourg du voisinage, nommé Emmaüs, des sources thermales. Là vint habiter une foule d'hommes, beaucoup de Galiléens, ainsi que tous les gens qui, dans le pays d'Hérode, étaient forcés contre leur gré et par la violence d'émigrer pour s'établir là, et même quelques dignitaires. Il installa comme habitants à côté d'eux tous les gent sans ressources qu'il avait rassemblés de partout, quelques-uns même dont la qualité d'homme libres n'était pas clairement établie. [38] Il les dota de toute sortes de libertés et de bienfaits, en les obligeant cependant à ne pas abandonner la ville ; il leur lit construire à ses frais des maisons et leur donna des terres, car il savait que demeurer là était contraire à la loi ancestrale des Juifs, parce que Tibériade était construite sur de nombreuses sépultures qu'on osait détruites, alors que notre loi déclare souillés pour sept jours (19) ceux qui habitent un tel lieu.

[39]. Vers le même temps mourut aussi Phraates, roi des Parthes, par suite des embûches dressées contre lui par son fils Phraataces pour la raison que voici. [40] Alors que Phraates avait des enfants légitimes, une jeune esclave d'Italie, nommée Ther-

musa (20), lui fut envoyée par Jules César (21) avec d'autres présents. Il l'eut d'abord pour concubine ; puis, frappé par sa grande beauté, après un certain temps, comme elle lui avait donné un fils, Phraataces (22), il fit de cette femme son épouse et la combla d'honneurs. [41] Comme elle était en mesure de persuader au roi tout te qu'elle voulait et qu'elle aspirait â donner à son fils le royaume des Parthes, elle réfléchit qu'elle y réussirait. seulement au prix de quelque stratagème pour écarter les enfants légitimes de Phraates. [42] Elle persuada donc celui-ci d'envoyer à Rome ses enfants légitimes comme otages. Comme il n'était guère facile à Phraates de résister aux volontés de Thermusa, ils y furent envoyés. Mais Phraataces, élevé seul pour le pouvoir, supportait avec peine et trouvait trop long d'attendre pour le recevoir que son père le lui donnât. C'est pourquoi il complota contre son père avec la complicité de sa mère dont il passait pour être l'amant. [43] Cette double raison le fit haïr, car ses sujets eurent son inceste en horreur autant que son parricide. Surpris par une révolte avant d'avoir consolidé sa puissance, il fut chassé du pouvoir et tué. [44] Les plus nobles des Parthes tombèrent d'accord qu'il leur était impossible de rester sans roi pour les gouverner ; or leurs rois devaient être des Arsacides, la tradition interdisant à tout autre de régner. C'était assez, à leurs yeux, que la royauté eût été déjà et à maintes reprises abaissée par le mariage du roi avec une esclave italienne et par la postérité de celle-ci. Ils rappelèrent, donc par ambassadeurs Orodès qui, sans doute, était haï du peuple et blâmé pour son excessive cruauté - en effet, il était d'humeur difficile et intraitable dans ses colères - mais qui était de la famille. [45] Or, il fut assassiné par des conspirateurs, à ce que disent certains, au milieu d'une beuverie et d'un banquet - car tout le monde a l'habitude là-bas de porter des armes - à ce que disent d'antres, à une chasse où on l'avait entraîné. [46] Des ambassadeurs envoyés à Rome demandèrent comme roi un des otages, et l'on envoya Vononès qui fut préféré à ses frères. A celui-ci la fortune paraissait céder (23), puisque les deux plus grandes puissances de l'univers, la sienne et l'autre (24), la lui apportaient. [47] Mais il y eut bien vite un revirement chez les barbares, inconstants de nature, contre l'indignité de ce traitement - car ils refusaient d'obéir à un esclave étranger, considérant un otage comme un esclave - et contre la honte de cette désignation, car ce n'était pas en vertu du droit de la guerre que ce roi était imposé aux Parthes, mais, ce qui était bien pire, par suite d'une pair outrageante. [48] Aussitôt ils mandent Artabane, roi des Mèdes, de la dynastie des Arsacides. Artabane se laisse persuader et arrive avec son armée. Vononès se porte à sa rencontre et comme, au début, la plus grande partie des Parthes reste d'accord avec lui, il vaine son rival en bataille rangée et Artaban s'enfuit vers les frontières de Médie. [49] Mais, peu après, il rassemble de nouveau ses troupes, attaque Vononès et remporte la victoire. Vononès s'enfuit à cheval à Séleucie avec quelques-uns de ses partisans. Artabane, après avoir fait dans la poursuite un grand carnage pour épouvanter les barbares, se dirige avec ses troupes vers Ctésiphon. [50] Il régna désormais sur les Parthes. Vononès se réfugia en Arménie et tout d'abord revendiqua le pouvoir

en ce et. pays ; il envoya, à cet effet, des ambassadeurs aux Romains. [51] Mais comme Tibère lui opposa un refus, tant à cause de sa lâcheté qu'à cause des menaces du Parthe qui avait annoncé par des ambassadeurs qu'il se tenait prêt à faire la guerre : comme, d'autre part, il n'avait aucun autre moyen d'obtenir la royauté parce que les plus puissants des Arméniens de la région du Niphates (25) s'étaient ralliés à Artabane, il se rendit Silanus, gouverneur de Syrie. [52] Il fut gardé avec déférence en Syrie en raison de son éducation à Rome, et l'Arménie fut donnée par Artaban à Orodès, un de ses fils.

[53]. En ce temps là mourut encore Antiochus, roi de Commagène, et il y eut une révolte du peuple contre les nobles. Des deux côtés furent envoyées des ambassades, les nobles réclamant un changement dans la forme du gouvernement et la réduction du pays en province, tandis que le peuple demandait à avoir un roi, selon la coutume nationale. [54] Un sénatus-consulte désigna Germanicus (26) pour aller régler les affaires d'Orient ; c'était l'occasion de mourir que la fortune lui réservait, car lorsqu'il fut arrivé en Orient et eut tout réglé, il fut empoisonné par Pison, comme d'autres historiens l'ont raconté (27).

CHAPITRE III

1-2. Soulèvement des Juifs contre Ponce Pilate ; sa répression. - 3. Vie, mort et résurrection de Jésus-Christ. - 4. Scandale du temple d'Isis à Rome. - 5. Expulsion des Juifs de la capitale.

[55]. 1. (28) Pilate, qui commandait en Judée, amena son armée de Césarée et l'établit à Jérusalem pour prendre ses quartiers d'hiver. Il avait eu l'idée, pour abolir les lois des Juifs, d'introduire dans la ville les effigies de l'empereur qui se trouvaient sur les enseignes, alors que notre loi nous interdit de fabriquer des images ; [56] c'est pourquoi ses prédécesseurs avaient fait leur entrée dans la capitale avec des enseignes dépourvues de ces ornements. Mais, le premier, Pilate, à l'insu du peuple - car il était entré de nuit - introduisit ces images à Jérusalem et les y installa. Quand le peuple le sut, il alla en masse à Césarée et supplia Pilate pendant plusieurs jours de changer ces images de place. [57] Comme il refusait, disant que ce serait faire insulte à l'empereur, et comme on ne renonçait pas à le supplier, le sixième jour, après avoir armé secrètement ses soldats, il monta sur son tribunal, établi dans le stade pour dissimuler l'armée placée aux aguets. [58] Comme les Juifs le suppliaient à nouveau, il donna aux soldats le signal de les entourer, les menaçant d'une mort immédiate s'ils ne cessaient pas de le troubler et s'ils ne se retiraient pas dans leurs foyers. [59] Mais eux, se jetant la face contre terre et découvrant leur gorge, déclarèrent qu'ils mourraient avec joie plutôt que de contrevenir à leur sage loi. Pilate, admirant leur fermeté dans la défense de leurs lois, fit immédiatement rapporter les images de Jérusalem à Césarée.

[60]. Pilate amena de l'eau à Jérusalem aux frais du trésor sacré, en captant. la source

des cours d'eau à deux cents stades de là. Les Juifs furent très mécontents des mesures prises au sujet de l'eau. Des milliers de gens se réunirent et lui crièrent de cesser de telles entreprises certains allèrent même jusqu'à l'injurier violemment, comme c'est la coutume de la foule. [61] Mais lui, envoyant un grand nombre de soldats revêtus du costume juif et porteurs de massues dissimulées sous leur robes au lieu de réunion de cette foule, lui ordonna personnellement de se retirer. [62] Comme les Juifs faisaient mine de l'injurier, il donna aux soldats le signal convenu à l'avance, et les soldats frappèrent encore bien pins violemment que Pilate le leur avait, prescrit, châtiant à la fois les fauteurs de désordre et, les autres. Mais les Juifs ne manifestaient aucune faiblesse, au point que, surpris sans armes par des gens qui les attaquaient de propos délibéré, ils moururent en grand nombre sur place ou se retirèrent couverts de blessures. Ainsi fut réprimée la sédition.

[63]. (29) Vers le même temps vint Jésus, homme sage, si toutefois il faut l'appeler un homme. Car il était un faiseur de miracles et le maître des hommes qui reçoivent avec joie la vérité. Et il attira à lui beaucoup de Juifs et beaucoup de Grecs (30). [64] C'était le Christ. Et lorsque sur la dénonciation de nos premiers citoyens, Pilate l'eut condamné à la crucifixion, ceux qui l'avaient d'abord chéri ne cessèrent pas de le faire, car il leur apparut trois jours après ressuscité, alors que les prophètes divins avaient annoncé cela et mille autres merveilles à son sujet. Et le groupe appelé d'après lui celui des Chrétiens n'a pas encore disparu.

[65]. Vers le même temps un autre trouble grave agita les Juifs et il se passa à Rome, au sujet du temple d'Isis, des faits qui n'étaient pas dénués de scandale. Je mentionnerai d'abord l'acte audacieux des sectateurs d'Isis et je passerai ensuite au récit de ce qui concerne les Juifs. [66] Il y avait à Rome une certaine Paulina, déjà noble par ses ancêtres et qui, par son zèle personnel pour lu vertu, avait encore ajouté à leur renom ; elle avait la puissance que donne la richesse, était d'une grande beauté et, dans l'âge où les femmes s'adonnent le plus à la coquetterie, menait une vie vertueuse. Elle était mariée à Saturninus, qui rivalisait avec elle par ses qualités. [67] Decius Mundus, chevalier du plus haut mérite, en devint amoureux. Comme il la savait de trop haut rang pour se laisser séduire par des cadeaux - car elle avait dédaigné ceux qu'il lui avait envoyés en masse - il s'enflamma de plus en plus, au point de lui offrir deux cent milles drachmes attiques pour une seule nuit. [68] Comme elle ne cédait pas même à ce prix, le chevalier, ne pouvant supporter une passion si malheureuse, trouva bon de se condamner à mourir de faim pour mettre un terme à la souffrance qui l'accablait. [69] Il était bien décidé à mourir ainsi et s'y préparait. Mais il y avait une affranchie de son père, nommée Idé qui était experte en toutes sortes de crimes. Comme elle regrettait vivement que le jeune homme eût décidé de mourir - car on voyait bien qu'il touchait à sa fin - elle vint à lui et l'excita par ses paroles, lui donnant l'assurance qu'il jouirait d'une liaison avec Paulina. [70] Voyant qu'il avait écouté avec faveur ses prières, elle dit qu'il lui faudrait seulement cinquante mille drachmes pour lui conquérir cette

femme. Ayant ainsi relevé l'espoir du jeune homme et reçu l'argent demandé, elle prit une autre voie que les entremetteurs précédents, parce qu'elle voyait bien que Paulina ne pouvait être séduite par de l'argent. Sachant qu'elle s'adonnait avec beaucoup d'ardeur au culte d'Isis, Idé s'avisa du stratagème suivant. [71] Après avoir négocié avec quelques-uns des prêtres et leur avoir fait de grands serments, et surtout après avoir offert de l'argent, vingt mille drachmes comptant et autant une fois l'affaire faite, elle leur dévoile l'amour du jeune homme et les invite à l'aider de tout leur zèle à s'emparer de cette femme. [72] Eux, séduits par l'importance de la somme, le promettent ; le plus âgé d'entre eux, se précipitant chez Paulina, obtint audience, demanda à lui parler sans témoins. Quand cela lui eut été accordé, il dit qu'il venait de la part d'Anubis, car le dieu, vaincu par l'amour qu'il avait pour elle, l'invitait à aller vers lui. [73] Elle accueillit ces paroles avec joie, se vanta à ses amies du choix d'Anubis et dit à son mari qu'on lui annonçait le repas et la couche. Son mari y consentit, parce qu'il avait éprouvé la vertu de sa femme. [74] Elle va donc vers le temple et, après le repas, quand vint le moment de dormir, une fois les portes fermées par le prêtre à l'intérieur du temple et les lumières enlevées, Mundus, qui s'était caché là auparavant, ne manqua pas de s'unir à elle et elle se donna à lui pendant toute la nuit, croyant, que c'était le dieu. [75] Il partit avant que les prêtres qui étaient au courant de son entreprise eussent commencé leur remue-ménage, et, Paulina, revenue le matin chez son mari, raconta l'apparition d'Anubis et s'enorgueillit même à son sujet après de ses amies. [76] Les uns refusaient d'y croire, considérant la nature du fait : les autres regardaient la chose comme un miracle ; n'ayant aucune raison de la juger incroyable eu égard à la vertu et à la réputation de cette femme. [77] Or, le troisième jour après l'événement, Mundus, la rencontrant, lui dit : « Paulina, tu m'as épargné deux cents mille drachmes que tu aurais pu ajouter à ta fortune, et tu n'as pourtant pas manqué de m'accorder ce que je te demandais. Peu m'importe que tu te sois efforcée d'injurier Mundus ; me souciant non pas des noms, mais de la réalité du plaisir, je me suis donné le nom d'Anubis. » [78] Il la quitta après avoir ainsi parlé. Elle, pensant pour la première fois au crime, déchire sa robe et, dénonçant à son mari la grandeur de l'attentat, lui demande de ne rien négliger pour la venger. Celui-ci alla dénoncer le fait à l'empereur. [79] Quand Tibère eut de toute l'affaire une connaissance exacte par une enquête auprès des prêtres, il les fait crucifier ainsi qu'Idé, cause de l'attentat et organisatrice des violences faites à cette femme ; il fit raser le temple et ordonna de jeter dans le Tibre la statue d'Isis. [80] Quant à Mundus, il le condamna à l'exil, jugeant qu'il ne pouvait lui infliger un châtiment plus grave parce que c'était l'amour qui lui avait fait commettre sa faute. Voilà les actes honteux par lesquels les prêtres d'Isis déshonorèrent leur temple. Je reviens maintenant à l'exposé de ce qui arriva vers ce temps-là aux Juifs vivant à Rome, ainsi que je l'ai déjà annoncé plus haut.

[81]. Il y avait un Juif qui avait fui son pays parce qu'il était accusé d'avoir transgressé certaines lois et craignait d'être châtié pour cette raison. Il était de tous points

vicieux. Établi alors à Rome, il feignait d'expliquer la sagesse des lois de Moïse. [82] S'adjoignant trois individus absolument semblables à lui, il se mit à fréquenter Fulvia, une femme de la noblesse, qui s'était convertie aux lois du judaïsme, et ils lui persuadèrent d'envoyer au temple de Jérusalem de la pourpre et de l'or. Après les avoir reçus, ils les dépensèrent pour leurs besoins personnels, car c'était dans ce dessein qu'ils les avaient demandés dès le début. [83] Tibère, à qui les dénonça son ami Saturninus, mari de Fulvia (31), à l'instigation de sa femme, ordonna d'expulser de Rome toute la population juive. [84] Les consuls, ayant prélevé là-dessus quatre mille hommes, les envoyèrent servir dans l'île de Sardaigne ; ils en livrèrent au supplice un plus grand nombre qui refusaient le service militaire par fidélité à la loi de leurs ancêtres. Et c'est ainsi qu'à cause de la perversité de quatre hommes les Juifs furent chassés de la ville.

CHAPITRE IV

1-2. Pilate massacre les Samaritains. Vitellius le renvoie à Rome. - 3. Vitellius rend aux prêtres la garde des vêtements pontificaux. - 4. Artabane perd et reprend l'Arménie. - 5. Entrevue d'Artabane et de Vitellius. - 6. Mort de Philippe. Sa tétrarchie est réunie à la Syrie.

[85]. Les Samaritains ne manquèrent pas non plus de troubles, car ils étaient excités par un homme qui ne considérait pas comme grave de mentir et qui combinait tout pour plaire au peuple. Il leur ordonna de monter avec lui sur le mont Garizim (32), qu'ils jugent la plus sainte des montagnes, leur assurant avec force qu'une fois parvenus là il leur montrerait, des vases sacrés enfouis par Moïse, qui les y avait mis en dépôt. [86] Eux, croyant ses paroles véridiques, prirent les armes, et, s'étant installés dans un village nommé Tirathana, s'adjoignirent tous les gens qu'ils purent encore ramasser, de telle sorte qu'ils firent en foule l'ascension de la montagne. [87] Mais Pilate se hâta d'occuper d'avance la route où ils devaient monter en y envoyant des cavaliers et des fantassins, et ceux-ci, fondant, sur les gens qui s'étaient rassemblés dans le village, tuèrent les uns dans la mêlée, mirent les autres en fuite et en emmenèrent en captivité beaucoup, dont les principaux furent, mis à mort par Pilate, ainsi que les plus influents d'entre les fuyards.

[88]. Une fois ce trouble calmé, le conseil des Samaritains se rendit auprès de Vitellius, personnage consulaire, gouverneur de Syrie, et accusa Pilate d'avoir massacré les gens qui avaient péri ; car ce n'était pas pour se révolter contre les Romains, mais pour échapper à la violence de Pilate qu'ils s'étaient réunis à Tirathana. [89] Après avoir envoyé un de ses amis, Marcellus, pour s'occuper des Juifs, Vitellius ordonna à Pilate, de rentrer à Rome pour renseigner l'empereur sur ce dont l'accusaient. les Juifs. Pilate, après dix ans de séjour en Judée, se hâtait de gagner Rome par obéissance aux ordres de Vitellius auxquels il se pouvait rien objecter ; mais avant qu'il ne fût arrivé à Rome, survint la mort de Tibère.

[90]. Vitellius, arrivé en Judée, monta à Jérusalem au moment de la fête nationale appelée la Pâque. Reçu avec magnificence, il fit remise aux habitants de l'ensemble des impôts sur la vente des récoltes. Il accorda aussi que le vêtement du grand-pontife et tous ses ornements fussent placés dans le Temple et gardés par les prêtres comme ils en avaient. jadis la prérogative ; pour le moment, c'était dans la citadelle appelée l'Antonia qu'ils étaient déposés, et cela pour la raison suivante. [91] Un des pontifes, Hyrcan, premier du nom, - car ils furent beaucoup à le porter - avait construit dans le voisinage du Temple un palais où il vivait la plupart du temps, et c'était là qu'il gardait déposé le vêtement qui lui était confié, parce qu'il avait seul le droit de le revêtir et, lorsqu'il descendait en ville, il revêtait son costume civil. [92] Ses fils et leurs enfants s'appliquèrent à agir de même. Lorsqu'Hérode, devenu roi, rebâtit à grands frais cet édifice favorablement situé. il l'appela Antonia du nom de son ami Antoine ; il s'empara du vêtement et. le garda là, assuré que pour cela le peuple ne lui résisterait pas. [94] Archélaüs, fils d'Hérode et son successeur, fit comme lui. Les Romains, en ayant repris le pouvoir, furent maîtres du vêtement du grand pontife, placé dans une construction de pierre scellée par les prêtres et les gardiens du trésor et où le commandant de la garnison allumait chaque jour une lampe. [95] Sept jours avant la fête, en dernier remettait le vêtement aux prêtres, et le grand-prêtre s'en servait après l'avoir purifié ; puis, le lendemain de la fête, il le déposait dans le lieu où il se trouvait auparavant. Cela avait lieu aux trois fêtes annuelles (33) et au jeûne. Vitellius prit soin que le vêtement fût gardé conformément à nos coutumes nationales et enjoignit au commandant de la garnison de ne pas s'inquiéter du lieu où il était, ni du jour où on s'en servirait. Ayant ainsi agi par bienveillance pour le peuple, il dépouilla du sacerdoce le grand-prêtre Joseph appelé Caïphe et lui substitua Jonathan, fils du grand-pontife Anan. Puis il rentra à Antioche.

[96]. Tibère écrivit à Vitellius pour lui ordonner de se concilier l'amitié d'Artabane roi des Parthes, car il redoutait sa haine et craignait qu'ayant attiré à lui l'Arménie, il ne fit encore plus de mal ; mais le seul moyen de se lier à son amitié était de faire livrer des otages, notamment le fils d'Artabane. [97] Après avoir écrit cela à Vitellius, Tibère persuada par le don de grosses sommes le roi des Ibères et celui des Albaniens (34) d'attaquer sans hésitation Artabane Mais ils refusèrent. tout en livrant, le passage aux Alains (35) à travers leur territoire et on leur ouvrant les Portes Caspiennes pour les lancer contre Artabane. [98] L'Arménie fut reprise et le pays des Parthes entièrement envahi par la guerre. Les chefs Parthes furent tués ; tout le pays fui dévasté et le fils du roi périt dans ces combats avec plusieurs milliers de soldats. [99] Vitellius se disposait à faire périr Artabane son père en envoyant de l'argent à ses parents et à ses amis, et il avait obtenu leur aide par ces présents. Mais Artabane comprit qu'il ne pourrait échapper à ce complot tramé par de très nombreux hommes haut placés et que ceux-ci ne manqueraient pas d'arriver à leurs fins ; [100] il pensait au nombre des gens qui restaient ouvertement ses partisans et qui sans doute feignaient par ruse l'affec-

tion, bien qu'ils eussent été corrompus, ou qui, si l'on tentait quelque chose contre lui, passeraient à ceux qui l'avaient déjà trahi. Aussi s'enfuit-il vers les satrapies du haut pays (36). Puis, ayant rassemble une grande année de Dahes et de Saces, il vainquit ses ennemis et reprit son royaume.

[101]. A ces nouvelles Tibère décida de lier amitié avec Artabane. Celui-ci accepta avec joie la conférence à laquelle on l'invita à ce sujet. [102] Artabane et Vitellius vinrent sur l'Euphrate ; ils se rencontrèrent au milieu d'un pont jeté sur le fleuve : chacun avait sa garde autour de lui. Quand ils eurent discuté le traité, le tétrarque Hérode leur offrit un festin dans une tente luxueuse dressée au milieu du pont. [103] Artabane, peu après. envoya en otage à Tibère son fils Darius avec de nombreux présents, parmi lesquels un homme grand de sept coudées, de race juive, nommé Eléazar et surnommé le Géant à cause de sa taille. Ensuite Vitellius retourna à Antioche et Artabane à Babylone. Hérode, voulant être le premier à annoncer à l'empereur l'obtention des otages, envoya des courriers et écrivit une lettre détaillée qui ne laissait au proconsul rien à ajouter.

[105] Vitellius avait également écrit une lettre. L'empereur lui ayant fait savoir qu'il connaissait déjà tout, parce qu'Hérode le lui avait mandé auparavant, Vitellius, très troublé et supposant qu'on lui avait fait un tort plus grand qu'il n'était en réalité, dissimula sa colère jusqu'à son retour sous le principat, de Caius (37).

[106]. C'est alors aussi que mourut Philippe, frère d'Hérode, la vingtième année du principat de Tibère et la trente-septième de son propre règne sur la Trachonitide, la Gaulanitide et le peuple de Batanée. Il avait montré un caractère modéré et pacifique à l'égard de ses sujets. [107] En effet, il passait toute l'année dans les terres qui lui appartenaient. Dans ses voyages il n'avait pour compagnons que quelques hommes choisis. Le trône sur lequel il siégeait pour rendre la justice le suivait dans ces déplacements ; s'il rencontrait quelqu'un dans la nécessité de lui demander secours, il faisait sur le champ dresser son trône là ou il se trouvait et, s'asseyant dessus, donnait audience, châtiait les coupables et acquittait ceux qui étaient accusés injustement. [108] Il mourut à Julias et, après des obsèques somptueuses, fut enseveli dans la sépulture qu'il s'était fait construire à l'avance. Comme il était mort sans enfants, Tibère hérita de ses possessions et les annexa à la province de Syrie, mais en ordonnant que les impôts levés dans sa tétrarchie y fussent affectés.

Chapitre V

1. Le tétrarque Hérode, vaincu par son beau-père Arétas. demande l'appui de Tibère. - 2. Histoire de Jean Baptiste. - 3. Vitellius, apprenant la mort de Tibère, arrête les hostilités. - 4. Descendants d'Hérode le Grand.

[109]. A ce moment il y eut un conflit entre Arétas, roi de Pétra, et Hérode pour la raison suivante. Le tétrarque Hérode avait épousé la fille l'Arétas et vivait avec elle

depuis longtemps. Partant pour Rome, il descendit chez Hérode, son frère, fils d'une autre mère, car il était né de la fille du grand pontife Simon. [110] Or, le tétrarque s'éprit de la femme de celui-ci, Hérodiade, qui était la fille d'Aristobule, un autre de ses frères, et la sœur d'Agrippa le Grand ; et il eut l'audace de lui parler de l'épouser. Elle y consentit ; ils convinrent qu'elle cohabiterait avec, lui dès son retour de Rome et qu'il répudierait la fille d'Arétas. [111] Il s'en alla donc à Rome après avoir conclu ce pacte. Quand il revint, ayant réglé à Rome les affaires pour lesquelles il s'y était rendu, sa femme, instruite de son accord avec Hérodiade, le pria, avant qu'il eût découvert qu'elle savait tout, de l'envoyer à Machaero (38) - sur les confins du territoire d'Arétas et de celui d'Hérode - sans rien dévoiler de ses intentions. [112] Hérode l'y envoya, supposant que sa femme ne se doutait de rien. Mais elle, qui avait envoyé quelque temps auparavant des émissaires à Machaero, lieu dépendant alors de son père, y trouva préparé par le commandant tout ce qui était nécessaire à son voyage. A peine y fut-elle arrivée qu'elle se hâta de gagner l'Arabie, en se faisant. escorter par les commandants de postes successifs ; elle arriva aussi vite que possible chez son père et lui révéla les intentions d'Hérode. [113] Arétas chercha un prétexte d'hostilités dans une contestation au sujet des frontières du territoire de Gamala. Tous deux réunirent leur armée en vue de la guerre et y envoyèrent à leur place des généraux. [114] Une bataille eut lieu et toute l'armée d'Hérode fut taillée en pièces à cause de la trahison de transfuges qui, tout en appartenant à la tétrarchie de Philippe, étaient au service d'Hérode, Hérode manda cotte nouvelle à Tibére. [115] Celui-ci, irrité de l'incursion d'Arétas, écrivit à Vitellius de lui faire la guerre et de le ramener enchaîné, s'il le prenait vivant, ou d'envoyer sa tête s'il était tué. Tels furent les ordres donnés par Tibère au proconsul de Syrie.

[116]. Or, il y avait des Juifs pour penser que, si l'armée d'Hérode avait péri, c'était. par la volonté divine et en juste vengeance de Jean surnommé Baptiste (39). [117] En effet, Hérode l'avait fait tuer, quoique ce fût un homme de bien et qu'il excitât les Juifs à pratiquer la vertu, à être justes les uns envers les autres et pieux envers Dieu pour recevoir le baptisme ; car c'est à cette condition que Dieu considérerait le baptême comme agréable, s'il servait non pour se faire pardonner certaines fautes, niais pour purifier le corps, après qu'on eût préalablement purifié l'âme par la justice. [118] Des gens s'étaient rassemblés autour de lui, car ils étaient très exaltés en l'entendant parler. Hérode craignait qu'une telle faculté de persuader ne suscitât une révolte, la foule semblant prête à suivre en tout les conseils de cet homme. Il aima donc mieux s'emparer de lui avant que quelque trouble se fût produit à son sujet, que d'avoir à se repentir plus tard, si un mouvement avait lieu, de s'être exposé à des périls. [119] A cause de ces soupçons d'Hérode, Jean fut envoyé à Machaero, la forteresse dont nous avons parlé plus haut, et y fut tué. Les Juifs crurent que c'était pour le venger qu'une catastrophe s'était abattue sur l'armée, Dieu voulant ainsi punir Hérode.

[120]. Après avoir fait des préparatifs de guerre contre Arétas et s'être mis à la tête

de deux légions, de toutes les troupes légères et de la cavalerie qui y étaient attachées, guidé par les rois soumis aux Romains, Vitellius se hâta vers Pétra et occupa Ptolémaïs. [121] Comme il se préparait à faire traverser la Judée par son armée, les principaux citoyens vinrent le trouver et essayèrent de le détourner de passer par leur pays, car il n'était pas conforme à leur tradition de laisser transporter des images ; or, il y en avait beaucoup sur les enseignes (40). Déférant à leur demande, il changea les résolutions qu'il avait prises à ce sujet. Ayant ordonné à ses troupes de marcher par la grande plaine (41), lui-même monta avec le tétrarque Hérode et ses amis à Jérusalem, pour sacrifier à Dieu pendant la fête nationale des Juifs qui y avait lieu. [122] Il y assista et fut reçu avec honneur par la foule des Juifs ; il séjourna là pendant trois jours et destitua de la grande-prêtrise Jonathas pour la transmettre à son frère Théophile. [123] Le quatrième jour il reçut une lettre qui lui apprenait la mort de Tibère et il fit jurer par le peuple fidélité à Caïus. Il rappela aussi l'armée pour faire hiverner chacun dans ses foyers, parce qu'il n'avait pas le pouvoir nécessaire pour faire la guerre comme avant, maintenant que l'empire était aux mains de Gaius.

[125] On raconte mare qu'Arétas, prenant les auspices à l'annonce de l'expédition de Vitellius, dit que cette armée ne pourrait arriver à Pétra, car on verrait survenir la mort soit du chef qui avait ordonné cette guerre, soit de celui qui se disposerait à obéir à son ordre, soit de celui en faveur de qui l'expédition était préparée. Vitellius retourna à Antioche.

[126] Agrippa, fils d'Aristobule, était parti pour Rome, l'année précédant la mort de Tibère, afin de traiter de ses affaires avec l'empereur dès qu'il en aurait la possibilité. [127] Je veux donc parler plus longuement de la situation d'Hérode et de sa famille, d'abord parce que cet exposé importe à l'histoire, et aussi parce que c'est une manifestation de la providence divine, prouvant que rien ne sert, d'avoir le nombre, ou toute autre des forces qu'emploient les hommes, sans la piété envers Dieu, puisqu'en l'espace d'un siècle presque tous les descendants d'Hérode, pourtant fort nombreux, disparurent. [128] La connaissance de leur malheur pourrait encore servir à rendre le genre humain plus sage, [129] ainsi que le récit de la vie tout à fait étonnante d'Agrippa qui, de simple particulier, s'éleva, contre l'attente de tous ceux qui le connaissaient, à un tel degré de puissance. J'ai déjà parlé d'eux (42) auparavant., mais maintenant j'en parlerai de façon précise.

[130]. Hérode le Grand eut deux filles de Mariamne, fille d'Hyrcan : Salampsio qui épousa son cousin Phasaël, fils de Phasaël, frère d'Hérode, à qui elle avait été donnée en mariage par son père, et Cypros qui, elle aussi, épousa un de ses cousins, Antipater, fils de Salomé, sœur d'Hérode. [131] Phasaël eut de Salampaio cinq enfants : Antipater, Alexandre, Hérode et deux filles, Alexandra et Cypros. Celle-ci épousa Agrippa, fils d'Aristobule, et Alexandre épousa Timios, un des principaux citoyens de Chypre, cher qui elle mourut sans enfants. [132] Cypros eut d'Agrippa deux garçons et trois filles nommées Bérénice, Mariamme, Drusilla ; les garçons s'appelaient.

Agrippa et Drusus. Drusus mourut avant l'adolescence. [133] Agrippa fut élevé par son père... (43) avec les autres frères Hérode et Aristobule ainsi quo Bérénice et les fils d'Hérode, fils d'Hérode le Grand. Cette Bérénice était la fille de Costobar et de Salomé, sœur d'Hérode. [134] Aristobule les laissa encore tous petits quand il fut tué par son père avec son frère Alexandre, ainsi que nous l'avons relaté (44). Une fois adolescent, cet Hérode, frère d'Agrippa, épousa Mariamme, fille d'Olympias, elle-même fille du roi Hérode et de Joseph, le même fils de Joseph, frère dut roi Hérode ; il eut d'elle un fils, Aristobule. [135] Le troisième frère d'Agrippa. Aristobule, épousa Iotapé, fille de Sampsigéramos, roi d'Emèse, et ils eurent une fille sourde nommée aussi lotapé. [136] Tels furent les enfants des fils. Quant à Hérodiade leur sœur, elle épousa Hérode, qu'Hérode le Grand avait eu de Mariamne, la fille du grand-pontife Simon ; et ils eurent pour fille Salomé, après la naissance de laquelle Hérodiade, au mépris des lois nationales, épousa, après s'être séparée de son mari encore vivant. Hérode, frère consanguin de son premier mari qui possédait la tétrarchie de Galilée. [137] Sa fille Salomé épousa Philippe, fils d'Hérode, tétrarque de Trachonitide, et comme il mourut sans laisser d'enfants, elle épousa Aristobule fils d'Hérode, frère d'Agrippa ; elle en eut trois fils : Hérode, Agrippa, Aristobule. Telle fut la descendance de Phasaël et de Salampsio.

[138] Quant à Cypros, elle donna à Antipater une fille, Cypros, qui épousa Alexas Helcias, fille d'Alexas ; ils eurent une fille, Cypros. Hérode et Alexandre qui, comme je l'ai dit, étaient les frères d'Antipater, moururent sans enfants. [139] Alexandre, fils du roi Hérode, qui fut tué par son père, avait eu de la fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, deux fils, Alexandre et Tigrane. Tigrane, roi d'Arménie, mourut sans enfants pendant qu'il était accusé à Rome. [140] Alexandre eut un fils nommé Tigrane comme son frère, qui fut envoyé par Néron régner sur l'Arménie et qui eut un fils, Alexandre ; ce dernier épousa Jotapé, fille d'Antiochus, roi de Commagène, et Vespasien le nomma roi de (45)... en Cilicie. [141] Quant à la descendance d'Alexandre, elle abandonna dès sa naissance l'observance des coutumes juives et adopta à leur place les usages des Grecs. Les autres filles du roi Hérode moururent sans postérité. [142] Les descendants d'Hérode que je viens d'énumérer subsistaient au moment où Agrippa le Grand reçut le titre de roi, et j'ai déjà exposé leurs liens de parenté. Je vais maintenant raconter les aventures qui arrivèrent à Agrippa et comment il y échappa pour monter au comble de la puissance et des dignités.

CHAPITRE VI

1-3. Agrippa, endetté à Rome, part por la Judée, n'y peut vivre et se rembarque pour l'Italie. - 4-9. D'abord favorisé par Tibère, il est ensuite emprisonné. - 10-11. La mort de Tibère le délivre ; Caligula le nomme roi de la tétrarchie de Philippe.

[143]. Peu de temps avant la mort, du roi Hérode, Agrippa vivait à Rome. Élevé avec le fils de Tibère, Drusus, et très lié avec lui, il devint également l'ami d'Antonia, femme de Drusus le Grand (46) parce que sa mère Bérénice, que celle-ci estimait, lui avait demandé de faire avancer son fils dans les honneurs. [144] Agrippa était d'un naturel magnifique et aimait à dépenser beaucoup en largesses, mais tant que sa mère vécut, il dissimula site dispositions, parce qu'il voulait éviter la colère que cela provoquerait chez elle. [145] Mais une fois Bérénice morte, livré à ses penchants, il dépensa sa fortune en prodigalités dans la vie quotidienne et par sa propension immodérée aux largesses ; il fit surtout de très grandes dépenses pour les affranchis de l'empereur dans l'espoir de se les concilier, si bien qu'en peu de temps il fut réduit à la gêne, ce qui l'empêchait de vivre à Rome. D'ailleurs, Tibère avait interdit aux amis de son fils défunt de se présenter à lui parce que leur vue, en lui rappelant le souvenir de son fils, ranimait sa douleur.

[147]. Pour toutes ces raisons, Agrippa s'embarqua pour la Judée. Il partit très affligé, abattu par la perte de toutes ses richesses et par l'impossibilité de payer ses dettes à ses nombreux créanciers qui ne lui laissaient aucune échappatoire. Réduit donc à ne savoir que faire et honteux de sa situation, il se retira dans un fort à Malatha d'Idumée et songeait à se tuer. [148] Son dessein fut deviné par Cypros sa femme, qui tenta de toutes les manières de l'en détourner. Elle écrivit aussi à sa sœur Hérodiade, femme du tétrarque Hérode, une lettre où elle lui révélait le projet d'Agrippa et l'extrémité qui l'y réduisait ; [149] elle la priait, comme sa proche parente, de veiller à lui porter secours et d'y déterminer aussi son mari (47). En voyant que Cypros essayait elle-même par tous les moyens de soulager sou époux sans avoir autant de ressources qu'eux, Hérode et Hérodiade firent venir Agrippa, lui assignèrent comme résidence Tibériade avec une somme limitée pour vivre et l'honorèrent des fonctions d'agoranome de Tibériade. [150] D'ailleurs, Hérode ne resta pas longtemps dans ces dispositions, bien que ce qu'il fit fût déjà insuffisant au gré de l'autre. En effet, à Tyr, dans un banquet, la chaleur du vin provoqua des insultes ; Agrippa jugea insupportable qu'Hérode lui reprochât d'être tourné dans l'indigence et de recevoir de lui ce qui était nécessaire pour vivre. Il se rendit auprès de Flaccus, personnage consulaire avec qui il avait été très lié auparavant à Rome et qui gouvernait alors la Syrie.

[151]. Il vécut alors auprès de Flaccus qui l'avait reçu avec Aristobule son frère, brouillé cependant avec. lui. Leurs dissentiments n'allaient pas pourtant, jusqu'à les empêcher de s'honorer mutuellement en apparence, par amitié pour le proconsul. [152] Mais Aristobule n'abandonnait pas sa haine contre Agrippa et il finit par lui aliéner Flaccus pour la raison suivante. [153] Les Damascènes avaient avec les Sidoniens une contestation de frontières et Flaccus allait leur donner audience à ce sujet. Connaissant l'influence très grande d'Agrippa sur lui, ils lui demandèrent d'être de leur parti et lui promirent une grosse somme. [154] Agrippa s'efforça de faire tout pour aider les Damascènes. Mais Aristobule, qui avait découvert le pacte interve-

nu au sujet de l'argent, l'accusa auprès de Flaccus. Celui-ci, après avoir enquêté sur l'affaire et s'être éclairé sur la vérité, exclut Agrippa de son amitié. [155] Retombé dans la plus extrême misère, il alla à Ptolémaïs et, n'ayant nul moyen de vivre ailleurs, décida de s'embarquer pour l'Italie. Comme sa pauvreté l'en empêchait, il ordonna à Marsyas, son affranchi, de lui fournir l'argent nécessaire en empruntant n'importe où. [156] Marsyas pria Primus, affranchi de Bérénice, mère d'Agrippa, légalement mis par le testament de celle-ci au pouvoir d'Antonia, de lui fournir au moins cet argent sous sa propre signature et sa garantie. [157] Mais l'autre, mettant au compte d'Agrippa certaines sommes dont il avait été dépouillé, força Marsyas à faire un acte portant vingt milles drachmes attiques, alors qu'il en versait deux mille cinq cents de moins. Marsyas accepta, parce qu'il lui était impossible d'agir autrement. [158] Muni de cet argent, Agrippa, parvenu à Anthédon (48) et ayant frété un navire, était prêt à lever l'ancre ; mais Herennius Capito, gouverneur d'Iamnée, l'apprit et envoya des soldats pour exiger trois cents mille pièces d'argent dues par Agrippa au trésor impérial pendant son séjour à Rome ; [159] ils le forcèrent à rester là. Il feignit alors d'obéir aux ordres reçus ; mais, la nuit venue, il coupa les amarres et fit voile pour Alexandrie. Là il demanda à Alexandre l'alabarque (49) de lui consentir un prêt de deux cent mille drachmes. Celui-ci refusa de les lui prêter, mais ne les refusa pas à Cypros, dont l'amour conjugal et les autres vertus l'avaient frappé d'admiration. [160] Cypros s'engagea donc et Alexandre, leur ayant versé cinq talents à Alexandrie, promit de leur donner le reste à l'arrivée à Dicéarchia, parce qu'il craignait la prodigalité d'Agrippa (50). Quant à Cypros, après avoir quitté son mari qui allait faire voile vers l'Italie, elle revint en Judée avec ses enfants.

[161]. Agrippa, ayant abordé à Pouzzoles, écrivit une lettre à l'empereur Tibère qui résidait à Caprée ; il était venu pour lui rendre hommage, le voir et lui demander la permission d'aborder à Caprée. [162] Tibère se hâta de lui répondre très aimablement, entre autres choses, qu'il se réjouissait de le voir revenir sain et sauf à Caprée. Quand Agrippa y fut arrivé, sans rien renier de l'empressement qu'il avait montré dans sa lettre, Tibère l'embrassa et lui offrit l'hospitalité. [163] Mais le lendemain l'empereur reçut d'Herennius Capito une lettre l'informant qu'Agrippa, après avoir emprunté trois cent mille drachmes et laissé passer le délai stipulé pour los rendre, avait, lorsqu'on lui avait réclamé la somme, pris la fuite hors du territoire soumis à son commandement, l'empêchant ainsi de pouvoir recouvrer l'argent. [164] A la lecture de cette lettre, l'empereur, irrité, défendit à Agrippa de se présenter à lui avant d'avoir réglé ses dettes. Nullement ému de la colère de l'empereur, Agrippa demanda à Antonia, mère de Germanicus et du futur empereur Claude, de lui prêter les trois cent mille drachmes pour l'empêcher de perdre l'amitié de l'ibère. [165] En mémoire de Bérénice, mère d'Agrippa - car elles avaient été très liées - et parce qu'il avait été élevé avec Claude, elle lui donna l'argent, et, quand il eut payé ses dettes, il n'y eut plus d'obstacle à la bienveillance de Tibère. [166] Ce fut à Agrippa que l'empereur, un

peu plus tard, confia son petit-fils (51) lui ordonnant de l'accompagner dans toutes ses sorties. Comme il avait été accueilli avec faveur par Antonin, Agrippa se mit à servir Caius, son petit-fils, très honoré par suite de l'affection portée à son père (52). [167] Il y avait parmi les affranchis de l'empereur un certain Thallos, d'origine samaritaine ; lui ayant emprunté un million, Agrippa paya à Antonin ce qu'il lui devait et, dépensant le reste pour servir Caius. augmenta son crédit auprès de celui-ci.

[168]. Agrippa faisait donc de très grands progrès dans l'amitié de Caius. Un jour qu'ils causaient en voiture au sujet de Tibère, Agrippa se mit à souhaiter - car ils étaient seuls - que Tibère laissât au plus vite le pouvoir à Caius qui en était plus digne en tous points. Ces paroles furent entendues par Eutychus, affranchi et cocher d'Agrippa, qui se tut sur le moment. [169] Mais accusé par Agrippa de lui avoir volé des vêtements, ce qu'il avait réellement fait, il prit la fuite et, une fois arrêté et mené devant le préfet de la ville Pison, répondit, quand un lui demanda pourquoi il avait fui, qu'il avait à révéler à l'empereur des secrets touchant la sûreté de sa vie. L'ayant fait enchaîner. Pison l'envoya à Caprée, et Tibère, selon son habitude, le garda en prison, parce qu'il était plus temporisateur que ne le fut jamais roi ou tyran.

[170] Tibère ne recevait jamais immédiatement les ambassades, et les généraux ou les gouverneurs qu'il avait nommés n'étaient jamais remplacés, à moins que la mort ne les surprît. C'est pourquoi aussi l'interrogatoire des prisonniers était différé. [171] Lorsque ses familiers demandaient à Tibère la raison de ses atermoiements pour des choses de ce genre, il répondait que, s'il traînait les ambassades en longueur, c'était de crainte qu'au cas où il se débarrasserait d'elles tout de suite, d'autres ambassadeurs ne fussent nommés pour revenir le trouver et qu'il n'eût de nouveau l'ennui de les recevoir et de les renvoyer. [172] Quant aux commandements, il les conservait longtemps à ceux qu'il avait choisis une fois pour toutes afin qu'ils fissent preuve de quelque réserve dans l'administration de leurs sujets. En effet, la nature de tous ceux qui avaient le pouvoir inclinait à la tyrannie, et ceux qui ne l'ont pas d'une manière stable (53), mais pour peu de temps et sans savoir quand ils en seront privés, sont plus portés au vol : [173] mais s'ils sont investis de leurs fonctions pour plus longtemps, ils seront bientôt rassasiés de rapines et leurs gros profits leur inspireront plus de retenue pour le reste du temps. Au contraire, si on leur donnait immédiatement des successeurs, les sujets offerts en proie aux fonctionnaires ne pourraient jamais leur suffire, parce que ceux-ci ne verraient pas revenir les occasions qui avaient permis à leurs prédécesseurs de se gorger de butin et de se relâcher ensuite de leur âpreté au gain, puisqu'ils seraient déplacés avant d'avoir profilé de leur chance. [174] Et voici ce que Tibère donnait en manière d'exemple (54). Un blessé gisait à terre ; une quantité de mouches couvrait ses plaies. Un passant plaignit son infortune et, le croyant incapable de s'aider lui-même, se mit en devoir de chasser les mouches. [175] Mais l'autre lui demanda de cesser d'agir ainsi. Le passant le questionna sur la raison qui lui faisait négliger d'échapper au mal qui avait fondu sur lui. « Tu me ferais, dit le blessé, un plus

grave tort en chassant ces mouches ; car celles-ci, déjà pleines de mon sang, ne sont plus aussi acharnées à me tourmenter et se retiennent un peu. Mais si d'autres, avec des forces intactes et attirées par la faim, s'emparaient de mon corps déjà épuisé, elles le conduiraient au trépas ». [176] C'est donc pour ces raisons que Tibère lui-même, parce que les tributaires étaient accablés par de nombreuses malversations, avait soin de ne pas changer continuellement leurs gouverneurs qui, à la façon des mouches, les harcelaient, craignant qu'à leur nature déjà portée à la cupidité s'ajoutât encore la perspective d'être bientôt privés du profit qu'ils en tiraient. [177] Mon exposé sur les dispositions naturelles de Tibère est confirmé par ses actes mêmes ; en effet, dans ses vingt-deux ans de principat, il n'envoya au total aux Juifs que deux hommes pour gouverner leur peuple, Gratus et Pilate son successeur. [178] Et ce n'est pas seulement envers les Juifs qu'il se comportait ainsi ; il ne tenait pas une autre conduite à l'égard de ses autres sujets. Quant aux prisonniers, il laissait entendre que, s'il remettait à plus tard leur interrogatoire, c'était pour qu'une condamnation à mort ne vînt pas alléger leurs maux présents, puisque ce n'était pas leur vertu qui les avait mis en telle situation, et pour qu'une peine plus grande s'ajoutât ainsi à celle qu'ils éprouvaient.

[179]. Voilà pourquoi Eutychus n'obtenait pas d'audience et restait enchaîné. Avec le temps, Tibère, partant de Caprée, arrive à Tusculum à environ cent stades de Rome et Agrippa demande à Antonia d'obtenir que l'on écoute les accusations qu'Eutychus portait contre lui. [180] Or, Antonia avait toujours du crédit auprès de Tibère en raison de leur parenté - car elle était la femme de son frère Drusus - et à cause de sa vertu, car, encore jeune, elle avait persisté dans le veuvage et refusé de se remarier bien qu'Augusta l'eût exhortée à le faire, vivant à l'abri de tout reproche.

[181] D'autre part., elle avait rendu un très grand service à Tibère. En effet, une grande conspiration avait été ourdie centre lui par Séjan, son familier, qui avait alors le plus grand pouvoir parce qu'il avait le commandement de l'armée (55) la plupart des sénateurs et des affranchis s'étaient ralliés à lui ; l'armée avait été séduite, l'entreprise faisait de grands progrès et Séjan aurait réussi son coup si Antonia n'avait montré une audace plus avisée que la perversité de Séjan. [182] Dès qu'elle apprit ce qui se machinait contre Tibère, elle lui écrivit tout en détail et, remettant la lettre à Pallas, celui de ses esclaves dont elle était le plus sûre, l'envoya auprès de Tibère à Caprée. Tibère, averti de la chose, mit à mort Séjan et ses complices, tandis qu'il honora encore plus Antonia, déjà estimée par lui, et lui accorda une confiance entière. [183] Donc, sollicité par cette Antonia de questionner Eutychus : « Si, dit Tibère, Eutychus a menti pour amuser Agrippa, le châtiment que je lui ai infligé moi-même est une punition suffisante ; mais si à la torture on reconnaissait qu'il a dit la vérité, qu'Agrippa craigne, en voulant punir son affranchi, d'attirer plutôt sur lui-même un juste châtiment. »

[184] Antonia raconta cela à Agrippa et celui-ci ne fit qu'insister davantage pour demander une enquête sur l'affaire. Comme il ne cessait de la supplier, Antonia saisit le moment favorable. [185] Tibère se faisait porter, couché dans sa litière, précédé par

son petit-fils Caius et par Agrippa qui venaient de prendre leur repas du matin, et. Antonia marchait auprès de la litière ; elle lui demanda donc de faire appeler Eutychus et de l'interroger. [186] Mais lui : « Eh bien, que les dieux sachent, ô Antonia, dit-il, que ce n'est pas de mon propre gré, mais forcé par la demande que je vais agir ainsi ». Après avoir dit cela, il ordonna à Macron (56), successeur de Séjan, d'amener Eutychus. Ce dernier arriva aussitôt. Tibère lui demanda ce qu'il avait à lui dire contre l'homme qui lui avait donné la liberté. [187] L'autre répondit : « Maître, Caius que voici et Agrippa se faisaient transporter en char et j'étais assis à leurs pieds ; après avoir fait le tour de beaucoup de sujets de conversation, Agrippa dit à Caius : Si seulement arrivait enfin le jour où ce vieillard, en quittant la vie, te désignera nomme maître du monde ; en effet, Tibère son petit-fils ne nous gênerait guère, car tu le ferais périr et la terre jouirait de la félicité et moi-même tout le premier. » [188] Tibère considéra ces paroles comme dignes de créance et rappela aussitôt son ancien ressentiment contre Agrippa, parce qu'ayant reçu l'ordre de servir Tibère, petit-fils de l'empereur et fils de Drusus, Agrippa l'avait négligé en désobéissant aux ordres reçus et s'était entièrement mis du côté de Caius. [189] « Macron, dit-il, fais enchaîner cet homme ». Marron, soit qu'il n'eût pas compris clairement à qui l'ordre s'appliquait, soit qu'il ne s'attendit pas à un tel ordre concernant Agrippa, temporisa pour être sûr de ce qu'avait dit Tibère. [190] Mais quand l'empereur eut fait le tour de l'hippodrome et trouvé Agrippa encore debout : « Eh bien ! Macron, dit-il, j'ai ordonné d'enchaîner cet homme ! ». Et l'autre lui demandant encore quel homme : « Mais Agrippa ! » dit-il. Mors Agrippa eut recours aux prières, lui rappelant le fils dont il avait partagé la jeunesse et l'éducation donnée à Tibère ; néanmoins cela ne servit de rien et on l'emmena enchaîné et vêtu de pourpre.

[191]. Comme la chaleur était excessive et qu'on ne lui donnait avec ses aliments que peu de vin, la soif le brûlait ; il se désespérait de cela et le regardait comme une indignité. Ayant donc vu un des esclaves de Caius, nommé Thaumaste, qui portait de l'eau dans un vase, il lui demanda à boire. [192] Quand l'autre lui eut volontiers tendu le vase et qu'il eut bu : « Puisque c'est pour mon bien, dit-il, ô esclave, que tu m'as rendu ce service, si je suis délivré de ces chaînes, je m'empresserai de demander ta liberté à Caius, car, même lorsque j'étais prisonnier, tu n'as pas plus manqué de me servir qu'auparavant lorsque j'étais en état d'être honoré. » Il tint parole et le paya de retour comme il le disait, : [194] plus tard, en effet, devenu roi, il affranchit avec éclat Thaumaste que lui avait donné Caius devenu empereur et il le nomma intendant de sa fortune. En mourant, il le laissa à son fils Agrippa et à sa fille Bérénice pour les servir dans les mêmes fonctions, si bien que Thaumaste mourut âgé avec cette dignité ; mais cela se passa bien plus tard.

[195]. Pour le moment, Agrippa se tenait enchaîné devant le palais, appuyé à un arbre parce qu'il était découragé, en compagnie do beaucoup de prisonniers enchaînés comme lui. Or, un oiseau se posa sur l'arbre auquel Agrippa s'était adossé ; les

Romains appellent cet oiseau bubo (57). Un prisonnier germain, l'ayant vu, demanda au soldat qui était cet homme villa de pourpre. [196] Ayant appris qu'il se nommait Agrippa et était de race juive et parmi les plus nobles de cette nation, il demanda au soldat attaché à lui (58) de pouvoir parler au prisonnier, parce qu'il voulait l'interroger sur les choses de sa patrie. [197] Il l'obtint et lorsqu'il fut tout près. « Jeune homme, fui dit-il au moyen d'un interprète, tu es bien accablé par la catastrophe soudaine qui t'a réduit à un malheur si brusque et si complet, et tu ne croiras pas à mes paroles qui pourraient t'expliquer les desseins divins par lesquels tu échapperas à ton malheur présent. [198] Sache donc, - j'en atteste les dieux de ma patrie et ceux de ce pays qui nous ont donné ces fers que je ne dirai rien parce que la langue me démange, ni pour te réconforter en vain, car les prophéties de ce genre, lorsque les faits les démontent, apportent une souffrance plus pénible que si, dès le début, on n'en avait rien entendu. Mais à mes risques et périls j'ai cru juste de te dévoiler complètement l'avertissement des dieux. [210] Il est impossible que tu ne sois pas rapide-mentdélivré de ces chaînes et que tu n'arrives pas au comble des honneurs et de la puissance ; tu seras un objet d'envie pour tous ceux qui à présent prennent ton sort en pitié, et tu auras une fin heureuse avec des enfants à qui tu laisseras ta fortune. Mais souviens-toi que, lorsque tu reverras cet oiseau, tu n'auras plus que cinq jours à vivre. [201] Et cela arrivera de la façon qu'indique le dieu qui t'a envoyé cet oiseau. Te priver de la connaissance de cette prédiction m'a semblé injuste, car la certitude du bonheur à venir doit t'aider à mépriser le malheur présent. Mais souviens-toi, quand tu auras le bonheur entre les mains, de me faire échapper à mon tour au sort qui nous est maintenant commun. » [202] Cette prophétie du Germain prêta autant à rire à Agrippa qu'elle lui parut ensuite digne d'admiration.

[203] Antonia, très affligée du malheur d'Agrippa, considérait comme trop délicat et d'ailleurs impossible de parler de lui à Tibère ; mais elle obtenait de Macron que les soldats à qui sa garde était confiée fussent des gens convenables, commandés par un centurion qui lui serait attaché, qu'on lui accordât de se baigner chaque jour, qu'on donnât accès à ses affranchis et à ses amis et qu'on lui fournit toutes les autres facilités pour prendre soin de son corps. [204] On laissait venir à lui son ami Silas et ses affranchis Marsyas et Stoicheus, qui lui apportaient les mets qu'il aimait et l'entouraient de tous les soins, lui fournissant des vêtements sous prétexte de les vendre et les étendant, sous lui, quand venait la nuit, grâce à la complicité des soldats avertis par Macron. Cela dura six mois. Telle était pendant ce temps la situation d'Agrippa.

[205]. Mais Tibère, revenu à Caprée, s'affaiblissait peu à peu ; bientôt sa maladie s'aggrava, il désespéra de guérir et ordonna à Evodus, l'affranchi qu'il estimait le plus, de lui amener ses enfants, parce qu'il désirait leur parler avant de mourir. [206] Il n'avait plus d'enfants légitimes, car Drusus, son fils unique, était mort. Mais le fils de celui-ci, Tibère surnommé Gemellus, survivait, ainsi que le fils de son frère Germanicus. [207] Ce denier était déjà un jeune homme : il avait reçu une éducation très

soignée et était entouré de l'affection du peuple, qui l'honorait à cause des vertus de Germanicus son père. Celui-ci avait, en effet, atteint le comble de la faveur parmi le peuple, qu'il n'avait jamais froissé, grâce à la fermeté de son caractère et à l'affabilité de son accueil, et il en avait acquis l'estime en voulant se montrer équitable envers tous. [208] Aussi non seulement le peuple et le sénat en faisaient grand cas, mais encore tous les peuples sujets, car les uns, qui l'avaient fréquenté, avaient été gagnés par l'agrément de son commerce et les autres avaient entendu les premiers leur en parler. [209] A sa mort ce fut un deuil général (59), non parce que le dévouement à l'empire faisait feindre d'avoir subi une calamité, mais parce que chacun ressentait une affliction vraie et. regardait la mort de Germanicus comme un malheur personnel, tant son commerce était agréable. [210] Cela fut même un legs très utile à son fils auprès de tout le monde, et l'armée surtout était enthousiasmée, considérant comme une vertu de mourir, s'il le fallait, pour lui assurer le pouvoir.

[211]. Après avoir donne à Evodus l'ordre de lui amener les enfants le lendemain vers l'aube, Tibère pria les dieux de ses pères de lui montrer par quelque signe manifeste celui qui devait succéder à l'empire, car, s'il s'efforçait de laisser le pouvoir au fils de son fils, il se fiait plutôt au signe que la divinité ferait paraître touchant ses héritiers qu'à son opinion et à sa volonté personnelles. [212] Or, il se vit prédire que l'héritier de l'empire serait celui qui, le lendemain, arriverait le premier auprès de lui. Après réflexion, il envoya dire au précepteur de son petit-fils de lui amener l'enfant à la première heure, parce qu'il supposait que Dieu serait dupe du stratagème ; mais Dieu tourna en sens contraire la décision de Tibère. [213] Donc l'empereur, après avoir formé son projet, ordonna à Evodus, dès qu'il lit jour, d'introduire celui de ses enfants qui serait là le premier. L'autre, sortant, rencontra Caius devant le palais. Tibère n'était pas encore arrivé parce qu'il attendait son repas, et Evodus ignorait complètement le désir de son maître. «Ton père t'appelle, dit-il à Caius. » Et. il le fit entrer. Quand Tibère aperçut Caius, il eut pour la première fois la notion de la puissance divine et comprit que la sienne lui était entièrement retirée, puisque Dieu ne lui avait pas donné la possibilité de sanctionner ses décisions. [215] Il se lamenta beaucoup de s'être vu dépouiller du pouvoir de ratifier ses résolutions et de ce que son petit-fils Tibère manquât l'empire romain et en même temps se trouvât en péril, parce que son salut dépendait de gens plus puissants qui jugeraient sa fréquentation intolérable, sans que sa parenté pût lui servir, puisque son supérieur le craindrait et le haïrait en croyant d'abord qu'il ferait le siège du pouvoir et ensuite qu'il conspirerait sans cesse pour sa sécurité et pour s'emparer de l'autorité. [216] Mais Tibère s'adonnait beaucoup à la connaissance des horoscopes et dirigeait volontairement sa vie d'après leur succès (60), encore bien plus que n'importe quel autre adepte de cette science. Ainsi, ayant un jour vu venir Galba, il fit à quelques-uns de ses amis les plus intimes qu'ils voyaient, arriver l'homme qui serait un jour honoré de l'empire romain. [217] De tous les empereurs il fut

celui qui crut le plus à la valeur de toutes les prophéties à cause de leur vérité et il les employait dans ses affaires.

[218] Aussi fut-il tourmenté par cette coïncidence, s'affligeant comme si le fils de son fils était mort et accusant d'avoir eu recours à des auspices : en effet, il aurait pu mourir débarrassé de toute affliction s'il avait ignoré l'avenir, et il avait fait en sorte qu'il mourrait (61) avec la prescience du malheur futur de ses parents les plus chers.

[219] Mais, bien que bouleversé par l'attribution imprévue de l'empire à celui qu'il n'aurait pas choisi, il n'en dit pas moins à Caius, à contre cœur et contre son gré : « Mon enfant, quoique Tibère me soit plus proche que lui, par ma décision et par le décret conforme des dieux, je remets entre tes mains l'empire des Romains. [220] Je te demande, quand tu l'auras obtenu, de ne rien oublier, ni ma bienveillance qui te porte à un tel comble d'honneur, ni ta parenté avec Tibère ; [221] et puisque, tu le sais, avec la volonté des dieux et d'après elle, je t'ai procuré de si grands biens, je te prie de me récompenser de ma bonne volonté en cette circonstance et aussi de t'intéresser à Tibère en bon parent, en sachant surtout que Tibère, s'il vit, peut être un rempart pour toi et défendre à la fois ton empire et ta vie, tandis que sa mort serait le prélude de ta perte. [222] Car l'isolement est périlleux pour ceux qui sont placés au faite d'une telle puissance et les dieux ne laissent pas impunies les injustices commises malgré la loi qui ordonne d'agir d'une manière toute contraire. » [223] Telles furent les paroles de Tibère. Mais il ne persuada pas Caius, en dépit des promesses de celui-ci, car, après son accession à l'empire, il mit à mort le jeune Tibère comme l'autre l'avait prédit et périt peu après victime d'un complot tramé contre lui.

[224]. Tibère, après avoir désigné Caius pour son successeur à l'empire, vécut encore quelques jours, puis mourut après avoir occupé lui-même le pouvoir vingt-deux ans cinq mois et trois jours. Caius fut le quatrième empereur. [225] A le nouvelle de la mort de Tibère, les Romains se réjouirent ; néanmoins ils osaient à peine y croire, non qu'ils ne la désirassent pas - ils auraient payé cher pour que ce bruit fût véridique - mais par crainte qu'une fausse nouvelle ne les incitât à trahir leur joie et ne les perdit ensuite par une accusation. [226] En effet, cet homme, plus que tout autre, avait fait le plus grand mal aux nobles Romains, car il était irascible en tout et, assouvissait sans mesure sa colère, même si la haine qu'il avait conçue était sans motif ; d'ailleurs son naturel même le poussait à sévir contre tous ceux qu'il jugeait (62), et il punissait de mort même les fautes les plus légères. [227] Aussi, bien qu'on eût accueilli avec joie le bruit répandu à sen sujet, on était empêché de manifester à cette nouvelle tout le plaisir qu'on aurait. voulu par la crainte des maux à prévoir au cas où on aurait été frustré de cette espérance. [278] Mais Marsyas, l'affranchi d'Agrippa, ayant appris la mort de Tibère, se précipita en courant pour annoncer la bonne nouvelle à Agrippa et, le rencontrant qui sortait pour aller aux Thermes, il lui lit un signe de tête et lui dit en langue hébraïque : « Le lion est mort. ». Agrippa comprit le sens de sa phrase et, tout transporté de joie : « Mille grâces te soient. rendues, dit-il, non seulement de tout

le reste, mais surtout de cette bonne nouvelle, pourvu seulement que ce que tu me dis soit vrai ! » [230] Le centurion chargé de la garde d'Agrippa, voyant avec quelle hâte Marsyas était arrivé et quelle joie ses paroles avaient apportée à Agrippa, supposa que quelque changement était l'objet de leur entretien et leur demanda de quoi ils parlaient. [231] Ils éludèrent un certain temps sa question, mais comme il insistait. Agrippa lui dit tout sans aucune crainte, car c'était déjà un ami, Le centurion partagea la joie causée par la nouvelle parce qu'elle était bonne pour Agrippa et lui offrit à dîner. Pendant qu'ils festoyaient et buvaient libéralement, quelqu'un vint annoncer que [232] Tibère était vivant et allait revenir à Rome dans quelques jours. Le centurion tout bouleversé par ces paroles car il avait fait un acte qui le mettait en péril de mort en soupant joyeusement avec un prisonnier et cela pour fêter la mort de l'empereur - jette Agrippa à bas de son lit et s'écrie : « Supposes-tu par hasard que j'ignore que tu m'as menti en m'annonçant la mort. de l'empereur et que tu ne paieras pas tes paroles de ta tête ? »s [233] A ces mots il fait enchaîner Agrippa qu'il avait fait libérer auparavant et établit autour de lui une garde plus vigilante qu'avant. Agrippa passa cette nuit là dans de tels maux. [234] Mais le lendemain le bruit de la fin de Tibère grandit à Rome et prit de la consistance ; les gens avaient déjà le courage d'en parler ouvertement ; quelques-uns même offraient des sacrifices. [235] Puis vinrent deux lettres de Caius, l'une au Sénat annonçant le mort de Tibère et sa propre accession à l'empire, l'autre à Pison, préfet de la ville, lui faisant connaître la même chose et lui ordonnant de laisser Agrippa quitter le camp (63) pour la maison où il vivait avait son arrestation. Agrippa fut désormais sûr de son salut, car, s'il était gardé et surveillé, c'était pourtant avec toutes sortes de libertés. [236] Quand Caius fut arrivé à Rome, amenant le corps de Tibère, et qu'il lui eut fait de somptueuses funérailles selon les coutumes ancestrales, il aurait volontiers fait remettre Agrippa en liberté le jour même si Antonia ne l'en avait empêché, non par haine coutre le prisonnier, mais par souci de la dignité de Caius et pour lui épargner la réputation d'avoir accueilli avec joie la mort de Tibère en libérant sur le champ un homme emprisonné sur son ordre. [237] Cependant, peu de jours après, il le manda près de lui, le fit tondre et lui fit changer de vêtements ; puis il lui mit le diadème sur la tête et le nomma roi de la tétrarchie de Philippe en lui faisant cadeau de celle de Lysanias ; (64) en échange de sa chaîne de fer, il lui en donna une d'or de poids égal, et il envoya Marcel !us comme vice-roi en Judée.

[238]. La deuxième année du principat. de Caius César, Agrippa lui demanda la permission de s'embarquer pour aller installer son gouvernement et de revenir quand il aurait réglé toutes ses autres affaires comme il le fallait. [239] Avec la permission de l'empereur il y alla et, contre l'attente de tous, s'y montra en roi, prouvant ainsi la puissance de la fortune sur les choses humaines à tous ceux qui le contemplaient et comparaient sa pauvreté de jadis à sa prospérité présente. Les uns le félicitaient de n'avoir pas été déçu dans ses espérances, les autres ne pouvaient croire à ses épreuves passées.

CHAPITRE VII

1. Hérode et Hérodiade sont jaloux d'Agrippa. - 2. Caligula les exile à Lyon et donne à Agrippa leur territoire et leur fortune.

[240]. *(65)* Hérodiade, sœur d'Agrippa et femme d'Hérode, tétrarque de Galilée et de Pérée, regardait avec jalousie la puissance de son frère parce qu'elle le voyait parvenu à une bien plus grande dignité que son mari et parce que, après s'être enfui faute de pouvoir payer ses dettes, il revenait avec des honneurs et une telle félicité. [241] Elle en était donc chagrinée et supportait mal un si grand changement ; surtout, quand elle le voyait avec les insignes habituels de la royauté et environné de multitudes, elle ne pouvait dissimuler la souffrance causée par sa jalousie. Par ses sollicitations, elle excitait son mari à s'embarquer pour Rome afin de revendiquer des honneurs égaux ; [242] en effet la vie leur serait à charge si Agrippa, fils de roi Aristobule que son père avait condamné à mort, réduit à une indigence si désespérée qu'il avait fallu lui fournir tout le nécessaire pour chaque jour et forcé de s'embarquer pour fuir ses créanciers, revenait en roi, alors que lui, Hérode, bien qu'il fût fils de roi et que sa proximité du trône l'appelât à jouir d'un changement analogue, se contentait de vivre en simple particulier. [243] « Même si auparavant, Hérode, disait-elle, tu n'étais pas attristé de te trouver à un rang moins élevé que le père dont tu es né, maintenant du moins aspire à la dignité qu'a ton parent et ne supporte pus d'être au-dessous de cet homme qui te dépasse et honneurs après avoir courtisé ta richesse ; ne reconnais pas que sa pauvreté puisse avoir eu plus de vertu que notre opulence, et considère comme honteux d'être surpassé par ceux qui, hier et naguère, n'ont pu vivre que grâce à ta pitié. [244] Allons donc à Rome sans épargner notre peine, notre argent et notre or, car il ne vaut pas mieux les garder que de los dépenser pour acquérir la royauté

[245]. *(66)* Hérode résista un certain temps ; content de sa tranquillité, il se méfiait des embarras de Rome et essayait de chapitrer sa femme. Mais elle insistait d'autant plus qu'elle le voyait reculer davantage et elle l'exhortait à ne rien négliger pour devenir roi ; [246] elle ne cessa pas avant d'avoir réussi à le convaincre d'accepter son avis, bien qu'à contrecœur, car il était impossible à Hérode d'échapper à ce que sa femme avait décidé à ce sujet. Ayant donc fait des préparatifs aussi somptueux qu'il le pouvait et sans épargner aucune dépense, Hérode s'embarque pour Rome en emmenant Hérodiade. [247] Mais Agrippa, ayant deviné leurs dispositions et le but de leurs préparatifs, se préparait lui-même dés qu'il les sut embarqués, il envoya lui aussi à Rome son affranchi Fortunatus, porteur de présenta pour l'empereur ainsi que d'une lettre coutre Hérode, et chargé de renseigner directement Caius s'il en avait l'occasion. [248] Fortunatus qui s'était embarqué à la poursuite d'Hérode et avait lait une heureuse traversée, fut devancé par Hérode de si peu qu'au moment où Hérode rencontrait Caius, l'autre débarquait et remettait sa lettre. [249] Tous deux prirent terre à Dicéarchia et trouvèrent Caius à Baies, petite vile *(67)* de Campanie située à environ cinq stades *(68)* de Dicéarchia. II y a là une résidence royale luxueusement

installée, car chacun des empereurs a fait de son mieux pour éclipser ses prédécesseurs. Ce lieu possède aussi des sources thermales naturelles qui jaillissent du sol, et dont les bains sont bons pour la santé en contribuant à l'agrément du séjour. [250] Caius, tout en parlant à Hérode, à qui il avait donné audience en premier lieu, lisait en même temps la lettre qu'Agrippa avait. rédigée pour l'accuser. Or, Agrippa accusait Hérode d'avoir jadis conspiré contre le pouvoir de Tibère avec Séjan et de conspirer maintenant avec Artabane le Parthe contre le pouvoir de Caius. [251] Comme preuve à l'appui de ses dires, il indiquait que des armes pour soixante-dix mille fantassins se trouvaient dans l'arsenal d'Hérode. Emu par cette découverte, Caius demanda à Hérode si cette indication touchant les armes était vraie. [252] L'autre, qui ne pouvait dire le contraire, parce que la vérité était certaine, avoua, et Caius, ajoutant foi aux accusations de complot, le priva de sa tétrarchie, qu'il annexa au royaume d'Agrippa à qui il donna aussi la fortune d'Hérode, et il condamna celui-ci à l'exil perpétuel en lui imposant pour résidence Lyon, ville de Gaule. [253] Apprenant qu'Hérodiade était la sœur d'Agrippa, il lui assigna sa fortune personnelle et lui dit que son frère était le protecteur qui l'empêchait de partager le malheur de son mari. [254] Mais elle lui répondit : « C'est avec magnanimité et avec la dignité qui te convient, ô empereur, que tu parles ainsi, mais mon dévouement pour mon mari m'empêche de profiter de la faveur que tu m'accordes, car, ayant partagé son bonheur, je jugerais injuste de l'abandonner quand il est dans l'infortune. » [255] Caius, irrité par cet orgueil, l'exila aussi avec Hérode et donna ses biens propres à Agrippa. C'est ainsi que la haine d'Hérodiade contre son frère et la foi ajoutée par Hérode aux bavardages de sa femme furent châtiées par Dieu. [256] Quant à Caius, il administra les affaires de l'empire avec assez de grandeur d'âme pendant la première et la seconde années ; sa modération lui valut une grande popularité chez les Romains eux-mêmes et chez leurs sujets. Mais, avec le temps, il cessa de se regarder comme un homme, se divinisant lui-même à cause de la grandeur de sa puissance, et il en arriva à se conduire en tout sans respecter les dieux.

Chapitre VIII

1. Accusations d'Apion contre les Juifs. - 2. Caligula ordonne à Petronius de lui dédier une statue dans le Temple. - 3-6. Résistance passive des Juifs. Petronius en réfère à l'empereur. - 7-9. Agrippa obtient de Caligula qu'il renonce à son projet. Petronius est sauvé par la mort de l'empereur.

[257]. Des troubles (69) s'élevèrent à Alexandrie entre la colonie juive et les Grecs ; trois délégués choisis par chacun des deux partis allèrent, trouver Caius. L'un des ambassadeurs des Alexandrine était Apion (70), qui calomniait beaucoup les Juifs en prétendant, entre autres choses, qu'ils méprisent le culte de l'empereur : [258] alors que tous les sujets de l'empire romain élevaient à Caius des autels et des temples et lui rendaient, par ailleurs en tout les mêmes honneurs qu'aux dieux, seuls les Juifs consi-

déraient comme honteux de l'honorer par des statues et de jurer en attestant son nom.

[259] Apion dit ainsi beaucoup de choses désagréables par lesquelles il espérait exciter Caius, comme c'était probable. Philon (71), chef de la délégation juive, homme illustre en tout, frère de l'alabarque Alexandre et très versé dans la philosophie, était en mesure de réfuter ses accusations. Caius le lui interdit et lui ordonna de s'éloigner de sa présence ; il était visiblement très irrité et prêt à prendre une mesure terrible contre les Juifs. Philon s'en alla sous les outrages et dit aux Juifs qui l'entouraient qu'il fallait avoir bon courage, car, si Caius s'emportait contre eux en paroles, en fait il s'était déjà attiré l'inimitié de Dieu.

[261]. (72) Mais Caius, irrité d'être tellement dédaigné par les Juifs seuls, envoya comme légat en Syrie Petronius (73), qui succéda à Vitellius dans le gouvernement ; il lui ordonna d'entrer en Judée avec de nombreuses forces et de lui dresser une statue dans le Temple de Dieu, si les Juifs l'accueillaient de bon gré, et de les mâter d'abord par la guerre s'ils se montraient malveillants.

[262] Petronius, après avoir pris possession de la Syrie, se hâta d'obéir aux ordres de l'empereur. Il réunit autant d'auxiliaires qu'il put et prenant avec lui deux légions de l'armée romaine, arriva à Ptolémaïs pour y hiverner, car il voulait pousser activement la guerre au printemps, et il écrivit à Caius ses résolutions. Caius, louant son ardeur, lui ordonna de ne pas se relâcher et de faire une guerre sans merci à ceux qui n'obéiraient pas. [263] Or, plusieurs de milliers de Juifs vinrent à Ptolémaïs trouver Petronius pour lui demander de ne pas les forcer à transgresser la loi de leurs pères.

[264] « Si, dirent-ils, tu as entièrement résolu d'apporter et de dresser cette statue, tue-nous avant de faire ce que tu as décidé, car nous ne pourrions vivre en contemplant (74) des choses qui nous sont interdites par l'autorité de notre législateur et de nos ancêtres qui ont décidé que cela importe à la vertu. ». [265] Petronius, irrité, leur répondit : « Si j'étais l'empereur et que j'eusse conçu le projet de faire cela de ma propre volonté, le discours que vous venez de me tenir serait légitime ; mais maintenant que l'empereur m'a donné des ordres, il est de toute nécessité d'obéir à ses prescriptions, parce que les enfreindre entrainerait un châtiment inexorable. » [266] «Puis donc que tu es d'avis, Petronius, dirent les Juifs, de ne pas enfreindre les ordres de Caius, nous-mêmes nous ne pouvons enfreindre les ordres de notre roi, car, confiants en Dieu et grâce à la vertu et aux peines de nos ancêtres, nous sommes restés jusqu'ici sans les transgresser ; nous n'oserions pas devenir assez pervers pour violer nous-mêmes, par crainte de la mort, les interdictions que Dieu a prononcées pour notre bien. [267] Nous supporterons donc toutes les vicissitudes du sort pour maintenir les lois de nos pères En nous exposant aux dangers, nous savons bien que l'espoir de les vaincre nous restera, car Dieu nous assistera si nous acceptons les plus terribles épreuves pour l'honorer, et la fortune est d'essence changeante. En t'obéissant, au contraire, nous nous exposerions au très grave reproche de lâcheté, car c'est pour ce motif que nous semblerions transgresser la loi, et nous nous attirerions la

colère de Dieu qui pourrait bien, même à ton jugement, être plus fort que Caius. »

[269] 3 (75) Petronius vit, à leurs discours que leur résolution était invincible, qu'il ne pouvait sans combat, servir Caius en lui faisant dédier une statue et qu'il devrait procéder à un grand massacre. Réunissant ses familiers et les officiers qu'il avait autour de lui, il se hâta d'aller à Tibériade, désireux de se rendre compte de la situation des Juifs. [270] Ceux-ci, considérant comme immense le péril de la guerre contre les Romains, mais comme plus grand encore celui de transgresser la loi, se portèrent de nouveau par dizaines de mille au-devant de Petronius quand il fut arrivé à Tibériade, [271] le suppliant de ne pas leur infliger une telle contrainte et. de ne pas souiller leur ville par la consécration d'une statue. « Ferez-vous donc la guerre à l'empereur, dit Petronius, sans tenir compte de ses préparatifs et de votre faiblesse ? » - « Puissions-nous n'avoir jamais à combattre répondirent-ils, mais nous mourrons avant de transgresser les lois ». Et ils se prosternèrent la face contre terre en découvrant leur gorge (76), déclarant qu'ils étaient prêts à mourir. [272] Cela se répéta pendant quarante jours ; du reste, ils négligeaient de cultiver leurs champs au moment même de la saison des semailles, car ils étaient bien décidés à mourir et le désiraient plutôt que de voir consacrer la statue de l'empereur.

[273]. Telle était. la situation quand Aristobule, frère du roi Agrippa, Helcias le Grand (77) et les principaux membres de la dynastie, avec les premiers citoyens, se rendirent auprès de Petronius pour le supplier, puisqu'il était témoin du zèle du peuple, de ne pas le pousser au désespoir [274] et d'écrire à Caius combien les Juifs avaient horreur d'accueillir la statue, comment ils s'abstenaient de cultiver pour manifester leur opposition, sans vouloir combattre, parce qu'ils ne le pouvaient pas, mais prêts à mourir avec joie plutôt que de transgresser leurs lois, et comment., si la terre n'était pas ensemencée, il y aurait des actes de brigandage par suite de l'impossibilité [275] de payer les impôts. Peut-être Caius se laisserait-il fléchir, au lieu de prendre une décision cruelle ou de penser à détruire complètement ce peuple ; mais s'il persistait dans son dessein présent de guerre, il n'aurait qu'à se charger lui-même de l'entreprise. [276] Voilà à quoi l'entourage d'Aristobule invitait Petronius. Celui-ci, d'une part, était pressé de toutes façons par l'entourage d'Aristobule, qui le suppliait pour des raisons importantes et se servait de tous les moyens pour le fléchir ; [277] d'autre part, il voyait la fermeté avec laquelle les Juifs lui résistaient, et il jugeait terrible d'infliger la mort à tant de milliers d'hommes par égard pour la folie de Caius, de considérer comme coupable leur piété envers Dieu et de se condamner ensuite à une vie pleine de remords. [278] Petronius jugea donc préférable d'annoncer à Caius que ces gens étaient intraitables, bien que sachant (78) que l'empereur serait irrité que l'on n'eût pas obéi à ses ordres sur le champ ; peut-être aussi le persuaderait-il. Si Caius persistait dans la même folie qu'auparavant, Petronius entamerait la guerre contre les Juifs si, au contraire, c'était contre lui que l'empereur tournait sa colère, il était beau pour un sectateur de la vertu de mourir pour une telle multitude d'hommes. Petro-

nius décida donc de se laisser persuader par les paroles des suppliants.

[279]. Comme il avait convoqué les Juifs à Tibériade et qu'ils y étaient venus par dizaines de mille, il se plaça au milieu d'eux et leur fit. savoir que l'expédition actuellement préparée ne l'était pas de sa propre volonté, mais sur l'ordre de l'empereur, qui voulait sur le champ et sans délai assouvir sa colère sur ceux qui avaient l'audace de désobéir à ses décisions ; il convenait qu'ayant été investi d'une telle mission il ne fit rien sans le consentement de l'empereur.

[280] « Cependant, dit-il, je ne crois pas équitable de ne pas faire le sacrifice de ma sécurité et de ma charge pour que vous ne perdiez pas la vie, vous qui êtes si nombreux, qui servez vertueusement (79) votre loi, que vous croyez devoir défendre à tout prix parce que c'est celle de vos pères et qui, en tout, respectez la dignité et la puissance de votre Dieu dont je n'oserais pas voir le Temple abattu par l'insolence de maitres tout puissants. [281] Je vais donc faire connaître à Caius vos résolutions en plaidant, comme je le pourrai votre cause, afin de ne pas vous voir souffrir pour les bons arguments que vous avez présentés. Puissiez-vous avoir aussi l'aide de Dieu, car sa puissance est supérieure aux moyens et aux pouvoirs humains, et puisse-t-il vous accorder de garder vos coutumes ancestrales sans qu'aucune, faute soit commise envers lui et sans qu'aucun dessein humain contraire à sa volonté le prive de ses honneurs habituels ! [282] Mais si Caius, exaspéré, tourne contre moi l'excès de sa colère, je supporterai tout danger et tout malheur qui accablera mon âme (80) et mon corps, plutôt que de vous voir perdus en si grand nombre pour des actions si justes. [283] Allez donc chacun à vos occupations et travaillez la terre. Pour ma part, je vais envoyer un message à Rome et je ne négligerai rien pour vous servir, tant personnellement qu'avec l'aide de mes amis. »

[284]. Après avoir dit cela, il renvoya l'assemblée des Juifs et demanda aux notables de s'occuper de l'agriculture et d'entretenir le peuple dans des espérances favorables. Tandis qu'il se hâtait, ainsi de rendre courage à la foule, Dieu faisait connaitre à Petronius sa présence (81) et son concours. En effet, dès qu'il eut terminé le discours qu'il tint aux Juifs, Dieu fit tomber aussitôt une grande pluie contre l'attente des hommes, car cette journée avait été sereine depuis l'aurore, le ciel ne donnait pas le moindre signe d'ondée et, pendant, toute l'année la grande sécheresse qui régnait avait fait désespérer de voir tomber l'eau du ciel même lorsqu'on apercevait parfois des nuages. [286] Aussi, quand se produisit cette averse abondante, inaccoutumée et inattendue, les Juifs eurent l'espoir que Petronius n'échouerait pas dans sa requête en leur faveur, et Petronius fut très frappé en voyant clairement que Dieu s'intéressait aux Juifs et dévoilait si manifestement sa présence que même ceux qui auraient été réellement résolus à s'opposer à lui ne pouvaient. dire le contraire. [287] Petronius écrivit, entre autres choses propres à convaincre Caius et à le détourner de pousser tant de milliers d'hommes au désespoir, que, s'il les tuait - car ce ne serait pas sans une guerre qu'ils renonceraient à leur lui religieuse - il se priverait du revenu qu'ils lui versaient et rem-

porterait comme trophée des malédictions pour tout l'avenir ; [283] que d'ailleurs la divinité qui régnait sur les Juifs avait montré sa puissance d'une façon certaine et ne laissait aucun doute sur la manifestation de son pouvoir. Voilà où en était Petronius.

[289]. Le roi Agrippa, qui séjournait à ce moment-là à Rome, s'avançait beaucoup dans les bonnes graves de Caius. Un jour il lui offrit un festin et voulut surpasser tout le monde par le luxe du repas et les mesures prises pour le plaisir des convives, si bien que non seulement un autre mais Caius lui-même ne pût songer à l'égaler, encore moins à le surpasser, tant il l'emportait sur tout le monde par ses apprêts et par son désir de tout, offrir à l'empereur. [290] Gaius admira ses dispositions et sa magnificence, car il s'était imposé de gagner sa faveur par le déploiement d'une abondance qui allait jusqu'au-delà de ses moyens. [291] Caius voulut donc rivaliser avec la générosité qu'Agrippa avait montrée pour lui faire plaisir. Excité par le vin et l'esprit tourné vers la joie, il dit pendant le souper, quand Agrippa porta sa santé : [292] « Agrippa, je savais déjà quelle déférence tu as pour moi et le grand dévouement que tu m'as témoigné, malgré les dangers que tu courus du fait de Tibère à cause de cela ; maintenant encore, tu ne négliges rien pour te conduire honnêtement envers moi, en excédant même tes ressources. Aussi, comme je juge déshonorant de t'être inférieur en zèle, je veux compenser toute mon infériorité antérieure. [293] C'est bien peu de chose que tous les dons que je t'ai déjà faits ; aussi, tout ce qui pourrait contribuer à le rendre heureux te sera fourni par ma bonne volonté et ma puissance ».

[294] En parlant ainsi, il pensait qu'Agrippa lui demanderait beaucoup de terres ou les revenus de certaines villes. Mais bien qu'ayant sa requête toute prête, Agrippa ne dévoilait pas sa pensée ; il répondit sur le champ à Caius que ce n'était pas auparavant dans l'espoir d'un gain qu'il l'avait servi contre l'ordre de Tibère, et que maintenant non plus il n'agissait pas pour un profit et, un avantage particuliers. [295] Les présents précédents étaient grands et avaient dépassé ses plus audacieuses espérances. « Et même s'ils ont été inférieurs à ta puissance, dit-il, tes dons dépassent du moins mon attente et mon mérite ». [296] Caius, frappé d'admiration pour sa vertu, n'en persista que davantage à lui demander quel présent lui serait agréable à recevoir. Et Agrippa : « Maître, dit-il, puisque ta bienveillance me juge digne de tes présents, je ne te demanderai rien de ce qui touche à la richesse parce que j'y excelle déjà grandement grâce à ce que tu m'as donné, [297] mais quelque chose qui t'attirerait la gloire d'être pieux et te concilierait l'aide divine pour ce que tu voudrais et me vaudrait chez ceux qui l'apprendraient la gloire d'avoir su que j'obtiendrais de ta puissance tout ce que j'aurais désiré. Je te demande donc de ne plus songer à te faire consacrer la statue que tu ordonnes à Petronius de t'ériger dans le Temple des Juifs ».

[298]. (82) Bien qu'Agrippa jugeât cette demande périlleuse - car si Caius se ne laissait pas persuader, le résultat certain était sa mort - mais croyait la chose très importante eu qu'elle était en effet, il avait décidé de risquer le coup. [299] Or, Caius était à la fois séduit par la déférence d'Agrippa et porté à regarder comme honteux

de faillir, devant de si nombreux témoins, en se repentant si vite de ses promesses, à une demande qu'il avait forcé Agrippa à formuler ; [300] il admirait. aussi la vertu d'Agrippa qui, négligeant d'augmenter son pouvoir personnel par des revenus ou d'autres moyens d'action, s'occupait à satisfaire son peuple par respect pour ses lois et son Dieu. Il acquiesça donc et écrivit à Petronius, le louant et d'avoir rassemblé l'armée et de l'avoir consulté par lettre au sujet des Juifs. [301] « Maintenant donc, si tu as devancé cette lettre en me dédiant la statue, laisse-la debout ; mais si tu n'as pas encore fait la dédicace, ne te tourmente pas davantage à ce sujet, renvoie ton armée et reprends ta charge primitive ; car je ne désire plus qu'une statue me soit dédiée, voulant accorder ma faveur à Agrippa que j'estime trop pour résister à sa demande et à ses prières ». [302] Caius avait écrit cela à Petronius avant d'être averti que celui-ci soupçonnait les Juifs de préparer un soulèvement, parce que leurs dispositions indiquaient qu'ils étaient résolus à menacer de faire la guerre aux Romains. [303] Aussi, très offensé de ce qu'ils eussent osé braver sa puissance, comme il ne reculait jamais devant le mal, ne se distinguait jamais par la vertu, se laissait plus que tout autre emporter par la colère quand bon lui semblait saris y apporter aucune modération et se plaisait à mettre son bonheur à la satisfaire, il écrivit à Petronius : [304] « Puisque tu as préféré tous les dons que les Juifs t'ont faits à mes instructions et que tu as eu l'audace de le mettre à leur service pour leur plaire en transgressant mes ordres, je t'ordonne de juger toi-même ce que tu dois faire, t'étant exposé à ma colère, puisque je suis disposé à faire de toi un exemple enseignant à tous les hommes de maintenant et à toute la postérité qu'il ne faut jamais négliger les ordres de l'empereur. »

[305]. Telle fut la lettre qu'il écrivit à Petronius. Mais elle ne lui arriva pas avant que l'empereur eût quitté la vie, parce que la traversée du message fut si retardée que Petronius reçut avant elle la nouvelle de la mort de Caius. [306] En effet, Dieu n'allait pas oublier les dangers que Petronius avait affrontés en faveur des Juifs et en son honneur ; mais en se débarrassant de Caius par ressentiment de ce qu'il avait osé faire contre son culte, il s'acquitta de sa dette envers Petronius. En même temps que Petronius se réjouirent Rome, tout l'empire et surtout les sénateurs les plus élevés en dignité, parce que Caius avait sévi contre eux avec une fureur sans mesure. [307] Caius mourut peu après avoir écrit à Petronius la lettre qui lui ordonnait de mourir ; la raison de sa mort, ainsi que les circonstances du complot, seront exposées par moi dans la suite du récit (83). [308] Donc Petronius reçut d'abord la lettre qui lui faisait connaître la mort de Caius et, peu après, celle qui lui ordonnait de se tuer. [309] Il fut joyeux de la mort opportune qui avait enlevé Caius et admira la providence de Dieu qui, sans aucun retard, sur le champ, lui avait payé le salaire de son respect pour le Temple et de l'aide qu'il avait portée aux Juifs pour les sauver. Voilà comment Petronius échappa sans peine à un péril mortel qu'il n'avait même pas soupçonne.

Chapitre IX

1. Histoire d'Anilaios et d'Asinaios. - 2-4. Leurs succès. - 5-7. Leurs revers. - 8. Répercussions de ces événements sur le sort des Juifs de Séleucie et de Babylonie.

[310]. Il arriva aux Juifs de Mésopotamie et surtout de Babylonie une catastrophe pire que toute autre : on fit d'eux un massacre immense et tel qu'on n'en avait pas encore raconté auparavant. Je vais en exposer exactement les détails et aussi les causes qui provoquèrent ce malheur. [311] Naarda est une ville de Babylonie, non seulement populeuse, mais maitresse d'un territoire fertile, étendu et rempli d'habitants avec toute sorte de biens : elle est de plus peu accessible à des ennemis, parce qu'elle est entourée sur tout son pourtour par l'Euphrate qui l'environne et par des remparts. [312] Dans le même circuit du fleuve se trouve encore la ville de Nisibis (84). Les Juifs, se fiant à la nature des lieux, déposaient là les doubles drachmes que, selon la coutume nationale, chacun consacrait à Dieu, ainsi que toutes leurs offrandes, et ils se servaient de ces villes comme d'un trésor. [313] C'est de là que, le moment venu, on envoyait les offrandes à Jérusalem. Par dizaines de mille les Juifs s'occupaient de leur transport, parce qu'ils craignaient les brigandages des Parthes dont la Babylonie était tributaire.

[314]. Il y avait deux frères, Asinaios et Anilaios, originaires de Naarda. Comme ils avaient perdu leur père, leur mère leur fit apprendre la fabrication des toiles, car il n'est pas déshonorant, aux yeux des indigènes que les hommes travaillent la laine. Mais celui qui surveillait leur travail et chez qui ils avaient fait leur apprentissage, les frappa parce qu'il leur reprochait d'arriver on retard. [315] Ils regardèrent ce châtiment comme une injustice et, s'emparant de toutes les armes gardées dans la maison, s'en furent vers une région qui séparait les fleuves, propre à fournir de bons pâturages et du fourrage à mettre en réserve pour l'hiver. Autour d'eux se rassemblèrent les jeunes gens les plus dénués de ressources, qu'ils pourvurent d'armes et dont ils devinrent les chefs ; rien ne les empêcha de les tourner vers le mal. [316] Devenus invincibles et ayant construit une citadelle, ils envoyaient auprès des bergers pour leur ordonner de verser un tribut de bétail, ce qui leur fournissait une nourriture suffisante ; ils promettaient leur amitié à ceux qui acceptaient, ainsi qu'une protection contre n'importe quel ennemi venu d'ailleurs, et menaçaient ceux qui refusaient de massacrer leurs troupeaux. [317] Les bergers, ne pouvant, faire autrement, les écoutaient et leur envoyaient le bétail prescrit. Ainsi la force acquise par eux augmenta et ils furent maîtres de s'élancer sur le champ pour maltraiter qui bon leur semblait. Tous ceux qui les rencontraient commençaient à les servir et ils étaient redoutables même pour ceux qui voulaient se mesurer avec eux, de sorte que leur renom arrivait, déjà au roi des Parthes.

[318]. Or, le satrape de Babylonie informé de la chose, voulut les écraser avant que le mal ne devint plus grave. Réunissant une armée aussi forte que possible de Parthes et de Babyloniens, il marcha contre eux dans le dessein de les surprendre et de les en-

lever par son attaque avant même qu'on eût annoncé qu'il préparait son armée. [319] Il se posta donc autour du marais et se reposa. Le lendemain était un sabbat, jour consacré par les Juifs à un repos absolu ; il pensait que les ennemis n'oseraient pas lui résister et croyait qu'il pourrait les prendre sans combat et les ramener enchaînés. Il s'avança donc peu à peu, parce qu'il voulait tomber sur eux à l'improviste. [320] Mais Asinaios se trouvait alors assis avec ses compagnons et ils avaient leurs armes sous la main.

« Camarades, dit-il, j'ai entendu hennir des chevaux et non des chevaux qui paissent, mais de ceux qui perlent des cavaliers sur leur dos, car je crois entendre aussi quelque bruit de mors. Je crains que les ennemis ne nous entourent à notre insu. Mais que quelqu'un s'en aille en éclaireur pour nous renseigner clairement sur ce qui nous menace, et. puissé-je me tromper ! » [321] Cela dit, quelques hommes allèrent observer ce qui se passait et revinrent en hâte.

« Tu ne t'es pas trompé, dirent-ils, et tu as exactement deviné ce que font les ennemis : ils ne sont plus disposés à supporter que nous commettions des violences. [322] Nous avons été environnés d'un piège comme du bétail, et quand cette immense masse de cavalerie s'élance sur nous, nous ne pouvons pas nous servir de nos bras, car le respect des lois de nos ancêtres nous réduit à l'inaction. »

[323] Asinaios ne devait pas régler sa conduite sur l'opinion de son éclaireur ; il crut plus juste, au lieu de mourir dans l'inaction et de réjouir ainsi ses ennemis, d'avoir recours à la force et de mourir, s'il le fallait, en se vengeant de la nécessité où l'on était de visiter la loi. Lui-même prit les armes et inspira à ses compagnons un courage égal au sien. [324] Ils marchent donc à l'ennemi et, en ayant tué beaucoup, parce qu'ils s'avançaient avec dédain comme vers une victoire toute prête, ils mettent le reste en fuite.

[325]. Quand la nouvelle de ce combat arriva au roi des Parthes, étonné de l'audace des frères, il désira les voir et leur parler. II leur envoya donc le plus fidèle de ses gardes du corps pour leur dire : « Le roi Artabane, bien que victime de votre injustice. puisque vous avez attenté à son autorité, réfléchit moins à sa colère qu'à votre courage et il m'a envoyé vous donner l'assurance de sa foi ; il vous accorde la sûreté et l'inviolabilité pendant votre voyage et il désire que vous vous rendiez chez lui en amis, sans ruse et sans tromperie. Il promet de vous donner des présents et de vous élever à des honneurs qui, joints à votre valeur, pourront être utiles à sa puissance. » [327] Asinaios refusa pour sa part d'aller trouver le roi et envoya son frère Anilaios avec les dons qu'il pouvait fournir. Celui-ci partit et fut introduit auprès du roi.

Lorsqu'Artabane vit qu'Anilaios était venu seul, il lui demanda pourquoi Asinaios demeurait en arrière. [328] Apprenant qu'il était resté dans son marais par crainte, il jura par les dieux de ses pères qu'il ne ferait pas le moindre mal à ceux qui s'étaient remis à sa bonne foi. [329] Il lui tendit sa dextre, ce qui chez tous les barbares de cette région est le plus grand gage de confiance dans une rencontre ; personne n'oserait tromper lorsqu'il a donné sa main droite et personne ne craindrait d'avoir confiance après avoir reçu ce gage de sécurité de ceux même qu'il soupçonnerait d'injustice. Cela

fait, Artabane renvoya Anilaios pour décider son frère à venir aussi. [330] Le roi agissait ainsi parce qu'il voulait se servir de la valeur des frères juifs comme d'un frein et se concilier leur amitié, alors que ses satrapies étaient en révolte ou en effervescence et qu'il se préparait déjà à marcher contre elles. [331] Il craignait que, tandis qu'il serait occupé à guerroyer et à maîtriser les rebelles, les compagnons d'Asinaios ne fissent de grands progrès et ne pussent rallier la Babylonie à leur obéissance, ou du moins, s'ils n'y réussissaient pas, ne fussent capables de se livrer à de pires déprédations.

[332]. C'est après avoir fait ces réflexions qu'il congédia Anilaios. Celui-ci persuada son frère en lui exposant, entre autres marques de bienveillance du roi, le serment qu'il avait prêté, de sorte qu'ils se hâtèrent d'aller ensemble chez Artabane. [333] Le roi les reçut avec joie à leur arrivée et s'étonna de voir qu'Asinaios, si vaillant dans l'action, était tout à fait petit de stature et provoquait à première vue chez ceux qui le rencontraient un sentiment de mépris, parce qu'ils le regardaient comme un homme de rien. Il dit à ses familiers que l'âme que faisait voir Asinaios était plus grande que son corps, si on les comparait. Comme au cours d'une beuverie il montrait Asinaios à Abdagase, son maître de camp (85), il le lui nomma et lui dit quelle était sa valeur guerrière. [334] Abdagase lui demanda l'autorisation de le tuer pour tirer vengeance dos injustices qu'il avait commises au détriment du pouvoir des Parthes. « Non, dit le roi, je ne puis t'y autoriser, car cet homme a eu confiance en ma foi, et surtout je lui ai donné ma dextre et j'ai juré par les dieux pour le convaincre. [335] Si tu es un brave, tu n'as pas besoin de mon parjure pour venger la puissance parthe outragée : attaque cet homme à son retour avec les forces qui t'entourent, pourvu que je ne le sache pas. » [336] Ayant à l'aurore fait venir Asinaios : « Il est temps, jeune homme, lui dit-il, que tu rentres dans ton pays, de peur que tu n'excites plusieurs des chefs qui sont ici à entreprendre, dans leur colère, de te tuer contre ma volonté. [337] Je te confie en dépôt la terre de Babylone qui sera par tes soins exempte de maux et purgée de brigands. Il est juste que j'obtienne ton aide pour t'avoir montré que je ne violais pas la foi que je t'avais jurée alors qu'ils s'agissait non du bagatelles, mais de ton salut. » [338] Après avoir ainsi parlé et lui avoir donné des présents, il congédia sur l'heure Asinaios. Celui-ci, rentré dans sa résidence, accrut ses forts déjà construits ou en édifia d'autres : en peu de temps il devint plus puissant. qu'aucun de ceux qui avant lui osèrent usurper le pouvoir après de tels débuts. [339] Les chefs parthes, envoyés de ce côté, lui rendaient hommage, car l'honneur que lui accordait la Babylonie paraissait peu de chose et inférieur à son mérite. Il était. donc en pleine puissance et eu plein crédit. Toutes les affaires de Mésopotamie dépendaient désormais de lui et son bonheur ne lit que croître pendant quinze ans.

[340]. Alors que les deux frères étaient ainsi au comble du succès, la fortune commença à tourner contre eux pour la raison suivante : ils transformèrent en injustice la valeur qui les avait portés au faite de la puissance et transgressèrent les lois de leurs pères pour s'adonner aux passions et aux plaisirs. [341] Un Parthe, venu comme chef

des régions voisines, était accompagné de sa femme. Celle-ci, qui surpassait toutes les autres femmes par ses qualités, avait surtout pris sur lui une grande influence à cause de sa merveilleuse beauté. [342] Soit qu'il eût appris sa beauté par ouï-dire, soit qu'il l'eût peut-être vue de ses propres yeux, Anilaios, frère d'Asinaios, en devint à la fois l'amoureux et l'ennemi, parce qu'il ne pouvait espérer s'unir à elle autrement que s'il obtenait par la force le pouvoir d'en disposer, et parce qu'il jugeait que son désir d'elle était irrésistible. [343] Aussitôt donc son mari fut déclaré leur ennemi et il mourut (86) dans la bataille ; faite prisonnière, elle fut mariée à celui qui l'aimait. Mais ce ne fut pas sans grands malheurs pour Anilaios lui-même et aussi pour Asinaios que cette femme entra dans leur maison : ce fut à leur grand dam, et pour la cause que voici. [344] Une fois son mari mort et ayant été emmenée en captivité, elle dissimula les images des divinités ancestrales de son mari et les siennes - car c'est la coutume de tous les gens de cette région d'avoir dans leur maison des objets de culte et de les emporter quand ils voyagent à l'étranger - et elle emporta ainsi avec elle les coutumes religieuses de sa patrie. D'abord ce fut à l'insu de tous qu'elle pratiqua sort culte ; mais une fois proclamée épouse, c'est comme autrefois et avec les mêmes cérémonies que du vivant de son premier époux qu'elle honorait ses dieux. [345] Alors les compagnons les plus estimés des frères leur firent d'abord des reproches parce qu'Anilaios n'agissait nullement en Hébreu ni de façon conforme à leurs lois en épousant une femme étrangère qui transgressait l'observance de leurs sacrifices et de leurs rites accoutumés ; il fallait donc prendre garde que, par une indulgence excessive pour les plaisirs des sens, il ne perdît l'autorité due à l'honneur et la puissance que Dieu avait fait croître jusqu'à maintenant. [346] Mais ils n'arrivaient à rien et même un des plus estimés fut tué par Anilaios pour avoir usé d'un langage trop libre. En mourant (87) par attachement aux lois, il souhaita que, pour venger son meurtre, Anilaios lui-même, Asinaios et tous leurs compagnons subissent une même fin sous les coups de leurs ennemis, [347] les uns parce qu'ils avaient pris l'initiative la transgresser les lois, les autres parce qu'ils n'étaient pas venus à son secours quand il était ainsi traité pour son respect des traditions. Ils en furent affligés, mais supportèrent cependant cela parce qu'ils se rappelaient que la seule source de leur bonheur avait été la valeur des frères. [348] Mais lorsqu'ils apprirent aussi le culte rendu aux dieux honorés chez les Parthes, ils jugèrent désormais impassible de supporter les outrages infligés par Anilaios à leur loi ; allant trouver Asinaios en grand nombre, ils poussèrent des clameurs contre Anilaios ; [349] ils déclaraient juste que, même si auparavant Asinaios avait dédaigné son intérêt, maintenant du moins il apportât un changement à la situation avant que sa faute n'attirât sa perte avec celle de tous ; ils disaient que le mariage de cet homme n'était conforme ni à leurs avis ni à leurs lois habituelles et que le culte que pratiquait, cette femme insultait le Dieu qu'eux-mêmes vénéraient. [350] Asinaios savait d'ailleurs que l'incartade de son frère était et serait cause de grands maux, mais il la tolérait, vaincu par ses sentiments de famille, et l'excusait d'être dominé par un mal trop puissant, l'amour. [351]

Mais comme de jour en jour les gens s'assemblaient plus nombreux et que leurs clameurs étaient de plus eu plus fortes, il en parla enfin à Anilaios. Il blâma sa conduite antérieure et lui recommanda de cesser d'agir ainsi à l'avenir et de renvoyer la femme à ses parents. [352] Mais ses paroles n'eurent aucun succès, et la femme, comprenant qu'elle était la cause des murmures du peuple et craignant que son amour ne causât le malheur d'Anilaios, mêla du poison à la nourriture d'Asinaios et se débarrassa de cet homme sans rien redouter des conséquences de cet acte, parce que celui qui aurait à la juger était amoureux d'elle.

[353]. Anilaios, exerçant désormais seul le pouvoir, mena son armée contre des villages de Mithridate, un des premiers parmi les Parthes et gendre du roi Artabane, et les livra au pillage ; il y trouva beaucoup d'argent, d'esclaves, de troupeaux et de tout ce dont la possession rend heureux. [354] Mais Mithridate était là par hasard. Dès qu'il connut la prise de ses villages, il fut très irrité qu'Anilaios eût commencé à lui faire du tort sans aucune provocation et eût, de plus, méprisé sa dignité ; il réunit donc tous les cavaliers qu'il put, la plupart en pleine force, et se porta à la rencontre des gens d'Anilaios. Quand il fut arrivé dans une de ses bourgades, il resta en repos dans le dessein de combattre le lendemain, parce que c'était le jour du sabbat, que les Juifs passent dans l'inaction.

[355] Mais Anilaios en fut informé par un étranger syrien d'un autre village qui lui dit exactement, entre autres choses, où Mithridate allait souper. Anilaios prit donc son repas à temps et, s'élança la nuit pour tomber sur les Parthes, sans qu'ils se doutassent de ses mouvements. [356] Aux environs de la quatrième relève (88) des sentinelles il tomba sur eux, tua les uns encore couchés et mit les autres en fuite. Quant à Mithridate, qu'il avait, capturé vivant, il l'emmena chez lui après l'avoir placé tout nu sur un âne, et, qui est regardé chez les Parthes comme le plus grand des outrages.

[357] Comme il l'avait conduit dans une forêt en l'insultant (89) ainsi et que ses amis l'exhortaient à se débarrasser de lui, Anilaios s'empressa de les reprendre et de les contredire. Il n'y aurait pas lieu de tuer un homme qui était, parmi les Parthes, un des premiers par la naissance et que son alliance avec la famille royale avait encore honoré davantage. [358] Ce qu'on lui avait fait était supportable et, bien que Mithridate eût été fort outragé, comme il avait la vie sauve, il garderait de la reconnaissance aux auteurs de ce bienfait ; [359] si, au contraire, il subissait l'irréparable, le roi ne serait pas tranquille avant d'avoir fait, un grand massacre des Juifs de Babylone ; il valait, mieux qu'il les épargnât, parce que c'étaient leurs frères de race et qu'eux-mêmes n'auraient plus de ressource en cas d'échec, tandis que maintenant ils utilisaient la plupart de leurs jeunes gens. Après avoir pensé à cela, l'avoir exposé dans l'assemblée et l'avoir convaincue, il mit en liberté Mithridate. Mais, à son retour, celui-ci fut chargé de reproches par sa femme : [361] gendre du roi, il ne se hâtait pas de la venger et de se venger, mais acceptait d'avoir été ainsi outragé, en se contentant d'une vie qu'il avait obtenue d'un Juif dont, il avait été le captif. « Maintenant, dit-elle, retrouve vite ton

courage, ou je jure par les dieux royaux que je romprai mon union conjugale avec toi. » [362] Mithridate, ne pouvant supporter le tourment quotidien de ces reproches : et craignant aussi que l'orgueil de sa femme ne la poussât à rompre son mariage, rassembla ù nouveau, contre son gré et sa volonté, l'armée la plus nombreuse qu'il put et se mit en campagne, pensant aussi que la vie sauve ne serait pas supportable si lui, un Parthe, était vaincu à la guerre par un Juif.

[363]. Quand Anilaios apprit que Mithridate marchait contre lui avec de grandes forces, il crut peu glorieux de rester dans ses marécages au lieu de se porter à la rencontre de l'ennemi. Espérant avoir le même bonheur qu'auparavant et pensant que le prix de la valeur appartient aux audacieux (90) et à ceux qui ont l'habitude de la hardiesse, il fit sortir ses troupes. [364] Beaucoup de gens s'étaient joints à son armée proprement dite pour piller le bien d'autrui et frapper de terreur l'ennemi par leur aspect. [365] Quand il se furent avancés à quatre-vingt dix stades de distance et que par l'effet de leur marche dans le désert, en plein midi, ils se sentirent accablés, principalement par la soif, Mithridate apparut et se jeta sur eux.

[366] Tant à cause du manque d'eau qu'a cause de l'heure, ils n'avaient pas la force de porter les armes. Il en résulta une honteuse déroute des partisans d'Anilaios. épuisés et attaqués par des troupes fraîches. Le massacre fut grand et les hommes tombèrent par dizaines de mille. [367] Anilaios et tous ceux qui l'entouraient se retirèrent à l'abri de la forêt, donnant à Mithridate l'occasion de se réjouir beaucoup de cette victoire. A Anilaios se joignit de nouveau une foule inexpérimentée de criminels qui faisaient bon marché de leur vie pourvu qu'ils eussent quelque plaisir immédiat, de sorte que leur effectif fut égal au nombre des morts ; mais, en raison de leur ignorance, ils ne valaient pas ceux qui étaient tombés.

[368] Anilaios n'en fit pas moins des incursions dans les bourgades des Babyloniens et ses violences y causèrent une dévastation générale. [369] Les Babyloniens et ceux qui faisaient la guerre envoyèrent des messagers à Naarda aux Juifs qui étaient là et réclamèrent d'eux la livraison d'Anilaios. Comme ceux-ci résistaient à leur demande - d'ailleurs ils n'auraient pu, quand même ils l'auraient voulu, le remettre à leur discrétion - les envoyés les invitèrent à faire la paix. Les Juifs dirent qu'eux-mêmes désiraient des pourparlers de paix et déléguèrent avec les Babyloniens des hommes pour négocier avec Anilaios. [370] Les Babyloniens firent de l'espionnage ; connaissant l'endroit où Anilaios s'était installé, ils assaillirent furtivement pendant la nuit ses gens ivres et livrés au sommeil, tuèrent sans risques tous ceux qu'ils prirent et Anilaios lui-même avec eux.

[371]. Ainsi les Babyloniens furent débarrassés de l'oppression d'Anilaios ; or, c'était un frein à leur haine contre les Juifs, avec lesquels ils avaient presque perpétuellement des différends, causés par l'opposition de leurs lois les premiers qui se liaient à leur force attaquaient leurs adversaires. [372] Maintenant donc que les compagnons d'Anilaios étaient tués, les Babyloniens assaillirent les Juifs. Ceux-ci, irrités des vio-

lences des Babyloniens, mais se trouvant incapables de leur livrer bataille et ne pouvant plus supporter do vivre en commun avec eux, allèrent à Séleucie (91), la ville la plus importante de la région, que Séleucus Nicator avait fondée et où habitaient beaucoup de Macédoniens, un très grand nombre de Grecs et un certain nombre de Syriens. [373] C'est là que se réfugièrent les Juifs. Pendant cinq ans ils y vécurent exempts de maux. Mais la sixième aimée après leur premier désastre à Babylone et après l'arrivée et ln nouvelle installation à Séleucie des réfugiés de cette ville, ils furent en proie à un malheur plus grand par la raison que je vais exposer.

[374]. A Séleucie, la vie entre Grecs et Syriens est presque continuellement troublée par des dissensions. Ce sont d'ailleurs les Grecs qui l'emportent. Lorsque les Juifs vinrent également habiter là, il y avait des troubles, mais les Syriens eurent l'avantage grâce à leur accord avec les Juifs, hommes qui aimaient les dangers et s'offraient avec ardeur pour combattre. [375] Les Grecs, repoussés dans cette guerre civile et ne voyant pour restaurer leur influence antérieure qu'un moyen, à savoir : de rompre l'accord des Juifs et des Syriens, parlèrent chacun séparément aux Syriens qu'ils avaient connus auparavant, en leur promettant la paix et leur amitié ; les Syriens se laissèrent. convaincre très volontiers. [376] Il y eut donc des pourparlers et quand les principaux chefs des deux partis se furent réconciliés, l'entente se fit très vite. Une fois d'accord, ils décidèrent de se donner mutuellement un grand témoignage d'amitié par leur haine commune des Juifs. Tombant à l'improviste sur ceux-ci, ils massacrèrent plus de cinquante mille hommes : tous furent tués, sauf ceux qui purent s'enfuir grâce à la pitié de leurs amis ou à la condescendance de leurs voisins. [377] Ceux-là se retirèrent à Ctésiphon (92), ville grecque située tout près de Séleucie, où le roi passe l'hiver tous les ans et où se trouvent situés la plupart de ses magasins. Ce ne fut pas sans raison qu'ils s'y installèrent, car les Séleuciens étaient soucieux du prestige du pouvoir royal. [378] Tout le peuple des Juifs de cette région eut peur des Babyloniens et des Séleuciens, parce que tous les Syriens du pays étaient d'accord avec les Séleuciens pour combattre les Juifs. [379] Ces derniers se rassemblèrent, pour la plupart à Naarda et à Nisibis et obtinrent la sécurité grâce à la forte situation de ces villes et par le fait que toute une masse de guerriers habitait là. Telle était donc la situation des Juifs de Babylonie.

NOTES

(01) Section 1 = Guerre II, 117-118.

(02) P. Sulpicius Quirinus, consul en 12 avant J.-C., attaché à la personne de C. Julius Caesar, gouverneur de Syrie en 3-2 avant J. C. et en 6 après J.-C., mort en 21. Voir Luc II, 1-2 ; Actes V, 37.

(03) Sur une hauteur et à l'Est près du lac de Tibériade (*Bell. jud.* IV, 1, 1 ; cf. Schürer, I, 615). La Gaulanitide est un district de l'Est du lac ; cependant.partout ailleurs Judas est qualifié

de Galiléen.

(04) Section 2 = Guerre, II, 119-161.

(05) Voir Guerre, II, 119-166.

(06) Section 3 = Guerre, II, 162-163.

(07) Section 4 = Guerre, II, 164-166.

(08) Les mots ἐν τῷ ἐπιτηδεύεσθαι μὴ κεκωλῦσθαι, nous paraissent inintelligibles ou corrompus.

(09) Δακῶν τοῦς πλείστοις λεγομένοις. De toutes les corrections proposées, celle d'Ortellus κτίσαις paraît la plus probable. Posidinius (ap. Strabon, VII, 3, 7) parle en effet, de certaines peuplades thraces qui vivaient sans femmes οὓς κτίσας καλεῖσθαι

(10) Procurateur de Judée en 65.

(11) Sections I-3 = Guerre, II, § 167-169.

(12) 6 après J.-C. La bataille d'Actium (2 sept. 31 av. J.-C. et les jeux quadriennaux institués en souvenir de cette victoire ont servi de point de départ à une ère assez répandue qui se rencontre notamment à Tripoli de Syrie, Séleucie de Pièrie, Antioche et dans certaines villes du Péloponnèse. Josèphe lui-même date un fait du règne d'Hérode μετὰ τὴν πρώτην Ἀκτιάδα, Guerre, I, 20, 4, Cf. Kaestner, De aeris, p. 6 suiv.

(13) Hérode Antipas.

(14) ἦγεν (ou ἤγαγεν ou ἠγόρευεν αὐτήν Αὐτοκτατήριδα. Deltefzen et Naber : προσηγόρευεν Dindorf : ἀνῆκεν. Shürer (II, 211t) croit que la ville reçut l'autonomie, peut-être avec suprématie (nominale) sur les aulne villes de Galilée, mais ensuite elle fut subordonnée à Tibériade (*Vita*, 9).

(15) On appelait aussi la ville Livias (Schürer, II, 214) et comme Livie ne reçut le nom de Julie que par le testament d'Auguste, il y eut probablement un changement de nom en 14 ap. J.C.

(16) Julie ayant été bannie en 2 av. J.-C, la fondation de Julias-Bethsaïda doit être antérieure à cette date (Schürer, II, 208).

(17) Iammia, près de la côte, entre Jopé et Azot ; Archélais et Phasaélis, dans la plaine du Jourdain au N. de Jéricho.

(18) [Ici s'arrête le texte révisé et annoté par M. Théodore Reinach, mort le 28 octobre 1928. - S. R.].

(19) Voir Nombres, XIX, 16

(20) Θερμοῦσα M.W. Φορμοῦσα A. E. (= Formosa) Naber. Le nom est sans doute emprunté au langage de la galanterie qui, à Rome, était le grec.

(21) Sans doute Auguste, désigne ici par son gentilice, car les événements suivants se passent sous Tibère.

(22) [ἐκ] Φρααтάκου nos = ἐκ Φρααтάκου codd.

(23) Sur ces événements voir Tacite, *Annales* II, 1-4.

(24) Au premier siècle, la monarchie parthe est la seule puissance qui compte à côté de l'empire romain.

(25) Ala-Daghr d'Arménie - aux sources de l'Euphrate (N. du lac de Van).

(26) Sur cette mission voir Tacite, *Annales* II, 43 et suiv.

(27) Voir Tacite, *Annales*, II, 69 et suiv. Josèphe renvoie sans doute ici à une les sources de Tacite.

(28) Sections 1 et 2 = Guerre, II, 169-177.

(29) Ce passage nous semble une interpolation chrétienne : 1e il interrompt le récit des événements funestes survenus aux Juifs sous Tibère, car ἕτερόν τι δεινόν (65) ne peut que renvoyer à la fin de 62 : 2e Josèphe évite autant que possible de parler des mouvements messianiques qui ont tous pour but ou pour effet l'expulsion des Romains de Judée ; 3e les expressions employées en parlant du Christ ne peuvent avoir été écrites que par un homme appartenant au moins à une secte judéo-chrétienne. On peut admettre qu'il s'agit là d'une note marginale mise par un lecteur chrétien et passée ensuite dans le texte. L'interpolation a dû se faire vers l'époque de Concile de Nicée. Georges Mathieu et Léon Herrmann. [Sur le résidu authentique de ce texte, analogue à celui que la vieille version slave offre dans la Guerre, voir Th. Reinach, *Revue des Études Juives* t. XXXV. 1897, p. 1 et suiv. ; *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 322 ; *Congrès d'histoire du Christianisme*, t. I (1928), p. 99-113 ; *Rev. des Études slaves*, 1927, p. 53-74. - S. R]

[Sur le résidu authentique de ce texte, analogue à celui que la vieille version slave offre dans la Guerre, voir Th. Reinach, *Revue des Études Juives* t. XXXV. 1897, p. 1 et suiv. ; *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 322 ; *Congrès d'histoire du Christianisme*, t. I (1928), p. 99-113 ; *Rev. des Études slaves*, 1927, p. 53-74. - S. R]

(30) C'est-à-dire de gens pratiquant le polythéisme, par opposition aux sectateurs des religions orientales.

(31) Il est étrange que le mari de Fulvia et celui de Paulina soient homonymes ; d'autre part, si l'on n'admet pas l'identité des deux personnages, on ne voit pas pourquoi l'histoire d'Anubis est racontée. Elle aurait pu irriter Tibère contre les religions exotiques en général, mais cela même n'est pas dit.

(32) Djebel et Tar, au sud de Sichem.

(33) Pâque, Pentecôte, Tabernacles.

(34) Géorgie et Daghestan. Il s'agit ici des Portes Albaniennes (défilé de Derbent), les Portes Caspiennes proprement dites étant bien plus à l'est. (col de Girdava dans le Mazendéran). Tacite (Annales, VI. 33) commet le même confusion.

(35) Ἀλαοὺς éd. princ. ἀλμανοί E. Σκύθας Naber Schytas, trad. lat. Saumatas Tacite, Ann., VI, 33.

(36) De l'Est (Haute-Asie), par rapport à l'Asie antérieure.

(37) C. Julius Caesar Augustus Germanicus, plus connu sous son sobriquet de Caligula.

(38) Forteresse construite par Alexandre Jannée à l'est de la Mer Morte.

(39) Cf. Mathieu XIV, 1-12 : Marc XIV, 17 : Luc III, 1-3 et 19.

(40) Voir 53-39. l'incident analogue, mais plus grave, provoqué par Ponce-Pitate.

(41) XX, 198 ferait penser à la vallée du Jourdain, mais il semble s'agir plutôt de la région de

Narareth.

(42) Voir XVII, 19-22.

(43) Lacune. L'auteur passe à la descendance d'Aristobule et de Salomé (voir Guerre, I, 552).

(44) Voir XVI, 394.

(45) ἡσιόδος AMW Νησῖδος Ernesti Νησιάδος Harduin.

(46) Drusus frère [Nero Claudius Drusus Germanicus], frère de Tibère et père de Germanicus, mort accidentellement en Germanie en 9 av. J.-C., appelé ici grand-père pour le distinguer du fils de Tibère et peut-être aussi de Drusus, fils d'Agrippa et de Cypros, qui vient d'être cité (132).

(47) καὶ τὸν ἄνδρα πρὸς τοῦτο παρακευάζειν E ; omis cett.

(48) Sur la côte, au nord de Gaza.

(49) L'alabarque est le directeur général des douanes et péages.

(50) Voulant éviter qu'Agrippa ne dépense toute la somme pendant le voyage, l'alabarque lui ouvre un crédit à Pouzzoles.

(51) Tibérius, fils de Drusus le jeune.

(52) A Germanicus.

(53) παγίους A. E. (in margine) : πατρίους cett. codd. Niese.

(54) Le rôle du passant est attribué à Tibère par Microcosmos (Emblema 24 De Tiberio et paupere). Voir la fable du *Renard, des Mouches et du Hérisson* attribuée à Ésope (fable 314) par Aristote (Rhétorique, II, 1393, b. 23, 1394 a 2) et Plutarque (*An seni gerenda sit respublica* 12, 1-2I et imitée par La Fontaine (Fables, XII, 13)

(55) Chef de la garde impériale, le préfet était le conseiller militaire de l'empereur, de par sa présence à Rome.

(56) Naevius Sertorius Macro, préfet du prétoire après la chute de Séjan, tué en 38 sous Caligula.

(57) Hibou.

(58) Le soldat est attaché à la même chaîne que le prisonnier qu'il doit garder. Voir Sénèque, *Ep. ad Lucilium VI : eadem catena et custodiam et militem copulat.*

(59) Voir Tacite, *Annales* II. 82-83 et III 1-4.

(60) κατὰ τὰ κατορθούμενα αὐτῆς Hudson = καὶ κατορθούμενα αὐτῇ vulg.

(61) διατρίβεται A = διαφθείρεσθαι cett.

(62) κρίνειεν Niese : κρίνοιεν codd.

(63) Le camp des prétoriens.

(64) Voir XVII, 319. Sur la tétrarchie de Lysanias (Trachontide et Abila), voir XX, 138.

(65) Section 1 = Guerre, II. 182.

(66) Section 2 = Guerre, II, 183.

(67) πολίδιον A : πολύδριον Niese πολίδριον Naber.

(68) Faute de texte ou erreur manifeste de Josèphe car, à vol d'oiseau la distance de Pouzzoles à Baïes est de plus de trois kilomètres.

(69) Pour la suite des événements voir XIX, 278-291.

(70) Dans son *Histoire des peuples* Apion avait lancé contre lus Juifs des accusations auxquelles Josèphe réplique dans le Contre Appion.

(71) Le célèbre philosophe.

(72) Section 2 = Guerre II, 184-185.

(73) P. Pétronius, consul sufffectus en 19, légat de Syrie après 39, proconsul d'Asie, ancien ami de Claude sous le règne duquel il mourut.

(74) Θεωρεῖν AE = συγχωρεῖν cett.

(75) Section 3-6 = Guerre II, 186-187, 192-202.

(76) C'est la même attitude que devant Ponce-Pilate (voir 59).

(77) Déjà cité au § 138 (mari de Cypros, petite fille d'Hérode le Grand).

(78) Nous complétons ainsi une lecture du texte.

(79) διακονουμένων Hudson - διακονούμενον codd.

(80) ψυχῇ WE : τύχῃ AM

(81) παρούσιαν E ; παρρησίαν cett. codd.

(82) Sections 8-9 = Guerres, II, 203.

(83) Cf. XIX, 17-113.

(84) Nisibis (appelée Antioche Epimygdonienne sous les Séleucides, cf. XX, 68) sur le Djakhdjaka, affluent de l'Euphrate, entre Mardin et Mossoul.

(85) Sans doute le Suréna, chef de l'armée parthe.

(86) Texte très douteux : κτείνων κιτιῶν A : κτιλλίων κιτίων M : κτιλίων κιτίων W : κτίνων Exc. Peiresc.

(87) ἀποθανών vel κτεινόμενος codd. : θεώμενος A Niese.

(88) La quatrième relève ou veille (vigilia), désigne la fin de la nuit.

(89) ὑβρίστατος Naber ὁρίσματος vulg.

(90) τὴν τε ἀρετὴν τοῖς τολμῶσι A : τὴν τε τόλμησιν M. W.

(91) Séleucie, fondée par Séleucus 1er Nicator, ville considérée (600.000 habitants selon Pline l'Ancien) sur le Tigre, un peu au sud de Bagdad.

(92) Sur la rive gauche du Tigre, en face de Séleucie.



LIVRE XIX



Chapitre premier

1-2. Folies et cruautés de Caligula. - 3-11. Complot de Cassius Chéréa. 12-14. Assassinat de Caligula.- 15-20. Désordres dans Rome après la mort de l'empereur.

Non seulement Gaius montra sa violence insensée contre les Juifs de Jérusalem et tous ceux qui habitent cette région, mais encore il la déploya sur toutes les terres et les mers qui sont soumises aux Romains, qu'il remplit de maux innombrables et inouïs. [2] C'est à Rome surtout qu'il sema la terreur de ses actes, car il n'avait pas plus d'égards pour elle que pour les autres villes : il pillait et maltraitait les uns ou les autres de ses habitants, notamment les sénateurs et surtout les patriciens et ceux qu'illustrait l'éclat de leurs ancêtres. [3] Innombrables étaient aussi ses inventions contre les chevaliers, que leur dignité et leur puissance financière font considérer par les citoyens comme les égaux des sénateurs, d'autant que c'est dans leurs rangs qu'on recrute le sénat ; Caius les frappait de dégradation civique et d'exil, les mettait à mort et confisquait leurs biens. [4] S'il les massacrait, c'était le plus souvent afin de pouvoir les dépouiller de leur fortune. En outre, il se déifiait lui-même et exigeait de ses sujets des honneurs surhumains. Il allait souvent au temple de Jupiter appelé Capitole, le plus honoré de tous les sanctuaires romains, et il osait nommer Jupiter son frère. [5] Il ne s'abstenait d'ailleurs d'aucun acte de folie : ainsi, comme il devait aller de Dicearchia, ville de Campanie, à Misène, autre ville maritime, et. qu'il jugeait pénible de faire la traversée en trirème, pensant du reste qu'il lui revenait, [6] comme maître de la mer, exiger autant d'elle que de la terre, il réunit les deux promontoires, distants de trente stades, en fermant entièrement le golfe et il lança son char sur la digue ; puisqu'il était dieu, il lui convenait de s'ouvrir de tels chemins. [7] Quant aux temples grecs, il n'omit d'en piller aucun et ordonna qu'on lui apportait tout ce qu'il y avait de peintures ou de sculptures et tout ce qui était conservé là comme statues et objets votifs ; il ne convenait pas, en effet, que de belles choses fussent placées ailleurs que dans l'endroit le plus beau, lequel n'était autre que la ville de Rome. [8] Des œuvres ainsi rassemblées, il ornait son palais (01), ses jardins et ses autres résidences situées à travers l'Italie. Il osa même ordonner de transférer à Rome le Jupiter honoré par les Grecs à Olympie et nominé Olympien, œuvre de l'Athénien Phidias. [9] Il n'y réussit pourtant pas, parce que les architectes dirent à Memmius Regulus (02), chargé du transfert de ce Jupiter, que la statue serait brisée si on la déplaçait. On dit même que pour cela, et aussi en raison de prodiges plus grands que tout ce qu'on peut croire, Memmius différa l'enlèvement. [10] Il l'écrivit à Caius pour s'excuser d'avoir

laissé ses ordres sans exécution ; se trouvant par suite en danger de mort, il fut sauvé parce que la mort de Caius devança la sienne.

[11]. La folie de Caius devint telle que, comme une fille lui était née, il la fit porter au Capitole pour la déposer sur les genoux de la statue, disant que l'enfant lui était commun avec Jupiter et qu'il lui choisissait ainsi deux pères, [12] ne décidant point lequel était le plus grand. Et les hommes supportaient une telle conduite ! Il permit même aux esclaves d'accuser leurs maîtres en énonçant contre eux des griefs quelconques. [13] Or, tous ceux qu'on pouvait mettre en avant étaient graves, parce qu'on agissait le plus souvent pour lui faire plaisir ou à son instigation. Ainsi l'esclave Pollux osa accuser Claude, et Caius accepta d'écouter une accusation contre son propre oncle paternel, dans l'espoir qu'il trouverait le moyen de se débarrasser de lui ; mais il n'y réussit pas. [14] Lorsqu'il eut rempli de délations et de crimes tout l'univers qui lui était soumis et excité les esclaves à régner sur leurs maîtres, il se forma contre lui de nombreux complots ; car les uns, exaspérés par ce qu'ils avaient subi, voulaient se venger, tandis que les autres voulaient se délivrer de cet homme avant de succomber eux-mêmes aux grandes calamités qui les menaçaient. [15] Aussi sa mort devait-elle être un grand et bienfaisant événement pour tous et la sécurité commune, ainsi que pour notre peuple (03), qui aurait risqué de périr si Caius n'était pas mort rapidement. [16] C'est pourquoi je veux raconter avec exactitude ce qui le concerne, d'autant que sa fin est une grande preuve de le puissance de Dieu, une consolation pour ceux qui sont dans le malheur, un avertissement pour ceux qui croient que leur félicité est durable et n'aboutira pas à une catastrophe s'ils n'y joignent la vertu.

[17]. Sa mort était préparée par trois voies ; chaque complot était dirigé par des hommes de valeur. Emilius Regulus, de Cordoue en Ibérie, réunissait quelques gens décidés à tuer Caius de leur main ou de la sienne. [18] Un autre groupe s'unit à celui-là. ; le tribun Cassius Chéréa en était le chef. Enfin, Annius Vinucianus (04) avait un assez gros parti de conjurés contre la tyrannie. [19] Les causes de l'ardeur qui le portait à attaquer Caius étaient, pour Régulus, sa nature toujours irascible et sa haine à l'égard de tous les actes injustes ; car il avait dans le caractère quelque chose de généreux et de libéral, si bien qu'il était incapable de dissimuler ses résolutions. Il en fit part à bien des gens qui étaient ses amis et à d'autres qui paraissaient des hommes d'action. [20] Vinucianus voulait d'abord venger Lepidus (05), car celui-ci, qui était un de ses amis intimes et un citoyen d'élite, avait été mis à mort. par Caius. De plus, Vinucianus avait des craintes personnelles, parce que Caius assouvissait sa colère contre tous également leur infliger la mort ; voila pourquoi il entama cette entreprise. [21] Chéréa était honteux des reproches de lâcheté dont Caius l'accablait, et comme chaque jour il courait des dangers par suite de son amitié et de son zèle pour lui, il supposait que la mort de celui-ci était un acte digne d'un homme libre (06). [22] On dit que tous examinèrent en commun leurs plans, parce qu'ils étaient également menacés des violences de Caius et voulaient échapper, après l'avoir tué, à un pouvoir fort remis aux mains

de quelque autre ; peut-être, en effet, réussiraient-ils ; en cas de succès, il serait beau que de tels hommes, pour assurer le salut de l'État, assumassent les charges du pouvoir et, après la perte de Caius, prissent en mains les affaires. [23] Ce qui stimulait surtout Chéréa, c'était le désir d'une renommée plus grande et aussi le fait qu'il pouvait attaquer Caius avec le moindre risque, parce que ses fonctions de tribun lui donnaient des facilités pour le tuer.

[24]. A ce moment-là il y avait des courses de chevaux, spectacle très en faveur chez les Romains. Ils se réunissent avec empressement à l'hippodrome et là, assemblés en masse, ils font entendre aux empereurs ce qu'ils désirent ; les empereurs, quand ils jugent leurs prières fondées, n'opposent pas de refus. [25] On demanda donc à Caius, avec d'instantes prières, un allègement des impôts et une remise des droits qui étaient. intolérables. Mais il ne voulait pas de cela et comme les clameurs augmentaient, envoya de côté et d'autre des soldats pour arrêter les criards et les mener sur le champ à la mort. [25] A peine donnés par lui, les ordres furent exécutés par ses agents ; il y eut beaucoup de victimes. Le peuple, à cet aspect, se tint coi et cessa même ses cris, car il voyait, de ses yeux que ceux qui demandaient à être dispensés du tribut étaient rapidement mis à mort. [27] Cela excita davantage Chéréa à pousser son complot et à mettre fin aux cruautés de Caius contre l'humanité. Souvent, il fut sur le point de tuer l'empereur pendant des festins, mais un scrupule le retenait, non qu'il hésitât encore à le tuer, mais parce qu'il guettait le moment favorable, ne voulant pas agir en vain, mais exécuter ce qui avait été décidé.

[28]. Il y avait déjà longtemps qu'il servait dans l'armée et était mécontent de la conduite de Caius. Celui-ci l'avait préposé à la perception des impôts et de toutes les autres dettes arriérées que réclamait le trésor impérial ; comme leur montant se trouvait doublé, il accorda des délais de payement, plutôt de son propre mouvement que sur l'ordre de Caius. [29] Il avait, en effet, pris en pitié, parce qu'il faut ménager l'infortune, ceux qui étaient sous le coup de cette contribution. Aussi excitait-il la colère de Caius qui lui reprochait sa mollesse, son retard à faire rentrer ses revenus. Caius l'insultait de mille manières : en particulier, lorsqu'il donnait le mot d'ordre pour la journée où il était de service, il choisissait un nom féminin et tout à fait déshonorant. [30] Il faisait cela tout en ne laissant pas lui-même de participer à la célébration de certains mystères, en revêtant des costumes féminins, en projetant de se faire mettre sur la tête des tresses de cheveux et tout ce qui peut simuler l'aspect d'une femme : pourtant, il osait rejeter sur Chéréa l'opprobre de telles pratiques. [31] Chéréa, lorsqu'il recevait le mot d'ordre, était pris de colère ; mais il était encore plus irrité quand il le transmettait à d'autres parce qu'il devenait un objet de risée pour eux si bien que les autres tribuns plaisantaient à son sujet car, chaque fois que c'était à lui d'aller demander à l'empereur le mot d'ordre, ils prédisaient qu'il rapporterait comme d'habitude un motif de plaisanterie. [31] Ces raisons lui inspiraient de l'audace pour s'adjoindre des conjurés, car ce n'était pas aveuglément qu'il cédait à sa colère. Il

y avait, un sénateur, Pompedius (07), qui avait presque parcouru toutes les dignités, d'ailleurs épicurien, ce qui lui faisait désirer une vie oisive. [33] Il fut accusé par son ennemi Timidius d'avoir proféré contre Caius des insultes indécentes. Timidius citait comme témoin Quintilia, une femme de théâtre, très courtisée pour sa beauté par bien des gens et notamment par Pompedius. [34] Comme cette femme jugeait odieux - car c'était un mensonge - de contribuer par son témoignage à la mort de son amant, Timidius demanda qu'on recourût à la torture. Caius, exaspéré, ordonna à Chéréa de torturer Quintilia sur le champ, car il employait d'habitude Chéréa pour les meurtres et les supplices, dans l'idée qu'il le servirait avec plus de rigueur pour échapper au reproche de lâcheté. [35] Quintilia, menée à la question, marcha sur le pied d'un de ses complices pour lui laisser entendre qu'il devait avoir bon courage et ne pas craindre les tourments qu'elle subirait, car elle se conduirait avec courage. Chéréa la tortura cruellement, non de son plein gré, mais parce que la nécessité l'y forçait ; et comme elle n'avait pas faibli, il l'amena sous les yeux de Caius, dans un état qui excitait la pitié des spectateurs. [36] Caius, légèrement ému en voyant l'état lamentable où les tortures avaient réduit Quintilia, la déclara absoute de l'accusation ainsi que Pompedius et lui donna même de l'argent pour compenser les dommages qu'elle avait subis pour rester digne au milieu de souffrances indicibles.

[37]. Tout cela affligeait beaucoup Chéréa parce qu'il avait été, dans l'exercice de son pouvoir, la cause de maux pour des gens que Caius même avait jugés dignes de pitié. Il dit à Clemens (08) et à Papinius (09), le premier préfet du prétoire, le second tribun : « Clemens, pour la garde de l'empereur nous n'avons rien négligé ; de tous ceux qui ont conspiré contre son pouvoir, grâce à notre prévoyance et à nos fatigues, nous avons tué les uns et torturé les autres au point que Caius même en a eu pitié. Avec quelle valeur, entre temps, ne conduisons-nous pas l'armée ! » [39] Clemens garda le silence, car la honte avec laquelle il avait supporté les ordres reçus se trahissait par son regard et sa rougeur ; mais il ne croyait pas bon de blâmer par des paroles la folie de l'empereur, soucieux qu'il était de sa sûreté. [40] Chéréa, désormais enhardi, se met à parler sans craindre de danger, lui énumère les maux dont souffrent Rome et l'empire . [41] « D'après ce qu'on dit, c'est Caius qui est regardé comme leur auteur ; mais pour ceux qui cherchent à se rendre compte de la vérité, c'est moi, Clemens, et Papinius que voici, et plus que nous toi-même qui faisons subir ces tortures à tout le genre humain, en suivant non pas les ordres de Caius, mais notre volonté. [42] En effet, alors qu'il nous était loisible de faire cesser toutes ses injustices contre les citoyens et les sujets, nous lui obéissons en nous faisant, au lieu de soldats, gardes et bourreaux et en portant les armes, non pour la liberté et la puissance des Romains, mais pour le salut de celui qui asservit leurs corps et leurs âmes, nous souillant sans cesse de leur sang et de leurs tortures, jusqu'au jour où quelqu'un, à nos dépens, rendra le même service à Caius. [43] Cela ne fait pas qu'il nous commande avec bienveillance, mais plutôt avec suspicion, puisque la grande masse des morts l'enrichit ; jamais la colère de Caius ne

s'arrêtera, parce que son but n'est pas la vengeance, mais le plaisir ; et nous aussi nous en serons les objets, alors que nous devrions assurer à tous la sécurité et la liberté et décider de nous délivrer nous-mêmes de ces périls. »

[44]. Clemens louait ouvertement les dispositions de Chéréa, mais il l'invitait à se taire, de peur que, si ses propos étaient rapportés à d'autres et si tout ce qu'il valait mieux cacher se divulguait avant qu'ils eussent agi, leur entreprise ne fût révélée et eux-mêmes châtiés ; c'était au contraire à l'avenir et à l'espoir qu'il autorisait qu'ils devaient se lier entièrement, parce qu'il pouvait leur arriver quelque secours fortuit ; [45] quant à lui, sa vieillesse lui interdisait une telle audace. « Mais, ô Chéréa, peut-être pourrais-je conseiller quelque chose de plus prudent que ce que tu as combiné et dit ; mais comment pourrait-on suggérer rien de plus honorable ? » [46] Clemens se retira chez lui, tout troublé, réfléchissant sur ce qu'il avait entendu et dit lui-même. Chéréa, inquiet, se hâta d'aller chez Cornelius Sabinus (10), qui lui aussi était tribun et que d'ailleurs il savait homme de valeur et, ami de la liberté, ce qui le disposait à être l'ennemi du gouvernement. [47] Chéréa voulait immédiatement exécuter les dérisions prises pour le complot et jugeait bon de se l'adjoindre, car il craignait que Clemens ne les trahit et d'ailleurs il pensait que les délais et les atermoiements ne sont favorables qu'aux puissants.

[48]. Or, Sabinus accueillit ses paroles avec joie, car il avait lui-même des projets arrêtés et, s'il s'était tu jusqu'alors, c'était par embarras de trouver quelqu'un à qui les communiquer en sécurité. Une fois donc qu'il eut rencontré un homme non seulement disposé à taire ce qu'il apprendrait, mais encore capable de révéler sa propre pensée, il fut encore bien plus excité et pria instamment Chéréa de ne pas tarder. [49] Ils se rendent auprès de Vinucianus qui, par son aspiration à la vertu et par son zèle égal pour les nobles actions, était une âme parente de la leur. Il était suspect à Caius à cause de la mort de Lepidus ; [50] en effet, une grande amitié avait uni Vinucianus et Lepidus, notamment à cause des dangers qu'ils reliraient ensemble ; car Caius était redoutable pour tous ceux qui étaient revêtus d'une charge publique et ne cessait, dans sa folie, de sévir contre chacun d'eux, quel qu'il fût. Ils se savaient l'un et l'autre mécontents de cette situation, bien que la crainte du danger les empêchât de se révéler ouvertement leur pensée et leur haine contre Caius. Ils n'en sentaient pas moins qu'ils le détestaient et ne se faisaient pas faute de se témoigner, dans cette pensée commune, un dévouement réciproque.

[52]. Ils rencontrèrent donc Vinucianus lui donnèrent des marques d'estime, car déjà, dans leurs rencontres précédentes, ils avaient pris l'habitude de lui rendre hommage, tant à cause de la supériorité de son rang, - c'était, en effet, le plus noble de tous les citoyens, - que pour les louanges que lui valaient toutes ses qualités et principalement son éloquence. [53] Vinucianus, parlant le premier, demanda à Chéréa quel mot d'ordre il avait reçu pour celle journée. En effet, toute la ville se répétait l'insulte faite à Chéréa lors de la transmission du mot d'ordre. [54] Chéréa, indifférent à ces

paroles moqueuses, remercia Vinucianus de lui témoigner assez. de confiance pour vouloir s'entretenir avec lui : « C'est toi, dit-il, qui me donnes pour mot d'ordre : Liberté. Grâces te soient. rendues de m'avoir excité plus encore que je n'avais coutume de le faire moi-même. Je n'ai pas besoin d'autres paroles d'encouragement, si tu es du même avis que moi. [55] Nous avons partagé les mêmes pensées avant même de nous être rencontrés. Je ne porte qu'une épée, mais elle suffira pour deux. [56] Va donc, mettons-nous à l'œuvre, sois mon guide dans la route où tu m'ordonneras de marcher, ou bien même je marcherai le premier en comptant sur ton assistance. Le fer ne manque pas à ceux qui apportent à l'action une âme qui rend le fer efficace. [57] Je m'y suis lancé sans être troublé par la pensée de ce que je peux avoir à souffrir, car je n'ai pas le temps de songer aux dangers que je cours, lorsque je souffre de voir la plus libre des patries réduite à l'esclavage, la force des lois anéantie et la mort, [58] suspendue sur tous les hommes du fait de Caius. Puissé-je donc être jugé par toi digne de confiance pour cette entreprise, puisque je n'hésite pas à être du même avis que toi à son sujet. »

[59]. Ému de ces paroles ardentes, Vinuciianus embrassa avec joie et lui inspira encore plus d'audace par ses louanges et ses caresses ; puis, après des prières et des voeux ils se séparérenl. [60] D'autres accrurent encore l'effet de ce qui avait. été dit entre eux. Comme Chéréa entrait au sénat, une voix s'éleva de la foule. : [61] « Achève donc ce que tu as à faire et que Dieu t'aide ! » Chéréa avait d'abord soupçonné que quelqu'un des conjurés l'avait trahi et allait le faire prendre, mais bientôt il comprit que c'était un encouragement, soit qu'à l'instigation de ses complices quelqu'un lui eût donné à son tour un signal, soit que Dieu lui-même, qui dirige les affaires humaines, l'eût ainsi excité à agir. [62] Le complot comptait, en effet, beaucoup de participants, et ils étaient tous là en armes, qu'ils fussent sénateurs, chevaliers on soldats conjurés. Car il n'y avait personne qui n'eût compté comme un bonheur la disparition de Caius. [63] Aussi tous s'efforçaient-ils, dans la mesure où chacun le pouvait, de ne pas le céder en vertu à autrui dans une telle circonstance, et chacun s'exaltait de toute sa volonté et de tout son pouvoir, tant en paroles qu'en actes, pour le meurtre du tyran. [64] Parmi les conjurés était Calliste (11), affranchi de Caius, qui, plus que tout autre, était parvenu au comble de la puissance, égale à celle du tyran, grâce à la crainte qu'il inspirait à tous et à la grande fortune qu'il avait acquise ; [65] car il était très vénal et très insolent, à l'égard de tous, usant de son pouvoir contre toute raison. Il connaissait. d'ailleurs le naturel de Caius, implacable et ne supportant aucun délai, et il se connaissait personnellement, de nombreuses raisons d'être en péril, notamment la grandeur de sa fortune [66] Aussi servait-il Claude en passant secrètement de son côté, dans l'espoir que l'empire reviendrait à celui-ci si Caius disparaissait et que lui même trouverai, dans une puissance semblable à celle qu'il occupait, un prétexte à obtenir des honneurs, s'il avait eu soin de gagner d'avance la gratitude de Claude et une réputation de dévouement à son égard. [67] Il osa dire qu'ayant reçu l'ordre d'empoisonner Claude

il avait trouvé mille moyens de différer la chose. [68] Mais Calliste me semble avoir forgé ce récit pour prendre Claude dans ses filets, car si Caius avait été résolu à se débarrasser de Claude, il n'aurait point toléré les atermoiements de Calliste et celui-ci, s'il avait reçu l'ordre, se serait gardé d'en différer l'exécution, ou n'eût pas contrevenu à l'ordre de son maître sans recevoir immédiatement son salaire. [69] C'était donc quelque puissance divine qui avait protégé Claude des fureurs de Caius, et Calliste avait seulement simulé un bienfait où il n'était pour rien.

[70]. L'entourage de Chéréa retardait de jour en jour l'entreprise parce que la majorité des conjurés hésitait ; ce n'était pas, en effet, de son plein gré que Chéréa différait, car il considérait tout moment comme favorable. [71] Souvent, lorsque Caius montait au Capitole pour offrir des sacrifices en faveur de sa fille, l'occasion se présentait. Tandis qu'il se tenait au dessus de la basilique (12) et lançait au peuple de l'or et de l'argent, on pouvait le précipiter de ce toit élevé surplombant le Forum ; [72] ou encore, dans la célébration des cérémonies qu'il avait instituées, alors qu'il ne se méfiait de personne, préoccupé qu'il était de s'y remporter avec dignité et se refusant à croire que quelqu'un pût tenter alors quelque chose contre lui. [73] Même si aucun signe ne venait des dieux, Chéréa pouvait faire mourir Caius, et il aurait la force de le supprimer même sans arme. Grande était l'irritation de Chéréa contre ses complices, car il craignait que les occasions ne vinssent, à manquer. [74] Les autres avouaient qu'il avait raison et que c'était dans leur intérêt qu'il les pressait ; néanmoins, ils lui demandaient encore un court délai de peur que, si l'entreprise échouait, il n'y eût des troubles dans la ville, qu'on ne recherchât tous les confidents de la tentative et que, lorsqu'ils voudraient agir, leur courage ne fût rendu inutile parce que Caius se garderait mieux contre eux. [75] Il convenait donc de se mettre à l'œuvre pendant. que les fêtes se dérouleraient au Palatin. On les célèbre en l'honneur de César (13), qui s'est le premier approprié le pouvoir du peuple. A une petite distance en avant du palais est élevée une tribune de charpente, d'où regardent les patriciens, leurs femmes et leurs enfants, et l'empereur lui-même. [76] Les conjurés auraient donc toute facilité, quand tant de milliers de personnes seraient pressées dans un étroit espace, pour attaquer Caius à son entrée, sans que ses gardes, si même quelques-uns le voulaient, pussent lui porter secours.

[77]. Chéréa était donc arrêté. Quand les fêtes furent arrivées, il était décidé qu'il tenterait l'entreprise dès le premier jour ; mais la fortune, qui accordait, des délais, était plus forte que les décisions prises par les conjurés. Comme on avait laissé écouler les trois premiers jours consacrés, ce fut à grand peine le dernier jour, que l'on passa à l'action. [78] Chéréa, ayant convoqué les conjurés, leur dit : : « Le long espace de temps perdu nous reproche d'avoir ainsi différé ce que nous avons voulu avec tant de vertu ; mais ce qui serait grave, c'est qu'une dénonciation fît échouer notre tentative et accrût l'audace de Caius. [79] Ne voyons-nous pas que nous enlevons à la liberté tous les jours que nous concédons en plus à la tyrannie de Caius, quand nous devrions nous

délivrer nous-mêmes de craintes pour l'avenir et contribuer à la félicité des autres, tout en nous assurant pour toujours une grande admiration et un grand honneur ? » [80] Comme ils ne pouvaient nier que ces paroles fussent nobles, ni cependant accepter ouvertement l'entreprise, ils gardaient un profond silence : « Pourquoi, dit-il, ô mes nobles compagnons, tergiversons-nous ? Ne voyez vous pas qu'aujourd'hui est le dernier jour des fêtes et que Caius va s'embarquer ? » [81] En effet, il se préparait à partir pour Alexandrie afin de visiter l'Égypte. « Il sera beau pour nous de laisser échapper de nos mains cette honte que l'orgueil romain promènera sur terre et sur mer ! [82] Comment ne nous jugerions-nous pas justement accablés d'opprobre si quelque Égyptien le tuait, estimant que son insolence est intolérable pour des hommes libres ? [83] Pour moi, je ne supporterai pas davantage vos prétextes et aujourd'hui même je marcherai au péril en bravant avec joie ses conséquences même sous le coup du danger, je ne différerai pas. En effet, qu'arriverait-il le pire, pour un homme qui a de la fierté, que de laisser tuer Caius de mon vivant par un autre qui me ravirait ce titre de gloire. »

[84]. Parlant ainsi, il s'était excité lui-même à agir et avait donné de l'audace aux autres ; tous donc avaient le désir de commencer sans délai l'entreprise. [85] Dès l'aurore, Chéréa se trouva au palais ceint de l'épée des cavaliers, car c'est l'habitude pour les tribuns de la porter quand ils demandent le mot d'ordre à l'empereur et ce ,jour-là c'était à lui de le recevoir. [86] A ce moment le peuple partait vers le palais pour jouir d'avance du spectacle au milieu du tumulte et de la bousculade, car Caius aimait à voir la hâte de la foule en cette circonstance ; aussi n'avait-on réservé aucune enceinte aux sénateurs ou aux chevaliers, et tous étaient assis pêle-mêle, les femmes avec les hommes, les esclaves avec les hommes libres. [87] Caius, à qui l'on avait frayé un passage, sacrifia à César Auguste en l'honneur de qui se célébraient les fêtes ; quand une des victimes tomba, la toge d'un sénateur, Asprenas, fut éclaboussée de sang. Cela fit rire Caius, mais c'était évidemment. un présage pour Asprenas (14), qui fut massacré avec Caius. On dit que ce jour-là Caius, contrairement à sa nature, fut très affable et montra dans ses entretiens une politesse qui frappa d'étonnement tous ceux qui se trouvaient là. [89] Après le sacrifice, il s'assit pour regarder le spectacle, ayant autour de lui ses principaux familiers. [90] Voici comment était disposé le théâtre que l'on échafaudait chaque année. Il avait deux portes, donnant l'une sur l'espace libre, l'autre sur un portique, pour que les entrées et les sorties ne dérangeassent pas ceux qui étaient enfermés à l'intérieur et pour que de la tente elle-même, qui était divisée en deux par une cloison, les acteurs et les musiciens pussent sortir. [91] Toute la foule était donc assise et Chéréa était avec les tribuns à peu de distance de Caius ; l'empereur se tenait du côté droit du théâtre. Un certain Vatinius, de l'ordre sénatorial, ancien préteur, demanda à Cluvius (15), personnage consulaire qui était assis à côté de lui, s'il avait entendu parler de la révolution ; mais il prit soin que ses paroles ne puissent être entendues. [92] L'autre lui répondant qu'il ne savait rien : « C'est

assurément aujourd'hui, lui dit-il, Cluvius, qu'on représente la mort du tyran ». Et Cluvius : « Noble ami, tais-toi, de peur que quelque autre Achéen n'entende tes paroles (16). » On jeta aux spectateurs beaucoup de fruits et d'oiseaux que leur rareté faisait apprécier de ceux qui les obtenaient, et Caius se réjouissait à voir les luttes et les disputes des spectateurs pour se les approprier en des arrachant à d'autres. [94] Alors il se produisit deux présages : on représenta un mime où l'on crucifiait un chef de brigands ; d'autre part, le pantomime joua le drame de Cinyras (17) où celui-ci se tue lui-même ainsi que sa fille Myrrha, et il y avait beaucoup de sang artificiellement répandu tout autour du crucifié que de Cinyras. [96] On est d'accord que la date était celle où Philippe, fils d'Amynthas (18) et roi de Macédoine, fut tué par Pausanias, un de ses compagnons, à son entrée dans le théâtre. [96] Caius se demandait s'il assisterait au spectacle jusqu'au bout, parce que c'était le dernier jour, ou s'il se baignerait et prendrait son repas avant de revenir, comme il l'avait fait auparavant. Vinucianus, qui était assis au dessus de Caius, [97] craignant que le moment favorable ne passât en vain, se leva lorsqu'il vit Chéréa prendre également les devants et se hâta d'aller à sa rencontre pour l'encourager. Caius, le saisissant par sa toge, lui dit amicalement : « Où donc vas-tu, mon cher ? » Et lui se rassit comme par respect pour l'empereur, mais plutôt parce que la peur le dominait ; puis, après avoir laissé s'écouler un moment, il se leva de nouveau. [98] Alors Caius ne l'empêcha plus de sortir, croyant qu'il allait. dehors pour satisfaire un besoin. Asprenas qui, lui aussi, faisait partie du complot, invitait Caius à sortir comme d'habitude pour aller se baigner et manger et ne revenir qu'ensuite, car il voulait que ce qu'on avait décidé fût mené à bonne fin.

[99]. Les compagnons de Chéréa se placèrent les uns les autres là où il le fallait ; chacun devait rester à son poste et ne pas abandonner ses amis à l'œuvre. Ils supportaient avec peine le retard imposé à leur entreprise, car on était déjà presque à la neuvième heure du jour. [100] Comme Caius tardait, Chéréa songeait à revenir pour l'attaquer à sa place ; il prévoyait pourtant que cela entraînerait le meurtre de beaucoup de sénateurs et de chevaliers qui se trouvaient là. Il n'en était pas moins décidé, parce qu'il jugeait utile de consentir à ces morts si l'on achetait à ce prix la sécurité et la liberté de tous. [101] Comme ils étaient déjà tournés vers l'entrée du théâtre, on annonça que Caius s'était levé et il y eut quelque tumulte. Les conjurés firent volte-face et écartèrent la foule, sous prétexte que Caius ne l'aimait guère, en réalité parce qu'ils voulaient assurer leur sécurité et l'isoler de ses défenseurs avant de le tuer. [102] Devant Caius marchaient Claude, son oncle, et Marcus Vinicius (19), le mari de sa sœur, ainsi que Valerius Asiaticus ; les conjurés, l'eussent-ils voulu, n'auraient pu leur barrer le passage par respect pour leur dignité. [103] Caius suivait avec Paulus Arruntius. Lorsqu'il fut à l'intérieur du palais il quitta la voie directe où étaient disposés les esclaves de service, et où ceux qui entouraient Claude s'étaient déjà engagés ; [104] il tourna par un couloir désert et obscur pour gagner les bains et aussi pour voir des esclaves arrivés d'Asie, les uns pour chanter les hymnes des mystères qu'il célébrait,

les autres pour exécuter des pyrrhiques sur les théâtres. [105] Chéréa vint à sa rencontre et lui demanda le mot d'ordre. Comme Caius lui en donna un qui prêtait à rire, Chéréa, sans hésiter, l'insulta et, tirant son épée, lui une blessure grave, mais non mortelle. [106] Quelques-uns disent que c'est à dessein que Chéréa ne tua pas Caius d'un seul coup, pour le châtier plus cruellement par des blessures répétées. [107] Mais cela me paraît invraisemblable, parce que la crainte ne permet pas de raisonner dans ces sortes d'actes ; si Chéréa avait eu cette idée, je le regarderais comme le plus grand des sots puisqu'il aurait mieux aimé céder à sa haine que de débarrasser immédiatement ses complices et lui-même de tout danger, et cela quand il y avait encore bien des moyens de se courir Caius si l'on ne se hâtait pas de lui faire rendre l'âme. Chéréa aurait pourvu non au châtiment de Caius, mais à celui de ses amis et au sien propre, [108] si, alors qu'il pouvait, après avoir réussi, échapper en silence à la colère des vengeurs de Caius, il avait, sans savoir s'il réussirait, voulu sottement se perdre lui-même en même temps que l'occasion favorable. Mais libre à chacun de juger comme il l'entend en cette matière. [109] Caius fut accablé par la douleur causée par sa blessure, car l'épée, enfoncée entre le bras et le cou, fut arrêtée par la clavicule. Il ne poussa aucun cri d'effroi et n'appela à son aide aucun de ses amis, soit par la défiance, soit simplement qu'il n'y ait pas pensé ; mais après avoir gémi sous la douleur excessive, il s'élança en avant pour fuir. [110] Cornelius Sabinus, le rencontrant alors qu'il le croyait : déjà exécuté, le pousse et le fait tomber à genoux ; beaucoup de gens l'entourent, et, sur un seul cri d'exhortation, le frappent de leurs épées, s'encourageant mutuellement à rivaliser (20). Enfin, de l'aveu de tous, c'est Aquila qui lui porta le dernier coup qui l'acheva. [111] Mais c'est à Chéréa qu'il faut reportes l'acte ; en effet, bien qu'il ait agi avec de nombreux compagnons, il fut le premier à former le projet en prévoyant, bien avant tous les autres, comment il fallait procéder, et le premier aussi à communiquer hardiment son dessein aux autres. [112] Puis, lorsqu'ils eurent approuvé son projet de meurtre, il rassembla ces gens dispersés, et après avoir tout combiné avec sagesse, il manifesta sa grande supériorité quand il fallut exposer un plan. Il les convainquit, par des paroles excellentes alors qu'ils hésitaient et les décida à agir. [113] Lorsque le montent fut venu de mettre la main à la besogne, là encore on le vit s'élancer le premier, commencer courageusement le meurtre et livrer Caius aux autres dans un état qui permettait de le tuer facilement et pour ainsi dire à demi-mort. Aussi est-ce à bon droit, quoique le reste des conjurés ait pu faire, qu'on peut tout attribuer à la volonté, au courage et même au bras de Chéréa.

[114]. Donc Caius, ayant subi ce genre de mort, gisait inanimé, percé de mille blessures. [115] Mais, après l'avoir tué, les compagnons de Chérèa voyaient qu'il ne leur était pas possible de se sauver en reprenant le même chemin. Ils étaient effrayés de leur acte, car un danger grave les menaçait, ayant tué un empereur honoré et chéri par une populace insensée. Les soldats allaient bientôt. les rechercher non sans verser du sang. [116] D'ailleurs le passage où ils avaient accompli leur acte était étroit, obs-

trué par la grande masse des serviteurs et des soldats qui, ce jour-là, étaient de garde près de l'empereur. [117] Aussi, prenant une autre route, ils arrivèrent à la maison de Germanicus, père de ce Caius qu'ils venaient de tuer. Cette maison était adjacente au palais, avec lequel elle ne faisait. qu'un, bien que les édifices construits par chacun des empereurs eussent un nom particulier d'après ceux qui les avaient fait construire ou en avaient les premiers habité une partie. [118] Ayant échappé à la foule qui survenait, ils se trouvaient pour l'instant en sécurité, car on ignorait encore la gravité de ce qui était arrivé à l'empereur. [119] Les Germains furent les premiers à connaître la mort de Caius ; c'étaient ses gardes, tirant leur nom du peuple où on les enrôlait et dans lequel se recrutait la légion celtique. [120] Chez eux la colère est un trait national, ce qui, d'ailleurs, n'est pas rare chez certains autres barbares, car ils raisonnent peu leurs actes. Ils ont une grande force physique et, quand ils attaquent l'ennemi du premier élan, ils ont de grandes chances de réussir là où ils se jettent. [121] Les Germains, à la nouvelle du meurtre de Caius, furent très affligés, parce qu'ils ne jugeaient pas l'empereur d'après sa vertu ni d'après l'intérêt général, mais d'après leur intérêt particulier. Caius leur était très cher à cause des dons d'argent par lesquels il achetait leur dévouement. Ils tirèrent donc leurs épées. [122] Ils avaient pour chef Sabinus, qui devait son grade de tribun non à son mérite ou à la noblesse de ses ancêtres - c'était un ancien gladiateur - mais à sa force physique qui lui avait donné de l'autorité sur de tels hommes. [123] Parcourant le palais pour découvrir les meurtriers de l'empereur, ils mirent en pièces Asprenas qu'ils rencontrèrent d'abord et dont la toge était souillée du sang des sacrifices, comme je l'ai dit auparavant, présage sinistre de ce qui lui arriva. Le deuxième. qu'ils rencontrèrent fut Norbanus (21), un des citoyens les plus nobles, qui avait plus d'un imperator parmi ses ancêtres ; [124] ils ne témoignèrent pas le moindre respect pour sa dignité. Norbanus, confiant en sa force, arracha son épée au premier de ceux qui l'attaquaient corps à corps et montra ainsi qu'il ne mourrait pas sans leur donner du mal, jusqu'à ce qu'enveloppé par la masse des assaillants il tomba criblé de mille blessures. [125] Le troisième fut Anteius (22), un des premiers de l'ordre sénatorial. Il rencontra les Germains, non par hasard comme les précédents, mais par curiosité, pour la joie de contempler lui-même Caius à terre et de satisfaire ainsi sa haine contre lui ; car le père d'Anteius, qui portait le même nom, avait été exilé par Caius qui, non content de cela, avait envoyé des soldats pour le tuer. [126] Il était donc venu pour se réjouir de la vue du cadavre ; mais alors que la maison était pleine de tumulte et qu'il pensait à se cacher, il n'échappa point aux Germains qui, dans leurs investigations diligentes, massacrèrent également les coupables et les autres. Voilà comment ces hommes furent tués.

[127]. Au théâtre, lorsque le bruit de la mort de Caius se répandit, il y eut de la stupeur et de l'incrédulité. Les uns, bien qu'accueillant cette perte avec beaucoup de joie et quoiqu'ils eussent donné beaucoup pour que ce bonheur arrivât, étaient incrédules par crainte. [128] D'autres n'y croyaient pas du tout, parce qu'ils ne souhaitaient

pas que rien de tel arrivât et ne voulaient pas acceptes la vérité, jugeant impossible qu'un homme eût la force d'accomplir un pareil acte. [129] C'étaient des femmes et de tout jeunes gens, les esclaves et quelques-uns des soldats. Ces derniers, en effet, recevaient leur solde de Caius, l'aidaient à exercer la tyrannie et, servant ses caprices injustes en tourmentant les plus puissants des citoyens, en tiraient à la fois des honneurs et. des profits. [130] Quant aux femmes et aux jeunes gens, ils étaient séduits, comme c'est l'habitude de la populace, par les spectacles, les combats de gladiateurs, le plaisir de certaines distributions de vivres, toutes choses faites, disait-on, dans l'intérêt du peuple romain, en réalité pour satisfaire la folie et la cruauté de Caius. [131] Enfin les esclaves avaient la possibilité d'accuser et de mépriser leurs maîtres, et il leur était permis de recourir à la protection de Caius après les avoir insultés ; en effet, on les croyait volontiers dans leurs mensonges contre leurs maîtres et, en dénonçant leur fortune, ils pouvaient s'assurer non seulement la liberté, mais la richesse, grâce à la récompense donnée aux accusateurs, qui s'élevait au huitième des biens. [132] Quant aux patriciens, même si certains trouvaient la nouvelle vraisemblable, les uns parce qu'ils avaient eu vent du complot, les autres parce qu'ils le souhaitaient, ils taisaient non seulement leur joie de la nouvelle, mais même leur opinion sur sa véracité. [133] Les uns craignaient qu'un faux espoir n'entrainât leur châtiment s'ils se hâtaient trop de découvrir leur pensée ; les autres, qui étaient au courant, parce qu'ils participaient à la conjuration, s'en cachaient encore davantage, parce qu'ils s'ignoraient les uns les autres et craignaient, en parlant à des gens que le maintien du tyran contentait, d'être dénoncés et punis si Caius vivait. [134] En effet, un autre bruit était répandu : Caius avait reçu des blessures, mais n'était pas mort ; il vivait et se trouvait entre les mains des médecins qui le soignaient. [135] Et il n'y avait personne en qui l'un eût assez confiance pour lui dévoiler sa pensée : si c'était un ami de Caius, il était suspect de favoriser le tyran lui témoignait, de la haine, sa malveillance antérieure détruisait la confiance en ses propos. [136] Certains disaient aussi - ce qui faisait perdre aux patriciens l'espoir qui leur donnait du courage - que, sans se soucier du danger ni s'occuper de faire soigner ses blessures, Caius, tout ensanglanté, s'était, précipité au Forum et y haranguait le peuple. [137] Or, cela était inventé par l'irréflexion de ceux qui voulaient bavarder et produisait des effets opposés selon les sentiments des auditeurs. Mais nul ne quittait son siège, par crainte de se voir chargé d'une accusation en sortant le premier ; car ce ne serait pas d'après la disposition qu'on avait en sortant qu'on serait jugé, mais d'après celle que voudraient imaginer les accusateurs et les juges.

[138]. Quand une foule de Germains eut entouré le théâtre, l'épée nue, tous les spectateurs s'attendirent à périr ; à l'entrée du premier venu, l'effroi les saisissait comme s'ils aillaient sur le champ être massacrés. Ils hésitaient, n'osant pas sortir et ne croyant pas sans danger de rester. [139] Bientôt les Germains font irruption et une clameur s'élève dans tout le théâtre ; on se met à supplier les soldats comme si l'on ignorait tout, tant au sujet. les résolutions prises pour une révolte, s'il y en avait une, qu'au sujet

des événements accomplis ; [140] il fallait donc les épargner et ne pas châtier des innocents pour le crime audacieux d'autrui, mais se mettre à la recherche de l'auteur du méfait, quel qu'il fût. [141] Ils disaient cela et plus encore, en pleurant et en se frappant le visage ; ils attestaient les dieux et, suppliaient, en raison de la proximité du danger, disant tout ce qu'on dit lorsqu'un lutte pour sauver sa vie. [142] La colère des soldats fut brisée par ces paroles et ils se repentirent de leur projet contre les spectateurs ; car il leur semblait cruel, bien qu'ils fussent exaspérés et eussent planté sur l'autel les têtes d'Asprenas et d'autres victimes. [143] Les spectateurs furent très émus à cette vue parce qu'ils considéraient la dignité des morts et plaignaient leurs souffrances ; aussi s'en fallut-il de peu que leurs propres périls les bouleversaient moins que cette vue, car l'issue était incertaine, en admettant même qu'ils pussent finalement échapper. [144] Même certains de ceux qui haïssaient violemment Caius, et avec raison, se voyaient privés de leur joie et de leurs plaisirs (23) parce qu'ils se trouvaient en passe de perdre la vie avec lui et n'avaient pas encore d'espoir ferme et assuré de survivre.

[145]. Or, il y avait un certain Evaristus Arruntius, crieur public des ventes, qui, grâce à la force de sa voix, avait acquis une richesse égale à celle des Romains les plus opulents. Il avait le pouvoir de faire à Rome ce qu'il voulait, autant à ce moment là que dans la suite. [146] Il feignit alors l'affliction la plus grande qu'il lui fût possible de montrer ; pourtant, il haïssait Caius au plus haut point ; mais la leçon de la crainte et la ruse nécessaire pour assurer sa sécurité personnelle furent plus puissantes que sa joie présente. [147] Ayant donc revêtu tous les ornements qu'on se procure pour le deuil des morts les plus respectés, il annonça la mort de Caius de la scène du théâtre où il était monté et mit ainsi fin à l'ignorance du public touchant. les événements. [148] Paulus Arruntius ensuite le tour du théâtre en interpellant les Germains : avec lui, les tribuns les invitèrent à déposer les armes et leur annoncèrent la mort de Caius. [145] Cela sauva très certainement tous les gens rassemblés dans le théâtre et tous ceux qui se trouvaient quelque part en contact. avec les Germains, car, tant que ceux-ci gardaient l'espoir que Caius vivait ils pouvaient se livrer à toutes les violences. [150] La bienveillance de Caius envers eux avait été telle qu'ils auraient, même au prix de leur propre vie, voulu le sauver du complot et d'un tel malheur. Mais ils cessèrent de s'exciter à la vengeance des qu'ils connurent sa mort d'une manière certaine, parce que l'élan de leur dévouement se montrerait en vain après le trépas de celui qui aurait pu les récompenser et parce qu'ils craignaient, en allant trop loin dans la colère, d'être châtiés soit par le sénat, s'il reprenait le pouvoir, soit par l'empereur qui succéderai,. [152] Ainsi, bien qu'à grand-peine, les Germains laissèrent tomber la rage qui les avait saisis à la suite de la mort de Caius.

[153]. Chéréa était très inquiet au sujet. de Vinucianus et craignait qu'il n'eût péri en tombant parmi les Germains en fureur ; aussi abordait-il les soldats un à un en leur demandant de veiller à son salut et en enquêtant avec beaucoup de soin pour savoir s'il n'avait pas été tué. [154] Clemens relâcha Vinucianus qu'on lui avait amené, car

avec beaucoup d'autres sénateurs il reconnaissait la justice de l'acte, la vertu de ceux qui l'avaient conçu et n'avaient pas craint de l'accomplir ; il disait que le tyran fleurit peu de temps dans sa joie de faire le mal, [155] qu'il ne se prépare pas une fin heureuse parce que les gens vertueux le haïssent, et qu'il finit par éprouver un malheur semblable à celui de Caius. [156] Ce dernier, même avant la révolte et la conspiration ourdies, avait conspiré contre lui-même ; par les injustices qui le rendaient intolérable et par son mépris des lois, il avait appris à ceux qui lui étaient le plus dévoués à devenir ses ennemis ; si ceux-ci passaient à présent, pour avoir tué Caius, c'était lui-même, en réalité, qui avait causé sa propre perte.

[157]. Alors le théâtre fut débarrassé des gardes qui, au début, avaient été si cruels. Celui qui permit aux spectateurs de s'enfuir librement fut le médecin Alcyon ; surpris en train de soigner des blessés, il renvoya ceux qui l'entouraient sous prétexte de faire chercher ce qu'il jugeait nécessaire pour soigner les blessures, mais en réalité pour leur permettre d'échapper au danger qui les menaçait. [158] Pendant ce temps le sénat s'assembla, ainsi que le peuple qui se réunit sur le Forum comme il en avait l'habitude et cela pour rechercher les meurtriers de Caius - le peuple avec beaucoup d'ardeur le sénat pour la forme.

[159] Valerius Asiaticus, personnage consulaire, vint se placer au milieu du peuple en tumulte. Indigné qu'on n'eut pas encore découvert les meurtriers de l'empereur, il dit à ceux qui l'interrogeaient avidement sur l'auteur du forfait : [160] « Si seulement c'était moi ! » Les consuls affichèrent un édit où ils accusaient Caius et invitaient le peuple et les soldats à se retirer chacun chez soi, tout en faisant espérer au peuple une large remise d'impôts et aux soldats des récompenses s'ils conservaient l'ordre habituel sans se laisser entraîner à des violences. En effet, on craignait que, s'ils se mettaient en fureur, la ville ne subit une catastrophe, parce qu'ils se mettraient à voler et à piller les temples. [161] Déjà toute la foule des sénateurs s'était hâtée de se réunir, surtout ceux qui avaient comploté le meurtre de Caius, enhardis et pleins d'une grande fierté, pare que le pouvoir était. désormais entre leurs mains.

CHAPITRE II

1. Les prétoriens emmènent Claude dans leur camp. - 2-3. Discours républicain de Cn. Sentius Saturninus au sénat (24). *- 4. Meurtre de la femme et de la fille de Caligula. - 5. Caractère de Caligula.*

[162]. Telle était la situation quand soudain Claude fut traîné hors de sa maison. Les soldats, qui sétaient réunis et avaient discuté entre eux sur se qu'il convenait de faire, avaient compris qu'il était impossible que le peuple pût se placer à la tête d'affaires si importantes et que, d'ailleurs, ils n'avaient pas intérêt à ce qu'une telle puissance lui appartînt. [163] D'autre part, si l'un des conjurés avait l'empire, il les gênerait de toute façon, puisqu'ils ne l'auraient pas aidé à conquérir le pouvoir. [164] Il fallait donc, pen-

dant que rien n'était encore décidé, choisir pour souverain Claude, oncle paternel du mort et qui ne le cédait à aucun membre du sénat pour le mérite de ses ancêtres et les études qu'il avait faites. [165] Si les soldats le faisaient empereur, il leur accorderait les honneurs qui leur revenaient et les récompenserait par des distributions d'argent. [166] La résolution ainsi prise fut immédiatement mise à exécution. Claude avait donc été enlevé par les soldats. Mais bien qu'ayant appris cet enlèvement de Claude, qui feignait de prétendre à l'empire malgré lui, tout en le faisant en réalité de son plein gré, Cn. Sentius Saturninus se leva au milieu du sénat et, sans crainte, prononça un discours qui convenait à des hommes libres et généreux :

[167]. « Bien que la chose puisse paraître incroyable, ô Romains, parce que l'événement se produit après un long temps et alors que nous en désespérions, voici donc que nous avons l'honneur d'être libres, sans savoir à la vérité combien cette liberté durera, car elle est soumise à la volonté des dieux qui nous l'ont accordée. Elle suffit pourtant, à nous réjouir et, même si nous la perdons ensuite, elle aura contribué à notre félicité. [168] Car une seule heure suffit à ceux qui ont le sentiment de la vertu si on la vit avec une volonté libre dans une patrie libre, gouvernée par les lois qui la firent jadis prospère. [169] Je ne puis me rappeler la liberté d'autrefois parce que je suis né après elle ; mais, jouissant avec plénitude et intensité de celle d'aujourd'hui, je puis dire heureux ceux qui y seront nés et y seront élevés, et dignes d'honneurs égaux à ceux des dieux les hommes [170] qui, bien que tardivement et en ce jour seulement nous l'ont fait goûter. Puisse-t-elle rester sans atteinte pour tous les temps à venir ! Mais ce jour seul suffirait à ceux d'entre nous qui sont jeunes comme à ceux qui sont vieux, car c'est toute une éternité que reçoivent ceux-ci s'ils meurent en profitant des biens que procure ce jour. [171] Pour les plus jeunes, c'est un apprentissage de la vertu qui a fait le bonheur des hommes dont nous descendons. Maintenant donc, nous ne devons, à l'heure actuelle, rien estimer de plus important que de vivre avec la vertu, car seule elle donne à l'humanité l'idée de la liberté. [172] Pour ma part, en effet, j'ai appris le passé par ouï-dire et, par ce dont j'ai été témoin oculaire, j'ai compris de quels maux la tyrannie afflige les États. Elle empêche toute vertu, enlève aux gens magnanimes l'indépendance, enseigne la flatterie et la crainte, parce qu'elle remet les affaires non à la sagesse des lois, mais à l'humeur des maîtres. [173] Depuis que Jules César a médité de détruire la République et a troublé l'État en violant l'ordre et la légalité, depuis qu'il a été plus fort que la justice, mais moins que son impulsion à rechercher son intérêt personnel, il n'est aucun malheur qui n'ait déchiré l'État ; [174] car tous ceux qui lui ont succédé au pouvoir ont rivalisé entre eux pour abolir les lois de nos ancêtres et pour faire disparaître surtout les citoyens nobles, croyant leur propre sécurité intéressée à la fréquentation de gens de peu. Non seulement donc ils abaissaient ceux qu'on jugeait éminents par leur vertu mais ils décidaient de les perdre complètement. [175] Bien que ces empereurs aient ôté plusieurs et qu'ils aient montré chacun une dureté insupportable dans leur règne, Caius, qui est mort aujourd'hui, a

commis à lui seul plus d'atrocités que tous les autres réunis, en donnant libre cours à une rage grossière non seulement contre ses compatriotes, mais encore ses proches et ses amis, en leur infligeant à tous indistinctement des maux très grands sous le prétexte injuste de se venger d'eux et en déchaînant sa colère également contre les hommes et contre les dieux. [176] En effet, la tyrannie ne se contente pas de profiter des plaisirs à sa portée, d'abuser de la violence, de léser les gens dans leur fortune ou leurs femmes, mais elle considère comme son principal avantage d'inquiéter ses ennemis dans toute leur famille. [177] Or, tout état libre est un ennemi pour la tyrannie, dont il est impossible de s'assurer la bienveillance même à qui se soucie peu de tout ce qu'elle lui inflige. En effet, les tyrans connaissent bien les maux dont ils ont accablé certaines gens, même si ces derniers méprisent magnanimement le sort, et. ils ne peuvent. se cacher à eux-mêmes ce qu'ils ont fait ; aussi croient-ils ne pouvoir jouir de toute sécurité à l'égard des suspects que s'ils peuvent les anéantir. [178] Délivrés de ces maux et soumis seulement les uns aux autres, possédant ainsi le gouvernement qui garantit le mieux la concorde présente, la sécurité future, la gloire et la prospérité de l'Etat, vous avez le droit d'examiner chacun à l'avance ce que réclame le bien commun, ou de donner à votre tour votre avis, si une proposition présentée auparavant n'a pas votre agrément. [179] Cela ne vous fera courir aucun danger parce que vous n'aurez pas au dessus de vous un maître irresponsable qui peut faire du tort à tout l'État e qui a pleins pouvoirs pour supprimer ceux qui ont exprimé leur pensée. [180] Rien n'a mieux nourri ici la tyrannie de nos jours que la lâcheté et l'absence de toute opposition à ses volontés. [181] Car, amoindris par les séductions de la paix et ayant appris à vivre comme des esclaves, nous sentions tous que nous souffrions des maux insupportables et nous assistions aux malheurs de notre entourage ; mais, craignant de mourir avec gloire, nous attendions une fin entachée de la pire des hontes. [182] Il faut d'abord décerner les plus grands honneurs à ceux qui ont supprimé le tyran, et surtout à Cassius Chéréa. On a vu cet homme à lui seul, avec l'aide des dieux, nous donner la liberté par sa volonté et par son bras ; [183] il ne convient pas de l'oublier, et puisque, sous la tyrannie, il a à la fois tout préparé et couru le premier des dangers en faveur de notre liberté, il faut, maintenant que nous sommes libres, lui décerner des honneurs et faire ainsi en toute indépendance notre première manifestation. [184] Il est, en effet, très beau et digne d'hommes libres de récompenser des bienfaiteurs tels que Chéréa l'a été envers nous tous : il ne ressemble en rien à Cassius et à Brutus, les meurtriers de César, car ceux-là ont rallumé dans l'État des étincelles de discorde et de guerre civile, tandis que celui-ci a délivré l'État, après avoir tué le tyran, de tous les maux qu'il avait déchaînés sur nous. »

[185]. Sentius parlait ainsi, et les sénateurs et tous les chevaliers présents accueillaient ses paroles avec joie. Alors un certain Trebellius Maximus s'élança et enleva à Sentius sa bague où se trouvait, enchâssée une pierre taillée à l'effigie de Caius ; car, dans sa hâte à parler et à agir comme il le voulait, Sentius l'avait, croyait-on, oubliée, et la gemme fut

brisée. [186] La nuit était très avancée ; Chéréa demanda le mot d'ordre aux consuls ; ceux-ci le lui donnèrent : « Libertés ». Ce qui se passait les étonnait eux-mêmes et leur semblait presque incroyable ; [187] car c'était cent ans après (25) la suppression de la République que le pouvoir de donner le mot d'ordre revenait aux consuls. En effet, avant que l'État fût aux mains d'un tyran, c'étaient eux qui dirigeaient les affaires militaires. [188] Chéréa ayant pris le mot d'ordre, le transmit à ceux des soldats qui étaient rassemblés prés du sénat. Il y avait là environ quatre cohortes qui jugeaient l'absence de souverain plus honorable que la tyrannie. [189] Elles partirent avec les tribuns, et déjà le peuple commençait à se retirer, très joyeux de ses espérances, plein de respect pour celui qui lui avait rendu le pouvoir, et non plus pour un empereur. Chéréa était tout pour lui.ﬃ

[190]. Mais Chéréa était indigné que la fille et la femme de Caius fussent encore en vie et que son châtiment ne se fût pas étendu à toute sa maison, car tout ce qui en subsisterait ne survivrait que pour la perte de l'État et des lois. Prenant à cœur de mener à bout son dessein et de satisfaire complètement sa haine contre Caius, il envoya Lupus, un des tribuns, tuer la femme et la fille de Caius. [191] C'est parce qu'il était parent de Clemens que l'on proposa à Lupus une telle mission ; en effet ayant pris part, ne fût-ce qu'en cela, au tyrannicide, il serait honoré par les citoyens pour sa vertu autant que s'il passait pour avoir participé à toute l'entreprise des premiers conjurés. [192] Mais quelques-uns des complices trouvaient cruel d'user de violence à l'égard d'une femme, car c'était plutôt, par instinct naturel que sur les conseils de celle-ci que Caius avait commis tous les crimes qui avaient réduit l'État au désespoir. [193] D'autres, au contraire, rejetaient sur elle l'invention de tous ces forfaits et la rendaient responsable de tous le mal commis par Caius. Elle lui avait, disait-un, donné un philtre pour asservir sa volonté et lui assurer son amour ; elle l'avait ainsi rendu fou ; c'était elle qui avait tout machiné contre le bonheur des Romains et de l'univers qui leur était soumis. [194 Enfin on décida de la tuer, car ceux qui déconseillaient cet acte ne purent lui être utiles, et on envoya Lupus qui, pour sa part, n'était pas disposé à se laisser retarder par des hésitations et à ne pas exécuter sans délai les ordres reçus ; il ne voulut supporter aucun reproche au sujet de ce qui se faisait pour le salut du peuple. [195] Donc, entré dans le palais, il surprit Césonia, la femme de Caius, étendue à côté du cadavre de son mari, gisant à terre et dépourvu de tout ce qu'on accorde d'habitude aux morts. Elle-même était couverte du sang des blessures et très affligée de son grand malheur ; sa fille s'était jetée à côté d'elle et, dans cette situation, on n'entendait que les reproches adressés par Césonia à Caius de ne pas l'avoir écoutée quand elle l'avait tant de fois averti. [196] Ce langage prêtait alors, comme maintenant encore, à une double interprétation, selon les dispositions d'esprit des auditeurs qui peuvent lui donner la portée qu'ils veulent. Les uns dirent que ces paroles signifiaient que Césonsia avait conseillé à Caius de renoncer à ses folies et à sa cruauté envers ses concitoyens pour diriger les affaires avec modération et vertu, afin de ne pas se perdre en continuant à

agir comme il faisait ; [197] les autres disaient que, le bruit de la conjurations lui étant parvenu, elle avait conseillé à Caius de tuer sans retard et sur le champ tous les conjurés, même s'ils étaient innocents, pour se mettre à l'abri du danger, et que c'était là ce qu'elle lui reprochait d'avoir agi avec trop de mollesse après ses avertissements. [198] Voilà donc quelles étaient les paroles de Césonia et ce qu'on en pensait. Dès qu'elle vit entrer Lupus, elle lui montra le corps de Caius et, en gémissant et en pleurant, elle l'invita à approcher. [199] Voyant que Lupus n'accédait pas à son désir et s'avançait comme avec répugnance, elle comprit le but de sa venue, découvrit sa gorge avec empressement en attestant les dieux, comme le fait quiconque se sait dans une situation désespérée, et lui ordonna de ne pas tarder à achever la tragédie commencée à ses dépens. [200] Elle mourut ainsi courageusement sous les coups de Lupus, et sa fille après elle. Puis Lupus se hâta d'aller annoncer ces nouvelles à l'entourage de Chéréa.

[201]. Caius, quand il mourut de la sorte, avait gouverné les Romains pendant quatre ans moins quatre mois. C'était un homme qui, même avant d'être au pouvoir, avait quelque chose de sinistre et atteignait au comble de la méchanceté. Victime de ses passions, ami de la délation, il s'effrayait de tout, et, à cause de cela, devenait très sanguinaire quand il osait. Sa puissance lui servait seulement pour faire le mal. D'une arrogance insensée à l'égard de tous ceux à qui il aurait dû le moins en témoigner, il se procurait des ressources par le meurtre et l'injustice ; [202] il avait à coeur d'être plus fort que la divinité et les lois, mais il était vaincu par les flatteries de la plèbe ; tout ce que la loi déclare honteux et blâme comme tel lui semblait plus honorable que la vertu. [203] Il était de plus ingrat même envers ses amis les plus intimes et. les plus dévoués : il s'irritait. contre eux et les châtiait même pour les choses les plus insignifiantes. Il regardait comme son ennemi quiconque. pratiquait la vertu et n'admettait aucune objection à ses désirs chez tous ceux à qui il commandait. [204] C'est ainsi qu'il eut des relations intimes avec sa sœur légitime (26), ce qui fit que la haine des citoyens grandit contre lui ; car, comme il y avait longtemps qu'on n'avait parlé d'un tel crime, son auteur excitait la méfiance et l'aversion. [205] On ne pourrait citer aucune oeuvre grande ou digne d'un roi qu'il ait réalisée pour le bien de ses contemporains ou de la postérité, [206] sauf les travaux faits dans les environs de Rhegium et de la Sicile pour recevoir les navires de blé venant d'Égypte. oeuvre considérable et très favorable à la navigation. Mais il ne la mena pas à bonne fin et la laissa inachevée parce qu'il s'y prit trop mollement. [207] La cause en était qu'il était zélé pour le superflu et dépensier pour des plaisirs qui ne pouvaient profiter qu'à lui seul, ce qui l'empêchait d'user de l'empêchait pour les entreprises reconnues utiles. [208] Du reste c'était un orateur excellent, très disert aussi bien dans la langue grecque et que dans la langue nationale des Romains ; il comprenait très vite et, à ce que les autres avaient composé et longuement médité à l'avance, il répondait. si bien à l'improviste qu'il se montrait plus persuasif que n'importe qui dans les grandes affaires, tant par la facilité de son naturel que par le soin qu'il avait pris de le fortifier en l'exercant. [209] Fils du neveu de Tibère

dont il fut aussi le successeur, il dut nécessairement recevoir une bonne instruction, parce que Tibère lui-même brillait par là au plus haut degré et que Caius rivalisait de zèle avec lui pour obéir aux ordres de l'empereur. [210] Par là il l'emporta sur ses contemporains ; cependant tous les bénéfices qu'il avait retirés de son éducation ne purent le sauver de la perte où l'entraîna sa toute puissance, tant la vertu est inaccessible à ceux qui ont toute facilité d'agir sans rendre compte à personne. [211] Après avoir commencé par s'appliquer vivement à avoir des amis estimables en tout, afin de rivaliser de science et de réputation avec les meilleurs, l'excès de son injustice finit par détruire l'affection qu'ils avaient eue peur lui et par exciter une haine secrète qui le fit périr sous leur conjuration.

CHAPITRE III

1-2. Claude est enlevé par les soldats. - 3-4. Démarche faite par le Sénat auprès de lui.

[212]. Claude, comme je l'ai dit plus haut, s'était écarté du chemin suivi par ceux qui étaient avec Caius. Le palais étant troublé par le deuil que causait la mort de l'empereur, il désespérait de son salut. Arrêté dans un étroit passage, il tentait de s'y cacher, n'ayant d'ailleurs pour se croire en danger d'autre motif que sa naissance. [213] En effet, il se conduisait avec modération, vivant en simple particulier et se contentant de ce qu'il avait ; il se livrait à l'étude des lettres, principalement des lettres grecques ; enfin, il évitait de toute manière ne qui l'aurait exposé à des ennuis. [214] Mais à ce moment la terreur avait saisi la foule ; le palais était en proie à la fureur des soldats, et les gardes du corps, apeurés et sans direction, étaient, comme les autres citoyens, groupés autour du prétoire qui forme comme le sanctuaire de l'armée, délibérant sur ce qu'il y avait lieu de faire. Tous ceux qui se trouvaient là ne songeaient pas à venger Caius parce que c'était avec justice qu'il avait subi son sort, [215] mais ils examinaient surtout comment arranger le mieux possible leurs propres affaires, d'autant que les Germains étaient en train de punir les meurtriers plus pour satisfaire leur propre cruauté que dans l'intérêt général. [216] Tout cela bouleversait Claude qui craignait pour son salut, surtout depuis qu'il avait vu porter çà et là les têtes d'Asprenas et de ses amis. Il se tenait en haut de quelques marches et se dissimulait dans l'obscurité qui l'environnait. [217] Gratus, l'un des soldats de service au palais, l'aperçut et ne pouvant, à cause de l'ombre, voir exactement qui c'était, n'hésita pas à supposer que c'était un individu embusqué et s'avança vers lui. Comme l'autre l'invitait à se retirer, il le pressa, l'appréhenda et le reconnut. [218] « C'est Germanicus » (27), dit-il à ceux qui le suivaient ; « emmenons-le pour en faire notre chef. » Claude, les voyant prêts à l'enlever, craignit de mourir assassiné comme Caius et les pria de l'épargner en leur rappelant que, pour sa part, il avait été inoffensif et ignorant de ce qui était arrivé. [219] Gratus sourit, et lui prenant la main droite : « Cesse, dit-il, de parler humble-

ment de ton salut, alors qu'il te convient d'être fier de l'empire que les dieux ont enlevé à Caius pour l'accorder à ta vertu, parce que leur providence veillait sur l'univers. [220] Va et revendique le trône de tes ancêtres. » Mais il soutenait Claude, car c'était à peine si celui-ci pouvait tenir sur ses jambes en raison de la crainte et de la joie que ces paroles lui causaient.

[221]. Autour de Gratus se rassemblèrent beaucoup de gardes du corps ; en voyant emmener Claude, ils avaient le visage renfrogné, croyant qu'on le menait au supplice pour expier des forfaits, alors que toute sa vie il s'était tenu à l'écart, des affaires et avait couru de très grands dangers sous le gouvernement de Caius. Quelques-uns demandaient même que l'on confiât aux consuls seuls le soin de le juger. [222] Un plus grand nombre de soldats vint se réunir aux autres ; la foule se dispersa. Claude avait peine à avancer à cause de sa faiblesse physique, d'autant que les porteurs de sa litière s'étaient enfuis en apprenant son enlèvement, désespérant du salut de leur maître. [223] On arriva enfin sur la place du Palatin, lieu qui fut le premier habité dans la ville de Rome, à ce que raconte son histoire, et l'on s'occupait déjà des affaires publiques, quand se produisit un bien plus grand afflux de soldats, joyeux de voir Claude et très désireux de le proclamer empereur à cause de leur affection pour Germanicus, son frère, qui avait laissé le souvenir le plus glorieux à tous ceux qui l'avaient connu. [224] Ils songeaient aussi à la cupidité des chefs du sénat, à tout ce que ce corps avait fait de mal autrefois quand il avait le pouvoir, et aussi à l'impuissance où il était de diriger les affaires. [225] D'autre part, si le pouvoir suprême devenait à nouveau le bien d'un seul, ce maître serait dangereux pour eux, tandis que Claude, ayant reçu le pouvoir de leur faveur et de leur affection, reconnaîtrait ce service par des honneurs suffisants pour récompenser un tel bienfait.

[226]. Voilà ce qu'ils se disaient les uns aux autres ou en eux-mêmes et ce qu'ils exposaient à ceux qui ne cessaient d'affluer. Ceux-ci, à les entendre, accueillirent avec empressement leur proposition ; ils se serraient tous autour de Claude et l'entouraient, le portant eux-mêmes en chaise jusqu'à leur camp, pour qu'aucun obstacle ne vînt les retarder. [227] Il y avait, d'autre part, des dissentiments entre la plèbe et les sénateurs. Ceux-ci ne recherchant que leur prestige de jadis et, désireux d'éviter la servitude que leur avait infligée la violence des tyrans, s'accommodaient aux circonstances. [228] Mais la plèbe, jalouse du sénat et comprenant que les empereurs étaient des freins contre les ambitions de celui-ci et des protecteurs pour elle, se réjouissait de l'enlèvement de Claude et pensait que son ascension à l'empire lui épargnerait une guerre civile analogue à celle qui avait eu lieu du temps de Pompée. [229] Le sénat, apprenant que Claude avait été porté par les soldats dans leur camp, lui envoya les hommes les plus éminents par leur mérite pour le détourner de tout coup de force en vue de s'emparer du pouvoir et l'exhorter à s'en remettre au sénat, car il était tout seul en face d'eux tous et devait laisser à la loi le soin de pourvoir au bien public. [230] Il devait se souvenir aussi des maux infligés à l'État par les tyrans précédents, des dan-

gers qu'il avait lui-même courus avec les autres sous Caius : détestant la dureté d'une tyrannie injustement exercée par autrui, il ne devait pas oser lui-même de son plein gré faire injure à sa patrie. [231] S'il se laissait persuader et persévérait dans sa vertu et sa tranquillité d'autrefois, il recevrait les honneurs décernés par des citoyens libres et, en cédant à la loi, en acceptant d'être tantôt un chef et tantôt un sujet, il gagnerait le renom flatteur d'un homme de bien. [232] Mais s'il faisait un coup de folie sans être en rien instruit par la fin de Caius, il ne les verrait pas céder, car ils avaient avec eux une grande partie de l'armée, possédaient quantité d'armes et une multitude d'esclaves qui les servaient. [233] Ce qui leur donnait surtout de l'espoir, c'était que la fortune et les dieux ne viennent au secours que des gens qui combattent pour la vertu et pour le bien, c'est-à-dire de ceux qui luttent pour la liberté de leur patrie.

(4) [234] Les députés, Veranius (28) et Bronchus (29), tous deux tribuns de la plèbe, lui parlèrent dans ce sens et, tombant à ses genoux, le supplièrent de ne pas jeter l'État dans des guerres et des malheurs. Mais quand ils virent que Claude était entouré de la grande masse de l'armée et que les consuls n'étaient rien en comparaison de lui, ils ajoutèrent que, s'il désirait [e pouvoir, il devait le recevoir comme un don du sénat ; [235] ainsi il l'exercerait de façon plus heureuse, sous de plus favorables auspices, s'il le tenait non de la violence, mais des bons sentiments de ceux qui le lui auraient donné.

Chapitre IV

1-2 (30) Démarches d'Agrippa auprès du Sénat et de Claude. - 3-4. Les troupes du Sénat passent à Claude. - 5-6. Châtiment des principaux conjurés ; suicide de Sabinus.

[236]. Claude ressentait l'arrogance de cette ambassade, mais, suivant pour le moment l'avis des délégués, il était disposé à la modération.

Il avait cessé de craindre pour lui-même, à la fois parce que ses soldats montraient de la hardiesse et parce que le roi Agrippa l'exhortait à ne pas laisser échapper un pouvoir qui lui était échu sans qu'il y fût pour rien. [237] Agrippa avait d'ailleurs agi envers Caius comme devait le faire un homme honoré par lui : il avait embrassé son cadavre et, après l'avoir couché sur un lit [238] et lui avoir donné des soins autant que faire se pouvait, il s'était rendu auprès des gardes du corps en annonçant que Caius vivait encore, qu'il souffrait de ses blessures [239] et que des médecins étaient près de lui. Quand il eut appris que Claude avait été enlevé par les soldats, il se précipita auprès de lui et, le trouvant tout troublé et disposé a céder au sénat, il lui rendit du courage en l'exhortant à revendiquer l'empire. [239] Après avoir ainsi parlé à Claude, il rentra chez lui (31) ; puis, quand le sénat le manda, après s'être parfumé la tête comme s'il sortait d'un banquet, il vint et demanda aux sénateurs ce que faisait Claude. [240] Ils lui dirent ce qui en était et à leur tour lui demandèrent, ce qu'il pensait de la situation. Agrippa se déclara prêt à mourir pour l'honneur du sénat, mais les invita à consi-

dérer leurs intérêts, en négligeant tout ce qui leur ferait seulement plaisir. [241] En effet, prétendant au pouvoir, les sénateurs avaient besoin d'armes et de soldats pour les défendre, s'ils ne voulaient pas échouer faute de soutien. [242] Les sénateurs lui répondirent qu'ils avaient des armes en quantité, qu'ils apporteraient de l'argent et que, en plus de l'armée qu'ils avaient déjà réunie, ils en organiseraient une autre en affranchissant des esclaves. « Puissiez vous, sénateurs, répondit aussitôt Agrippa, obtenir tout, ce que vous désirez ; mais je dois parler sans hésiter, parce que mes paroles tendent à votre salut. [243] Sachez donc que l'armée qui combattra pour Claude est exercée à se battre depuis fort longtemps, tandis que la nôtre sera un ramassis de gens délivrés de l'esclavage contre leur attente et qu'elle sera donc difficile à commander ; nous lutterons contre des hommes expérimentés en poussant au combat des gens qui ne savent même pas tirer l'épée. [244] Je crois donc qu'il faut envoyer à Claude pour conseiller de déposer le pouvoir, et je suis prêt à me charger de cette mission ».

[245]. Voilà comment il parla et, ayant obtenu l'assentiment unanime, il fut délégué avec d'autres. Il exposa seul à seul à Claude le trouble du sénat et lui suggéra une réponse assez impériale, conforme à sa dignité et à sa puissance. [246] Claude déclara donc qu'il ne s'étonnait pas du chagrin qu'éprouvait le sénat d'être soumis à un empereur, parce qu'il avait été accablé par la cruauté des empereurs précédents, mais que, soucieux de l'équité, il ferait goûter aux sénateurs un régime plus modéré, que le pouvoir lui appartiendrait seulement de nom et qu'en fait il le partagerait avec tous. Il avait traversé sous leurs yeux des périls nombreux et variés et méritait qu'on ne se défiât pas de lui. [247] Après s'être laissé séduire par de telles paroles, les envoyés furent congédiés ; puis Claude rassembla l'armée et la harangua ; il reçut le serment de fidélité à sa personne ; il donna à ses gardes du corps cinq mille drachmes par tête, à leurs chers une somme proportionnelle et promit de traiter de même le reste de ses armées en tous lieux.

[248]. Les consuls convoquèrent le Sénat au temple de Jupiter Vainqueur (32). Il faisait encore nuit. Des sénateurs, les uns se cachaient dans Rome, pleins d'inquiétude en apprenant ces nouvelles ; les autres s'étaient enfuis vers leurs propriétés de la campagne pour attendre les événements, car ils désespéraient d'obtenir le liberté et aimaient bien mieux, dans un esclavage exempt de péril, mener une vie oisive et sans peine que de payer la gloire d'être dignes de leurs pères en courant des risques pour leur salut. [249] Cependant il y en eut cent au plus qui se réunirent, et ils délibéraient sur la situation présente quand soudain s'éleva une clameur poussée par les troupes groupées autour d'eux : elles invitaient le sénat à choisir un souverain absolu et à ne pas perde l'empire en divisant le pouvoir entre plusieurs chefs. [250] Affirmant ainsi que ce n'était pas à tous, mais à un seul que le pouvoir devait être remis, ils confiaient aux sénateurs le soin de voir qui était digne d'une telle autorité. Aussi le sénat fut-il encore bien plus tiraillé par l'inquiétude, échouant dans son orgueilleuse tentative de république (33) et redoutant Claude. [251] Néanmoins il y avait des hommes qui

visaient à l'empire en raison de la noblesse de leur naissance ou de leurs alliances. Marcus Vinieius (34), illustre par sa propre noblesse et qui avait épousé la sœur de Caius, Julia, était disposé, par exemple, à revendiquer le pouvoir ; mais les consuls lui résistèrent en alléguant un prétexte après l'autre. [252] Valerius Asiaticus était empêché par Vincianus, l'un des assassins de Caius, de songer à de tels projets. Et il y aurait eu un massacre sans précédent si ceux qui convoitaient l'empire avaient eu la possibilité de livrer bataille à Claude. [253] Il y avait d'ailleurs des gladiateurs en nombre imposant, des soldats de la garde de nuit de Rome, de nombreux rameurs qui affluaient au camp (35), de sorte que ceux qui aspiraient à l'empire y renoncèrent, les uns pour épargner la ville, les autres par crainte pour eux-mêmes.

[254]. Vers le début du jour, Chéréa et ceux qui étaient venus avec lui se mirent en devoir de haranguer les soldats. Dès que cette foule vit qu'ils lui faisaient de la main signe de se taire et se mettaient, en mesure de commencer à parler, elle excita du tumulte sans les laisser prononcer un mot, parce que tous étaient emportés par leur élan vers la monarchie. Les soldats réclamaient un empereur sans pouvoir souffrir de délai. [255] Les sénateurs se demandaient avec embarras comment ils gouverneraient ou seraient gouvernés, puisque les soldats les accueillaient mal et que les meurtriers de Caius ne leur permettraient pas de céder aux soldats. [256] Telle était la situation lorsque Chéréa, ne pouvant contenir sa colère devant la foule réclamant un empereur, annonça qu'il allait leur donner un général si on lui apportait une enseigne d'Eutychus. [257] Cet Eutychus était un cocher de la faction appelée Verte, très favorisé par Caius et qui tourmentait les soldats en leur imposant des tâches dégradantes pour la construction des écuries impériales. [258] Voilà le reproche que Chéréa leur jetait, entre autres du même genre, et il dit encore qu'il apporterait la tête de Claude, car il était étrange de donner l'empire à l'imbécillité après l'avoir donné à la folie. [259] Mais les soldats ne furent nullement retournés par ses paroles. Ils tirèrent l'épée, levèrent leurs enseignes et se précipitèrent vers Claude pour faire cause commune avec ceux qui lui avaient prêté serment. Ainsi le sénat était abandonné sans défenseurs et les consuls ne différaient plus en rien de simples particuliers. [260] Il y eut de l'effroi et de l'abattement ; ces hommes ne savaient pas ce qui leur arriverait par suite de l'irritation de Claude contre eux, s'injuriaient réciproquement et étaient pleins de regrets. [261] Alors Sabinus, un des meurtriers de Caius, s'avança au milieu de l'assemblée et menaça de se tuer avant de laisser Claude devenir empereur et de voir rétablir la domination des esclaves ; en même temps il accusait Chéréa de trop aimer la vie, puisque lui, qui le premier avait bravé Caius, considérait l'existence comme un bien, alors qu'au prix même de celle-ci il ne pouvait rendre la liberté à sa patrie. [262] Chéréa répondit qu'il n'hésiterait pas davantage à mourir, mais qu'il voulait cependant connaître les dispositions de Claude.

[263]. Telle était la situation de ce côté. Mais au camp tous se hâtaient d'offrir leurs services à Claude. L'un des consuls, Quintus Pomiponius (36) était surtout accusé par

les soldats pour avoir exhorté le sénat à rétablir la liberté ; ils se précipitèrent sur lui l'épée haute et l'auraient tué si Claude ne les en avait empêchés. [263] Après avoir ainsi arraché le consul au danger, il le fit siéger à son côté. Quant aux sénateurs qui accompagnaient Quintus, ils ne furent pas accueillis avec les mêmes honneurs ; certains même reçurent des coups et furent chassés de la présence de Claude ; Apronius (37) partit avec des blessures et tous se trouvèrent en danger. [265] Alors le roi Agrippa vint demander à Claude de se conduire avec plus de modération envers les sénateurs ; car, s'il maltraitait le sénat, il ne pourrait plus en être le maître. [266] Claude fut persuadé par lui et convoqua le sénat au Palatin, où il se fit porter en traversant la ville, escorté par l'armée au milieu des excès de la plèbe.

[267] Les premiers des meurtriers de Caius qui se présentèrent à la vue de tous furent Chéréa et Sabinus, alors qu'il leur était défendu de se montrer en public par ordre de Pollion (38), fraîchement investi par Claude de la préfecture du prétoire. [268] Une fois arrivé au Palatin, Claude convoqua ses amis et les fit voter au sujet de Chéréa. Ceux-ci trouvaient son acte plein d'éclat, mais n'en accusaient pas moins son auteur de perfidie et déclaraient juste de le châtier pour intimider la postérité. [269] On mena donc Chéréa à la mort et avec lui Lupus et de nombreux Romains. Chéréa, dit-on, supporta son malheur avec grandeur d'âme ; non seulement il ne changea pas de visage, mais il chargea de reproches Lupus qui s'était mis à pleurer. [270] Comme Lupus, ayant quitté ses vêtements, se plaignait d'avoir froid, il lui dit que le froid n'était pas ordinairement contraire au tempérament des loups. Une grande foule de gens les suivit pour voir le spectacle. Quand Chéréa arriva au lieu du supplice, il demanda au soldat s'il était entraîné aux massacres ou si c'était la première fois qu'il tirait l'épée ; il fit alors apporter celle dont lui-même avait percé Caius. [271] Il eut le bonheur de mourir du premier coup. Mais Lupus ne mourut pas si facilement. par suite de sa lâcheté ; il reçut plusieurs coups pour avoir tendu sa gorge avec trop d'hésitation.

[272]. Quelques jours après, lors des sacrifices expiatoires offerts aux Mânes, le peuple romain, faisant des offrandes à ses morts, honora aussi Chéréa avec des parts de victimes jetées dans le feu, en le priant de lui être propice et de ne pas manifester de rancune pour l'ingratitude qu'on avait eue à son égard. [271] Telle fut la fin de Chéréa. Quant à Sabinus, non seulement il fut absous par Claude de l'accusation portée contre lui, mais encore il fut investi à nouveau des fonctions qu'il remplissait. Pourtant, il considéra comme injuste de trahir la foi donnée à ses complices et se tua en se jetant sur une épée qui s'enfonça jusqu'à la garde dans son corps.

CHAPITRE V

1 (39). Claude rend à Agrippa le royaume de son grand-père et l'agrandit. - 2-3. Edits de Claude concernant les Juifs d'Alexandrie et ceux du reste de l'empire.

[274]. Après s'être débarrassé de tous les soldats qui lui étaient suspects, Claude publia un édit où il confirmait à Agrippa le pouvoir que lui avait donné Caius et où il couvrait le roi d'éloges ; il ajoutait même à ses possessions toute la Judée et le pays de Samarie qui avaient fait partie du royaume d'Hérode son grand-père. Il lui rendait cela à titre de bien qui lui était dû en raison de sa naissance. [275] Il y ajouta encore Abila de Lysanias (40) et toute la montagne du Liban, et il conclut avec Agrippa un traité au milieu du forum de la ville de Rome. [276] Il enleva à Antiochus le royaume qu'il possédait, mais lui fit don de la Commagène et d'une partie de la Cilicie (41). De plus il libéra Alexandre Lysimaque l'alabarque, un de ses vieux amis, qui avait été l'intendant de sa mère Antonia, est que Caius irrité avait fait enchaîner. [277] Le fils d'Alexandre, Lysimaque, épousa Bérénice, fille d'Agrippa, et après la mort de ce Marcus qui l'avait épousée en premières noces, Agrippa la maria à son frère Hérode, après avoir obtenu de Claude pour celui-ci le royaume de Chalcis.

[278]. Vers le même temps des troubles s'élevèrent entre Juifs et Grecs dans la ville d'Alexandrie. A la mort de Caius, la population juive, qui avait été humiliée sous son gouvernement et terriblement maltraitée par les Alexandrins, reprit courage et courut aussitôt aux armes, Claude ordonna, par une lettre au gouverneur d'Égypte, de réprimer cette révolte (42). [279] Il envoya aussi à Alexandrie et en Syrie, à la prière des rois Agrippa et Hérode, un édit conçu en ces termes :

[280] « Tiberius Claudius César Augustus Germanicus, grand-pontife, investi de la puissance tribunitienne, édicte : [281] Attendu que depuis longtemps déjà et des l'origine les Juifs d'Alexandrie, appelés Alexandrins, ont cohabité avec les Alexandrins et ont reçu des rois (43) l'égalité de droits civiques avec eux, comme il ressort clairement, de leurs lettres et édits ; - [282] attendu qu'une fois qu'Alexandrie eut été soumise par Auguste à notre empire, ils ont gardé leurs droits sous tous les gouverneurs envoyés aux diverses époques, sans qu'aucune contestation ait été soulevée au sujet de ces droits ; - [283] attendu qu'au moment où Aquila (44) était à Alexandrie, quand mourut l'ethnarque des Juifs, Auguste n'a pas empêché alors la nomination d'ethnarques (45) parce qu'il voulait que tous ses sujets pussent rester fidèles à leurs coutumes particulières sans être contraints d'enfreindre la loi de leurs pères ; - [284] attendu que les Alexandrins se sont soulevés contre les Juifs de leur ville sous le règne de l'empereur Caius qui, en raison de son extrême folie et de sa démence, a humilié les Juifs parce que leur peuple n'avait pas voulu transgresser sa religion ancestrale et le saluer comme un dieu ; - [285] je veux que la démence de Caius ne fasse déchoir la population juive d'aucun de ses droits et qu'elle conserve les mêmes privilèges qu'antérieurement, restant fidèle à ses coutumes nationales, et j'ordonne aux deux parties de veiller avec la plus grande attention à ne provoquer aucun trouble après la publication de mon édit. »

[286]. Tels étaient les termes de l'édit envoyé à Alexandrie en faveur des Juifs ; celui qui s'adressait au reste de l'univers était le suivant :

[287] « Tiberius Claudius César Augustus Germanicus, grand pontife, investi de la puissance tribunitienne, consul désigné pour la deuxième fois, édicte : [288] Les rois Agrippa et Hérode, qui me sont très chers, m'ayant demandé de permettre à tous les Juifs vivant dans l'empire romain de conserver les mêmes droits que ceux d'Alexandrie, j'ai accédé volontiers à leur prière, et ce n'est pas seulement parce qu'ils me le demandaient que je le leur ai accordé, [289] mais aussi parce que j'en ai jugé dignes ceux en faveur qui j'étais sollicité, en raison de leur fidélité et de leur amitié pour les Romains, et surtout parce que je regardais comme légitime qu'aucune ville même grecque ne fût privée de ces droits, puisqu'elles les avaient conservés même sous le divin Auguste ; [290] il est donc juste que dans tout l'univers soumis à notre pouvoir les Juifs aussi conservant sans entraves leurs coutumes ancestrales ; mais je les avertis à présent de ne pas abuser désormais de ma bonté et de ne pas mépriser les croyances des autres peuples alors qu'ils gardent leurs propres lois. [291] Je veux que mon édit soit transcrit par les magistrats des villes, colonies et municipes d'Italie et d'ailleurs, par les rois et les princes avec l'aide de leurs propres agents, et qu'il soit affiché pendant trente jours au moins en un lieu où l'on puisse le lire facilement de plain pied. »

CHAPITRE VI

1-2. Retour d'Agrippa en Judée. - 3-4. Lettre de Publius Petronius aux gens de Dora en faveur des Juifs.

[292]. En adressant ces édits à Alexandrie et à tout l'univers, l'empereur Claude montra ses dispositions envers les Juifs. Aussitôt après il envoya, avec les plus grands honneurs, Agrippa reprendre possession de son royaume et manda par lettres aux gouverneurs et aux procurateurs de lui faire bon accueil. [293] Agrippa, comme il est naturel pour qui revient avec une fortune meilleure, se hâta de rentrer. Arrivé à Jérusalem, il immola des victimes en actions de grâces, sans oublier aucune prescription de la loi. [294] C'est pourquoi il ordonna qu'un grand nombre de nazirs fussent rasés (46). La chaîne d'or (47) que Caius lui avait donnée et qui pesait. autant que celle de fer dont avaient été enchaînées ses royales mains, monument de sa triste infortune et en même temps témoignage de son sort meilleur, fut suspendue à l'intérieur des enceintes sacrées au-dessus du tronc les offrandes, pour qu'elle fût un exemple montrant que les grands peuvent un jour déchoir et que Dieu peut relever celui qui est tombé. [295] En effet, l'offrande de la chaîne montrait clairement à tous que le roi Agrippa avait pour une cause insignifiante été jeté eu prison et avait perdu sa dignité antérieure, et que peu après il avait été délivré de ses chaînes pour être investi d'une royauté plus brillante. [296] Cela devait faire comprendre que toutes les grandeurs humaines peuvent. décliner, tandis que ce qui est tombé peut se relever avec éclat.

[297]. Après avoir accompli complètement toutes les cérémonies en l'honneur du

Dieu, Agrippa dépouilla Théophile, fils d'Anan, du grand-pontificat et transmit sa charge à Simon, fils de Boéthos, surnommé Cantheras. Simon avait deux frères, et son père Boéthos avait épousé la fille du roi Hérode, comme nous l'avons dit plus haut. [298] Simon eut donc le pontificat ainsi que ses frères et son père, comme auparavant les trois fils de Simon Onias sous le gouvernement des Macédoniens, ainsi que nous l'avons raconté dans les livres précédents.

[299]. Quand le roi eut ainsi organisé le grand pontificat, il récompensa les Hiérosolymitains de leur dévouement envers lui. A cet effet il les exempta de l'impôt dû pour chaque maison, parce qu'il jugeait bon de payer de retour ceux qui l'avaient traité avec affection. Il désigna comme chef de toute l'armée Silas, qui avait partagé toutes ses tribulations. [300] Très peu de temps après, les jeunes gens de Dora (48), préférant l'audace à la sainteté et portés par leur nature à une hardiesse téméraire, amenèrent dans la synagogue des Juifs une statue de l'empereur qu'ils y dressèrent. Cela irrita beaucoup Agrippa, [301] car c'était comme la destruction de la loi nationale. Aussi alla-t-il trouver saris retard Publius Petronius qui était alors gouverneur de Syrie, et il accusa les gens de Dora. [302] Petronius ne fut pas moins indisposé par cet acte, car il regardait également comme impie cette transgression des lois, et, il écrivit aux notables de Dora (49) cette lettre irritée

[303] Publius Petronius, légat. de T. Claudius César Augustus Germanicus, aux notables de Dora. [304] « Quelques-uns d'entre vous ont eu une audace. assez insensée pour ne pas respecter l'édit de Claudius César Augustus Germanicus qui permet aux Juifs d'observer leurs lois nationales ; [305] ils ont fait tout. le contraire, en empêchant les Juifs de se réunir dans leur synagogue, par l'érection de la statue de l'empereur, violant ainsi la loi, non simplement à l'égard des Juifs, mais de l'empereur, dont il vaut mieux élever la statue dans son propre temple que dans un autre et surtout en pleine synagogue, car il est conforme à la justice naturelle que chacun soit maître dans le lieu qui lui appartient, selon la décision de l'empereur. [306] Il serait ridicule de rappeler ma propre décision, après l'édit impérial permettant aux Juifs de vivre selon leurs coutumes particulières et ordonnant en sus qu'ils aient des droits civiques égaux à ceux des Grecs. [307] Ceux qui ont ainsi osé contrevenir à l'édit de l'empereur ont excité même l'indignation de ceux qui paraissent être leurs chefs, puisque ceux-ci les désavouent en déclarant que l'acte ne vient pas de leur propre inspiration, mais résulte d'une manifestation populaire. J'ordonne donc que ces gens me soient amenés par le centurion Proculus Vitellius afin de rendre compte de leur conduite et j'invite les premiers magistrats, [308] s'ils ne veulent pas passer pour avoir inspiré eux-mêmes cette injustice, à dénoncer les coupables au centurion, en s'opposant à toute tentative de sédition on de bagarre, car c'est à quoi ils me semblent viser par de tels actes. [309] J'ai, en effet, comme le roi Agrippa, mon très cher ami, le plus grand souci que le peuple juif ne saisisse cette occasion de se rassembler sous prétexte de se défendre et ne se laisse aller à un acte de désespoir. [310] Afin qu'on

connaisse encore mieux la pensée de l'empereur sur toute l'affaire, j'ai joint à ceci ses édits publiés à Alexandrie, qui, bien que paraissant déjà connus de tous, ont été lus devant mon tribunal par mon très cher ami le roi Agrippa lorsqu'il a plaidé en faveur du maintien aux Juifs des bienfaits d'Auguste. [311] J'ordonne donc qu'à l'avenir vous ne cherchiez plus aucune occasion de sédition ni de trouble et que chacun puisse suivre son culte national. »

[312]. Telles furent les mesures de précaution prises par Petronius pour redresser les illégalités déjà commises et pour empêcher que rien d'analogue ne survînt plus tard. [313] Quant au roi Agrippa, il priva du pontificat Simon Cantheras pour le rendre à Jonathan (50), fils d' Anan, parce qu'il le reconnaissait plus digne de cette charge. Mais celui-ci se voyait sans plaisir investi d'un tel honneur et il le refusa en ces termes : [314] « Je me réjouis, ô roi, que tu m'aies donné cette marque d'estime, et l'honneur que tu m'as accordé de ton plein gré me va au coeur, bien que Dieu m'ait jugé tout à fait indigne du pontificat. Mais il me suffit d'avoir revêtu une fois les vêtements sacrés ; car autrefois, quand je les ai endossés, j'étais plus saint que je ne le suis maintenant pour les reprendre. [315] Pour toi, si tu veux qu'un plus digne que moi reçoive maintenant cet honneur, laisse-moi te donner un conseil. Mon frère est pur de toute faute envers Dieu et envers toi, ô roi, et je te le recommande comme digne de cette charge. » [316] Le roi, satisfait de ces paroles, admira les dispositions de Jonathan et donna le grand pontificat. à son frère Mathias. Peu de temps après, Marsus (51) succéda à Petroshnius dans le gouvernement de la Syrie.

CHAPITRE VII

1. Disgrâce de Silas. - 2. Arrêt du renforcement des murs de Jérusalem. - 3-5. Constructions du roi Agrippa, notamment à Berytus.

[317]. Silas, le commandant de l'armée du roi, lui avait été fidèle dans toutes ses infortunes, n'avait jamais refusé de partager aucun de ses dangers et avait même souvent assumé les tâches les plus dangereuses ; aussi était-il plein d'assurance, supposant que son amitié éprouvée avait droit à des honneurs égaux. [318] Il ne le cédait donc absolument en rien au roi, usait d'une complète liberté de langage dans tous leurs entretiens, se montrait insolent dans leurs colloques familiers, se faisait valoir immodérément et rappelait fréquemment au roi ses infortunes pour attester le zèle qu'il avait, montré jadis. Il ne cessait de raconter longuement combien il avait pris de peine pour lui. [319] A force de dépasser la mesure, il semblait faire des reproches au roi ; aussi celui-ci éprouvait-il quelque déplaisir de la liberté de langage excessive de cet homme, car le souvenir d'un temps de honte est pénible et celui qui rappelle sans cesse les services rendus est un sot. [320] Silas finit par irriter grandement le cœur du roi et celui-ci, obéissant plus à la colère qu'à la raison, ne se contenta pas de le priver de son commandement, mais le fit enchaîner pour l'exiler dans son pays. [321] Pourtant, avec

le temps, sa colère s'adoucit, et il jugea l'homme d'après la saine raison, en se remémorant toutes les peines qu'il avait subies pour lui. Le jour donc où il célébrait son anniversaire, jour de joie et. de fête pour tous ses sujets, il rappela Silas pour le faire souper immédiatement avec lui. [322] Mais Silas, dont le caractère était indépendant, croyait avoir un juste sujet de ressentiment et ne le cacha pas à ceux qui vinrent le trouver : [323] « A quel honneur, leur dit-il, le roi me rappelle-t-il pour me le faire perdre bientôt ? Car même les premiers honneurs que m'avait valus mon dévouement pour lui, bien loin de m'être conservés, m'ont été outrageusement ravis. [324] Croit-il que j'aie abdiqué ma liberté de langage ? Parce que j'en ai pleinement conscience, je clamerai davantage encore tous les dangers dont je l'ai délivré, toutes les peines que j'ai supportées pour lui assurer la sécurité et la gloire, tous les services pour lesquels mes récompenses ont été des chaînes et un obscur cachot. [325] Je n'oublierai jamais cela ; peut-être même, délivrée de ma dépouille charnelle, mon âme gardera-t-elle la mémoire de ma bravoure. » Voilà ce qu'il hurlait en ordonnant de le redire au roi ; celui-ci, voyant, son caractère intraitable, le laissa de nouveau en prison.

[326] 2 (52). Agrippa était alors occupé à renforcer aux frais de l'État les remparts de Jérusalem du côté de la ville neuve, en les élargissant et en les élevant. Il aurait réussi à les rendre inexpugnables pour toute force humaine si Marsus, le gouverneur de Syrie, n'avait dénoncé cette entreprise par une lettre à l'empereur Claude. [327] Celui-ci, craignant quelque révolte, ordonna à Agrippa d'arrêter sur le champ la construction des remparts, et le roi ne voulut pas désobéir.

[328]. La nature de ce roi le portait à être bienfaisant par ses dons, à tenter de donner à ses peuples une haute idée de lui et à s'assurer la célébrité per beaucoup de dépenses ; il se réjouissait de faire plaisir aux gens et aimait qu'on louât sa vie, différent entièrement en cela du roi Hérode son prédécesseur. [329] Ce dernier, en effet, avait une nature perverse ; il châtiait durement ; il haïssait sans mesure. Il se reconnaissait mieux disposé pour les Grecs que pour les Juifs ; il ornait les villes des étrangers en leur donnant de l'argent et en y édifiant parfois des bains et des théâtres ; il éleva dans certaines villes des temples, des portiques dans d'autres, tandis qu'il n'accordait à aucune ville juive la moindre réparation ou le moindre don digne de mémoire. [330] Au contraire, le caractère d' Agrippa était doux et sa bienfaisance était égale pour tous. Il était plein d'humanité pour les gens de races étrangères et leur témoignait aussi sa libéralité, mais il était également serviable pour ses compatriotes et leur marquait encore plus de sympathie. [331] Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivait volontiers et continuellement à Jérusalem et qu'il gardait dans leur intégrité les institutions des ancêtres. Il se maintenait lui-même dans une complète pureté et ne laissait pas écouler un jour sans offrir les sacrifices prescrits.

[332]. Or, il arriva qu'un natif de Jérusalem, appelé Simon, qui avait la réputation de connaître avec exactitude les lois, convoqua la foule à une assemblée, alors que le roi était parti pour Césarée, et osa l'accuser d'être impur et de mériter de se voir chasser

du Temple, dont l'accès n'était permis qu'aux gens du pays. [333] Une lettre du préfet de la ville fit connaître au roi que Simon avait ainsi harangué le peuple. Le roi le fit venir et, comme il était alors au théâtre, il lui lit prendre place à côté de lui. Puis avec calme et. douceur : « Dis-moi, dit-il, s'il y a ici quelque chose qui soit défendu par la loi. » [334] L'autre, ne sachant que répondre, le pria de lui pardonner. Alors le roi se réconcilia avec lui plus vite qu'on ne s'y attendait, car il jugeait que la douceur est, plus digne d'un roi que la colère et savait. que la modération convient plus à la grandeur que l'emportement. Il renvoya Simon, après lui avoir même fait quelque présent.

[335]. Il avait construit nombre d'édifices en beaucoup d'endroits ; mais il honora les Bérytiens d'une manière particulière. En effet, il leur bâtit un théâtre qui l'emportait sur beaucoup d'autres par son luxe et sa beauté, un amphithéâtre très coûteux et en outre des bains et des portiques, sans chercher dans aucun de ces ouvrages à épargner la dépense, à lésiner sur la beauté ou sur la grandeur. [336] Il fit des largesses magnifiques quand on le consacra. Ainsi il organisa dans le théâtre des spectacles où il présenta des œuvres musicales de tout genre et des compositions donnant des plaisirs variés ; il montra sa générosité par le nombre des gladiateurs amenés dans l'amphithéâtre où, [337] voulant charmer les spectateurs également par des combats en masse, il mit aux prises deux troupes de sept cents hommes. Pour cela ii désigna tous les criminels dont il disposait, afin de les châtier tout en faisant d'un spectacle de guerre une réjouissance pacifique, et il fit tuer tous ces hommes jusqu'au dernier.

CHAPITRE VIII

1. Entrevue d'Agrippa et de plusieurs rois à Tibériade - 2. Mort d'Agrippa. - 3. Exécution de Silas.

1. [338] Après ces cérémonies de Béryte, Agrippa se rendit à Tibériade, ville de Galilée. Il était très admiré des autres rois ; aussi vinrent près de lui Antiochus, roi de Commagène (53), Sampsigéramos, roi d'Emése (54), Cotys (55), roi de l'Arménie mineure, Polémon (56), qui était devenu prince du Pont, et Hérode, frère du roi et lui-même roi de Chalcis (57). [339] Il les reçut tous et les hébergea en les traitant amicalement, de manière à montrer au plus haut degré la grandeur de son âme et à prouver qu'il était bien digne d'être honoré de ces visites royales. [340] Mais, tandis qu'ils étaient, encore chez lui, arriva Marsus, gouverneur de Syrie. Observant donc les honneurs dus aux Romains, Agrippa s'avança à sa rencontre à plus de sept stades de la ville. Et pourtant cela devait être l'origine d'un dissentiment entre lui et Marsus. [341] Il avait, en effet, emmené avec lui sur son char tous les autres rois. Leur concorde et une telle amitié entre eux furent suspectes à Marsus, qui ne jugeait pas utile aux Romains l'entente de tant de princes. Aussitôt il envoya à chacun d'eux certains de ses familiers pour les inviter à se retirer sans délai chacun dans son pays. [342] Agrippa fut chagriné de ce procédé et, depuis ce temps-là, en voulut à Marsus.

Il enleva à Matthias le grand-pontificat et mit à sa place Elionaios, fils de Canthéras.

[343]. (58) Il y avait déjà trois ans accomplis qu'il régnait sur toute la Judée et il se trouvait à Césarée, ville appelée auparavant la Forteresse de Straton ; il y donnait des spectacles en l'honneur de l'empereur, sachant que ces jours de fête étaient institués pour le salut de celui-ci. Autour de lui il avait réuni en foule les dignitaires et les gens les plus en vue de la province. [344] Le second jour des spectacles, revêtu d'une robe toute faite d'argent et admirablement tissée, il entra au théâtre au lever du jour. Là, aux premiers feux des rayons du soleil, l'argent reluisait et resplendissait merveilleusement, étincelant d'une manière terrible et même effrayante pour les gens qui y fixaient leurs regards. [345] Aussitôt les flatteurs de pousser de tous côtés des acclamations, qui n'étaient même pas bonnes pour Agrippa, en le qualifiant de dieu. « Puisses-tu nous être propice, ajoutaient-ils, bien que nous ne t'ayons révéré jusqu'ici que comme un homme ; désormais nous reconnaissons que tu es au-dessus de la nature humaine ! » [346] Le roi ne réprima pas leurs propos et ne repoussa pas leurs flatteries impies. Mais peu après, levant la tête, il vit au dessus de lui un hibou (59) perché sur un câble. Comprenant aussitôt qu'il lui annonçait des malheurs, comme il lui avait jadis annoncé le bonheur, il eut le cœur serré d'affliction. Il fut saisi d'une subite douleur d'intestins qui, dès le début, fut extrêmement vive. [347] S'élançant donc vers ses amis : « Moi, votre dieu, dit-il, je suis déjà obligé de quitter la vie, car la destinée a immédiatement convaincu de mensonge les paroles que vous venez de prononcer à mon sujet ; et moi, que vous avez appelé immortel, je suis déjà entraîné vers la mort. Mais il convient d'accueillir la destinée comme Dieu l'a voulue. En effet, je n'ai jamais vécu d'une façon méprisable. mais dans une éclatante félicité. [348] » Tout en disant cela, il était torturé par la violence du mal. Il se fit donc porter en hâte au palais et le bruit se répandit partout qu'il allait bientôt mourir. [349] Aussitôt la populace, les femmes, les enfants, vêtus de cilices selon la coutume nationale, se mirent à prier Dieu pour le roi ; tout était plein de gémissements et de lamentations. Le roi, couché sur une terrasse élevée, les voyait tous de là-haut prosternés la tête contre terre, et ne pouvait lui-même s'empêcher de pleurer. [350] Après avoir été éprouvé sans arrêt pendant cinq jours par ces douleurs abdominales, il quitta la vie à l'âge de cinquante trois ans passés et dans la septième année de son règne. [351] En effet, il avait régné quatre ans sous l'empereur Caius, car il avait possédé trois ans la tétrarchie de Philippe et avait obtenu en outre la quatrième année celle d'Hérode ; de plus, il avait encore ajouté à cela trois ans où, sous le principat de l'empereur Claude, il avait régné sur les régions indiquées plus haut, possédant en outre la Judée, Samarie et Césarée. [352] Il tirait de là les revenus les plus considérables, à savoir douze millions de drachmes, et cependant il dut emprunter beaucoup, car il était si généreux qu'il dépensait. plus largement que ne le comportaient ses revenus et il n'épargnait rien dans ses libéralités.

[353]. Alors que le peuple ignorait encore qu'il eût expiré, Hérode, roi de Chalcis, et Helcias (60), général et ami du roi, envoyèrent d'un commun accord Ariston, le plus

fidèle des serviteurs, tuer Silas, leur ennemi, comme si le roi l'avait ordonné.

Chapitre IX

Descendance d'Agrippa. Désordres à Césarée. - 2. La Judée soumise à un procurateur (61).

[354]. Voilà comment finit le roi Agrippa. Il laissait comme descendants un fils, Agrippa, qui était dans sa dix-septième année, et trois filles, dont l'une, Bérénice, âgée de seize ans, avait épousé Hérode, son oncle paternel, tandis que les deux autres, Mariamme et Drusilla, étaient vierges ; Mariamme avait dix ans et Drusilla six. [355] Leur père les avait promises en mariage, Mariamme à Julius Archelaus, fils de Chelcias, Drusilla à Épiphane, fils du roi de Commagène Antiochus. [356] Mais lorsqu'on sut qu'Agrippa était mort, les habitants de Césarée et de Sébaste, oublieux de ses bienfaits, agirent comme ses ennemis acharnés. [357] Ils lançaient des calomnies inconvenantes contre le mort ; tous les soldats qui se trouvaient là - et il y en avait un grand nombre - envahirent la résidence, enlevèrent les statues des filles du roi et d'un commun accord les portèrent dans des lupanars où, après les avoir hissées sur la terrasse, ils les outragèrent de leur mieux en commettant des actes trop indécents pour être relatés. [358] S'attablant dans les lieux publics, on célébrait des banquets populaires en s'ornant de couronnes, en se parfumant, en faisant des libations à Charon et en échangeant des rasades en l'honneur de la mort du roi. [359] Ces gens oubliaient, non seulement les marques de bienveillance dont Agrippa les avait comblés, mais encore celles de son aïeul Hérode, qui avait fondé ces villes et construit à grands frais des ports et des temples.

[360]. Agrippa, fils du défunt, était à ce moment à Rome où il était élevé près de l'empereur Claude. [361] Quand ce dernier apprit la mort d'Agrippa et les outrages commis envers lui par les habitants de Sébaste et de Césarée, il fut affligé pour lui et irrité de cette ingratitude. [362] Il voulait donc immédiatement envoyer le jeune Agrippa prendre possession de la royauté et désirait en même temps confirmer la foi jurée par des serments. Mais ceux des affranchis et de ses familiers qui avaient sur lui la plus grande influence l'en détournèrent, lui disant qu'il était. dangereux de confier un royaume si important à un tout. jeune homme qui n'était pas encore sorti de l'enfance et qui ne pourrait supporter le poids de l'administration, puisque, même pour un homme fait, la royauté est. un lourd fardeau. [363] L'empereur trouva qu'ils avaient raison. Il envoya donc comme gouverneur de la Judée et du reste du royaume Cuspius Fadus, accordant. ainsi un défunt la faveur de ne pas introduire dans son royaume son ennemi Marsus. [364] Il ordonna avant tout à Fadus de châtier les habitants de Césarée et de Sébaste pour leurs violences à l'égard du mort et leurs insultes à l'égard des vivantes, et [365] d'envoyer dans le Pont pour y faire campagne l'escadron des habitants de Césarée et de Sébaste ainsi que

leurs cinq cohortes, tandis qu'un nombre égal de légionnaires romains de Syrie devait venir prendre leur place. [366] Cependant ceux qui avaient reçu l'ordre de partir ne s'en allèrent pas. En effet, une délégation envoyée par eux apaisa Claude et ils obtinrent de demeurer en Judée. Dans la suite, ils furent là l'origine des plus grandes calamités pour les Juifs, parce qu'ils jetèrent les semences de la guerre qui eut, lieu sous Florus. C'est. pourquoi Vespasien, après sa victoire. comme nous allons le raconter bientôt (62), les chassa de la province.

NOTES

(01) Dans la partie N. du Palatin, dominant le Forum.

(02) P. Memmius Regulus, consul suffectus en 31, gouverneur l'Achaïe en 36, frère arvale eu 38, mort en 61 (Tacite, *Ann.*, XIV, 47).

(03) Voir XIII, 261, etc.

(04) Les manuscrits hésitent entre Βινουκίανον et Μινουκίανον. Il s'agit de M. Annius Vinicianus, fils d'Annius Pollion, qui se tua en 42 comme complice de Scribonianus.

(05) M. Aemilius Lepidus, mari de Drusilla, exécuté en 19 pour conspiration

(06) οὐκ ἀνελεύθερον Hudson : οὐ πάντ' ἐλεύθερον codd. Niese.

(07) Inconnu. Mais Dion (LIX, 26, 4) cite un Pomponius accusé de lèse majesté, et acquitté en 40. C'est probablement le mêmme, l'accusateur étant Timidius dans les deux cas. (George Mathieu.)

(08) M. Arrecinus Clemens (cf. Tacite, *Hist.*.IV, 68 ; Suétone, Tibère, 4).

(09) Papinius est peut-être un parent de Sextus Papinius, tué par ordre de Caligula (cf. Sénèque, De Ira, III, 18, 3).

(10) Cité aussi par Suétone (Caligula, 58) ; cf. Dion, LIX, 29 et LXI, 3).

(11) Julius Claudius Callistus, affranchi de Caligula et procurator a libellis.

(12) Sans doute la basilique Palatine, entre le temple d'Auguste et le palais de Caligula.

(13) C'est-à-dire d'Auguste. Ces jeux institués par Livie en l'honneur d'Auguste étaient offerts par l'empereur dans le palais ; ils durèrent d'abord trois jours, puis cinq au IVe siècle, où ils étaient célébrés en l'honneur de tous les divi.

(14) P. Nomius Asprenas Torquatus, consul en 38.

(15) P. Cluvius Rufus, en faveur sous Néron, légat de Tarraconaise en 69, avait composé une histoire utilisée par Josèphe. Vatinius est inconnu.

(16) Citation de l'Iliade, XIV, 90-91 :

Σίγα μή τις τ' ἄλλος Ἀχαιῶν τοῦτον
ἀκούσῃ μύθον.

(17) Roi de Chypre, père de Myrrha, mère d'Adonis. Cinyras se tue quand il apprend son inceste (Apollodore, LII, 14 ; Plutarque, Parallela, 22. Suivant la tradition courante, Myrrha est transformée en arbre et ne meurt pas de mort violente.

(18) Le père d'Alexandre, assassiné en 336 av. J.-C. à Aigai lors du mariage de sa fille Cléopâtre avec Alexandre d'Epire. Josèphe a commis une erreur en rapprochant les calendriers macédoniens et romains, car l'assassinat de Philippe se place en automne.

(19) Marius Vinicius Quartinus, gendre de Germanicus (Tacite, Annales, VI, 45), consul en 30 et en 45, empoisonné par Messaline en 46 (Dion, LX, 27). C'est à lui qu'est dédié l'ouvrage de Velleius Paterculus.

(20) ἔριν Nos = ἔρις codd.

(21) L. Norbanus Balbus, consul en 19.

(22) Peut être fils de celui qu'Auguste avait en l'année 16 chargé de construire une flotte (Tacite, *Annales*, II, 6) et frère de P. Anteius, qui se tua en 66 (Tacite, *Annales*, XVI, 14.)

(23) τῆς χαρᾶς ed. princeps καὶ τῆς χαρᾶς Hudson τῆς χώρας Niese Naber.

(24) Section 3 = Guerre II, 204-205.

(25) La date est donnée approximativement, à moins que Josèphe ne prenne pour point de départ. 59 av. J.-C. (le premier consulat de César).

(26) Drusilla. Voir Suétone, Caligula, 7 et 221.

(27) Claude (Ti. Claudius Nero) avait pris le surnom le Germanicus quand l'autre Germanicus, adopté par Tibère, avait passé de la gens Julia. Voir l'intitulé des édits cités § 280.

(28) Qu. Veranius, tribun en 41, consul en 49, légat de Lycie sous Claude, puis successeur de Didius en Bretagne où il mourut (Tacite, *Agricola*, 14 et *Annales*, XIV, 29).

(29) Peut-être Cn.. Sertorius Bronchus, proconsul sous Claude..

(30) Section 1-2 = Guerre, II, 206-214.

(31) πρὸς αὑτόν Hudson Naber : πρὸς αὐτόν Niese. Le texte de Hudson-Naber, explique seul la mise en scène qui suit.

(32) Sur le Palatin, à côté de la maison de Livie.

(33) ἐν ἀδημονίᾳ Naber ἐν ἀνίᾳ Dindorf, contraria versio latina.

(34) Βινίκιον Naber E Μινουκίανος cett. codd (venu de la phrase suivante).

(35) Les vigiles et les marins de la flotte d'Ostie.

(36) Q. Pomponius Secundus, consul en 41, mêlé plus tard à un complot (Tacite, *Annales*, XIII, 43), sans doute en 42 lors de la récolte de Camillus Scribonianus..

(37) Peut-être l'ancien préteur Apronius Saturninus (Suétone, Caligula, 38).

(38) Rufius Pollio, préfet du prétoire sous Claude, très honoré par l'empereur (Dion, LX, 23, 2), puis peut-être tué sur son ordre (Sénèque, *Apocolokyntose*, 13).

(39) Section 1 = Guerre, 2,. 215-217.

(40) Abila de Lysinias, sur le Barada, au sud de l'Antiliban.

(41) Racine s'est souvenu de cela quand il fait dire par Titus à Antiochus dans Bérénice : « Je joins la Cilicie à votre Commagène » [S. R.].

(42) C'est à la répression de cette révolte et des troubles qui suivirent que se rapporte la lettre de Claude aux Alexandrins publiée par H. Idris Bell, *Jews and Christians in Egypt*

(papyrus 1912 du British Museum). L'édit que cite Josèphe et qui est postérieur à juillet 41, mais antérieur à la lettre, a dû être remanié par Josèphe ou sa source. Cf. Th. Reinach, *Revue des Études Juives*, 1924, p. 113-145 ; Adh. d'Alès, Etudes, 1925, p. 183.

(43) Les rois dont il est question ici sont les Ptolémées. Mais le texte a été remanié, car jamais les Juifs n'ont eu les mêmes droits civiques que les ; Alexandrins, TH. Reinach, *Revue des Et. Juives*, 1924, p. 125.

(44) Aquila, préfet d'Egypte en 10/11 av. J.-C.

(45) Nouvelle modification du texte, car Auguste remplaça l'ethnarque par un collège, la γερουσία (Philon, Contre Flaccus, X, 74) Peut-être faut-il lire ἀρχόντας (Th. Reinach, l. c., p. 124, note 5).

(46) Contrairement à leur voeu de sainteté, qui leur interdisait de se raser la barbe et de se couper les cheveux. Mais il s'agit ici sans doute de nazirs temporaires, dont les voeux n'étaient plus valables (voir *Jewish Encyd*., au mot Nazarite, p. 197).

(47) Cf. XVIII, 237.

(48) Aujourd'hui Tantoura, au pied du Carmel, ci*Vita*s libera depuis 63 av. J.-C.

(49) προεστῶσι conj. Niese, ἀποστᾶσι codd.

(50) Plus haut il s'agit de Théophile, fils d'Anan. C'est le même personnage, mais le nom hébreu « Jonathan », serait mieux traduit par « Théodore » que par « Théophile ». (Léon HERMANN].

(51) C. Vibius Marsus, consul suffect en 17, légat de Germanicus en Orient (Tacite, Annales, II, 74 et 79), proconsul d'Afrique de 27 à 30, accusé de lèse-majesté en 37 et sauvé par le mort de Tibère (Tacite, *Annales*, V1, 47-48), succède en Syrie à P. Petroiiius vers 42 (Tacite, *Ann.*, XI, 10) et y reste jusque vers 45.

(52) Section 2 = Guerre, II, 218.

(53) Antiochus IV de Commagène (Epiphenes Magnus), plusieurs fois détrôné et rétabli sur le trône par Caligula et Claude, détrôné définitivement en 72.

(54) Sampsigerarnos d'Émèse, beau-père d'Aristobule, frère d'Agrippa (cf. XVIII, 315).

(55) Cotys, fils de roi Thrace du même nom, roi de la Petite Arménie (à l'ouest de l'Euphrate) depuis 37-39.

(56) Polémon, frère de Cotys, régna sur le Pont et le Bosphore depuis 38. C'est le mari de Bérénice (cf. XX, 145). Il fut roi d'Arménie en 60.

(57) Hérode de Chalcis, frère d'Agrippa, roi de Chalcis depuis 38, mourut en 48 (voir Guerre, I, 28 ; XX, 3).

(58) Section 2 = Guerre, II, 219.

(59) Cf. XVIII, 25.

(60) Cet Helcias est sans doute différent de celui qui est cité XVIII, 138 et 273, et qui fait partie de la famille royale. Le γαζοφύλαξ de XX, 194 est aussi un homonyme.

(61) Sections 1-2 = Guerre, II. 219-220.

(62) La Guerre des Juifs a été composée avant les Antiquités (d'après Ant. XX, 258). Mais il se peut que Josèphe, dans l'édition qui nous est parvenue, se place au point de vue du

lecteur qui lit les deux ouvrages selon la suite chronologique des faits.



LIVRE XX



Chapitre premier

1. Le procurateur Cuspius Fadus rétablit l'ordre en Judée. Affaire des vêtements du grand-prêtre. - 2. Rescrit de Claude à Fadus.

Quand le roi Agrippa fut mort, comme nous l'avons raconté dans le livre précédent, l'empereur Claude envoya Cassius Longinus (01) pour succéder à Marsus, rendant ainsi un hommage à la mémoire du roi, qui, de son vivant, lui avait demandé, par de nombreuses lettres, que Marsus ne présidât plus aux affaires de Syrie. [2] Fadus, arrivé comme procurateur en Judée, trouva les Juifs de Pérée en lutte contre les Philadelphiens au sujet des limites d'un bourg appelé Zia (02) qui était plein de gens belliqueux. Les gens de Pérée avaient pris les armes contre l'avis de leurs chefs et avaient tué de nombreux Philadelphiens (03). [03] En apprenant cela Fadus fut très irrité qu'ils ne lui eussent, pas laissé le soin de décider s'ils étaient lésés par les Philadelphiens et qu'ils n'eussent pas craint de courir aux armes. [4] Il s'empara donc de trois de leurs notables qui étaient aussi responsables de la révolte et les fit enchaîner. [5] Ensuite il fit tuer l'un d'eux, nommé Annibal, et punit de l'exil les deux autres, Amaram et Eléaziar. Il fit aussi périr Tholomaios, chef de brigands qui, peu après lui fut amené enchaîné et qui avait causé les plus plus grands maux à l'Idumée et aux Arabes. A partir de ce moment la Judée fut entièrement purgée de brigands, grâce au zèle et à la prudence de Fadus. [6] Celui-ci fit alors venir les grands-pontifes et les premiers de Jérusalem et les invita à déposer dans la tour Antonia les vêtements sacrés et la robe pontificale que la coutume permettait au seul grand-prêtre de revêtir, pour qu'ils y fussent comme auparavant (04) au pouvoir des Romains. [7] N'osant pas résister, ils supplièrent pourtant Fadus et Longinus : ce dernier était aussi venu à Jérusalem en amenant de grandes forces, parce qu'il craignait que les ordres de Fadus ne missent le peuple juif en humeur de se révolter. Ils leur demandèrent d'abord de leur permettre d'envoyer à l'empereur des délégués pour obtenir de garder la robe sacrée en leur pouvoir, ensuite d'attendre jusqu'à ce qu'ils connussent la décision prise par Claude à ce sujet. [8] Les Romains répondirent qu'ils leur permettraient d'envoyer des délégués s'ils donnaient leurs enfants en otages. Les autres acceptèrent avec empressement et remirent les otages. [9] Les délégués furent donc envoyés. A leur arrivée à Rome, Agrippa le Jeune, fils du roi défunt, qui se trouvait alors chez l'empereur Claude, comme nous l'avons dit précédemment, apprit, la cause de leur venue : il pria l'empereur d'accorder aux Juifs cc qu'ils demandaient touchant les vêtements sacerdotaux et d'envoyer à Fadus des ordres à ce sujet.

[10]. Claude manda donc les délégués et leur dit qu'il le leur accordait, en les invitant, à en savoir gré à Agrippa, à la demande duquel il avait accédé. Outre cette réponse il leur donna la lettre suivante :

[11] « Claude César Germanicus, investi de la puissance tribunitienne pour la cinquième fois, consul désigné pour la quatrième, salué imperator pour la dixième, père de la patrie, aux magistrats, au sénat, au peuple de Jérusalem et à toute la nation des Juifs, salut. [12] Mon cher Agrippa, que j'ai moi-même élevé et que je garde avec moi en raison de sa piété, m'a présenté vos délégués qui m'ont remercié pour ma sollicitude envers votre peuple : comme ils m'ont demandé instamment et à l'envi de laisser les vêtements sacerdotaux et la couronne en votre possession, je vous l'accorde, selon les dispositions prises par Vitellius, homme éminent et très estimé de moi. [13] Si j'ai déféré à votre désir, c'est d'abord à cause de ma piété et de mon désir de voir chacun observer ses rites nationaux, ensuite parce que je sais qu'en agissant ainsi je ferai grand plaisir également au roi Hérode et à Aristobule le Jeune dont je connais la piété envers moi et le zèle envers vous, et à l'égard de qui j'ai beaucoup de devoirs d'amitié, puisque ce sont des gens éminents que j'estime. J'ai écrit également à ce sujet à Cuspius Fadus, mon procurateur. [14] Noms des porteurs de la lettre : Cornelius fils de Céron, Tryphon fils de Theudion, Dorothée fils de Nathanaiël, Jean fils de Jean. Écrit, le quatrième jour avant les calendes de juillet, sous le consulat de Rufus et de Pornpeius Silanus. » (05)

[15]. Hérode, frère du feu roi Agrippa, à qui était confié à ce moment le gouvernement de Chalcis, demanda aussi à d'empereur Claude la libre disposition du Temple, du trésor sacré et le choix des grands pontifes, et il obtint tout cela. [16] Désormais ce pouvoir appartint à tous ses descendants et leur resta jusqu'à la fin de la guerre. Alors Hérode destitua du grand-pontificat celui qu'on surnommait Canthéras et lui donna comme successeur dans dette dignité Joseph fils de Cami.

Chapitre II

1-2. Histoire de la reine d'Adiabène Hélène et de son fils Izatès. - 3-4. Leur conversion au judaïsme. - 5. Voyage d'Hélène à Jérusalem, qu'elle sauve de la disette.

[17]. Vers ce temps-là, la reine d'Adiabène (06) Hélène et son fils Izatès adoptèrent les coutumes juives pour la raison suivante. Monobaze, roi d'Adiabène, surnommé Bazaios, épris d'amour pour sa sœur Hélène, s'unit à elle par le mariage et la rendit grosse. [18] Dormant un jour avec elle, il posa par hasard sa main sur le ventre de sa femme ; dans son sommeil, il sembla entendre une voix lui ordonnant d'écarter la main de ses flancs pour ne pas comprimer le fœtus qu'elle portait et à qui la providence divine réservait la puissance et une fin heureuse. [19] Troublé par cette voix et éveillé en sursaut, il dit cela à sa femme ; il nomma Izatès le fils qui leur naquit. Or, il

avait déjà d'Hélène un fils aîné, Monobaze, et d'autres fils d'autres femmes ; mais il manifestait clairement que toute son affection allait à Izatès comme s'il n'avait eu que lui. [20] Cela fit peser sur l'enfant la jalousie de ses frères de père et excita leur haine, parce que tous étaient affligés que leur père leur préférât Izatès. [21] Monobaze, bien que s'en apercevant clairement, le leur pardonnait, attribuant ce sentiment non à leur perversité, mais au désir d'éprouver chacun une égale bienveillance de sa part ; quant à l'adolescent, craignant vivement que la haine de ses frères ne lui portât malheur, il l'envoya, après lui avoir fait de grands présents, chez Abennerigos, roi du Camp de Spasinès (07), à qui il confia sa sécurité. [23] Abennerigos reçut le jeune homme avec empressement, manifesta une grande affection, lui donna pour femme sa fille nommée Symacho et le gratifia d'un pays qui lui rapporterait de gros revenus.

[24]. Monobaze était déjà vieux et comprenait qu'il n'avait plus guère de temps à vivre ; aussi voulut-il voir son fils avant de mourir. Il le fit donc venir, l'embrassa avec beaucoup d'affection et lui donna le pays dit de Carrhes (08) ; [25] cette terre est très propre à produire en abondance de l'amome. C'est là également que se trouvent les restes de l'arche où, dit-on, Noé échappa au Déluge, restes qui, jusqu'à nos jours, sont montrés à ceux qui veulent les voir. Izatès vécut donc dans cette région jusqu'à la mort de son père. [26] Le jour où Monobaze quitta la vie, la reine Hélène manda tous les grands de l'État, les satrapes du royaume et les commandants des troupes. Quand ils furent arrivés :

[27] « Vous n'ignorez pas, dit-elle, je crois, que mon mari souhaitait d'avoir Izatès pour successeur au trône et qu'il l'en jugeait digne ; cependant j'attends aussi votre jugement. Heureux en effet est celui qui reçoit le pouvoir, non d'un seul, mais de beaucoup et, plein gré de ceux-ci. »

[28] Voilà ce qu'elle dit pour éprouver les sentiments de ceux qu'elle avait convoqués. Eux. à ces mots, se prosternèrent l'abord devant la reine selon leur coutume, puis ils déclarèrent, qu'ils ratifiaient le choix du roi et. qu'ils obéiraient volontiers à lzatès, que son père avait préféré à ses frères, selon la justice et conformément au vœu unanime. [29] Ils dirent aussi qu'ils voulaient tuer d'abord ses frères et ses parents pour qu'Izatès occupât le trône en toute sécurité ; par leur mort, en effet, serait anéantie toute crainte née de leur haine et de leur jalousie. [30] En réponse, Hélène les remercia de leurs bonnes dispositions envers Izatès et envers elle-même, mais les pria pourtant de différer leur projet de tuer les frères d'Izatès jusqu'à ce que celui-ci fût revenu et l'eût examiné lui aussi. [31] Ne l'ayant pas décidée au meurtre qu'ils lui conseillaient, ils lui demandèrent du moins de faire garder ces gens dans les chaînes jusqu'au retour d'Izatès, cela pour leur propre sécurité ; de plus, ils lui conseillèrent d'établir provisoirement comme régent du royaume celui en qui elle aurait la plus grande confiance. [32] Hélène suivit leurs avis et investit de la royauté Monobaze, le fils aîné du roi, en lui imposant le diadème et en lui donnant l'anneau portant le sceau de son père et ce qu'on nomme dans ce pays sampséra (09) ; et elle l'invita à administrer le royaume jusqu'au

retour de son frère. [33] Mais celui-ci revint, rapidement lorsqu'il eut appris la mort de son père et succéda à son frère Monobaze, qui lui céda le pouvoir.

[34]. Au temps où Izatès vivait au Camp de Spasinès, un commerçant juif, nommé Ananias, qui avait accès dans le gynécée royal, apprit aux femmes à adorer Dieu selon la coutume nationale des Juifs. [35] Grâce à elles il se fit connaître d'Izatès et le persuada aussi. Lorsque celui-ci fut rappelé par son père en Adiabène, Ananias l'accompagna, obéissant à ses pressantes sollicitations. Or, il était arrivé qu'Hélène, instruite de la même façon par un autre Juif, s'était convertie également à leurs lois. [36] Quand Izatès eut pris la royauté et qu'arrivant en Adiabène il vit ses frères et ses autres parents enchaînés, il fut mécontent de ce qui était arrivé. [37] Regardant comme impie de les tuer ou de les garder enchaînés, mais jugeant dangereux de les laisser libres auprès de lui alors qu'ils se souviendraient des offenses reçues, il envoya les uns comme otages à Rome près de l'empereur Claude avec leurs enfants et il expédia les autres sous un prétexte analogue chez Atabane le Parthe.

[38]. Ayant appris que sa mère était fort satisfaite des coutumes juives, il s'empressa de s'y rallier également, et croyant qu'il ne serait définitivement juif qu'une fois circoncis, il était prêt à se faire circoncire. [39] Mais sa mère, l'apprenant, tenta de l'empêcher en lui disant que cela le mettrait en danger : en effet, il était roi et il s'aliénerait beaucoup ses sujets s'ils apprenaient qu'il désirait adopter des mœurs étrangères et opposées aux leurs, car ils ne supporteraient pas d'avoir un roi juif. [40] Voilà ce qu'elle disait, s'opposant de toutes ses forces à son dessein, et Izatès rapporta ses paroles à Ananias. Mais ce dernier approuva la mère du roi ; il le menaça de le quitter s'il ne lui obéissait pas et de l'abandonner. [41] En effet, il craignait, disait-il, si l'affaire était connue de tous, de risquer de se voir châtié comme responsable de tout cela et comme ayant incité le roi à des actes indignes de lui ; d'ailleurs, le roi pouvait adorer Dieu, même sans être circoncis, s'il avait décidé d'observer complètement les lois ancestrales des Juifs, ce qui importait plus que la circoncision. [42] Il lui dit aussi que Dieu lui-même lui pardonnerait d'avoir renoncé à ce vite, contraint à cela par la nécessité et la crainte qu'il avait de ses sujets. [43] Le roi se laissa alors persuader par ses paroles. Mais ensuite, comme il n'avait pas renoncé absolument à son dessein, un second Juif venu de Galilée et nommé Eléazar, qui passait pour très versé dans la loi de ses pères, l'exhorta à accomplir cet acte. [44] En effet, étant entré chez lui pour le saluer et l'avant surpris en train de lire la loi de Moïse : « Tu ignores, dit-il, que tu fais la plus grande offense aux lois et par suite à Dieu : il ne suffit pas de les lire, il faut avant tant faire ce qu'elles ordonnent. Jusques à quand resteras-tu incirconcis ? Si tu n'as pas encore lu la loi sur la circoncision, lis la sur le champ pour savoir quelle est ton impiété. »

[46] Après avoir entendu ces paroles, le roi ne différa plus l'opération : se retirant dans une autre chambre et ayant mandé un médecin, il exécuta ce qu'on lui avait prescrit ; puis il envoya chercher sa mère et son maître Ananias et leur indiqua qu'il avait

accompli ce rite. [47] Ils furent aussitôt saisis de stupeur et d'une grande crainte, se disant que, si la chose était connue, le roi risquerait de se voir chasser du pouvoir, parce que ses sujets ne supporteraient pas d'être gouvernés par un zélateur des coutumes étrangères, et qu'eux-mêmes seraient en danger, parce que la responsabilité en serait rejetée sur eux. [48] Mais Dieu empêcha leurs craintes de se réaliser. Car, bien qu'Izatès tombât dans mille dangers, il le sauva ainsi que ses fils, en le faisant passer d'une situation désespérée à la sécurité, montrant ainsi que ceux qui lèvent les yeux vers lui et se fient à lui seul ne sont pas frustrés du fruit de leur piété. Mais nous raconterons cela plus loin.

[49]. Hélène, la mère du roi, voyait que la paix régnait dans le royaume et que son fils était heureux et même envié de tous, jusque chez les peuples étrangers, grâce à la providence divine. Elle eut le désir de se rendre dans la ville de Jérusalem pour se prosterner devant le temple de Dieu, célèbre dans tout l'univers, et y offrir des sacrifices d'actions de grâces, et en demanda la permission à son fils. [50] Izatès consentit avec le plus grand empressement à la demande de sa mère, fit pour son voyage de grands préparatifs et lui donna même une très grande quantité d'argent. Elle descendit donc dans la ville de Jérusalem, non sans que son fils l'eût accompagnée fort loin. [51] Son arrivée fut tort profitable aux Hiérosolymitains, car à ce moment la famine pressait la ville et beaucoup de gens périssaient par manque de ressources. La reine Hélène envoya des serviteurs les uns à Alexandrie pour acheter du blé pour une grosse somme d'argent, les autres à Chypre pour en ramener un chargement de figues. Ils revinrent au plus vite et elle distribua aux indigents cette nourriture, laissant par ce bienfait un souvenir éternel dans tout notre peuple. Son fils Izatès, dès qu'il apprit cette famine, envoya beaucoup d'argent aux premiers des Hiérosolymitains. Mais nous raconterons dans la suite (10) tout ce que ces rois ont fait de bien à notre ville.

CHAPITRE III

l-2. Artabane, roi des Parthes, est rétabli sur son trône par Izatès. - 3. Faveurs accordées par Artabane à Izatès. - 4. Destinée du royaume des Parthes après Artabane.

[54]. Artabane, roi des Parthes, s'aperçut que les satrapes complotaient contre lui et, voyant qu'il n'était pas en sécurité avec eux, décida de s'en aller chez Izatès dans l'intention d'obtenir de lui les moyens d'assurer son salut, et de rentrer si possible dans son royaume. [55] Il arriva donc chez Izatès, entouré d'environ mille parents et serviteurs, et le rencontra en route ; il le connaissait parfaitement sans être connu de lui. [56] S'approchant d'Izatès, il se prosterna d'abord devant lui selon l'habitude de son pays, puis : « O roi, lui dit-il, ne méprise pas ton suppliant et ne dédaigne pas ma prière. Humilié par mon changement de fortune et devenu de roi simple particulier, j'ai besoin de ton secours. Considère donc l'instabilité de la fortune ; [57] pense que le

malheur est chose commune à nous deux et sois prévoyant pour toi-même ; car si tu dédaignes de me venger, nombreux seront ceux qui s'enhardiront, contre les autres rois. » [58] Il disait cela en pleurant et en baissant la tête. Izatès, en apprenant son nom et. en voyant que celui qui se tenait en suppliant devant lui et se lamentait ainsi était Artabane, sauta rapidement à bas de son cheval. « Prends courage : lui dit-il, ô roi, et que la présente calamité ne te bouleverse pas comme si elle était irréparable : ton chagrin se changera rapidement en joie. Tu trouveras en moi un ami et un allié meilleur que tu ne l'espérais ; en effet, où je te réinstallerai dans le royaume des Parthes, ou je perdrai le mien ».

[60]. Avant ainsi parlé, il fit monter Artabane à cheval et l'accompagna lui-même à pied pour lui rendre cet hommage comme à un roi plus grand que lui. Mais Artabane, voyant cela, ne put le supporter et jura par la fortune et la gloire qu'il avait à présent, qu'il descendrait de cheval si l'autre n'y montait aussitôt et ne le précédait.. Izatès, déférant à son désir, sauta à cheval, et l'ayant amené au palais royal, lui rendit tous les honneurs dans les assemblées [61] et lui attribua la place la plus élevée dans les festins, sans avoir égard à sa fortune présente, mais en raison de sa dignité passée et en considérant que les vicissitudes de la fortune sont communes à tous les hommes. [62] Il écrivit aussi aux Parthes pour leur conseiller de recevoir Artabane, en leur offrant sa foi, ses serments et sa médiation pour les assurer qu'on oublierait leurs actes. Les Parthes ne refusèrent pas de recevoir Artabane, [63] mais dirent qu'il ne leur était guère possible de le faire parce que le pouvoir avait été confié à un autre - celui qui le possédait s'appelait Cinname - et qu'ils craignaient qu'une guerre n'en résultât. [64] Cinname, apprenant leur volonté, écrivit. lui-même à Artabane, car il avait été élevé par lui et sa nature était belle et loyale ; il l'invita à se lier à lui et à venir reprendre son royaume. Artabane se fia à lui et revint. [65] Cinname vint à sa rencontre, se prosterna en le saluant du titre de roi et, enlevant, le diadème de sa tête, le mit sur celle d'Artabane.

[66]. Ainsi, grâce à Izatès, Artabane fut rétabli sur le trône d'où les grands l'avaient naguère précipité. Il ne fut pas ingrat pour les services qu'il avait reçus et il en récompensa Izatès par les plus grands honneurs : [67] il lui permit de porter la tiare droite (11) et de coucher dans un lit d'or, alors que cet honneur et cet insigne sont réservés aux seuls rois des Parthes. [68] Il lui donna aussi un grand pays fertile qu'il détacha des possessions du roi d'Arménie. Ce pays s'appelle Nisibis. Les Macédoniens y fondèrent autrefois la ville d'Antioche qu'ils nommèrent Epimygdonienne. Tels furent les honneurs dont Izatès fut gratifié par le roi des Parthes.

[69]. Peu après, Artabane mourut en laissant le trône à son fils Vardane. Celui-ci se rendit auprès d'Izatès et essaya de le convaincre, comme il était sur le point de faire la guerre aux Romains, de s'allier avec lui et de lui fournir son appui. [70] Mais il ne le convainquit point, car Izatès connaissait la puissance et la fortune des Romains et croyait l'entreprise impossible. [71] De plus, il avait envoyé cinq de ses fils encore

jeunes pour apprendre avec soin notre langue nationale et recevoir notre éducation, et il avait aussi envoyé, comme je l'ai dit auparavant, sa mère se prosterner au Temple ; il était donc assez hésitant et détournait Vardane d'agir, en lui décrivant sans cesse la force et les exploits des Romains, pensant ainsi l'effrayer et le faire renoncer à ses projets d'expédition contre eux. [72] Le Parthe, irrité de cela, déclara immédiatement la guerre à Izatès ; mais il ne retira aucun profit de cette entreprise, car Dieu anéantit toutes ses espérances. [73] En effet, lorsque les Parthes apprirent les projets de Vardane et sa décision de combattre les Romains, ils se débarrassèrent de lui et donnèrent le pouvoir à son frère Cotardès (12). Celui-ci mourut peu après, victime d'un complot et eut pour héritier son frère Vologèse (13), qui confia à ses deux frères de père de grands gouvernements : Pacorus, l'aîné, eut la Médie, et Tiridate (14), le cadet, eut l'Arménie.

CHAPITRE IV

1-2. Conversion de Monobaze. Victoires d'Izatès sur Abias, roi des Arabes, et Vologèse, roi des Parthes. - 3. Mort d'Izatès, à qui succède Monobaze.

[75]. Le frère d'Izatès, Monobaze, et ses parents, voyant que la piété du roi envers Dieu l'avait rendu un objet d'envie pour tous les hommes. eurent eux aussi le désir d'abandonner leur religion nationale pour embrasser celle des Juifs. Mais cela ne resta pas ignoré de leurs sujets, [76] et les grands, irrités de cette conversion, dissimulèrent, leur colère, ne songeant qu'à rechercher une occasion propice pour se venger au plus tôt. Ils écrivirent donc à Abias, roi des Arabes, lui promettant une grosse somme d'argent [77] s'il consentait à faire la guerre à leur roi ; ils s'engageaient à trahir celui-ci à la première rencontre, car ils voulaient le châtier de sa haine pour leurs coutumes nationales. Après s'être juré une foi mutuelle, ils l'exhortèrent à faire diligence. [78] L'Arabe y consentit et, à la tête d'une nombreuse armée, marcha contre Izatès. Comme le premier combat allait s'engager, avant qu'on en vînt aux mains, tous, comme c'était convenu, abandonnèrent Izatès en feignant d'être saisis d'une terreur panique et s'enfuirent en tournant le dos aux ennemis. [79] Izatès, loin d'être abattu, comprit, qu'il avait été trahi par les grands e ! se retira dans son camp ; puis il chercha la cause du fait et quand il apprit qu'il y avait eu connivence avec l'Arabe, il se débarrassa des coupables. Le lendemain, il attaqua les ennemis, en tua le plus grand nombre et força tous les autres à s'enfuir. [80] En poursuivant le roi, il le refoula jusque dans une forteresse nommée Arsamos et, après l'avoir assiégée énergiquement, il la prit : il enleva tout le butin, qui était considérable, et retourna en Adiabène sans avoir pu prendre Abias vivant, car celui-ci, cerné de toutes parts, s'était tué.

[81]. Les grands d'Abiabène avaient échoué dans cette première conspiration et Dieu les avait livrés au roi. Mais, au lieu de se tenir en repos, ils écrivirent de nouveau à Vologèse, roi des Parthes, en l'invitant à tuer lzatès et à établir ensuite chez eux un

autre prince de naissance parthe ; car ils disaient haïr leur roi qui avait violé leur religion ancestrale en s'éprenant de rites étrangers. [82] A ces nouvelles, le Parthe fut excité à la guerre ; mais, n'ayant aucun prétexte juste pour son expédition, il envoya redemander les marques d'honneur accordées par son père à Izatès et le menaça de guerre en cas de refus. Izatès eut l'âme très troublée en apprenant cela : [83] il considérait que renoncer à ces présents serait se condamner lui-même, parce qu'il semblerait avoir ainsi agi par crainte. [84] Il savait aussi que le Parthe, même après avoir repris ces honneurs, ne se tiendrait pas en repos. Aussi jugea-t-il bon de confier à la protection de Dieu sa vie en péril. [85] Pensant donc avoir en Dieu le plus puissant, des alliés, il installa les enfants et les femmes dans les forts les plus sûrs, envoya tout le blé dans les châteaux et brûla le foin et le fourrage. Ces précautions une fois prises, il attendit les ennemis. [86] Le roi des Parthes accompagné d'une grande quantité de fantassins et de cavaliers arriva plus vite qu'un ne l'attendait, car il avait marché sans relâche. Il établit son camp près du fleuve qui sépare l'Adiabène de la Médie et Izatès établit le sien à peu de distance, ayant autour de lui six mille cavaliers. [87] Izatès reçut un message envoyé par le Parthe pour lui rappeler quelles grandes forces avait celui-ci, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'aux frontières de la Bactriane, et pour lui énumérer tous les rois ses sujets. [88] Le Parthe le menaçait en outre de le châtier de son ingratitude envers ses maîtres et déclarait que même le dieu qu'il révérait ne pouvait le tirer des mains de son roi. [89] Quand le messager eut ainsi parlé, Izatès répondit qu'il connaissait les forces des Parthes, sans doute de beaucoup supérieures aux siennes, mais qu'il savait encore bien mieux que Dieu est plus puissant que tous les hommes. Cette réponse faite, il se mit à supplier Dieu en se jetant à terre et, en souillant sa tête de cendre ; il jeûna avec sa femme et ses enfants en invoquant Dieu et en disant : [90] « Si ce n'est pas en vain, Seigneur et souverain maître, que j'ai compté sur ta bonté et si c'est à bon droit que je t'ai cru l'unique et suprême maître de toutes choses, viens m'aider et défends-moi contre mes ennemis, non point seulement dans mon intérêt, mais aussi parce qu'ils ont osé s'attaquer à ta puissance. » Il suppliait de la sorte avec des larmes et des gémissements, et Dieu l'exauça. [91] Dès la nuit qui suivit, Vologèse reçut une lettre où on lui mandait qu'une grande armée de Dahes et de Saces avait profité de son absence pour dévaster le pays des Parthes ; alors, sans avoir rien fait, il décampa et revint en arrière. Ainsi, grâce à la Providence divine, Izatès échappa aux menaces du Parthe.

[92]. Un peu plus tard Izatès mourut, après avoir achevé sa cinquante-cinquième année et après vingt-quatre ans de règne, laissant vingt-quatre fils et vingt-quatre filles. [93] La succession au trône devait revenir selon ses ordres à son frère Monobaze, en récompense de la fidélité avec laquelle il lui avait conservé son pouvoir en son absence, après la mort de leur père. [94] Sa mère Hélène fut très affligée de la mort de son fils, comme il est naturel pour une mère privée du plus affectueux de ses enfants ; mais elle trouvait, une consolation à apprendre que la succession était donnée à son fils

aîné, auprès duquel elle se hâta de se rendre. Revenue en Adiabène, elle ne survécut guère à son fils Izatès. [95] Monobaze envoya ses os et ceux de son frère à Jérusalem et les fit ensevelir dans les trois pyramides que sa mère avait fait construire à trois stades de la ville. Mais nous parlerons plus loin (15) de tout ce que le roi Monnbaze fit pendant sa vie.

CHAPITRE V

1. Exécution de Theudas. - 2. Tiberius Alexander procurateur. - 3. Révolte lors de la fête de Pâque sous le procurateur Cumanus ; sa répression. - 4. Profanation des livres saints.

[97]. Pendant que Fadus était procurateur de Judée, un magicien nommé Theudas persuada à une grande foule de gens de le suivre en emportant leurs biens jusqu'au Jourdain ; il prétendait être prophète et pouvoir, à son commandement, diviser les eaux du fleuve pour assurer à tous un passage facile. Ce disant, il séduisit beaucoup de gens. [98] Mais Fadus ne leur permit pas de s'abandonner à leur folie : il envoya contre eux un escadron de cavalerie qui les surprit, en tua beaucoup et en prit beaucoup vivants. [99] Quant à Theudas, l'ayant fait prisonnier, les cavaliers lui coupèrent la tête et l'apportèrent à Jérusalem. Voilà donc ce qui arriva aux Juifs pendant le temps où Cuspius Fadus fut procurateur.

[100]. A Fadus succéda Tiberius Alexander (16), fils d'Alexander, l'ancien alabarque d'Alexandrie, qui dépassait en son temps tous ses concitoyens par sa noblesse et sa richesse et l'emporta même par sa piété envers Dieu sur son fils Alexander ; car celui-ci ne resta pas fidèle à la religion de ses pères. [101] C'est sous ce dernier qu'arriva en Judée la grande disette où la reine Hélène acheta à grand prix de blé en Égypte pour le répartir aux indigents, ainsi que je l'ai dit plus haut. [102] C'est aussi à ce moment que furent accablés les fils de Judas le Galiléen qui avait excité le peuple à se révolter contre les Romains lorsque Quirinus procédait au recensement de la Judée, comme nous l'avons raconté précédemment (17). C'étaient Jacob et, Simon. [103] Alexander ordonna de les mettre en croix. Hérode, roi de Chalcis, après avoir dépouillé du grand pontificat Joseph fils de Cami (18), lui donna pour successeur dans cette charge Ananias, fils de Zébédée. [104] A Tiberius Alexander succéda Cumanus. Hérode, frère du roi Agrippa le Grand, termina sa vie la huitième année du principat de Claude en laissant trois fils : Aristobule que lui avait, donné sa première femme, Berenicianus et Hyrcan, nés de Bérénice, fille de son frère. Son pouvoir fut donné par l'empereur à Agrippa le jeune.

[105]. 3. (19) Une révolte qui s'éleva dans la ville de Jérusalem, pendant que Cumanus administrait la Judée, coûta la vie à beaucoup de Juifs. [103] Mais je dois en exposer d'abord la cause. On arrivait à la fête appelée la Pâque, où c'est la coutume chez nous de manger du pain sans levain ; de toutes parts une grande foule s'était rassemblée pour

la fête. Cumanus, craignant qu'elle ne tentât une émeute, ordonna à un détachement. de l'armée de prendre les armes et de se tenir aux portes du Temple pour réprimer la sédition s'il s'en produisait une. Cette mesure avait du reste été prise aux fêtes par les procurateurs précédents. [107] Le quatrième jour de la fête, un soldat découvrit son sexe et le montra à la foule. [108] Ceux qui le virent, furent vivement irrités et dirent que ce n'était pas eux qui avaient été insultés, mais Dieu. Quelques-uns des plus hardis injuriaient Cumanus, alléguant. que c'était lui qui avait placé là ce soldat. Cumanus, à cette nouvelle, s'irrita démesurément contre ces injures ; [109] il enjoignit aux mécontents de cesser d'exciter à l'émeute et de ne pas se livrer à l'agitation pendant une fête. Il ne les convainquit pas, et ils s'acharnèrent encore plus à l'injurier. [110] Alors il ordonna à toutes les troupes de prendre les armes et de se rendre dans la forteresse Antonia qui, comme nous l'avons déjà dit, dominait le Temple. [111] En voyant arriver les soldats, le peuple effrayé se hâta de fuir, mais comme les issues étaient étroites et qu'ils se croyaient poursuivis par les ennemis, beaucoup de gens périrent écrasés dans ces passages resserrés. [112] On compta vingt mille tués dans ce désordre, si bien qu'au lieu d'une fête il y eut désormais un deuil et, que tous, oubliant les prières et les sacrifices, se mirent à se lamenter et à gémir. Telles furent les souffrances causées par l'impudeur d'un seul soldat.

[113] 4 (20). Ce premier deuil n'avait pas encore cessé quand survint un nouveau malheur. Quelques-uns de ceux qui poussaient à la révolution attaquèrent à la façon de brigands, sur la voie publique, à cent stades de la ville, Stephanus, esclave de l'empereur, qui voyageait et ils le dépouillèrent de tout ce qu'il avait. [114] Cumanus, ayant appris la chose, envoya immédiatement des soldats avec l'ordre de piller les villages du voisinage et d'enchaîner les notables pour les lui amener. [115] Au cours de cette dévastation, un soldat, prit dans un village les lois de Moise et, les avant exposées à la vue de tous, les déchira, en ajoutant encore à cela des blasphèmes et des railleries. [116] A cette nouvelle, les Juifs se rassemblèrent en masse et descendirent à Césarée où se trouvait Cumanus pour le supplier de venger, non pas eux-mêmes, mais leur Dieu, dont les lois avaient, été outragées, car il ne leur était pas possible de vivre si la loi leurs pères était ainsi indignement, traitée. [117] Cumanus, par crainte d'une nouvelle révolte du peuple fit, sur le conseil de ses amis, décapiter le soldat qui avait outragé les lois et apaisa ainsi la sédition qui allait de nouveau éclater.

Chapitre VI

1. Révolte des Galiléens contre les Samaritains. - 2. Intervention de Quadratus, gouverneur de Syrie - 3. La question est tranchée par Claude, qui donne gain de cause aux Juifs et punit les responsables de la révolte.

[118]. (21) Entre les Samaritains et les Juifs s'élevèrent aussi des haines pour la raison suivante. Les Galiléens avaient coutume, pour se rendre aux fêtes dans la ville sainte,

de traverser le pays de Samarie. Alors, pendant qu'ils étaient en route, des habitants d'un bourg appelé Ginae (22), situé aux confins du pays de Samarie et de la grande plaine, engagèrent un combat avec eux et en tuèrent beaucoup. [119] Apprenant ces faits, les premiers des Galiléens vinrent trouver Cumanus et lui demandèrent de venger ces gens injustement assassinés. Mais lui, persuadé par les Samaritains qui l'avaient acheté à prix d'argent, négligea leur requête. [120] Irrités, les Galiléens décidèrent la masse des Juifs à courir aux armes et à soutenir le cause de leur liberté ; ils leur dirent, en effet, que si la servitude était déjà amère en elle-même, celle à laquelle s'ajoutait l'outrage était absolument intolérable. [121] Leurs magistrats s'efforcèrent de les apaiser et leur promirent qu'ils décideraient Cumanus à venger les victimes ; mais les Juifs ne les écoutèrent pas. Prenant les armes et appelant à leur aide Eléazar, fils de Dinaios, brigand qui vivait depuis de longues années dans la montagne, ils pillèrent et incendièrent certains bourgs samaritains. [122] Lorsque Cumanus eut connaissance de cet acte, il prit avec lui l'escadron de Sébaste et quatre cohortes (23) de fantassins, fit armer les Samaritains et marcha contre les Juifs ; il les attaqua, en tua un grand nombre et en prit beaucoup vivants. [123] Les premiers des habitants de Jérusalem par la naissance et les honneurs, voyant la gravité des maux où ils étaient tombés, se revêtirent de cilices et se couvrirent la tête de cendres ; ils supplièrent de toutes les façons les révoltés, puisqu'ils avaient sous les yeux leur patrie qui allait être abolie, le Temple qui allait être détruit, enfin leurs femmes et leurs enfants qui allaient être réduits eu esclavage avec eux, de changer de dessein, de mettre bas les armes et de rester tranquilles après avoir regagné leurs maisons. [124] Ces paroles persuadèrent les mutins qui se dispersèrent, et les brigands retournèrent dans des lieux inexpugnables ; mais, depuis ce moment, toute la Judée fut infestée de leurs brigandages.

[125] 2 (24). Les premiers des Samaritains se rendirent chez Ummidius Quadratus (25), gouverneur de Syrie, qui alors séjournait à Tyr ; ils accusèrent les Juifs d'avoir incendié et pillé leurs villages. Ils prétendaient s'irriter moins des souffrances qu'eux-mêmes avaient éprouvées du fait que leurs ennemis avaient bafoué les Romains, juges auprès desquels ils auraient dû se rendre s'ils avaient subi quelque injustice plutôt que de se livrer à de telles incursions, comme s'ils n'avaient pas les Romains pour maîtres. Ils ventaient donc lui demander vengeance. [127] Telles étaient les accusations des Samaritains. Les Juifs déclarèrent que les Samaritains étaient responsables de la révolte et du combat, et plus encore Cumanus, qui avait été corrompu par leurs présents et n'avait fait aucun cas du meurtre de ceux qu'ils avaient tués. [128] Quadratus, la cause entendue, remit sort jugement à plus tard, disant qu'il le rendrait public après avoir pris en Judée une connaissance plus précise de la vérité. On se retira donc sans que rien eût été décidé. Peu après, Quadratus vint à Samarie et, [129] après enquête, reconnut, que c'étaient les Samaritains qui avaient provoqué les troubles. Mais dès qu'il apprit que certains Juifs avaient médité une révolution, il fit mettre en croix ceux que Cumanus avait capturés. Ensuite il se rendit dans un bourg qui se nommait

Lydda (26) et ne le cédait pas en grandeur à une ville : [130] il s'installa sur son tribunal et, pour la deuxième fois, écouta les Samaritains. L'un d'eux lui apprit qu'un des principaux Juifs, nommé Dortos, et d'autres révolutionnaires au nombre de quatre, avaient conseillé au peuple de se soulever contre Rome. [131] Quadratus les fit mettre à mort et envoya à Rome enchaînés, avec leur entourage, le grand-pontife Ananias et le commandant (27) Anan pour se justifier de leurs actes devant l'empereur Claude. [132] Il ordonna (28) aussi aux principaux des Samaritains et des Juifs, au procurateur Cumanus et au tribun Celer de se rendre en Italie devant l'empereur pour voir juger par lui leurs enquêtes respectives. [133] Pour lui, craignant une nouvelle révolte de la populace juive, il arriva dans la ville de Jérusalem qu'il trouva paisible et en train de célébrer une fête ancestrale en l'honneur de Dieu. Il fut donc persuadé qu'il n'y aurait aucune sédition à Jérusalem et, la laissant en fête, retourna à Antioche.

[134] 3 (29). Cumanus et les premiers des Samaritains, envoyés à Rome, obtinrent, de l'empereur un jour d'audience pour parler des litiges qui les divisaient.. En faveur de Cumanus et des Samaritains s'exerçait le plus grand zèle des affranchis et des amis de l'empereur, et les Juifs auraient été vaincus si Agrippa le jeune, qui se trouvait. alors à Rome et voyait l'effroi des premiers des Juifs, n'eût vivement imploré l'impératrice Agrippine pour qu'elle persuadât son mari de juger comme il convenait, à sa justice, après audition des parties, ceux qui étaient responsables de la révolte. [136] Claude fut touché par cette prière et, après avoir ouï les débats, reconnaissant que les Samaritains avaient été les premiers auteurs de ces maux, ordonna d'exécuter ceux d'entre eux qui s'étaient présentés à lui ; il infligea la peine de l'exil à Cumanus ; enfin il prescrivit d'emmener à Jérusalem le tribun Celer et de le mettre à mort, après l'avoir traîné dans toute la ville aux yeux de tous.

CHAPITRE VII

Mariages de Félix avec Drusilla (1-2), du roi Polémon avec Bérénice, de Démétrius d'Alexandrie avec Mariamme (3-4).

[137]. Claude envoya ensuite Félix (30), frère de Pallas, pour s'occuper des affaires de Judée. [138] Après avoir accompli sa douzième année de principat, il donna à Agrippa la tétrarchie de Philippe et la Batanée, en y ajoutant la Trachonitide et Abila, c'est-à-dire la tétrarchie de Lysanias, mais il lui enleva Chalcis qu'il avait gouvernée pendant quatre ans. [139] Ayant reçu ce présent de l'empereur, Agrippa donna en mariage à Aziz, roi d'Émèse (31), qui avait consenti à se faire circoncire, sa sœur Drusilla, qu'Épiphane, fils du roi Antiochus, avait refusé d'épouser parce qu'il ne voulait pas se convertir au judaïsme, bien qu'ayant promis autrefois au père de Drusilla de le faire. [140] De plus, Agrippa donna Mariamme à Archélaüs, fils d'Helcias, auquel son père Agrippa l'avait fiancée, et ils eurent une fille nommée Bérénice.

[141]. Peu après, le mariage de Drusilla et d'Aziz fut rompu pour la cause sui-

vante. Au moment où Félix était procurateur de Judée, il vit Drusilla, et, comme elle l'emportait en beauté sur toutes les femmes, il s'éprit de passion pour elle. Il lui envoya un Juif cypriote de ses amis, nominé Simon, qui se prétendait magicien, et il essaya de la décider à quitter son mari pour l'épouser, promettant de la rendre heureuse si elle ne le dédaignait pas. [143] Elle, qui était malheureuse et voulait, échapper à la haine de sa sœur Bérénice - Félix l'invitait en raison de sa beauté qui, croyait-il, l'exposait à bien des tourments du fait de Bérénice (32) - se laissa persuader de transgresser la loi de ses ancêtres et d'épouser Félix. Elle eut de lui un fils qu'elle nomma Agrippa. [144] Pour la façon dont ce jeune homme périt avec sa femme dans l'éruption du Vésuve sous l'empereur Titus, je l'expliquerai plus tard (33)

[145]. Quant à Bérénice, après la mort d'Hérode, son mari et son oncle, et après un long veuvage, comme le bruit courait qu'elle était la maîtresse de son frère, elle persuada à Polémon, roi de Cilicie, de se faire circoncire et de l'épouser, car elle espérait ainsi prouver que ces accusations étaient calomnieuses. [146] Polémon consentit surtout à cause de la richesse de Bérénice, mais leur union ne fut pas longue et Bérénice abandonna Polémon par légèreté, à ce qu'on dit. Celui-ci, dès la rupture de son mariage, renonça aussi aux coutumes juives. [147] Au même moment Mariamme, après avoir quitté Archelaüs, s'unit à Démétrius, le premier des Juifs d'Alexandrie par la naissance et la fortune, qui était alors alabarque. Elle eut de lui un fils qu'elle nomma Agrippinus. Mais nous parierons plus loin (34) en détail de chacun de ces personnages.

CHAPITRE VIII

1-3. Mort de Claude ; avènement et crimes de Néron. - 4. Modifications territoriales en Syrie et en Judée. - 5-6. Méfaits de brigands à Jérusalem ; exécution d'un agitateur égyptien.- 7-8. Sédition de Césarée ; troubles à Jérusalem. - 9-10. Festus remplace Félix. - 11. Construction d'un mur pour interdire à Agrippa la vue de l'intérieur du Temple.

[148]. L'empereur Claude mourut après un règne de treize ans, huit mois et vingt jours. Certains faisaient courir le bruit qu'il avait été empoisonné par sa femme Agrippine. Le père de celle-ci était Germanicus, frère de l'empereur, et elle avait épousé Domitius Aenobarbus, illustre Romain. [149] Après la mort de ce dernier et un long veuvage, elle fut épousée par Claude et amena avec elle son fils, nommé Domitius comme son père. Claude avait auparavant fait périr par jalousie sa femme Messaline, dont il avait eu comme enfants Britannicus et Octavie. Il avait encore l'aînée de ses enfants, Antonia, née de sa première femme Paetina. [150] Il maria Octavie à Néron, car tel fut le nom que Claude donna à Domitius après l'avoir adopté.

[151] 2 (35). Agrippine, craignant que Britannicus devenu adulte ne reçût de son père le pouvoir et voulant ravir l'empire pour son propre fils, provoqua, dit-on, la

mort de Claude et chargea aussitôt le préfet du prétoire Burrhus, [152] ainsi que les tribuns et les plus puissants des affranchis, d'emmener Néron au camp et de le proclamer empereur. [152] Néron, après avoir ainsi obtenu le pouvoir, tua par le poison Britannicus à l'insu de presque tout le monde et peu après assassina ouvertement sa mère, lui donnant cette récompense pour l'avoir engendré et pour lui avoir fait obtenir l'empire de Rome par ses machinations. Il tua aussi Octavie à qui il était marié et également beaucoup d'hommes illustres, sous prétexte qu'ils complotaient, contre lui.

[154]. Mais je ne veux pas en écrire davantage sur ce sujet ; nombreux, en effet, sont ceux qui ont raconté l'histoire de Néron. Les uns ont négligé la vérité pour lui faire plaisir, parce qu'ils avaient été bien traités par lui, et les autres, à cause de leur haine et de leur inimitié contre lui, l'ont si impudemment maltraité par leurs mensonges qu'eux-mêmes méritent le blâme. [155] Je ne songe pas d'ailleurs à m'étonner qu'ils aient menti au sujet de Néron, puisque même en écrivant sur ses prédécesseurs ils n'ont pas respecté la vérité historique ; et cependant ils n'avaient aucune haine contre ceux-là, puisqu'ils vivaient longtemps après eux. [156] Mais libre à ceux qui ne se soucient pas de la vérité d'écrire comme ils veulent, puisque cela paraît leur faire plaisir. Pour nous qui nous sommes proposé la vérité pour but, [157] nous prétendons ne rappeler que brièvement ce qui s'écarte de notre histoire et expliquer ce qui nous est arrivé à nous autres Juifs d'une façon moins superficielle, sans hésiter à exposer nettement nos malheurs et nos fautes. Je reviendrai donc maintenant au récit de nos affaires particulières.

[158]. (36). La première année du gouvernement de Néron, Aziz, prince d'Émèse, mourut et son frère Soème (37) lui succéda au pouvoir. Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcis, reçut de Néron le gouvernement de l'Arménie Mineure. [159] L'empereur gratifia aussi Agrippa d'une partie de la Galilée et soumit à son autorité Tibériade et Tarichée (38) ; il lui donna aussi la ville de Julias en Pérée (39) et quatorze bourgs situés dans son voisinage.

[160] 5 (40). En Judée les affaires prenaient de jour en jour une tournure de plus en plus mauvaise, car le pays était de nouveau rempli de brigands et d'imposteurs qui trompaient le peuple. [161] Chaque jour Félix arrêtait beaucoup de ces derniers et les faisait périr, ainsi que des brigands. Eléazar, fils de Dinaios, qui avait réuni une troupe de brigands, fut pris vivant par lui grâce à un stratagème : lui ayant donné sa foi qu'il ne lui ferait aucun ma !, il le persuada de se rendre auprès de lui, puis, l'avant fait enchaîner, il l'envoya à Rome. [162] Félix était irrité contre le grand-prêtre Jonathan parce qu'il était souvent, admonesté par lui, réclamant une meilleure direction des affaires de Judée ; car Jonathan ne voulait pas se voir lui-même chargé de reproches par le peuple pour avoir demandé à l'empereur d'envoyer Félix comme procurateur en Judée. Félix cherchait donc un prétexte pour se débarrasser de cet homme qui ne cessait de l'importuner, car des admonestations continuelles sont pénibles à qui veut commettre des injustices. [163] C'est pourquoi Félix, par la promesse d'une grosse

somme, décida le plus fidèle ami de Jonathan, un Hiérosolymitain nommé Doras, à faire attaquer et tuer Jonathan par des brigands. L'autre y consentant. machina de la façon suivante l'exécution de ce meurtre par les brigands. [164] Certains d'entre eux montèrent à la ville comme pour adorer Dieu, avec des poignards sous leurs vêtements et, s'approchant de Jonathan, ils le tuèrent. [165] Comme ce meurtre était resté impuni, les brigands, sans aucune crainte désormais, montèrent, lors des fêtes avec leurs armes dissimulées de la même manière et, se mêlant à la foule, tuèrent les uns parce que c'étaient leurs ennemis, les autres, parce qu'on les avait payés pour un tel service, et cela non seulement dans le reste de la ville, mais parfois même dans le Temple : en effet, ils osaient les égorger en cet endroit. parce qu'ils ne voyaient même en cela rien d'impie. [166] C'est pourquoi, à mon avis, Dieu, détestant leur impiété, se détourna de notre ville et, jugeant que le Temple n'était plus pour lui une résidence pure, excita contre nous les Romains et lança sur la ville la flamme purificatrice en infligeant aux habitants, à leurs femmes et à leurs enfants la servitude pour nous rendre plus sages par ces calamités.

[167]. Les actes des brigands remplissaient ainsi la ville d'impiétés de cette sorte. Quant aux imposteurs et aux trompeurs, ils conseillaient au peuple de les suivre au désert, [168] car, disaient-ils, ils lui montreraient des miracles et des signes éclatants dus à la Providence divine. Beaucoup les écoutèrent et furent châtiés de leur folie, car Félix les livra au supplice quand on les amena devant lui. [169] A ce moment là vint à Jérusalem un Egyptien qui se disait prophète et qui conseilla à la populace de monter avec lui au mont appelé le Mont des Oliviers, qui se trouve en face de la ville, à cinq stades de distance. [170] Il répétait, en effet, aux gens qu'il voulait leur montrer de là comment sur son ordre les remparts de Jérusalem s'écrouleraient et il promettait de leur frayer ainsi un passage. [171] Félix, lorsqu'il apprit cela, ordonna à ses soldats de prendre les armes et, s'élançant hors de Jérusalem avec beaucoup de cavaliers et de fantassins, il attaqua l'Égyptien et ceux qui l'entouraient ; il en tua quatre cents et en fit prisonniers deux cents. [172] L'Égyptien lui-même s'échappa de la mêlée et disparut. A nouveau les brigands excitaient le peuple à la guerre contre les Romains, en disant qu'il ne fallait pas leur obéir, et ils incendiaient et pillaient les villages de ceux qui leur résistaient.

[173] 7 (41) Il y eut aussi une lutte des Juifs habitant Césarée contre les Syriens de cette ville au sujet de !'égalité politique. Les Juifs voulaient tout diriger parce que le fondateur de Césarée, leur roi Hérode, était de race juive. Les Syriens reconnaissaient ce qui concernait Hérode, mais disaient que Césarée s'était d'abord appelée la forteresse de Straton et n'avait alors aucun habitant juif. [174] Apprenant cela, les magistrats de la province saisirent des deux côtés les instigateurs de la révolte et les maltraitèrent en les rouant de coups, ce qui apaisa le trouble pour quelque temps. Mais à nouveau les Juifs de la ville enhardis par leur richesse et méprisant à cause de cela les Syriens, les insultèrent pour les exciter. [176] Les autres, inférieurs sous

le rapport de l'argent, mais orgueilleux de ce que la plupart de ceux qui servaient dans les troupes romaines étaient de Césarée et de Sébaste, insultèrent eux aussi pendant quelque temps les Juifs ; puis Juifs et Syriens se jetèrent mutuellement des pierres jusqu'à ce qu'il y eût de chaque côté nombre de blessés et de morts. [177] Les Juifs furent vainqueurs. Quand Félix vit ces dissensions prendre les allures d'une guerre, il se rendit en hâte sur les lieux et invita les Juifs à se tenir tranquilles. Comme ils n'obéissaient pas, il arma ses soldats, les envoya contre eux, en tua beaucoup, en prit vivants encore plus et laissa ses soldats piller certaines des maisons de la ville qui regorgeaient de toutes sortes de biens. [178] Les plus modérés des Juifs et, les plus élevés en dignité, craignant pour eux-mêmes, supplièrent Félix de faire sonner le rappel de ses soldats, d'épargner ceux qui restaient et de leur permettre de se repentir de leur conduite. Félix y consentit.

[179]. Vers le même temps, le roi Agrippa donna le grand-pontificat à Ismael, fils de Phabi. Il y eut des dissentiments entre les grands-pontifes et les prêtres, ainsi que les chefs du peuple de Jérusalem : chacun d'eux prit le commandement d'une bande d'hommes très hardis et révoltés ; se heurtant les uns centre les autres, ils s'insultaient et se lapidaient mutuellement. Or, il n'y avait personne pour les châtier, car tout se passait avec la même licence que dans une ville dépourvue de chefs. [181] Telles furent l'impudence et la hardiesse des grands-pontifes qu'ils osèrent envoyer leurs esclaves aux aires pour ravir la dîme due aux prêtres, et il arriva ainsi que des prêtres, dénués de ressources, moururent de faim. Voilà comment la violence des fauteurs de troubles primait le droit.

[182]. Porcius Festus (42) ayant été envoyé par Néron pour succéder à Félix, les principaux des Juifs de Césarée allèrent à Rome pour accuser Félix, et il aurait été châtié de toutes ses injustices envers les Juifs si Néron n'avait montré beaucoup de condescendance pour les demandes de Pallas, frère de Félix, qui avait alors le plus grand crédit auprès de lui. [183] Deux des principaux Syriens de Césarée obtinrent, en le corrompant par de grosses sommes d'argent, que Burrhus (43), gouverneur de Néron, chargé des dépêches pour les pays grecs, demandât à Néron un rescrit abolissant l'égalité de droits politiques des Juifs avec eux. [184] Burrhus, ayant sollicité l'empereur, obtint que ce rescrit fût rédigé, et ce fut pour notre peuple la cause de tous les malheurs qui suivirent. En effet, lorsque les Juifs de Césarée surent ce qui avait été écrit, ils persistèrent davantage dans leur révolte contre les Syriens jusqu'à ce qu'ils eussent allumé une guerre.

[185]. Quand Festus arriva en Judée, il la trouva mise à mal par les brigands qui incendiaient et pillaient tous les villages. [186] Ceux qu'on appelait les sicaires - c'étaient, des brigands - devinrent alors très nombreux ; ils se servaient de courts poignards à peu près de la même longueur que les acinaces perses, mais recourbés comme ce que les Romains appellent sicae, avec lesquels ces brigands tuaient beaucoup de gens et d'où ils tirèrent leur nom. [187] Se mêlant lors des fêtes, comme nous l'avons dit précé-

demment, à la foule de ceux qui arrivaient de partout vers la ville pour remplir leurs devoirs religieux, ils égorgeaient sans difficulté qui ils voulaient. Souvent aussi ils arrivaient en armes dans les villages de leurs ennemis, les pillaient et les incendiaient. [188] Festus envoya une troupe de cavalerie et d'infanterie contre ceux qui avaient été trompés par un imposteur qui leur avait promis le salut et la fin de leurs maux s'ils voulaient le suivre au désert. Les soldats envoyés par Festus tuèrent cet imposteur et tous ceux qui l'avaient suivi.

[189]. Vers le même temps le roi Agrippa éleva un bâtiment d'une grandeur remarquable dans le palais de Jérusalem, près de la galerie couverte. [190] Ce palais avait jadis été celui des Asmonéens et était situé dans un lieu élevé d'où ceux qui voulaient regarder la ville avaient la vue la plus agréable. Le roi, qui aimait cela, regardait là haut de son lit de table ce qui se faisait dans le Temple. [191] Les principaux des Hiérosolymitains, lorsqu'ils s'en aperçurent, furent très irrités, car il n'était pas conforme aux mœurs de nos ancêtres ni à notre loi de voir de haut ce qui se faisait dans le Temple, et particulièrement les sacrifices. C'est pourquoi ils construisirent un mur élevé au-dessus de la salle de réunion qui, dans l'enceinte intérieure du Temple, était tournée vers l'occident. [192] Non seulement cet édifice interceptait la vue de la salle à manger royale, mais celle du portique occidental extérieur au Temple d'où les Romains le surveillaient lors des fêtes. Ceci irrita le roi Agrippa et surtout le procurateur Festus, qui ordonna la démolition du mur. [193] Mais les Juifs demandèrent la permission d'envoyer à ce sujet des délégués auprès de Néron, prétendant qu'ils ne pourraient supporter de vivre si une partie du sanctuaire était détruite. [194] Festus leur ayant accordé cette demande, ils déléguèrent à Néron dix des premiers citoyens avec le grand pontife Ismael et Helcias, le gardien du trésor. [195] Après les avoir écoutés, Néron, non content de leur pardonner leurs actes, leur accorda encore de laisser debout leur construction pour faire plaisir à sa femme Poppée qui l'avait imploré en leur faveur, car elle était pieuse (44). Elle ordonna aux dix de s'en aller, mais retint auprès d'elle comme otages Helcias et Ismael. [196] Lorsque le roi le sut, il donna le grand-pontificat à Joseph, fils du grand-prêtre Simon et surnommé Cabi.

CHAPITRE IX

1-3. Albinus succède à Festus. Méfaits des sicaires. - 4-5. Mesures prises par Agrippa - 6. Réclamations des lévites. Le roi refuse de réparer une partie du Temple.

[197]. (45) Ayant appris la mort de Festus, l'empereur envoya Albinus (46) en Judée comme procurateur. Le roi enleva le pontificat à Joseph le grand-prêtre et donna la succession de cette charge au fils d'Anan, nommé lui aussi Anan. [198] On dit que le vieil Anan fut très heureux, car il avait cinq fils qui tous eurent la chance d'être grands-prêtres de Dieu et il avait lui-même rempli cette charge pendant très long-

temps ; or, cela n'arriva jamais à aucun autre de nos grands pontifes. [199] Arian le jeune, qui, comme nous l'avons dit, reçut le grand-pontificat, était d'un caractère fier et d'un courage remarquable ; il suivait, en effet, la doctrine les Sadducéens, qui sont inflexibles dans leur manière de voir si on les compare aux autres Juifs, ainsi que nous l'avons déjà montré. [200] Comme Anan était tel et qu'il croyait avoir une occasion favorable parce que Festus était mort et Albinus encore en route, il réunit un sanhédrin, traduisit devant lui Jacques, frère de Jésus appelé le Christ (47), et certains autres, en les accusant d'avoir transgressé la loi, et il les fit lapider. [201] Mais tous ceux des habitants de la ville qui étaient les plus modérés et les plus attachés à la loi en furent irrités et ils envoyèrent demander secrètement au roi d'enjoindre à Anan de ne plus agir ainsi, car déjà auparavant il s'était conduit injustement. [202] Certains d'entre eux allèrent même à la rencontre d'Albinus qui venait d'Alexandrie et lui apprirent qu'Anan n'avait pas le droit de convoquer le sanhédrin sans son autorisation. [203] Albinus, persuadé par leurs paroles, écrivit avec colère à Anan en le menaçant de tirer vengeance de lui. Le roi Agrippa lui enleva pour ce motif le grand-pontificat qu'il avait exercé trois mois et en investit Jésus, fils de Damnaios.

[204]. Quand Albinus fut arrivé à Jérusalem, il mit tout son zèle et toute sa diligence à pacifier le pays en faisant périr la plupart des sicaires. [205] Mais de jour en jour le grand-pontife Ananias croissait en réputation et obtenait de façon éclatante l'affection et l'estime de ses concitoyens : en effet, il savait donner de l'argent et il essayait quotidiennement de faire sa cour par des présents à Albinus et au grand-pontife. [206] Il avait des serviteurs très pervers qui s'adjoignaient les hommes les plus audacieux pour fondre sur les aires et prendre de force la dîme des prêtres, non sans frapper ceux qui ne la leur cédaient pas. [207] Les grands pontifes faisaient comme ces esclaves, sans que personne pût les empêcher. Aussi les prêtres, jadis nourris par les dîmes, étaient-ils exposés alors à mourir de faim.

[208].De nouveau, pendant la fête qui avait lieu alors, les sicaires montèrent de nuit dans le ville ; ils firent prisonnier le secrétaire du commandant Éléazar, qui était fils du grand-pontife Anan, et l'emmenèrent chargé de chaînes. [209] Puis ils envoyèrent dire à Ananias qu'ils relâcheraient le secrétaire et le lui rendraient, s'il décidait Albinus à relâcher dix des leurs qu'il avait pris. Ananias, forcé d'exhorter à cela Albinus, obtint satisfaction, mais ce fut la source de malheurs plus grands. [210] En effet, les brigands employaient tous les moyens pour s'emparer de certains des familiers d'Ananias et, ne cessant d'en capturer, ils ne les délivraient pas avant d'avoir reçu en échange quelques sicaires. Devenus de nouveau très nombreux, ils reprirent courage et se mirent à ravager tout le pays.

[211]. Vers ce moment le roi Agrippa, ayant agrandi la ville de Césarée (48) dite de Philippe, la nomma Néronias en l'honneur de Néron. Il offrit aux Bérytiens, dans un théâtre construit à grands frais, des spectacles annuels et y dépensa des drachmes par dizaines de mille ; car il donnait à la populace du blé et lui distribuait de l'huile.

[212] Il ornait aussi toute la ville de statues et de copies de chefs d'œuvre antiques et il transporta là tout ce qui ornait son royaume, ou peu s'en faut. La haine que lui vouaient ses sujets augmenta parce qu'il décorait à leurs dépens une ville étrangère. [213] Le roi donna aussi la succession du grand pontificat à Jésus, fils de Gamaliel, après après ravoir enlevé à Jésus, fils de Damnaios. Cela fut cause d'une lutte entre eux. En effet, les gens les plus audacieux ayant été rassemblés par eux en bandes, des insultes on en vint à se jeter des pierres. Ananias se distinguait parce qu'il s'attachait, grâce à sa fortune, tous ceux qui étaient prêts à recevoir de l'argent. [214] Costobar et Saül aussi rassemblaient autour d'eux une foule de gens pervers ; ils étaient de race royale et très en faveur à cause de leur parenté avec Agrippa, mais violents et disposés à ravir les biens des plus faibles. C'est surtout, à partir de ce moment, que notre ville dépérit, parce que tous progressaient dans le mal.

[215]. Quand Albinus apprit que Gessius FIorus (49) arrivait pour lui succéder, il voulut paraître faire quelque chose pour les Hiérosolymitains, et, ayant réuni les captifs, ordonna de tuer tous ceux qui manifestement méritaient la mort ; quant à ceux qui avaient été jetés en prison pour une faute légère et commune, il les remit en liberté pour de l'argent. Mais si la prison fut ainsi vidée de captifs, le pays se trouva de nouveau plein de brigands.

[216]. Ceux des Lévites - c'est une tribu - qui chantaient les hymnes, demandèrent au roi de réunir le sanhédrin et de leur permettre de porter comme les prêtres une tunique de lin, car ils prétendaient qu'il devait faire pendant son règne une innovation mémorable. [217] Ils obtinrent satisfaction. En effet, avec le consentement des gens convoqués au sanhédrin, le roi accorda aux chanteurs d'abandonner leur vêtement ancien et de porter un vêtement de lin comme ifs le désiraient. Et comme une partie de la tribu exerçait son ministère dans le Temple, [218] il lui permit également d'apprendre les hymnes, ainsi qu'ils le lui demandaient. Or, tout cela allait contre la loi de nos ancêtres, et cette transgression devait fatalement être expiée par lui.

[219]. À ce moment le Temple était achevé. Le peuple voyait donc que les ouvriers, au nombre de plus de dix-huit mille, chômaient et avaient besoin de salaires, parce qu'ils se procuraient jusque là de quoi vivre en travaillant au sanctuaire. Il ne voulait pas épargner l'argent par crainte des Romains, [220] mais, se préoccupant des ouvriers, voulait dépenser pour eux le trésor : en effet, si un ouvrier avait travaillé, ne fût-ce qu'une heure dans sa ,journée, il était immédiatement payé pour elle (50). Le peuple engagea donc le roi à restaurer le portique oriental. [221] C'était un portique de l'enceinte extérieure du sanctuaire, donnant sur une profonde vallée, avec des murs de quatre cents coudées de long et fait de blocs quadrangulaires de marbre blanc dont chacun avait vingt coudées de long et six de hauteur : c'était l'œuvre du roi Salomon qui, le premier, avait construit tout le Temple. [222] Mais le roi, à qui l'empereur Claude avait confié le soin de s'occuper du Temple, réfléchit que le travail le plus facile était de démolir, tandis que construire était difficile, surtout s'il s'agissait de ce por-

tique, car cela exigeait beaucoup de temps et d'argent. Il écarta donc cette demande, mais sans s'opposer à ce que la ville fût pavée de marbre blanc. [223] Ayant enlevé le grand-pontificat à Jésus, fils de Gamaliel, il le donna à Matthias, fils de Théophile, sous lequel commença la guerre des Juifs contre les Romains.

Chapitre X

Les grands-pontifes : 1. De Moïse à Salomon. - 2. De Salomon à Antiochus. - 3. D'Antiochus au roi Alexandre. - 4. D'Alexandre à Hérode. - 5. D'Hérode à la guerre des Juifs.

[224]. Je crois nécessaire et conforme à ce qu'exige cette histoire d'exposer, au sujet des grands pontifes, quelle fut leur origine, qui a le droit de recevoir cette dignité, enfin quels sont ceux qui l'ont exercée jusqu'à la fin de la guerre. [225] On dit que le premier de tous à être grand-pontife de Dieu fut Aaron, frère de Moïse, et qu'à sa mort lui succédèrent immédiatement ses fils, puis que tous leurs descendants sans exception gardèrent cet honneur dans leur famille. [226] C'est pourquoi une loi de nos pères exige que personne ne reçoive le grand-pontificat s'il n'est du sang d'Aaron, et il n'est permis à personne d'une autre famille, fût-il roi, d'accéder à cette dignité. [227] Depuis Aaron qui fut, comme nous l'avons dit, le premier, jusqu'à Phineesos qui reçut des mutins le pontificat pendant la guerre, il y eut en tout quatre-vingt-trois grands-prêtres. [228] Depuis l'époque de Moïse, où le tabernacle construit par Moïse pour Dieu s'éleva dans le désert jusqu'à l'arrivée en Judée, où le roi Salomon édifia le temple de Dieu, treize d'entre eux exercèrent le grand-pontificat. [229] En effet, on eut d'abord le grand-pontificat à vie, tandis qu'ensuite on remplaça les grands-pontifes, même de leur vivant. Donc ces treize, comme ils étaient les descendants des deux fils d'Aaron, eurent, cet honneur par héritage. Le gouvernement fut d'abord aristocratique, puis monarchique (51) et en troisième lieu royal. [230] Le nombre d'années où commandèrent les treize, depuis le jour où nos pères quittèrent l'Égypte sous la conduite de Moïse jusqu'à la construction du Temple que le roi Salomon éleva à Jérusalem, s'élève à six cent douze.

[231]. Après ces treize grands-pontifes, dix-huit exercèrent le grand-pontificat en se succédant depuis le règne du roi Salomon à Jérusalem jusqu'à ce que Nabuchodonosor, roi de Babylone, ayant fait une expédition contre la ville, brûla le Temple et emmena à Babylone notre peuple, en faisant prisonnier le grand-pontife Josedek. [231] La durée de leur grand-pontificat s'éleva à quatre-cent-soixante-six ans, six mois, dix jours, pendant que les Juifs vivaient sous des rois. [232] Soixante-dix ans après la conquête de la Judée par les Babyloniens, Cyrus, roi de Perse, délivra les Juifs de Babylone, les renvoya dans leur pays et leur permit de relever le Temple. [234] Alors un des prisonniers revenus de Babylone, Jésus, fils de Josedek, reçut le grand-pontificat. Lui et ses descendants, quinze en tout, furent pontifes sous un gouvernement

républicain jusqu'au roi Antiochus Eupator (52) pendant quatre cent quatorze ans.

[235]. Les premiers, cet Antiochus que nous venons de nommer et son général Lysias, mirent fin au grand-pontificat d'Onias surnommé Ménélas en le tuant à Beroia (53) et privèrent son fils de sa succession pour nommer grand-pontife Jacim, qui était bien de la race d'Aaron, mais non de la famille d'Onias. [236] C'est pourquoi Onias, neveu de l'Onias qui avait été tué et porteur du même nom que son père, s'en alla en Égypte, où il fut reçu avec amitié par Ptolémée Philométor (54) et. sa femme Cléopâtre, et il les décida à édifier à Dieu, dans le nome d'Héliopolis (55), un temple semblable à celui de Jérusalem en l'en nommant grand-pontife. [237] Mais nous avons souvent parlé déjà du temple construit en Egypte. Quant à Jacim, il mourut après avoir exercé trois ans le grand-pontificat. Personne ne lui succéda et l'Etat passa sept ans sans grand pontife. [238] Puis les Asmonéens, s'étant vu confier le pouvoir sur le peuple et ayant combattu contre les Macédoniens, reprirent la tradition et nommèrent grand-pontife Jonathan, qui exerça la charge sept ans. [239] Quand il fut mort par suite d'un complot et d'une ruse qu'avait ourdis Tryphon (56), ainsi que nous l'avons raconté plus haut, Simon son frère reçut le grand-pontificat. [240] Celui-ci ayant, été empoisonné dans un repas par son gendre, il eut pour successeur, après une année de pouvoir de plus que son frère, son fils Hyrcan. Hyrcan, après avoir joui de cet honneur pendant trente ans, mourut vieux en laissant la succession à Judas surnommé Aristobule. [241] L'héritier de celui-ci fut son frère Alexandre, lorsqu'il mourut de maladie après avoir exercé à la fois le grand-pontificat et la royauté, car Judas avait été le premier à ceindre aussi le diadème, qu'il avait. gardé un an.

[242]. Alexandre mourut après avoir été roi et grand-pontife pendant vingt-sept ans, laissant à sa femme Alexandra le soin de désigner le futur grand-pontife. Elle donna le grand-pontificat à Hyrcan et mourut elle-même après avoir gardé la royauté pendant neuf années. [243] Son fils Hyrcan fut grand-pontife un nombre égal d'années. En effet, après la mort de sa mère, son frère Aristobule lui fit la guerre, le vainquit et le priva de sa charge, pour devenir lui-même à la fois roi et grand-pontife de son peuple. [244] Mais trois ans et trois mois après son avènement au pouvoir, Pompée (57) survint et, ayant pris de force la ville de Jérusalem, l'envoya à Rome enchaîné ainsi que ses enfants ; puis il rendit le grand pontificat à Hyrcan en lui confiant le pouvoir sur le peuple, mais en lui défendant de porter le diadème. [245] Outre ses neuf premières années, Hyrcan resta au pouvoir pendant vingt-quatre ans. Mais Barzapharnès et Pacoras, princes des Parthes, traversèrent l'Euphrate, combattirent contre Hyrcan, le firent prisonnier et nommèrent roi Antigone, fils d'Aristobule. [246] Après trois ans et trois mois de règne, celui-ci fut assiégé et pris par Sossius et Hérode (58), conduit à Antioche et mis à mort par Antoine.

[247]. Hérode, qui reçut le pouvoir des mains des Romains, ne créa plus de grands-pontifes asmonéens, mais conféra cet honneur à des gens obscurs qui étaient

de simples prêtres, sauf un seul, Aristobule ; [248] celui-ci était le petit-fils d'Hyrcan que les Parthes avaient fait prisonnier. Hérode lui donna le grand-pontificat et épousa sa sœur Mariamme pour se concilier la faveur du peuple, grâce au souvenir d'Hyrcan. Puis, craignant de voir tout le monde pencher pour Aristobule, il s'en débarrassa, en s'arrangeant pour le faire étouffer à Jéricho (59) pendant qu'il nageait, ainsi que nous l'avons déjà raconté. [249] Ensuite il ne confia plus le grand-pontificat à aucun des descendants des Asmonéens. La conduite d'Hérode fut imitée en ce qui concerne les pontifes par Archélaüs son fils et, après celui-ci, par les Romains qui s'étaient emparés du pouvoir sur les Juifs. [250] Or, depuis le temps d'Hérode jusqu'au jour où Titus prit et incendia la ville et le Temple, il y eut en tout vingt-huit grands-pontifes et le temps de leurs pontificats fait un total de cent-sept ans. [251] Certains d'entre eux gouvernèrent sous le règne d'Hérode et de son fils Archélaüs ; après la mort de celui-ci, le gouvernement fut aristocratique, mais les grands-pontifes avaient la direction du peuple. En voilà assez sur les grands-pontifes.

CHAPITRE XI

Excès du procurateur Florus.

[252]. (60) Gessius Florus, envoyé par Néron pour succéder à Albinus, accabla les Juifs de toute sorte de maux. Il était né à Clazomènes et avait amené avec lui sa femme Cléopâtre qui, très liée avec Poppée, femme de Néron, et ne valant pas mieux que son mari, lui avait obtenu cette charge. [253] Il se montra si pervers et si violent dans l'exercice de sa puissance qu'en raison de l'excès de leurs maux les juifs célébraient Albinus comme leur bienfaiteur : [254] en effet, celui-là du moins cherchait à cacher sa perversité et s'efforçait de ne pas la découvrir à tout le monde, tandis que Gessius Florus, comme si on l'avait envoyé pour montrer sa méchanceté, faisait parade des illégalités commises contre notre peuple, sans s'interdire la moindre rapine ou le moindre châtiment injuste. [255] Car il était inaccessible à la pitié et d'une insatiable cupidité, au point de ne se distinguer le plus souvent en rien des gens les plus bas et de s'associer aux brigands. Bien des gens exerçaient, en effet, impunément ce métier, parce qu'ils étaient certains que leur sécurité était garantie par leur association avec lui. [256] Il n'y eut plus la moindre modération et les infortunés Juifs, incapables de supporter les exactions commises par les brigands, étaient tous forcés de quitter leurs demeures et de s'enfuir, convaincus qu'ils vivraient mieux dans n'importe quel autre lieu chez des étrangers. [257] Que dire de plus ? Florus fut celui qui nous força à commencer la guerre contre des Romains, parce que nous aimions mieux périr en masse qu'en détail. Effectivement, ce fut la deuxième année du gouvernement de Florus et la douzième du principat de Néron que la guerre commença. [258] Mais tout ce que nous fûmes forcés de faire et tout ce que nous eûmes à supporter peut être exactement connu si l'on veut bien se reporter aux livres que j'ai écrits sur la guerre des Juifs.

CHAPITRE XII

Conclusion de l'ouvrage.

[259] Je terminerai donc mes Antiquités Judaïques, après lesquelles j'ai raconté aussi la Guerre. Elles comprennent les traditions qui vont de la naissance du premier homme jusqu'à la douzième année du règne de Néron et tout ce qui nous est arrivé à nous, Juifs, en Égypte, en Syrie et en Palestine, [260] tout ce que nous avons subi du fait des Assyriens et des Babyloniens, comment les Perses et les Babyloniens nous ont traités et, après eux, les Romains. Tout, cela, je crois l'avoir mis en ordre avec une précision absolue. [261] J'ai même essayé de conserver la liste des grands-pontifes qui se sont succédé pendant ces deux mille ans. J'ai également marqué sans erreur la liste des rois, en rapportant leurs actions, leur gouvernement et la puissance des Juges, selon ce que les Livres Saints nous racontent sur tous ; [262] car j'avais promis de le faire en commençant cette histoire. Et maintenant je dis hardiment, après avoir achevé ce que je m'étais proposé, que nul autre, Juif ou étranger, n'aurait pu, même s'il l'avait voulu, présenter avec autant d'exactitude cette histoire au public grec. [263] En effet, mes compatriotes reconnaissent que je l'emporte de beaucoup sur eux par ma connaissance des choses nationales, et je me suis efforcé de posséder les lettres grecques après avoir appris la grammaire grecque, bien que notre éducation nationale m'ait empêché d'acquérir une prononciation correcte : [264] chez nous, en effet, on n'honore nullement ceux qui ont. appris beaucoup de langues étrangères, parce qu'on juge cette étude accessible non seulement aux gens de naissance libre, mais encore à n'importe quel esclave, et l'on reconnaît seulement comme savants ceux qui connaissent la loi de façon précise et peuvent interpréter le sens de l'Ecriture sainte. [265] C'est pourquoi, alors que beaucoup s'efforcent de s'exercer à cela, deux ou trois à peine y réussissent et recueillent aussitôt le fruit de leur labeur. [266] Mais peut-être ferai-je une œuvre qui ne provoquera pas l'envie en parlant brièvement de ma famille et de ce que j'ai fait pendant mon existence, tant que vivent encore ceux qui pourraient me réfuter ou témoigner en ma faveur.

[267] Je terminerai ici mes Antiquités Judaïques, comprenant vingt livres et soixante mille lignes, et, si Dieu le permet, je rappellerai de nouveau, en résumé, la guerre et ce qui nous est arrivé jusqu'au jour présent, c'est-à-dire jusqu'à la treizième année du règne de l'empereur Domitien qui est la cinquante-sixième de ma vie (61). [268] J'ai décidé aussi d'écrire quatre livres sur notre doctrine juive au sujet de Dieu et de sa nature, et sur nos lois et les raisons pour lesquelles certaines actions nous sont permises, d'autres défendues (62).

NOTES

(1) C. Cassius Longinus, célèbre jurisconsulte, fut consul suffect en 30, proconsul d'Asie en 40, gouverneur de Syrie de 45 à 50, exilé en Sardaigne sous Néron et mourut sous Vespasien.

(2) Zia (dans les mss. Mia) est à l'E. de Philadelphie (Schürer, I, p. 191).

(3) Philadelphie, l'ancienne Habbath-Ammon, à environ 50 kilomètres de la Mer Morte, aujourd'hui Amman, capitale de la Transjordanie.

(4) Cf. XVIII, 90-95.

(5) 28 juin 45 (Rufus et Pompeius Silanus, consules suffecti).

(6) L'Adiabène formait à l'est du Tigre une province tributaire de l'empire parthe (bassin des deux Zâb).

(7) Alexandrie du Tigre (Mouhammarah ou un un site voisin) avait pris le nom d'Antiocheia, puis de Σπασίνου Χάραξ. depuis que vers 127 le chef arabe Hyspaonisès, nommé par les Grecs Spaninès ou Pasinès, l'avait transportées sur une colline voisine. Abennerigos (ou Abinerglo d'après un de ses tétradrachmes) y régna de 5 à 21 ap. J.-C. (Georges Mathieu)

(8) Carrhes en Mésopotamie (l'ancienne Charan ; cf. Besnier, *Lexique de géographie ancienne*, s, v.) Quand plus tard Izatès reçoit la possession de Nibisis (XX, 68), cette acquisition doit assurer ses communications entre l'Adiabène et la Mésopotamie. (Georges Mathieu.)

(9) C'était un sceptre portant l'image du soleil.

(10) Sans doute dans un des ouvrages projetés par Josèphe (cf. XX, 267-268), car il n'est plus question de la dynastie d'Izatès que fugitivement dans Guerre, VI, 356 (des fils d'Izatès sont faits prisonniers par Titus.)

(11) Insigne du pouvoir absolu dès le temps de l'empire perse (cf. Aristophane, Oiseaux, 487 ; Xénophon, Anabase, II, 5, 23).

(12) Gotarzès selon Tacite, *Annales*, XI, 8-17.

(13) Cf. Tacite, Annales, XII, 12-14.

(14) Cf. ibid., XII, 50-51

(15) Voir la note du § 53. Des membres de la famille de Monobaze participèrent à la révolte des Juifs sous Néron (Guerre, II, 520)

(16) Neveu du philosophe Philon, il fut épistratège de Thébaïde en 41, procurateur de Judée en 46, préfet d'Égypte en 47, préfet du prétoire de Titus lors du siège de Jérusalem. Sur son père, voir XVIII, 59.

(17) Cf. XVIIII, 4 et suiv.

(18) Καμυιδ Niese : Κεμεδῆ, Naber. En tout cas il est identique au Cami du § 16.

(19) Section 3 = Guerre, II, 224-227.

(20) Section 4 = Guerre, II, 228-231.

(21) Section I = Guerre, II, 232-238.

(22) Ginae, aux confins de la Galilée, sur la route de Tibériade à Samarie.

(23) Le texte porte τέτταρα τάγματα, ce qui, littéralement, signifie quatre légions. Il y a

une impropriété d'expression ou une exagération de Josèphe qui, dans toute cette partie de son ouvrage, ne semble plus compter que par dizaine de mille (μύριαδες).

(24) Section 2 = Guerre, II, 239-244.

(25) Κουαδρατον E Κοδρᾶτον Niese. C. Ummidius Durmius Quadratus, ancien consul, gouverneur de Lusitanie en 37, d'Illyrie, de Syrie de 50 à 57, date de sa mort.

(26) Sur la route de Jérusalem à Jaffa.

(27) στρατηγός, c'est-à-dire le chef des gardes du temple.

(28) Cf. Tacite, *Annales*, XII, 54.

(29) Section 3 = Guerre, II, 245-246.

(30) Antonius Félix, affranchi d'Antonia, mère de Claude, fut procurateur de Judée de 52 à 60.

(31) Aziz, roi d'Emèse (Homs sur l'Oronte), mourut en 54. Son frère Soème le remplaça.

(32) αὐτῇ διὰ τὸ κάλλος παρεκάλει, παρ' ἐκείνης οἰόμενος οὐκ ἐν ὀλίγοις βλάπτεται nos (d'apres le texte des manuscrits qui porte αὐτῇ et ἔβλαπτεν qu'accepte Niese) : διὰ γὰρ τὸ κάλλος παρ' ἐκείνης ἐν ουκ ὀλίγοις ἐβλάπτετο ed. princeps et Naber.

(33) Voir la note du § 53.

(34) Voir la note du § 53.

(35) Section 2 = Guerre, II, 250.

(36) Section 4 = Guerre, II, 252.

(37) Soème, roi d'Emèse depuis 54, allié de Vespasien en 69.

(38) Tarichaea, sur le lac de Génésareth, au N de Tibériade et de Magdala.

(39) Julias de Pérée, au N-E de la Mer Morte (cf. XVIII, 27), portait aussi les noms de Livias et Betharamphtha.

(40) Sections 5-6 = Guerre, II, 254-265.

(41) Section 7 = Guerre, II, 266-270.

(42) Procurateur de 60 à 62.

(43) βοῦρρον, Husdon, Naber βήρυλλον, Niese, approuvé par Schürer (t. I, p. 580). On peut supposer que Burrhus avait, au moins officieusement, la haute main sur les affaires d'Orient. (À ce moment les Parthes et les Daces sont plus menaçants que les Germains). il y avait là un prélude de la division de l'Empire. On peut comparer les missions d'Agrippa et de Germanicus en Orient. L'incident a sans doute été imaginé pour expliquer comment les prétendues décisions de l'édit de Claude (XIX, 287) n'étaient pas en vigueur sous Néron (Georges Mathieu).

(44) Expression intentionnellement équivoque : Poppée était tout au moins une demi-juive (S. R.)

(45) Sections 1-3 = Guerre, II, 271-276.

(46) L. Lucceius Albinus devint plus tard procurateur de Mauritanie et fut tué avec sa femme au début du principat de Vitellius (Tacite, Histoires. II, 58-59).

(47) Jacques, frère de Jésus (Jacques le Mineur, dans la tradition catholique) ; cf. saint Paul,

Epitre aux Galates, I, 19. [On a contesté à tort l'authenticité du passage où est mentionné ce frère de Jésus ; voir Schürer, I, p. 546 - S. R.].

(48) L'ancienne Panéas, non loin des sources du Jourdain.

(49) Voir XX, 252.

(50) Voir la parabole des ouvriers de la onzième heure dans Matthieu, XX, 8 (Georges Mathieu.)

(51) Josèphe désigne ainsi le gouvernement non héréditaire des Juges.

(52) En 164 av. J.-C. Voir Antiquités, XII, 327 ; Guerre I, 31.

(53) Beroia (Alep) avait reçu le nom de Séleucus Nicator en souvenir de la ville Thrace du même nom (Stara-Zagora).

(54) Entre 168 et 146. Voir Antiquités, XIII, 62 ; Guerre, I, 33.

(55) Matarieh. Héliopolis, centre du culte d'Amon-Ra en Basse-Egypte, comptait une très forte colonie juive.

(56) Voir Antiquités, XIII, 187 ; Guerre, I, 48-49.

(57) En 63 av. J.-C. Voir Antiquités, XIV, 34 ; Guerre, I, 131.

(58) Voir Antiquités, XIV, 468 ; Guerre, I, 345.

(59) Voir Antiquités, XV, 51-56 ; Guerre, I, 437.

(60) XI = Guerre II, 277-279.

(61) 93 ap. J.-C.

(62) *La Vie*, qui faut suite aux Antiquités dans les mss., a souvent été considérée comme un simple appendice de cet ouvrage - Quant aux quatre livres promis dans ce passage, et auxquels Josèphe fait plusieurs fois allusion dans les premiers livres des Antiquités (cf. Schürer, t. I, p. 91 ; t. III, 9. 419), il ne semble pas avoir eu le temps de les rédiger ; mais on devine l'esprit dans lequel ils avaient été conçus (S.R.)

FIN

